

THÈSE DE DOCTORAT

de l'Université Paris Sciences et Lettres
et de l'Université Charles (Karlova Univerzita)

Préparée dans le cadre d'une cotutelle entre
L'École des hautes études en sciences sociales
et Karlova Univerzita (Filozofická fakulta)

Women and local power: processes of mobilization and female political pathways in Turkey

Ženy a místní správa: zapojení do politiky a politické dráhy žen v Turecku

Femmes et pouvoir local: processus d'engagement et trajectoires politiques féminins en Turquie

École doctorale n°286

ÉCOLE DOCTORALE DE L'EHESS

Spécialité ÉTUDES POLITIQUES

Soutenue par Lucie
DRECHSELOVÁ
Le 20 septembre 2018

Codirigée par Jitka **MALEČKOVÁ**
et Hamit **BOZARSLAN**

COMPOSITION DU JURY :

M. BOZARSLAN Hamit
EHESS, co-directeur de thèse

Mme. MALEČKOVÁ Jitka
Université Charles, co-directrice de thèse

Mme. DULONG Delphine
Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne,
Rapporteur

Mme. MASSICARD Élise
CNRS, SciencesPo Paris, Rapporteur

M. ZOUPĽNA Jan
Institut du Moyen Orient, Académie des
Sciences tchèque, Membre du jury

Prohlašuji, že jsem dizertační práci vypracovala samostatně, že jsem řádně citovala všechny použité prameny a literaturu a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

Je déclare avoir rédigé cette thèse toute seule, avoir cité dans les règles toutes les sources et la littérature et ne pas avoir utilisé ce travail dans le cadre d'un autre cursus universitaire ou pour l'obtention d'un autre ou du même titre.

Lucie Dredáková

À Paris, 9 juin 2018.

Résumé

Cette thèse étudie la question de la sous-représentation des femmes dans la politique locale dans la Turquie contemporaine. Le niveau intermédiaire du politique – l’implantation locale des partis à l’échelle des municipalités – est abordé à travers une double approche : une différenciation parmi les principaux partis politiques (AKP, CHP, MHP, et les partis pro-kurdes – HDP et DBP) et une autre parmi trois configurations locales (Izmir, Trabzon et Diyarbakır). Les travaux de la littérature sociologique anglo-américaine sont mis en dialogue avec la sociologie politique française du militantisme, du personnel politique et des institutions. La perspective genrée est adoptée à travers l’ensemble de la thèse. Les recherches de terrain se sont déroulées en 2014, 2015 et 2016 à Izmir, à Trabzon et à Diyarbakır et ont pris la forme d’observations non-participantes et d’entretiens semi-directifs avec quelques deux cent élues municipales et femmes responsables de partis politiques. Conceptuellement, l’approche relative aux partis en tant qu’entités hétérogènes permet de relever les échanges qui se déroulent à travers la hiérarchie partisane. La place et le rôle des femmes dans le processus de sélection des candidats permettent de remettre en question la séparation artificielle entre le « local » et le « national ». Il devient apparent que les profils et carrières des femmes politiques sont intrinsèquement liés aux modalités de leur accès au mandat électif, qui à leur tour façonnent les manières par lesquelles les élues se saisissent de leur rôle. Les ethos partisans différenciés contribuent également à privilégier certaines stratégies d’action individuelle et collective sur d’autres. La recherche conclut que pour expliquer le niveau et les modalités de représentation féminine locale, le critère « partisan » prime sur les configurations locales, même si les deux perspectives sont *in fine* indissociables.

Les mots-clés : Participation politique, genre et politique, politique locale, municipalités, partis politiques, quotas, représentation, Turquie, la politique kurde

Shrnutí

Dizertační práce se zabývá otázkou nízkého zastoupení žen v místní politice v současném Turecku. Působení politických stran na úrovni radnic je zkoumáno skrze dvojí perspektivu: ta rozlišuje jak mezi jednotlivými stranami (AKP, CHP, MHP, a pro-kurdskými HDP a DBP), tak mezi různými lokalitami (Izmir, Trabzon a Diyarbakır). Výzkumy vycházející z angloamerické sociologické tradice jsou provázány s francouzskými pracemi v oboru politické sociologie věnujícími se mobilizaci, politickým elitám a institucím. Genderová perspektiva prostupuje celou prací. Terénní výzkum se odehrál v letech 2014, 2015 a 2016 ve městech Izmir, Trabzon a Diyarbakır a spočíval v neúčastném pozorování a polostrukturovaných rozhovorech s dvěma sty zvolenými zastupitelkami a ženami na rozhodovacích pozicích v politických stranách. Vnímání politických stran jakožto heterogenních entit umožňuje konceptuálně postihnout vztahy v rámci stranické hierarchie. Analýza role žen při sestavování

kandidátních listin zase umožňuje zpochybnit analytické dělení na „lokální“ a „národní“ úroveň. Výzkum ukazuje, že profily a politické kariéry žen jsou úzce spjaty se způsobem, jakým získaly volenou funkci, což zase ovlivňuje způsob, jakým se ženy zhošťují své role v politice. V rámci politických stran existují různé étosy fungování, které do velké míry určují, k jakým individuálním a kolektivním strategiím se političky uchylují. Výzkum dochází k závěru, že pro pochopení míry a způsobů zapojení žen do místní politiky, má analýza politických stran vyšší vysvětlující hodnotu než rozdíly mezi zkoumanými městy. I přesto jsou tyto dvě perspektivy v posledku neoddělitelné.

Klíčová slova: Politická participace, gender a politika, místní správa, zastupitelstva, politické strany, kvóty, reprezentace, Turecko, kurdská politika

Abstract

This thesis focuses on the issue of women's under-representation in local politics in contemporary Turkey. The intermediary level of politics – party presence in municipalities – is studied with a double approach distinguishing among political parties (AKP, CHP, MHP, and the pro-Kurdish HDP & DBP) as well as among cities (Izmir, Trabzon and Diyarbakır). The Anglo-American body of literature in political sociology is put into dialogue with the French research in the fields of sociology of mobilization, of political elites and of institutions. Gendered perspective is transversal to the whole thesis. Field work was done in 2014, 2015 and 2016 in Izmir, Trabzon and Diyarbakır and took the form of non-participant observation and semi-directed interviews with two hundred female municipal councilors and women holding an intra-party office. Conceptually, seeing parties as heterogeneous entities allows us to study exchanges that take place within the party hierarchy. The place and role of women in the candidate selection processes questions the artificial separation between the “local” and the “national”. Throughout the demonstration, it becomes clear that women's profiles and political carriers are intrinsically linked to modalities of their access to electoral mandate, which in turn determines the ways in which women embody their role as elected figures. The distinctive party ethos contribute to privilege specific individual and collective strategies over others. The research concludes with the finding that in order to understand the levels of women's local representation as well as its modalities, the “party” criteria has bigger explanatory value than the local configurations, even though these two perspectives are *in fine* inseparable.

Keywords: Political participation, gender and politics, local politics, municipalities, political parties, quotas, representation, Turkey, Kurdish politics

Özet

Bu tez, günümüz Türkiye'sinde kadınların yerel politikadaki eksik temsilini incelemektedir ve siyasi partilerin yerel yönetimlerdeki temsilini yani sahip oldukları belediyeleri hem siyasi partilerin (AKP, CHP, MHP ve Kürt hareketine yakın HDP ve DBP'nin) kadın temsiline bakışları üzerinden, hem de üç yerel konfigürasyon (İzmir, Trabzon ve Diyarbakır) üzerinden ele almaktadır. Bu ikili yaklaşım aynı zamanda Anglo-amerikan sosyoloji çalışmaları ve sosyal hareketler, siyasi elitler ve kurumlar üzerine olan Fransız siyasi sosyoloji çalışmalarıyla diyaloga sokulmuş, toplumsal cinsiyet açısıyla yazılmıştır. Saha çalışmaları 2014, 2015 ve 2016 yıllarında İzmir'de, Trabzon'da ve Diyarbakır'da katılımcı olmayan gözlem yöntemiyle yürütülmüş ve iki yüz kadın belediye temsilcisi ve parti yetkilisi ile yapılan yarı-dolaylı görüşmelerle gerçekleştirilmiştir. Partilere heterojen oluşumlar olarak yaklaşmak, parti bünyesindeki müzakereleri iç hiyerarşiyi kavramsallaştırarak incelememizi sağlamıştır. Kadınların aday seçimi sürecindeki yeri ve rolleri yüzeysel olan « yerel » ve « ulusal » ayrımını da sorgulamayı mümkün kılmıştır. Çalışmamızın da gösterdiği gibi, kadın politikacıların profilleri ve kariyerleri aslında aday seçimine giriş yöntemlerini belirgin hale getirmektedir, bu da aynı zamanda kadınların seçtikleri takdirde görevlerini nasıl yerine getireceklerini belirlemektedir. Partilerin değerler sistemleri (ethos) de kadınların bireysel ve ortak eylem stratejilerini ön plana çıkarmaktadır. Bu araştırma nihayetinde partilerin yerel konfigürasyonlardan ayrılamayacağını göstermesine rağmen kadın temsiliyetinin oranını ve yöntemlerini anlamak için, parti tarafını incelemek daha önemli olduğunu kanıtlayarak sonuçlandırılmıştır.

Anahtar sözcükler: Siyasal katılım, toplumsal cinsiyet ve siyaset, yerel siyaset, belediyeler, siyasi partiler, kotalar, temsiliyet, Türkiye, Kürt siyaseti

Remerciements

Je tiens à remercier mes co-directeurs, en premier lieu Jitka Malečková sous la direction de qui j'ai eu le privilège de travailler à l'Université Charles quand je suis rentrée à Prague après six ans d'études universitaires en France. Ensuite, je tiens à remercier Hamit Bozarslan pour avoir eu confiance en mon projet de recherche qu'il a découvert à l'occasion de mon intervention au CETOBaC à Paris en mai 2014. Au cours de ces années de doctorat, mes deux co-directeurs ont soutenu tous mes projets, à commencer par l'établissement de l'accord de cotutelle qui m'a permis de réaliser cette thèse dans les conditions plus que privilégiées.

Ma recherche n'aurait pas été possible sans le soutien des nombreux organismes et institutions : le gouvernement français et l'EHESS, qui ont financé ma bourse de cotutelle ; l'Université Charles et le Conseil régional de l'Ile de France, qui ont financé mes enquêtes de terrain ; CETOBaC, mon laboratoire de rattachement à l'EHESS, qui a soutenu plusieurs de mes déplacements à des colloques en France et à l'étranger ; le Fond anglo-tchèque d'éducation, qui a financé mon séjour d'études à la School of Oriental and African Studies (SOAS) à Londres, et enfin, l'Union européenne à travers son programme Erasmus+ qui a ainsi rendu possible la rédaction des dernières parties de ma thèse à travers mes séjours à la Middle East Technical University (METU) à Ankara et à l'INALCO à Paris.

J'ai bénéficié du soutien académique de nombreux chercheurs. Je tiens avant tout de mentionner İlknur Üstün qui m'a inspiré dans le choix de mon sujet de recherche ; Élise Massicard, qui a suivi ma recherche dès sa conception et m'a orienté dans l'analyse théorique ; Ayten Alkan, pionnière dans la recherche sur les femmes en politique locale et qui m'a permis d'accéder à des sources précieuses. Je remercie également Jean-François Pérouse pour son soutien, ses conseils et son aide tout au long de la réalisation de cette recherche; Ahmet Kuyaş pour sa disponibilité pour éclairer mes interrogations sur les questions d'histoire ; Nadjé Al-Ali pour avoir accepté de suivre mes travaux à la SOAS ; Ibrahim Seydo Aydoğan pour avoir rendu possible mon séjour à l'INALCO. Enfin, je remercie Hülya Demirdirek pour son soutien académique et amical, pour sa générosité ainsi que celle de toute sa famille.

Je tiens à exprimer mon gratitude vis-à-vis de toutes mes interviewées pour avoir accepté de s'entretenir avec moi, pour avoir partagé leurs expériences personnelles et pour avoir rendu possible de nouvelles rencontres.

À Diyarbakır, ma recherche n'aurait pas été possible sans Zehra, sociologue et amie, qui m'a permis de réaliser mon enquête dans des conditions très favorables malgré un contexte politique difficile. Merci également à Gülistan, Seher, Rojhat, Leyla et Mizgin. Je remercie tout spécialement Arya, qui m'a accueilli chez elle et m'amenait avec elle à la mairie de Diyarbakır si souvent que son patron a commencé à me considérer comme l'une de ses employées. Merci également à Aydın et sa famille.

À Trabzon, je suis reconnaissante notamment à Havva Gümüş, Sezgin Yılmaz, Melike Turhan, Güzide Önsel et İnci Emirzeoğlu pour m'avoir aidée à organiser mes entretiens. Je remercie à Elif et Samet, mes amis qui m'ont fait découvrir cette ville.

À Izmir, merci avant tout à Ahmet Hoca et ses amis proches, notamment Deniz et Mehmet qui m'ont acceptée comme une des leurs dès notre première rencontre. Je suis reconnaissante à Ayla Eđit Öztüzemen, Nazık Işık, Birgöl Deđirmenci et Kızbes Aydın pour leur disponibilité et aide. Merci à Özgür et sa famille, à Ceki, et à la famille de Gökhan.

Merci à Elif et sa maman Sevil Becan à l'aide de qui j'ai pu réaliser plusieurs rencontres en Turquie. Ces rencontres se sont avérées être parmi les plus précieuses pour ma recherche. Je suis reconnaissante à Aysel et à Aysun pour leur accueil à Ankara. Merci à Betül, qui m'a si souvent accueilli à Istanbul et qui m'a inspirée par sa détermination et courage. Merci à Ayfer et Mine qui m'ont, elles aussi, logée à Istanbul.

Merci à mes amis de Paris, surtout Dilek, Ioana, Sandra, Jana, Dorrit et Işıl ; à notre équipe de doctorants au CETOBaC, notamment Zeynep, Antonis et Andreas; à mes amis à Londres : Marina, Pavlına, Zeynep, Yaprak, Evrim, Mehmet, Mustafa, Suna et Nacide, pour leur accueil et compagnie.

Un grand merci à Kryštof, qui a toujours été à l'écoute, mais qui a aussi mis au profit son savoir-faire informatique pour assurer la protection des données recueillies pendant mes recherches de terrain. Je tiens également à remercier quelques-uns de ceux qui ont occupé une place spéciale dans mon parcours académique et personnel : Adnan qui m'a encouragée dans ma recherche et qui a toujours trouvé du temps pour discuter ; Aladdin qui m'a fait découvrir la langue kurde ; et ma chère Müge, qui a tout fait pour m'aider. Merci à Taher pour avoir été là, au quotidien, lors des derniers mois de ma thèse.

Je suis très reconnaissante à tous les amis qui ont accepté de corriger mon texte, merci à Joseph, Pierre, Guillaume, Marina, Julien, Béatrice, Roger, Éloïse, Jeanne, Florent, et à Anna pour la relecture. Merci à Elif pour le résumé en turc ; merci à Şılan et Nick pour la correction de la version anglaise et à Blanka pour le commentaire de la version tchèque.

Le plus grand merci revient à toute ma famille, en particulier à ma mère pour sa capacité à partager mes rêves. Enfin, je demande pardon à mes deux neveux, Matyáš et Jonáš, qui ne m'ont pas beaucoup vue ces dernières années et qui ont grandi avec la phrase « tante Lucie doit travailler ».

Note sur la prononciation du turc

e se prononce « è », comme dans « thèse »

ı est une voyelle intermédiaire entre « *i* » et « *é* »

ö se prononce « *eu* », comme dans « peu »

u se prononce « *ou* », comme dans « loup »

ü se prononce « *u* » comme dans « tu »

c se prononce « *dj* » comme dans « djellaba »

ç se prononce « *tch* » comme dans « tchèque »

g est toujours dur, comme dans « gramme »

ğ ne se prononce pas, se rapproche du « *h* » français

et prolonge la voyelle qui le précède

h est expiré

s est toujours dur, comme dans « dessus »

ş se prononce « *ch* » comme dans « château »

y est une consonne, il se prononce comme dans « yoga »

Note sur la prononciation prise de la thèse de Benjamin Gourisse : L'État en jeu. Captation des ressources et désobjectivation de l'État en Turquie (1975-1980), Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenu le 16 novembre 2010, p. 5).

Table des matières

Résumé	I
Shrnutí	I
Abstract	II
Özet	III
Remerciements	V
Note sur la prononciation du turc	VII
Table des matières	VIII
Table des illustrations	XII
INTRODUCTION GÉNÉRALE : Étudier l’engagement féminin dans l’espace municipal en Turquie	1
Un objet de recherche longtemps négligé	6
Les études pionnières.....	6
Un champ d’étude en essor.....	10
L’étendue de la recherche et la méthodologie.....	15
Le choix des villes et des échantillons.....	15
La collecte des données	19
Le positionnement de l’enquêtrice	24
Les défis de l’enquête et l’éthique de la recherche.....	26
Le contexte politique dans la période de la recherche	29
Conservatisme, islamisation et ordre genré sous l’AKP	30
L’ordre social inégalitaire.....	32
Généralisation de la violence et de la répression politique	36
Le parti pris théorique et les principaux questionnements.....	40
L’enjeu de la représentation numérique des femmes	41
Le regard croisé sur les partis politiques et les configurations locales.....	43
La sociologie du personnel politique et les carrières féminines.....	46
Les contraintes genrées des institutions partisans.....	49
Plan de la thèse.....	51
PROLOGUE : Les droits politiques des femmes : l’histoire d’une cooptation limitée	55
INTRODUCTION	57

Les droits politiques des femmes à la lumière des réformes kémalistes.....	61
Le projet kémaliste et la multiplicité des rôles féminins.....	66
L'impossible mobilisation politique autonome.....	70
Les premières élues locales.....	76
La chute de la représentation féminine.....	81
Le mouvement féministe et la représentation politique des femmes.....	90
CONCLUSION.....	95
PREMIER CHAPITRE : La clôture systématique du champ politique aux femmes	99
INTRODUCTION.....	101
1.1. La porte étroite des partis politiques.....	104
1.1.1. AKP : un parti conservateur avec la plus grande organisation féminine au monde.....	108
1.1.2. CHP : le regain progressif du statut passé des branches féminines.....	117
1.1.3. MHP : la représentation minimale des femmes.....	123
1.1.4. HDP et DBP : vers une représentation paritaire.....	128
1.2. La force d'inertie du champ politique local.....	142
1.2.1. La genèse d'un paradoxe.....	144
1.2.2. Le paradoxe turc en contexte.....	146
1.2.3. La transformation des autorités locales.....	155
1.2.4. Les dimensions genrées des municipales de 2014.....	159
1.2.5. Les configurations locales.....	164
CONCLUSION.....	189
DEUXIÈME CHAPITRE : Les exclus des processus de sélection des candidats	193
INTRODUCTION.....	195
2.1. L'inclusion des femmes : une « priorité » de second ordre.....	200
2.1.1. La sélection des candidats : le sommet des transactions intra-partisanes ...	202
2.1.2. L'élaboration centralisée des listes : une représentation des femmes calculée mais limitée.....	207
2.1.3. Les femmes, perdantes de la sélection des candidats à l'échelon local.....	219
2.1.4. Interventions du centre : les remèdes partiels à l'exclusion des femmes....	236
2.2. Le poids inégal des branches féminines dans la sélection des candidates.....	242
2.2.1. La féminité paradoxale dans l'AKP : visibilité sans autorité.....	243
2.2.2. Les candidatures au sein du MHP : au-delà de l'horizon des possibles ? ...	259

2.2.3. Le statut précaire des branches féminines du CHP	265
2.2.4. Les femmes responsables des listes du DBP : une logique de sélection inédite	273
CONCLUSION	293
TROISIÈME CHAPITRE : Profils et trajectoires politiques sexuées.....	299
INTRODUCTION.....	301
3.1. Le profil dominant et les profils atypiques.....	306
3.1.1. À l'intersection des privilèges : le profil dominant des élues locales	309
3.1.2. Explorer les marges : les profils atypiques	330
3.2. Les inflexions féminines des trajectoires politiques	350
3.2.1. Profanes ou professionnelles de la politique ?.....	351
3.2.2. Ressources compensatoires ? Capital associatif, autochtone et genré.....	376
CONCLUSION	391
QUATRIÈME CHAPITRE : Les élues : apprendre, habiter et subvertir son rôle	399
INTRODUCTION.....	401
4.1. « Agency » sous contraintes.....	406
4.1.1. Les normes sociales au cœur des modalités genrées de la prise de rôle.....	408
4.1.2. La configuration locale : des opportunités différentielles de mobilisation	418
4.1.3. L'apprentissage de la mixité : naviguer contre les résistances intra-partisanes	432
4.2. Les tentatives de subversion.....	453
4.2.1. L'irrecevable ambition féminine : l'ethos du don de soi et les conduites de compensation	455
4.2.2. Les stratégies individuelles : des effets éphémères et des « effets papillons »	466
4.2.3. L'action collective : les mécanismes de la construction des solidarités.....	476
CONCLUSION	488
CONCLUSION GÉNÉRALE : Les entraves à l'ascension politique féminine et la confiscation du « local ».....	497
Réussir en politique locale : Qui ? Comment ?.....	501
Le rôle déterminant des partis politiques	508
Repenser les entraves à l'action collective.....	513
Le rapport hétéroclite de la représentation féminine au régime politique.....	518
BIBLIOGRAPHIE.....	523

ANNEXES	577
ANNEXE 1 : Glossaire et la liste des acronymes en turc	579
ANNEXE 2 : Index des noms de personnes	595
ANNEXE 3 : Grille d’entretien.....	599
ANNEXE 4 : Liste d’entretiens anonymisée	610
ANNEXE 5 : Sélection des supports visuels	622

Table des illustrations

Figure 1 : Affiche de KADER pour les législatives de 2011	622
Figure 2 : Affiche de KADER pour les municipales de mars 2014.....	622
Figure 3 : Campagne de KADER pour les législatives de juin 2015 (AKP).....	623
Figure 4 : Campagne de KADER pour les législatives de juin 2015 (HDP).....	623
Figure 5 : Couverture du premier numéro de la revue Jineolojî	624
Figure 6 : Couverture de la brochure Jineology en anglais.....	624
Figure 7 : Couverture de l'ouvrage de Serpil Çakır	624
Figure 8 : Couverture de l'ouvrage de Şirin Tekeli	624
Figure 9 : Couverture de l'ouvrage de Handan Çağlayan.....	624

INTRODUCTION GÉNÉRALE
Étudier l'engagement féminin dans l'espace municipal
en Turquie

« *Derrière chaque homme à succès, il y a une femme* »¹, dit un adage turc. En politique, il reconnaît sans doute le rôle que joue dans la réussite de son mari une épouse dévouée. Indirectement, il est parfois utilisé pour délégitimer les demandes féminines de devenir elles-mêmes représentantes – car leur représentation serait de toute façon assurée à travers un homme. Mais si on retournait cet adage, pour les besoins de la démonstration, la nouvelle version, « *derrière chaque femme à succès, il y a un homme* », mettrait en évidence l’existence d’un deux poids et deux mesures en politique à travers les dispositifs genrés du langage. Car si la présence d’une femme derrière un homme est conçue comme une source de sa force, la présence d’un homme derrière une femme témoignerait plutôt de sa faiblesse. Une telle femme est conçue, au mieux, comme dépendante du soutien de cet homme, au pire, comme sa marionnette. Ces représentations reflètent le contexte contraignant dans lequel se réalise l’investissement politique féminin en Turquie, et qui, par le biais de mécanismes discriminatoires, se solde par une représentation électorale particulièrement faible au niveau local.

En effet, dans les conseils municipaux turcs, les femmes ne sont que 10,72% parmi les élus avec une proportion de femmes-maires légèrement inférieure à 3%². La présente thèse se donne pour objectif d’y voir plus clair dans cet indice de la sous-représentation politique féminine qui reste encore peu étudiée. Les recherches privilégient le Parlement et le niveau national sur la politique locale³, et celles sur la politique locale tendent à se focaliser sur le bilan politique des femmes-maires⁴. Toutefois, l’investissement politique féminin à ce niveau fait l’objet d’abondants stéréotypes. Les femmes au niveau local sont vues comme « *ev hanımı* » (femme au foyer), dont l’activité politique ne dépasse que rarement les kermesses⁵. Elles sont aussi étiquetées comme *proxy*, s’engageant en politique pour le compte d’un homme de la

¹ En turc : « *Her başarılı erkeğin arkasında bir kadın vardır.* »

² 2014 Yerel Yönetim Seçim Sonuçları (Les résultats des élections locales de 2014), <http://kadinkoalisyonu.org/2014-yerel-yonetim-secim-sonuclari/>, 22 juin 2014, (consulté le 25 mai 2017).

³ Serpil Çakır, *Erkek Kulübünde Siyaset: Kadın Parlamenterlerle Sözlü Tarih (La politique dans le club des hommes : l’histoire orale avec les femmes parlementaires)*, Istanbul, Versus Kitap, 2014, 392 p.

⁴ Ahu Sumbas et Berrin Koyuncu, « Discussing women’s representation in local politics in Turkey: The case of female mayorship », *Women’s Studies International Forum*, 2016, n° 58, p. 41-50.

⁵ Şirin Tekeli, « Women in Turkish Politics » dans Nermin Abadan-Unat (ed.), *Women in Turkish Society*, Leiden, Brill, 1981, p. 305.

famille⁶. Elles sont désignées comme des « profanes », des inexpérimentées de la politique qui accèdent à un poste électif grâce au patronage d'un membre influent du parti. Leur présence est réduite à l'ordre du symbolique, à la vitrine. Celles qui n'adoptent pas une posture suffisamment « féminine » sont accusées d'être avides de pouvoir. Ces éléments correspondent-ils au vécu des femmes politiques ? L'étude des biographies et des expériences politiques des élues locales apparaît comme une manière adéquate pour confirmer, problématiser et nuancer ces présupposés.

Si les pourcentages cités *supra* permettent de faire le constat de la sous-représentation féminine, une comparaison avec le Parlement permet d'en prendre encore mieux la mesure. Contrairement à la situation dans beaucoup de pays⁷, en Turquie, les conseillères municipales sont proportionnellement moins nombreuses (10,72%⁸) que les députées (14,9%⁹). La prise de connaissance de ce paradoxe, conceptualisé par Ayten Alkan¹⁰, a été pour moi à l'origine de l'étonnement qui a alimenté l'interrogation principale de cette thèse. Cette découverte a été concomitante avec mon premier voyage à Diyarbakır. Lors de ce voyage, en pleine campagne électorale des municipales de 2014, la ville était remplie d'affiches qui ont attiré mon attention : sur chaque affiche du Parti des régions démocratiques (*Demokratik Bölgeler Partisi*, DBP) figuraient deux candidats au poste de maire. C'est ainsi que j'ai appris que le scrutin de 2014 avait été l'occasion pour le parti pro-kurde¹¹ d'introduire au niveau municipal le système de la « co-présidence », c'est-à-dire de la direction

⁶ Ayşe Güneş Ayata, « Laiklik, Güç ve Katılım Üçgeninde Türkiye'de Kadın ve Siyaset (La femme et la politique en Turquie dans le triangle de la laïcité, le pouvoir et la participation) » dans Aksu Bora (ed.), *75 Yılda Kadınlar ve Erkekler (Les femmes et les hommes pendant les 75 ans)*, Istanbul, Tarih Vakfı Yayınları, 1998, p. 245-246.

⁷ Les comparaisons à l'échelle européenne de la représentation locale sont difficiles à faire du fait du manque de données et des variations dans les arrangements institutionnels. Toutefois, dans la plupart des pays, la représentation féminine locale apparaît suivre et légèrement dépasser les moyennes nationales. Aksel Sundström et Daniel Stockemer, « What Determines Women's Political Representation at the Local Level? A Fine-grained Analysis of the European Regions », *International Journal of Comparative Sociology*, juin 2015, vol. 56, n° 3-4, p. 254-274.

⁸ « 2014 Yerel Yönetim Seçim Sonuçları (Les résultats des élections locales de 2014) », *art cit.*

⁹ Les femmes députées comptent pour 14,9% des parlementaires après les législatives de novembre 2015. Çiçek Tahaoğlu, *Kadın Vekil Oranı Düştü; 43 İlden Sadece Erkek Vekil Çıktı (La proportion des femmes députées a baissé ; dans 43 départements, seulement les hommes ont été élus)*, <https://www.bianet.org/bianet/siyaset/168890-kadin-vekil-orani-dustu-43-ilden-sadece-erkek-vekil-cikti>, 2 novembre 2015, (consulté le 31 mai 2017).

¹⁰ Ayten Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *Digest of Middle East Studies*, Printemps 2009, vol. 18, n° 1, p. 31-56.

¹¹ Le choix de la désignation « pro-kurde » est discuté dans le premier chapitre au moment de la qualification de l'orientation politique du parti.

conjointe de la mairie par un homme et une femme¹². En multipliant les lectures, j'ai été également interpellée par le fait que le parti gouvernemental AKP (*Adalet ve Kalkınma Partisi*, Parti de la justice et du développement), se félicitait régulièrement du fait que ses branches féminines constituent, avec ses quatre millions et demi de membres, l'organisation féminine la plus grande au monde¹³. Cette multitude ne se traduisant pas par une représentation analogue dans les mandats électoraux, je me demandais quel sens donner à l'énoncé fréquent des politiciens de l'AKP, selon lequel leur parti « *avait ouvert les portes de la politique aux femmes* »¹⁴. Ces premières observations laissaient entrevoir des réalités intra-partisanes variées potentiellement significatives pour la représentation politique féminine.

Le paradoxe constaté par Ayten Alkan a été plus tard affiné par les recherches d'Erbay Arıkboğa qui a démontré que la représentation des femmes était corrélée à la taille des villes¹⁵. Les réalités régionales et départementales sont pourtant restées ignorées de ces travaux même s'il est possible de présager d'un paysage de grande variété. Si la politique locale n'est pas un calque en miniature du Parlement, le champ politique national n'est pas non plus une simple agrégation des réalités politiques locales¹⁶. Dans ce sens, chaque localité est le produit d'une histoire particulière et structurée par les dynamiques à la fois nationales et celles propres à la configuration donnée. Comme il sera apparent à travers la démonstration qui suit, le fonctionnement du champ local présente pour les femmes politiques des défis propres. En relevant ces défis, elles doivent jouer avec les représentations sociales des formes acceptables de

¹² *Yerel Seçim 2014: BDP'den 32 Belediyeye Kadın Aday (Les municipales de 2014 : 32 candidates femmes au poste de maire)*, <https://www.bianet.org/bianet/siyaset/152307-bdp-den-32-belediyeye-kadin-aday>, 24 décembre 2013, (consulté le 3 avril 2018).

¹³ Lütfiye Selva Çam, "*Kadın Kollarımız 4,5 milyon Üyesiyle Dünyanın en Büyük Kadın Örgütü*" (*Nos branches féminines représentent avec 4,5 millions de membres, la plus grande organisation de femmes au monde*), <http://www.akparti.org.tr/kadinkollari/haberler/kadin-kollarimiz-45-milyon-uyesiyle-dunyanin-en-buyuk-kadin-orgutu/96126>, 6 janvier 2018, (consulté le 19 janvier 2018).

¹⁴ *AK Parti Kadınlara Kollarını Açtı (L'AKP a ouvert ses branches aux femmes)*, <http://www.samsunkulishaber.com/samsun-haber-ak-parti-kadnlara-kollarini-acti/295348/>, 18 septembre 2017, (consulté le 3 avril 2018) ; *Röportaj: Genel Başkan Yardımcımız ve Malatya Milletvekilimiz Öznur Çalık (Reportage: Notre adjoint au président et le députée de Malatya Öznur Çalık)*, <http://www.akparti.org.tr/ekm/haberler/roportaj-genel-baskan-yardimcimiz-ve-malatya-milletvekilimiz-oznur-calik/67253>, 23 septembre 2014, (consulté le 3 avril 2018).

¹⁵ Erbay Arıkboğa, « Yerel Yönetimlerde Temsil ve Kadın Üyeleri: Kadın Adayların Önündeki Görünmez Engeller (La représentation dans les autorités locales et les élues femmes : les obstacles invisibles devant les candidates femmes) », *Türk İdare Dergisi*, 2009, vol. 81, n° 463–464, p. 15-43 ; Erbay Arıkboğa, Nihal Ekin Erkan et Ayşe Güner, « The Rise of Women in Local Politics in Turkey: Whereabouts? Up to Where? », Trabzon, 2010.

¹⁶ Patrick Lehingue et Daniel Gaxie, *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale.*, Paris, PUF, 1984, p. 19-20 ; Victor Marneur, *Rapports sociaux de sexe et pouvoir municipal dans les espaces ruraux. Le cas des « petites » communes de Gironde au tournant des réformes paritaires*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, Sciences Po Bordeaux, Bordeaux, 2016, p. 55.

« féminité ». La proximité spatiale avec le « peuple » et la taille de la localité excluant l'anonymat, la notoriété des femmes politiques fait office d'un contrôle social à travers leur visibilité, les salutations et les sollicitations quotidiennes par les citoyens. Les normes sociales et leur cristallisation dans les ethos partisans représentent un cadre contraignant pour l'expression politique féminine. Les vécus des femmes politiques permettent d'explorer les modalités selon lesquelles elles sont amenées à habiter ce cadre, à l'accepter, à l'aménager, le cas échéant à le subvertir.

Pour rendre compte des réalités locales qui se cachent derrière ce pourcentage de 10,72% de la représentation féminine, je propose d'introduire et d'articuler deux perspectives de différenciation : une perspective partisane et une autre de configuration locale. Leur croisement permet de questionner les idées reçues concernant les profils et les trajectoires biographiques des femmes politiques au niveau local, et de cerner les mécanismes discriminants à leur égard. Il sert également à insérer les trajectoires féminines dans les processus dont elles sont à la fois objet et sujet. En revanche, il ne s'agit pas de réduire les femmes à des objets de transactions pour leurs partis respectifs mais de reconnaître leur capacité d'action en même temps que les contraintes de différents ordres qui pèsent sur leurs carrières politiques.

Un objet de recherche longtemps négligé

Le thème des « femmes et la politique locale » représente un objet de recherche qui a longtemps été négligé en Turquie. Les premiers travaux portant sur les femmes en politique se focalisaient sur le Parlement – la Grande assemblée nationale de Turquie (*Türkiye Büyük Millet Meclisi*, TBMM) ; ils fournissent des renseignements dont certains sont toujours pertinents, notamment dans une perspective comparative avec l'échelle locale.

Les études pionnières

En 1982, Şirin Tekeli a publié son livre *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat* (Les femmes et la vie politique et sociale)¹⁷, dans lequel elle retrace les expériences des députées. Tekeli considère que la difficulté majeure pour une femme est d'être retenue comme candidate. Une fois cette étape passée, elle a plus de chances d'être élue qu'un

¹⁷ Şirin Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, İstanbul, Birikim Yayınları, 1982, 383 p.

homme¹⁸. Trente ans plus tard, l'ouvrage de Serpil Çakır, *Erkek Kulübünde Siyaset* (La politique dans le club des hommes)¹⁹, confirme la pertinence du sujet et de l'approche adoptée par Tekeli tout en mobilisant un cadre théorique différent²⁰. Çakır rejoint Tekeli sur la centralité accordée au vécu des élues. Si Tekeli propose un croisement entre l'engagement politique féminin et les indicateurs du statut des femmes dans l'ordre social, Çakır situe son analyse uniquement sur le terrain parlementaire et accorde une place centrale aux témoignages des intéressées, récoltés à l'aide de la méthode de l'histoire orale. Les récits des élues nationales, organisées notamment selon les types de difficultés qu'elles rencontrent dans leur vie politique, permettent des comparaisons avec les expériences de leurs homologues, élues locales, récoltées dans le cadre de cette thèse.

Au cours des trente années qui séparent les ouvrages de Tekeli et Çakır, les études portant sur les femmes au Parlement se sont multipliées et différenciées. Au départ, leurs auteurs étaient pour la plupart les femmes universitaires adeptes du mouvement féministe turc qui s'est développé à partir des années 1980. En s'appuyant sur l'analyse féministe des rapports inégalitaires entre les sexes, Yeşim Arat a mis en exergue les difficultés auxquelles les députées faisaient face à une époque où leur proportion au Parlement ne dépassait pas 3%²¹. Arat a également proposé une comparaison à la marge, mais tout à fait pionnière, des députées avec les élues aux conseils municipaux d'Istanbul et d'Ankara. Outre les différences en termes d'éducation et de profession, elle a révélé que les conseillères municipales étaient plus à même que leurs homologues parlementaires de considérer les hommes comme des « obstacles » à leur élection²². Dans ses ouvrages suivants, Yeşim Arat a continué à se concentrer sur le niveau parlementaire²³ tout en élargissant sa perspective à l'histoire républicaine²⁴, aux modalités féminines de l'exercice du mandat électif²⁵, et aux

¹⁸ En lien avec une des interrogations principales de cette thèse, on peut retenir la conclusion de Tekeli que les directions centrales des partis ne semblent pas discriminer les candidatures féminines dans le sens où elles viennent souvent « corriger » les classements venus des localités. *Ibid.*, p. 276 et la suite.

¹⁹ S. Çakır, *Erkek Kulübünde Siyaset: Kadın Parlamenterlerle Sözlü Tarih* (La politique dans le club des hommes : l'histoire orale avec les femmes parlementaires), *op. cit.*

²⁰ Tekeli s'appuie sur l'analyse marxiste, tandis que Çakır puise ses sources notamment dans le féminisme critique transnational.

²¹ Yeşim Arat, « Obstacles to Political Careers: Perceptions of Turkish Women », *International Political Science Review*, 1985, vol. 6, n° 3, p. 355-366.

²² *Ibid.*, p. 363.

²³ Yeşim Arat, *The Patriarchal Paradox: Women Politicians in Turkey*, New Jersey, Fairleigh Dickinson University Press, 1989, 162 p.

²⁴ Yeşim Arat, « The Project of Modernity and Women in Turkey » dans Sibel Bozdoğan et Reşat Kasaba (eds.), *Rethinking Modernity and National Identity in Turkey*, Washington, University of Washington Press, 1997, p. 95-111 ; Zehra F. Arat, « Turkish Women and the Republican Reconstruction

femmes politiques au sein du courant conservateur. Ce dernier aspect de sa recherche en particulier a permis de susciter un intérêt académique pour l'engagement féminin au sein des partis islamiques qui, au lieu de buter sur la dichotomie entre le sécularisme et l'islamisme, s'intéresse aux modalités des pratiques politiques de ces femmes.

Ce que représente Yeşim Arat pour l'étude sur les femmes au sein des partis conservateurs, Handan Çağlayan l'est sans doute pour l'engagement féminin dans les partis pro-kurdes²⁶. Dans ses travaux précurseurs, elle a décortiqué les programmes politiques des partis pro-kurdes et a permis d'établir les caractéristiques socio-économiques et les trajectoires politiques de la première génération des femmes politiques kurdes. Depuis, les travaux sur la féminisation de la politique kurde se sont multipliés autour d'une question qui attire également l'attention des chercheurs étrangers du fait des taux de représentation extraordinaires par rapport à la moyenne de la Turquie²⁷.

Dans son chapitre intitulé *Türkiye'de Kadının Siyasete Katılımı*²⁸ (La participation politique de la femme en Turquie), Ayşe Güneş-Ayata distingue les femmes actives en politique entre celles qui s'engagent pour le compte d'un homme et les « indépendantes »²⁹. Elle estime qu'à l'exception des grandes villes, la plupart des femmes s'investissent en politique pour soutenir un homme de la famille ce qui influe

of Tradition » dans Fatma Müge Gökçek et Shiva Balaghi (eds.), *Reconstructing Gender in the Middle East: Tradition, Identity and Power*, New York, Columbia University Press, 1994, p. 57-78 ; Zehra F. Arat, « Kemalism and Turkish Women », *Women & Politics*, 20 novembre 1994, vol. 14, n° 4, p. 57-80.

²⁵ Yeşim Arat, « Türkiye'de Kadın Milletvekillerinin Değişen Siyasal Roller. 1934-1980 (Les rôles politiques changeants des femmes députées en Turquie. 1934-1980) », *Ekonomi ve İdari Bilimler Dergisi*, 1987, vol. 1, n° 1, p. 45-66.

²⁶ Handan Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, Istanbul, İletişim, 2007, 278 p ; Handan Çağlayan, *Kürt Kadınların Penceresinden, Resmî Kimlik Politikaları, Milliyetçilik, Barış Mücadelesi (Par la fenêtre des femmes kurdes, les politiques officielles d'identité, le nationalisme, la lutte pour la paix)*, 1^{re} éd., Istanbul, İletişim, 2012, 164 p.

²⁷ Büşra Ersanlı et Günay Göküsü Özdoğan, « Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey », *Southeastern Europe*, 2011, n° 35, p. 62-94 ; Gilles Dorronsoro et Nicole F. Watts, « The Collective Production of Challenge: Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakır » dans Élise Massicard et Nicole F. Watts (eds.), *Negotiating Political Power in Turkey: Breaking up the Party*, London ; New York, Routledge, 2013, p. ; Özgen Dilan Bozgan, « Kürt Kadın Hareketi Üzerine Bir Değerlendirme (Une analyse sur le mouvement des femmes kurdes) » dans Serpil Sancar (ed.), *Birkaç Arpa Boyu... : 21. Yüzyıla Girerken Türkiye'de Feminist Çalışmalar (A petits pas... : Sur le chemin du 21e siècle, les études féministes en Turquie)*, Istanbul, Koç Üniversitesi Yayınları, 2011, p. 757-799.

²⁸ Ayşe Güneş Ayata, « Türkiye'de Kadının Siyasete Katılımı (La participation des femmes en politique en Turquie) » dans Şirin Tekeli (ed.), *1980'ler Türkiye'sinde Kadın Bakış Açısından Kadınlar (Les femmes du point de vue des femmes dans la Turquie des années 1980)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 1993, p. 293-312 ; Ayşe Güneş Ayata, « Political Participation of Women in Turkey » dans Şirin Tekeli (ed.), *Women in Modern Turkish Society: A Reader*, 2^e éd., London, Zed Books, 1994, p. 235-249.

²⁹ A. Güneş Ayata, « Türkiye'de Kadının Siyasete Katılımı (La participation des femmes en politique en Turquie) », *art cit.*, p. 305.

sur les modalités d'exercice de leur activité politique. La thèse d' Ayata a été largement reprise et continue à constituer une référence dans la littérature sur la participation politique féminine. A titre d'exemple, Songül Sallan Gül s'y appuie quand elle fait l'inventaire des caractéristiques les plus fréquentes chez les députées : ce sont des professionnelles sur-éduquées disposant de ressources économiques (familiales) et qui font de la politique pour le compte des hommes³⁰. Malgré ses nombreuses reprises, l'argument d' Ayata, formulé au début des années 1990, mérite une vérification à la lumière des données récoltées plus récemment et replacées dans leur contexte. En Turquie, où les quotas ne sont pas ordonnés par la loi, les recherches se focalisent sur les quotas internes aux partis politiques³¹, ou, le cas échéant, sur l'impact des femmes politiques sur le travail législatif en l'absence d'une « masse critique » de députées³². Selon Ayata et Tutuncu, des « actes critiques », les initiatives d'un petit nombre de femmes politiques, peuvent avoir un impact important sur les lois³³. Ce constat invite également à considérer les cas de mobilisation individuelle ou du petit nombre au niveau municipal car elles aussi peuvent avoir un impact sur les résultats d'action municipale.

La diversification des travaux dans le domaine des « femmes et de la politique » se traduit par une multiplication des mémoires et des thèses qui portent sur la dimension historique³⁴ de la question ou qui analysent le fonctionnement des branches féminines des partis³⁵. La Direction générale du statut des femmes, rattachée au ministère de la

³⁰ Songül Sallan Gül, « 22 Temmuz Seçiminin Galibi Kim? Bıyıklı Kadınlar mı Yoksa Eril Siyaset mi? (Quel est le vainqueur de l'élection du 22 juillet ? Les femmes à moustache ou la politique machiste?) », *Toplum ve Demokrasi*, 2007, vol. 1, n° 1, p. 16-17.

³¹ Songül Sallan Gül et Yonca Altındal, « Türkiye Siyasetinin Eril Anatomisi: 2015 Seçimlerini Kota Uygulamaları Üzerinden Yeniden Düşünmek (L'anatomie masculiniste de la politique : repenser les mises en pratique des quotas lors des élections de 2015) », *Toplum ve Demokrasi*, 2015, vol. 20, n° 19-20, p. 51-71 ; Aysun Sayın, *Kota El Kitabı : "Geçici Özel Önlem Politikası : Kota" Le manuel des quotas : « Les quotas en tant que mesure temporaire »*, Ankara, KA-DER Yayınları, 2007, 102 p ; Şebnem Cansun, « Siyasette Cinsiyet Kotası: AKP ve CHP Örnekleri (Les quotas genrés en politique : les cas de l'AKP et du CHP) », *İstanbul Sabahattin Zaim Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi*, 2012, vol. 1, n° 1, p. 19 ; Şebnem Cansun, *Démocratisation, égalité des sexes et implication des femmes en politique : Le cas des deux partis politiques turcs, l'AKP et le CHP*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble, Grenoble, 2010, 500 p.

³² Ayşe Güneş Ayata et Fatma Tutuncu, « Critical Acts without a Critical Mass: The Substantive Representation of Women in the Turkish Parliament », *Parliamentary Affairs*, 2008, vol. 61, n° 3, p. 461-475.

³³ *Ibid.*

³⁴ Sibel Duroğlu, *Türkiye'de İlk Kadın Milletvekilleri (Les premières députées femmes en Turquie)*, Mémoire de master non publié, Ankara Üniversitesi, Ankara, 2007, 192 p.

³⁵ Yonca Altındal, *Kadının Siyasal Katılımı Bağlamında Partilerin Kadın Kollarının Sosyolojik Açından Değerlendirilmesi (L'analyse sociologique des branches féminines des partis en lien avec la participation politique féminine)*, Mémoire de master non publié, Adnan Menderes Üniversitesi, Aydın, 2007, 182 p.

Famille et des Politiques sociales, publie occasionnellement ces thèses³⁶. Les rapports des associations de femmes, comme KA-DER (Association pour le soutien des femmes candidates, *Kadın Adayları Destekleme Derneği*)³⁷ et *Kadın Koalisyonu* (Coalition des femmes)³⁸ constituent des références pour les statistiques, grâce aussi aux efforts accomplis pour offrir une visualisation attractive des données³⁹. Les organismes comme l'association entrepreneuriale TÜSIAD produisent, elles aussi, des rapports sur l'égalité⁴⁰. Etant donné que la réalisation de ces rapports est confiée à des chercheurs spécialisés dans le domaine du genre, ceux-ci représentent une source d'informations utiles pour cette thèse.

Un champ d'étude en essor

L'intérêt académique pour les femmes dans la politique locale date en Turquie du début des années 2000 et coïncide avec l'attention portée à cet échelon par les associations de femmes, en particulier KA-DER qui a lancé sa première campagne médiatique incitant à la représentation féminine en amont des municipales de 2004⁴¹. Le local devient de plus en plus prisé comme sujet de recherche, à commencer par les travaux qui ne se focalisent pas spécifiquement sur la dimension genrée. La multiplication des analyses sur l'action municipale semble aller de pair avec une montée en compétences et en volume budgétaire accordés aux municipalités métropolitaines⁴². Au sein de ce corps de littérature croissant, trois ouvrages en

³⁶ Mustafa Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasal Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, Ankara, T.C. Başbakanlık Kadının Statüsü Genel Müdürlüğü, 2011, 209 p.

³⁷ Aksu Bora et Ceren İшат, *Düğüm Bilgisi (Le savoir du nœud)*, Istanbul, KA-DER Yayınları, 2006, 67 p ; Büşra Ersanlı et İbrahim Mazlum, *Her Zaman, Her Yerde Siyaset! Türkiye'de Siyasal Kültür, Siyasal Sistem ve Kadın (La politique partout et tout le temps! La culture politique, le système politique et femme en Turquie)*, Istanbul, KA-DER Yayınları, 2008, 174 p.

³⁸ Kadın Koalisyonu, *Parti Program ve Tüzüklerin Feminist Perspektifinden Değerlendirilmesi (L'analyse des programmes et statuts des partis par la perspective féministe)*, Ankara, Kadın Koalisyonu, 2015.

³⁹ KA-DER, *İnfoğrafiklerle Siyasette Kadın (La femme en politique à travers les infographies)*, <http://www.kaderankara.org.tr>, non daté, (consulté le 10 avril 2018) ; « 2014 Yerel Yönetim Seçim Sonuçları (Les résultats des élections locales de 2014) », *art cit.*

⁴⁰ Mine Göğüş Tan, Yıldız Ecevit et Serpil Sancar Üşür, *Kadın-Erkek Eşitliğine Doğru Yürüyüş: Eğitim, Çalışma Yaşamı ve Siyaset (La marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes : l'éducation, la vie professionnelle et la politique)*, Istanbul, Tüsiad, 2000.

⁴¹ Nihal Şirin Pınarcıoğlu, *Yerel Siyaset ve Kadın Katılımı: İstanbul ve Kocaeli'nde Niteliksel Bir Araştırma (La politique locale et la participation des femmes : une enquête qualitative sur Istanbul et Kocaeli)*, Thèse de doctorat, Université de Marmara, Istanbul, 2011, p. 95.

⁴² Cuma Çiçek, *Küreselleşme ve Yerel Demokrasi, Liberal Katılım Söyleminin Sınırları, Diyarbakır Örneği (La globalisation et la démocratie locale, les limites du discours libéral sur la participation, l'exemple de Diyarbakır)*, Istanbul, Vate Yayınları, 2011, 252 p ; Erbay Arıkboğa, « Türkiye'de Dönüşen Büyükşehirler ve Yerel Siyaset (Les municipalités métropolitaines en transformation et la politique locale en Turquie) » dans Pınar Uyan Semerci (ed.), *Yerel Demokrasi Sorunsalı: Türkiye'de Dönüşen Büyükşehirler ve Yerel Siyaset (Les problématiques de la démocratie locale : Les municipalités*

particulier inspirent la démarche de cette enquête. Le premier est l'ouvrage collectif *Negotiating Political Power in Turkey: Breaking Up the Party*, codirigé par Elise Massicard et Nicole Watts⁴³. L'ouvrage rassemble des contributions qui conçoivent les partis politiques non pas comme des monolithes inertes, mais au contraire comme des lieux de combats entre factions, des entités qui ne sont pas des « boîtes noires » mais qui sont à déconstruire pour mieux comprendre leur fonctionnement. L'ouvrage fournit des clés pour questionner l'idée que la prise de décision au sein des partis politiques turques se ferait du sommet vers la base (*top-down*). C'est le pouvoir des « intermédiaires », qui transparaît à la lecture des chapitres, celui des politiciens locaux, au détriment des adhérents (la base), mais parfois aussi au détriment de la direction centrale du parti. Adopter une perspective genrée dans l'étude des partis politiques ne s'apparente pas à un simple « ajout » ; elle permet d'affiner ces analyses et de produire des connaissances sur l'ensemble du processus de sélection des candidats et sur le fonctionnement des partis politiques en Turquie.

Le second ouvrage est l'enquête d'Ayşen Uysal et Oğuz Topak intitulée *Particiler* (Les adeptes des partis)⁴⁴. Il s'appuie sur une littérature de sociologie politique similaire à celle mobilisée pour la présente thèse⁴⁵. Cette similitude de la démarche théorique permet d'ailleurs une comparaison plus poussée des résultats. L'ouvrage ne s'attarde qu'à la marge sur les profils des femmes politiques, mais pour les profils masculins, il s'appuie sur une base de données inédite (comprenant une quinzaine de départements). La combinaison du recours aux méthodes quantitatives (questionnaires) et qualitatives (interviews) a permis une catégorisation détaillée des profils politiques, notamment selon les partis et les régions. Dans ce sens, l'ouvrage met d'une certaine manière lui aussi en application l'approche partisane et localisée à son objet de recherche. Si Uysal et Topak concluent que les femmes sont vues par les partis comme des « mannequins à exhiber dans une vitrine »⁴⁶, donner un espace aux récits et aux expériences des intéressées elles-mêmes apparaît, à mon sens, comme un impératif pour connaître et reconnaître leur capacité d'action. *Particiler* insiste essentiellement

métropolitaines en transformation et la politique locale en Turquie), Istanbul, Bilgi Üniversitesi Yayınları, 2015, p. 49-71 ; Elise Massicard et Ulaş Bayraktar, *La décentralisation en Turquie*, s.l., Agence française de développement, 2011, 104 p.

⁴³ Elise Massicard et Nicole Watts, *Negotiating Political Power in Turkey: Breaking up the Party*, s.l., Routledge, 2013, 208 p.

⁴⁴ Oğuz Topak et Uysal, Ayşen, *Particiler (Les adeptes des partis)*, İstanbul, İletişim, 2010, 223 p.

⁴⁵ Les auteurs s'appuient sur les ouvrages de la sociologie politique française, notamment de Pierre Bourdieu, Michel Offerlé et Frédéric Sawicki.

⁴⁶ O. Topak et Uysal, Ayşen, *Particiler (Les adeptes des partis)*, *op. cit.*, p. 34.

sur les profils au détriment d'une analyse des trajectoires politiques. En ce sens, une approche processuelle de la politique locale apparaît nécessaire. Celle-ci transparaît notamment dans la publication de Charlotte Joppien, troisième référence, qui s'intéresse aux processus d'accession au poste de maire en comparant les fédérations locales de Konya et d'Eskişehir. Son argument se base sur le constat que les partis politiques s'implantent avec une ambition qui homogénéise le territoire cible, mais qu'ils sont amenés à s'adapter à celui-ci, avec pour résultat d'être à leur tour transformés⁴⁷. Ces processus d'influence mutuelle apparaissent également dans la présente thèse surtout dans le segment qui décortique les mécanismes de sélection du personnel politique.

Parmi les analyses genrées de la politique locale, l'article d'Ayten Alkan peut sans doute être qualifié de précurseur⁴⁸. L'auteure propose une série d'explications à la sous-représentation féminine dans les municipalités⁴⁹. L'équipe d'Erbay Arıkboğa a pu apporter des nuances à son argument en corrélant la taille des villes étudiées à la présence féminine dans les conseils à travers une analyse quantitative⁵⁰. Depuis, les recherches se sont surtout focalisées sur les femmes-maires⁵¹ et sur leur bilan politique⁵². À la différence de ces études, la présente thèse propose une focale sur un groupe d'élues plus large, en considérant également les conseillères municipales et les responsables au sein des partis, plutôt que de se limiter aux femmes-maires. Par rapport aux travaux sur la représentation substantive (celle qui concerne les résultats de l'action publique)⁵³, l'intérêt est porté ici à une temporalité différente dans la carrière politique des intéressées, non pas à leur bilan en fonction, mais essentiellement à ce qui se passe en amont de l'élection.

⁴⁷ Charlotte Joppien, *Municipal Politics in Turkey: Local Government and Party Organisation*, s.l., Routledge, 2017, 308 p.

⁴⁸ A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit.*

⁴⁹ Celles-ci font objet d'une analyse plus détaillée dans les prochaines sections de la thèse.

⁵⁰ E. Arıkboğa, « Yerel Yönetimlerde Temsil ve Kadın Üyeler: Kadın Adayların Önündeki Görünmez Engeller (La représentation dans les autorités locales et les élues femmes : les obstacles invisibles devant les candidates femmes) », *art cit* ; E. Arıkboğa, N. Ekin Erkan et A. Güner, « The Rise of Women in Local Politics in Turkey: Whereabouts? Up to Where? », *art cit.*

⁵¹ A. Sumbas et B. Koyuncu, « Discussing women's representation in local politics in Turkey: The case of female mayorship », *art cit* ; Nilüfer Negiz et Nilay Üçer, « Yerel Siyasette Seçil(e)meyen Kadın: 2004- 2009 Mart Seçimleri Düzleminde Analitik Bir İnceleme (La femme non-éligible aux élections locales : une analyse de l'échantillon des élections de mars 2004 et 2009) », *Çağdas Yerel Yönetimler*, avril 2012, vol. 21, n° 2, p. 1-23 ; Nilüfer Avşar Negiz, « Türkiye'de Yerel Siyasette Kadının Konumu: Siyasetçi Kadınlar Gözüyle Eleştirel bir Değerlendirme (La place de la femme dans la politique locale en Turquie : l'analyse critique par la perspective des femmes politiques) » dans Yalçın Akdoğan et Davut Dursun (eds.), *Yerel Siyaset (La politique locale)*, Istanbul, Okutan, 2008, p. 213-236.

⁵² Ayten Alkan, *Yerel Politika ve Kadın (La politique locale et la femme)*, Ankara, Ankara Üniversitesi Kadın Sorunları Araştırma ve Uygulama Merkezi, 2000, 46 p ; Ayten Alkan, « Yerel Siyaset Kadınlar İçin Neden Önemli? (Pourquoi la politique locale est importante pour les femmes ?) », *Birikim Dergisi*, 2004, n° 179, p. 71-77.

⁵³ Voir la distinction conceptuelle entre la représentation descriptive (numérique) et substantive infra.

Le fait que les recherches sur la participation politique féminine incluent désormais systématiquement la dimension locale témoigne de la légitimité acquise par le sujet⁵⁴. L'analyse genrée du personnel politique au niveau local est en essor et bénéficie de la même différenciation dans les types de travaux qui peut s'observer également dans les études sur la politique nationale⁵⁵. La production du savoir est largement fonction des publications d'associations et de *think tanks* ; KA-DER et *Kadın Koalisyonu* ont été particulièrement actifs dans le domaine⁵⁶. TEPAV (La Fondation turque de la recherche sur les politiques économiques, *Türkiye Ekonomi Politikaları Araştırma Vakfı*) a publié à deux reprises un « Carnet de l'égalité pour les 81 départements » (*81 İl için Eşitlik Karnesi*) qui se démarque par l'étendue de ses données touchant l'ensemble du pays⁵⁷ et qui a fourni les statistiques employées dans le cadre de la présente thèse. Les municipalités, elles aussi, produisent désormais, à travers leurs bureaux en charge de l'égalité, une information sur le local, parfois diffusée sous forme de publication, comme c'était le cas à Izmir⁵⁸.

Parmi les nombreuses contributions des étudiants et jeunes chercheurs aux études genrées du local, on peut souligner le mémoire d'Esen Hızlı qui compare les organisations de femmes au sein du CHP et du HDP à Izmir en mobilisant la notion de

⁵⁴ Serpil Sancar, « Türkiye'de Kadınların Siyasal Kararlara Eşit Katılımı (La participation égale des femmes aux décisions politiques en Turquie) », *Toplum ve Demokrasi*, 2008, vol. 2, n° 4, p. 173-184 ; Semra Gökçimen, « Ülkemizde Kadınların Siyasal Hayata Katılım Mücadelesi (La lutte des femmes pour la participation à la vie politique dans notre pays) », *Yasama Dergisi*, 2008, n° 10, p. 5-59.

⁵⁵ Aziz Belli, « Yerel Yönetimlerde Kadın Temsili ve Yerel Demokrasi (La représentation des femmes dans les autorités locales et la démocratie locale) », *Yasama Dergisi*, 2015, n° 31, p. 65-88 ; N. Avşar Negiz, « Türkiye'de Yerel Siyasette Kadının Konumu: Siyasetçi Kadınlar Gözüyle Eleştirel bir Değerlendirme (La place de la femme dans la politique locale en Turquie : l'analyse critique par la perspective des femmes politiques) », *art cit* ; E. Arıkboğa, « Yerel Yönetimlerde Temsil ve Kadın Üyeler: Kadın Adayların Önündeki Görünmez Engeller (La représentation dans les autorités locales et les élues femmes : les obstacles invisibles devant les candidates femmes) », *art cit* ; Nihal Şirin Pınarcıoğlu, « Eril Siyasette Kadın Temsili (Mi?) (La représentation des femmes dans la politique masculiniste?) », *Batman Üniversitesi Yaşam Bilimleri Dergisi*, 2017, vol. 7, 1/1, p. 12-24 ; Hasan Yaylı et Gülçin Eroğlu, « Yerel Katılım Bağlamında Türkiye'de Kadın Temsili (La représentation des femmes en Turquie en lien avec la participation locale) », *International Journal of Science Culture and Sport*, juillet 2015, Special Issue 3, p. 504-524.

⁵⁶ Aksu Bora, *Yerel Kalkınma ve Cinsiyet Eşitliği (Le développement local et l'égalité des genres)*, Ankara, KA-DER, 2009, 51 p ; B. Ersanlı et İ. Mazlum, *Her Zaman, Her Yerde Siyaset! Türkiye'de Siyasal Kültür, Siyasal Sistem ve Kadın (La politique partout et tout le temps! La culture politique, le système politique et femme en Turquie)*, *op. cit.*

⁵⁷ Hülya Demirdirek et Ülker Şener, *81 İl İçin Toplumsal Cinsiyet Eşitliği Karnesi (Le carnet de l'état d'égalité des genres dans les 81 départements)*, Ankara, TEPAV, 2014, 113 p ; Asmin Kavas Urul, *81 İl İçin Toplumsal Cinsiyet Eşitliği Karnesi - 2016 (Le carnet de l'état d'égalité des genres dans les 81 départements - 2016)*, Ankara, TEPAV, 2016, 37 p.

⁵⁸ İzmir Büyükşehir Belediyesi, *Siyasette İzmir'in Kadınları, Milletvekilleri, Belediye Başkanları, Belediye meclis üyeleri (1930-2014) (Les femmes d'Izmir en politique, les députées, les maires, les conseillères municipales 1930-2014)*, Izmir, Izmir Büyükşehir Belediyesi, 2014, 168 p.

capital social⁵⁹. Son travail constitue un point de comparaison du fait de la cohérence de sa démarche théorique et de sa focale sur Izmir, une des villes faisant partie de mon enquête. Parallèlement, le mémoire de Prunelle Aymé soutenu à Sciences Po Paris propose une analyse localisée des engagements des femmes au sein des branches féminines de l'AKP⁶⁰. On retrouve dans la thèse de Nihal Şirin Pınarcıoğlu portant sur Istanbul et Kocaeli un important chevauchement avec mon propre échantillon : elle s'est intéressée à des villes différentes mais elle a interrogé, elle aussi, les femmes dans les conseils municipaux, au sein des partis politiques et des assemblées de femmes⁶¹. Enfin, on peut citer le mémoire d'Esra Kara qui se base sur Istanbul. Son apport est notamment de poser la question des modalités d'entrée des femmes en politique⁶².

À la lecture du rapport de recherche de Dilek Cindoğlu sur les femmes dans la politique locale, il est possible de conclure que la politique locale et l'engagement genré constituent désormais un objet d'intérêt scientifique établi⁶³. Le projet de Cindoğlu, *Yerel Siyasette Toplumsal Cinsiyet* (Le genre dans la politique locale), a mis en évidence des lacunes dans la recherche sur les femmes dans la politique locale. Ma recherche s'accorde sur ses observations : pour commencer, le projet de Dilek Cindoğlu se pose en porte-à-faux des travaux sur les politiques municipales genrées et déplace la focale du bilan d'action publique au profit de la question de l'engagement politique féminin. L'auteure souligne, par la suite, la nécessité de relever les différences entre la sphère nationale et locale qui sont gommées dans de nombreuses études⁶⁴. Enfin, la recherche de Cindoğlu propose d'expliquer les limites de l'impact féminin sur les politiques municipales par les difficultés intrinsèques à leur carrière politique. L'enquête a pour ambition de rendre compte de la richesse des contextes locaux en Turquie – pour cela, elle traite de vingt-quatre villes, au total. Cette méthode, adaptée aux déplacements ponctuels des assistants de recherche, n'a pourtant pas ouvert la voie

⁵⁹ Esen Hızlı, *Siyasal Partilerin Sosyal Ağları: Partiler, Kadın Örgütleri ve Sosyal Sermaye (Les réseaux sociaux des partis politiques : les partis, les organisations des femmes et le capital social)*, Mémoire de master non publié, Dokuz Eylül Üniversitesi, Izmir, Turquie, 2016, 188 p.

⁶⁰ Prunelle Aymé, *Engagement féminin conservateur et inclusion à la sphère politique, Le cas de la branche féminine du Parti de la Justice et du Développement en Turquie*, Mémoire de master non publié, Institut d'études politiques de Paris, Paris, 2017, 120 p.

⁶¹ N. Şirin Pınarcıoğlu, *Yerel Siyaset ve Kadın Katılımı: İstanbul ve Kocaeli'nde Niteliksel Bir Araştırma (La politique locale et la participation des femmes : une enquête qualitative sur Istanbul et Kocaeli)*, *op. cit.*

⁶² Esra Kara, *Kadınların Yerel Siyasetteki Konumu ve Karar Alma Sürecindeki Rollerini (La place des femmes dans la politique locale et le rôle dans le processus de la prise de décision)*, Mémoire de master non publié, Université de Marmara, Istanbul, 2012, 138 p.

⁶³ Dilek Cindoğlu et al., *Yerel Siyasette Toplumsal Cinsiyet: Kadınların Yerel Düzeyde Temsili (Le genre dans la politique locale : la représentation des femmes au niveau local)*, Ankara, 2011, 126 p.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 1.

à des observations d'ordre ethnographique sur place. Dans cette thèse, j'ai fait un choix inverse : adopter un échantillon de villes limité tout en multipliant les rencontres et en favorisant des séjours longs. A la lumière des études qui s'inscrivent dans ce domaine de recherche en croissance, je propose d'analyser les engagements et les trajectoires politiques féminines différenciées selon les partis mais aussi fermement ancrés dans les champs politiques locaux.

L'étendue de la recherche et la méthodologie

Cette enquête est le résultat d'un engagement académique et personnel qui s'étend sur un peu plus de quatre ans. Au cours de cette période, j'ai effectué trois déplacements en Turquie qui constituent le cœur de mes recherches de terrain. Mon premier passage sur le terrain date de mars 2014 au moment de la tenue des élections municipales lors desquelles la plupart de mes interviewées ont été élues. Je me suis rendue à Istanbul, Ankara, Diyarbakır et Izmir et j'ai effectué quelques entretiens exploratoires, les premiers contacts étant informels, notamment avec les militantes d'ONG impliquées dans la problématique des « femmes et la politique ». Le second déplacement a duré six mois dans la première moitié de l'année 2015. J'ai passé le premier mois à préparer mon terrain à l'*Institut français d'études anatoliennes* (IFEA) à Istanbul. Les mois suivants, je les ai passés successivement à Diyarbakır, Trabzon et Izmir. Au lieu de faire des allers-retours, j'ai privilégié une présence inscrite dans la durée dans chacune des villes. Le dernier passage s'est effectué dans la première moitié de l'année 2016, pendant cinq mois, en visitant les mêmes villes, avec cependant une présence plus courte à Diyarbakır. Enfin, en 2017, j'ai complété le terrain par un nombre limité d'entretiens et d'observations en dehors de la Turquie : en Royaume-Uni où j'ai été accueillie par la *School of Oriental and African Studies* (SOAS), en France et en Allemagne.

Le choix des villes et des échantillons

Afin d'articuler de la façon la plus complète les critères « partisan » et « local » dans l'étude de l'engagement féminin, je suis allée à la rencontre des représentantes et élues de quatre partis politiques – ceux-là même qui disposaient à cette époque d'une représentation parlementaire. Le choix des partis politiques correspond à la réalité de leur implantation parlementaire et locale et inclut le Parti de la justice et du développement (AKP, *Adalet ve Kalkınma Partisi*), parti gouvernemental d'orientation

islamo-conservatrice néolibérale, le Parti républicain du peuple (CHP, *Cumhuriyet Halk Partisi*), principale formation d'opposition, se rattachant à son héritage kémaliste ; le Parti du mouvement nationaliste (MHP, *Milliyetçi Hareket Partisi*), une entité nationaliste et conservatrice qui défend la synthèse turco-islamique, ainsi que le « duo » formé du Parti des régions démocratiques (DBP, *Demokratik Bölgeler Partisi*), formation affiliée au mouvement kurde avec une implantation régionale concentrée sur le sud-est, et le Parti démocratique des peuples (HDP, *Halkların Demokratik Partisi*), parti de gauche, prônant notamment les droits des minorités et l'égalité des genres, implanté dans le reste du pays et constituant la devanture parlementaire du DBP⁶⁵. Dans le cadre de cette thèse, ces deux dernières formations sont souvent conçues en même temps (je m'y réfère comme aux « partis pro-kurdes »), même si occasionnellement je propose de les distinguer avant tout pour expliciter les processus de transmission idéologique entre différentes localités.

Le choix des villes – Izmir, Trabzon et Diyarbakır – a été le résultat d'une sélection basée sur un triple critère : premièrement, celui de la diversité, qu'elle soit géographique, culturelle ou économique⁶⁶. Cette diversité est valable également du point de vue de la représentation féminine locale : les villes sélectionnées se trouvent largement en-dessous (Trabzon), légèrement au-dessus (Izmir) et considérablement au-dessus de la moyenne nationale (Diyarbakır). À Trabzon, deux femmes siègent à la municipalité métropolitaine aux côtés de soixante-six hommes (sans compter le maire), toutes deux sous les couleurs de l'AKP⁶⁷. À Izmir, il y a 16,8% de conseillères municipales (tous partis confondus) et, elles représentent 19,8% des élus du CHP⁶⁸. Enfin, à la municipalité métropolitaine de Diyarbakır, il y avait 27,8% de femmes, qui constituaient 32,5% du total des élus du DBP⁶⁹ (une grande partie parmi elles ont été ôtées de leur mandat en 2016). Deuxièmement, j'ai pris en compte les configurations

⁶⁵ Je propose un regard plus détaillé sur les partis politiques étudiés dans la première section du premier chapitre dans lequel les mesures partisans vis-à-vis de la représentation féminine sont passées au crible.

⁶⁶ Les villes font l'objet d'une description plus détaillée dans la seconde section du premier chapitre.

⁶⁷ *Trabzon Büyükşehir Belediyesi - Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine de Trabzon)*, <http://www.trabzon.bel.tr/meclis-uyeleri.aspx>, non daté, (consulté le 31 mai 2017).

⁶⁸ *İzmir Büyükşehir Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine d'Izmir)*, <https://www.izmir.bel.tr/MeclisUyeleri/131/tr>, non daté, (consulté le 25 mai 2017).

⁶⁹ *Diyarbakır Büyükşehir Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine de Diyarbakır)*, <https://web.archive.org/web/20140926142738/http://www.diyarbakir.bel.tr:80/meclis.aspx>, 2014, (consulté le 25 mai 2017).

politiques passées et contemporaines. Les trois localités, ou les « sites d'interaction »⁷⁰ selon les termes de Frédéric Sawicki, peuvent être considérées comme des « *kale* », des bastions de partis politiques particuliers⁷¹. C'est au niveau de l'imaginaire répandu ainsi qu'au niveau des résultats électoraux qu'Izmir peut être considéré comme une « *kale* » du Parti républicain du peuple (CHP). Trabzon est une forteresse du courant conservateur-nationaliste avec une domination du Parti de la justice et du développement (AKP). Enfin, Diyarbakır représente le bastion du Parti des régions démocratiques (DBP). Le MHP est quant à lui présent à Izmir et à Trabzon⁷². Le troisième critère de sélection était celui de l'unité administrative. Les trois villes ont le statut de municipalité métropolitaine (*büyükşehir belediyesi*), ce qui permet de comparer la représentation féminine sur deux niveaux, celui du conseil métropolitain et dans les arrondissements. La pertinence du choix des municipalités métropolitaines au détriment des autres départements découle également du fait qu'elles couvrent 51% du territoire du pays et accueillent 77% de sa population⁷³.

Même à la lumière des critères énoncés, les villes sélectionnées auraient pu être différentes : à la place d'Izmir, on pourrait imaginer Aydın (département voisin, de surcroît géré par une femme) ; au lieu de Trabzon, cela aurait pu être Konya, Gaziantep ou Erzurum, des villes qui sont soit associées avec l'islam politique soit caractérisées par leur localisation géographique et politique dans l'Anatolie intérieure (« *İç Anadolu* ») ; enfin, au lieu de Diyarbakır, la « capitale » de la politique municipale kurde en termes de taille et de représentation symbolique, j'aurais pu sélectionner la ville de Van où l'implantation du mouvement des femmes kurdes est également conséquente. Le lecteur familier de la Turquie peut avoir l'intuition que les résultats de la recherche auraient en conséquence pu être bien différents. Pourtant, dans le choix des villes, il ne s'agissait pas tant d'être représentatif de la Turquie, que de souligner le poids du local et l'importance d'une analyse localisée⁷⁴. Le triptyque « alternatif »

⁷⁰ Pour Sawicki, les « sites d'interaction » sont des lieux où se déroulent « *des activités sociales suffisamment contrastées et routinisées, qui permettent d'observer la production et la reproduction des institutions* ». Frédéric Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste*, s.l., Belin, 1997, p. 31.

⁷¹ Ces mêmes villes ont été par le passé marquées par des équilibres politiques différents : Diyarbakır affichait une plus grande représentation des partis islamiques conservateurs, Trabzon était plus à gauche et avec un spectre politique plus varié, à Izmir, enfin, l'AKP diminue progressivement son décalage électoral sur le CHP. En revanche, à Trabzon l'AKP renforce au fur et à mesure sa position de domination.

⁷² À noter qu'il a fallu renoncer à l'inclusion d'une quatrième ville pour des soucis de faisabilité.

⁷³ E. Arıkboğa, « Türkiye'de Dönüşen Büyükşehirler ve Yerel Siyaset (Les municipalités métropolitaines en transformation et la politique locale en Turquie) », *art cit*, p. 57.

⁷⁴ Frédéric Sawicki, « Configuration sociale et genèse d'un milieu partisan. Le cas du parti socialiste en Ille-et-Vilaine », *Sociétés Contemporaines*, 1994, vol. 20, n° 1, p. 85.

(Aydın, Konya, Van) permet de mesurer la richesse des configurations locales et confirme que « *l'espace politique turc est diversifié et loin d'être intégré* »⁷⁵. Le choix des villes a également été facilité par les considérations pratiques de l'accès au terrain – j'ai bénéficié de deux contacts à Izmir et à Diyarbakır qui ont largement contribué à me déterminer à travailler sur ces villes. Quant à Trabzon, je m'y suis rendue une fois à l'occasion du 1^{er} mai 2013, je n'y avais pas de connaissances, mais l'existence même de l'ouvrage *Trabzon'u Anlamak* (Comprendre Trabzon)⁷⁶ et les scores électoraux des partis conservateurs nationalistes m'ont paru suffisamment curieux pour inclure la ville dans la recherche.

Deux niveaux administratifs ont été inclus dans la recherche – le conseil métropolitain (*büyükşehir belediyesi*), qui désormais couvre tout le département (*il*), et le conseil municipal d'arrondissement (*ilçe belediyesi*). Avec ses départements, villes et arrondissements, la Turquie correspond au système de découpage territorial français. Pour cette raison, la désignation d'« *il* » comme département et d'« *ilçe* » comme arrondissement a été retenue. De la même manière, la désignation des échelons de la hiérarchie partisane a été calquée sur les travaux de la sociologie politique française : la fédération se réfère à l'organisation partisane au niveau de département et la section correspond au niveau d'arrondissement⁷⁷.

Mes interlocutrices ont été essentiellement, mais pas uniquement, des femmes politiques. Celles-ci peuvent être réparties en deux groupes : les conseillères municipales, qui ont été pour la plupart élues en 2014, et les responsables des partis. Je me suis focalisée sur les femmes qui détiennent soit un poste électif, soit un mandat intra-partisan (que ce soit à la direction locale ou au sein des branches féminines). Là, où cela était possible, j'ai également interrogé les maires et les députées. En dehors des partis, j'ai rencontré des bureaucrates municipales, des responsables d'ONG, des syndicalistes, des journalistes et quelques femmes *muhtar* (responsables élus des quartiers). J'ai réalisé environ deux cents entretiens, à peu près également répartis entre les quatre partis et les trois localités⁷⁸.

⁷⁵ Élise Massicard et Nicole Watts, « Introduction: Reconsidering parties, power, and social forces » dans *Negotiating political power in Turkey*, Oxon, Routledge, 2013, p. 15.

⁷⁶ « Trabzon'da ne oldu ? » Güven Bakrezer et Yücel Demirer, « Giriş: Trabzon'u Anlamak (Introduction : Comprendre Trabzon) » dans Güven Bakrezer et Yücel Demirer (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 11-24.

⁷⁷ Frédéric Sawicki est de ceux qui désignent les échelons partisans de fédérations et de sections. F. Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste*, op. cit.

⁷⁸ J'ai tant multiplié les entretiens qu'il pourrait y avoir là une prétention quantitative pour les localités étudiées. J'avais l'impression de surcompenser ainsi le fait de ne m'être que récemment familiarisée avec

La collecte des données

Dans le contexte de la Turquie, on est systématiquement confronté à une absence de statistiques « genrées ». Par ailleurs, dans les tentatives de collecte de données, la voie officielle aboutit rarement. Si elle m'a bien permis à une reprise de rencontrer une femme-maire après avoir rempli son formulaire de demande de rendez-vous en ligne, la plupart du temps, cette voie s'est avérée infructueuse. L'accès à l'information est conditionné au bon vouloir de ceux qui la détiennent. Une employée du bureau d'un gouverneur s'est par exemple montrée particulièrement réticente à partager des données qui avaient pourtant vocation à être rendues publiques. Quand elle m'a demandé de rédiger une « requête » (*dilekçe*) adressée au gouverneur, je savais déjà que ma demande n'aboutirait pas. En revanche, un coup de chance lors de mon passage à Ankara en 2015 illustre le caractère informel et aléatoire de la collecte des données. Après un entretien, en marchant dans le centre-ville, j'ai remarqué le panneau « *İç İşleri Bakanlığı* » (ministère de l'Intérieur). Je suis entrée dans le bâtiment à l'improviste. Après avoir expliqué les objectifs de ma recherche à la réception, j'ai été redirigée vers l'étage où se situe le département des statistiques. Après une brève rencontre avec le directeur, j'ai rencontré le « monsieur statistiques locales », qui a partagé avec moi un fichier Excel contenant les données sur les conseils municipaux que je n'aurais jamais pu collecter seule. Pour les informations concernant l'histoire de la représentation féminine locale, il faut souligner les efforts personnels de Nurgül Uçar, la maire de Seyrek, un bourg près d'Izmir, qui a compilé une liste des femmes-maires depuis 1930 jusqu'en 2014. Sa liste sert de base aux statistiques accessibles dans la plupart des rapports sur la représentation politique genrée. Elle m'a permis, à moi tout comme aux ONG actives dans ce domaine, de prendre la mesure de la sous-représentation historique des femmes au poste de maire.

Pour ce qui est des statistiques localisées aux trois villes de ma recherche, je les ai compilées moi-même en m'appuyant sur les informations disponibles en ligne. Des différences significatives en termes d'accessibilité de l'information me sont vite apparues. La forme de présentation idéale en ligne – une liste de conseillers avec noms et photos, triés selon leur appartenance partisane – est finalement assez rare. Les

mon terrain (il y a une dizaine d'années). Considérant également que les données quantitatives font défaut, ma démarche semble résonner avec les propos de Stéphane Beaud : « *On peut se demander si le critère de méthode statistique, [...] ne s'est pas, d'une manière largement inconsciente, imposé aux chercheurs [...] Les chercheurs se sentent comme contraints de multiplier le nombre d'entretiens, comme s'il leur fallait, en ce domaine aussi, "faire du chiffre".* » Stéphane Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 232-233.

données présentées sont sélectives, ce qui implique une possible marge d'erreur. Les problèmes concernent notamment les prénoms unisexes (qui ne permettent pas d'identifier le genre du conseiller à partir de son nom) et l'absence d'indice quant à l'appartenance partisane. La recherche en ligne ne permet pas toujours d'écartier les erreurs car tous les conseillers municipaux n'ont pas fait l'objet d'une attention médiatique qui fournirait des informations complémentaires. L'accès aux données sur les municipalités à Diyarbakır a été largement perturbé par la destitution de plusieurs co-maires et la délégation de l'autorité municipale aux technocrates (*kayyum*) nommés par le ministère de l'Intérieur. Les sites ont subi de nombreuses refontes, les noms des co-maires et la liste des conseillers ont disparu. J'ai donc dû mobiliser des logiciels et outils informatiques permettant de restituer les anciennes versions des sites⁷⁹. Cet effort, qui s'est apparenté à une archéologie de l'internet, n'a pas toujours été couronné de succès. En marge de cette politique étatique d'oubli et d'effacement, les refontes des sites ont parfois des conséquences amusantes. Ainsi, dans la version anglaise du site de la municipalité métropolitaine de Diyarbakır, la photo du technocrate nommé à la place des maires figure sous le titre « *The Mayors* ». Le pluriel est ici un vestige de l'élection à cette fonction des deux co-maires du Parti des régions démocratiques, DBP.

L'étude qualitative apparaît comme particulièrement adaptée à un objet de recherche qui comprend à la fois des trajectoires individuelles et un contexte local. L'approche qualitative s'avère encore plus pertinente dans les domaines où la recherche est rare et où l'accès aux données statistiques est limité, comme c'est le cas en Turquie. L'essentiel des données qualitatives a été collecté à travers des entretiens semi-directifs. L'entrée sur le terrain à Izmir et à Diyarbakır s'est faite grâce à des contacts et des connaissances préalables. À Trabzon, j'ai appelé la mairie, expliqué mon projet et obtenu le numéro de téléphone de l'une des conseillères. J'ai multiplié les interviews grâce à la méthode de la boule de neige⁸⁰, en demandant à chaque élue de me présenter à ses collègues. Néanmoins, un des risques de cette méthode est de se retrouver enfermée dans l'une des factions locales du parti. Car les affinités personnelles et politiques ont sans doute orienté le choix de mes interlocutrices quand elles m'introduisaient à une tierce personne. Pour remédier à cette distorsion, au moins

⁷⁹ Archive.org est le plus grand projet en ligne d'archivage des anciennes versions des sites internet. Aussi imparfait soit-il, www.archive.org m'a permis d'accéder non seulement aux pages des municipalités mais aussi à des sites d'information qui ont été fermés par décision de justice. Enfin, l'interdiction d'accès à des sites aussi basiques que Wikipédia m'a également incitée à explorer des formes diverses de contournement.

⁸⁰ Myriam Aït-Aoudia et al., « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *Revue internationale de politique comparée*, 2010, vol. 17, n° 4, p. 19.

partiellement, j'ai poursuivi en parallèle des sollicitations spontanées en amont ou à la sortie des réunions des conseils municipaux ou lors d'événements publics. J'ai été frappée par la multiplicité des liens qui existent entre les femmes politiques à travers le pays : il m'est arrivé d'obtenir le numéro de quelqu'un à Izmir après un entretien à Trabzon. Parfois, le cheminement vers les enquêtées a été moins direct : un contact de Trabzon m'a permis de faire une rencontre à Ankara, laquelle a rendu possibles trois rencontres à Diyarbakır et une à Izmir. Ceci met en évidence la vertu des entretiens « latéraux » (comme celui à Ankara, ville qui ne figure pas parmi celles de l'enquête). La plupart des interviewées n'ont pas fait de difficulté à accepter ma demande d'entretien et ont ensuite fait preuve d'une remarquable disponibilité. Une grande partie d'entre elles a également « joué le jeu » en situation d'entretien : elles m'ont autorisée à monopoliser leur temps pendant plusieurs heures. Quand elles me disaient : « *c'est tout pour les questions ?* », et que je leur répondais que « *mes questions ne finissent jamais* », elles réagissaient avec un sourire bienveillant qui cachait parfois mal leur fatigue. Elles ont été plusieurs à m'accueillir chez elles. A Diyarbakır, elles m'ont consacré du temps dans un contexte d'affrontements militaires, et malgré des impératifs bien plus vitaux à leur agenda que de répondre à un entretien d'enquête.

Pour obtenir des entretiens, je contournais habituellement les chefs masculins des sections (*ilçe başkanı*), organisations partisans au niveau d'arrondissement, et des fédérations (*il başkanı*) au niveau des départements. J'ai suivi systématiquement, là encore, la voie « latérale », en passant par les structures féminines et les élues aux conseils. Je voulais éviter des rencontres rendues possibles par l'ordre d'un supérieur hiérarchique. J'ai sans doute poursuivi cette stratégie avec l'idée de favoriser l'apparition d'un entre-soi féminin à l'opposé de l'entre-soi masculin prépondérant au sein des partis. De cette manière, j'espérais pouvoir mieux déceler les mécanismes discriminatoires à l'égard des femmes. Confirmant mon intuition, Mine Alparslan qui a conduit des entretiens avec les hommes et les femmes politiques, a constaté une différence dans les récits masculins et féminins :

« Bien que le nombre des femmes interviewées soit inférieur à celui des hommes, nous avons eu des entretiens assez longs et enrichissants avec ces femmes. Elles nous ont ouvertement expliqué leur trajectoire, leurs expériences et leurs attitudes alors que les

dirigeants (hommes) étaient plus réticents à dévoiler leurs parcours et expériences. »⁸¹

Il est possible d'interpréter les façons féminines de parler en situation d'entretien, évoquées par Mine Alparslan, comme une manière de gérer leur exclusion en politique. Bourdieu remarque que « *les groupes marqués par une forme quelconque de collusion (comme les ensembles de collègues) font un impératif fondamental de la discrétion et du secret sur tout ce qui concerne les croyances intimes du groupe* »⁸². Dans ce sens, il se peut que l'exclusion des femmes de ces « collectifs » masculins libère dans certaines conditions leur parole. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que si ma volonté de rencontrer des femmes semblait être perçue comme « légitime » (une femme qui enquête sur les femmes), les requêtes visant à rencontrer des hommes hauts placés de la hiérarchie locale n'ont pas toujours été entendues. Mes interlocutrices n'éprouvaient pas la même aisance à servir d'intermédiaire pour ces rendez-vous.

Le fait que la plupart de mes interviewées font partie des « cadres intermédiaires » des partis ou sont élues au niveau municipal (et non pas des députées ou bien des responsables des quartiers) est un choix délibéré. J'éprouvais en effet une « *méfiance vis-à-vis des relations avec des enquêtés prestigieux, en vertu d'une crainte d'être "baladée" ou enrôlée par ces professionnels de la parole et de la présentation de soi* »⁸³. Cela ne signifiait pas pour autant que mes entretiens avec des femmes politiques étaient dépourvus d'éléments déclaratoires parsemés d'idéologie officielle. J'explorais des moyens de limiter ces effets. Si on peut considérer à l'instar d'Hélène Bezille que « *le cadre [de l'entretien] invite simultanément à la confiance (discours intime) et au témoignage public* »⁸⁴, le prolongement du temps d'entretien et sa répétition (une seconde rencontre l'année suivante) permettent dans une certaine mesure de passer progressivement du témoignage public au discours intime.

L'entretien semi-directif permet une collecte de données propices à comparaison car la grille d'entretien est similaire pour chaque entretien, du moins dans ses grandes lignes. Mes questions touchaient aux domaines suivants : les éléments biographiques,

⁸¹ Mine Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, Thèse de doctorat, Université Paris I - Panthéon Sorbonne, Paris, 2014, p. 67.

⁸² Pierre Bourdieu, « La représentation politique [Éléments pour une théorie du champ politique] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1981, vol. 36, n° 1, p. 8.

⁸³ M. Aït-Aoudia et al., « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *art cit.*, p. 20.

⁸⁴ Alain Blanchet et Hélène Bezille (eds.), « Les interviewés parlent » dans Alain Blanchet et Hélène Bezille (eds.), *L'entretien dans les Sciences Sociales*, Dunod Paris., Paris, Dunod, 1985, p. 122.

l'entrée en politique et la trajectoire politique, les expériences intra-partisanes, celles de l'exercice du mandat et les difficultés⁸⁵. La formulation et l'ordre des questions variaient. À différentes occasions, j'ai découvert qu'une employée de la mairie avait été une élue par le passé, ce qui a engendré la mobilisation d'une série de questions différentes. Le format semi-directif de l'entretien a permis d'adapter la grille selon le déroulement de l'interaction. Au cours de la recherche, la nature de l'entretien a varié, ce qui a influé sur les questions posées, sa durée et son déroulement. J'ai réalisé des entretiens exploratoires, principaux et complémentaires⁸⁶.

L'entretien présente également des défis particuliers. Le récit de vie ainsi élaboré s'apparente à une tentative de mise en cohérence d'une trajectoire et il est nécessairement réducteur⁸⁷. Bernard Lahire attire l'attention sur le fait que c'est « *par l'officiel et l'explicite qu'[un enquêté] définira volontiers son activité* », il y a également « *décalages entre ce que les acteurs font et ce qu'ils disent faire* »⁸⁸. Les micro-pratiques s'effacent plus facilement au profit des cadres plus larges⁸⁹ et l'affichage des pratiques-écrans (de ceux qui sont les plus représentatifs du groupe) a tendance à manquer les facettes « moins glamouruses » de l'exercice du mandat politique⁹⁰. J'ai observé régulièrement en situation d'entretien différents degrés d'improvisation. Mes interviewées disaient parfois explicitement « *c'est la première fois qu'on me pose cette question* ». S'il a été mutuellement stimulant d'engendrer une réflexion sur un aspect nouvellement posé, la pensée « nouvelle-née », improvisée, m'est apparue plus difficile à déconstruire. Si ce problème est parfois abordé par les professionnels des sondages (car une question inédite relativise la véracité et la fiabilité de la réponse), il apparaît moins souvent conceptualisé comme un des défis en entretien. Enfin, l'entretien est un moment d'échange qui n'est pas unidirectionnel. Ce n'est pas moi qui pose toutes les questions, on m'en pose également. Le contrôle de l'entretien m'échappait souvent, en fonction d'imprévus (l'interviewée va-t-elle accepter un appel ou interrompre les questions par un autre rendez-vous ?), de sa longueur ou encore de l'endroit de son déroulé.

⁸⁵ Annexe 3 détaille la structure de la grille d'entretien et propose pour illustrer un des entretiens réalisés.

⁸⁶ Anne Gotman et Alain Blanchet, *L'Enquête et ses méthodes : L'entretien*, Paris, Nathan, 1992, 125 p.

⁸⁷ Sylvia Gerritsen, *Les territoires de l'identité*, Amiens, L'Harmattan, 1999, p. 255.

⁸⁸ Bernard Lahire, *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2005, p. 143.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 146.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 154.

L'entretien n'est pas isolé d'autres éléments de l'enquête de terrain⁹¹. Outre les outils adoptés par la sociologie politique, tels que l'entretien et la recherche documentaire, j'ai observé des séances aux conseils municipaux, des événements politiques, une campagne électorale, ainsi que des phases d'éducation politique intrapartisans. Cela a constitué une ébauche d'approche ethnographique à un objet d'étude de la science politique⁹².

Le positionnement de l'enquêtrice

Déconstruire son positionnement permet de nourrir une réflexivité par rapport à sa présence sur le terrain et à son objet de recherche⁹³. Il ne faut pas se limiter à énumérer brièvement les marqueurs identitaires qui impactent le déroulement de la recherche de terrain et cela au moins pour trois raisons. Premièrement, ces marqueurs identitaires sont « intersectionnels », c'est-à-dire qu'ils se combinent et agissent conjointement. Deuxièmement, leur portée évolue au cours de la recherche de terrain⁹⁴. Troisièmement, ces marqueurs sont de nature différente, et si on peut se « défaire » de certains, comme le style vestimentaire⁹⁵, ce n'est pas le cas pour d'autres, comme le sexe ou l'origine sociale, nationale ou ethnique.

En position de ressortissante étrangère en Turquie, étudiante en France, j'étais associée à l'Europe occidentale et mon cursus scolaire évoquait un certain prestige, ce qui facilitait la prise de contact avec certaines interlocutrices. Ma nationalité tchèque paraissait être un marqueur neutre (du fait de l'absence d'actualité politique impliquant le pays) jusqu'au moment où je suis arrivée à Trabzon. À Trabzon, du fait d'une histoire spécifique locale de prostitution en lien avec une immigration depuis la Géorgie et d'autres pays du bloc post-soviétique à partir des années 1990, mon identité d'étrangère a tout de suite été associée à l'« Europe orientale ». Être à la fois femme et d'Europe orientale a joué de façon intersectionnelle sur mon vécu sur le terrain à Trabzon et m'a obligée à développer des stratégies visant à minimiser le poids de ces représentations.

⁹¹ S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » », *art cit*, p. 227.

⁹² Magali Boumaza et Aurélie Campana, « Enquêter en milieu « difficile » », *Revue française de science politique*, 2007, vol. 57, n° 1, p. 22.

⁹³ M. Aït-Aoudia et al., « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *art cit*, p. 16.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 17.

⁹⁵ Si les attributs comme le style vestimentaire sont adaptables à la situation et cette adaptation fait partie des stratégies des chercheurs, je me suis retrouvée à ne pas pouvoir jouer de cet instrument du fait de la mobilité imposée par les conditions de recherche. La priorité était de voyager avec le moins de poids possible et non pas d'adapter le style vestimentaire. *Ibid.*, p. 22.

Étant une femme célibataire, voyageant seule, j'ai été confrontée à des situations de vulnérabilité ressentie mais qui a aussi été projetée sur moi par l'œil extérieur. C'est sur ces cas de vulnérabilité « attribuée » – ces moments où mon entourage me percevait comme vulnérable – que je souhaite insister. Car c'est grâce à cette perception que j'ai pu bénéficier d'aide et d'assistance au quotidien, qu'il s'agisse d'une aide de la part d'inconnus (quand un bus est tombé en panne au milieu de la nuit), ou de la part de mes interviewées (m'amener en voiture jusqu'à la porte de la maison). Avec l'hospitalité, pour laquelle les peuples en Turquie sont renommés, j'ai reçu un accueil véritablement inoubliable. J'ai été logée à Diyarbakır chez une famille qui a pris soin de moi pendant plus d'un mois et demi comme si j'en faisais partie. À Izmir, une connaissance lointaine m'a hébergée pendant un mois en guise de « bienfait du Ramadan ». À Ankara, j'ai sollicité un entretien auprès d'une chercheuse qui m'a proposé de loger chez elle durant mon séjour.

La connaissance de la langue turque était comme une condition *sine qua non* pour la réalisation de ma recherche de terrain et pour l'accès à une grande partie des sources bibliographiques. Il s'agissait également d'un élément marquant de mon positionnement. Toutefois, la connaissance du turc n'avait pas la même portée à Trabzon où il s'agissait de communiquer dans la langue maternelle de mes interlocutrices et à Diyarbakır où, la langue que je parlais, le turc, a été en même temps la langue favorisée par l'État au détriment du kurde, la langue maternelle de la plupart des habitants. La question linguistique restait sensible même après avoir acquis quelques bases en kurde. Ma connaissance du kurde faisait alors office d'un rappel des politiques de restrictions linguistiques, dont le résultat était que plusieurs de mes interviewées ne parlaient plus leur langue maternelle couramment.

Je considère que c'est ma position d'« *outsider* » qui m'a permis de réaliser une enquête auprès des quatre formations politiques. Du fait d'être étrangère, on ne pouvait pas m'associer trop facilement à une opinion politique même si mes interlocutrices tentaient de remédier à cette incertitude par des questionnements multiples. Le fait d'être étrangère au contexte turc me permettait également de poser des questions plus directement et de me faire expliquer les éléments qu'un *Türkiyeli*⁹⁶ pourrait considérer comme clairs ou évidents. Mon identité d'étudiante a été un facilitateur clé pendant la recherche. Si les chercheurs sont amenés en permanence à négocier leur rôle sur le

⁹⁶ Ressortissant de la Turquie.

terrain⁹⁷, le statut de l'étudiant permet de simplifier considérablement ce processus. La présence sur le terrain était d'emblée « légitime » car la plupart des interlocutrices s'impliquaient afin de m'aider à « réaliser mon devoir d'école ».

Être une femme qui enquête sur les femmes ajoutait un degré de légitimité supplémentaire et cela m'a permis d'atténuer les défis que j'aurais pu rencontrer en tant qu'une femme enquêtant dans un environnement essentiellement masculin⁹⁸. Cela n'évacue pourtant pas les négociations au quotidien qui accompagnent la présence sur le terrain. Il ne faut pas non plus occulter la dimension personnelle et individuelle du rapport au terrain. Le fait de nouer des amitiés ou bien d'être saisie par ses émotions en situation d'entretien, ne sont que quelques-uns des éléments qui montrent que le passage au terrain n'est pas sans laisser des traces, y compris sur l'enquêtrice elle-même.

Enfin, les trois villes où s'est déroulée l'enquête de terrain ont été vécues comme des « espaces genrés ». Parmi les éléments marquants retenus de mon séjour à Izmir, les facilités pour se déplacer (à toutes heures de la journée) et la possibilité de maintenir un style vestimentaire adapté à des températures dépassant 40°C⁹⁹ figurent en bonne place. Les cas de harcèlement de rue tant dénoncé par des connaissances proches ont été relativement rares. À Trabzon, dans les transports en commun, il fallait parfois changer de place pour permettre aux jeunes voyageuses voilées de s'asseoir à côté d'une femme. Le voile fonctionnait comme une sorte de marqueur et l'échange des places se faisait sans demande explicite. À Diyarbakır, mes expériences individuelles sont limitées car j'étais souvent accompagnée par mes hôtes. On se déplaçait plus à pied qu'en utilisant les transports en commun. Ma présence en tant qu'étrangère attirait parfois la curiosité des passants, mais cette attention ne prenait pas une forme intrusive.

Les défis de l'enquête et l'éthique de la recherche

Une présence prolongée et répétée sur le terrain s'est avérée être la meilleure façon de répondre aux nombreux défis rencontrés au cours de l'enquête. Cette démarche a permis de réaliser des entretiens longs et de rencontrer plusieurs fois certaines élues ; habiter dans les villes a permis de multiplier les espaces d'observation et les occasions de réaliser des rencontres informelles. Je souhaite m'attarder sur trois

⁹⁷ M. Boumaza et A. Campana, « Enquêter en milieu « difficile » », *art cit*, p. 14-15.

⁹⁸ Marie Buscatto, « Ethnographies du travail artistique : apports et usages épistémologiques », *Sociologie de l'Art*, 2006, OPuS 9 & 10, n° 2, p. 87-105.

⁹⁹ Le lecteur avisé remarquera qu'une tenue adaptée à ces températures n'a pas encore été inventée.

types de difficultés que cette présence soutenue sur le terrain n'a pas été en mesure de tout à fait contourner : le cloisonnement du terrain du fait des rivalités entre les factions, mes négociations permanentes entre l'observation participante et non participante, et enfin, la question de la protection des données, qui s'est posée particulièrement au moment de la rédaction.

La question du rapport au terrain se pose au regard des factions intra-partisanes, des animosités et des alliances qui régissent le champ politique local. Il m'a été plus facile d'aller d'un parti à l'autre que de passer d'une faction à une autre au sein du même parti. Si l'on considère que « *les partis sont des univers relativement institutionnalisés, pluriels et concurrentiels, structurés par des logiques de pouvoir et des univers d'interconnaissance, où les différents sous-groupes communiquent* »¹⁰⁰, la difficulté à naviguer dans le cadre des relations existantes a déjà fait l'objet de conceptualisations par les chercheurs en sciences sociales¹⁰¹. J'en ai personnellement fait l'expérience notamment à Trabzon où j'ai été confrontée à une volonté explicite de contrôler mon accès au terrain. Face à cette situation, qui portait atteinte à certains des principes de base de la réalisation de mon enquête, j'ai décidé d'aborder la question de front avec la politicienne concernée et de ne pas faire mine de l'ignorer. Cela a pourtant dégradé nos rapports jusqu'à la fin de ma recherche de terrain. Une autre expérience, cette fois à Izmir, est liée au moment où j'ai réalisé que j'étais dans l'impossibilité de m'extraire des dynamiques préexistantes et externes à l'enquête. Les notes de mon journal de recherche en témoignent :

Fin mai 2016 s'est déroulée la première session du conseil municipal auquel j'ai pu assister dans un arrondissement d'Izmir lors de mon second passage sur le terrain. J'ai salué un membre du CHP que j'avais rencontré l'année passée. Je lui ai dit : « *Cette année, je voudrais également parler aux élues des autres partis politiques* ». À peine ma phrase terminée, il a fait un signe à travers le salon pour demander à une femme à nous rejoindre. L'élue, dans la cinquantaine, s'est alors approchée de nous. On s'est présentées, j'ai parlé de ma recherche et je lui ai demandé un entretien. On s'est mises d'accord sur la date et on s'est échangées nos numéros. Le lendemain, j'ai reçu un message d'elle, bref et clair : « *J'annule notre rendez-vous* ». Je l'ai appelée pour savoir ce qui s'était passé. Elle m'a expliqué qu'elle n'avait pas aimé la manière dont « mon ami du CHP » s'était adressé à elle et qu'elle n'avait de toute façon pas compris quel travail je faisais pour le parti et qu'elle ne voulait pas y être associée. Je me suis excusée

¹⁰⁰ M. Aït-Aoudia et al., « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *art cit*, p. 15.

¹⁰¹ M. Boumaza et A. Campana, « Enquêter en milieu « difficile » », *art cit* ; M. Aït-Aoudia et al., « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *art cit*.

pour le comportement du politicien de la veille. J'ai expliqué ma recherche ainsi que l'importance de garder la même distance vis-à-vis de tous les partis. Elle a fini par accepter notre entretien lors duquel il est apparu qu'elle avait récemment démissionné de son parti et souhaitait éviter l'attention médiatique.¹⁰²

En second lieu, les nombreux moments sur le terrain ont fait ressortir la porosité de la frontière entre observation participante et non-participante. Je n'ai pas fait le choix d'une immersion totale, ni d'une adhésion stratégique pour le temps de l'enquête. Ma présence « non-participante » visait à rendre crédible ma volonté d'apparaître à distance égale de tous les partis. La difficulté de s'en tenir à ce rôle est apparue clairement au cours de deux journées passées dans le cadre d'une campagne électorale :

En amont des législatives de juin 2015, j'ai participé à la campagne électorale du DBP dans la région du sud-est et de l'AKP à Trabzon. Faisant partie de la délégation du DBP, j'étais assise dans une des voitures du convoi, qui, via des hautparleurs, diffusait à pleine puissance des slogans et des chansons politiques. Les voitures étaient pleines et chacun tenait un ou plusieurs drapeaux par les fenêtres largement ouvertes par ces chaudes températures du mois de mai. Assise côté fenêtre, on m'a attribué un drapeau que j'ai tendu timidement par la fenêtre avec un sentiment de malaise par rapport à ma « participation » et que je n'ai donc pas agité aussi vivement que le faisaient mes voisins.

À Trabzon, à peine une semaine plus tard, j'ai intégré l'équipe d'un candidat à la députation de l'AKP. Il semblait enthousiasmé par ma présence et m'a demandé de distribuer des brochures lors d'une opération de porte-à-porte. Gênée, j'ai cherché à me défausser de cette tâche. J'ai objecté que j'étais étudiante, ce à quoi il a répondu que l'activité politique n'était pas proscrite aux étudiants. J'ai alors souligné que mon objectif était de rester impartiale. Notre rapport s'est refroidi de façon tangible avec une question implicite qui m'est restée comme un arrière-goût de cette journée : « *Alors que fais-tu ici ?* ». ¹⁰³

Il est clair qu'une présence tout à fait non-participante n'est pas possible notamment du fait de la présence « corporelle », qui « pèse » en elle-même comme une forme de participation. C'est une forme de participation liée à la visibilité inévitable. Il s'agit de moments où ma légitimité est en jeu – ne pas se lever pendant l'hymne national (entendu relativement plus souvent en Turquie qu'en France ou en République tchèque) serait sans doute lourd de signification. En situation concrète, les négociations personnelles de la « participation » consistent parfois à trancher s'il faut ou non agiter un drapeau.

¹⁰² Note du journal de recherche, mai 2016, Izmir.

¹⁰³ Note du journal de recherche, mai et juin 2016, Trabzon et Diyarbakır.

La collecte, la conservation et la transmission des données personnelles constituent un autre défi. Au cours des entretiens, 90% des interviewées ont accepté l'enregistrement du son. Il s'agissait de conserver ces fichiers à l'abri, ce qui m'a amenée à leur accorder un traitement informatique spécial. Quand il s'agit de citer des extraits d'entretien, différentes manières d'anonymiser les données existent. Dans la thèse d'Işıl Erdinç, les identités des syndicalistes sont anonymisées à l'exception de ceux qui ont donné des entretiens publics, dont les noms sont alors conservés¹⁰⁴. Mine Alparslan, elle aussi, a rendu anonymes certaines données mais pas systématiquement. Quand elle recense des trajectoires politiques, les noms sont le plus souvent conservés¹⁰⁵. À mon tour, j'ai opté pour une anonymisation systématique des données d'entretiens, tout en ayant conscience du fait qu'il s'agit d'une entreprise imparfaite dans un corpus d'interviews relativement réduit. À travers les chapitres, j'ai fait l'effort de ne pas fournir une image trop complète d'une trajectoire afin de ne pas la rendre identifiable. En certaines occasions pourtant, l'anonymisation perd presque tout son sens quand il est question de deux députées élues de Trabzon (à des scrutins différents) ou de trois femmes maires à Izmir. Dans ces cas, je signale le nom de l'interviewée mais j'évite de fournir les détails personnels au-delà de ce qui est connu publiquement. Il est également à noter que certaines interviewées ont exprimé le souhait de ne pas rendre leurs récits anonymes, demande à laquelle je n'ai pas donné suite par souci de cohérence. Le désavantage de cette méthode a clairement été celui de m'être ainsi privée de la possibilité de citer la presse, notamment pour documenter la suite des trajectoires des interviewées, ce qui aurait eu pour effet d'annuler la portée de l'anonymisation. Je remarque au passage que dans l'attribution de surnoms aux femmes politiques, je me suis aperçue du caractère stéréotypé de ma propre démarche, car j'ai attribué des prénoms kurdes à presque toutes les femmes politiques kurdes et à aucune politicienne turque.

Le contexte politique dans la période de la recherche

L'engagement politique féminin s'inscrit sur fond d'une multiplicité de dynamiques. D'une part, il est possible de poser la question de la représentation

¹⁰⁴ Işıl Erdinç, *Syndicats, partis, Etat sous le gouvernement AKP (2002-2015). Contribution à l'analyse des dynamiques interchamps.*, Thèse de doctorat, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, Paris, 2016, p. 33.

¹⁰⁵ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, *op. cit.*

politique des femmes à la lumière du « statut » des femmes dans l'ordre social en Turquie ; d'autre part, elle peut être considérée à l'aune des politiques publiques touchant en particulier les conditions de vie des femmes ; enfin, elle s'articule avec les caractéristiques du régime politique du pays et est liée au contexte politique plus général marqué par l'érosion accélérée de l'État de droit. Tous ces éléments influent non seulement sur les résultats de l'enquête mais aussi sur son déroulement.

Conservatisme, islamisation et ordre genré sous l'AKP¹⁰⁶

La représentation politique féminine est indissociable de l'image de la femme que véhicule le parti gouvernemental. La classification des politiques genrées de l'AKP apparaît d'ailleurs chez des nombreux chercheurs. Selon Deniz Kandiyoti, le genre est le pilier clé du discours de l'AKP¹⁰⁷. Simten Coşar et İnci Özkan-Kerestecioglu estiment que les politiques genrées de l'AKP s'appuient sur la religion, le néolibéralisme et le nationalisme¹⁰⁸ et que leur mise en œuvre signifie la consolidation du processus de restructuration sociopolitique néolibérale entamée dans les années 1980¹⁰⁹. Pinar Parmaksız identifie, à son tour, des continuités dans des réflexes étatiques « paternalistes » vis-à-vis des femmes entre les années kémalistes et la période du gouvernement AKP¹¹⁰. Le rôle de la religion dans la définition des politiques publiques est souvent relevé. La « *conservation par islamisation* »¹¹¹ qu'opère l'AKP au gouvernement se réalise à travers les politiques sociales vis-à-vis des femmes ; elle transparaît également dans le discours de ses représentants et dans les actions des organes étatiques. La femme est conçue non pas comme un individu mais comme la pierre angulaire de la famille – l'unité de base avec laquelle traite l'État¹¹². L'ancienne ministre de la Famille, Fatma Şahin estimait qu'il fallait montrer l'attractivité du mariage par rapport à la vie célibataire « *par une série des mesures spéciales et des*

¹⁰⁶ Parmaksız définit l'ordre genré de la société comme « *la construction particulière des relations genrées par rapport à une manière explicite de détenir et d'exercer le pouvoir politique* ». Pinar Melis Yelsalı Parmaksız, « Paternalism, Modernization, and the Gender Regime in Turkey », *Aspasia*, 1 janvier 2016, vol. 10, n° 1, p. 41 ; Simten Coşar et İnci Özkan-Kerestecioglu, « Feminist Politics in Contemporary Turkey: Neoliberal Attacks, Feminist Claims to the Public », *Journal of Women, Politics & Policy*, 3 avril 2017, vol. 38, n° 2, p. 12.

¹⁰⁷ Deniz Kandiyoti, « Locating the Politics of Gender: Patriarchy, neo-Liberal Governance and Violence in Turkey », *Research and Policy on Turkey*, 2016, vol. 1, n° 2, p. 105.

¹⁰⁸ Simten Coşar et Metin Yeğenoğlu, « New Grounds for Patriarchy in Turkey? Gender Policy in the Age of AKP », *South European Society and Politics*, décembre 2011, vol. 16, n° 4, p. 557.

¹⁰⁹ S. Coşar et İ. Özkan-Kerestecioglu, « Feminist Politics in Contemporary Turkey », *art cit*, p. 2.

¹¹⁰ P.M.Y. Parmaksız, « Paternalism, Modernization, and the Gender Regime in Turkey », *art cit*, p. 40.

¹¹¹ S. Coşar et İ. Özkan-Kerestecioglu, « Feminist Politics in Contemporary Turkey », *art cit*, p. 12.

¹¹² A. Insel, « The AKP and Normalizing Democracy in Turkey », *South Atlantic Quarterly*, 1 avril 2003, vol. 102, n° 2-3, p. 304.

incitations »¹¹³. Dans ce sens, le changement de nom du ministère de la Femme au ministère de la Famille et des Politiques sociales est hautement symbolique¹¹⁴. La place de la femme au sein de la famille est également renforcée par les aides sociales destinées aux familles démunies¹¹⁵. Prunelle Aymé a qualifié ces politiques de « progrès des "droits des mères" plutôt que des droits des femmes »¹¹⁶. Les activités des branches féminines de l'AKP agissent comme les principaux vecteurs de cette orientation conservatrice dans le domaine du social et jouent un rôle prépondérant dans la distribution des aides¹¹⁷.

Néanmoins, à la lumière du débat sur la possibilité de se marier pour les filles de neuf ans¹¹⁸, même les « droits des mères » semblent loin d'être acquis. Certaines propositions du « rapport de la commission parlementaire sur le divorce »¹¹⁹ empiètent sur les droits des femmes divorcées que le gouvernement AKP avait lui-même auparavant votés. De surcroît, les incohérences dans les politiques de l'AKP ne manquent pas¹²⁰. Dans les premières années du gouvernement, un certain nombre de mesures progressistes ont été introduites, comme la refonte du Code pénal ou la signature de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)¹²¹. Cependant, au moment même où l'égalité des genres

¹¹³ Fatma Şahin, *Discours de Fatma Şahin à l'Assemblée nationale*, https://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/tutanak_b_sd.birlesim_baslangic_yazici?P4=12885&P5=B&page1=80&page2=80, 10 novembre 2004, (consulté le 6 avril 2018).

¹¹⁴ Burçin Belge, *Kadın Bakanlığı Kaldırıldı, Kadın Örgütleri Öfkeli (Le ministère de la Femme a été supprimé, les organisations féminines sont mécontentes)*, <https://www.bianet.org/bianet/kadin/130585-kadin-bakanligi-kaldirildi-kadin-orgutleri-ofkeli>, 8 juin 2011, (consulté le 6 avril 2018) ; S. Coşar et İ. Özkan-Kerestecioğlu, « Feminist Politics in Contemporary Turkey », *art cit*, p. 13.

¹¹⁵ Selon les critères d'attribution d'une de ces aides à laquelle peuvent prétendre les foyers avec enfants âgés de moins de six ans, l'argent peut uniquement être versé aux mères, car, comme l'a mentionné Recep Tayyip Erdoğan, « le père risquerait de dépenser l'argent pour des cigarettes tandis que la mère penserait avant tout au bien de l'enfant ». Ayşe Güneş Ayata et Fatma Tütüncü, « Party Politics of the AKP (2002–2007) and the Predicaments of Women at the Intersection of the Westernist, Islamist and Feminist Discourses in Turkey », *British Journal of Middle Eastern Studies*, décembre 2008, vol. 35, n° 3, p. 371.

¹¹⁶ P. Aymé, *Engagement féminin conservateur et inclusion à la sphère politique*, *op. cit.*, p. 24.

¹¹⁷ Les données de Deniz Kandiyoti, les femmes représentent 60% des bénéficiaires d'aides sociales. D. Kandiyoti, « Locating the Politics of Gender », *art cit*, p. 108.

¹¹⁸ *Diyanet'ten « 9 Yaşındaki Kız Çocuğu Evlenebilir » Açıklaması (La déclaration de Diyanet sur la permissibilité du mariage des filles de 9 ans)*, <https://www.evrensel.net/haber/342343/diyanetten-9-yasindaki-kiz-cocugu-evlenebilir-aciklamasi>, 2 janvier 2018, (consulté le 6 avril 2018).

¹¹⁹ Çiçek Tahaoğlu, *Boşanma Komisyonu Raporunda Neler Var? (Qu'est-ce qui se trouve dans le rapport de la commission sur le divorce?)*, <https://www.bianet.org/bianet/toplumsal-cinsiyet/174880-bosanma-komisyonu-raporunda-neler-var>, 17 mai 2016, (consulté le 20 octobre 2017).

¹²⁰ Melinda Negrón-Gonzales, « The Feminist Movement during the AKP Era in Turkey: Challenges and Opportunities », *Middle Eastern Studies*, 3 mars 2016, vol. 52, n° 2, p. 198.

¹²¹ *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women*, <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/>, non daté, (consulté le 31 juillet 2017).

était inscrite dans la Constitution, l'AKP a proposé de pénaliser l'adultère¹²². Abandonné après la mobilisation de groupes féministes, le projet témoigne du tâtonnement du gouvernement sur ces sujets¹²³. Surtout depuis la seconde victoire législative de l'AKP en 2007, la logique sous-jacente à ces politiques s'inscrit de plus en plus dans une perspective conservatrice¹²⁴, appuyée par les propos du président Recep Tayyip Erdoğan qui affirme « *ne pas croire en l'égalité entre les sexes* »¹²⁵. Le fait que R. T. Erdoğan, Premier Ministre à l'époque, ait établi un lien entre le droit à l'avortement et le massacre de Roboski¹²⁶ témoigne du caractère aléatoire et arbitraire des politiques gouvernementales vis-à-vis des femmes.

L'ordre social inégalitaire

Pour rendre compte des inégalités entre les femmes et les hommes, les statistiques sont souvent la première source mobilisée. Le *Global Gender Gap Report* a placé la Turquie à la 131^e place sur 144 pays comparés en 2017 en évaluant les écarts genrés dans l'emploi, l'éducation, l'accès aux soins médicaux et la participation politique¹²⁷. Respectivement en 2016 et en 2017, 9% et 8,5% des femmes étaient analphabètes, un pourcentage légèrement décroissant mais bien plus élevé que chez les hommes (1,8% et 1,6% pour ces deux années)¹²⁸. La lecture de ces données gagnerait à proposer une comparaison géographique qui permettrait de mesurer les disparités entre régions. Toutefois, ces données ne semblent pas être publiquement disponibles. Le taux d'emploi féminin était de 28% en 2017 ; chez les hommes ce taux atteignait 65,1%¹²⁹. On note que le taux d'emploi féminin a enregistré une baisse au cours des années 2000,

¹²² Pinar Ilkkaracan, « How Adultery Almost Derailed Turkey's Aspirations to Join the European Union » dans Pinar Ilkkaracan (ed.), *Deconstructing Sexuality in the Middle East: Challenges and Discourses*, 2^e éd., London, Routledge, 2016, p. 41.

¹²³ L'auteure laisse présager que tel était le cas pour la tentative de recriminaliser l'avortement. M. Negrón-Gonzales, « The Feminist Movement during the AKP Era in Turkey: Challenges and Opportunities », *art cit.*

¹²⁴ P.M.Y. Parmaksız, « Paternalism, Modernization, and the Gender Regime in Turkey », *art cit.*, p. 54.

¹²⁵ *Buz Gibi Sözler (Les mots glaciers)*, http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/diger/164212/Buz_gibi_sozler.html, 20 juillet 2010, (consulté le 6 avril 2018).

¹²⁶ Ohannes Kılıçdağı, *Kürtaj ama Roboski Unutulmaz (L'avortement, mais on ne peut pas oublier Roboski)*, <http://www.agos.com.tr/tr/yazi/8748/kurtaj-ama-roboski-unutulmaz>, 8 juin 2012, (consulté le 6 avril 2018).

¹²⁷ La Turquie était 128^e dans le domaine de l'emploi, 101^e dans les niveaux d'éducation acquise, 118^e dans le domaine de l'émancipation politique et 59^e dans le domaine de la survie et de l'accès aux soins. *The Global Gender Gap Report 2017*, Switzerland, World Economic Forum, 2017, p. 8.

¹²⁸ La population âgée de plus de 25 ans a été prise en compte. Türkiye İstatistik Kurumu, *İstatistiklerle Kadın, 2016 (La femme dans les statistiques, 2016)*, Ankara, Türkiye İstatistik Kurumu, 2017 ; Türkiye İstatistik Kurumu, *İstatistiklerle Kadın, 2017 (La femme dans les statistiques, 2017)*, Ankara, Türkiye İstatistik Kurumu, 2018.

¹²⁹ Türkiye İstatistik Kurumu, *İstatistiklerle Kadın, 2017 (La femme dans les statistiques, 2017)*, *op. cit.*

évolution qui s'est accompagnée d'une hausse de la proportion des femmes au foyer¹³⁰. Pour avoir une idée plus claire de la nature des emplois occupés par les femmes, on peut prendre Trabzon à titre d'exemple. J'ai pu y observer la prévalence des contrats précaires de courte durée (6 mois) spécialement destinés aux femmes et gérés par le bureau d'emploi *İş-Kur*, des contrats qui sont accompagnés de restrictions importantes (pour limiter leur reconduction par exemple). Enfin, au-delà des variations régionales, l'hétérogénéité de la catégorie « femme » doit également être soulignée. Si certains phénomènes touchent toutes les femmes, cet impact n'est pas uniforme : il suffit de rappeler la corrélation entre le statut socio-économique et l'accès aux soins médicaux. Après qu'une grande partie d'hôpitaux publics¹³¹ ont cessé de pratiquer l'avortement, son accès a été rendu plus difficile surtout pour les femmes les moins mobiles et les plus pauvres. Se pose également la question de la fiabilité des statistiques ; il est par exemple difficile de croire aux chiffres avancés pour le département de Bayburt, qui serait le seul de Turquie où aucun féminicide n'aurait eu lieu pendant les sept dernières années¹³². Il serait pertinent de s'interroger sur le taux de signalement de la violence et sur la classification des décès féminins dans ce département.

Les données disponibles sur la violence faite aux femmes donnent un aperçu du caractère généralisé de la violence genrée. Alors que près de la moitié des femmes ont été ou sont confrontées à la violence en Turquie¹³³, plus de la moitié d'entre elles affirment ne pas avoir d'endroit où se réfugier¹³⁴. La dépendance économique couplée au manque de soutien familial¹³⁵ révèle à quel point la violence pèse de manière

¹³⁰ Le terme anglais utilisé par les auteures est « housewifisation ». S. Coşar et İ. Özkan-Kerestecioğlu, « Feminist Politics in Contemporary Turkey », *art cit*, p. 14.

¹³¹ Çiçek Tahaoğlu, *Ankara'daki 30 Kamu Hastanesinden Sadece Üçü Kürtaj Yapıyor (Parmi les trente hôpitaux publics à Ankara, seulement trois pratiquent de l'avortement)*, <https://www.bianet.org/bianet/kadin/164877-ankara-daki-30-kamu-hastanesinden-sadece-ucu-kurtaj-yapiyor>, 28 mai 2015, (consulté le 20 octobre 2017) ; Çiçek Tahaoğlu, *Kürtaja Fiili Yasak: 12 İlde Sadece 9 Kamu Hastanesi Yasaya Uygun Kürtaj Yapıyor (L'interdiction de facto de l'avortement : dans 12 départements, on peut accéder à l'avortement selon les termes de la loi dans seulement 9 hôpitaux)*, <https://www.bianet.org/bianet/toplumsal-cinsiyet/175499-12-ilde-sadece-9-kamu-hastanesi-yasaya-uygun-kurtaj-yapiyor>, 3 juin 2016, (consulté le 20 octobre 2017).

¹³² *Kadın Cinayetinin İşlenmediği Tek İl Belli Oldu (Le seul département où n'a pas été commis un meurtre de femme est désormais connu)*, <https://www.yenisafak.com/hayat/kadin-cinayetinin-islenmediği-tek-il-belli-oldu-2842766>, 26 novembre 2017, (consulté le 6 avril 2018).

¹³³ *Türkiye'de Kadın Olmak: Yüzde 44.7 Şiddet Görüyor; yüzde 68.7 Eşi tarafından Öldürülmekten Korkuyor (Etre femme en Turquie : 44,7% des femmes sont exposées à la violence; 68,7% craignent de se faire assassiner par leur mari)*, <http://t24.com.tr/haber/turkiyede-kadin-olmak-yuzde-447-siddet-goruyor-yuzde-687-esi-tarafindan-oldurulmekten-korkuyor,331172>, 8 mars 2016, (consulté le 6 avril 2018).

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Selon un adage turc qui acte le caractère inacceptable du divorce, la mariée « entre dans la maison de son mari dans sa robe de mariée et la quitte dans des draps mortuaires ». *Gelinlikle Girilen Evden Kefenle Çıkmak (Quitter la maison où l'on est entrée en robe de mariée seulement dans des draps mortuaires)*,

intersectionnelle¹³⁶. Pour celles qui parviennent jusqu'au divorce, le danger de mort n'est pas négligeable. Entre 2010 et 2017, 1915 femmes ont été tuées, dont plus de 60% par leur conjoint ou partenaire notamment en situation de séparation ou de divorce¹³⁷. « La cause la plus répandue du féminicide est la prise de décision autonome par les femmes concernant leur vie »¹³⁸, souligne par ailleurs Deniz Kandiyoti. Les ONG pointent régulièrement du doigt la hausse de la violence faite aux femmes : la branche de Diyarbakır de l'Association des droits de l'homme (İHD, *İnsan Hakları Derneği*) annonçait que les violences envers les femmes avaient grimpé de 1 400% depuis que l'AKP était arrivé au pouvoir¹³⁹. Toutefois, cette lecture des chiffres omet l'effet lié à l'augmentation des taux de signalement des cas de violence, constatée durant le mandat du gouvernement AKP.

Le sujet des violences faites aux femmes mérite l'attention parce qu'il est également révélateur de la logique sous-jacente des politiques de l'AKP. La lutte contre la violence, cheval de bataille des associations féministes, a été reprise à son compte par l'administration AKP¹⁴⁰, ce qui a contribué à sa médiatisation, à une meilleure collecte des données et à plusieurs modifications législatives, mais a affaibli la mobilisation de la société civile. Dans l'approche gouvernementale, la lecture – féministe – de la violence comme résultante des rapports sexués inégalitaire est totalement absente. C'est également l'AKP qui a voté la loi obligeant les mairies métropolitaines et celles de plus de 100 000 habitants à ouvrir un centre de refuge pour les victimes de violences¹⁴¹. Il est cependant fondamental de ne pas limiter le bilan des politiques de l'AKP à l'inventaire de son activité législative car la réalité de la mise en place de ces mesures

<https://eksisozluk.com/gelinlikle-girilen-evden-kefenle-cikmak--3325205>, 6 avril 2012, (consulté le 6 avril 2018).

¹³⁶ Alexandre Jaunait et Sébastien Chauvin, « Intersectionnalité » dans Catherine Achin et Laure Bereni (eds.), *Dictionnaire. Genre et science politique.*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 286-297 ; S. Laurel Weldon, « Intersectionality » dans Gary Goertz et Amy G. Mazur (eds.), *Politics, Gender, and Concepts: Theory and Methodology*, Cambridge New York, Cambridge University Press, 2008, p. 193-218.

¹³⁷ *Kadına Yönelik Şiddette Türkiye İstatistikleri (Les statistiques de la Turquie concernant la violence faite aux femmes)*, <https://www.cnnturk.com/video/turkiye/kadina-yonelik-siddette-turkiye-istatistikleri>, 25 novembre 2017, (consulté le 6 avril 2018).

¹³⁸ D. Kandiyoti, « Locating the Politics of Gender », *art cit*, p. 109.

¹³⁹ *Kadına Yönelik Şiddet AKP Döneminde Yüzde 1400 Arttı (La violence faite aux femmes a augmenté 1400 fois dans la période des gouvernements AKP)*, <https://odatv.com/akp-doneminde-1400-artti-2411121200.html>, 24 novembre 2012, (consulté le 6 avril 2018).

¹⁴⁰ La loi sur la lutte contre les violences faites aux femmes numéro 4320 a été votée par le gouvernement AKP. S. Gökçimen, « Ülkemizde Kadınların Siyasal Hayata Katılım Mücadelesi (La lutte des femmes pour la participation à la vie politique dans notre pays) », *art cit*, p. 34.

¹⁴¹ *Kadın Konuk Evleri Hakkında Genelge (La directive sur les maisons d'asile des femmes)*, Ankara, Aile ve Sosyal Politikalar Bakanlığı, 2017.

n'a pas vraiment répondu aux attentes¹⁴², même si leur existence légale sert d'instrument de pression pour les femmes organisées au niveau local¹⁴³. Les diminutions de peines des violeurs pour « bonne conduite » au tribunal¹⁴⁴ entrent en contraste avec la sévérité accrue des peines prévues par la loi. Si les tueurs (hommes) bénéficient régulièrement d'une remise de peine, la situation est toute autre pour les femmes ayant tué leur conjoint dont elles subissaient la violence¹⁴⁵. Les associations de femmes, dont le travail indépendant devient de plus en plus difficile, restent critiques de l'action publique de l'AKP dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes¹⁴⁶.

Le traitement des cas d'abus sexuels prend souvent un virage tendant au sensationnalisme qui souligne encore davantage les contradictions de l'approche gouvernementale ; d'un côté, les coupables d'abus sexuel sur des enfants reçoivent des peines de 571 ans de prison¹⁴⁷ et des projets de castration sont évoqués par le gouvernement¹⁴⁸. D'un autre côté, les révélations sur une affaire d'abus d'enfants dans une organisation caritative proche du gouvernement sont minimisées¹⁴⁹. De manière analogue, la ministre responsable de la Famille n'a pas hésité à parler de « cas isolé » à

¹⁴² « Les différents changements légaux, même si très pertinents, n'ont eu, pour des raisons diverses, que des effets limités ou contradictoires. » P.M.Y. Parmaksız, « Paternalism, Modernization, and the Gender Regime in Turkey », *art cit*, p. 53.

¹⁴³ Rezzan Şebın, *Kadınlar « Belediye Göreve! Sığınak Nerede? » (Les femmes demandent : « La municipalité au boulot ! Où est la maison d'asile ? »)*, <http://www.bodrumaktif.com/kadinlar-belediye-goreve-siginak-nerede/>, 8 mars 2016, (consulté le 6 avril 2018).

¹⁴⁴ Il est par exemple question d'un enseignant qui ne s'est jamais rendu à son procès mais dont la peine a tout de même été abaissée du fait de son attitude pointant vers un repentir sincère. Burcu Karakaş, *Tek Duruşmaya Gitmeyen Çocuk İstismarcısına « İyi Hal » İndirimi (La réduction de peine pour bonne conduite pour un violeur d'enfants qui ne s'est présenté à aucune instance de son procès)*, <http://www.diken.com.tr/tek-durusmaya-gitmeyen-cocuk-istismarcısına-iyi-hal-indirimi/>, 28 octobre 2016, (consulté le 20 octobre 2017).

¹⁴⁵ Yasemin Çakal a tué son mari avec un couteau au moment où il tentait de l'étrangler, elle et son enfant. L'événement est intervenu après des multiples rapports faisant état des violences domestiques à la police. Le procès de Yasemin Çakal, comme d'autres de ce type, est suivi par des organisations féministes. *Yasemin Çakal Davası: Düünden Bugüne (Le procès de Yasemin Çakal: du passé au présent)*, <https://catlakzemin.com/yasemin-cakal-davasi-dunden-bugune/>, 7 février 2017, (consulté le 6 avril 2018).

¹⁴⁶ Mor Çatı, *19. Kadın Sığınakları ve Da(ya)nışma Merkezleri Kurultayı Sonuç Bildirgesi (La déclaration finale du 19e congrès des centres d'asile et de solidarité avec les femmes)*, Adana, Mor Çatı, 2016.

¹⁴⁷ *Cinsel İstismara 571 Yıl Hapis Cezası (Une peine de prison de 571 ans pour abus sexuel)*, <https://www.sabah.com.tr/yasam/2018/02/26/cinsel-istismara-571-yil-hapis-cezasi>, 26 février 2018, (consulté le 6 avril 2018).

¹⁴⁸ *Başbakan Yardımcısı Recep Akdağ Açıkladı: Kimyasal Hadım Geliyor! (L'adjoint au Premier ministre Recep Akdağ a annoncé l'introduction de la stérilisation chimique)*, <https://www.sabah.com.tr/gundem/2018/04/06/basbakan-yardimcisi-recep-akdag-acikladi-kimyasal-hadim-geliyor>, 6 avril 2018, (consulté le 6 avril 2018).

¹⁴⁹ *Aile Bakanı'na Bak... « Bir Kere Olması Karalamak için Gerekçe Olamaz » (Voyons la ministre de la famille... « Faire une fois ne justifie pas une campagne diffamatoire »)*, http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/turkiye/502587/Aile_Bakani_na_bak..._Bir_kere_olmasi_karalama_k_icin_gerekce_olamaz_.html, 22 mars 2016, (consulté le 6 avril 2018).

propos du meurtre d'une femme en pleine de rue à Ankara par son ancien mari¹⁵⁰. Un autre meurtre, celui d'Özgecan Aslan, a été à l'origine d'un projet de loi visant à supprimer les réductions de peines pour « bonne conduite », un projet que le gouvernement a fait traîner et qui n'a pas abouti¹⁵¹.

À la différence de la plupart des analyses, Deniz Kandiyoti considère que la montée du niveau des violences témoigne d'une « *crise dans l'ordre genré plutôt que de la consolidation du patriarcat* »¹⁵². Ainsi, le maintien de l'ordre patriarcal nécessite des niveaux plus élevés de coercition et le déploiement d'instruments étatiques variés, un mécanisme que Kandiyoti qualifie de « *restauration masculiniste* »¹⁵³. La tentative du coup d'État de juillet 2016 s'inscrit largement dans cette dynamique. Dans une perspective de lecture féministe, il s'agissait d'un « *affrontement entre deux groupes patriarcaux-religieux dont aucun ne promeut les droits des femmes* »¹⁵⁴. D'une part, il était demandé aux femmes participant aux rassemblements après le putsch de s'habiller pudiquement¹⁵⁵, d'autre part, les épouses des soldats impliqués dans le coup d'État ont été considérées comme des « trophées » des partisans du régime¹⁵⁶. Parmi ces deux logiques, aucun n'a à cœur les droits des femmes et l'égalité entre les sexes. Comme l'explique Banu Gökarıksel, le genre, particulièrement la masculinité, est central dans « *la transformation sociale et politique par laquelle passe la Turquie* »¹⁵⁷. Les modalités d'engagement politique féminin dans la Turquie contemporaine en tant qu'objet d'enquête ne peuvent pas être analysées indépendamment de ce contexte.

Généralisation de la violence et de la répression politique

La longévité politique qu'a affichée l'AKP dès le début des années 2000 fait de lui l'acteur majeur des transformations par lesquelles passe le régime politique de la

¹⁵⁰ Bakan Kavaf'a Göre A.P.'nin Ölümü « Münferit » (Selon la ministre Kavaf, la mort d'A.P. est un cas isolé), <http://www.bianet.org/bianet/kadin/126834-bakan-kavaf-a-gore-a-p-nin-olumu-munferit>, 27 décembre 2010, (consulté le 6 avril 2018).

¹⁵¹ Özgecan'ın Babası: Biz Ailecek Öldük (Le père d'Özgecan : Nous sommes morts en tant que famille), <http://www.dw.com/tr/%C3%B6zgecan%C4%B1n-babas%C4%B1-biz-ailecek-%C3%B6ld%C3%BCk/a-37502638>, 11 février 2017, (consulté le 6 avril 2018).

¹⁵² D. Kandiyoti, « Locating the Politics of Gender », *art cit.*, p. 103.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 109-110.

¹⁵⁴ Yeşim Arat, « Men's Coups, Women's Troubles », *Journal of Middle East Women's Studies*, mars 2017, vol. 13, n° 1, p. 176.

¹⁵⁵ Çiçek Tahaoğlu, *Dünyanın Sonu da Gelse Erkeklik Baki Kalıyor* (Si la fin du monde arrive, l'éternel masculin restera), <http://www.bianet.org/bianet/kadin/176873-dunyanin-sonu-da-gelse-erkeklik-baki-kaliyor>, 19 juillet 2016, (consulté le 7 avril 2018).

¹⁵⁶ Zeynep Kurtuluş Korkman, « Castration, Sexual Violence, and Feminist Politics in Post-Coup Attempt Turkey », *Journal of Middle East Women's Studies*, mars 2017, vol. 13, n° 1, p. 182.

¹⁵⁷ Banu Gökarıksel, « Making Gender Dynamics Visible in the 2016 Coup Attempt in Turkey », *Journal of Middle East Women's Studies*, mars 2017, vol. 13, n° 1, p. 174.

Turquie. Les travaux récents s'accordent sur une érosion de l'État de droit. Certains auteurs considèrent le régime turc comme un « autoritarisme concurrentiel »¹⁵⁸, un « régime hybride »¹⁵⁹, ou encore une « gouvernance non-libérale » (ou intolérante)¹⁶⁰. Gilles Dorronsoro parle de « *la colonisation de l'État par un parti dominant* »¹⁶¹. Les évolutions politiques au niveau national ont eu un impact sur la représentation politique féminine ainsi que sur le déroulement de la recherche. Tout d'abord, l'enquête a été rythmée par les temporalités partisanes¹⁶² et politiques, les congrès internes, les mobilisations politiques occasionnelles mais surtout par le calendrier électoral, lequel était particulièrement chargé (avec des élections municipales et la présidentielle en 2014, deux scrutins parlementaires en 2015, et un référendum constitutionnel en 2017 ; tout cela en l'espace de trois ans). Ces moments représentaient à la fois des opportunités et des contraintes : en période de campagne électorale, mes interviewées avaient un emploi du temps chargé, mais en même temps j'avais ainsi l'occasion de participer au déroulement de la campagne. Le calendrier électoral faisait apparaître les dynamiques de sélection intra-partisane des candidats, le champ politique local était particulièrement en mouvement et donc propice à l'observation.

La représentation descriptive (numérique) des femmes est indissociable du rétrécissement de l'espace politique en Turquie. Dans ce sens, le moment électoral de juin 2015 peut être conçu comme un tournant. Les résultats des législatives ne permettant pas la constitution d'un gouvernement monopartite, le président Recep Tayyip Erdoğan a convoqué un second scrutin. Celui-ci s'est déroulé le 1^{er} novembre 2015 dans un contexte d'une reprise des affrontements avec le PKK (*Parti des travailleurs du Kurdistan*)¹⁶³ et de vastes opérations militaires dans la région de sud-est.

¹⁵⁸ Berk Esen et Sebnem Gumuscu, « Rising Competitive Authoritarianism in Turkey », *Third World Quarterly*, septembre 2016, vol. 37, n° 9, p. 1581-1606.

¹⁵⁹ Feyzi Karabekir Akkoyunlu, *The Rise and Fall of the Hybrid Regime: Guardianship and Democracy in Iran and Turkey*, Thèse de doctorat, London School of Economics (LSE), London, 2014, 311 p.

¹⁶⁰ Kerem Öktem et Karabekir Akkoyunlu, « Exit from Democracy: Illiberal Governance in Turkey and Beyond », *Southeast European and Black Sea Studies*, octobre 2016, vol. 16, n° 4, p. 469-480.

¹⁶¹ Un système au parti dominant est caractérisé par la présence d'une « formation détenant le pouvoir législatif et exécutif pour un temps conséquent et où ses rivaux politiques participent aux élections mais perdent systématiquement » (citation d'Ayan Musil). Pelin Ayan Musil, « Emergence of a Dominant Party System After Multipartyism: Theoretical Implications from the Case of the AKP in Turkey », *South European Society and Politics*, 2014, vol. 20, n° 1, p. 71 ; B. Esen et S. Gumuscu, « Rising Competitive Authoritarianism in Turkey », *art cit*, p. 1584 ; Gilles Dorronsoro, « L'État-AKP et le gouvernement par la crise », *Mouvements*, 2017, vol. 90, n° 2, p. 11.

¹⁶² M. Aït-Aoudia et al., « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *art cit*, p. 28.

¹⁶³ Annexe 1 propose la liste des acronymes avec les définitions.

Après le niveau record enregistré en juin 2015 (17,8%¹⁶⁴), la représentation parlementaire féminine a baissé à 14,7%¹⁶⁵.

À la même période, la région du sud-est a été exposée à des destructions urbaines d'une ampleur inédite. Des couvre-feux ont été déclarés pour de très longues périodes : à Cizre, le couvre-feu a duré soixante-dix-neuf jours sans interruption¹⁶⁶. Les opérations militaires ont causé la mort de nombreux habitants civils¹⁶⁷. Parmi les victimes se trouvaient également des femmes politiques¹⁶⁸. Les couvre-feux étaient encore en vigueur à Diyarbakır, au moment de mon arrivée dans cette ville en février 2016. En ce qui me concerne, cela a impliqué de devoir gérer un danger situationnel¹⁶⁹, mais cela a aussi entraîné la modification de ma stratégie de recherche. Au moment de mon passage sur le terrain en 2015, je m'étais concentrée sur les rencontres avec les femmes politiques du parti dominant à l'échelle locale. Or, l'année suivante, j'avais prévu de diversifier mon approche en sollicitant prioritairement les membres des autres partis. De retour à Diyarbakır, en 2016, il m'a cependant été impossible d'aller voir d'autres partis que le DBP. Un contact local avec l'AKP aurait risqué de potentiellement de bloquer la recherche. Cette entorse à mon programme de recherche a été facilitée par le fait qu'il n'y avait aucune femme élue de l'AKP au conseil métropolitain de la ville et que ma mobilité limitée ne me permettait pas d'aller voir dans les municipalités périphériques¹⁷⁰. Il s'agissait donc d'un « *ajustement rendu nécessaire par la nature du terrain* »¹⁷¹, une mesure d'autoprotection dans un

¹⁶⁴ *Türkiye İstatistik Kurumu (Le site du Département des statistiques de la Turquie)*,

<http://www.tuik.gov.tr/UstMenu.do?metod=temelist>, non daté, (consulté le 31 mai 2017). - Seçim Yılına Göre Milletvekili Sayısı

¹⁶⁵ Une comparaison plus détaillée est proposée dans le premier chapitre. Cependant, il est possible d'ores et déjà de remarquer que le nombre de députées du HDP a baissé de 32 à 23 entre les deux scrutins. Le nombre d'élu(e)s de l'AKP a baissé de 40 à 35, malgré une hausse de près de 10 points du score obtenu au scrutin. Ç. Tahaoğlu, « Kadın Vekil Oranı Düştü; 43 İlden Sadece Erkek Vekil Çıktı (La proportion des femmes députées a baissé ; dans 43 départements, seulement les hommes ont été élus) », *art cit.*

¹⁶⁶ *14/12/2015-02/03/2016 79 Günlük Sokağa Çıkma Yasağı Cizre Gözlem Raporu (Le couvre-feu de 79 jours entre 14/12/2015 et 02/03/2016, le rapport d'observation de Cizre*, Ankara, TIHV - Türkiye İnsan Hakları Vakfı (La fondation des droits de l'homme de la Turquie), 2016.

¹⁶⁷ Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, *Report on the Human Rights Situation in South-East Turkey, July 2015 to December 2016*, Genève, OHCHR, 2017.

¹⁶⁸ Dans la ville de Silopi, Sêvê Demir, membre du DBP, Pakize Nayir, la co-présidente de l'assemblée populaire de Silopi, et Fatma Uyar, militante du KJA. *Turkey Assassinates three Kurdish Female Activists in Şırnak*, <http://aranews.net/2016/01/turkey-assassinates-three-female-kurdish-activists-in-sirnak/>, 6 janvier 2016, (consulté le 1 juin 2017).

¹⁶⁹ M. Boumaza et A. Campana, « Enquêter en milieu « difficile » », *art cit.*, p. 11.

¹⁷⁰ J'ai tout de même rencontré une ancienne députée de l'AKP de Diyarbakır. J'aurais aimé regarder de plus près la situation locale car un nombre important de femmes ayant décidé de candidater aux législatives a attiré mon attention et mériterait d'être exploré.

¹⁷¹ M. Boumaza et A. Campana, « Enquêter en milieu « difficile » », *art cit.*, p. 9.

environnement à conflit¹⁷². Le caractère « déséquilibré » de mon échantillon à Diyarbakır fait partie de mes regrets par rapport au déroulement de la recherche de terrain¹⁷³, mais reflète également l'impact de la situation politico-militaire sur l'enquête.

Vers la fin de mon travail sur le terrain, les rencontres avec les membres du parti gouvernemental sont devenues plus difficiles à organiser. Quelques semaines avant la tentative de coup d'État, une de mes interviewées a même demandé que je fasse l'objet d'un contrôle policier – cet épisode est illustratif de l'atmosphère tendue à l'époque. Suite à la tentative de coup d'État avortée en juillet 2016, l'état d'urgence a été déclaré dans le pays, ce qui a permis à l'exécutif de réaliser des purges au sein de l'administration publique, de l'armée et du corps policier. L'état d'urgence a également facilité la fermeture de centaines d'associations des femmes, de syndicats et de médias. Néanmoins, les persécutions des politiciens et sympathisants pro-kurdes étaient antérieures à cette période. Les arrestations qui ont suivi la levée de l'immunité de certains parlementaires kurdes ont été suivies de détentions de longue durée et marquées par un arbitraire frappant : la députée du HDP Besime Konca¹⁷⁴ a par exemple été relâchée et à nouveau arrêtée en l'espace de quelques heures¹⁷⁵. En mai 2017, dix députés HDP dont six femmes se trouvaient en détention provisoire¹⁷⁶; en 2017 et en 2018, des tribunaux les ont condamnées à de longues peines de prison¹⁷⁷. La représentation féminine parlementaire a ainsi baissé régulièrement presque tous les mois¹⁷⁸. L'érosion de la représentation politique des femmes a été encore plus rapide au niveau local. En mars 2017, des technocrates (« *kayyum* ») ont été nommés pour

¹⁷² *Ibid.*, p. 11.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 5.

¹⁷⁴ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

¹⁷⁵ *HDP'li Konca Tekrar Gözaltında (Konca du HDP a été arrêtée à nouveau)*, <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/hdpli-konca-tekrar-gozaltinda-40305898>, 13 décembre 2016, (consulté le 28 mars 2018).

¹⁷⁶ *Gözaltına Alınan HDP'li Öztürk Serbest Bırakıldı (Le membre du HDP Öztürk, qui avait été placé en garde-à-vue, a été relâché)*, <http://t24.com.tr/haber/hdp-milletvekili-ozturk-gozaltina-alindi,404970>, 19 mai 2017, (consulté le 1 juin 2017).

¹⁷⁷ Députée de Diyarbakır, Çağlar Demirel a été condamnée à sept ans et demi de prison. Députée de Hakkari, Selma Irmak a été condamnée à dix ans de prison. *HDP Diyarbakır Milletvekili Çağlar Demirel'e Hapis Cezası (La peine de prison de la députée de HDP de Diyarbakır Çağlar Demirel)*, http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/siyaset/780964/HDP_Diyarbakir_Milletvekili_Caglar_Demirel_e_hapis_cezasi.html, 14 juillet 2017, (consulté le 27 mars 2018) ; *Tutuklu HDP Milletvekili Selma Irmak'a Verilen Hapis Cezası Onandı (La peine de prison confirmée pour la députée incarcérée Selma Irmak)*, http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/siyaset/935218/Tutuklu_HDP_Milletvekili_Selma_Irmak_a_verilen_hapis_cezasi_onandi.html, 28 février 2018, (consulté le 27 mars 2018).

¹⁷⁸ TBMM, *Milletvekilliği Sona Erenler (Ceux dont le mandat de député est arrivé à l'échéance)*, https://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/milletvekillerimiz_sd.ayrilanlar, 20 mars 2018, (consulté le 20 mars 2018).

administrer 82 des 103 municipalités gérées par le DBP¹⁷⁹. Toutes les co-maires femmes ont été destituées de leurs fonctions¹⁸⁰. Plusieurs de mes interviewées se sont retrouvées en prison. Si toutes les femmes politiques doivent composer d'une façon ou d'une autre avec l'évolution des conditions politiques du pays, celle-ci a clairement un impact disproportionné sur les politiciennes kurdes.

Pendant le déroulement de l'enquête, essentiellement en 2015 et 2016, le champ politique en Turquie apparaissait comme « un terrain difficile »¹⁸¹, mais il aurait été difficilement envisageable de réaliser une enquête similaire les années suivantes, dans une situation de crise politique, économique et sociale, accompagnée de surcroît par l'ingérence militaire turque sur le sol syrien. En 2017 et 2018, alors que peu de vestiges subsistent du système de la co-présidence, il m'aurait été impossible de rencontrer la plupart de politiciennes du DBP. En ce sens, il s'agirait aujourd'hui de l'étude d'un parti différent car une grande partie des enquêtées ne seraient plus les mêmes¹⁸². Au regard de sa temporalité propre, l'enquête peut donc proposer un regard sur la représentation paritaire promue par le parti pro-kurde avant le remodelage du système politique turc impulsé par les dirigeants de l'AKP.

Le parti pris théorique et les principaux questionnements

Le constat de la sous-représentation des femmes dans la politique locale est à la base de l'interrogation principale de cette thèse qui concerne les modalités de l'engagement féminin à l'échelle intermédiaire de la politique. Ainsi, les mécanismes discriminatoires qui sont à l'œuvre dans la politique municipale apparaissent à travers l'étude des profils, des trajectoires politiques et des filières d'accès au mandat électoral des femmes politiques. Le parti pris théorique de ce travail s'appuie sur les recherches de la sociologie politique et ses critiques féministes qui permettent de repenser les

¹⁷⁹ Vecdi Erbay, « *Kayyim partisi* » Çığ gibi Büyüyor: 82 Belediye! (« *Le parti des technocrates* » pousse comme des champignons: 82 municipalités!), <http://www.gazeteduvar.com.tr/gundem/2017/03/04/kayyim-partisi-cig-gibi-buyuyor-82-belediye/>, 4 mars 2017, (consulté le 1 juin 2017).

¹⁸⁰ Le rapport de Crisis Group date de 2.5.2017. International Crisis Group, *Managing Turkey's PKK Conflict: The Case of Nusaybin*, Bruxelles, International Crisis Group, 2017.

¹⁸¹ M. Boumaza et A. Campana, « Enquêter en milieu « difficile » », *art cit*, p. 7.

¹⁸² Un constat à la lumière de l'interrogation : « Étudie-tou le même parti politique si tous nos enquêtés ont changé ? », posées par des auteures autour d'Aït-Aoudia. M. Aït-Aoudia et al., « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *art cit*, p. 29.

notions de professionnels de la politique, de concevoir les partis politiques comme des institutions genrées¹⁸³ et d'interroger les modalités du changement en leur sein.

L'enjeu de la représentation numérique des femmes

La représentation est une composante formelle de la participation politique¹⁸⁴ ; le terme de la participation politique englobe une variété de pratiques et concerne un spectre très large d'acteurs, tandis que la représentation est délimitée par la détention d'un mandat « représentatif » au sein des institutions politiques. Quant à la représentation des femmes, elle a à la fois une dimension « descriptive » (numérique) et « substantive » (qui évalue le contenu des politiques du point de vue des « intérêts des femmes »)¹⁸⁵. Le fait que le terme anglais « *substantive* » est traduit en français par « effectif », « efficace » ou même « réelle » annonce déjà l'argument principal de ses promoteurs : quel est le sens de la représentation « descriptive » si celle-ci ne permet pas d'influencer les résultats politiques et d'améliorer le statut des femmes dans la société ? Cette interrogation pose la question du rapport entre ces deux dimensions de la représentation qui est loin d'être univoque. D'après les travaux de Drude Dahlerup qui ont dominé la recherche depuis la fin des années 1980, la représentation substantive semblait être fonction de la représentation numérique¹⁸⁶. Selon la théorie de la « masse critique » popularisée par Dahlerup, une certaine proportion des membres du groupe (femmes) est nécessaire pour que celui-ci puisse avoir un impact sur son environnement et sur le bilan politique. La volonté de quantifier cette « masse critique », qui a notamment servi d'appui aux partisans de quotas législatifs¹⁸⁷, a depuis fait l'objet de nombreuses controverses et de nouvelles conceptualisations, y compris par Dahlerup

¹⁸³ Dire que le parti politique est une institution genrée signifie notamment que « *les constructions de la masculinité et de la féminité sont imbriquées dans la culture et la "logique" quotidienne des institutions politiques* ». Meryl Kenny et Tània Verge, « Opening Up the Black Box: Gender and Candidate Selection in a New Era », *Government and Opposition*, juillet 2016, vol. 51, n° 03, p. 356.

¹⁸⁴ La représentation politique fait l'objet de multiples conceptualisations : pour certains, la représentation est une prolongation de la participation politique, pour d'autres, il ne peut y avoir de représentation sans réelle « participation ». Louise K. Davidson-Schmich, *Gender Quotas and Democratic Participation : Recruiting Candidates for Elective Offices in Germany*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2016, 320 p ; Pranab Kumar Panday, « Representation without Participation: Quotas for Women in Bangladesh », *International Political Science Review / Revue internationale de science politique*, 2008, vol. 29, n° 4, p. 489-512.

¹⁸⁵ Hanna Fenichel Pitkin, *The Concept of Representation*, Berkeley, University of California Press, 1972, 323 p.

¹⁸⁶ Drude Dahlerup, « From a Small to a Large Minority: Women in Scandinavian Politics », *Scandinavian Political Studies*, décembre 1988, vol. 11, n° 4, p. 275-298.

¹⁸⁷ En règle générale, le taux de la masse critique était estimé à environ 30%. Drude Dahlerup et Lenita Freidenvall, « Quotas as a 'Fast Track' to Equal Representation for Women », *International Feminist Journal of Politics*, 1 mars 2005, vol. 7, n° 1, p. 26-48.

elle-même¹⁸⁸. Dahlerup a notamment critiqué le fait que les recherches successives ont négligé l'impact de la hausse de la représentation féminine sur leurs manières d'être et d'agir au sein des partis politiques. À la place, l'attention a surtout été portée sur le taux de 30%, entendu comme un remède automatique aux politiques publiques qui ignorent les perspectives des femmes¹⁸⁹. Les recherches ont permis de nuancer la portée de la « masse critique » en établissant que dans certains contextes, les « actes critiques » pourraient avoir un plus grand impact sur la production législative¹⁹⁰. Au contraire, dans d'autres contextes, la hausse de la représentation numérique s'est soldée par une baisse des opportunités des élues à poursuivre l'agenda féministe¹⁹¹. Cela invite à dissocier de façon conceptuelle l'accès des femmes à des institutions de représentation et l'influence qu'elles sont amenées à y exercer.

La perspective de la représentation numérique permet de constater la sous-représentation féminine politique. Néanmoins, elle permet également d'aller au-delà d'un aspect purement comptable car elle se donne l'objectif d'étudier les propriétés sociales des élus notamment en cherchant à établir dans quelle mesure elles reflètent les caractéristiques sociales des électeurs¹⁹². Krook, Franceschet et Piscopo invitent, elles aussi, à déplacer la focale du nombre vers les profils du personnel politique¹⁹³. Avec une attention portée aux profils des élues et aux filières d'accès féminines vers la politique, la présente enquête s'inscrit dans la tradition de la recherche sur la représentation numérique des femmes. Étant donné que la plupart des études sur cette dimension de la représentation a porté sur des pays où les quotas législatifs existent¹⁹⁴, le cas de la Turquie peut contribuer à compléter ce panorama.

¹⁸⁸ Sandra Grey, « Numbers and Beyond: The Relevance of Critical Mass in Gender Research », *Politics & Gender*, décembre 2006, vol. 2, n° 4, p. 492-502 ; Drude Dahlerup, « The Story of the Theory of Critical Mass », *Politics & Gender*, décembre 2006, vol. 2, n° 4, p. 511-522.

¹⁸⁹ D. Dahlerup, « The Story of the Theory of Critical Mass », *art cit.*, p. 513.

¹⁹⁰ Cela a été démontré notamment dans le cas turc. A. Güneş Ayata et F. Tutuncu, « Critical Acts without a Critical Mass », *art cit.*

¹⁹¹ Denise Walsh, « Party Centralization and Debate Conditions in South Africa » dans Susan Franceschet, Jennifer M. Piscopo et Mona Lena Krook (eds.), *The impact of gender quotas*, New York, Oxford University Press, 2012, p. 119-135.

¹⁹² Erin Tolley, « Do Women “Do Better” in Municipal Politics? Electoral Representation across Three Levels of Government », *Revue canadienne de science politique*, septembre 2011, vol. 44, n° 3, p. 580-581.

¹⁹³ Susan Franceschet, Mona Lena Krook et Jennifer Piscopo, *The Impact of Gender Quotas*, New York, Oxford University Press, 2012, p. 13-14.

¹⁹⁴ Takyiwaa Manuh, « Politics as Service: Pathways of District Assembly Women in Ghana » dans Mariz Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014, p. 40-73 ; Islah Jad, « Local Power and Women's Empowerment in a Conflict Context: Palestinian Women Contesting Power in Chaos » dans Mariz Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014, p. 135-166 ; Sohela Nazneen, Iqbal Ehsan et Bayazid Hasan, « Exceptional Women: Reserved Councillors in Municipal Corporations in Bangladesh » dans Mariz

Le regard croisé sur les partis politiques et les configurations locales

En Turquie, la clôture du champ politique aux femmes¹⁹⁵, observable dans la durée à toutes les échelles, peut se comprendre à travers l'analyse des éléments du fonctionnement du champ politique articulés avec les représentations du métier politique et de la division sexuée des tâches¹⁹⁶. Mais comme le soulignent Catherine Achin et Sandrine Lévêque, « *c'est [...] davantage dans les logiques partisanes de la sélection du personnel politique qu'il faut rechercher des explications de la sous-représentation politique féminine* »¹⁹⁷, car ce sont les partis qui contrôlent le processus de sélection des candidats. De ce fait, les formations politiques constituent l'objet d'analyse privilégié des études sur la représentation genrée¹⁹⁸.

Selon Frédéric Sawicki, les partis politiques sont des « *entreprises collectives mues par des intérêts divers, traversées par des changements incessants, et susceptibles d'usages très différenciés* »¹⁹⁹. Reconnaître que les partis sont des entités hétérogènes, des « *espaces de concurrence entre des agents* »²⁰⁰, permet de mieux déceler les mécanismes de la sélection des candidats. En effet, les partis politiques « *accroissent les chances de certains individus d'être sélectionnés comme dirigeants selon les règles en vigueur dans le système politique* »²⁰¹. Le processus de recrutement, tout en restant relativement opaque²⁰², permet d'y voir plus clair dans la gestion des carrières partisanes. Les modalités du processus de recrutement semblent avoir un effet considérable sur les candidatures féminines²⁰³. En analysant le contexte américain, Melody Crowder-Meyer a démontré que les responsables de la sélection qui mobilisent des réseaux de recrutement « traditionnels » sont moins à même de recruter les femmes

Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014, p. 70-100 ; Sara Abbas, « Pathways to Political Power in Sudan » dans Mariz Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014, p. 167-201.

¹⁹⁵ Sur l'expression de la clôture du champ politique voir notamment Catherine Achin et Sandrine Lévêque, « La parité sous contrôle : égalité des sexes et clôture du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2014, vol. 204, n° 4, p. 118.

¹⁹⁶ Catherine Achin et Sandrine Lévêque, *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, 2006, p. 72.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 74.

¹⁹⁸ Mona Lena Krook et Sarah Childs (eds.), *Women, Gender, and Politics: A Reader*, New York, Oxford University Press, 2010, p. 6 ; Pippa Norris et Joni Lovenduski, *Political Recruitment: Gender, Race and Class in the British Parliament*, s.l., Cambridge University Press, 1995, 340 p ; Elin Bjarnegård et Meryl Kenny, « Comparing Candidate Selection: A Feminist Institutional Approach », *Government and Opposition*, juillet 2016, vol. 51, n° 03, p. 370-392.

¹⁹⁹ F. Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste*, op. cit., p. 8.

²⁰⁰ Michel Offerlé, *Les partis politiques*, 7^e éd., Paris, PUF, 2010, p. 4.

²⁰¹ Jacques Lagroye, Bastien François et Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, s.l., Dalloz, 2012, p. 228.

²⁰² Les auteurs parlent du « jardin secret » des partis politiques, ou de la nécessité d'ouvrir « la boîte noire ». M. Kenny et T. Verge, « Opening Up the Black Box », *art cit*, p. 353.

²⁰³ Melody Ara Crowder-Meyer, « Gendered Recruitment without Trying: How Local Party Recruiters Affect Women's Representation », *Politics & Gender*, décembre 2013, vol. 9, n° 4, p. 410.

car ils puisent surtout à l'intérieur du parti, tandis que le recours à des réseaux plus larges, comme les chambres professionnelles ou les associations, semble davantage profiter aux femmes²⁰⁴.

Souvent ignorée par les chercheurs « généralistes »²⁰⁵, qui font la sociologie des partis, la dimension genrée du recrutement politique est au cœur de la présente enquête et permet de soulever de multiples questionnements : dans quelle mesure les processus de sélection des candidats entérinent-ils la discrimination à l'égard des femmes ? Quel est le bilan de la mise en place des mesures partisans visant à l'accroissement de la représentation féminine et comment expliquer les différences entre les partis ? Quel rôle les branches féminines jouent-elles dans la promotion des candidates ? Comment expliquer la féminisation de la politique kurde ? Les partis politiques en Turquie étant réputés pour leur caractère autoritaire²⁰⁶, comment expliquer que les réglementations partisans sur la représentation des femmes ne soient souvent pas respectées ?

Toute « politique est locale », remarque Jo Freeman, car tous les partis sont organisés autour d'unités locales et leurs militants passent la majorité du temps dans leurs circonscriptions où ils se mobilisent notamment dans les périodes de campagne électorale²⁰⁷. Le local – du fait de la proximité avec les électeurs et par ses enjeux propres – représente sans doute des défis propres pour les femmes politiques. Leur inclusion sur les listes répond à des logiques distinctes par rapport au niveau parlementaire car, du fait d'une attention médiatique moindre, « paraître démocratique » apporte moins de points politiques aux partis pour lesquels la représentation féminine relève de l'ordre du symbolique²⁰⁸.

Si les dynamiques du « national » et du « local » sont distinctes, la présente étude permet également de relever l'existence des configurations locales spécifiques. Une configuration saisit la forme que prennent les relations entre les agents ou les groupes dans une localité donnée²⁰⁹. Frédéric Sawicki s'appuie sur la « configuration

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 391.

²⁰⁵ Élise Massicard, « L'étude des partis politiques en Turquie : bilan des travaux et pistes de recherche. Pour une sociologie localisée des partis politiques en Turquie », *halshs.archives-ouvertes.fr*, juin 2007, halshs-00164474, p. 1-38.

²⁰⁶ Pelin Ayan Musil, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, New York, Palgrave Macmillan, 2011, 240 p.

²⁰⁷ Jo Freeman, *A Room at a Time: Women's Entry into Party Politics from the mid-Nineteenth Century to the mid-1960s*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield, 1999, 368 p.

²⁰⁸ Cristina Leston-Bandeira, « Why Symbolic Representation Frames Parliamentary Public Engagement », *British Journal of Politics & International Relations*, mai 2016, vol. 18, n° 2, p. 498-516.

²⁰⁹ J. Lagroye, B. François et F. Sawicki, *Sociologie politique, op. cit.*, p. 122.

locale » pour insérer des partis dans un contexte socio-historique local²¹⁰. À travers cette notion, le système des interdépendances est conçu dans une perspective dynamique et non pas statique²¹¹ et n'est pas enfermé dans une vision linéaire des causalités²¹².

Toutefois, une étude sur la politique locale ne peut être déconnectée des autres échelles de la politique étant donné que « *les lieux du pouvoir sont relationnels* »²¹³. Sawicki écrit :

« Un parti est [...] indissociablement ce qui se passe en différents sites et le produit de l'interaction entre ces sites ; de même, l'identité du parti est à la fois celle que tentent d'en construire ses dirigeants locaux et fédéraux et ses dirigeants nationaux à travers des logiques plus ou moins concurrentielles. »²¹⁴

Il serait trompeur de perpétuer l'idée de la dichotomie entre le local et le national²¹⁵. L'un a besoin de l'autre : le local permet d'une part de montrer l'existence d'un champ politique à l'échelle macro, mais d'autre part, il fait aussi ressortir des dynamiques propres de la lutte politique et de l'engagement féminin. Le champ politique national, qui n'existerait pas sans la dimension « micro », n'est pourtant pas une simple addition des configurations locales. En même temps, le « micro », qui mobilise des ressources locales et des logiques d'action propres, ne peut pas se priver des ressources que lui apporte le « macro » ni s'acquiescer des contraintes que celui-ci lui impose.

En tenant compte de ces considérations, dans quelle mesure les différentes formes de la gouvernance locale contribuent-elles à expliquer le phénomène de la sous-représentation des femmes ? Que révèlent les négociations entre le centre et les organisations partisanes locales à l'égard des carrières politiques féminines ? À travers cette série d'interrogations, la présente enquête vise non seulement à observer le

²¹⁰ F. Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste*, *op. cit.*

²¹¹ André Ducret, « Le concept de "configuration" et ses implications empiriques : Elias avec et contre Weber », *Sociologies*, 11 avril 2011, n° 04 ; Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, *La société des socialistes : Le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2006, p. 76 ; Norbert Elias, Eric Dunning et Roger Chartier, *Sport et civilisation*, Paris, Fayard, 1994, p. 60-61.

²¹² J. Lagroye, B. François et F. Sawicki, *Sociologie politique*, *op. cit.*, p. 122.

²¹³ É. Massicard et N. Watts, « Introduction: Reconsidering parties, power, and social forces », *art cit.*, p. 9.

²¹⁴ F. Sawicki, « Configuration sociale et genèse d'un milieu partisan. Le cas du parti socialiste en Ille-et-Vilaine », *art cit.*, p. 85.

²¹⁵ É. Massicard et N. Watts, « Introduction: Reconsidering parties, power, and social forces », *art cit.*, p. 10.

particulier à l'échelle locale, mais aussi à faire les observations sur le « général » relativement au fonctionnement des partis politiques en Turquie.

La sociologie du personnel politique et les carrières féminines

Selon Anne Phillips, la sous-représentation politique des femmes est une injustice sociale qui devrait déterminer les chercheurs à se pencher sur la composition des élites qui participent à la prise de décisions²¹⁶. Michael Woods propose de penser l'élite comme un réseau fluide d'acteurs individuels connectés par des liens sociaux, professionnels ou politiques forts²¹⁷. Du fait de la « fluidité » de ce réseau, l'accès au statut de l'élite dépend de la configuration locale et s'inscrit dans une temporalité propre. La politisation des liens sociaux entre les membres de l'élite locale contribue à leur influence sur le processus de sélection et donc au fait qu'ils investissent en grand nombre les sièges au conseil municipal²¹⁸. Déconstruire la notion d'élite permet de s'intéresser également à ceux et à celles qui sont « à la marge » de cette élite.

Ces considérations posent la question des propriétés sociales des élues locales. L'analyse des capitaux – sociaux, culturels, politiques et autres – des professionnelles de la politique ne peut pas écarter la dimension genrée du fait du caractère genré des ressources politiques²¹⁹. De plus, chaque propriété peut avoir un impact différencié dans le contexte donné ; le positionnement social et la présence de soutien familial peuvent notamment parfois constituer une ressource, mais parfois aussi une contrainte pour les intéressées²²⁰. Les recherches basées sur d'autres contextes ont relevé que les partis politiques, les syndicats et les activités politiques dans le cadre universitaire – des espaces souvent dominés par les hommes – apparaissent comme les « incubateurs traditionnels » des leaders politiques²²¹. Il s'avère que les femmes sont rares à recevoir le soutien des organisations professionnelles ou des syndicats influents²²². L'acquisition des compétences politiques obéit également à des logiques différentes : pour les

²¹⁶ Anne Phillips, *The Politics of Presence, The Political Representation of Gender, Ethnicity, and Race*, Oxford, Oxford University Press, 1995, 224 p ; Anne Phillips, *Engendering Democracy*, Cambridge, Polity Press, 1991, 183 p.

²¹⁷ Michael Woods, « Rethinking Elites: Networks, Space, and Local Politics », *Environment and Planning*, 1998, vol. 30, n° 12, p. 2105.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 2114.

²¹⁹ Tânia Verge et Silvia Claveria, « Gendered Political Resources: The Case of Party Office », *Party Politics*, 16 août 2016, p. 2.

²²⁰ S. Nazneen, I. Ehsan et B. Hasan, « Exceptional Women: Reserved Councillors in Municipal Corporations in Bangladesh », *art cit*, p. 95 ; I. Jad, « Local Power and Women's Empowerment in a Conflict Context: Palestinian Women Contesting Power in Chaos », *art cit*, p. 149.

²²¹ Andrea Cornwall et Anne-Marie Goetz, « Democratizing Democracy: Feminist Perspectives », *Democratization*, 1 décembre 2005, vol. 12, n° 5, p. 788.

²²² T. Verge et S. Claveria, « Gendered Political Resources », *art cit*, p. 2.

femmes, le bénévolat joue un rôle analogue au succès professionnel pour un homme. Pour les hommes, les contacts avec les politiciens locaux (le réseau) sont décisifs pour l'élection, tandis que pour les femmes, c'est leur investissement extrapolitique²²³. Le poids du vivier « associatif » chez les femmes ne suppose pas nécessairement l'existence d'une filière d'accès féminine unique, mais leur caractère multiple reste à être démontré à travers la recherche. Raisonner en termes d'intersectionnalité, approche répandue dans la tradition académique anglo-américaine, peut être bénéfique à l'analyse des propriétés sociales des élues. Certaines propriétés sociales et marqueurs identitaires interagissent et créent « *des systèmes d'oppression* »²²⁴. La notion d'intersectionnalité fait référence aux relations entre les structures sociales et ces structures d'oppression uniques²²⁵. Néanmoins, le concept n'implique pas nécessairement une discrimination, le privilège peut tout aussi être intersectionnel²²⁶.

Il faut noter que des approches analogues à l'intersectionnalité existent dans les recherches francophones même si elles « ne disent pas nécessairement leur nom ». Frédéric Sawicki invite à l'instar de Pierre Bourdieu à « *prendre la mesure des effets des propriétés [sociales] associées à d'autres (génération, genre, type de carrière politique) en tenant compte du contexte social et politique qui définit à un moment donné les propriétés du champ que constitue le parti* »²²⁷. Il en découle que les propriétés sociales des acteurs n'ont pas la même portée dans l'espace et dans le temps²²⁸. L'approche par trajectoire est particulièrement pertinente pour en rendre compte car elle saisit la dynamique d'un parcours de vie en révélant à la fois ses dimensions individuelles, sociétales et historiques²²⁹. Selon Bourdieu la trajectoire est une « *série de positions successivement occupées par un même agent [...] dans un espace lui-même en devenir et soumis à d'incessantes transformations* »²³⁰.

Si la trajectoire a l'avantage de se montrer moins « stratégiste » que la notion de « carrière », les deux approches affichent des analogies multiples. L'étude de

²²³ Sharyne Merritt, « Winners and Losers: Sex Differences in Municipal Elections », *American Journal of Political Science*, novembre 1977, vol. 21, n° 4, p. 731.

²²⁴ Patricia Hill Collins, « It's All in the Family: Intersections of Gender, Race, and Nation », *Hypatia*, 1998, vol. 13, n° 3, p. 62-82.

²²⁵ S.L. Weldon, « Intersectionality », *art cit*, p. 195-196.

²²⁶ *Ibid.*, p. 193.

²²⁷ R. Lefebvre et F. Sawicki, *La société des socialistes, op. cit.*, p. 76.

²²⁸ Michel Offerlé et Jean Leca, « Un "Que sais-je ?" en questions. Un débat avec Michel Offerlé et Jean Leca », *Politix*, 1988, vol. 1, n° 2, p. 48.

²²⁹ Marc Bessin, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, 2009, n° 156, p. 13.

²³⁰ Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1986, vol. 62, n° 1, p. 71.

« carrière » permet de considérer à la fois les déterminants structurels et les stratégies individuelles des élues²³¹. Éric Agrikoliansky et Florence Haegel estiment qu'« *appréhender des carrières implique [...] de restituer l'enchaînement temporel de différentes séquences de l'engagement et les logiques processuelles par lesquelles il se réalise et s'articule aux trajectoires biographiques* »²³². La carrière se construit à partir des trajectoires stables ponctuées par des points critiques qui ouvrent la voie à des bifurcations²³³. En cours de démonstration, la notion de carrière politique est utilisée pour marquer une suite d'éléments constitutifs du parcours politique d'une élue, la notion de trajectoire est mobilisée pour insérer cette « carrière » dans un cadre biographique plus large.

L'analyse du cas des femmes politiques au niveau local en Turquie permet de questionner les résultats des recherches réalisées dans d'autres contextes qui portent sur les profils et les trajectoires des professionnelles de la politique. La perspective genrée introduit des temporalités spécifiques aux parcours du personnel politique, trop souvent représenté par les « hommes » politiques. L'étude des modalités féminines d'entrée en politique²³⁴ permet de multiplier les interrogations vis-à-vis du terrain en Turquie : quelles sont les filières d'accès en politique empruntées par les élues ? Quelles sont leurs trajectoires qui mènent à un mandat politique ?²³⁵ Quelles sont les caractéristiques sociologiques des femmes politiques ? Quel type de socialisation et quel héritage familial²³⁶ ont facilité leur entrée en politique ? Quels types de capitaux sont plus utiles à qui veut entrer en politique ? L'identité sexuée agit-elle comme un stigmate ou bien peut-elle se transformer en ressource politique²³⁷ ? L'inclusion des femmes, constitue-t-elle une diversification des profils des élus ou s'agit-il de coopter les membres d'une élite locale ?

²³¹ Maud Navarre, *Devenir élue. Genre et carrière politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 13.

²³² Éric Agrikoliansky et Florence Haegel, « Les « carrières militantes ». Portée et limite d'un concept narratif » dans Olivier Fillieule et al. (eds.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche...*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2017, p. 169.

²³³ *Ibid.*, p. 170.

²³⁴ À l'instar de Catherine Achin, *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000.*, Paris, Dalloz, 2005, p. 28 ; Mona Lena Krook et Fiona Mackay, « Introduction: Gender, Politics, and Institutions » dans *Gender, Politics and Institutions - Towards a Feminist Institutionalism*, London, Palgrave Macmillan, 2011, p. 3.

²³⁵ Goetz et Cornwall, entre autres, s'intéressent aux filières d'accès des femmes en politique et posent un questionnement analogue. A. Cornwall et A.-M. Goetz, « Democratizing Democracy », *art cit*, p. 787.

²³⁶ Mariette Sineau, *Profession, femme politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, p. 23.

²³⁷ À l'instar du questionnement de Catherine Achin, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007, p. 16.

Les contraintes genrées des institutions partisanes

Le genre est constitutif « *d'un ordre social inégalitaire, caractérisé par la domination du "masculin" sur le "féminin"* »²³⁸. Les partis politiques ne sont pas coupés de cet ordre social, les inégalités s'actualisent et se reproduisent en leur sein²³⁹. Catherine Achin et Sandrine Lévêque attirent l'attention sur la relative imperméabilité du champ politique aux modifications des rapports de genre dans l'ordre social²⁴⁰. Les partis politiques non seulement discriminent les femmes lors des processus de recrutement, mais « *par leur fonctionnement, ordonnent et hiérarchisent les sexes* »²⁴¹. La perspective féministe permet de relever les relations de pouvoir genrées qui traversent les partis²⁴² et de ce fait, dans l'analyse féministe, le genre détient une double signification : il est à la fois une attribution biologique et une catégorie d'analyse²⁴³.

Pour rendre compte du changement institutionnel, la critique féministe s'efforce d'introduire une perspective genrée dans les approches néo-institutionnalistes. Ces dernières permettent de concevoir les partis politiques comme :

« [...] un ensemble de pratiques, de tâches particulières, de rites et de règles de conduite entre des personnes. Mais une institution est aussi un ensemble de croyances, ou de représentations, qui concernent ces pratiques, qui définissent leur signification et qui tendent à justifier leur existence. »²⁴⁴

Si les néo-institutionnalistes introduisent une analyse processuelle et élargissent la définition des institutions en tenant compte des règles formelles et informelles, de la *path dependency* (dépendance au chemin emprunté), des normes, des moments critiques²⁴⁵, ils omettent souvent la dimension genrée de ces processus et des structures d'opportunités qui existent au sein des partis²⁴⁶. S'interroger sur le potentiel des

²³⁸ Lucie Bargel et Xavier Dunezat, « Genre et militantisme » dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 248.

²³⁹ Bargel et Dunezat parlent de façon analogue du militantisme « *à la fois comme un produit et comme un mode de (re)production des rapports de genre* ». *Ibid.*, p. 252.

²⁴⁰ C. Achin et S. Lévêque, *Femmes en politique*, *op. cit.*, p. 76.

²⁴¹ Anne-Sophie Petitfils, « Partis politiques » dans Catherine Achin et Laure Bereni (eds.), *Dictionnaire. Genre et science politique*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2013, p. 382.

²⁴² Mona Lena Krook et Sarah Childs (eds.), *Women, Gender, and Politics: A Reader*, *op. cit.*, p. 14 ; Joni Lovenduski, « Foreword » dans Mona Lena Krook et Fiona Mackay (eds.), *Gender, Politics and Institutions - Towards a Feminist Institutionalism*, London, Palgrave Macmillan, 2011, p. vii ; Mais aussi : Olivier Fillieule et Patricia Roux, *Le sexe du militantisme*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009, 361 p.

²⁴³ Gary Goertz et Amy G. Mazur (eds.), *Politics, Gender, and Concepts: Theory and Methodology*, Cambridge New York, Cambridge University Press, 2008, p. 1-2.

²⁴⁴ J. Lagroye, B. François et F. Sawicki, *Sociologie politique*, *op. cit.*, p. 143.

²⁴⁵ J. Lovenduski, « Foreword », *art cit.*, p. viii-ix.

²⁴⁶ M. Kenny et T. Verge, « Opening Up the Black Box », *art cit.*, p. 353.

réformes institutionnelles, c'est reconnaître à l'instar de Julien Fretel, l'existence des relations entre « *l'institué (ou l'objectif) et les investissements de ceux qui "rencontrent" cet institué* »²⁴⁷. Dans cette interaction continue, qui rappelle la dualité de structure et d'*agency* chez Anthony Giddens, les rôles politiques s'apprennent et peuvent être modifiés. Le fait que la position des agents évolue dans le temps permet également de penser la possibilité du changement, toujours selon Fretel :

« Ces modifications relatives des positions affectent les configurations et les liens d'interdépendance, incitent certains agents à expérimenter de nouvelles pratiques et à mobiliser de nouvelles ressources, et menacent les croyances et les représentations. »²⁴⁸

Ces changements de position portent en eux également un potentiel d'action réformatrice ou subversive mais qui n'est pas dépourvue de contraintes. La double nature des contraintes implique que celles-ci peuvent dans certains contextes limiter la capacité d'action des femmes politiques, mais dans d'autres représenter une ressource²⁴⁹. Les contraintes prennent des formes diverses : il peut s'agir du cadre juridique et des normes formelles – qui d'ailleurs peuvent au contraire s'avérer être une sorte de protection pour les femmes politiques²⁵⁰. Des routines, des règles informelles et des prescriptions de rôle²⁵¹ constituent un autre ensemble de contraintes qui ne sont pas toujours compatibles avec les règles formelles. En effet, les procédés informels peuvent même les contredire ou les affaiblir²⁵². Les prescriptions de rôle engagent des processus complexes d'intériorisation des normes qui à terme facilitent la conformité à un rôle. S'écarter de son rôle peut entraîner la perte de sa place dans les interactions au sein de l'institution²⁵³. Les écarts de rôle, potentiellement coûteux, sont donc rares.

Le constat d'existence de contraintes qui s'imposent aux femmes dans l'exercice du métier d'élue ne devrait cependant pas les transformer en simples objets d'oppression patriarcale. Nükhet Sirman met en garde contre le risque d'enfermer les femmes dans une perspective de victimes silencieuses et, ainsi, de rendre « *les relations*

²⁴⁷ Julien Fretel, « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisanses » dans Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 196.

²⁴⁸ J. Lagroye, B. François et F. Sawicki, *Sociologie politique, op. cit.*, p. 202.

²⁴⁹ Anthony Giddens, *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 75.

²⁵⁰ T. Manuh, « Politics as Service: Pathways of District Assembly Women in Ghana », *art cit.*, p. 43.

²⁵¹ J. Lagroye, B. François et F. Sawicki, *Sociologie politique, op. cit.*, p. 158-159.

²⁵² Fernanda Vidal Correa, « Gender Stereotypes and Patronage Practices in Women's Careers: A study of the Mexican Executive Branch », *Cogent Social Sciences*, 31 décembre 2016, vol. 2, n° 1, p. 7.

²⁵³ J. Lagroye, B. François et F. Sawicki, *Sociologie politique, op. cit.*, p. 126.

de pouvoir statiques et immuables »²⁵⁴. En tenant compte de ce risque, il convient d'analyser les difficultés que les femmes politiques rencontrent. Quel est leur potentiel pour impulser des réformes institutionnelles et quelles en sont les limites²⁵⁵ ? Quelles sont les modalités de la construction du rôle d'élue ? L'*agency*²⁵⁶ des femmes, est-elle nécessairement subversive ? Tout en rendant compte de problématiques communes à travers les trois lieux de la recherche, comment expliquer les différences dans les stratégies d'action à travers les partis ?

Plan de la thèse

Afin d'apporter des éléments de réponse aux interrogations mentionnées *supra*, il convient d'étudier l'engagement politique féminin et les modalités qui mènent à l'inclusion des femmes aux postes représentatifs au niveau local. La démonstration qui suit se donne pour but de rendre une visibilité empirique à ces élues²⁵⁷ et par le biais de celles qui parviennent à intégrer des structures de représentation, de donner également une certaine visibilité à celles qui en sont exclues.

En amont de l'étude des piliers de la sous-représentation féminine à la période contemporaine, le prologue de cette thèse s'intéresse à l'attribution des droits politiques aux femmes en Turquie. Ce retour historique semble pertinent pour plusieurs raisons. D'une part, si la Turquie a été un des premiers pays dans la région à accorder le droit de vote aux femmes, elle a également devancé plusieurs pays européens. D'autre part, les références des interviewées à la période kémaliste étaient fréquentes et témoignaient de la source de fierté que représente pour elles cette période. Ensuite, il m'est apparu important de revenir aux débats sur les circonstances de l'octroi de droits politiques face aux exemples encore récurrents d'omission ou d'ignorance de la mobilisation féminine à l'époque ottomane et républicaine. Enfin, l'argumentaire inscrit l'attribution des droits politiques des femmes dans les politiques kémalistes en mobilisant la littérature sur les nationalismes.

²⁵⁴ Nükhet Sirman, « Friend or Foe? Forging Alliances with other Women in a Village of Western Turkey » dans Şirin Tekeli (ed.), *Women in Modern Turkish Society, a reader*, 1995^e éd., London, Zed Books, 1991, p. 201.

²⁵⁵ M.L. Krook et F. Mackay, « Introduction: Gender, Politics, and Institutions », *art cit.*, p. 1.

²⁵⁶ Catherine Achin et Delphine Naudier, « L'*agency* en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, 2013, vol. 55, n° 2, p. 109.

²⁵⁷ Rendre les femmes empiriquement visibles est un projet indispensable selon Spike Peterson. V. Spike Peterson, « How (the Meaning of) Gender Matters in Political Economy », *New Political Economy*, décembre 2005, vol. 10, n° 4, p. 501.

Le premier chapitre cherche à rendre compte de la clôture du champ politique aux femmes. Cette clôture se présente comme un aspect durable – malgré des fluctuations – et cela à plusieurs niveaux. Au niveau de la politique parlementaire, une des étapes charnières pour la représentation féminine a été le passage au multipartisme qui a été suivi d'une chute du nombre des députées. C'est seulement aux législatives de 2007 que le taux de la représentation des femmes a dépassé, pour la première fois, les 5%. La période post-juin 2015 est un autre tournant. Elle est marquée par une baisse continuelle en nombre de députées jusqu'à des niveaux inférieurs aux législatives de 2011. Parallèlement à ces évolutions, le chapitre présente la montée en importance des politiques partisanes vis-à-vis des femmes, dans un contexte d'absence de quota législatif. Une comparaison inter-partisane révèle un panorama d'engagements variés chez les formations politiques majeures. Enfin, au niveau de la politique municipale, l'absence des femmes s'avère encore plus manifeste tout en étant particulièrement difficile à démontrer par les données empiriques. Les trois sites d'interaction qui ont été l'objet de l'enquête sont présentés avec une attention particulière aux équilibres politiques tels qu'ils apparaissent à travers les résultats électoraux. Il s'agit de fournir les éléments des « configurations locales » dans lesquelles s'inscrivent les engagements politiques féminins abordés par la suite.

L'étude des modalités genrées de la sélection des candidats, qui constituent le cœur du deuxième chapitre, permet de reconnaître l'impact des inégalités genrées sur le processus de recrutement. La démonstration s'appuie sur les travaux de la sociologie politique qui remettent en cause la dichotomie entre le « local » et le « national » et qui rendent compte des négociations entre ces échelons. La place qu'occupent les femmes dans ces hauts moments de tensions politiques permet de questionner certaines idées établies sur le fonctionnement partisan en Turquie, notamment les manifestations concrètes du caractère autoritaire des formations politiques. Les mécanismes « démocratiques » des processus de sélection, tels que les primaires, révèlent également la relation complexe entre la représentation féminine et les manœuvres de la « démocratie » intra-partisane. Le rôle que jouent les branches féminines dans le processus de sélection découle largement de leur statut au sein des partis.

La sociologie des élues, abordée au troisième chapitre, permet de rendre compte des propriétés sociales des femmes politiques ainsi que de leurs trajectoires biographiques. L'analyse s'appuie sur une synthèse entre les travaux de sociologie

politique francophone et anglo-américaine notamment en conciliant l'approche par « capitaux » et via la « multi-positionnalité » des agents avec la notion d'intersectionnalité. Le chapitre s'interroge sur le caractère genré des capitaux « alternatifs » qui peuvent jouer dans l'accès à un mandat électoral. Les trajectoires féminines permettent de questionner la portée du concept de disponibilité biographique²⁵⁸ qui met en avant les périodes lors desquelles un individu est plus « propice » à l'engagement. Elles mettent également à mal les idées sur l'inexpérience politique des élues et sur leur qualité de « proxy » (comme si elles faisaient de la politique pour le compte d'un homme).

Enfin, le quatrième chapitre rend compte des contraintes intra-partisanes qui pèsent sur l'exercice du mandat électoral par les femmes. Ces contraintes sont avant tout analysées à travers le prisme de la « prise de rôle » par les femmes politiques. Les limites qu'imposent les normes sociales et les manières dont les femmes les travaillent permettent d'expliquer la rareté des carrières subversives au sein des partis. Le chapitre permet d'aller au-delà de la simple reconnaissance des discriminations à l'égard des femmes dans le processus du recrutement pour identifier le caractère genré de l'institution partisane qui est constituant de son fonctionnement. Ici encore, un dialogue avec la littérature anglo-américaine est opéré à travers la mobilisation de la notion d'*agency*²⁵⁹ pour rendre compte des limites et à la fois de la capacité d'action des intéressées. Si les trajectoires exceptionnelles – subversives – existent, ce sont surtout les manières de s'accommoder qui prévalent. Ces stratégies d'adaptation varient de façon significative selon les partis. Si les modalités du changement institutionnel sont également analysées, la place principale est accordée aux arrangements quotidiens. La démonstration vise à éviter de surestimer le caractère subversif des actions des femmes politiques au profit d'une approche plus nuancée valorisant les stratégies d'accommodation et les mécanismes d'intériorisation des normes sociales. Il en ressort une image différentielle des « ethos partisans » avec lesquels les femmes politiques composent, qu'elles contribuent à maintenir, ou, à l'occasion, à subvertir.

Tout au long de la démonstration, le régime genré, ou plutôt les régimes genrés des partis politiques apparaissent : d'abord à travers les arrangements partisans spécifiques vis-à-vis des femmes, puis dans les processus de recrutement, enfin dans les

²⁵⁸ Doug McAdam, « Recruitment to High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 1986, vol. 92, n° 1, p. 64-90 ; Kraig Beyerlein et Kelly Bergstrand, « Biographical Availability » dans David A. Snow et al. (eds.), *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Oxford, UK, Blackwell Publishing, 2013, p.

²⁵⁹ C. Achin et D. Naudier, « L'agency en contexte », *art cit.*

contraintes spécifiques auxquelles les élues sont confrontées ainsi que dans les mécanismes mobilisés pour garder un poste. Le caractère genré des institutions politiques est placé au cœur de l'analyse qui vise, à travers une enquête sur la sous-représentation des femmes, à éclairer les modalités genrées, spécifiquement locales et partisanes du fonctionnement du champ politique municipal.

PROLOGUE

Les droits politiques des femmes : l'histoire d'une cooptation limitée

« Il est paradoxal de parler de la présence des femmes au
Parlement. Les statistiques, plutôt qu'une présence, révèlent leur
absence. »¹

Şirin Tekeli, 1982.

¹ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit.,
p. 287.

INTRODUCTION

En Turquie, à la suite du démantèlement de l'Empire ottoman, comme dans les pays sortant de la domination coloniale, la participation active des femmes dans les mouvements nationalistes a soulevé la question de leur rôle et statut dans la construction étatique². Si Mustafa Kemal, fondateur « de la Turquie moderne »³, a justifié les réformes législatives et l'acquisition des droits politiques par les femmes notamment par le courage qu'elles ont manifesté pendant la « Guerre d'Indépendance »⁴, son régime s'est octroyé la capacité de définir le rôle que les femmes allaient détenir dans le projet nationaliste turc. En Turquie, l'attribution du droit de vote et d'éligibilité aux femmes (en 1930 et 1934) qui a eu lieu bien avant les autres pays de la région et avant plusieurs pays européens s'inscrit dans ce projet nationaliste. À l'époque, les dix-huit femmes (4,5% de l'assemblée) élues en 1935 représentaient le nombre le plus important des femmes députées dans toute l'Europe⁵. Plusieurs considérations motivent le retour sur le débat historique dans cette thèse. D'une part, l'histoire « genrée » du régime kémaliste n'est pas uniquement un objet d'intérêt des historiens, il s'agit d'une histoire systématiquement réclamée et retravaillée par les professionnels de la politique et qui fait partie de l'univers référentiel des nombreuses élues locales. D'autre part, les éléments de l'histoire de la représentation politique des femmes permettent de contextualiser la présente enquête qui porte essentiellement sur la période contemporaine. La perspective historique s'avère pertinente pour l'analyse des faits contemporains en révélant comment la sous-représentation féminine s'inscrit dans des processus ancrés dans la durée⁶. Elle permet de discerner les logiques de la représentation symbolique des femmes qui se manifestent également pendant les décennies suivantes à travers une inclusion en politique limitée. Celle-ci, du point de vue des partis politiques, s'apparente à des tentatives d'instrumentalisation de la présence féminine.

L'attribution de droits politiques aux femmes par le régime kémaliste fait partie de son agenda nationaliste. Des études sur les nationalismes et la construction des États-nations ont longtemps omis la perspective genrée et cela malgré le fait que « *tous les*

² Kumari Jayawardena, *Feminism and Nationalism in the Third World*, 4^e éd., London, Zed Books Ltd, 1992, 304 p.

³ Andrew Mango, *Ataturk: The Biography of the Founder of Modern Turkey*, New York, The Overlook Press, 2002, 539 p.

⁴ Nermin Abadan-Unat, Deniz Kandiyoti et Mübeccel Belik Kıray (eds.), *Women in Turkish Society*, Leiden, Brill, 1981, p. 10-11.

⁵ K. Jayawardena, *Feminism and Nationalism in the Third World*, *op. cit.*, p. 38.

⁶ Fernand Braudel, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, 324 p.

nationalismes sont genrés »⁷. Dès les années 1990, Cynthia Enloe a appelé à repenser les théories du nationalisme en prenant en compte le fait que la plupart des voix qui ont été entendues et enregistrées jusqu'alors ont été celles des hommes⁸. Depuis, la perspective féministe a contribué à combler le silence sur la signification du genre dans la construction étatique. Pour analyser le rôle attribué aux femmes ainsi que les rôles qu'elles ont entrepris dans les périodes de la « création nationale », les auteures féministes⁹ ont exploré les possibilités de « *genrer* » les thèses des études classiques sur le nationalisme – entre autres celles de Benedict Anderson¹⁰, Eric Hobsbawm¹¹ et Anthony Smith¹². Elles ont relevé que ces thèses ne sont pas à priori incompatibles avec l'analyse féministe : par exemple, chez Hobsbawm, le genre peut être intégré parmi une multiplicité des composantes de l'appartenance nationale. Quant à Anthony Smith, il inclut lui-même le genre parmi les éléments constituant l'identité nationale, mais lui reconnaît une capacité de mobilisation faible¹³. Valentine Moghadam, dans ses travaux sur les femmes dans les nationalismes¹⁴ ainsi que l'analyse féministe intersectionnelle¹⁵, partagent l'hypothèse de Smith que les communautés nationales sont socialement construites avec plusieurs caractéristiques identitaires en interaction.

Enfin, l'importance accordée par Benedict Anderson aux composantes culturelles et idéologiques de l'appartenance nationale¹⁶ trouve son écho dans la thèse de Nira Yuval-Davis et Florya Anthias qui identifient les femmes comme l'incarnation symbolique de la nation¹⁷. En reformulant le titre initial du livre d'Anderson *Imagined Communities* en *Whose Imagined Communities ?*, Partha Chatterjee questionne les

⁷ Anne McClintock, « Family Feuds: Gender, Nationalism and the Family », *Feminist Review*, 1 juillet 1993, vol. 44, p. 62.

⁸ Cynthia Enloe, *The Morning After: Sexual Politics at the End of the Cold War*, California, University of California Press, 1993, p. 250.

⁹ Linda Racioppi et Katherine O'Sullivan, « Engendering Nation and National Identity » dans Sita Ranchod-Nilsson et Mary Ann Tétreault (eds.), *Women, States and Nationalism: At Home in the Nation?*, London, Routledge, 2003, p. 21.

¹⁰ Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1991, 244 p.

¹¹ E. J. Hobsbawm, *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Reality*, s.l., Cambridge University Press, 1991, 199 p.

¹² Anthony D. Smith, *National Identity*, s.l., University of Nevada Press, 1991, 244 p.

¹³ *Ibid.*, p. 22.

¹⁴ Valentine M. Moghadam, *Identity Politics and Women: Cultural Reassertions and Feminisms in International Perspective*, New York, Westview Press, 1994, 480 p.

¹⁵ Le concept d'intersectionnalité se réfère à « *des formes combinées de domination renvoyant aux dilemmes stratégiques et identitaires de certaines catégories de la population.* » A. Jaunait et S. Chauvin, « Intersectionnalité », *art cit*, p. 286.

¹⁶ L. Racioppi et K. O'Sullivan, « Engendering Nation and National Identity », *art cit*, p. 28.

¹⁷ Florya Anthias et Nira Yuval-Davis, *Woman-Nation-State*, London, Palgrave Macmillan, 1989, p. 7.

manières dont les femmes sont amenées à marquer les frontières d'une nation¹⁸. À travers les recherches féministes, la multitude des rôles attribués aux femmes par les mouvements nationalistes et les nouveaux États-nations a pu être identifiée. Outre une incarnation symbolique de la nation, les femmes détiennent également une place dans les mythes fondateurs¹⁹. Les projets nationalistes s'approprient des corps des femmes²⁰ pour servir les politiques d'ingénierie sociale mais aussi pour distinguer les membres de la nation vis-à-vis des « étrangers » – une distinction qui peut notamment se manifester en termes d'« accès » aux femmes et se traduit par les exigences exprimées par les idéologues nationalistes sur la chasteté féminine²¹. Au sens figuré, les femmes deviennent les symboles de l'honneur national dont la protection incombe aux hommes²².

Les auteures féministes se sont efforcées de déconstruire la dichotomie nourrie par les projets nationalistes entre le privé et le public²³, le premier étant supposément féminin et le deuxième masculin²⁴. Dans les années 1980, le mouvement féministe turc en reprenant le slogan du mouvement féministe international « le privé est public » (parfois traduit comme « le privé est politique ») a dénoncé le manque de volonté des pouvoirs publics de traiter les rapports inégalitaires entre les époux, de protéger les victimes des violences domestiques, ou même d'ouvrir un débat public sur l'inceste ou l'abus d'enfants, c'est-à-dire à agir sur la sphère « privée ». Cela ne signifie pas que l'État kémaliste s'est gardé d'interférer avec le privé. Il agissait sur le privé de manière substantielle sans que cet effort ait nécessairement pour but de faire respecter les droits individuels des femmes. En cela, parmi les nationalismes de la première moitié du vingtième siècle, le régime kémaliste représente un cas *par excellence* pour une étude

¹⁸ Partha Chatterjee, « Whose Imagined Community? » dans Gopal Balakrishnan (ed.), *Mapping the Nation*, London, Verso, 1996, p. 214-225.

¹⁹ L. Racioppi et K. O'Sullivan, « Engendering Nation and National Identity », *art cit*, p. 4 ; C. Enloe, *The Morning After: Sexual Politics at the End of the Cold War*, *op. cit.*

²⁰ A. McClintock, « Family Feuds », *art cit* ; L. Racioppi et K. O'Sullivan, « Engendering Nation and National Identity », *art cit* ; F. Anthias et N. Yuval-Davis, *Woman-Nation-State*, *op. cit.*

²¹ Rick Wilford, « Women, Ethnicity and Nationalism: Surveying the Ground » dans Rick Wilford et Robert L. Miller (eds.), *Women, ethnicity and nationalism: the politics of transition*, London ; New York, Routledge, 1998, p. 12.

²² Pour une étude sur les masculinités en Turquie: Ayşe Gül Altınay, *The Myth of the Military-Nation. Militarism, Gender and Education in Turkey*, London, Palgrave Macmillan, 2004, 206 p.

²³ Jiřina Šiklová, « Women and the Charta 77 Movement in Czechoslovakia » dans Robin Teske et Mary Ann Tétreault (eds.), *Feminist Approaches to Social Movements, Community, and Power, volume 1: Conscious Acts: The Politics of Social Change.*, Columbia, University of California Press, 2000, p. 265-273.

²⁴ S. Sallan Gül et Y. Altındağ, « Türkiye Siyasetinin Eril Anatomisi: 2015 Seçimlerini Kota Uygulamaları Üzerinden Yeniden Düşünmek (L'anatomie masculiniste de la politique : repenser les mises en pratique des quotas lors des élections de 2015) », *art cit*, p. 53.

générée. Il a à la fois l'ambition d'organiser la sphère privée (les lois ayant trait au statut marital, au divorce, à la garde des enfants, à l'héritage etc.) et de contrôler qui peut, et sous quelles modalités, légitimement apparaître dans la sphère publique. Si le régime kémaliste envisage pour certaines femmes un rôle « représentatif » dans l'espace public, il voit toutes les femmes comme les mères et éducatrices de la nation (à noter que cette approche essentialisante a par exemple permis de justifier la scolarisation des filles²⁵). Cela n'est pas un cas isolé parmi les mouvements nationalistes. Kumari Jayawardena décrit comment les nouvelles élites des États postcoloniaux²⁶ cherchent à abolir certaines pratiques discriminatoires et permettent une certaine activité féminine en dehors de la maison mais ne libèrent pas les femmes de la position de subordination vis-à-vis de leur maris et ne les affranchissent pas non plus de la tâche des gardiennes de la « culture nationale »²⁷.

Les analyses féministes ont désormais problématisé les façons dont les mouvements nationalistes construisent la féminité et la masculinité²⁸, ont exploré les interconnexions entre les identités raciales, ethniques et genrées²⁹, se sont concentrées sur les modalités genrées de la construction étatique³⁰ et ont explicité le lien entre le nationalisme, le militarisme et le genre³¹. C'est en m'appuyant sur cet héritage conceptuel et empirique désormais établi que je vais tenter au cours de ce prologue d'aborder l'attribution des droits politiques aux femmes par le régime kémaliste. Alarcón, Kaplan et Moallem soulignent que la construction nationale est un processus qui est sans cesse à l'œuvre. Étant donné son caractère « interminable », il devient nécessaire d'analyser le déploiement genré de chaque projet national dans sa propre temporalité³². Je tenterai d'exposer non seulement les modalités de la participation politique des femmes mais également les dimensions genrées du projet nationaliste kémaliste, sans négliger les débats persistants sur l'existence ou l'absence de la mobilisation féminine à l'époque.

²⁵ Mustafa Kemal, *Atatürk'ün Söylev ve Demeçleri I-III (Les discours et les déclarations d'Atatürk I-III)*, 2^e éd., Ankara, Atatürk Araştırma Merkezi Başkanlığı, 1961, p. 152.

²⁶ Appellation utilisée par l'auteure est celle du tiers monde. *Feminism and Nationalism in the Third World*.

²⁷ K. Jayawardena, *Feminism and Nationalism in the Third World*, *op. cit.*, p. 14-15.

²⁸ V.M. Moghadam, *Identity Politics and Women*, *op. cit.*

²⁹ L. Racioppi et K. O'Sullivan, « Engendering Nation and National Identity », *art cit.*, p. 21-22.

³⁰ F. Anthias et N. Yuval-Davis, *Woman-Nation-State*, *op. cit.*

³¹ C. Enloe, *The Morning After: Sexual Politics at the End of the Cold War*, *op. cit.*

³² Caren Kaplan, Norma Alarcón et Mino Moallem, *Between Woman and Nation: Nationalisms, Transnational Feminisms, and the State*, Durham, Duke University Press, 1999, p. 6.

Les droits politiques des femmes à la lumière des réformes kémalistes

Durant l'été 2015, dans un arrondissement périphérique de la ville d'İzmir, j'ai interviewé Engin³³, conseillère municipale du CHP. Provenant d'une famille politique ancrée dans la tradition kémaliste, elle se référait souvent à l'héritage des réformes impulsées par Mustafa Kemal. Quand la conversation a touché le sujet des droits politiques des femmes, elle a déclaré que la Turquie avait été le premier pays au monde à avoir accordé le droit de vote aux femmes. J'ai rétorqué que mon pays, la Tchécoslovaquie, l'avait fait déjà au début des années 1920, et donc que la Turquie n'avait pas pu être la première au monde. Toutes les deux convaincues de notre vérité, nous finissons par interrompre l'interview afin de trancher la question en regardant sur internet.

Note du journal de recherche, juin 2015, İzmir.

Comme l'illustre mon échange avec Engin, il est couramment admis en Turquie que les droits politiques ont été accordés aux femmes « très tôt », plus tôt que dans d'autres pays européens – bien avant la France (le cas de la Tchécoslovaquie étant beaucoup moins connu). La conscience de cette attribution précoce (même si elle est parfois exagérée) est maintenue vive grâce aux programmes scolaires turcs et grâce à une mobilisation régulière lors des commémorations annuelles du 5 décembre, le jour où le droit de vote aux élections législatives a été approuvé par le Parlement. L'histoire du scrutin féminin en Turquie ne se limite pas à une seule date, même si les commémorations du scrutin parlementaire éclipsent les autres moments. Le 3 avril 1930, le droit de participer aux élections municipales a été accordé aux femmes, elles ont pu élire leurs représentants à partir de l'âge de 18 ans et eu le droit de se porter candidates à partir de 25 ans³⁴. Le 26 octobre 1933, les femmes ont été autorisées à devenir *muhtar*³⁵, les représentants élus du village et des quartiers. Enfin, le 5 décembre 1934, le droit de vote et d'éligibilité au Parlement a été entériné. Cette dernière modification constitutionnelle s'accompagnait d'une augmentation de l'âge minimal de 18 à 22 ans³⁶ pour voter et de 25 à 30 ans pour se faire élire³⁷. Quel sens donner à la

³³ Engin, conseillère municipale, CHP, 26.6.2015, İzmir.

³⁴ Nuray Keskin, *Kadınların Siyasal Haklarında İlk Aşama: 3 Nisan 1930 - Belediye Seçimlerinde Seçme ve Seçilme Hakkı (La première étape dans les droits politiques des femmes : le 3 avril 1930 - le droit de vote et d'être élue aux municipales)*, s.l., Academia.edu, date pas communiquée.

³⁵ S. Gökçimen, « Ülkemizde Kadınların Siyasal Hayata Katılım Mücadelesi (La lutte des femmes pour la participation à la vie politique dans notre pays) », *art cit*, p. 21.

³⁶ Nermin Abadan Unat, *Women in the Developing World: Evidence from Turkey*, 1^{re} éd., Denver, Graduate School of International Studies, University of Denver, 1986, p. 22.

démarche de l'élite kémaliste ? Pourquoi ce groupe restreint à la tête du nouvel État a-t-il décidé d'inclure les femmes dans le scrutin ? Et pourquoi pendant la première moitié des années 1930 ? La légalisation du scrutin féminin fait partie d'une série des mesures adoptées par les kémalistes, ce qui ouvre la voie à une interrogation plus large : quelle place et quel rôle ont été prévus pour les femmes dans le projet national turc ?

Avant même que le droit de vote féminin ne soit légalisé, le Parlement turc a voté une série de réformes visant à modifier le statut des femmes³⁸. Il a aboli le califat et a adopté un Code civil basé sur le Code civil suisse et un Code pénal calqué, lui, sur l'exemple italien³⁹. En conséquence, la polygamie a été interdite, le mariage civil est devenu obligatoire, tandis que la cérémonie religieuse a été rendue facultative, les droits à l'héritage entre les femmes et les hommes ont été égalisés⁴⁰. Yeşim Arat insiste sur l'importance, voire la « radicalité »⁴¹, de ces mesures, surtout en comparaison avec les autres pays du Moyen Orient. Pendant longtemps, le projet kémaliste a bénéficié des louanges de la part des chercheuses turques pour avoir élargi l'accès des femmes à l'éducation, à la fonction publique et à l'emploi. Dans certains domaines comme la médecine ou le monde universitaire, la représentation féminine dépassait même les pourcentages des pays industrialisés⁴². Ce phénomène est progressivement devenu encore plus prononcé – dans les années 1970 une avocate sur cinq et une médecin sur six était une femme⁴³ à une époque où 10% des femmes urbaines avaient un emploi⁴⁴.

Ayşe Öncü interprète la percée des femmes dans ces professions comme le résultat de plusieurs phénomènes : d'un côté, elle est liée à l'accès des femmes de la classe supérieure à l'éducation universitaire⁴⁵ – en raison notamment de l'encourageant, par les dirigeants kémalistes, de certaines femmes à exercer une profession ; de l'autre, il s'agirait du résultat de l'arrivée en ville à partir des zones rurales d'une main d'œuvre féminine non-qualifiée prête à assurer la garde d'enfants et le ménage chez ces femmes

³⁷ *Ibid.*, p. 137.

³⁸ Janet Browning, *Atatürk's Legacy to the Women of Turkey*, England, Centre for Middle Eastern and Islamic Studies, University of Durham, 1985, p. 1 ; Z.F. Arat, « Turkish Women and the Republican Reconstruction of Tradition », *art cit*, p. 63.

³⁹ A.G. Altınay, *The Myth of the Military-Nation. Militarism, Gender and Education in Turkey*, *op. cit.*, p. 20.

⁴⁰ Z.F. Arat, « Kemalism and Turkish Women », *art cit*, p. 63.

⁴¹ Yeşim Arat, « From Emancipation to Liberation: The Changing Role of Women in Turkey's Public Realm », *Journal of International Affairs*, 2000, vol. 54, n° 1, p. 110.

⁴² Z.F. Arat, « Turkish Women and the Republican Reconstruction of Tradition », *art cit*, p. 57.

⁴³ Ayşe Öncü, « Turkish Women in the Professions : Why So Many ? » dans Nermin Abadan Unat (ed.), *Women in Turkish Society*, s.l., Brill, 1981, p. 181.

⁴⁴ La plupart des femmes professionnelles, avocates ou médecins, exerçaient leur emploi dans les grandes villes - à Istanbul, Izmir ou Ankara.

⁴⁵ A. Öncü, « Turkish Women in the Professions : Why So Many ? », *art cit*, p. 186.

de la classe supérieure⁴⁶. Enfin, l'accessibilité des chambres professionnelles joue également un rôle et à cet égard Ayşe Öncü souligne que ces chambres ont été plus ouvertes aux femmes issues de l'élite urbaine qu'à certains hommes des milieux plus défavorisés, car les femmes sont perçues « *comme moins menaçantes que les hommes d'origines modestes [...] qui sont plus à même d'être compétitifs et focalisés sur la réussite* »⁴⁷.

L'accès des femmes aux professions telles que l'enseignement universitaire, la justice, la médecine, ou la fonction publique est souvent invoqué comme « preuve » des conséquences émancipatrices du projet kémaliste. Néanmoins, le travail des femmes n'offre qu'un bilan très partiel. Tout d'abord, les textes législatifs maintiennent une série de dispositions inégalitaires à l'égard des femmes⁴⁸ : l'accès à l'emploi de l'épouse était en effet soumis à l'autorisation de son mari doté du statut légal de chef de famille et détenant notamment le droit de déterminer le lieu de résidence familiale⁴⁹. Le traitement différentiel a été maintenu en cas du divorce motivé par l'infidélité maritale⁵⁰. Simultanément, l'étendue de certaines des provisions « égalitaires » s'avérait limitée : l'instauration du droit au salaire égal pour un travail égal concernait uniquement les femmes employées dans l'industrie (une petite minorité par rapport à l'agriculture) et dépendait en pratique de la force du syndicat dans le lieu de travail⁵¹. Les interprétations des dispositions légales par les tribunaux ont parfois à leur tour contribué à entériner les inégalités entre les femmes et les hommes⁵². La législation maintient un ordre genré inégalitaire, mais elle a également une portée relativement limitée. Les femmes bénéficiaires des réformes appartiennent à la classe moyenne supérieure dans les grandes villes. Pour Nilüfer Çağaptay et Yasemin Nuhoglu-Soysal, la diffusion restreinte des réformes n'est pas chose surprenante dans la mesure où les réformes impulsées par une élite nationaliste ont été conçues pour s'assurer notamment

⁴⁶ *Ibid.*, p. 185.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 189.

⁴⁸ Celles-ci reflètent notamment les mesures discriminatoires contenues déjà dans le Code civil suisse

⁴⁹ Jenny B. White, « State Feminism, Modernization, and the Turkish Republican Woman », *NWSA Journal*, 2003, vol. 15, n° 3, p. 151.

⁵⁰ Si un rapport sexuel de la femme suffit pour divorcer, on doit prouver que l'homme avait une relation soutenue, similaire à celle entre personnes mariées et encore dans ce cas, il faut que la complice soit une femme célibataire. Car si la complice est mariée, il faut une plainte de son mari à elle pour que la demande de divorce par l'épouse du premier homme soit recevable. Z.F. Arat, « Kemalism and Turkish Women », *art cit*, p. 66.

⁵¹ J. Browning, *Atatürk's Legacy to the Women of Turkey*, *op. cit.*, p. 14.

⁵² Pour les cas où le divorce a été demandé par le mari suite au viol de son épouse ou en raison de son incapacité à cuisiner ou nettoyer, voir les exemples chez Z.F. Arat, « Kemalism and Turkish Women », *art cit*, p. 64. L'auteure cite notamment Feyzioğlu, Feyzi Necmeddin. *Aile Hukuku (La Loi de la famille)*, 1986, 3e édition, İstanbul, Filiz Kitabevi, p.312-312 et 315.

du développement économique et asseoir la construction nationale sans viser l'abolition de la discrimination sexuelle⁵³.

Afin d'esquisser la portée des réformes kémalistes, il conviendrait d'introduire quelques éléments sur la situation des femmes en Turquie, ce qui est rendu difficile d'une part par une relative absence de données pour les années 1920 et 1930 et d'autre part par l'hétérogénéité de la catégorie sociale de femmes⁵⁴. L'impact différencié du projet kémaliste sur les femmes est notamment lié à la situation différenciée de celles-ci – entre une métropole, une petite ville et un village, entre une fille d'agriculteur ou de médecin, les opportunités et les contraintes liées au statut des femmes différent sensiblement⁵⁵. À cela s'ajoute le clivage selon les disparités régionales. Selon les chiffres de Nermin Abadan Unat pour la période des années 1970, le taux d'alphabétisation des femmes à Istanbul était de 68,7%, tandis qu'il était de 9% à Mardin. L'écart entre le taux d'alphabétisation chez les hommes et chez les femmes à Istanbul a été de 14,4% et de 31,1% à Mardin⁵⁶. Néanmoins, il faudrait contextualiser ces chiffres en introduisant une analyse qui prend en compte la politique étatique déployée dans la région du sud-est – démarche absente chez Abadan Unat.

Une prise en compte de la plus longue durée s'impose pour le bilan des réformes kémalistes. Le taux d'alphabétisation en 1935 était de 23,27% pour les hommes de 8,16% pour les femmes. Jusqu'en 1965, ce taux a augmenté à 64,04% chez les hommes et à 32,28% chez les femmes⁵⁷. Non seulement on peut constater une hausse concernant alphabétisation, mais aussi l'accroissement de la différence genrée – la différence des taux d'alphabétisation entre les femmes et les hommes était de 15,11% dans les années

⁵³ Nilüfer Çağaptay et Yasemin Nuhoglu-Soysal, « Comparative Observations on Feminism and the Nation-building Process » dans Şirin Tekeli (ed.), *Women in Modern Turkish Society, a reader*, 1995^e éd., London, Zed Books, 1991, p. 265.

⁵⁴ Pour cette raison, Deniz Kandiyoti distingue entre les femmes selon le type d'environnement dans lequel elles vivent entre nomadique, rural traditionnel, rural en voie de transformation, petites villes, bidonvilles des métropoles et enfin les femmes appartenant à la classe moyenne urbaine (au foyer ou professionnelles). Le statut socio-économique se répercute sur l'accès à l'éducation et impacte les modalités de la participation à la vie professionnelle. La classification de Kandiyoti est reprise par Abadan Unat et Özbay : N. Abadan Unat, *Women in the Developing World: Evidence from Turkey*, op. cit., p. 32 ; Ferhunde Özbay, « The Impact of Education on Women in Rural and Urban Turkey » dans Nermin Abadan Unat (ed.), *Women in Turkish Society*, s.l., Brill, 1981, p. 161.

⁵⁵ En Turquie, en 1927, 75,8% de la population vivait dans les zones rurales. Ce n'était qu'en 1985 que le nombre de citadins a dépassé le nombre d'habitants ruraux: *Türkiye'de Köylü Nüfus Oramı Geriledi (Une baisse des taux de la population rurale en Turquie)*, <http://www.dunyabulteni.net/index.php?aType=haber&ArticleID=106612>, 28 février 2010, (consulté le 20 septembre 2017).

⁵⁶ N. Abadan Unat, *Women in the Developing World: Evidence from Turkey*, op. cit., p. 158.

⁵⁷ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit., p. 228.

1930 et a grimpé à 31,22% en 1965⁵⁸. La mixité sexuelle des établissements scolaires n'était que très progressive⁵⁹. Pour ce qui est du parcours scolaire, la probabilité pour les élèves-filles de passer au stade suivant de l'éducation a été à chaque niveau bien plus faible que chez les garçons⁶⁰. Au niveau universitaire, l'accroissement en nombre d'étudiants s'est fait surtout au profit d'étudiants garçons – les femmes comptaient pour 31,6% d'étudiants à l'Université d'Istanbul en 1924-1925 et pour 22,8% dans les années 1970⁶¹.

Dans le domaine de l'emploi, les femmes qui ont participé à la vie économique lors de la Première Guerre mondiale ne détiennent plus les mêmes possibilités dans l'après-guerre⁶². La plupart des femmes sont employées dans l'agriculture (96,6% des femmes actives en 1955⁶³, et 88,9% en 1975⁶⁴) où elles travaillent sur les terres familiales sans toucher de salaire. La plupart des femmes urbaines sont des femmes au foyer⁶⁵. Dans l'industrie, la croissance des emplois a été exponentiellement plus importante chez les hommes que chez les femmes, à l'exception du secteur des services dont, en 1969, les femmes constituaient 15,7% de travailleurs. Selon les recherches d'Oya Çitçi, ces femmes en emploi public étaient en règle générale plus jeunes et plus éduquées que leurs collègues hommes⁶⁶. Le secteur a d'ailleurs connu un doublement de la proportion des femmes en son sein : si en 1938, les femmes représentaient 9,5% de ses employés, en 1970, elles ont compté pour 18,9% de la main d'œuvre⁶⁷. Seules les municipalités ont connu une baisse en chiffres relatifs d'employées-femmes (21% en

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ La déségrégation scolaire a commencé au niveau de l'école primaire et de l'université en 1924, mais n'a atteint les lycées qu'en 1934 et cela encore seulement dans les villes disposant d'un seul établissement de ce niveau. Zehra F. Arat, « Educating the Daughters of the Republic » dans Zehra F. Arat (ed.), *Deconstructing Images of The Turkish Woman*, London, Palgrave Macmillan, 1998, p. 159, 160.

⁶⁰ En 1973, les filles représentaient 28,4% d'élèves au collège (*orta okul*) avec les filles vivant dans les villes ayant quatre fois plus de probabilité d'être scolarisées au collège que les filles dans les zones rurales: Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, *op. cit.*, p. 229-230.

⁶¹ *Ibid.*, p. 232.

⁶² Ce fait n'est cependant pas unique à la Turquie, comme cela apparaît chez Jayawardena. *Ibid.*, p. 207 ; K. Jayawardena, *Feminism and Nationalism in the Third World*, *op. cit.*, p. 259.

⁶³ N. Abadan Unat, *Women in the Developing World: Evidence from Turkey*, *op. cit.*, p. 48.

⁶⁴ Tendence confirmée aussi pour l'année 1975 quand la proportion des femmes dans l'agriculture était de 88%, mais 86,6% d'entre elles ne recevaient pas de rémunération. Gülten Kazgan, « Labour force participation, occupational distribution, education attainment and the socio-economic status of women in Turkish society » dans Nermin Abadan Unat, Deniz Kandiyoti et Mübeccel Belik Kiray (eds.), *Women in Turkish Society*, Leiden, Brill, 1981, p. 131-159.

⁶⁵ 89,5% des femmes sont au foyer à la moitié des années 1960 : Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, *op. cit.*, p. 219.

⁶⁶ Oya Çitçi, *Kadın Sorunu ve Türkiye'de Kamu Görevlisi Kadınlar*, Ankara, TODAIE, 1982, 279 p.

⁶⁷ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, *op. cit.*, p. 221-222.

1946 contre 12% en 1977⁶⁸). Abadan Unat met ce phénomène en relation avec l'ouverture de nouveaux postes municipaux surtout dans les zones rurales où les opportunités d'éducation limitées ont empêché les femmes d'accéder aux postes publics⁶⁹.

Deniz Kandiyoti constate que les réformes kémalistes orientaient et restreignaient les choix et opportunités des femmes de façons multiples. La légitimité du patriarcat domestique a été écourtée à la fois par la législation concernant la famille, mais aussi, de façon indirecte, par l'octroi des droits politiques aux femmes⁷⁰. En même temps, les institutions étatiques ont discriminé les femmes notamment en matière d'éducation et d'emploi. Les dispositifs publics très limités dans le domaine social ont contribué à perpétuer le rôle des femmes en tant que gardiennes des enfants, des personnes malades et âgées⁷¹. Selon Kandiyoti, le projet kémaliste était parsemé de tensions et de contradictions à l'égard des femmes : d'une part les femmes sont incitées à accéder à l'emploi, d'autre part, elles sont forcées à rester à la maison et à s'occuper des enfants. Il est possible de donner sens à ces « contradictions » en regardant de plus près les rôles – multiples – que réservaient aux femmes les idéologues du régime kémaliste.

Le projet kémaliste et la multiplicité des rôles féminins

L'expérience turque fait partie des processus de construction nationale où les réformes législatives sont impulsées par les élites et prennent un caractère descendant (*top-down*). Cette expérience confirme que la mobilisation des femmes dans la sphère publique ne mène pas automatiquement à leur émancipation. D'un côté, les femmes sont censées agir de la manière prévue pour elles par les idéologues nationalistes, leurs activités dans l'espace public sont sous contrôle et sont interdites si jugées trop autonomes⁷² (comme en témoigne le sort de l'Union des femmes turques analysé *infra*). D'un autre côté, la participation féminine dans l'espace public est soumise à la

⁶⁸ N. Abadan Unat, *Women in the Developing World: Evidence from Turkey*, *op. cit.*, p. 51.

⁶⁹ La motivation primaire des femmes pour entrer sur le marché du travail s'avérait être d'ordre économique. *Ibid.*, p. 50.

⁷⁰ Deniz Kandiyoti, « Patterns of Patriarchy: Notes for an Analysis of Male Dominance in Turkish Society » dans Şirin Tekeli (ed.), *Women in Modern Turkish Society, a reader*, 1995^e éd., London, Zed Books, 1991, p. 308.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² N. Çağaptay et Y. Nuhoğlu-Soysal, « Comparative Observations on Feminism and the Nation-building Process », *art cit*, p. 264-265.

conjoncture et aux opportunités politiques⁷³. Cela est confirmé par la baisse des taux de représentation féminine avec le passage au multipartisme – à ce moment-là, l'existence d'une opposition parlementaire a ôté aux femmes leur « privilège » d'être les marqueurs du caractère démocratique et progressif du régime.

Quel sens donner aux réformes kémalistes et plus largement au projet nationaliste kémaliste du point de vue du rôle accordé aux femmes ? « *La fabrication de la "femme turque idéale" a été une composante essentielle du projet de la construction nationale* »⁷⁴, affirme Zehra F. Arat. Cela montre à quel point le nationalisme et l'essentialisation de la féminité peuvent aller de pair. À toutes les femmes, les idéologues kémalistes ont réservé le rôle de mères⁷⁵ – la maternité représentait leur obligation patriotique⁷⁶. Mustafa Kemal lui-même dans son discours prononcé à İzmir en 1923 a affirmé que « *le devoir suprême de la femme est la maternité* »⁷⁷. Selon Zehra F. Arat, les réformes kémalistes ont « *tenté de réorganiser la vie sociale en remplaçant le patriarcat islamique par un patriarcat séculaire et "occidental"* »⁷⁸. Les femmes défilaient dans les stades en short, dansaient dans les bals en robe de soirée à l'europpéenne, participaient aux compétitions sportives et de beauté internationales⁷⁹. En même temps, elles étaient censées gérer leur foyer en vertu des principes d'hygiène acceptés en Europe à l'époque. Tout en bénéficiant de nouvelles opportunités scolaires et professionnelles, les femmes ont dû gérer une double charge de travail, leur métier s'ajoutant aux travaux domestiques⁸⁰. Simultanément, des campagnes ont été organisées pour sensibiliser les femmes à consommer en priorité les produits nationaux afin de soutenir l'économie du pays⁸¹. En cela, les femmes étaient censées être les marqueurs de la modernisation turque.

L'imagerie nationaliste patriarcale a dessiné les contours de la présence féminine dans l'espace public. Selon la métaphore de Deniz Kandiyoti, les « *hommes*

⁷³ *Ibid.*, p. 265.

⁷⁴ Zehra F. Arat, « Politics of Representation and Identity » dans Zehra F. Arat (ed.), *Deconstructing Images of The Turkish Woman*, London, Palgrave Macmillan, 1998, p. 2.

⁷⁵ A.G. Altınay, *The Myth of the Military-Nation. Militarism, Gender and Education in Turkey*, op. cit., p. 51.

⁷⁶ J.B. White, « State Feminism, Modernization, and the Turkish Republican Woman », art cit, p. 154.

⁷⁷ J. Browning, *Atatürk's Legacy to the Women of Turkey*, op. cit., p. 11. L'auteure reprend la citation de Taşkıran, 1976, 56.

⁷⁸ Z.F. Arat, « Kemalism and Turkish Women », art cit, p. 59.

⁷⁹ D. Kandiyoti, « Patterns of Patriarchy: Notes for an Analysis of Male Dominance in Turkish Society », art cit, p. 311.

⁸⁰ J.B. White, « State Feminism, Modernization, and the Turkish Republican Woman », art cit, p. 154.

⁸¹ Ayşe Durakbaşa, « Kemalism as Identity Politics in Turkey » dans Zehra Arat (ed.), *Deconstructing Images of The Turkish Woman*, London, Palgrave Macmillan, 1998, p. 145-146.

ont donné naissance sociale à la nouvelle femme de la République »⁸². Toutefois, l'idéal féminin qu'ils ont conçu n'était pas évident à vivre en pratique :

« [Il s'agissait d'être] la femme éduquée et professionnelle au travail, la femme active dans la sphère sociale et dans les associations, la femme remplissant sa fonction biologique de reproduction mais aussi en tant que mère et épouse à l'intérieur de la famille, et la femme féminine qui sait amuser les hommes aux bals et fêtes. »⁸³

Ayşe Durakbaşa voit dans cette image de la « nouvelle femme » un produit du perfectionnisme des kémalistes visant à créer des « filles de la République » exemplaires⁸⁴. Le choix de Mustafa Kemal d'adopter seulement des filles paraît également hautement symbolique tout comme les activités que ses filles ont exercées – Afet İnan a élaboré l'historiographie officielle des premières années de la République et Sabiha Gökçen est devenue première femme-pilote militaire au monde⁸⁵, représentant dans son exceptionnalité le « nouveau visage de la Turquie », incarnant les nouvelles opportunités des femmes⁸⁶. Les femmes invitées à participer à la sphère publique ont été « minutieusement sélectionnées »⁸⁷. L'historiographie officielle accentue les trajectoires de quelques femmes éminentes avec une attention particulière focalisée sur « les premières » – en 1927 première femme à être devenue avocate, en 1930 première femme à avoir été nommée juge, en 1932 première femme à intégrer le ministère des Affaires étrangères, en 1945 première femme – au monde – à être entrée à la Cour de Cassation en Turquie⁸⁸. Ces femmes exceptionnelles sont utilisées comme symboles de l'ascension féminine rendue possible par le régime⁸⁹. Par leur présence dans l'espace public, leur style vestimentaire, les professions exercées, ces femmes devenaient les vitrines du régime⁹⁰.

Les femmes négociaient leur présence dans l'espace public de manière différente notamment en fonction de leur positionnement social⁹¹. Celles issues des

⁸² Deniz Kandiyoti, « Gendering the Modern: on Missing Dimensions in the Study of Turkish Modernity » dans Sibel Bozdoğan et Reşat Kasaba (eds.), *Rethinking Modernity and National Identity in Turkey*, Seattle and London, University of Washington Press, 1997, p. 123.

⁸³ A. Durakbaşa, « Kemalism as Identity Politics in Turkey », *art cit*, p. 147.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 150.

⁸⁵ A.G. Altınay, *The Myth of the Military-Nation. Militarism, Gender and Education in Turkey*, *op. cit.*

⁸⁶ Y. Arat, « The Project of Modernity and Women in Turkey », *art cit*, p. 99.

⁸⁷ Berna Turam, « Women and “Civilizing” Projects: New Bonds between Islamic and Secular Men in Turkey », s.l., 2006, p. 1.

⁸⁸ J. Browning, *Atatürk's Legacy to the Women of Turkey*, *op. cit.*, p. 39.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ J.B. White, « State Feminism, Modernization, and the Turkish Republican Woman », *art cit*, p. 153.

⁹¹ D. Kandiyoti, « Gendering the Modern: on Missing Dimensions in the Study of Turkish Modernity », *art cit*, p. 127.

classes urbaines supérieures ont eu une certaine facilité à s'adapter car d'un côté, elles avaient l'habitude des espaces mixtes et de l'autre, leur mobilité se faisait notamment en voiture ce qui les mettait à l'abri de certains espaces. Les femmes des milieux modestes et conservateurs continuaient à mener des vies centrées autour de la maison et du quartier qui ne nécessitaient pas de stratégies d'adaptation particulières. Selon Deniz Kandiyoti :

« La situation a été différente pour les femmes issues des zones rurales ou des petites villes qui ont gagné en mobilité grâce à leur éducation et ont rejoint les rangs des navetteurs citadins ; cela était également le cas des femmes employées dans les usines. La plupart se sont retrouvées dans un monde d'hommes, qui n'étaient pas, eux non plus, prêts à traiter avec les femmes dans les environnements aussi anonymes que la salle d'école, le bureau, la rue ou le bus. »⁹²

En occupant les emplois, notamment dans la fonction publique, les femmes interagissaient avec les administrateurs hommes au sein de bureaucraties majoritairement masculines⁹³. À cela étaient liées les manières de présentation de soi permises – l'apparence des femmes professionnelles a été calquée sur celle des hommes – les tailleurs austères, les cheveux coupés court, l'absence presque totale de maquillage sont devenus les attributs de la « nouvelle femme de la République »⁹⁴. Selon Durakbaşa, ce style représentait à la fois « *la transgression et transcendance des rôles féminines traditionnels [...] et l'assujettissement à un contrôle presque formel de leur corps par les hommes [...]* »⁹⁵. L'impératif de « chasteté » (*namus*) propulsé par l'idéologie kémaliste contraignait sensiblement l'espace de la négociation de la féminité dans l'espace public⁹⁶. L'attribution des droits des femmes apparaît étroitement liée à leur potentiel à contribuer au développement national plutôt qu'à la volonté d'assurer leur capacité d'accomplissement individuel⁹⁷.

Çağatay et Nuhoglu-Soysal pointent du doigt la tendance des mouvements nationalistes à monopoliser le pouvoir politique et à réprimer les activités

⁹² *Ibid.*

⁹³ A. Durakbaşa, « Kemalism as Identity Politics in Turkey », *art cit*, p. 147.

⁹⁴ D. Kandiyoti, « Patterns of Patriarchy: Notes for an Analysis of Male Dominance in Turkish Society », *art cit*, p. 315.

⁹⁵ A. Durakbaşa, « Kemalism as Identity Politics in Turkey », *art cit*, p. 147-148.

⁹⁶ Z.F. Arat, « Politics of Representation and Identity », *art cit*, p. 26.

⁹⁷ Nadia F. Youssef, « Women in the Muslim Worlds » dans Lynne B. Iglitzin et Ruth Ross (eds.), *Women in the World: A Comparative Study*, Santa Barbara, Calif., ABC-CLIO Ltd, 1976, p. 203 ; N. Çağatay et Y. Nuhoglu-Soysal, « Comparative Observations on Feminism and the Nation-building Process », *art cit*, p. 266.

indépendantes une fois au pouvoir⁹⁸. Le régime kémaliste, lui aussi, a créé des opportunités pour un groupe restreint de femmes qui ont ensuite participé à sa légitimation et ont respecté les limites érigées à leur expression dans l'espace public. Quelles étaient alors les limites imposées à l'organisation politique des femmes sous le kémalisme ? Que révèle le bilan des activités féminines par rapport à la controverse concernant la présence ou l'absence des demandes des droits politiques par les femmes ?

L'impossible mobilisation politique autonome

Les récits nationalistes produits le plus souvent par les hommes contribuent à occulter l'histoire spécifique des luttes des femmes⁹⁹ et tendent à monopoliser l'éloge pour les efforts d'émancipation féminine. Un des traits caractéristiques de l'approche kémaliste vis-à-vis des droits des femmes est l'absence de référence à l'activisme de ces dernières en vue d'acquérir les droits civiques et politiques notamment dans la période ottomane¹⁰⁰. Non seulement les activités des femmes ottomanes ont été plongées dans l'oubli, mais la mobilisation féminine dans les années 1920 et 1930 a été éclipsée par le récit officiel. Pendant plusieurs décennies, le discours officiel a été également véhiculé par les femmes, comme le souligne Ayşe Gül Altınay :

« Le discours selon lequel les femmes turques se sont vue "octroyer" leurs droits par l'État (en fait, par Atatürk), sans devoir se mobiliser pour les acquérir (à la différence des femmes européennes), a gagné une place aussi hégémonique que depuis les années 1930 même les "faits avérés" n'ont pu démanteler cette perception. Nombreuses ont été les femmes qui, au lieu de reconnaître la lutte des autres femmes (ou même la leur), sont restées "endettées" vis-à-vis d'Atatürk et de la République pour leur avoir "donné" leurs droits en tant que femmes. »¹⁰¹

Pourtant, du point de vue de la mobilisation féminine, considérer le passage à la République comme un tournant serait une démarche plutôt artificielle. Depuis les années 1980 la critique féministe et la recherche universitaire (les deux étant souvent formulées par les mêmes personnes) ont contribué à la déconstruction de l'historiographie officielle et à l'écriture d'une histoire de la mobilisation féminine. Les

⁹⁸ N. Çağaptay et Y. Nuhoğlu-Soysal, « Comparative Observations on Feminism and the Nation-building Process », *art cit.*, p. 267.

⁹⁹ C. Kaplan, N. Alarcón et M. Moallem, *Between Woman and Nation*, *op. cit.*, p. 11.

¹⁰⁰ Y. Arat, « From Emancipation to Liberation », *art cit.*, p. 111.

¹⁰¹ A.G. Altınay, *The Myth of the Military-Nation. Militarism, Gender and Education in Turkey*, *op. cit.*, p. 55.

travaux de Serpil Çakır¹⁰² et Aynur Demirdirek¹⁰³ ont montré l'existence d'activités associationnelles et de publications féminines bien avant 1923. Rohat Alakom¹⁰⁴ et Janet Klein¹⁰⁵ ont relaté des activités de l'association des femmes kurdes (*Kürd Kadınları Teâlî Cemiyeti*, Comité pour le relèvement des femmes kurdes) fondée en 1919.

Tout au long des premières décennies républicaines, l'instrumentalisation des femmes s'est notamment traduite par les efforts pour réduire au silence les voix féminines indépendantes. Ces efforts témoignent de la volonté du régime d'éviter que l'activité des femmes sorte de la grille prévue pour elles. Ensemble avec la moralité conservatrice dominante dans la société, cette obligation de rester fidèles aux objectifs « modernisateurs » de l'État et à ses « intérêts », constituent selon Jenny White les contraintes majeures pour la mobilisation des femmes¹⁰⁶. Les structures érigées par les femmes pendant la période républicaine qui ont été perçues comme menaçantes par le régime ont été fermées ou forcées à la dissolution¹⁰⁷. L'agenda de ces groupes des femmes organisées portait notamment sur les droits politiques. Si les femmes impliquées dans l'activisme politique sont généralement issues d'une élite urbaine¹⁰⁸, le caractère non massif de ce mouvement ne légitime pas son oubli volontaire.

Le sort de la première tentative d'organisation politique révèle non seulement l'attitude du régime vis-à-vis de l'activité féminine mais aussi vis-à-vis de toute organisation autonome : en juin 1923, la création du Parti populaire des femmes (*Kadınlar Halk Fırkası*) a été annoncée dans la presse et son acte de fondation a été envoyé au ministère de l'Intérieur pour approbation¹⁰⁹. L'initiative des femmes précédait même la création du Parti républicain du peuple (*Halk Fırkası* devenu

¹⁰² Serpil Çakır, *Osmanlı Kadın Hareketi (Le mouvement des femmes ottomanes)*, Istanbul, Metis Yayınları, 1994, 456 p.

¹⁰³ Aynur Demirdirek, *Osmanlı Kadınlarının Hayat Hakkı Arayışının Bir Hikayesi (Une histoire sur la recherche du droit de vivre des femmes ottomanes)*, s.l., Ayizi Kitap, 2011, 104 p.

¹⁰⁴ A.G. Altınay, *The Myth of the Military-Nation. Militarism, Gender and Education in Turkey*, op. cit., p. 55. L'auteure cite : Alakom, Rohat. 1998. Araştırmalarda Fazla Adı Geçmeyen Bir Kuruluş: Kürt Kadınları Teali Cemaati. Tarih ve Toplum 171(March): 36–40.

¹⁰⁵ Janet Klein, « En-Gendering Nationalism: The “Woman question” in Kurdish Nationalist Discourse of the Late Ottoman Period » dans Shahrzad Mojab (ed.), *Women of a non-state nation, the Kurds.*, California, Mazda Publishers, 2001, p.

¹⁰⁶ J.B. White, « State Feminism, Modernization, and the Turkish Republican Woman », art cit, p. 153.

¹⁰⁷ A.G. Altınay, *The Myth of the Military-Nation. Militarism, Gender and Education in Turkey*, op. cit., p. 56.

¹⁰⁸ N. Abadan Unat, *Women in the Developing World: Evidence from Turkey*, op. cit., p. 18.

¹⁰⁹ Zafer Toprak, « Türkiye’de Siyaset ve Kadın: Kadınlar Halk Fırkası’ndan Arslulusal Kadınlar Birliği Kongresi’ne (1923-1935) (La politique et la femme en Turquie : du Parti populaire des femmes au Congrès de l’Union internationale des femmes, 1923-1935) », *Kadın Araştırmaları Dergisi*, 1994, n° 2, p. 5.

Cumhuriyet Halk Fırkası et par la suite *Cumhuriyet Halk Partisi*, CHP)¹¹⁰. Après huit mois, la demande de permission pour créer le parti des femmes a été rejetée¹¹¹. Les mêmes personnes ont fondé, en février 1924, l'Union des femmes turques¹¹² (*Türk Kadınlar Birliği*). Parmi les fondatrices se trouvait également Nezihe Muhiddin, féministe aux ambitions politiques, faisant le pont entre la période ottomane et la période républicaine. En 1925, l'Union des femmes turques a présenté Nezihe Muhiddin et Halide Edip comme candidates aux élections législatives et malgré l'impossibilité d'élire les femmes, Halide Edip a recueilli quelques voix¹¹³. L'association des femmes turques a également tissé des liens à l'international. À Paris, en 1926, ses représentantes ont participé au congrès de l'Union internationale des femmes qu'elles ont officiellement intégrée¹¹⁴. Un an plus tard, les statuts de l'Union des femmes turques ont été amendés pour expliciter son engagement en vue d'acquérir les droits politiques pour les femmes¹¹⁵. Selon Yaprak Zihnioğlu, ces démarches, souvent faites en amont des législatives ou pendant les préparatifs de certaines lois, visaient à maintenir le sujet du scrutin féminin sur l'agenda¹¹⁶.

L'année 1935 ne marque pas seulement l'élection des premières députées, mais aussi le déroulement de la conférence de l'Union internationale des femmes à İstanbul en avril 1935¹¹⁷. Malgré l'accueil de cet événement prestigieux par l'Union des femmes turques, celle-ci est invitée par les dirigeants kémalistes à se dissoudre la même année. Le fait que les droits politiques des femmes soient désormais acquis est donné comme raison officielle. Cette justification figure encore aujourd'hui sur le site internet de l'Union. Celle-ci a pourtant été relancée en 1949 et poursuit ses activités jusqu'à

¹¹⁰ J'utilise l'acronyme CHP tout au long du texte même si le parti a eu une série de noms avant de devenir *Cumhuriyet Halk Partisi*.

¹¹¹ Yaprak Zihnioğlu, *Kadınsız İnkılap : Nezihe Muhiddin, Kadınlar Fırkası, Kadınlar Birliği (La révolution dans femmes : Nezihe Muhiddin, le Parti des femmes, l'Union des femmes)*, Istanbul, Metis Yayıncılık, 2003, p. 119-149.

¹¹² Son nom *Türk Kadınlar Birliği* est parfois traduit comme Ligue des femmes turques.

¹¹³ Hacer Yıldız, *Türkiye'de Kadınların Siyasi Haklar Mücadelesi ve Nakiye Elgün (La lutte des femmes pour les droits politiques en Turquie et Nakiye Elgün)*, Mémoire de master non publié, Ankara Üniversitesi, Ankara, 2015, p. 45. L'auteure cite Ayşegül Yaraman, *Türkiye'de Kadınların Siyasal Temsili*, Bağlam Yayıncılık, 1999, p.45.

¹¹⁴ Kathryn Libal, « Staging Turkish Women's Emancipation: Istanbul, 1935 », *Journal of Middle East Women's Studies*, 2008, vol. 4, n° 1, p. 36.

¹¹⁵ Z. Toprak, « Türkiye'de Siyaset ve Kadın: Kadınlar Halk Fırkası'ndan Arsiulusal Kadınlar Birliği Kongresi'ne (1923-1935) (La politique et la femme en Turquie : du Parti populaire des femmes au Congrès de l'Union internationale des femmes, 1923-1935) », *art cit*, p. 9.

¹¹⁶ Conférence par Yaprak Zihnioğlu et Zafer Toprak, « Conférence: Kadınsız İnkılap: Nezihe Muhiddin, Kadınlar Halk Fırkası, Kadın Birliği (La révolution sans femme : Nezihe Muhiddin, le Parti populaire des femmes) », Istanbul, Osmanlı Bankası Arşiv ve Araştırma Merkezi, 2009.

¹¹⁷ Z. Toprak, « Türkiye'de Siyaset ve Kadın: Kadınlar Halk Fırkası'ndan Arsiulusal Kadınlar Birliği Kongresi'ne (1923-1935) (La politique et la femme en Turquie : du Parti populaire des femmes au Congrès de l'Union internationale des femmes, 1923-1935) », *art cit*, p. 9.

aujourd'hui¹¹⁸. Pour Zafer Toprak, la pression à la dissolution de l'association des femmes répond au réflexe du régime autoritaire qui ne supportait pas les voix indépendantes car il visait à « monopoliser l'espace de visibilité » dans la sphère publique¹¹⁹. Dans le contexte des préparatifs à la guerre en Europe et de la recherche turque de sa place dans ces développements, les appels à la paix, au désarmement et contre le nationalisme émis par le congrès international des femmes, n'ont pas plu à l'élite kémaliste qui craignait la diminution du zèle populaire pour une mobilisation nationaliste¹²⁰. Les femmes en congrès qui abordaient les questions de la paix et du nationalisme, fâchaient également car elles s'immisciaient dans des sujets qui ne leur étaient traditionnellement par réservés. Selon Toprak, cette transgression aurait par la suite contribué à la dissolution de l'association¹²¹.

Les droits politiques ont été accordés aux femmes par étapes. Cette dissociation temporelle entre l'acquisition du droit de vote au niveau local et national a souvent échappé à l'attention des chercheurs, avec l'exception notable de Şirin Tekeli¹²². Avant la légalisation des droits politiques des femmes, la question est apparue à l'agenda de l'Assemblée nationale à plusieurs reprises : en 1924, l'article 10 de la constitution portant sur le droit de « chaque Turc à candidater au Parlement » a été discuté. Suite aux remarques de plusieurs députés pointant que la formule incluait tous les citoyens, y compris les femmes, l'article a été modifié afin de reconnaître ce droit à « chaque homme turc »¹²³. Cet épisode en particulier est paradoxal car il a marqué l'exclusion explicite des femmes du scrutin. Dans les années suivantes, lors des débats parlementaires sur d'autres textes, un groupe de députés a exprimé son opposition à l'idée du vote féminin, mais le gouvernement n'a présenté aucun texte allant dans ce sens. Pourquoi la situation change-t-elle en 1930 ? L'attribution des droits politiques aux femmes est en relation dialectique avec les efforts des réformateurs kémalistes de briser l'influence religieuse¹²⁴, mais cela constitue seulement, selon Şirin Tekeli, une partie de l'explication. Mustafa Kemal aurait également eu le souci d'améliorer son

¹¹⁸ Sema Kendirci, *Türk Kadınlar Birliği - Tarihçe (L'histoire de l'Union des femmes turques)*,

<http://www.turkkadinlarturk.org/kurumsal/Tarih%C3%A7e>, non daté, (consulté le 23 juillet 2017).

¹¹⁹ Hamit Bozarslan, *Une histoire de la violence au Moyen-Orient: De la fin de l'Empire ottoman à l'Al-Qaida*, Paris, La Découverte, 2008, p. 45.

¹²⁰ Y. Zihnioglu et Z. Toprak, « Conférence: Kadınsız İnkılap: Nezihe Muhiddin, Kadınlar Halk Fırkası, Kadın Birliği (La révolution sans femme : Nezihe Muhiddin, le Parti populaire des femmes) », *art cit*, p. 7,8.

¹²¹ K. Libal, « Staging Turkish Women's Emancipation », *art cit*, p. 43.

¹²² Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, *op. cit.*

¹²³ *Ibid.*, p. 206.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 210.

image à l'international¹²⁵. Tekeli relie l'adoption du suffrage féminin au niveau local avec l'échec de la tentative de démocratisation liée à la création du Parti républicain libéral (SCF, *Serbest Cumhuriyet Fırkası*)¹²⁶. Craignant les accusations de mise en place d'une dictature qui pourraient venir de l'étranger, Mustafa Kemal aurait opté pour une mesure compensatoire : le suffrage féminin.

Si l'argument de Tekeli quant aux considérations stratégiques de Mustafa Kemal est convaincant, il n'en reste pas moins qu'il semble se baser sur une réflexion anachronique. En effet, bien que le scrutin féminin soit autorisé le 3 avril (le changement législatif est présenté à l'assemblée déjà en mars), le SCF n'est fondé qu'en août 1930. Il participe aux élections locales en automne 1930, notamment en présentant des femmes candidates. Le parti est forcé à la dissolution en novembre de la même année. S'il est donc possible de parler de l'« échec »¹²⁷ de cette tentative de multipartisme, il ne peut pas en soi justifier l'autorisation du vote féminin aux municipales. Outre ces questions de périodisation, le raisonnement de Tekeli semble très pertinent dans la qualification de la nature du droit de vote des femmes :

« Ce droit politique qui est reconnu aux femmes reste au "niveau symbolique". C'est ainsi que les dirigeants du parti le comprennent. Les femmes ne s'intègrent pas de façon active dans les travaux de mobilisation partisans, elles n'y sont pas non plus encouragées. »¹²⁸

Il semble donc que l'élite kémaliste « garde » de façon pragmatique le suffrage féminin au niveau national pour une prochaine opération de communication à l'international. L'occasion est survenue en 1933 : avec l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir en Allemagne, la question du caractère démocratique du régime turc a été à nouveau débattue. Un an plus tard, les femmes sont autorisées à participer aux élections législatives. Şirin Tekeli voit un lien direct entre les deux événements¹²⁹. L'auteure se base notamment sur le discours du député Sadri Maksudi, selon lequel, « *l'attribution des droits politiques aux femmes est un indicateur de la volonté de la Turquie de*

¹²⁵ Abadan Unat reprend l'argument de Tekeli. N. Abadan Unat, *Women in the Developing World: Evidence from Turkey*, op. cit., p. 23.

¹²⁶ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit., p. 214 ; Şirin Tekeli, « Les femmes républicaines et la place de la femme turque dans la société d'aujourd'hui : statut juridique et politique », *Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le Monde Turco-Iranien*, 1996, n° 21.

¹²⁷ Şirin Tekeli, « Kadınlar Neden Politikada Yoklar? (Pourquoi les femmes ne sont pas en politique ?) », *Kaktüs*, 1988, n° 5, p. 18-26.

¹²⁸ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit., p. 215.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 215-217.

poursuivre une voie démocratique »¹³⁰. Pour Yeşim Arat, elle aussi, l'adoption du suffrage féminin est « *un geste marquant les aspirations démocratiques de la nouvelle république malgré ses pratiques autoritaires* »¹³¹.

Néanmoins, le caractère « démocratique » de cette mesure est à problématiser notamment à la lumière des transformations profondes par lesquels passe le régime kémaliste. Hamit Bozarslan différencie trois phases du régime – la Guerre d'Indépendance (1919-1922), le kémalisme à double figure comme Janus (1922-la fin des années 1930), et enfin le régime ouvertement antilibéral et anti-démocratique (1930-1938)¹³². Où situer l'attribution des droits politiques dans cette périodisation ? La plupart des réformes influant sur le statut juridique et les droits légaux des femmes, comme l'adoption du Code civil et Code pénal, ont été votées pendant la seconde phase du régime et répondent bien à la fois à la logique nationaliste, et au projet civilisationnel du kémalisme¹³³. L'attribution des droits politiques aux femmes s'inscrit dans la logique d'ingénierie sociale qui caractérise les mesures adoptées par le régime dès sa conception. En même temps, elle coïncide chronologiquement avec la phase antilibérale et antidémocratique du régime, marquée, comme le souligne Hamit Bozarslan par « *l'étatisme politique, l'organicisme social, l'usage de la coercition contre les « ennemis internes », l'esthétisation de la force et de la brutalité* »¹³⁴. Dans un contexte où le parti et l'État ont fusionné et où son « leader éternel » est en charge de toutes les décisions majeures, les élections n'ont pas la même signification que si elles se déroulaient dans un contexte de compétition politique. En Turquie, comme le montrent d'autres exemples dans le monde, comme l'URSS ou la Chine, l'autoritarisme a pu aller de pair avec l'accroissement de participation féminine. Sur le fond de la transformation du régime kémaliste, l'approche des élites vis-à-vis des femmes semble maintenir son caractère instrumental et s'inscrit dans la logique des deux dernières phases de la transformation du kémalisme.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 217.

¹³¹ Y. Arat, « The Project of Modernity and Women in Turkey », *art cit.*, p. 99.

¹³² Hamit Bozarslan, « Kemalism, Westernization and anti-Liberalism » dans Hans-Lukas Kieser (ed.), *Turkey Beyond Nationalism : Towards Post-Nationalist Identities*, London, I.B.Tauris, 2006, p. 29.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ *Ibid.*, p. 31.

Les premières élues locales

À la lumière de cette mise en contexte, qui sont les premières femmes élues ? Tenant compte de leur nombre et de leurs profils, quelle est l'attitude de l'élite kémaliste vis-à-vis du scrutin local par rapport au national ? Y a-t-il eu des considérations différentes pour les deux niveaux ? La loi municipale autorise la participation des femmes par un amendement voté le 4 avril 1930. La première femme admise à CHP est Afet İnan, fille adoptive de Mustafa Kemal. Son adhésion est symboliquement retenue comme première malgré le dépôt antérieur de demande d'adhésion par d'autres intéressées¹³⁵. Les élections locales se déroulent, selon les départements, entre septembre et octobre 1930. Il s'agit en même temps des premières élections multipartites dans l'histoire républicaine du fait de la participation du Parti républicain libéral (SCF)¹³⁶. L'absence de statistiques genrées rend impossible d'établir combien de femmes se sont portées candidates ailleurs qu'à İstanbul et İzmir (les deux villes qui ont été le plus souvent étudiées¹³⁷). À partir de quelques indications dispersées, il est également difficile d'établir combien de femmes ont été élues ailleurs dans le pays – à titre d'exemple, une politicienne a été élue conseillère municipale à Mersin¹³⁸, trois ont intégré l'équipe municipale à Şebinkarahisar dans le département de Giresun¹³⁹.

Les candidatures féminines reflétaient le caractère multipartite de ces élections. Les six femmes élues à İstanbul et les deux à İzmir sont toutes issues des listes du CHP¹⁴⁰. L'existence d'une formation d'opposition a rendu explicites les différences d'opinion entre les équipes dirigeantes successives de l'Union des femmes turques. Nezihe Muhiddin (à l'époque déjà exclue de l'association¹⁴¹) a intégré le SCF – parti, qui a promis dans son programme électoral d'attribuer les droits politiques aux femmes,

¹³⁵ Cemile Burcu Kartal, *Türkiye'de Kadınların Siyasal Haklarını Kazanma Süreci ve 1930 Belediye Seçimleri (Le processus de l'acquisition des droits politiques par les femmes en Turquie et les élections municipales de 1930)*, Mémoire de master non publié, İstanbul Üniversitesi, İstanbul, 2005, p. 130.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 6.

¹³⁷ C.B. Kartal, *Türkiye'de Kadınların Siyasal Haklarını Kazanma Süreci ve 1930 Belediye Seçimleri (Le processus de l'acquisition des droits politiques par les femmes en Turquie et les élections municipales de 1930)*, *op. cit.*

¹³⁸ S. Duroğlu, *Türkiye'de İlk Kadın Milletvekilleri (Les premières députées femmes en Turquie)*, *op. cit.*, p. 68.

¹³⁹ N. Keskin, *Kadınların Siyasal Haklarında İlk Aşama: 3 Nisan 1930 - Belediye Seçimlerinde Seçme ve Seçilme Hakkı (La première étape dans les droits politiques des femmes : le 3 avril 1930 - le droit de vote et d'être élue aux municipales)*, *op. cit.*

¹⁴⁰ À l'époque, le CHP portait encore le nom de Cumhuriyet Halk Fırkası – CHF.

¹⁴¹ Pour plus d'information sur les différends au sein de l'Union des femmes turques voir : C.B. Kartal, *Türkiye'de Kadınların Siyasal Haklarını Kazanma Süreci ve 1930 Belediye Seçimleri (Le processus de l'acquisition des droits politiques par les femmes en Turquie et les élections municipales de 1930)*, *op. cit.*, p. 119-122.

tandis que la nouvelle chef de l'Union des femmes et son équipe sont entrées au CHP¹⁴². Selon les informations de la presse de l'époque, en l'espace de trois jours, 330 femmes ont déposé leur demande d'adhésion à la SCF, tandis que 200 avaient exprimé le souhait d'intégrer le CHP¹⁴³. Le SCF a présenté trois femmes sur ses listes électorales à İzmir, parmi elles la propriétaire d'un journal, et trois à İstanbul dont Nezihe Muhiddin¹⁴⁴ et Makbule Hanım, la sœur de Mustafa Kemal, qui a, elle aussi, intégré le SCF¹⁴⁵. Aucune de ces candidates n'a été élue.

L'alliance entre l'Union des femmes turques avec le CHP, parti au pouvoir, s'est montrée profitable aux candidates de l'Union¹⁴⁶. À İstanbul, deux femmes ont été élues conseillères municipales à Eminönü (Rana Sani Yaver, Refika Hulusi Behçet), trois à Beyoğlu (Ayşe Remzi, Latife Bekir Çeyrekbaşı¹⁴⁷, Nakiye Elgün) et une à Beykoz (Seniye İsmail). La septième candidate du CHP, Safiye Hüseyin (candidate à Kadıköy) n'a pas été élue – elle a payé le prix de la participation d'un autre parti politique (le SCF) au scrutin qui a pu décrocher quelques sièges et écarter ainsi les candidats en fin de la liste CHP. À İzmir, Hasene Nalan et Benal Nevzat ont intégré le conseil municipal, selon Hikmet Çolak¹⁴⁸. En revanche, la municipalité d'Izmir mentionne dans sa publication officielle quatre conseillères élues en 1930 : Benal Nevzat, Hasene Nalan, Fitnat Saltuk et Piraye Sukuti¹⁴⁹. Cette incohérence est loin d'être la seule parmi les données disponibles sur cette période. Dans d'autres départements, le CHP a présenté sept femmes sur le total de quarante candidats à Diyarbakır, cinq à Erzurum et à Konya, trois à Adana et deux à Edirne¹⁵⁰. Sauf pour Mebrûre Gönenç, élue d'Adana, je ne dispose pas d'informations concernant la suite du parcours politique des candidates femmes. Le manque de données sur la politique locale peut paradoxalement

¹⁴² *Ibid.*, p. 123.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 144.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 153.

¹⁴⁵ Füsün Üstel, « 1930 Belediye Seçimlerinde Kadın Faktörü (Le facteur féminin dans les municipales de 1930) », *Argos*, mars 1990, n° 19, p. 75.

¹⁴⁶ F. Üstel, « 1930 Belediye Seçimlerinde Kadın Faktörü (Le facteur féminin dans les municipales de 1930) », *art cit.*

¹⁴⁷ Gökçimen et Çolak mentionnent tous les deux que Latife Bekir était candidate à Fatih et non à Beyoğlu. S. Gökçimen, « Ülkemizde Kadınların Siyasal Hayata Katılım Mücadelesi (La lutte des femmes pour la participation à la vie politique dans notre pays) », *art cit.*, p. 21 ; Hikmet Çolak, *1930 Belediye Seçimleri (Les municipales de 1930)*, Mémoire de master non publié, Ankara Üniversitesi, Ankara, 2007, p. 123.

¹⁴⁸ H. Çolak, *1930 Belediye Seçimleri (Les municipales de 1930)*, *op. cit.*, p. 123.

¹⁴⁹ İzmir Büyükşehir Belediyesi, *Siyasette İzmir'in Kadınları, Milletvekilleri, Belediye Başkanları, Belediye meclis üyeleri (1930-2014) (Les femmes d'Izmir en politique, les députées, les maires, les conseillères municipales 1930-2014)*, *op. cit.*, p. 85.

¹⁵⁰ Hikmet Çolak s'appuie sur la presse de l'époque pour avancer ces chiffres. H. Çolak, *1930 Belediye Seçimleri (Les municipales de 1930)*, *op. cit.*, p. 123.

être en partie compensé par les archives de l'Assemblée nationale car quatre (sur les 18) députées élues en 1935 avaient auparavant occupé une position dans la politique locale mentionnée dans le profil des politiciennes. Hatı Çirpan, née en 1890, invitée personnellement par Mustafa Kemal au siège de députée, était *muhtar* dans le village de Kazan, fonction qu'elle a « héritée » de son père en 1933. Mariée, mère de six enfants¹⁵¹, elle est la seule personne expérimentée de la politique locale qui ne soit pas passée par un conseil municipal.

Les trois autres députées ont auparavant exercé un mandat municipal. À la lecture de leurs profils dans les archives, on découvre qu'elles ont toutes les trois participé au congrès de l'Union internationale des femmes à Istanbul en 1935. Mebrûre Gönenç, née en 1900, était diplômée du Collège américain de filles d'Arnavutköy, enseignante, mariée et mère de deux enfants. Elle-même souffrant d'un handicap visuel, elle a été présidente de l'école et de l'association pour les personnes aveugles (*Körler Okulu, Körler Derneği*)¹⁵². Gönenç a d'abord été élue à la municipalité d'Adana en 1930 (à 30 ans) et puis à Mersin en 1934. En 1935, elle est devenue députée d'Afyonkarahisar. Ferruh Güpgüp, née en 1891, veuve, a été conseillère municipale à Kayseri (élue probablement en 1934). Elle a terminé l'école primaire, après quoi, elle a suivi une éducation privée (*özel eğitim*)¹⁵³. Nakiye Elgün, née en 1882, célibataire, enseignante et directrice d'écoles notamment du Lycée des filles d'Istanbul, a été conseillère municipale à Beyoğlu, réélue en 1934. Elle a été parmi celles, aux côtés de Halide Edip, qui se sont exprimées au rassemblement de Sultanahmet pendant la « Guerre d'Indépendance », le 13 janvier 1920¹⁵⁴. Aux législatives, elle est devenue députée d'Erzurum¹⁵⁵. Au cours de sa longue carrière politique, elle a enchaîné un mandat municipal à Izmir, la ville qu'elle a par la suite également représentée à l'Assemblée nationale. La trajectoire politique de Nakiye Elgün se caractérise par une longévité remarquable. À Izmir, Benal Nevzat, élue en 1930 et 1934 au conseil municipal, était en même temps la première femme membre du CHP dans cette ville. Venant de la famille des membres des Jeunes Turcs influents, elle a fait ses études de

¹⁵¹ Contrairement à Gökçimen, le site de Bianet évoque 5 enfants de Hatı Çirpan: *1936'da İlk Defa 18 Kadın Birlikte Meclis'te Oturuyordu (Pour la première fois en 1936, 18 femmes siégeaient ensemble à l'Assemblée)*, 5 décembre 2007, (consulté le 5 mai 2015).

¹⁵² S. Duroğlu, *Türkiye'de İlk Kadın Milletvekilleri (Les premières députées femmes en Turquie)*, op. cit., p. 68.

¹⁵³ S. Gökçimen, « Ülkemizde Kadınların Siyasal Hayata Katılım Mücadelesi (La lutte des femmes pour la participation à la vie politique dans notre pays) », art cit, p. 57.

¹⁵⁴ S. Duroğlu, *Türkiye'de İlk Kadın Milletvekilleri (Les premières députées femmes en Turquie)*, op. cit., p. 88.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 92.

littérature à la Sorbonne à Paris. À son retour en Turquie, elle a contribué à des journaux littéraires et s'est impliquée dans des associations caritatives. À partir de 1935, elle a enchaîné quatre mandats de députée¹⁵⁶. Outre les conseillères municipales, une femme a également été élue maire en 1930 – Sadiye Ardahan du CHP à Kılıçkaya-Yusufeli dans le département d'Artvin, elle a exercé son mandat pendant deux ans, jusqu'en 1932. Après elle, la Turquie ne connaîtra une femme maire qu'en 1950, près de vingt ans plus tard, ce qui illustre le faible niveau du soutien porté aux candidatures féminines à ce type de postes.

Les élues locales et nationales sur lesquelles les informations sont disponibles étaient toutes des femmes issues de l'élite, elles détenaient un capital familial, scolaire ou professionnel en accord avec les attentes des dirigeants kémalistes. À l'exception de Hatı Çırpan, elles provenaient de familles de la classe supérieure et urbanisée, elles ont suivi une éducation prestigieuse et détenaient des moyens pour financer leur vie politique¹⁵⁷. En l'absence de données plus détaillées sur les points d'entrée de ces premières femmes en politique, il est difficile d'estimer la nature de leur capital politique en amont de leur candidature – comme le degré de leur implication dans les structures partisans. Néanmoins, ces femmes ne constituaient pas un groupe homogène en termes de leur positionnalité politique. Les élections municipales de 1930 ont servi à manifester les frictions au sein de l'Union des femmes turques, qui se cristallisent notamment autour de sa fondatrice Nezihe Muhiddin¹⁵⁸. Parmi les premières politiciennes figuraient également des femmes comme Nakiye Elgün¹⁵⁹ qui n'entretenaient pas de liens avec l'Union des femmes. D'un côté, Elgün partageait avec la nouvelle équipe de l'Union des femmes turques, telles que Latife Bekir¹⁶⁰ (conseillère municipale à İstanbul), le dévouement à la sagesse du législateur kémaliste, elle affirmait : « *si les femmes n'ont pas encore reçu le droit de vote, c'est que leur temps n'est pas encore venu. Jusqu'alors, notre gouvernement nous a donné tous les*

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 95-97.

¹⁵⁷ Aytunç Altındal, *Türkiye'de Kadın (Marksist bir Yaklaşım) (La femme en Turquie, l'approche marxiste)*, 2^e éd., Istanbul, HAVASS, 1977, p. 156-157.

¹⁵⁸ Y. Zihnioglu, *Kadınsız İnkılap : Nezihe Muhiddin, Kadınlar Fırkası, Kadınlar Birliği (La révolution dans femmes : Nezihe Muhiddin, le Parti des femmes, l'Union des femmes)*, op. cit.

¹⁵⁹ La vie et la carrière politique de Nakiye Elgün ont fait l'objet du mémoire de Master de Hacer Yıldız : H. Yıldız, *Türkiye'de Kadınların Siyasi Haklar Mücadelesi ve Nakiye Elgün (La lutte des femmes pour les droits politiques en Turquie et Nakiye Elgün)*, op. cit.

¹⁶⁰ Y. Zihnioglu et Z. Toprak, « Conférence: Kadınsız İnkılap: Nezihe Muhiddin, Kadınlar Halk Fırkası, Kadın Birliği (La révolution sans femme : Nezihe Muhiddin, le Parti populaire des femmes) », *art cit.*, p. 11-12.

droits auxquels notre féminité était apte, même plus. »¹⁶¹ Les paroles d'Elgün ont un ton très différent de celui de Nezihe Muhiddin qui réclamait la participation des femmes au scrutin. D'un autre côté, Nakiye Elgün n'hésitait pas à critiquer l'Union des femmes turques de s'immiscer à la politique. À la place, elle invitait l'Union à se focaliser sur le domaine du social, préférentiellement envers les projets charitables¹⁶². De par son soutien inconditionnel au pouvoir kémaliste, même quand celui-ci désavantageait les femmes, Nakiye Elgün fait partie de celles qui « *peuvent être à la fois individuellement et collectivement les agents actives dans leur propre subordination* »¹⁶³. En somme, les résultats des élections locales de 1930 indiquent que les figures de la mobilisation féminine de la période ottomane sont rares à trouver leur place sur les bancs des institutions politiques républicaines¹⁶⁴ – Nezihe Muhiddin n'est jamais élue, Halide Edip détient plus tard un mandat en tant que députée indépendante d'Izmir. Les voix indépendantes, voire d'opposition, sont également écartées. Émergent ainsi des figures qui correspondent à l'image que le régime véhicule de la « femme », accommodante, dévouée aux tenants du kémalisme, active dans l'espace public, avec les habitudes et habits « modernes », prête à affirmer que le rôle suprême de la femme est la maternité.

Faute de données exhaustives sur l'élection des femmes en 1930 dans les autres départements en Turquie, il est difficile de comparer ce scrutin avec les législatives de 1935. Néanmoins, force est de constater que l'élite kémaliste n'a pas accordée au scrutin local de 1930 l'attention minutieuse avec laquelle elle a sélectionné les candidatures féminines à la députation en 1935. Zehra Arat estime même que toutes les 17 femmes de la 5^e législature (rejointes par une 18^e députée un an plus tard) ont été choisies par Mustafa Kemal personnellement¹⁶⁵. Il est difficile d'imaginer qu'Ankara aurait aussi minutieusement choisi des conseillères municipales partout dans le pays. La répartition géographique des députées de 1935 ne respectait souvent pas leur origine. Par exemple, Mebrûre Gönenç était conseillère municipale à Adana, à Mersin, puis députée pour Afyonkarahisar. Néanmoins, cette répartition a été pensée pour couvrir le

¹⁶¹ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit., p. 208. Tekel cite Tezer Taşkıran, 1973, p.125.

¹⁶² H. Yıldız, *Türkiye'de Kadınların Siyasi Haklar Mücadelesi ve Nakiye Elgün (La lutte des femmes pour les droits politiques en Turquie et Nakiye Elgün)*, op. cit., p. 68.

¹⁶³ La référence d'Anthias et Yuval-Davis (1993:108) provient de R. Wilford, « Women, Ethnicity and Nationalism: Surveying the Ground », art cit, p. 4.

¹⁶⁴ Zehra Toska, « Cumhuriyet'in Kadın İdeali: Eşiği Aşanlar ve Aşamayanlar (L'idéal féminin de la république : celles qui passent le seuil et celles qui ne le passent pas) » dans *Vatan Millet Kadınlar (La patrie, la nation, les femmes)*, Istanbul, Tarih Vakfı, 1998, p. 77-78.

¹⁶⁵ Z.F. Arat, « Turkish Women and the Republican Reconstruction of Tradition », art cit, p. 67.

territoire du pays¹⁶⁶ tandis qu'aux élections municipales, les candidatures féminines semblent répondre à des logiques locales (comme à Şebinkarahisar mentionné plus haut), sauf peut-être dans les grandes villes comme Istanbul et Izmir où les dynamiques locales sont beaucoup plus liées à l'agenda national. En 1935, en présence d'un seul parti politique en lice, toutes les femmes candidates à la députation ont été élues. En revanche, en 1930, la brève expérience du multipartisme a permis de générer des perdantes – celles qui se sont associées au SCF. L'existence d'un autre parti a également eu pour conséquence que les candidates placées en bas de la liste CHP n'ont pas été élues. À la différence des législatives du 1935, le scrutin municipal de 1930 donne plutôt l'impression d'être « laissé pour son compte », présageant la focale privilégiée des politiciens et des médias sur la représentation féminine parlementaire. L'intérêt pour la participation politique féminine au niveau local s'éveillera en Turquie seulement au début des années 2000.

La chute de la représentation féminine

« Nous sommes enclins à voir cette date [1946] comme un tournant après lequel la représentation féminine a perdu son rôle essentiel et symbolique. En effet, après la Deuxième Guerre mondiale, [...] quand la Turquie est devenue un pays multipartite, le rôle symbolique que les femmes députées détenaient antérieurement a perdu son importance. »¹⁶⁷

Şirin Tekeli, 1981.

À partir des années 1940, le nombre des femmes députées a baissé à un tel niveau que Şirin Tekeli propose de parler de leur absence plutôt que de la « sous-représentation »¹⁶⁸. Pour prendre mesure de cette « absence », il est très révélateur de feuilleter les carnets des députés disponibles sur le site de la Grande assemblée nationale turque¹⁶⁹. Les chiffres de représentation, certes très bas, restent abstraits sans

¹⁶⁶ Nergiz Başeğmez, *Turkish Women Deputies in between 1935 and 1960*, Mémoire de master non publié, Yeditepe University, Istanbul, 2013, p. 135. La liste des élues de la 5e législature avec les départements : Mebrure Gönenç (Afyonkarahisar), Hatı Çırpan (Ankara), Türkan Örs Başbuğ (Antalya), Sabiha Gökçül Erbay (Balıkesir), Şekibe İnel (Bursa), Hatice Özgener (Çankırı), Huriye Öniş Baha (Diyarbakır), Fatma Memik (Edirne), Nakiye Elgün (Erzurum), Fakihe Öymen (İstanbul), Benal Arıman (İzmir), Ferruh Güpgüp (Kayseri), Bahire Bediz Morova Aydilek (Konya), Mihri Pektaş (Malatya), Meliha Ulaş (Samsun), Esmâ Nayman (Seyhan), Sabiha Görkey (Sivas), Seniha Hızal (Trabzon).

¹⁶⁷ Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », *art cit.*, p. 300.

¹⁶⁸ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, *op. cit.*, p. 287.

¹⁶⁹ *TBMM Albümü (L'album de l'assemblée nationale de la Turquie)*, https://www.tbmm.gov.tr/TBMM_Album.htm, non daté, (consulté le 27 juillet 2017).

avoir parcouru page par page ces carnets. C'est en voyant ce défilé d'hommes à l'âge moyen et avancé que la sous-représentation des femmes commence à prendre une forme plus concrète. Si les années 1920 et 1930 ont souvent été invoquées par mes interviewées, les décennies suivantes correspondent à des années de silence. C'est notamment en raison de la chute de la représentation féminine que ces années méritent d'être étudiées.

En 1935, la représentation féminine au Parlement a atteint 4,5%¹⁷⁰ (parmi les trois départements inclus dans cette enquête, chacun a été représentée par une députée). Lors du scrutin suivant, en 1939, seize femmes¹⁷¹ (deux élues d'İzmir, une de Trabzon et aucune de Diyarbakır) sont parvenues à décrocher un mandat dont sept ont été les nouvelles entrantes – cela correspond à un taux de renouvellement de plus de 40%. La septième législature en place entre 1943 et 1946 a, elle aussi, accueilli seize femmes députées (deux d'İzmir, une de Trabzon), dont la plupart (treize) ont enchaîné sur un mandat précédent. L'année 1946 a marqué le passage au multipartisme et parallèlement une chute en taux de représentation féminine au parlement turc. Cette chute ne correspond donc pas directement au changement de majorité parlementaire en 1950 mais est entamée au moment où le CHP dominait encore l'assemblée. Elle est liée au passage au multipartisme qui fait que les femmes ont perdu leur valeur symbolique¹⁷². Tout au long de cette période, l'activité politique des femmes a été canalisée vers leur participation en tant qu'électrices, les partis encourageaient rarement les femmes à se porter candidates¹⁷³.

Neuf députées dont deux d'İzmir et une de Trabzon ont été élues en 1946 (2% de l'assemblée)¹⁷⁴. En 1950, trois femmes ont intégré l'assemblée nationale (0,3%), une affiliée au CHP, une au DP et une indépendante – Halide Edip Adıvar, députée d'İzmir¹⁷⁵. Entre 1954 et 1957, quatre femmes¹⁷⁶ siégeaient au Parlement, toutes élues sur les listes du Parti démocrate, une d'İzmir¹⁷⁶. Parmi les huit femmes députées entre 1957 et 1960, une seule était élue d'İzmir. Parmi les trois villes étudiées dans le cadre de

¹⁷⁰ Deniz Kandiyoti, « Women's Place in Turkish Society, A Comparative Approach », *Current Turkish Thought*, Spring 1977, n° 30 ; N. Abadan Unat, *Women in the Developing World: Evidence from Turkey*, *op. cit.*, p. 47.

¹⁷¹ N. Başeğmez, *Turkish Women Deputies in between 1935 and 1960*, *op. cit.*, p. 137.

¹⁷² Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, *op. cit.*, p. 296.

¹⁷³ A. Güneş Ayata, « Türkiye'de Kadının Siyasete Katılımı (La participation des femmes en politique en Turquie) », *art cit.*, p. 294.

¹⁷⁴ N. Başeğmez, *Turkish Women Deputies in between 1935 and 1960*, *op. cit.*, p. 139.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 140.

¹⁷⁶ *Ibid.*

cette thèse, jusqu'en 1960 seulement Izmir a été représenté à chaque scrutin par au moins une femme députée. Izmir est également la seule ville qui a pu envoyer deux femmes au Parlement à la même élection. La députée de Diyarbakır a seulement été élue lors du premier scrutin en 1935 (la prochaine députée sera Leyla Zana élue en 1991). Pour Trabzon, la représentation des femmes au Parlement a été discontinuée, deux politiciennes ont exercé chacune deux mandats dans la période entre 1935 et 1950. Lors des scrutins ayant une présence minimale des femmes (1950, 1954, 1957), un repli sur les grandes villes est visible – avec Istanbul et Izmir surreprésentés dans ces périodes. Il s'agit des métropoles avec la plus grande concentration des femmes actives susceptibles de détenir des capitaux facilitant l'accès en politique. En même temps ces départements disposent d'un nombre relativement élevé des places éligibles sur les listes électorales ce qui facilite l'inclusion des femmes.

En 1961, la nouvelle constitution a été proclamée suite au coup d'État du 27 mai 1960 qui a mis fin à une décennie de gouvernements du Parti démocrate et a mis à mort trois de ses dirigeants dont le Premier Ministre Adnan Menderes¹⁷⁷. En élargissant les droits d'association, de syndicalisation et de rassemblement¹⁷⁸, la constitution a également ouvert la voie à la création des branches féminines, des structures auxiliaires des partis politiques¹⁷⁹, à mi-chemin entre une association et un organe du parti à part entière. Le CHP a été le premier parti parlementaire à établir les branches féminines¹⁸⁰. Si sur le site officiel des branches féminines¹⁸¹ ne figure aucune mention historique, elle existait dans la version du site du 2007¹⁸². Le texte, qui s'apparente à un « récit partisan officiel », met en avant le fait que les premières tentatives pour mettre en place les structures féminines datent déjà de la fin des années 1940 « *comme mesure visant à*

¹⁷⁷ Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie contemporaine*, 2e édition., Paris, La Découverte, 2006, p. 54.

¹⁷⁸ Taha Parla, *Türkiye'de Anayasalar (Les constitutions de la Turquie)*, Cep Üniversitesi., Istanbul, İletişim, 1991, p. 45.

¹⁷⁹ Si les branches féminines sont créées dans les années 1960, les premières tentatives ont déjà lieu à la fin des années 1940. Néanmoins, il serait possible d'assimiler les activités des femmes au sein des Maisons du peuple (*Halk Evleri*) de la période du parti unique à une forme d'organisation politique des femmes qui s'apparente à des proto-branches féminines. Ce point nécessiterait cependant une recherche approfondie dans les archives.

¹⁸⁰ M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 37.

¹⁸¹ *CHP Kadın Kolları (Les branches féminines du CHP)*, <http://chpkadinkollari.org.tr/default.aspx>, (consulté le 30 juillet 2017).

¹⁸² *CHP Kadın Kolları Tarihçe (L'histoire des branches féminines du CHP)*, <http://web.archive.org/web/20071221234612/http://kadin.chp.org.tr/kkchptarihce.html>, 21 décembre 2007, (consulté le 30 juillet 2017).

empêcher la baisse progressive du taux de représentation féminine »¹⁸³. Rahmi Kumaş, qui s'est appliqué à documenter tous les congrès du parti du CHP dès sa création¹⁸⁴, confirme cette périodisation. En 1947, les statuts du parti mentionnaient déjà l'intention d'assembler les femmes dans les branches féminines. Une première directive interne (*yönetmenlik*) allant dans ce sens a été rédigée en 1949¹⁸⁵. Selon le document publié par les branches féminines, les préparatifs ont duré tout au long des années 1950 pour enfin se matérialiser dans la décennie suivante. À partir de 1962, les femmes organisaient régulièrement leurs propres congrès. Avant le coup d'État de 1980, huit congrès, qui électionnaient les présidentes des branches féminines, se sont déroulés¹⁸⁶. Les branches féminines du Parti de la justice (AP, *Adalet Partisi*) ont été mises en place entre 1964 et 1965, avec pour rôle de « tisser des liens avec les organisations en Turquie et à l'étranger, participer aux réunions et aux voyages »¹⁸⁷. En 1967, les statuts révisés des branches en ont fait des corps d'assistance (*yardımcı teşkilatlar*) avec pour objectif de diffuser l'idéologie du parti et de gagner des nouveaux adhérents¹⁸⁸. Ayşe Güneş Ayata remarque qu'à la suite de la fondation des branches féminines, l'intérêt des femmes pour la politique a augmenté, surtout dans les grandes villes¹⁸⁹.

La multiplication d'acteurs politiques¹⁹⁰ représente une autre évolution notable de la période qui a des répercussions sur l'activité politique des femmes. Les années 1960 et 1970 marquent l'engagement féminin au sein de partis et mouvements variés qui n'avaient pas toujours une représentation parlementaire¹⁹¹. Si la présence des

¹⁸³ CHP Edirne Kadın Kolları, *Dünden Bugüne CHP Kadın kolları (Les branches féminines du CHP d'hier à aujourd'hui)*,

https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=555053634510340&id=554419117907125, 12 novembre 2012, (consulté le 30 juillet 2017).

¹⁸⁴ Rahmi Kumaş, *CHP'nin Soyağacı (La généalogie du CHP)*, Istanbul, Çağdaş Yayınları, 1999, p. 11.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 120.

¹⁸⁶ CHP Edirne Kadın Kolları, « Dünden Bugüne CHP Kadın kolları (Les branches féminines du CHP d'hier à aujourd'hui) », *art cit.*

¹⁸⁷ Y. Altındal, *Kadının Siyasal Katılımı Bağlamında Partilerin Kadın Kollarının Sosyolojik Açısından Değerlendirilmesi (L'analyse sociologique des branches féminines des partis en lien avec la participation politique féminine)*, *op. cit.*, p. 93.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ Mustafa Çadır, l'auteur du mémoire de master publié par la Direction générale du Statut des femmes cite Ayşe Güneş Ayata (1998). M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, *op. cit.*, p. 37.

¹⁹⁰ Nadje Al-Ali, *Women's Movements in the Middle East: Case Studies of Egypt and Turkey*, Genève, United Nations Research Institute for Social Development, 2002, p. 26 ; Hande Eslen-Ziya et Umut Korkut, « Political Religion and Politicized Women in Turkey: Hegemonic Republicanism Revisited », *Totalitarian Movements and Political Religions*, 1 septembre 2010, vol. 11, n° 3-4, p. 320.

¹⁹¹ Les années 1960 ont vu la création d'associations comme l'Association des femmes progressistes (*İlerici Kadınlar Derneği*) ou l'Union démocratique des femmes (*Demokratik Kadınlar Birliği*). Quant à l'Association des femmes révolutionnaires (*Devrimci Kadınlar Derneği*), elle avait gagné 15 000 membres en cinq ans d'existence et opérait comme un organe auxiliaire du Parti communiste de la

femmes s'est fait sentir au sein de la gauche radicale, elle ne manquait pas non plus du côté de la droite nationaliste – comme en témoignent les entretiens que j'ai réalisés avec des militantes nationalistes de longue date. L'expérience que ces femmes ont gagnée dans l'après-1960 les a équipées de ressources et d'un savoir-faire militant. Le mouvement féministe émergent a non seulement été construit grâce à ces expériences mais également face à celles-ci. Une des critiques principales adressée aux groupes de la gauche radicale a été la relégation du statut des femmes au second plan, promettant une solution après la révolution.

La représentation parlementaire des femmes dans les années 1960 et 1970 s'est montrée en décalage par rapport à l'activisme féminin extra-parlementaire. Entre 1961 et 1977 aucune femme députée n'a été élue dans les trois villes étudiées – Izmir, Trabzon et Diyarbakır. Dans les quatre législatures en question, le nombre le plus élevé de femmes était huit et le plus bas trois¹⁹². Deux événements sont marquants du point de vue de la représentation féminine parlementaire : en 1965, Behice Boran, la présidente du Parti ouvrier turc (TIP, *Türkiye İşçi Partisi*) a été élue au Parlement ; et en 1972, la Turquie a connu la fondation du Parti national des femmes de la Turquie (*Türkiye Ulusal Kadınlar Partisi*) dirigée par Mübeccel Göktün¹⁹³, qui a été fermé à la suite du coup d'État de 1980¹⁹⁴. Dans la période 1961 - 1980, huit femmes ont siégé au Sénat (dont l'existence est limitée à cette vingtaine d'années), dont trois nommées par le président (parmi celles-ci également l'universitaire Nermin Abadan Unat) et trois politiciennes d'Istanbul. Aucune des villes étudiées n'a eu de représentation féminine sénatoriale.

Si le nombre de femmes élues est fonction du nombre des femmes candidates, cela ne veut pas nécessairement dire que la hausse des candidatures implique plus d'élues. Leur positionnement sur les listes électorales joue un rôle crucial dans ce sens. En Turquie, les femmes candidates avaient par le passé une chance relativement grande de se faire élire. En 1961, le Parti de la justice (AP) a présenté neuf femmes sur ses

Turquie (TKP, *Türkiye Komünist Partisi*), sans avoir le statut officiel de branche féminine. N. Şirin Pınarcıoğlu, *Yerel Siyaset ve Kadın Katılımı: İstanbul ve Kocaeli'nde Niteliksel Bir Araştırma (La politique locale et la participation des femmes : une enquête qualitative sur İstanbul et Kocaeli)*, op. cit., p. 50.

¹⁹² « TBMM Albümü (L'album de l'assemblée nationale de la Turquie) », art cit.

¹⁹³ Y. Altındal, *Kadının Siyasal Katılımı Bağlamında Partilerin Kadın Kollarının Sosyolojik Açından Değerlendirilmesi (L'analyse sociologique des branches féminines des partis en lien avec la participation politique féminine)*, op. cit., p. 105.

¹⁹⁴ Le parti a été fermé le 16 octobre 1981. Türkiye Büyük Millet Meclisi - Kütüphane ve arşiv hizmetleri başkanlığı, *TBMM - Siyasi Partileri Arşivi (L'archive des partis politiques de l'Assemblée nationale)*, http://web.archive.org/web/20160527053434/https://www.tbmm.gov.tr/kutuphane/siyasi_partiler.html, 27 mai 2016, (consulté le 31 juillet 2017).

listes dont deux ont été élues, tandis que le CHP a présenté six candidates et aucune n'a été élue. En 1977, deux députées d'AP ont été élues parmi les huit candidates, et deux ont été élues sur quatre candidates de CHP¹⁹⁵. Entre 1961 et 1977, les femmes comptaient pour 2,6% des candidats mais les hommes n'avaient que deux fois plus de chances d'être élus¹⁹⁶. Une fois inscrites sur la liste, les femmes sont alors plutôt bien placées et parviennent à se faire élire. Il devient aussi apparent que les deux grands partis, le Parti de la justice et le Parti républicain du peuple n'affichent pas de différences majeures en termes de nombre de femmes candidates. Tekeli attire l'attention sur le fait que les partis avec une chance moindre d'entrer au Parlement ont tendance à présenter plus de femmes candidates. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que sur la période 1961-1977, le Parti de la justice a présenté trente-cinq candidates, le Parti républicain du peuple quarante-deux, tandis que le parti nationaliste (MHP) cinquante-sept et les proportions montent encore pour les partis plus petits. Tekeli explique que les petits partis peuvent placer les femmes sur les listes comme symboles d'idéologie partisane, ou bien pour remplir leurs listes dans au moins quinze départements, condition nécessaire pour pouvoir se présenter aux élections¹⁹⁷. Le fait que le MHP ait présenté plus de femmes sur ses listes dans les décennies 1960 et 1970 révèle à quel point la politique partisane vis-à-vis des femmes peut évoluer – dans les années 2000, le même parti affiche la représentation parlementaire et locale féminine la plus faible parmi les quatre principales formations.

La place que les femmes occupent au gouvernement continue à porter les signes de leur « valeur symbolique » qui confirme que les considérations d'image liées à la présence féminine en politique ne se limitaient pas à la période du parti unique¹⁹⁸. La première femme ministre était une technocrate dans le gouvernement nommé par la junte militaire à la suite du coup d'État du 12 mars 1971. Türkan Akyol était médecin, à la tête de la faculté de Médecine de l'Université d'Ankara, députée de la 18^e législature, élue d'Izmir et ministre de la Santé. Şirin Tekeli attire l'attention sur le fait que la première femme à être devenue ministre l'a été dans un moment de gouvernance par

¹⁹⁵ Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », *art cit.*, p. 301.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 302.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 303.

¹⁹⁸ *Ibid.*

décrets¹⁹⁹ et la seconde a fait partie d'un cabinet intérimaire pour quatre mois et demi²⁰⁰.

Eslen-Ziya et Korkut estiment que la période d'avant 1980 marque le passage du « féminisme d'État » vers le « féminisme des partis »²⁰¹. Cet argument apparaît pourtant problématique à deux titres. Premièrement, il est discutable que le régime kémaliste puisse être qualifié de « féministe », ce qui remet d'emblée en cause le postulat de « féminisme d'État »²⁰². Deuxièmement, tenant compte du taux de représentation féminine, le féminisme des partis ne semble pas être une thèse très convaincante. Il faudrait sans doute se demander quel féminisme et de quels partis politiques ? Car s'il est vrai que la présence et l'impact des femmes n'ont pas été très prononcés dans les plus grandes formations parlementaires, elles ont tout de même contribué au développement des mouvements politiques plus petits surtout dans les années 1960 et 1970.

Les premières mentions concernant la participation politique des femmes apparaissent dans les programmes et les statuts des partis au cours des années 1970²⁰³. Il est difficile de s'imaginer que ces changements résultent de la bienveillance et de l'esprit éclairé des dirigeants de ces partis. Il est plus probable que ces avancements aient une double logique : en premier lieu, ces changements attestent de l'existence de la mobilisation des femmes à l'interne de ces grands partis ; et en deuxième lieu, ils expriment une forme de crainte des dirigeants à ce que les militantes et les électrices ne basculent vers les formations plus petites mais accordant aux femmes une place plus grande. Les grands partis apparaissent faire une sorte de mimétisme des formations plus radicales. Il s'agit pour eux de mesures de précaution pour empêcher les départs féminins ; toutefois ces évolutions sont plutôt timides.

Quant aux profils des femmes politiques de la période multipartite, aucun changement majeur ne semble s'être produit. Les députées détiennent un capital

¹⁹⁹ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit., p. 327.

²⁰⁰ Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », art cit, p. 304.

²⁰¹ H. Eslen-Ziya et U. Korkut, « Political Religion and Politicized Women in Turkey », art cit, p. 320.

²⁰² Même si je ne souscris pas complètement à cet argument, Zehra Arat exprime en quoi le régime ne devrait pas être qualifié de « féministe » : « *Les intentions du kémalisme à alterner le rôle social des femmes et des rapports du genre ont été limitées. [...] Le kémalisme visait à éduquer les femmes et à les équiper avec les capacités plus fines uniquement pour accroître leur contribution au patriarcat républicain en tant que mères et épouses meilleures.* » Z.F. Arat, « *Kemalism and Turkish Women* », art cit, p. 57.

²⁰³ Y. Altındal, *Kadının Siyasal Katılımı Bağlamında Partilerin Kadın Kollarının Sosyolojik Açısından Değerlendirilmesi (L'analyse sociologique des branches féminines des partis en lien avec la participation politique féminine)*, op. cit., p. 85.

scolaire supérieur à celui de leurs homologues hommes. Dans la période 1935 - 1977, 68,1% des femmes députées sont diplômées de l'université et 27,5% du lycée²⁰⁴. La plupart exerçaient une profession, la proportion des femmes au foyer parmi les élues est inférieure à 10%. Tekeli en conclut que les femmes en politique nationale sont une élite dans l'élite, provenant d'un milieu déjà privilégié, elles sont davantage qualifiées par rapport aux hommes en termes notamment de capital scolaire. À l'intérieur même de ce groupe, on peut encore distinguer celles qui ont « hérité » (*soydan devralan*) leur carrière politique : Raḥşan Ecevit²⁰⁵ a fondé et dirigé le Parti de la gauche démocratique (DSP, *Demokratik Sol Partisi*) pendant que son époux, l'ancien chef du CHP Bülent Ecevit, était proscrit de la vie politique. Ayşe Güneş Ayata estime que Raḥşan Ecevit est parvenue à ce poste « *uniquement pour suppléer à son mari* »²⁰⁶. Elle n'est sans doute pas la première à rentrer en politique comme un faire-valoir d'un époux. La sénatrice Özel Şahingiray provenait, elle, d'une famille comptant parmi les unionistes influents ; Tezer Taşkıran, députée à trois reprises, était la fille d'Ahmet Ağaoğlu, lui-même député pour le Comité de l'union et de progrès, compagnon d'armes de Mustafa Kemal lors de la Guerre d'Indépendance ; l'épouse de son fils, Neriman Ağaoğlu a également accédé à la députation pendant deux mandats ; la fille du président de la République Celâl Bayar, Nilüfer Gürsoy a exercé trois mandats de députée, son mari quatre²⁰⁷. La liste pourrait continuer.

Il serait sans doute réducteur de voir les femmes politiques comme Neriman Ağaoğlu ou Nilüfer Gürsoy, comme des « faire-valoir » des hommes. Elles détiennent des capitaux familiaux, scolaires et économiques pour s'engager en politique, non seulement pour le compte des hommes de leur famille, mais aussi pour leur propre compte. Elles sont représentatives du groupe des femmes politiciennes du nouveau national avec leurs capitaux sociaux, économiques et scolaires mais elles disposent d'une ressource supplémentaire – la légitimité associée à leur lien ancestral avec la politique à travers leurs pères, frères ou maris. Au cours du troisième chapitre, je tente de problématiser l'idée de la participation politique féminine en tant que faire-valoir (*proxy*, en anglais) des hommes en mobilisant les trajectoires biographiques des femmes investies dans la politique municipale à la période contemporaine.

²⁰⁴ Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », *art cit*, p. 305.

²⁰⁵ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

²⁰⁶ A. Güneş Ayata, « Laiklik, Güç ve Katılım Üçgeninde Türkiye'de Kadın ve Siyaset (La femme et la politique en Turquie dans le triangle de la laïcité, le pouvoir et la participation) », *art cit*, p. 244.

²⁰⁷ Cette liste contenue dans une note de bas de page chez Tekeli est plus longue encore. Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, *op. cit.*, p. 300-301.

Quant à la représentation parlementaire des femmes, elle est de 3% lors des élections de 1983, les premières après le coup d'État de septembre 1980. Lors des élections suivantes, elle chute de douze députées à six²⁰⁸. La représentation féminine de 1983 peut se lire à travers le prisme de la volonté des auteurs de coup d'État d'« apparaître démocratiques » : on retrouve ici la logique de l'instrumentalisation des femmes des années 1930. Parmi les trois villes étudiées, seul Izmir est représentée tout au long des années 1980, avec une présence record en 1987 – sur les six élues, trois proviennent de cette ville²⁰⁹. L'année 1991 marque l'élection de Leyla Zana, députée de Diyarbakır, seconde élue de cette ville dans l'histoire de la République, qui ne sera suivie par d'autres qu'en 2007. C'est également en 2007 que sera élue la prochaine députée pour Trabzon. Dans les années 1990, la représentation parlementaire des femmes connaît une hausse lente mais progressive²¹⁰ qui ne s'arrêtera qu'aux législatives de juin 2015.

Cette décennie a également été marquée par l'accès au poste du Premier Ministre de Tansu Çiller²¹¹, première femme à la tête du gouvernement. Pendant le mandat de Çiller, les assassinats « non élucidés » visant surtout hommes politiques et entrepreneurs kurdes battaient leur plein²¹². Tansu Çiller est à l'image de la classe politique de l'époque²¹³, mais c'est son nom qui a cristallisé cette collusion entre l'État, la politique et la mafia²¹⁴. Mes interviewées éprouvaient souvent un malaise à célébrer l'arrivée de Çiller à son poste, soucieuses que le bilan politique d'une seule femme ne devienne trop facilement une preuve de l'inaptitude de toutes.

Enfin, parmi les évolutions politiques notables des années 1990 se trouvent deux modifications législatives successives, en 1995 et 1999 qui ont à nouveau légalisé l'existence des branches féminines. En 1996, les branches féminines du CHP ont organisé leur premier congrès depuis les années 1970. Deux ans plus tard, l'Union des

²⁰⁸ S. Gökçimen, « Ülkemizde Kadınların Siyasal Hayata Katılım Mücadelesi (La lutte des femmes pour la participation à la vie politique dans notre pays) », *art cit*, p. 40.

²⁰⁹ Murat Taştan, *Türkiye Büyük Millet Meclisinde Kadın Milletvekilleri (Les députées femmes à l'Assemblée nationale de la Turquie)*, Mémoire de master non publié, Marmara Üniversitesi, Istanbul, 1993, p. 110-114.

²¹⁰ S. Gökçimen, « Ülkemizde Kadınların Siyasal Hayata Katılım Mücadelesi (La lutte des femmes pour la participation à la vie politique dans notre pays) », *art cit*, p. 40.

²¹¹ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

²¹² L'ancienne Première ministre Tansu Çiller échappe toujours aux poursuites judiciaires.

²¹³ H. Bozarslan, *Histoire de la Turquie contemporaine*, *op. cit.*, p. 70-73.

²¹⁴ La collusion entre l'État et la mafia faisait la une même dans les journaux français. Musa Akdemir, *Turquie: Tansu Çiller dans de sales draps. Mise à jour d'une collusion pouvoir-mafia et démission du ministre de l'Intérieur*, http://www.liberation.fr/planete/1996/11/26/turquie-tansu-ciller-dans-de-sales-draps-mise-a-jour-d-une-collusion-pouvoir-mafia-et-demission-du-m_187476, 26 novembre 1996, (consulté le 1 août 2017).

femmes turques a autorisé l'adhésion des femmes avec affiliation partisane, ce qui était auparavant proscrit par l'association²¹⁵. C'est sur cela que s'ouvrait la décennie 2000 en termes d'organisation politique féminine. Toutefois, toute considération serait incomplète sans prendre en compte le développement du mouvement féministe à cette période.

Le mouvement féministe et la représentation politique des femmes

Le coup d'État du 12 septembre 1980 a fait *tabula rasa* dans le panorama politique en Turquie et a écourté toute forme de mobilisation. C'est à cette époque-là, « dans des conditions difficiles »²¹⁶, que naît le mouvement féministe. D'une part, les femmes organisées ont souffert de la répression qui a suivi l'intervention militaire et qui a frappé de manière beaucoup plus inégale la gauche radicale et les Kurdes par rapport à la droite nationaliste. Les structures partisans, y compris les branches féminines, et d'autres associations au sein desquelles les femmes se sont organisées ont été fermées²¹⁷. D'autre part, l'impossibilité de se mobiliser au sein des partis a facilité l'émergence du mouvement des femmes, qui peut être considéré comme le premier mouvement social à se développer après le coup d'État²¹⁸. La suppression de la vie politique et civique publique a favorisé l'orientation des médias sur la vie privée²¹⁹. Cette dynamique est venue renforcer un des principes fondateurs de la vague du féminisme qui s'est développée en Europe et aux États-Unis depuis les années 1960 et qui a été transposée dans le contexte de la Turquie post-1980 avec le slogan « le personnel/le privé est politique » (*kişisel olan/özel politiktir*).

Si le coup d'État du 12 septembre 1980 constitue une rupture avec la situation politique et sociale de la fin des années 1970, il ne constitue pas un « point de départ » pour le mouvement féministe dans le sens où les activités des femmes, les premières

²¹⁵ Emine Demiray, « Kadın Hareketi ve Örgütlenme (Le mouvement et l'organisation des femmes) » dans Gürsel Yaktıl Oğuz (ed.), *Toplumsal Yaşamda Kadın (La femme dans la vie sociale)*, Istanbul, Anadolu Üniversitesi, 2009, p. 192.

²¹⁶ Ş. Tekeli, « CEMOTI », *art cit.*

²¹⁷ E. Demiray, « Kadın Hareketi ve Örgütlenme (Le mouvement et l'organisation des femmes) », *art cit.*, p. 193.

²¹⁸ Pınar İlkkaracan, *Women's Movement(s) in Turkey: A Brief Overview*, 2^e éd., Istanbul, Women for Women's Human Rights Reports, 1997, p. 18.

²¹⁹ N. Al-Ali, *UNRISD report, op. cit.*, p. 28.

réunions et les premiers écrits, y sont antérieurs²²⁰. Les féministes ont fait leurs premières apparitions dans l'espace public dans la seconde moitié de la décennie de 1980²²¹, avec tout d'abord la mobilisation contre les violences faites aux femmes. D'abord, en 1986, le Cercle des femmes (*Kadın Çevresi*) a présenté une pétition avec 7000 signatures demandant à l'État de mettre en œuvre les dispositions contenues dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) dont la Turquie était signataire. En 1987, les féministes ont organisé une manifestation contre la violence faite aux femmes avec une participation de 3000 personnes²²². Étant donné qu'une partie non négligeable des féministes actives dès les années 1980 sont également des universitaires, l'évolution du mouvement dans les années 1980 et 1990 est bien documentée, Şirin Tekeli²²³, Yeşim Arat²²⁴, Nükhet Sirman²²⁵, Handan Koç²²⁶, Pınar İlkcaracan²²⁷, Aksu Bora²²⁸, Fatmagül Berktaş et İnci Kerestecioğlu²²⁹ ne sont que quelques-unes de ces féministes-auteurs.

Un regard sur le répertoire des sujets abordés par les féministes permet de faire apparaître l'absence des demandes liées à la participation politique²³⁰. La question centrale est celle des violences domestiques et du rapport entre les membres de famille, l'hypocrisie liée à la question de l'honneur (*namus*), le traitement légal discriminatoire des travailleuses du sexe – tous ces éléments étant le contenu que les féministes ont donné au slogan « le privé est politique ». Une grande partie de ces femmes avaient par le passé été engagées dans des mouvements étudiants ou des groupes de la gauche

²²⁰ Un congrès des vingt-sept associations des femmes qui s'est tenu à Ankara déjà en décembre 1975. N. Abadan Unat, *Women in the Developing World: Evidence from Turkey*, op. cit., p. 133.

²²¹ Nükhet Sirman, *Turkish feminism: A Short History*, s.l., Women Living Under Muslim Laws, 1988, p. 1.

²²² Les deux événements sont rapportés par Sirman: *Ibid*.

²²³ Ş. Tekeli, « CEMOTI », art cit.

²²⁴ Y. Arat, « From Emancipation to Liberation », art cit.

²²⁵ N. Sirman, *Turkish feminism: A Short History*, op. cit.

²²⁶ Handan Koç, *Muhafazakârlığa Karşı Feminizm (Le féminisme contre le conservatisme)*, Istanbul, Destek Yayınevi, 2012, 175 p.

²²⁷ P. İlkcaracan, *Women's Movement(s) in Turkey: A Brief Overview*, op. cit.

²²⁸ Sibel Eraslan, « Uğultular... Siluetler... (Les murmures... les silhouettes) » dans Bora Aksu et Asena Günal (eds.), *90'larda Türkiye'de Feminizm (Le féminisme en Turquie dans les années 1990)*, 4., Istanbul, İletişim, 2011, p. 239-277.

²²⁹ Fatmagül Berktaş et al., *The Position of Women in Turkey and in the European Union: Achievements, Problems, Prospects*, Istanbul, KA-DER Press, 2004, 177 p.

²³⁰ Il n'est certes pas possible de parler d'une absence totale de ce sujet. À titre d'exemple, Selma Acuner mentionne le séminaire international organisé en décembre 1989 par l'Association du soutien à la vie moderne (Çağdaş Yaşam Destekleme Derneği) et qui s'intitulait « La participation des femmes à la vie politique et aux mécanismes décisionnels » (Kadınların Siyasal Yaşama ve Karar Mekanizmalarına Katılımı): Selma Acuner, « 90'lı Yıllar ve Resmi Düzeyde Kurumsallaşmanın Doğuş Aşamaları (Les années 1990 et les étapes initiales de l'institutionnalisation au niveau officiel) » dans Aksu Bora et Asena Günal (eds.), *90'larda Türkiye'de Feminizm (Le féminisme en Turquie dans les années 1990)*, 4^e éd., Istanbul, İletişim, 2011, p. 132.

radicale qui se mobilisaient « contre » l'État²³¹. Néanmoins, les féministes ne s'abstenaient pas de formuler des demandes vis-à-vis des pouvoirs publics. Leur mobilisation contre les articles discriminatoires du code pénal et du code civil à la fin des années 1990 et au début des années 2000 en témoignent. Le mouvement féministe s'est développé dans une période où l'espace politique était très restreint. La criminalisation de la mobilisation politique et la diabolisation du mot même d'« organisation » (*örgüt*) sont les indicateurs de ce caractère restrictif²³². L'espace pour l'organisation des femmes au sein des formations politiques a diminué avec l'interdiction des branches féminines²³³. L'absence de sujets liés à la représentation politique sur l'agenda féministe reflète également ce manque de pluralité politique – il n'y a pas eu de parti politique idéologiquement proche pour beaucoup de ces femmes.

Au cours de la décennie 1990, les groupes des femmes se mobilisent également dans des villes de petite et moyenne taille²³⁴ en dehors des métropoles comme Istanbul, Ankara ou Izmir. Du point de vue du mouvement féministe, les années 1990 sont marquées par un double processus, celui de l'institutionnalisation et celui de différenciation d'acteurs impliqués. La différenciation, que Diner et Toktaş mettent en lien avec la montée des politiques identitaires²³⁵, consiste en l'apparition de nouveaux groupes venant compliquer le clivage entre les féministes radicales et les kémalistes. Le mouvement féministe se diversifie et inclut désormais des courants de femmes islamiques, de femmes kurdes, des féministes libérales, radicales, kémalistes²³⁶ et plus tard également des groupes LGBT²³⁷. La montée de l'islam politique, qui en termes de mobilisation féminine se concentrait sur le droit de porter le voile, a propulsé la création d'associations kémalistes telles que l'Association du soutien à la vie contemporaine (*Çagdaş Yaşamı Destekleme Derneği*). L'essor du mouvement de femmes kurdes est un élément notable de ces processus de différenciation. Ces femmes ont commencé à

²³¹ N. Sirman, *Turkish feminism: A Short History*, op. cit., p. 7.

²³² Ahmet Insel nous a parlé de cette diabolisation en 2012: Lucie Drechselová et Joseph Richard, *En Turquie, le spectre du coup d'Etat de septembre 1980*, <https://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2012-09-12-Turquie>, 12 septembre 2012, (consulté le 11 mai 2018).

²³³ Article 68. *1982 Anayasasının Hazırlanması (Les préparatifs de la Constitution de 1982)*, <http://www.anayasa.gen.tr/82ay-hazirlik.htm>, non daté, (consulté le 30 juillet 2017).

²³⁴ Maide Gök, « Kadın Hareketlerinin Kurumsallaşmanın Kadının Siyasi Yaşama Katılımına Etkileri (Les impacts de l'institutionnalisation du mouvement des femmes sur la vie politique de la femme) » dans Zeynep Banu Dalaman (ed.), *Women and Politics in a Global World - Küreselleşen Dünyada Kadın ve Siyaset*, Istanbul, İstanbul Aydın Üniversitesi, 2015, p. 10.

²³⁵ Çağla Diner et Şule Toktaş, « Waves of feminism in Turkey: Kemalist, Islamist and Kurdish Women's Movements in an Era of Globalization », *Journal of Balkan and Near Eastern Studies*, mars 2010, vol. 12, n° 1, p. 42.

²³⁶ P. İlkaracan, *Women's Movement(s) in Turkey: A Brief Overview*, op. cit., p. 20.

²³⁷ Ç. Diner et Ş. Toktaş, « Waves of feminism in Turkey », art cit, p. 42.

participer à des défilés et manifestations en plus grand nombre, par leurs slogans, elles ont défié non seulement l'État mais aussi l'oppression des femmes au sein de la société²³⁸. Si les femmes organisées proviennent principalement du mouvement politique kurde, les femmes kurdes actives au sein des années 1990 ne sont pas uniquement les membres « dociles » du mouvement. Comme en témoigne leur activité de publication et d'association abordée notamment au quatrième chapitre, il ne s'agit pas d'un assemblage homogène.

Le processus d'institutionnalisation des années 1990 se traduit par la création de structures bureaucratiques au sein de l'appareil d'État, notamment la Direction générale sur le statut et les problèmes des femmes établie en 1990 au sein du ministère du Travail et de la Sécurité sociale. Quant à la logique sous-jacente derrière cet organisme, Nüket Kardam estime qu'il s'agit avant tout d'« envoyer un message à l'international » pour démontrer la détermination du pays à la démocratisation après le coup d'État²³⁹. En même temps, c'était un pas à bas coût car à sa fondation, quatre spécialistes tout au plus ont été employés par la direction²⁴⁰. Quelques municipalités ont également créé des organismes se focalisant sur la situation des femmes²⁴¹. D'un autre côté, les efforts d'institutionnalisation par les membres du mouvement féministe visaient à fonder des structures plus pérennes par rapport aux mobilisations ad hoc, comme des refuges pour les femmes victimes de violences²⁴² ou la bibliothèque des femmes à Istanbul (*Kadın Eserleri Kütüphanesi ve Bilgi Merkezi Vakfı*). L'implication active des femmes dans les associations et les ONG leur permet de gagner les capacités transférables dans le champ politique²⁴³, mais aussi de rencontrer et côtoyer les responsables partisans locaux. Au cours du troisième chapitre de cette thèse, il apparaît plus clairement encore dans quelle mesure l'activité associative des femmes constitue une période « obligée » dans leur trajectoire politique. Cela est tout aussi vrai dès les premiers scrutins auxquels les femmes ont participé – à en juger par les profils de ces politiciennes. Dans les années 1980, quand les branches féminines étaient placées hors la loi, les partis politiques ont

²³⁸ Nadjé Al-Ali et Latif Tas, « The Kurdish Political Movement in Turkey: Reconsidering Nationalism and Feminism », *Nations and Nationalism*, 8 janvier 2018, Online Version of Record before inclusion in an issue, p. 9-10.

²³⁹ Nüket Kardam, *Turkey's Engagement with Global Women's Human Rights*, s.l., Ashgate, 2005, p. 25.

²⁴⁰ S. Acuner, « 90'lı Yıllar ve Resmi Düzeyde Kurumsallaşmanın Doğuş Aşamaları (Les années 1990 et les étapes initiales de l'institutionnalisation au niveau officiel) », *art cit*, p. 131.

²⁴¹ H. Eslen-Ziya et U. Korkut, « Political Religion and Politicized Women in Turkey », *art cit*, p. 322.

²⁴² N. Al-Ali, *UNRISD report*, *op. cit.*, p. 29.

²⁴³ M. Gök, « Kadın Hareketlerinin Kurumsallaşmanın Kadının Siyasi Yaşama Katılımına Etkileri (Les impacts de l'institutionnalisation du mouvement des femmes sur la vie politique de la femme) », *art cit*, p. 2-3.

mis en place des associations de femmes avec lesquelles ils maintenaient des liens presque organiques²⁴⁴. Dans les années 1990, les partis politiques ont continué à « coopter » les femmes issues des associations. Néanmoins, rares sont les exemples de celles qui se disaient féministes et qui se sont résolues à intégrer des partis. La plupart du temps, ces femmes ont fini par être marginalisées ou par quitter la scène politique. La création du Congrès démocratique des peuples (*Halkların Demokratik Kongresi*, HDK) en 2011, suivi par la création du Parti démocratique des peuples (HDP), a commencé à changer la donne. Les féministes ont été plus nombreuses à intégrer cette plateforme-là que d'autres partis politiques auparavant.

Fruit du processus d'institutionnalisation des années 1990, la fondation de l'ONG KA-DER (*Kadın Adayları Destekleme ve Eğitim Derneği* – l'Association du soutien et d'éducation des femmes candidates) constitue un tournant du point de vue de la représentation politique des femmes. Pour Yeşim Arat, la fondation de KA-DER est le résultat de la volonté des féministes à « faire entendre leurs voix dans la politique orthodoxe »²⁴⁵. Sa première campagne qui s'appelait « Les Femmes à l'Assemblée » (*Kadınlar Meclis'e*) révèle déjà la focale de l'association qui portait avant tout sur la politique nationale²⁴⁶. Les élections municipales de 2004 sont le premier scrutin en amont duquel KA-DER a organisé les séminaires et a fait des travaux de sensibilisation du public²⁴⁷. Les objectifs de KA-DER se concentrent sur le lobbying en faveur de changements législatifs²⁴⁸ d'une part, et sur l'accroissement de représentation politique des femmes d'autre part²⁴⁹. KA-DER se veut être « à distance égale » de tous les partis politiques²⁵⁰, toutefois, la réalité est plus complexe. La couleur politique dominante à l'échelle locale semble se répercuter sur les travaux KA-DER. Dans chaque ville, l'association reflète l'appartenance politique majoritaire de ses adhérentes.

²⁴⁴ E. Demiray, « Kadın Hareketi ve Örgütlenme (Le mouvement et l'organisation des femmes) », *art cit*, p. 193.

²⁴⁵ Y. Arat, « From Emancipation to Liberation », *art cit*, p. 122.

²⁴⁶ E. Demiray, « Kadın Hareketi ve Örgütlenme (Le mouvement et l'organisation des femmes) », *art cit*, p. 195.

²⁴⁷ A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit*, p. 45.

²⁴⁸ M. Göğüş Tan, Y. Ecevit et S. Sancar Üşür, *Kadın-Erkek Eşitliğine Doğru Yürüyüş: Eğitim, Çalışma Yaşamı ve Siyaset (La marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes : l'éducation, la vie professionnelle et la politique)*, *op. cit.*, p. 228.

²⁴⁹ *Kader Ankara - Hakkımızda (présentation de Kader Ankara)*, <http://www.kaderankara.org.tr/hakkimizda/>, 31 mai 2015, (consulté le 1 août 2017).

²⁵⁰ A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit*, p. 45.

CONCLUSION

Ce parcours historique révèle le caractère durable de la sous-représentation politique des femmes. La portée symbolique de la présence féminine pointe vers une inclusion limitée et réfléchie de la part des partis politiques. Dans ce sens, l'octroi du droit de vote aux femmes par Mustafa Kemal peut être analysé comme une volonté d'apparaître démocratique²⁵¹. La nomination de la première ministre femme à la suite du coup d'État de 1971 et la hausse isolée en nombre de députées lors des premières législatives après le coup de 1980 semblent s'inscrire dans la même logique. Si la Turquie a légalisé les droits politiques des femmes dès le début des années 1930, İnci Kerestecioğlu appelle à ne pas surestimer cette mesure :

« L'obtention du droit de vote et d'être élue par les femmes a été une révolution pour son temps. Néanmoins, c'est un petit pas par rapport à une égalité réelle. [...] La féminisation de la politique nécessite des arrangements beaucoup plus compréhensifs qui vont au-delà du "nombre de têtes". [...] Les gains allant dans la direction de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie politique sont des gains non seulement pour les femmes mais aussi pour la démocratie. »²⁵²

Dans la période du parti unique, les modalités de la participation politique des femmes découlaient des rôles que leur attribuait le régime kémaliste. Toutes les femmes étaient considérées comme des mères, responsables de l'éducation de leurs enfants en vertu des valeurs nationalistes. En cela, le régime kémaliste ne s'écarterait pas des autres mouvements nationalistes et des projets de construction d'État-nation de la première moitié du vingtième siècle. Le régime a autorisé une minorité des femmes à participer à l'espace public tout en respectant les limites érigées à leur expression autonome. L'échec de la tentative de fonder le Parti républicain des femmes au début des années 1920 et la cooptation de l'Union des femmes turques par le régime témoignent de l'aversion de ce dernier vis-à-vis d'organisations indépendantes, féminines ou autres. Membres d'une élite politique et sociale, les femmes qui parviennent à un poste électif ont été minutieusement sélectionnées et réparties dans les circonscriptions (lors du premier scrutin législatif, le critère de répartition géographique semble avoir joué un rôle déterminant). Elles contribuent par leur présence à la légitimation du régime et du projet modernisateur kémaliste. Les exemples d'instrumentalisation de la représentation

²⁵¹ Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », *art cit*, p. 299.

²⁵² İnci Özkan Kerestecioğlu, « Women's Social Position in Turkey: Achievements and Problems » dans Fatmagül Berktaş et al. (eds.), *The Position of Women in Turkey and in the European Union: Achievements, Problems, Prospects*, Istanbul, KA-DER Press, 2004, p. 47.

féminine ne devraient pas occulter les usages que font les femmes politiques de leurs mandats. Même celles qui se montrent les plus « dociles » affichent des préférences politiques propres, comme c'est le cas de Nakiye Elgün, qui a intégré le corps des législateurs en 1935 et qui, du fait de son expérience professionnelle, a été à l'origine de plusieurs projets de loi portant sur le domaine de l'éducation²⁵³.

L'ébauche de comparaison entre le premier scrutin municipal et national auxquels les femmes ont pu participer a révélé l'approche différenciée du régime selon le type d'élection. En l'absence des données pour cette période, il est possible d'émettre l'hypothèse que les élections municipales reflétaient plus fidèlement les configurations politiques locales sans qu'Ankara ne gère nécessairement l'inclusion féminine sur ces listes. En revanche, dans les législatives de 1935, le soin accordé à l'élection féminine à travers le pays témoigne de l'implication d'Ankara, peut-être même personnellement celle de Mustafa Kemal. La distribution des candidatures des femmes dans tout le pays a eu pour conséquence une minimisation de la portée du capital d'autochtonie chez les candidates : une majorité d'entre elles n'étaient pas originaires du département de leur élection. Ce parachutage révèle non seulement le caractère symbolique de la représentation féminine parlementaire, mais rend potentiellement plus difficile pour l'élue de tisser des liens avec sa circonscription ce qui influe sur les modalités d'exercice de son mandat électoral.

Les adeptes du mouvement féministe des années 1980 ont contribué à redéfinir le bilan des réformes kémalistes et à réécrire l'historiographie officielle de la période. En même temps, les références aux premières décennies de la République n'ont pas disparu. L'héritage de cette époque est toujours mis en avant par une frange des associations de femmes « républicaines ». Les débats concernant le legs du kémalisme ne semblent pas trouver leur terme. Au cours de ce prologue, l'existence d'une mobilisation des femmes en amont de l'octroi des droits politiques a été relevée, contre les récits qui ignorent l'héritage des femmes ottomanes et républicaines. D'autres controverses encore, qui n'ont pas été abordées, animent les débats entre les

²⁵³ H. Yıldız, *Türkiye'de Kadınların Siyasi Haklar Mücadelesi ve Nakiye Elgün (La lutte des femmes pour les droits politiques en Turquie et Nakiye Elgün)*, op. cit.

chercheurs : s'agissait-il d'un féminisme d'État ou pas²⁵⁴ ? Les femmes, ont-elles été « émancipées » ou « libérées » par les réformes kémalistes²⁵⁵ ?

Dans une excursion historique portant sur les modalités de la participation politique féminine dans la période républicaine, on est systématiquement confronté à un manque de données ainsi qu'à des informations contradictoires éparpillées dans les sources bibliographiques diverses. Pour la politique locale, les noms des premières élues n'ont pas été rassemblés pour toute la Turquie, pour celles qui sont connues, un travail de reconstitution de leur trajectoire est encore à faire. Les lacunes concernent également la création des premières branches féminines. Enfin, systématiquement, la perspective des intéressées est soit omise, soit occupe une place marginale dans la production scientifique abordant ces thèmes.

²⁵⁴ Jenny White répond par l'affirmative à cette question, tandis que Zehra Arat par la négative. J.B. White, « State Feminism, Modernization, and the Turkish Republican Woman », *art cit* ; Z.F. Arat, « Kemalism and Turkish Women », *art cit*.

²⁵⁵ Entre autres, Deniz Kandiyoti et Yeşim Arat s'interrogent sur le sujet. D. Kandiyoti, « Gendering the Modern: on Missing Dimensions in the Study of Turkish Modernity », *art cit* ; Y. Arat, « From Emancipation to Liberation », *art cit*.

PREMIER CHAPITRE

La clôture systématique du champ politique aux femmes

Historiquement, en 1935, 4,5% des députés étaient des femmes. Six décennies plus tard, en 2002, leur taux de représentation s'élevait à 4,4%¹. Ce n'est qu'en 2011 qu'il a dépassé pour la première fois la barre des 10%. Depuis, cette augmentation ne cesse de fluctuer.

La représentation féminine reflète les différences partisans. Après les élections de novembre 2015, le parti avec la plus grande proportion de femmes députées était le HDP avec 38,98%, suivi par le CHP avec 15,67% d'élues. Le MHP était le parti avec la représentation féminine la plus faible, 7,5%. Quant à l'AKP, qui avait remporté la majorité des sièges, il avait fait élire 10,73% de femmes².

Au niveau local, en 2014, 10,72% des conseillers municipaux dans le pays étaient des femmes. Des disparités sensibles existent entre les départements : là où les femmes représentaient 27,8%³ des conseillers à la mairie métropolitaine de Diyarbakır, elles n'étaient plus que 16,8%⁴ à Izmir et 2,94%⁵ à Trabzon.

¹ S. Gökçimen, « Ülkemizde Kadınların Siyasal Hayata Katılım Mücadelesi (La lutte des femmes pour la participation à la vie politique dans notre pays) », *art cit*, p. 39-40.

² Bahar Atakan, *Kadın Milletvekili Sayısı 81'e düştü (Le nombre de femmes députées est tombé à 81)*, <http://www.milliyet.com.tr/kadin-milletvekili-sayisi-81-e-gundem-2141969/>, 3 novembre 2015, (consulté le 31 mai 2017).

³ Les statistiques ne prennent pas en compte les co-maires. « Diyarbakır Büyükşehir Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine de Diyarbakır) », *art cit*.

⁴ Les statistiques ne prennent pas en compte le maire, élu séparément. « İzmir Büyükşehir Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine d'Izmir) », *art cit*.

⁵ « Trabzon Büyükşehir Belediyesi - Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine de Trabzon) », *art cit*.

INTRODUCTION

La représentation politique des femmes en Turquie se caractérise par une hausse lente, graduelle et non-linéaire comme le suggèrent les statistiques esquissées *supra*. Ce premier chapitre offre un aperçu du caractère durable de la clôture du champ politique aux femmes. Cette clôture (notion empruntée notamment à Catherine Achin et Sandrine Lévêque⁶) se manifeste à plusieurs niveaux – à chaque échelon des institutions représentatives et dans toute la hiérarchie partisane, au niveau local comme national et s'avère, en plus durable dans le temps. La perspective historique adoptée dans le prologue a déjà permis de l'inscrire dans des processus de longue durée. L'expérience turque, avec une baisse du nombre de députées après le passage au multipartisme, n'est pas la seule du genre et témoigne du rapport complexe entre la représentation féminine et le type de régime en place. Dans d'autres contextes, par exemple, la représentation féminine était assurée par les quotas imposés par un régime autoritaire⁷. Mais une fois ces quotas supprimés, la représentation féminine a chuté⁸. La clôture du champ politique aux femmes prend de multiples formes. Outre son caractère de longue durée, elle est analysée à travers un double prisme – des partis politiques et des localités. Selon Bourdieu, le champ politique est un espace de compétition entre les agents qui cherchent à acquérir du capital politique tout en suivant les règles du jeu du champ⁹. C'est un ensemble de rapports de force entre des agents¹⁰ où tous les actes et discours n'ont de sens que « relationnellement »¹¹. Ce premier chapitre sert de cadre à la démonstration qui suit et qui vise à rendre compte du positionnement dynamique des femmes à l'intérieur du champ politique.

Il apparaît que les femmes ont plus de chances d'être élues lors des scrutins à listes proportionnelles que majoritaires¹². Toutefois, en Turquie, la durabilité de l'exclusion politique des femmes a persisté à travers des arrangements institutionnels divers et des modes de scrutin variés. Au niveau national, avant le passage au

⁶ C. Achin et S. Lévêque, « La parité sous contrôle », *art cit.*

⁷ Deniz Kandiyoti (ed.), *Women, Islam and the State*, Basingstoke, Macmillan, 1991, p. 13 ; Marta Pietrobelli, *In Whose Interests? : the Politics of Gender Equality in Jordan*, School of Oriental and African Studies (SOAS), London, 2013, p. 58.

⁸ C'est notamment l'exemple du Soudan où elle augmentait avec la dictature et chutait lors des élections multipartites. S. Abbas, « Pathways to Political Power in Sudan », *art cit.*, p. 171.

⁹ Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort, *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2015, p. 794.

¹⁰ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1980, p. 11.

¹¹ P. Bourdieu, « La représentation politique [Éléments pour une théorie du champ politique] », *art cit.*, p. 11.

¹² Mona Lena Krook et Sarah Childs (eds.), *Women, Gender, and Politics: A Reader*, *op. cit.*, p. 9.

multipartisme, le système de vote majoritaire était appliqué. La constitution de 1961 a instauré un Parlement bicaméral avec une représentation proportionnelle qui s'est traduite par l'entrée au Parlement de plusieurs plus petits partis et par une nomination minimale des femmes au Sénat. La constitution de 1982 est revenue à un modèle unicaméral et a instauré un seuil électoral de 10% qui déforme largement le système du vote proportionnel. Ce seuil est toujours en place, tout comme la Constitution mandatée par les auteurs du coup d'État de 1980¹³. Le niveau local, également concerné par le seuil de 10%, a connu plusieurs évolutions sensibles au cours des décennies. De 1913 à 1963, tous les organes des administrations locales ont été élus au scrutin majoritaire. Jusqu'en 1946, les conseillers départementaux étaient élus en deux tours. Les maires étaient élus par le conseil municipal jusqu'à ce que la Constitution de 1961 introduise le suffrage direct¹⁴. Les *muhtars*, responsables des villages et des quartiers, étaient d'abord élus dans le cadre d'un scrutin à un tour, puis à deux tours, puis de nouveau à un tour. À la lumière de la faible présence des femmes à tous ces niveaux de représentation, leur exclusion semble résister aux diverses évolutions du système électoral.

À l'échelle globale, la tendance qui peut être observée est celle d'une hausse progressive de la représentation politique – notamment locale – des femmes, qui est pourtant loin d'être linéaire¹⁵. Les études empiriques suggèrent que « *les quotas contribuent à combattre les modalités de domination et d'inégalité existantes au lieu de les pérenniser* »¹⁶. Lihi Ben Shitrit a démontré que là où ils y sont contraints, les partis islamistes respectent le quota féminin, tandis qu'« *en l'absence des quotas législatifs [...] les partis islamistes continuent à ignorer la question de la représentation des femmes, à la dévaluer, ou [...] à justifier la non-inclusion* »¹⁷. L'adoption des quotas est considérée comme la « voie rapide » (*fast track*) pour augmenter la représentation numérique des femmes. En l'absence de ce quota, la Turquie suit plutôt l'« *incremental*

¹³ M. Göğüş Tan, Y. Ecevit et S. Sancar Üşür, *Kadın-Erkek Eşitliğine Doğru Yürüyüş: Eğitim, Çalışma Yaşamı ve Siyaset (La marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes : l'éducation, la vie professionnelle et la politique)*, op. cit., p. 221.

¹⁴ É. Massicard et U. Bayraktar, *La décentralisation en Turquie*, op. cit., p. 18.

¹⁵ Une hausse relativement timide a pu être observée au Ghana ; une baisse de candidatures féminines indépendantes a été identifiée en Sierra Léone ; une baisse sensible, mais dans la politique nationale, a été observée au Soudan et en Egypte. T. Manuh, « Politics as Service: Pathways of District Assembly Women in Ghana », art cit ; Hussaina J. Abdullah, « Independent Candidacy: An Alternative Political Pathway for Women in Sierra Leone? » dans Mariz Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014, p. 233-258 ; S. Abbas, « Pathways to Political Power in Sudan », art cit ; Mariz Tadros, « Ejecting Women from Formal Politics in the 'Old-New' Egypt (2011-2012) » dans Mariz Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014, p.

¹⁶ S. Franceschet, M.L. Krook et J. Piscopo, *The Impact of Gender Quotas*, op. cit., p. 4.

¹⁷ Lihi Ben Shitrit, « Authenticating Representation: Women's Quotas and Islamist Parties », *Politics & Gender*, décembre 2016, vol. 12, n° 4, p. 782.

track »¹⁸, une hausse graduelle qui refléterait notamment le statut des femmes dans l'ordre social du pays. Dans ce contexte, l'approche des partis politiques sur la question de l'inclusion des femmes devient critique, car ces partis sont les gardiens des portes d'entrée dans l'arène politique¹⁹. Parallèlement, ce sont eux qui contribuent à la reproduction des rapports du genre de façon structurelle, relationnelle et symbolique²⁰.

La distinction entre les différents partis politiques permet de déconstruire les moyennes nationales qui cachent un panorama bien diversifié. Cette démarche trouve son écho dans les études qui ont mis en avant les disparités entre les formations existantes, comme l'a fait Miki Caul pour une douzaine de pays industrialisés²¹. Les partis affichent des différences tant pour ce qui est de la participation des femmes, de leurs programmes politiques que des mécanismes internes de sélection des candidats. Traditionnellement, les partis de gauche sont susceptibles d'accueillir plus de femmes²². Néanmoins, les partis de droite peuvent également jouer un rôle dans leur promotion sur les postes à responsabilité, surtout s'ils perçoivent des gains possibles découlant de l'inclusion des femmes. La volonté d'apparaître « moderne » ou « progressif » de la part des chefs des partis peut notamment jouer son rôle²³.

Les variations dans les configurations locales permettent, elles aussi, de donner un meilleur sens aux moyennes nationales. Toutefois, l'approche locale reste minoritaire dans la recherche sur les partis politiques dominée par l'analyse des directions centrales²⁴. De même, les analyses genrées des politiques partisanes ont longtemps favorisé la perspective nationale²⁵. L'implantation partisane s'inscrit dans un contexte socio-historique particulier et doit prendre en compte les groupes préconstitués dans la localité ainsi que les rapports de force ancrés dans l'espace et le temps²⁶. Trabzon, qui était un des bastions du CHP dans le passé, est depuis 2009 dominé par l'AKP, mais l'implantation de l'AKP est façonnée par les renégociations des alliances

¹⁸ D. Dahlerup et L. Freidenvall, « Quotas as a 'Fast Track' to Equal Representation for Women », *art cit.*

¹⁹ P. Norris et J. Lovenduski, *Political Recruitment*, *op. cit.*

²⁰ D. Kandiyoti, « Patterns of Patriarchy: Notes for an Analysis of Male Dominance in Turkish Society », *art cit.*, p. 307.

²¹ Miki Caul, « Women's Representation in Parliament: The Role of Political Parties », *Party Politics*, janvier 1999, vol. 5, n° 1, p. 79-98.

²² Et cela en cohérence avec les principes d'égalité inscrits dans leurs programmes. Mona Lena Krook et Sarah Childs (eds.), *Women, Gender, and Politics: A Reader*, *op. cit.*

²³ D. Dahlerup et L. Freidenvall, « Quotas as a 'Fast Track' to Equal Representation for Women », *art cit.*, p. 178.

²⁴ Élise Massicard, « Le factionnalisme comme mode d'ancrage social. Le Parti républicain du peuple à Adana (Turquie) », *Politix*, 2010, vol. 92, n° 4, p. 54.

²⁵ S. Sallan Gül, « 22 Temmuz Seçiminin Galibi Kim? Bıyıklı Kadınlar mı Yoksa Eril Siyaset mi? (Quel est le vainqueur de l'élection du 22 juillet ? Les femmes à moustache ou la politique machiste?) », *art cit.*

²⁶ F. Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste*, *op. cit.*

nouées à l'époque de la gouvernance par son adversaire. De façon similaire, être conseillère municipale issue de la majorité au conseil n'a pas la même signification que d'être la première femme dans l'histoire locale à siéger au conseil au nom du MHP ou encore l'unique conseillère du CHP actuellement au sein de l'opposition. Les rapports de la mairie avec le pouvoir central diffèrent également selon que la mairie est dirigée par l'AKP – au gouvernement – ou le CHP – en opposition. À son tour, la portée des dispositions des acteurs politiques n'est pas la même ni dans l'espace ni dans le temps²⁷. Être enseignante syndiquée au lycée à Diyarbakır n'a pas la même signification que de l'être à Izmir. Être femme avocate du CHP à Izmir n'a pas les mêmes conséquences biographiques qu'à Trabzon. Au final, les deux approches, partisane et spatiale, sont interconnectées. La municipalité métropolitaine de Diyarbakır, qui affichait en 2014 les proportions des conseillères municipales les plus élevées, a été remportée par le parti pro-kurde, qui en même temps est le parti possédant la plus haute proportion de femmes au Parlement. Les processus à l'intérieur des partis méritent de ce fait d'être systématiquement contextualisés – c'est-à-dire ancrés dans la configuration locale.

1.1. La porte étroite des partis politiques

« [Les partis politiques sont] des structures conçues par les hommes et pour les hommes, qui, en se retrouvant entre eux, n'ont jamais conscience d'exclure mais de faire l'histoire, et de travailler à construire le bonheur du genre humain (femmes comprises). »²⁸

Mariette Sineau, 1988.

« Certaines associations demandent : instaurez un quota. Pardonnez-moi, mais la femme, est-elle un bien qui puisse faire l'objet d'un quota ? Ce n'est pas possible, une bêtise pareille. Allons-nous abandonner nos sœurs-mesdames (*hanım kardeşlerimizi*) à la bienveillance des hommes ? Et bien sûr que nous allons rechercher chez elles les capacités et les mérites, c'est de cette manière-là que nous poursuivrons notre chemin. »²⁹

R.T. Erdoğan, président de l'AKP, 2007.

²⁷ M. Offerlé et J. Leca, « Un "Que sais-je ? », *art cit*, p. 48.

²⁸ Mariette Sineau, *Des Femmes en politique*, Paris, Economica, 1988, p. 68.

²⁹ Erdoğan'dan KADER'e büyük tepkisi (Réaction d'Erdoğan à la campagne à moustache de KADER), <http://www.haber7.com/siyaset/haber/230415-erdogandan-kadere-biyik-tepkisi>, 28 mars 2007, (consulté le 16 octobre 2017) ; Ayça Örer, *Kadın Bu Hafta Medyada Mal, Seksi, Apolitik (La femme dans les médias cette semaine : objet, sexy, apolitique)*, <http://www.bianet.org/kadin/saglik/94056-kadin-bu-hafta-medyada-mal-seksi-apolitik>, 30 mars 2007, (consulté le 16 octobre 2017).

« Le quota n'est pas une faveur, c'est une condition de la démocratie. Afin de diminuer l'inégalité, le CHP applique le quota comme une des politiques spéciales destinées aux femmes. [...] Car même si les femmes deviennent membres de partis politiques, elles n'accèdent pas aux fonctions dirigeantes. »³⁰

Zühal Sirkecioğlu Dönmez, CHP, Ankara, 2015.

« *La politique turque est une politique de partis* » écrivait en 1965 F.W. Frey³¹. Ces partis, qui dominent la politique turque, ont un caractère oligarchique³² avec un leader qui domine le processus de prise de décision intra-partisane³³. Une fois au pouvoir, les partis s'approprient les ressources étatiques et les institutions publiques³⁴. La représentation est entre les mains de ces structures au sein desquelles l'accès aux postes à responsabilité est conditionné par la proximité au leader, le clientélisme et l'appartenance à la « bonne » faction³⁵.

Les partis politiques sont les principaux vecteurs de la représentation féminine dans la Turquie contemporaine. Si les partis de gauche sont plus à même de considérer les femmes dans leur qualité d'individus et de détenteurs de droits pour leur propre compte³⁶, leurs homologues à droite ont plutôt tendance à envisager le rôle des femmes dans le cadre de l'institution familiale³⁷. Toutefois, dans le contexte turc, la recherche de Şebnem Cansun parvient à deux conclusions surprenantes à cet égard. Premièrement, l'auteure ne constate pas de différence majeure en termes de représentation féminine entre les partis de gauche et de droite. Deuxièmement, pas même l'existence d'un quota ne jouerait un rôle substantiel³⁸. L'observation de Cansun se comprend mieux à la

³⁰ Zühal Sirkecioğlu Dönmez, *CHP'de Kadınlara; Eşit Temsil ya da Mutlak Kota (Au sein du CHP aux femmes ; la représentation égale ou quota péremptoire)*, <http://www.istanbulgercegi.com/chp-de-kadınlar-esis-teslim-ya-da-mutlak-kota-59121206.html>, 8 juillet 2015.

³¹ F. W. Frey, *The Turkish Political Elite*, Cambridge, Massachusetts, M.I.T. Press, 1965, p. 301.

³² S. Sallan Gül et Y. Altındal, « Türkiye Siyasetinin Eril Anatomisi: 2015 Seçimlerini Kota Uygulamaları Üzerinden Yeniden Düşünmek (L'anatomie masculiniste de la politique : repenser les mises en pratique des quotas lors des élections de 2015) », *art cit*, p. 52.

³³ P. Ayan Musil, « Emergence of a Dominant Party System After Multipartyism », *art cit*, p. 86.

³⁴ Gilles Dorronsoro et Benjamin Gourisse, « Une clé de lecture du politique en Turquie : les rapports État-Partis », *Politix*, 2014, vol. 107, n° 3, p. 198.

³⁵ Élise Massicard, *Une décennie de pouvoir AKP en Turquie : vers une reconfiguration des modes de gouvernement ?*, Paris, CERI - Centre d'études et de recherches internationales, 2014 ; É. Massicard, « Le factionnalisme comme mode d'ancrage social. Le Parti républicain du peuple à Adana (Turquie) », *art cit* ; G. Dorronsoro et B. Gourisse, « Une clé de lecture du politique en Turquie », *art cit*.

³⁶ Lenita Freidenvall, *Women's Political Representation and Gender Quotas - the Swedish Case*, Stockholm, Department of Political Science, Stockholm University, 2003, p. 12.

³⁷ M. Göğüş Tan, Y. Ecevit et S. Sancar Üşür, *Kadın-Erkek Eşitliğine Doğru Yürüyüş: Eğitim, Çalışma Yaşamı ve Siyaset (La marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes : l'éducation, la vie professionnelle et la politique)*, *op. cit.*, p. 209-210.

³⁸ Ş. Cansun, « Siyasette Cinsiyet Kotası: AKP ve CHP Örnekleri (Les quotas genrés en politique : les cas de l'AKP et du CHP) », *art cit*.

lumière de deux éléments de sa démarche qui apparaissent problématiques. D'une part, elle conçoit les partis comme des entités homogènes ; d'autre part, son champ d'observation se limite à un échantillon CHP et AKP. Une comparaison des quatre formations politiques majeures, à savoir donc avec le MHP et le HDP, aboutirait nécessairement à des conclusions plus contrastées, comme cela apparaîtra en cours de démonstration. Cansun a malgré tout le mérite de problématiser la classification habituelle binaire associant le « progrès » en termes de représentation féminine aux partis de la gauche et la stagnation ou même le déclin aux partis de droite.

Parmi les formations étudiées, l'AKP occupe une place particulière car c'est le parti au pouvoir depuis le début des années 2000, le principal acteur législatif dont la politique publique influe de façon significative sur le statut des femmes dans le pays. L'analyse de l'AKP touche nécessairement aux transformations du régime politique en Turquie et à la question de la nature de ce régime. Le CHP est souvent pensé comme une incarnation d'une « vieille Turquie kémaliste ». Le parti contribue lui-même à cette assimilation réductrice en se réclamant, dès le premier article de ses statuts, de l'héritage de la formation politique éponyme fondée par Mustafa Kemal. Si le pari politique du CHP semble être de souligner les continuités avec ses antécédents, prendre à la lettre cette revendication gommerait les ruptures avec une série des partis appelés « CHP ». Le MHP possède des traits communs avec l'AKP dans son approche conservatrice vis-à-vis des femmes. Avec le CHP, il partage une orientation nationaliste, qui n'est pas dénuée des marqueurs genrés. Il n'est pas sans intérêt de s'interroger dans quelle mesure le programme du MHP et les arrangements institutionnels vis-à-vis de ses branches féminines présagent le niveau de participation féminine particulièrement faible qui caractérise le parti. Situés à la gauche du spectre politique, le HDP et le DBP s'inscrivent dans la continuité des partis politiques « kurdes », « d'orientation kurde »³⁹, « pro-kurdes »⁴⁰ ou « kurdistes »⁴¹.

³⁹ L'appellation « kurde » ou « d'orientation kurde » fait référence à l'appartenance ethnique de la majorité des politiciens et de l'électorat, en raison de son accent principalement ethnique, elle est évitée dans le cadre de cette thèse. Elle est utilisée notamment par: Aylin Güney, « The People's Democracy Party » dans Metin Heper et Barry Rubin (eds.), *Political Parties in Turkey*, London, Frank Cass & Co. Ltd, 2002, p. 123.

⁴⁰ L'appellation « pro-kurde » désigne un parti sensible aux droits de la minorité kurde en Turquie. Elle est utilisée notamment par: G. Dorronsoro et N.F. Watts, « The Collective Production of Challenge: Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakır », *art cit* ; Cengiz Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, London ; New York, Routledge, 2012, 244 p.

⁴¹ L'appellation « kurdiste » désigne une orientation politique qui va au-delà d'une appartenance ethnique. Celle-ci semble être la plus fréquente dans la littérature francophone des années 2000 : Hamit Bozarslan, « La question kurde à l'heure de l'« ouverture » d'Ankara », *Politique étrangère*, 22 mars 2010, Printemps, n° 1, p. 55-64 ; Olivier Grojean, « Turquie : le mouvement kurde à l'heure du

Dans cette thèse, je privilégie l'appellation « pro-kurde » pour marquer la sensibilité spécifique de ces formations vis-à-vis des droits des Kurdes en Turquie, toutefois il serait tout aussi pertinent de dire que ces partis appartiennent à la « la gauche démocratique »⁴² en faisant référence à leur programme politique. Pourtant, considérant leur électorat, il ne serait pas faux de qualifier ces partis de « kurdes »⁴³. L'expérience de la violence et le fait d'être dans le viseur de l'État ne sont pas les seuls éléments qui différencient ces partis des autres formations politiques. Le regard que ceux-ci portent sur le statut des femmes et les taux de représentation féminine qu'ils affichent⁴⁴ sont sans précédent dans l'histoire du pays. De ce fait, leurs statuts et programmes politiques méritent une attention particulière.

Les statuts et programmes des partis politiques peuvent être comparés notamment à travers une double interrogation : quelles sont les mesures adoptées pour soutenir la représentation des femmes en politique ? Quelles sont les similitudes et les différences en ce qui concerne le statut des branches féminines au sein de chaque formation ? L'analyse textuelle des programmes politiques permet d'identifier les approches différentes des partis, même si une analyse des pratiques politiques risque de faire ressortir un panorama de la non-application des mesures d'égalité. L'instrument de soutien à la représentation féminine le plus mobilisé est celui du quota visant soit explicitement les femmes, soit implicitement les femmes, à travers des formules assurant une certaine proportion « au sexe moins représenté ». Le SHP (Parti populiste social-démocrate, *Sosyaldemokrat Halkçı Partisi*), prédécesseur du CHP contemporain, a été le premier en Turquie à inscrire les quotas genrés dans ses statuts. Le quota a également été le choix de plusieurs partis qui ne constituent pas la focale de cette thèse, comme le Parti de la liberté et de la solidarité (ÖDP, *Özgürlük ve Dayanışma Partisi*)

« processus de paix » », *Politique étrangère*, 2 juillet 2014, Été, n° 2, p. 27-37 ; Clémence Scalbert-Yücel, « Guerre, état d'urgence, droits culturels et linguistiques kurdes bafoués. Retour sur le pluralisme selon l'AKP », *Mouvements*, 9 juin 2017, n° 90, p. 101-108.

⁴² Güneş parle de la « nouvelle gauche en Turquie ». Cengiz Güneş, « Turkey's New Left », *New Left Review*, octobre 2017, n° 107.

⁴³ Néanmoins, les partis qui se réclameraient ouvertement d'une appartenance ethnique sont proscrites en Turquie.

⁴⁴ Handan Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) » dans *Kürt Kadınların Penceresinden, Resmî Kimlik Politikaları, Milliyetçilik, Barış Mücadelesi (Par la fenêtre des femmes kurdes, les politiques officielles d'identité, le nationalisme, la lutte pour la paix)*, 1^{re} éd., Istanbul, İletişim, 2012, p. 143.

qui a instauré un quota de 30%⁴⁵, le Parti de la mère patrie (ANAP, *Anavatan Partisi*) de 33%⁴⁶, le Parti démocrate (DP, *Demokrat Parti*) de 20% et le Parti de la juste voie (DYP, *Doğru Yol Partisi*) de 10%⁴⁷.

Dans cette section, je propose une genèse politico-sociale des formations politiques incluses dans l'enquête ainsi que des mesures politiques qu'elles ont adoptées vis-à-vis des femmes. Le bilan de la représentation politique parlementaire des femmes dans les années 2000 qui clôt la section laisse entrevoir la portée relativement limitée des textes et déclarations des partis politiques qui représentent une porte certes entrouverte mais étroite pour l'entrée des femmes dans la politique électorale.

1.1.1. AKP : un parti conservateur avec la plus grande organisation féminine au monde

Le Parti de la justice et du développement (AKP, *Adalet ve Kalkınma Partisi*) a remporté tous les élections et référendums entre 2002 et 2017⁴⁸. Le parti a été créé par Recep Tayyip Erdoğan⁴⁹, élu président à l'été 2014 après avoir occupé les fonctions de Premier ministre pendant onze ans. À son arrivée au pouvoir, l'AKP avait fait naître chez certains intellectuels libéraux de gauche l'espoir de faire sortir le pays du régime autoritaire établi à la suite du coup d'État de 1980⁵⁰. En effet, durant les premières années de son gouvernement, le parti a mené un bras de fer avec l'armée et a entrepris des tentatives de démocratisation dans le cadre des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne (UE).

L'AKP est né d'une scission de la formation islamiste, le Parti de la vertu (FP, *Fazilet Partisi*), successeur du Parti de la prospérité (RP, *Refah partisi*). Ses fondateurs sont surtout les anciens membres du Refah, adepte de l'islamisme politique et d'une « vision nationale » (*millî görüş*)⁵¹ : Recep Tayyip Erdoğan a été le maire

⁴⁵ S. Sallan Gül et Y. Altındal, « Türkiye Siyasetinin Eril Anatomisi: 2015 Seçimlerini Kota Uygulamaları Üzerinden Yeniden Düşünmek (L'anatomie masculiniste de la politique : repenser les mises en pratique des quotas lors des élections de 2015) », *art cit.*, p. 61.

⁴⁶ Si Çadır parle de 30%, Sallan Gül et Altındal parlent du quota de 50% chez l'ÖDP. *Ibid.*

⁴⁷ M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, *op. cit.*, p. 46 ; Y. Altındal, *Kadının Siyasal Katılımı Bağlamında Partilerin Kadın Kollarının Sosyolojik Açısından Değerlendirilmesi (L'analyse sociologique des branches féminines des partis en lien avec la participation politique féminine)*, *op. cit.*, p. 94.

⁴⁸ Période de la rédaction de cette thèse

⁴⁹ Voir Annexe 2 pour le profil de cet homme politique.

⁵⁰ A. Insel, « The AKP and Normalizing Democracy in Turkey », *art cit.*, p. 293.

⁵¹ Le mouvement de *millî görüş*, fondé par Necmettin Erbakan en 1969, a donné lieu à la création d'une série de partis adeptes de l'islamisme politique à commencer par *Millî Nizam Partisi* (Parti de l'ordre national). Ce courant a recueilli des sympathisants également parmi la diaspora turque en Europe. Pour

d'Istanbul du Refah dans les années 1990 ; Melih Gökçek⁵² maire d'Ankara du Refah, puis de l'AKP de 1994 à 2018. En tenant compte de son héritage de *millî görüş*, il est possible de remonter jusqu'aux origines de l'AKP dans les années 1970. Tayyip Erdoğan a pourtant cherché à s'en distancier à de nombreuses occasions en affirmant : « *Nous ne sommes ni les successeurs d'un parti quelconque, ni un parti politique basé sur la religion* »⁵³. Au même moment que l'AKP, le Parti de la félicité (SP, *Saadet Partisi*) a été fondé. Pourtant l'AKP est parvenu à monopoliser le pouvoir dès 2002 en recueillant 34,42%⁵⁴ des suffrages et la majorité des sièges au Parlement⁵⁵, laissant son parti « frère »⁵⁶ en désuétude (à l'exception de quelques sièges municipaux). Il serait réducteur de considérer l'AKP uniquement comme un héritier de l'islam politique. La référence aux partis de la droite conservatrice semble être toute aussi présente – ces formations incluent le Parti démocrate (DP, *Demokrat Partisi*) des années 1950, le Parti de la justice (AP, *Adalet Partisi*) des deux décennies suivantes, et enfin le Parti de la mère patrie (ANAP, *Anavatan Partisi*), formation néolibérale de Turgut Özal des années 1980⁵⁷.

Lors de sa première victoire électorale, l'AKP a capitalisé sur la fragmentation de la scène politique et le discrédit des partis politiques de la coalition sortante qui avaient quitté le pouvoir en pleine crise économique⁵⁸. Dans son programme intitulé « Démocratie et développement », l'AKP, partisan du néolibéralisme économique, se prononçait en faveur de l'adhésion turque à l'Union européenne. Ces deux sensibilités constituent une rupture avec ses prédécesseurs issus de la « vision nationale », le Refah et Fazilet⁵⁹. Les premières années du règne d'AKP ont été marquées par des incertitudes quant à ses positions précises sur de nombreux sujets. Les dirigeants du parti sont restés

plus de détails: Gönül Tol et Yasemin Akbaba, « Islamism in Western Europe: Milli Görüş in Germany », *Interdisciplinary Journal of Research on Religion*, 1 janvier 2016.

⁵² Voir Annexe 2 pour le profil de cet homme politique.

⁵³ Kemal Ciftci, « The Kemalist Hegemony in Turkey and the Justice and Development Party (AKP) as an “Other” », *L'Europe en formation*, 2013, vol. 367, n° 1, p. 155.

⁵⁴ *Seçim 2002 - Genel Seçim Sonuçları (Election 2002 - les résultats électoraux)*, <http://www.haberturk.com/secim2002>, 2002, (consulté le 6 octobre 2017).

⁵⁵ 34,42% des voix ont permis à l'AKP d'obtenir 66% des sièges parlementaires. E. Fuat Keyman, « Modernization, Globalization and Democratization in Turkey: The AKP Experience and its Limits: Modernization, Globalization and Democratization in Turkey: E. Fuat Keyman », *Constellations*, juin 2010, vol. 17, n° 2, p. 313.

⁵⁶ Si on suit la métaphore familiale, le Saadet est techniquement le parti frère d'AKP étant donné que les deux formations partagent la même mère – Fazilet Partisi.

⁵⁷ Ihsan Dagi, « Turkey's AKP in Power », *Journal of Democracy*, 2008, vol. 19, n° 3, p. 27.

⁵⁸ Meltem Müftüler-Baç et E. Fuat Keyman, « The Era of Dominant-Party Politics », *Journal of Democracy*, 2012, vol. 23, n° 1, p. 88.

⁵⁹ L'épisode est également surnommé « coup d'Etat post-moderne » Ihsan Dagi, « Turkey's AKP in Power », *art cit*, p. 27.

évasifs sur plusieurs dossiers clivants de façon à éviter la polarisation, notamment sur la question du port du voile dans les universités ou dans les institutions publiques⁶⁰. Çiftçi et d'autres considèrent les premières années du gouvernement AKP comme une période de « recherche de légitimité » par le parti, notamment en direction de l'étranger⁶¹. Son étiquette de « conservateur-démocrate »⁶² s'est avérée être particulièrement maniable pour cette entreprise de légitimation.

Le repositionnement des anciens cadres de Refah au centre-droit leur a permis de toucher un électorat plus large historiquement majoritaire en Turquie⁶³. Le parti est parvenu à élargir sa base de supporteurs et à tisser des liens avec ceux-ci par l'intermédiaire notamment de politiques de redistribution⁶⁴. Néanmoins, pour les couches de la population les plus vulnérables, le soutien à l'AKP s'apparente désormais à une condition de survie matérielle étant donné que l'accès aux aides sociales est contrôlé par le parti et que la distribution des biens se fait souvent sur le principe de la charité et peut ainsi être aléatoire. Jean-François Pérouse souligne que la population turque dans les années 2000 est entrée dans l'ère de la consommation avec les conséquences qui en découlent pour le soutien électoral à l'AKP :

« [L'endettement] permet de tenir dans la dépendance et dans la redevabilité une grande partie de la population. [...] Il faut voir que la grande majorité de la population n'a pas une immense marge de manœuvre et est objectivement dépendante d'un système d'aides et de crédits qu'elle ne peut pas mettre en péril. »⁶⁵

Outre une population endettée et précarisée, la base électorale de l'AKP est composée également des entrepreneurs de l'Anatolie⁶⁶ ainsi que des adeptes de la « nouvelle classe moyenne »⁶⁷. Ahmet Insel considère que le succès de l'AKP s'explique par l'existence en Turquie de trois fractures, turque, sunnite et conservatrice,

⁶⁰ Sultan Tepe, « Turkey's AKP: A Model "Muslim-Democratic" Party? », *Journal of Democracy*, 2005, vol. 16, n° 3, p. 77-78.

⁶¹ K. Ciftci, « The Kemalist Hegemony in Turkey and the Justice and Development Party (AKP) as an "Other" », *art cit*, p. 156.

⁶² Ihsan Dagi, « Turkey's AKP in Power », *art cit*, p. 25.

⁶³ Les auteurs constatent que la majorité de la population turque est inclinée sur le long terme à voter à droite et que la religiosité joue un rôle important dans ce choix politique. Ali Çarkoğlu et Ersin Kalaycıoğlu, *Turkish Democracy Today: Elections, Protest and Stability in an Islamic Society*, London, I.B.Tauris, 2007, p. 159.

⁶⁴ La réponse de l'AKP à la pauvreté consiste en des œuvres caritatives en sollicitant les entrepreneurs proches et les ressources publiques. E.F. Keyman, « Modernization, Globalization and Democratization in Turkey », *art cit*, p. 315.

⁶⁵ Jean-François Pérouse, « Turquie : premières arrestations et une colère intacte ».

⁶⁶ M. Müftüler-Baç et E.F. Keyman, « The Era of Dominant-Party Politics », *art cit*, p. 89.

⁶⁷ A. Insel, « The AKP and Normalizing Democracy in Turkey », *art cit*, p. 299-303.

dans lesquelles Recep Tayyip Erdoğan est toujours du bon côté⁶⁸. L'AKP puise sa force électorale de la coalition à travers les classes sociales. Il a ses supporters dans les villes comme à la campagne⁶⁹. L'AKP parvient à toucher les élites par le biais du clientélisme, des privatisations et des contrats publics⁷⁰. Le succès de l'AKP repose également sur sa capacité à s'affranchir de l'opposition incarnée par les institutions investies largement par les cadres à sensibilité kémaliste, comme l'armée et le pouvoir judiciaire⁷¹. La longévité du parti au pouvoir s'explique notamment par son bilan économique. Pendant le règne de l'AKP, l'accès aux services publics, aux soins de santé, à l'éducation et aux transports s'est amélioré pour une partie non négligeable de la population⁷², et ce malgré le chômage élevé et l'accroissement des inégalités économiques. Pourtant, quand la performance économique a ralenti, les scores électoraux de l'AKP n'en ont pas considérablement souffert. Ziya Öniş explique ce fait par la capacité du parti à présenter son ascension comme un moyen de faire sortir la majorité conservatrice de son statut d'« outsider »⁷³ auquel elle avait été conférée par les élites kémalistes. Par ailleurs, Recep Tayyip Erdoğan utilise un discours conflictuel et polarisant qui renforce le sentiment d'appartenance à la communauté. Enfin, pour préserver l'unité et la force de son propre camp, les critiques en interne sont souvent censurées, voire s'autocensurent. Öniş considère qu'on peut ainsi expliquer pourquoi les accusations de corruption qui ont visé R. T. Erdoğan en amont des élections locales de 2014 ont eu relativement peu d'impact sur son électorat⁷⁴.

Dans le programme politique de l'AKP, aucune mention n'est faite des mécanismes disciplinaires prévus pour les actes qui nuiraient à l'égalité des genres, aucune sanction n'est envisagée en cas de violence faite aux femmes ou de

⁶⁸ Anahita Grisoni et Pauline Landel, *Entretien avec Ahmet Insel*, <http://mouvements.info/entretien-avec-ahmet-insel/>, 10 juin 2017, (consulté le 11 mai 2018).

⁶⁹ B. Esen et S. Gumuscu, « Rising Competitive Authoritarianism in Turkey », *art cit*, p. 1585.

⁷⁰ Ayşe Buğra et Osman Savaşkan, « Politics and Class: The Turkish Business Environment in the Neoliberal Age », *New Perspectives on Turkey*, 2012, vol. 46, p. 35-36.

⁷¹ Le parti a échappé de peu à une tentative de fermeture en 2008. Plusieurs réformes ont depuis modifié le statut des institutions de justice et les mécanismes de nomination des juges et des procureurs d'État. Le commandement de l'armée a été largement impacté par une série de procès, communément appelés Les procès d'Ergenekon, les purges se sont poursuivies après la tentative de coup d'État manquée en juillet 2016. E.F. Keyman, « Modernization, Globalization and Democratization in Turkey », *art cit*, p. 315 ; Jean Marcou, *La Turquie entre l'affaire «Balyoz» et l'affaire «Ergenekon».*, <http://ovipot.hypotheses.org/1726>, 21 février 2011, (consulté le 19 octobre 2017).

⁷² Ziya Öniş, « Monopolising the Centre: The AKP and the Uncertain Path of Turkish Democracy », *The International Spectator*, 3 avril 2015, vol. 50, n° 2, p. 35.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Z. Öniş, « Monopolising the Centre », *art cit*.

harcèlement⁷⁵. Le titre « Femme » se trouve inclus dans le chapitre sur les politiques sociales. Des thèmes comme l'emploi, la sécurité sociale des femmes au foyer, la prévention des violences faites aux femmes ou encore la coopération avec les associations féminines sont mentionnés⁷⁶. Les documents ne font pas mention du statut et des droits des personnes LGBT⁷⁷. Par ailleurs, le parti ne se sert pas du mot « égalité » qui semble trop connoté à gauche. Il est remplacé par le concept de justice – « *adalet* » – pour décrire les rapports entre les genres. Dans le document intitulé « La vision politique de 2023 » (*2023 Siyasi Vizyon*), aucun chapitre n'est explicitement consacré aux femmes ni à la problématique de l'égalité. Il est parlant qu'aucune mention ne soit faite des femmes dans le premier titre portant sur le domaine de la « politique ». Les femmes figurent dans la partie sur la société, plus particulièrement dans le sous-thème « politiques sociales », lequel commence par la phrase « *En tant que parti démocrate conservateur, nous accordons une grande importance à la famille* ». La place des femmes est envisagée essentiellement dans le cadre de la famille, aux côtés des jeunes, des enfants et des personnes âgées. Les hommes ne sont pas explicitement mentionnés dans cette liste des « *fondations de l'institution de la famille* »⁷⁸. Dans la section « Nos femmes », l'objectif d'assurer un taux d'emploi chez les femmes de 38% d'ici à 2023 est avancé. Le même objectif est avancé dans la partie générale sur « la vie professionnelle et la sécurité sociale ». Le document parle également des crèches mises à disposition pour des mères avec enfants sans rentrer dans les détails.

Concernant l'engagement politique des femmes, le parti se vante de disposer de l'organisation de femmes la plus peuplée au monde avec plus de 4 millions de membres⁷⁹. L'AKP a hérité de la mobilisation féminine du Refah dans les années 1990. D'une part on peut relever la continuité dans les stratégies de mobilisation féminine et

⁷⁵ Kadın Koalisyonu, *Parti Program ve Tüzüklerin Feminist Perspektifinden Değerlendirilmesi* (*L'analyse des programmes et statuts des partis par la perspective féministe*), *op. cit.*

⁷⁶ AK Parti - Parti Programı (*Le programme politique de l'AKP*), https://www.akparti.org.tr/site/akparti/parti-programi#bolum_, non daté, (consulté le 9 octobre 2017).

⁷⁷ Le raccourci LGBT correspond aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles. Parfois d'autres lettres sont ajoutées comme I pour les personnes intersexuées. L'appellation queer plus englobante est également utilisée. Pour l'histoire des sexualités du même sexe en Turquie voir: Cenk Özbay, « Same-Sex Sexualities in Turkey » dans *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, 2^e éd., Oxford, Elsevier, 2015, p. 870-874.

⁷⁸ AKP, *2023 Siyasi Vizyon* (*La vision politique pour 2023*), https://www.akparti.org.tr/site/akparti/2023-siyasi-vizyon#bolum_, non daté, (consulté le 9 octobre 2017).

⁷⁹ *Kadın Kolları'nda Kongre Coşkusu* (*L'excitation du congrès des branches féminines*), <https://www.akparti.org.tr/site/haberler/kadin-kollarinda-kongre-heyecani/80997#1>, 5 décembre 2015, (consulté le 24 octobre 2017).

leur confinement aux branches féminines⁸⁰, d'autre part, apparaissent des différences dans le discours des femmes proéminentes du mouvement islamique des années 1990 par rapport à celui tenu par les politiciennes de l'AKP dans les années 2010. On assiste à un certain amoindrissement des demandes pour la représentation féminine que Sibel Eraslan du Refah identifiait déjà comme un risque⁸¹.

Le mouvement islamique cristallisé par le Refah des années 1990 a contribué à la croissance de la participation politique des femmes pour qui l'engagement politique offre une plus grande marge de manœuvre dans l'espace public tout en leur permettant de poursuivre leurs activités antérieures avec cette fois une signification politique⁸². Candidat à la mairie d'Istanbul à l'époque, Recep Tayyip Erdoğan a compté parmi les premiers promoteurs des branches féminines⁸³, conscient de l'impact de celles-ci dans la campagne électorale. Le Refah a fait de la mobilisation des femmes sa priorité et les femmes islamiques ont intégré son organisation politique en grand nombre. En 1995, soit en l'espace de six ans, les branches féminines du parti étaient implantées dans 805 des 863 quartiers d'Istanbul, assuraient une présence dans 1587 bureaux de vote (sur un total de 1825) et mobilisaient quelques 18 000 femmes⁸⁴. Parmi leurs principales activités figuraient les « *ev sohbetleri* » (visites aux personnes et conversations avec elles), des conférences, des séminaires éducatifs ou encore la présence aux funérailles et mariages. Yeşim Arat voit là une politisation par le parti des relations sociales déjà existantes⁸⁵.

À l'époque du Refah, quelques voix critiques reprochaient au parti le nombre insuffisant de femmes occupant des postes à responsabilité. Au sein de l'AKP, ces voix sont quasi-inexistantes. Chef des branches féminines du Refah à Istanbul, Sibel Eraslan, qui s'est retirée de la politique après la fermeture du Refah, soulignait au sujet du statut de ces branches qu'« *aucune organisation sans moyens financiers ou sans délégués ne*

⁸⁰ Les branches féminines sont considérées comme étant les instances du parti les plus efficaces. Lors de la campagne électorale, les femmes sollicitent les électeurs chez eux, dans un espace privé qu'une délégation composée d'hommes ne pourrait pas investir. A. Güneş Ayata et F. Tütüncü, « Party Politics of the AKP (2002–2007) and the Predicaments of Women at the Intersection of the Westernist, Islamist and Feminist Discourses in Turkey », *art cit*, p. 369.

⁸¹ S. Eraslan, « Uğultular... Siluetler... (Les murmures... les silhouettes) », *art cit*, p. 270-271.

⁸² Ç. Diner et Ş. Toktaş, « Waves of feminism in Turkey », *art cit*, p. 51.

⁸³ Yeşim Arat, *Political Islam in Turkey and Women's Organizations*, Istanbul, TESEV, 1999, p. 14 ; Nicolas Cheviron et Jean-François Pérouse, *Erdoğan. Nouveau Père de la Turquie ?*, Paris, Editions Nouvelles François Bourin, 2016, p. 114.

⁸⁴ S. Eraslan, « Uğultular... Siluetler... (Les murmures... les silhouettes) », *art cit*, p. 268.

⁸⁵ Yeşim Arat, *Rethinking Islam and Liberal Democracy: Islamist Women in Turkish Politics*, Albany, State University of New York Press, 2005, p. 10.

peut être influente en politique »⁸⁶. Il n'est pas inintéressant de noter que les noms des intellectuelles islamiques actives dans les années 1990 ont disparu de la scène politique au fil des années 2000. Certaines n'ont pas rejoint l'AKP, d'autres comptaient parmi les membres fondateurs (douze étaient les femmes⁸⁷) tout en se limitant à de très rares interventions publiques. Parmi les membres fondateurs, Güldal Akşit est devenue ministre du Tourisme, présidente de la commission parlementaire en charge de l'égalité des chances et la chef des branches féminines de l'AKP ; Sema Ramazanoğlu, elle aussi ancienne chef des branches féminines, a exercé les fonctions de ministre de la Famille et des Politiques sociales.

La question du port du voile, très politisée en Turquie, a hanté l'AKP dès sa fondation. N'hésitant pas à faire du port du voile un thème de la campagne électorale, le gouvernement est resté longtemps évasif quant à une levée de l'interdiction – et ce malgré les activistes islamiques qui avaient rejoint les rangs du parti en espérant que ce sujet contentieux soit rapidement réglé⁸⁸. En politique, l'événement phare relatif au port du voile s'est déroulé en 1999 quand, pour la première fois dans l'histoire de la République, deux politiciennes voilées ont été élues. Nesrin Ünal du MHP a retiré son voile avant de prêter serment devant l'Assemblée⁸⁹ tandis que Merve Kavakçı⁹⁰ a conservé le sien. La réaction des députés, notamment du CHP, a été violente et la politicienne s'est même vu retirer sa citoyenneté turque. Esra Özyürek pointe du doigt le fait que le geste de Kavakçı ait systématiquement été interprété comme un ordre de la direction de son parti, négligeant de la sorte l'hypothèse qu'il ait pu s'agir d'un acte réfléchi de la part de la politicienne⁹¹. Le port du voile constitue un autre moyen d'instrumentalisation des femmes en politique. L'élection en novembre 2015 aux fonctions de députée de la sœur de Merve Kavakçı a été un message symbolique fort

⁸⁶ S. Eraslan, « Uğultular... Siluetler... (Les murmures... les silhouettes) », *art cit*, p. 268-269.

⁸⁷ AKP, *AKP Kurucu Üyeleri (Membres fondateurs de l'AKP)*, <https://www.akparti.org.tr/site/yonetim/kurucu-uyeler>, non daté, (consulté le 10 octobre 2017).

⁸⁸ Suite à l'interdiction du port du voile dans les universités et dans la fonction publique datant des années 1980, plusieurs dizaines de milliers d'étudiantes ont été expulsées des universités, soumises à des traitements humiliants (devant retirer leur voile à l'entrée ou se résolvant à porter une perruque). Depuis les années 1980, des campagnes contre cette interdiction ont été organisées. Même si les manifestantes ont reçu le soutien notamment des féministes libérales, politiquement, la question est restée très sensible et il est à remarquer que le gouvernement AKP n'a pas levé l'interdiction que dans les années 2010. S. Eraslan, « Uğultular... Siluetler... (Les murmures... les silhouettes) », *art cit*, p. 249.

⁸⁹ Esra Özyürek, « Mecliste Başörtüsü Düğümü (Le nœud de voile à l'Assemblée) » dans Ayşe Gül Altınay (ed.), *Vatan, Millet, Kadınlar (La patrie, la nation, les femmes)*, 4^e éd., Istanbul, İletişim, 2011, p. 358.

⁹⁰ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

⁹¹ E. Özyürek, « Mecliste Başörtüsü Düğümü (Le nœud de voile à l'Assemblée) », *art cit*, p. 361.

envoyé par l'AKP « sur le changement d'ère », et ce bien que le parti soit resté très prudent sur la question pendant toute une décennie.

Si les branches féminines de l'AKP constituent une force influente dans la campagne électorale, leur place dans les documents officiels du parti, notamment les statuts (*tüzük*) n'est cependant aucunement exceptionnel. Elles ont été officiellement établies en février 2003, un an et demi après la fondation du parti, et ont tenu leur premier congrès national en mai 2005⁹². Les branches constituent les organes auxiliaires du parti au même titre que les branches de la jeunesse. Elles organisent leurs propres congrès tous les deux ans au cours desquels elles élisent la présidente et la direction au niveau national⁹³. Le règlement interne (*parti yönetmenliği*) prévoit que les présidentes des branches féminines locales soient automatiquement des membres de la direction locale du parti et qu'elles « participent à la prise de décision » (article 67d)⁹⁴. Par un amendement des statuts de 2009, les présidentes des branches féminines jouissent également du droit de vote lors de ces réunions⁹⁵ – ce qui les place dans une position avantageuse par rapport à leurs homologues du CHP ou du MHP. Néanmoins, toutes leurs activités « vers l'extérieur » sont soumises à l'approbation de la direction locale (article 67-g)⁹⁶. Si les branches féminines organisent leurs propres congrès, il n'est pas exceptionnel que la nouvelle chef soit nommée. Celle-ci est ensuite élue lors d'un congrès qui se déroule « par préférence » sans rivales. Cela a été le cas notamment de la présidente des branches féminines Lütfiye Selva Çam, d'abord nommée à son poste en septembre 2015 avant d'être élue en décembre⁹⁷ lors d'un congrès où elle était l'unique candidate. Bien que la présidente des branches locales soit nommée, le chef de la

⁹² A. Güneş Ayata et F. Tütüncü, « Party Politics of the AKP (2002–2007) and the Predicaments of Women at the Intersection of the Westernist, Islamist and Feminist Discourses in Turkey », *art cit.*, p. 370, 373.

⁹³ M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, *op. cit.*, p. 61.

⁹⁴ *AK Parti Yönetmenliği (Le règlement de l'AKP)*, http://www.akparti.org.tr/kadinkollari/akparti/parti-yonetmelikleri#bolum_, non daté, (consulté le 9 octobre 2017).

⁹⁵ H. Çağlayan, *Kürt Kadınların Penceresinden, Resmî Kimlik Politikaları, Milliyetçilik, Barış Mücadelesi (Par la fenêtre des femmes kurdes, les politiques officielles d'identité, le nationalisme, la lutte pour la paix)*, *op. cit.*, p. 128.

⁹⁶ « AK Parti Yönetmenliği (Le règlement de l'AKP) », *art cit.*

⁹⁷ *Lütfiye Selva Çam Haberleri (Les nouvelles sur Lütfiye Selva Çam)*, <http://www.milliyet.com.tr/lutfiye-selva-cam/>, non daté, (consulté le 9 octobre 2017) ; *AK Parti Kadın Kolları Başkanlığına Lütfiye Selva Çam seçildi (Lütfiye Selva Çam a été élue à la tête des branches féminines de l'AKP)*, <http://www.gazetevatan.com/ak-parti-kadin-kollari-baskanligina-lutfiye-selva-cam-secildi-891538-gundem/>, 5 décembre 2015, (consulté le 9 octobre 2017).

fédération locale dispose du droit de la révoquer⁹⁸, ce qui affaiblit son statut et remet en cause sa légitimité découlant de l'élection.

Le rejet des quotas par l'AKP et son chef est désormais devenu une caractéristique marquante de l'attitude de l'AKP vis-à-vis de la représentation féminine. Le programme du parti souligne qu'en interne, pour devenir candidat, « *la compétition démocratique se fera dans un environnement libre de concurrence* »⁹⁹. Selon la logique sous-jacente du texte, l'égalité des chances est déjà une chose acquise et les mesures de soutien proactif n'ont dès lors plus lieu d'être au niveau du texte. Recep Tayyip Erdoğan et ses partisans qualifient le quota d'« insulte »¹⁰⁰ aux femmes. En raison de la forte personnalisation de la politique partisane, les propos tenus par R. T. Erdoğan inspirent directement la ligne officielle du parti. En l'absence de quotas, selon les chiffres de 2009, les femmes représentaient 15% des membres (trois sur vingt) du Comité exécutif central (MYK, *Merkez Yürütme kurulu*) et 26% (treize sur cinquante) du Conseil d'administration et de décision central (MKYK, *Merkez Karar ve Yönetim Kurulu*)¹⁰¹. Au sein du parti, aucune femme ne figurait à la tête de l'unité départementale en 2009 comme 2015¹⁰².

Par la longévité de ses gouvernements et la taille de sa majorité parlementaire, l'AKP est depuis 2002 la force politique déterminante. De ce fait, le refus du parti de promouvoir les quotas de femmes a présagé l'échec de toutes les initiatives visant à inscrire les quotas dans la législation¹⁰³. Les quotas ne sont toutefois pas totalement

⁹⁸ M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 62.

⁹⁹ La formule en turc étant : « *Parti içi demokratik yarış, serbest rekabet ortamında yapılacaktır.* » « AK Parti - Parti Programı (Le programme politique de l'AKP) », art cit.

¹⁰⁰ Abdullah Karakuş, *Erdoğan'ı Kızdıran Ruanda Örneği (L'exemple du Rwanda qui a fâché Erdoğan)*, <http://www.haber7.com/siyaset/haber/271966-erdogani-kizdiran-ruanda-ornegi>, 2 octobre 2007, (consulté le 20 octobre 2007).

¹⁰¹ M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 46.

¹⁰² Gizem Merve Beşli, *Siyasi Partilerde Cinsiyet Kotası, Uygulanışı ve Kadının Siyasal Katılımı (Le quota genre dans les partis politiques, sa mise en place et la participation politique féminine)*, devoir écrit sous la direction d'Aksu Bora, Hacettepe Üniversitesi, Ankara, 2015, 11 p ; M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 46.

¹⁰³ Il n'est pas sans intérêt de noter qu'en l'absence de quotas de genre, la réduction de 30 à 25 de l'âge minimal d'éligibilité a permis l'élection de deux « jeunes hommes » en 2011. Cette baisse n'a donc pas profité aux candidates féminines. Gökşen Aydemir, « Gençler mi, Kadınlar mı? Önce Kadınlar Bence de... (Les jeunes ou les femmes ? D'abord les femmes, selon moi aussi...) », *Politus*, hiver 2012, vol. 3, n° 6.

absents de la pratique partisane. L'AKP a été fondé par soixante-et-onze personnes¹⁰⁴, parmi lesquelles douze femmes, et il s'agissait là d'une volonté explicite de Tayyip Erdoğan d'assurer une représentation féminine à hauteur d'un quota informel de 20%¹⁰⁵. Il existe également une série de recommandations et de directives internes régissant la proportion des candidatures féminines. Ces directives, dont il se dit qu'elles sont l'œuvre du président Erdoğan, ne sont habituellement pas rendues publiques. Elles prévoyaient, en amont des élections de 2009, qu'un quart des candidats soient des femmes¹⁰⁶. En 2013, la présidente des branches féminines parlait d'une femme candidate sur trois¹⁰⁷. Néanmoins, dès 2009, R. T. Erdoğan considérait la proportion des femmes sur les listes du parti comme un échec¹⁰⁸. En 2014, le nombre souhaité n'a pas été atteint non plus. Dans la perspective des scrutins de 2019, les branches féminines se mobilisaient depuis 2017 et envisageaient de proposer un nombre record de femmes candidates¹⁰⁹.

1.1.2. CHP : le regain progressif du statut passé des branches féminines

Le Parti républicain du peuple (CHP, *Cumhuriyet Halk Partisi*) est réputé pour être un parti élitiste¹¹⁰. Il est implanté surtout dans les grandes villes de l'ouest du pays

¹⁰⁴ Des incohérences existent quant au nombre de fondateurs de l'AKP : Sallan Gül parle de 71 membres fondateurs de l'AKP. Sur le site officiel de l'AKP figurent 60 noms. Le site internet Medyafaresi évoque 74 fondateurs du parti. S. Sallan Gül, « 22 Temmuz Seçiminin Galibi Kim? Bıyıklı Kadınlar mı Yoksa Eril Siyaset mi? (Quel est le vainqueur de l'élection du 22 juillet ? Les femmes à moustache ou la politique machiste?) », *art cit*, p. 6 ; AKP, « AKP Kurucu Üyeleri (Membres fondateurs de l'AKP) », *art cit* ; *AK Parti Ne Zaman Kuruldu? AK Parti Kurucuları Kimlerdir? (Quand AKP a-t-il été fondé? Qui sont ses fondateurs?)*, <http://www.medyafaresi.com/haber/ak-parti-ne-zaman-kuruldu-ak-parti-kuruculari-kimlerdir/770935>, 22 février 2016, (consulté le 22 octobre 2017).

¹⁰⁵ S. Sallan Gül, « 22 Temmuz Seçiminin Galibi Kim? Bıyıklı Kadınlar mı Yoksa Eril Siyaset mi? (Quel est le vainqueur de l'élection du 22 juillet ? Les femmes à moustache ou la politique machiste?) », *art cit*, p. 6 ; S. Çakır, *Erkek Kulübünde Siyaset: Kadın Parlamenterlerle Sözlü Tarih (La politique dans le club des hommes : l'histoire orale avec les femmes parlementaires)*, *op. cit.*, p. 169.

¹⁰⁶ M. Negrón-Gonzales, « The Feminist Movement during the AKP Era in Turkey: Challenges and Opportunities », *art cit*, p. 204.

¹⁰⁷ Fatma Can, *Güldal Akşit: « AK Parti'de 3 Adaydan Biri Kadın Olacak » (2) (Güldal Akşit : À l'AKP, sur trois candidats, il y aura une femme)*, https://www.haberler.com/guldal-aksit-ak-parti-de-3-adaydan-biri-kadin-5150268-haberi/?utm_source=facebook&utm_campaign=tavsiye_et&utm_medium=detay, 6 octobre 2013, (consulté le 21 octobre 2017).

¹⁰⁸ Erdoğan: *O Konuda Başarısız Olduk (Erdoğan : À ce sujet, nous avons échoué)*, <http://www.haber7.com/partiler/haber/1087707-erdogan-o-konuda-basarisiz-olduk>, 24 octobre 2013, (consulté le 20 octobre 2017).

¹⁰⁹ Toutefois, la décision d'organiser les élections législatives et présidentielles anticipées en 2018 a changé la donne pour la mobilisation des femmes au sein de tous les partis politiques. Erdinç Çelikkan, *AK Parti'de İlk Kriter "Davaya Adanmışlık" (Le premier critère chez l'AKP « la dévotion à la cause »)*, <http://www.hurriyet.com.tr/ak-partide-ilk-kriter-davaya-adanmislik-40591476>, 27 septembre 2017, (consulté le 30 septembre 2017).

¹¹⁰ Ayşe Güneş Ayata, « The Republican People's Party », *Turkish Studies*, mars 2002, vol. 3, n° 1, p. 105.

et sur les côtes des mers Égée et Méditerranée¹¹¹. Certains y voient une plateforme pour les voix nationalistes, centristes, laïcistes et populistes¹¹². L'étiquette de sécularisme et la référence à Mustafa Kemal restent les principaux marqueurs de ce parti qui recouvre pourtant un ensemble de courants hétérogènes. La tension est sensible entre une aile essentiellement nationaliste et une autre plus démocrate. Cette ligne de démarcation se cristallise notamment sur le sujet de la politique partisane vis-à-vis des droits des Kurdes. Selon Ayşen Uysal, le CHP est à la fois un parti de masse et un parti cartel¹¹³. Le parti nourrit une sensibilité vis-à-vis des adeptes de la confession alévie¹¹⁴. Selon İlter Turan, l'électeur du CHP est une personne éduquée vivant dans le centre des villes, relativement âgée et employée de la fonction publique¹¹⁵. Les femmes qui travaillent sont plus à même de voter pour le parti que les femmes au foyer. Le CHP entretient d'étroites relations avec des organisations comme l'Association de la pensée atatürkiste (*Atatürkçü Düşünce Derneği*), ou d'autres des femmes kémalistes, comme l'Association du soutien à la vie moderne (*Çağdaş Yaşamı Destekleme Derneği*). Le CHP a officiellement soutenu les défilés de femmes « contre la charia » organisés en 1996 contre la participation du Refah au gouvernement. Le parti est également proche de certains syndicats¹¹⁶.

Le CHP a été interdit en 1981 et puis relancé en 1992¹¹⁷. Par rapport aux discontinuités et restructurations qu'ont connues les autres formations politiques, il incarne une continuité remarquable dans la tradition politique du centre-gauche étatiste. En effet, comme le laisse entendre le premier article des statuts du parti, la référence à l'héritage kémaliste constitue un élément fondamental de l'imaginaire du parti aujourd'hui :

« Le Parti républicain du peuple a été fondé dans la continuité
de la Société de la défense des droits de l'Anatolie et de la Roumélie

¹¹¹ M. Müftüler-Baç et E.F. Keyman, « The Era of Dominant-Party Politics », *art cit*, p. 95.

¹¹² Turan cite Kalaycıoğlu (1994, p. 408) İlter Turan, « Old Soldiers Never Die: The Republican People's Party of Turkey », *South European Society and Politics*, décembre 2006, vol. 11, n° 3-4, p. 563.

¹¹³ Le parti-cartel s'inscrit non seulement dans les rapports modifiés entre l'État et les partis, mais se distingue également par le fait d'être lui-même une coalition de rivaux qui coopèrent par nécessité. L'émergence du parti-cartel est étroitement liée au contexte où l'activité politique est devenue une profession en soi. Richard S. Katz et Peter Mair, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, janvier 1995, vol. 1, n° 1, p. 16-19 ; Uysal, Ayşen, « Continuity and Rupture: The "New CHP" or "What Has Changed in the CHP?" », *Insight Turkey*, 2011, n° 4, p. 139.

¹¹⁴ Les commémorations du massacre de Sivas de 1993 qui a coûté la vie à 35 personnes, issues essentiellement de l'intelligentsia alévie, se tiennent chaque année.

¹¹⁵ I. Turan, « Old Soldiers Never Die », *art cit*, p. 573.

¹¹⁶ A. Güneş Ayata, « The Republican People's Party », *art cit*, p. 113-114.

¹¹⁷ I. Turan, « Old Soldiers Never Die », *art cit*, p. 559.

par l'adoption des statuts du parti le 9 septembre 1923 sous la direction de Mustafa Kemal Atatürk. Mustafa Kemal Atatürk est le fondateur, leader et premier président général du Parti républicain du peuple. »¹¹⁸

Si cet héritage est valorisant auprès d'une fraction de l'électorat, il en répugne d'autres. Les opposants politiques du CHP, les adeptes des partis du centre-droit savent, par ailleurs, se servir de l'assimilation du CHP à un parti « anti-religion » et « anti-tradition »¹¹⁹. Ces assignations restent un instrument de propagande politique influant notamment dans les zones rurales de la Turquie (plusieurs interviewées à Trabzon y ont également fait référence). Du fait de la prépondérance du vote conservateur en Turquie, l'attrait électoral limité d'un programme séculariste social-démocrate influence négativement les résultats du CHP aux élections¹²⁰.

La perte de popularité enregistrée dans les années 1960 a contraint le parti à s'adresser à un électorat plus large en proposant un programme situé « à gauche du centre »¹²¹. Après le coup d'État militaire de 1980, plusieurs partis ont pu prétendre à capitaliser sur l'héritage du CHP de Mustafa Kemal, mais c'est surtout au sein du Parti social-démocrate populaire (SHP, *Sosyaldemokrat Halk Partisi*) que de nombreux anciens du CHP ont poursuivi leur carrière politique. L'héritage du parti kémaliste a été également réclamé par le Parti démocratique de gauche (DSP, *Demokratik Sol Partisi*) et par le CHP – fondé par un groupe qui a quitté le SHP en 1992¹²². L'affaiblissement qui résultait de la multiplication des partis de tendance de gauche a été une des principales raisons de la fusion du SHP avec le CHP. L'incapacité du CHP de Deniz Baykal¹²³ à dépasser le seuil électoral en 1999 a pesé lourd dans sur l'imaginaire de ses membres, car c'était la première fois que le parti de Mustafa Kemal n'accédait pas au Parlement¹²⁴. Accusé d'avoir un style de gestion partisane autoritaire, Deniz Baykal a été remplacé en 2010 par Kemal Kılıçdaroğlu¹²⁵, représentant de l'aile moins nationaliste du parti. Kılıçdaroğlu a prôné un discours sur le « nouveau CHP », plus démocratique avec une vision revue notamment au sujet de l'adhésion turque à l'UE. Ayşen Uysal avance l'idée que le parti a vécu un tournant décisif en termes de style de

¹¹⁸ CHP, *CHP Tüzüğü (Les statuts du CHP)*, 2016^e éd., Ankara, CHP, 2016, p. 7.

¹¹⁹ A. Grisoni et P. Landel, « Entretien avec Ahmet Insel », *art cit.*

¹²⁰ Ziya Öniş, « Turkey's Two Elections: The AKP Comes Back », *Journal of Democracy*, 2016, vol. 27, n° 2, p. 146.

¹²¹ I. Turan, « Old Soldiers Never Die », *art cit.*, p. 560.

¹²² *Ibid.*, p. 561.

¹²³ Voir Annexe 2 pour le profil de cet homme politique.

¹²⁴ A. Güneş Ayata, « The Republican People's Party », *art cit.*, p. 107.

¹²⁵ Voir Annexe 2 pour le profil de cet homme politique.

gouvernance interne¹²⁶ avec le départ de Baykal¹²⁷. Le fait que le CHP se soit rangé aux côtés du parti gouvernemental dans de nombreuses instances remet en cause son statut de « principal parti d'opposition ». La contribution du CHP, en 2016, à la levée de l'immunité parlementaire qui a ouvert la voie aux arrestations des députés HDP et le soutien que le parti a apporté à l'opération militaire turque en Syrie en 2018 constituent des exemples illustratifs¹²⁸.

Conformément aux statuts du parti, le rapport d'activité des branches féminines daté de 2012 ouvre sur quatre principes à l'égard des femmes :

« L'égalité femmes-hommes constitue une base pour le CHP ; la condition de base pour l'égalité femmes-hommes est la laïcité ; les femmes ont été libérées par les révolutions d'Atatürk, désormais, la libération des femmes avancera vers l'égalité entre les sexes ; toutes les mesures nécessaires pour renforcer le statut de la femme dans les domaines de l'enseignement, de la culture, de la santé, de l'emploi, de la politique et du leadership seront adoptées. »¹²⁹

À la différence des statuts de l'AKP, les documents officiels du CHP considèrent la femme comme un individu et comportent plusieurs références à l'égalité entre les sexes. Dans les statuts du parti, parmi les objectifs énoncés dans l'article 3, figure également l'égalité des genres dans tous les domaines de la vie sociale et la prévention de tout type de violence faite aux femmes¹³⁰. Le programme du CHP de 2015 contient un titre spécifique consacré aux violences faites aux femmes sans pour autant inclure de mécanisme disciplinaire spécifique en cas d'abus ou de harcèlement sexuel par les membres du parti. Le langage utilisé est hétéronormatif et ne mentionne nullement les personnes LGBT¹³¹.

¹²⁶ Uysal, Ayşen, « Continuity and Rupture: The "New CHP" or 'What Has Changed in the CHP? », *art cit.*, p. 145.

¹²⁷ Le départ de Baykal a été temporaire. Il a fait son retour sur le devant de la scène politique suite aux élections législatives de 2015.

¹²⁸ Emre Ordu, *Dokunulmazlıkların Kaldırılması Onaylandı: Peki Süreç Nasıl İşleyecek? (La levée des immunités a été approuvée : quelle sera la suite du processus ?)*, <https://onedio.com/haber/dokunulmazliklarin-kaldirilmesi-onaylandi-peki-surec-nasil-isleyecek--711918>, 20 mai 2016, (consulté le 18 avril 2018) ; Deniz Zeyrek, *Kılıçdaroğlu: Milli Sorundur, Elimizden Gelen Desteği Sağlarız (Kılıçdaroğlu : c'est un problème national, nous allons apporter le plus grand soutien possible)*, <http://www.hurriyet.com.tr/yazarlar/deniz-zeyrek/kilicdaroglu-milli-sorundur-elimizden-gelen-destegi-saglariz-40718696>, 23 janvier 2018, (consulté le 18 avril 2018).

¹²⁹ CHP Kadın Kolları Merkez Yönetim Kurulu, *Kadın Kolları Merkez Yönetim Kurulu 2010 - 2012 Çalışma raporu (Le rapport d'activité du comité centrale des branches féminines nationales 2010-2012)*, Ankara, CHP, branches féminines, 2012, p. 3.

¹³⁰ CHP, *CHP Tüzüğü (Les statuts du CHP)*, *op. cit.*, p. 9.

¹³¹ Kadın Koalisyonu, *Parti Program ve Tüzüklerin Feminist Perspektifinden Değerlendirilmesi (L'analyse des programmes et statuts des partis par la perspective féministe)*, *op. cit.*

Le CHP est le premier parti à avoir fondé des branches féminines et il semble qu'il ait également été parmi les plus rapides à les refonder en 1995 lorsque la modification législative a assoupli l'interdiction faite aux partis politiques de créer des organismes auxiliaires¹³². Durant cette nouvelle période, les branches féminines n'ont pourtant organisé des congrès qu'irrégulièrement, et il n'y a eu ni présidente ni direction des branches entre 2007 et 2010¹³³. Ce n'est que depuis 2012 que les branches féminines organisent leur propres congrès biannuels¹³⁴. Le changement de statuts intervenu la même année a permis la participation de la représentante des branches féminines ainsi que du représentant (systématiquement un homme) des branches de la jeunesse aux réunions de la direction du parti sans que le droit de vote leur soit accordé pour autant¹³⁵. L'évolution du statut des femmes au sein du CHP n'est pas linéaire. Si la participation de la présidente des branches féminines aux réunions de la direction du parti n'a été possible qu'à compter de 2012, il est néanmoins à noter que jusqu'en 1976 deux représentantes des branches féminines prenaient part à ces réunions avant que leur nombre ne soit réduit à une seule en 1976¹³⁶.

Les statuts du parti prévoient que chaque arrondissement ou département « consacre 10% du budget aux branches féminines et de la jeunesse »¹³⁷ sans spécifier s'il s'agit d'une part destinée à chacune des branches ou commune aux deux organes¹³⁸. La pratique locale ne suit pas les statuts à la lettre, comme me l'ont confirmé plusieurs personnes interrogées – la bienveillance du président de la fédération locale semble jouer un rôle déterminant. Selon les statuts, les chefs des branches féminines peuvent être révoquées par la direction locale du parti du même niveau ou par la responsable hiérarchiquement supérieure des branches féminines¹³⁹. Cette disposition rend les

¹³² Le statut « auxiliaire » des branches féminines est spécifié également dans le premier paragraphe de la directive interne régissant leur statut. CHP Kadın Kolları, *CHP Kadın Kolları Yönetmenliği (Le règlement des branches féminines du CHP)*, Ankara, CHP, 2012, 17 p.

¹³³ CHP Kadın Kolları Merkez Yönetim Kurulu, *Kadın Kolları Merkez Yönetim Kurulu 2010 - 2012 Çalışma raporu (Le rapport d'activité du comité centrale des branches féminines nationales 2010-2012)*, op. cit., p. 4.

¹³⁴ Article 41a. CHP, *CHP Tüzüğü (Les statuts du CHP)*, op. cit., p. 56.

¹³⁵ *CHP Tüzüğü Değişti (Modification des statuts du CHP)*, <https://www.bianet.org/bianet/siyaset/136500-chp-tuzugu-degisti>, 27 février 2012, (consulté le 10 octobre 2017).

¹³⁶ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit., p. 273.

¹³⁷ CHP, *CHP Tüzüğü (Les statuts du CHP)*, op. cit., p. 57.

¹³⁸ La directive interne des branches féminines spécifie que les 10% doivent être départagés tout en soulignant qu'il s'agit de la proportion minimale qui sera accordée. CHP Kadın Kolları, *CHP Kadın Kolları Yönetmenliği (Le règlement des branches féminines du CHP)*, op. cit.

¹³⁹ M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 64.

branches féminines plus dépendantes et plus vulnérables vis-à-vis de la direction locale du parti.

Le premier parti à avoir inscrit un quota genré dans ses statuts a été le SHP¹⁴⁰ en 1990. Ce quota s'appliquait aux organes des directions nationale et locales du parti. Le CHP, fondé par la fusion avec le SHP, a lui aussi opté pour un quota de 25% en 1995¹⁴¹. Le quota régissait alors non seulement les candidatures internes au parti mais aussi la composition des listes électorales. Le quota a été augmenté en 2012¹⁴². Désormais, l'article 61 des statuts du parti prévoit une représentation d'au moins 33% du sexe le moins représenté dans les directions des départements et des arrondissements. Si la proportion de candidates est inférieure à 33%, les places libres sont complétées par les candidats de l'autre sexe¹⁴³. L'article 58 des statuts stipule également que l'assemblée du parti « *manifeste une attention particulière à la représentation parlementaire des femmes, des jeunes et des personnes avec un handicap en sélectionnant les candidats* »¹⁴⁴. Cela n'empêche pas diverses manipulations du quota. En 2014, lors d'une élection interne au parti, la direction s'est servie du quota pour permettre l'élection de ses alliés hommes¹⁴⁵.

La représentation des femmes au sein du parti a été à 13,3% dans le Conseil exécutif central (MYK) en mai 2010¹⁴⁶, soit donc une légère augmentation par rapport aux 10,5% en 2009¹⁴⁷. À cette époque-là, 24,6% des membres du Conseil d'administration et de décision central (MKYK, vingt membres sur quatre-vingt-et-un) étaient des femmes. En février 2015, cinq femmes étaient à la tête de la fédération

¹⁴⁰ Y. Altındal, *Kadının Siyasal Katılımı Bağlamında Partilerin Kadın Kollarının Sosyolojik Açısından Değerlendirilmesi (L'analyse sociologique des branches féminines des partis en lien avec la participation politique féminine)*, op. cit., p. 90.

¹⁴¹ S. Sallan Gül, « 22 Temmuz Seçiminin Galibi Kim? Bıyıklı Kadınlar mı Yoksa Eril Siyaset mi? (Quel est le vainqueur de l'élection du 22 juillet ? Les femmes à moustache ou la politique machiste?) », art cit, p. 21.

¹⁴² Meral Tamer, « CHP'de 1. Devrim: % 33'lük Cinsiyet Kotası Kabul Edildi (La première révolution au sein du CHP : le quota genré a été accepté) », *Milliyet*, 24 févr. 2012p.

¹⁴³ CHP, *CHP Tüzüğü (Les statuts du CHP)*, op. cit.

¹⁴⁴ Article 58. *Ibid.*, p. 92.

¹⁴⁵ KA.DER: *CHP Kotayı Kadın Adayların Aleyhinde Kullandı (KA.DER : Le CHP a utilisé le quota au détriment des candidates femmes)*, <http://www.bianet.org/bianet/toplum/158416-ka-der-chp-kotayi-kadin-adaylarin-aleyhinde-kullandi>, 10 octobre 2014, (consulté le 31 mai 2017).

¹⁴⁶ H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », art cit, p. 127.

¹⁴⁷ M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 46.

partisane départementale, ce qui représente 6,17%¹⁴⁸, soit là aussi une hausse par rapport à 2009 quand trois femmes occupaient ces postes aux sections¹⁴⁹. Ces chiffres confirment le fait que les femmes sont toujours minoritaires dans les organes décisionnels du parti. Par rapport aux autres partis politiques, le CHP présente néanmoins une particularité – cinq femmes se trouvaient en 2015 à la tête de cinq fédérations départementales, ce qui constitue un cas de figure plutôt unique dans le contexte turc. Même si le nombre très faible exclut l'emploi d'un ton trop élogieux, le CHP se démarque néanmoins, en comparaison, de l'AKP et du MHP dont les échelons départementaux de la structure principale (*ana kademe*) ne sont gérés par aucune femme (ou parfois une seule). Ce fait met en évidence la forte relégation des femmes aux branches féminines. Les cas du HDP et du DBP sont bien distincts par rapport aux trois autres formations politiques car les partis pro-kurdes sont gérés à chaque niveau hiérarchique conjointement par un homme et par une femme dans le cadre du système de co-présidence.

1.1.3. MHP : la représentation minimale des femmes

Le Parti du mouvement nationaliste (MHP, *Milliyetçi Hareket Partisi*)¹⁵⁰ a été fondé en 1969 par Alparslan Türkeş¹⁵¹ dans la lignée des mouvances nationalistes-conservatrices, pan-turkistes et réactionnaires des années 1950¹⁵². Les cadres du MHP se recrutent notamment parmi les Foyers idéalistes (*Ülkü Ocakları*), les instances de mobilisation et de radicalisation populaire qui, dans les années 1970, ont été les auteurs d'actes de violence dans les rues et ont assassiné des nombreux militants de la gauche radicale¹⁵³. Le parti est adepte du courant que Tanıl Bora désigne de « *nationaliste*

¹⁴⁸ G.M. Beşli, *Siyasi Partilerde Cinsiyet Kotası, Uygulanışı ve Kadının Siyasi Katılımı (Le quota genre dans les partis politiques, sa mise en place et la participation politique féminine)*, op. cit., p. 10.

¹⁴⁹ M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasal Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 46.

¹⁵⁰ Les travaux de Tanıl Bora et Kemal Can comptent parmi les ouvrages de référence quant au MHP et au nationalisme en Turquie : Tanıl Bora et Kemal Can, *Devlet ve Kuzgun: 1990'lardan 2000'lere MHP (L'État et le corbeau : le MHP des années 1990 aux années 2000)*, İstanbul, İletişim, 2004, 250 p ; Tanıl Bora et Kemal Can, *Devlet, Ocak, Dergâh: 12 Eylül'den 1990'lara Ülkücü Hareket (L'État, le foyer, le lieu du culte: le mouvement nationaliste du 12 septembre aux années 1990)*, 1^{re} éd., İstanbul, İletişim, 1991, 520 p.

¹⁵¹ Voir Annexe 2 pour le profil de cet homme politique.

¹⁵² Le parti est né du changement de nom de Parti républicain villageois de la nation (CKMP, *Cumhuriyetçi Köylü Millet Partisi*), également fondé par Türkeş, lors de son congrès de 1969. Ali Erken, « Ideological Construction of the Politics of Nationalism in Turkey: The Milliyetçi Hareket Partisi (MHP), 1965–1980 », *Nationalism and Ethnic Politics*, 3 avril 2014, vol. 20, n° 2, p. 201.

¹⁵³ Metin Heper et Başak İnce, « Devlet Bahçeli and 'Far Right' Politics in Turkey, 1999–2002 », *Middle Eastern Studies*, novembre 2006, vol. 42, n° 6, p. 873.

turkiste radical » et qui s'est construit autour d'un « *anticommunisme fanatique* »¹⁵⁴. L'islam est progressivement devenu la composante clé de l'idéologie prônée par le MHP, en cohérence avec la synthèse turco-islamique soutenue par les auteurs du coup d'État de 1980. Cet accord idéologique avec les putschistes a permis à Alparslan Türkeş, emprisonné pendant quatre ans et neuf mois à la suite du coup d'État, de faire cette célèbre déclaration : « *nous sommes en prison mais nos idées sont au pouvoir* »¹⁵⁵.

Dans les années 1990, la perte d'attraction des idées pan-turkistes a contribué à remodeler les priorités idéologiques du MHP qui s'est « re-turkifié » et s'est surtout défini à travers son opposition aux demandes des droits des Kurdes¹⁵⁶. Selon Tanıl Bora, cette évolution a rapproché le MHP de l'État dans sa lutte contre le « sécessionnisme kurde »¹⁵⁷. Dans ce processus, le MHP a amélioré son score électoral et a approché le seuil des 10%¹⁵⁸ en 1995. Le parti a même participé à la coalition gouvernementale en 1999 après avoir recueilli 17% des suffrages pour 129 députés¹⁵⁹. Parmi ces députés, on ne compte que deux femmes, Melek Denli Karaca à Çorum et Nesrin Ünal à Antalya (la deuxième députée voilée qui, à la différence de Merve Kavakçı, a retiré son voile à l'assemblée). Le soutien grandissant au MHP à cette époque-là peut s'expliquer par la chasse à l'homme et l'arrestation d'Abdullah Öcalan, fondateur et leader de l'organisation de guérilla armée (PKK) en 1999¹⁶⁰. Le recours aux théories du complot pour expliquer les développements en Turquie n'est pas propre au MHP. Néanmoins, l'usage récurrent de ces théories par le parti est remarquable¹⁶¹. Étant donné que le MHP se construit vis-à-vis de ses « ennemis », que ceux-ci soient intérieurs ou extérieurs, Tanıl Bora et Kemal Can considèrent que le succès ou le déclin du parti est largement dû aux effets de conjoncture¹⁶². Le règlement de la question kurde et l'avancement de la candidature à l'Union européenne ne représentent que deux

¹⁵⁴ Tanıl Bora, « Nationalist Discourses in Turkey », *South Atlantic Quarterly*, 1 avril 2003, vol. 102, n° 2-3, p. 445.

¹⁵⁵ *Alparslan Türkeş 12 Eylül'le Helalleşmiş!* (*Alparslan Türkeş s'est réconcilié avec le 12 septembre*), <https://www.evrensel.net/haber/28102/alparslan-turkes-12-eylulle-helallesmis>, 30 avril 2012, (consulté le 22 octobre 2017).

¹⁵⁶ Z. Öniş, « Turkey's Two Elections », *art cit.*, p. 148.

¹⁵⁷ T. Bora, « Nationalist Discourses in Turkey », *art cit.*, p. 446.

¹⁵⁸ *Seçim Sonuçları 1995* (*Les résultats électoraux 1995*), <http://www.secim-sonuclari.com/1995>, 1995, (consulté le 1 juin 2017).

¹⁵⁹ *Seçim Sonuçları 1999* (*Les résultats électoraux 1999*), <http://www.secim-sonuclari.com/1999>, 1999, (consulté le 1 juin 2017).

¹⁶⁰ T. Bora et K. Can, *Devlet ve Kuzgun*, *op. cit.*, p. 543.

¹⁶¹ E. Burak Arıkan, « The Programme of the Nationalist Action Party: An Iron Hand in a Velvet Glove? », *Middle Eastern Studies*, octobre 1998, n° 4, p. 127.

¹⁶² T. Bora, « Nationalist Discourses in Turkey », *art cit.*, p. 544.

exemples constituant cette conjoncture¹⁶³. En 2004 déjà, les auteurs prédisaient que le facteur affaiblissant le MHP serait l'impossibilité du parti à canaliser à lui seul le sentiment nationaliste populaire et « ordinaire » (*popüler ve sıradan milliyetçilik*) des Turcs¹⁶⁴ – en effet, le CHP et l'AKP mobilisent eux aussi leurs électeurs à travers un discours nationaliste.

Depuis sa fondation, le parti a connu deux présidents – Alparslan Türkeş et Devlet Bahçeli¹⁶⁵. Le parti organise ses congrès de façon irrégulière, la question de la succession ne se pose que rarement, et elle s'accompagne de controverses lorsque cela est le cas. Elle a été à l'ordre du jour pour une première fois après la mort de Türkeş, puis une seconde fois lorsque le MHP a enregistré une perte de voix aux élections de novembre 2015. L'arrivée au pouvoir de Bahçeli en 1997 s'est accompagnée d'une tentative interne du putsch de la part de son rival¹⁶⁶. Plus récemment, Meral Akşener¹⁶⁷, une des rares femmes éminentes du MHP, a été exclue du parti pour avoir demandé à ce que le leadership du parti soit soumis au processus électoral¹⁶⁸. À Trabzon, pendant mes recherches de terrain, un groupe des membres du parti venait justement d'être exclu pour avoir soutenu la candidature d'un rival de Bahçeli à la présidence. L'étroite association du MHP à l'AKP dans le contexte du référendum d'avril 2017 et le soutien à la gouvernance par le décret-loi ajoutent à la crise du leadership au sein du parti avec les démissions collectives qui se multiplient – à titre d'exemple, en août 2017, 549 partisans ont quitté le MHP à Manisa en réaction à la collaboration de Bahçeli avec Recep Tayyip Erdoğan¹⁶⁹.

Les principes fondateurs de l'idéologie du parti se résument dans la « Doctrine des neuf lumières » (*Dokuz Işık Doktrini*) qui prône l'anticapitalisme, l'anticommunisme, l'anti-occidentalisme et l'opposition contre « *tout élément contraire à l'histoire et aux traditions des Turcs* »¹⁷⁰. Selon les statuts du parti, la participation politique des femmes est envisagée uniquement à travers les activités des branches

¹⁶³ M. Müftüleri-Baç et E.F. Keyman, « The Era of Dominant-Party Politics », *art cit*, p. 95.

¹⁶⁴ T. Bora et K. Can, *Devlet ve Kuzgun*, *op. cit.*, p. 545.

¹⁶⁵ Voir Annexe 2 pour le profil de cet homme politique.

¹⁶⁶ E.B. Arıkan, « The Programme of the Nationalist Action Party: An Iron Hand in a Velvet Glove? », *art cit*, p. 120.

¹⁶⁷ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

¹⁶⁸ Meral Akşener MHP'den ihraç edildi (*Meral Akşener a été expulsée du MHP*), <http://www.bbc.com/turkce/37303091>, 8 septembre 2016, (consulté le 22 octobre 2017).

¹⁶⁹ MHP Manisa İl Teşkilatında Toplu İstifa (*Une démission collective dans la fédération du MHP à Manisa*), <http://www.akhisarhaber.com/mhp-manisa-il-teskilatinda-toplu-istifa-33401h.htm>, 29 août 2017, (consulté le 22 octobre 2017).

¹⁷⁰ E.B. Arıkan, « The Programme of the Nationalist Action Party: An Iron Hand in a Velvet Glove? », *art cit*, p. 128.

féminines qui sont considérées comme des organes auxiliaires¹⁷¹. Comme à l'AKP, la question de la place de la femme est abordée prioritairement dans le cadre de la famille. Le programme et les statuts du parti portent les marques d'un discours homophobe non inclusif vis-à-vis des minorités, notamment sexuelles¹⁷². Dans le règlement des branches féminines, l'article 3 prévoit que les branches éduquent les femmes sur l'importance du fait d'être turques. Le même article appelle à travailler pour prévenir toute tentative de division du pays. Enfin, les travaux des branches doivent s'inscrire dans les traditions (*gelenek ve görenek*) de la société et sans violer celles-ci¹⁷³ – ces dispositions sont uniques par rapport aux textes des autres formations. Le règlement envisage une procédure spéciale pour l'adhésion des femmes qui ne sont pas membres du MHP et souligne que les enseignantes du supérieur et les étudiantes peuvent, elles aussi, intégrer les branches à condition toutefois qu'elles ne s'engagent pas dans la propagande politique au sein de leur établissement¹⁷⁴. Cette disposition ne figure dans les documents officiels d'aucun autre parti étudié. Une autre clause unique aux branches féminines du MHP est l'obligation qui leur est faite de « *suivre et analyser les activités des branches féminines des autres partis* »¹⁷⁵. Enfin, une liste des « *activités à ne pas faire* » (*yapılmayacak işler*) figure dans le règlement, ce qui est également inhabituel. Parmi les activités proscrites figure notamment « *prononcer des discours sur la politique générale des branches féminines sans l'accord de la direction des branches* » ou encore « *contourner la hiérarchie partisane pour porter une plainte disciplinaire* »¹⁷⁶.

Les branches féminines du MHP, à la différence de l'AKP, du CHP et du HDP, elles n'organisent pas leurs propres congrès. Les présidentes sont systématiquement nommées par le chef du parti, comme cela a été le cas pour l'universitaire Şennur Şenel en 2010, et la pharmacienne Nevin Taşlıçay en 2015¹⁷⁷. Cette dernière est même

¹⁷¹ MHP, *MHP Tüzüğü (Les statuts de MHP)*, Ankara, MHP, 2009, p. 34.

¹⁷² Kadın Koalisyonu, *Parti Program ve Tüzüklerin Feminist Perspektifinden Değerlendirilmesi (L'analyse des programmes et statuts des partis par la perspective féministe)*, op. cit.

¹⁷³ Si la date du règlement ne figure pas sur le site des branches féminines, Mustafa Çadır a documenté l'existence d'un règlement dès 2001. MHP, *MHP Kadın Kolları Yönetmenliği (Le règlement des branches féminines du MHP)*, Ankara, MHP, non daté, 13 p ; M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 67.

¹⁷⁴ Articles 6 et 7. MHP, *MHP Kadın Kolları Yönetmenliği (Le règlement des branches féminines du MHP)*, op. cit.

¹⁷⁵ Article 15. *Ibid.*

¹⁷⁶ Article 25. *Ibid.*

¹⁷⁷ Nevin Taşlıçay *MHP Kadın Kolları Genel Başkanı oldu (Nevin Taşlıçay est devenue la présidente générale des branches féminines du MHP)*, <https://eczacidergisi.com.tr/nevin-taslicay-mhp-kadin-kollari-genel-baskani-oldu/>, 23 janvier 2015, (consulté le 22 octobre 2017).

devenue conseillère principale de Devlet Bahçeli¹⁷⁸ – un poste avec une certaine visibilité à l’extérieur du parti. Non seulement la présidente des branches (appelée coordinatrice générale) est nommée et non pas élue, mais la chef des branches féminines peut être révoquée à chaque niveau de la structure locale du parti par le président de la fédération ou de la section. Aucune disposition concernant le budget des branches ne figure dans les statuts du parti. Cela rend les branches féminines du MHP dépendantes de la structure principale du parti (*ana kademe*), une dépendance encore plus prononcée que dans les textes des autres formations politiques.

Au sein du parti, aucune femme ne présidait de fédération départementale en 2009, tandis que ce nombre s’élevait à une en 2015. Cinq femmes siégeaient au sein du Comité exécutif central (6,6%) en mai 2010, tandis qu’aucune femme ne figurait parmi les quinze membres du Conseil d’administration central¹⁷⁹. Parmi les partis étudiés, le MHP affiche la représentation féminine au sein du parti la plus faible et dispose des branches féminines les moins autonomes. Par ailleurs, Şennur Şenel, présidente des branches féminines, a manifesté un certain malaise quand interrogée dans le cadre d’une émission de télévision sur le nombre de femmes membres du parti, elle a déclaré :

« Les autres partis répondent à cette question en avançant des chiffres comme si la force des branches féminines résidait dans le nombre de leurs adhérentes. Je ne trouve pas cela très juste. Non pas parce que les chiffres seraient trop faibles, mais parce que je considère que toutes les femmes membres de la nation turque sont des adeptes des branches féminines du MHP. »¹⁸⁰

Le parti refuse toute mesure facilitant l’accès des femmes aux postes à responsabilité intra-partisane et aux élections. Ces éléments ont un impact non-négligeable sur la structure des opportunités qui se présentent aux femmes du MHP. L’absence de mécanismes de leur promotion accentue encore le poids des configurations locales. Parallèlement, le MHP est le parti le moins étudié, une réalité

¹⁷⁸ *MHP’li Nevin Taşlıçay’a Yeni Görev (Le nouveau devoir à Nevin Taşlıçay du MHP)*, <http://www.ulkucumedy.com/mhpli-nevin-taslicaya-yeni-gorev-84789h.htm>, 14 novembre 2016, (consulté le 22 octobre 2017).

¹⁷⁹ H. Çağlayan, « TBMM’de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l’Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », *art cit*, p. 127-128.

¹⁸⁰ L’échange a lieu à la 11^e minute du programme. Şennur Şenel, « MHP Kadın Kolları Genel Başkanı Sn. Şennur Şenel (Interview avec la présidente générale des branches féminines du MHP Şennur Şenel) ».

qui rend difficile toute tentative d'offrir une analyse approfondie de la situation des femmes en son sein¹⁸¹.

1.1.4. HDP et DBP : vers une représentation paritaire

Les partis DBP (*Demokratik Bölgeler Partisi*, Parti démocratique des régions) et HDP (*Halkların Demokratik Partisi*, Parti démocratique des peuples) trouvent leurs racines dans les formations politiques pro-kurdes des années 1990. Le Parti du travail du peuple (HEP, *Halkın Emek Partisi*), lancé en 1990, marque le point de départ d'une succession de partis politiques de la gauche pro-kurde. Néanmoins, l'histoire de l'activité politique kurde s'écrit dès les premières années de la période républicaine. Les Kurdes ont toujours été « bien » représentés dans la vie politique en Turquie même s'ils n'ont pas soutenu les positions « pro-kurdes » lors de l'exercice de leurs mandats¹⁸². La période du parti unique (jusqu'en 1946) constitue une certaine exception car, durant celle-ci, la région du sud-est a représenté une « géographie interdite » (*forbidden areas*) et a produit peu de députés¹⁸³. Pendant cette période, les associations, les écoles et les publications kurdes ont été interdites. Jusqu'en 1940, plus d'une vingtaine de soulèvements kurdes ont été étouffés¹⁸⁴.

Avec le passage au multipartisme, le soutien des chefs tribaux s'est orienté surtout vers la droite¹⁸⁵. Si les Kurdes ont toujours été présents dans la représentation politique en Turquie, la différence avec les partis politiques pro-kurdes repose dans la volonté de ces derniers de « redéfinir la relation entre la kurdicité, la représentation politique et la souveraineté »¹⁸⁶. L'apparition des militants politiques réclamant leur kurdicité est une réaction à l'histoire du déni de l'existence de la population kurde par

¹⁸¹ À l'exception notable de: Nagehan Tokdoğan, « „Biraz da feminist olmak lazım” MHP ve ülkü Ocaklarında Kadınlık Halleri » dans Aksu Bora (ed.), *İradenin İyimserliği, 2000'lerde Türkiye'de Kadınlar*, Ankara, Ayizi Kitap, 2015, p. 265.

¹⁸² Nicole F. Watts, « Activists in Office: Pro-Kurdish Contentious Politics in Turkey », *Ethnopolitics*, 2006, n° 2, p. 133 ; Nicole F. Watts, *Activists in Office, Kurdish Politics and Protest in Turkey*, Washington, University of Washington Press, 2010, p. 20. Dans son livre daté de 2010, en s'appuyant sur Barkey and Fuller (1998) et Bozarslan (1996), Watts estime qu'il y a eu à « chaque moment » un tiers de députés d'origine kurde.

¹⁸³ B. Ersanlı et G. Göksü Özdoğan, « Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey », *art cit*, p. 70.

¹⁸⁴ Hamit Bozarslan, *La question kurde*, s.l., La Documentation française, 1993, 383 p.

¹⁸⁵ Dans les années de l'ANAP (*Anavatan Partisi*, Parti de la mère patrie), Kamran İnan, membre d'une tribu éminente, était ministre et Şerif Bedirhanoglu, descendant d'une famille influente dans les mouvements nationalistes kurdes des années 1920, occupait le rang de député¹⁸⁵. Hamit Bozarslan souligne que le régime avait une telle plasticité qu'il a su intégrer les acteurs kurdes traditionnels, qui à leur tour ont contribué à le légitimer. Hamit Bozarslan, « Political Crisis and the Kurdish Issue in Turkey » dans Robert W. Olson (ed.), *The Kurdish Nationalist Movement in the 1990s*, Kentucky, University Press of Kentucky, 1996, p. 142.

¹⁸⁶ N.F. Watts, *Activists in Office, Kurdish Politics and Protest in Turkey*, *op. cit.*, p. 17.

l'État et à la répression de toute tentative d'organisation politique basée sur l'ethnicité ou provenant de la gauche radicale. Après le coup d'État de 1960 et la mise en place de la constitution « libérale » en 1961, certains partis politiques ont commencé à afficher des « couleurs spécifiquement religieuses ou ethniques »¹⁸⁷. Le Parti des travailleurs de la Turquie (TIP, *Türkiye İşçi Partisi*) est devenu le premier parti légal à reconnaître l'existence des Kurdes en Turquie¹⁸⁸. L'activité politique kurde s'est développée durant cette période surtout en coopération avec le TIP. Cette affinité a favorisé la lecture du « problème kurde » principalement en tant que question de sous-développement. Pour protester contre ce sous-développement, la branche orientale de TIP a organisé, entre 1967 et 1969, plusieurs « Rassemblements de l'Est » (*Doğu Mitingleri*) – des rassemblements non violents qui se sont tenus notamment à Diyarbakır, Batman, Ankara ou Varto¹⁸⁹.

Les années 1960, synonymes de dégel politique et associatif, sont pourtant elles aussi marquées par le passage de milliers de désignations toponymiques du kurde en turc et par la publication massive d'études pseudoscientifiques niant l'existence du kurde comme langue distincte du turc¹⁹⁰. Ainsi, la machine étatique assimilationniste ne s'est pas arrêtée pendant cette période non plus. Le coup d'État de 1971 était dirigé surtout contre les groupes kurdes et de gauche¹⁹¹. Selon Orhan, les décennies de 1960 à 1980 sont caractérisées par l'autonomisation du champ politique kurde par rapport à la gauche turque, ce champ n'étant pourtant ni institutionnalisé, ni homogène ou unitaire¹⁹². Pour ce qui est de la politique kurde locale, l'élection aux municipales en 1977 des candidats kurdistes – les premiers à se réclamer ouvertement de leur identité kurde – marque un tournant important. Cette année-là, Mehdi Zana et Edip Solmaz sont devenus maires de Diyarbakır et de Batman respectivement. L'élection de ces candidats a redynamisé les demandes démocratiques kurdes qui ont reçu une nouvelle

¹⁸⁷ Le Parti de la Turquie nouvelle (*Yeni Türkiye Partisi*), qui a coopté les chefs tribaux dans ses rangs, a recueilli plus de 30% de votes de suffrages dans la région du sud-est. A. Güney, « The People's Democracy Party », *art cit.*, p. 122.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ Mehmet Orhan, *La violence politique dans l'espace kurde de Turquie : fragmentations, mobilisations, participations et répertoires*, Thèse de doctorat, EHESS - Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2012, p. 114.

¹⁹⁰ N.F. Watts, *Activists in Office, Kurdish Politics and Protest in Turkey*, *op. cit.*, p. XIV.

¹⁹¹ H. Bozarslan, *La question kurde*, *op. cit.*, p. 5.

¹⁹² M. Orhan illustre cette évolution en détail. M. Orhan, *La violence politique dans l'espace kurde de Turquie : fragmentations, mobilisations, participations et répertoires*, *op. cit.*, p. 106.

plateforme¹⁹³. Néanmoins, tandis que Solmaz a été assassiné en 1979, Zana, lui, a été arrêté et condamné à une longue peine de prison (dont il n'est sorti qu'en 1991).

La répression qui a suivi le coup d'État du 12 septembre 1980 s'abat avec une force particulière sur les activistes kurdes et de gauche. L'ampleur (avec des centaines de milliers de personnes arrêtées¹⁹⁴) et la férocité (le nom de la prison de Diyarbakır est devenu synonyme avec de torture généralisée¹⁹⁵) de la répression ont abouti au démantèlement de la plupart des structures kurdes actives jusque-là. Comme le souligne Güneş, « *l'intensité de la répression et la militarisation avec lesquelles la Turquie a vécu le troisième coup d'État du 12 septembre 1980, ont fait que le mouvement démocratique kurde a été incapable de grandir* »¹⁹⁶.

Au moment de la création du Parti populaire social-démocrate (SHP, *Sosyaldemokrat Halkçı Parti*) en 1985, la classe politique kurde a commencé à se reconstituer. Le SHP, qui était à l'époque le parti le plus à gauche sur l'échiquier politique et le principal parti d'opposition, a permis l'élection de candidats d'orientation kurde en 1987. Néanmoins, plus que leur intégration au sein du SHP, c'est l'expulsion de ces députés qui a été retenue dans les récits historiographiques¹⁹⁷ car cette expulsion a été suivie de la création du premier parti de la gauche pro-kurde. La participation des députés kurdes à la conférence internationale organisée par l'Institut kurde de Paris en octobre 1989 est devenue un épisode désormais notoire. Nicole Watts a le mérite de compléter les récits habituels sur cette période de deux manières. Elle fait d'abord état des tensions qui opposaient avant la conférence de Paris les députés pro-kurdes à la direction du SHP¹⁹⁸. Elle démontre ensuite que la décision d'expulser les sept députés après leur participation à la conférence n'était pas unanime¹⁹⁹. Certains politiciens du

¹⁹³ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, op. cit., p. 152.

¹⁹⁴ *12 Eylül Darbesinin Korkunç Bilançosu (Le bilan atroce du coup d'Etat du 12 septembre)*, <http://www.birgun.net/haber-detay/12-eylul-darbesinin-korkunc-bilancosu-78576.html>, 10 mai 2015, (consulté le 26 août 2017).

¹⁹⁵ La municipalité de Diyarbakır avait pour projet de transformer la prison en musée avant que les co-maires ne soient démis de leurs fonctions et emprisonnés. Par ailleurs, le premier récit des femmes ayant souffert de la torture dans la prison de Diyarbakır a été publié en 2017: Rahime Kesici Karakaş, *5 Noluda Kadın Olmak (Etre femme dans la prison numéro 5)*, 1^{re} éd., Istanbul, Nas Yayinlari, 2017, 248 p.

¹⁹⁶ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, op. cit., p. 152.

¹⁹⁷ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, op. cit. ; Nicole F. Watts, « Allies and Enemies: Pro-Kurdish Parties in Turkish Politics, 1990-94 », *International Journal of Middle East Studies*, 1999, vol. 31, n° 4, p. 631-656 ; N.F. Watts, *Activists in Office, Kurdish Politics and Protest in Turkey*, op. cit. ; A. Güney, « The People's Democracy Party », art cit.

¹⁹⁸ En effet, le député de Malatya Ibrahim Aksoy a été expulsé du SHP pour avoir déclaré devant la Commission parlementaire mixte turco-européenne que « *le problème kurde en Turquie existe et il pourrait être résolu par l'autonomie* ». N.F. Watts, « Allies and Enemies », art cit, p. 641.

¹⁹⁹ La conférence s'intitulait « Les Kurdes : droits de l'homme et identité culturelle ». *1990'larda Kürt Siyasi Hareketi (Le mouvement politique kurde dans les années 1990)*,

SHP étaient davantage partisans d'un avertissement que d'une expulsion définitive. Néanmoins, le caractère très médiatisé de la rencontre parisienne semble avoir contribué à l'attitude intransigeante du comité disciplinaire du parti, et ce bien que les députés concernés ne se soient même pas exprimé lors de la conférence²⁰⁰. En réaction à l'expulsion de sept de leurs collègues, douze députés, des dizaines des responsables locaux du SHP et quelques 3000 membres ont démissionné et quitté le parti²⁰¹.

Si, selon Watts, ces événements ont marqué un tournant décisif dans la constitution du parti pro-kurde séparé, les relations que les fondateurs de celui-ci entretenaient avec les membres influents du SHP ont été essentielles pour acquérir la légitimité nécessaire à la mise sur pied de leur projet politique²⁰². Ainsi, le HEP est devenu la première formation politique de la gauche pro-kurde²⁰³. L'existence de liens personnels entre les membres des deux partis, du SHP et du HEP nouvellement créé, ont favorisé l'alliance électorale de ces deux formations en 1991. Celle-ci a permis au SHP de compenser sa perte de terrain dans les circonscriptions du sud-est et au HEP de participer aux élections²⁰⁴ tout en dépassant le seuil électoral des 10%. Cengiz Güneş relève l'importance de l'élection des députés du HEP :

« L'élection de 22 députés pro-kurdes a constitué un événement exceptionnel dans l'histoire de la Turquie car, pour la première fois, des représentants d'un parti œuvrant à la reconnaissance des droits et des demandes kurdes siégeaient à la Grande assemblée nationale de la Turquie. Une telle représentation a constitué une opportunité remarquable pour les Kurdes qui rejetaient la lutte armée [...] et militaient pour la paix et la réconciliation politique. »²⁰⁵

Les fondateurs du HEP n'étaient pas seulement des Kurdes, plusieurs personnalités turques d'orientation socialiste, comme Aydın Güven Gürkan, Abdullah Baştürk ou Fehmi Işıklar, ont également participé à cette fondation²⁰⁶. Güneş et Watts

<http://www.aljazeera.com.tr/dosya/1990larda-kurt-siyasi-hareketi> , 26 décembre 2013, (consulté le 27 août 2017).

²⁰⁰ Selon les informations de Watts, la décision de l'expulsion a été prononcée le 17 novembre 1989, le jour même où en Tchécoslovaquie se tenait la première des manifestations de la révolution dite de velours. N.F. Watts, « Allies and Enemies », *art cit*, p. 641.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 642.

²⁰² *Ibid.*, p. 643.

²⁰³ 1990'dan Bugüne, HEP'ten DTP'ye Kürtlerin Zorlu Siyaset Mücadelesi (Des années 1990 jusqu'à aujourd'hui, du HEP au DTP, la difficile lutte politique des Kurdes), <http://www.bianet.org/bianet/siyaset/117387-1990-dan-bugune-hep-ten-dtp-ye-kurtlerin-zorlu-siyaset-mucadelesi> , 12 décembre 2009, (consulté le 1 juin 2017).

²⁰⁴ Le HEP n'a pas été autorisé à participer aux législatives pour ne pas avoir tenu de congrès 6 mois au moins avant les élections. C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance, op. cit.*, p. 159.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 158-159.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 153.

font part des tensions à l'intérieur du nouveau parti découlant de la position difficile de celui-ci entre l'État et le PKK ; le départ de plusieurs membres socialistes turcs du parti a contribué à renforcer son caractère « kurde »²⁰⁷. Le HEP a été aboli par la Cour constitutionnelle trois ans après sa fondation, en juillet 1993. La plupart des six partis de la mouvance pro-kurde ont connu le même sort, à chaque fois, leurs liens supposés avec le PKK ont servi de motif pour justifier leur fermeture²⁰⁸. Les fermetures des partis ont été accompagnées de persécutions de leurs dirigeants, militants et sympathisants avec une intensité particulière dans les années 1990, mais qui se poursuivent aujourd'hui encore. L'État, à travers ses organes sécuritaires et judiciaires, semble avoir adopté une perspective reposant sur une assimilation des acteurs politiques kurdes à des adeptes d'une guérilla armée. La pression à laquelle ont été soumis les acteurs politiques indique qu'ils étaient perçus comme une menace pour le système et ils ont été traités en tant que telle.

La cérémonie du serment parlementaire en 1991 est devenue emblématique grâce à la phrase prononcée en kurde par la députée Leyla Zana²⁰⁹ : « *j'ai prêté ce serment pour [marquer] la fraternité entre les peuples turc et kurde* »²¹⁰. Au-delà de crise immédiate que cette déclaration a provoquée, elle a également contribué à la condamnation, en 1994, de Zana à quinze ans de prison. Peu après son emprisonnement, Leyla Zana a reçu le prix Sakharov « pour la liberté de l'esprit » décerné par le Parlement européen²¹¹. Plusieurs autres députés ont, eux aussi, été jugés coupables d'« *activités menaçant l'unité de l'État* » et condamnés à des peines de prison²¹².

²⁰⁷ N.F. Watts, « Allies and Enemies », *art cit.*, p. 632 ; C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, *op. cit.*, p. 154.

²⁰⁸ La plupart des partis ont été fermés par la Cour constitutionnelle, d'autres ont été dissouts pour faire place à une nouvelle formation. Selon les années de la présence active en politique leur succession est la suivante: 1990-1993 HEP (Halkın Emek Partisi, Parti du travail du peuple), 1993-1994 DEP (Demokrasi Partisi, Parti de la démocratie), 1994-2003 HADEP (Halkın Demokrasi Partisi, Parti de la démocratie du peuple), 2003-2005 DEHAP (Demokratik Halk Partisi, Parti démocratique du peuple), 2005-2009 DTP (Demokratik Toplum Partisi, Parti de la société démocratique), 2009-2014 BDP (Barış ve Demokrasi Partisi, Parti de la paix et de la démocratie), depuis 2014 existent deux formations, au niveau national le HDP (Halkların Demokratik Partisi, Parti démocratique des peuples) et au niveau régional le DBP (Demokratik Bölgeler Partisi, Parti démocratique des régions) repris de mon texte paru antérieurement: Lucie Drechselová, « Pro-Kurdish Women Politicians in Diyarbakır: Negotiating Autonomy (Not Only) Toward The State » dans Daniel Hambly (ed.), *Mapping Nations, Locating Citizens: Interdisciplinary Discussions on Nationalism and Identity*, Ebook., Toronto, Humber Press, 2017, p. 78.

²⁰⁹ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

²¹⁰ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, *op. cit.*, p. 160.

²¹¹ Zana est lauréate du prix pour l'année 1995: European Parliament, *Prix Sakharov*, <http://www.epgenpro.europarl.europa.eu/static/sakharovprize/fr/laureates/1988-1998.html>, non daté, (consulté le 27 août 2017).

²¹² C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, *op. cit.*, p. 164.

Cinquante-sept membres de HEP et vingt-quatre autres de DEP ont été assassinés²¹³. Ces meurtres, pour la plupart « non élucidés », se sont poursuivis à l'époque d'HADEP dont trente-trois membres ont été assassinés par des « coupables inconnus »²¹⁴. Le meurtre de Vedat Aydın, dirigeant départemental du HEP à Diyarbakır en 1991, est devenu le symbole de cette série d'exécutions extra-judiciaires²¹⁵ dont les journalistes²¹⁶, intellectuels, avocats et militants des droits de l'homme ont également été victimes et sur lesquelles les pouvoirs publics ne se sont pas empressés d'enquêter²¹⁷. L'enterrement d'Aydın, dont le corps portant des marques de torture a été retrouvé deux jours après sa mise en garde à vue, a donné lieu à une manifestation de dizaines de milliers de personnes²¹⁸. Quatorze mois à peine plus tard, l'écrivain et journaliste Musa Anter, personnalité clé de l'intelligentsia kurde, a été tué à Diyarbakır. Il était âgé de 72 ans²¹⁹.

La persécution prend également la forme des arrestations massives des militants des partis de la gauche pro-kurde. Selon les chiffres de la Fondation des droits de l'Homme (İHD, *İnsan Hakları Vakfı*) transmises par Nicole Watts, rien qu'en 2001, environ 3 200 membres de l'HADEP ont été arrêtés et cinquante-cinq bureaux du parti ont été perquisitionnés par la police²²⁰. En 2009, dans le cadre du procès dit de KCK (appelé selon *Koma Civakên Kurdistan*, l'Union des communautés de Kurdistan, une des composantes du mouvement kurde), plus de 2 000 personnes ont été arrêtées et

²¹³ Barış Erdoğan, *Médias, pouvoirs et violence: gestion des oppositions kurde et islamiste en Turquie*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2006, p. 82.

²¹⁴ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, op. cit., p. 167.

²¹⁵ « 1990'larda Kürt Siyasi Hareketi (Le mouvement politique kurde dans les années 1990) », art cit.

²¹⁶ Les journalistes d'Özgür Gündem ont été systématiquement persécutés. Selon les chiffres transmis par Muller, au moins 14 des distributeurs du quotidien ainsi que six de ses journalistes (seulement en 1993) ont été tués. À partir de novembre 1993, 134 des 198 numéros du journal ont été confisqués. Mark Muller, « Nationalism and the rule of law in Turkey: elimination of Kurdish representation during the 1990s » dans Robert W. Olson (ed.), *The Kurdish Nationalist Movement in the 1990s*, s.l., University Press of Kentucky, 1996, p. 183.

²¹⁷ La révélation de l'existence du groupe paramilitaire JITEM (Service de renseignements de la gendarmerie) a démontré que l'implication de l'État dans ces exécutions extra-judiciaires est allée bien au-delà du simple laxisme.

²¹⁸ Plusieurs parmi eux ont perdu leur vie suite à une attaque à l'arme à feu. Le nombre de victimes parmi les participants à l'enterrement varie, allant de 3 (chiffre officiel), 8 (selon Bianet) jusqu'à plus de 20 (Al Jazeera). Çiçek Tahaoğlu, *10 Temmuz 1991/ Diyarbakır: Vedat Aydın'ın Cenazesini Anlatıyorlar (10 juillet 1991/Diyarbakır : les récits de l'enterrement de Vedat Aydın)*, <http://www.bianet.org/bianet/insan-haklari/148387-vedat-aydin-in-cenazesini-anlatiyorlar>, 10 juillet 2013, (consulté le 27 août 2017) ; « 1990'larda Kürt Siyasi Hareketi (Le mouvement politique kurde dans les années 1990) », art cit.

²¹⁹ Emel Gülcan, *Öldürülen Gazeteciler ve Cezasızlık: Musa Anter Cinayeti (Les journalistes assassinés et l'impunité : le meurtre de Musa Anter)*, <https://www.bianet.org/bianet/ifade-ozgurlugu/141870-musa-anter-cinayeti>, 30 novembre 2012, (consulté le 27 août 2017).

²²⁰ N.F. Watts, « Activists in Office: Pro-Kurdish Contentious Politics in Turkey », art cit, p. 129.

inculpées²²¹. En 2016, en tenant compte des mises en garde vue de plusieurs dizaines de personnes chaque jour, le taux d'arrestations atteint un nouveau sommet²²².

Selon Watts, les partis kurdes représentent un cas où la participation à la politique électorale des militants « ethno-nationaux » ne met pas fin à la confrontation²²³. La participation kurde à la politique parlementaire et municipale constitue tout de même une expansion tactique significative car elle a permis d'« incorporer les militants auparavant marginalisés dans l'arène politique traditionnelle et a contribué à systématiser le discours pro-kurde dans la sphère publique »²²⁴. L'engagement en politique représentative offre une plateforme durable pour l'activisme, souligne Watts, et permet d'émettre des alternatives aux discours officiels²²⁵. Les députés bénéficiaient d'une immunité parlementaire (jusqu'à ce que celle-ci leur soit retirée) qui les rendait moins vulnérables par rapport aux autres membres du mouvement. Ils pouvaient mettre sur la table des sujets négligés dans l'agenda politique gouvernemental, attirer l'attention sur les violations des droits de l'Homme et proposer la création de commissions d'enquête²²⁶. Quant aux municipalités, comme il en sera question dans la prochaine section, elles constituent un laboratoire précieux pour la mise en place du programme politique du parti²²⁷.

À partir de 1994, les représentants kurdes sont éliminés de l'Assemblée nationale²²⁸. L'HADEP prend part aux législatives de 1995 et 1999 sans dépasser le seuil électoral des 10%. Néanmoins, son succès dans les départements du sud-est contraste avec son score national de 4,1%. Il laisse présager de l'hégémonie que les partis pro-kurdes vont acquérir dans la région au cours des années 2000 : 54,3% des suffrages à Hakkari, 46,7% à Diyarbakır et 37,4% à Batman²²⁹. Les politiciens pro-kurdes font leur retour à l'Assemblée nationale en 2007 suite à leur élection en tant que candidats indépendants, ce qui leur a permis de contourner le seuil électoral des 10%.

²²¹ Jean Marcou, *Ouverture du procès du KCK à Silivri et inconstances gouvernementales*, <http://ovipot.hypotheses.org/7567>, 6 juillet 2012, (consulté le 27 août 2017).

²²² *Demirtaş ve Yüksekdağ tutuklandı (Demirtaş et Yüksekdağ ont été arrêtés)*, <http://www.bbc.com/turkce/live/haberler-turkiye-37869462>, 4 novembre 2016, (consulté le 12 décembre 2016) ; *HDP'ye Operasyon: Türkiye Çapında Gözaltı Sayısı 120 (Opération visant le HDP : 120 personnes arrêtées à travers la Turquie)*, <http://www.diken.com.tr/hdpye-operasyon-turkiye-capinda-gozalti-sayisi-120/>, 12 décembre 2016, (consulté le 28 août 2017).

²²³ N.F. Watts, « Activists in Office: Pro-Kurdish Contentious Politics in Turkey », *art cit.*, p. 125.

²²⁴ *Ibid.*, p. 133.

²²⁵ N.F. Watts, *Activists in Office, Kurdish Politics and Protest in Turkey*, *op. cit.*, p. 13.

²²⁶ Le 13 Mars 2008 la députée Pervin Buldan a proposé la création d'une commission parlementaire chargée d'enquêter sur les meurtres extra-judiciaires des années 1990. Exemple cité par C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, *op. cit.*, p. 170.

²²⁷ N.F. Watts, *Activists in Office, Kurdish Politics and Protest in Turkey*, *op. cit.*, p. 13.

²²⁸ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, *op. cit.*, p. 164.

²²⁹ H. Bozarslan, « Political Crisis and the Kurdish Issue in Turkey », *art cit.*, p. 151.

Ils renouvèlent leur présence lors des législatives en 2011. En 2015, capitalisant sur les résultats prometteurs des élections municipales et présidentielles²³⁰ de 2014, le HDP se présente aux élections en tant que parti politique. Le pari est réussi en juin 2015 comme en novembre 2015²³¹, le parti parvient à dépasser le seuil électoral.

Dans le discours officiel des autorités turques, les partis politiques pro-kurdes sont souvent assimilés à la guérilla armée du PKK. Cette perspective apparaît également chez certains chercheurs²³². Toutefois, l'assimilation des partis politiques au PKK reproduit la ligne étatique qui légitime la répression à l'égard des politiciens pro-kurdes²³³. En revanche, Dorronsoro et Watts comparent le mouvement kurde à une communauté de valeurs. Au sein de cette communauté opère une multiplicité d'acteurs, tels que des partis politiques, des ONG, des associations des droits de l'Homme, des médias et des structures armées (pas uniquement le PKK). Watts parle du champ kurde de résistance ou de dissidence pour mettre en valeur les relations configurationnelles entre les acteurs²³⁴. Au sein de ce champ, les partis politiques ne sont ni isolés du mouvement kurde ni soumis aux ordres du PKK. Ils sont incorporés dans un réseau dense de différentes composantes du mouvement kurde avec des rapports d'interdépendance et des mécanismes de négociation²³⁵.

À la lumière de ces considérations, la question des rapports entre les acteurs du mouvement kurde reste largement en dehors de l'étendue de cette thèse. Néanmoins, il est important de pointer du doigt l'hégémonie idéologique²³⁶ que détient le PKK au sein du mouvement kurde car celle-ci a des répercussions directes sur la ligne idéologique partisane sur les questions d'égalité des genres. Le DTP, le BDP par le passé, ainsi que le DBP et le HDP aujourd'hui, ont tous souscrit aux principes de l'autonomie démocratique²³⁷ inspirés par les écrits d'Abdullah Öcalan²³⁸. Ce projet se veut être une alternative écologiste à la gouvernance centralisée et souligne la participation de chacun à la gestion de la cité. Concernant les droits des femmes, les statuts et le programme des

²³⁰ Selahattin Demirtaş a obtenu 9,76% des voix. *Cumhurbaşkanlığı Seçim Sonuçları (Les résultats des présidentielles)*, <https://secim.haberler.com/cumhurbaskanligi-secimi/>, août 2014, (consulté le 28 août 2017).

²³¹ La représentation parlementaire des partis pro-kurdes au cours des années 2000 est abordée dans la section suivante de ce chapitre.

²³² Ali Kemal Özcan, *Turkey's Kurds: A Theoretical Analysis of the PKK and Abdullah Öcalan*, London, Routledge, 2010, p. 7,9.

²³³ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, op. cit., p. 171.

²³⁴ N.F. Watts, *Activists in Office, Kurdish Politics and Protest in Turkey*, op. cit., p. 21.

²³⁵ G. Dorronsoro et N.F. Watts, « The Collective Production of Challenge: Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakır », art cit, p. 102.

²³⁶ N.F. Watts, « Activists in Office: Pro-Kurdish Contentious Politics in Turkey », art cit, p. 132.

²³⁷ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, op. cit., p. 173.

²³⁸ Voir Annexe 2 pour le profil de cet homme politique.

partis politiques sont également calqués sur la pensée d'Öcalan. Celui-ci a abondamment écrit sur cette question. Les recueils de ses plaidoiries devant les tribunaux turcs et ses messages envoyés depuis la prison constituent des sources majeures de l'avancement idéologique du mouvement. Dans ses écrits, il relie systématiquement la libération de la société à celle des femmes :

« La renaissance de la femme libre obligera toutes les sphères de la société à s'organiser selon les principes de la liberté, de la lumière (*aydınlık*) et de la justice. Tous vont être convaincus que la paix est plus précieuse que la guerre et que pour la paix, il faut promouvoir la femme ; la société à tous les niveaux, ainsi que les individus en profiteront. »²³⁹

Dans ses textes ainsi que dans les documents officiels des partis, la libération de la société est conditionnée par la libération de la femme. Dans le système idéologique édifié par Öcalan, cette idée occupe une place centrale. Dans les années 1990, les partis politiques incluaient le thème « du problème des femmes » (*kadın sorunu*) ou « de l'inégalité entre les sexes » (*cinsler arası eşitsizlik*) sous les chapitres traitant de la politique sociale²⁴⁰. Le programme politique qui s'adresse spécifiquement aux femmes voit le jour durant la période de HADEP. Dans son programme, le titre sur l'égalité entre les femmes et les hommes prend place dans le chapitre portant sur la « démocratisation »²⁴¹. Les mentions sur le statut des femmes et la perspective d'égalité sont encore rares à l'époque. Handan Çağlayan relie ces omissions dans les programmes des partis à la répression dirigée contre leurs représentants. De fait, peu de conférences de presse ou de manifestations concernaient les droits des femmes dans un contexte où de graves violations des droits de l'Homme étaient constatées : « *ce n'est que quand la violence a connu une certaine baisse que la participation politique des femmes a augmenté* »²⁴², complète Çağlayan. L'auteure a estimé le nombre de femmes à quelque 40% des membres du HADEP. C'est à la même époque que les premières branches féminines ont été créées²⁴³. La hausse du nombre de femmes s'est également

²³⁹ Abdullah Öcalan, *Sosyal Devrim ve Yeni Yaşam (La révolution sociale et la nouvelle vie)*, Istanbul, Çetin, 2005, p. 5.

²⁴⁰ Dans le programme du HEP, un paragraphe était consacré au sujet du statut des femmes, après des sujets comme l'alimentation (une page et demie) et le logement (deux pages et demie). Dans le programme du DEP, la maternité a même été traitée de « devoir social et naturel » de la femme. H. Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, op. cit., p. 129-131.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 132.

²⁴² *Ibid.*, p. 133.

²⁴³ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, op. cit., p. 164.

accompagnée d'un renforcement de leur statut institutionnel au sein du parti. En 2000, la clause sur la discrimination positive vis-à-vis des femmes a été ajoutée aux statuts du HADEP qui prévoyait désormais un quota de 25% pour la présence féminine non seulement dans les organes décisionnels du parti mais aussi sur les listes pour tous les scrutins²⁴⁴.

Le successeur du HADEP, le DEHAP, a situé la « libération des femmes » en haut de ses priorités. Il s'agissait du second point du programme après la « résolution pacifique du problème kurde »²⁴⁵. De surcroît, le DEHAP a été le premier à inclure la perspective de l'égalité de façon à ce que celle-ci apparaisse dans tous les titres du programme. Dans le manifeste électoral pour les législatives de 2002, DEHAP soulignait le caractère crucial de la participation féminine dans tous les domaines de vie, à commencer par la politique. Il s'agissait d'une précondition à la réalisation des autres points de son programme²⁴⁶. Le quota pour la représentation féminine a été augmenté à 35%²⁴⁷. Depuis 2003, la polygamie²⁴⁸ ou encore les violences domestiques constituaient une infraction punissable dans le cadre de la procédure disciplinaire partisane²⁴⁹. L'existence de cette procédure démarque les partis pro-kurdes des autres formations politiques.

Le programme du DTP a confirmé le lien existant entre la démocratisation et l'égalité entre les genres²⁵⁰. Parmi les autres partis politiques, il est devenu le parti avec la plus haute proportion de femmes et les branches féminines les plus actives²⁵¹. Le DTP a été le premier parti à mettre en place un système de co-présidence pour la

²⁴⁴ H. Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, op. cit., p. 133-134.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 134.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 145.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 137.

²⁴⁸ Cette disposition s'appliquait aux mariages contractés après l'entrée au parti.

²⁴⁹ Cette mesure a été réitérée également dans les statuts du BDP. H. Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, op. cit., p. 138 ; H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », art cit, p. 133.

²⁵⁰ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, op. cit., p. 169.

²⁵¹ Ç. Diner et Ş. Toktaş, « Waves of feminism in Turkey », art cit, p. 49 ; H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », art cit.

direction du parti ainsi qu'au niveau de toutes les fédérations locales²⁵². Ce système pionnier est devenu la règle pour tous les partis successeurs. Ce régime a ensuite été légalisé : l'article 15 de la Loi de 1983 sur les partis politiques a été amendé en 2014 afin de permettre la prise de fonctions par « *eş genel başkanlar* » (les co-présidents généraux)²⁵³. Si cette disposition assure une présence sans précédent des femmes dans les organes représentatifs du parti, cet arrangement a également permis d'éviter que les hommes « perdent » leur place en tête.

Au sein du DTP, les femmes étaient organisées dans des assemblées de femmes qui élisaient leurs représentantes tous les deux ans. Le règlement des assemblées de femmes stipulait également un quota de 40% pour la représentation féminine dans les organes du parti ainsi que sur les listes électorales²⁵⁴. À la différence de l'AKP et du MHP, les statuts du DTP prévoyaient également un budget pour les activités menées par les femmes s'élevant à 15% du budget total du parti²⁵⁵. La révocation des postes se faisait également de façon distincte par rapport aux autres partis, car ce droit était conféré seulement à l'assemblée des femmes hiérarchiquement supérieure et non pas au dirigeant local du parti²⁵⁶. Enfin, les partis pro-kurdes sont les seuls à ne pas considérer les organisations féminines comme « auxiliaires » aux directions nationales et locales, mais au contraire comme faisant partie intégrante de la structure partisane²⁵⁷. Les formations suivantes (le BDP, ainsi que le DBP et le HDP) ont incorporé l'égalité entre les genres dans leurs programmes politiques, et ce au même titre que la réforme constitutionnelle, la réconciliation politique, la protection de l'environnement ou de meilleures conditions pour les travailleurs²⁵⁸. Dans son évaluation des statuts et

²⁵² En vertu de l'article 3 du programme de 2005 du DTP. M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 64.

²⁵³ *5703 Siyasi Partiler Kanunu (La loi 5703 sur les partis politiques)*, s.l., 1983.

²⁵⁴ M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 65.

²⁵⁵ Néanmoins, la mise en pratique de ces mesures financières reste parmi les éléments les plus opaques du fonctionnement partisan et il m'a été impossible d'en évaluer l'application

²⁵⁶ M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 66 ; *Demokratik Bölgeler Partisi Tüzüğü (Les statuts du Parti des régions démocratiques)*, Ankara, DBP, 2008, 49 p. Article 68.

²⁵⁷ H. Çağlayan, *Kürt Kadınların Penceresinden, Resmî Kimlik Politikaları, Milliyetçilik, Barış Mücadelesi (Par la fenêtre des femmes kurdes, les politiques officielles d'identité, le nationalisme, la lutte pour la paix)*, op. cit., p. 134.

²⁵⁸ Güneş parle uniquement du BDP, mais le DBP et le HDP réitèrent les mêmes principes. Il est également à noter que la censure a frappé les statuts officiels du BDP en 2016, ce qui fait que ceux-ci ne sont plus accessibles en ligne, et ce bien qu'il s'agisse d'un document officiel approuvé par la Cour de cassation. C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, op. cit.,

programmes politiques de 2011, KA-DER attire néanmoins l'attention sur le fait que la violence vis-à-vis d'une « femme » par un membre du parti est passible d'une « suspension temporaire » de l'appartenance au parti, tandis qu'en cas de violence vis-à-vis d'« autrui », une exclusion définitive est prévue²⁵⁹.

Au niveau des programmes politiques, bien que les similitudes entre le DBP et le HDP soient importantes, une différenciation permet de voir les nuances qui existent entre les deux formations. Le DBP, la composante régionale du HDP, met en évidence dans l'article 137 de ses statuts la place centrale qu'occupe l'égalité entre les sexes dans tous ses documents officiels :

« Le DBP dénonce l'oppression basée sur l'appartenance à un sexe dominant dans la société. Partant du constat que la mise en place de lois justes qui prônent l'égalité entre les sexes constitue un facteur déterminant dans le but de parvenir à une société démocratique, [le DBP] se bat avec détermination contre les inégalités entre les sexes afin de lever toute entrave à la liberté des genres en s'appuyant sur la mobilisation féminine basée, elle, sur l'expression de leur volonté propre. »²⁶⁰

Par ailleurs, en complément des statuts soumis à la Cour de Cassation, le programme du parti présenté sur son site officiel contient un énoncé du « paradigme » dans lequel il s'inscrit. Dans ce paradigme, l'idée que « *le DBP est le parti des femmes* » (« *DBP bir kadın partisidir* ») figure en premier lieu. La centralité de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans ces documents officiels contraste avec la place des femmes circonscrite à quelques titres délimités (CHP) ou à leur réduction aux membres de famille (AKP). Ce contraste est couplé à une absence quasi-totale de références tout court (MHP). Les statuts du DBP prévoient, eux aussi, une gestion du parti par les co-présidents à tous les niveaux, en limitant à deux le nombre de mandats pouvant être enchaînés en se faisant élire lors des congrès réguliers²⁶¹. Il est également prévu que la priorité soit donnée à la femme lors d'une l'élection interne au parti où une candidate et un candidat auraient reçu un nombre égal

p. 174 ; *Yargıtay onaylı BDP tüzüğü yasak yayın sayıldı* (Les statuts du BDP, pourtant approuvés par la Cour de Cassation, ont été interdits à la publication), <https://www.evrensel.net/haber/278154/yargitay-onayli-bdp-tuzugu-yasak-yayin-sayildi>, 21 avril 2016, (consulté le 10 octobre 2017).

²⁵⁹ Ka-Der Ankara İnceleme Komitesi, *Siyasi Parti Belgelerine Toplumsal Cinsiyet Üzerinden Bakmak* (Analyser les programmes politiques des partis de la perspective genrée), Ankara, KA-DER, 2011, p. 12.

²⁶⁰ L'article reprend la formulation très proche des statuts du DTP article 3 alinéa f. *Demokratik Bölgeler Partisi Tüzüğü* (Les statuts du Parti des régions démocratiques), *op. cit.* ; DTP, *DTP Programı ve Tüzüğü* (Programme politique et les statuts du DTP), Ankara, DTP, 2005, 227 p.

²⁶¹ Article 4.5. des statuts. *Demokratik Bölgeler Partisi Tüzüğü* (Les statuts du Parti des régions démocratiques), *op. cit.*

de voix²⁶². Les statuts du DBP reconnaissent aux assemblées des femmes le droit d'initiative et de décision dans les domaines les concernant (article 34)²⁶³. Au lieu de quotas, le programme évoque l'objectif d'une représentation égale (*eşit temsiliyet*)²⁶⁴.

Une remarque s'impose concernant l'évolution des statuts entre les différents partis : le début des années 2000 apparaît comme une période d'évolution accélérée quant à la place accordée à l'égalité entre les genres, avec le HADEP et DEHAP qui ont instauré les quotas. Les statuts du DTP constituent un saut qualitatif non seulement en raison de l'introduction de la co-présidence mais aussi de la place des assemblées des femmes et des prérogatives qui leur ont été conférées. Le BDP semble maintenir ces prérogatives – notamment en stipulant que chaque femme devient automatiquement membre de l'assemblée des femmes qui, elle, peut se prononcer sur une éventuelle suspension de l'appartenance au parti de quelle que membre que ce soit²⁶⁵. On peut constater sur ce point que plusieurs articles ont été modifiés depuis – pour le DBP, les assemblées des femmes jouissent d'une organisation indépendante et d'une structure hiérarchique au sein de laquelle une assemblée d'arrondissement est responsable devant sa supérieure hiérarchique du département, et ainsi de suite (article 34). Parallèlement, il est souligné plus loin que les assemblées des femmes sont responsables devant la direction partisane locale (article 68). Les auteurs des statuts ont fait le choix à cet endroit de ne plus souligner la responsabilité devant l'assemblée des femmes hiérarchiquement supérieure annoncée dans l'article 34²⁶⁶. Cette position est juridiquement incohérente et constitue une entrave à l'indépendance de la structure féminine. Enfin, une approche essentialisant vis-à-vis des femmes et de leurs « caractéristiques naturelles » peut être observée dans le programme politique du DBP avec des références à la nature de la femme et à la période néolithique. Ces références découlent du système idéologique élaboré par les femmes au sein du parti en se basant sur les écrits d'Abdullah Öcalan. Avec des énoncés comme « l'amour, c'est la vie en liberté » ou des appels à un « changement des mentalités », le programme politique du DBP se distingue des autres documents de ce type en Turquie. L'imprégnation de ce

²⁶² Article 4.6. des statuts. *Ibid.*

²⁶³ *Ibid.*

²⁶⁴ Dans les statuts, il s'agit de l'alinéa 6 de l'article 4. HDP, *Halkların Demokratik Partisi Parti Programı (Programme politique du Parti démocratique des peuples)*, Ankara, HDP, 2014, 12 p ; HDP, *Halkların Demokratik Partisi Parti Tüzüğü (Les statuts du Parti démocratique des peuples)*, Ankara, HDP, 2014, 22 p.

²⁶⁵ Ka-Der Ankara İnceleme Komitesi, *Siyasi Parti Belgelerine Toplumsal Cinsiyet Üzerinden Bakmak (Analyser les programmes politiques des partis de la perspective genrée)*, *op. cit.*, p. 16.

²⁶⁶ *Demokratik Bölgeler Partisi Tüzüğü (Les statuts du Parti des régions démocratiques)*, *op. cit.*, p. 33.

texte officiel par les notions développées par le mouvement des femmes kurdes constitue une des réussites majeures – et uniques en son genre.

Si le DBP est un parti avec un fort ancrage local, le HDP est le toit au niveau national. Le programme politique du HDP fait, lui aussi, référence de façon critique au capitalisme et à l'impérialisme, son langage est néanmoins plus « modéré », moins facilement assimilable à celui du mouvement kurde : « *la recherche de l'égalité, de la liberté et de la justice est le point commun universel des différentes luttes à travers les époques et lieux* »²⁶⁷. Les statuts du parti sont inclusifs ; outre les groupes discriminés les plus souvent cités, il mentionne explicitement également les réfugiés. En vertu des préceptes idéologiques du mouvement kurde, le HDP inclut dans son programme le principe de la discrimination positive vis-à-vis des femmes avec pour objectif de parvenir à une représentation égale. Dans son programme politique, le parti assure qu'il entend se battre contre les manifestations d'oppression et de domination vis-à-vis des femmes à commencer dans ses propres rangs²⁶⁸ – aucune autre formation politique n'inclut une telle introspection dans ses documents officiels. Dans les statuts, l'Assemblée des femmes est citée parmi les organes centraux du parti (article 12)²⁶⁹ confirmant ainsi que son statut n'est pas « auxiliaire ». La perspective avancée par le co-président du parti, Selahattin Demirtaş²⁷⁰ illustre ce caractère distinctif du HDP :

« Dire qu'en tant que parti nous accordons une grande importance aux femmes est un discours basé sur la domination. Nous ne sommes pas un parti qui accorde de l'importance aux femmes. Les femmes sont les fondatrices de ce parti, ses propriétaires. Le parti n'est pas un homme qui accorde de l'importance à la femme. Elle-même est l'actrice. »²⁷¹

Avec son objectif de représentation égale (*eşit temsiliyet*), dans les soixante-sept départements où le parti disposait d'une implantation locale en février 2015, les femmes ont occupé partout les fonctions de co-présidente²⁷². En 2014, l'association KA-DER a

²⁶⁷ HDP, *Halkların Demokratik Partisi Parti Programı (Programme politique du Parti démocratique des peuples)*, *op. cit.*

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ HDP, *Les statuts du HDP*, *op. cit.*

²⁷⁰ Voir Annexe 2 pour le profil de cet homme politique.

²⁷¹ HDP Eş Genel Başkanı Demirtaş Antalya'da (*Le co-président du HDP Demirtaş est à Antalya*), <http://www.milliyet.com.tr/hdp-es-genel-baskani-demirtas-antalya-antalya-yerelhaber-645869/>, 28 février 2015, (consulté le 10 octobre 2017).

²⁷² G.M. Beşli, *Siyasi Partilerde Cinsiyet Kotası, Uygulanışı ve Kadının Siyasi Katılımı (Le quota genre dans les partis politiques, sa mise en place et la participation politique féminine)*, *op. cit.*

ainsi pu identifier vingt-neuf femmes (co-présidentes comprises) à la tête des fédérations²⁷³.

Le HDP reste le seul parti parmi les formations parlementaires à prévoir dans ses statuts des sanctions disciplinaires pour un membre qui aurait, y compris dans sa vie privée, « commis un acte de violence, de pression ou de menace psychologique ou physique, de harcèlement sexuel, d'humiliation ou de domination vis-à-vis des femmes ou des personnes LGBT »²⁷⁴. Dans ce cas, le malfaiteur reçoit en première instance une alerte et risque de voir son appartenance au parti suspendue et même d'en être exclu. Les statuts du parti critiquent l'hétéronormativité²⁷⁵. Le HDP et le premier – et le seul – parti qui mentionne explicitement la lutte contre la discrimination des personnes LGBT. Dans les statuts du HDP, la distinction en termes de mesure disciplinaire selon que la victime était « autrui » ou « femme », laquelle a été relevée par KA-DER pour le DTP, disparaît. La punition prévue par les statuts dans les deux cas soit est une suspension temporaire de l'adhésion ou l'exclusion. Parmi les formations politiques étudiées, le DBP et le HDP sont les seules, qui proposent une réflexion critique « systémique » qui s'interroge sur le capitalisme et l'impérialisme. La critique du patriarcat s'inscrit dans la logique de cette critique systémique plus générale, absente chez les autres partis.

1.2. La force d'inertie du champ politique local²⁷⁶

« Certains tendent à expliquer la plus grande participation des femmes dans la politique locale par les différences qualitatives entre les décisions prises au niveau local et national. Selon eux, étant donné que les décisions politiques locales concernent les problèmes concrets de la vie quotidienne, les femmes avec leur expérience du foyer sont plus concernées par ces décisions [...]. Ce qui cependant n'explique pas pourquoi la participation féminine à ce niveau ne dépasse pas les 10%. »²⁷⁷

Şirin Tekeli, 1981.

²⁷³ Esra Ađlı, *Cumhuriyetten Günümüze Türk Kadınının Eğitim, Sosyal ve Siyasal Hayata Katılımları Üzerine Bir Çalışma (Un travail sur les modalités de participation des femmes turques dans l'éducation et la vie sociale et politique de la République à nos jours)*, Mémoire de master non publié, Gazi Üniversitesi, Ankara, 2015, p. 55.

²⁷⁴ Kadın Koalisyonu, *Parti Program ve Tüzüklerin Feminist Perspektifinden Değerlendirilmesi (L'analyse des programmes et statuts des partis par la perspective féministe)*, op. cit.

²⁷⁵ Laura Mellini, « Entre normalisation et hétéronormativité : la construction de l'identité homosexuelle », *Déviance et Société*, 5 mars 2009, vol. 33, n° 1, p. 3-26.

²⁷⁶ Achin et ses collègues utilisent le terme « inertie du champ politique ». C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 182.

²⁷⁷ Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », *art cit*, p. 306-307.

« Les observations de nombreux chercheurs soulignent que, dans la majorité des États, la participation des femmes à la politique locale est plus élevée qu'au niveau national. Néanmoins, les configurations genrées en Turquie ont suivi un chemin différent. Sa caractéristique la plus significative et controversée est que la représentation des femmes est plus faible dans les organes électifs locaux qu'au Parlement. »²⁷⁸

Ayten Alkan, 2009.

« Il est manifeste qu'il y a un rapport entre la taille de la population représentée par une municipalité et la probabilité que les femmes intègrent le conseil. 90% des municipalités rurales sont composées uniquement d'hommes. [...] Dans les municipalités de 250 000-500 000 habitants, le taux de représentation des femmes s'élève à 14%. Ainsi, dans les mairies des [grandes] villes, le taux de conseillères femmes a non seulement rattrapé, mais même dépassé le taux des députées (9,1%). »²⁷⁹

Erbay Arikboğa, Nihal Ekin Erkan et Ayşe Güner, 2010.

La politique est locale²⁸⁰. Toute analyse du fonctionnement des partis politiques serait incomplète sans l'intérêt porté sur l'ensemble de leur structure hiérarchique ou sur les modalités de leur implantation locale²⁸¹. Malgré un certain regain d'intérêt scientifique pour le « local » comme le constatait Mabilou au début des années 1990²⁸², et malgré la promotion de la décentralisation et de la subsidiarité par les organisations internationales à la même période²⁸³, l'étude du local n'occupe pas une place centrale au sein de la science politique²⁸⁴. Les tentatives d'élucider les variations intra-nationales, entre les différents départements ou villes, sont également relativement

²⁷⁸ A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit*, p. 31.

²⁷⁹ E. Arikboğa, N. Ekin Erkan et A. Güner, « The Rise of Women in Local Politics in Turkey: Whereabouts? Up to Where? », *art cit*.

²⁸⁰ R. Kenneth Carty et Munroe Eagles, *Politics is Local: National Politics at the Grassroots*, Don Mills, Oxford University Press, 2005, 211 p.

²⁸¹ Jessica Trounstone, « All Politics Is Local: The Re-emergence of the Study of City Politics », *Perspectives on Politics*, septembre 2009, vol. 7, n° 03, p. 611 ; R.K. Carty et M. Eagles, *Politics is Local*, *op. cit.* ; William Cross, « The Importance of Local Party Activity in Understanding Canadian Politics: Winning from the Ground Up in the 2015 Federal Election », *Canadian Journal of Political Science*, décembre 2016, vol. 49, n° 04, p. 601-620.

²⁸² Albert Mabileau (ed.), *A la recherche du « local »*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 11.

²⁸³ Andrea Cornwall et Vera Schatten Coelho, *Spaces for Change? : The Politics of Citizen Participation in New Democratic Arenas*, s.l., Zed Books, 2007, p. 4.

²⁸⁴ J. Trounstone, « All Politics Is Local », *art cit*, p. 611 ; Elisabeth Gidengil et Richard Vengroff, « Representational Gains of Canadian Women or Token Growth? The Case of Quebec's Municipal Politics », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 1997, vol. 30, n° 3, p. 513.

rare²⁸⁵. Il en est de même pour la question de la représentation des femmes au niveau de la politique locale qui reste sous-étudiée par rapport à la dimension nationale²⁸⁶. Les chercheurs, les politiciens, les médias ou les ONG ont tous fait de la politique nationale leur priorité. Prenant le contre-pied de cette tendance, cette section se concentre sur les municipalités en Turquie en questionnant le « paradoxe » de la sous-représentation féminine en vertu de laquelle, il y a proportionnellement moins de femmes dans les conseils municipaux qu'au Parlement. Du fait du sérieux manque de données, la démonstration vise également à rendre compte des lacunes dans les informations accessibles par rapport au sujet²⁸⁷.

1.2.1. La genèse d'un paradoxe

L'attention du mouvement féministe sur la politique locale a été tardive²⁸⁸. En Turquie, le sujet a connu un essor à partir des années 2000²⁸⁹. Plusieurs facteurs favorisant ce changement de focale ont convergés à cette époque, parmi eux, l'intensification des débats internationaux sur la décentralisation. Les associations en Turquie, dont une partie finance ses activités à travers les appels à projets auprès d'organismes étrangers, ont suivi cette tendance. La sensibilité s'est développée en premier lieu par rapport à l'impact genré des politiques municipales. La présidente de *Kadın Koalisyonu*, İlknur Üstün constatait que « *les femmes et les hommes ne vivent pas dans le même endroit de la même manière [...]. Ils ont des expériences, des problèmes, des besoins et des attentes différents. Pour cette raison, les politiques locales les touchent de façon différente.* »²⁹⁰ À Trabzon, par exemple, une autoroute a coupé la ville de la côte. Si la route a diminué le temps de navette pour les hommes (s'adonnant plus fréquemment aux activités en dehors du foyer), l'espacement des ponts a compliqué la traversée pour les femmes qui se promènent au bord de la mer avec les enfants. Du fait de la division sexuée des tâches, l'action municipale a eu un impact différencié sur les femmes et les hommes. Selon Ahu Sumbas, les femmes sont

²⁸⁵ Avec l'exception notable de: Adrienne R. Smith, Beth Reingold et Michael Leo Owens, « The Political Determinants of Women's Descriptive Representation in Cities », *Political Research Quarterly*, juin 2012, vol. 65, n° 2, p. 315-329.

²⁸⁶ Sarah Childs et Philip Cowley, « The Politics of Local Presence: Is there a Case for Descriptive Representation? », *Political Studies*, mars 2011, vol. 59, n° 1, p. 2.

²⁸⁷ La pénurie des sources m'a également propulsée à aller au-delà des travaux académiques et à mobiliser les sources telles que la production cinématographique ou les films documentaires.

²⁸⁸ E. Gidengil et R. Vengroff, « Representational Gains of Canadian Women or Token Growth? », *art cit.*, p. 514 ; Mirjam Van Donk, « Local Government: A Strategic Site of Struggle for Gender Equity », *Agenda: Empowering Women for Gender Equity*, 1995, n° 26, p. 4.

²⁸⁹ A. Alkan, *Yerel Politika ve Kadın (La politique locale et la femme)*, *op. cit.*

²⁹⁰ İlknur Üstün, *Yerelden Yerel Seçime, Adaletten Barışa (De la localité à l'élection locale, de la justice à la paix)*, <http://www.amargidergi.com/yeni/?p=23>, 1 avril 2014, (consulté le 31 mai 2017).

également plus concernées que les hommes par l'accès à l'eau, la qualité de la canalisation ou la propreté des rues car elles passent plus de leur temps dans leur quartier²⁹¹. La représentation féminine dans les organes municipaux est alors conçue en premier lieu comme un instrument pour façonner les politiques municipales²⁹².

La participation politique au niveau local est souvent conçue comme étant « plus accessible » aux femmes. On suppose en effet qu'elle permet une meilleure conciliation entre la vie familiale, professionnelle et politique²⁹³. Elle implique moins de déplacements ; les coûts de campagne sont moins élevés par rapport à une candidature nationale et la compétition est sans doute moins virulente pour les sièges moins prestigieux²⁹⁴. La désirabilité d'un mandat semble par ailleurs inversement corrélée avec les chances d'élection féminine selon la « loi de la disproportion croissante »²⁹⁵ – plus de prestige égale moins de femmes à accéder au poste. Si dans de nombreux pays, les femmes paraissent mieux représentées dans la politique locale, deux nuances s'imposent. D'abord, une différenciation entre le type de mandat révèle que les femmes sont plus à même de détenir un mandat au conseil que de devenir maire. Ce dernier poste peut même apparaître comme moins accessible qu'un siège de députée²⁹⁶. Ensuite, la taille de la municipalité peut également jouer un rôle. Si les mandats dans une métropole peuvent être plus prisés et plus prestigieux, et de ce fait moins accessibles aux femmes, Gidengil et Vengroff estiment que l'effet de « cosmopolitisme » pourrait compenser les effets de compétition accrue²⁹⁷. Le « contexte politique » dans les villes n'est pas non plus à négliger : selon Smith, Reingold et Owens, les variations des taux de représentation féminine entre les villes sont surtout fonction des dispositions idéologiques de la ville articulées avec les

²⁹¹ Dans le même sens, l'offre culturelle ou sportive municipale peut être la seule à laquelle des nombreuses femmes de la ville ont accès. A. Sumbas et B. Koyuncu, « Discussing women's representation in local politics in Turkey: The case of female mayorship », *art cit.*

²⁹² « Kadınların yerel siyasete katılımı ile yerel siyasetin öncelikleri ve yapısı değişmektedir. » Mine Tan et al., *Türkiye'de Toplumsal Cinsiyet Eşitsizliği: Sorunlar, Öncelikler ve Çözüm Önerileri (L'inégalité genrée en Turquie : les problèmes, les priorités et les propositions de solution)*, Istanbul, Tüsiad et Kagider, 2008, p. 238.

²⁹³ S. Merritt, « Winners and Losers: Sex Differences in Municipal Elections », *art cit.*, p. 731.

²⁹⁴ E. Gidengil et R. Vengroff, « Representational Gains of Canadian Women or Token Growth? », *art cit.*, p. 514.

²⁹⁵ Selon ce principe, appelé également de l'« entonnoir » élaboré par Robert Putnam, plus on monte dans l'échelle politique, plus s'accroît l'avantage dont jouissent les hommes, les personnes éduquées et celles appartenant à l'élite au statut élevé. Robert Putnam, *The Comparative Study of Political Elites*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1976, p. 33.

²⁹⁶ Ce principe se confirme dans d'autres contextes tout comme en Turquie. E. Gidengil et R. Vengroff, « Representational Gains of Canadian Women or Token Growth? », *art cit.*, p. 577.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 516-517.

ressources des femmes candidates²⁹⁸. Les auteurs ont conclu que les femmes occupaient plus de fonctions électives dans les plus grandes municipalités où les habitants sont plus éduqués, appartenant plus souvent à la classe moyenne – ceux-ci seraient plus ouverts à la possibilité d’être représentés par les femmes. En même temps, dans ces villes, la réserve des femmes à même de se porter candidates serait plus importante²⁹⁹. Aucun lien significatif n’a été trouvé entre la présence d’une femme maire et le nombre des conseillères municipales, néanmoins, une relation inverse a pu être identifiée, c’est-à-dire que la présence des femmes au conseil semble favoriser l’émergence de femmes maires (comme celle-ci est souvent recrutée parmi les membres du conseil)³⁰⁰.

La représentation des femmes plus élevée au niveau parlementaire que municipal – ce « paradoxe turc » – s’avère ne pas être l’apanage de la Turquie. Dans plusieurs pays, notamment la Grèce, la Belgique, l’Espagne, la Finlande, ou encore l’Afrique du Sud³⁰¹, les femmes étaient mieux représentées aux niveaux plus élevés de la structure étatique. Dans certains de ces pays, la plus grande proportion des femmes au niveau national s’explique en partie également par l’existence de quotas à ce niveau. Dans d’autres pays, comme la Grande-Bretagne, la différence entre ces deux niveaux est plutôt minime³⁰². Ces constats permettent une fois de plus de souligner la pertinence de l’analyse du cas turc afin d’éclairer les raisons spécifiques qui se trouvent derrière ce paradoxe. Il est toutefois opportun d’aller plus loin et de contextualiser ce « paradoxe » à travers une double perspective : historique et géographiquement localisée.

1.2.2. Le paradoxe turc en contexte

« *Les taux bas de la représentation féminine locale ne sont ni temporaires ni localement spécifiques,* »³⁰³ affirme Ayten Alkan. Si les statistiques permettent de rapidement confirmer ce constat, il n’est pas sans intérêt que l’arrivée au poste de maire de la première femme s’est faite assez rapidement après l’octroi des droits politiques

²⁹⁸ A.R. Smith, B. Reingold et M.L. Owens, « The Political Determinants of Women’s Descriptive Representation in Cities », *art cit*, p. 316.

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 317-319.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 319.

³⁰¹ Jenny Robinson, « Act of Omission: Gender and Local Government in the Transition », *Agenda: Empowering Women for Gender Equity*, 1995, n° 26, p. 7.

³⁰² En Grande Bretagne, la différence en termes de représentation locale et nationale est minime dans la seconde moitié des années 2000. E. Gidengil et R. Vengroff, « Representational Gains of Canadian Women or Token Growth? », *art cit*, p. 578.

³⁰³ A. Alkan, « Yerel Siyaset Kadınlar İçin Neden Önemli? (Pourquoi la politique locale est importante pour les femmes ?) », *art cit*.

aux femmes : entre 1930 et 1932³⁰⁴, Sadiye Hanım a occupé la fonction de maire au bourg de Kılıçkaya à Artvin (dans l'arrondissement de Yusufeli). Le mandat de Sadiye, fille de *kaymakam* (gouverneur d'arrondissement), éduquée à Istanbul³⁰⁵, a été peu documenté³⁰⁶. Arrivée au poste en 1950 à Mersin, Müfide İlhan du Parti démocrate a été la première maire d'une ville à proprement parler (et non pas du bourg comme Sadiye Hanım). Nièce du Maréchal Fevzi Çakmak, enseignante de profession, mère de sept enfants³⁰⁷, elle a démissionné de son poste et de son parti un an plus tard³⁰⁸. La première femme maire dans la région du sud-est du pays a été Zekiye (surnommée Xate) de Midyat. Elle est devenue maire en 1957 par la décision du conseil municipal après le décès de son mari Nuri Midyat, également pour le compte du Parti démocrate. Son histoire a notamment inspiré une comédie fiction « *Hükümet Kadın* »³⁰⁹. Quant à la longueur et l'exercice de son mandat, les rares sources de presse évoquent qu'elle a exercé son mandat « pendant un certain temps »³¹⁰. Étant donné que jusqu'en 1963, les maires étaient élus par le conseil municipal³¹¹, quatre femmes se partagent le titre de « première femme maire élue au suffrage direct » en 1968³¹². Parmi ces quatre, le nom de

³⁰⁴ *Sadiye Hanım (Madame Sadiye)*, https://tr.wikipedia.org/wiki/Sadiye_Han%C4%B1m, (consulté le 31 mai 2017). Les informations relatives à Sadiye Hanım sont également confirmées par la liste élaborée par Nurgül Uçar

³⁰⁵ Mehmet Aslan, *Erillikten Dişiliğe Türkiye'de Kadın Belediye Başkanlığı (Du masculin au féminin les femmes maires en Turquie)*, Mémoire de master non publié, Akdeniz Üniversitesi, Antalya, 2009, p. 49.

³⁰⁶ Par ailleurs, la transcription du nom de la maire ne fait pas l'unanimité, certains la dénommant Şadiye. Sami Özçelik, *Türkiye'nin İlk Kadın Belediye Başkanı (Artvinli) (La première femme maire en Turquie, d'Artvin)*, http://www.artvinpost.com/haber/siyaset_1/turkiyenin-ilk-kadin-belediye-baskani-artvinli/4130.html, 5 décembre 2016, (consulté le 2 novembre 2017).

³⁰⁷ M. Aslan, *Erillikten Dişiliğe Türkiye'de Kadın Belediye Başkanlığı (Du masculin au féminin les femmes maires en Turquie)*, *op. cit.*, p. 50.

³⁰⁸ Les raisons de sa démission restent à être élucidées. Selon le témoignage de sa fille, elle aurait ainsi protesté contre le retour d'appel à la prière (*ezan*) du turc en arabe. *Türkiye'nin İlk Kadın Belediye Başkanının Öyküsü (Le récit de vie de la première femme maire de la Turquie)*, <http://www.hurriyet.com.tr/turkiyenin-ilk-kadin-belediye-baskaninin-oykusu-208835>, 11 mars 2004, (consulté le 31 mai 2017).

³⁰⁹ Sermiyan Midyat, *Hükümet Kadın (La femme - gouvernement)*, s.l., BKM Film, 2013 ; Béatrice Garapon, *Aux origines de la Turquie conservatrice. Une sociologie historique du Parti démocrate (1946-1960)*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, Sciences Po Bordeaux, Bordeaux, 2017, p. 381. Selon Béatrice Garapon, le réalisateur du film est le petit-fils de la maire.

³¹⁰ *Türkiye'nin İlk Kadın Belediye Başkanı Filme Konu Oldu (La première femme maire de la Turquie est devenue sujet d'un film)*, <https://www.facebook.com/mardinarenagazetesi/videos/474536862592132/>, 31 janvier 2013, (consulté le 31 mai 2017).

³¹¹ *1960-1980 Yılları Arasında İmar Politikaları ve Bu Politikaların Yerel Seçim Propagandalarına Yansımaları (Les politiques urbaines et leurs reflets dans les campagnes électorales locales entre les années 1960-1980)*, <http://www.yenimakale.com/1960-1980-yillari-arasinda-imar-politikalari-ve-bu-politikalarin-yerel-secim-propagandalarina-yansimasi.html>, 24 décembre 2014, (consulté le 8 novembre 2017).

³¹² Leyla Atakan (CHP) maire d'Izmit, Saniye Altuncu (CHP) maire de Değirmendere à Izmit, Çağlayan Ege (CHP) maire de Çatalca à Istanbul, Seniha Tınay (AP) maire de Dikili à Izmir. M. Aslan, *Erillikten Dişiliğe Türkiye'de Kadın Belediye Başkanlığı (Du masculin au féminin les femmes maires en Turquie)*, *op. cit.*, p. 55.

Leyla Atakan, maire d'Izmit³¹³ apparaît comme le plus référencé, notamment du fait qu'elle a perdu sa vie dans un accident dans l'exercice de son mandat. Toutes ces femmes occupent une place symbolique en tant que « premières », selon les différents critères, mais le caractère sommaire de la liste de toutes les femmes maires de l'histoire républicaine est révélateur de la présence symbolique et minime des femmes à ces postes.

En 1973, parmi les cinq maires élues, trois se sont présentées en tant qu'indépendantes³¹⁴ et deux ont enchaîné leur second mandat. Lors du scrutin de 1977, les cinq maires étaient toutes élues au niveau de l'arrondissement et concentrées dans les villes occidentales et côtières de la Turquie – Aydın, Çanakkale, Denizli et Izmir; seulement Işıl Saygın a été reconduite pour un second mandat³¹⁵. Le regard historique révèle que la représentation féminine ne suit pas une tendance systématiquement ascendante pour ce qui est des postes de maire. Deux années (1963 et 1984), aucune femme maire n'a été élue. En revanche, dans l'après-coup d'État de 1980, trois ont été nommées par les putschistes³¹⁶. En 1989, deux femmes du SHP ont été élues, une à Manisa, une dans l'arrondissement stambouliote de Şişli³¹⁷. Depuis, les scrutins suivants connaissent tous une hausse du nombre des femmes maires (neuf en 1994³¹⁸, quatorze en 1999³¹⁹, dix-huit en 2004³²⁰, vingt-six en 2009³²¹). On peut remarquer que le nombre et les noms des élues diffèrent selon les sources³²².

³¹³ *İzmit Eski Belediye Başkanı Leyla Atakan Ölümünün 41. Yılında Anıldı (L'ancienne maire d'Izmit a été commémorée 41 ans après son décès)*, <https://www.haberler.com/izmit-eski-belediye-baskani-leyla-atakan-olumunun-3352084-haber/>, 11 février 2012, (consulté le 31 mai 2017) ; *Leyla Atakan Kabri Başında Anıldı (Leyla Atakan a été commémorée là où elle est enterrée)*, <http://www.hurriyet.com.tr/leyla-atakan-kabri-basinda-anildi-40362658>, 11 février 2017, (consulté le 31 mai 2017).

³¹⁴ Nimet S. Yemişçioglu (Bursa, arrondissement de Karacabey), Hanife Töre (Elazığ, arrondissement de Hankendi), Çağlayan Ege (réélue à Çatalca à Istanbul), Işıl Saygın (Buca à Izmir), Seniha Tınay (réélue à Dikili à Izmir) M. Aslan, *Erillikten Dişiliğe Türkiye'de Kadın Belediye Başkanlığı (Du masculin au féminin les femmes maires en Turquie)*, op. cit., p. 56-57.

³¹⁵ Zehra Erkal (AP) (Aydın, Acarlar), H. Nagahan Akay (CHP) (Çanakkale Bozcaada), Zekiye Gülsen (AP) (Çanakkale Lâpseki), Kadriye Çökelez (Denizli Çal), Işıl Saygın (Izmir Buca). *Ibid.*, p. 58.

³¹⁶ G. Özden Şen (Afyon, Evciler), Güldal Kuş (Çanakkale, Bozcaada), Ayşe Korukörek (Mersin, Taşucu) *Ibid.*

³¹⁷ Fatma Girik (Istanbul, Şişli), Netice Okutan (Manisa, Alibeyli). *Ibid.*, p. 63.

³¹⁸ Güler Nalbant (DYP) (Aydın Germencik), Hanife Töre (DYP) (Elazığ Hankendi), Nazan Günel (SHP) (Elazığ Maden), Tülay Ersöz (DYP) (Gaziantep/İslahiye Fevzipaşa), Gülay Atıg (ANAP) (Istanbul, Şişli), Aysel Bayraktar (DSP) (Izmir, Bornova), Hülya Yarbuz (ANAP) (Izmir Güzelbahçe), Nurgül Uçar (Izmir/Menemen Seyrek), Aysel Şenel (indépendante) (Samsun, Tekkeköy Büyüklü). *Ibid.*, p. 65.

³¹⁹ Mukaddes Kubilay (HADEP) (Ağrı Doğubeyazit), Fevziye Erdoğan (ANAP) (Bolu Mudurnu Taşkesti), Semra Aydın (CHP) (Çanakkale Ayvacık), Iris Şentürk (CHP) (Hatay), Sonnur Yalınzoğlu (ANAP) (Istanbul, Büyükkçekmece Kırac), Şebnem Tabak (DSP) (Izmir, Karşıyaka), Hülya Gürman (ANAP) (Kırklareli Babaeski B. Mandıra), Asuman Topkara (ANAP) (Konya Yalılıyük), Ayşe Karadağ (HADEP) (Mardin Derik), Cihan Sincar (HADEP) (Mardin Kızıltepe), Emine Aydın (DSP) (Ordu Gürgentepe Direkli), Hasbiye Öztürk (ANAP) (Uşak Eşme), Neriman Köse (CHP) (Karaman, Yeşildere), Hafize Yıkar (MHP) (Osmaniye Sumbas). *Ibid.*, p. 69-70.

Pendant ce temps, l'« effet ciseau » des différences partisans devient plus prononcé avec la hausse disproportionnelle des maires élues sur les listes des partis kurdes : en 1999, les candidats de HADEP ont gagné trente-neuf municipalités³²³ dont trois étaient présidées par les femmes – Kızıltepe (département de Mardin), Derik (Mardin) et Doğubeyazıt (Ağrı)³²⁴. Dans chacun des cas, il s'agissait des premières femmes élues maire dans ces arrondissements. En 2004, parmi les dix-huit maires femmes, neuf étaient du parti pro-kurde (DTP), cinq du CHP, deux de l'AKP³²⁵, une de SHP et une de DYP³²⁶. La maire de Tunceli de DTP, Songül Abdil Erol est devenue la première maire d'une ville chef-lieu départemental dans l'histoire du pays³²⁷. La prépondérance des femmes dans le parti pro-kurde se confirme en 2009³²⁸, année à partir de laquelle le parti a commencé à respecter son quota genré au niveau

³²⁰ La liste des maires élues en 2004 diffère également selon les auteurs. Si la plupart s'accorde sur le chiffre de 18 femmes élues, Aslan propose une liste de 17 et Nurgül Uçar y ajoute les noms de Sezgin Karatepe (Karaçay, Denizli), Nuran Atlı (Mazıdağı, Mardin). La liste d'Aslan: Leyla Güven (DTP, Adana Küçükdikili), Mukaddes Kubilay (DTP, Ağrı Doğubeyazıt), Meliha Okutay (CHP, Bartın Kozcağız), Yurdusev Özsoğmenler (DTP, Diyarbakır Bağlar), Şükran Aydın (DTP, Diyarbakır Bismil), Nazmiye Kabadayı (AKP, Giresun Doğankent), Lina Cilli (SHP, Hatay Küçükdalyan), Fatma Gören (AKP, Hatay Yeşilköy), Nurgül Uçar (CHP, Izmir Seyrek), İnci Tunç (CHP, Kırklareli Kavaklı), Cihan Sincar (DTP, Mardin Kızıltepe), Nuran Atlı (DTP, Mardin Mazıdağı), Zeyniye Öner (DTP, Mardin Sürgücü), Hilal Yıldız (DYP, Sivas, İnkışla), Songül Erol Abdil (DTP, Tunceli), Aynur Yurtsever (CHP, Uşak Hasköy), Gülcihan Simşek (DTP, Van Bostaniçi). *Ibid.*, p. 71-72.

³²¹ *Ibid.*, p. 74-75.

³²² Huriye Yıldırım parle de 18 femmes maires. Ayten Alkan et Yaylı et Eroğlu de 20 femmes maires. Huriye Yıldırım, « Yerel Yönetimlerde Kadının Siyasi Temsil Yetersizliği (L'insuffisance de la représentation politique des femmes dans les autorités locales) », *Akademik Perspektif*, 8 mars 2013 ; A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit*, p. 51 ; H. Yaylı et G. Eroğlu, « Yerel Katılım Bağlamında Türkiye'de Kadın Temsili (La représentation des femmes en Turquie en lien avec la participation locale) », *art cit*, p. 514.

³²³ Selon Bianet, le HADEP a gagné 37 municipalités dont une métropolitaine (Diyarbakır) et six mairies de chefs-lieux du département (Ağrı, Batman, Bingöl, Hakkari, Van). « 1990'dan Bugüne, HEP'ten DTP'ye Kürtlerin Zorlu Siyaset Mücadelesi (Des années 1990 jusqu'aujourd'hui, du HEP au DTP, la difficile lutte politique des Kurdes) », *art cit*.

³²⁴ Il s'agissait des premières femmes élues maire dans ces arrondissements. H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », *art cit*, p. 144.

³²⁵ Selon Sultan Tepe, en 2004, l'AKP a présenté seize femmes candidates au poste de maire sur au total 3 184 mairies, dont seulement une a gagné un poste. S. Tepe, « Turkey's AKP », *art cit*, p. 78-79.

³²⁶ M. Tan et al., *Türkiye'de Toplumsal Cinsiyet Eşitsizliği: Sorunlar, Öncelikler ve Çözüm Önerileri (L'inégalité genrée en Turquie : les problèmes, les priorités et les propositions de solution)*, *op. cit.*, p. 237.

³²⁷ Diyarbakır Bağlar et Bismil, Mardin Kızıltepe et Mazıdağı, Savur-Sürgücü, Tunceli, Seyhan-Küçükdikili, Doğubeyazıt, Van-Bostaniçi. H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », *art cit*, p. 145.

³²⁸ Selon Bulut, la répartition des femmes maires entre les partis est la suivante : 5 chez AKP, 6 chez le CHP, 1 chez MHP et 12 au parti pro-kurde (sur un total de 22, où l'auteur n'inclut pas les bourgs). Birkan Bulut, *Yerel yönetimlerin sadece yüzde 1'i kadın (Les femmes représentent seulement 1% dans les administrations locales)*, <https://www.evrensel.net/haber/77450/yerel-yonetimlerin-sadece-yuzde-li-kadin>, 31 janvier 2014, (consulté le 31 mai 2017).

municipal³²⁹. C'est pendant ce scrutin que le CHP a nommé une candidate femme au poste de maire dans une ville « majeure » (Aydın) et les candidates au poste de sept chefs-lieux départementaux³³⁰.

Au niveau des conseils municipaux, les statistiques genrées ne sont pas toujours disponibles. Les sources secondaires contiennent les indices non-systématisés qui permettent de dresser une image approximative des grandes tendances. Oya Çitçi identifie un quota caché dans les premiers scrutins durant la période du parti unique qui a assuré une certaine représentation féminine ; l'auteur cite Konya comme exemple, où en 1935, six femmes siégeaient au conseil³³¹. Il semblerait que la représentation des femmes au niveau local aurait connu un sort similaire à celle du Parlement, avec une chute à partir de 1946. Çitçi constate qu'en quinze ans, jusqu'en 1984, le taux des femmes dans les conseils municipaux n'a pas connu une augmentation notable. À la suite des scrutins de 1984 (où aucune femme maire n'a été élue) et de 1989, elles comptaient pour 0,6%³³² et 0,8%³³³ des conseillers. Dans les assemblées départementales seulement huit femmes siégeaient en 1989, ce chiffre couvrant l'ensemble de la Turquie³³⁴. La ville d'Istanbul, systématiquement en tête des classements d'égalité des genres nationaux³³⁵, accueillait 7,7% et 9,8% des femmes au conseil municipal dans les années 1969 et 1977, se démarquant des taux minimales du reste du pays³³⁶. Dans la région du sud-est, la première mention de la présence féminine au conseil date de 1989 quand trois femmes auraient été élues Curnê Reş (Hilvan)³³⁷, parmi elles Dürre Kaya³³⁸ qui a fait partie d'*encümen* (la direction du conseil

³²⁹ *Siyasi Mücadelemiz Yükseliyor (Notre lutte politique est en hausse)*, <http://www.yeniozgurpolitika.org/index.php?rupel=nuce&id=20177>, 8 mai 2013, (consulté le 1 juin 2017).

³³⁰ Le CHP a nommé la candidate femme au poste de maire dans une ville « majeure » (Aydın) et les candidates au poste de maire de la ville chef-lieu dans sept départements. M. Negrón-Gonzales, « The Feminist Movement during the AKP Era in Turkey: Challenges and Opportunities », *art cit*, p. 204.

³³¹ Oya Çitçi, *Yerel Yönetimlerde Temsil (La représentation dans les autorités locales)*, Ankara, TODAİE, 1989, p. 105.

³³² *Ibid.*

³³³ N. Avşar Negiz, « Türkiye'de Yerel Siyasette Kadının Konumu: Siyasetçi Kadınlar Gözüyle Eleştirel bir Değerlendirme (La place de la femme dans la politique locale en Turquie : l'analyse critique par la perspective des femmes politiques) », *art cit*, p. 7.

³³⁴ Aussi cité par Ayşegül Yaraman, *Türkiye'de Kadınların Siyasal Temsili (La représentation politique des femmes en Turquie)*, 2^e éd., Istanbul, Bağlam, 2015, p. 87.

³³⁵ H. Demirdirek et Ü. Şener, *81 İl İçin Toplumsal Cinsiyet Eşitliği Karnesi (Le carnet de l'état d'égalité des genres dans les 81 départements)*, *op. cit.* ; A. Kavas Urul, *81 İl İçin Toplumsal Cinsiyet Eşitliği Karnesi - 2016 (Le carnet de l'état d'égalité des genres dans les 81 départements - 2016)*, *op. cit.*

³³⁶ Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », *art cit*, p. 297.

³³⁷ Dürre Kaya, Emine Hacıyusufoğlu, Saadet Yavuz. Ferda Çetin, *Böyle Ölüyor Bizimkiler (C'est comme ça que les nôtres meurent)*, <http://www.yeniozgurpolitika.org/index.php?rupel=nivis&id=5058>, 16 décembre 2013, (consulté le 31 octobre 2017).

³³⁸ « Siyasi Mücadelemiz Yükseliyor (Notre lutte politique est en hausse) », *art cit*.

municipal). Toutes les élues ont été arrêtées à la suite du coup d'État de 1980. La même période marque l'élection des premiers maires du mouvement kurde³³⁹.

En 1999, les femmes représentaient 1,6% des conseillères municipales et 1,4% des élues des conseils départementaux. Après les élections de 2004, les proportions ont « augmenté », pour atteindre 2,32% et 1,75% de femmes respectivement³⁴⁰. Dans ce temps où les femmes comptaient pour 1,7% des conseillers en moyenne nationale, elles représentaient 7,76% chez le parti pro-kurde³⁴¹. Après le scrutin de 2009, il y a eu 1340 conseillères municipales à travers le pays au niveau des municipalités et seulement 110 au niveau des conseils départementaux (sans prendre en compte les municipalités métropolitaines)³⁴². Dans 45 départements, aucune femme ne siégeait au conseil du niveau du département (*il özel idaresi*). Selon Bulut, l'absence des femmes dans ces conseils affiche une corrélation importante avec les taux de pauvreté enregistrés dans la localité³⁴³.

Pour compléter l'image de la représentation des femmes au niveau local, il conviendrait de s'attarder sur leur présence au niveau du quartier, au poste électif mais officiellement non-partisan de *muhtar* (responsable élu du quartier)³⁴⁴. Néanmoins, le caractère particulier de cette élection complique encore davantage une restitution des taux de représentation féminine³⁴⁵. Les données genrées sur les résultats électoraux ont été collectées sporadiquement et les chiffres du dernier scrutin de 2014 affichent des variations sensibles. Selon les informations de l'Association des femmes *muhtar* (*Kadın*

³³⁹ Mehdi Zana à Diyarbakır, Edip Sonmez à Batman, Urfan Alparslan à Ağrı et Sabri Vesek à Cizre dès l'année 1977. Özcan Yılmaz, *La formation de la nation kurde en Turquie*, s.l., Graduate Institute Publications, 2015, p. 130.

³⁴⁰ N. Negiz et N. Üçer, « Yerel Siyasette Seçil(e)meyen Kadın: 2004- 2009 Mart Seçimleri Düzleminde Analitik Bir İnceleme (La femme non-éligible aux élections locales : une analyse de l'échantillon des élections de mars 2004 et 2009) », *art cit*, p. 7 ; A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit*, p. 51.

³⁴¹ À l'époque, le courant politique pro-kurde était représenté par DEHAP. H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », *art cit*, p. 122.

³⁴² H. Yaylı et G. Eroğlu, « Yerel Katılım Bağlamında Türkiye'de Kadın Temsili (La représentation des femmes en Turquie en lien avec la participation locale) », *art cit*, p. 514.

³⁴³ B. Bulut, « Yerel yönetimlerin sadece yüzde 1'i kadın (Les femmes représentent seulement 1% dans les administrations locales) », *art cit*.

³⁴⁴ Les chercheurs qui portent leur intérêt sur le mandat de *muhtar* vantent la facilité de candidature individuelle sans soutien du parti et qui n'implique pas de frais obligatoires. A. Bora et C. İşat, *Düğüm Bilgisi (Le savoir du nœud)*, *op. cit.*, p. 40-41 ; N. Şirin Pınarcıoğlu, *Yerel Siyaset ve Kadın Katılımı: İstanbul ve Kocaeli'nde Niteliksel Bir Araştırma (La politique locale et la participation des femmes : une enquête qualitative sur İstanbul et Kocaeli)*, *op. cit.*, p. 88-89.

³⁴⁵ En effet, le jour du vote, participent au scrutin tous ceux qui se présentent avec leur bulletin de vote. Le Conseil électoral supérieur (YSK, *Yüksek Seçim Kurulu*) vérifie ensuite la légalité de la candidature du vainqueur et uniquement du celui-ci (les conditions étant l'âge et la résidence dans le quartier). Aucune statistique officielle ne recense les candidats au poste de *muhtar*.

muhtarlar derneği), en 1933, l'année où le droit de devenir *muhtar* a été reconnu aux femmes, Gül Esin a été élue *muhtar* dans le village de Demirdere (aujourd'hui Karpuzlu au département de Aydın)³⁴⁶. En 2009, 429 femmes ont occupé le poste dans les quartiers des villes³⁴⁷. En 2014, le nombre des femmes *muhtar* des quartiers a atteint 622³⁴⁸.

La sous-représentation des femmes dans la politique locale transparaît clairement à travers les statistiques ci-dessus. Néanmoins, Ayten Alkan invite encore à prendre mesure du phénomène en comparaison avec la situation de la politique nationale. « Le paradoxe » reste encore en vigueur selon les résultats électoraux de 2014 et 2015 avec l'élection de 14,9%³⁴⁹ des députées (par rapport aux 10,72%³⁵⁰ des conseillères municipales). Alkan propose une série d'explications pour ce phénomène, parmi lesquelles : une visibilité médiatique réduite au niveau local, la perception du caractère technique du travail municipal et le poids des normes patriarcales. Premièrement, l'attention médiatique concentrée davantage sur le scrutin national incite les partis à inclure les femmes pour faire bonne figure en se montrant « favorables à la représentation des femmes ». La portée symbolique de cette démarche est moins prononcée au niveau municipal. Deuxièmement, les nouvelles prérogatives conférées aux municipalités dès les années 1980 comme l'élaboration et la révision des plans urbains ont contribué à la « marchandisation » des services et des activités municipales. Les municipalités sont devenues les agents de la distribution des rentes et les échanges clientélistes ont également gagné en ampleur³⁵¹. En conséquence, les conseils municipaux ont attiré davantage d'entrepreneurs, d'investisseurs et de contractants³⁵², occupations dans lesquelles les femmes sont moins représentées. Dans l'imaginaire populaire, qui exclut davantage les femmes, l'activité municipale semble se réduire à la

³⁴⁶ Hale Karaarslan, *Kadının Seçme Seçilme Hakkı: 82 Yıl Sonra Türkiye'de Kadın (Le droit de vote et d'être élues : la femme en Turquie 82 ans après)*, <https://indigodergisi.com/2016/12/kadinin-secme-secilme-hakki/>, 5 décembre 2016, (consulté le 31 mai 2017). ORIG: „Aydın'ın Çine ilçesine bağlı Demirdere köyünde (Bugünkü Karpuzlu ilçesi) yaklaşık 500 oy alarak seçimi kazanan Gül Esin, Türkiye Cumhuriyeti'nin ilk kadın muhtarı oldu.“

³⁴⁷ B. Bulut, « Yerel yönetimlerin sadece yüzde 1'i kadın (Les femmes représentent seulement 1% dans les administrations locales) », *art cit.*

³⁴⁸ *Hedef: 622 Mahallede Yaygınlaşmak (Objectif est de nous propager dans 622 quartiers)*, <http://www.denizligazetesi.com/haberler/guncel/hedef-622-mahallede-yayginlastirmak/55774/>, 16 décembre 2015, (consulté le 31 mai 2017).

³⁴⁹ Ç. Tahaoglu, « Kadın Vekil Oranı Düştü; 43 İlden Sadece Erkek Vekil Çıktı (La proportion des femmes députées a baissé ; dans 43 départements, seulement les hommes ont été élus) », *art cit.*

³⁵⁰ « 2014 Yerel Yönetim Seçim Sonuçları (Les résultats des élections locales de 2014) », *art cit.*

³⁵¹ É. Massicard, *Une décennie de pouvoir AKP en Turquie : vers une reconfiguration des modes de gouvernement ?*, *op. cit.*

³⁵² É. Massicard et U. Bayraktar, *La décentralisation en Turquie*, *op. cit.*, p. 19.

gestion de l'infrastructure, des canalisations ou des routes³⁵³, des domaines « masculins » nécessitant un savoir technique. Les acteurs locaux contribuent parfois activement à véhiculer cette image, comme l'a fait un candidat à la municipalité d'Istanbul dans les années 1960 : « *de même qu'une personne qui ne sait pas conduire ne peut pas être placée derrière un volant, ainsi, une personne qui ne s'est pas occupée des infrastructures ne pourra jamais être maire* »³⁵⁴. Les profils des femmes au conseil s'adaptent par ailleurs à ce schéma, comme il en sera question au cours du troisième chapitre. Enfin, la mobilité réduite des femmes dans l'espace public qu'Alkan associe au poids des normes patriarcales pèse sur les candidates surtout dans les villes de petite taille. L'existence de la division sexuée des tâches semble à la fois légitimer un certain engagement féminin tout en limitant ses contours à ces rôles traditionnellement attribués aux femmes³⁵⁵.

Le fait que les candidats aux scrutins locaux sont relativement moins exposés à l'attention médiatique peut potentiellement enlever une partie de la pression qui pèse sur les marqueurs identitaires des femmes. Merve Kavakçı s'est fait expulser du Parlement en 1999 à cause de son voile tandis qu'à la même période les conseillères municipales voilées exerçaient leurs mandats locaux épargnées des controverses majeures³⁵⁶. À Trabzon, en 2009, une des élues a même été exposée à la critique des médias du fait de ne pas avoir porté son voile (pourtant présent sur les affiches électorales) à la première réunion du conseil. L'usage du kurde qui a contribué à la perte du mandat, puis l'incarcération de Leyla Zana faisait partie des pratiques informelles apparues dans les municipalités emportées par le parti pro-kurde dès 1999³⁵⁷. Cela ne signifie pourtant pas que l'usage du kurde ne ferait pas l'objet de persécutions à la même période³⁵⁸.

L'argument d'Ayten Alkan a le mérite d'attirer l'attention sur la politique locale et de reconnaître les dynamiques propres qui y sont à l'œuvre. En même temps, l'idée du « paradoxe turc » mérite une double contextualisation. En premier lieu, une

³⁵³ A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit*, p. 34.

³⁵⁴ Rapporté d'une interview publiée à la première page du quotidien *Hürriyet* le 21 Octobre 1963. Oya Çitçi (ed.), *Yerel Seçimler Panoraması 1963-1999 (Le panorama des élections locales 1963-1999)*, Ankara, TODAIE, 2001, p. 18.

³⁵⁵ Sezen Yaraş, « A Historical Synopsis of Over-feminized Local Governance in Neoliberal Turkey », *Turkish Studies*, 2 janvier 2014, vol. 15, n° 1, p. 108.

³⁵⁶ A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit*, p. 35.

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 36.

³⁵⁸ H. Çağlayan, *Kürt Kadınların Penceresinden, Resmî Kimlik Politikaları, Milliyetçilik, Barış Mücadelesi (Par la fenêtre des femmes kurdes, les politiques officielles d'identité, le nationalisme, la lutte pour la paix)*, *op. cit.*

perspective historique permet de constater que le paradoxe est valable s'il est inscrit dans une temporalité spécifique. Dans la décennie de 1960-1970, quand la représentation féminine parlementaire était à son niveau historique le plus bas, les taux au niveau local la dépassaient parfois, surtout dans les grandes villes³⁵⁹. Selon Tekeli, cela s'explique d'une part, par le fait que les femmes s'impliquent plus facilement à des niveaux plus bas de hiérarchie administrative où il y a moins de compétition ; d'autre part, cela s'explique par la hiérarchie des sexes qui valorise l'accès des hommes aux mécanismes de la prise de décision, dont le Parlement est l'organe suprême³⁶⁰.

En deuxième lieu, la taille de la population semble permettre de dégager des conclusions plus nuancées par rapport aux taux de représentation féminine locale³⁶¹. La plupart des mairies en Turquie en 2004 étaient de petite taille : deux conseillers sur trois étaient élus dans une municipalité de moins de 10 000 habitants³⁶² et 86% des municipalités n'avaient aucune femme parmi ses conseillers³⁶³. Plusieurs villes affichaient tout de même des taux de représentation bien au-dessus de la moyenne (27% des femmes dans l'arrondissement de Bağlar à Diyarbakır, 33,3% à Aliğa à Izmir)³⁶⁴. Arıkboğa démontre que le lien entre la taille de la municipalité et la présence des conseillères femmes gagne en ampleur dans les administrations de plus de 50 000 habitants : si seulement 5,6% des municipalités inférieures à 10 000 habitants comptent les femmes parmi leurs élus, 78,3% des municipalités de plus de 50 000 habitants et la totalité de celles supérieures à une population de 500 000 accueillent au moins une femme en leur sein³⁶⁵. En 2009, toutes les plus grandes municipalités comptaient les femmes dans leurs rangs et cela était également le cas pour la quasi-totalité des conseils représentants plus de 50 000 habitants³⁶⁶. Entre les scrutins de 2004 et 2009, ce sont les municipalités de 20 000 à 50 000 habitants qui ont connu une hausse remarquable en présence des femmes : en 2004, 37,4% parmi elles incluaient au moins une femme

³⁵⁹ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit., p. 291 ; Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », art cit, p. 305.

³⁶⁰ Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », art cit, p. 306.

³⁶¹ E. Arıkboğa, « Yerel Yönetimlerde Temsil ve Kadın Üyeler: Kadın Adayların Önündeki Görünmez Engeller (La représentation dans les autorités locales et les élues femmes : les obstacles invisibles devant les candidates femmes) », art cit, p. 15.

³⁶² *Ibid.*, p. 23.

³⁶³ *Ibid.*, p. 27.

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 26.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 29.

³⁶⁶ E. Arıkboğa, N. Ekin Erkan et A. Güner, « The Rise of Women in Local Politics in Turkey: Whereabouts? Up to Where? », art cit, p. 4.

contre 70,6% en 2009³⁶⁷. La proportion des conseillères est en hausse depuis 1984, néanmoins, elle suit une trajectoire différente selon la taille de la municipalité.

Les villes de grande taille semblent plus propices à l'élection des femmes au conseil municipal. Les recherches réalisées à partir d'autres pays ont identifié ce phénomène comme « l'effet du cosmopolitisme », notamment du fait que dans les grandes villes, la réserve des candidates possibles est plus grande avec une population qui est en moyenne plus éduquée et dont une plus grande frange peut appartenir à la classe moyenne. Le nombre de sièges au conseil peut également jouer son rôle. Néanmoins, avec la hausse en compétences et en budget des municipalités métropolitaines, les postes de maires sont devenus très prisés, davantage même que les mandats de députés, comme cela peut être illustré par le cas de Melih Gökçek, ancien député devenu maire d'Ankara qui, après avoir accédé au poste municipal, n'a plus manifesté la volonté de retourner au Parlement. Si les femmes sont à même à devenir conseillères dans les grandes villes, on voit que la plupart des maires femmes détiennent leurs postes dans les mairies d'arrondissement ou des bourgs (*belde*). L'arrivée de deux femmes à la tête d'un département en 2009 et de deux autres à la tête de municipalité métropolitaine en 2014 mérite ainsi une attention particulière. Il n'en reste pas moins que la hausse en compétences des municipalités, surtout les métropoles, peut rendre cet échelon moins accessible aux femmes du fait du caractère unique du siège (à l'exception de la co-présidence chez le parti pro-kurde c'est une seule personne qui préside la mairie) et du fait de la hausse en attractivité du mandat.

1.2.3. La transformation des autorités locales

Le scrutin municipal du 30 mars 2014 coïncide avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} avril 2014, d'une réforme sur les autorités locales. Cette réforme s'inscrit dans la continuité des modifications législatives visant à renforcer les municipalités métropolitaines. Les trois villes où s'est déroulée l'enquête de terrain ayant le statut de métropole, l'exercice du mandat municipal en leur sein a été impacté par ces changements. La réforme des municipalités a modifié la structuration des hiérarchies internes du champ politique³⁶⁸ et a signifié un renforcement de capacités techniques des mairies.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 9.

³⁶⁸ C. Achin, *Sexes, genre et politique, op. cit.*, p. 130.

Dans les premières décennies de la république, les autorités locales existaient comme un prolongement du gouvernement central³⁶⁹. Ces années ont été suivies par ce que Pınarcıoğlu caractérise comme « *une recherche d'autonomie de la part des autorités locales* », couplée de l'urbanisation rapide des années 1970. Plus récemment, les municipalités semblent entrer dans une nouvelle étape, marquée par la création des premières municipalités au statut de métropoles en 1984 et par la privatisation des certains services municipaux³⁷⁰. En Turquie, les projets de réformes des gouvernements locaux ont été systématiquement inhibés par l'exacerbation d'un danger « séparatiste »³⁷¹. Néanmoins, depuis 2004, le gouvernement AKP a mis en place les réformes altérant de manière significative les prérogatives des pouvoirs locaux³⁷² qui ont permis la montée de certains acteurs locaux et se sont notamment soldées par le renforcement du personnage de maire.

Initialement, la création des municipalités métropolitaines n'a concerné qu'Istanbul, Izmir et Ankara³⁷³. Ces mairies ont acquis des capacités budgétaires importantes³⁷⁴ ainsi que les compétences supplémentaires en matière d'urbanisme, d'infrastructure et de transport³⁷⁵. En 2010, la responsabilité de planification urbaine et d'aménagement a été dans son intégralité transférée aux municipalités métropolitaines³⁷⁶. Avec la réforme de 2014, le nombre des municipalités métropolitaines a augmenté de dix-sept à trente avec pour critère la taille de la population³⁷⁷, le seuil ayant été défini à 750 000 habitants. À Trabzon, notamment, les voix critiques dénonçaient les manipulations de la taille de population départementale afin que la ville accède à ce statut prisé – Trabzon a dépassé de relativement peu le seuil

³⁶⁹ Pınarcıoğlu se focalise uniquement à l'histoire de la période républicaine ce qui a pu contribuer à ce qu'elle commence sa périodisation avec les premières années de la République. Néanmoins, les continuités et ruptures dans la manière dont les autorités locales sont organisées par rapport à la période ottomane seraient également à inclure. N. Şirin Pınarcıoğlu, *Yerel Siyaset ve Kadın Katılımı: İstanbul ve Kocaeli'nde Niteliksel Bir Araştırma (La politique locale et la participation des femmes : une enquête qualitative sur İstanbul et Kocaeli)*, op. cit., p. 69.

³⁷⁰ *Ibid.* ; É. Massicard et U. Bayraktar, *La décentralisation en Turquie*, op. cit., p. 17.

³⁷¹ Élise Massicard, « Régionalisme impossible, régionalisation improbable : la gestion territoriale en Turquie à l'heure du rapprochement avec l'Union européenne », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2008, vol. 39, n° 3, p. 179.

³⁷² É. Massicard et U. Bayraktar, *La décentralisation en Turquie*, op. cit., p. 7.

³⁷³ Metin Heper (ed.), *Democracy and Local Government, İstanbul in the 1980s*, North HumberSide, UK, The Eothen Press, 1987, p. 3.

³⁷⁴ É. Massicard et U. Bayraktar, *La décentralisation en Turquie*, op. cit., p. 18.

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 47.

³⁷⁶ *Ibid.*

³⁷⁷ E. Arıkboğa, « Türkiye'de Dönüşen Büyükşehirler ve Yerel Siyaset (Les municipalités métropolitaines en transformation et la politique locale en Turquie) », *art cit*, p. 56.

défini par la loi³⁷⁸. La réforme de 2014 actait également une nouvelle hausse en revenus budgétaires³⁷⁹.

En étendant la sphère d'action de la municipalité métropolitaine à l'ensemble du territoire départemental, la réforme a marqué, selon Arıkboğa, le passage d'une municipalité « métropolitaine » vers une municipalité à vocation « régionale » (*bölgesel*)³⁸⁰. Au lieu de gérer une grande ville, la nouvelle métropole se trouve dans l'obligation d'assurer les services municipaux dans les zones rurales. L'ajustement à cette nouvelle tâche n'était pas toujours facile. Les conseils spéciaux départementaux (*il özel idareleri*), auparavant chargés des services ruraux, ont été fermés et leurs biens et effectifs ont été transférés aux municipalités. Toutefois, les responsables d'Izmir et de Diyarbakır, gérés par les partis d'opposition, se considéraient lésés par ce partage du matériel. Les gouverneurs dans ces départements, au lieu de transférer les biens des conseils spéciaux départementaux aux municipalités métropolitaines, ont préféré, selon les voix critiques locales, de les passer aux bureaux de leurs subordonnés directs, les *kaymakam* (gouverneurs d'arrondissement). En outre, la réforme de 2014 a marqué une baisse en nombre des municipalités, et a ainsi confirmé une tendance à la diminution progressive de la quantité de ces autorités locales³⁸¹. En conséquence de la réforme, environ 1 500 municipalités et 16 000 villages ont été privés de leur personnalité juridique³⁸². Au total, il y avait au moment des élections 1397 municipalités³⁸³, dont 519 municipalités d'arrondissement³⁸⁴. Il n'est pas exceptionnel que la décision de supprimer une municipalité soit contestée devant un tribunal. La volatilité des nombres

³⁷⁸ La taille de la population en 2014 a été de 766 782 selon le site: *Trabzon Nüfusu 2014 (La population de Trabzon 2014)*, <https://www.nufusu.com/il/2014/trabzon-nufusu>, 2014, (consulté le 20 novembre 2017).

³⁷⁹ Tarık Şengül, *Başkanlığa Büyükşehirden Gelmek! (Arriver de la municipalité métropolitaine à la présidence)*, <http://www.birgun.net/haber-detay/baskanliga-buyuksehirden-gelmek-138013.html>, 3 décembre 2016, (consulté le 31 mai 2017).

³⁸⁰ E. Arıkboğa, « Türkiye'de Dönüşen Büyükşehirler ve Yerel Siyaset (Les municipalités métropolitaines en transformation et la politique locale en Turquie) », *art cit.*

³⁸¹ En 2008, la loi 5747 retirait à 1 145 communes leur statut municipal. Néanmoins, les municipalités qui ont dû être supprimées ont été autorisées à participer aux élections de 2009. É. Massicard et U. Bayraktar, *La décentralisation en Turquie, op. cit.*, p. 43.

³⁸² E. Arıkboğa, « Türkiye'de Dönüşen Büyükşehirler ve Yerel Siyaset (Les municipalités métropolitaines en transformation et la politique locale en Turquie) », *art cit.*, p. 56.

³⁸³ Mürsel Yakar, *Türkiye Belediyeler Birliği - Genel İstatistikler (Les statistiques générales de l'Union des municipalités de la Turquie)*, <http://www.tbb.gov.tr/belediyelerimiz/istatistikler/genel-istatistikler/>, 2014, (consulté le 20 novembre 2017) ; *2015 Yılı Mahalli İdareler Genel Faaliyet Raporu (Le rapport d'activité générale des administrations locales de 2015)*, Ankara, Mahalli İdareler Genel Müdürlüğü, 2016.

³⁸⁴ E. Arıkboğa, « Türkiye'de Dönüşen Büyükşehirler ve Yerel Siyaset (Les municipalités métropolitaines en transformation et la politique locale en Turquie) », *art cit.*, p. 58.

des mairies rend notamment difficile une comparaison statistiques qui s'appuie à chaque fois sur une quantité différente des mairies.

Le personnage du maire devient de plus en plus influent. Ayşe Seda Yüksel voit en lui « *le véritable manager urbain entrepreneurial* »³⁸⁵, il domine la gestion des dossiers et le travail de la bureaucratie municipale. L'enjeu que représente pour les partis politiques l'accès à ce poste rend l'élection d'une femme encore plus difficile car les partis ne se risqueraient pas de heurter « les sensibilités de l'électorat » en présentant une candidate-femme, plus « faible » vis-à-vis de ses concurrents-hommes. Par ailleurs, les deux femmes ayant accédé à la municipalité métropolitaine venaient toutes les deux de la politique nationale : Fatma Şahin de l'AKP était ancienne ministre et chef des branches féminines au niveau national et Gültan Kışanak³⁸⁶ était députée et co-présidente du parti pro-kurde. Néanmoins, si les gains de points politiques par les partis en présentant les femmes aux municipalités semblent plutôt limités, la nomination de Gültan Kışanak à Diyarbakır a sans doute eu une importance symbolique pour la politique kurde en Turquie.

La centralité de la personne du maire limite le rôle des conseils municipaux. Selon Arıkboğa, trois types de tâches incombent encore aux conseils : la représentation, la prise de décision et le contrôle de la bureaucratie³⁸⁷. Les mécanismes de la prise de décision sont impactés par le fait que les négociations ne se déroulent pas entre les membres du conseil, mais de manière unilatérale entre le maire et le groupe du parti dominant³⁸⁸. Chaque conseiller est tenu de respecter la décision de son groupe³⁸⁹. Le fonctionnement municipal est plus généralement impacté par l'imposition des limites par le ministère de l'Intérieur aux nombres de fonctionnaires cadres³⁹⁰. Visant à réduire le népotisme³⁹¹ lors de la création d'emplois municipaux depuis son instauration en 2007, cette mesure a contribué à la généralisation de la sous-traitance, générant des emplois très précaires³⁹².

³⁸⁵ Ayşe Seda Yüksel, « Rescaled Localities and Redefined Class Relations: Neoliberal Experience in South-East Turkey », *Journal of Balkan and Near Eastern Studies*, décembre 2011, vol. 13, n° 4, p. 439.

³⁸⁶ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

³⁸⁷ E. Arıkboğa, « Türkiye'de Dönüşen Büyükşehirler ve Yerel Siyaset (Les municipalités métropolitaines en transformation et la politique locale en Turquie) », *art cit.*, p. 60.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 61.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 69.

³⁹⁰ É. Massicard et U. Bayraktar, *La décentralisation en Turquie*, *op. cit.*, p. 54.

³⁹¹ Zeynep Kadirbeyoğlu et Bilgesu Sümer, « The Neoliberal Transformation of Local Government in Turkey and the Contracting Out of Municipal Services: Implications for Public Accountability », *Mediterranean Politics*, novembre 2012, vol. 17, n° 3, p. 340-357.

³⁹² Le renversement partiel de la politique gouvernementale par rapport à la sous-traitance a été annoncé en 2017. *Taşeron İşçilere Kadro Kimleri Kapsıyor? KİT'lerin Son Durumu Ne Oldu? (Qui des employés*

Le renforcement des pouvoirs locaux pourrait également se lire non pas à travers le flux de compétences de l'État central vers les autorités locales mais comme un transfert des prérogatives entre les différents niveaux du local³⁹³. Car le « renforcement » des pouvoirs locaux se traduit dans le cas de la Turquie le plus souvent par la consolidation du rôle des municipalités métropolitaines au détriment des municipalités d'arrondissement. Avec la diminution progressive en nombre de municipalités, des centaines de villages et de bourgs n'ont plus d'organe représentatif à proximité³⁹⁴.

1.2.4. Les dimensions genrées des municipales de 2014

En 2014, plusieurs formes de scrutin se superposent : les membres du conseil municipal sont élus par le scrutin proportionnel de liste, les maires et les *muhtars* sont élus par les scrutins nominaux et majoritaires³⁹⁵. Les élections locales ont d'ailleurs eu le « privilège » d'avoir vu la première mise en œuvre du seuil de 10%³⁹⁶ et du « quota » (*kontenjan*) qui représente une prime au parti qui remporte le poste du maire en garantissant l'élection à quelques conseillers de plus de sa liste³⁹⁷. En 2014, les électeurs ont tous élu leurs représentants de quartier (*muhtar*), leurs représentants au conseil municipal au niveau d'arrondissement (*ilçe*) et le maire d'*ilçe* dans un bulletin de vote séparé par rapport au conseil³⁹⁸. Puis, le vote différait selon qu'ils habitent dans une municipalité métropolitaine ou pas. Dans le premier cas, ils votaient encore pour le maire de la métropole (le conseil métropolitain est composé à partir des maires d'arrondissement et un nombre prédéfini des conseillers d'arrondissements³⁹⁹). Dans le second cas, ils votaient pour les représentants au conseil de département (*il genel meclisi*) qui ensuite élisait son président. Cette multiplicité des scrutins signifie

sous-traités est concerné par l'embauche au statut d'employé régulier ? Quelle est la dernière situation de ceux dans les entreprises publiques ?), <http://www.hurriyet.com.tr/ekonomi/taseron-iscilere-kadro-kimileri-kapsiyor-hangi-kurumlara-kadro-var-40689127>, 27 décembre 2017, (consulté le 19 avril 2018).

³⁹³ Ce transfert des prérogatives entre les différents niveaux du local, Seda Yüksel l'appelle « rescaling ». A.S. Yüksel, « Rescaled Localities and Redefined Class Relations: Neoliberal Experience in South-East Turkey », *art cit.*

³⁹⁴ Husniye Akilli et H. Serkan Akilli, « Decentralization and Recentralization of Local Governments in Turkey », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, août 2014, vol. 140, p. 685.

³⁹⁵ Élise Massicard, « Les élections locales du 30 mars 2014 en Turquie : un scrutin entre national et local », *Pôle Sud*, 2014, vol. 41, n° 2, p. 197.

³⁹⁶ O. Çitçi, *Yerel Yönetimlerde Temsil (La représentation dans les autorités locales)*, *op. cit.*, p. 60-75.

³⁹⁷ Oya Çitçi (ed.), *Yerel Seçimler Panoraması 1963-1999 (Le panorama des élections locales 1963-1999)*, *op. cit.*, p. 2-3.

³⁹⁸ Cela implique la possibilité que le maire et la majorité au conseil n'ont pas la même couleur politique.

³⁹⁹ Halil Memiş, *Büyükşehir Belediyelerinde Meclis Üyelerinin Tespiti (L'identification des conseillers municipaux métropolitains)*, <http://www.miargem.org.tr/index.php?mod=haber&h=187>, 5 novembre 2013, (consulté le 20 novembre 2015).

également une multiplicité des résultats électoraux⁴⁰⁰. Dans certains départements, la distinction est importante, comme par exemple à Tunceli (Dersim) : c'est le CHP qui a remporté le plus de sièges, tandis que le maire était issu du parti pro-kurde⁴⁰¹. Les résultats électoraux variaient également en fonction de leur date de publication car plusieurs élections se sont tenues à nouveau le 1^{er} juin 2014 après que le premier scrutin a été annulé par le Conseil électoral supérieur (YSK, *Yüksek Seçim Kurulu*). Ces annulations (dans treize endroits différents) ont souvent eu lieu dans les arrondissements où les résultats étaient les plus serrés⁴⁰². À titre de comparaison, en 2009, vingt-huit élections de maire et neuf élections de conseil municipal ont été annulées⁴⁰³.

Les candidatures féminines aux postes de maire dans le scrutin de 2014 révèlent de grandes disparités entre les partis : l'AKP s'est présenté dans la totalité des 1394⁴⁰⁴ mairies avec seize femmes candidates au poste de maire, ce qui représente un taux de 1,1% ; le parti a présenté comme candidats au poste de maires plusieurs de ses anciens ministres, notamment Fatma Şahin à Gaziantep⁴⁰⁵. Si cela a pu correspondre au prestige

⁴⁰⁰ De ce fait, il n'est pas toujours simple de repérer sur quelle base telle ou telle statistique est présentée qu'il s'agisse de la couverture médiatique ou des statistiques des ONG. Le site du quotidien *Hürriyet* donnait deux résultats des élections – le premier intitulé « Les partis ayant gagné les mairies selon les départements » (« *illere göre belediyeleri kazanan partiler* ») et puis le second intitulé « Les taux de votes des partis selon les conseils de département ou les conseils municipaux » (« *il genel/belediye meclislerine göre partilerin oy oranları* »). Le second chiffre se réfère à la composition des conseils, le premier à la couleur politique du maire. *Yerel Seçim Sonuçları 2014 Yerel Seçimleri Hürriyet'te (Les résultats des élections locales de 2014 chez Hürriyet)*, <http://www.hurriyet.com.tr/yerel-secim-2014/>, non daté, (consulté le 31 mai 2017).

⁴⁰¹ Il est à noter que le 16 novembre 2016, le maire de Tunceli a été destitué de ses fonctions et remplacé par un technocrate nommé par le ministère de l'Intérieur, comme c'était le cas de presque toutes les mairies du parti pro-kurde. La question sera abordée plus en détail ultérieurement. Pour en savoir plus : *Tunceli Belediyesi'nde Kayyum Değişikliği (Le changement du kayyum à la municipalité de Tunceli)*, <http://www.ntv.com.tr/turkiye/tunceli-belediyesinde-kayyum-degisikligi,ThXCHJTA2UGUwMUTT8Z7IA>, 19 janvier 2017, (consulté le 31 mai 2017).

⁴⁰² Par exemple, à Ağrı (dans la région du sud-est), le maire sortant de l'AKP, Hasan Arslan a gagné avec une différence de 10 votes par rapport au candidat du BDP, Sırrı Sakık. À Yalova (près d'Istanbul), on a compté les bulletins de vote plusieurs fois pour affirmer que le CHP a vaincu l'AKP avec une différence de 6 votes (dans le département de quelques 69 000 électeurs). Dans l'arrondissement de Güroymak (au sud-est, département de Bitlis), le candidat du BDP a vaincu celui d'AKP de 32 voix. Le 1^{er} juin, les élections se sont également tenues dans un arrondissement qui a vu le jour après le scrutin du 30 mars. Dans deux départements et 15 arrondissements les plaintes n'ont pas été acceptées et les résultats du 30 mars ont été maintenus, comme par exemple à Hatay. *İşte yerel seçimlerin iptal edildiği yerler (Voici la liste des endroits où les résultats des élections locales ont été annulés)*, <http://www.sabah.com.tr/gundem/2014/04/07/iste-yerel-secimlerin-iptal-edildigi-yerler>, 7 avril 2014, (consulté le 31 mai 2017).

⁴⁰³ Başbakanlık Mevzuatı Geliştirme ve Yayın Genel Müdürlüğü, *Yüksek Seçim Kurulu Kararı (La décision du Haut Comité Électoral)*, <http://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2009/03/20090329-9.htm>, 29 mars 2009, (consulté le 31 mai 2017).

⁴⁰⁴ L'ONG Kadın Koalisyonu base ses statistiques sur le chiffre total de 1394 mairies, à la différence du Département générale des autorités locales cité plus haut.

⁴⁰⁵ Parmi ses anciens ministres présentés aux municipales, on trouve : Sadullah Ergin, ministre de la Justice, à Antioche ; Recep Akdağ, ancien ministre de la Santé, à Erzurum ; Zafer Çağlayan, ministre de

de ces postes, il s'agissait également, selon Élise Massicard, d'un moyen de gérer les carrières politiques de ces ministres car plusieurs parmi eux arrivaient à la fin de leur troisième mandat et risquaient ne pas être autorisés à se présenter aux législatives de l'année suivante⁴⁰⁶ (selon le principe affiché par l'AKP de ne pas présenter un candidat trois fois de suite). Outre les anciens haut placés du parti, la continuité semble avoir été privilégiée par l'AKP pour les maires d'Istanbul, d'Ankara, de Konya ou encore d'Amasya.

Le CHP avait son candidat en lice pour 1180 mairies avec cinquante-et-une femmes pour le poste du maire. Cela représente un taux de 4,3%, qui cache néanmoins les candidatures féminines concentrées souvent dans les arrondissements où le parti avait des très faibles chances de gagner (comme trois arrondissements à Trabzon). Le MHP a lui aussi participé au scrutin dans toutes les mairies, en présentant vingt-cinq femmes candidates (2,5%). Le parti pro-kurde, BDP à l'époque, s'est présenté dans 224 mairies avec trente-et-une femmes candidates (13,8%) et avec quatre-vingt-treize candidatures féminines au poste de co-présidentes. En moyenne, les femmes représentaient 3,3% des candidates au poste de maire⁴⁰⁷. La présence des femmes sur les listes pour les conseils reflétait, elle aussi, la même disparité entre les formations politiques : les femmes comptaient pour 48,7% parmi les candidats du BDP, de 18,7% au CHP et 18% à l'AKP et enfin de 11% au MHP⁴⁰⁸. La proximité des taux de candidatures féminines entre le parti gouvernemental et le principal parti d'opposition est à nouveau à remarquer⁴⁰⁹.

Si la participation électorale dans le scrutin local a progressivement augmenté depuis les années 1990⁴¹⁰, le taux de participation aux élections municipales du 30 mars 2014 a été le plus élevé de ceux jamais enregistrés. Les 89,1%⁴¹¹ des voix exprimées

l'Économie, à Mersin ; Fatma Şahin, ministre de la Famille et des Politiques Sociales, à Gaziantep ; Binali Yıldırım, ministre des Transports, à Izmir. É. Massicard, « Les élections locales du 30 mars 2014 en Turquie : un scrutin entre national et local », *art cit*, p. 196.

⁴⁰⁶ *Ibid.*

⁴⁰⁷ Cette moyenne comptant uniquement les femmes candidates « officielles » (les co-présidences n'étant pas officiellement comptabilisées car la loi électorale proscrit la pratique de la co-présidence au niveau municipal). « 2014 Yerel Yönetim Seçim Sonuçları (Les résultats des élections locales de 2014) », *art cit*.

⁴⁰⁸ A. Belli, « Yerel Yönetimlerde Kadın Temsili ve Yerel Demokrasi (La représentation des femmes dans les autorités locales et la démocratie locale) », *art cit*, p. 78.

⁴⁰⁹ Il en était déjà question de cette tendance au premier chapitre dans le cadre des élections législatives.

⁴¹⁰ Nihal İncioğlu, « Local Elections and Electoral Behavior » dans Sabri Sayarı et Yılmaz Esmer (eds.), *Politics, Parties and Elections in Turkey*, USA, Lynne Reiner Publishers, 2002, p. 73-90.

⁴¹¹ *Son 12 Yılın Katılım Oranları ve 30 Mart Dağılımı (Les taux de participation des derniers 12 ans et la répartition du vote du 30 mars)*, <https://bianet.org/bianet/siyaset/157722-son-12-yilin-katilim-oranlari-ve-30-mart-dagilimi>, 10 août 2014, (consulté le 31 mai 2017).

dépassent même les scrutins législatifs⁴¹², notamment celui de 2011 (87,16%)⁴¹³. Les résultats électoraux révèlent une certaine reproduction des taux de représentation des partis au niveau parlementaire : le vainqueur des élections, l'AKP, a remporté le poste de maire dans 18 métropoles, 32 départements et 559 arrondissements. Au sein des conseils municipaux, le parti a décroché 44,19% de tous les sièges. Le parti d'opposition, CHP, a remporté 6 métropoles, 7 départements et 160 arrondissements. Ses conseillers comptent pour le total de 28,66% d'élus municipaux. Le parti nationaliste, MHP, est sorti vainqueur dans 3 métropoles, 5 départements et 106 arrondissements. En moyenne au niveau national, ses conseillers comptent pour 15,83% d'élus. Enfin, le BDP a remporté une métropole, 7 départements, 67 arrondissements⁴¹⁴ et 3,74% des sièges aux conseils. Un peu moins de 2% de voix exprimés en faveur du HDP complètent le résultat électoral des formations politiques proches du mouvement kurde⁴¹⁵. Le HDP n'a pourtant pas décroché les postes au conseil municipal. L'AKP affiche la répartition géographique des voix la plus équilibrée sur tout le territoire avec une représentation dans les zones rurales, les villes de petite et moyenne taille et les métropoles. Le MHP dispose d'une certaine présence dans l'Anatolie centrale, sur les côtes de la Mer Noire et de la Méditerranéenne. Toutefois, le parti arrive rarement en premier dans les conseils. Dans la région du sud-est, le parti pro-kurde est sorti le plus fort, avec l'AKP en second avec les résultats des fois très serrés, marquant une présence très marginale des autres formations. Le BDP a pu conquérir quelques nouvelles municipalités (principalement à Ağrı, Bitlis, ou encore dans le département d'Erzurum)⁴¹⁶.

La perspective genrée appliquée sur les résultats électoraux révèle l'ampleur de la sous-représentation des femmes en politique locale avec 97,3% des maires hommes. Parmi les trente municipalités métropolitaines, trois étaient gérées par une femme ; en ajoutant au compte les co-maires du parti pro-kurde, la proportion montait à 16,6%. Les

⁴¹² É. Massicard, « Les élections locales du 30 mars 2014 en Turquie : un scrutin entre national et local », *art cit*, p. 201.

⁴¹³ « Son 12 Yılın Katılım Oranları ve 30 Mart Dağılımı (Les taux de participation des derniers 12 ans et la répartition du vote du 30 mars) », *art cit*.

⁴¹⁴ Rabia Bahar Üste, « Yerel Siyaset ve Yerel Demokrasinin 30 Mart Yerel Seçimlerine Etkileri (Les impacts de la politique locale et de la démocratie locale aux municipales de 30 mars) », *Mahalli İdareler Dergisi*, 2014, vol. 2, n° 17, p. 37.

⁴¹⁵ « Yerel Seçim Sonuçları 2014 Yerel Seçimleri Hürriyet'te (Les résultats des élections locales de 2014 chez Hürriyet) », *art cit*.

⁴¹⁶ É. Massicard, « Les élections locales du 30 mars 2014 en Turquie : un scrutin entre national et local », *art cit*, p. 199-200.

maires-femmes de département et d'arrondissement étaient trente-sept⁴¹⁷ (ou bien 105 si les co-maires étaient prises en compte, représentant 2,7% et 7,7% des maires respectivement)⁴¹⁸. Après les nouvelles élections du 1^{er} juin 2014, le taux des femmes maires à tous les niveaux restait à un taux très similaire de 2,93%⁴¹⁹. La répartition de ces postes de maire selon les partis révèle des différences inter-partisanes : sept femmes-maires provenaient d'AKP, sept du CHP, une du MHP (mais elle est passée chez AKP un an plus tard) et vingt-trois du BDP (avec 68 femmes co-présidentes, élues « officieusement »)⁴²⁰. Même sans prendre en compte les co-maires, le parti pro-kurde reste la formation politique qui enregistre la proportion la plus importante des femmes maires. Si l'on compare l'AKP et le CHP, on peut remarquer que le nombre de femmes maires est le même pour des partis qui se veulent idéologiquement aussi différents. Il se peut que les deux formations se rejoignent sur une absence de volonté politique d'assurer une représentation féminine aux postes de pouvoir. Le manque de femmes sur les postes des maires chez le MHP est très prononcé. La seule maire élue en 2014 est fille du candidat pressenti pour le poste mais qui est décédé peu avant le scrutin. La fin précoce de la carrière politique du père a permis la nomination de sa fille⁴²¹.

Les élections ont marqué plusieurs « premières ». Pour la première fois, trois femmes sont accédées à la tête d'une municipalité métropolitaine : à Diyarbakır, Gültan Kışanak⁴²² (DBP), à Gaziantep, Fatma Şahin (AKP) et à Aydın, Özlem Çerçioğlu (CHP). Dilek Hatipoğlu du DBP est devenue la première femme à présider la ville de Hakkari, chef-lieu du département éponyme. Parmi les co-maires au niveau départemental, à Mardin une jeune co-maire d'origine syriaque Februniye Akyol a été élue. La maire la plus jeune (de 25 ans) provenait du DBP, Rezzan Zoğurlu, co-maire de Lice, arrondissement de Diyarbakır. Leyla Imret du BDP, elle-même âgée de 27 ans,

⁴¹⁷ Yaylı et Eroğlu parlent de 3 maires de métropole, une de département et 33 d'arrondissement et excluent les données des bourgs. H. Yaylı et G. Eroğlu, « Yerel Katılım Bağlamında Türkiye'de Kadın Temsili (La représentation des femmes en Turquie en lien avec la participation locale) », *art cit.*, p. 514-515.

⁴¹⁸ G.M. Beşli, *Siyasi Partilerde Cinsiyet Kotası, Uygulanışı ve Kadının Siyasi Katılımı (Le quota genre dans les partis politiques, sa mise en place et la participation politique féminine)*, *op. cit.*, p. 9.

⁴¹⁹ « 2014 Yerel Yönetim Seçim Sonuçları (Les résultats des élections locales de 2014) », *art cit.*

⁴²⁰ Une incohérence existe par rapport au nombre précis des co-maires élues « non-officiellement ». Yaylı et Eroğlu parlent de 54 femmes. H. Yaylı et G. Eroğlu, « Yerel Katılım Bağlamında Türkiye'de Kadın Temsili (La représentation des femmes en Turquie en lien avec la participation locale) », *art cit.*, p. 515.

⁴²¹ Elif Demirci, *Kiraz Belediyesi kolları sıvadı (La municipalité de Kiraz a terni ses branches)*, <http://www.hurriyet.com.tr/kiraz-belediyesi-kolları-sivadi-26620951>, 18 juin 2014, (consulté le 22 novembre 2017).

⁴²² Le passé politique de Gültan Kışanak a notamment fait partie d'un film documentaire *Quelle belle démocratie (Bu Ne Güzel Demokrasi)* (2008) qui s'est penché sur les femmes candidates aux élections législatives de 2007 dans lesquelles Kışanak était élue au Parlement: Haşmet Topaloğlu et Belmin Söylemez, *Bu Ne Güzel Demokrasi (Quelle belle démocratie)*, s.l., 2008.

a accédé au poste de co-maire de Cizre⁴²³. Contrairement à cette percée des femmes maires dans la région du sud-est, un seul arrondissement de la métropole d'Istanbul est géré par une femme, Avcılar, par Handan Toprak Benli du CHP⁴²⁴.

Sur les 20 498 conseillers municipaux, 2 198 femmes ont été élues, ce qui représente 10,7%⁴²⁵, proportion plus élevée que celle des maires, tandis que les conseils départementaux (*il genel meclisi*) restent les organes les moins accueillant envers les femmes. Si en 2009, le taux de représentation féminine y a été de 1%, il a monté à 4,79% en 2014⁴²⁶. Les analyses quantitatives de la composition des conseils municipaux qui mettraient en évidence les différences entre les formations politiques font défaut. Il est tout de même possible d'émettre l'hypothèse qu'elles suivent les tendances évoquées plus haut au sujet des femmes maires. Cette hypothèse se vérifie dans le cas des trois villes faisant l'objet de mon enquête de terrain dont les dynamiques politiques font l'objet d'une présentation plus détaillée *infra*.

1.2.5. Les configurations locales

Izmir, Trabzon et Diyarbakır, les trois municipalités incluses dans l'enquête de terrain, font l'objet de représentations populaires variées. À titre d'exemple, plusieurs interviewées utilisaient la formule « *Izmir'e yakışmıyor* » (« Cela n'est pas digne d'Izmir », dans le sens que « Izmir pourrait mieux faire ») en s'appuyant sur l'image d'une ville progressiste et moderne et en critiquant le statut des femmes dans la ville. En revanche, à Trabzon, l'image de ville « conservatrice » servait souvent de « justifier » la non-inclusion des femmes sur les listes des candidats. Si l'image d'une ville peut avoir un rapport avec la participation politique des femmes au niveau local, d'autres indicateurs ne seraient pas à occulter : à Izmir, outre le caractère plus « libéral » de la ville, les femmes sont plus à même d'occuper les emplois libéraux parmi lesquelles la plupart de conseillères municipales se recrutent.

Toute tentative de description de la configuration locale est vouée à rester incomplète. Les approches mobilisées pour cette entreprise peuvent varier

⁴²³ L'histoire de Leyla Imret est devenue le thème d'un film documentaire « Dil Leyla » (2016). Aslı Özarslan, *Dil Leyla (La chère Leyla)*, s.l., Essence Film, 2016.

⁴²⁴ *Seçimin Kazanan Kadınları (Les femmes qui ont gagné les élections)*, <https://www.bianet.org/bianet/siyaset/154631-secimin-kazanan-kadinlari>, 1 avril 2014, (consulté le 22 novembre 2017).

⁴²⁵ Bešli cite le YSK de février 2015. G.M. Bešli, *Siyasi Partilerde Cinsiyet Kotası, Uygulanışı ve Kadının Siyasi Katılımı (Le quota genre dans les partis politiques, sa mise en place et la participation politique féminine)*, *op. cit.*, p. 9.

⁴²⁶ Sur les 1251 membres 60 sont les femmes. *Ibid.*

considérablement – allant des outils de la géographie électorale⁴²⁷ au concept de la « culture politique »⁴²⁸. Dans cette thèse, en m’inspirant de l’usage que fait Sawicki de la « configuration locale »⁴²⁹, je vais tenter de fournir quelques éléments du contexte socio-historique des trois villes étudiées. Je propose d’introduire quelques éléments de comparaison entre les villes avant de les aborder une par une⁴³⁰. Les trois sites sont répartis dans des régions distinctes – Izmir, une métropole côtière à la Mer égéenne à l’ouest du pays ; Trabzon au nord-est, un port en déclin de la Mer Noire ; et Diyarbakır au sud-est du pays, proche de la frontière irakienne et syrienne. Les trois villes sont en même temps des chefs-lieux de leurs départements respectifs au poids démographique inégal – Izmir a 4 168 415 d’habitants, Diyarbakır a 1 654 196 d’habitants, et Trabzon a 768 417 d’habitants⁴³¹. Les flux migratoires qui touchent ces villes s’opèrent selon des modalités différentes. Par le passé, la ville de Trabzon était concernée par l’émigration, surtout masculine, motivée par la recherche d’emploi dans les régions occidentales du pays voire à l’étranger (notamment Allemagne). Parallèlement, l’accroissement de la population urbaine à Trabzon s’est surtout réalisé par l’arrivée des populations rurales de la région de la Mer Noire⁴³². Ces populations nouvellement urbanisées ont maintenu des liens avec leurs villages, en y gardant des maisons ou des champs et en y retournant régulièrement. Ce type de migration est à contraster avec celle qu’a vécue Diyarbakır, ville majoritairement habitée par la population kurde. Du fait de la situation politique marquée par le conflit militaire entre les forces armées d’État et la guérilla du PKK, les habitants de plusieurs milliers de villages ont été forcés à immigrer, s’installant souvent à Diyarbakır ou dans les grandes villes de l’Ouest, notamment Izmir. Plus récemment, en 2015, lors de la destruction du quartier historique de Diyarbakır (et d’autres villes dans la région), de nouveaux flux migratoires ont été engendrés – selon le rapport publié par l’ONU, en 2015 et 2016, plus de 500 000 personnes auraient été contraintes

⁴²⁷ R.K. Carty et M. Eagles, *Politics is Local*, op. cit.

⁴²⁸ C. Joppien, *Municipal Politics in Turkey*, op. cit.

⁴²⁹ F. Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste*, op. cit.

⁴³⁰ Cette démarche est inspirée par la comparaison de quatre réalités étatiques dans lesquelles vivent les Kurdes au Moyen Orient : Hamit Bozarslan, *La question kurde : État et minorités au Moyen-Orient*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 23-57.

⁴³¹ Selon les chiffres de 2015. *Türkiye İstatistik Kurumu - Yıllara Döre İl Nüfusları (Le Département des statistiques de la Turquie - la population des départements selon les années)*, <http://www.tuik.gov.tr/UstMenu.do?metod=temelist>, non daté, (consulté le 31 mai 2017).

⁴³² Güven Bakırezer et Yücel Demirer (eds.), *Trabzon’u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 19.

de quitter leur maison dans le sud-est⁴³³. La présence en nombres conséquents de réfugiés syriens influe également depuis plusieurs années, sur la situation démographique et sociale dans les villes étudiées, avec une présence très marquée à Diyarbakır (due notamment à la proximité géographique) et à Izmir (point de départ par la voie maritime vers la Grèce).

Les trois villes affichent des taux de développement socio-économique différents. Selon un classement national opéré en 2011, Izmir a été classé troisième département le plus développé de la Turquie (après Istanbul et Ankara). Trabzon se trouvait à la 31^e place parmi les 81 départements. Diyarbakır a été classé en tête du troisième tiers, sur la 62^e place, suivi uniquement par les départements de l'est et du sud-est⁴³⁴. Un travail plus récent a confirmé ce classement avec Izmir parmi les plus développés, Trabzon au milieu, et Diyarbakır dans la dernière catégorie⁴³⁵. En ce qui concerne le taux d'urbanisation, les trois villes se trouvent dans les tranches voisines en ordre décroissant, reprenant la tendance de l'indicateur synthétisant : Izmir, Trabzon, Diyarbakır. La donne change en prenant en compte les autres facteurs. Considérant la part de la population active, Trabzon et Diyarbakır se trouvent tous les deux dans la dernière catégorie avec les taux de population exerçant un emploi les plus bas⁴³⁶. La comparaison en ce qui concerne le taux de scolarisation au niveau de l'école secondaire place Izmir à nouveau parmi les plus illustres du pays, et de manière peut-être plus surprenante range Trabzon en avant-dernière position avec Diyarbakır dans la dernière catégorie⁴³⁷. En effet, la différence des taux de scolarisation au niveau du secondaire entre ces deux départements n'est pas si dramatique que la représentation populaire pourrait le faire penser (avec Trabzon présenté régulièrement comme un lieu avec population éduquée, sans discrimination contre les femmes en matière d'accès à l'éducation). Diyarbakır dépasse même légèrement Trabzon pour ce qui concerne le

⁴³³ Unites Nations, *Turkey: UN Report Details Allegations of Serious Rights Violations in Country's Southeast*, <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=56330#.WS9FH8akLIV>, 10 mars 2017, (consulté le 31 mai 2017).

⁴³⁴ Bölgesel Gelişme ve Yapısal Uyum Genel Müdürlüğü, *İllerin ve Bölgelerin Sosyo-Ekonomik Gelişmişlik Sıralaması Araştırması (SEGE-2011) (L'enquête en vue de la classification du développement socio-économique des départements et des régions)*, Ankara, T.C. Kalkınma Bakanlığı (Le ministère du Développement), 2013, 98 p.

⁴³⁵ Il est à noter que les auteurs ne commentent pas les différences entre les départements et se bornent à représenter graphiquement les différents indicateurs constitutifs de la mesure du développement socio-économique. Adem Sakarya et Çiğdem İbişoğlu, « Türkiye'de İllerin Sosyo-Ekonomik Gelişmişlik Endeksinin Coğrafi Ağırlıklı Regresyon Modeli ile Analizi (Une analyse de l'index du développement socio-économique des départements en Turquie par le modèle de la régression pondérée) », *Marmara Coğrafya Dergisi*, juillet 2015, n° 32, p. 228.

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 229.

⁴³⁷ *Ibid.*

nombre de lits d'hôpital pour cent mille personnes⁴³⁸ et le nombre de voitures pour dix milles personnes⁴³⁹.

Les partis politiques prennent place dans une histoire et une identité locales où ils ont affaire avec des groupes d'influence parfois préconstitués – ainsi à Of (arrondissement périphérique de Trabzon), les maires sont tous membres d'une même famille élargie. Cette structure familiale, qui s'inscrit dans l'oligarchie locale, représente un élément de continuité à la tête de la mairie tandis que les couleurs politiques partisans changent⁴⁴⁰. Les règles d'ascension qui sont à l'œuvre dans l'arrondissement d'Of témoignent de l'existence d'autres types de légitimité. L'arrondissement périphérique qui n'apparaît que de façon marginale dans la présente enquête à travers un événement impliquant les femmes et la municipalité mériterait une analyse certes plus approfondie des mécanismes régissant la représentation politique locale. Dans la région du sud-est, la mobilisation du mouvement kurde est un élément qui doit être pris en compte par tout acteur politique. Les politiques de la gestion du territoire ne sont pas indépendantes des majorités en place au niveau national et local. Les représentants des municipalités d'Izmir et de Diyarbakır dénoncent régulièrement le manque d'investissements gouvernementaux⁴⁴¹. Diyarbakır constitue un terrain non seulement marginalisé mais aussi acquis par force par l'autorité gouvernementale. Depuis 2016, la destitution des maires élus du DBP s'est accompagnée par la nomination de technocrates (souvent des gouverneurs d'arrondissements) à la tête des mairies. Cette « harmonie » de couleur politique imposée entre le pouvoir local et national se traduit notamment par une hausse ostentatoire en investissements publics⁴⁴².

⁴³⁸ *Ibid.*, p. 230.

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 233.

⁴⁴⁰ Michaël Meeker, *A Nation of Empire: The Ottoman Legacy of Turkish Modernity*, Berkeley, University of California Press, 2002, 438 p.

⁴⁴¹ Cet article reflète un sentiment d'être délaissé par le pouvoir central. Selon l'auteur de l'article, les investissements publics prévus pour 2017 ne seraient pas adéquats au volume d'impôts par lequel Izmir contribue au budget d'État : Erman Şentürk, *2017 Kamu Yatırımları Planı Belli Oldu: İzmir'e Bu Senede Para Yok!* (*Les plans d'investissements pour 2017 publiés: cette année encore, pas d'argent pour Izmir*), <http://www.egepostasi.com/haber/2017-kamu-yatirimlari-plani-belli-oldu-izmir-e-bu-senede-para-yok/152064>, 31 janvier 2017, (consulté le 23 novembre 2017).

⁴⁴² L'article donne un aperçu du ton général quant au bilan des activités des technocrates nommés à la tête des mairies: « *Le président de la Direction centrale des eaux et de canalisation de Diyarbakır Ahmet Karadağ a dit : "Nous allons travailler de toutes nos forces afin d'apporter au peuple les services qu'il attend depuis des années". Le gestionnaire nommé à la mairie, le gouverneur d'Etimesgut Cumali Atilla s'est attaqué à la question des services avec la forte équipe qu'il s'est constituée. La direction centrale des eaux et de canalisation de Diyarbakır se focalise en priorité sur les arrondissements négligés par les municipalités du HDP et impactés par la terreur. Il fournira des services importants avant la fin de l'année.* » *Diyarbakır'a Yatırım Müjdesi (La bonne nouvelle de l'investissement à Diyarbakır)*, <http://www.turkiyegazetesi.com.tr/ekonomi/485508.aspx>, 30 juin 2017, (consulté le 23 novembre 2017).

Le statut administratif des villes étudiées est celui de « municipalité métropolitaine » (*büyükşehir belediyeleri*). Néanmoins, cette uniformité mérite d'être nuancée. En premier lieu, le passage au statut de municipalité métropolitaine ne s'est pas fait au même moment dans les trois villes : Izmir était parmi les trois premières municipalités métropolitaines instituées en 1984, Diyarbakır en fait partie depuis 1993, et Trabzon depuis 2014. L'ancienneté de la municipalité métropolitaine influe sur les modalités de gouvernance ainsi que sur la capacité de ses dirigeants à s'adapter aux réformes consécutives des administrations locales (à Trabzon, la réorganisation étant toujours en cours en 2015 et 2016). Le système de nomination des membres au conseil municipal métropolitain défavorise les femmes. Seuls les maires d'arrondissement et les conseillers les mieux placés sur la liste y siègent. Cela pénalise les femmes qui ont plus de chance de se trouver en bas de la liste électorale⁴⁴³. Diyarbakır constitue à ce titre un exemple parlant : en 2004, trois femmes siégeaient au conseil métropolitain constituant 9,4% de ses membres, tandis que les femmes comptaient pour 18,1% des conseillers d'arrondissement⁴⁴⁴. La hausse de la représentation féminine dans la métropole de Diyarbakır est le résultat de l'amélioration de l'emplacement des femmes sur les listes du DBP. Par ailleurs, le décalage entre les taux de représentation féminine entre les arrondissements et la métropole a été à cette période le plus grand justement à Diyarbakır. À Izmir, en 2004, cinq femmes siégeaient parmi les 179 membres (2,8%), tandis qu'elles occupaient 5% de places dans les arrondissements⁴⁴⁵. Ce système de constitution des conseils municipaux permet en partie d'expliquer le positionnement des femmes sur les listes et leur nombre peu élevé aux conseils.

L'interconnexion qui existe entre le champ politique et les autres champs⁴⁴⁶ explique notamment comment la représentation des femmes en politique n'est pas indépendante des autres domaines. Du point de vue de l'égalité entre les sexes, le carnet d'égalité élaboré par le *think tank* TEPAV en 2014 et dans sa mise à jour limitée en 2016 révèle que les trois sites d'interaction figurent rarement dans les « extrêmes » du classement, que ce soit en termes de niveau d'éducation, d'accès aux soins de santé, à l'emploi, ou en termes de participation aux mécanismes de la prise de décision. Par ailleurs, seulement Izmir a nettement amélioré son positionnement en termes d'égalité

⁴⁴³ E. Arıkboğa, « Yerel Yönetimlerde Temsil ve Kadın Üyeler: Kadın Adayların Önündeki Görünmez Engeller (La représentation dans les autorités locales et les élues femmes : les obstacles invisibles devant les candidates femmes) », *art cit.*, p. 36.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 37.

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ J. Lagroye, B. François et F. Sawicki, *Sociologie politique, op. cit.*, p. 135.

entre 2012 et 2015 quand il a grimpé de 24^e à la 6^e place⁴⁴⁷. Les villes qui se trouvent en queue de classement sont souvent celles de la région du sud-est, le placement étant corrélé avec les niveaux de pauvreté les plus élevés⁴⁴⁸. Izmir (avec Ankara et Istanbul) accueille la proportion la plus haute de femmes ayant un diplôme universitaire (13,64%)⁴⁴⁹. La ville se range également parmi les municipalités avec la plus haute proportion des employées-femmes à la mairie⁴⁵⁰. Diyarbakır se trouve en tête de classement pour la proportion des femmes députées élues et des femmes membres de la municipalité métropolitaine. Trabzon affiche la plus basse proportion des femmes accouchant entre l'âge de 15 et 19 ans⁴⁵¹. Diyarbakır et Izmir, disposent tous les deux de centres d'accueil pour les femmes victimes de violence et leurs associations du barreau contiennent des unités de femmes⁴⁵². Izmir a été le sixième département en termes de récurrence d'actes de viol⁴⁵³ – néanmoins, le chiffre correspond sans doute davantage au taux de signalement qu'à l'occurrence réelle de ces crimes.

La ville d'Izmir figure parmi les douze municipalités turques ayant signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale⁴⁵⁴. Izmir et Trabzon ont fait partie du projet « Ville amie des femmes » (*Kadın Dostu Kent*) géré par les Nations Unies dès sa première étape de 2006. Cela impliquait la création d'une unité de coordination au niveau départemental et l'élaboration du « Plan d'action en vue d'égalité locale » (*Yerel Eşitlik Eylem Planı*)⁴⁵⁵. Parmi les nouveaux organes locaux créés grâce à ce projet figurent le Comité des femmes de coordination au niveau départemental à Izmir, l'Unité d'observation de la violence au sein du gouvernorat d'Izmir, le Centre des services et conseils aux familles, la commission municipale d'égalité à Trabzon, la commission des droits des femmes au niveau du conseil du

⁴⁴⁷ A. Kavas Urul, *81 İl İçin Toplumsal Cinsiyet Eşitliği Karnesi - 2016 (Le carnet de l'état d'égalité des genres dans les 81 départements - 2016)*, op. cit., p. 7.

⁴⁴⁸ H. Demirdirek et Ü. Şener, *81 İl İçin Toplumsal Cinsiyet Eşitliği Karnesi (Le carnet de l'état d'égalité des genres dans les 81 départements)*, op. cit., p. 9-10.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 40.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 47.

⁴⁵¹ *Ibid.*, p. 44.

⁴⁵² Même si Trabzon n'est pas cité dans ce rapport, j'ai tout de même pu constater l'existence d'une maison d'asile et d'une unité de femmes au sein du barreau.

⁴⁵³ Le classement se base uniquement sur les zones sous la gestion de gendarmerie car la police n'a pas partagé ses statistiques.

⁴⁵⁴ Selon les chiffres de 2015. *Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*, Innsbruck, Conseil des Communes et Régions d'Europe, 2006. Liste des signataires de la Turquie: Adana, Antalya, Bornova, Bursa, Büyükçekmece, Çankaya, Denizli, Izmir, Kars, Nevşehir, Tarsus, Trabzon

⁴⁵⁵ M. Tan et al., *Türkiye'de Toplumsal Cinsiyet Eşitsizliği: Sorunlar, Öncelikler ve Çözüm Önerileri (L'inégalité genrée en Turquie : les problèmes, les priorités et les propositions de solution)*, op. cit., p. 242.

département (quand celui-ci existait encore) à Trabzon. À Trabzon et à Izmir, les Assemblées des femmes réunissent les membres des organisations de femmes (féministes, à caractère charitable ou spécialisés sur des sujets divers tels que la santé, l'éducation ou la prévention et le traitement de la violence).

Enfin, les trois villes affichent le taux de représentation des femmes différent. À l'issue du scrutin en 2014, les femmes représentaient 32,5% des conseillers élus sur les listes du parti pro-kurde⁴⁵⁶ (les deux co-maires ne sont pas inclus dans ce décompte) à la municipalité métropolitaine de Diyarbakır. Aucune femme d'AKP n'y siégeait. Au total (les sièges du parti pro-kurde et de l'AKP confondus), les femmes constituaient 27,8% des conseillers à la mairie⁴⁵⁷. À la municipalité métropolitaine d'Izmir, il y a 16,8%⁴⁵⁸ de femmes au total, elles représentent 19,8% parmi les conseillers du CHP, parti qui occupe 67% des sièges. Ces proportions sont à mettre en rapport avec les 2,94%⁴⁵⁹ de femmes siégeant au conseil de la municipalité métropolitaine à Trabzon (2 femmes et 66 hommes, sans compter le maire). Un regard plus détaillé sur les trois villes donne un aperçu sur la richesse des histoires locales et des configurations en place au moment de l'enquête de terrain.

Izmir

La ville portuaire d'Izmir est la plus grande ville faisant objet de cette enquête. Il s'agit d'une ville relativement riche par rapport à Trabzon et Diyarbakır notamment grâce aux zones d'industrie hors taxation qui se trouvent dans ses arrondissements périphériques et grâce à son attrait touristique, national comme international. Néanmoins, cette relative prospérité économique ne contribue pas à diminuer les disparités qui restent très importantes entre ses quartiers paupérisés et les zones d'habitation de luxe. Une certaine présence de la confession alévie se fait sentir dans l'espace public et parmi les associations de la société civile à Izmir. La commémoration annuelle du meurtre de membres de l'intelligentsia alévie à Madımak (Sivas) en 1993 se tient dans la ville où un des centres culturels portent le nom de Metin Altıok, poète

⁴⁵⁶ « Diyarbakır Büyükşehir Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine de Diyarbakır) », *art cit.*

⁴⁵⁷ L'usage de l'imparfait fait allusion aux vagues d'arrestations et pertes de mandat de certains conseillers et co-maires DBP en 2015 et 2016. Les chiffres présentés ici correspondent à l'année électorale 2014. La proportion de femmes en 2015 et 2016 est plus basse. La liste des conseillers ne figure plus sur le site officiel de la mairie de Diyarbakır après sa refonte à la suite de la nomination d'un *kayyum*.

⁴⁵⁸ « İzmir Büyükşehir Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine d'Izmir) », *art cit.*

⁴⁵⁹ « Trabzon Büyükşehir Belediyesi - Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine de Trabzon) », *art cit.*

alévi, une des victimes, dont la fille Zeynep Altıok est députée élue de cette ville. Les associations aléviées ont également un certain poids électoral, à tel point que les candidats à la fonction électorale adhèrent parfois à ces associations sans être alévis de confession. Une de mes interviewées était en effet perçue comme alévie sans qu'elle le soit du fait de son adhésion à une telle association.

La représentation des femmes dans les institutions électives à Izmir est légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Le CHP remporte la plupart des municipalités d'Izmir depuis plusieurs échéances électorales même si l'AKP augmente progressivement son score. Entre 2009 et 2014, la proportion du vote CHP a connu une baisse de 55,2% à 49,51% tandis que les votes AKP ont augmenté de 30,7% à 35,9%. Le MHP a gardé une proportion stable (entre 7,2% et 7,92%). Les partis pro-kurdes de la gauche démocratique ont enregistré une hausse sensible de 0,6% en 2009 à 3,4% en 2014⁴⁶⁰. Parmi les 30 arrondissements, vingt-deux ont été remportés par le CHP, six par l'AKP et deux par le MHP. Pour le Parti républicain du peuple, ces résultats électoraux marquent un recul par rapport à 2009, année où le parti a emporté le scrutin dans 28 arrondissements⁴⁶¹. Si cinq ans plus tard, le parti a réussi à regagner les deux arrondissements perdus, il en a perdu d'autres, cette fois-ci plus nombreux au profit de l'AKP⁴⁶²; et deux au profit du MHP⁴⁶³. Prenant en compte les scores de l'AKP à Izmir,

⁴⁶⁰ R.B. Üste, « Yerel Siyaset ve Yerel Demokrasinin 30 Mart Yerel Seçimlerine Etkileri (Les impacts de la politique locale et de la démocratie locale aux municipales de 30 mars) », *art cit*, p. 39.

⁴⁶¹ Les deux exceptions ont été Tire et Bayındır. *Tire Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la maire de Tire)*,

http://www.tire.bel.tr/index.php?option=com_content&view=article&id=35&Itemid=93, non daté, (consulté le 1 juin 2017); *Meclis Üyeleri - Bayındır Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité de Bayındır)*, <http://bayindir.bel.tr/meclis-uyeleri/>, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

⁴⁶² Les arrondissements concernés : Kınık, Kemalpaşa, Menderes, Ödemiş, Selçuk (à Selçuk, l'AKP a gagné avec une différence de moins de 20 voix) et Torbalı. *T.C. Selçuk Belediyesi Resmi Web Sitesi : Belediye Meclis Üyeleri (Le site officiel de la municipalité de Selçuk: les conseillers municipaux)*, <http://www.selcuk.bel.tr/icerik/74/3640/belediye-meclis-uyeleri.aspx>, non daté, (consulté le 1 juin 2017); *Kınık Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Kınık)*, <http://kinik.bel.tr/kinik-belediyesi-meclis-uyeleri/>, non daté, (consulté le 1 juin 2017); *Kemalpaşa Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Kemalpaşa)*, <http://izmir-kemalpaşa.bel.tr/pageMeclisUyeleri.aspx>, non daté, (consulté le 1 juin 2017); *Menderes Belediyesi - Belediye Meclisi (La municipalité de Menderes - les conseillers municipaux)*, <http://www.menderes.bel.tr/kurumsal/belediyemiz/belediye-meclisi>, non daté, (consulté le 1 juin 2017); *Belediye Meclisi Ödemiş Belediyesi (Le conseil municipal à la municipalité d'Ödemiş)*, <http://www.odemis.bel.tr/belediye/belediye-meclisi.html>, non daté, (consulté le 1 juin 2017); *Meclis Üyeleri - T.C. Torbalı Belediyesi (les conseillers municipaux - municipalité de Torbalı)*, <http://www.torbalı.bel.tr/hizmetlerimiz/kurumsal/meclis-uyeleri/>, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

⁴⁶³ Aliğa ve Kırız (ces informations étant basées sur les résultats pour le poste du maire). *Izmir'de İlçe Belediyelerinin 22'si Chp, 6'sı Akp, 2'si MHP Dedi (22 des arrondissements à Izmir ont dit oui au CHP, 6 à l'AKP et 2 au MHP)*, https://www.haberler.com/izmir-de-ilce-belediyelerinin-22-si-chp-6-si-akp-2-5853395-haberi/?utm_source=facebook&utm_campaign=tavsiye_et&utm_medium=detay, 31 mars 2014, (consulté le 31 mai 2017); *Meclis Üyeleri - Aliğa Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité d'Aliğa)*, <http://www.aliğa.bel.tr/meclis-uyeleri-21.html>, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

le CHP apparaît toujours comme le parti dominant, néanmoins, sa domination semble être en recul au profit du parti gouvernemental. Le HDP n'a aucun conseiller municipal à Izmir, faisant frais du seuil électoral de 10%. Le meilleur score du candidat HDP à la mairie a été celui du Torbalı⁴⁶⁴ avec 6,44%, de Menemen⁴⁶⁵ avec 7,23%, ou encore à Konak⁴⁶⁶ avec 5,59%. Il est possible d'émettre l'hypothèse que le soutien au HDP dans un arrondissement central comme Konak provient d'électeurs de gauche, d'étudiants et de personnes qui ne sont pas nécessairement d'ethnicité kurde, tandis que dans les arrondissements périphériques, il est probable qu'il s'agisse d'un vote plus « ethnique » du fait de la composition démographique des arrondissements d'habitants issus de l'immigration interne.

La représentation politique des femmes place Izmir entre Diyarbakır et Trabzon. En amont du scrutin de 2014, CHP, AKP et MHP ont présenté au total quatre femmes candidates au poste de maire – deux ont été élues du CHP et une de MHP (laquelle est passée chez l'AKP un an plus tard). Le HDP, qui n'a pourtant remporté aucun poste de maire a présenté dans les trente arrondissements de la ville quinze femmes et quinze hommes. Tous étaient accompagnés respectivement d'un ou d'une candidate à la fonction de co-maire⁴⁶⁷. Comme cela a déjà été indiqué, il y a 16,8% de femmes au total, représentant 19,8% parmi les conseillers du CHP, parti qui occupe 67% des sièges⁴⁶⁸. Ce taux marque une hausse par rapport à 2009 où siégeaient six femmes (4,7%) parmi les 128 conseillers⁴⁶⁹. La proportion la plus importante de femmes a été enregistrée dans l'arrondissement de Balçova⁴⁷⁰, un des arrondissements centraux d'Izmir. Parmi 25 conseillers, il y a neuf femmes, huit du CHP et une d'AKP. Les trois autres arrondissements centraux affichent également des proportions au-delà des 20%

⁴⁶⁴ « Seçim Sonuçları 1995 (Les résultats électoraux 1995) », *art cit.*

⁴⁶⁵ *Menemen Seçim Sonuçları - 2014 (Les résultats électoraux à Menemen - 2014)*, <https://secim.haberler.com/2014/menemen-secim-sonuclari/>, 2014, (consulté le 1 juin 2017).

⁴⁶⁶ *Konak Seçim Sonuçları - 2014 (Les résultats électoraux de Konak - 2014)*, <https://secim.haberler.com/2014/konak-secim-sonuclari/>, 2014, (consulté le 1 juin 2017).

⁴⁶⁷ Gülizar Aytakin, « İzmir'de Seçime Giderken (Sur le chemin des élections à Izmir) », *Amargi Dergi*, 1 mars 2014, numéro spécial.

⁴⁶⁸ « İzmir Büyükşehir Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine d'Izmir) », *art cit.*

⁴⁶⁹ Izmir a alors été classé neuvième parmi les seize municipalités métropolitaines en termes de proportion des femmes au conseil métropolitain. N. Şirin Pınarcıoğlu, *Yerel Siyaset ve Kadın Katılımı: İstanbul ve Kocaeli'nde Niteliksel Bir Araştırma (La politique locale et la participation des femmes : une enquête qualitative sur İstanbul et Kocaeli)*, *op. cit.*, p. 107.

⁴⁷⁰ *Balçova Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Balçova)*, <http://www.balcova.bel.tr/Sayfa/108/chp-meclis-uyeleri>, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

(Bayraklı, Karşıyaka et Konak)⁴⁷¹. Dans sept arrondissements périphériques, on trouve une représentation des femmes qui avoisine les 20% ou va au-delà⁴⁷². En revanche, à Beydağ⁴⁷³, aucune femme ne siège au conseil municipal (les hommes du CHP y occupent huit sièges). Dans quatre arrondissements, la représentation des femmes se trouve en-dessous de la moyenne nationale de 10%⁴⁷⁴. En chiffres absolus, le nombre des femmes le plus élevé concerne Balçova (neuf élues dont huit du CHP), Bayraklı (dix élues dont huit du CHP), Bornova (sept femmes dont cinq du CHP), Konak (neuf femmes dont sept du CHP), Gaziemir (neuf élues dont sept du CHP) et Karşıyaka (neuf élues dont huit du CHP). Il faut prendre en compte les différentes tailles des conseils avec neuf conseillers à Karaburun et trente-neuf à Konak – neuf élues à Konak représentent 23,1% de conseillers, tandis que deux femmes à Karaburun comptent pour 22,2%⁴⁷⁵. À Izmir, la plupart des élues sont clairement issues du CHP. Cela s'explique par le fait que le parti a remporté la plupart de sièges dans la plupart des mairies. Il semble qu'il n'y a pas de différence majeure entre les arrondissements centraux et périphériques pour ce qui concerne la proportion des élues. Deux femmes élues du CHP occupent le poste de maire à Izmir, Sema Pekdaş⁴⁷⁶ à Konak et Sibel Uyar à Urla⁴⁷⁷. La maire MHP à l'arrondissement périphérique de Kırız, Saliha Şengül Özçinar, a été en

⁴⁷¹ Bayraklı (27%), Karşıyaka (24,3%), Konak (23,1%). *Meclis Üyeleri - Konak Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité de Konak)*, <http://www.konak.bel.tr/sayfa/belediye-meclisi/meclis-uyeleri>, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

⁴⁷² Çeşme (26,7%), Dikili (26,7%), Foça (20%), Gaziemir (29%), Narlıdere (28%), Ödemiş (22,6%), Torbalı (22,58%). « *Meclis Üyeleri - T.C. Torbalı Belediyesi (les conseillers municipaux - municipalité de Torbalı)* », *art cit* ; *Belediye Meclisi Çeşme (Le conseil municipal de Çeşme)*, <http://www.cesme.bel.tr/sayfa/belediye-meclisi>, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Meclis Üyeleri - Dikili Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité de Dikili)*, <http://www.izmir-dikili.bel.tr/tr/meclis-uyeleri-8784>, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Foça Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Foça)*, http://www.foca.bel.tr/y%C3%B6netim-11-Belediye_Meclisi.aspx, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *İlçe Belediye Meclisi - Gaziemir (Le conseil municipal d'arrondissement - Gaziemir)*, <http://www.gaziemir.bel.tr/belediye-meclisi/11/ilce-belediye-meclisi-chp-%27-li-uyeler.html>, (consulté le 1 juin 2017) ; *Narlıdere Belediyesi Meclis Üyelerimiz (Nos conseillers municipaux à la municipalité de Narlıdere)*, <http://www.narlidere-bld.gov.tr/Sayfa/25/meclis-uyelerimiz.aspx>, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; « *Belediye Meclisi Ödemiş Belediyesi (Le conseil municipal à la municipalité d'Ödemiş)* », *art cit* ; « *Meclis Üyeleri - T.C. Torbalı Belediyesi (les conseillers municipaux - municipalité de Torbalı)* », *art cit*.

⁴⁷³ *Beydağ Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Beydağ)*, https://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=129790, non daté, (consulté le 23 novembre 2017).

⁴⁷⁴ Bayındır (majorité et maire du CHP, 6,7% des femmes), Kemalpaşa (majorité et le maire AKP, 8% des femmes), Kınık (majorité et le maire AKP, 6,7% des femmes), Selçuk (maire d'AKP, mais la majorité au conseil du CHP, 6,7% des femmes). « *T.C. Selçuk Belediyesi Resmi Web Sitesi : Belediye Meclis Üyeleri (Le site officiel de la municipalité de Selçuk: les conseillers municipaux)* », *art cit*.

⁴⁷⁵ *Meclis Üyelerimiz - Karaburun (Nos conseillers municipaux - Karaburun)*, <http://www.karaburun.bel.tr/index.php/belediye/meclis-uyelerimiz>, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

⁴⁷⁶ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

⁴⁷⁷ *Meclis Üyeleri - Urla (Les conseillers municipaux - Urla)*, <http://www.urla.bel.tr/index.php/kurumsal/meclisuye>, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

même temps la seule femme maire du parti nationaliste, mais elle est passée à l'AKP au bout d'un an en fonction. La seule conseillère femme de son conseil a démissionné en raison de désaccords au sein de l'équipe municipale⁴⁷⁸. En revanche, les mairies AKP sont parmi celles avec la proportion la plus faible de femmes conseillères, à l'exception de Torbalı avec une majorité AKP, où se trouvent cinq femmes du parti, et d'Ödemiş avec trois conseillères de l'AKP. Prenant en compte la portée symbolique et le caractère politisé du port du voile dans le débat politique turque, l'AKP apparaît comme le seul parti ayant donné une place sur ses listes aux politiciennes portant le voile⁴⁷⁹. Pourtant celles-ci constituent une minorité parmi ses propres élues-femmes. J'ai pu repérer six élues voilées parmi les conseillères de l'AKP à travers tous les arrondissements⁴⁸⁰.

En 2011, le MHP a fait élire une femme députée d'Izmir, mais celle-ci n'a pas trouvé une place éligible en 2015. Le parti nationaliste dispose d'une organisation locale puissante à Izmir même si cette ville ne compte pas parmi les « bastions » reconnus du MHP. Le vote pour ses candidats place le parti soit en deuxième, soit en troisième position à la mairie⁴⁸¹. Au niveau des conseils municipaux, le parti disposait de sept conseillères, passées à six après une démission. Dans l'arrondissement de Gaziemir (où la proportion des conseillères municipales tous partis confondus est de 29%), la seule personne à y siéger pour le MHP est une femme. À partir de ses données localisées, le MHP apparaît comme le parti comptant le moins de femmes dans la politique locale : aucune femme maire et 13,2% des conseillères municipales femmes par rapport à 86,6% d'hommes à Izmir. En ce qui concerne les élections de conseillers, l'AKP a fait élire 20% de femmes et 80% d'hommes, le CHP 25% de femmes et 75% d'hommes. Ces proportions de répartition sexuée des mandats laissent présager des

⁴⁷⁸ Hatice Coşkun, la seule femme au conseil municipal de Kiraz a été élue sous l'étiquette du MHP comme l'indique le site Yerelnet. Elle a démissionné du parti en 2014. Les articles publiés en 2016 évoquent son nom associé à l'AKP. *Kiraz Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Kiraz)*, https://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=128359, 2014, (consulté le 23 novembre 2017) ; *Çemberli Efe, Bu Defa Partisinden Hemcinsine Gol Attı! (Çemberli Efe a cette fois-ci marqué un but vis-à-vis de son co-partisan du même sexe)*, <http://www.gundemotuzbes.com/flas-cemberli-efe-bu-defa-partisinden-hemcinsine-gol-atti/16722/>, 5 décembre 2016, (consulté le 23 novembre 2017) ; *O ilçede Transfer Savaşı (La bataille du transfert dans cet arrondissement)*, <http://www.egepostasi.com/haber/o-ilcede-transfer-savasi/97662>, 30 décembre 2014, (consulté le 23 novembre 2017).

⁴⁷⁹ Les données sur les 30 candidates du HDP au poste de maire ainsi que sur les candidates au conseil municipal font défaut. Il serait possible d'émettre l'hypothèse que les femmes voilées n'étaient pas totalement absentes parmi ces candidats non plus. Il n'en reste pas moins que le parti, dû au seuil électoral de 10%, n'a pas décroché des mandats au conseil.

⁴⁸⁰ Ce chiffre est également à prendre avec réserve car la méthode de repérage par photos risque d'avoir laissé de côté les élues n'ayant pas leur photo sur le site de la mairie. Par ailleurs, toutes mes interviewées à Izmir avaient les cheveux découverts.

⁴⁸¹ Après 2014, seulement le maire d'Aliğa est du MHP.

mécanismes d'exclusion à l'égard des femmes et mettent à mal l'image d'Izmir comme ville où « l'égalité des sexes » aurait le plus avancé.

Le HDP n'a aucun conseiller municipal à Izmir. Ses scores électoraux au poste de maire varient de 0,19% à Beydağ, jusqu'à 6,44% à Torbalı et 7,23% à Menemen. Dans l'arrondissement de Konak, le HDP a même dépassé le MHP. Le HDP a présenté deux candidats au poste de maire en vertu du système de la co-présidence. Néanmoins, même en ne tenant pas compte de ce système, c'était de loin le parti à avoir présenté le plus grand nombre de femmes au poste de maire. Dans treize arrondissements, une femme occupait la place de candidate « officielle ». Le parti doit composer avec une faible implantation à Izmir qui constitue sa principale difficulté. L'implantation est beaucoup plus limitée qu'à Diyarbakır ou dans la région du sud-est en général, même plus faible que dans les villes d'Istanbul et d'Ankara. Néanmoins, le HDP a obtenu plus de 233 000 voix à Izmir aux législatives de novembre 2015⁴⁸². Si le parti dispose d'une structure relativement solide au niveau départemental et des bureaux dans tous les arrondissements centraux et ceux avec une proportion significative de la population kurde, dans un nombre élevé de ces endroits, l'organisation partisane est relativement récente. On peut souligner que l'essentiel de cette enquête sur le HDP à Izmir s'appuie sur les entretiens dans les arrondissements centraux où la proportion des femmes dans les directions du parti approchait les 40% requis par ses statuts.

Trabzon

« Une touriste portugaise s'est assise en s'appuyant sur la maquette de *Mescid-i Aksa* laissée sur la place Atatürk après le Rassemblement de Jérusalem qui a eu lieu quelques jours plus tôt. La police qui se trouvait à proximité a dû intervenir pour éviter la montée des tensions car la touriste ne comprenait pas les réactions réprobatrices des passants et refusait de changer de place. »⁴⁸³

Extrait de la presse. Trabzon, 25.12.2017.

Dans les récits de nombreuses interviewées, la ville de Trabzon est entourée de nostalgie. Elle apparaît comme ayant eu un passé cosmopolite, une riche vie culturelle et une certaine tradition de gauche, révolus au profit d'une synthèse « nationaliste et

⁴⁸² 30 Mart 2014 Sandık Sonuçları Paylaşım Sistemi (Les élections du 30 mars 2014, le système du partage des résultats par bureaux de vote), <https://sonuc.ysk.gov.tr/module/sspsYerel.jsf>, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

⁴⁸³ *Portekizli turist Mescid-i Aksa maketine yaslandı, Trabzon'da ortalık karıştı* (Une touriste portugaise s'est appuyée sur la maquette de *Mescid-i Aksa*, à Trabzon, l'atmosphère s'est tendue), http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/turkiye/893237/Portekizli_turist_Mescid-i_Aksa_maketine_yaslandi__Trabzon_da_ortalik_karisti.html, 25 décembre 2017, (consulté le 7 janvier 2018).

conservatrice »⁴⁸⁴. L'incident impliquant une touriste portugaise illustre l'existence d'un consensus conservateur prêt à être mobilisé. En effet, à Trabzon, les réactions des passants se transforment au quotidien en bagarres impliquant beaucoup de monde et les expériences des membres d'opposition politique ont confirmé la vitesse avec laquelle « la foule » se rassemble pour intervenir dans un développement jugé inadmissible. L'incident faisant intervenir la police auprès de la touriste portugaise montre d'un côté que son manque de respect vis-à-vis de la maquette de mosquée heurte les « sensibilités religieuses » des passants ; d'un autre côté, il témoigne d'une extrême disponibilité des habitants à « intervenir ». Plusieurs tentatives de lynchage ont eu lieu pendant la période de mon enquête : des membres du HDP ont été attaqués lors de la marche du 1^{er} mai 2015⁴⁸⁵ et le parti n'a pas pu ouvrir son bureau électoral. Même l'affichage du sigle du parti provoquait des réactions négatives⁴⁸⁶. Plusieurs manifestations se sont tenues sur le campus universitaire, comme une protestation contre la fondation Ensar, proche du gouvernement, dont les représentants ont été jugés pour abus sexuels sur des mineurs. Un groupe de gauche s'est rassemblé devant un des bâtiments administratifs de l'université, à peine quelques slogans lancés, un autre groupe s'est constitué pour protester contre le premier groupe (le sujet du rassemblement semblait peu pertinent). L'incident s'est soldé par l'arrestation de vingt-deux étudiants majoritairement critiques de la fondation Ensar⁴⁸⁷.

Selon Bakirezer et Demirer, la migration interne et la transformation économique (recul industriel, conséquences de la crise économique de 2001), couplées aux réactions au développement du secteur de la prostitution dès le début des années 1990, avaient contribué à renforcer l'implantation locale de la synthèse turco-islamique propulsée par les faiseurs du coup d'État de 1980. Qualifier Trabzon de ville « sous consensus conservateur-nationaliste » est possible notamment du fait que les votes de l'AKP et du MHP représentent ensemble plus de 80% des voix exprimés. Cette

⁴⁸⁴ Les auteurs de ce volume semblent souscrire à cette lecture. G. Bakirezer et Y. Demirer, « Giriş: Trabzon'u Anlamak (Introduction : Comprendre Trabzon) », *art cit*, p. 13.

⁴⁸⁵ *Trabzon'daki 1 Mayıs yürüyüşünde HDP'ye saldırı (L'attaque sur le HDP pendant la marche du premier mai à Trabzon)*, http://www.radikal.com.tr/turkiye/trabzondaki_1_mayis_yuruyusunde_hdp_ey_saldiri-1347763/, 1 mai 2015, (consulté le 25 novembre 2017).

⁴⁸⁶ Ecem Hasircioğlu constate le même procédé à Sakarya où une tentative d'ouverture d'un bureau de vote HDP a échoué du fait des réactions nationalistes. Ecem Hasircioğlu, *Les Enjeux du Faible Engagement Politique chez les Jeunes Femmes en Turquie: Exemple de Sakarya*, Mémoire de master non publié, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris, 2016, p. 55.

⁴⁸⁷ Fatih Turan, *KTÜ'de Ensar Vakfı Protestosu Arbedesi: 22 Öğrenci Gözaltına Alındı (La tourmente lors de la manifestation à KTÜ contre la fondation Ensar : 22 étudiants pris en garde-à-vue)*, <http://www.milliyet.com.tr/ktu-de-ensar-vakfi-protestosu-gundem-2215311/>, 24 mars 2016, (consulté le 25 novembre 2017).

tendance transparaît dans les résultats électoraux dès la fin des années 1970 quand la part des votes pour les partis de droite dans le département était systématiquement au-dessus de la moyenne nationale. Par ailleurs, la confession sunnite est la plus visible dans la ville. À l'université, la participation à la prière du vendredi fait l'objet d'un suivi informel. Lors d'un cours auquel j'ai assisté, le retard de plusieurs des étudiants (hommes) était toléré du fait de la prière⁴⁸⁸.

La ville a perdu sa population ethniquement hétérogène pendant les nombreux massacres génocidaires qui ont touché des dizaines de milliers des personnes et qui visaient non seulement la population arménienne, mais aussi les *Rum* (la population chrétienne grecophone)⁴⁸⁹. L'échange de population a achevé l'œuvre de massacres dans la décimation de la population non-musulmane⁴⁹⁰. À une époque, il y avait eu une cinquantaine d'églises⁴⁹¹ dans la ville où à peine trois se trouvent aujourd'hui, dont la plus illustre, Ayasofya, a solennellement été rouverte comme mosquée en 2013⁴⁹². Le passé *rum* et arménien ne fait que des apparitions timides à Trabzon. Une élue locale a témoigné que la municipalité a enregistré une initiative citoyenne dans deux quartiers de la ville qui portaient auparavant les noms d'origine *rum* et dont les habitants souhaitaient le retour de ces noms traditionnels. La position de la municipalité sur le dossier semblait privilégier l'argumentaire dissuasif calqué sur les coûts administratifs que représenterait un tel changement pour les habitants.

Trabzon a souffert de la baisse d'usage de son port maritime qui aujourd'hui reste utilisé mais bien en-dessous de sa capacité⁴⁹³. Dans les comparaisons nationales, la région figure dans la seconde moitié. Le département de Trabzon, qui, traditionnellement, avait une part relativement élevée de population rurale a connu, entre 1980 et 2000, une urbanisation deux fois plus rapide que le reste du pays⁴⁹⁴. Dans

⁴⁸⁸ Il est à noter que je n'ai pas pu faire des observations similaires à Izmir ou à Diyarbakır. Cela n'est pas nécessairement dû à l'absence de ce genre de pratiques dans les campus universitaires de ces villes mais du fait que j'ai passé moins de temps dans ce milieu lors de mes passages dans ces villes.

⁴⁸⁹ Ayşe Hür, « Trabzon'un Etnik Tarihine bir Bakış (Un regard sur l'histoire ethnique de Trabzon) » dans Güven Bakirezer et Yücel Demirel (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., İstanbul, İletişim, 2010, p. 142.

⁴⁹⁰ Güven Bakirezer, « Trabzon'un Sosyo-Ekonomik Çöküşü (L'effondrement socio-économique de Trabzon) » dans Güven Bakirezer et Yücel Demirel (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., İstanbul, İletişim, 2010, p. 45.

⁴⁹¹ *Ibid.*, p. 35.

⁴⁹² *Trabzon'da Ayasofya Camii İbadete Açıldı (A Trabzon, la mosquée d'Ayasofya a été ouverte au culte)*, <http://www.hurriyet.com.tr/trabzonda-ayasofya-camii-ibadete-acildi-23610676>, 29 juin 2013, (consulté le 23 novembre 2017).

⁴⁹³ G. Bakirezer, « Trabzon'un Sosyo-Ekonomik Çöküşü (L'effondrement socio-économique de Trabzon) », *art cit*, p. 41.

⁴⁹⁴ G. Bakirezer et Y. Demirel, « Giriş: Trabzon'u Anlamak (Introduction : Comprendre Trabzon) », *art cit*, p. 13.

le passé récent, Trabzon a été un gros bassin d'émigration, c'est un des endroits d'où les migrants sont le plus partis vers l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale⁴⁹⁵, en même temps, suivant les vagues d'urbanisation en Turquie, la ville a attiré des migrants de sa propre région⁴⁹⁶. Si la région vit notamment de l'agriculture, une ancienne usine de ciment domine le centre-ville et complique la circulation des piétons ce qui rend les déplacements en transports en commun obligatoires. Des projets urbains d'envergure étaient en cours lors du déroulement de l'enquête de terrain qui, tout en marquant la volonté de restauration des bâtiments historiques, recouraient peu aux méthodes de protection de l'architecture traditionnelle. Des projets hôteliers et des promoteurs immobiliers étaient en plein essor, réduisant la surface des plantations d'arbres fruitiers⁴⁹⁷. Certains des investisseurs sont en même temps membres du conseil municipal, le poste de conseiller étant un poste lucratif et stratégique permettant de s'assurer d'un permis de construire ou d'une dérogation quant au nombre maximal d'étages.

En 1963 a été fondée l'Université technique de la Mer Noire (*Karadeniz Teknik Üniversitesi*, KTÜ). Il s'agissait du premier établissement d'enseignement supérieur en dehors de ceux d'Istanbul et d'Ankara⁴⁹⁸. Si dans les années 1960, la droite emportait à Trabzon les élections de façon plus prononcée que dans le reste du pays, lors de la décennie suivante, le CHP était le parti le plus fort dans la ville⁴⁹⁹. La branche locale du Parti des travailleurs de la Turquie (*Türkiye İşçi Partisi*, TIP) a été fondée en 1965. Parmi la centaine de militants qu'il comptait, il ne figurait à l'époque aucune femme⁵⁰⁰. Depuis 1978, l'association des Femmes progressistes (*İlerici Kadınlar Derneği*) se trouvait parmi les groupements les plus actifs, mobilisant surtout des femmes travaillant dans l'enseignement⁵⁰¹. Lors des affrontements entre la gauche radicale et la droite nationaliste, la plupart des victimes à Trabzon étaient des personnes proches de la

⁴⁹⁵ G. Bakirezer, « Trabzon'un Sosyo-Ekonomik Çöküşü (L'effondrement socio-économique de Trabzon) », *art cit.*, p. 75.

⁴⁹⁶ Şengül Öymen Gür, « Trabzon'da Kentsel Kimlik ve Dönüşüm (L'identité de la ville et la transformation à Trabzon) » dans Güven Bakirezer et Yücel Demirer (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 321.

⁴⁹⁷ Ş. Öymen Gür, « Trabzon'da Kentsel Kimlik ve Dönüşüm (L'identité de la ville et la transformation à Trabzon) », *art cit.*

⁴⁹⁸ Emel Akal, « 1970'li Yıllarda Kan Gölüne Döndürülen Trabzon Sokakları (Les rues de Trabzon transformées en lac du sang dans les années 1970) » dans Güven Bakirezer et Yücel Demirer (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 194.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 194, 199.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 196-197.

⁵⁰¹ *Ibid.*, p. 200.

gauche qui n'étaient pas originaires de la ville et dont les activités étaient associées avec l'université⁵⁰².

Le slogan le plus répandu dans la ville est « Partout, c'est Trabzon pour nous » (*Bize Her Yer Trabzon*). Il évoque la fierté locale, la capacité à maintenir ses habitudes sans assimiler les valeurs environnantes même en vivant en dehors de sa région. L'attachement à l'équipe de football et l'influence politique des propriétaires du club mériteraient une analyse séparée. En 1975, Trabzonspor est devenu champion de la ligue nationale de football, victoire qui s'est reproduite encore quatre fois (1983-1984 a été la dernière saison). Depuis, l'équipe s'est plusieurs fois retrouvée à la deuxième ou troisième place du classement⁵⁰³. Un univers référentiel est attaché à la culture des supporters de l'équipe qui affiche des éléments nationalistes. Dans les années 1990, les slogans contre le PKK étaient récurrents. Après le meurtre de Hrant Dink, certains supporters ont mis le même béret que l'auteur du meurtre, originaire de la ville⁵⁰⁴. Après la tentative du coup d'État en juillet 2015, un des dirigeants de l'équipe a déclaré que les épouses des putschistes représentent les « trophées » pour les partisans du gouvernement. Il a été contraint à démissionner ensuite⁵⁰⁵. Par ailleurs, le café de l'équipe Trabzonspor qui se situe au centre-ville est un lieu côtoyé par les politiciens locaux.

La localisation spécifique de Trabzon à proximité de la frontière géorgienne a eu un impact particulier sur la ville. Au début des années 1990, avec la chute du « Rideau de fer », l'ouverture de la frontière a donné lieu à un « commerce de valise » (*bavul ticareti*) qui signifiait pour la ville un surplus de revenu annuel de près de 100 million dollars⁵⁰⁶. Le secteur de la prostitution s'est développé à la même période et a pris une telle ampleur que les plaintes des épouses des hommes infidèles se sont retrouvées sur l'agenda des branches féminines de Refah. À travers l'image de « Nataşa » – les

⁵⁰² Dans les années 1970, Trabzon a pris sa place sur la scène nationale à cause du meurtre d'un enseignant à KTÜ, sympathisant du TIP. Le recteur de l'université a échappé à plusieurs tentatives d'attentat. À travers la mobilisation étudiante, la ville a été prise dans la logique de meurtres réciproques entre la gauche et la droite, cette dernière jouissant d'une certaine impunité et d'un soutien étatique. *Ibid.*, p. 209.

⁵⁰³ *Trabzonspor Tarihçe (L'histoire de Trabzonspor)*, <http://www.trabzonspor.org.tr/tr/kulup/tarihce>, non daté, (consulté le 26 novembre 2017).

⁵⁰⁴ Ali Eroğul, « Trabzonspor Tarihi Üzerine bir Deneme (Un essai sur l'histoire de Trabzonspor) » dans Güven Bakırezer et Yücel Demirer (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 354.

⁵⁰⁵ « *Darbecilerin karıları artık milletin ganimetidir* » diyen Trabzonsporlu yönetici görevi bıraktı (*Le dirigeant de Trabzonspor, qui a dit que « les épouses des auteurs du coup sont les rançons du peuple » a démissionné*), <http://t24.com.tr/haber/darbecilerin-karilari-artik-milletin-ganimetidir-diyen-trabzonsporlu-yonetici-gorevi-birakti,350361>, 16 juillet 2016, (consulté le 24 mai 2018).

⁵⁰⁶ G. Bakırezer, « Trabzon'un Sosyo-Ekonomik Çöküşü (L'effondrement socio-économique de Trabzon) », *art cit*, p. 82.

femmes blondes, aux habits découverts, d'origine chrétienne, héritières du régime socialiste, éduquées – le fait d'être étranger est interprété surtout en termes de sexualité⁵⁰⁷. Le barreau de Trabzon, notamment à travers les efforts de la commission des femmes, vise à classer les employées du sexe en tant que victimes et non pas en tant qu'accusées dans les procès impliquant le trafic d'êtres humains⁵⁰⁸.

La représentation politique des femmes à Trabzon est bien au-dessus de la moyenne du pays. Suite aux élections locales de 2014, les femmes comptent pour 2,94% de conseillers de la municipalité métropolitaine à Trabzon⁵⁰⁹ (deux femmes et soixante-six hommes). La grande majorité des conseillères municipales élues à Trabzon sont issues de l'AKP. Cela s'explique notamment par l'implantation très forte de ce parti dans le département : une seule mairie d'arrondissement lui a échappé en 2014 au profit du maire MHP. En termes de résultats électoraux, il s'agit d'une expansion notable par rapport à 2009⁵¹⁰ où l'AKP gérait déjà douze arrondissements sur dix-huit, y compris l'arrondissement central (devenu Ortahisar en 2014). Si le changement de majorité s'est fait relativement récemment en 2009, le CHP avait pu remporter le poste de maire en 2004 avec une différence de seulement 300 votes par rapport au candidat AKP. La même année, le CHP contrôlait un seul autre arrondissement, celui de Maçka. L'AKP était déjà en charge de neuf arrondissements. Dans le reste des arrondissements, il y a eu un maire indépendant, un du Parti de la félicité (*Saadet Partisi*), un du Parti de la juste voie (*Doğru Yol Partisi*) et un du Parti de la mère-patrie (ANAP)⁵¹¹. Cela montre qu'auparavant, le paysage politique de Trabzon était relativement plus varié. En revanche, en 2009 et 2014, la tendance de l'AKP à prendre une place hégémonique s'est confirmée. La réduction de la représentation du CHP à Trabzon se répercute sur la représentation des femmes de ce parti : si trois femmes faisaient partie de son équipe municipale en 2009, il n'en reste qu'une seule parmi les cinq conseillers CHP à

⁵⁰⁷ İlknur Üstün, « Trabzon'un Misafirleri (Les invitées de Trabzon) » dans Güven Bakirezer et Yücel Demirel (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 393 ; Sibel Suiçmez, « Kadın Ticareti Önemli bir İnsan Hakları İhlalidir (Le commerce des femmes est une violation grave des droits humains) », Istanbul et Trabzon, 2005, p. 119.

⁵⁰⁸ À titre d'exemple, les douze procès ouverts en 2005 parmi les victimes figuraient les 6 ressortissantes russes, 7 azéris, 4 géorgiennes, 3 daghestanais, 3 ukrainiennes et 2 ouzbeks. Ce qui est illustratif des pays d'origine des personnes impliquées dans le domaine de prostitution à Trabzon. S. Suiçmez, « Kadın Ticareti Önemli bir İnsan Hakları İhlalidir (Le commerce des femmes est une violation grave des droits humains) », *art cit.*, p. 121.

⁵⁰⁹ « Trabzon Büyükşehir Belediyesi - Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine de Trabzon) », *art cit.*

⁵¹⁰ *Trabzon Yerel Seçim Sonuçları - 2009 (Les résultats électoraux des municipales de 2009 pour Trabzon)*, <https://secim.haberler.com/2009/trabzon-secim-sonuclari/>, 2014, (consulté le 31 mai 2017).

⁵¹¹ « 2004'te Trabzon'da Neler Oldu? (Que s'est-il passé à Trabzon en 2004?) », <https://www.haber61.net/gundem/2004te-trabzonda-neler-oldu-h34125.html>, 28 mars 2009, (consulté le 1 juin 2017).

Ortahisar. Le MHP a connu une hausse de ses résultats entre les deux derniers scrutins municipaux et ses partisans estimaient avoir de fortes chances de remporter la municipalité métropolitaine.

C'est en partie cette expansion de l'AKP qui a permis l'élection de femmes aux conseils. Car si le parti n'avait pas décroché la plupart des sièges, les candidates (souvent mal situées sur les listes) n'auraient pas été élues – à titre d'exemple, à Maçka, parmi les quinze conseillers, douze appartiennent à l'AKP dont une seule femme qui a été élue de sa 10^e place (situation a été similaire à Arsin et Araklı). Un regard sur la composition des conseils des dix-huit arrondissements du département de Trabzon permet de constater que dans dix arrondissements⁵¹², aucune femme ne fait partie de l'équipe municipale. Dans quatre conseils siège une seule femme élue de l'AKP⁵¹³, dans les rares cas accompagnée d'une conseillère MHP (comme à Çarşıbaşı ou à Akçabaat⁵¹⁴). Seulement à Çaykara⁵¹⁵, deux femmes d'AKP siègent au conseil.

⁵¹² Les arrondissements où aucune femme ne siège : Beşikdüzü, Dernekpazarı, Düzköy, Hayrat, Köprübaşı, Sürmene, Şalpazarı, Tonya, Vakfikebir, Yomra. *Meclis Üyeleri - Yomra (Les conseillers municipaux - Yomra)*, <http://www.yomra.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51>, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Beşikdüzü Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité de Beşikdüzü)*, http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=127033, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Dernekpazarı Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à Dernekpazarı)*,

http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=126982, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Meclis Üyeleri - Düzköy (Les conseillers municipaux - Düzköy)*, <http://www.duzkoy.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51>, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Hayrat Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Hayrat)*, http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=126932, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Meclis Üyeleri - Köprübaşı Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité de Köprübaşı)*, <http://www.trabzonkoprubasi.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51>, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Meclis Üyeleri - Sürmene Belediyesi (Les conseillers municipaux à Sürmene)*, <http://www.surmene.bel.tr/belediye/meclis-uyeleri/>, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Şalpazarı Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité de Şalpazarı)*, <http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye.php?belediyeid=126966>, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Meclis üyeleri - Tonya Belediyesi (Les conseillers municipaux - Tonya)*, <http://www.tonya.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51>, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Belediye Meclisi Vakfikebir Belediyesi (Le conseil municipal de Vakfikebir)*, http://www.vakfikebir.bel.tr/?page_id=9149, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

⁵¹³ Araklı, Arsin, Maçka, Of. *Of Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à Of)*, http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=129811, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Araklı Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à Araklı)*, http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=127026, avril 2014, (consulté le 1 juin 2017) ; *Arsin Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à Arsin)*, http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=127030, avril 2014, (consulté le 1 juin 2017) ; *Maçka Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à Maçka)*, <http://macka.bel.tr/?p=230>, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

⁵¹⁴ *Meclis Üyeleri - Akcaabat Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité de Akcaabat)*, http://www.akcaabat.bel.tr/management_board.php?department=13, non daté, (consulté le 1 juin 2017) ; *Meclis Üyeleri - Çarşıbaşı (Les conseillers municipaux - Çarşıbaşı)*, <http://www.carsibasi.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51>, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

⁵¹⁵ *Meclis Üyeleri - Çaykara (Les conseillers municipaux - Çaykara)*, <http://www.caykara.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51>, 2016, (consulté le 1 juin 2017).

L'arrondissement « central », le plus peuplé, Ortahisar⁵¹⁶, constitue une exception à cette règle avec huit femmes parmi 37 conseillers (cinq d'AKP, deux de MHP, une de CHP). Ainsi, à Ortahisar, les femmes se trouvent dans presque exactement la même proportion (10,96%) que la moyenne de l'ensemble de la Turquie tandis que dans les autres arrondissements, elles se trouvent au-dessous de cette moyenne. Dans aucun arrondissement ni à la municipalité métropolitaine, aucun maire ou adjoint au maire n'est une femme. Le fait que l'AKP n'ait présenté aucune candidate femme au poste de maire en 2014 peut s'expliquer notamment par le fait que les partis politiques ont tendance à présenter les femmes aux postes dirigeants qu'ils n'ont qu'une chance minimale d'emporter. Toutefois, l'AKP était en position d'emporter toutes les mairies d'arrondissement ce qui accroissait la compétition intra-partisane pour l'investiture.

Le taux de représentation féminine de 2,94% au conseil métropolitain permet de faire un constat sur le positionnement des femmes sur les listes électorales. Étant donné que seulement quelques premiers élus d'arrondissement intègrent ce conseil au niveau départemental, il est possible d'affirmer que les femmes ne se trouvaient pas avant la 4^e position sur la liste sauf dans deux arrondissements (Ortahisar et Akçabaat). Dans le reste des arrondissements, les femmes se trouvaient à des places plus éloignées (ou étaient absentes tout court). Il est surtout possible de constater l'absence de femmes dans plus de la moitié d'arrondissements et la présence de femme unique dans plusieurs autres.

Diyarbakır

Diyarbakır joue un rôle important et symbolique pour le mouvement kurde en Turquie. Considéré comme capitale politique et culturelle de la région, Diyarbakır peut à la fois être révélateur des dynamiques qui ont lieu à l'échelle régionale et à la fois afficher des particularités⁵¹⁷. Le département affiche l'un des taux de chômage (officiels) les plus élevés de la Turquie, de 18,7% en 2016⁵¹⁸ – l'adage local dit qu'il s'agit en effet de la part de la population active et non pas des chômeurs, tellement les statistiques paraissent trompeuses. Selon les estimations de Zeynep Gambetti de 2004, 60% de la population se retrouve sans emploi dans les mois d'hiver, ce qui témoigne de

⁵¹⁶ Trabzon Ortahisar Belediyesi - Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie d'Ortahisar), <http://www.trabzonortahisar.bel.tr/meclis-uyeleri.aspx>, non daté, (consulté le 31 mai 2017).

⁵¹⁷ Zeynep Gambetti, *The Conflictual (Trans)Formation of the Public Sphere in Urban Space: The Case of Diyarbakır*, Florence, European University Institute, 2004, p. 6.

⁵¹⁸ Tüik, *İşgücü İstatistikleri, 2016 (Les statistiques de l'emploi, 2016)*, <http://www.tuik.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=24635>, 23 mars 2017, (consulté le 2 novembre 2017).

l'importance qu'occupent les travaux saisonniers, notamment en dehors de Diyarbakır, pour la main d'œuvre⁵¹⁹.

La population de Diyarbakır a triplé depuis 1993⁵²⁰. Le département affichait dans les années 1990 un taux d'urbanisation croissant plus rapidement que pour l'ouest du pays. Toutefois, cette urbanisation rapide ne s'est pas traduite par une ascension économique⁵²¹. Suivant les vagues de la répression dirigée contre le PKK dans les zones rurales, Diyarbakır a été l'une des destinations privilégiées des habitants qui quittaient les villages brûlés. Ces flux se sont accentués au cours des années 1990. Diyarbakır a été à nouveau touché par les migrations transfrontalières depuis la crise syrienne. La destruction de son quartier historique de Sur en 2016, protégé pourtant par l'UNESCO, a engendré des flux de déplacements des habitants à l'intérieur de la ville, notamment vers le quartier populaire de Bağlar. Une certaine présence alévie se fait sentir à Diyarbakır et se superpose à la kurdicité, notamment par le biais des associations des descendants de Dersim. Le projet politique du mouvement kurde permettant l'inclusion d'autres communautés, une hétérogénéité confessionnelle est parfois affichée dans les événements organisés par la municipalité, avec la présence des Yezidis ou les Syriaques.

La ville de Diyarbakır est constituée de quatre quartiers centraux (Sur, Yenişehir, Bağlar et Kayapınar) et de treize arrondissements périphériques. Le quartier historique et en même temps l'un des plus pauvres, Sur, est entouré de remparts imposants. Une partie considérable de cet espace a été détruite dans les affrontements de 2015-2016 lors desquels l'armée cherchait à mater les groupes de jeunes militants retranchés. Yenişehir, quartier voisin de Sur, accueille les commerces et les bâtiments administratifs comme la municipalité métropolitaine. Bağlar, le quartier le plus peuplé, a également accueilli (comme Sur) les habitants des zones rurales ravagées par les destructions de villages. La population de Bağlar représentait près de 23% de la

⁵¹⁹ Z. Gambetti, *The Conflictual (Trans)Formation of the Public Sphere in Urban Space: The Case of Diyarbakır*, op. cit., p. 7.

⁵²⁰ La ville comptait 1 673 119 habitants en 2016 avec une hausse de densité de 96 personnes à km² en 2007 à 110 personnes à km² en 2016. *Diyarbakır Nüfusu (La population de Diyarbakır)*, <https://www.nufusu.com/il/diyarbakir-nufusu>, 2017, (consulté le 2 novembre 2017).

⁵²¹ « La part des dix départements de Turquie à majorité kurde dans le PIB national était de 10,39% en 1965. Elle a chuté à 8,17% en 1979, à 7,68% en 1986. Ainsi, « alors que l'Ouest s'est agrandi, l'Est s'est réduit ». [...] Alors que la population de l'« Anatolie de l'Est et du Sud Est » représente 11% de la Turquie, la région ne reçoit que 4% des investissements. En revanche, 70% de son épargne affluent vers l'Ouest du pays. » H. Bozarslan, *La question kurde : État et minorités au Moyen-Orient*, op. cit., p. 39-42.

population de tout le département⁵²². Kayapınar, le tout nouvel arrondissement central, le suit, avec la part de près de 20% de la population totale⁵²³. Kayapınar est le quartier qui compte la plus importante activité immobilière, non seulement municipale mais aussi gouvernementale. Il abrite ainsi des sites résidentiels, hébergeant la classe moyenne supérieure, toujours relativement restreinte et neuve. L'expansion spatiale de la ville s'accompagne, selon Ayşe Seda Yüksel, de ségrégation croissante et de spéculation immobilière⁵²⁴. Entre 2004 et 2015, les prix de terrains à Diyarbakır ont monté cinquante fois⁵²⁵ : « *l'espace est devenu un instrument non seulement pour l'État turc mais aussi pour les différents acteurs y compris le mouvement politique kurde et les entrepreneurs locaux* »⁵²⁶. L'action de l'État est par ailleurs entourée de controverses notamment quand elle s'adresse aux femmes. L'existence de Centres sociaux polyvalents (ÇATOM, *Çok Amaçlı Toplum Merkezleri*) étatiques est à la fois critiquée et louée⁵²⁷. Les gains que la vente des produits de l'artisanat procure aux femmes sont minimes. Selon Clémence Scalbert-Yücel et Muriel Girard, « *le cas des ÇATOM montre que l'artisanat est principalement un prétexte et un moyen pour atteindre le but principal : celui de faire venir les femmes et de leur faire suivre différentes formations d'alphabétisation ou de planning familial.* »⁵²⁸

En 1999, le HADEP était le premier parti pro-kurde à entrer en compétition électorale, couronnée de succès au niveau local⁵²⁹. Son irruption dans la politique municipale a changé la donne politique régionale, privant de leurs mandats les partis traditionnels de centre-droite et centre-gauche⁵³⁰. Trente-sept maires ont été élus de

⁵²² La population de Bağlar était de 377 936 personnes en 2016. « Diyarbakır Nüfusu (La population de Diyarbakır) », *art cit.*

⁵²³ *Ibid.*

⁵²⁴ A.S. Yüksel, « Rescaled Localities and Redefined Class Relations: Neoliberal Experience in South-East Turkey », *art cit.*, p. 442.

⁵²⁵ *Ibid.*, p. 433.

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 437.

⁵²⁷ Les ÇATOM fonctionnent dans neuf départements uniquement au sud-est du pays. Selon les chiffres avancés dans cet article, 255 000 femmes ont participé à une formation professionnelle dont 1 720 ont pu trouver un emploi par la suite. L'auteur associe les centres à la « porte d'espoir pour les femmes du sud-est ». Hakan Furkan, ÇATOM, *Güneydoğulu Kadınların Umut Kapısı Oldu (ÇATOM est devenu la porte vers l'espoir des femmes au sud-est)*, <http://www.hurriyet.com.tr/catom-guneydogulu-kadinlarin-umut-kapisi-oldu-37036807>, 9 janvier 2015, (consulté le 27 novembre 2017).

⁵²⁸ Muriel Girard et Clémence Scalbert-Yücel, « Le patrimoine comme catégorie d'action publique dans la région du Sud-Est anatolien » dans Marc Aymes, Benjamin Gourisse et Élise Massicard (eds.), *L'Art de l'Etat en Turquie*, Paris, Karthala, 2014, p. 195-221.

⁵²⁹ Le climat de violence et les meurtres de militants du mouvement kurde en amont du scrutin ont contribué à ce que le parti décide de ne pas participer aux élections locales de 1994. En février 1994, deux fils du candidat de DEP dans l'arrondissement de Bağlar de Diyarbakır ont été tués. C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, *op. cit.*, p. 163.

⁵³⁰ N. İncioğlu, « Local Elections and Electoral Behavior », *art cit.*, p. 87.

HADEP en 1999 – un à la municipalité métropolitaine, six à la tête des départements⁵³¹. Depuis, les partis politiques pro-kurdes intensifient leur implantation locale. En 2004, les candidats du parti ont été élus dans cinquante-trois mairies, dont une métropole et quatre départements⁵³². Neuf parmi eux étaient des femmes, elles représentaient la moitié de toutes les femmes maires élues à l'époque⁵³³, parmi elles Songül Erol Abdil, la première maire d'une ville chef-lieu du département⁵³⁴. En 2009, le parti pro-kurde a consolidé sa position en remportant 99 mairies, dans plusieurs villes avec un taux de vote supérieur à 50%⁵³⁵. Trois nouveaux départements ont été conquis par le parti (Van, Siirt et İğdır). Les femmes constituaient près de 20% de ses maires élus⁵³⁶. La municipalité métropolitaine de Diyarbakır comptait huit femmes parmi les trente conseillers – ce taux de 26,6% représentait la plus haute proportion des femmes parmi les municipalités métropolitaines de l'époque⁵³⁷. Dans les dernières élections municipales de 2014, le parti a remporté le scrutin dans onze départements, 68 arrondissements et 23 bourgs⁵³⁸. Selon les statistiques officielles qui ne reconnaissent pas l'élection des co-maires, le parti a fait élire vingt-trois femmes maires⁵³⁹. Il s'agit de plus de la moitié de toutes les femmes maires élues en 2014 (au total, trente-sept). En prenant en compte le système de la co-présidence, il devient apparent que la grande majorité des mairies ont été gérées conjointement par une femme et un homme. Les vingt-cinq femmes au conseil municipal métropolitain de Diyarbakır comptaient pour 36.6% parmi les élues du DBP et pour 27,7% parmi tous les conseillers (sans inclure les

⁵³¹ Les départements remportés par le parti pro-kurde: Diyarbakır, Ağrı, Batman, Bingöl, Hakkari, Siirt, Van. « 1990'larda Kürt Siyasi Hareketi (Le mouvement politique kurde dans les années 1990) », *art cit.*

⁵³² Les mairies de département remportées par le parti pro-kurde : Diyarbakır et Batman, Hakkari, Şırnak, Tunceli.

⁵³³ B. Ersanlı et G. Göksü Özdoğan, « Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey », *art cit.*, p. 80.

⁵³⁴ Emine Özcan, *Kadın İl Belediye Başkanı Birdi İki Oldu (La maire-femme dans la ville chef-lieu du département a été une, elles sont maintenant deux)*, <http://www.bianet.org/bianet/siyaset/113481-kadin-il-belediye-baskani-birdi-iki-oldu>, 30 mars 2009, (consulté le 28 novembre 2017).

⁵³⁵ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, *op. cit.*, p. 164-165.

⁵³⁶ B. Ersanlı et G. Göksü Özdoğan, « Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey », *art cit.*, p. 83.

⁵³⁷ Diyarbakır a été suivi par Erzurum avec 15,7% des femmes. N. Şirin Pınarcıoğlu, *Yerel Siyaset ve Kadın Katılımı: İstanbul ve Kocaeli'nde Niteliksel Bir Araştırma (La politique locale et la participation des femmes : une enquête qualitative sur İstanbul et Kocaeli)*, *op. cit.*, p. 107 ; H. Demirdirek et Ü. Şener, *81 İl İçin Toplumsal Cinsiyet Eşitliği Karnesi (Le carnet de l'état d'égalité des genres dans les 81 départements)*, *op. cit.*, p. 50.

⁵³⁸ BDP 11 İl, 68 İlçe, 23 Beldede Kazandı (Le BDP a gagné 11 départements, 68 arrondissements et 23 bourgs), <https://www.evrensel.net/haber/81303/bdp-11-il-68-ilce-23-beldede-kazandi>, 31 mars 2014, (consulté le 28 novembre 2017).

⁵³⁹ « 2014 Yerel Yönetim Seçim Sonuçları (Les résultats des élections locales de 2014) », *art cit.*

co-maires) – les conseillers de l’AKP étaient tous les hommes⁵⁴⁰. Après le scrutin de 2014, le DBP monopolisait une grande partie d’arrondissements. À titre d’exemple, parmi les trente-six élus à Bağlar, vingt-six étaient des élus du DBP. Parmi eux, dix femmes. Les autres conseillers provenaient de l’AKP, avec une femme élue⁵⁴¹. Les autres formations politiques étaient quasi-inexistantes. Parmi les dix-sept arrondissements de Diyarbakır, l’AKP a fait élire au total huit femmes dans six arrondissements (une à Sur, une à Bağlar, deux à Yenişehir, une à Bismil, une à Ergani, deux à Çermik). Il en résulte une représentation symbolique des femmes parmi les élus du parti gouvernemental. Parallèlement, à l’exception de Kayapınar, tous les arrondissements centraux (Sur, Bağlar et Yenişehir) apparaissent comme lieu où l’AKP a fait élire au moins une femme). Parmi tous les arrondissements périphériques, trois ont été investis par des femmes de l’AKP.

La représentation politique locale des partis pro-kurdes a toujours été plus élevée par rapport à la moyenne nationale⁵⁴². Une présence consolidée depuis quatre échéances électorales a permis à ses politiciens d’acquérir une expérience avec la gestion territoriale et de tenter une mise en place des principes idéologiques du mouvement kurde⁵⁴³. De plus, le statut de municipalité métropolitaine confère à des dirigeants de Diyarbakır des pouvoirs significatifs en termes de budget et de compétences de la gestion du territoire. Selon Watts, la participation dans les instances de représentation a renforcé le mouvement kurde car elle lui a fourni une base institutionnelle en vue du rassemblement collectif⁵⁴⁴.

La gestion de la politique locale, quoique rendue difficile par les différends avec le gouvernement, représente en effet une opportunité pour les partis pro-kurdes. Avec une implantation durable dans les mairies du sud-est, ces partis ont réussi à produire un espace hégémonique au niveau régional, qui représente un « *milieu politique anti-hégémonique et cela même dans un contexte restrictif et répressif* »⁵⁴⁵. La municipalité représente, selon Nicole Watts, un laboratoire pour le mouvement kurde qui lui confère

⁵⁴⁰ « Diyarbakır Büyükşehir Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine de Diyarbakır) », *art cit.*

⁵⁴¹ *Bağlar Belediyesi Meclis üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Bağlar)*, https://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_bm_secimsonuclari.php?belediyeid=128891, avril 2014.

⁵⁴² B. Ersanlı et G. Göksü Özdoğan, « Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey », *art cit.*, p. 79.

⁵⁴³ B. Ersanlı et G. Göksü Özdoğan, « Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey », *art cit.*

⁵⁴⁴ N.F. Watts, « Activists in Office: Pro-Kurdish Contentious Politics in Turkey », *art cit.*, p. 126.

⁵⁴⁵ G. Dorronsoro et N.F. Watts, « The Collective Production of Challenge: Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakır », *art cit.*, p. 102.

les moyens de fournir des services aux habitants⁵⁴⁶ et aussi à poursuivre une politique symbolique. Ainsi, une reconquête de l'espace s'opère par le changement des appellations toponymiques⁵⁴⁷, par la création de parcs « sans murs », par l'inauguration de centres culturels, les centres de femmes, par la construction de dortoirs, par l'organisation de festivals en particulier du Nouvel An (Newroz⁵⁴⁸), de conférences internationales⁵⁴⁹, de fête de la langue kurde⁵⁵⁰ et de festival des livres en kurde ou encore par l'impression d'affiches municipales en trois langues. L'action municipale sert également à légitimer la doctrine de l'autonomie démocratique prônée par le mouvement kurde⁵⁵¹.

Il serait possible, à mon sens, de distinguer trois phases successives dans la gestion municipale par les partis pro-kurdes du point de vue de leurs rapports avec l'État. Ces phases ne sont pas divisées par des ruptures claires et ne sont pas strictement chronologiques car des continuités non-négligeables existent à travers toute cette période. La première phase correspond à ce que Nicole Watts désigne comme « *as-if politics* ». Pendant ce temps, les représentants kurdes agissaient « comme si » ils opéraient dans un environnement démocratique⁵⁵². La mairie est devenue une base institutionnelle permettant la réalisation du projet politique du mouvement kurde et la politique symbolique notamment en termes de la langue kurde a commencé à prendre de l'ampleur. La seconde phase correspond à ce que décrivent Ersanlı et Göksü

⁵⁴⁶ Selon Gambetti, à partir de 1999, la municipalité dominée par HADEP a servi d'agent social et culturel qui anéantissait sur le terrain les limites imposées par la « guerre de basse intensité » menée par l'État. Depuis, la mairie a également investi dans les projets infrastructurels en vue d'améliorer l'assainissement et accès aux services des habitants. Lors de ma recherche de terrain à Diyarbakır en 2015, la campagne de sensibilisation « J'aime Diyarbakır et pour cela je ne le salis pas » (*Diyarbakır'ı seviyorum, kirletmiyorum*) était en cours. Z. Gambetti, *The Conflictual (Trans)Formation of the Public Sphere in Urban Space: The Case of Diyarbakır*, *op. cit.*, p. 8.

⁵⁴⁷ N.F. Watts, *Activists in Office, Kurdish Politics and Protest in Turkey*, *op. cit.*, p. 25.

⁵⁴⁸ En 2002, la participation de la chanteuse reconnue Sezen Aksu a marqué la fête de Newroz. En 2013, c'est là qu'a été lue la lettre d'Öcalan invitant au processus de paix. Seyhmuş Diken, *Sezgili Şehir Diyarbakır (La ville sensible de Diyarbakır)*, <https://www.evrensel.net/haber/138167/sezgili-sehir-diyarbakir>, 6 janvier 2003, (consulté le 2 novembre 2017).

⁵⁴⁹ L'organisation des conférences avec la participation étrangère contribue notamment à la légitimation du parti kurde à l'international. En mai 2008, par exemple, la conférence « Gouvernement local et les femmes » s'est tenue sous les auspices de la mairie de Bağlar à Diyarbakır. B. Ersanlı et G. Göksü Özdoğan, « Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey », *art cit*, p. 81.

⁵⁵⁰ Les politiques relative à la langue kurde des municipalités ont une importance symbolique particulière – depuis 2006 les mairies de Sur et de Yenışehir ont commencé à publier leurs matériaux en kurde. Quand le maire de Sur Abdullah Demirbaş a été destitué de son mandat en 2007, la publication en kurde figurait parmi les activités « illégales » dans lesquelles il se serait engagé. Il n'est pas sans intérêt de noter que l'AKP a fait une partie de sa campagne électorale en amont des élections de 2014 en kurde. N.F. Watts, *Activists in Office, Kurdish Politics and Protest in Turkey*, *op. cit.*, p. 152.

⁵⁵¹ G. Dorronsoro et N.F. Watts, « The Collective Production of Challenge: Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakır », *art cit*, p. 107-109.

⁵⁵² N.F. Watts, « Activists in Office: Pro-Kurdish Contentious Politics in Turkey », *art cit*, p. 140.

Özdoğan⁵⁵³. C'est une phase axée sur le dialogue et les négociations intensifiées entre les acteurs politiques locaux et les représentants du gouvernement central. C'est également une période de diversification du déploiement de l'État par d'autres moyens que l'action militaire et sécuritaire – à travers quelques projets d'infrastructure communs avec la municipalité, l'ouverture de Centres sociaux polyvalents ou encore l'inauguration d'un musée portant le nom du poète kurde (publiant ses textes en turc) Ahmet Arif. Ersanlı et Göksü Özdoğan illustrent le contexte par la participation commune, en 2010, du maire du parti pro-kurde et du gouverneur du département à la pièce de théâtre par un ancien combattant de la guérilla qui est sorti de la prison⁵⁵⁴. Cette période a également été marquée, en 2013 par l'annonce de l'ouverture du processus de paix entre l'État et le PKK où le parti politique kurde fonctionnait comme médiateur. Et enfin, il s'agit du temps où l'AKP a fait en kurde une partie de sa campagne électorale en amont des municipales de 2014.

La troisième phase vers laquelle les rapports entre les acteurs municipaux et l'État central semblent évoluer depuis la mi-2015 est caractérisée par la répression du mouvement politique kurde. Des dizaines des co-maires kurdes ont été destitués de leurs mandats et arrêtés ; les plus hauts représentants du parti, de nombreux députés et les co-maires de la métropole de Diyarbakır, et quelques 10 000 militants du parti ont connu le même sort⁵⁵⁵. Cette évolution révèle une fois de plus que la participation aux institutions représentatives des acteurs politiques kurdes ne met pas fin au conflit avec l'État. En parallèle à l'élimination des politiciens kurdes de l'espace public, l'action étatique vise à délégitimer la politique municipale qu'ils menaient jusqu'alors – par le biais des technocrates nommés en tête des mairies, *kayyum*, les panneaux multilingues sont enlevés, les appellations toponymiques sont changées⁵⁵⁶, les monuments sont enlevés des places publiques⁵⁵⁷, les locaux des dizaines d'associations sont attribués aux

⁵⁵³ B. Ersanlı et G. Göksü Özdoğan, « Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey », *art cit.*

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 79.

⁵⁵⁵ Tuncay Şur, *Kürdün Oyu (Le vote du Kurde)*,

<https://www.gazeteduvar.com.tr/forum/2017/04/19/kurdun-oyu/>, 19 avril 2017, (consulté le 23 novembre 2017).

⁵⁵⁶ Un parc à Lice qui portait le nom d'un enfant victime d'un obus de l'armée turque (Ceylan Önkol) a été rebaptisé selon Fırat Simpil, un enfant victime d'une attaque de la guérilla. Rifat Şahin, *Lice'de Medeni Yıldırım Parkı'nın ismi de değiştirildi (A Lice, le nom du parc de Medeni Yıldırım a aussi été changé)*, <https://www.evrensel.net/haber/333908/licede-medeni-yildirim-parkinin-ismi-de-degistirildi>, 1 octobre 2017, (consulté le 28 novembre 2017).

⁵⁵⁷ Au début de l'année 2017, le monument consacré aux victimes d'une attaque aérienne à Roboski/Uludere, situé dans l'arrondissement Kayapınar de Diyarbakır a été enlevé. *Diyarbakır'daki Roboski Anıtı Yıkıldı, İsimler Parçalandı (A Diyarbakır, le site de commémoration de Roboski a été*

organismes proches du gouvernement⁵⁵⁸. Cette politique s'apparente à une volonté d'effacer la mémoire telle qu'elle a été construite par l'action municipale kurde⁵⁵⁹.

CONCLUSION

La clôture du champ politique aux femmes apparaît à plusieurs niveaux – national, local et partisan. Elle s'avère durable, mais affiche quelques fluctuations quant à son degré. Au niveau parlementaire, la diminution du nombre de femmes députées a été enregistrée avec le passage au multipartisme. Les premières législatives concurrentielles ont privé la présence féminine en politique de sa valeur symbolique en tant que marqueur de la « démocratie ». Ce n'est qu'au cours des années 2000 que les pourcentages de représentation ont dépassé le niveau des années 1930. Dans la revue historique des scrutins, celui de novembre 2015 se démarque car il vient interrompre la tendance ascendante de la courbe de la représentation féminine. Au niveau local, les mentions sporadiques dans les recherches témoignent d'un panorama de représentation varié dans l'espace et dans le temps. Il apparaît que la politique locale n'a pas pour objectif une « politique de représentation » féminine délibérée (comme cela a pu être le cas dans les années 1930 pendant le régime du parti unique). L'inclusion des femmes au sein des conseils municipaux semble correspondre davantage aux configurations locales. Les statistiques font pourtant défaut pour les périodes antérieures, mais il est possible de constater une hausse progressive de la représentation dès les années 1980⁵⁶⁰.

À ces constats s'ajoute la nécessité de contextualiser le « paradoxe turc » de la moindre représentation des femmes au niveau local par rapport à la politique parlementaire. Premièrement, ce « paradoxe » correspond à sa temporalité propre, c'est-à-dire qu'il devient pertinent dès les années 1990 au moment où la proportion des

détruit, les noms ont été endommagés), <https://www.evrensel.net/haber/303148/diyarbakirdaki-roboski-aniti-yikildi-isimler-parcalandi>, 8 janvier 2017, (consulté le 28 novembre 2017).

⁵⁵⁸ Le centre de santé populaire de Bişeng (Bişeng Halk Sağlık Merkezi) qui proposait des services notamment en langue kurde a été transféré sous la responsabilité des branches féminines d'AKP. *Cizre'de Kayyum Sağlık ve Eğitim Merkezini AKP Kadın Kollarına devretti* (A Cizre, le kayyum a transféré le centre de santé et d'éducation aux branches féminines d'AKP), <http://sendika44.org/2017/04/cizrede-kayyum-saglik-ve-egitim-merkezini-akp-kadin-kollarina-devretti/>, 23 avril 2017, (consulté le 1 juin 2017).

⁵⁵⁹ Adnan Çelik reprend le terme de « mémoricide » pour qualifier cette stratégie d'État. Adnan Çelik, *Can-kırımdan Hafıza-kırım: Sur'da Yeni-den Rejim İnşası* (Du meurtre au mémoricide : la reconstruction du régime à Sur), <http://www.yeniozgurpolitika.org/index.php?rupel=nuce&id=73086>, 21 juin 2017, (consulté le 28 novembre 2017).

⁵⁶⁰ E. Arıkboğa, « Yerel Yönetimlerde Temsil ve Kadın Üyeler: Kadın Adayların Önündeki Görünmez Engeller (La représentation dans les autorités locales et les élues femmes : les obstacles invisibles devant les candidates femmes) », *art cit*, p. 17.

femmes députées a commencé à augmenter. Avant cela, il s'agissait de comparer les taux véritablement minimales d'une « absence des femmes » plutôt que de prendre la mesure d'une sous-représentation. Deuxièmement, il est à nuancer par le critère de la taille de la ville. Le fait que la proportion des conseillères-femmes augmente avec la taille de la municipalité révèle que l'« effet de cosmopolitisme » a également sa pertinence en Turquie. Car si, dans les grandes villes, la compétition pour une place éligible peut être plus grande, l'« effet de cosmopolitisme », reflétant les caractéristiques sociales des élues ainsi que les préférences de l'électorat, permet partiellement de la corriger. Parmi les villes étudiées, Izmir et Diyarbakır s'écartent du « paradoxe » en affichant des taux de représentation féminine locale plus hauts que le Parlement.

Une hiérarchie à l'intérieur du local est observable à travers les taux de représentation féminine à des postes de maire, des élus au conseil spécial du département et au conseil municipal. Si les femmes maires sont souvent élues dans les villes de moyenne et petite taille, les conseillères municipales sont plus à même d'être représentées dans les plus grandes mairies. Parallèlement, les conseils spéciaux du département affichent durablement les taux de représentation féminine les plus bas avec des écarts par rapport aux conseils municipaux qui s'agrandissent depuis la fin des années 1990⁵⁶¹. Il serait possible d'étudier dans une perspective axée sur la plus longue durée les transformations de l'engagement féminin tout en prenant en compte les réformes des autorités locales. Il s'agirait de voir si la création des unités de plus grande taille et la baisse en nombre des municipalités facilite ou pas l'élection des femmes. Au-delà de la représentation numérique, les réformes des administrations locales – qui s'apparentent à des changements dans l'environnement institutionnel local – engendrent de nouvelles ressources à disposition des agents locaux des partis⁵⁶². Néanmoins, cette hausse en capacité technique des municipalités ne signifie pas pour autant une hausse en autonomie par rapport à la direction centrale de son parti (les démissions forcées des maires AKP des métropoles d'Istanbul, d'Ankara et d'autres, en 2017, en

⁵⁶¹ En 1989, il y a eu 0,2% des femmes maires, 0,7% des conseillères municipales et 0,8% des conseillères dans les départements. Si le pourcentage de ces dernières est monté à 1,7% au bout de vingt ans, les conseillères municipales sont plus de 10% après le scrutin de 2014. N. Negiz et N. Üçer, « Yerel Siyasette Seçil(e)meyen Kadın: 2004- 2009 Mart Seçimleri Düzleminde Analitik Bir İnceleme (La femme non-éligible aux élections locales : une analyse de l'échantillon des élections de mars 2004 et 2009) », *art cit.*, p. 6-7.

⁵⁶² M. Alparşlan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, *op. cit.*, p. 409.

témoignent⁵⁶³). Emporter les municipalités devient de plus en plus important du fait du renforcement de leurs compétences. Parallèlement, les directions centrales des partis développent les mécanismes visant à remédier à l'imperfection de l'information. Cette imperfection de l'information est volontairement alimentée par les unités locales du parti car elle représente pour les dirigeants locaux la possibilité de contrôle sur les « points d'entrée » en politique électorale. Il serait pertinent de se demander comment la personnalisation de la politique municipale et la concentration du pouvoir entre les mains du maire impactent l'accès des femmes aux postes locaux. Il est possible d'émettre l'hypothèse qu'à terme, l'accroissement du prestige et d'influence du maire rend ce poste encore plus inatteignable pour les femmes, tandis que la dévalorisation de l'appartenance au conseil municipal pourrait potentiellement ouvrir la voie à une relative féminisation.

Les politiques des partis en termes de représentation des femmes constituent un des éléments à considérer dans une enquête sur les inégalités genrées dans l'engagement politique. Plutôt que de constater la « non-application » des mesures intra-partisanes (traitée dans le deuxième chapitre), il est opportun de constater la variété des mesures à travers une analyse textuelle des statuts des partis, des programmes politiques et d'autres documents officiels. Deux des formations étudiées disposent d'un quota – le CHP et le HDP (et le DBP), avec ce dernier étant véritablement un « contre-exemple »⁵⁶⁴ par rapport aux autres partis. L'AKP a mis en place un quota officieux de 30% mais se refuse d'institutionnaliser cette directive interne. Enfin, le MHP n'a mis en place aucune mesure concernant la représentation féminine. Si les arrangements concrets diffèrent, les partis partagent une omission : aucun programme politique ne contient de mention de soutien aux candidatures féminines en forme des réductions des frais de candidature ou des offres de l'accès privilégié aux formations politiques⁵⁶⁵. D'ailleurs, les récits des élues sur la réalité de ces pratiques divergent, à tel point qu'au cours d'un entretien, où plusieurs interviewées du même parti étaient présentes, une discorde est née au sujet des frais de candidature prélevés chez les femmes. Les programmes politiques permettent également de

⁵⁶³ Melih Gökçek « Emir Demiri Keser » *Diyerek İstifa Etti (Melih Gökçek a démissionné en disant : « l'ordre brise le fer »)*, <http://www.bbc.com/turkce/haberler-turkiye-41787648>, 28 octobre 2017, (consulté le 6 janvier 2018).

⁵⁶⁴ H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », *art cit.*

⁵⁶⁵ Kadın Koalisyonu, *Parti Program ve Tüzüklerin Feminist Perspektifinden Değerlendirilmesi (L'analyse des programmes et statuts des partis par la perspective féministe)*, *op. cit.*

compliquer une vision binaire de l'échelle gauche-droite : les partis à gauche du spectre (CHP, DBP et le HDP) ont mis en place des quotas tandis que les formations de droite (AKP, MHP). Néanmoins, du point de vue du statut des branches féminines, les présidentes de l'AKP ont à la fois le droit de vote aux réunions de leur unité locale mixte et une priorité pour décrocher un mandat électoral – aucune des prérogatives dont pourraient se vanter leurs homologues du CHP. Il n'en reste pas moins qu'à l'exception du « contre-exemple » des partis pro-kurdes, les branches féminines ont un statut faible dans toutes les formations⁵⁶⁶, comme il en sera question lors du prochain chapitre.

Si l'approche par programmes politiques reste nécessairement incomplète car ignorante de la mise en place pratique, elle est également problématique dans son appréhension des partis politiques comme des « monolithes »⁵⁶⁷. De ce fait, les trois prochains chapitres se donnent pour objectif de déconstruire les partis politiques et les trajectoires des femmes politiques en leur sein. Le regard sur les statuts des partis a ouvert la voie à une analyse processuelle de ces entités⁵⁶⁸. L'analyse textuelle des programmes a également permis d'exposer les variations dans les arrangements institutionnels, notamment concernant les mesures visant à promouvoir la représentation des femmes ou le statut des branches féminines. Elle soulève une série d'interrogations : quels sont les usages des règles destinées aux femmes ? Comment expliquer le non-respect des mesures intra-partisanes et des quotas ? Par cela, la question se pose, à travers une perspective genrée, des négociations et des interdépendances entre la direction centrale et les unités locales des partis, les objets du prochain chapitre. La démonstration procède par une analyse localisée, propice pour identifier les mécanismes excluant les femmes des institutions électorales locales.

⁵⁶⁶ M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, *op. cit.*, p. 68.

⁵⁶⁷ Pour une approche qui invite à déconstruire les partis politiques, voir notamment : É. Massicard et N. Watts, *Negotiating Political Power in Turkey: Breaking up the Party*, *op. cit.*

⁵⁶⁸ Comme le constate Offerlé, les statuts du parti sont les ressources pour les uns et les contraintes pour les autres. Cette perspective invite à en considérer les usages. M. Offerlé, *Les partis politiques*, *op. cit.*, p. 50.

DEUXIÈME CHAPITRE

Les exclues des processus de sélection des candidats

« Il n'y a de démocratie intra-partisane dans aucun parti. [...], tout dépend de la décision d'une seule personne – du chef du parti. C'est lui et son entourage immédiat qui préparent la liste. Ils ne se demandent pas combien de femmes, combien d'hommes. La question de la sous-représentation des femmes ne sera pas résolue tant que la loi sur les partis politiques ne changera pas, tant que les dispositions sur la démocratie intra-partisane ne se seront pas intégrées et tant que les mesures temporaires compensatoires ne seront pas adoptées. Qu'elle concerne les changements des processus internes ou la représentation des femmes, la question de la démocratie intra-partisane dépend dans une large mesure des lois, mais aussi de la résistance des hommes. »

Aslı, l'Union des femmes turques, entretien à Ankara, 26.2.2016.

« Parmi les critères des partis politiques pour la nomination des candidats, la proximité par rapport au leader du parti joue un rôle important. Outre cela, dans le cas des candidats hommes, leurs moyens financiers, le nombre de votes qu'ils peuvent potentiellement apporter, leur entourage etc. sont les éléments pris en compte, tandis que pour les femmes, il s'agit de critères différents. En général, les femmes candidates ont soit la confiance des dirigeants du fait de leur proximité, soit elles possèdent les qualifications pour avoir une place "dans la vitrine". La plupart des candidates sont des femmes bien éduquées, professionnelles, qui font l'objet d'une sélection. [...] Il ne serait pas erroné de constater que les femmes parviennent à être candidates en surmontant les obstacles dus à leur identité de femme grâce aux avantages que leur procure leur statut social ; mais pour qu'elles soient choisies par le leader elles doivent être plus éduquées et plus compétentes que les hommes de la même classe sociale. »¹

Handan Çağlayan, 2012.

¹ H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », *art cit*, p. 126.

INTRODUCTION

Les partis politiques occupent une place centrale au sein du champ politique, et de ce fait, représentent des objets d'analyse privilégiés pour éclairer les mécanismes qui contribuent à la sous-représentation structurelle des femmes dans ce champ². Les modalités de sélection des candidats confirment le caractère genré de toute institution partisane³. Les deux chapitres qui suivent doivent être lus comme se complétant : le présent chapitre se focalise sur les modalités genrées d'accès aux postes électifs⁴ en adoptant essentiellement une perspective partisane, tandis que le troisième chapitre explore les modalités concrètes par lesquelles des femmes s'engagent en politique⁵. Il s'agit de relier deux traditions d'analyse sociologique – celle du fonctionnement du champ politique à travers la sélection des candidats et celle des trajectoires militantes et des processus d'engagement politique. En cela, ce deuxième chapitre cherche à répondre aux interrogations suivantes : comment s'opère le recrutement des candidats et comment les négociations entre le niveau local de l'organisation partisane et la direction centrale du parti influent-elles sur la représentation des femmes ? Quel rôle exercent les branches féminines ?

Les propos cités plus haut sont ceux d'Aslı, membre de l'Union des femmes turques avec un passé en politique active et Handan Çağlayan, chercheuse, elle aussi ancienne responsable politique. Toutes deux s'accordent sur le constat d'un manque de démocratie intra-partisane en Turquie et la relie à la question de la sous-représentation des femmes en politique. La proximité par rapport au chef apparaît alors comme un élément crucial dans la réalisation des ambitions politiques d'une femme. Dans le même temps, comme le souligne Aslı, le cercle restreint de l'élite intra-partisane qui décide de la composition des listes, ne se pose pas la question de la répartition entre hommes et femmes. À l'intérieur des partis, l'enjeu du recrutement ne semble pas être posé en termes genrés, ce qui a des répercussions sur son déroulement du point de vue des carrières féminines. Afin de les esquisser, la déconstruction des partis politiques s'impose comme un prérequis méthodologique. Élise Massicard et Nicole Watts conçoivent les partis comme des entités hétérogènes « *inscrites dans les champs de*

² A.-S. Petitfils, « Partis politiques », *art cit*, p. 382.

³ J. Lovenduski, « Foreword », *art cit*, p. vii ; J. Lagroye, B. François et F. Sawicki, *Sociologie politique*, *op. cit.*, p. 115.

⁴ M.L. Krook et F. Mackay, « Introduction: Gender, Politics, and Institutions », *art cit*, p. 3.

⁵ La sociologie de l'engagement fournit dans ce sens des renseignements valides, comme le remarque Alban Jacquemart, « Engagement militant » dans Catherine Achin et Laure Bereni (eds.), *Dictionnaire. Genre et science politique*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2013, p. 216.

pouvoir social et politique "externes" et simultanément comme les entités non-unitaires composées d'individus et de groupes qui parfois coopèrent et parfois rivalisent »⁶. L'époque où les partis politiques étaient considérés comme des « boîtes noires »⁷ semble être révolue ; les partis sont désormais appréhendés comme des milieux dynamiques et une attention particulière est portée au contexte dans lequel ils se situent⁸. Les travaux de sociologie politique sont nombreux, depuis plus de deux décennies, à s'appuyer sur les analyses relationnelles et processuelles des partis⁹. Ces démarches permettent une étude de la distribution – changeante – du pouvoir au sein des partis, verticalement et horizontalement.

Si les partis politiques ne sont plus regardés comme des « boîtes noires », le processus de recrutement constitue encore leur « jardin secret »¹⁰. La perspective genrée manque encore trop souvent dans les analyses¹¹ et cela malgré le fait que les modalités concrètes du recrutement ont un impact considérable sur les candidatures féminines¹². En lieu et place de sa dimension genrée, le processus de recrutement a surtout été analysé en termes de tension entre les « *insiders* » et les « *outsiders* ». Néanmoins, la confiance entre les « *insiders* » s'avère être homosociale – genrée – l'on tend à faire confiance à quelqu'un qui nous ressemble notamment par son appartenance genrée¹³. Le parti-pris des sélecteurs se manifeste à travers l'évaluation de l'« acceptabilité » d'un candidat¹⁴ : celle-ci augmente lorsque le candidat ressemble le profil des recruteurs. La similitude facilite la nomination dans la mesure où il apparaît comme l'« un d'entre nous » (*one of us*)¹⁵. Les choix des recruteurs sont genrés tout comme les institutions dans lesquelles s'effectuent ces choix.

⁶ É. Massicard et N. Watts, « Introduction: Reconsidering parties, power, and social forces », *art cit*, p. 1.

⁷ M. Kenny et T. Verge, « Opening Up the Black Box », *art cit*.

⁸ F. Sawicki, « Configuration sociale et genèse d'un milieu partisan. Le cas du parti socialiste en Ille-et-Vilaine », *art cit*, p. 83.

⁹ F. Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste*, *op. cit.* ; J. Lagroye, B. François et F. Sawicki, *Sociologie politique*, *op. cit.* ; É. Massicard et N. Watts, *Negotiating Political Power in Turkey: Breaking up the Party*, *op. cit.* ; M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, *op. cit.*

¹⁰ Elin Bjarnegård et Meryl Kenny, « Revealing the "Secret Garden": The Informal Dimensions of Political Recruitment », *Politics & Gender*, décembre 2015, vol. 11, n° 04, p. 748.

¹¹ M. Kenny et T. Verge, « Opening Up the Black Box », *art cit*, p. 353.

¹² M.A. Crowder-Meyer, « Gendered Recruitment without Trying: How Local Party Recruiters Affect Women's Representation », *art cit*, p. 410.

¹³ E. Bjarnegård et M. Kenny, « Comparing Candidate Selection », *art cit*, p. 385.

¹⁴ P. Norris et J. Lovenduski, *Political Recruitment*, *op. cit.*, p. 238.

¹⁵ Les femmes souffrent ainsi du revers de ce phénomène discriminant désigné comme l'« *out-group effect* ». M. Kenny et T. Verge, « Opening Up the Black Box », *art cit*, p. 357 ; Niki Johnson, « Keeping Men In, Shutting Women Out: Gender Biases in Candidate Selection Processes in Uruguay », *Government and Opposition*, juillet 2016, vol. 51, n° 03, p. 399-401.

Au niveau institutionnel, il existe des règles, formelles ou informelles, qui sont structurées par les normes genrées¹⁶ et qui affectent les opportunités politiques s'offrant aux femmes. Les partis représentent des univers institutionnels où s'articulent des règles codifiées avec des règles pratiques qui se font jour dans les interactions. Tout en étant non-codifiées, ces règles informelles sont tout aussi contraignantes. Les institutions formelles (règles codifiées) et informelles (les pratiques, les stéréotypes et les normes) peuvent se contredire à l'occasion et mutuellement s'affaiblir¹⁷. L'impact des arrangements formels sur les femmes n'est pas uniforme – dans certains cas, une procédure de sélection décentralisée peut favoriser les candidatures féminines au niveau local¹⁸, dans d'autres, les femmes sont mieux placées grâce à une politique délibérée de la part de la direction centrale¹⁹. Il s'avère que le processus ne suit pas toujours les mêmes logiques au sein du même parti. Son ancrage dans l'espace et le temps doit être pris en compte. Un poids commun réside néanmoins dans le fait que le recrutement s'opère dans une constante articulation entre règles formelles et informelles²⁰. Les règles formelles partisans suivent des usages différents, qui ne sont pas sans répercussions sur la représentation féminine. Dans le même temps, du fait d'un accès limité aux coulisses et de leur marginalisation au sein des systèmes de patronage, les femmes apparaissent particulièrement mal placées²¹ dans le volet informel de la sélection des candidats. Le passage suivant de la thèse de Mine Alparslan, qui confirme ce constat, attire toute de même l'attention du lecteur avec son usage des guillemets :

« Lorsque nous analysons les modalités du fonctionnement des fédérations et plus particulièrement de leur articulation avec le siège central, nous rencontrons rarement des "femmes" qui s'impliquent activement dans les jeux de pouvoir et qui interviennent sur les décisions stratégiques au sein des fédérations et des sections. »²²

Dans la littérature anglo-américaine des années 1990, l'approche genrée de l'engagement féminin au sein des partis politiques a été dominée par le modèle de

¹⁶ E. Bjarnegård et M. Kenny, « Comparing Candidate Selection », *art cit*, p. 372.

¹⁷ F.V. Correa, « Gender Stereotypes and Patronage Practices in Women's Careers », *art cit*, p. 7.

¹⁸ La procédure centralisée semble avoir profité à la représentation féminine au Chili mais pas en Uruguay. N. Johnson, « Keeping Men In, Shutting Women Out », *art cit*, p. 402.

¹⁹ E. Bjarnegård et M. Kenny, « Comparing Candidate Selection », *art cit*, p. 373.

²⁰ E. Bjarnegård et M. Kenny, « Revealing the "Secret Garden": The Informal Dimensions of Political Recruitment », *art cit*, p. 750-751.

²¹ F.V. Correa, « Gender Stereotypes and Patronage Practices in Women's Careers », *art cit*, p. 2.

²² M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, *op. cit.*, p. 519.

l'offre et de demande développé par Pippa Norris et Joni Lovenduski²³. L'offre inclut les femmes candidates et la demande incarne les préférences des sélecteurs²⁴. Le modèle a été problématisé par les recherches successives qui pointent surtout vers l'interconnexion entre les deux côtés de l'équation. Les préférences des recruteurs ont un impact structurant sur l'« offre » car certaines candidates s'excluent du processus sur la base de leur perception des critères de sélection²⁵ – il se peut que résident ici les sentiments d'inaptitude des certaines femmes politiques. Les messages envoyés par les dirigeants des partis sont tout aussi clairs : « pas de femme à tout prix, seules les femmes compétentes seront acceptées »²⁶. Enfin, le modèle binaire de l'offre et de la demande fait abstraction d'une analyse plus complexe du « sexisme institutionnel »²⁷ des partis et des rapports genrés qui peuvent être observés dans le quotidien partisan et qui ont un impact sur les carrières féminines en dehors du processus immédiat de la composition des listes²⁸. L'impact des arrangements institutionnels concrets – des configurations institutionnelles – ne semble pas, non plus, être pleinement intégré dans le modèle de l'offre et de la demande.

Les adeptes de la critique féministe du néo-institutionnalisme identifient deux éléments cruciaux qui jouent un rôle déterminant dans les processus de sélection des candidats : son caractère informel et les conséquences genrées de l'influence locale sur le processus²⁹. L'informalité favorise l'homosocialité, un maintien de l'entre soi masculin et ainsi de la surreprésentation masculine³⁰. Parfois, l'informalité peut avoir un impact positif sur les candidatures féminines, notamment du fait que les femmes politiques se sont montrées plus à même de postuler si elles ont reçu un encouragement³¹. En ce sens, en Turquie également, l'entrée en politique à la suite d'une « invitation » s'avère être un paramètre crucial dans l'engagement féminin. Le

²³ P. Norris et J. Lovenduski, *Political Recruitment*, *op. cit.*

²⁴ Mona Lena Krook et Sarah Childs (eds.), *Women, Gender, and Politics: A Reader*, *op. cit.*, p. 138.

²⁵ Meryl Kenny, « Gender and Institutions of Political Recruitment: Candidate Selection in post-Devolution Scotland » dans Mona Lena Krook et Fiona Mackay (eds.), *Gender, Politics and Institutions - Towards a Feminist Institutionalism*, London, Palgrave Macmillan, 2011, p. 24.

²⁶ F. Can, « Güldal Akşit: "AK Parti'de 3 Adaydan Biri Kadın Olacak" (2) (Güldal Akşit : À l'AKP, sur trois candidats, il y aura une femme) », *art cit.*

²⁷ M. Kenny, « Gender and Institutions of Political Recruitment: Candidate Selection in post-Devolution Scotland », *art cit.*, p. 23.

²⁸ Tânia Verge, « The Gender Regime of Political Parties: Feedback Effects between "Supply" and "Demand" », *Politics & Gender*, décembre 2015, vol. 11, n° 04, p. 754.

²⁹ E. Bjarnegård et M. Kenny, « Comparing Candidate Selection », *art cit.*, p. 370.

³⁰ Bjarnegård parle du capital homosocial qui se réfère à un entre soi masculin et qui joue un rôle lors de la sélection des candidats. Elin Bjarnegård, « Clientelist Networks and Homosocial Capital » dans *Gender, Informal Institutions and Political Recruitment*, London, Palgrave Macmillan UK, 2013, p. 151-181.

³¹ E. Bjarnegård et M. Kenny, « Comparing Candidate Selection », *art cit.*, p. 381.

second volet, l'influence locale sur le processus, permet d'interroger les rapports entre la direction centrale et le niveau local dans le processus de sélection. D'un côté, les acteurs locaux mettent en jeu des stratégies visant à s'affirmer vis-à-vis de la direction centrale en se servant de ressources locales spécifiques³². D'un autre côté, la direction du parti cherche à contrôler le processus de sélection non seulement en posant son veto à certaines listes mais aussi en exerçant son influence lors des congrès locaux ce qui lui permet de s'assurer de la loyauté d'une équipe locale³³. Ajouter la dimension genrée à ce processus complexifie encore ces considérations.

Un troisième volet mérite d'être ajouté à l'analyse, à savoir le rôle que jouent les branches féminines dans le processus de sélection. En l'absence d'une organisation autonome et solidaire, la percée des femmes en politique est ralentie, déplore Catherine Achin en ayant à l'esprit le cas de la France³⁴. L'importance des branches féminines dans l'ancrage territorial du parti, notamment leur mobilisation en période électorale a déjà été relevée dans le cas de la Turquie³⁵. Toutefois, si les branches féminines peuvent constituer une filière d'accès en politique, selon Anne-Sophie Petitfils la place des femmes dans ces structures est paradoxale. D'un côté, leur caractère secondaire contribue à maintenir les femmes à la marge du parti et perpétue leur assignation à des rôles traditionnels ; d'un autre côté, elles peuvent jouer un rôle positif dans la socialisation politique des femmes³⁶. Petitfils constate qu'« *au sommet, des passerelles relie ces satellites à l'organisation mère. L'occupation de responsabilités en leur sein constitue en effet une filière féminine d'accès à des positions de pouvoir dans le parti et d'entrée dans une carrière politique* »³⁷. Les modalités d'accès des femmes à un mandat électif en Turquie fournissent des éléments instructifs vis-à-vis de cette observation – un bilan différentiel selon les partis est fait dans les pages qui suivent.

Les travaux de sociologie politique portant sur la Turquie ont souvent soit laissé de côté soit traité de manière marginale la question des femmes³⁸. Pour cela, ce chapitre

³² É. Massicard et N. Watts, « Introduction: Reconsidering parties, power, and social forces », *art cit*, p. 9.

³³ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, *op. cit.*, p. 475.

³⁴ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, *op. cit.*, p. 7.

³⁵ Y. Altındal, *Kadının Siyasal Katılımı Bağlamında Partilerin Kadın Kollarının Sosyolojik Açısından Değerlendirilmesi (L'analyse sociologique des branches féminines des partis en lien avec la participation politique féminine)*, *op. cit.*

³⁶ A.-S. Petitfils, « Partis politiques », *art cit*, p. 385-386.

³⁷ *Ibid.*, p. 386.

³⁸ O. Topak et Uysal, Ayşen, *Particiler (Les adeptes des partis)*, *op. cit.* ; É. Massicard et N. Watts, *Negotiating Political Power in Turkey: Breaking up the Party*, *op. cit.* ; M. Alparslan, *Les modes de*

se donne pour but d'analyser les modalités genrées de la désignation des candidats dans les quatre formations politiques majeures en Turquie. Le chapitre propose également d'examiner la manière dont se manifeste la diversité de l'institution partisane à travers les trois localités étudiées, et enfin offre quelques éléments sur la gestion intra-partisane de la compétition et des carrières féminines.

2.1. L'inclusion des femmes : une « priorité » de second ordre

« Il y a dix ans de cela, j'ai participé aux Journées de Trabzon qui se tenaient à Ankara au nom de notre association [...]. Le président de l'Assemblée nationale de l'époque, Köksal Toptan m'a vue là-bas et a demandé à notre député de Trabzon, Faruk Özak, "mais pourquoi vous ne nous prenez pas cette fille?" Je lui ai dit, Monsieur le Ministre, je ne regarde pas la politique d'un bon œil, et il a répondu "non, c'est à des gens comme vous de s'y engager". Nous avons eu une conversation comme ça. Puis, une semaine plus tard, à deux heures du matin, le téléphone a sonné chez nous. J'ai décroché, on m'a demandé d'entrer au parti. C'est ainsi que j'ai finalement acceptée. J'y suis entrée de manière un peu réservée. »³⁹

Il y a dix ans, Dilruba, originaire de Trabzon, avait trente-huit ans au moment de son premier engagement au sein de la section locale de l'AKP. Éluë municipale au moment de notre interview, elle a d'abord occupé une fonction au sein de la section du parti avant de devenir la chef des branches féminines, poste qu'elle détiendra pendant plus de deux ans. En 2014, sa candidature au conseil municipal n'a d'abord pas été retenue par les responsables locaux en charge de la liste, puis elle s'est soldée de la manière suivante :

« Je suis allée à Ankara pour une réunion. C'était le dernier jour pour la finalisation des listes électorales. J'ai rencontré l'ancienne ministre d'État et chef des branches féminines Güldal Akşit à qui j'ai parlé de ma situation et qui m'a dit "tu deviens candidate tout de suite". Et cela c'est fait. Je suis devenue la candidate d'Ankara. Pas de Trabzon. »⁴⁰

La trajectoire de Dilruba est révélatrice à plusieurs titres. Elle témoigne des interactions qui existent entre les acteurs de la direction du parti et des acteurs locaux.

gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010), op. cit. ; B. Garapon, Aux origines de la Turquie conservatrice. Une sociologie historique du Parti démocrate (1946-1960), op. cit.

³⁹ Dilruba, conseillère municipale, AKP, 31.05.2015, Trabzon.

⁴⁰ Dilruba, conseillère municipale, AKP, 31.05.2015, Trabzon.

Ces interactions s'intensifient dans des périodes électorales mais, en réalité, elles ont lieu en permanence – comme à l'occasion de ce festival représentant son département à Ankara qui a permis la rencontre entre la future conseillère et deux hommes haut placés dans le parti. Par ailleurs, le langage utilisé à l'égard de l'intéressée par le président de l'Assemblée ne fait pas exception dans les témoignages des autres femmes politiques⁴¹. Le « national » intervient dans la carrière de Dilruba à deux moments clé, au moment de son engagement en politique – avec une efficacité remarquable, une semaine seulement semblant séparer la conversation d'Ankara de l'invitation téléphonique – et au moment de sa candidature à un poste électif.

Le « national » se manifeste avec sa multiplicité d'acteurs aux trajectoires variées – un député du département dont Dilruba est originaire et qui exerce visiblement une influence prépondérante dans la gestion des carrières politiques dans sa localité, le président de l'Assemblée nationale avec un long passé politique et reconverti au sein de l'AKP qui, lui, exerce visiblement son autorité hiérarchique vis-à-vis du député, et enfin, la doyenne des branches féminines qui pèse en faveur de la candidature de Dilruba et notamment de sa position favorable sur la liste électorale. C'est par cette dernière intervention que finit par être respectée à Trabzon la directive interne de l'AKP exigeant qu'une femme se trouve parmi les trois premiers candidats aux municipales. Le moment clé du passage de Dilruba à Ankara, opportunément le jour de la clôture des listes – beaucoup se joue en effet dans les dernières vingt-quatre heures – indique également sa capacité à mobiliser les liens avec la direction du parti. La manière dont Dilruba fait jouer en sa faveur le « système de recommandation » (*referans sistemi*) permet de nuancer les thèses selon lesquelles seulement les hommes auraient accès à ce système, devenu désormais « une des règles principales du recrutement au sein de l'institution partisane »⁴².

La gestion de dernière minute de cette candidature éclaire également les négociations qui entourent la mise en pratique des directives partisanes concernant la représentation féminine dont le respect est loin d'être automatique. Il serait néanmoins trop rapide d'en conclure une exclusion des femmes par les faiseurs de listes « locaux » et un « sauvetage » par la direction du parti. Il s'agit plutôt d'interroger les modalités

⁴¹ L'usage de formules comme « Je te prends, tu m'intéresses » a été également constaté par Catherine Achin et son équipe dans l'étude portant sur les femmes en politique locale française dans les années 2000. C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 53.

⁴² M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 497.

pratiques de sélection des candidats dans les différentes localités. L'adoption de la perspective genrée sur les différents partis politiques permet d'éclairer les principales caractéristiques du système de recrutement ainsi que des logiques de celui-ci qui sont propres à chaque formation.

2.1.1. La sélection des candidats : le sommet des transactions intra-partisanes

Pourquoi les femmes ne sont-elles pas en politique ? En 1988, Şirin Tekeli répondait à la question de deux manières : d'abord, parce qu'« *il n'est pas souhaité que les femmes se mêlent à la politique. Ceux qui ne le souhaitent pas sont avant tout les hommes qui décident qui y entrera et qui n'y entrera pas,* » ensuite parce que « *les femmes, elles-mêmes, ont des attitudes réservées vis-à-vis de l'engagement politique* »⁴³. Le cœur de l'argumentaire dans ce chapitre se focalise sur la première partie du propos de Tekeli. Sont laissés de côté la motivation, le sentiment de capacité ou d'incapacité qui, malgré leur caractère socialement construit, sont trop souvent invoqués pour déplacer la focale vers le « choix individuel » et cela au détriment d'une analyse structurelle et processuelle de la discrimination des femmes lors de la sélection des candidats.

Si les candidatures féminines ne représentent qu'une minorité parmi toutes les demandes déposées auprès des partis, elles sont tout de même révélatrices des modalités des processus de sélection qui sont genrés dans leur intégralité. Le devenir politique des femmes candidates permet d'observer des interactions intra-partisanes à l'œuvre au moment de l'élaboration des listes. Il cristallise les rapports inégaux entre les sexes dans le champ politique. Mais la question n'est pas seulement celle des effets sur les femmes des logiques sociales et politiques du recrutement mais aussi celle de l'impact des femmes sur les processus de sélection⁴⁴. Se focaliser sur les carrières féminines permet de combler une lacune persistante de la recherche sur les partis politiques qui néglige encore trop souvent l'expérience des femmes dans ces processus.

Les partis politiques sont souvent conçus comme les *gatekeepers* de l'accès à la politique électorale. En Turquie où les candidatures indépendantes sont relativement

⁴³ Ş. Tekeli, « Kadınlar Neden Politikada Yoklar? (Pourquoi les femmes ne sont pas en politique ?) », *art cit.*, p. 22.

⁴⁴ L'équipe réunie autour de Catherine Achin propose un questionnement analogue pour le cas français. C. Achin, *Sexes, genre et politique*, *op. cit.*, p. 16.

rares⁴⁵, les partis jouent un rôle central dans la détermination des candidats susceptibles d'être élus. En l'absence du vote préférentiel⁴⁶, c'est non seulement le statut de candidat mais aussi la place occupée sur la liste qui gagne en importance. L'ordre des candidats sur la liste est de ce fait un enjeu majeur dans la constitution des listes. Afin de mieux comprendre qui sont les personnes jugées aptes à exercer un mandat électoral, un changement d'échelle d'analyse s'impose : l'attention se déplace vers l'intérieur des partis politiques. Il s'avère que la gestion des postes intra-partisans, des listes aux municipales et des candidatures à la députation, sont des processus interconnectés et ont tous des répercussions générées. Pour savoir qui est élu au conseil municipal, les nominations à la députation et les congrès intra-partisans doivent faire partie de l'équation. De surcroît, la réponse à la question de « qui » se compose de deux volets : en premier lieu, l'élu est un candidat qui a réussi à naviguer dans le processus de sélection intra-partisan, en second lieu, c'est une personne avec une structure des capitaux et un positionnement dans le champ politique particuliers. Le présent chapitre se donne pour objectif d'éclairer le premier volet.

Les partis politiques turcs sont souvent considérés comme centralisés, dominés par leurs leaders et étant de nature oligarchique⁴⁷. De ces analyses se nourrit une thèse largement répandue, celle de la domination de la direction centrale du parti sur un niveau local « subjugué »⁴⁸. Cet argument se base notamment sur les textes législatifs, en premier lieu la loi sur les partis politiques. Cette loi n°2820 établit un modèle partisan hiérarchique qui homogénéise la maquette organisationnelle des partis turcs. Elle prévoit également le financement public des partis qui compte pour une part non-négligeable de leurs revenus. Les directions gèrent ensuite la redistribution de ces ressources, rendant les fédérations et les sections locales largement dépendantes. Enfin, la loi laisse aux partis le choix du système qu'ils adoptent pour élaborer leurs listes – les

⁴⁵ À plusieurs reprises, les députés pro-kurdes se sont présentés comme indépendants pour contourner le seuil d'entrée au Parlement de 10% des voix exprimées au niveau national. D'autres candidatures qui ne bénéficiaient pas d'un soutien partisan se sont généralement soldées par un échec. Au niveau local, il arrive que les maires soient élus sans appartenance politique, néanmoins ce cas n'a pas été observé dans les trois localités étudiées à la suite des municipales de 2014.

⁴⁶ Les voix préférentielles animaient jadis le système politique turc. Nicolas Cheviron et Jean-François Pérouse mentionnent dans leur biographie de R.T.Erdoğan sa défaite électorale aux législatives de 1991 à Istanbul où il était pourtant la tête de liste du Parti de la prospérité. Le futur président turc a été éclipsé par le numéro deux sur la liste, Mustafa Baş, en raison des voix préférentielles obtenues par ce dernier. N. Cheviron et J.-F. Pérouse, *Erdoğan. Nouveau Père de la Turquie ?*, *op. cit.*, p. 121.

⁴⁷ Ergün Özbudun, « Parties and the Party System » dans Ergün Özbudun (ed.), *Contemporary Turkish Politics: Challenges to Democratic Consolidation*, London, Lynne Rienner Publishers, 2000, p. 83 ; Sabri Sayarı, « Aspects of Party Organization in Turkey », *The Middle East Journal*, 1976, n° 30, p. 187 – 199 ; Metin Heper et Sabri Sayarı, *Political Leaders and Democracy in Turkey*, Lanham, Md. Oxford, Lexington Books, 2002, 270 p.

⁴⁸ I. Turan, « Old Soldiers Never Die », *art cit.*, p. 568.

primaires ou la nomination⁴⁹. Ceux-ci ont pour la plupart opté pour la seconde option avec de légères inflexions dans les diverses formes qu'ont prises les consultations locales⁵⁰. Selon Turan, les directions centrales dominent les fédérations à la fois à travers l'instrument financier et à travers les nominations⁵¹. Les démissions spectaculaires des maires AKP de leurs postes (le maire d'Istanbul a démissionné en septembre 2017 et celui d'Ankara un mois plus tard)⁵² sur le souhait du chef du parti R. T. Erdoğan confirment l'emprise d'Ankara sur les acteurs locaux du parti et ainsi également la thèse de domination d'İlter Turan.

Néanmoins, la lecture des rapports entre ces deux niveaux en termes de domination de l'un sur l'autre semble trop homogénéisant et ne permet pas de mettre suffisamment en valeur les logiques d'interaction entre les différents acteurs (le positionnement de certains confirme à quel point la frontière entre les niveaux peut être brouillée). Pelin Ayan Musil constate, elle aussi, que la gestion autoritaire des nominations est un procédé habituel en Turquie qui représente une des caractéristiques centrales du champ politique du pays. Néanmoins, elle considère également que « *pour comprendre l'autoritarisme intra-partisan, il faut accorder plus d'attention à la relation interactive entre le parti sur le terrain (les organisations partisans locales) et les leaders du parti* »⁵³. La direction centrale dispose dans la gestion des carrières intra-partisanes d'atouts d'envergure : la compétence de nommer les présidents des sections et des fédérations et la compétence de les révoquer ou de dissoudre l'organisation locale entière. La sélection des délégués qui élisent dans une première étape la direction d'arrondissement est faite par une personne généralement désignée par le chef d'arrondissement. Le travail de cette personne, souvent membre d'un réseau local clientéliste, consiste surtout à rassembler suffisamment de votes pour s'assurer de l'élection du leader local. Les membres des comités exécutifs d'arrondissement, au lieu d'être élus par le congrès local, sont généralement nommés par la direction, puis élus *ex*

⁴⁹ Pelin Ayan Musil, « Authoritarian Party Structures in Turkey: A Comparison of the Republican People's Party and the Justice and Development Party », *Turkish Studies*, juin 2010, vol. 11, n° 2, p. 200-201.

⁵⁰ I. Turan, « Old Soldiers Never Die », *art cit.*, p. 568.

⁵¹ *Ibid.*, p. 569.

⁵² *İstanbul Büyükşehir Belediye Başkanı Kadir Topbaş İstifa Etti (Le maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul Kadir Topbaş a démissionné)*, <http://www.bbc.com/turkce/haberler-turkiye-41367374>, 22 septembre 2017, (consulté le 6 janvier 2018) ; « Melih Gökçek "Emir Demiri Keser" Diyerek İstifa Etti (Melih Gökçek a démissionné en disant : « l'ordre brise le fer ») », *art cit.*

⁵³ P. Ayan Musil, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, *op. cit.*, p. 33.

*post*⁵⁴. Ce procédé favorise l'existence d'un consensus préétabli au moment du congrès local. Dans l'AKP, cette manière d'accéder au poste en amont du congrès explique l'absence fréquente d'une liste rivale. L'élection s'apparente à une consécration d'une direction *de facto* établie.

Outre l'aménagement des carrières politiques locales, la direction centrale peut se servir d'un autre outil, celui de l'exclusion des membres locaux par la décision du comité disciplinaire, voire la dissolution de la section locale. Cependant ces actes peuvent avoir un coût politique. Le MHP en constitue un exemple. Le parti était agité par une série de remises en cause de la direction centrale au moment de la recherche de terrain en 2015, mais surtout en 2016. À Trabzon, plusieurs dizaines de membres de la direction locale ont perdu leurs fonctions – j'ai interrogé une des responsables locales le lendemain de sa destitution⁵⁵. Le MHP présidé par Devlet Bahçeli n'hésitait pas à se servir de cet instrument afin de gérer la dissidence intra-partisane. D'autre part, tout au long de l'année 2017 les démissions collectives du MHP se multipliaient à travers le pays. Leur ampleur risquait de mettre à mal la direction qui, dans les équilibres locaux changeants, a dû s'assurer de la continuité.

Dans le but de s'assurer de la loyauté au leader, Deniz Baykal du CHP se servait aussi souvent de l'instrument de la révocation et de la dissolution que certains chercheurs considèrent qu'il s'agit de l'une des caractéristiques clé des modalités d'exercice du pouvoir au sein du parti⁵⁶. L'importance de cet outil s'accroît sans doute avec le statut du parti d'opposition qui ne permet pas au CHP de proposer des « stimuli positifs » en termes de rétributions et de ressources. En revanche, ceux-ci contribuent à forger une loyauté vis-à-vis d'Ankara au sein des organisations locales du parti gouvernemental⁵⁷. L'hégémonie du centre pesait également dans les départs déjà évoqués de plusieurs maires AKP au cours de l'année 2017 (en préparant l'échéance électorale de 2019) – en effet, si peu de doutes semblent régner sur l'identité de l'instigateur de ces départs⁵⁸, tous les hommes politiques concernés ont donné leur démission sans que le parti procède à leur expulsion.

⁵⁴ P. Ayan Musil, « Authoritarian Party Structures in Turkey », *art cit*, p. 202.

⁵⁵ Abide, membre du comité exécutif d'arrondissement, MHP, Trabzon, 19.4.2016

⁵⁶ Une telle dissolution a également touché l'organisation partisane au niveau départemental à Izmir en 2007. P. Ayan Musil, « Authoritarian Party Structures in Turkey », *art cit*, p. 205.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 197-198.

⁵⁸ Le président et chef de l'AKP, R.T.Erdoğan annonçait les changements du personnel politique dès le référendum constitutionnel qui s'est tenu en avril 2017. *Erdoğan AKP'de Değişim Düğmesine Neden Bastı? (Pourquoi Erdoğan a-t-il appuyé sur le bouton du changement à l'AKP ?)*, <http://www.bbc.com/turkce/haberler-dunya-41632586>, 28 octobre 2017, (consulté le 10 janvier 2018).

Lors de la composition des listes électorales, une double logique intervient, tempérée par divers arrangements institutionnels (primaires, quotas) : d'un côté, la nécessité de composer une liste ayant le plus grand potentiel en termes de votes, que ce soit grâce aux réseaux, à la richesse, à la notoriété ou à d'autres capitaux des candidats. D'un autre côté, intervient dans le processus une logique pragmatique visant à préserver les grands équilibres partisans⁵⁹, à récompenser des soutiens loyaux, ou le cas échéant à en fidéliser d'autres⁶⁰. Peu d'instances où ces considérations profiteraient aux femmes ont pu être détectées lors de la recherche de terrain. Au contraire, le récit de Zeynep, âgée de près de 50 ans, élue d'arrondissement à Izmir au moment de notre interview, révèle qu'elle-même ne considère pas avoir un « potentiel de vote » en tant que candidate-femme :

« Il y a de nombreux équilibres qui sont pris en compte. [Mon arrondissement] est un lieu d'immigration, notamment depuis la Grèce et la Bulgarie. Les habitants attachent une grande valeur aux liens familiaux. Étant donné que je ne suis même pas originaire de cet arrondissement, on ne m'a pas mise trop en avant de la liste. J'ai eu une place au milieu, j'étais onzième. Cela m'a rendue un peu triste, j'avais pensé pouvoir me situer plus haut. Mais en fin de compte, les responsables de la liste ont pris en considération le potentiel de vote des candidats et pour cela, il y a eu plusieurs personnes qui sont passés devant. Moi, en soi, je n'ai pas de potentiel de vote, je viens avec mes idées et mes projets. L'ordre a été fait en visant certains groupes. »⁶¹

Entrée au CHP en 2010, Zeynep combine pourtant un capital professionnel (elle est avocate), politique (elle a détenu une fonction au niveau départemental) et de notoriété qui se nourrit de son travail dans le centre des femmes de l'arrondissement dans lequel elle finit par déménager, signe de l'intensité de son engagement :

« À partir de 2006, j'ai travaillé dans le Centre de conseil pour les femmes rattaché à la mairie d'arrondissement [...] en tant que conseillère. Au départ, j'y allais comme bénévole, puis, ils m'ont pris en tant que contractuelle. À cette époque-là, je n'habitais pas dans le quartier, mais je l'ai bien découvert et appris à le connaître pendant ces années. J'ai commencé à proposer des projets pour cet arrondissement, j'ai fini par y déménager. En parallèle, j'étais impliquée dans la plateforme du CHP sur la science et la culture au niveau du département. Je me suis alors familiarisée avec l'organisation partisane à ce niveau. J'ai compris

⁵⁹ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 98.

⁶⁰ Catherine Achin reprend Daniel Gaxie (1977) qui souligne que « les organisations politiques doivent rétribuer leurs équipes pour s'attacher leurs concours, rétributions parmi lesquelles figurent en bonne place les postes au sein de l'appareil partisan ou les mandats électoraux. » *Ibid.*, p. 130-131.

⁶¹ Zeynep, conseillère municipale, CHP, 23.6.2015, Izmir.

que pour changer les choses, il fallait s'impliquer dans une organisation politique et alors je me suis lancée. »⁶²

La constitution des listes rend explicite la sous-représentation des femmes dans d'autres domaines d'activités – pas de femme promotrice immobilier ou propriétaire d'une usine pour faire valoir son statut socio-économique au moment de sa candidature, pas de femme directrice d'un grand hôpital local, qui pourrait constituer un réservoir de votes. Dans le même temps, le cas de Zeynep souligne le poids inégal des capitaux car elle n'est pas dépourvue de plusieurs de ces capitaux mais ceux-ci ne suffisent pas pour lui assurer un meilleur positionnement sur la liste (mais suffisent pour qu'elle y trouve sa place). Le potentiel en termes de votes n'est pas un « fait avéré », il est également un poids qui peut être invoqué par la fédération locale dans les négociations et au cours des transactions avec la direction du parti. La logique du « potentiel de vote » et l'argument portant sur « les sensibilités locales » (qu'elles soient réelles, imaginées ou construites) se combinent pour se solder par l'exclusion des femmes des listes.

2.1.2. L'élaboration centralisée des listes : une représentation des femmes calculée mais limitée

La direction centrale s'implique dans l'élaboration de toutes les listes, mais étant donné que les enjeux varient d'un scrutin à l'autre, elle est amenée à établir des priorités. Le mandat de député est plus coûteux en termes de campagne, mais aussi plus prestigieux et exclusif avec un accès accru aux ressources. Historiquement, les femmes n'étaient pas particulièrement mal placées sur les listes. Au contraire, une fois désignées candidates, les femmes avaient des chances plus élevées que les hommes d'être élues. Dans le scrutin de 1973, près de la moitié des candidates à la députation ont été placées parmi les quatre premiers noms sur la liste⁶³. Tekeli en conclut que les femmes étaient positionnées sur la liste grâce au droit reconnu à la direction centrale de déterminer une certaine proportion des candidatures (*kontenjan*)⁶⁴ – celle-ci améliorant souvent l'emplacement des femmes.

La direction du parti est très réticente à relâcher le contrôle sur la sélection des députés. Si les logiques des scrutins municipaux et nationaux ne sont pas tout à fait les mêmes, les procédures de sélection comportent les éléments semblables : les statuts de l'AKP prévoient trois manières de constituer les listes électorales – municipales et

⁶² Zeynep, conseillère municipale, CHP, 23.6.2015, Izmir.

⁶³ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit., p. 279-280.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 280.

législatives – en vertu de la loi sur les partis politiques : les primaires (*önseçim*), la consultation de la direction (*merkez yoklaması*) et la consultation des tendances (*temayül yoklaması*). Cette dernière est devenue un procédé presque institutionnalisé d'après Mine Alparslan qui estime que cette pratique prend désormais la forme d'un rituel lors de la formation des listes ainsi que pour la gestion des carrières locales⁶⁵.

En lieu et place des primaires, la direction centrale de l'AKP opte donc pour une forme de consultation locale, puis élabore les listes⁶⁶. Les résultats finaux ne tiennent pas toujours compte de ces consultations. Un interviewé de Pelin Ayan Musil de Diyarbakır a souligné qu'en amont des législatives de 2007, les « *enquêtes ont été conduites pour établir les dix premières places sur la liste des candidats. [...] Néanmoins, il faut dire que la direction centrale contrôle la liste. Même si notre président départemental a reçu le plus de soutien, il n'est tout de même pas apparu en tête de liste* »⁶⁷. En termes de la représentation féminine, l'élaboration centralisée des listes correspond à une inclusion réfléchie mais limitée des femmes. Cette dynamique s'observe le mieux dans la gestion des candidatures à la députation. En novembre 2015, trente-quatre femmes ont été élues sur les 317 députés de l'AKP⁶⁸. La répartition des députées équilibrée à travers l'ensemble des départements du pays conduit au constat d'une dispersion des femmes élues (une seule, maximum deux sauf dans les départements les plus peuplés). Cela n'est pas étranger à la logique de la représentation telle que mise en œuvre par le CHP des années 1930 – là aussi, chaque candidature féminine a été sélectionnée avec soin et la répartition géographique jouait un rôle. Une différence frappante entre les nominations au sein de l'AKP et les années 1930 consiste néanmoins en la montée en puissance du capital d'autochtonie. Si jadis de nombreuses députées ont été parachutées aux départements avec lesquels elles n'avaient aucun lien organique, dans les années 2000, les femmes ne sont plus exclues des considérations qui valorisent l'autochtonie.

⁶⁵ Ayan Musil qualifie *temayül yoklaması* de « consultation organisationnelle » et la considère comme plus ouverte vis-à-vis des opinions des fédérations, tandis que *merkez yoklaması* est plus fermé. Mine Alparslan évoque seulement la *temayül yoklaması*. P. Ayan Musil, « Authoritarian Party Structures in Turkey », *art cit.*, p. 207 ; M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, *op. cit.*, p. 318.

⁶⁶ P. Ayan Musil, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, *op. cit.*, p. 101.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 115-116.

⁶⁸ B. Atakan, « Kadın Milletvekili Sayısı 81'e düştü (Le nombre de femmes députées est tombé à 81) », *art cit.*

Étant donné le caractère politisé du port du voile, les partis politiques, surtout ceux issus de la mouvance conservatrice, sont confrontés à la gestion de ce signe religieux distinctif. Pour l'AKP, la question relevait d'une telle sensibilité qu'elle a fait l'objet d'un suivi de la direction centrale à tous les niveaux – municipal comme national. Depuis l'affaire de Merve Kavakçı, la normalisation du port du voile dans les institutions politiques a figuré parmi les promesses de campagne de l'AKP. Les associations des femmes islamiques, comme la Plateforme des femmes de la capitale (*Başkent Kadın Platformu*) ont dénoncé la lenteur du parti gouvernemental à mettre en œuvre ses promesses et ont régulièrement organisé des campagnes dans lesquelles elles réclamaient l'inclusion des candidates voilées sur les listes électorales⁶⁹. L'exclusion de candidates et élues voilées a longtemps été la règle, tout comme procédé d'enlever son voile à l'entrée de l'assemblée. Au cours des années 2000, le sujet a cependant connu une évolution notable. Quand en 2013 quatre députées AKP ont remis leur voile en cours de mandat, la nouvelle a été traitée dans tous les médias sans provoquer des controverses majeures⁷⁰. Au niveau municipal, le régime du port du voile était différent – avec une plus grande tolérance vis-à-vis des politiciennes concernées⁷¹, celles-ci restent toutefois largement minoritaires même parmi les élues de l'AKP.

En 2009, Trabzon a connu son propre épisode lié au port du voile dans les institutions représentatives. Dans le même arrondissement à l'occasion des élections municipales, l'AKP a présenté deux femmes, une voilée et l'autre non. Le choix du parti et ses affiches électorales reflétaient l'existence des deux « variantes ». Néanmoins, le jour de la première réunion municipale, l'élue voilée s'est présentée, elle aussi, avec les cheveux découverts. Les médias se sont saisis de l'affaire. Néanmoins sa nature était différente des controverses entourant le port du voile au Parlement. L'élue voilée a été critiquée par les journaux locaux pour avoir trompé les électeurs et au-delà pour son abandon du voile – son voile sur les affiches électorales représentait une fausse promesse aux électeurs⁷². L'élue a effectué l'intégralité de son mandat mais ne

⁶⁹ Le nom de la campagne lancée en amont des législatives de 2011 se traduit comme « S'il n'y a pas de candidate voilée, alors il n'y a pas notre vote ». *Başörtülü Aday Yoksa Oy da Yok! (Sans la candidate voilée, pas de vote!)*, <https://basortuluadayyoksaoydayok.wordpress.com/>, avril 2011, (consulté le 14 janvier 2018).

⁷⁰ Zeynep Güranlı, Aysel Alp et Bülent Sarioğlu, *Türbanlı Milletvekilleri Genel Kurul'da (Les députées voilées en assemblée plénière)*, <http://www.hurriyet.com.tr/turbanli-milletvekilleri-genel-kurulda-25017264>, 1 novembre 2013, (consulté le 14 janvier 2018).

⁷¹ A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit*, p. 35-36.

⁷² *Meclis Toplantılarına Başını Açarak Girecek (Elle entrera à la réunion à l'assemblée en enlevant son voile)*, <http://www.haberturk.com/gundem/haber/142276-meclis-toplantilarina-basini-acarak-girecek>, 22 avril 2009, (consulté le 5 mai 2015).

s'est pas présentée lors des élections suivantes. Au moment de notre interview elle s'impliquait dans une ONG proche du parti gouvernemental et continuait à exercer sa profession d'avocate.

À Trabzon, les candidatures féminines à la députation ont également été marquées par l'attitude de l'AKP vis-à-vis du voile. Depuis trois législatures, le département envoie une députée à l'Assemblée nationale. La première, Safiye Seymenoğlu, a effectué deux mandats consécutifs entre 2007 et 2015⁷³. Architecte de formation, elle est entrée en politique à l'invitation du candidat au poste de maire, une connaissance de sa famille. En 1999, elle est devenue la seule femme conseillère municipale dans son arrondissement (à l'époque pour *Fazilet Partisi*). Elle a démissionné trois ans plus tard pour se porter candidate à la députation. Non retenue, elle a enchaîné plusieurs fonctions au sein du parti, notamment à deux reprises la présidence des branches féminines, avant d'être placée 5^e sur la liste en 2007 et réélue en 2011⁷⁴. Elle s'est portée candidate à nouveau en 2015 mais cette fois-ci, une autre candidate a été retenue. La logique qui ne permettrait pas au parti de songer à présenter deux candidates sur les six postes alloués à Trabzon est révélatrice de son approche tokénistique – une logique qui limite la présence féminine à une seule femme. La nouvelle élue, Ayşe Sula Köseoğlu⁷⁵, avocate, co-fondatrice de la branche locale du réseau d'entrepreneurs conservateurs (*MÜSIAD*), a été candidate malheureuse à trois reprises par le passé. Voilée, elle a intégré l'Assemblée nationale au moment où pour la première fois les femmes portant le voile ont prêté serment⁷⁶. Il est possible d'émettre l'hypothèse qu'en 2007 et 2011 son voile était un désavantage pour sa candidature, tandis qu'en 2015 la situation politique avait évolué de manière à ce que cet attribut se transforme en avantage car le parti avait ouvertement affiché une volonté de présenter les candidates voilées. Par ailleurs, ses ambitions politiques ont toujours été orientées vers le mandat national, elle ne s'est jamais présentée aux élections locales et n'a pas exercé une fonction au sein des branches féminines. Du fait du nombre limité des femmes députées de Trabzon, la portée d'une carrière politique locale pour une ascension vers la politique nationale est difficile à évaluer. Néanmoins, les trajectoires de ces deux députées révèlent que les deux voies (une orientation sur la carrière nationale ainsi que le passage par un mandat local) sont possibles. En prenant en

⁷³ L'anonymat est difficile à maintenir étant donné leur nombre limité.

⁷⁴ Safiye Seymenoğlu, ancienne députée, AKP, 19.5.2016, Trabzon.

⁷⁵ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

⁷⁶ Ayşe Sula Köseoğlu, députée, AKP, 16.4.2016, Trabzon.

considération la carrière des hommes députés de Trabzon, l'on retrouve parmi eux des dirigeants du parti et des anciens maires – les postes auxquels les femmes ne peuvent que difficilement prétendre (pas uniquement au sein de l'AKP) et qui renforcent encore la distribution inégale des ressources politiques qui avantage des candidats hommes.

Les partis pro-kurdes (HDP et DBP), organisent, de manière identique pour les législatives comme pour les municipales, des consultations locales. Ils invitent ensuite ceux dont les noms ont été le plus cités à rencontrer la commission électorale du parti. L'approche de la direction centrale n'est pas homogène, les consultations se déroulent auprès d'associations civiles proches du mouvement, d'associations des familles des personnes disparues ou assassinées, de centres des femmes et d'assemblées des quartiers. Avşin, 33 ans, célibataire, a été élue conseillère municipale dans un arrondissement périphérique de Mardin en 2009. Lors de l'échéance électorale suivante, elle y est devenue co-maire. Elle a été sélectionnée comme candidate des associations des proches des personnes disparues et décédées dans le combat :

« Il y a eu une délégation des familles des martyrs (*şehit aileleri*) et ils ont voté pour moi. Le candidat de *şehit aileleri* devait obligatoirement se trouver sur la liste. Certains ne me connaissaient pas. Mais ils se rappelaient de ma famille ou connaissaient mes frères et sœurs qui avaient rejoint la guérilla. Une femme de l'âge de ma mère est venue me voir après l'élection et m'a dit : "nous ne te connaissons pas, mais nous connaissions tes frères et sœurs et il ne faut pas que tu renonces à ton lien avec eux". Je sentais toujours une dette envers ces familles qui m'ont fait confiance. Pour cela je voulais toujours faire du mieux possible, parce qu'ils m'ont donné une mission. Je ne suis pas ici en mon nom propre. Je suis là parce que je viens d'une famille politique et j'y représente notamment deux femmes qui sont devenues martyrs. »⁷⁷

Dans la trajectoire politique d'Avşin, l'héritage familial joue un rôle clé – plusieurs membres de sa famille se sont engagés au sein du mouvement kurde, deux de ses sœurs ont perdu leur vie dans la contestation armée. Néanmoins, son cas est aussi révélateur d'un « quota » reconnu aux associations des proches des disparus et des « martyrs » qui ont le droit de désigner « leurs » candidats au sein de l'équipe municipale. Si le passé politique familial semble jouer, comme je vais essayer de le démontrer, dans la plupart des candidatures au sein du DBP, chez Avşin, il apparaît de façon très explicite dans son propre récit.

⁷⁷ Avşin, co-maire, arrondissement périphérique de Mardin, 2.3.2016.

Toujours au sein du DBP, dans certains arrondissements des réunions ouvertes au public ont été organisées pour permettre aux candidats à la candidature de se présenter devant les électeurs. On peut relever au passage l'existence de cette étape antérieure à la candidature : *aday adaylığı* littéralement signifie « candidat à la candidature ». Il s'agit du moment où le candidat manifeste auprès de son parti son intérêt à décrocher la nomination⁷⁸. Mihriban, une des candidates, âgée d'environ 60 ans, a partagé son expérience de cette procédure. :

« En 2009, j'étais candidate à la candidature (*aday adayı*) à la mairie de mon arrondissement. Nous étions six au total. Les habitants ont été convoqués à une réunion où nous nous sommes présentées et où nous avons évoqué nos projets. Ensuite, un vote a eu lieu. On nous a dit que la direction du parti évaluerait les trois premières candidates. Je n'ai pas été sélectionnée, j'ai donc aidé à la campagne électorale de la candidate retenue. En 2014, nous avons toutes les deux déposé notre candidature, mais cette fois-ci, c'est ma candidature qui a été retenue. »⁷⁹

L'expérience de Mihriban confirme également l'influence que détient la direction du parti (pour le DBP, l'Assemblée centrale des femmes) dans la sélection car si les trois noms ont pu apparaître à la suite d'un processus de consultation locale, c'est la direction qui se réserve le droit de désigner la candidate. Le passage du pouvoir d'une candidate à l'autre entre 2009 et 2014 n'est également pas sans intérêt. Peu d'éléments ont pu être collectés au cours de la recherche de terrain permettant d'élucider davantage cette évolution. Cet exemple est cependant révélateur des rouages de la gestion des carrières intra-partisanes – le mandat électoral semble représenter chez les élues DBP non pas un sommet mais un moment de passage dans leur trajectoire des militantes politiques.

Autorisées par la loi sur les partis politiques, les élections primaires constituent une méthode semble-t-il minoritaire pour la composition des listes, le seul CHP étant concerné. Selon Mine Alparslan, « *la décision concernant l'organisation de primaires dans une circonscription dépend largement des prises de positions des principaux dirigeants du centre, notamment du leader, par rapport à des interactions locales* »⁸⁰.

⁷⁸ Pour plus d'information, Annexe 1 comporte une liste des acronymes et des principaux termes utilisés dans cette thèse.

⁷⁹ Mihriban, co-maire dans la région d'Ağrı (interview à Diyarbakır), 6.3.2016

⁸⁰ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 313.

En 2002, le CHP a sélectionné onze départements et en 2007 six pour y organiser des primaires⁸¹. Aux législatives de 2011, une trentaine de départements ont été concernés et en amont des législatives de juin 2014, ce procédé a été étendu à tout le pays⁸². Il faut bien spécifier que l'organisation de primaires n'est pas une nouveauté dans le système politique turc dans la mesure où elles étaient plutôt répandues avant le coup d'État de 1980. D'autre part, l'option choisie par le CHP s'applique aux législatives et non pas au scrutin municipal, même si à l'avenir, les élections locales pourraient également être concernées.

Les élections primaires sont un mode de désignation des candidats qui permet aux membres inscrits au parti de participer au processus et qui est en apparence plus « démocratique », car potentiellement plus participatif. La recherche s'appuyant sur d'autres contextes a cependant mis en garde contre une lecture exagérément positive des primaires comme « instrument démocratique » et a problématisé leur impact sur les candidatures féminines⁸³. En Turquie, ce système a été critiqué par de nombreuses interviewées qui ont estimé que les primaires désavantagent les femmes. En premier lieu, les femmes disposeraient en règle générale d'un capital de notoriété moindre tandis que les vainqueurs des primaires de 2015 à Izmir ont été des personnages médiatiques, comme Mustafa Balbay, journaliste de Cumhuriyet, qui a été pendant plusieurs années en prison dans le cadre du procès politique dit Ergenekon. D'autres vainqueurs étaient bien dotés en ressources économiques car ils ont investi des sommes importantes en vue de se faire connaître et de s'assurer du soutien des adhérents. Si les femmes sont moins susceptibles d'avoir accès à des financements d'envergure pour leur campagne en interne, de possibles dérives relatives à des « achats de voix » concernent *a priori* les deux sexes.

Les primaires mettent également en lumière la question de la structure du corps d'adhérents. De nombreuses femmes politiques ont appelé à revoir cette structure avant de lui accorder la prérogative de désigner les futurs députés. La crainte concernait notamment le poids que détiendraient les membres du parti par ailleurs passifs, ne

⁸¹ *Ibid.*, p. 310.

⁸² Ces informations m'ont été rapportées par des informateurs au sein du parti, mais n'ont pas pu être vérifiées.

⁸³ Childs et Cowley constatent qu'en Grande Bretagne, les primaires ont permis l'élection d'hommes plutôt que de femmes. À cela, Scarrow, Webb et Poguntke ajoutent que si « l'autorité de sélection est conférée aux membres du parti atomisés et anonymes sans que d'autres mécanismes soient mis en place (comme les quotas ou les objectifs genrés), un certain niveau de communication et de la coordination dans le processus de la prise de décision est perdu. » S. Childs et P. Cowley, « The Politics of Local Presence », *art cit.*, p. 3 ; Susan E. Scarrow, Paul D. Webb et Thomas Poguntke, *Organizing Political Parties: Representation, Participation, and Power*, s.l., Oxford University Press, 2017, p. 212.

s'intéressant pas véritablement à la politique et ne connaissant pas bien les militants émérites de la fédération locale. Ce qui avantagerait à nouveau les personnages médiatiques et ceux qui investissent le plus dans la campagne. Conseillère municipale à Izmir, Begüm résume ces points :

« Des primaires se sont tenues dans notre parti, mais quelle déception avons-nous vécu ! D'abord, les femmes n'ont pas soutenu les femmes. Puis, les personnages qui ont donné beaucoup au parti n'ont pas été dans les premières places. Ce sont les personnes médiatiques qui se sont retrouvées devant eux. C'est une grande injustice. Pour cela, avant tout autre changement, nous devons nous pencher sur la structure partisane de nos adhérents. Nous devons la connaître et puis coudre un costume correspondant à notre taille et forme et non pas apporter un costume tout fait et essayer de l'enfiler. »⁸⁴

Zekiye, une politicienne locale à Izmir, figure éminente au sein du CHP, a renoncé à l'idée de se présenter aux primaires car elle a calculé les coûts financiers et les a comparés avec la probabilité de se retrouver sur une place éligible⁸⁵. Bahar, elle aussi une professionnelle de la politique de longue date, s'est refusée à se lancer dans une course « perdue d'avance » après sa candidature à la candidature (*aday adaylığı*) non-retenue en 2011 :

« Il y a quatre conditions. La première, vous êtes riche. Ensuite, vous êtes originaire d'une famille connue. Ensuite, vous avez une carrière académique et le mieux serait d'avoir le titre de docteur au moins. Enfin, vous disposez d'une popularité médiatique. »⁸⁶

Il apparaît que les primaires ont contribué à dissuader plusieurs candidates potentielles. La même logique a joué dans le découragement de Ceyda, une femme politique locale pourtant dotée en capital politique. À la question de savoir pourquoi elle n'a pas fait acte de candidature, elle a répondu :

« Pour être honnête, j'ai fait le calcul. Une partie de députés est nommée, une autre vient avec les primaires. Il faut être raisonnable. Dans ma circonscription, nous avons gagné 7 députés dont 3 ont été nommés sur la base du quota dont dispose la direction centrale, puis, il y a eu le président du parti. Des primaires ont fait ressortir deux candidats, les deux étant connus du peuple qui regarde les chaînes de télé proches de notre parti. Les primaires sont les élections par les membres du parti. Nous en avons 12 000 mais seulement 400 ou 500 sont actifs et ont la chance de connaître vos travaux et votre apport au parti. Les autres votent en fonction du renom médiatique. Combien de

⁸⁴ Begüm, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

⁸⁵ Zekiye, présidente du conseil de ville dans son arrondissement, CHP, 2.6.2016, Izmir.

⁸⁶ Bahar, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

places restent sur la liste ? Une ? C'est pour la candidature d'un des maires d'arrondissement. Moi, je ne suis pas très riche. Il faut au moins 100 000 TL pour la campagne. Je n'ai pas les moyens de mener une campagne pour rien. »⁸⁷

Les rumeurs couraient à Izmir que certaines des femmes les plus en vue du CHP local s'attendaient à obtenir une place sur la liste grâce à une nomination de la direction centrale en évitant la course des primaires. Ce « quota de candidature réservée au centre » (*kontenjan*) permet à la direction d'insérer les noms souhaités sur la liste des candidats et de modifier sensiblement, voire de « corriger », les résultats des primaires. Cette compétence de la direction n'est pas inévitablement nuisible en termes de représentation des femmes, bien au contraire. À Izmir, elle a permis le placement, en tête de liste, de deux femmes, protégées de la direction : Selin Sayek Böke⁸⁸ (devenue par la suite la porte-parole et l'économiste en chef du parti⁸⁹) et Zeynep Altıok⁹⁰ (avocate avec un renom hérité de son père, poète alévi décédé dans la tuerie de Sivas en 1993, connue pour son engagement pour les droits de l'Homme). Si le bien-fondé de la prérogative de *kontenjan* a été admis à l'unisson par les interviewées, le fait que les deux nominées n'aient pas de passé d'engagement politique et n'étaient pas attachées à Izmir a fait l'objet de nombreuses critiques⁹¹. Les places pour les femmes sur les listes s'avérant limitées, de fait, la présence des deux têtes de liste venues avec le quota de la direction a diminué les chances des militantes locales de se trouver à des places éligibles. Le CHP a assuré l'élection de ces deux femmes d'Izmir, mais il ne s'agissait pas de figures reconnues au sein de la fédération ni spécifiquement parmi les femmes. De la même manière, par le passé, la nomination de Güldal Mumcu, l'épouse du journaliste assassiné Uğur Mumcu, à Izmir en 2007 puis à nouveau en 2011 semble principalement fondée sur son nom de famille. Le choix de la direction du CHP permet de souligner une fois de plus qu'en termes de représentation des femmes il ne s'agit pas seulement d'une question de nombre, mais également de savoir « quelles femmes » sont amenées à représenter le parti. Mine Alparslan estime que la nomination des femmes

⁸⁷ Ceyda, conseillère municipale, à la tête des branches féminines, CHP, 8.6.2016, Izmir.

⁸⁸ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

⁸⁹ Sayek Böke a quitté ses fonctions au sein du parti en mai 2017. Elle a invoqué comme raison les différences de vue avec la direction du parti. *Selin Sayek Böke CHP'deki görevlerinden istifa etti (Selin Sayek Böke a démissionné de son poste au sein du CHP)*, <https://www.evrensel.net/haber/318623/selin-sayek-boke-chpdeki-gorevlerinden-istifa-etti>, 6 mai 2017, (consulté le 15 janvier 2018).

⁹⁰ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

⁹¹ Dans le CV de Selin Sayek Böke, la mention d'Izmir apparaît pour la première fois en lien avec son élection en 2015 qui s'est fait de cette ville. *CHP - Selin Sayek Böke*, <https://www.chp.org.tr/Ozgecmis/MTE0MTEzMjA5NDY=/selinsayek-boke.aspx>, non daté, (consulté le 15 janvier 2018).

comme *kontenjan* d'Ankara permet à la direction centrale notamment de légitimer la pratique du « parachutage » de candidates au nom de la hausse de la représentation féminine⁹².

Deux récits historiques permettent d'identifier les tendances similaires de l'implication des directions centrales dans les candidatures féminines. En premier lieu, Şirin Tekeli, dans son analyse qui se rapporte aux années 1960 et 1970 constate que même si les femmes constituaient une minorité sur les listes, leur positionnement favorisait l'élection. À titre d'exemple, dans un cas où 40% des candidates se trouvaient sur les quatre premières places, si les noms des femmes apparaissaient dans les listes envoyées par les fédérations, leur emplacement était soit maintenu, soit amélioré par la direction⁹³. En second lieu, concernant le profil des élues, la préférence du parti d'une profane dotée en capital familial ou professionnel (comme Zeynep Altıok ou Selin Sayek Böke) au détriment d'une militante expérimentée et implantée localement semble être la règle plutôt que d'exception. Dans ce sens, il est intéressant d'observer l'historicité de cette préférence partisane, comme chez Béatrice Garapon qui peint dans sa thèse le profil d'une militante nationaliste du Parti démocrate des années 1950. Au passage, elle montre bien cette tension ainsi que les difficultés que représentent les primaires pour les femmes :

« Mazlume Yüce [...] est diplômée de droit et passe pour la première femme à être notaire en Turquie. [Elle] semble très bien implantée localement, et dispose de nombreuses ressources extra-partisanes. Elle est présidente de la branche d'Izmir de l'association des femmes de Turquie, « *Türk kadınlar birliği* », et devient membre du comité de direction du club de football Ülküspor, dans un quartier d'Izmir, en 1955. En 1954, Mazlume Yüce est candidate à l'investiture électorale sur les listes du Parti démocrate, mais elle n'obtient que moins de 100 voix aux primaires. En revanche, Nuriye Pınar, une universitaire de la faculté d'Ankara, docteure en géographie, est nommée par le centre pour être candidate sur les listes DP du département d'Izmir. »⁹⁴

Le *kontenjan*, ou plus généralement une élaboration centralisée des listes, a des implications différentes à Izmir, dans une ville où le CHP espère emporter la majorité des mandats de député, et à Trabzon, où le parti peut espérer faire élire une ou deux

⁹² M. Alparşlan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 334.

⁹³ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit., p. 279-280.

⁹⁴ B. Garapon, *Aux origines de la Turquie conservatrice. Une sociologie historique du Parti démocrate (1946-1960)*, op. cit., p. 382.

personnes. Parmi les quinze candidats à la candidature qui se sont manifestés à la direction locale du CHP en amont des législatives de 2015 ne figurait aucune femme. La fédération de Trabzon étant à l'époque présidée par une femme, plusieurs interviewées m'ont fait part de leur supposition que c'est à celle-ci à se porter candidate pour « ne pas diviser le vote féminin ». Derrière l'idée de la division du vote féminin se manifeste une lecture des choix politiques structurés de façon genrée, pourtant peu de recherches suggéreraient que les femmes voteraient systématiquement pour une candidate femme. Mais surtout, la logique sous-jacente de ces propos révèle que dans l'imaginaire de plusieurs membres du CHP, le nombre de places accordées aux femmes aux législatives est limité à une seule. Cependant, en 2015, Petek, la candidate pressentie par les autres femmes à la députation, ne s'est pas présentée et s'est orientée, par ses propres dires, vers un « autre combat » : empêcher l'emplacement du candidat du *kontenjan* en tête de liste⁹⁵. Quand la direction centrale du CHP a annoncé que la tête de liste à Trabzon viendra de son quota et ne sera pas sélectionné parmi les candidats locaux, Petek a œuvré avec les branches de la jeunesse pour mettre en place une campagne interne contre cette décision. Il s'agissait d'un bras de fer entre Ankara et la fédération locale qui s'est soldée par le succès de cette dernière et par la révocation du candidat nommé par le centre. Malgré cette victoire, la suite de la carrière politique de Petek en était négativement impactée. Nommée à son poste à la suite du départ du président de la fédération, elle s'est portée candidate lors du prochain congrès du parti et a été vaincue par une différence de seize voix par un candidat homme⁹⁶.

Le MHP à Trabzon et à Izmir se trouve dans une position similaire à celle du CHP à Trabzon dans la mesure où le parti nationaliste peut espérer remporter un nombre limité d'élus nationaux dans ces départements. Quand le nombre des postes à obtenir est aussi restreint, les candidatures féminines en sont négativement affectées. Dans l'élaboration de ses listes, le MHP organise des consultations dans les fédérations et affiche une propension à nommer les candidats – hommes – sur ses listes malgré le résultat de ces sondages. Ce constat suggère une emprise des acteurs locaux influents sur le processus de sélection⁹⁷. Pour les législatives de 2007, le parti a introduit un

⁹⁵ Petek, ancienne présidente de fédération, ancienne conseillère municipale, CHP, 23.3.2016, Trabzon.

⁹⁶ Petek, ancienne présidente de fédération, ancienne conseillère municipale, CHP, 23.3.2016, Trabzon.

⁹⁷ À Diyarbakır, où le MHP n'avait pas pourtant des intentions de vote très élevées, un conflit portant sur le numéro deux sur la liste a opposé la direction centrale et la fédération locale. Après la tête de liste – le chef départemental –, la direction centrale a placé un nom inconnu localement ce qui a provoqué une

système de vote électronique pour que ses membres puissent indiquer leurs préférences pour les candidats à la députation, néanmoins, la direction ne tenait pas compte des résultats⁹⁸. Le non-respect des consultations n'est sans doute pas l'apanage du seul parti nationaliste. Néanmoins, il intervient dans la carrière politique de l'une des rares candidates à la candidature aux législatives, Dilay. Connue pour ses affinités nationalistes, Dilay, enseignante, artiste, commentatrice dans les journaux locaux, s'est vue proposer un poste à la mairie, qu'elle a refusé pour se concentrer sur sa candidature aux législatives. Par deux fois elle s'est présentée, à deux reprises sa candidature a été retenue mais son emplacement sur la liste excluait par avance son élection. Selon ses dires, elle aurait pourtant été en tête d'un sondage de popularité organisé auprès des électeurs⁹⁹. En 2015, lors des secondes élections qui se sont tenues en novembre, les votes MHP sont descendus de 21% à 13,1%¹⁰⁰ et le parti a ainsi perdu son seul député de Trabzon au profit d'un cinquième élu de la liste du parti gouvernemental, AKP. En 2015 pourtant, une autre femme du MHP a été incitée à se porter candidate et a décroché une place – non éligible – sur la liste. Arzu, alors chef des branches féminines du département de Trabzon, explique son engagement :

« Quand j'ai réfléchi sur la proposition qui m'avait été faite, je n'ai pas du tout considéré les gains pour ma propre personne car je savais qu'il n'y a pas de place pour les femmes dans les premiers rangs. Peut-être que cela changera à l'avenir. Mais je voulais surtout servir ma patrie, ce en quoi mon classement ne jouait aucun rôle. Il y avait seulement le service. Pour cette raison, j'ai accepté avec plaisir. »¹⁰¹

Les candidatures de Dilay et d'Arzu s'avèrent ainsi de nature différente. La première, mal placée et enfin écartée des listes, est une menace car elle affiche ouvertement une ambition politique. En revanche, Arzu, sollicitée et d'avance convaincue de sa non-éligibilité, ne représente pas un danger du point de vue d'autres prétendants à la députation.

réaction négative des partisans MHP. Sur ce, la direction a reculé et a enlevé son candidat de la liste. P. Ayan Musil, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, op. cit., p. 121.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 155.

⁹⁹ Dilay, candidate à la députation, MHP, 13.4.2016, Trabzon.

¹⁰⁰ *Trabzon Seçim Sonuçları - 1 Kasım 2015 (Les résultats électoraux à Trabzon - 1 novembre 2015)*, <https://secim.haberler.com/2015/trabzon-secim-sonuclari/>, 2015, (consulté le 25 novembre 2017).

¹⁰¹ Arzu, présidente des branches féminines de département, MHP, 14.4.2016, Trabzon.

2.1.3. Les femmes, perdantes de la sélection des candidats à l'échelon local

Les scrutins municipaux et législatifs sont de nature différente car ils impliquent des enjeux différents pour le parti comme pour les candidats. Si les directions centrales des partis contrôlent scrupuleusement les candidatures à la députation, dans les élections municipales et départementales les acteurs locaux jouissent d'une plus grande marge de manœuvre. Les responsables nationaux sont confrontés d'une part à l'ampleur de la tâche – encadrer la désignation des dizaines de milliers de candidats dans tout le pays impliquerait des ressources gigantesques de la part des directions. D'autre part, la méconnaissance de la configuration locale rend Ankara disposée à « faire confiance » aux dires des responsables locaux, des présidents d'arrondissement ou des chefs de factions. L'accès différentiel de ces derniers à la direction centrale peut jouer un rôle déterminant dans la constitution de telle ou telle liste. Cette imperfection de l'information dont est victime l'échelon central constitue un des atouts les plus stratégiques des acteurs locaux¹⁰². La « proximité » des chefs d'arrondissements et des fédérations départementales vis-à-vis de la population signifie en pratique une connaissance de la circonscription qui s'articule avec une capacité de mobilisation électorale à l'aide de réseaux de solidarité et d'interdépendance locaux. Le récit d'Ayşe, conseillère municipale à Trabzon du MHP, révèle le poids qu'exercent les agents locaux dans la constitution des listes :

« En tête de liste se trouvait le candidat voulu par le député élu de Trabzon, en seconde place il y a eu le candidat soutenu par la direction d'arrondissement central d'Ortahisar, la troisième place était donnée à la personne de la direction départementale du parti, puis ma collègue était à la 4^e place. Elle est la collaboratrice de longue date de notre candidat au poste de maire, elle a travaillé pendant longtemps à la mairie, ses résultats de cette époque sont bien connus. La 5^e place était la mienne, je représentais la candidate de nos branches féminines. À la 6^e place enfin, il y a eu le candidat voulu par notre candidat au poste de maire de la municipalité métropolitaine. Le reste de nos candidats provenaient de la sélection par l'assemblée du parti qui a pris en compte les capacités et la spécialisation de chacun, car comme vous le savez la municipalité nécessite une certaine expertise. »¹⁰³

L'implication des agents locaux dans la constitution de la liste est une réalité récurrente à travers les configurations locales et les partis étudiés. Petek, ancienne

¹⁰² P. Ayan Musil, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, op. cit., p. 65.

¹⁰³ Ayşe, conseillère municipale, MHP, ancienne tête des branches féminines locales. 4.6.2015, Trabzon.

conseillère municipale à Trabzon, a été invitée sur la liste électorale l'année même où elle a pris sa retraite¹⁰⁴. Le processus d'élaboration des listes électorales au sein du CHP qu'elle décrit comporte des similitudes considérables avec celui du MHP et confirme l'influence des acteurs locaux :

« Ce sont le chef de la fédération départementale, les membres de la direction locale et le candidat du parti au poste de maire qui décident ensemble. Ils doivent évaluer les dynamiques à l'œuvre dans la ville, la composition de sa base électorale, les vœux des électeurs, puis quel candidat peut faire quoi et qui peut apporter combien de voix. On reconnaît généralement un quota de 10% au candidat à la mairie pour placer 4 à 5 membres de son équipe sur la liste. Mais cela n'est pas toujours respecté et les candidats veulent avoir leur mot à dire sur un nombre plus important de candidats. Et ils y parviennent surtout s'ils ont des moyens économiques car la direction centrale du parti n'envoie pas beaucoup d'argent pour la campagne dans les départements. Je considère qu'il est normal d'investir son propre argent dans la campagne, mais pas avant que le classement au sein de la liste n'ait été déterminé. Cela ne devrait être possible qu'après. Moi, au départ, j'étais en tête de liste, mais après je suis descendue à la 2^e, 3^e, 4^e place pour enfin être élue de la 5^e place. »¹⁰⁵

Le quota ou la directive du parti prescrivant une proportion des femmes agit comme un facteur contraignant dans le cadre du processus de sélection par les responsables des listes locales. Néanmoins, les cas de non-respect ou de détournement de ce quota sont à tel point récurrents qu'il est possible d'y voir une attitude laxiste de la direction centrale vis-à-vis de l'application de la règle. Dans le cas de certaines candidatures féminines, la direction vient corriger l'exclusion actée par le processus local de sélection. Néanmoins, dans beaucoup d'autres cas, elle n'intervient pas en faveur du respect de la règle qu'elle a instituée. Il se peut que se manifeste ici l'efficacité des ressources des chefs locaux. Ce qui est néanmoins encore plus plausible, c'est l'hypothèse de la non-centralité de la représentation féminine du point de vue des directions centrales. Car celles-ci disposent des moyens d'imposer autant de candidates que bon leur semble dans les municipales comme dans les législatives, mais ne se servent pas de leur influence à cette fin. Cela semble d'autant plus vrai que les électeurs ne pénalisent pas les listes où les femmes sont absentes ou en minorité. Malgré les activités de mobilisation et de médiatisation de la question par les ONG de femmes, il n'existe pas de demande populaire d'une féminisation des listes.

¹⁰⁴ C'est à ce moment-là qu'elle n'était plus sujette à l'interdiction touchant les employés du public à devenir membre d'un parti politique.

¹⁰⁵ Petek, ancienne présidente de fédération, ancienne conseillère municipale, CHP, 23.3.2016, Trabzon.

En théorie, l'AKP a une politique de « une sur trois » – c'est-à-dire que sur trois candidats doit se trouver une femme. En interne, la direction privilégie le positionnement parmi les trois premiers candidats de la présidente des branches féminines locales. À Trabzon, parmi les dix-huit arrondissements, cette directive n'a nulle part été suivie à la lettre (pas même à Ortahisar où cinq femmes de l'AKP siègent au conseil). S'il semble qu'à au moins une reprise, Ankara a refusé la liste où la candidate ne figurait pas parmi les mieux placés, dans la plupart des cas le non-respect¹⁰⁶ des directives internes n'a pas été sanctionné. Bilge, responsable de l'ONG KA-DER à Ankara, a évoqué une stratégie des responsables des listes locales pour contourner la direction centrale : mettre des noms unisexes sur les listes¹⁰⁷. S'ils sont déterminés à ne pas inclure de femmes, parmi les justifications avancées par les faiseurs de listes locaux trois peuvent être citées : la conjoncture électorale, qui nécessiterait de conserver tous les noms inclus sur la liste afin d'éviter une perte de voix conséquente ; l'incompétence des candidates souvent résumée par le « nous n'avons pas trouvé de femmes candidates qualifiées pour ces postes » ; et enfin le conservatisme de l'électorat qui n'est pas « prêt » à voir une femme au conseil municipal¹⁰⁸. La responsable des branches féminines dans l'un des arrondissements à Trabzon, Ahu, considère que ce sont les « sensibilités locales » qui permettent d'infléchir l'application de la règle, notamment au détriment des candidatures féminines :

« Parfois, les listes des candidats ne sont pas acceptées telles quelles et sont refusées par le centre. Ils invitent ainsi à la négociation. "J'ai fait ma liste et ça y est" n'existe pas. Mais, la direction centrale, à cause des circonstances particulières, n'affiche pas toujours la même détermination. »¹⁰⁹

Une version plutôt idéalisée de la procédure de sélection a été rapportée par plusieurs élues de l'AKP à Trabzon maintenant leurs propos même à la lumière des statistiques qui laissaient entrevoir une application sporadique des règles intrapartisans :

¹⁰⁶ Les promesses non-tenues par rapport aux candidatures féminines ont été également expérimentées par les militantes du Refah, l'ancêtre de l'AKP. Pinar İlkkaracan se réfère à choc qu'ont vécu les femmes quand après les promesses de la direction du parti d'inclure de nombreuses candidatures féminines sur les listes, le parti n'a présenté aucune femme aux législatives de 1995. P. İlkkaracan, *Women's Movement(s) in Turkey: A Brief Overview*, op. cit., p. 25.

¹⁰⁷ Bilge, ancienne responsable de KA-DER Ankara, 13.7.2015, Ankara.

¹⁰⁸ Il s'agit d'une compilation d'arguments qui m'ont été le plus souvent rapportés par les femmes élues ou responsables au sein de l'AKP.

¹⁰⁹ Ahu, présidente des branches féminines d'arrondissement, 16.4.2016, Trabzon.

« En amont des élections législatives de 2011, je suis, moi aussi, allée à Ankara pour une réunion en tant qu'adjointe du président de la fédération locale. Le Premier Ministre¹¹⁰ accordait une grande importance au respect du quota de 30%. Il a dit que "ce sont les femmes et les jeunes qui vont gagner lors de ces élections". Mais cela n'a pas été respecté à 100%. Avant les élections locales, le Premier Ministre a dit que "tous les chefs des branches féminines et des branches de la jeunesse deviendront conseillers municipaux. On va leur proposer la candidature et ils se trouveront parmi les premiers trois candidats". Vous pouvez inscrire sur papier ce que vous voulez, cela risque d'y rester. Ou bien vous pouvez agir au lieu d'écrire. C'est ce que l'AKP a fait. Et ils ont tous été élus. »¹¹¹

En réalité ceci est loin d'être le cas car dans une dizaine d'arrondissements à Trabzon aucune femme ne se trouve au conseil municipal. Malgré le non-respect quasi-systématique de la règle interne, les élues de l'AKP affichent abondamment leur gratitude vis-à-vis du leader du parti, auquel elles attribuent le rôle déterminant dans l'inclusion des femmes sur les listes. Recep Tayyip Erdoğan est désigné comme l'instigateur de la règle et le garant de son respect :

« Si le président du parti n'avait pas dit qu'un candidat sur trois serait une femme, les hommes n'auraient certainement pas permis aux femmes de participer à la compétition électorale. Si les femmes députées ont été élues de ce département, c'est grâce à lui. »¹¹²

Dans le récit des élues, la direction centrale, ou plutôt le personnage de R.T. Erdoğan, apparaît comme le sauveur des candidatures féminines. En accord avec le constat de Pelin Ayan Musil, il apparaît que c'est au leader du parti de déterminer les listes des candidats (surtout pour les législatives)¹¹³. Par ricochet, ces politiciennes reconnaissent l'impact qu'ont les responsables locaux des listes sur les candidatures féminines. Ahu, conseillère municipale pour son second mandat depuis 2014, a observé cette dynamique :

« Tu sais comment ça se passe ? Recep Tayyip Erdoğan dit : "la chef des branches féminines sera parmi les trois premiers sur la liste" et si cela n'est pas respecté, Ankara renvoie la liste pour qu'elle soit corrigée. Ainsi, les hommes voient qu'ils sont obligés et donc ils acceptent. En revanche, toute autre femme, ils la mettent directement

¹¹⁰ À l'époque, Recep Tayyip Erdoğan était Premier Ministre.

¹¹¹ Ezgi, conseillère municipale, AKP, 3.6.2015, Trabzon.

¹¹² Çağla, conseillère municipale, AKP, 4.4.2016, Trabzon.

¹¹³ P. Ayan Musil, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, op. cit., p. 100.

en fin de liste. Comme ça, on élit des hommes et on perd des femmes très compétentes. »¹¹⁴

Une fois placées sur la liste, les candidates témoignent de leur déclassement, qui, lui aussi, est contraire à la règle interne du parti :

« En tant que présidente de la branche féminine, j'aurais dû me trouver dans les trois premières places. Déjà, la direction locale m'a mise à la quatrième place et avec l'ajout du candidat sur le quota de la direction centrale, je suis tombée à la 5e place. »¹¹⁵

Il n'en reste pas moins que par un effet de discours et une application sporadique de la règle, la direction centrale du parti a pu ouvrir une fenêtre d'opportunité à quelques candidates femmes notamment à Trabzon et a ainsi contribué à une légère hausse de la représentation féminine. Dans le journal publié par l'ONG KADEM, proche de l'AKP, l'auteure de la contribution intitulée « La participation politique des femmes et les stratégies destinées à l'accroître », Zekiye Demir s'efforce même de donner une dimension académique à cet effet de discours en parlant de la « stratégie rhétorique » pour accroître la participation féminine¹¹⁶.

Au CHP, le quota de 25% de candidatures féminines a été augmenté à 33%¹¹⁷, une augmentation peu radicale dont le crédit est attribué là aussi au président du parti, Kemal Kılıçdaroğlu. Sans son soutien, comme l'ont affirmé de nombreuses interviewées d'Izmir, une telle évolution ne serait pas possible. Côté revers de la médaille, les blocages auxquels se heurtent les tentatives de mettre en place des listes paritaires (respectant une alternance entre les femmes et les hommes) peuvent indiquer un manque du soutien du leader à ces projets. La sous-représentation des femmes au sein des organes intra-partisans du CHP a encore été exacerbée par un épisode extraordinaire. Lors du congrès tenu en septembre 2014, le quota de 30% en vue de la représentation du « sexe le moins représenté » a été stratégiquement utilisé en faveur des candidatures masculines par le président du parti. Celui-ci a proposé douze candidats à la Plateforme de la science et de la culture (*Bilim Yönetim ve Kültür Platformu*) dont les huit membres élus intègrent l'Assemblée du parti. Or, Kemal

¹¹⁴ Ahu, conseillère municipale, AKP, 15.3.2016, Trabzon.

¹¹⁵ Emel, conseillère municipale, AKP, 1.6.2015, Trabzon.

¹¹⁶ Zekiye Demir, « Kadınların Siyasete Katılımı ve Katılımı Artırmaya Yönelik Stratejiler (La participation politique des femmes et les stratégies destinées à l'accroître) », *KADEM Kadın Araştırmaları Dergisi*, décembre 2015, vol. 1, n° 2, p. 43.

¹¹⁷ M. Tamer, « CHP'de 1. Devrim », *art cit.*

Kılıçdaroğlu a proposé neuf femmes et trois hommes et en faisant usage du quota du sexe le moins représenté a rendu automatique l'entrée des trois hommes à l'assemblée du parti. Deux femmes, Emel Yıldırım et Ayşe Nilden Postalıcı, ayant recueilli plus de votes des délégués que les hommes se sont retrouvées en dehors de cet organe et ont ainsi fait encore baisser la proportion des femmes à l'assemblée du parti¹¹⁸. Au niveau des municipalités, à Trabzon et à Diyarbakır la représentation du CHP étant minime, une seule élue siège dans la municipalité centrale de Trabzon et aucune à Diyarbakır. En observant les conseils à Izmir, il est possible de constater que la part des femmes élues du CHP y est souvent proche de 25% ce qui permet de constater un relatif respect du quota partisan, quoique pas de manière intégrale. La situation jugée systématiquement insuffisante ou « pas à la hauteur d'Izmir » par les interviewées a également fait objet de comparaison avec les listes du HDP :

« Regardez du côté du HDP. C'est le parti qui n'a pas de branches féminines. C'est parce qu'il met en pratique le système d'alternance femme-homme paritaire pour composer ses listes. Nous allons nous mobiliser pour le mettre en place chez nous aussi. »¹¹⁹

En effet, les seuls partis qui semblent veiller à ce que le quota de représentation des femmes se reflète dans l'organisation de la liste sont les partis pro-kurdes, le HDP et le DBP. Les estimations de vote dans chaque circonscription sont faites et la liste est organisée de façon à ce que 40% des femmes figure sur les places éligibles. Ce qui différencie les partis pro-kurdes des autres formations est également le fait que l'argument de « sensibilités conservatrices » de l'électorat ne semble pas acceptable et ne joue pas le même rôle dans l'exclusion des candidatures féminines que dans les autres partis. Si la volonté de « ne pas heurter » la population sert de justification aux responsables des listes à l'AKP, leurs homologues du DBP ont affaire à un électorat qui est, lui aussi, en grande partie conservateur. Leur attachement aux prescriptions de la direction centrale du parti quant à la composition des listes électorales s'avère supérieur aux « sensibilités de l'électorat ». Ce cas de figure peut illustrer une plus forte centralisation du processus. Néanmoins, étant donné la place centrale et l'importance symbolique de Diyarbakır dans la politique pro-kurde en Turquie, Watts et Dorronsoro ont constaté que « *Diyarbakır dispose des ressources suffisantes pour contrebalancer le*

¹¹⁸ « KA.DER », *art cit.*

¹¹⁹ Sevim, responsable des branches féminines centrales pour la région égéenne, 7.7.2015, Izmir.

pouvoir de la direction centrale à Ankara »¹²⁰ et cela notamment dans le processus d'élaboration des listes. Arvin, l'ancien dirigeant local du parti de Nusaybin, a permis d'apporter une différenciation genrée clé à ce processus :

« Les femmes préparent leur propre liste et la soumettent au comité électoral du parti. Selon leurs profils, il est clair qu'il s'agit de candidates sélectionnées par et dans des structures politiques de femmes. Pour les hommes, la procédure implique davantage les différentes instances du parti, une multiplicité de considérations intervient dans le processus. Les opinions de la population sont prises en compte, les équilibres parmi les tribus peuvent également jouer un rôle, le potentiel du vote de chacun est estimé. Par contre, dans les lieux qui ont été désignés pour les candidatures féminines, rien de cela n'est réellement pris en compte. Une femme qui n'a jamais vu Nusaybin peut être proposée comme candidate. Une femme peut aussi être amenée à la tête de la mairie à Uludere, un des arrondissements les plus féodaux de la région. »¹²¹

Le témoignage d'Arvin est riche en enseignements. Il confirme que les recrutements des candidats hommes et des femmes correspondent à des logiques différentes et qu'ils sont opérés par des acteurs différents – chose inédite dans les autres formations politiques où les critères de sélection pour chacun des sexes varient mais sont appliqués par le même corps de décideurs. Les deux exemples que ce dirigeant local avance suggèrent une relative baisse en importance du capital d'autochtonie chez les candidates choisies par le mouvement de femmes. Les tenants et aboutissants de cette procédure de sélection administrée et contrôlée par les femmes feront l'objet d'une analyse dans la prochaine section. Il ne s'agit sans doute pas de la romancer ou glorifier, surtout en absence d'observation directe du processus. Il est néanmoins possible de remarquer que si le poids des femmes dans l'élaboration des listes du DBP était purement discursif – sans implications réelles –, les représentantes des autres partis politiques ne l'évoquent même pas – un tel arrangement ne semble pas correspondre à leur « horizon des possibles »¹²².

Dans le DBP et le HDP, l'inclusion des femmes va de pair avec une certaine représentation des minorités religieuses et ethniques, notamment des Alévis, des Syriaques et des Yézidis. Le cas de la co-présidente de la municipalité métropolitaine

¹²⁰ Étant donné que je n'ai pas pu observer le déroulement du processus de sélection, il m'est difficile de confirmer ou d'infirmer ce constat. G. Dorronsoro et N.F. Watts, « The Collective Production of Challenge: Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakır », *art cit*, p. 111.

¹²¹ Arvin, ancien dirigeant local du parti à Nusaybin, 26.2.2017, Londres.

¹²² A. Jacquemart, « Engagement militant », *art cit*, p. 222.

de Mardin est emblématique. Februniye Akyol¹²³, jeune étudiante issue d'une famille chrétienne, a été abordée par le DBP (sans être membre du parti auparavant) pour « représenter la communauté assyrienne ». La candidate kurde initialement pressentie pour le poste a retiré sa candidature pour permettre l'élection d'Akyol. Si en 2015 à Diyarbakır j'ai pu être témoin de discussions informelles entre sympathisants du parti qui remettaient en question le bien-fondé d'une stratégie consistant à présenter des personnes issues des minorités sexuelles comme candidats, l'attachement à la « cause kurde », à l'idéologie du mouvement kurde qui dépasse le cadre d'un programme de parti politique, semblait effectivement l'emporter sur ces considérations et mécontentements.

En dehors de la région du sud-est où le parti pro-kurde avait acquis une position quasi-hégémonique¹²⁴, les enjeux du recrutement dans les départements occidentaux sont tout autres. En premier lieu, le parti n'y prétend pas contrôler les gouvernements locaux. À Izmir, il était rare que le HDP finisse troisième et non pas quatrième – devançant à de rares occasions le score du MHP aux municipales de 2014. Néanmoins, l'implantation du parti dans les régions centrales et dans une majorité de régions périphériques était en place au moment de la recherche de terrain – l'échéance électorale de 2015 a permis d'accélérer le processus. Situé en dehors des institutions municipales représentatives et cible de l'appareil sécuritaire et judiciaire étatique, le HDP élaborait ses listes en cherchant à satisfaire des équilibres sur plusieurs niveaux. Le parti est ici composé non seulement des organisations kurdes attachées aux valeurs idéologiques du mouvement mais aussi des formations politiques de la gauche radicale et des petits partis de la gauche turque. Ses liens organiques avec le Congrès démocratique des peuples (HDK, *Halkarın Demokratik Kongresi*) permettent de puiser dans d'autres viviers de candidats et dans le même temps compliquent le processus de composition des listes découlant de la multiplicité et d'une pluralité d'intérêts et d'enjeux. Au final, les représentants syndicaux, ceux des Maisons du peuple (*Halk Evleri*) et des plateformes féministes réunis au sein du HDK se retrouvent régulièrement dans les directions locales du HDP.

Un soin particulier est accordé à la distribution des postes de co-présidents du parti au niveau de l'arrondissement (section du parti) et du département (fédération du parti). Dans un arrondissement central à Izmir, un homme âgé, kurde, et une femme

¹²³ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

¹²⁴ Le terme de contre-hégémonie fait référence aux rapports conflictuels entre le parti pro-kurde bien implanté dans la région et le pouvoir central – hégémonique à l'échelle du pays – représenté par l'AKP.

d'une cinquantaine d'années, féministe, issue de la gauche révolutionnaire turque se partageaient la fonction en 2015. En 2016, un autre homme kurde, âgé, partageait le poste, cette fois-ci avec une jeune co-présidente de 28 ans, kurde mais sans tradition d'engagement politique familial. Faire représenter les différentes composantes du HDP dans les postes de responsabilité apparaissait à Izmir comme l'un des objectifs principaux des chefs locaux. Le système de co-présidence conçu pour favoriser une représentation paritaire des hommes et des femmes devait ici prendre en considération les équilibres plus complexes entre les générations, les ethnicités, et plus particulièrement divers héritages politiques. Işıl Erdiñç, dans un autre contexte, a identifié une instance où s'est manifesté le caractère précaire de cette recherche d'équilibre. Le HDP à Tuzla (Istanbul) s'est aliéné une partie de l'électorat pour avoir échoué à présenter un candidat ouvrier aux élections. Le répondant, syndicaliste Hakki expliquait :

« Nous n'avons pas participé activement à la campagne électorale du candidat du HDP à Tuzla. Cependant, nous faisons campagne pour le HDP en général, nous appelons les ouvriers, les dockers et les habitants de Tuzla à voter pour le HDP mais tu imagines, comment est-ce que je peux dire à mes ouvriers de voter pour quelqu'un qui n'a rien à voir avec le milieu industriel, les docks ou le monde ouvrier ? Nous luttons contre les patrons ici depuis des années. Par contre, on connaît la candidate pour la co-présidence. Son mari travaille aussi aux docks. Il était membre du *Limter-İş*¹²⁵. Donc on ne soutient pas le candidat commerçant du BDP mais on soutient notre camarade femme. »¹²⁶

Işıl Erdiñç conclut sur la base de cet exemple que les rapports de force internes au sein du HDP – en faveur des composantes kurdes du parti – ont pesé sur la désignation du candidat kurde avec une identité commerçante. Il est frappant qu'il incombe à la candidate femme de fédérer en elle-même – tâche bien difficile – les autres marqueurs identitaires non-représentés dans la personne du candidat homme (femme, jeune, syndicaliste, issue du monde ouvrier) : le parti espérait rallier l'électorat derrière cette figure notamment du fait que son mari appartienne au monde ouvrier et syndical local. La prescription paritaire agissait dans ce cas comme une contrainte, car il a été impossible de présenter un second homme au poste de co-président, néanmoins le choix de son épouse était loin d'être anodin et s'apparente à

¹²⁵ Un syndicat ouvrier proche du HDP.

¹²⁶ I. Erdiñç, *Syndicats, partis, Etat sous le gouvernement AKP (2002-2015). Contribution à l'analyse des dynamiques interchamps.*, op. cit., p. 328-329.

une « représentation comme *proxy* », notion qui sera problématisée dans le prochain chapitre.

Les femmes apparaissent comme les perdantes des dernières vingt-quatre heures avant la clôture des listes. Le cas de Dilruba cité en début de chapitre est un cas où le dernier moment a joué en faveur de son inclusion, mais fait office d'un cas singulier qui a pu être identifié. À travers l'expérience d'un autre arrondissement de Trabzon se dessine une image différente : l'AKP y a nommé deux femmes sur la liste, mais dans les dernières vingt-quatre heures, la colistière d'Emel a été retirée de la liste au profit de son mari, un commerçant local¹²⁷. D'autres élues ont rapporté qu'au moment des dernières transactions, des noms sont barrés ou déplacés plus haut ou plus bas dans les listes et que les femmes en font les frais. Dans un arrondissement de Trabzon, une femme qui figurait sur la liste des candidats à la mairie s'est ensuite présentée aux élections de *muhtar* (responsable du quartier) et non pas pour le conseil municipal (sa place a été accordée à un homme). À Izmir, Sevim a vécu une déception lorsque sa candidature – pourtant acceptée – a été retirée la veille de la clôture des listes :

« J'ai été la seule et première candidate à la candidature au poste de maire dans mon arrondissement. Mais j'ai vécu quelque chose de très triste. Après que ma candidature a été acceptée, seulement une semaine plus tard, on me l'a reprise. Alors vous pouvez dire que la raison était l'appartenance ethnique, le fait d'être une femme ou la domination masculine. Mais je ne me suis pas fâchée contre mon parti. Je continue à me battre. »¹²⁸

Les postes de maires sont davantage encadrés par la direction centrale du parti, surtout dans les départements où le parti estime pouvoir remporter la municipalité. En raison d'une tendance à la personnalisation de l'exercice du pouvoir municipal couplée à une dévolution du budget et des compétences aux gouvernements locaux, l'enjeu que représente la tête de la mairie s'accroît ce qui augmente également le niveau de concurrence. Cette configuration défavorise les candidatures féminines. Les directions centrales n'hésitent alors pas à saisir l'argument des « sensibilités locales » et évitent de s'aventurer dans des candidatures féminines perçues comme plus « faibles » (cela revient en boucle aux considérations liées au « potentiel en termes de votes »). En outre, à l'exception du HDP et du DBP qui ont mis en place un système de co-présidence, la

¹²⁷ Emel, conseillère municipale, AKP, 1.6.2015, Trabzon.

¹²⁸ Sevim, responsable des branches féminines centrales pour la région égéenne, 7.7.2015, Izmir.

singularité du poste de maire joue en défaveur des femmes¹²⁹. À rebours de ce principe, les circonscriptions où le parti n'a que peu de perspectives de victoire, il n'est pas rare de multiplier les candidatures féminines au poste de maire. En 2014, le CHP à Trabzon a présenté trois femmes à ce poste, à Köprübaşı, Sürmene et Of¹³⁰, sans chance réelle de remporter même un seul de ces arrondissements¹³¹. Lors de l'échéance électorale précédente, en 2009, le MHP a également été à l'origine de plusieurs propositions de candidatures féminines au poste de maire – dans la limite des informations qui me sont disponibles, chacune de ces propositions a été refusée par l'intéressée même. Comme la remarqué Dilay, les auteurs de ces propositions sont toujours des hommes : « *Oui, cela vient toujours des hommes. Il n'y a aucune femme chez nous placée aussi haut pour qu'elle puisse faire une telle proposition* »¹³².

Le sexe apparaît comme un critère parmi d'autres. Étant donné que les femmes sont considérées moins aptes à « faire voter » une frange de l'électorat ou à « tenir un territoire », leur inclusion sur les listes répond à une logique de symétrie avec certaines catégories de la population¹³³. Être femme représente l'un des critères d'insertion sur la liste électorale dans la mesure où le sexe intervient comme un facteur parmi d'autres, comme l'origine, l'appartenance ethnique, la profession exercée ou le passé politique. Catherine Achin parle dans ce sens du sexe qui fait « *figure de norme pragmatique ou de ressource distinctive dont les têtes de liste espèrent quelques rétributions électorales* »¹³⁴. La présence symbolique¹³⁵ des femmes dans les conseils municipaux de Trabzon illustre la précarité de ce cas de figure : lorsque le sexe devient un critère parmi d'autres et quand le sexe féminin reste marqueur de l'altérité par rapport à la « norme »¹³⁶, une seule représentante « suffit ». Il s'agit à mon sens du « syndrome de

¹²⁹ Mona Lena Krook et Sarah Childs (eds.), *Women, Gender, and Politics: A Reader*, op. cit., p. 9.

¹³⁰ *CHP Trabzon Kadın Belediye Başkan Adaylarından Ortak Basın Toplantısı (Une conférence de presse commune aux candidates-femmes aux postes de maire de CHP à Trabzon)*, <http://www.milliyet.com.tr/chp-trabzon-kadin-belediye-baskan-adaylarindan-trabzon-yerelhaber-39397/>, 20 février 2014, (consulté le 29 janvier 2018).

¹³¹ Par ailleurs à Trabzon, le CHP n'a gagné aucune municipalité en 2014.

¹³² Dilay, candidate à la députation, MHP, 13.4.2016, Trabzon.

¹³³ Catherine Achin et son équipe observent une tendance largement similaire en France dans les années 2000. C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 52.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 22.

¹³⁵ On peut dire également « tokénistique » - de l'anglais « token », un seul, se rapporte à une représentation limitée souvent à une personne. Les auteurs soulignent que cela signifie notamment pour un agent d'être associé à une catégorie qu'il le souhaite ou pas. Nicholas O. Alozie et Lynne L. Manganaro, « Women's Council Representation: Measurement Implications for Public Policy », *Political Research Quarterly*, juin 1993, vol. 46, n° 2, p. 383-398.

¹³⁶ En faisant référence au classique de la littérature des études du genre, *Le Deuxième sexe* par Simone de Beauvoir. Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe, tome 1 : Les faits et les mythes*, Paris, Gallimard, 1986, 408 p.

la femme unique » qui, parmi les quatre formations étudiées, apparaît le plus clairement et systématiquement au sein de l'AKP. Le syndrome de la femme unique s'articule pourtant avec la logique qu'« il faut une femme, sinon c'est la honte »¹³⁷. D'une part, ce type de propos coïncide avec le syndrome de la femme unique, d'autre part il révèle une compréhension désormais acquise de la « nécessité » d'une certaine inclusion des femmes dans la compétition électorale, notamment pour s'assurer du soutien des femmes pour le régime politique de l'AKP en place.

Parfois, les recruteurs semblent chercher pour leur liste « une femme » tout court. Pour l'AKP, cette logique se lit à travers le récit de l'une des membres de la direction locale de l'AKP à Istanbul quand elle rapporte que « parfois, il suffit qu'une femme soit candidate. Parfois, nous regardons autour de nous et tant que c'est une femme on l'accepte sans chercher d'autres particularités »¹³⁸. Cette approche suggère dans une certaine mesure le caractère « interchangeable » des femmes candidates car, pour peu qu'on les prenne au sérieux, le nombre de militantes actives au sein des branches féminines devrait exclure l'hypothèse d'une pénurie de candidates (surtout dans les grandes villes). En revanche, dans certains arrondissements de région du sud-est, le DBP s'est dit en pénurie de candidatures féminines. Surtout dans les endroits où le parti a remporté la mairie pour la première fois, le quota de représentation féminine n'a pas été respecté. Dans d'autres localités, la recherche de candidates illustre également une certaine « interchangeabilité » des femmes tant que certains critères sont remplis. Les femmes responsables des listes se sont efforcées de convaincre Rojhat, une candidate pressentie au conseil municipal :

« Avant les élections, les amis du parti sont venus me voir. Ils ont insisté sur le fait que je me trouvais au village sans rien faire après avoir terminé mes études au lycée et m'ont encouragé à me porter candidate. J'ai rendu mon dossier mais j'espérais vraiment que cela ne marcherait pas. Une semaine plus tard, j'ai appris que j'étais sur la liste. Après les élections, j'ai dû demander aux gens dans la rue où se trouvait la mairie, car je n'y étais encore jamais allée. »¹³⁹

¹³⁷ Plusieurs hommes politiques de l'AKP ont prononcé dans nos débats informels, dont la plupart s'est déroulée en amont de la réunion du conseil municipal, qu'« il faut une femme, sinon c'est la honte » – « bir kadın olmalı yoksa ayıp olur ».

¹³⁸ Sevcan Seven et Sena Kayım, *Toplumsal Cinsiyet ve Politika, Yerel Seçimlerde Kadının Rolü, Sarıgazi Belediyesi ve AKP Sancaktepe Şubesi ile Görüşme (Le genre et la politique, le rôle des femmes dans les élections locales, un entretien avec le bureau de l'AKP de Sancaktepe à la municipalité de Sarıgazi)*, Istanbul, Kadın Eserleri Kütüphanesi, 2009.

¹³⁹ Rojhat, âgée de 28 ans, élue dans un arrondissement de Mardin, DBP, 29.2.2016 (Interview à Diyarbakır).

La nomination de Rojhat sur la liste est motivée par la nécessité de trouver « une femme ». Mais il ne s'agit pas d'affirmer que n'importe quelle femme pourrait se trouver à sa place. Elle dispose d'un capital scolaire rare pour les femmes de son village et le fait qu'elle soit jeune et célibataire signifie également une disponibilité biographique pour l'activité politique, tels les critères possiblement pris en compte par les faiseuses de liste.

Le sexe se combine parfois avec d'autres caractéristiques. Certaines femmes permettent alors aux responsables des listes de « cocher plusieurs cases » – la plupart du temps il s'agit d'une intersection entre le sexe, l'âge et l'appartenance à un groupe ethnique. Ces considérations se confirment à travers le spectre politique. À Izmir, par exemple, la co-présidente du HDP dans l'un des arrondissements centraux était à la fois femme, kurde et jeune¹⁴⁰; la conseillère CHP dans un arrondissement périphérique était femme, et jeune professionnelle¹⁴¹; la chef des branches féminines d'AKP était une jeune professionnelle provenant d'une famille d'entrepreneurs implantés localement¹⁴². Malgré plusieurs cas où une femme a dans le même temps permis de remplir un quota de jeunes, il apparaît que les « jeunes » sont majoritairement de sexe masculin, comme en témoigne également la direction des branches de la jeunesse où les hommes sont dominants dans tous les partis et dans toutes les localités étudiées. Allant dans le même sens, au niveau national, Gökseven Aydemir constatait que la baisse de l'âge minimal d'éligibilité de 30 à 25 a profité aux jeunes dans la mesure où elle a permis l'élection de deux hommes de cette nouvelle tranche d'âge en 2011¹⁴³. Cela ne veut pas dire que l'identité genrée ne peut pas s'ériger en capital pour la personne concernée. Mais cela produit rarement des gains « collectifs » en termes d'avancement de la représentation politique féminine (ce point est par ailleurs élaboré dans la seconde section du troisième chapitre).

Dans les témoignages des élues, l'« invitation » en politique apparaît comme la voie royale d'entrée à la fois au parti et, en général quelques années plus tard, sur la liste électorale¹⁴⁴. L'invitation est le plus souvent le fait d'un homme, prétendant aux

¹⁴⁰ Berfin, co-présidente d'arrondissement, originaire du sud-est, 28 ans, HDP, 31.5.2016, Izmir.

¹⁴¹ Gülgün, conseillère municipale, pharmacienne, 30 ans, CHP, 27.6.2015, Izmir.

¹⁴² Fatma, présidente des branches féminines, 34 ans, AKP, 21.6.2016, Izmir.

¹⁴³ G. Aydemir, « Gençler mi, Kadınlar mı? Önce Kadınlar Bence de... (Les jeunes ou les femmes ? D'abord les femmes, selon moi aussi...) », *art cit.*

¹⁴⁴ L'importance de l'invitation – *davet* – est confirmée dans la recherche de l'équipe de Dilek Cindoğlu. D. Cindoğlu et al., *Yerel Siyasette Toplumsal Cinsiyet: Kadınların Yerel Düzeyde Temsili (Le genre dans la politique locale : la représentation des femmes au niveau local)*, *op. cit.*, p. 18.

fonctions partisans au niveau d'arrondissement ou du département. Plusieurs femmes ont pu occuper des places éligibles grâce au patronage d'un acteur influent au sein du parti, comme Ahu, élue municipale à Trabzon. Dans sa trajectoire, le soutien du député, un acteur à cheval entre le « local » et le « national », intervient à plusieurs moments de sa carrière :

« J'ai commencé par travailler dans les branches féminines après l'encouragement que j'ai reçu de la part du député de notre arrondissement que je connaissais déjà avant qu'il soit élu car il travaillait, comme moi, dans l'artisanat. C'est lui qui a également soutenu ma candidature au conseil municipal. »¹⁴⁵

Ce cas de figure révèle l'importance des réseaux de connaissances pour intégrer la politique locale. Au sein du MHP à Trabzon, Çiğdem était parmi les membres les plus jeunes de la direction locale. Diplômée de l'université et issue d'une famille où il n'y avait pas de précédent en termes d'engagement actif politique, elle se rappelle néanmoins avoir été influencée par la musique nationaliste qu'écoutait son cousin. Elle se rendait régulièrement au Foyer nationaliste (*Ülkü Ocağı*) à l'université¹⁴⁶ et y donnait des cours de rattrapage aux étudiants. Concernant son entrée en politique, c'est une rencontre au Foyer avec une figure éminente du courant nationaliste local qui s'est avérée déterminante. Arrivée au MHP à la veille des élections municipales, elle a intégré l'équipe du candidat à la mairie et cette collaboration lui a valu son poste au sein de la direction départementale en vertu du « quota de jeunes », en permettant à son parti de cocher également la case de la représentation féminine¹⁴⁷.

L'entrée par invitation (au parti comme sur la liste électorale) n'est pas une voie strictement féminine. Arıkboğa constate que du fait de la position influente des candidats au poste de maire, l'inclusion de plusieurs personnes sur la liste se fait à la suite de l'offre formulée par ces têtes de liste¹⁴⁸. À Izmir, la trajectoire de Begüm a été marquée par ce genre de sollicitation. Elle a été élue de la 18^e place parmi les 22 conseillers CHP qui ont intégré le conseil :

« Pour être honnête, je n'envisageais pas de faire de la politique de façon aussi intense. J'aurais préféré rester en dehors. Mais non seulement notre chef de la section partisane, mais aussi notre candidat à

¹⁴⁵ Ahu, conseillère municipale, AKP, 15.3.2016, Trabzon

¹⁴⁶ Le fait qu'elle a choisi de traiter la vie d'Alparslan Türkeş dans son mémoire de master vient confirmer encore davantage ses affinités vis-à-vis de la droite nationaliste.

¹⁴⁷ Çiğdem, membre de la direction départementale du MHP, 6.4.2016, Trabzon.

¹⁴⁸ E. Arıkboğa, « Türkiye'de Dönüşen Büyükşehirler ve Yerel Siyaset (Les municipalités métropolitaines en transformation et la politique locale en Turquie) », *art cit*, p. 64.

la mairie m'ont sollicitée pour déposer ma candidature. Je l'ai fait et ils m'ont prise sur la liste. Je savais qu'il y avait eu beaucoup de candidatures, mais je n'ai fait aucune démarche pour savoir qui va les évaluer. Mon attitude était – soit je serai prise, soit non. »¹⁴⁹

Il ne s'agit sans doute pas d'une voie uniquement féminine pour l'engagement politique, mais « l'invitation » est invoquée très fréquemment par les élues. Cela peut se comprendre en tenant compte de l'ethos partisan dominant qui proscrit l'affichage ouverte d'ambition par les femmes – élément qui sera discuté ultérieurement. L'exemple d'Avşın, élue du DBP, permet d'illustrer ce fait que l'invitation en politique est une instance invoquée à l'unisson à travers les partis :

« Je suis venue voir le parti dans mon arrondissement natal plusieurs fois. On m'incitait à revenir ici à faire vivre nos valeurs dans ma région. Quand j'étais là en 2009, mes amis m'ont demandé pourquoi je n'ai pas fait acte de candidature. "Les familles comme la vôtre devraient se trouver dans la représentation politique", disaient-ils. Je suis rentrée à la maison, j'ai examiné la chose avec ma mère. [...] Je suis revenue ici, je me suis portée candidate, j'ai déposé mon dossier et un jour, ils m'ont appelée et m'ont invitée à l'entretien. Je n'étais pas très sérieuse au début, je n'avais pas pour but d'être à la mairie, mais je voyais la mairie comme l'une des voies pour rencontrer le peuple directement. [...] L'entretien est passé. Le lendemain, on a publié les listes des candidats et mon nom y était aussi. C'était un peu sur proposition que j'y suis entrée. »¹⁵⁰

Pour se faire inviter, il faut être connue d'une figure influente au sein du parti. Dans la trajectoire ces élues, il s'agit souvent de connaissances familiales ou professionnelles de longue date qui sont mobilisées à un moment donné, comme c'était le cas pour Ezgi à Trabzon :

« Je m'occupais des finances d'une coopérative où travaillait également le président de l'AKP de mon arrondissement. J'ai appris ses activités politiques après avoir travaillé avec lui pendant un certain temps. Au cours d'une rencontre, notre conversation a touché le sujet de la politique. Il m'a dit que bientôt, il y aurait des élections au sein du parti et qu'il fallait que je le rejoigne. Il m'a rappelée quelques mois plus tard en me disant qu'il allait m'inclure sur sa liste. J'ai dit ok. Le jour du congrès, il m'a invitée au salon où se tenait l'élection. Notre liste a gagné. Je me suis retrouvée la seule femme dans une équipe de 29 hommes. »¹⁵¹

¹⁴⁹ Begüm, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

¹⁵⁰ Avşın, co-maire d'arrondissement, DBP, 2.3.2016, Mardin.

¹⁵¹ Ezgi, conseillère municipale, AKP, 3.6.2015, Trabzon.

Les témoignages des élues semblent suggérer le poids du hasard dans le choix des candidates par les responsables des listes – il fallait croiser le chemin d'un prétendant politique au bon moment – les hasards de la vie jouent aux côtés des réseaux interpersonnels qui permettent de se faire repérer. La notoriété semble être un des atouts les plus importants pour se retrouver sur la liste et les femmes politiques ne l'ignorent pas. Active au sein de la fédération départementale à Trabzon, Beyza a su faire jouer ces dynamiques en sa faveur :

« J'ai une bonne capacité d'expression et une bonne diction. Ainsi, on m'a demandé de faire la modération des réunions partisans. Et ils ont été satisfaits de ma façon de faire. On m'a donc proposé de me charger de présenter chaque réunion et de la modérer. J'ai accepté car, en fin de compte, je suis diplômée de l'université et je suis active en politique, alors j'ai fait toutes les modérations pour le parti pendant deux ans. Tout le monde me connaissait du pupitre. »¹⁵²

Si les invitations sont des passages clé pour des entrées en politique au sein de l'AKP et du MHP, il est possible de constater dans le cas du CHP une proportion considérable d'engagements « de sa propre initiative ». À Izmir comme à Trabzon, de nombreuses femmes se sont lancées toutes seules en politique. Les élues du CHP ont affiché cette propension à l'initiative personnelle à travers les deux configurations locales. Dans ce sens, il s'agit d'un trait qu'on peut associer au parti.

La loyauté apparaît comme le sommet des critères d'éligibilité féminine¹⁵³. La logique sous-jacente derrière de nombreuses « invitations » semble renforcer un lien de loyauté personnelle entre la recrue et la tête de liste ou le chef d'arrondissement¹⁵⁴. Du point de vue de ce dernier, il s'agit notamment d'une stratégie visant à renforcer son leadership politique en s'entourant de conseillères sans capital politique¹⁵⁵. Les trajectoires politiques des femmes au sein de l'AKP à Trabzon avaient pour la plupart une caractéristique récurrente : l'intéressée évoluait au sein du parti aux côtés de son « patron ». Sur la base de l'expérience de Beyza, il est possible d'établir le schéma suivant : un prétendant à la direction de la section locale fait appel à l'une de ses

¹⁵² Beyza, conseillère municipale, AKP, 4.6.2015, Trabzon.

¹⁵³ La loyauté n'est pas de critère uniquement appliquée à la sélection des femmes. Mine Alparslan illustre le rôle crucial que joue la loyauté dans les candidatures masculines, couplée de la « puissance des liens locaux ». M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, *op. cit.*, p. 328.

¹⁵⁴ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, *op. cit.*, p. 36.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 100.

connaissances et l'inscrit sur sa liste. Ils perdent (avec une régularité frappante) le premier congrès mais continuent à collaborer au sein du parti :

« Ma première entrée en politique s'est effectuée au moment du congrès d'arrondissement. On m'a prise sur la liste. Nous nous sommes présentés et nous avons perdu. Cela devait être en 2007 ou 2008. C'était ma première expérience politique, mais c'était bien. Ça m'a motivée. En 2008, au moment du congrès départemental, nous nous sommes présentés à nouveau et là nous avons gagné. C'était ma deuxième tentative. »¹⁵⁶

Avec la favorisation des congrès à candidat unique au sein de l'AKP, cette voie d'entrée caractérisée par un « échec inaugural » semble se refermer pour les femmes. Elles étaient jusqu'alors invitées sur les listes des prétendants à la tête de la section ou de la fédération locale. Avec désormais une seule liste en lice, le nombre d'invitations adressées aux femmes risque de diminuer en raison de la diminution du nombre de listes concurrentes.

En faisant appel aux femmes qui ne se sont auparavant pas engagées au sein du parti, les responsables des listes semblent ériger la loyauté en valeur suprême chez une candidate. De surcroît, comme le constate Catherine Achin, « *sélectionner des profanes plutôt que des militantes aguerries contribue par exemple à maintenir la norme d'un engagement politique féminin désintéressé – « elles ne font pas carrière »* »¹⁵⁷. L'écrasante majorité des interviewées étant en cours d'exercice de leur premier mandat¹⁵⁸, les logiques de la sélection des candidates contribuent sans doute à ce que les femmes « ne fassent pas carrière ». L'engagement de profanes (des candidates sans expérience politique) est parfois préféré à celui de femmes expérimentées des rouages du fonctionnement partisan, ainsi le vivier le plus accessible, celui du parti lui-même, n'est que rarement épuisé¹⁵⁹. La gestion des candidatures féminines en fonction de leur capital politique s'effectue selon des modalités variées, comme il en sera question dans le prochain chapitre.

¹⁵⁶ Beyza, conseillère municipale, AKP, 4.6.2015, Trabzon.

¹⁵⁷ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 21.

¹⁵⁸ Il n'y a pas, à ma connaissance, de statistiques fiables qui permettraient de comparer les pourcentages des femmes réélues avec leurs homologues hommes. S'il est possible d'avancer l'hypothèse que le taux de réélection est plus faible chez les femmes, celle-ci devrait être vérifiée par une comparaison des données pour les deux sexes sur plusieurs échéances électorales qui ne m'ont pas été accessibles. Une récolte plus systématique des données sur les municipalités par l'État semble à l'avenir permettre de dégager des conclusions plus fiables.

¹⁵⁹ Le constat parallèle apparaît chez C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 27.

2.1.4. Interventions du centre : les remèdes partiels à l'exclusion des femmes

Les directions centrales des partis s'appliquent à contrôler plus étroitement les investitures intra-partisanes et les listes électorales. Parmi les stratégies mises en œuvre par l'AKP, figurait l'annonce des listes au tout dernier moment avant la date butoir de leur clôture pour empêcher les objections. Réputées être les œuvres personnelles de R. T. Erdoğan, les listes connaissaient des réaménagements parfois sensibles. Entre les législatives de 2002 et 2007, 166 noms ont été remplacés sur les listes de l'AKP¹⁶⁰. Néanmoins, la gestion des listes par la direction centrale apparaît, à travers le spectre politique, plus encadrée pour les élections législatives que pour les municipales. Au niveau parlementaire, l'inclusion des femmes sur les listes correspond à une politique réfléchie et « mesurée » du centre. Comme en témoignent de nombreux exemples du non-respect des directives internes et des quotas régissant la représentation féminine dans les scrutins locaux, la marge de manœuvre des chefs de département et d'arrondissement s'avère déterminante dans la sous-représentation des femmes sur des listes avec très peu de cas du renvoi d'une liste pour la « retravailler ».

La gestion des carrières locales se fait, au sein du CHP, notamment à travers le contrôle de l'élection des délégués qui élisent les directions d'arrondissement et de département. Au sein du MHP, les nominations constituent le mode de désignation le plus répandu. Enfin, l'AKP promeut depuis plusieurs années la politique du « candidat unique au congrès ». Ce contrôle du déroulement des congrès résumé par le slogan « un seul candidat et une liste commune » (*tek aday, ortak liste*)¹⁶¹ s'effectue à travers le soutien que la direction centrale affiche explicitement vis-à-vis de l'un des prétendants à la fonction. Néanmoins, le processus est loin d'être lisse. En 2009, à Trabzon (mais également à Konya et Tokat), les candidats qui n'ont pas été soutenus par le centre sont parvenus à remporter le congrès local. À la suite du congrès national du parti pourtant, ceux-ci ont été « invités à démissionner »¹⁶². Il apparaît qu'une compétition n'est pas tout à fait exclue malgré le souhait de la direction centrale, mais remporter la direction locale dans ces conditions annonce un avenir politique très incertain.

¹⁶⁰ P. Ayan Musil, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, op. cit., p. 100.

¹⁶¹ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 476.

¹⁶² *Ibid.*, p. 478.

Dans une tentative de contrôler davantage les carrières partisans, les directions centrales des partis émettent des directives internes explicitant les conditions des candidatures à la députation. Il arrive que ces restrictions entravent les projections d'avenir politique des femmes. En amont du scrutin de 2015, afin d'éviter les démissions en masse des conseils municipaux, la direction de l'AKP a annoncé que les candidatures des élus locaux ne seront pas examinées pour la députation. Dilruba, alors conseillère municipale, a accueilli la décision de son parti avec désagrément. Sa réaction suggère une instabilité des règles intra-partisanes vis-à-vis de la gestion des candidatures. Un an avant le scrutin, il n'était pas encore tout à fait clair que sa candidature à la députation serait exclue. Néanmoins, il s'agissait d'une mesure de continuité car l'AKP avait pris la même décision déjà pour les législatives de 2011.

Au CHP, il est favorablement accueilli que les candidats à la députation démissionnent de leur poste au sein du parti pour ne pas utiliser les moyens et la visibilité que leur confère leur fonction dans leur campagne électorale. Néanmoins, les consignes vis-à-vis des élus locaux sont plus volatiles et leur gestion du dernier moment a eu des conséquences néfastes pour quelques élues municipales. En vertu du principe du non-cumul des mandats, plusieurs ont quitté leur fonction électorale locale dans l'espoir de décrocher un mandat parlementaire. Leyla, conseillère départementale à Izmir, a raconté le processus en 2011 :

« Disons qu'après le mandat de conseillère départementale, j'ai pensé à la députation. Mais avant de démissionner de mon poste, j'attendais la décision du parti. J'attendais car l'AKP n'allait pas nommer ceux qui ont démissionné de leur mandat. Notre parti a fini par prendre la même décision sauf que c'était très tardif. À cause de cela, plusieurs collègues-femmes ont perdu leur mandat local pour rien. Je me rappelle très bien de deux élues du [département voisin] qui ont démissionné le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Le président de leur conseil départemental était de l'AKP et il a tout de suite accepté leur démission. Comme ça, nous avons perdu les deux seuls postes détenus par des femmes dans ce département-là. Tandis que là où le conseil était présidé par le CHP, nous avons attendu avant d'accepter les démissions des prétendus candidats et comme ça, certains ont eu l'occasion de changer d'avis. »¹⁶³

Comme l'a déjà été mentionné, les directions centrales disposent également de l'arme de la dissolution des fédérations et des sections locales et s'en servent, parfois

¹⁶³ Leyla, ancienne conseillère départementale, notre deuxième rencontre, CHP, 29.6.2015, Izmir.

abondamment selon la conjoncture¹⁶⁴. Néanmoins, ces moyens peuvent avoir un coût électoral ou entraîner des scissions au sein du parti (comme au MHP). Pour cette raison, la direction centrale tend à accroître sa capacité de contrôle des localités progressivement et ne pas recourir à l'« arme ultime ». Le parti gouvernemental AKP apparaît comme le champion de ces stratégies de contrôle. Celles-ci prennent plusieurs formes. Une fois les listes électorales finalisées, le déroulement de la campagne électorale obéit à une logique commune. La direction centrale vise à une homogénéisation poussée du processus. Dans la bibliothèque de l'AKP à Ankara se trouvent les brochures avec des consignes sur les tailles des affiches électorales, le style d'écriture à utiliser, la taille de la photo du leader (R.T.Erdoğan même dans les moments où celui-ci ne présidait pas le parti) et son emplacement par rapport à l'image du candidat local. Tout semble décrété jusqu'au dernier détail. Cette homogénéisation représente un instrument de contrôle, mais sa portée, comme le remarque Ceren Ark, peut se lire également comme une volonté d'homogénéiser les candidats pour faire ressortir l'unité des principes au détriment des particularités de telle ou telle personne¹⁶⁵.

Fort des moyens financiers et organisationnels qui découlent notamment de son implantation au sein des institutions étatiques, l'AKP a élaboré des brochures électorales – fort impressionnantes – pour chaque département. L'examen de celle pour Trabzon¹⁶⁶ et d'autres villes révèle que ces publications ont le même arrangement graphique avec un contenu standardisé. Néanmoins, les statistiques adaptées y sont présentées : ainsi à Trabzon, on apprend qu'une aide sociale bimensuelle de 500 TL (soit environ 177 euros avec un taux de change de 2014) a été accordée à 3 220 femmes-veuves n'ayant pas de sécurité sociale¹⁶⁷, tandis qu'il s'agissait de 6 562

¹⁶⁴ Tepe rapporte qu'après les municipales de 2004, les autorités de l'AKP ont dissous 11 fédérations et 39 arrondissements pour des raisons « qui n'ont jamais été rendues publiques ». Turan rend compte de l'ampleur du phénomène au sein du CHP sous Baykal – en 2000, 52 des 80 présidents des fédérations ont été nommés par la direction au lieu d'être élus. S. Tepe, « Turkey's AKP », *art cit*, p. 74 ; I. Turan, « Old Soldiers Never Die », *art cit*, p. 568.

¹⁶⁵ Selon Ceren Ark : « le centre recommande de porter le même type de vêtements, d'utiliser le même type de matériel de campagne, avec les mêmes slogans et couleurs, afin d'empêcher toute différence entre candidats. De même, les militants doivent préparer en avance les réponses aux questions potentielles, en veillant à respecter les idées fortes du parti. » Ceren Ark, *Transformation urbaine et réseaux clientélistes : Le quartier de Şahintepe à Istanbul*, Thèse de doctorat, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, Paris, 2015, p. 328.

¹⁶⁶ AKP, *Millete Hizmet Yolunda 12 yıl - 61 Trabzon 12 ans sur le chemin du service à la nation – 61 Trabzon*, Ankara, AKP, 2014, 110 p.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 67.

femmes à Izmir¹⁶⁸ et de 11 468 femmes à Diyarbakır¹⁶⁹. Le niveau de détail est frappant et témoigne d'une coordination accrue entre le centre et le niveau local (non seulement en termes partisans mais aussi dans le cas d'institutions publiques) pour assembler ces données. Ces brochures mériteraient une analyse plus approfondie car malgré leur caractère homogène, elles contiennent des variations départementales et par ce biais offrent certains éléments de comparaison entre les départements, outre le taux de taxes collectées sur place, il s'agit également du nombre d'enfants par classe scolaire¹⁷⁰ révélateur notamment d'inégalités régionales prégnantes.

La direction de l'AKP accroît avec le temps son contrôle sur les fédérations locales notamment en imposant différentes techniques de suivi des travaux locaux. Chaque événement, visite à domicile, activité dans l'espace public et privé, est photographié, publié sur Facebook et renseigné dans le système d'information interne du parti, le « AKBIZ ». Le parti organise des concours¹⁷¹ entre les départements et les arrondissements pour déterminer la fédération locale « la plus active » incitant non seulement à l'activité mais aussi à l'enregistrement et à la mise en visibilité de cette activité¹⁷². L'arrondissement central de Trabzon, Ortahisar, peut se vanter d'avoir gagné une fois cette compétition intra-partisane, selon les dires de l'une des femmes politiques locales¹⁷³. La victoire au concours représente pour la direction centrale un moyen d'inciter à l'activité mais elle est aussi réappropriée par les acteurs locaux qui peuvent avancer leur « trophée » pour peser dans les dynamiques locales. Pour la chef des branches féminines le fait de remporter une compétition à l'échelle nationale, constitue une carte de visite qui peut jouer au moment de sa candidature. La direction centrale oblige désormais même les entités auxiliaires comme les branches féminines à tenir un

¹⁶⁸ AKP, *Millete Hizmet Yolunda 12 yıl - 35 İzmir 12 ans sur le chemin du service à la nation – 35 İzmir*, Ankara, AKP, 2014, p. 85.

¹⁶⁹ AKP, *Millete Hizmet Yolunda 12 yıl - 21 Diyarbakır (12 ans sur le chemin du service à la nation – 21 Diyarbakır)*, Ankara, AKP, 2014, p. 69.

¹⁷⁰ Les inégalités régionales transparaissent ainsi à travers ces statistiques : 23 élèves se partageaient une classe en 2002 à Trabzon, un taux très similaire à la situation onze ans plus tard, 22 enfants par classe en 2013. Tandis qu'à Diyarbakır, en 2002, 57 enfants allaient dans une même salle de cours. En 2013, ce nombre a baissé à 42, une baisse considérable, toujours très supérieure à la situation de Trabzon. AKP, *Millete Hizmet Yolunda 12 yıl - 61 Trabzon 12 ans sur le chemin du service à la nation – 61 Trabzon*, op. cit. ; AKP, *Millete Hizmet Yolunda 12 yıl - 21 Diyarbakır (12 ans sur le chemin du service à la nation – 21 Diyarbakır)*, op. cit.

¹⁷¹ Yeşim Arat retrace cette « culture de contours » intra-partisans déjà dans le Refah des années 1990. Y. Arat, *Rethinking Islam and Liberal Democracy*, op. cit., p. 71-72.

¹⁷² Dans cet article couvrant les activités de la chef des branches féminines du département d'Aydın, Sarıbaş se vante d'avoir remporté quelques fois les concours intra-partisans. Gülay Öztekin, *Sarıbaş: Görev Verilirse Sorumluluktan Kaçmam (Sarıbaş : Si on me donne un devoir, je ne vais pas chercher à échapper à la responsabilité)*, <http://www.aydindenge.com.tr/siyaset/27/12/2017/saribas-gorev-verilirse-sorumluluktan-kacmam>, 27 décembre 2017, (consulté le 5 janvier 2018).

¹⁷³ Adalet, responsable des branches féminines, AKP, 13.4.2016, Trabzon.

cahier d'activités et à y inscrire le programme de chaque réunion. Les coordinateurs censés contrôler le respect de ces prescriptions sont régulièrement envoyés par le centre dans les départements.

La capacité de la direction centrale de l'AKP à combler le manque d'information par rapport au local peut difficilement être comparée aux autres partis. Au sein du CHP, lors de la recherche de terrain, se tenaient les préparatifs pour un congrès où les statuts des partis allaient être modifiés. À Trabzon, les interviewées ne connaissaient pas les membres de la cellule de travail qui allait envoyer les propositions au congrès au nom du département et selon leurs dires, aucune femme ne faisait partie de l'équipe. À Izmir, une des conseillères municipales s'est plaint que la direction des branches féminines a hâtivement organisé une réunion dans laquelle elle voulait informer les femmes politiques de ses projets de modifications à soumettre au congrès. L'invitation à y prendre part a été distribuée une heure en avance seulement et la nature de la réunion était informative plutôt que délibérative. L'évaluation que fait Turan du fonctionnement interne du CHP semble aller dans le sens de ces expériences anecdotiques :

« Le niveau de communication intra-partisane est modeste et concerne surtout l'information que la direction centrale souhaite distribuer auprès des organisations locale. La faiblesse de la communication intra-partisane aboutit à une frustration et une aliénation des organisations locales et des membres. »¹⁷⁴

La politique locale apparaît pour de nombreuses élues comme un « espace invité ». Les nouvelles entrantes n'ont pas participé à la définition des contours de cet espace qu'elles sont amenées à intégrer. Elles font partie de ces institutions qui « *sont encadrées par ceux qui les créent et imprégnées de relations de pouvoir et de cultures d'interaction importées d'autres espaces* » où s'exercent des formes de domination ouverte ou implicite¹⁷⁵. Ainsi, la manière d'entrer en politique contribue de façon cruciale à déterminer les contours de l'exercice du mandat.

Enfin, les processus de recrutement révèlent un autre aspect crucial qui mériterait une analyse de perspective genrée – la gestion des défections et des candidatures malheureuses. Celles et ceux qui se sont retrouvés sur des places non

¹⁷⁴ I. Turan, « Old Soldiers Never Die », *art cit.*, p. 573.

¹⁷⁵ Le terme d'« espace invité » a été utilisé par Andrea Cornwall et Vera Schatten Coelho dans une analyse du fonctionnement des instances de démocratie participative. A. Cornwall et V.S. Coelho, *Spaces for Change?*, *op. cit.*, p. 11.

éligibles mais qui ont mené la campagne électorale au nom du parti, ou bien celles et ceux qui se sont portés candidats à la candidature mais n'ont pas été retenus, peuvent avoir des attentes par rapport aux récompenses que leur parti a à leur offrir. Du point de vue de l'avenir du parti, il s'agit de périodes à risque. La bonne gestion de ce processus en parallèle à une distribution des postes et des fonctions peut permettre au parti de s'assurer de la loyauté de ces militants influents, de faire diminuer les tensions entre factions (et par ce biais, potentiellement, de gérer les rivalités). En revanche, cette phase peut aussi avoir pour résultat des défections, entamant un processus de désengagement des membres dépités, ou encore un accroissement des conflits internes.

La gestion de ces « postes distribués » représente un processus opaque et les données à cet égard sont rares. Il apparaît cependant qu'il existe une proportion non-négligeable de femmes qui se sont mobilisées dans la campagne électorale et qui n'ont pas été récompensées pour leur « engagement ». Certaines parmi elles, à la suite de l'échéance électorale ou d'un congrès partisan, quittent le parti. Le parti perd, avec elles, des militantes expérimentées. L'une des interviewées, basée à Izmir, ayant un passé de plus de 30 ans au sein du parti n'a jamais été placée sur la liste électorale des élections législatives, malgré le fait qu'elle a un rayonnement au de-là de sa ville, un passé politique qui trouve difficilement son équivalent chez les candidats hommes qui ont pourtant été retenus et une expérience professionnelle au sein de la fonction publique. Un autre exemple est celui d'une ancienne chef des branches féminines – détenant la plus haute fonction au niveau national dans l'organisation des femmes, elle ne s'est pas non plus vue attribuer une place sur la liste électorale. Elle ne s'est plus présentée pour renouveler son mandat lors du congrès suivant. Enfin, une bureaucrate haut placée, qui a démissionné de son poste de directrice générale pour se porter candidate aux législatives, n'a pas été retenue parmi les candidats. Elle a pu retourner à la fonction publique, mais elle a perdu son grade et sa carrière professionnelle en est sortie gravement marquée. Il semble que pour un certain nombre de femmes, leur carrière politique s'achève après une candidature malheureuse, spécifiquement en conséquence de la manière dont la distribution des postes intra-partisane est gérée.

Les femmes apparaissent comme une monnaie d'échange de second ordre dans les transactions entre le centre et les unités locales des partis. Les processus de désignation des candidats affectent en l'espèce les carrières politiques individuelles, toutefois, ils révèlent également des informations décisives quant à la position des

structures féminines au sein des partis. Si pour les faiseurs de listes l'inclusion des femmes ne semble pas être une priorité, l'on pourrait s'attendre à ce qu'il s'agisse d'une préoccupation de premier ordre pour les branches féminines dont le fonctionnement et l'implication dans le processus font l'objet de la prochaine section.

2.2. Le poids inégal des branches féminines dans la sélection des candidates

En 1995, un homme, Yaşar Eryılmaz, a été nommé à la tête des branches féminines du Parti de la mère patrie (ANAP, *Anavatan Partisi*). Pour Sallan Gül et Altındal, l'événement signifiait « *l'importation de la conception masculiniste de la politique dans les branches féminines* »¹⁷⁶. Néanmoins, le même cas de figure peut revêtir des significations radicalement différentes dans d'autres contextes : au Soudan, par exemple, les femmes optaient pour une direction masculine des branches féminines car cela leur garantissait une plus grande mobilité dans l'espace public – et un chauffeur lors de leurs déplacements¹⁷⁷. Pour en revenir aux branches féminines en Turquie, il ne serait pas erroné de les considérer, à l'instar de Sallan Gül et d'Altındal, comme des structures relevant d'une « *conception masculiniste de la politique* » (*eril siyaset*).

Les branches féminines existent au sein de toutes les formations politiques étudiées¹⁷⁸. Structures auxiliaires à la direction du parti, elles obéissent à la même organisation hiérarchique que l'organisation principale : la direction centrale des branches féminines basée à Ankara contrôle les divisions départementales et d'arrondissement et commande également un système d'équipes de responsables de quartier (*mahalle temsilcileri*)¹⁷⁹. Les modalités de fonctionnement des branches féminines permettent de nuancer une fois de plus les divisions trop strictes entre le « *national* » et le « *local* » dans les analyses du modus operandi intra-partisan. En effet, la place des branches féminines est particulière : d'un côté, une présidente au niveau de

¹⁷⁶ S. Sallan Gül et Y. Altındal, « Türkiye Siyasetinin Eril Anatomisi: 2015 Seçimlerini Kota Uygulamaları Üzerinden Yeniden Düşünmek (L'anatomie masculiniste de la politique : repenser les mises en pratique des quotas lors des élections de 2015) », *art cit.*, p. 59.

¹⁷⁷ S. Abbas, « Pathways to Political Power in Sudan », *art cit.*, p. 176.

¹⁷⁸ Parmi les 27 partis classés par Mustafa Çadır, 21 disposent de branches féminines. M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, *op. cit.*, p. 60.

¹⁷⁹ Comme le note Mine Alparslan, les partis politiques disposent de leurs représentants des quartiers malgré le fait que la loi sur les partis politiques limite officiellement l'organisation partisane au niveau des sections. M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, *op. cit.*, p. 457.

l'arrondissement s'inscrit dans la hiérarchie des branches et est responsable devant sa supérieure départementale, qui elle, rend des comptes à la direction à Ankara. D'un autre côté, la chef des branches d'arrondissement dépend – à des degrés variés – du chef de la section locale du parti. Parfois, le chef participe à sa désignation, parfois elle doit quitter son poste quand lui s'en va¹⁸⁰. Toutes les responsables des branches féminines interrogées se sont accordées sur le fait que les bonnes relations avec le chef de la section locale sont une condition *sine qua non* du bon déroulé de leur travail.

Les récits et les expériences des interviewées font émerger des conceptions fondamentalement différentes du rôle et des modalités de fonctionnement des branches féminines selon les partis étudiés. De la même manière, l'impact des branches féminines sur les nominations de candidates femmes diffère considérablement. Le rôle que jouent la conjoncture et les caractéristiques personnelles de telle ou telle responsable ne saurait pas non plus être sous-estimé. L'organisation intra-partisane et l'aménagement spécifique des responsabilités et des tâches dévolues aux branches féminines s'avèrent particulièrement pertinents pour expliquer la place des branches féminines dans le processus de sélection des candidat(e)s.

2.2.1. La féminité paradoxale dans l'AKP : visibilité sans autorité¹⁸¹

Les branches féminines de l'AKP se vantent d'être la plus grande organisation de femmes au monde¹⁸². Leur rôle dans la campagne électorale et dans le recrutement des nouvelles adhérentes est régulièrement reconnu par la direction du parti¹⁸³. Toutefois, l'importance des branches féminines pour le parti ne se traduit pas par un poids dans le processus du recrutement. Il n'en reste pas moins que les branches féminines représentent pour l'AKP un « réservoir » de candidates aux postes électifs.

Le succès du militantisme féminin à l'AKP n'est pas seulement une affaire de nombre, il s'analyse également en termes de continuités et de ruptures par rapport au

¹⁸⁰ Ayan Musil prend l'exemple du MHP à Tarsus où la nomination de la chef des branches féminines s'est faite grâce à sa proximité avec le dirigeant local. P. Ayan Musil, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, op. cit., p. 139.

¹⁸¹ Le titre fait référence à l'analyse de Güneş Ayata et Tütüncü qui évoquent une visibilité accrue des femmes de l'AKP et en même temps constatent que les femmes ont la responsabilité sans autorité au sein du parti. A. Güneş Ayata et F. Tütüncü, « Party Politics of the AKP (2002–2007) and the Predicaments of Women at the Intersection of the Westernist, Islamist and Feminist Discourses in Turkey », *art cit*, p. 376, 384.

¹⁸² L. Selva Çam, « "Kadın Kollarımız 4,5 milyon Üyesiyle Dünyanın en Büyük Kadın Örgütü" (Nos branches féminines représentent avec 4,5 millions de membres, la plus grande organisation de femmes au monde) », *art cit*.

¹⁸³ La chef des branches féminines AKP à Istanbul et conseillère au président de la République, Zengin Topal se prononçait notamment en ces termes: « *ce sont les femmes qui ont porté l'AKP au pouvoir* ». Özlem Zengin Topal, « "AK Parti'yi Kadınlar İktidar Yaptı" (Les femmes ont amené AKP au pouvoir) ».

Refah, le Parti de la prospérité, son prédécesseur. En premier lieu, la taille des organisations locales des branches féminines était déjà conséquente dans les années 1990. Le parti se démarquait par l'intensité du militantisme féminin orienté notamment vers l'augmentation du nombre d'adhérentes. Grâce à la documentation minutieuse, encore perfectionnée sous l'AKP, il est possible de retracer la forte croissance du nombre de femmes encartées. Entre 1995 et 1997, le nombre d'adhérentes dans la seule ville d'Istanbul est passé de 158 287 à 377 888, représentant un tiers du total des membres de Refah dans la métropole¹⁸⁴. Sous l'AKP, avec ses 4,5 millions de membres femmes, l'augmentation des taux d'adhésion figure toujours parmi les buts affichés des responsables du parti. L'importance accordée à cet objectif est illustrée par les démarches de militantes qui apprennent à connaître chaque quartier et les affiliations politiques des habitants. Dans leur effort d'augmentation du nombre de personnes encartées, il n'est pas rare qu'elles reviennent plusieurs fois à la même adresse et discutent longuement à l'entrée de la maison. Les représentantes des branches féminines expliquaient que ce qui est apprécié par leurs interlocutrices c'est qu'elles investissent du temps et de l'énergie pour engager un dialogue même avec ceux dont l'inclinaison leur est contraire.

Pour les adhérentes ordinaires (celles qui n'obtiennent pas un mandat électoral ou une fonction de responsabilité intra-partisane), l'attrait des branches correspond sans doute à plusieurs logiques – la proximité par rapport au parti au pouvoir permet d'accéder à des biens matériels, de gérer plus efficacement les affaires administratives ou encore d'augmenter les chances de trouver un emploi à ses enfants. Les pratiques caritatives constituent une part importante des activités des branches féminines. Dans la pratique, la distribution de biens passe par les branches féminines. Du fait de la proximité du parti et des institutions publiques, les branches gèrent également les aides publiques ce qui pose un risque d'attribution arbitraire. Dans le même temps, le contrôle de ces ressources joue un rôle non négligeable dans la longévité politique du parti dans la mesure où les populations notamment à risque sont fidélisées à travers ce système. Un épisode raconté par Dilruba est représentatif à cet égard :

« J'ai entendu parler d'une famille pauvre qui vit loin du centre-ville dans une partie montagnarde du département de Trabzon. La famille a huit enfants et ne sait pas quels sont ses droits, quelles aides elle peut recevoir de l'État. On m'a demandé d'aller voir. Quand j'ai vu dans quelles conditions elle vivait, je me suis impliquée pour

¹⁸⁴ Y. Arat, *Rethinking Islam and Liberal Democracy*, op. cit., p. 70.

qu'elle reçoive diverses allocations du bureau du gouverneur ou du ministère. C'est un exemple de nos activités : faire le tour des villages et expliquer à quoi les gens ont droit. Ils ont parfois un faible niveau de scolarisation, parfois les mères ne savent pas qu'elles peuvent recevoir une allocation si elles s'occupent à la maison d'un enfant handicapé. En faisant ces tours, je ne faisais pas explicitement de la propagande politique, mais évidemment quand les gens apprennent que nous sommes de l'AKP, eux aussi ressentent une affinité. »¹⁸⁵

Au niveau individuel, l'engagement au sein du parti permet de reconnaître une légitimité aux activités féminines publiques. Comme l'affirmait l'ancienne chef des branches féminines, Güldal Akşit, « *les femmes ne trouvent pas le temps de rentrer chez elles* »¹⁸⁶. Ses propos étaient confirmés par la campagne électorale de 2015, lors de laquelle de nombreuses femmes affichaient un emploi du temps chargé et des déplacements jusqu'à une heure tardive le soir, ce qui n'aurait pas été considéré comme « légitime » en dehors de leurs activités politiques. Comme le souligne parmi d'autres Pınar İlkkaracan, l'engagement féminin s'apparente à une forme d'« émancipation » car « *les femmes ayant peu d'accès à la participation politique saisissent l'opportunité de s'engager dans les groupes de femmes islamiques* »¹⁸⁷. En ce sens, il est de nouveau possible d'invoquer la thèse selon laquelle l'engagement politique au sein des partis conservateurs et nationalistes permet à certaines femmes d'élargir « *leur horizon des possibles* »¹⁸⁸. Prunelle Aymé qualifie les femmes au sein de l'AKP de « *militantes paradoxales* » en argumentant que « *leur engagement génère des pratiques, des discours et des dispositifs institutionnels qui entrent en tension avec le milieu social d'origine* »¹⁸⁹. Pour de nombreuses femmes au foyer, elle ajoute, le militantisme est « *une manière de contourner l'absence d'activité* »¹⁹⁰.

Néanmoins, les modalités de cette « sortie de la maison » varient notamment selon la place qu'occupe la militante dans la hiérarchie. Au-delà de l'aspect hiérarchique, ces modalités nécessitent une étude inscrite dans le niveau local. On se rend compte à la lumière de la recherche de Prunelle Aymé à Istanbul que l'échelle de la mobilité engendrée par l'engagement politique varie sensiblement selon la configuration locale¹⁹¹. À Trabzon, l'élargissement de l'espace du quotidien pour les

¹⁸⁵ Dilruba, conseillère municipale, AKP, 31.5.2015, Trabzon.

¹⁸⁶ F. Can, « Güldal Akşit: "AK Parti'de 3 Adaydan Biri Kadın Olacak" (2) (Güldal Akşit : À l'AKP, sur trois candidats, il y aura une femme) », *art cit.*

¹⁸⁷ P. İlkkaracan, *Women's Movement(s) in Turkey: A Brief Overview*, *op. cit.*, p. 27.

¹⁸⁸ A. Jacquemart, « Engagement militant », *art cit.*, p. 222.

¹⁸⁹ P. Aymé, *Engagement féminin conservateur et inclusion à la sphère politique*, *op. cit.*, p. 21.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 57.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 61.

militantes du parti n'avait pas la même ampleur qu'à Istanbul. Pour les représentantes du quartier à Trabzon, un voyage à l'étranger dans le cadre des branches féminines (comme en ont fait leurs homologues d'Istanbul) relève d'une forme d'exotisme qui semble hors atteinte. Les déplacements dans « toute la ville » ne semblent pas non plus si fréquents. Un certain nombre des responsables n'assiste même pas à des réunions hebdomadaires de leur arrondissement faute de temps ou de moyens.

Il n'en reste pas moins que la mobilité accrue dans l'espace public et la possibilité de s'employer à une activité qui procure une satisfaction émotionnelle (aider autrui)¹⁹², l'élargissement du cercle social et l'accès à des réseaux d'entraide se combinent pour rendre l'engagement au sein du parti encore plus attirant. Responsable des branches féminines, Emel témoigne des réactions qu'éveille son effort de mobilisation :

« En 2012, quand je faisais du porte-à-porte, les femmes demandaient à leur mari la permission de pouvoir me parler. Mais maintenant, elles me disent qu'elles veulent travailler avec moi. Elles disent qu'elles veulent aussi être actives comme je le suis. Elles ont confiance en elles et me disent "mon mari est du MHP ou du CHP, mais j'essaie de le rallier à l'AKP". Cela me rend très heureuse. »¹⁹³

Le fonctionnement des branches féminines prend en compte les contraintes qui peuvent peser sur les militantes – les horaires du porte-à-porte ou des visites à domicile sont adaptées aux disponibilités des femmes sans activité professionnelle qui sont dans le même temps en charge du foyer et des enfants. La quantité des militantes « disponibles » – et, dans une grande mesure, interchangeable – est telle qu'une certaine flexibilité est appliquée quant à la participation aux événements organisés par les branches féminines. Ces arrangements, comme le souligne Prunelle Aymé, réduisent « le coût du militantisme et permettent une participation massive »¹⁹⁴, à quoi il est possible d'ajouter que c'est précisément la participation massive qui rend possible cette flexibilité.

Dans le cas de celles qui exercent une fonction au sein des branches féminines en tant qu'adjointes à la présidente avec un portefeuille thématique ou en tant que membres du comité exécutif (une cinquantaine de femmes par arrondissement), l'engagement signifie également s'accoutumer à un système de pratiques vestimentaires et de présentation de soi encadré par des règles formelles et informelles. Les concours

¹⁹² *Ibid.*, p. 52.

¹⁹³ Emel, présidente des branches féminines d'arrondissement, AKP, 1.6.2015, Trabzon.

¹⁹⁴ P. Aymé, *Engagement féminin conservateur et inclusion à la sphère politique*, op. cit., p. 96.

au sein du parti destinés spécifiquement aux membres des branches féminines sont organisés, notamment en 2009 « Moi aussi, je suis au pupitre politique » (*Siyaset Kürsünde Ben de Varım*)¹⁹⁵. Les consignes partisans régissent les modalités d'expression orale (notamment le besoin d'éviter un ton conflictuel) et les stratégies d'argumentation à employer lors du porte-à-porte. Les manières de se tenir sont règlementées avec la même précision que les mises en page des brochures électorales évoquées lors de la précédente section. Dilruba explique comment elle a pris en charge l'acculturation des nouvelles membres de son équipe :

« J'ai composé ma direction avec des femmes aux profils différents. Il y a eu une commerçante, une vendeuse de tissus, une architecte, une médecin, une avocate, certains venaient même d'une tradition politique de gauche. Chacune venait avec un entourage spécifique. Tu ne pourrais pas faire l'ouverture si tu n'inclus pas des gens d'horizons divers. J'ai inclus des femmes sans expérience politique. Je leur ai donné une éducation pendant un an. Un politicien devrait être comme ça et comme ça, devrait s'habiller ainsi, ne devrait pas mâcher du chewing-gum par exemple. Nous sommes des femmes, nous ne devrions pas rire trop fort dans l'espace public, nous devons nous habiller avec soin, avec les cheveux toujours coiffés, les ongles toujours propres. Je suis contre la cigarette et j'insistais toujours à ce que les femmes ne fument pas... »¹⁹⁶

Quand elle est arrivée au dernier point, la collaboratrice de Dilruba a ajouté « *...et nous avons toujours fumé en cachette* » – une instance anecdotique d'adaptation au sein de l'équipe. Outre ce commentaire, pendant qu'elle décrivait ses efforts d'« acculturation politique » de son équipe, j'ai pu constater que Dilruba et sa collaboratrice étaient tout à fait à l'image de la description. La manière de se tenir a une importance dans la conduite politique des femmes et témoigne de la symbiose qui existe entre les exigences des règles conservatrices de la société et celles des principes partisans. Elle semble signaler que la présence de ces femmes dans l'espace public est soumise à de nombreuses contraintes.

La mobilisation des femmes de l'AKP s'apparente à une campagne électorale permanente. Les activités menées consistent en des visites du quartier, des personnes malades, des participations à des mariages et funérailles. Néanmoins, leur principal terrain d'activité est bien la campagne électorale, qui implique la mise en œuvre d'une connaissance détaillée des localités ainsi qu'une capacité de mobilisation et

¹⁹⁵ AKP Kadın kolları, *Kadın Kolları Genel Merkez : Faaliyet Raporu (Le rapport d'activité de la direction centrale des branches féminines)*, Ankara, AKP, 2010, p. 22.

¹⁹⁶ Dilruba, conseillère municipale, AKP, 31.05.2015, Trabzon.

d'organisation minutieuse. Dans l'arrondissement d'Emel, en 2015, il y a eu environ 5 700 femmes électrices, dont 1 150 membres du parti :

« Notre campagne a duré deux mois et demi, c'était du travail en permanence, sans distinction entre le jour et la nuit. Mais six mois avant cela, j'ai commencé les préparatifs, à savoir apprendre qui habite dans quel quartier, quelles associations y sont actives, qui va pouvoir y aller pour faire campagne. Puis, j'ai constitué les équipes des branches féminines et des jeunes. Les jeunes sont là comme protecteurs. Les équipes sont composées de 4 à 5 personnes et en tout, il y a entre 30 et 40 équipes. Puis, je leur ai préparé l'itinéraire. Ceux qui vont travailler dans nos quartiers démunis doivent adapter leurs pratiques vestimentaires, ceux qui vont chez les plus riches ou dans les quartiers réputés à gauche aussi. Moi aussi, j'ai fait du porte-à-porte. Nous avons mis en place une formation des femmes très puissante. »¹⁹⁷

Yeşim Arat ajoute qu'il s'agit dans ces activités de développer des liens personnels qui vont au-delà d'une propagation du programme politique du parti¹⁹⁸. Dans le même temps, les membres des branches féminines « visaient à maintenir l'activité politique dans les limites du social »¹⁹⁹. Le succès de l'implantation partisane du Refah des années 1990 résidait notamment, selon Yeşim Arat, dans la capacité des militantes du parti à politiser les liens de sociabilité ainsi que les rencontres hebdomadaires féminines (*kabul günleri* et autres) : « les commissions féminines avaient du succès car elles se sont rendu compte que les frontières entre le privé et le politique ainsi qu'entre le séculaire et le religieux sont beaucoup plus perméables que ce qu'il était pensé. »²⁰⁰ Avec la longévité du pouvoir de l'AKP et son exercice du pouvoir hégémonique, il est possible d'émettre l'hypothèse d'une certaine dépolitisation de la mobilisation féminine avec de motifs de loyauté multiples pour des adhérentes ordinaires. Il peut s'agir d'un effet d'habitus mais aussi de la contrainte et d'une volonté de survie surtout en termes sociaux-économiques. Dans ce sens, l'engagement au sein de l'AKP « reste dans les limites du social » à l'instar de la volonté initiale du Refah.

Comme le souligne Mine Alparslan, « la responsabilisation des adhérents en leur confiant des fonctions plus ou moins officielles au sein des quartiers permet de motiver les adhérents et de les inclure davantage dans le jeu partisan »²⁰¹. Allant dans le même sens, les représentantes des branches féminines sont inclinées à multiplier les

¹⁹⁷ Emel, présidente des branches féminines d'arrondissement, AKP, 1.6.2015, Trabzon.

¹⁹⁸ Y. Arat, *Rethinking Islam and Liberal Democracy*, op. cit., p. 71.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 80.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 69.

²⁰¹ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 459.

espaces où les femmes peuvent se mobiliser. Alparslan cite l'exemple d'Erzurum où la dirigeante des branches féminines a senti le besoin de créer, parallèlement à son équipe de cinquante personnes, un « comité de consultation » (*danışma kurulu*) et une « commission des jeunes filles » (*genç kızlar komisyonu*)²⁰². Cela lui a permis de distribuer plusieurs dizaines de « fonctions » supplémentaires. Selon ses dires, les femmes souhaitent prendre des responsabilités mais préfèrent le faire au sein de structures non-mixtes. De la même manière, dans le cas de jeunes femmes motivées pour « travailler pour le parti, pour Tayyip Erdoğan », cet arrangement permet de contourner l'interdiction des familles quant à leur activité au sein des branches de jeunesse mixtes²⁰³. Outre la distribution de postes qui permet d'encourager l'activité des militantes, la multiplication des structures non-mixtes contribue à élargir la marge de manœuvre de ces femmes dans l'espace public (en légitimant leurs déplacements et activités) tout en les confinant dans ces structures. Si l'implication des femmes en politique peut ainsi devenir plus « légitime », ou du moins « acceptable », aux yeux de leur entourage, leur passage vers des postes au sein de la direction du parti peut devenir plus difficile.

L'organisation des branches féminines est symétrique à la direction du parti qui constitue la structure principale du parti²⁰⁴ – « *ana kademe* »²⁰⁵. Plusieurs interviewées se référaient à la « *ana kademe* » comme à l'organisation des hommes. Tout en soulignant qu'elles utilisent cette expression entre guillemets, cette désignation reconnaît, voire légitime, le fait que les hommes dominent la plupart des postes de responsabilité au sein de l'organisation partisane. Prunelle Aymé qualifie le statut des branches de « semi-autonome » : « *dans la mesure où ses membres sont d'abord responsables devant leur hiérarchie féminine directe [...]. Mais chaque décision impliquant une dépense financière requiert une autorisation de la structure principale* »²⁰⁶. Cependant, il m'est apparu à la lumière de la recherche de terrain que la balance penchait nettement vers l'autorité du chef de la section ou de la fédération locale. Dans l'hypothèse où elle est sollicitée à la fois par sa supérieure hiérarchique et par le chef de section, la présidente des branches d'arrondissement semble plus à même de suivre ce dernier – surtout pour l'accompagner lors d'apparitions publiques.

²⁰² *Ibid.*, p. 520.

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ C'est notamment Prunelle Aymé qui traduit « *ana kademe* » comme « structure principale ». P. Aymé, *Engagement féminin conservateur et inclusion à la sphère politique*, op. cit., p. 56.

²⁰⁵ Voir Annexe 1 pour la liste des acronymes et les définitions des termes principaux mobilisés dans le texte.

²⁰⁶ P. Aymé, *Engagement féminin conservateur et inclusion à la sphère politique*, op. cit., p. 32.

L'aspect financier rend effectivement les branches dépendantes des ressources que leur accorde le chef de la section locale. Elles devraient recevoir 30% du budget partisan, mais cela n'est pas le cas. Dans la pratique, le parti prend régulièrement en charge le loyer du bâtiment, les factures, et parfois la nourriture qu'elles distribuent. Un rôle représentatif au sein des branches féminines nécessite, en revanche, un budget personnel qui peut être conséquent – les visites ne se font pas « les mains vides », les participations aux mariages impliquent aussi d'apporter un bracelet en or pour la mariée²⁰⁷ et se présenter en une tenue vestimentaire adaptée et « représentative ». Des aménagements peuvent être faits, comme en a témoigné la chef des branches féminines à Izmir, si la situation économique de la militante ne lui permet pas de payer la redevance mensuelle.

La manière dont sont gérées les carrières au sein des *kadın kolları* constitue un autre élément qui limite leur autonomie. La direction centrale tend à contrôler le déroulement des congrès et demande à ce qu'une seule liste soit présentée. S'il s'agit d'un moyen de contrôle du local, comme a déjà été évoqué, cette restriction de la compétition intra-partisane peut également relever de la volonté d'éviter de faire parler du parti dans la presse locale, avide de rapporter les conflits intra-partisans ou les ambitions brisées. L'absence de concurrence au congrès permet de protéger l'image du parti à l'extérieur et d'envoyer un message d'unité. L'ancienne chef des branches féminines nationales, Selma Kavaf expliquait : « *dans nos congrès départementaux et d'arrondissement, nous essayons de nommer un seul candidat afin d'éviter la compétition et les disputes entre nos adhérents* »²⁰⁸. Un haut représentant du parti assiste généralement à des congrès locaux au niveau départemental. Sa présence est aussi une autre manière de s'assurer de l'absence de contentieux lors du congrès. Surtout en présence de Recep Tayyip Erdoğan, comme à Trabzon en 2005, tout département a intérêt à se présenter sous son meilleur jour.

Une manière de s'assurer de l'élection de la candidate favorite de la direction centrale ou de la section locale est de la nommer à la tête des branches féminines en amont du congrès. Dans la trajectoire de nombreuses responsables des branches d'arrondissement, l'élection s'est faite à la suite d'une nomination. Les chefs des

²⁰⁷ Selon l'habitude en Turquie, ces bracelets constituent le cadeau et la propriété de la mariée.

²⁰⁸ A. Güneş Ayata et F. Tütüncü, « Party Politics of the AKP (2002–2007) and the Predicaments of Women at the Intersection of the Westernist, Islamist and Feminist Discourses in Turkey », *art cit*, p. 373.

branches départementales disposent dans une large partie de la compétence de déterminer l'identité de la personne qui se trouvera à la tête des branches des arrondissements, tout en tenant compte des souhaits du chef – homme – de la section avec lequel la nouvelle présidente sera amenée à collaborer. Au niveau départemental, l'implication du président – homme – de la fédération est quasi-institutionnalisée. Le témoignage de Fatma, présidente des branches à Izmir, est à ce titre précieux. Son arrivée à la tête des auxiliaires féminines s'est faite sans congrès, par nomination :

« En accord avec nos règles de procédure, il faut envoyer trois noms pressentis pour le poste à la direction centrale. Avec mon nom, deux autres ont été proposés, mais c'est moi qui a été sélectionnée. Je n'avais pas pensé à une carrière au sein des branches féminines. Mon père étant un ancien de la politique, il m'a toujours découragée d'intégrer les branches, car, comme vous le savez, là, où il y a les femmes, il y a beaucoup de paroles. Quand le président de la fédération départementale m'a sollicitée, j'ai dit non tout de suite. Quand il m'a proposé une seconde fois, j'ai à nouveau refusé. Mais après une troisième proposition, j'ai décidé d'accepter. [...] Je ne regrette pas du tout. »²⁰⁹

Le chef de la fédération envoie trois noms à la direction centrale qui en retient un. À travers ce choix, Ankara a son mot à dire dans cette procédure de sélection. Néanmoins, comme le révèle le récit de Fatma, le dirigeant local lui a proposé la fonction à trois reprises. Elle était clairement son choix favori et c'est son nom qui a été retenu. La collaboration étroite entre ces deux personnes pour mener à bien la mobilisation partisane dans la localité peut en partie expliquer le contrôle qu'exerce sur la nomination le chef local au détriment de la direction centrale du parti. Dans le même temps, Fatma, âgée de seulement 32 ans au moment de notre interview, détenait un capital politique impressionnant et avait de nombreux liens avec les structures partisans nationales. Elle a participé à l'organisation de deux élections législatives à Izmir. Lors des municipales de 2014, elle a été chargée de l'agenda de Binalı Yıldırım²¹⁰, alors candidat AKP à la municipalité métropolitaine d'Izmir, devenu Premier Ministre en 2015. En 2014 toujours, elle faisait partie de l'équipe qui organisait la campagne présidentielle de Recep Tayyip Erdoğan à Izmir. Dans le cas de Fatma, il ne s'agissait sans doute pas d'un nom inconnu à la direction centrale du fait de son propre engagement mais aussi, comme elle le mentionne, grâce au passé politique de son père.

²⁰⁹ Fatma, responsable des branches féminines de département, AKP, 21.6.2016, Izmir.

²¹⁰ Voir Annexe 2 pour le profil de cet homme politique.

En 2015, à Diyarbakır, les congrès de l'AKP d'arrondissements de Bağlar, Kayapınar et Yenişehir se sont tous déroulés avec une seule liste en lice²¹¹. Il en a été de même à Trabzon. Ce procédé n'empêche pas les rivalités internes mais les déplace à un autre moment du processus de sélection. Si lors du congrès l'essentiel de la partie est déjà joué, les efforts se déploient en amont. La direction centrale favorise une certaine continuité à la tête des branches féminines – dans les arrondissements périphériques de Diyarbakır, comme Çermik ou Ergani, les chefs étaient en poste depuis 2011. Néanmoins, dans la plupart des cas, un mandat de deux à trois ans est exercé par la présidente des branches. À ce titre, les sept années de mandat de la première présidente des branches au niveau national, Selma Kavaf, constituent plutôt une exception²¹².

Il est par ailleurs possible de noter un fait presque banal, à savoir qu'en cas de différend entre le chef de la section locale et la présidente des branches féminines d'arrondissement, c'est cette dernière qui cède ou bien elle quitte ses fonctions. Ce procédé confirme le caractère auxiliaire des branches féminines au sein du parti. À Trabzon, un conflit local au sein des branches féminines a été géré par la supérieure hiérarchique :

« La chef des branches féminines a démissionné car elle n'aimait pas le maire de son arrondissement. À sa place, une autre femme a été nommée, mais les membres de l'équipe ne voulaient pas travailler avec elle, elles n'ont pas su souder l'équipe en conséquence de quoi la chef des branches féminines de département [...] m'a nommée moi car elle me connaissait. Puis, nous sommes allées au congrès et avons été élues. Après, je suis allée à Ankara, on m'a donné le document confirmant ma nomination. J'ai rassemblé une équipe composée de 15 membres principaux et 15 remplaçants. »²¹³

L'épisode raconté par Ahu illustre notamment deux scénarios de départ de la chef des branches féminines – en cas de désaccords avec le chef de la section, et en cas de problèmes avec l'équipe des branches. Il montre également la succession des événements – nomination par la supérieure hiérarchique, « confirmation » du poste en congrès, puis nomination officielle par la direction nationale des branches.

²¹¹ *AK Parti İlçe Kadın Kolları Kongresi Yapıldı (Le congrès des branches féminines d'arrondissement s'est tenu à l'AKP)*, <http://www.milliyet.com.tr/ak-parti-ilce-kadin-kollari-kongresi-diyarbakir-yerelhaber-577435/>, 18 janvier 2015, (consulté le 19 janvier 2018) ; *AK Parti Yenişehir İlçe Kadın Kolları Kongresi Yapıldı (A l'AKP, s'est tenu le congrès des branches féminines d'arrondissement d'Yenişehir)*, <http://www.milliyet.com.tr/ak-parti-yenisehir-ilce-kadin-kollari-diyarbakir-yerelhaber-579261/>, 19 janvier 2015, (consulté le 19 janvier 2018).

²¹² *Selma Aliye Kavaf Biyografisi (La biographie de Selma Aliye Kavaf)*, <https://www.haberler.com/selma-aliye-kavaf/biyografisi/>, non daté, (consulté le 19 janvier 2018).

²¹³ Ahu, conseillère municipale, AKP, 15.3.2016, Trabzon.

Une attitude conformiste est recherchée et valorisée auprès des responsables des branches. En contrepartie, leur loyauté est récompensée symboliquement et matériellement – selon les récits des femmes politiques, des règles s’assurant de la visibilité et du confort des femmes ont été progressivement mises en place : toute délégation locale se rendant à Ankara devrait dorénavant contenir au moins une femme et celle-ci ne devrait pas se voir attribuer un mode de déplacement moins confortable que ses homologues hommes²¹⁴. Un autre moyen de « fidéliser » les cadres des branches féminines est de leur garantir dans une certaine mesure l’élection à un mandat municipal comme il en sera question ultérieurement.

Au sein du Refah, comme le remarque Berna Turam, les femmes cherchaient pourtant des moyens de « défier le statu quo » ce qui a permis l’apparition de plusieurs figures islamiques avec une conscience féministe²¹⁵ comme Sibel Eraslan, la chef des branches féminines d’Istanbul. Au sein de l’AKP, ces figures n’apparaissent plus. Au contraire, un tri semble avoir été fait qui a écarté les voix les plus critiques et indépendantes au profit d’une loyauté affichée vis-à-vis du parti et du leader. Ainsi, les représentantes des branches féminines ainsi que les élues interrogées reprenaient-elles à l’unisson le discours officiel du parti quant à la complémentarité – et non pas à l’égalité – des sexes et au rôle fondamental que la femme doit jouer dans le maintien du bien-être de la famille. Les femmes responsables politiques reprennent systématiquement dans leurs discours les thèmes invoqués par le président de la République, ainsi des déclarations de Lütfiye Selva Çam sur Jérusalem²¹⁶. De façon générale, une série de déclarations suit en cascade les prises de position du chef de l’État et du parti, avec des déclarations séparées de la direction locale, des branches féminines et de la jeunesse. Cela aboutit au résultat que le même sujet se retrouve dans les journaux nationaux et locaux. Les expressions religieuses fréquentes, le regard sur la femme comme mère et porteuse de certaines valeurs estimées « féminines », un éthos de collaboration sont autant d’éléments qui transparaissent à travers les discours des responsables des

²¹⁴ Selon des témoignages informels, il s’agirait alors d’une mesure de la direction du parti qui réagissait aux plaintes liées au fait que les femmes avaient davantage de chance de faire des déplacements en bus faute de moyens financiers, tandis que les hommes du même département se rendaient aux réunions en avion.

²¹⁵ B. Turam, « ASA 2006 », *art cit.*, p. 23.

²¹⁶ L. Selva Çam, « "Kadın Kollarımız 4,5 milyon Üyesiyle Dünyanın en Büyük Kadın Örgütü" (Nos branches féminines représentent avec 4,5 millions de membres, la plus grande organisation de femmes au monde) », *art cit.*

branches féminines. La succession entre Azize Sibel Gönül et Lütfiye Selva Çam à la tête des auxiliaires féminines en septembre 2015 est exemplaire à cet égard :

Azize Sibel Gönül : « Chers amis, d'abord, je vous présente mes meilleures vœux pour la fête de l'Aïd, que Dieu en accorde aussi l'année prochaine à notre pays, à notre peuple. AK Parti est un parti de la Turquie, un parti du peuple. Dans notre effort de préparation d'un avenir encore meilleur pour notre pays, le cœur et le soutien de nos femmes et de nos mères est très important. Je le remercie pour leur soutien. Que Dieu n'amène pas de mal à notre pays et à notre peuple, que la voie de notre peuple soit ouverte. Je remercie mon équipe, mais nous allons continuer à travailler sans baisse ni de votre concentration ni d'enthousiasme et sans vous décourager, nous allons travailler ensemble avec notre chère amie, jeune mais qui a beaucoup d'expérience et que nous avons choisie au sein du comité exécutif des branches féminines. Je suis confiante qu'elle fera du bon travail. Que le Dieu lui donne la force. Que le Dieu donne la force à toute mon équipe. Que le Dieu vous ouvre la voie, qu'il soit à vos côtés et à l'aide, avec ces sentiments, je laisse la parole à Selva Çam. »

Lütfiye Selva Çam : « Si Dieu le veut. Aujourd'hui, c'est un passage de relais, demain nous aussi peut-être, nous allons passer notre flambeau à d'autres. Notre parti, AK Parti, est le parti où les femmes participent le plus. Si Dieu le veut, après cela... de toute façon, ici sont les amis avec qui nous avons déjà travaillé, nous n'avons jamais interrompu nos liens. Épaule contre épaule, si Dieu le veut, nous allons travailler afin de soulever le drapeau encore plus haut. Comme je le dis, nous n'allons pas beaucoup parler, nous allons beaucoup travailler. /.../ L'essentiel, c'est la continuité de notre mouvement. Les travaux que nous faisons dans ce but, Madame Sibel les a racontés et je la remercie pour ce qu'elle a fait jusqu'alors. »²¹⁷

Le passage de flambeau entre la présidente sortante et sa successeure a fait l'objet d'une conférence de presse. Les propos tenus alors n'avaient pas pour vocation un usage interne mais étaient à destination de l'opinion publique. La mise en scène reprenait l'arrangement classique des conférences de presse, avec un groupe d'adjointes et de membres de la direction rassemblées autour et derrière les deux présidentes. Si cet extrait est révélateur du langage utilisé par les branches féminines, parsemé de *inşallah* (« avec la bénédiction de Dieu »), des constats quant à la grandeur du pays et du peuple et l'assimilation des femmes à la maternité, il se distingue par le contexte dans lequel il s'inscrit. Le passage de relais s'est effectué par nomination, sans le congrès, entre les deux élections législatives de 2015. En vue du 1^{er} novembre, l'AKP déployait tous les moyens (matériaux, médiatiques, militaires) pour « se rattraper » par rapport à son score

²¹⁷ AKP Kadın Kolları, *Kadın Kollarında Devir Teslim (La remise des fonctions au sein des branches féminines)*, Ankara, 2015.

de juin qui ne lui permettait pas de constituer un gouvernement mono-partisan. La nouvelle présidente accède à son poste en septembre, à mi-temps de cet effort. L'ancienne chef a peut-être été tenue responsable des résultats électoraux étant donné que les branches féminines se sont fortement mobilisées durant la campagne électorale. Elle évite les félicitations à l'égard de son équipe, ses mots, « ne baissez pas votre enthousiasme », sont plutôt uniques dans ce genre de discours. Il est également frappant qu'aucune mention ouverte n'est faite de l'atmosphère – tendue – dans le pays ni explicitement de la campagne électorale. Selva Çam ne prononce pas non plus ce qui semble être au cœur de cette nomination – le rôle des branches féminines afin d'améliorer le score du parti pour lui permettre de gouverner seul. En revanche, la nouvelle présidente semble souligner un thème central de l'éthos partisan chez l'AKP : la continuité du parti qui va au-delà de ses représentants. Ainsi remarque-t-elle au début de son discours « nous serons aussi amenées à rendre nos fonctions », avant d'ajouter « l'essentiel, c'est la continuité du mouvement ». L'on peut par ailleurs ajouter que Gönül traite Selva Çam de « jeune mais expérimentée », ce qui ne semble correspondre ni à son âge (en 2015, elle avait 45 ans, quatre ans de moins que Gönül), ni à son expérience en politique (elle collaborait alors avec les branches depuis 2008).

Le « quota » informel prévu par la directive interne au parti n'est que partiellement repris dans une culture discursive de l'AKP qui sur ce point s'articule autour de deux éléments : le quota est une « insulte » (*hakaret*) aux femmes²¹⁸ et il ne faut pas placer « n'importe quelle femme sur la liste uniquement parce qu'elle est du sexe féminin »²¹⁹. Ces propos proviennent des plus hautes autorités en la matière : du président Tayyip Erdoğan et de l'ancienne présidente des branches féminines, Güldal Akşit. Dans le même temps, Akşit promettait la mise en place rigoureuse du « quota » de 30% sur les listes de l'AKP dont l'application a été sapée dans les trois fédérations étudiées. Parmi les dix-huit arrondissements de Trabzon, aucune femme ne siégeait dans une dizaine de conseils municipaux. À Izmir et à Diyarbakır, le parti n'étant pas dans une position hégémonique, la proportion de ces élues en est également affectée. La représentation féminine de l'AKP est plus forte à Izmir, ce qui rejoint les taux des élues

²¹⁸ A. Karakuş, « Erdoğan'ı Kızdıran Ruanda Örneği (L'exemple du Rwanda qui a fâché Erdoğan) », *art cit.*

²¹⁹ F. Can, « Güldal Akşit: "AK Parti'de 3 Adaydan Biri Kadın Olacak" (2) (Güldal Akşit : À l'AKP, sur trois candidats, il y aura une femme) », *art cit.*

au-dessus de la moyenne nationale, tandis qu'à Diyarbakır le parti a fait élire cinq femmes au total dans les 17 arrondissements²²⁰.

Les femmes semblent exclues de la stratégie d'élaboration des listes électorales, ce qui peut paraître en contradiction avec le poids des branches féminines dans les campagnes électorales, dans l'approfondissement de l'implantation locale du parti et dans la gestion des œuvres charitables. Cela ne signifie pas qu'individuellement telle ou telle responsable du parti ou chef des branches féminines ne pèse pas dans la sélection du personnel politique (si oui, c'est seulement pour les candidatures féminines, pas masculines). En amont du scrutin de 2009, une membre de la direction du parti à Trabzon a pris l'initiative personnelle de faire imprimer une brochure électorale commune aux femmes candidates intitulée « Les cinq ensemble » (*Beşi bir Yerde*, en reprenant une référence à un bijou précieux). En amont des municipales de 2014, la chef des branches féminines dans la même ville a œuvré pour l'élection de ses subordonnées hiérarchiques dans les arrondissements et elle est parvenue à en faire élire quelques-unes.

En règle générale, l'implication de la chef des branches dans le processus de sélection prend la forme d'une « consultation ». Les responsables interrogées ont affirmé que les têtes de liste leur ont demandé de proposer de potentielles candidates. La consultation semble davantage porter sur le choix des personnes plutôt que sur le nombre éventuel de femmes à inclure. Dans le même temps, la double logique à laquelle obéit la constitution des listes semble neutraliser l'impact de cette consultation. D'une part, l'inclusion de la chef des branches féminines est de l'ordre d'un quasi-automatisme en vertu des prescriptions de la direction centrale. Occuper le poste de dirigeante des branches féminines au niveau local constitue dans l'AKP un tremplin vers un mandat électoral. Pour les femmes, il s'agit d'une composante-clé de leur capital politique. Contrairement à la situation au CHP, dans le parti gouvernemental le mandat au sein des branches féminines est valorisant pour sa détentrice. Pour certaines, ce tremplin leur permet d'atteindre la politique nationale : parmi les trente députées élues aux législatives de 2007 sept provenaient des branches féminines²²¹.

²²⁰ Le nombre d'élues d'AKP dans le département de Diyarbakır peut aussi bien être sept au lieu de cinq. Néanmoins, une recherche en ligne n'a pas permis de trouver une mention quelconque de deux élus (une à Çermik et d'autre à Yenişehir), il est ainsi fort probable qu'il s'agisse de noms unisexes.

²²¹ Zeynep Şahin Mencütek et KADEM, « Kadın, Siyaset ve Demokrasi » *Söylem Çalışması Yapıldı* (*L'analyse du discours a été faite au sujet de « la femme, la politique et la démocratie »*), <http://kadem.org.tr/kadin-siyaset-ve-demokrasi-soylem-calismasi-yapildi/>, 28 septembre 2013, (consulté le 19 janvier 2018).

Parfois, aucune femme ne figure sur la liste ou bien une autre, qui n'est pas la présidente des branches, s'y trouve. Les raisons derrière cette situation diffèrent. À Of, un arrondissement périphérique de Trabzon, la chef des branches a refusé l'offre de poste (selon ses dires, il s'agissait de ne pas cumuler les fonctions même si ce cumul est favorisé par la direction du parti). D'autre part, une fois la chef des branches est incluse sur la liste, la probabilité qu'une autre femme soit élue diminue – il est découlé une portée faible de l'outil de « consultation » de la chef des branches car même si elle propose d'autres noms, ces femmes ont peu de chances d'être investies par le parti. Une logique de relégation des femmes au sein des branches féminines semble être à l'œuvre et limiter les perspectives politiques de la plupart des militantes dans un contexte étant donné le nombre minime de places réservées aux femmes sur les listes. Le fait que les règles de recrutement favorisent ouvertement la responsable hiérarchique (chef des branches d'arrondissement et de département) restreint également les perspectives électorales de la plupart des intéressées. Un seul témoignage parmi les responsables femmes de l'AKP reconnaissait que s'il n'y avait pas eu de structures auxiliaires pour les femmes, celles-ci seraient plus nombreuses dans les directions locales du parti. Beyza a été une des rares conseillères municipales de l'AKP à se démarquer explicitement des branches féminines :

« Je n'avais pas de relations avec les branches féminines. Ce sont les structures en-dessous de la direction du parti. Moi, j'ai commencé par le haut. Le passage vers les branches féminines aurait été pour moi une descente. Même si on m'avait proposé de les diriger, je n'aurais pas accepté. »²²²

Si le poids de la chef des branches féminines dans le processus d'élaboration des listes peut paraître négligeable, elle joue un rôle déterminant dans l'entrée au parti des femmes susceptibles à accéder à une fonction électorale du fait de leur profil privilégié. Parmi les conseillères municipales interrogées, plusieurs sont entrées en politique à la suite de l'encouragement personnel de la chef des branches en exercice. Celle-ci apparaît donc comme la deuxième « auteure d'invitation » au sein de l'AKP après les hommes prétendant à la direction de la section locale. Çağla a entamé sa carrière politique à l'invitation de la chef des branches féminines, en acceptant elle s'est directement retrouvée dans l'équipe de direction :

« J'exerçais ma profession au sein du bureau de mon père. Au même étage que notre bureau se trouvait également celui d'une

²²² Beyza, conseillère municipale, AKP, 4.6.2015, Trabzon.

architecte qui était en même temps la présidente des branches féminines. Elle m'a invité à travailler avec elle. Elle m'a dit : "viens, tu vas socialiser, tu vas te faire des connaissances." »²²³

Le fait que Çağla, femme professionnelle avec un titre universitaire, soit directement entrée à la direction locale de la structure féminine révèle un élément récurrent de la trajectoire politique des élues qui sont passées par les branches : elles ne commencent pas comme des simples militantes. L'expérience de l'entrée en politique d'Adalet vient illustrer la complexité de ces trajectoires car ses premiers pas sont liés à l'initiative de son mari, tandis que son ascension s'est faite via l'intervention de la chef des branches féminines :

« Je suis entrée en politique en 2007. À cette époque-là, l'académie politique était organisée par la direction centrale du parti. Mon mari était candidat à la candidature au poste de député pour Trabzon. Par ailleurs, il s'est porté candidat aussi en 2015. Il s'est inscrit à cette académie et sans me consulter, il m'a inscrite, moi aussi. En 2007, notre enfant avait tout juste un an, mais je suis allée avec lui chaque jour et je me suis fait remarquer là-bas. »²²⁴

Parmi les voies d'entrées au parti plus rarement observées se trouve une adhésion individuelle sans invitation, comme c'est le cas de Nurşen. Sa carrière a jusqu'alors été exclusivement intra-partisane mais ses caractéristiques socio-économiques (diplôme universitaire, appartenance à des milieux aisés, présence à la mairie d'autres membres de la famille) ainsi que sa fonction politique (responsable des branches féminines) la prédisposent à l'avenir pour une candidature électorale :

« J'ai terminé l'université en 2000. Tout de suite après la fondation du parti, je me suis présentée au bureau de l'AKP et j'ai demandé comment je pouvais aider. J'ai commencé comme secrétaire. J'étais dans la cuisine politique pendant dix ans. Je n'étais pas sur les photos. J'ai pris seulement une pause de 1,5 – 2 ans après la naissance de ma fille. »²²⁵

Nurşen représente le cas passablement rare d'une ascension progressive dans les différents échelons du parti. La longévité de son engagement ainsi que l'ancrage dans la fédération locale de ses proches (son époux a un poste de directeur à la mairie) semblent avoir joué en faveur d'une telle trajectoire.

²²³ Çağla, conseillère municipale, AKP, 4.4.2016, Trabzon.

²²⁴ Adalet, responsable des branches féminines d'arrondissement, AKP, 13.4.2016, Trabzon.

²²⁵ Nurşen, responsable des branches féminines de département, AKP, 29.3.2016, Trabzon.

Les femmes sont mieux représentées au sein de la direction centrale du parti qu'au sein des directions locales. Néanmoins, si l'ascension d'une femme politique vers le niveau national se produit, il est probable qu'elle se fasse dans le cadre des branches féminines²²⁶. Cela renforce encore l'idée que l'engagement au sein des branches s'apparente à une relégation à cette structure pour la plupart des adhérentes. Néanmoins, pour une minorité restreinte de femmes, cette « antichambre de la politique officielle »²²⁷ sert de tremplin vers de plus hautes fonctions politiques et notamment électorales. L'analyse des profils et des trajectoires personnels des élues locales qui sera développée dans le chapitre suivant permet d'illustrer le fait que la distribution de ces postes s'effectue au sein d'un groupe globalement cohérent.

2.2.2. Les candidatures au sein du MHP : au-delà de l'horizon des possibles ?

Les structures auxiliaires féminines du MHP affichent de nombreuses similitudes avec les branches féminines de l'AKP : on y observe le caractère subordonné de ces organisations, les nominations aux postes de responsabilité sont la règle plutôt que l'élection en congrès. De surcroît les hommes du parti détiennent une influence prépondérante sur ces nominations. Même si elles peuvent se décliner différemment, les deux partis partagent également les mêmes affinités conservatrices et nationalistes qui amènent à considérer les femmes avant tout comme des mères au sein de l'institution familiale. Nonobstant ces similitudes, les deux formations se trouvent dans des positions radicalement différentes en termes de représentation politique et d'accès aux ressources financières. L'AKP domine les scrutins et dispose du pouvoir de faire revoter le « peuple » aux élections qui lui n'assureraient pas une place dominante dans l'Assemblée (comme c'était le cas après les législatives de juin 2015 qui ont affiché un résultat électoral moins favorable à l'AKP. R. T. Erdoğan a alors appelé à un autre scrutin la même année). Le MHP, au contraire, se trouve dans une position de quasi-marginalisation. Si la conception des branches féminines n'est pas très différente, les branches de l'AKP disposent des ressources publiques qu'elles convertissent en actes caritatifs d'envergure, tandis que leurs homologues du parti nationaliste se limitent à des activités restreintes issues d'autofinancement modeste. Si l'AKP dispose

²²⁶ Les femmes représentaient 11% des membres des sections et fédérations, tandis qu'elles représentaient 28% des membres du comité exécutif central, MKYK, en 2009. M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 123.

²²⁷ P. Aymé, *Engagement féminin conservateur et inclusion à la sphère politique*, op. cit., p. 30.

de capacité à mobiliser de nombreuses militantes à moment donné, à Trabzon lors de la campagne électorale de 2015 les candidats MHP peinaient à trouver quelques membres actives des branches féminines pour les accompagner lors du porte-à-porte. D'une certaine manière, même s'ils peuvent apparaître hors de tout cadre de comparaison, on est face à des partis avec des logiques d'organisation féminine similaire mais inscrites dans des contextes radicalement différents.

Si la recherche sur les femmes dans les formations politiques issues de la droite nationaliste est relativement établie en Europe, notamment en Europe centrale²²⁸ et sur le cas italien²²⁹, peu de chercheurs se sont penchés sur l'engagement des militantes au sein du MHP. La faible représentation féminine au sein du parti ne saurait sans doute en constituer la raison. Nagehan Tokdoğan s'est intéressée aux devenir de deux générations des femmes politiques au sein du MHP et des Foyers nationalistes (*Ülkü Ocakları*)²³⁰. Comme cela apparaît à travers les interviews qu'elle a réalisées, les visions du politique des femmes nationalistes ne constituent pas un ensemble homogène. L'auteure a pu identifier des points de rupture entre d'un côté les femmes, expérimentées et en règle générale plus âgées, qui affichaient au sein du parti leurs aspirations politiques et dénonçaient un traitement discriminatoire par les dirigeants du parti, et d'un autre côté les jeunes militantes des *Ülkü Ocakları* qui mettaient davantage en avant une « féminité naturelle » et voyaient leur capacité reproductive comme un moyen de servir la cause nationaliste²³¹. Dans ces milieux nationalistes les plus jeunes affichaient une cohérence avec l'idéologie partisane tandis que les femmes quadragénaires se heurtaient au modèle prôné par le MHP et exprimaient occasionnellement des critiques. L'échantillon limité de ma recherche de terrain à Trabzon et Izmir confirme par ailleurs ce constat. Il n'est pas sans intérêt que ces constats semblent en contradiction avec la situation au sein de l'AKP. Si au MHP les plus jeunes se rallient à la vision que le parti prône de leur féminité et de leur rôle, à

²²⁸ Andrea Petö, Michaela Köttig et Renate Bitzan (eds.), *Gender and Far Right Politics in Europe*, London, Palgrave Macmillan, 2017, 386 p.

²²⁹ Martina Avanza, « Les femmes padanes militantes dans la ligue du nord, un parti qui « l'a dure » » dans Olivier Fillieule et Patricia Roux (eds.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 143-165.

²³⁰ *Ülkü Ocakları* sont des structures associatives des cercles nationalistes et proches du MHP. Nagehan Tokdoğan, « "Biraz da Feminist Olmak Lazım" MHP ve Ülkü Ocaklarında Kadınlık Halleri (« Il faut aussi être un peu féministe », les formes de féminité au sein du MHP et des Foyers idéalistes) » dans Aksu Bora (ed.), *İradenin İyimserliği, 2000'lerde Türkiye'de Kadınlar (L'optimisme de l'expression, les femmes en Turquie dans les années 2000)*, 1^{re} éd., Istanbul, Ayizi Kitap, 2015, p. 265-310.

²³¹ Nagehan Tokdoğan, « Sevginin ve Nefretin Eğilip Bükülebilirliği: Kadınların Milliyetçiliği (L'arbitraire de l'amour et de la haine : le nationalisme des femmes) » dans Simten Coşar et Aylin Özman (eds.), *Milliyetçilik ve Toplumsal Cinsiyet (Le nationalisme et le genre)*, 1^{re} éd., Istanbul, İletişim, 2015, p. 276.

l'AKP, comme l'a démontré Prunelle Aymé dans son étude sur l'AKP à Istanbul les plus jeunes militantes diplômées d'université étaient les plus à même de critiquer le statut des branches féminines au sein du parti et la relégation des femmes dans ces structures auxiliaires²³².

La manière dont l'idéologie partisane est travaillée et reproduite par les femmes n'est pas non plus homogène. Nagehan Tokdoğan a démontré que les femmes déclinent différemment les unes des autres les principes idéologiques nationalistes, surtout relativement à la question kurde. Le discours de celles détenant une responsabilité au sein du parti se rapprochait le plus des récits officiels du MHP qui distingue les Kurdes en tant qu'ethnie de ceux qui feraient de la « kurdicité » une cause politique²³³ et qui menaceraient de diviser l'État. En rencontrant des militantes ordinaires, on observe une forme de racisme davantage prononcée et moins « politiquement correcte » dans les propos : elles se disent, par exemple, opposées au mariage de leur fille avec un Kurde. Lors de ma recherche de terrain, une interviewée du MHP justifiait l'impossibilité pour le HDP d'ouvrir le bureau électoral à Trabzon par le fait que « certains groupes sont très enclins à la manipulation ». Outre un jugement négatif du HDP qui ne saurait séduire son électorat que par la manipulation (en opposition à la sincérité du MHP²³⁴) transparaît dans ses propos un jugement négatif vis-à-vis des électeurs potentiels de ce parti. Comme le conclut Tokdoğan, « *les femmes nationalistes ne sont des objets de l'idéologie nationaliste, elles montrent au travers des inflexions de cette idéologie qu'elles en sont les sujets politiques.* »²³⁵

Le MHP est le seul parti parmi les formations étudiées qui n'organise pas de congrès de ses branches féminines et nomme toutes les responsables de celles-ci. Il est possible de voir une volonté de continuité dans la longévité de l'exercice des fonctions des « coordinatrices des branches féminines » (*kadın kolları koordinatörü*)²³⁶. Cette longévité existe également au niveau local : la prédécesseure de Mehtap en poste en 2015 et 2016, a exercé son mandat pendant neuf ans. Elle a démissionné à cause de « la

²³² P. Aymé, *Engagement féminin conservateur et inclusion à la sphère politique*, op. cit., p. 105-109.

²³³ N. Tokdoğan, « Sevginin ve Nefretin Eğilip Bükülebilirliği: Kadınların Milliyetçiliği (L'arbitraire de l'amour et de la haine : le nationalisme des femmes) », art cit, p. 133.

²³⁴ Il ne s'agit pas ici d'un propos ironique. La sincérité est vantée comme une des qualités phares de l'affinité nationaliste notamment par Nevin Taşlıçay, coordinatrice des branches féminines. *MHP'li Kadınlar Siyasete Nasıl Bakıyor? (Comment les femmes du MHP voient-elles la politique ?)*, <http://www.roportajlik.com/mhpli-kadınlar-siyasete-nasil-bakiyor/>, 29 octobre 2015, (consulté le 21 janvier 2018).

²³⁵ N. Tokdoğan, « Sevginin ve Nefretin Eğilip Bükülebilirliği: Kadınların Milliyetçiliği (L'arbitraire de l'amour et de la haine : le nationalisme des femmes) », art cit, p. 140.

²³⁶ Şennur Şennel a exercé ce mandat entre 2010 et 2015, depuis 2015, Nevin Taşlıçay se trouve à la tête des branches féminines.

fatigue et de petits désaccords avec la direction locale »²³⁷. Dans le même temps, à travers son titre apparaît sa principale occupation – celle de « coordonner » les structures auxiliaires. Le fait que Nevin Taşlıçay occupe simultanément le poste de conseillère de Devlet Bahçeli illustre une coopération étroite avec la structure principale du parti, plus particulièrement le fait qu'elle est au service du président. Elle joue également le rôle de « messenger » dans les moments de gestion de l'opposition interne : parallèlement aux dissolutions de fédérations et de sections de la structure principale, plusieurs branches féminines d'arrondissement ont été fermées par la coordinatrice générale²³⁸ – elles ont payé le prix de leur loyauté aux rivaux de Devlet Bahçeli.

La direction centrale exerce un certain contrôle sur les nominations des chefs des branches féminines jusqu'au niveau de l'arrondissement. Néanmoins, c'est le président de la section qui semble avoir une influence majeure sur ce processus. La responsable des branches féminines à Izmir, Mehtap a décrit ce processus :

« Les chefs des branches féminines viennent avec la nomination. C'est la direction centrale qui l'effectue sur recommandation de la fédération. Mais il est également vrai que moi par exemple, je suis arrivée à mon poste au sein de la fédération locale par élection et ce n'est qu'après que j'ai été nommée à la tête des branches féminines. C'était également le cas pour ma prédécesseure. Pour les chefs d'arrondissement, c'est le président de la section qui prépare une liste des noms, moi, je les approuve, puis on les envoie à Ankara. Je dis à ces présidents, c'est-à-dire aux hommes, "président, c'est toi qui va travailler avec cette femme, tu sais le mieux si telle ou telle candidate est meilleure. Avec qui constituerez-vous une meilleure équipe ? Viens avec quelques propositions et on en parle". Et jusqu'à maintenant, tous les présidents locaux ont fait comme ça. »²³⁹

Outre une emprise des chefs locaux sur le processus, le témoignage de Mehtap révèle par ailleurs que les chefs d'arrondissement sont toujours des hommes. Par rapport à l'AKP, la logique semble légèrement renversée : si au sein de l'AKP, la liste des candidates aux postes au niveau des arrondissements semble être préparée par la présidente des branches féminines du département et approuvée par le chef local, au sein du MHP à Izmir, c'est le chef local qui vient lui-même avec une liste des

²³⁷ Les raisons du départ de sa prédécesseure sont précisées par Mehtap, présidente des branches féminines du département, MHP, 20.6.2016, Izmir.

²³⁸ *MHP Yönetimi Kadın Kolları Teşkilatlarını da Kapatıyor!* (La direction du MHP ferme aussi les organisations des branches féminines !), <http://www.yenicaggazetesi.com.tr/mhp-yonetimi-kadin-kollari-teskilatlarini-da-kapatiyor-132379h.htm>, 1 mars 2016, (consulté le 21 janvier 2018).

²³⁹ Mehtap, présidente des branches féminines du département, MHP, 20.6.2016, Izmir.

propositions de noms et la chef des branches départementales entérine son choix. Procédure qui relève de la formalité à la lumière des dires de Mehtap.

Au niveau du département, la chef des structures auxiliaires est nommée par le chef de la fédération et se recrute, depuis au moins quinze ans, parmi les femmes élues à la direction locale. Mehtap remarque donc à juste titre qu'il s'agit d'une certaine forme d'élection indirecte. Elle est tout de même de nature très différente par rapport aux autres partis politiques car il s'agit d'une élection par un corps mixte de délégués (hommes et femmes), tandis qu'au sein de l'AKP, du CHP et des partis pro-kurdes, ce sont les représentantes des adhérentes femmes qui participent au vote. Mehtap a néanmoins expliqué qu'à la réunion annuelle du parti en 2016 qui a rassemblé les chefs des branches féminines de tous les départements à Kızılcahamam près d'Ankara, elle a demandé à ce que les femmes soient autorisées à organiser leurs propres congrès. Son explication était la suivante :

« Nous avons demandé à la direction centrale à être nous aussi élues. Tu sais pourquoi nous voulons ça ? Parce que nous ne voulons pas être liées aux hommes. On ne veut pas que les hommes nous nomment. Nous ne voulons pas arriver dans nos fonctions par le souhait du chef local et être mises à l'écart quand il change d'avis. »²⁴⁰

Les propos de Mehtap, malgré une certaine incohérence par rapport à sa pratique consistant à entériner les nominations souhaitées par les hommes (chefs d'arrondissements), témoignent d'une recherche d'autonomisation des branches féminines qui existe au sein du MHP. Sa capacité à concevoir un autre procédé pour son parti et à demander à ce qu'il soit mis en place correspond aux dynamiques identifiées par Tokdoğan auprès des politiciennes du MHP qui sont capable de critiquer et de concevoir du changement²⁴¹. Les femmes réunies à Kızılcahamam en 2016 ont, selon les dires de Mehtap, également demandé un budget indépendant et un rôle dans la sélection des candidats sur les listes. Selon Mehtap, en 2014, la chef des branches féminines a été consultée sur les noms à inclure sur la liste, mais certainement pas, ajoute-t-elle, sur leur classement final. Pourtant, la demande portée au niveau de la réunion nationale n'était pas celle d'un « *kontenjan* », ou quota réservé aux candidates-femmes, mais plutôt une obligation de consultation de la chef des branches féminines locale pour la composition de toute la liste. Apparaît ici une logique plutôt inédite en

²⁴⁰ Mehtap, présidente des branches féminines du département, MHP, 20.6.2016, Izmir.

²⁴¹ N. Tokdoğan, « "Biraz da Feminist Olmak Lazım" MHP ve Ülkü Ocaklarında Kadınlık Halleri (« Il faut aussi être un peu féministe », les formes de féminité au sein du MHP et des Foyers idéalistes) », *art cit.*

comparaison des autres formations politiques où les femmes, si elles sont consultées, elles le sont pour le choix des candidates du même sexe, tandis qu'au MHP, la demande porte sur tous les candidats, hommes et femmes confondus²⁴².

La constitution des listes, comme il en a déjà été question, est dans une large mesure une affaire locale. Son déroulement obéit à des logiques propres à chaque fédération et l'inclusion des femmes s'effectue selon modalités différentes. Si en 2014 sept femmes ont été élues conseillères municipales du MHP à Izmir, elles étaient quatre à Trabzon. Eu égard à la taille de ces deux villes, et partant au nombre d'élus locaux, et à l'implantation partisane légèrement différenciée du MHP (qui a remporté plus de sièges à Izmir qu'à Trabzon), l'élection de quatre femmes à Trabzon semble être, toute proportion gardée, comparable aux taux d'élues à Izmir. Présidente des branches féminines du département de Trabzon, Arzu a décrit la pression que les branches féminines ont exercée dans l'arrondissement central lors de l'élaboration des listes à la veille des municipales de 2014 :

« Ce n'était pas seulement moi qui ai exercé la pression. Toutes les femmes travaillant activement ici à la branche féminine se sont rassemblées et ont rendu visite collectivement au président de la fédération. Nous lui avons présenté une liste de six femmes et avons expliqué pourquoi chacune d'entre elles devrait se trouver sur la liste. "Ces femmes-ci, il faut les mettre sur la liste", avons-nous dit. De ces six, deux ont pu entrer au conseil municipal car nous n'avons pas remporté la municipalité. Mais notre président de fédération ainsi que notre député Koray Aydın nous ont soutenues dans notre demande. »²⁴³

Le caractère collectif de la démarche des femmes est à noter. Alors que c'est dans la majeure partie des cas à la représentante de faire « remonter » les vœux des femmes, la volonté de peser par la présence physique et en nombre semble ici avoir joué un rôle déterminant, sans négliger pour autant le soutien de personnages clé dans la hiérarchie partisane. L'inclusion de tous les noms exigés par les militantes a été une affaire symbolique car deux ont pu être élues et quatre se sont trouvées à des places non-éligibles. Néanmoins, il s'agissait, en 2014, d'un résultat inédit dans l'histoire de l'implantation du MHP à Trabzon, selon les propres dires des deux élues. L'épisode semble relever l'arbitraire qui régit la sélection des femmes sur les listes dans les différentes configurations locales. En l'absence de processus institutionnalisés,

²⁴² Il faudrait voir la mise en pratique concrète de cette disposition pour en évaluer la portée.

²⁴³ Arzu, présidente des branches féminines de département, MHP, 14.4.2016, Trabzon.

l'informel et l'arbitraire ouvrent la voie à des élections sporadiques de candidates et suggèrent le caractère volatil de la représentation féminine.

2.2.3. Le statut précaire des branches féminines du CHP

Au CHP, les branches féminines sont des organisations auxiliaires par rapport à la structure principale du parti. Dotées d'un budget limité et privées de droit de vote au sein des instances centrales du parti, les branches féminines ont un statut précaire mais qui semble évoluer dans le temps. La période de 2012-2013, coïncidant avec l'arrivée d'une nouvelle équipe à la direction des branches, a été marquée par une triple évolution : premièrement, les congrès ont repris à un rythme régulier ce qui signifie que les présidentes arrivent à leur poste par la voie de l'élection. Deuxièmement, l'adjointe au président du parti responsable « des femmes » a cessé d'être nommée. Avant cela, deux représentantes « des femmes » siégeaient au comité exécutif du parti, l'adjointe au président responsable des femmes et la chef des branches féminines. En cas de désaccord, le statut de l'adjointe jouait systématiquement en sa faveur au détriment de la chef des branches. L'arrangement de 2013 a mis un terme à ce bicéphalisme. Désormais, seule la présidente des branches féminines prend part aux réunions du comité exécutif. Néanmoins, elle ne dispose pas de droit de vote et ce handicap peut être observé à travers toute la hiérarchie partisane. Troisièmement, le quota de candidatures féminines a été augmenté de 25% à 33%. Son augmentation a été le fruit de la mobilisation des femmes couplée à une conjoncture interne favorable – le président général, alors relativement nouveau, se déclarait « démocrate » et de ce fait « favorable à la hausse de la représentation féminine ».

Néanmoins, les difficultés persistent. D'un côté, l'arrangement qui a mis fin au bicéphalisme au sein des comités exécutifs à tous les niveaux s'est arrêté à mi-chemin car la chef des branches féminines n'a pas obtenu le droit de vote, communément compris également comme « le droit de signature » car cela implique également que sa parole n'a pas « force de loi » au sein du parti. En termes de gestion du budget, l'informel prime sur les dispositions textuelles, elles-mêmes insuffisantes, comme le confirme Sevim, ancienne responsable à la direction nationale des branches féminines :

« Nos branches féminines n'ont pas la compétence de signer les documents officiels. De ce fait, nous ne sommes pas assez prises au sérieux. Nous n'avons pas de budget. 10% est dévolu aux femmes et aux jeunes, nous en prenons 5%. Mais si dans une fédération, les membres ne paient pas les cotisations, alors d'où viendra ce revenu ? Les femmes vivent des difficultés économiques même pour les activités

qu'elles veulent organiser ailleurs dans le pays. Si une femme n'a pas de liberté économique, elle n'a pas non plus la liberté politique. La politique se joue selon les intérêts de quelques entrepreneurs. Or, si nous sommes les cadres professionnels du parti, nous devons avoir une liberté économique. »²⁴⁴

La dépendance vis-à-vis du chef de la section locale, élément récurrent à l'AKP et au MHP, peut également être observée au sein du CHP. La dépendance économique se traduit nécessairement par une dépendance politique, conclut Sevim, citée plus haut. À ce sujet, l'exemple des partis pro-kurdes permet d'apporter une certaine nuance. Si les indices semblent montrer une dépendance économique de l'Assemblée des femmes au HDP et au DBP vis-à-vis de la structure principale des partis, elles parviennent tout de même à mettre en œuvre, dans une certaine mesure, un agenda autonome. Dans le cas du CHP, si les rapports entre le président de la section locale et la responsable des branches féminines se détériorent, c'est de manière générale cette dernière qui en paie les conséquences. Dans la fédération voisine d'Izmir, une chef peu « obéissante » a fini par démissionner en l'absence d'accord avec le président de la fédération. Selon l'intéressée, l'étincelle du conflit a été sa participation à une marche de protestation à la suite du meurtre d'Özgecan Aslan, une jeune étudiante assassinée dans des conditions particulièrement atroces :

« La présidente Nimet Kaynar, nommée provisoirement à la tête de la fédération, nous a critiquées de manière virulente pour avoir pris part à la marche, qui s'est tenue le mois dernier dans toute la Turquie, pour protester contre le meurtre d'Özgecan Aslan. Le 22 février 2015, la direction a enfermé notre cahier de décisions (*karar defteri*) dans un tiroir du parti dans une tentative d'obstruer nos travaux. Depuis le jour de sa prise de fonctions, le nouveau président de la fédération Nevzat Ercan a exercé une pression sur moi et mes collaboratrices pour qu'on démissionne. Il a traité une de nos collègues de la direction centrale des branches féminines de femme aveugle et une autre de femme immorale. Il a enfermé notre cahier de décision en amont du 8 mars en nous empêchant de faire un programme ce jour-là. [...] Je démissionne à cause de l'atmosphère de pression qui a été créée et à cause de l'impossibilité de réaliser des travaux. »²⁴⁵

Cet épisode m'a été rapporté par une autre interviewée qui proposait une version très similaire à celle parue dans la presse citée ici. L'épisode est révélateur sur plusieurs points. À la lumière de ces propos à caractère quasi diffamatoire, on comprend

²⁴⁴ Sevim, ancienne responsable à la direction nationale des branches féminines, CHP, 7.7.2015, Izmir.

²⁴⁵ *CHP Afyonkarahisar İl Kadın Kolları Başkanı Görevinden İstifa Etti (La présidente des branches féminines du CHP à Afyonkarahisar a démissionné)*, <http://www.milliyet.com.tr/chp-afyonkarahisar-il-kadin-kollari-afyonkarahisar-yerelhaber-687628/>, 22 mars 2015, (consulté le 22 janvier 2018).

pourquoi l'AKP souhaite à tout prix éviter l'apparition de discordes intra-partisanes. Ce genre de *trash-talk* en public est l'apanage du CHP et dans une moindre mesure du MHP, tandis qu'il est quasiment inexistant à l'AKP et au sein des partis pro-kurdes. En premier lieu, l'épisode révèle une des méthodes qui permettent de compliquer le travail de la chef des branches féminines – qui surprend par sa seule banalité – enfermer à clé le cahier de décisions, ce qui empêche la prise de décision des branches. En deuxième lieu, elle témoigne des rapports entre le centre et la localité. Selon les dires de quelques interviewées, le parti a diffusé en interne une note incitant ses responsables à ne pas participer à des marches de dénonciation du meurtre de la jeune étudiante « pour ne pas heurter l'électorat conservateur ». À la même époque, la présidente provisoire est nommée par la direction centrale à la tête de l'organisation départementale du parti pour une courte durée. Elle n'a pas de liens avec les branches féminines et fait appliquer – la hiérarchie primant – la recommandation interne. En troisième lieu, on apprend le langage que son successeur emploierait à l'adresse des principales responsables femmes de la direction des branches féminines²⁴⁶. Enfin, la pression qu'exerce le nouveau chef de la fédération à l'égard de la « vieille équipe » des branches féminines, qui n'est pas « la sienne » témoigne des équilibres précaires au niveau local et des logiques de dépendance.

Il n'est pas sans intérêt de constater une spécificité du CHP : d'autres structures réunissant les femmes sans avoir de liens organiques avec les branches féminines existent au sein du parti. Dans certains départements (et c'était le cas à Izmir entre 2009 et 2014), le président de la fédération a créé une « Plateforme des femmes » qui rassemble uniquement les femmes diplômées du supérieur. Élu en 2014, Begüm en faisait partie :

« J'ai travaillé au sein de la plateforme des femmes au sein de la direction départementale du parti, plus précisément, dans sa commission légale. Cette plateforme est composée des femmes scientifiques qui se penchent sur les défis de l'organisation et de la mobilisation des femmes. Elles essaient de trouver les moyens d'attirer plus de femmes dans le parti, surtout les femmes venant de différents secteurs, comme les milieux d'affaires, d'activités manuelles etc. C'est une espèce de *brainstorming*. En cela, c'est différent des branches féminines. La plateforme est plus un lieu de recherche et de conception

²⁴⁶ J'évoque le plus souvent le rôle politique de la rumeur quand il affecte négativement la carrière politique des femmes. Dans le cas présent, l'auteur des propos étant un homme, il s'agit de médisance sur les femmes, rapportées par une femme. Cela montre notamment que les hommes prennent part à ce type de comportement (médisance sur les autres) qui est trop souvent identifié comme une manière de se comporter féminine.

des stratégies et des projets tandis que les branches féminines entrent en jeu au moment de la mise en place de ces projets. »²⁴⁷

La description que propose Begüm laisse présager du caractère davantage « élitiste » de cette plateforme qui se dessine à travers le profil général de ses membres, sa position hiérarchique (organisée au niveau départemental sans unités de travail au niveau de l'arrondissement) et son occupation (fixer l'agenda, réflexion, innovation, définitions des stratégies). Pour Begüm, l'engagement au sein de cet organe prestigieux signifiait également un gain en capital politique et l'accès à un réseau au niveau départemental, ce qui a facilité son élection en 2014.

Les congrès qui se déroulent au sein des branches féminines sont caractérisés notamment par deux éléments : d'une part, à la différence de l'AKP, les congrès sont systématiquement compétitifs²⁴⁸, c'est-à-dire structurées par la présence de plusieurs listes concurrentielles et souvent sans que l'issue soit connue par avance. À de nombreuses reprises, les interviewées ont critiqué les congrès comme des moments de rupture entre les différentes équipes, ce qui avait pour conséquence d'exacerber les tensions et d'empêcher les coopérations futures. « *Malheureusement, on n'arrive pas à travailler ensemble* »²⁴⁹, remarquait Akasya qui a fait partie de l'équipe victorieuse en 2016. La gestion des périodes des congrès est en cela liée à la gestion des défections. Entre les deux études de terrain en 2015 et 2016 séparées par un congrès, j'ai pu moi-même constater de nombreuses « prises de distance » des membres de l'équipe sortante.

D'autre part, la sélection de la chef des branches féminines à tous les niveaux de la hiérarchie partisane est également un moment de négociations avec la structure principale car elle implique l'investissement de plusieurs acteurs. Les chefs des fédérations et des sections tendent à peser dans la désignation des candidates au congrès, comme l'a décrit Sevim :

« Les hommes ont fait beaucoup d'effort pour freiner ma carrière. Au moment du congrès des branches féminines, un des maires a présenté une conseillère municipale contre notre équipe. Un autre maire a fait de

²⁴⁷ Begüm, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

²⁴⁸ Mine Alparslan constate ce caractère compétitif au sein de la structure principale. De plus, elle souligne la circulation des cadres qui reflète les changements dans les équilibres du pouvoir local. Les mandats d'une direction de section ou de fédération ne sont donc pas reconduits d'un congrès à l'autre. M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 480.

²⁴⁹ Akasya, représentante régionale de la direction nationale des branches féminines, CHP, 5.6.2016, Izmir.

même. Nous avons quand même gagné l'élection car nous nous étions bien organisées. [...] Lors d'une conférence que j'ai animée, j'ai appelé à ce que les maires et les chefs locaux du parti "retirent leurs mains de nos femmes". Ils ont sauté jusqu'au plafond quand ils ont entendu ça. Un autre congrès nous attend et les hommes vont à nouveau intervenir dans son déroulement pour faire passer la personne qui leur est proche. »²⁵⁰

Izmir a connu un autre exemple d'intervention du chef de section dans les « affaires » des branches féminines. En amont de la campagne électorale de juin 2015, la chef des branches féminines d'arrondissement a démissionné de son poste afin de « se mettre à égalité avec d'autres candidats à la candidature », et de ne pas donner prise à la critique relative au fait qu'elle se servirait de son poste pour influencer les électeurs aux primaires. La question se posait donc de sa successeuse. Selon les statuts du parti, si un poste se libère après une démission, la chef des branches féminines nomme une remplaçante avant qu'une élection puisse être organisée. Or, le chef de la section locale a pris l'initiative et a appelé les membres de la direction des branches féminines à sélectionner parmi elles la successeuse. Présentée comme porteuse de « démocratie » interne, cette initiative s'apparentait dans le même temps à une violation des statuts. Ce processus a rapidement débouché sur un nom et le chef de section s'est empressé de nommer la nouvelle présidente. Quand les responsables de la direction nationale des branches féminines ont reçu l'information, elles ont opté pour l'interprétation stricte des statuts et n'ont pas reconnu la nouvelle présidente qui a été remplacée par une personne nommée, cette fois-ci, par la chef des branches féminines.

L'action du chef de section n'a pas respecté la hiérarchie établie à l'intérieur des branches féminines. Ces dernières se sont mobilisées contre ce contournement au détriment de la « présidente choisie ». Néanmoins, sa reconversion politique a été assurée par son « parrain », dirigeant de la section locale, car elle a été nommée à la tête de l'assemblée des femmes (*Kadın Meclisi*) au sein du Conseil de la ville (*Kent Konseyi*)²⁵¹. Le fait que l'épisode a été perçu comme une « inhérence » de la part d'un homme de la structure principale révèle les disparités qui existent entre les partis quant aux processus de désignation de la présidente des branches féminines. Au MHP, il s'agirait d'un procédé normal. À l'AKP, la désignation de la chef aurait été entérinée par un congrès organisé quelques mois plus tard. Au sein du CHP, l'ambition de la direction des branches féminines est de contrôler le processus de désignation de manière autonome par rapport à l'organisation principale, une ambition réalisée, comme

²⁵⁰ Sevim, ancienne responsable de la direction nationale des branches féminines, CHP, 7.7.2015, Izmir.

²⁵¹ Voir Annexe 1 pour plus d'informations sur ces organes.

il en est question ci-dessous, au sein des partis pro-kurdes (mais selon les modalités différentes).

Néanmoins, toutes les tentatives des branches féminines ne sont pas couronnées de succès. En amont des législatives de 2011, plusieurs femmes à la direction centrale se sont employées à identifier les candidates potentielles à la députation dans plusieurs départements et elles allaient œuvrer pour qu'elles obtiennent des places éligibles. Leur candidate à Trabzon était Petek, une femme dotée de capital politique (elle a occupé une fonction électorale au niveau local), familial (son père était maire et son frère militant renommé de la gauche révolutionnaire) et professionnel (elle a fait des études universitaires avant de travailler dans la fonction publique). Pendant la phase préparatoire des listes pour les législatives, Petek a rencontré à plusieurs reprises le président du parti. Sa candidature a eu un coût politique direct – elle a dû quitter son poste au conseil municipal et sa démission a entraîné une baisse de la représentation féminine à Trabzon. Les efforts des branches féminines centrales n'ont pas été couronnés de succès, aucune de leurs candidates ne s'est retrouvée sur une place éligible. Cette tentative place les représentantes des branches féminines parmi les acteurs « nationaux » dans la constitution des listes. Il paraît néanmoins que leur capacité à peser dans ce processus est très faible.

Le slogan de la mobilisation interne des femmes en vue de l'amélioration de leur statut était « Si nous nous investissons, notre parole doit compter » (*Emeğimiz Varsa, Sözümüz de Olacak*). Ce slogan s'apparente à un paradoxe valable au-delà du seul CHP : celui d'une mobilisation féminine disproportionnée par rapport aux sièges éligibles obtenus. Quelques distinctions s'imposent d'ores et déjà. Sans le minimiser, l'engagement des branches féminines du CHP à Izmir n'a pas été de même intensité que celui des branches féminines de l'AKP à Trabzon (pour établir une comparaison entre les bastions de chaque parti). Les femmes AKP se sont montrées les championnes du porte-à-porte, activité qu'elles perfectionnaient aussi en période hors campagne électorale, tandis que la mobilisation des femmes CHP semblait beaucoup plus ponctuelle et orientée vers les seules élections.

De plus, si le constat sur les femmes « non récompensées » par des mandats électoraux vaut tout aussi bien (ou encore davantage) pour l'AKP, ce qui le différencie des femmes du parti républicain est la capacité à ouvertement réclamer le changement. Sur le terrain à Izmir ou à Trabzon, j'étais souvent frappée de la fréquence avec laquelle

les militantes du CHP exprimaient leur critique à l'égard de la position des femmes au sein du parti. Je propose, notamment dans le dernier chapitre, de regarder cette caractéristique comme étant potentiellement un atout car elle peut devenir le moteur d'une réforme interne.

Les chances qu'une chef des branches féminines du CHP se fasse élire à un poste municipal et national sont si minimes qu'il n'est pas exagéré de parler à propos de poste de facteur handicapant. C'est la logique inverse à celle de l'AKP où le mandat au sein des structures auxiliaires représente un capital politique tangible et qui mène de façon relativement automatique à un poste d'élue municipale. Au sein du CHP au contraire, il apparaît que l'activité aux branches féminines peut être pénalisante dans la constitution de son capital politique. Une seule élue parmi toutes les interviewées d'Izmir a occupé ce poste :

« Quand je suis entrée au parti, je suis devenue membre et j'ai travaillé dans les activités au sein du quartier. Puis, je suis devenue la représentante du quartier. Ensuite, j'ai commencé à travailler dans les branches féminines. Je les ai présidées pendant 5 ans et demi. Puis, j'ai été nommée pour quelques mois chef des branches féminines au niveau du département. Je n'ai pas pensé à me porter candidate lors du dernier congrès, mais je l'ai fait sur l'insistance des présidentes des branches féminines d'arrondissement. »²⁵²

La trajectoire politique de Ceyda, centrée sur les branches féminines a pourtant permis son élection au conseil municipal en 2009 puis de nouveau en 2014. Dans la plupart des récits cependant, les branches féminines occupaient une place résiduelle comme dans le cas d'Işık, conseillère municipale : « Avant que je sois élue en 2014, j'étais une simple adhérente au parti. Je participais à des événements, mais je n'occupais pas un poste. Je ne travaillais pas non plus avec les branches féminines. »²⁵³ Une autre élue locale, Engin, interrogée sur son implication dans les branches féminines a secoué sa tête avec une telle véhémence qu'elle semblait signaler une volonté de s'en démarquer²⁵⁴.

Le CHP dispose d'un large vivier de femmes politiques qui ont évolué au sein du parti mais en dehors des branches féminines, ce qui est inédit. Ces femmes sont suffisamment nombreuses pour qu'on puisse parler d'une voie inversée par rapport à l'entrée dans la politique électorale à l'AKP. Au sein de l'AKP et du MHP, la part des

²⁵² Ceyda, conseillère municipale, CHP, 8.6.2016, Izmir.

²⁵³ Işık, conseillère municipale, CHP, 22.6.2016, Izmir.

²⁵⁴ Engin, conseillère municipale, CHP, 26.6.2015, Izmir.

femmes responsables locales ou élues passées par les branches féminines est nettement plus élevée qu'au CHP. Dans le cas du HDP et du DBP, du fait de la structure féminine existante – l'assemblée des femmes – toutes les femmes évoluent d'une manière ou d'une autre au sein de cette structure, elles en sont vues comme les adhérentes « automatiques ». D'autre part, cela révèle le statut et le poids des branches féminines au sein de la structure partisane. Les stratégies d'évitement de ces organisations sont d'un côté résultat de leur statut précaire, et, d'autre part, contribuent à l'entretien de cette précarité. Des instances concrètes où la chef des branches féminines du département ou de l'arrondissement aurait été consultée ou associée d'une autre manière à l'élaboration des listes des candidats n'ont pas été identifiées pendant la recherche de terrain.

Le quota de 33% sur les listes municipales a été approximativement appliqué. Il a été respecté dans tous les arrondissements centraux d'Izmir (et occasionnellement dépassé comme à Karşıyaka) et dans une partie des arrondissements périphériques. Dans les conseils municipaux où le CHP n'occupait pas une position hégémonique, le taux de représentation féminine diminuait avant tout en raison des scores de l'AKP et du MHP. Le quota apparaît comme une contrainte respectée au moment de l'élaboration des listes. Si à Trabzon une seule femme a été élue sur les listes du CHP à travers tout le département, cela reflète notamment une baisse du soutien au parti car dans le même arrondissement le parti a été représenté par trois élues après le scrutin de 2009. À Diyarbakır, aucune candidate du CHP n'a été élue, et cela du fait de l'implantation locale et du soutien électoral faibles du parti dans cette région.

Au CHP, une baisse des frais appliqués aux candidatures féminines semble avoir été mise en œuvre. Selon les témoignages de Sevim²⁵⁵ et Zekiye²⁵⁶, les femmes ne se sont pas vu appliquer de frais de candidature aux élections locales, ce après quoi le parti aurait connu une hausse (« une explosion », a dit Sevim) en termes de candidates à la candidature (*aday adaylığı*). En revanche, pour les législatives de juin 2015, dans 31 départements, il n'y a pas eu une seule candidate à la candidature. Les frais s'élevant à 2 500 TL (TL – livres turques, environ 850 euros) ont pu représenter une charge décourageante pour certaines femmes. Il n'est pas sans intérêt de relever qu'une candidate à la candidature de l'AKP à Ankara a partagé des chiffres similaires pour les frais appliqués dans son parti : 2 500 TL pour les femmes, 5 000 TL pour les hommes.

²⁵⁵ Sevim, ancienne responsable à la direction nationale des branches féminines, CHP, 7.7.2015, Izmir.

²⁵⁶ Zekiye, membre du CHP, présidente du Conseil de ville dans son arrondissement, 02.06.2016, Izmir.

Il est néanmoins clair que les frais de candidature sont la moindre dépense dans une campagne électorale dans une large mesure autofinancée par le candidat²⁵⁷.

2.2.4. Les femmes responsables des listes du DBP : une logique de sélection inédite

Les partis pro-kurdes, le DBP et le HDP, se distinguent par des taux de représentation féminine sensiblement plus élevés que dans les autres formations politiques étudiées. Le mouvement des femmes kurdes a connu son essor dans les années 1990. Il marquait alors de son empreinte le processus de différenciation du mouvement féministe en Turquie. La mobilisation des années 1990 a préparé le terrain, parallèlement à une conjoncture politique particulière, pour une hausse de la représentation féminine dans le domaine politique. Le système de co-présidence (*eşbaşkanlık*) ainsi que le quota progressivement élevé à 40% ont été mis en place au cours des années 2000. Comme il en était question dans le premier chapitre, les principes d'égalité des genres ont été inscrits dans le programme politique des partis pro-kurdes pendant cette même période. La place des femmes au sein du parti ont fait objet d'une attention académique progressivement grandissante. Les publications de Handan Çağlayan font office de précurseurs²⁵⁸ suivies des travaux des universitaires proches de la gauche turque²⁵⁹. Avec le caractère durable de la représentation des femmes à un niveau élevé et avec la multiplication des recherches dans ce domaine, il est cependant possible de constater que les principaux auteurs sur la question kurde

²⁵⁷ Les divers paiements sont également effectués pendant la campagne intra-partisane d'un candidat à la candidature, comme l'a affirmé un des dirigeants de la fédération d'Erzurum de l'AKP interrogé par Mine Alparslan : « *Les membres des conseils d'administration de la fédération, les maires et les membres des conseils municipaux et du conseil départemental de notre parti paient une indemnité dont la somme est largement supérieure à la cotisation d'adhésion. En outre, nous faisons des contributions d'une manière non-officielle, nous payons par exemple un diner organisé par le parti. A part ça, les dirigeants qui veulent être candidats aux élections nationales et locales paient une indemnité de candidature. Aux dernières élections municipales, le montant de l'indemnité pour être candidat au conseil municipal était de 700 livres turques [environ 350 euros] et nous avons reçu 60-70 candidatures dans un seul arrondissement [...]. Nous avons également entre 35-50 prétendants à la candidature aux législatives. Aux prochaines élections l'indemnité de candidature pour les législatives pourrait monter jusqu'à 10 000 livres turques. Ce sont des sommes considérables et elles sont utilisées au niveau local pour financer les fédérations et les sections.* » M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 466.

²⁵⁸ H. Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, op. cit. ; H. Çağlayan, *Kürt Kadınların Penceresinden, Resmî Kimlik Politikaları, Milliyetçilik, Barış Mücadelesi (Par la fenêtre des femmes kurdes, les politiques officielles d'identité, le nationalisme, la lutte pour la paix)*, op. cit.

²⁵⁹ B. Ersanlı et G. Göksü Özdoğan, « *Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey* », art cit.

omettent encore trop souvent ce sujet. Nicole Watts²⁶⁰, Giles Dorrnsoro²⁶¹ et Cengiz Güneş²⁶² par exemple, ne traitent de l'organisation des femmes que de façon anecdotique ou la laissent simplement de côté. Ali Kemal Özcan, qui se focalise plutôt sur la sphère de la lutte armée que sur la politique, évacue explicitement la question de l'engagement féminin :

« Le sujet ne peut pas être ignoré étant donné le pourcentage inhabituellement élevé des femmes au sein des forces de la guérilla, en considérant l'état pré-féodal de la société kurde et son caractère religieux [...]. Néanmoins, le sujet nécessite une étude supplémentaire. De surcroît, étant moi-même un homme, je n'ai pas souhaité le traiter dans la mesure où je ne pourrais pas pleinement le comprendre. »²⁶³

À la lumière de ces constats et évitements, la démonstration qui suit a pour objectif de contribuer à l'analyse du mouvement politique des femmes kurdes tout en apportant des éléments qui ont conduit à la mise en place d'une organisation autonome des femmes et à un régime de quotas couplé au système de la co-présidence.

Le mouvement des femmes kurdes a une place au sein des partis politiques mais est plus large que ceux-ci. L'assemblée des femmes (*kadın meclisi*), qui pourrait être considérée comme équivalent des branches féminines (*kadın kollari*), évolue au sein du mouvement kurde, mais n'est pas limité au DBP. Elle se trouve à l'intersection entre le parti politique et les associations. Les multiples organisations de femmes occupent une place particulière dans cet environnement dynamique des interactions et transactions au sein de la communauté d'acteurs qui composent le mouvement kurde²⁶⁴.

L'évolution du mouvement civil et politique des femmes kurdes est indissociable des avancées dues aux femmes qui, au sein de la guérilla, se sont organisées en structures non-mixtes dès la fin des années 1980²⁶⁵. La légitimité acquise par les combattantes a eu des répercussions sur la marge de manœuvre des militantes politiques. Leur impact est tangible surtout à deux niveaux – d'une part, en termes

²⁶⁰ N.F. Watts, *Activists in Office, Kurdish Politics and Protest in Turkey*, *op. cit.*

²⁶¹ G. Dorrnsoro et N.F. Watts, « The Collective Production of Challenge: Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakır », *art cit.*

²⁶² C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, *op. cit.*

²⁶³ A.K. Özcan, *Turkey's Kurds*, *op. cit.*, p. 2-3.

²⁶⁴ Dorrnsoro et Watts parlent d'une communauté de valeurs pour décrire le mouvement kurde et ses différents acteurs. G. Dorrnsoro et N.F. Watts, « The Collective Production of Challenge: Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakır », *art cit.*

²⁶⁵ H. Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, *op. cit.*, p. 125.

d'inspiration idéologique²⁶⁶. Les combattantes sont par ailleurs pionnières dans les réflexions sur l'égalité des genres, se penchent sur les prescriptions du fondateur du PKK, Abdullah Öcalan, et contribuent à leur diffusion (moins qu'à leur discussion²⁶⁷) et notamment de la *jineoloji*, la science des femmes (qui sera ultérieurement abordée).

D'autre part, les acquis des femmes du PKK élargissent la marge de manœuvre des femmes politiques en leur accordant une légitimité dans l'espace public. Le fait que les rapports sexuels sont proscrits dans la guérilla a eu indirectement des effets sur les femmes politiques, associées avec la même communauté de valeurs par la population. Cette association permet en partie de contourner les règles conservatrices extrêmement contraignantes sur la mobilité féminine dans l'espace public. Travailler pour le parti signifie pouvoir se déplacer jusque tard le soir et militer dans les espaces mixtes. Il semble que les esprits conservateurs soient moins heurtés par ces mobilités féminines quand ils supposent qu'un contrôle de la sexualité analogue à celui en vigueur au sein de la guérilla est à l'œuvre dans la sphère politique.

L'année 2000 constitue un tournant pour les femmes politiques kurdes. Au lendemain de l'arrestation d'Abdullah Öcalan, le PKK a déclaré un cessez-le-feu unilatéral. Celui-ci a signifié « *une réduction significative des affrontements et des incidents violents dans la région [du sud-est] et créé un espace pour HADEP et DEHAP pour promouvoir la réconciliation et une solution démocratique à la question kurde* »²⁶⁸, explique Cengiz Güneş. Zeynep Gambetti identifie trois dynamiques à l'œuvre dans cette période : outre l'arrestation d'Öcalan, elle évoque l'élection du parti politique pro-kurde à la tête de la municipalité de Diyarbakır aux élections locales et l'acceptation par l'Union européenne de la candidature de la Turquie²⁶⁹. Tous ces éléments ont conduit à une rupture qui a affecté la conjoncture nationale et locale et a eu un effet multiplicateur en termes d'engagement politique des femmes, comme le souligne Handan Çağlayan, « *ce n'est que quand la violence a connu une certaine baisse que la participation politique des femmes a augmenté* »²⁷⁰ :

²⁶⁶ N.F. Watts, « Activists in Office: Pro-Kurdish Contentious Politics in Turkey », *art cit.*, p. 132.

²⁶⁷ Le traitement doctrinal des écrits d'Öcalan doit d'ores et déjà être relevé, mais il fera ultérieurement l'objet d'une mention plus détaillée.

²⁶⁸ C. Güneş, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, *op. cit.*, p. 168.

²⁶⁹ Z. Gambetti, *The Conflictual (Trans)Formation of the Public Sphere in Urban Space: The Case of Diyarbakir*, *op. cit.*, p. 5.

²⁷⁰ H. Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, *op. cit.*, p. 133.

« Au moment où les armes se sont tues et qu'au niveau du discours idéologique et politique le mouvement kurde a commencé à souligner le rôle que pourraient jouer les femmes dans la construction de la paix, les femmes ont commencé à participer de manière croissante aux activités des partis politiques. »²⁷¹

Pour pousser encore plus loin le constat de Çağlayan, je suis convaincue qu'il n'est pas erroné de considérer qu'avec le cessez-le-feu, les partis politiques sont devenus une alternative légitime à l'engagement dans la lutte armée. Avec la baisse – temporaire – des affrontements, les partis se sont constitués en tant qu'alternatives à l'« obligation morale » de s'engager au sein des structures de la guérilla. Le nombre de femmes politiques dont les frères et sœurs ont des parcours armés est relativement élevé. Si mes interlocutrices se sont engagées au sein des partis politiques, cela suppose que ces partis représentaient une alternative légitime. Dans le même temps, le choix d'autres femmes en faveur d'une « adhésion totale », comme celle au PKK, semblait peser sur leur engagement et était mis en avant par elles comme un facteur de motivation pour s'impliquer au maximum dans l'exercice de leurs mandats représentatifs et électifs. Le cas d'Avşin, co-maire, présenté au cours de la section précédente révèle ce type de motivation à laquelle s'ajoutent les modalités de sa sélection – les délégués des familles des martyrs lui ont rappelé ses frères et sœurs décédés lors des affrontements et ont mis sa nomination en lien avec son héritage familial²⁷².

Plusieurs dynamiques concomitantes sont en effet à l'œuvre dans les années 2000. Premièrement, les structures féminines au sein du parti évoluent dans le cadre de la transformation des commissions de femmes en assemblées qui ont un statut et une forme d'organisation différents. Deuxièmement, l'organisation parapluie des femmes au sein du mouvement kurde qui englobe ces structures politiques et les associations féminines de la société civile, le Mouvement démocratique des femmes libres (DÖKH, *Demokratik Özgür Kadın Hareketi*) se transforme en Congrès des femmes libres (KJA, *Kongreya Jinên Azad*)²⁷³. Troisièmement, les efforts visant l'augmentation progressive

²⁷¹ H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », *art cit*, p. 147.

²⁷² Avşin, co-maire, arrondissement périphérique de Mardin, 2.3.2016.

²⁷³ *DÖKH Yola KJA Olarak Devam Edecek (DÖKH va continuer la route en tant que KJA)*, <https://www.evrensel.net/haber/103542/dokh-yola-kja-olarak-devam-edecek>, 1 février 2015, (consulté le 23 janvier 2017).

du quota de représentation des femmes se poursuivent et passent par plusieurs étapes avant que la mise en place de la co-présidence ne survienne.

La hausse de la participation politique des femmes coïncide – et se trouve en relation dialectique – avec les évolutions de leurs organisations – *kurum* – au sein des partis. Avec l'ouverture de l'espace pour les femmes, le nombre d'adhérentes au parti augmente et dans le même temps, cette hausse en nombre accélère l'ouverture de cet espace. En résulte une transformation plus spectaculaire par rapport aux branches féminines des autres formations. L'évolution des *kurum* des femmes ne saurait cependant pas s'analyser uniquement à travers un effort de renforcement de leur statut. La recherche de nouvelles structures semble permanente au sein des partis. Outre un souci d'avancement, il s'agit également d'une conséquence de la fermeture régulière des associations et partis pro-kurdes par l'État. Les poursuites judiciaires qui excluent les femmes politiques accélèrent le renouvellement du personnel au sein de ces structures.

Les premières « commissions de femmes » ont été fondées par des femmes politisées par la répression dont leurs proches étaient victimes. Il s'agit le plus souvent de femmes issues de zones rurales très faiblement ou pas du tout scolarisées au cours de leur vie. Handan Çağlayan souligne que ce sont justement ces propriétés des premières militantes qui ont rassuré les hommes du parti car elles ne représentaient pas une remise en cause de leur leadership²⁷⁴. Les premières demandes d'autonomisation des structures féminines ont été formulées dès 1997. Les femmes ont commencé à organiser leurs propres congrès en 2000²⁷⁵ lorsque les commissions ont été transformées en « branches féminines » avec un statut indépendant par rapport à la structure principale. À partir de 2005, ces structures ont pris la forme d'« assemblées des femmes » (*kadın meclisleri*)²⁷⁶ avec une compétence exclusive pour la gestion des sujets ayant trait aux femmes et qui choisissent leur propre direction et agenda. De fait, il y a des domaines exclusivement gérés par les femmes. Les cas de violence domestique ou sexuelle sont traités par les organisations féminines qui assurent également le respect dans ce domaine des dispositions issues du parti. Dans les statuts du parti, les *kadın meclisleri* ne sont pas

²⁷⁴ H. Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, op. cit., p. 138-139.

²⁷⁵ C'est au congrès du HADEP en 2000 qu'a été entérinée la compétence des structures féminines d'élire leur propre direction. *Ibid.*, p. 147.

²⁷⁶ Une revue historique de l'évolution des structures notamment sur le site de Yeni Özgür Politika : « Siyasi Mücadelemiz Yükseliyor (Notre lutte politique est en hausse) », art cit.

des auxiliaires mais sont partie intégrante de la structure principale²⁷⁷. Elles ont (en théorie) un budget de 15% prévu pour leurs activités. Leurs congrès sont biannuels et permettent une seule réélection. Seule la supérieure hiérarchique dispose du droit de révoquer une présidente de l'assemblée de l'échelon inférieur. Il est possible de noter la mise à l'écart institutionnalisée des responsables – hommes – de la section principale de ce processus, contrairement à ce qui peut être observé au sein de l'AKP et du MHP.

Les assemblées de femmes s'organisent d'abord au niveau des quartiers qui constituent l'unité de base de l'implantation féminine. En théorie et en vertu du principe de la gestion localisée du territoire, tous les sujets et différends sont censés être traités dans ces assemblées. Seuls les points non résolus remontent au niveau de l'arrondissement et ainsi de suite. Néanmoins, dans le processus de sélection des candidates, ces assemblées ont un rôle consultatif, la compétence décisionnelle étant détenue par la direction centrale féminine. Cela rejoint le constat de la section précédente quant à la centralisation du processus de sélection au sein des partis kurdes qui s'apparente dans le même temps à sa monopolisation par les structures féminines. Comme l'a confirmé Tara, une des principales membres du mouvement des femmes du début des années 2000 : « *on peut dire que depuis 2004, les hommes ne se mêlaient plus du processus de sélection des candidates* »²⁷⁸.

En pratique, l'action de ces assemblées est coordonnée et chapeauté par le KJA, Congrès des femmes libres, qui a remplacé une autre structure, le DÖKH²⁷⁹, en 2015. La création du KJA, résultat d'un processus de délibérations de deux ans. L'organisation en forme de congrès est censée être plus inclusive et faciliter une participation plus large de la gauche démocratique turque, des syndicalistes et des groupes féministes²⁸⁰. Au moment de ma recherche à Diyarbakır en mai 2015, le KJA disposait de 43 bureaux partout en Turquie mais essentiellement concentrées dans la région du sud-est avec une direction centrale basée à Diyarbakır et non pas à Ankara. La structure interne se déclinait en départements thématiques, celui de la diplomatie étant d'ailleurs habilité – et le plus habitué – à recevoir les requêtes des journalistes et

²⁷⁷ H. Çağlayan, *Kürt Kadınların Penceresinden, Resmî Kimlik Politikaları, Milliyetçilik, Barış Mücadelesi (Par la fenêtre des femmes kurdes, les politiques officielles d'identité, le nationalisme, la lutte pour la paix)*, op. cit., p. 134.

²⁷⁸ Tara, journaliste, militante du mouvement des femmes, 24.5.2017, Londres.

²⁷⁹ Le DÖKH a été créé sur la base de plusieurs plateformes animées au début des années 2000 par les femmes dont la plus active était celle de Diyarbakır.

²⁸⁰ Le DTK (*Demokratik Toplum Kongresi*), le Congrès de la société démocratique a été créé en 2007 à Diyarbakır. Le HDK (*Hakların Demokratik Kongresi*), le Congrès des peuples démocratiques a été créé en 2011 à Ankara. Le DTK faisant partie du mouvement kurde, le HDK ayant une aspiration plus large, les deux structures sont organisées en forme de congrès.

des chercheurs étrangers. D'autres sections se spécialisaient notamment sur les autorités locales ou la lutte contre la violence. À Diyarbakır, toutes les militantes du parti étaient automatiquement considérées comme membres du KJA ou en tous les cas étaient sous sa responsabilité en termes de gestion des carrières politiques et des différends.

En mai 2015, au moment de ma recherche de terrain, le nouveau bâtiment du KJA était inauguré à Diyarbakır. À l'occasion de cette ouverture solennelle, plusieurs centaines de femmes se sont rassemblées dans une ruelle du quartier de Kayapınar, le long du bâtiment blanc de deux étages à l'intérieur duquel les travaux ne semblaient pas encore être tout à fait achevés mais où les boîtes en carton s'entassaient dans les bureaux des différentes sections du KJA. La façade du bâtiment était couverte d'affiches géantes montrant de visages de femmes illustres du mouvement kurde – *martyrs* – car toutes décédées dans le cadre de la lutte armée – comme Sakine Cansız, figure centrale du PKK qui a été assassinée à Paris en 2013²⁸¹. Les noms et les photographies des combattantes décédées lors de la bataille à Kobanê contre l'État islamique dans la région kurde syrienne ont également été reproduits. La ruelle menant au bâtiment a été coupée en deux par un podium devant lequel s'entassaient les participantes. Cet événement a littéralement été le lieu de rassemblement de toutes les personnes que j'ai interviewées, des élues municipales, des militantes du KJA, des employées des centres de femmes. Des enfants étaient présents dans la foule. Quelques hommes observaient le rassemblement à la proximité depuis l'escalier d'un autre bâtiment mais ne se mêlaient pas à la foule. Cet arrangement spatial a également pu être observé lors de l'ouverture du centre de femmes à l'arrondissement périphérique de Hanî le même mois – les femmes devant, les hommes à distance. Une fois montée sur le podium, la modératrice qui parlait surtout kurde en ajoutant quelques mots en turc a appelé à une minute de silence pour les martyrs du mouvement et pour les morts à Kobanê. La foule a répondu par le silence et des mains levées qui faisaient le signe de la victoire ou alors de la paix. Ensuite, la présidente du KJA, l'ancienne députée de Batman, Ayla Akat s'est exprimée en turc. Dans son discours, elle a passé en revue l'histoire de la mobilisation féminine kurde à commencer par la période néolithique, une référence certes lointaine mais récurrente au sein du mouvement kurde. Le néolithique représenterait selon son idéologie officielle une période où les rapports de domination entre les sexes n'étaient pas encore instaurés. Puis, Ayla Akat est passée

²⁸¹ Jean Marcou, *Triple assassinat de Paris : les pistes et leurs éventuelles conséquences*, <https://ovipot.hypotheses.org/8317>, 15 janvier 2013, (consulté le 24 janvier 2018).

aux années 1980 et a non seulement rappelé les embryons d'organisation des femmes au sein de la guérilla, mais également l'avènement du mouvement féministe en Turquie, affichant la volonté d'inscrire la mobilisation des femmes kurdes dans la continuité de mouvement féministe. Relier ces deux courants lui permettait à la fois d'invoquer une continuité et de se projeter comme acteur d'avancée de la cause des femmes de tout le pays. En se plaçant dans la lignée du féminisme des années 1980, invitation est faite aux féministes turques de se positionner par rapport aux pistes proposées par les organisations de femmes kurdes. En arrivant jusqu'à 2015 et à la campagne électorale, la présidente du KJA a affirmé à l'adresse des candidatures féminines de son parti :

« Nos candidates sont différentes de celles des autres partis. Là-bas, les femmes représentées sont celles de l'artisanat, de la bureaucratie ou encore des tribus, tandis que nous amenons les femmes que le peuple demande. »²⁸²

Après le discours d'Akat, plusieurs candidates à la députation, identifiées par leur nom et leur circonscription par la modératrice, sont montées sur scène et se sont « montrées » main dans la main au public sans prononcer de discours. Avec cette mise en scène, la date de l'inauguration semble avoir davantage obéi à ce calendrier imposé par la campagne électorale en amont des législatives prévues à peine une semaine après l'événement qu'à l'achèvement réel des travaux de rénovation. L'inauguration s'est terminée en musique avec un concert de musique folklorique kurde.

Lors de mon deuxième passage en 2016, le KJA avait déménagé dans un autre lieu dans le même quartier, une petite villa qui lui était entièrement dédié. Lors de ma visite, un ami m'a accompagnée jusqu'à la porte du jardin où il s'est arrêté pour que la présence d'un homme « ne dérange pas » les militantes. Ce bâtiment a été fermé par la police à la suite de la mise du KJA hors-la-loi le 11 novembre 2016. L'organisation, fermée en même temps que 370 autres associations, pas uniquement kurdes, a été aussitôt remplacée par le Mouvement des femmes libres (TJA, *Tevgera Jinên Azad*). Celui-ci a maintenu la même logique d'action ainsi que la structure du KJA. Néanmoins, dans le contexte de l'état d'urgence prolongé plusieurs fois depuis l'été 2016, il souffre d'une pénurie de personnel (de nombreuses militantes, y compris la présidente Ayla Ata, se trouvant en prison), de ressources (en raison de l'interruption des flux de financement venant du parti, lui aussi cible de représailles) et d'espace physique (l'ancien bâtiment du KJA étant confisqué).

²⁸² L'extrait du discours d'Ayla Akat prononcé à l'ouverture solennelle du bâtiment de la KJA, 29.5.2015, Diyarbakır.

La mise en place du quota de 25% dans les partis pro-kurdes s'est faite d'abord au niveau des fonctions intra-partisanes²⁸³. Il a été pour la première fois utilisé lors des législatives de 2002²⁸⁴. L'avènement du quota a marqué une hausse de la représentation féminine par rapport aux années 1990 : en 1994, une seule femme se trouvait parmi les trente premiers membres de l'assemblée du HADEP²⁸⁵. Lors des législatives de 1995, les femmes ne se trouvaient pas sur des positions éligibles²⁸⁶. Augmenté d'abord à 35%, le quota a atteint 40% en amont des législatives de 2007. S'appliquant aux scrutins nationaux comme locaux, aux élections aux fonctions intra-partisanes ainsi qu'à la désignation des délégués aux congrès²⁸⁷, le quota est pourtant plus rigoureusement mis en œuvre aux scrutins nationaux que locaux. Après la mise en place réussie en 2002 (plus de 100 femmes candidates²⁸⁸, même si le parti n'a pas intégré l'Assemblée nationale en raison du seuil électoral de 10% des voix exprimées au niveau national), le quota de candidatures féminines a été annulé aux municipales de 2004. Plusieurs acteurs au sein du parti ont alors fait valoir l'argument de l'absence de préparation pour ce dispositif.

Au moment de la recherche de terrain, le quota a été perçu par plusieurs interviewées comme limitant la représentation des femmes. Avşın a donné l'exemple de la « mentalité » liée à l'usage du quota régissant le fonctionnement partisan quotidien :

« Nous sommes allées à un enterrement avec les collègues de la mairie. On avait 4 voitures. Les hommes sont montés dans 3 voitures. J'allais amener 3 femmes avec moi, mais ils m'ont dit : "prenez deux

²⁸³ La hausse du nombre de femmes dans la direction d'un parti a tendance à provoquer à terme une hausse des femmes élues. Miki Caul a conceptualisé ce lien comme un « *lag effect* » - un effet à retardement. Selon Caul, la présence des femmes dans les organes décisionnels déclenche et facilite le processus intra-partisans de mise en place de quotas et autres mesures qui, elles, se traduisent pas une hausse en nombre des femmes élues. Miki Caul, « Women's Representation in Parliament: the Role of Political Parties » dans Mona Lena Krook et Sarah Childs (eds.), *Women, Gender, and Politics: A Reader*, Oxford ; New York, Oxford University Press, 2010, p. 165.

²⁸⁴ Les statistiques sur les candidatures féminines publiées sur le site d'information Yüksekova Haber : *Kürt Kadınlarının Mücadelesi (La lutte des femmes kurdes)*, <http://www.yuksekovahaber.com.tr/yazdir/haber/haber/kurt-kadinlarinin-mucadelesi-38948.htm>, non daté, (consulté le 1 juin 2017).

²⁸⁵ H. Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, op. cit., p. 131.

²⁸⁶ Dans ce scrutin, HADEP est entré en lice avec le bloc du Travail, de la Paix et de la Liberté (*Emek, Barış ve Özgürlük bloku*). *Ibid.*, p. 143.

²⁸⁷ Aux élections locales de 2004, le quota pour les femmes a d'abord été approuvé, puis annulé. Plus d'information : *Yurdusev Özökmenler: Zekiye'den Bugüne Kürt Kadınları Siyasette en Önde (Yurdusev Özökmenler: De Zekiye à nos jours, les femmes kurdes sont les plus en pointe en politique)*, <http://www.yeniozgurpolitika.org/index.php?rupel=nuce&id=36156>, 13 novembre 2014, (consulté le 1 juin 2017).

²⁸⁸ « Siyasi Mücadelemiz Yükseliyor (Notre lutte politique est en hausse) », art cit.

femmes et un homme dans votre voiture". "Pourquoi ?" ai-je demandé. "Parce que nous sommes plus nombreux". Alors, je leur ai répondu : "Le fait d'être plus nombreux ne vous donne pas le droit de décider qui ira dans ma voiture." J'ai dit qu'il y aurait une voiture de femmes. Et on m'a dit : "Mais, camarade, il y a le quota de 40%". Soi-disant, le quota leur donnerait le droit de déterminer le nombre de femmes qui vont se rendre dans un endroit. Ils n'ont pas ce droit, mais dans la mentalité d'un homme, il le considère comme son droit. »²⁸⁹

Avşın a tenu bon et une voiture de femmes est partie à l'enterrement. Sa victoire est sans doute partielle car une application stricte du quota signifierait la participation d'au moins six femmes si on suppose que quatre personnes peuvent entrer dans une voiture. L'épisode peut s'analyser au moins de deux façons sans doute complémentaires. D'une part, l'application de l'outil du quota à l'exercice de « composition des places dans les voitures » au lieu des places sur les listes électorales est loin d'être anecdotique. Elle illustre qu'une certaine représentation féminine relève d'un réflexe, et ne relève plus d'un régime d'exception. D'autre part, l'existence du quota donne lieu à des stratégies de contournement, le voyage à l'enterrement étant à ce titre illustratif. L'argument des hommes se base sur le renversement de l'idée de quota, un usage similaire à celui du président du CHP lors de la désignation des membres de la Plateforme de la science et de la culture évoquée dans la section précédente. Enfin, la mise en pratique des dispositions vis-à-vis de la représentation féminine obéit également à une gestion *ad hoc* des situations qui se présentent aux agents. Si le jour de l'enterrement, plus de femmes avaient été présentes dans le bâtiment de la mairie, Avşın aurait peut-être pu faire valoir une interprétation plus rigoureuse du quota (40% de tous les sièges dans toutes les voitures) et partir avec six femmes au lieu de quatre.

L'année 2005 marque la mise en place du système de la co-présidence, une gestion conjointe par un homme et une femme à tous les niveaux de la hiérarchie partisane impliquant la direction du parti ainsi que dans toutes les fédérations locales²⁹⁰. Les premiers *eşbaşkan* ont été Aysel Tuğluk et Ahmet Türk²⁹¹. Après que Tuğluk a été bannie de l'activité politique par une décision judiciaire, Emine Ayna a été désignée

²⁸⁹ Avşın, co-maire, arrondissement périphérique de Mardin, 2.3.2016.

²⁹⁰ En vertu de l'article 3 du programme de 2005 du DTP. M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, *op. cit.*, p. 64.

²⁹¹ « 1990'dan Bugüne, HEP'ten DTP'ye Kürtlerin Zorlu Siyaset Mücadelesi (Des années 1990 jusqu'aujourd'hui, du HEP au DTP, la difficile lutte politique des Kurdes) », *art cit.*

pour occuper la fonction de co-présidente²⁹². Le système d'*eşbaşkanlık*, inspiré des écrits d'Abdullah Öcalan, a fait systématiquement l'objet de résistances qui seront étudiées au cours du quatrième chapitre. Néanmoins, il est d'ores et déjà possible de noter que la légitimité conférée à sa mise en place sur la base de l'influence d'Öcalan (dont la parole n'est pas ouvertement remise en question) a abouti à une structuration des débats autour du calendrier de mise en place de ce système d'*eşbaşkanlık* que sur son principe. Une modification de la loi sur les partis politiques par le gouvernement AKP a légalisé sa pratique pour les dirigeants de parti²⁹³.

Une première tentative de la mise en place du système d'*eşbaşkanlık* au niveau des municipalités a eu lieu à Diyarbakır après le scrutin municipal de 2009 : dans les arrondissements centraux remportés par le parti pro-kurde, les femmes placées le plus haut sur les listes sont automatiquement devenues « co-maires », avec le titre officiel d'« adjointe au maire »²⁹⁴. Cette version « pilote » n'a pas été reconnue par les acteurs étatiques et relevait d'un usage informel de la part du parti. Avant l'introduction du système de la co-présidence pour les mairies, le quota de 30% était appliqué pour les candidatures féminines aux postes de maires. En 2009, dans les mairies présélectionnées, on n'acceptait pas les candidatures masculines. En 2014, quand l'*eşbaşkanlık* a été élargi à tous les arrondissements et départements remportés par le parti pro-kurde, le quota pour les candidatures féminines « officielles » a été maintenu.

Ce point revêt une importance allant bien au-delà du symbolique. Si le parti estime que les deux co-maires sont égaux, dans l'absolu, l'identité de celui des deux qui occupera le poste « officiel » aux yeux de l'État n'importerait guère. Néanmoins, le système comportait d'emblée des risques. L'ajustement du parti à ce système de double présidence a été progressif : selon les dires de certains militants, les sympathisants du parti ont initialement considéré que Tuğluk et Türk²⁹⁵ sont mariés et non pas « égaux » à la tête du parti, une confusion rendue possible par le préfixe « eş » en turc et par un partage de l'espace et du titre inhabituel pour un homme et une femme non issus de la même famille, une situation normalement proscrite par les normes sociales. Avec

²⁹² M. Çadır, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, op. cit., p. 64.

²⁹³ 5703 *Siyasi Partiler Kanunu (La loi 5703 sur les partis politiques)*, op. cit.

²⁹⁴ À la municipalité métropolitaine, le poste a été occupé par Hafize Ipek, conseillère municipale de l'arrondissement de Yenişehir. *BDP Belediyelere de Eş Başkanlık Getiriyor (La co-présidence sera mise en œuvre dans les mairies BDP)*, <http://www.ntv.com.tr/turkiye/bdp-belediyelere-de-es-baskanlik-getiriyor,O4Kw-Un4SUOqt5UL-Zdl7w>, 30 novembre 2010, (consulté le 12 octobre 2017).

²⁹⁵ Voir Annexe 2 pour le profil de cet homme politique.

l'extension du système aux municipalités, il y avait un risque que les citoyens aillent davantage solliciter le maire « officiel » dans l'espoir de voir leur requête aboutir plus rapidement. La mise en place de la co-présidence risquait également de produire des effets pervers, tels que la relégation des femmes co-maires à l'« informel ». Sans l'application rigoureuse du système, l'on risquait d'aboutir à une baisse de l'influence des femmes dans les affaires municipales – d'ailleurs, en plusieurs endroits, l'homme était appelé « maire » – *başkan* – tandis que la femme était désignée par le titre de « co-maire » – *eşbaşkan*²⁹⁶. Pour cela, le quota aux candidatures féminines aux postes de maire a été maintenu et a permis l'élection « officielle » de vingt-trois maires-femmes tandis que 68 ont été élues à des postes « informels »²⁹⁷. Le taux finalement retenu des candidatures féminines officielles représente à peu près un tiers et reste de loin le plus élevé en comparaison des autres partis. Le fait que la municipalité métropolitaine de Diyarbakır a été co-présidée par une femme élue officiellement, Gültan Kışanak, envoie un message symbolique. La ville statutaire du département de Hakkari a été présidée par une autre femme, Dilek Hatipoğlu. La médiatisation de Kışanak et de Hatipoğlu qui éclipsent leurs co-maires hommes pose la question des modalités de partage des compétences entre les dirigeants des mairies. Plus d'importance semble toujours être accordé au poste « officiel ».

Il est possible d'émettre l'hypothèse que l'introduction du système de la co-présidence au niveau municipal modifie les enjeux liés à l'exercice du mandat de maire. Radical dans sa promotion de la visibilité et la présence féminine dans toutes les mairies, l'*eşbaşkanlık* permet de faire sortir de la marginalité l'exercice du mandat de maire par une femme. Accroissant effectivement le nombre de postes à pourvoir, il ne nécessite pas l'éviction des hommes de la direction de la mairie – contrairement au quota sur les places au conseil où le nombre de sièges ne change pas. Tout l'enjeu

²⁹⁶ La mise en place du système sera abordée au cours du quatrième chapitre.

²⁹⁷ Le chiffre cité est celui de l'ONG Kadın Koalasyonu (lien ici-bas). Plusieurs variations existent cependant par rapport à ces chiffres, le nombre total des municipalités gagnées par le DBP allant de 96 à 103. Le nombre de mairies où le système de la co-présidence a été mis en place varie entre la totalité des 103 et 96 (quelques arrondissements en seraient donc exempts). Le site officiel du DBP évoque 103 mairies gagnées en 2014. La déclaration de presse de l'Assemblée des femmes du HDP a fait valoir que les femmes co-maires étaient élues dans « toutes » les mairies gagnées par le parti, à savoir 96 municipalités. « *Tutuklamalar ve Görevden Almalar Savaş Politikasının Parçası mı?* » (*Les arrestations et les révocations des postes, font-elles partie de la politique de guerre ?*), <http://web.archive.org/web/20151226010003/http://www.hdp.org.tr:80/guncel/meclis-calismalari/tutuklamalar-ve-gorevden-almalar-savas-politikasinin-parcasi-mi/6471>, 2016 ; *Kayyumlar Kadın Kazanımlarını Nasıl Etkiliyor?* (*Comment les technocrates nommés à la mairie influencent les avancées des femmes?*), <http://ozgurlukcudemokrasi.com/2016/10/23/kayyumlar-kadin-kazanimlarini-nasil-etkiliyor/>, 23 octobre 2016, (consulté le 24 janvier 2018) ; « 2014 Yerel Yönetim Seçim Sonuçları (Les résultats des élections locales de 2014) », *art cit.*

d'*eşbaşkanlık*, en dehors du mérite d'une plus grande visibilité des femmes (qui n'est pas à sous-estimer), porte dès lors sur la mise en pratique de ce système, qui de plus est pris pour cible par les autorités car considéré comme illégal au niveau municipal. Il sera analysé au cours du quatrième chapitre.

La sélection des candidates est coordonnée par le KJA. Après la sélection, la liste pour chaque arrondissement est annoncée à la commission électorale de la structure principale du parti. Dans cette commission électorale, une représentation proportionnelle des femmes est assurée. Les représentantes du KJA soulignaient que les femmes ont non seulement le monopole du recrutement féminin mais disposent aussi du droit de s'opposer à une candidature masculine si le candidat a violé le principe d'égalité. Pendant la recherche de terrain, je n'ai pas pu identifier un candidat à la candidature homme qui avait été écarté par un veto des femmes. La disposition a néanmoins été évoquée à plusieurs reprises, notamment par Payiz du KJA, une jeune diplômée de l'université qui travaillait dans le même temps dans l'association des mairies de la région :

« C'est le KJA qui choisit les femmes. Nous nous posons la question "La candidate est-elle convenable ?" Pas du point de vue de l'éducation, avoir ou pas un diplôme n'est pas décisif, elle peut aussi être autodidactes. Mais est-ce qu'elle est attachée à notre idéologie ? Après cette phase, nous invitons les candidates à une interview au cours de laquelle nous prenons une décision. Les candidates doivent avoir un "perspective prononcée sur les femmes" [*kadın bakışı güçlü olmalı*], nous demandons quelle est son opinion sur l'écologie, etc. Les hommes n'ont pas le droit de s'opposer à nos choix, mais nous avons le droit de nous opposer aux candidats hommes. Par exemple, si on découvre qu'il bat sa femme ou qu'il a deux épouses. Je ne vais pas donner de noms, mais plusieurs candidats ont été écartés comme ça. »²⁹⁸

Le KJA sait ce qu'il cherche. Les femmes élues, et surtout les co-maires, sont chargées de travailler à la mise en œuvre au sein du mouvement kurde des principes d'égalité entre les genres – une lourde tâche du fait du caractère conservateur de nombreuses circonscriptions. Là se trouve, à mon sens, la clé de lecture du caractère centralisé de la sélection des candidates au DBP. La priorité est de présenter une élue « idéologiquement » cadrée et qui saura « tenir le coup » face à des stratégies de marginalisation qui peuvent être employées à son égard dans sa municipalité. Le capital d'autochtonie, très important dans le cas des candidats hommes, est relégué au second

²⁹⁸ Payiz, militante du Congrès des femmes libres, KJA, 25.5.2015, Diyarbakır.

plan pour les candidates femmes au profit des caractéristiques décrites ici. Un exemple très illustratif des modalités d'élaboration des listes féminines figure dans la recherche de Pelin Ayan Musil. Elle s'en sert pour illustrer la mise en pratique du quota. Le cas en question révèle dans le même temps une autre logique :

« Je suis fière de la mise en place du quota genré tel qu'il est exigé par nos statuts. Par exemple, nous avons voulu que Sevahir Bayındır soit placée sur la liste de Şırnak mais le comité central insistait pour la présenter à Bursa. Mais nous savions que c'est impossible pour elle d'être élue à Bursa. À la fin, notre demande a été acceptée et elle est devenue la députée pour Şırnak. Nous sommes intransigeants par rapport à notre quota de 40%. »²⁹⁹

Ce qu'Ayan Musil ne dit pas par rapport au récit de cette militante c'est qu'elle est de Karşıyaka, Izmir. Membre du mouvement des femmes, elle s'exprime depuis à Karşıyaka sur la composition de la liste de Şırnak au sud-est du pays. Et son action semble avoir de l'impact sur la composition de cette liste. Sevahir Bayındır, originaire de Bingöl, a étudié à Trabzon et à Izmir où elle a aussi travaillé. La ville de Bursa est en effet plus proche de son parcours académique et professionnelle. Néanmoins, ses chances d'élections y sont minimales. Même si elle n'a pas de liens avec le département de Şırnak, elle y est placée comme candidate indépendante (pour le parti pro-kurde). Son élection correspond aux considérations évaluées par les femmes recruteuses – la priorité n'est pas donnée aux intentions de vote au niveau local, mais à la capacité présumée de la candidate à promouvoir le principe d'égalité. Ces critères semblent davantage favoriser l'élection des principaux cadres du mouvement des femmes dans un arrondissement avec lequel elles n'ont pas nécessairement de liens. Enfin, en vertu des prescriptions internes au parti, les recruteuses s'efforcent d'éviter que plusieurs personnes de la même famille soient non seulement parmi les élus mais aussi parmi les employés de la mairie. Au niveau législatif, ce principe est strictement respecté, au niveau local il s'agit d'une règle dont la mise en œuvre est progressive.

Pendant la recherche de terrain, les modalités multiples selon lesquelles s'est opérée la sélection des candidates se fondaient en une phrase récurrente : « les amis [du parti] ont considéré ma candidature opportune » (la formule davantage éloquente en turc : *arkadaşlar uygun gördü*). S'il agissait en règle générale d'une manière de ne pas afficher sa propre ambition et de souligner le respect des décisions de la commission électorale du parti, il m'a fallu multiplier des rencontres avec les élues pour identifier la

²⁹⁹ P. Ayan Musil, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, op. cit., p. 102.

richesse des réalités que cette phrase recouvre. Il est surtout apparu qu'elle sert à décrire des moments variés de la candidature. Environ les trois quarts des interviewées des partis pro-kurdes ont évoqué une forme de sollicitation de la part du parti. Une « culture de proposition » émergeait à travers cette proportion :

« Les femmes sont généralement modestes à cet égard. Si une femme pense à un mandat, elle va surtout briller dans ses travaux dans l'association et se fera ainsi remarquer par ses collègues qui suggéreront son nom au parti. Après cela, nous allons la contacter et l'encourager à se porter candidate. »³⁰⁰

Payiz, qui participe à ce processus du côté du KJA, confirme le procédé de la sélection : les *kurum*³⁰¹, les différentes instances du mouvement des femmes sont consultés, ainsi que les assemblées des quartiers et des associations. Si un nom apparaît souvent mais ne se trouve pas parmi les dossiers déposés, les militantes du KJA encouragent la personne pressentie à poser sa candidature. Elles estiment, selon les dires de Payiz, combler le manque de confiance en soi de certaines femmes. Ce système ne fait pas disparaître l'initiative individuelle. Il déplace néanmoins la focale des intéressées vers des activités où elles peuvent gagner de l'estime et une certaine notoriété – leurs stratégies tendent à passer par l'implication dans le « collectif » qui apparaît comme le vecteur le plus valorisant dans la sélection. En effet, si une femme souhaite se faire élire, elle a surtout intérêt à participer de manière assidue aux événements politiques, à se porter volontaires à la lecture des déclarations de presse etc. Pour celles qui ne se portent pas candidates de leur propre initiative, l'invitation à se présenter aux élections pouvait parfois s'apparenter à une certaine forme d'obligation. Ces élues soulignent alors qu'elles ne voulaient pas décevoir les collègues qui étaient venues les chercher. Le témoignage de Rojhat, élue municipale âgée de 28 ans, cité dans la section précédente va dans ce sens. Elle affirmait avoir espéré que sa candidature n'allait pas être retenue, mais cela ne l'a pas empêché d'intégrer le conseil municipal une fois élue³⁰².

La même volonté de « ne pas décevoir » les collègues du parti est également affichée par Berzê, jeune co-maire, diplômée de collègue, mère de deux écoliers, une des élues voilées du parti. Son engagement politique a suivi une trajectoire ascendante durant plusieurs années. L'encouragement voire l'insistance des collègues a contribué à

³⁰⁰ Payiz, militante du Congrès des femmes libres, KJA, 25.5.2015, Diyarbakır.

³⁰¹ Voir Annexe 1 pour la liste des acronymes et les principaux termes en turc.

³⁰² Rojhat, conseillère municipale, arrondissement périphérique hors Diyarbakır, DBP, 29.2.2016, (interview à Diyarbakır).

la décision de se présenter aux élections même si cela impliquait de faire déménager toute sa famille :

« C'était surtout mon mari qui s'intéressait à la politique. À l'époque, il faisait ses études universitaires et il était dans les groupes de gauche. Il apportait des livres à la maison et me les donnait à lire pour m'occuper quand il préparait ses cours. [...] Plus tard, j'ai commencé à aller au parti, j'ai participé à la campagne électorale. Les amis m'invitaient toujours à faire partie de la direction, mais j'avais peur, je refusais. Je pense que c'étaient des souvenirs d'enfance, après que ma grande sœur a rejoint la guérilla, ma famille a eu beaucoup de difficultés... Je tremble encore aujourd'hui quand je vois un soldat. Pour cela, je militais au parti, mais je gardais cela secret. [...] Quand la co-présidence a été introduite, les amis du parti me parlaient de la pénurie de candidats pour les arrondissements périphériques. Ils ont insisté pour que je démontre que j'appartenais au parti. Et très vite, je me suis retrouvée dans [le nom de l'arrondissement]. »³⁰³

Les récits de Berzê et Rojhat indiquent que l'invitation sur la liste revêt souvent le caractère d'une obligation. Néanmoins, j'ai rencontré au moins deux cas de refus de ce type de sollicitation partisane. Haje, âgée de 30 ans, diplômée de l'université, a refusé de poser sa candidature car elle lui a préféré son poste au sein des structures d'éducation du parti³⁰⁴. Rewşen a quant à elle privilégié son emploi à la mairie. Elle a surtout souligné qu'elle ne se sentait pas assez qualifiée et a préféré terminer ses études à distance avant de se lancer en politique. Le profil de Rewşen est d'ailleurs similaire à celui des élues – elle a vécu au village jusqu'à l'âge de 18 ans. Elle a appris à lire et à écrire avec la migration de sa famille vers la ville. Son père étant décédé, une de ses sœurs ayant rejoint la guérilla et ses frères travaillant de façon saisonnière en dehors de la région, Rewşen était en charge de l'économie familiale. Elle estimait que cette responsabilité ne lui permettait pas de consacrer suffisamment de temps aux travaux du parti, dans lesquels elle s'était impliquée de manière intense pendant sa jeunesse (distribution d'affiches, organisation de manifestations)³⁰⁵.

L'intensification à partir de 2015 de la répression étatique visant les représentants politiques locaux a confronté les recruteuses du parti à une gestion de crise des nominations. Elles ont organisé plusieurs séances de recrutement en dehors de la période électorale afin de combler les postes qui étaient laissés vides (par les destitutions, les arrestations, voire les disparitions). Une co-maire, recherchée par la

³⁰³ Berzê, co-maire d'arrondissement périphérique hors Diyarbakır, DBP, 3.3.2016, (interview à Diyarbakır).

³⁰⁴ Haje, employée de l'Académie des femmes, 29.5.2015, Diyarbakır.

³⁰⁵ Rewşen, employée à la mairie, 5.5.2015, Diyarbakır.

police, a aussi dû être remplacée par l'une des conseillères municipales de la mairie. Le choix a été limité à un nombre très restreint de candidates et la décision soumise à l'impératif d'une action rapide. Les recruteuses ont fini par désigner une jeune élue avec laquelle, par chance, je me suis entretenue le jour même. Dans son cas, la décision lui a été « annoncée » plus que proposée. Malgré une possibilité de refus de sa part, un effort particulier de persuasion a été fait pour qu'elle accepte son nouveau « devoir ».

Enfin, une distinction entre le DBP et le HDP permet de saisir les différentes configurations qui influent sur les modalités des processus de sélection et plus largement sur les espaces de la mobilisation féminine. Le DBP, implanté surtout dans la région du sud-est, se trouve dans une position privilégiée par rapport au HDP car il emporte les mairies et y envoie des centaines d'élus. L'enjeu qui réside dans la constitution des listes est donc bien plus élevé. Le degré d'implantation du mouvement des femmes à Diyarbakır et dans d'autres villes où le DBP a remporté la mairie permet de rester relativement ferme dans l'application des quotas. À Izmir, où c'est le HDP qui prend part aux élections, la situation est différente. En dehors de l'implantation territoriale, se pose avant tout la question des équilibres entre les différentes composantes du parti, comme il en a été question dans la section précédente – où on attribue à des candidates femmes plusieurs étiquettes (jeune, femme, issue de la gauche, proche des syndicats...).

Le KJA était quasiment inexistant à Izmir au moment de la recherche de terrain. Si à Diyarbakır, le KJA est une structure englobante, à laquelle toutes les militantes adhèrent automatiquement, à Izmir celle-ci est davantage vue comme une structure représentant les femmes kurdes – ce qui est paradoxal compte tenu de la volonté d'ouverture qui a motivé la transformation de l'ancienne plateforme (DÖKH) en un congrès (KJA). À côté du KJA, davantage identifiée comme structure proche du mouvement kurde, le HDP a décidé de fonder sa propre « assemblée des femmes ». L'idée était de proposer une organisation des femmes réunissant toutes les composantes du Parti démocratique des peuples (HDP). Cette décision est tombée en 2016 et contrairement aux suppositions de nombreuses recherches, une branche locale de l'assemblée des femmes du HDP n'a pas encore été fondée à Izmir à la mi-2016 alors que ma recherche de terrain s'achevait³⁰⁶. Étant donné la similitude en termes de

³⁰⁶ Dans son mémoire, Esen Hızlı, partie à la rencontre des femmes au sein du HDP, semble présupposer qu'une assemblée des femmes du HDP existe. Or, au niveau national, l'assemblée des femmes du HDP n'a été créée qu'en mai 2016 avec un lent processus de création des branches départementales. E. Hızlı,

personnes impliquées et de manières de fonctionner de l'assemblée des femmes du HDK³⁰⁷, celle-ci était souvent confondue avec l'assemblée du HDP.

Les législatives de 2015 à Izmir ont démontré l'existence de logiques affirmées de compétition politique au sein du HDP comme dans les autres partis. Le HDP pouvait espérer remporter au maximum un siège de député dans chacune des deux circonscriptions de la ville. Le parti a mis en place le quota de représentation des femmes sur les listes, néanmoins, le « vrai » enjeu était celui de la tête de liste. Cansu, jeune membre de la direction départementale du HDP à Izmir, a témoigné de sa déception lorsque dans les deux circonscriptions, le parti a présenté des hommes en tête de liste :

« En novembre, il fallait mettre à la première place sur la liste l'homme qui a gagné les élections de juin, car il les a gagnées. La candidate femme venait en seconde position dans les deux circonscriptions et cela posait un problème pour nous car nous sommes retrouvées avec deux hommes têtes de liste. Pourquoi ? Le premier est bien connu de la communauté alévie dans la ville. L'autre a été placé là en vertu du quota reconnu à la direction centrale. Nous étions contre la nomination de ce dernier et nous n'avons pas soutenu sa campagne. Il y a ceux qui disent que le parti aurait pu remporter trois députés, mais cela n'a pas été le cas à cause de cette nomination par le centre favorisant les hommes. »³⁰⁸

Cet exemple confirme la détermination des femmes à éviter de se voir contournées car, en réaction aux nominations, elles ont retiré leur soutien pour protester contre le candidat de la direction. Apparaît ici une logique inédite en comparaison avec des autres formations politiques : le message envoyé à la direction centrale en matière de respect de la représentation féminine l'emporte sur les soucis de succès électoral du parti. Dans les autres formations, les demandes des femmes buttent souvent à ce niveau car elles privilégient systématiquement le sort de leur parti à la représentation des femmes. La différence du HDP à cet égard est donc remarquable.

En 2016 à Izmir, une proportion non négligeable de mes interviewées du HDP étaient des nouvelles entrantes en politique. Elles ont intégré le parti au cours de la campagne électorale de 2015 ou immédiatement à sa suite. Elles sont parvenues à rapidement faire partie des directions d'arrondissement notamment du fait du quota de

Siyasal Partilerin Sosyal Ağları: Partiler, Kadın Örgütleri ve Sosyal Sermaye (Les réseaux sociaux des partis politiques : les partis, les organisations des femmes et le capital social), op. cit.

³⁰⁷ L'assemblée des femmes de la HDK (Congrès Démocratique des Peuples) est une organisation plus large que le parti politique HDP, qui rassemble également les groupes féministes, les Foyers du Peuple (Halk Evleri), les organisations des droits de l'Homme et les syndicats.

³⁰⁸ Cansu, membre de la direction départementale, HDP, 31.5.2016, Izmir.

femmes. Le cas de Nergis, membre de l'équipe de la direction d'une section locale est révélateur à cet égard :

« Je suis entrée au HDP l'année passée. Je suivais le parti bien avant dans les journaux. Mais je n'en faisais pas partie. Sa campagne électorale de 2015 a attiré mon attention, c'était une très bonne campagne. J'ai donc rejoint ses travaux et je suis devenue membre du parti après les élections du 7 juin. »³⁰⁹

Nergis fait partie du groupe des nouvelles entrantes qui ont intégré le parti durant son ascension, contribuant à la dynamique qui a permis au HDP de dépasser le seuil électoral de 10%. Il y a également un second groupe de nouvelles entrantes, ayant intégré le parti entre les deux élections avec la reprise des violences et avec les couvre-feux dans les villes au sud-est – celles-ci affirment qu'elles « ne pouvaient plus rester à l'écart ». Elles ont fait part d'un sentiment de responsabilité et de la volonté de participer aux travaux politiques même s'ils impliquent une prise de risques. Mariée, mère de deux fils adultes, originaire d'une famille mixte turco-kurde, Arya, âgée de quarante-cinq ans, fait partie de ce second groupe :

« En famille, nous suivions la politique de loin, nous ne nous impliquions pas. Mais l'actualité a tellement pesé sur nous, sur moi, que nous nous sommes retrouvés plongés dedans. Les évolutions atroces dans le sud-est nous choquaient, comme tout le monde... Les méthodes anti-démocratiques... Toutefois, concrètement, j'ai intégré le parti suite par hasard. Au marché, j'ai rencontré des femmes distribuant les brochures du HDP. Elles ont attiré mon attention, c'était de toute façon le parti que je soutenais. Je me suis informée sur le lieu des locaux et je me suis présentée comme bénévole. Je participais à la campagne, je distribuais les brochures à mon tour. Ils voulaient m'inclure dans la direction locale, mais j'étais tellement inexpérimentée ! En plus, avec mes études universitaires en parallèle, je ne pouvais pas participer à tous les événements. Mais ils m'ont toujours soutenue et je viens d'être réélue à la direction. »³¹⁰

Le HDP à Izmir a gagné en nouveaux membres dans la période où les coûts de l'engagement augmentaient avec les détentions régulières de ses militants, les ouvertures de multiples procès à leur encontre. Il apparaît d'ailleurs que le noviciat en politique n'a pas protégé ces nouvelles entrantes des poursuites en justice auxquelles font face les militants aguerris. Le soutien dont a bénéficié Arya, ainsi que la rapidité de son ascension vers la direction d'arrondissement peuvent en partie s'expliquer par la nécessité d'assurer la continuité de la structure partisane face à la circulation rapide des

³⁰⁹ Nergis, membre de la direction d'arrondissement, HDP, 3.6.2016, Izmir.

³¹⁰ Arya, membre de la direction d'arrondissement, HDP, 9.6.2016, Izmir.

cadres, qui se voient arrêtés et écartés pour des périodes allant de quelques jours à plusieurs mois. La formation à la profession politique des nouvelles entrantes passe directement par leur inclusion dans les directions, il n'y a pas d'antichambre à la politique pro-kurde à Izmir.

Le champ politique local pour le HDP est façonné par l'absence des mandats électoraux dans la ville d'Izmir, par la circulation rapide des cadres due notamment aux arrestations des dirigeants locaux, par l'ouverture de l'espace pour la représentation des femmes grâce au système de co-présidence et au quota de 40% et le nombre des femmes à pourvoir ces postes étant relativement limité. Ces facteurs participent à favoriser l'ascension politique rapide des nouvelles entrantes.

Les branches féminines font partie de la multiplicité des acteurs participant au processus de sélection. Leur fonctionnement obéit à des logiques différentes selon les partis. Les modalités de ce fonctionnement ont des répercussions sur le poids dont leurs représentants peuvent peser sur la distribution des postes, internes au parti comme électifs. Les branches féminines de l'AKP, du MHP et du CHP ont toutes le statut d'auxiliaires mais diffèrent sensiblement. Les nominations au sein des deux premiers partis sont contrôlés par les hommes – chefs des sections et des fédérations qui exercent leur influence locale souvent au détriment de la direction centrale de la structure partisane et de la direction nationale des branches féminines. Dans le même temps, à l'AKP, devenir la chef des branches féminines d'arrondissement représente une voie royale d'entrée dans la politique électorale. Au sein du CHP, les branches féminines visent une certaine autonomie qui se matérialise notamment à travers les congrès compétitifs. Néanmoins, elles disposent de peu d'influence sur les nominations, présider les branches s'apparente à un quasi handicap pour la carrière individuelle. De ce fait, nombreuses élues ont suivi une carrière intra-partisane en évitant ces structures non-mixtes. Les partis pro-kurdes opèrent selon un modèle de sélection inédit par rapport aux autres formations. L'assemblée des femmes, une organisation à la fois autonome et partie intégrante de la formation politique, détient le monopole de la sélection des candidates mais son monopole implique une relative centralisation du processus.

CONCLUSION

Le processus de sélection des candidats constitue l'un des moments politiques décisifs lors desquels se cristallisent les tensions intra-partisanes. La sélection permet aux recruteurs, en large majorité des hommes, de maintenir leur domination dans le champ politique par le biais du contrôle de l'accès aux fonctions partisanes et électives³¹¹. Les branches féminines apparaissent comme des acteurs marginaux dans ces processus. En cela, l'existence d'une structure féminine au sein du parti s'apparente à une promesse d'émancipation non réalisée³¹². À l'exception des partis pro-kurdes, les femmes dans l'AKP, le CHP et le MHP ne bénéficient d'aucune forme d'intervention institutionnalisée dans le processus de sélection. Le statut des branches féminines en est d'ailleurs le premier indicateur. L'exclusion des femmes des « coulisses » politiques, lesquelles s'apparentent à un entre-soi masculin, contribue également à les tenir à l'écart de la sélection. Les femmes organisées au sein des partis pro-kurdes disposent de prérogatives exceptionnelles en la matière. Ce parti affichant dans le même temps les taux de représentation féminine les plus élevés, il est possible d'en conclure que la progression en termes de représentation numérique est liée au statut de l'organisation féminine au sein du parti – cela s'apparente à un facteur interne au champ politique³¹³. Néanmoins, les femmes-recruteuses ne sont pas à l'abri des considérations stratégiques du parti qui leur impose parfois certaines candidatures féminines.

En termes de modalités de désignation de leur chef, les branches féminines ont des modes de fonctionnement variés, ces variations ne semblant par ailleurs pas affecter le rôle des branches dans le processus de sélection des candidats. Au sein du DBP et du HDP, dans le cadre du système de la co-présidence, la « chef de l'assemblée des femmes » est automatiquement la co-présidente du parti. Celle-ci est élue par les femmes membres du parti et son nom est annoncé au congrès général. À l'opposé de cet arrangement se trouve la nomination de la secrétaire des branches féminines au sein du MHP, nommée et pas élue, dont la révocation dépend du président de la fédération locale. Les congrès qui se déroulent au sein de l'AKP et du CHP offrent des points de comparaisons intéressants. Au CHP, les exemples d'intervention des dirigeants locaux

³¹¹ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 93.

³¹² Sallan Gül estime que le fonctionnement des branches féminines a un impact « contraire » à leur raison d'être car elles ne favorisent pas l'élection d'un nombre plus élevé de femmes. S. Sallan Gül, « 22 Temmuz Seçiminin Galibi Kim? Bıyıklı Kadınlar mı Yoksa Eril Siyaset mi? (Quel est le vainqueur de l'élection du 22 juillet ? Les femmes à moustache ou la politique machiste?) », art cit, p. 3.

³¹³ C. Achin, *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000.*, op. cit., p. 374.

dans le déroulement du congrès des branches féminines sont perçus comme d'«ingérences» et sont dénoncés comme telles par les intéressées et par leurs supérieures des branches nationales. Au sein de l'AKP, en revanche, le président de la fédération à Ankara propose les trois noms des candidates pressenties. Dans les cas examinés, la direction centrale a à chaque fois retenu le choix du président local. Ce procédé, qui serait choquant au sein du CHP, est considéré comme habituel par les membres du parti gouvernemental. Les responsables des branches féminines au sein du CHP demandent une évolution de leur statut, tandis qu'aucune demande de ce genre n'est portée par les responsables des branches à l'AKP. À cela est lié l'impératif de la «fidélisation» des branches féminines : leur loyauté, individuelle comme collective, représente l'entrave principale aux demandes des branches en termes de hausse de la représentation féminine. Le dévouement à la «cause» aboutit à ce que les structures féminines ne parviennent pas à mobiliser leur «arme» principale – la menace d'arrêter leurs travaux électoraux en l'absence de femmes candidates. Un tel usage de leur poids semble inconcevable et a pour résultat que les femmes ne mettent pas à profit cet instrument.

À travers les modalités de sélection du personnel politique apparaît la diversité de l'institution partisane selon les partis et selon les localités. La capacité des directions centrales à contrôler le processus de désignation varie : la direction de l'AKP semble être la plus à même de combler l'imperfection d'information qui, alimentée encore par les unités locales du parti, affaiblirait son autorité. Par les dispositifs de suivi d'activités et de compétition interne, le parti gouvernemental acquiert en continu des informations sur les fédérations et les arrondissements³¹⁴. L'élaboration des listes est un processus qui implique des échanges multiples entre les différents niveaux de la hiérarchie partisane. Les intentions de vote et les sondages permettent aux partis de constituer une liste de noms susceptibles d'attirer les électeurs. Une multitude d'échanges se déroulent entre les différents échelons du parti. Si les sondages représentent un instrument mobilisé en période électorale afin de déterminer lesquels des candidats sont les plus «populaires», le suivi des activités des unités locales s'effectue désormais en continu.

L'inclusion des femmes ne correspond à aucun des deux critères d'élaboration des listes, qu'il s'agisse de récompenser les sponsors fidèles au parti ou de faire représenter les groupes d'influence au niveau local. De ce fait, les femmes apparaissent

³¹⁴ La mise en place de ces mesures s'apparente à des processus d'homogénéisation de l'institution partisane évoqués par F. Sawicki, « Configuration sociale et genèse d'un milieu partisan. Le cas du parti socialiste en Ille-et-Vilaine », *art cit.*

soit comme des monnaies d'échange lors des transactions entre les localités et la direction centrale, ou bien sont ignorées. La non-centralité de la question de la représentation féminine, commune aux partis et aux villes étudiés permet d'expliquer le non-respect des mesures internes au parti qui visent à accroître la représentation féminine. Assurer une présence paritaire des femmes sur les listes n'est pas une priorité, et, parfois, elle semble inconcevable aux responsables des listes électorales. S'il s'agissait d'une question centrale, il serait difficilement imaginable que les directions des partis, qui restent principalement des structures hiérarchiques et oligarchiques, ne puissent pas faire respecter leurs propres directives internes. La non-centralité du sujet ne signifie pas que celui-ci ne fasse pas partie des considérations des responsables des listes. En effet, au sein des partis où la représentation féminine revêt un caractère symbolique (et se limite à une ou deux élues) il existe une conscience de l'« opportunité » d'inclure des femmes (un recruteur de l'AKP allait jusqu'à déclarer « *il faut une femme, sinon c'est la honte* »). Cette conscience a pour résultat une inclusion limitée et réfléchie des femmes, tant au niveau national qu'au niveau local.

Le manque de « démocratie intra-partisane » a été identifié, en ouverture du chapitre, comme l'une des principales entraves à une représentation féminine paritaire. Néanmoins, il est également apparu que les mesures « démocratiques » peuvent avoir un effet néfaste sur les candidatures féminines, comme en témoigne le bilan mitigé des primaires au sein du CHP. Si la direction centrale vient parfois « corriger » les listes issues des localités, deux éléments nuancent ce fait : tout d'abord, les femmes préférées par la direction (surtout pour les législatives) n'ont souvent pas de liens avec leur circonscription, c'est-à-dire que la direction centrale ne met pas à contribution le vivier local de potentielles candidates. Ensuite, les femmes qui sont (notamment pour les scrutins municipaux) promues par la direction centrale sont souvent celles qui disposent de liens personnels privilégiés avec celle-ci, que ce soit une connaissance au sein des branches féminines nationales ou bien une proximité par rapport au député du département. Ces femmes accèdent à leurs postes en faisant usage de liens informels et de ces mêmes logiques opaques de recrutement qui contribuent à l'exclusion des autres femmes adhérentes du parti.

En faisant une comparaison entre les municipalités où s'est déroulée l'enquête de terrain, on constate que les taux de représentation féminine ne correspondent pas nécessairement à l'image des villes – on pourrait s'attendre à ce qu'existe à Izmir, ville libérale, une représentation féminine plus importante, tandis que Diyarbakır, espace

conservateur, devrait être marqué par une représentation moindre. Dans le cas de Diyarbakır, la politique partisane semble prévaloir comme variable explicative du taux de la représentation genrée. La loyauté à la « cause kurde » domine les autres affinités et permet au parti d'introduire des mesures inédites par rapport aux autres formations. Au sein de l'AKP et du CHP une « adaptation » à la configuration locale peut s'observer à travers les taux d'inclusion de femmes sur les listes. La présence du CHP dans les conseils municipaux à Trabzon étant très basse, la comparaison avec Izmir est difficile à faire, car clairement, le CHP a fait élire bien plus de femmes à Izmir qu'à Trabzon (où une seule élue siège au conseil municipal pour son compte). C'est surtout le cas de l'AKP qui permet d'illustrer cette « adaptation » car proportionnellement le parti a fait élire plus de candidates femmes à Izmir qu'à Trabzon. Cependant, au-delà des observations liées au « conservatisme » de l'électorat à Trabzon, il faut interroger les usages du « conservatisme » par les responsables locaux des listes. Il apparaît alors que c'est surtout le « local » qui exclut les femmes, que ce soit dans la composition des listes en interne du parti (AKP à Trabzon) ou à travers les résultats des primaires (CHP à Izmir). Il est cependant à noter que les primaires ont seulement été organisées par le CHP et uniquement pour le scrutin législatif. Leur impact sur une liste municipale reste à être étudié.

Le fonctionnement institutionnel partisan implique à la fois des ressources et des contraintes pour les femmes politiques. L'élaboration des listes électorales s'apparente à des périodes décisives dans la gestion de leur carrière politique. En vue de cette gestion, elles peuvent développer des stratégies d'action mais sont également exposées à des logiques de sélection intra-partisane qu'elles ne parviennent pas à contrôler. Elles peuvent notamment être amenées à se résigner, à se désintéresser, à ne pas postuler au poste visé « perdu d'avance » et faire preuve de la conscience des dynamiques intra-partisanes qui sont en leur défaveur. Les chapitres suivants s'intéressent plus en détail aux devenir et carrières des femmes politiques du point de vue de leurs trajectoires et des rôles qu'elles assument.

Ce chapitre a ainsi apporté quelques éléments qui permettent d'ores et déjà d'introduire le chapitre suivant qui se concentre notamment sur la structure et la portée différenciée des capitaux des femmes politiques. Il est possible d'avancer l'hypothèse que le potentiel de vote d'une candidate se mesure selon les critères genrés. L'appartenance ethnique ou l'origine partagée avec le groupe dominant dans sa circonscription semblent être moins recherchées dans le cas d'une femme. Il n'en reste

pas moins que l'absence de ces marqueurs peut amener les intéressées à se sentir « dépourvues » des capitaux indispensables. Il apparaît que les femmes peuvent faire valoir d'autres caractéristiques et marqueurs, surtout si elles permettent aux recruteurs de « cocher plusieurs cases » : femme jeune, ou bien femme appartenant à une minorité religieuse. L'exemple le plus abouti de considérations politiques basées sur un positionnement identitaire des femmes est sans doute celui du HDP. Le parti, du fait de la multiplicité de ses composantes et en vertu de son programme inclusif vis-à-vis des minorités fait parfois reposer sur ses candidates les marques de trois ou quatre appartenances identitaires. En résulte un profil multiplément marginalisé : une femme (par rapport à la majorité des hommes), de confession alévie (par rapport à la majorité sunnite), jeune (par rapport à un co-président âgé), nouvelle en politique (par rapport à son homologue expérimenté), turque (par rapport à la majorité des politiciens kurdes des partis pro-kurdes). Cette stratégie vise à élargir l'électorat du parti. Toutefois, elle implique des modalités particulières d'exercice du mandat par les intéressées. Si l'identité des femmes politiques a des répercussions sur leur prise de rôle au sein des partis, leur filière d'accès en politique a également un impact fondamental. Pour de nombreuses élues, la politique est un « espace invité »³¹⁵. Leur caractère d'« invitées » renforce leur dépendance vis-à-vis de leur parrain et limite considérablement leur marge de manœuvre au sein du parti. L'« inexpérience » politique de certaines résulte notamment des choix délibérés de certains parrains qui favorisent les profanes afin de s'assurer de leur loyauté. Parallèlement, cette méthode de cooptation permet d'écarter les femmes politiques expérimentées et ambitieuses qui pourraient rivaliser avec les hommes. La fabrication des listes électorales a un impact décisif sur la construction du rôle d'« élue ». Selon Catherine Achin : « *En recrutant les candidates dans certains viviers plutôt que dans d'autres, en privilégiant certains profils, les faiseurs de listes tendent à assigner des rôles politiques supposés plutôt « féminins » [...] à leurs colistières.* »³¹⁶

Parmi les filières d'accès au mandat électoral domine la filière « partisane » : l'élue a détenu en règle générale un ou plusieurs mandats intra-partisans avant son élection. Au sein de l'AKP, la direction des branches féminines représente la « voie royale » d'entrée en politique électorale, tandis qu'au sein du CHP, ce poste semble plutôt pénalisant. Quelques candidatures « de l'extérieur » apparaissent également – il

³¹⁵ A. Cornwall et V.S. Coelho, *Spaces for Change?*, op. cit., p. 11.

³¹⁶ C. Achin, *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000.*, op. cit., p. 18.

s'agit surtout de sollicitations par les femmes responsables des listes au sein des partis pro-kurdes ou des invitations, par les dirigeants locaux, de certaines de leurs connaissances proches. En guise d'ouverture vers le chapitre suivant, il est possible de partir de cette analyse des processus de recrutement pour s'interroger sur les secteurs d'où proviennent les élues locales afin de déterminer si les secteurs associés au féminin – notamment au *care* – prévalent ou pas dans les profils des femmes politiques.

TROISIÈME CHAPITRE

Profils et trajectoires politiques sexuées

« La majorité des femmes en politique locale, sauf celles qui participent à la politique des grandes villes, mènent leurs activités pour le compte d'un ou de plusieurs hommes de leurs familles (la plupart du temps leur mari) comme un moyen de les supporter. Il s'agit avant tout de femmes au foyer avec un niveau d'éducation moyen ou élevé. [...] Pour ces femmes, la politique est secondaire par rapport aux soins accordés à leur maison et leur vie familiale. »¹

Ayşe Güneş-Ayata, 1994.

¹ A. Güneş Ayata, « Political Participation of Women in Turkey », *art cit*, p. 244.

INTRODUCTION

La sélection du personnel politique désavantage les femmes. Alors qui sont les « chanceuses » qui parviennent à passer par la sélection minutieuse et à décrocher un poste de responsabilité au sein du parti ou un mandat électoral ? Outre leurs profils, ce chapitre interroge les modalités d'engagement intra-partisan des femmes en amont du mandat électoral et l'existence de filières d'accès féminin pour les postes électifs. Étant donné que les partis politiques n'opèrent pas dans un *vacuum social*², l'articulation entre les processus du recrutement partisan et les trajectoires politiques des élues doit s'inscrire dans les configurations locales concrètes. Il est ainsi possible d'apporter une réponse « située » à ces questionnements. Les observations d'Ayşe Güneş-Ayata, citées *supra*, méritent d'être revues à la lumière des développements récents de l'engagement féminin dans la politique locale. Le profil énoncé correspond-il toujours ? Les élues locales, sont-elles, encore aujourd'hui, les femmes au foyer, éduquées et bien situées qui s'engagent en politique pour aider les hommes de leur famille ? Après le deuxième chapitre qui s'est focalisé sur les logiques partisans du recrutement, le présent chapitre vise à proposer une articulation des processus énoncés avec les positions et trajectoires des agents³.

Se pose alors la question des propriétés personnelles des femmes en tant qu'agents politiques. L'intérêt pour la politique étant inégalement distribué parmi les « profanes »⁴, les processus de politisation constituent un des éléments pour éclairer les circonstances d'entrée en politique. La politisation s'apparente à « *des phénomènes de socialisation politique entendue classiquement comme l'ensemble des mécanismes d'intériorisation subjective des réalités politiques objectives* »⁵. La socialisation politique se déroule tout au long d'une vie, avec une intériorisation décisive de l'intérêt pour la politique pendant l'enfance, mais également pendant la vie professionnelle. Le processus de politisation n'est pas nécessairement linéaire avec les mécanismes de

² F.V. Correa, « Gender Stereotypes and Patronage Practices in Women's Careers », *art cit.*, p. 6.

³ Işıl Erdinç insiste de façon analogue sur ces deux éléments dans le monde syndical en Turquie : « *La reconversion des capitaux ne dépend pas seulement de la nature et du volume de celles acquises au cours de la carrière syndicale. Les enjeux électoraux et les calculs des partis politiques facilitent ou au contraire empêchent l'accès des dirigeants et permanents syndicaux aux instances représentatives locales et nationales.* » I. Erdinç, *Syndicats, partis, Etat sous le gouvernement AKP (2002-2015). Contribution à l'analyse des dynamiques interchamps.*, *op. cit.*, p. 180.

⁴ A. Cohen, B. Lacroix et P. Riutort, *Nouveau manuel de science politique*, *op. cit.*, p. 796.

⁵ Yves Déloye et Florence Haegel, « Politisation. Temporalités et échelles » dans Olivier Fillieule et al. (eds.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche...*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2017, p. 339.

dépolitisation qui sont également à l'œuvre. Comme le soulignent Yves Déloye et Florence Haegel :

« À l'échelle individuelle donc, des événements biographiques (expérience professionnelle, familiale, migratoire, etc.) ou des conjonctures particulières (comme une campagne électorale), peuvent contribuer à rendre actives des dispositions politiques jusqu'alors latentes (phénomènes d'activation) et peuvent également participer à des processus de bifurcation individuelle (changement d'orientation politique, par exemple) plus ou moins durable. »⁶

Dans la compétition intra-partisane pour les mandats, les propriétés biographiques des intéressées deviennent leurs « ressources »⁷ ou leurs « espèces des capitaux »⁸ mobilisables dans le champ politique⁹. Celles qui accèdent à une fonction élective peuvent être considérées comme ayant réussi « l'équilibre le plus favorable entre les différentes espèces de capital pertinentes – capital culturel, capital économique, capital politique »¹⁰. Les espèces de capital peuvent être multipliées : il est également possible d'envisager, par la perspective genrée, la portée du capital scolaire¹¹, du capital associatif¹², du capital social¹³ ou encore du capital de localité ou

⁶ *Ibid.*, p. 341.

⁷ J'adopte la distinction entre ressource et capital telle que faite par Işıl Erdinç, reprise chez Sewell : « Les ressources non-humaines sont des objets qui peuvent être mobilisés pour produire ou maintenir le pouvoir, les ressources humaines sont le pouvoir physique, savoir, engagements émotionnels qui peuvent être mobilisés pour produire ou maintenir le pouvoir. Cela comprend aussi le fait de savoir utiliser les outils servant à contrôler, obtenir et diffuser des ressources. » (William H. Sewell, Jr, « A theory of structure : Duality, Agency and Transformation », *American Journal of Sociology*, v. 98, n° 1 (July), 1992, p. 9). I. Erdinç, *Syndicats, partis, Etat sous le gouvernement AKP (2002-2015). Contribution à l'analyse des dynamiques interchamps.*, op. cit., p. 24.

⁸ La définition des espèces des capitaux provient de Gérard Mauger : « Le capital spécifique, propre à un champ, est la ressource efficiente dans ce champ, condition nécessaire à l'existence dans ce champ, arme dans les luttes internes au champ et enjeu de ces luttes, il confère un pouvoir sur le champ, sur les régularités et les règles qui définissent le fonctionnement ordinaire du champ, sur les profits qui s'y engendrent. La valeur, donc la hiérarchie, des différentes espèces de capitaux (économique, culturel, social) varie selon les champs. Le capital est inégalement distribué au sein du champ ; il existe donc des dominants et des dominés » (Gérard Mauger, « Champ, habitus et capital », in Philippe Corcuff (dir.), Pierre Bourdieu : les champs de la critique, Paris, Bibliothèque publique d'information, 2004, p. 63, 64). » *Ibid.*

⁹ Le champ politique est conçu par Pierre Bourdieu comme un « espace des rapports de force entre les différents espèces de capital ». Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Editions Seuil, 1994, p. 56.

¹⁰ Mine Alparslan s'appuie sur l'analyse de Bourdieu. M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 32 ; P. Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, op. cit., p. 56.

¹¹ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 93.

¹² Hélène Combes, *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Karthala, 2011, p. 57.

¹³ E. Hızlı, *Siyasal Partilerin Sosyal Ağları: Partiler, Kadın Örgütleri ve Sosyal Sermaye (Les réseaux sociaux des partis politiques : les partis, les organisations des femmes et le capital social)*, op. cit., p. 7.

d'autochtonie¹⁴. Enfin, le capital politique apparaît dans ses deux pôles : en tant que le capital personnel (composé de la notoriété et d'« *un certain nombre de qualifications spécifiques* »¹⁵) et le capital délégué par le parti au candidat qui a obtenu l'investiture¹⁶. En ce sens, la compétition pour le pouvoir politique se fait à deux degrés – au niveau intra-partisan pour l'investiture (c'est notamment l'étape de la « candidature à la candidature », *aday adaylıđı*) et ensuite lors des élections pour la conquête des électeurs¹⁷. Dans cette compétition, les femmes apparaissent comme moins bien placées par rapport aux hommes. Les recherches sur d'autres contextes ont confirmé qu'en vue de l'obtention d'une investiture, la détention d'un mandat intra-partisan profite plus souvent aux hommes¹⁸. Autrement dit, chez les femmes, leur fonction intra-partisane ne semble pas aboutir de manière aussi récurrente à un mandat électoral. La portée du capital déléguée est alors genrée. Le capital politique est également labile – il ne peut être conservé qu'au prix d'un effort continu¹⁹.

Les propriétés biographiques, les positions institutionnelles ou l'accès aux réseaux intra-partisans²⁰ participent à constituer la place d'une femme politique dans le champ politique local. La notion d'intersectionnalité permet de rendre compte du positionnement particulier des femmes élues. Explorée surtout dans la littérature anglo-américaine, l'intersectionnalité désigne :

« [...] l'interaction entre les dimensions multiples d'expériences et même de la discrimination. La caractérisation des élites devient un processus des intersectionnalités. Il ne suffit pas d'être éduqué, d'avoir les connexions familiales ou des ressources économiques. L'identité des élites [...] se trouve à l'intersection de ces facteurs ».²¹

Il devient clair que l'intersectionnalité ne concerne pas uniquement les femmes souffrant des discriminations, les privilèges peuvent, eux aussi, être intersectionaux²². Dans la tradition sociologique française, l'approche configurationnelle apparaît comme particulièrement compatible avec l'analyse intersectionnelle. Comme le remarque

¹⁴ E. Bjarnegård et M. Kenny, « Comparing Candidate Selection », *art cit*, p. 384.

¹⁵ P. Bourdieu, « La représentation politique [Éléments pour une théorie du champ politique] », *art cit*, p. 18.

¹⁶ *Ibid.*, p. 19.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ T. Verge et S. Claveria, « Gendered Political Resources », *art cit*, p. 1.

¹⁹ P. Bourdieu, « La représentation politique [Éléments pour une théorie du champ politique] », *art cit*, p. 18.

²⁰ A. Cohen, B. Lacroix et P. Riutort, *Nouveau manuel de science politique, op. cit.*, p. 793.

²¹ F.V. Correa, « Gender Stereotypes and Patronage Practices in Women's Careers », *art cit*, p. 5.

²² Srila Roy, « The Positive Side of Co-optation? Intersectionality. », *International Feminist Journal of Politics*, 3 avril 2017, vol. 19, n° 2, p. 5.

Olivier Fillieule : « une propriété sociale – le sexe, l'âge, le statut professionnel – n'a de capacité explicative que pour autant qu'on la restitue dans la configuration dans laquelle elle s'actualise. »²³ Ces approches qui se basent sur les capitaux mobilisables dans le champ politique, sur l'intersectionnalité et sur la trajectoire biographique permettent de saisir la vie politique locale des intéressées dans une triple dynamique – d'abord dans la durée grâce à l'approche par trajectoire, ensuite dans leur multi-positionnalité grâce à l'articulation intersectionnelle de leurs propriétés, enfin dans la configuration donnée du champ politique local où est ancrée leur activité politique. En dehors des indicateurs sociodémographiques, les indicateurs proprement politiques peuvent également servir à analyser le positionnement d'un agent dans l'espace politique :

« [Parmi ces indicateurs politiques se trouvent] type et vitesse de la carrière suivie, type et cumul de positions partisans et électives occupées, longévité dans l'espace politique, capacité à contrôler les réseaux personnels et organisationnels diversifiés, place relative dans l'espace politique (gouvernement local ou national, dans l'opposition, ou aux marges du champ) »²⁴.

L'intérêt de l'analyse située dans le champ politique (local), comme le souligne Offerlé, est d'y insérer les individus socialement construits par leurs propriétés sociodémographiques²⁵. L'engagement politique individuel fait objet d'une analyse processuelle²⁶. Les notions de carrière politique et l'approche par trajectoire méritent d'être conciliées car elles permettent toutes les deux de rendre compte des modalités processuelles de l'engagement politique. Selon Fillieule :

« Appliquée à l'engagement politique, la notion de carrière permet de comprendre comment, à chaque étape de la biographie, les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir, restituant ainsi les périodes d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie. »²⁷

L'approche par la trajectoire des élues permet de rendre compte du cheminement de leurs engagements politiques tout en évitant une perspective trop stratégiste de la notion de la « mobilisation des capitaux » ou mécaniste de

²³ Olivier Fillieule, « Carrière militante » dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 88.

²⁴ Michel Offerlé, « Le champ politique national » dans *La Sociologie de la vie politique française*, Paris, La Découverte, 2004, p. 24-25.

²⁵ *Ibid.*, p. 25.

²⁶ Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel, Abstract », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1, p. 199-215.

²⁷ O. Fillieule, « Carrière militante », *art cit*, p. 87.

l'« accumulation des capitaux »²⁸. Elle rend compte également de l'accidentel, du hasard, ainsi que des tournants particuliers (comme des ruptures biographiques) chez les politiciennes.

À la lumière de ce parti-pris théorique, les interrogations suivantes sont abordées au cours de ce chapitre : qui sont les femmes actives dans la politique locale ? S'agit-t-il d'un groupe homogène ou hétérogène en termes de caractéristiques personnelles et biographiques ? L'accès des femmes en politique, signifie-t-il l'accès de nouvelles couches de la société aux mécanismes de la prise de décision, ou bien s'agit-il plutôt de la cooptation d'un groupe restreint des femmes à une élite locale ? Quelles sont les différences de profils sociaux et des trajectoires politiques des élues ? Comment s'organise concrètement leur « multi-positionnement »²⁹ ? Quels types de ressources individuelles ou collectives sont mobilisés par les candidates ? Quel sens donner à la notion de la « disponibilité biographique » à la lumière des circonstances de l'entrée des femmes en politique ? Étant donné qu'il n'y a pas une seule filière d'entrée en politique, ni un seul type de carrière politique³⁰, que révèlent les filières d'accès des femmes sur le fonctionnement des fédérations et sections locales ? Comment les femmes se placent-elles dans le système des factions qui ont un rôle souvent déterminant dans la vie politique intra-partisane ? Est-il possible de problématiser la notion de l'engagement politique des femmes en tant que « faire-valoir » ou *proxy* des hommes ? Enfin, dans quelle mesure les ressources mobilisées par les acteurs locaux découlent-elles des configurations locales spécifiques ?

Dans ce chapitre, je propose de construire deux catégories de femmes politiques selon leurs profils en les départageant entre celles ayant un profil dominant et celles avec des profils atypiques. La simplification du premier et la multiplicité du second donnent ensemble une image de qui sont les femmes au sein des conseils municipaux avec une sensibilité particulière à l'articulation entre les différents partis politiques et les configurations locales. Puis, la démonstration porte sur une réflexion du caractère genré des capitaux en explorant l'existence des capitaux « alternatifs » féminins. La possibilité que l'identité genrée joue en faveur d'une candidate est envisagée. Enfin, la notion de *proxy* qui réduit l'activité politique féminine à un service pour les hommes de

²⁸ Comme le démontre Alain Dewerpe, le débat concernant la notion de stratégie chez Bourdieu n'est pas tranché notamment du fait de manière polyvalente de laquelle la notion a été utilisée par Bourdieu lui-même. Alain Dewerpe, « La « stratégie » chez Pierre Bourdieu. Note de lecture », *Enquête*, 1 novembre 1996, n° 3, p. 192.

²⁹ Le terme utilisé par H. Combes, *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique, op. cit.*, p. 14.

³⁰ A. Cohen, B. Lacroix et P. Riutort, *Nouveau manuel de science politique, op. cit.*, p. 367.

la famille est questionnée à la lumière des données recueillies lors de l'enquête de terrain.

3.1. Le profil dominant et les profils atypiques

Simge, fille de père commerçant et mère au foyer, a été élue conseillère municipale en 2014. Elle a une sœur et un frère. Tous les trois ont suivi un parcours scolaire d'excellence dans les établissements les plus prestigieux. Elle est ingénieure. Mère de deux enfants, elle s'est mariée avec un industriel local. Simge est partie à la retraite encore jeune, il y a une dizaine d'années, et en a profité pour ouvrir son propre bureau. Elle s'est impliquée dans la chambre professionnelle de sa branche technique. Après son départ à la retraite, elle a intégré une multitude d'associations, KA-DER (Association au soutien aux femmes candidates) et une association des droits des femmes.

Le passé politique de sa famille est riche – un ministre, un fondateur du parti, une chef des branches féminines se trouvent dans la famille élargie : « *Nous sommes une famille active en politique. À des occasions spéciales, les chefs des partis nous rendaient visite à la maison* » a dit-elle. Simge a intégré le CHP en 2006 mais a été légèrement découragée par sa première expérience : « *Je suis venue à la section locale avec mon CV et j'ai dit "je veux être membre du CHP". Ils m'ont dit "les formulaires d'adhésion ont été épuisés, revenez dans deux jours". Deux jours plus tard, je suis revenue. Je suis devenue membre, mais pendant deux ans, personne ne m'a appelée ou sollicitée. Finalement, j'ai commencé à travailler avec mes amis au niveau de la fédération.* »

Le premier congrès des branches féminines auquel elle a assisté a été marqué par des bagarres et des accusations de manipulations des votes – les bus auraient amené les « nouvelles adhérentes » pour peser sur le résultat. Observatrice à cette occasion, Simge souligne que c'est pour ce qu'elle a vu qu'elle ne s'était pas portée candidate à la direction des branches. Elle se dit partisane de la mise en place rigoureuse d'un quota de représentation des femmes. Elle est devenue enseignante dans l'académie du parti (*parti eđitmeni*) et a participé à l'organisation de séminaires et conférences au niveau de la fédération d'Izmir. Pourquoi a-t-elle attendu le scrutin de 2014 pour se porter candidate ? Pourquoi pas en 2009 ? « *J'estimais que la direction de l'époque ne donnerait pas suffisamment de valeur à ma candidature malgré mon expertise professionnelle. Je voyais qu'ils donnaient surtout la priorité à la représentation des différents groupes, notamment ethniques.* » En 2014, elle était forte de son « statut » – économique, social, familial, professionnel, et d'une certaine notoriété du fait de son implication intra-partisane au niveau départemental.³¹

³¹ Simge, conseillère municipale, CHP, 3.7.2015, Izmir.

Un aperçu sur les propriétés biographiques de Simge permet de constater qu'elle est dotée des multiples capitaux personnels – l'héritage familial politique, son titre scolaire, son expérience professionnelle dans un domaine technique, ses moyens économiques et la position de son mari parmi les entrepreneurs locaux. Parmi ses capitaux politiques se trouvent son accès à un certain réseau grâce à son activité professionnelle qui impliquait notamment les interactions avec les acteurs publics, et sa position d'enseignante à l'académie du parti. Les circonstances de son entrée en politique révèlent une entrée « de son propre gré », elle n'a pas bénéficié d'une invitation et elle n'a pas tout de suite intégré la direction du parti. Sa distance par rapport aux branches féminines est illustrative d'une attitude répandue au sein du CHP. En cohérence avec la politique de son parti, elle se positionne en faveur des quotas et affiche une conscience des inégalités genrées qu'elle considère éveillée notamment grâce à son rôle d'enseignante dans l'académie du CHP. Enfin, la temporalité de sa candidature au poste électif local fournit les renseignements précieux quant à la portée des différents capitaux. Comme c'était le cas de sa co-partisane Zeynep, elle estime ne pas avoir de chances aux yeux des faiseurs de listes privilégiant les marqueurs identitaires dont elle ne dispose pas. En même temps, elle n'évoque rien par rapport à son positionnement dans la structure des factions qui régit la politique locale à Izmir.

Les caractéristiques sociales et professionnelles des élues représentent les facteurs facilitant ou compliquant l'accès à un mandat électif local. Néanmoins, ces ressources n'existent pas en soi et ne sont pas mobilisables de la même manière compte à tout moment³². Pour cela, Michel Offerlé invite à considérer la variabilité et les différents types de ressources dont disposent les agents politiques, ainsi que sur les différentes opportunités de leur reconversion³³. Les femmes qui accèdent à un mandat électoral local se trouvent à l'intersection entre un lot des « cooptables »³⁴, qui détiennent les capitaux mobilisables dans le champ politique, et un lot de celles qui conviennent au mieux aux stratégies mises en œuvre par les faiseurs de listes. Le processus de sélection s'opère d'ailleurs à plusieurs niveaux – loin de jouer uniquement au moment de la constitution des listes, la sélection a lieu tout au long de la trajectoire d'une femme politique³⁵. Dans le même sens, Delphine Dulong a pu constater que les dirigeants des partis peuvent, « *par un système de parrainage plus ou moins formel,*

³² M. Offerlé, *Les partis politiques*, op. cit., p. 35.

³³ *Ibid.*

³⁴ Terme utilisé par Michel Offerlé, « Introduction : Professions et profession politique » dans Michel Offerlé (ed.), *La profession politique, XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin, 1999, p. 24.

³⁵ T. Verge, « The Gender Regime of Political Parties », *art cit.*, p. 754.

contrôler l'inscription du futur adhérent dans un réseau de sociabilité connu et se prémunir par-là contre profil décalé »³⁶. Ce contrôle à l'accès est crucial étant donné que l'invitation constitue la modalité d'entrée en politique récurrente des futures élues. Le fait qu'elles évoluent au sein du parti avec leur « parrain » et le suivent souvent à son poste électif (lui devenant maire et elle devenant « sa » conseillère municipale) pointe vers le caractère « présélectionné » des professionnelles de la politique. L'auteur de l'invitation semble concevoir, déjà au moment de l'adhésion, un futur mandat électif pour sa « protégée ». Ce chapitre et plus particulièrement la présente section sont animés par l'interrogation commune : qui sont ces femmes qui parviennent à passer les étapes multiples de sélection ?

Tout en faisant l'hypothèse qu'un profil « idéal-typique » d'élue locale existe, il ne s'agit pas d'additionner mécaniquement les « attributs ». Faire cela serait de reproduire la démarche des faiseurs de listes qui ramènent les femmes à « *représenter une fraction sociale et géographique de la société locale* » en se basant sur « *leur "profil" – i.e. attributs personnels* »³⁷. La socialisation politique familiale, l'âge, le niveau d'études, la profession, l'engagement associatif sont les éléments à prendre à considération mais s'arrêter là serait une entreprise incomplète car elle ne permettrait pas de « donner sens » à ces éléments. Comme le souligne Michel Offerlé, s'il est possible de « classer » les professionnelles de la politique selon une multiplicité de critères :

« Resterait ensuite à expliquer [...] ce qui est renvoyé aux avatars des biographies individuelles : pourquoi tel plutôt que tel autre ? Pourquoi ce médecin plutôt que celui-là ? Comment s'organisent les trajectoires personnelles et comment les cooptables deviennent des cooptés et des professionnels ? »³⁸

Offerlé poursuit en soulignant que la portée des « attributs » des professionnels de la politique n'est pas statique, elle peut évoluer dans le temps et selon la configuration en place :

« Un même attribut peut être valorisé ou dévalorisé dans telle ou telle conjoncture historique ou dans telle ou telle partie de l'espace politique. Un même attribut peut être travaillé (par l'homme politique, ses conseillers, ses adversaires, ses biographes...) à certains moments de sa carrière et être délaissé par la suite, il peut subir – comme toute

³⁶ Delphine Dulong, « Au dedans et en dehors. La subversion en pratiques » dans Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 260.

³⁷ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 50-51.

³⁸ M. Offerlé, « Introduction : Professions et profession politique », art cit, p. 24.

ressource politique – des réajustements, des réinterprétations, des réhabilitations durant la carrière [...]. »³⁹

Étant donné que « l'accès aux positions de pouvoir dépend [notamment] de la mobilisation des soutiens à l'extérieur du champ politique »⁴⁰, il convient de considérer l'héritage familial, les capitaux scolaires, professionnels et associatifs des élues comme des espèces des capitaux qu'elles peuvent faire valoir dans une compétition intrapartisanne pour les postes. Tout de même, tous leurs attributs n'ont pas la même pertinence et ne sont pas mobilisables ou mobilisés de la même manière. Pour éviter une rationalisation excessive de démarches des femmes politiques, Olivier Fillieule propose de porter l'attention sur le caractère multiple de leurs identités ainsi qu'au fait qu'elles occupent des positions différenciées dans l'espace social⁴¹. C'est sur ce constat que s'appuiera une des conclusions principales de cette section.

3.1.1. À l'intersection des privilèges : le profil dominant des élues locales

En Turquie, le fait que les femmes passent par une sur-sélection avant d'intégrer le Parlement a également été systématiquement relevé⁴². Mais pour la politique locale, qui a bénéficié de nettement moins d'attention, on peut souvent lire qu'elles ne ressemblent pas tout à fait à leurs collègues-élues nationales : Şirin Tekeli décrivait une grande partie des élues locales dans les années 1970 comme femmes au foyer, diplômées de l'école primaire ou au mieux du lycée⁴³. Tekeli opposait ce profil à celui des députées représentant, elles, un groupe relativement homogène avec un statut socio-économique élevé et en règle générale sur-éduquées non seulement par rapport à la population féminine du pays mais aussi vis-à-vis de leurs homologues masculins. Les caractéristiques des élues locales – telles qu'elles seront relevées au cours de ce chapitre – semblent avoir évolué depuis. Cela correspond sans doute aux évolutions sociales qui ont touché la population féminine (une hausse en taux de scolarisation des filles, l'accès des femmes au marché de travail⁴⁴). L'évolution du statut des autorités locales avec un

³⁹ *Ibid.*, p. 27.

⁴⁰ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, *op. cit.*, p. 13.

⁴¹ Olivier Fillieule, « Travail militant, action collective et rapports de genre » dans Olivier Fillieule et Patricia Roux (eds.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009, p. 25.

⁴² S. Duroğlu, *Türkiye'de İlk Kadın Milletvekilleri (Les premières députées femmes en Turquie)*, *op. cit.* ; M. Taştan, *Türkiye Büyük Millet Meclisinde Kadın Milletvekilleri (Les députées femmes à l'Assemblée nationale de la Turquie)*, *op. cit.*

⁴³ Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », *art cit.*, p. 305.

⁴⁴ Selon les données pour l'année 2015, 9% des femmes étaient illettrées en Turquie, et 27,5% ont eu un emploi par rapport au taux d'analphabétisme de 1,8% et le taux d'emploi de 65% chez les hommes à la

budget et des compétences accrues a également pesé sur la redéfinition du mandat local. Il est devenu associé à un savoir-faire technique et implique désormais une certaine influence et prestige. Une femme au profil « digne d'une députée » d'il y a quelques décennies a aujourd'hui beaucoup plus de concurrentes et l'autorité locale représente désormais une option « intéressante » où elle fait valoir son expertise et sur laquelle elle peut s'appuyer pour sa future candidature nationale.

On pourrait faire commencer la trajectoire des élues à la naissance voire même bien avant, tellement la famille occupe une place de premier plan parmi les instances de socialisation à la politique. Anne Muxel rappelle que « *la socialisation politique se fait de façon très précoce dans les familles, à travers un certain nombre de repères et d'exemples tirés des attitudes et des comportements des parents dans le quotidien de la vie familiale.* »⁴⁵ Il ne s'agissait tout de même pas de construire un lien de causalité entre l'engagement politique des parents et un passage à la politique de leur fille car le processus de politisation n'est pas linéaire. S'il peut commencer par une socialisation à la politique au sein de la famille, il peut prendre source dans des expériences et des interactions qui ne sont pas « politiques » au premier abord. La famille peut contribuer à la « *formation de dispositions à l'engagement* » et à la « *constitution d'un rapport politique au monde social* » même quand les apprentissages qu'elle fournit ne s'inscrivent pas directement dans l'univers politique⁴⁶ du fait de la « transférabilité » des produits de socialisation entre différents domaines⁴⁷.

Le processus de socialisation, qui englobe « *l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit* »⁴⁸, est insaisissable dans son intégralité. L'incorporation que représente la socialisation se fait de manière non-consciente⁴⁹, elle est propice aux objectivations, constructions et reconstructions sélectives. À partir de ces témoignages (limités par l'univers du conscient mais aussi par le cadre de l'interaction en situation d'entretien), apparaît une richesse des origines familiales des élues que ce soit en termes de la position socio-économique de la famille ou de la

même période. Les niveaux d'éducation étaient fortement corrélés avec l'accès à l'emploi chez les femmes. Plus une femme était éduquée, plus probable elle était à exercer un emploi. Türkiye İstatistik Kurumu, *İstatistiklerle Kadın, 2016 (La femme dans les statistiques, 2016)*, op. cit., p. 2.

⁴⁵ Anne Muxel, « Les jeunes et la politique : entre héritage et renouvellement », *Empan*, 2003, vol. no50, n° 2, p. 65.

⁴⁶ Lucie Bargel, « Socialisation politique » dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 511.

⁴⁷ Comme le rappelle Muriel Darmon, une expression comme « tiens-toi droit » peut avoir des effets sur le rapport à l'autrui ou les attitudes morales de l'individu. Muriel Darmon, *La socialisation*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 2016, p. 20.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 6.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 19.

proximité à la politique avec notamment quelques antécédents parentaux d'exercice d'un mandat électoral. Plusieurs constats peuvent être avancés selon les différents partis.

Les familles d'ouvriers et celles avec des parents relativement peu dotés en titres scolaires, professionnelles ou économiques étaient plus représentées au sein du CHP et moins chez l'AKP⁵⁰, tout en restant minoritaires dans les deux formations. Les filles de ces familles ont connu une certaine ascension sociale notamment grâce à leur parcours scolaire – une grande partie d'entre elles a fait des études supérieures. Le parcours de Zeynep, élue municipale du CHP à Izmir, est à ce titre exemplaire :

« Ma mère ne sait pas lire et écrire. Mon père est retraité. Notre seul capital était de faire les études. Nous sommes quatre frères et sœurs et nous avons tous fini l'université. Parce que nous appartenons à la religion alévie, nous avons obtenu une éducation en famille plus libérale. »⁵¹

Zeynep est originaire d'une famille qui n'a pas un niveau économique particulièrement élevé, mais dont tous les enfants sont diplômés du supérieur. Selon elle, l'importance accordée à l'éducation serait moins fonction d'un calcul des possibilités d'ascension sociale que le résultat d'une certaine ouverture d'esprit liée à l'appartenance de sa famille à la confession alévie. Cette façon d'« essentialiser » l'appartenance au culte alévi ne fait pas exception. D'ailleurs, il ne faut pas passer sous silence le fait que Zeynep a évoqué son alévité spontanément et, comme la majorité d'autres interviewées alévies, cela s'est fait au moment où nous avons abordé l'instruction familiale et scolaire. Il est possible de constater, sans qu'il s'agisse d'un tableau exhaustif, que toutes les élues de confession alévie, du moins celles qui se sont manifestées, appartenaient soit au CHP soit aux partis pro-kurdes. En revanche, aucune femme politique de l'AKP et du MHP parmi celles interrogées ne s'est identifiée avec l'alévité. Le MHP ne présente pas de candidats alévis, à l'exception de quelques tribus de petite taille. L'ouverture « alévie » de l'AKP ne s'est pas traduite en une inclusion sur les listes électorales, comme en témoigne une absence des interviewées alévies dans ce parti. Le CHP et les HDP/DBP présentent régulièrement les candidats alévis en tant qu'« alévi » affichant ouvertement ce marqueur identitaire – dans le cas du CHP, un certain repli du parti sur le vote alévi peut être observé à partir des résultats des élections législatives et les candidats alévis permettent de « solliciter » cet électorat ;

⁵⁰ Les origines sociales des élues des partis pro-kurdes seront analysées ultérieurement.

⁵¹ Zeynep, conseillère municipale, CHP, 23.6.2015, Izmir.

pour ce qui est des partis pro-kurdes, l'affichage de l'identité alévie s'inscrit dans le programme politique de ces formations prônant la protection des minorités notamment religieuses et confessionnelles. Le programme politique et le discours universaliste de ces partis permet, en effet, d'intégrer, ne serait-ce à la marge, ceux qui ne sont pas kurdes, ou alévis.

Les familles des femmes politiques éminentes de l'AKP constituaient pour la plupart la classe moyenne et moyenne supérieure avec les pères souvent entrepreneurs : la famille de Fatma, jeune responsable des branches féminines à Izmir, possède une entreprise prospère. Sa mère étant enseignante à l'école primaire, l'entreprise occupe son père ainsi que ses frères. C'est là où Fatma a gagné une première expérience professionnelle avant de se lancer en politique⁵². Le père de Dilruba, élue municipale, était entrepreneur avec un renom local, son décès a été relaté par les journaux de Trabzon⁵³. Le père de Pelin, elle aussi élue municipale à Trabzon, est propriétaire d'une usine⁵⁴. Cette observation est en cohérence avec le constat de Mine Alparslan sur la fédération d'AKP à Erzurum où « *les postes d'élus locaux que le parti offre attirent notamment les membres des "familles d'élites" (seçkin aileler).* »⁵⁵ En même temps, on acquiert un sens d'appui dont bénéficie l'AKP de la part de la bourgeoisie anatolienne ascendante dès la fin des années 1980. On est face à un « capitalisme des copains »⁵⁶ dans lequel les liens de proximité et de loyauté favorisent les échanges économiques et politiques entre un groupe relativement restreint⁵⁷.

C'est pourtant parmi les femmes politiques du MHP que l'on retrouve – proportionnellement – la plus grande représentation des milieux d'affaires que ce soit

⁵² Fatma, présidente des branches féminines départementales, 21.6.2016, Izmir.

⁵³ Dilruba, conseillère municipale, AKP, 31.05.2015, Trabzon.

⁵⁴ Pelin, conseillère municipale, AKP, 4.6.2015, Trabzon.

⁵⁵ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 509.

⁵⁶ Le capitalisme des copains est en anglais désigné comme cronyism : « *Cronyism est basé sur un lien, une connexion ou une relation entre les acteurs et inclut les transactions implicites, non-spécifiées et réciproques avec aucune stipulation de la période du temps pendant laquelle les faveurs doivent être retournées (Khatri et al., 2006). Contrairement à la corruption, les échanges entre copains sont plus souvent basés sur la confiance, la loyauté et l'amitié de long terme.* » Naresh Khatri, « Definitions of Cronyism, Corruption, and Crony Capitalism » dans Naresh Khatri et Abhoy K. Ojha (eds.), *Crony Capitalism in India*, London, Palgrave Macmillan UK, 2016, p. 4 ; Le capitalisme des copains est surtout étudié à partir des cas des pays asiatiques Joel S. Kahn et Francesco Formosa, « The Problem of 'Crony Capitalism': Modernity and the Encounter with the Perverse », *Thesis Eleven*, 2002, vol. 69, n° 1, p. 47-66 ; Byung-Kook Kim et Hyug-Baeg Im, « 'Crony Capitalism' in South Korea, Thailand and Taiwan: Myth and Reality », *Journal of East Asian Studies*, février 2001, vol. 1, n° 1, p. 5-52.

⁵⁷ Le portrait de Recep Tayyip Erdoğan par Nicolas Cheviron et Jean-François Pérouse révèle que le cercle des proches collaborateurs du président est particulièrement stable. On y voit l'impact des liens tissés dès les premières années de son engagement politique et de sa scolarisation. N. Cheviron et J.-F. Pérouse, *Erdoğan. Nouveau Père de la Turquie ?*, op. cit.

par leur famille parentale ou par leur mariage. Ce constat est valable pour les interviewées à Trabzon comme à Izmir : le père de Mehtap, présidente des branches féminines, occupait une haute fonction au sein d'une chambre d'industriels à Izmir⁵⁸ ; le mari de Dilay est l'entrepreneur provenant d'une famille établie à Trabzon⁵⁹. En dehors des milieux d'affaires, les employés des forces sécuritaires figurent parmi les proches des femmes du MHP : le père de Sinem et Çilay, deux sœurs actives dans le parti à Trabzon, était policier⁶⁰. Le mari d'Abide est membre des forces armées spéciales notamment déployées dans la région du sud-est⁶¹. Une relative homogénéité sociale des femmes politiques au sein du MHP permet de pointer vers un univers clos que le parti représente en termes d'engagements politiques qu'il propulse. Si les positions socio-économiques des familles des politiciennes affichent une variété sensible selon les partis, aucun cas de « déclassement social », impliquant une situation socio-économique des enfants dramatiquement plus précaire que celle des parents, n'a été détecté. Néanmoins, plusieurs interviewées ont expliqué leur décision de ne pas candidater aux législatives par le coût de campagne électorale et deux autres ont admis qu'elles ont emprunté de l'argent pour financer leur candidature.

Environ la moitié des interviewées ont témoigné des antécédents politiques dans leur famille – l'implication politique de leurs époux sera plus amplement discutée lors de la prochaine section. L'intensité de l'engagement de leurs proches était variable mais le plus souvent, les élues s'inscrivaient dans la même ligne politique que leurs parents ou leur entourage immédiat. Les adhérentes au CHP provenaient dans la plupart du temps d'une famille kémaliste ou d'une tradition de gauche révolutionnaire, comme c'était le cas d'Işık dont plusieurs parents éloignés étaient députés et dont le frère aîné détenait des fonctions intra-partisanes au moment de la candidature de sa sœur, tous étant encartés au CHP⁶². Étant donné l'existence relativement brève de l'AKP quand on considère l'échelle des générations politiques, les familles des adhérentes à l'AKP étaient soit politisées à droite que ce soit le Parti de la justice (*AP, Adalet Partisi*), le Parti de la mère patrie (*ANAP, Anavatan Partisi*), soit du côté de l'islam politique dont l'avatar le plus récent est le Parti de la prospérité (*Refah Partisi*). À titre d'exemple, le grand-père de Fatma (elle, responsable des branches féminines de l'AKP) était un

⁵⁸ Mehtap, présidente des branches féminines départementales, MHP, 20.6.2016, Izmir.

⁵⁹ Dilay, candidate à la députation, MHP, 13.4.2016, Trabzon.

⁶⁰ Sinem et Çilay, adhérentes du MHP, responsables d'associations, candidates pressenties à la mairie, 7.4.2016, Trabzon.

⁶¹ Abide, membre de la direction d'arrondissement, MHP, 19.4.2016, Trabzon.

⁶² Işık, conseillère municipale, CHP, 22.6.2016, Izmir.

notable du village dans le département dont la famille est originaire et son père détenait des fonctions intra-partisanes au sein du Parti de la justice (AP)⁶³. Le MHP affiche une remarquable continuité entre l'orientation politique familiale et celle de ses femmes politiques. Toutes les interviewées du MHP proviennent de familles revendiquant une affinité nationaliste. De façon analogue, comme il en sera question dans la section suivante, une écrasante majorité des élues des partis pro-kurdes, et plus particulièrement du DBP, sont issues des familles proches du mouvement kurde et politisées à gauche.

Parfois, les familles adhèrent à plusieurs courants politiques, comme chez Alev, élue municipale en exercice de son second mandat électoral du CHP à Izmir, dont le père était fonctionnaire et sa mère restait au foyer :

« Je suis membre du CHP depuis dix ans, mais il y a une tradition politique plus longue dans ma famille. Par exemple, ma tante du côté maternelle a été la première chef des branches féminines du CHP à Diyarbakır. L'époux de ma tante a été membre du comité exécutif au conseil municipal. Mon père est aussi au CHP. Ma tante du côté paternel a été conseillère elle aussi. Mais je viens d'une famille aux orientations politiques variables – deux tantes sont de l'AKP et quand nous nous retrouvons, il y a tout le temps des disputes. »⁶⁴

Les politiciennes originaires des familles désintéressées de la politique ou très faiblement engagées ne faisaient pourtant pas exception. Le cas de Pelin, élue municipale de l'AKP à Trabzon, avec un père entrepreneur et une mère au foyer, suggère au premier abord ce genre de tableau :

« Ma famille n'a rien à faire avec la politique, mon père ou aucun de ses cinq enfants, personne n'a aucun lien avec la municipalité. Nous sommes de ceux qui essaient de tout faire par leurs propres moyens. La politique, nous l'avions suivie à la télé et nous avons votés. Moi, de mon côté, je suivais plus attentivement. »⁶⁵

Toutefois, la réaction de ses proches à son entrée à l'AKP laisse entrevoir une autre image et constitue par là un exemple d'autonomisation voire de séparation politique par rapport à sa famille :

« Mon père ne voulait certainement pas que je sois candidate pour ce parti. Après, il n'a pas parlé avec moi pendant un an. J'ai respecté sa réaction. Ma mère, mon père et mes quatre frères et sœurs votent pour le CHP. Moi je votais pour l'AKP, mais avant cela, nous votions tous à droite, un parti conservateur. Bon, selon moi, ici à l'AKP

⁶³ Fatma, responsable des branches féminines de département, AKP, 21.6.2016, Izmir.

⁶⁴ Alev, conseillère municipale, CHP, 7.7.2015, Izmir.

⁶⁵ Pelin, conseillère municipale, AKP, 4.6.2015, Trabzon.

nous sommes sociaux-démocrates. Je n'étais jamais extrêmement conservatrice. En famille, nous priions, nous jeûnions. Mais quand il est question de la politique, c'est parce qu'ils n'aimaient pas Recep Tayyip Erdoğan qu'ils voulaient que je ne l'aime pas non plus. Mais je ne les ai pas écoutés. On dit qu'à dix-huit ans on est libre, je me suis appuyée sur cette logique. »⁶⁶

Les affinités politiques de la famille de Pelin semblent suivre un mouvement centrifuge : à partir des positions partagées du conservatisme modéré « d'avant », son père et d'autres proches évoluent vers le CHP, tandis que Pelin vers l'AKP. Elle tient bon et s'autonomise politiquement vis-à-vis de son père, ses frères et ses sœurs. Son exemple confirme les rouages non-linéaires que suit l'héritage politique familial⁶⁷. Cette autonomisation n'est pas propre à l'AKP, la trajectoire de Bahar s'inscrit également dans cette logique. Originaire d'une famille d'agriculteurs qui soutenaient le Parti démocrate (DP, *Demokrat Partisi*) dans les années 1950, elle, ses frères et sa sœur sont partisans du CHP⁶⁸. Elle a témoigné de leur réussite à « convertir » leurs parents au CHP après une décennie de soutien au parti conservateur.

Les femmes politiques travaillent systématiquement leur identité « de femme » ou du moins y sont souvent ramenées par leur entourage, par leurs homologues masculins ou encore par les médias⁶⁹. C'est notamment l'omniprésence de la socialisation genrée, qui facilite l'intériorisation de ce qui est assigné au féminin et au masculin et qui restreint la marge de manœuvre des intéressées quant au travail de leur identité sexuée. Les rôles genrés ont d'autant plus d'impact que l'intériorisation de ces modèles se fait dès le bas âge et s'impose avec « *l'évidence du naturel* », souligne Muriel Darmon⁷⁰. Néanmoins, la socialisation genrée prend des formes très différentes selon la position des familles dans l'espace social⁷¹. L'injonction fondamentale entre le genre et la classe a été travaillée par Martine Court et Christine Mennesson : les auteures ont démontré que le comportement attendu chez les filles est certes féminin,

⁶⁶ Pelin, conseillère municipale, AKP, 4.6.2015, Trabzon.

⁶⁷ Ce constat est compatible avec l'argumentaire de Julien Fretel qui estime que « *l'héritage familial n'est pas systématiquement un legs qui reste intact quand il va des aînés aux puînés. Il peut même fonctionner pour ces derniers comme un repoussoir à l'aide duquel, paradoxalement, l'on construit une personnalité politique originale et l'on se fraye un chemin diamétralement opposé à celui de ses parents.* » J. Fretel, « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisans », *art cit.*, p. 200.

⁶⁸ Bahar, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

⁶⁹ Delphine Dulong et Frédérique Matonti, « L'indépassable « féminité ». La mise en récit des femmes en campagne » dans Jacques Lagroye, Patrick Lehinque et Frédéric Sawicki (eds.), *Mobilisations électorales*, Paris, Presses Universitaires de France - P.U.F., 2005, p. 3.

⁷⁰ M. Darmon, *La socialisation, op. cit.*, p. 39.

⁷¹ *Ibid.*, p. 31.

mais ne peut pas se dissocier de leur classe sociale⁷², il en va de même pour les garçons chez qui l'exigé ou le proscrit n'est jamais « *le masculin en général, mais toujours un masculin situé dans l'espace social* »⁷³. Le récit de Bahar, issue d'une famille d'agriculteurs, s'approche à ce constat :

« Nous sommes deux filles et deux garçons dans la famille. Quand j'ai terminé l'école primaire, mon père m'a dit : "j'ai les moyens pour faire étudier mes deux fils, mais je ne peux pas t'envoyer toi à l'école. Tu vas aller étudier dans un institut pour filles et tu vas apprendre à coudre." J'ai beaucoup pleuré. J'ai pleuré et je disais que je voulais aussi porter le chapeau comme mes frères qui allaient à l'école secondaire. Mon père n'a pas pu résister et m'a envoyé à l'école secondaire. Quand je l'ai terminée, à 14 ans, une famille est venue me demander à mon père. Il était d'accord pour me marier. Sans le prévenir, j'ai envoyé des lettres de candidature à plusieurs écoles-internats. J'ai été acceptée à Konya. J'avais du mal à annoncer la nouvelle à mon père, mais je lui ai dit "Amène-moi seulement là-bas, je ne te demanderai pas d'autre argent". Je ne rentrais même pas chez moi pour les vacances mais j'étais déterminée à étudier. Je sais que si ma famille n'avait pas eu de difficultés économiques, mon père n'aurait pas fait de discrimination entre filles et garçons. Ma grande sœur n'a pas pu étudier, elle a seulement terminé l'école primaire. Mais moi, j'ai fini mes études avec détermination. »⁷⁴

Dans son bureau au conseil municipal à Izmir, après une quarantaine d'années écoulée, Bahar (élue municipale, candidate à la candidature aux législatives du CHP) est encore émue quand elle revient sur ses souvenirs de cette période où elle ne rentrait pas chez elle pour les vacances pour ne pas peser sur le budget familial. Son cas illustre l'intersection entre le genre et la classe : les difficultés économiques ont ravivé les considérations – pragmatiques tout autant que conservatrices – de son père qui privilégiait l'éducation de ses fils sur celui des filles – car les fils auront à supporter une famille tandis que les filles vont *a priori* se marier et seront supportées par leurs maris.

Issues de traditions familiales variées, les expériences contraignantes de l'apprentissage du rôle féminin des élues ont été multiples. Certaines se rappellent du régime différencié de sorties extérieures pour les filles et les fils. D'autres, comme Işık, élue municipale à Izmir, âgée de 45 ans, ont témoigné d'une transformation des façons d'être familiales :

⁷² Martine Court, « La construction du rapport à la beauté chez les filles pendant l'enfance : quand les pratiques entrent en contradiction avec les représentations du travail d'embellissement du corps », *Sociétés & Représentations*, 2007, n° 24, p. 108 ; Repris par : M. Darmon, *La socialisation, op. cit.*, p. 44.

⁷³ Martine Court et Christine Mennesson, « Les vêtements des garçons », *Terrains & travaux*, décembre 2015, n° 27, p. 56 ; Repris par : M. Darmon, *La socialisation, op. cit.*, p. 44.

⁷⁴ Bahar, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

« Ma mère n'appelait jamais mon père par son prénom. La nouvelle mariée ne parlait pas en présence de ses beaux-parents. Mais je me rappelle que peu après que nous avons déménagé à Izmir, nous habitons avec mes grands-parents, ma mère a préparé le dîner mais ne s'est pas assise pour manger. Mon oncle lui a dit : "Non, ces temps sont restés là-bas. Nous allons vivre ici de façon plus moderne."⁷⁵ À partir de ce moment, nous avons mangé tous ensemble. »⁷⁶

Mes interlocutrices admettent l'existence des contraintes du « rôle féminin » qui s'imposent à elles dès la petite enfance, et les complètent par les récits de comment elles sont parvenues, ne serait-ce partiellement, à s'en s'extraire. Elles dégagent surtout deux stratégies : d'un côté, elles construisent une image du « père démocrate » qui leur a permis de se soustraire, au moins en partie, aux limites de leur « rôle », d'un autre côté, elles relatent les épisodes de leurs résistances quotidiennes ou exceptionnelles, comme Bahar qui s'est mobilisée pour pouvoir étudier. Parmi celles qui vantent les mérites d'un père démocrate, le récit d'Işık est révélateur :

« Nous sommes sept frères et sœurs, quatre filles, trois garçons. Il y a de grandes différences entre l'instruction des filles et des garçons. Dans notre famille très large, mon père est le seul qui ait envoyé ses filles à l'école. Il a été plus éclairé que les autres. Les cinq filles de mon oncle ont arrêté à la fin de l'école primaire, obligatoire. Chez nous, l'école et le travail sont conçus en lien avec l'honneur de toute la famille. Si la femme sort dehors, des choses pourraient se passer. Pour cela, elle n'a qu'à atteindre un certain âge et se marier. Je pense que mon père a vu plus loin que ça. »⁷⁷

L'expérience familiale telle que transmise par Sevim s'appuie également sur la construction de la figure du « père démocrate », elle révèle au passage un autre exemple d'autonomisation politique par rapport à sa famille :

« Mon père était partisan du Parti de la justice mais tous ses enfants étaient de la gauche révolutionnaire. Il ne nous a pas soumis à la pression de notre quartier conservateur. Dans la nuit, nous collions des affiches, le jour, nous participions à des manifestations, nous étions toujours là pour le 1^{er} mai. Mon père nous disait : "C'est à vous de décider." »⁷⁸

Les interviewées ont amplement évoqué le rôle du père dans la formation de leurs opinions et leurs compétences politiques, contrairement au rôle de la mère, souvent au foyer et relativement absente des récits. La figure de la mère apparaît plus

⁷⁵ Il est à noter que ce même oncle n'a pas autorisé ses filles à exercer un emploi.

⁷⁶ Işık, conseillère municipale, CHP, 22.6.2016, Izmir.

⁷⁷ Işık, conseillère municipale, CHP, 22.6.2016, Izmir.

⁷⁸ Sevim, responsable des branches féminines nationales pour la région égéenne, 7.7.2015, Izmir.

ambigüe que le père. La mère est parfois dépeinte comme une personne opprimée, dominée, qui supporte la charge du foyer en termes de travaux domestiques, de soin des enfants et des personnes âgées. Dans ce cas, les interviewées se positionnent par rapport à ce modèle en le rejetant. D'autres fois, la mère est conçue avec un esprit de révolte, elle-même dépassant les limites du « rôle féminin ». Entre ces deux extrêmes se situe une mère qui veille à « ses » obligations qui ne se fond pas entièrement dans l'unité familiale, mais se manifeste à des instances spécifiques comme individualité – elle se consacre à la lecture en compensant le manque d'éducation formelle, et, parfois, vote différemment de son mari.

Le père apparaît soit comme porteur d'opinions politiques communes avec sa fille, soit assez « démocrate » pour permettre son émancipation au sein de la famille (il lui « permet » d'avoir une autre opinion politique et d'acquérir les capacités requises pour l'activité politique). À la lumière des rôles traditionnels qui prédisposent les femmes au mariage et le soin de la famille plutôt qu'une carrière politique, ces pères sont dépeints comme des figures d'exception qui ont permis à leur fille de s'extraire du destin qui attend les filles des autres. Ce lien privilégié entre fille et père a été observé dès les premières années de la République et il est notamment évoqué par Ayşe Durakbaşa :

« Il y a un accord secret entre les pères et les filles : les jeunes filles obtiennent le droit à une éducation, à un métier et à une vie professionnelle grâce au soutien de leur père. Par contre, elles sont obligées de se comporter de manière extrêmement prudente vis-à-vis des hommes et doivent réprimer leur sexualité jusqu'au moment où elles se trouvent des maris convenables. »⁷⁹

Les recherches à travers des contextes très différents ont permis de relever une tendance récurrente à attribuer ses succès au soutien paternel⁸⁰. Les récits d'une grande partie de mes interviewées ne font pas exception. Or, des fissures apparaissent aussitôt dans cette image avec les réflexes d'un père « autoritaire », un père preneur des décisions auxquelles on n'objecte pas, comme dans le cas de Sevim, politicienne du CHP, dont la mère était au foyer et le père était fonctionnaire :

⁷⁹ Ayşe Durakbaşa, « Cumhuriyet Döneminde Modern Kadın ve Erkek Kimliklerinin Oluşumu : Kemalist Kadın Kimliği ve “Münevver Erkekler” (La formation des identités de la femme et de l'homme modernes dans la période républicaine : l'identité des femmes kémalistes et les « les hommes éclairés ») » dans Ayşe Berktaş Hacımiraçoğlu (ed.), *75 Yılda Kadınlar ve Erkekler (Les femmes et les hommes pendant les 75 ans)*, Bilanço 98., Istanbul, Tarih Vakfı Yayınları, 1998, p. 47.

⁸⁰ Notamment au Japon : Chunghee Sarah Soh, « Fathers and Daughters: Paternal Influence among Korean Women in Politics », *Ethos*, 1993, vol. 21, n° 1, p. 59.

« Mon père soutenait le Parti de la Justice. Quand nous allions voter, ma mère votait Ecevit et mon père ne s'en mêlait pas. Je viens d'une famille très démocrate. Mon père a toujours été notre figure de proue, surtout dans l'éducation. »

Vous êtes diplômée de l'université ?

« Non, du lycée. J'ai dû abandonner mes études à cause des pressions que nous avons subies avant 1980. L'association à laquelle nous étions affiliées avec mes frères et sœurs a fait l'objet d'une rafle policière, beaucoup de nos amis plus âgés ont été arrêtés, y compris ma grande sœur. Suite à cela, mon père m'a envoyée en Allemagne, où je suis restée pendant trois ans. À mon retour, il m'a mariée à une connaissance proche de la famille. Mon père pensait que le mariage allait prévenir ma radicalisation mais malheureusement, les mariages ne marchent pas toujours. »⁸¹

Le mariage, Sevim ne l'a pas choisi et il représente une instance où la volonté de son père « démocrate » l'a emporté sur les projets personnels de la fille. Sa « radicalisation » a tout de même été évitée (que ce soit par le moyen du mariage ou pas) – elle a rejoint le CHP qui est loin de représenter une aile politique radicale, mais qui abrite une partie des anciens de la gauche révolutionnaire, parmi lesquels Sevim peut se compter⁸².

Les micro-résistances des femmes politiques apparaissent comme un autre « remède » aux contraintes qui pèsent sur elles dès le plus bas âge. Elles relatent leurs investissements et luttes qui leur ont permis de gagner une conscience politique (parfois genrée) et de se construire une personnalité engagée. Comme le rappellent Catherine Achin et Delphine Naudier : « *Trucs et astuces inventés pour échapper à la surveillance des parents, ou plus largement à la surveillance sociale des (bonnes) conduites sexuées, constituent [des] exemples de 'l'accommodement' quotidien de la domination masculine* »⁸³. Demet, candidate à la candidature (*aday adayı*) à la députation du CHP à Izmir rappelle sa première mobilisation à l'époque où sa famille habitait dans une ville à l'est du pays :

« À l'Est, on aime plus les garçons que les filles⁸⁴. Notre père, quand il allait en ville, il amenait toujours quelque chose aux garçons. Quand j'étais à l'école primaire, dès que j'ai appris à écrire, j'ai organisé un boycott contre mon père. J'ai mobilisé mes sœurs, on était

⁸¹ Sevim, responsable des branches féminines nationales pour la région égéenne, 7.7.2015, Izmir.

⁸² Par contre, la fille de Sevim est proche des groupes féministes et LGBP que sa mère a qualifiés de « bien plus à gauche que le CHP ».

⁸³ C. Achin et D. Naudier, « L'agency en contexte », *art cit*, p. 115.

⁸⁴ Il faut noter au passage que même les noms de deux des interviewées reflétaient la préférence des parents pour les fils – une s'appelant « Kızbes » (« ça suffit les filles », un mélange entre le turc et le kurde), et l'autre « Yeter » (« ça suffit » en turc). Une autre interviewée provient d'une famille avec neuf enfants dont huit filles – les parents voulaient à tout prix avoir un garçon (le dernier né).

cinq filles, et ma mère aussi. On a mis une pancarte à la fenêtre dénonçant son traitement discriminatoire vis-à-vis des filles. Quand il est rentré de la ville, il s'est beaucoup fâché car c'était la première fois après des décennies de mariage que sa femme s'était mobilisée contre lui. Mais il a quand même promis de nous acheter quelques nouveaux vêtements lors de son prochain voyage. »⁸⁵

Cet épisode est le premier que Demet choisit de mentionner en parlant de sa politisation progressive qui se poursuit au lycée (en amont de 1980) et pendant les premières années de l'exercice de la profession d'enseignante. Son engagement politique à gauche est précoce mais s'est interrompu en fonction du contexte politique national, comme le coup d'État de 1980. À droite, l'engagement des politiciennes-sœurs Sinem et Çilay au sein de la mouvance nationaliste s'est faite dans la famille mais aussi pendant les études au lycée durant les années 1970. Elles se sont engagées dans un groupe de théâtre animé par les militants des Foyers nationalistes. Leurs activités politico-culturelles ont impliqué du temps passé dans les milieux non-mixtes et des retours tard le soir à la maison accompagnées par les militants-aînés. Quand leur engagement est devenu régulier, elles ont demandé la permission à leur père qui leur a dit qu'« elles suivent la bonne voie » et a donné le feu vert à leur engagement politique. Ce « contrat » incluait également une marge de manœuvre plus importante dans l'espace public⁸⁶.

Étant donné que les élues sont des individus « *multisocialisés et multidéterminés* »⁸⁷, leurs expériences variées de la socialisation primaire sont à relier avec les socialisations ultérieures – que ce soit pendant les études, en exerçant leur métier ou dans les associations. Il devient ainsi possible de voir les « confirmations » tout comme les « conversions »⁸⁸ de leurs socialisations antérieures. Face à cette variété, le modèle familial du père travaillant et mère inactive semble être le point commun chez la plupart des interviewées. Pour les élues et les responsables des partis, nombreuses à avoir étudié et à exercer une activité professionnelle, il s'agit d'un

⁸⁵ Demet, candidate à la candidature à la députation, CHP, 18.6.2015, Izmir.

⁸⁶ Sinem et Çilay, adhérentes du MHP, responsables d'associations, candidates pressenties à la mairie, 7.4.2016, Trabzon.

⁸⁷ Bernard Lahire, *Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations.*, Paris, La Découverte, 2013, p. 18.

⁸⁸ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Le sens commun., Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, p. 59-60.

dépassement du modèle de la famille d'origine⁸⁹. Dans la recherche d'un profil idéal-typique de femme politique locale, un autre élément unifiant représente le niveau d'éducation acquise. L'expérience de Bahar et de Zeynep, les deux élues municipales de CHP à Izmir suggère l'importance accordée à l'éducation par les femmes et par leurs familles. Demet, femme politique à Izmir, a dû rentrer chez elle après avoir terminé ses études pour aider sa famille et rendre possible les études de sa sœur⁹⁰. Dans les milieux au statut économique précaire, le diplôme du supérieur représente un moyen d'une certaine ascension sociale car il ouvre les portes à l'exercice d'une activité professionnelle rémunérée.

Si un léger décalage peut être constaté entre les taux de diplômées d'université selon les âges, même parmi les interviewées âgées de plus de soixante ans la majorité détient un titre scolaire du supérieur. Il n'est pas rare de rencontrer des élues diplômées de l'université qui étudient à distance une autre spécialisation, tels les cas de Zeynep (âgée de 49 ans) et Işık (âgée de 45 ans) à Izmir. Étant donné que la quasi-totalité des élues (sauf celles des partis pro-kurdes, comme il en sera question ultérieurement) a étudié à l'université, ce titre scolaire apparaît comme une condition *sine qua non* – pour les femmes – pour être considérées comme candidates à un mandat municipal par les faiseurs de listes. Leyla et Begüm ont expliqué que leurs candidatures ont été saluées car « *il est rare de trouver des femmes éduquées à se porter candidates* ». Être diplômée de l'université est devenu une règle à travers les conseils municipaux étudiés et à travers les partis politiques. Il est possible de réitérer le constat de Mine Alparslan qui considère la formation supérieure « *en tant que critère de sélection aux postes dirigeants tant au niveau national qu'au niveau local de l'organisation du parti* »⁹¹.

Les instances de politisation au moment des études sont assez récurrentes chez les élues. L'expérience de Zeynep – avocate et élue municipale – est révélatrice dans ce sens :

« Dans les années 1980, je me suis engagée dans les mouvements politiques socialistes. Pour mes activités, je me suis fait renvoyer de la résidence universitaire et puis de l'école. Je suis

⁸⁹ Pour le contexte français et allemand, Catherine Achin fait le même constat. C. Achin, *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000.*, op. cit., p. 106.

⁹⁰ Demet, candidate à la candidature à la députation, CHP, 18.6.2015, Izmir.

⁹¹ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 98.

revenue quand une "amnistie" a été déclarée. J'ai été pénalisée de par mon investissement politique jusqu'à la fin de mes études. J'ai intenté un procès à l'école car je trouvais ma note finale injuste et je l'ai gagné, mais en pratique cela n'a rien changé. Cela m'a montré l'importance de la lutte. »⁹²

Il est intéressant de remarquer que la scolarisation dans les écoles des prédicateurs (*imamhatip*) est très rare parmi les élues, évoquée à seulement deux reprises, les deux à l'AKP. D'autre part, si une part non-négligeable des élues provient de familles avec des mères faiblement scolarisées, souvent au foyer, elles se distinguent d'elles par leur éducation supérieure. Pour leurs enfants, poursuivre les études universitaires semble revenir à l'ordre de l'« évidence ». Tous les enfants des élues, parmi ceux qui en ont l'âge, suivent un cursus universitaire.

Les métiers des élues les plus représentés sont : avocate, agente comptable, architecte, entrepreneuse. Ces spécialisations couvrent les domaines d'action municipaux et s'inscrivent dans l'appréhension dominante de la politique municipale comme un travail à caractère essentiellement technique : dans l'exercice du mandat, l'élue locale mobilise alors « son expertise ». Sa spécialisation devient un des moyens principaux de légitimer sa candidature. Ce constat est en cohérence avec l'analyse d'Ayten Alkan qui considérait la perception de la technicité du travail municipal comme une des sources d'exclusion des femmes⁹³. Quinze ans après l'article pionnier d'Alkan, la conception de l'activité municipale n'a pas sensiblement changé, mais les femmes intègrent désormais les conseils avec leurs professions jugées « adéquates » pour leur mandat. Ces métiers – droit, comptabilité, architecture – s'avèrent être des viviers féminins pour la profession politique. Il s'agit de professions libérales qui permettent une gestion du temps flexible et une certaine indépendance économique. La fonction publique constitue un autre vivier pour les conseillères municipales. À Trabzon, Füsün, élue du MHP, a passé toute sa vie professionnelle à la mairie⁹⁴. Çilay, également du MHP à Trabzon, a été la première femme directrice de département au sein de l'office du gouverneur⁹⁵.

Outre ces exemples chez le MHP, le vivier de la fonction publique fournit un accès privilégié pour les femmes du CHP. Étant donné l'interdiction de l'activité politique aux fonctionnaires d'État, y compris les enseignants, le CHP enregistre un

⁹² Zeynep, conseillère municipale, CHP, 23.6.2015, Izmir.

⁹³ A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit.*

⁹⁴ Füsün, conseillère municipale, MHP, 4.6.2015, Trabzon.

⁹⁵ Çilay, adhérente du MHP, responsable d'associations, candidate pressentie à la mairie, 7.4.2016, Trabzon.

nombre plus élevé de femmes à la retraite parmi ses conseillères et responsables du parti. Spécifiquement, pour le cas des enseignants il est possible de parler d'un « vivier des professeurs » pour entrer au CHP, tandis qu'aucune interviewée de l'AKP n'exerçait cette profession auparavant. Il serait possible de relier ce constat aux conclusions de Catherine Achin, selon qui :

« La corrélation des logiques sociales de recrutement du personnel politique avec la variable de l'appartenance à un parti politique est en effet tout à fait vérifiée en ce qui concerne les femmes. La répartition professionnelle des députées pourrait donc se comprendre à travers le prisme des logiques du recrutement partisan. »⁹⁶

Ces femmes, qui ont pour la plupart exercé leur métier dans la fonction publique, ont intégré le parti après la cessation de leur activité. Petek, ancienne élue municipale et candidate à la députation à Trabzon a travaillé à la fonction publique et a été sollicitée pour entrer sur la liste des municipales l'année où elle a pris sa retraite⁹⁷. À Izmir, Ceyda, enseignante, a noté qu'elle s'est encartée le jour même où elle a quitté son métier⁹⁸. Nonobstant cette propension des élues du CHP à provenir de la fonction publique, il est frappant à quel point les professions de la plupart des élues chez le CHP et l'AKP sont similaires. Parmi les cinq élues de l'AKP dans l'arrondissement central de Trabzon, on compte une avocate, une architecte, une agente comptable, une économiste, et une élue sans métier (deux se consacrent à la politique à plein temps, trois continuent à exercer leur métier).

Une remarque s'impose par rapport à ce constat : en termes de tranches d'âges représentées, de capitaux scolaires (le niveau d'études, les filières disciplinaires) et d'activité professionnelle, les profils des conseillères municipales du CHP et de l'AKP à Izmir et à Trabzon sont remarquablement similaires. À tel point qu'il m'est arrivé une fois de confondre une élue de l'AKP à Izmir et une élue du CHP (mon erreur s'est péniblement clarifiée au bout de dix – longues – minutes d'entretien) et une fois de demander ouvertement à une élue de l'AKP à Trabzon si elle n'avait pas considéré de candidater sur la liste du CHP (une interrogation osée mais qui n'a pas semblé choquer mon interlocutrice). Néanmoins, cette similitude de profils s'inscrit dans des réalités différentes. À Trabzon, le profil des femmes représentées aux conseils municipaux

⁹⁶ C. Achin, *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000.*, op. cit., p. 147.

⁹⁷ Petek, ancienne présidente de fédération, ancienne conseillère municipale, CHP, 23.3.2016, Trabzon.

⁹⁸ Ceyda, conseillère municipale, présidente des branches féminines de département, CHP, 8.6.2016, Izmir.

correspond à une plus grande sur-sélection, car il y a moins de femmes diplômées de l'université et exerçant un des emplois qui représentent des viviers pour l'entrée en politique. En l'absence de données à l'échelle des départements ou même des villes, cette observation peut être supportée par quelques statistiques provenant des sources diverses : selon le rapport du *think tank* TEPAV, dans les années 2012-2013, Izmir affichait les proportions des femmes diplômées à tous les niveaux d'instruction plus élevées par rapport à Trabzon⁹⁹. Izmir enregistrait également des proportions significativement plus élevées des femmes travaillant à la mairie ou exerçant un emploi tout court¹⁰⁰. Dans le rapport suivant de TEPAV publié en 2016, ces tendances ont été confirmées avec 24,43% des diplômées d'au moins école secondaire à Trabzon contre 32,11% des diplômées à Izmir ; ainsi qu'avec 17,37% des femmes employées à Trabzon contre 23,41% à Izmir¹⁰¹. Selon les données de l'Union des barreaux en Turquie, en 2015 et 2016 il y a eu proportionnellement nettement plus de femmes exerçant la profession d'avocate à Izmir qu'à Trabzon¹⁰². En 2016, elles représentaient 46,4% des avocats à Izmir et 40% à Trabzon¹⁰³. En termes de la représentation politique des femmes, au niveau d'arrondissement ainsi que de la municipalité métropolitaine, les différences entre Izmir et Trabzon ont déjà été relevées. Le fait que les deux villes occupent des places distinctes dans l'imaginaire populaire (une libérale, d'autre droitiste) est couplé aux scores électoraux des partis conservateurs à Trabzon.

L'articulation de ces éléments donne à voir des configurations politiques distinctes et permet de confirmer les propos d'Olivier Fillieule cité plus haut à savoir que les élues ont des identités multiples et qu'elles occupent des positions différenciées dans l'espace social¹⁰⁴. Même avec le même attribut assigné (titre scolaire ou profession), la position qu'occupe la femme politique dans l'espace social diffère, la portée de ses espèces de capitaux n'est pas la même. Être avocate à Izmir et être avocate à Trabzon ne revient pas au même. Il faut également différencier le statut de candidate ou d'élue en fonction de l'appartenance politique car à Trabzon, une avocate

⁹⁹ H. Demirdirek et Ü. Şener, *81 İl İçin Toplumsal Cinsiyet Eşitliği Karnesi (Le carnet de l'état d'égalité des genres dans les 81 départements)*, op. cit., p. 92, 94.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 101, 103.

¹⁰¹ A. Kavas Urul, *81 İl İçin Toplumsal Cinsiyet Eşitliği Karnesi - 2016 (Le carnet de l'état d'égalité des genres dans les 81 départements - 2016)*, op. cit., p. 27-31.

¹⁰² TBB, *2015 Yılı Avukat Sayılarını Yayınladı (TBB a publié les nombres d'avocats pour l'année 2015)*, <http://hukuksokagi.com/guncel/tbb-2015-yili-avukat-sayilarini-yayinladi/>, 17 mars 2016, (consulté le 7 février 2018) ; *Avukat Sayıları - 31.12.2016 (Les nombres d'avocats)*, <http://www.barobirlik.org.tr/Detay.aspx?ID=75022>, 31 décembre 2016, (consulté le 7 février 2018).

¹⁰³ « Avukat Sayıları - 31.12.2016 (Les nombres d'avocats) », *art cit.*

¹⁰⁴ O. Fillieule, « Travail militant, action collective et rapports de genre », *art cit.*, p. 25.

du CHP a relativement peu de chances à se faire élire tandis que son homologue encartée à l'AKP a des fortes chances d'avoir un « profil en or » aux yeux des faiseurs de listes. Dans le même sens, le port du voile couplé à l'exercice d'une responsabilité politique à Izmir n'a pas la même signification qu'à Trabzon où il est beaucoup plus récurrent. Il est paradoxal, par ailleurs, qu'une seule élue municipale voilée à l'arrondissement central à Trabzon est élue de MHP, parti qui n'a pas fait de la libération du port du voile son cheval de bataille. Les cinq élues d'AKP ont toutes les cheveux découverts. Néanmoins, dans les arrondissements, le port du voile est plutôt la règle. En revanche, à Izmir, les élues voilées constituent une minorité au sein du parti. Même si de nombreuses membres des branches féminines sont voilées et d'âge moyen ou avancé, les élues ainsi que la présidente départementale des branches sont jeunes, à cheveux découverts, systématiquement des femmes professionnelles, souvent des entrepreneuses. Parmi les trente conseillères municipales de l'AKP, six portent le voile, ce qui correspond à 20%. En même temps, les seules conseillères municipales voilées à Izmir ont été élues sur les listes de l'AKP.

Outre l'idée que le parti doit « composer » avec le tissu social à Izmir où ce type de profils est moins rare qu'à Trabzon, il est possible de parler d'une forme d'« accommodation partisane » à la configuration locale particulière. Le choix de nommer à la tête des branches féminines à Aydın (département voisin d'Izmir) l'ancienne reine de beauté (qui est aussi l'épouse d'un entrepreneur influent) peut correspondre à cette logique et permet de projeter une image progressiste. Pour l'AKP, la présence d'élues avec et sans voile peut viser à présenter une variété de profils et masquer la réalité d'une homogénéité relative des origines socio-professionnelles, des titres scolaires et statuts économiques des élues et responsables partisanes. L'accommodation à la localité passe par ailleurs notamment par les activités partisanes, comme l'a évoqué Fatma :

« Je suis convaincue qu'il nous faut un programme particulier pour Izmir par rapport aux autres départements. Le tissu social d'Izmir ne ressemble pas à celui de Konya ou de Trabzon. Nous devons nous expliquer au peuple d'Izmir qui, en réalité, ne nous connaît pas. Nous devons lui montrer que nous aussi, nous sommes des humains. Pour cela, en dehors des visites des maisons classiques, nous avons des projets différents. [...] Par exemple, nous avons organisé un concert de l'orchestre symphonique. Nous avons invité aussi les membres du CHP. Mais lors de cet événement, nous avons brisé cette idée que nous n'écoutons que la musique religieuse. Lors du concert, il y a eu du jazz, de la musique latino, grecque et religieuse. Nous leur avons montré que nous sommes un parti

qui s'adresse à chaque segment de société. Pour la journée des mères, nous avons organisé une compétition appelée "Ma mère est ma co-pilote". Nous avons pris nos mères et avons ensemble participé à une course de voitures, avec casques etc. Cela allait contre le stéréotype que les femmes d'AKP ne conduisent pas de voitures. Dans le cadre de la semaine de l'écologie, nous avons organisé un concours de photographie appelé "Quel Izmir ne voulons-nous pas". [...] Cela aussi a attiré beaucoup d'attention. »¹⁰⁵

Le temps de l'engagement et le rythme des carrières politiques¹⁰⁶ sont les éléments qui permettent d'attirer l'attention sur la notion de la « disponibilité biographique »¹⁰⁷ et plus généralement sur l'étude des dynamiques temporelles de parcours politiques tels qu'ils sont inscrits dans les parcours de vie¹⁰⁸. La « disponibilité biographique » a été utilisée par Doug McAdam et renvoie à « *l'absence de contraintes personnelles qui augmenteraient les coûts et les risques de la participation dans un mouvement, à l'instar d'emploi à temps plein, le mariage et les responsabilités familiales* »¹⁰⁹. La notion utilisée pour notamment rendre compte des variations dans l'intensité de l'engagement permet, dans le cas des femmes, de dégager des facteurs multiples facilitant l'entrée en politique électorale. Plutôt que de constater que la charge principale du *care* repose essentiellement sur les femmes et contribue à les décourager sinon de l'engagement au sein d'un parti du moins de la poursuite d'une carrière politique, il est possible de regarder les configurations personnelles réunies au moment de la candidature de mes interviewées. Pour une partie d'entre elles, l'âge de la première élection correspond au moment de vie où les charges du *care* généralement décroissent – âgées entre 40 et 50 ans. Néanmoins, l'âge en soi dit finalement très peu sur la disponibilité biographique de chacune. Si l'engagement de Ceyda et de Petek est intervenu au moment de leur retraite, cela est surtout lié à l'interdiction de l'adhésion partisane aux fonctionnaires – emploi que ces deux femmes du CHP ont exercé. En même temps, dans certains cas, l'âge de la retraite n'a pas représenté une disponibilité : Turna, élue de l'AKP à Izmir, a connu des difficultés à concilier son mandat de conseillère avec le soin des nombreux petits-enfants qui venaient chez elle en période d'été au moment de notre interview¹¹⁰.

¹⁰⁵ Fatma, responsable des branches féminines de département, AKP, 21.6.2016, Izmir.

¹⁰⁶ C. Achin, *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000.*, op. cit., p. 118-121.

¹⁰⁷ O. Fillieule, « Travail militant, action collective et rapports de genre », art cit, p. 55.

¹⁰⁸ M. Bessin, « Parcours de vie et temporalités biographiques », art cit.

¹⁰⁹ D. McAdam, « Recruitment to High-Risk Activism », art cit, p. 70.

¹¹⁰ Turna, conseillère municipale, AKP, 3.7.2015, Izmir.

De manière analogue, les femmes aux tranches d'âges qui ne sont pas habituellement associées à des périodes de « disponibilité biographique » occupaient les mandats électifs – à l'âge entre 30 et 40 ans. Le célibat ou le divorce semblaient jouer un rôle favorable dans leur poursuite de la carrière politique : parmi les politiciennes déjà citées, Fatma, célibataire, à la tête des branches féminines de l'AKP à Izmir, avait trente-deux ans¹¹¹ ; Alev conseillère municipale du CHP à Izmir avait trente-neuf ans et était célibataire elle aussi¹¹² ; Leyla, quarante-neuf ans, ancienne conseillère départementale était célibataire au moment de l'exercice de son mandat et s'est mariée ensuite¹¹³ ; Begüm, avait trente-sept ans et était célibataire au moment de notre rencontre¹¹⁴. Si les élues célibataires, divorcées et veuves sont représentées parmi les interviewées, il n'en reste pas moins que le « profil dominant » est celui d'une élue mariée avec deux enfants (occasionnellement un enfant, comme Zeynep, ou trois comme Sevim, adhérentes au CHP à Izmir). Ce modèle d'arrangement familial est le plus représenté à travers les partis, que ce soit AKP, CHP ou MHP. C'est chez les partis pro-kurdes que les différences se manifestent. Une famille restreinte qui domine chez les élues locales est résultat d'une transformation du modèle familial d'origine où les enfants étaient bien plus nombreux – Işık a sept frères et sœurs, Demet vient d'une famille de onze enfants, Hatice de quatre.

*« La situation optimale pour être au-dessous de tout reproche c'est, en politique plus qu'ailleurs, d'être épouse et mère, »*¹¹⁵ affirmait Mariette Sineau par rapport aux politiciennes françaises. Cela vaut tout autant pour les élues locales en Turquie encore trop souvent vues comme porteuses de l'« honneur » de leur famille potentiellement compromis par leur présence dans les lieux de socialisation mixtes. Néanmoins, le rôle du mariage dans l'engagement politique féminin est ambigu. Du point de vue des interactions avec leurs homologues masculins être mariée peut garantir une certaine marge de manœuvre à l'élue – le respect qu'elle peut attendre de ses collègues découle de leur respect pour son mari. Les interviewées mentionnent systématiquement le soutien de leur conjoint sans lequel leur activité politique ne serait pas possible – elles font référence au soutien moral, mais aussi logistique. Cela ne les exonère pas pour autant de la charge mentale qu'implique la gestion du foyer comme il en sera question au cours du dernier chapitre. En même temps, parmi celles qui assurent que leur mari

¹¹¹ Fatma, présidente des branches féminines départementales, AKP, 21.6.2016, Izmir.

¹¹² Alev, conseillère municipale, CHP, 7.7.2015, Izmir.

¹¹³ Leyla, ancienne conseillère départementale, CHP, 29.6.2015, Izmir.

¹¹⁴ Begüm, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

¹¹⁵ M. Sineau, *Des Femmes en politique*, op. cit., p. 56.

est à leurs côtés, certaines avouent, qu'au départ, il n'a pas regardé du bon œil leur engagement politique (« *sıcak bakmyordu* »). Le mariage est intervenu dans l'engagement politique de Sevim quand son père l'a mariée. Elle a eu des enfants et a pris des distances par rapport à la gauche radicale. Le mariage peut se comprendre à la lumière de sa trajectoire comme une « rupture biographique ». Çilay, du MHP à Trabzon, s'est vue proposée la candidature à la députation, mais elle a réfuté car son enfant avait deux ans¹¹⁶. Néanmoins, il y a des femmes politiques qui poursuivent leur carrière avec des enfants en bas âge, comme c'était le cas de Beyza, élue AKP à Trabzon, qui a accepté des fonctions intra-partisanes quand son second fils n'avait pas encore trois ans¹¹⁷.

L'expérience de Bahar est également très illustratrice : faisant partie de la « génération des soixante-huitards », elle aussi militait dans les groupements de gauche depuis l'âge de seize ans. Puis, peu après son mariage à 19 ans, elle a accouché de son premier enfant, elle a dit à ce propos : « *je n'allais pas aller à des manifestations avec un bébé. Alors j'ai intégré les branches de la jeunesse du CHP* ». Le rôle qu'a joué le mariage dans son engagement politique est certes très particulier :

« J'ai travaillé dans le secteur de la santé pendant vingt-deux ans. Au début des années 1990, le CHP allait à nouveau être créé, je voulais faire partie de ce processus et pour cela, je suis partie à la retraite très tôt, à l'âge de quarante-et-un ans. À cette époque-là, avec ma famille, nous vivions [dans une autre ville] et là, je suis devenue l'adjointe de notre premier chef du parti au niveau départemental. Nous avons mené les travaux d'organisation sur place. C'était au moment où Deniz Baykal était président du CHP. Un jour, c'est lui qui m'a appelée et m'a demandé d'être la candidate du parti au poste de maire dans un arrondissement central de [la ville en question]. Cette possibilité m'excitait beaucoup. Mon mari était contre. Il craignait que j'oublie le chemin vers la maison. Le jour suivant, quand je suis rentrée chez moi, j'ai retrouvé un panneau "à vendre" sur notre maison et une note de mon mari qui disait : "je suis allé avec les enfants à Izmir, tu dois choisir entre nous et la politique". Alors, j'ai pris mes affaires et je suis venue à Izmir. »¹¹⁸

Pendant les décennies, Bahar a refusé les invitations sur les listes mais sans jamais totalement couper les liens avec le parti. Son veuvage (et l'âge adulte de ses enfants) est intervenu comme une autre rupture biographique qui a impacté son engagement politique. En 2009, le candidat au poste de maire dans un arrondissement

¹¹⁶ Çilay, adhérente du MHP, responsable d'associations, candidate pressentie à la mairie, 7.4.2016, Trabzon.

¹¹⁷ Beyza, conseillère municipale, AKP, 4.6.2015, Trabzon.

¹¹⁸ Bahar, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

d'Izmir l'a incluse dans sa liste pour les municipales sans qu'elle l'ait demandé. Au moment de notre interview, elle était en cours d'exercice de son second mandat et avait tenté une candidature à la députation qui n'a cependant pas été retenue. Son récit dévoile au passage les modalités de la désignation des candidats au poste de maire à l'époque où le parti établissait fraîchement son organisation locale. Le président du parti a sollicité Bahar par le biais d'un appel téléphonique. Elle représentait une candidate dotée en capital de notoriété, acquis grâce à son activité professionnelle dans le secteur de la santé – elle a pu être considérée comme ayant un potentiel de vote important. Son cas montre également l'importance de considérer la trajectoire des élues en parallèle de leurs profils et capitaux car elle fournit les éléments clés pour comprendre leur participation politique.

Par leurs attributs personnelles, professionnelles et politiques, les élues au « profil dominant » correspondent au constat de Şirin Tekeli : « *l'exceptionnalité et la surqualification sont les conditions nécessaires pour que les femmes engagées en politique soient tolérées* »¹¹⁹. Il est ainsi possible de parler d'une « intersection » des privilèges¹²⁰. Si le profil dominant à Izmir et à Trabzon est similaire, il n'a pas la même signification dans chacune des deux villes. Être une femme entrepreneuse avec un diplôme universitaire est un profil plus récurrent à Izmir qu'à Trabzon. À Trabzon, la sélection se fait donc au sein d'un groupe plus restreint. Dans une perspective intra-partisane toujours, il apparaît que l'âge au moment de la première élection et le rythme de carrière politique ne représentent pas les facteurs de différenciation entre les partis¹²¹, au contraire, les similitudes importantes existent. Les élues des partis pro-kurdes, du DBP (à Diyarbakır et dans la région du sud-est) et du HDP (à Izmir et au niveau national), viennent abroger ce constat avec leurs profils « atypiques ».

¹¹⁹ Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », *art cit*, p. 306.

¹²⁰ Je propose de parler de l'« intersection » des privilèges en m'inspirant de l'article pionnier par Kimberlé Williams Crenshaw sur les « marges » où elle a exploré le concept de l'intersectionnalité des privilèges fait miroir à cette même logique, sauf qu'elle la déplace du côté des « discriminées » au côté des « privilégiées ». Kimberlé Williams Crenshaw, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, traduit par Oristelle Bonis, 2005, vol. 2, n° 39, p. 51-82.

¹²¹ Catherine Achin a pu arriver à la même conclusion dans sa comparaison des députées françaises et allemandes. Il n'est pas sans intérêt que dans le contexte aussi différent, en Turquie, la conclusion est similaire. C. Achin, *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000.*, *op. cit.*, p. 121.

3.1.2. Explorer les marges : les profils atypiques

Dans une analyse des « marges », on est confronté à des marges de nature différente. Il y a d'un côté les politiciennes de l'AKP, du CHP ou du MHP, qui par leur socialisation politique ou par leurs caractéristiques personnelles « ne rentrent pas » dans la catégorie d'élue idéal-typique. Celles-ci constituent une minorité au sein de leur propre parti. D'un autre côté, au sein des partis pro-kurdes, la situation est inversée avec le « profil dominant » qui pourrait être posé en porte-à-faux vis-à-vis des attributs idéal-typiques. Les « marges » par rapport aux autres partis, apparaissent comme les « normes » au sein du DBP. En réalité, la situation est moins homogène au sein des partis pro-kurdes que ce qu'une telle distinction pourrait laisser croire. Pour cela, cette section est l'occasion de proposer une ébauche de différenciation. L'élection récurrente des femmes politiques « hors la norme » correspond à des logiques de sélection des candidats qui favorisent des attributs différents par rapport aux autres formations politiques. Enfin, ces dernières sont à la fois « à la marge » car ne rentrant pas dans la case du profil dominant, et « marginalisées » car étant en permanence dans le viseur de l'État.

Âgée de trente-sept ans au moment de notre rencontre, Şeyda est élue municipale du DBP dans un des arrondissements centraux de Diyarbakır. Originaire de cette ville, elle vient d'une famille de sept enfants, dont le père est fonctionnaire et la mère est au foyer. Illettrée, sa mère suit de près les événements politiques et « *regrette chaque manifestation à laquelle elle n'a pas pu participer* ». Sa langue maternelle est le dialecte *zazaki* du kurde, mais Şeyda constate qu'elle parle mieux le dialecte *kurmanji* car elle l'utilise au quotidien. Elle est divorcée et a une fille en âge scolaire. Elle est diplômée d'*yüksek okul* (un cursus après le lycée qui a le statut inférieur à l'université) d'une spécialisation technique qu'elle n'a par la suite jamais exercée en tant que profession. Au moment de l'entretien, elle étudie le droit à distance. Cela fait quinze ans qu'elle s'engage en politique. En 2000, elle a été parmi les fondatrices de la Plateforme de Diyarbakır réunissant les ONG locales des femmes. Avant sa première élection en 2009, elle a travaillé au sein d'un syndicat. Interrogé sur les circonstances de son entrée en politique, Şeyda dit « *nous sommes tous nés dans la politique. Chaque famille a payé un prix. Ma sœur a donné sa jeunesse à la prison. Mon frère a été arrêté de nombreuses fois. Pendant notre enfance, nous avons vu la police venir dans notre maison.* »¹²²

Les biographies personnelles et les processus de politisation d'une très grande majorité des élues municipales du DBP sont marquées par le conflit qui oppose la

¹²² Şeyda, conseillère municipale, DBP, 6.5.2015, Diyarbakır.

guérilla et l'État turc. Leurs familles ont été politisées à gauche avec les membres actifs au sein des groupes armés, notamment kurdes. Pour la plupart, elles ont été touchées par le coup d'État du 12 septembre 1980. Leurs proches ont été arrêtés, ont subi la torture, ont été condamnés à de longues peines de prison. Si le conflit et son impact semblent constituer une des causes majeures de la politisation des femmes, leur attribuer une force prépondérante dans l'explication de l'engagement politique féminin reviendrait à reléguer au second plan l'attrait du projet politique et social du parti pro-kurde et de son volet « égalité des genres ». Il faudrait également tenir compte du lien entre l'ouverture de l'espace politique aux femmes et la multiplication des adhésions motivées notamment par l'existence même de cet espace. Il n'en reste pas moins que l'expérience de la violence et de la répression étatique, qui apparaissent systématiquement dans les récits des élues DBP, contribuent à faire d'elles les politiciennes « aux profils atypiques ». Handan Çağlayan trouve la différence des profils par rapport aux autres partis guère étonnante :

« Il est assez naturel que ces partis se distinguent dès le départ des partis politiques traditionnels par les profils de leurs membres et militants car ils ont été formés en particulier par une population pauvre qui s'y est engagée non seulement en résultat d'une politisation mais aussi pour se solidariser face aux violations des droits de l'homme et aux disparitions forcées. »¹²³

En disant « *nous sommes tous nés dans la politique* », Şeyda exprime un élément récurrent apparu au moment des entretiens. Avşın, co-maire dans un des arrondissements de Mardin, dont plusieurs frères et sœurs se sont engagés dans les rangs de la guérilla, exprime la même idée et invoque une politisation tissée d'abondantes expériences traumatiques dès le plus bas âge :

« Une fois, quand j'avais neuf ans, j'étais au lit, malade. Quand je me suis réveillée, il y avait plein de gens masqués en noir dans la maison. L'un d'entre eux me donnait des coups de pieds pour me réveiller. Ils ont amené tout le monde au commissariat. J'ai passé trois jours en garde à vue. Cette nuit-là, ils cherchaient un membre de la guérilla qui se trouvait dans notre village. On me demandait si des gens armés venaient dans notre maison. J'étais trop petite pour comprendre mais j'ai répondu que notre maison était ouverte à tous les gens de bon

¹²³ H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », *art cit.*, p. 144.

cœur. Mais eux, ils ont mis notre maison dans un état impossible. À ce moment-là, j'ai décidé que c'étaient des mauvaises personnes. »¹²⁴

Avşın construit son investissement politique dans le prolongement de son héritage familial – à la fois en continuité de l'engagement de ses proches et en réaction à la répression qui a touché la famille et l'a finalement menée à quitter la région du sud-est :

« Être née sur ces terres apporte avec soi une recherche de justice. Mon entrée en politique n'est pas une volonté d'exercer un métier ou de faire un travail. Ce que vous avez vécu dans l'enfance vous amène à la recherche de justice et à demander des comptes aux malfaiteurs. Même si vous n'avez pas d'ambition politique, vous êtes obligée de vous impliquer. En raison de mon enfance volée, la politique est peut-être la seule arène où j'ai pu demander les comptes. Pour les gens de cette région, il y a deux choix : partir dans les montagnes et chercher la justice par les armes, ou être ici, s'investir dans la politique, malgré l'espace très restreint, et y développer des activités. »¹²⁵

La politisation des femmes au sein du mouvement kurde est présentée comme une évidence. Toutefois, il ne s'agit pas de considérer l'engagement de ces politiciennes comme « naturel » ou « allant de soi » même si elles-mêmes le présentent avec cette évidence. Leur investissement pourrait même paraître paradoxal à un observateur extérieur étant donné le risque personnel qui l'accompagne. Une dépolitisation ou un retrait de l'activité politique auraient pu se produire en réaction à la répression que ces élues ont vécue pendant leur enfance ou à l'âge adulte. Si des scénarios alternatifs ne doivent pas être écartés, le choix de l'échantillon de cette recherche fait qu'il serait très difficile d'en estimer l'ampleur car les élues locales font partie de ceux qui n'ont pas opté pour une désaffection ou un repli de la politique. Toutefois, l'ancrage systématique de leur famille dans la contestation politique ne devrait pas ouvrir la voie à une lecture téléologique de leur propre engagement, comme le souligne Julien Fretel :

« Constaté que les adhérents étaient à l'image des organisations politiques dans lesquelles ils militaient a conduit en effet certains spécialistes à en conclure, par déduction, que tout dans la structure sociale qui abrite telle ou telle organisation politique, comme dans l'habitus de ceux qui prennent parti, allait dans le sens de la rencontre non fortuite, voire forcée, du parti et de ses adhérents. De la socialisation primaire aux premières expériences politiques, en passant par les réseaux sociopolitiques, tout concourait à arrimer les

¹²⁴ Avşın, co-maire, arrondissement périphérique de Mardin, 2.3.2016, Mardin.

¹²⁵ Avşın, co-maire, arrondissement périphérique de Mardin, 2.3.2016, Mardin.

dispositions sociales et politiques d'agents sociaux d'un type déterminé à un type d'institution partisane lui aussi déterminé. »¹²⁶

S'il n'y a pas d'évidence ou de « cela va de soi » dans l'engagement politique des élues DBP, le fait que la plupart d'entre elles proviennent de familles politisées à gauche et impliquées activement au sein du mouvement kurde révèle qu'il s'agit là d'un critère de sélection par excellence par les faiseurs et les faiseuses de listes. Jeune conseillère municipale âgée de vingt-huit ans, Lalebend a été soutenue par sa famille dans sa candidature à la mairie qu'elle relie à la tradition politique dans laquelle elle a grandi :

« Je viens d'une famille qui conteste, qui s'implique dans le mouvement kurde, dans les partis politiques, depuis leur création. Mon père a été torturé. Ma mère aussi. L'État nous a demandé de devenir les gardes du village [*korucu*]¹²⁷, nous avons refusé. Notre maison a été détruite et nous avons dû partir. Ma mère nous amenait tout le temps aux manifestations. Elle se fâchait quand nous n'y allions pas. Mon père me reprochait toujours à la maison que je me mêle à tout comme si je représentais la mairie, alors je me suis présentée pour le poste à la mairie. Mes frères et sœurs sont aussi actifs au sein du mouvement. Ma grande sœur a été en prison pendant dix ans. Moi-même, j'ai fait de la prison quand j'avais quatorze ans. »¹²⁸

L'expérience de Lalebend est illustrative de l'ancrage politico-contestataire d'une grande partie des élues. Cela ne signifie pourtant pas qu'on assisterait à un phénomène homogène de la production des militantes par la violence. Au contraire, les profils des politiciennes ont sensiblement évolué – à tel point qu'il serait même possible de parler d'une différenciation de leurs traits selon les générations. Dans les récits des élues, la figure de la mère apparaît souvent comme faiblement ou pas du tout scolarisée, sans activité professionnelle, mais activement engagée dans les travaux de l'assemblée du quartier ou participante à des rassemblements politiques. La mère de Şeyda qui « regrette chaque manifestation manquée » transmet une certaine vision du politique à ces enfants, tout comme la mère de Delal, cette dernière étant co-maire d'arrondissement à Diyarbakır :

¹²⁶ J. Fretel, « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisans », *art cit.*, p. 199.

¹²⁷ Les gardes du village sont les paysans kurdes qui se battent aux côtés de l'armée turque. Depuis 1985, le gouvernement turc emploie environ 90 000 gardes de village qui, armés, protègent leur localité et servent d'éclaireurs, cf. Adnan Çelik, « 1990'lı Yılların Olağanüstü Hal Rejimi ve Savaş : Kürdistan Yerellerinde Şiddet ve Direniş (L'état d'exception dans les années 1990 et la guerre : la violence et le soulèvement dans les localités du Kurdistan) », *Toplum ve Kuram Dergisi*, 2014, n° 9, p. 99-146.

¹²⁸ Lalebend, conseillère municipale, DBP, 8.5.2015, Diyarbakır.

« Quand nous étions petits, nous attendions des heures pour pouvoir manger le *kaymak*¹²⁹ que ma mère préparait. Elle coupait les morceaux pour tous les enfants et les tartinait en disant : celui-ci pour le *DEV-YOL*, celui-ci pour le *DEV-SOL*, celui-ci pour le *Halkın Kurtuluşu*, celui-ci pour le *TIKKO*¹³⁰. Sans que l'on s'en rende compte, en tartinant le pain, elle nous transmettait un regard sur la vie. »¹³¹

D'une part, ces femmes-mères ont un rôle dans la socialisation à la politique de leurs filles-futures élues, d'autre part, elles représentent une première génération des femmes impliquées dans les structures politiques urbaines du mouvement kurde. Dans les années 1980 et 1990, l'investissement politique des femmes prenait deux formes principales. Premièrement, surtout au début des années 1990, les jeunes filles célibataires des villages et des bourgs rejoignaient les structures armées. Leur engagement était dans ce sens « de première main », résultat d'un processus de politisation tout autant qu'une volonté d'échapper aux structures sociales telles que le mariage forcé. Deuxièmement, d'autres femmes s'engageaient en politique « par ricochet » suite à la décomposition familiale souvent en raison des politiques répressives. Elles se sont politisées devant les commissariats de police et devant les prisons¹³². Leurs proches ont disséminé l'idéologie du mouvement lors des visites de leurs proches en prison quand ils purgeaient leur peine¹³³. Les disparitions forcées, les meurtres non élucidés et les arrestations ont impacté des nombreuses familles de sorte que les femmes, vivant en pauvreté et dans des conditions de précarité, soient obligées à subvenir aux besoins familiaux. Nouvellement urbanisées, elles ont acquis une mobilité dans l'espace public renforcée par l'absence de l'autorité masculine au foyer. À la recherche de leurs proches, et de leurs droits, elles sont entrées en contact avec les structures partisans dans les villes – ces structures ont offert un réseau d'entraide à des nouveaux arrivants dans la région du sud-est comme dans les villes de l'ouest du pays. Ces femmes, issues des milieux ruraux, d'âge moyen, souvent mères de familles, ont constitué le cœur des premières militantes politiques. Si elles n'étaient pas dans le

¹²⁹ Un produit laitier à base de matières grasses.

¹³⁰ Les noms des groupes de gauche radicale actifs en Turquie avant le coup d'État de 1980.

¹³¹ Delal, co-maire d'arrondissement, 3.3.2016, Diyarbakır.

¹³² Le processus est décrit par H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », *art cit.*, p. 146 ; H. Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, *op. cit.*

¹³³ H. Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, *op. cit.*, p. 129.

viseur de l'État en premier lieu, elles ont souffert de la répression ensemble avec leurs frères, pères et proches qui étaient actifs au sein du mouvement. Avec leur disparition, ces femmes ont « pris le relais » d'engagement politique.

Mon interviewée, Zêrav a suivi cette trajectoire de politisation. Veuve d'un mari tué lors de l'évacuation forcée de leur village, elle s'est retrouvée à Diyarbakır avec trois filles. Elle se rappelle encore le moment où elle a payé sa première facture – signe de la mobilité urbaine acquise, tout comme imposée par les impératifs de subvenir aux besoins familiaux. Arrêtée des nombreuses fois, peu avant notre rencontre, elle a été mise en garde-à-vue alors qu'elle marchait dans la rue. Elle n'a pas été scolarisée, ne parle pas turc et sait lire et écrire à un minimum qui lui permet de coordonner les activités de son assemblée du quartier. Dans la période de l'entretien, en février 2016, sa journée consistait essentiellement en deux types d'activités : d'un côté, elle visitait les familles dont les jeunes sont décédés dans les affrontements à Sur, quartier du centre-ville, où le couvre-feu a été déclaré ; d'un autre côté, elle se rendait devant les morgues où les forces de l'ordre empêchaient pendant des jours entiers la remise des corps et leur enterrement¹³⁴. Le profil de Zêrav est doublement représentatif – d'une part, elle représente la première génération des femmes d'origine rurale politisées et actives dans les villes, d'autre part, elle est représentative d'un certain profil de militante dont les chances de se voir proposer une candidature au poste électif décroissent progressivement face à l'avènement des candidates jeunes dotées notamment en titres scolaires. La distance de Zêrav de la politique électorale (sa méconnaissance de la langue turque limite son accès à des fonctions où celle-ci est nécessaire, même *a minima*) est concomitante à la montée d'un autre profil de femme politique au sein du DBP. Cette montée se lit à partir du contexte spécifique du début des années 2000 : avec le cessez-le-feu déclaré par le PKK et le renforcement progressif des partis politiques pro-kurdes, l'adhésion à ces partis est devenue une des voies privilégiées d'engagement politique féminin. Cette évolution a notamment eu pour conséquence une diversification des profils des politiciennes.

Le *bedel* (« prix ») payé par la famille de la candidate constitue un des facteurs clé toujours considérés par les faiseurs et faiseuses de listes du DBP. Lors des premiers scrutins nationaux auxquels les partis politiques pro-kurdes ont participé, le *bedel* figurait haut dans les « attributs » des candidates : aux législatives de 1995 se trouvaient sur les listes du parti Selma Tanrıkulu, veuve de docteur Zeki Tanrıkulu, tué

¹³⁴ Zêrav, représentante de l'assemblée du quartier, DBP, 28.2.2016, Diyarbakır.

par un assassin « inconnu » en 1993 ; Fatma Yıldırım, veuve, la disparition de son mari n'a jamais été élucidée ; Cihan Sancar, veuve du député Mehmet Sancar assassiné à Batman ; Serap Mutlu, grande sœur de Mazlum Doğan qui s'est immolé dans la prison de Diyarbakır en 1981¹³⁵. Le parti de l'époque, le HADEP, n'a pas franchi le seuil électoral de 10%, mais même s'il avait pu entrer le Parlement, ces femmes n'étaient pas placées sur les places éligibles. Les femmes nommées dans les années 1990 l'ont été surtout pour leurs « capital hérité », en tant que proches des maris disparus, assassinés, incarcérés. Dans les années 2000, le *bedel* devient un critère parmi d'autres. L'entrée en politique électorale d'Avşin, abordée dans le précédent chapitre, illustre l'importance de l'ancrage de la candidate dans le mouvement kurde, y compris dans la composante armée qui implique souvent de payer le prix le plus élevé – Yekcan a perdu son frère¹³⁶ ; la grande sœur de Şeyda a passé de longues années en prison¹³⁷. Mais les femmes politisées dans les autres groupements de gauche sont également représentées au sein du parti – comme Serdem, née d'un mariage mixte turco-kurde, dont l'engagement politique précède la naissance du mouvement kurde (qui se développe à partir des années 1970). Alévie, elle vient d'une famille qui n'a pas payé un « *bedel* » au sein du mouvement, Serdem est la seule à s'impliquer dans la politique, son alévitisme figurant d'ailleurs en premier plan dès les premiers moments de notre entretien :

« Mes frères ont toujours travaillé, ils se sont mariés, leurs épouses sont sunnites et non pas alévies. Il y a eu une certaine assimilation. Quand je les regarde aujourd'hui, je vois qu'ils n'ont pas complètement oublié leur identité alévie, mais personne ne s'est engagé comme moi. »

Aujourd'hui, cela fait quarante-trois ans depuis la mort de Deniz Gezmiş¹³⁸, comment avez-vous connu ses idées ?

« Déjà, le fait que je suis restée aussi proche du mouvement révolutionnaire est lié à la lutte de Deniz, Mahir, Ibrahim, Ömer, Ulaş¹³⁹... Je me rappelle de ces années de 1971-1972. J'avais dix ans, mais je me rappelle avoir été horriblement triste le jour de leur exécution. Ma génération a grandi avec eux, ils nous ont appris ce que cela veut dire être révolutionnaire. »

Vous êtes-vous activement impliquée dans le mouvement de gauche ?

« Oui, au lycée, je militais au sein du Chemin du Peuple (*Halkın Yolu*). Mon père était très autoritaire, il ne donnait pas la permission de sortir dehors seuls, notamment parce qu'on est alévis. Mais à l'école,

¹³⁵ H. Çağlayan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, op. cit., p. 143.

¹³⁶ Yekcan, conseillère municipale, DBP, 6.5.2015, Diyarbakır.

¹³⁷ Şeyda, conseillère municipale, DBP, 6.5.2015, Diyarbakır.

¹³⁸ Étudiant, dirigeant de la gauche révolutionnaire, exécuté en 1972.

¹³⁹ Représentants des divers groupes de la gauche révolutionnaire.

on était très inspirés par Deniz Gezmiş et sa lutte. Il fallait que je milite quelque part, j'ai choisi le Chemin du Peuple. De là-bas, je suis venue ici. »¹⁴⁰

Serdem fait partie des élues venant d'autres traditions politiques qui se retrouvent au DBP. Berzê, co-maire, représente elle aussi un cas de politisation individuelle car elle originaire d'une famille qui ne s'investit pas activement en politique¹⁴¹. Puis, Havin, la jeune élue diplômée de l'université, qui au départ n'est pas impliquée dans le mouvement kurde, vient d'une famille d'agriculteurs, mais elle a été sollicitée pour ses titres scolaires, sa jeunesse et une expérience dans l'entrepreneuriat :

« Quand j'ai décidé de candidater, il était un peu difficile de l'expliquer à ma famille. Enfin, ma mère me soutient dans tout, mais mon père au premier abord n'était pas d'accord. Je lui ai dit que je demandais seulement qu'il respecte ma décision. Je suis peut-être plus chanceuse que les autres car je suis parvenue à convaincre mon père, qui est agriculteur, pas engagé en politique. Moi aussi, je n'étais pas très proche de la politique et avant de candidater, je voyais la municipalité plus comme un lieu de services qu'un lieu de la politique. »¹⁴²

L'inclusion sur la liste de Havin, serait-elle un signe de « normalisation » de la politique pro-kurde et de son évolution progressive vers un profil d'élue « idéal-typique » dominant dans les autres partis ? L'intensification des affrontements depuis 2016, les nombreuses révocations de postes des co-maires et conseillers ne permettent pas de tirer ce genre de conclusions car les combats et la répression étatique ont à nouveau confirmé le très haut prix de l'engagement au sein de la politique kurde.

La répression – dont l'emprisonnement constitue un exemple particulier – joue un rôle considérable dans la politisation féminine. Parmi les élues locales et les responsables du parti, les arrestations et les passages plus ou moins longs en prison constituent la règle et non pas une exception. Cette fréquence de l'expérience de l'emprisonnement a également été remarquée par la chaîne de CNN Türk qui au lendemain des législatives de 2015 parlait des « Députés venus de la prison à l'Assemblée »¹⁴³. La revue des profils des élues révèle une évolution par rapport aux candidatures des années 1990 : au lieu de se retrouver sur la liste au nom des proches

¹⁴⁰ Serdem, conseillère municipale, DBP, 6.5.2015, Diyarbakır.

¹⁴¹ Berzê, co-maire d'arrondissement périphérique hors Diyarbakır, 3.3.2016, (interview à Diyarbakır).

¹⁴² Havin, conseillère municipale, DBP, 8.5.2015, Diyarbakır.

¹⁴³ *Yolu hapisanelerden Meclis'e uzanan HDP milletvekilleri... (Les députés HDP qui ont fait le chemin de prison à l'Assemblée nationale)*, <https://www.cnnturk.com/turkiye/yolu-hapishanelerden-meclise-uzanan-hdp-milletvekilleri?page=18>, 10 juin 2015, (consulté le 12 octobre 2017).

connus, elles s’y trouvent pour leur propre compte, ce sont elles qui ont payé le *bedel*, elles ont été persécutées pour leur propre activité politique. Ce fait correspond notamment à l’intensification de l’engagement politique féminin au sein des partis politiques. Parmi les élues de la législature de 2015 se trouvait Leyla Zana, qui a passé dix ans en prison après avoir prononcé une phrase en kurde lors de sa prestation de serment, Selma Irmak, elle aussi emprisonnée pendant dix ans pour appartenance supposée au PKK, arrêtée à nouveau en 2009 lors du procès dit du KCK¹⁴⁴. Deux ans plus tard, alors qu’elle était toujours incarcérée (relâchée en 2014), elle a été élue députée ; Dirayet Taşdemir, a elle aussi été arrêtée dans le cadre du procès de KCK au moment où elle travaillait comme conseillère au maire responsable des femmes à la mairie de Diyarbakır, elle a passé cinq ans en prison¹⁴⁵. Des nombreuses interviewées ont affirmé s’être mieux familiarisées avec les tenants et aboutissants de l’idéologie et de l’histoire partisane en prison qui représente un espace politiquement très encadré et discipliné par les cadres souvent issus de la lutte armée. La prison apparaît comme un espace de façonnement idéologique qui impacte ensuite leurs activités une fois libérées. Roza a passé cinq ans en prison dans le cadre du procès dit du KCK après quoi elle a été relâchée sans que son procès aboutisse. Active auparavant au sein d’un syndicat, elle se considérait simple sympathisante du mouvement. Sortie de prison, ayant perdu son emploi, elle s’implique à temps plein dans les travaux du parti¹⁴⁶.

À la lumière de ces données, il est possible d’identifier plusieurs filières d’accès des femmes à des postes électifs au sein du parti pro-kurdes. En premier lieu, il y a celle qui ont des liens forts, le plus souvent familiaux, avec les combattants au sein de la guérilla. Puis, il y a celles ayant un engagement personnel de long terme au sein des partis politiques et spécifiquement le mouvement des femmes. Enfin, il y a également celles qui appartiennent à des familles ou tribus influentes¹⁴⁷ dans la région et dont l’inclusion sur les listes permet notamment de s’assurer du soutien de ces réseaux

¹⁴⁴ Le procès dit de KCK (entamé en 2009) a touché plusieurs milliers d’hommes et de femmes politiques pro-kurdes ainsi que les universitaires, les militants des associations et du milieu syndicaliste. Les procès se poursuivent en 2017 et au-delà : ‘KCK Ana Davası’nda Karar Açıklandı: Ahmet Türk ve Hatip Dicle dahil 99 Kişiyeye Hapis Cezası (Décision dans le procès principal du KCK : une peine de prison pour 99 personnes y compris Ahmet Türk et Hatip Dicle), http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/turkiye/708735/_KCK_Ana_Davasi_nda_karar_aciklandi_Ahmet_Turk_ve_Hatip_Dicle_dahil_99_kisiye_hapis_cezasi.html, 28 mars 2017, (consulté le 1 juin 2017).

¹⁴⁵ « Yolu hapisanelerden Meclis’e uzanan HDP milletvekilleri... (Les députés HDP qui ont fait le chemin de prison à l’Assemblée nationale) », *art cit.*

¹⁴⁶ Roza, responsable à l’Académie des femmes, 8.5.2015, Diyarbakır.

¹⁴⁷ Zeynep Şahin-Mencutek propose une classification similaire calquée sur une typologie développée dans le contexte indien. Zeynep Sahin-Mencutek, « Strong in the Movement, Strong in the Party: Women’s Representation in the Kurdish Party of Turkey », *Political Studies*, juin 2016, vol. 64, n° 2, p. 483.

élargis. Si aucune de mes interviewées n'a explicitement fait mention des liens tribaux, cela témoigne de la tendance à les occulter plutôt que de leur absence. Les logiques partisans d'équilibres locaux en vue d'assurer le meilleur score électoral composent avec les réseaux d'influence préconstitués dans la circonscription. Les tribus ou les familles élargies font bien souvent partie de la configuration locale et obligent le parti à les prendre en compte. En dehors des politiciennes que j'ai interviewées, j'ai pu identifier les appartenances tribales de plusieurs conseillères municipales dans les arrondissements périphériques de Diyarbakır. Dans un des cas, la fille du maire sortant a été incluse sur la liste du DBP. Le maire étant d'une autre couleur politique et ayant désormais peu de chances à être réélu, la nomination de sa fille répondait à la consécration des nouveaux liens politiques tissés entre le parti pro-kurde et la famille influente. Par ailleurs, l'association qui a été créée sur la base de la tribu de Bekiran, installée notamment dans les départements de Muş, Batman et Erzurum, se réclame ouvertement sur son site de « disposer » de deux députés parmi leurs membres. Il n'est pas sans intérêt de noter que les députées sont les femmes, élues de Muş et de Bitlis respectivement¹⁴⁸.

À la différence des autres formations politiques, la proportion de femmes diplômées de l'université, exerçant une profession libérale et provenant des milieux plutôt aisés est plus basse chez le DBP. Ces élues se distinguent des autres, à commencer par l'origine sociale avec une absence relative des élues issues des classes supérieures¹⁴⁹. Il y a une proportion importante de femmes qui ont vécu en détresse économique, c'est le cas notamment d'Avşın, co-maire, qui décrit les conditions de vie après que sa famille ait émigré de sa région natale :

« Après, nous avons déménagé vers [...]. Nous avons eu des difficultés. Nous étions nombreux. Nous étions neuf personnes dans une maison avec une seule pièce. Nous avons mis des rideaux pour diviser l'espace en cuisine et en salle de bain. Mais peut-être parce que nous avons vécu ces moments durs, nous accordions notre soutien à tous les nouveaux arrivés de notre région. Un jour, une femme, dont le mari avait

¹⁴⁸ *Bekiranlı Seçilmişler ve Tanınmışlar (Les élus et les personnes connues parmi les Bekiran)*, http://www.bekirandernegei.com/index.php?option=com_content&task=view&id=15&Itemid=12, non daté, (consulté le 1 avril 2018).

¹⁴⁹ Du point de vue de l'origine sociale, la plupart d'élues provient de la classe moyenne inférieure. Les femmes du DTP représentent une image différente également du point de vue de la taille des villes desquelles elles sont élues, dit: H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », *art cit*, p. 137.

été tué par les soldats, et ses quatre enfants sont arrivés dans la ville. Ils sont venus au parti, ils ne savaient pas où aller. Alors ma mère les a amenés chez nous. Quand une personne se lavait, quatorze personnes devaient quitter la maison, l'été ou l'hiver et cela arrivait tous les jours parce qu'on était nombreux, chacun son tour en fonction des jours. »¹⁵⁰

Comme Avşin, une partie significative des élues a vécu la migration forcée de leur village ou de leur ville d'origine vers la ville capitale régionale, Diyarbakır, ou vers une des villes de l'ouest du pays. Avşin est rentrée dans son département natal au début de l'année 2009 et s'est tout de suite engagée en politique. Il est à noter que les femmes qui n'ont pas un profil socio-économique privilégié ne sont pas absentes des autres partis politiques, mais à la différence du DBP et ses prédécesseurs, elles n'atteignent pas les positions électorales ou les postes de responsabilité dans la structure partisane. La présence des politiciennes des milieux défavorisés qui accèdent à un mandat est sans doute l'apanage des partis pro-kurdes¹⁵¹. Il est remarquable est le fait qu'une élue parvienne à occuper un mandat en étant faisant face à des exclusions multiples – être femme, issue d'une minorité (parfois non seulement ethnique mais aussi confessionnelle), dépourvue des titres scolaires ou des moyens financiers. Il est possible de parler du renversement de la logique de l'exclusion intersectionnelle – ces attributs qui contribuent à la discrimination dans les autres formations favorisent l'élection dans les partis pro-kurdes. En même temps, aux côtés des militantes des milieux défavorisés siègent les conseillères de la classe moyenne qui sont de plus en plus nombreuses dans les mairies du DBP. À la diversité des statuts sociaux s'ajoute également la volonté de représenter les minorités ethniques et confessionnelles. Les faiseurs de listes appliquent la logique de la « diversité » proclamée dans le programme du parti en incluant les candidats alévis, ou syriaques. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'ils fassent « supporter » aux femmes ces multiples marqueurs comme à Februniye Akyol, une jeune co-maire syriaque à Mardin, ou bien à de nombreuses conseillères alévies, ou encore à la candidate à Istanbul dont il a déjà été question et qui était censée conquérir l'électorat ouvrier par le biais de son mari syndicaliste.

¹⁵⁰ Avşin, co-maire, arrondissement périphérique de Mardin, 2.3.2016, Mardin.

¹⁵¹ D'ailleurs, ce fait permet de questionner une idée très répandue portant sur l'égalité « traditionnelle » entre les femmes et les hommes chez les Kurdes – la présence des femmes-chefs des tribus qui attestait à leurs yeux l'égalitarisme de la société kurde. Martin van Bruinessen permet de déconstruire ce discours tout en soulignant que les chefs des tribus étaient certes des femmes mais issues de la notabilité tribale et qui s'imposaient « par défaut » car un homme n'était pas disponible pour occuper ce rôle. Martin van Bruinessen, « From Adela Khanum to Leyla Zana: Women as Political leaders in Kurdish history » dans Shahrzad Mojab (ed.), *Women of a non-state nation, the Kurds*, California, Mazda Publishers, 2001, p. 100.

Le bilan concernant les niveaux d'études de ces professionnelles de la politique offre une image véritablement contrastée, plus contrastée d'ailleurs au niveau local que national. Si le profil général des élues HDP n'est pas si sur-sélectionné que dans les autres partis, elles sont quand même bien dotées en titres scolaires et ne souffrent pas d'un manque de moyens économiques. C'était déjà le cas dans les années 2000 : selon la statistique de Handan Çağlayan, parmi les huit députées élues, deux ont été diplômées du supérieur, trois de « haute école », trois de collège ou de lycée¹⁵². En revanche, certaines présidentes d'assemblées de quartier ou d'assemblées de femmes n'ont pas été (ou très faiblement) scolarisées au cours de leur vie, comme c'était le cas de Zêrav. Parmi les conseillères municipales, certaines élues ont terminé l'école primaire ou collège (comme Lalebend ou Kejë). Il n'est pas sans intérêt de noter que la scolarisation a été évoquée par certaines femmes comme une expérience traumatisante en soi – entrant pour la première fois en contact avec la langue turque, la seule parlée dans les établissements scolaires, et subissant, selon l'enseignant en question, des punitions pour avoir parlé kurde. Conseillère municipale à Diyarbakır, Yekcan relate comment elle a vécu l'apprentissage du turc :

« Ma mère ne sait pas parler turc. Elle parlait toujours en kurde. Mais nous avons honte de notre propre langue. Notre langue a été interdite, rejetée. Quand j'étais petite, je disais à ma mère de ne pas parler cette langue car c'était honteux. Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai gagné la conscience de notre langue maternelle. »¹⁵³

Nazgül, conseillère municipale, était enseignante de profession, après avoir vécu elle-même le poids de la discrimination linguistique, elle se rendait compte qu'elle avait seulement des moyens limités pour faciliter la scolarisation des étudiants kurdes :

« J'ai vécu ces difficultés linguistiques, j'avais toujours peur de parler, je regardais autour de moi, qui pourrait m'entendre parler cette langue interdite. Quand j'enseignais au collège, je proposais à mes élèves de s'exprimer dans la langue dans laquelle ils étaient plus à l'aise. Les enfants pensent en kurde, mais tout le reste est en turc, les livres, le curriculum. Quand je leur posais la question en kurde, ils étaient souvent capables de donner une réponse impeccable mais quand je leur demandais en turc, ils ne pouvaient sortir que trois ou quatre phrases. »¹⁵⁴

¹⁵² H. Çağlayan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) », *art cit.*, p. 136.

¹⁵³ Yekcan, conseillère municipale, DBP, 6.5.2015, Diyarbakır.

¹⁵⁴ Nazgül, conseillère municipale, DBP, 6.5.2015, Diyarbakır.

Parmi les élues les plus jeunes, âgées entre vingt et trente ans, le diplôme universitaire devient de plus en plus la règle avec une propension aux spécialisations en droit ou en sciences humaines (surtout la sociologie). Chez les détentrices d'un mandat électif, l'« *açık öğretim* » (l'enseignement à distance)¹⁵⁵ est un véritable phénomène. Ainsi, un nombre important de femmes interrogées suivent un enseignement secondaire ou supérieur au moment de l'exercice de leur mandat. Lalebend, élue municipale qui siège notamment au conseil métropolitain, étudie le lycée à distance en parallèle à l'exercice de son mandat¹⁵⁶. Şeyda, conseillère municipale qui détient un diplôme de « haute école » (un cursus de diplôme après le lycée qui a le statut inférieur à l'université), continue ses études de droit à distance¹⁵⁷. Berzê, co-maire dans un arrondissement d'Erzurum a terminé l'école secondaire, puis s'est mariée et a étudié le lycée à distance. Au moment de notre interview, elle préparait l'examen pour entrer à l'université¹⁵⁸. Parmi les seize conseillères municipales de Diyarbakır que j'ai interrogé en 2015, neuf sont diplômées de l'université, dont trois l'ont étudié à distance. Il apparaît que le capital scolaire de ce groupe est bien élevé. Avec le phénomène des études à distance si répandu, le mandat électoral semble constituer un temps par excellence pour « compléter son capital scolaire ». Cela peut être vu comme une exigence du mandat, ou une manière de compenser son manque (réel comme perçu) d'éducation. Mais cela peut aussi signifier que l'exercice du mandat – malgré une charge de travail conséquente – est un moment propice pour poursuivre ses études. Le « nouveau profil » des élues – jeune, diplômée de l'université – n'implique pas nécessairement un passé familial ou personnel moins politique.

Les femmes au foyer, sans activité professionnelle sont relativement mieux représentées au sein du DBP que dans d'autres partis. On y retrouve également le groupe des jeunes diplômées de l'université qui n'ont jamais travaillé. C'est également uniquement au DBP que figurent les élues ayant passé par une formation professionnelle, comme la coiffure. Parmi les professions occupées par les élues, aucun vivier ne se profile en priorité, malgré une certaine représentation des bureaucrates et d'enseignantes avec une implication systématique aux syndicats : Şeyda est passée par

¹⁵⁵ École à distance : il est possible de faire toute sa scolarité à distance, à partir de l'école primaire jusqu'à l'université. L'ampleur du recours à ce type d'éducation chez les femmes politiques kurdes mériterait d'en faire l'objet de recherche.

¹⁵⁶ Lalebend, conseillère municipale, DBP, 8.5.2015, Diyarbakır.

¹⁵⁷ Şeyda, conseillère municipale, DBP, 6.5.2015, Diyarbakır.

¹⁵⁸ Berzê, co-maire d'arrondissement périphérique hors Diyarbakır, 3.3.2016, (interview à Diyarbakır).

le syndicat KESK, Serdem est partie à la retraite après avoir travaillé à mairie. À son tour, Govendê, élue municipale à Diyarbakır, a une longue expérience professionnelle : diplômée de la Haute école des services sociaux, elle travaille depuis 1988. Elle a enseigné l'artisanat pendant dix-huit ans et pendant cinq ans, elle a été enseignante à l'école maternelle¹⁵⁹. Nazgül, une conseillère municipale voilée a expliqué les circonstances de sa fin de carrière comme enseignante :

« Depuis mon enfance, je participe à des manifestations. Je suis devenue encore plus active à l'entrée de l'université, j'ai participé aux travaux de l'assemblée du quartier, j'animais des séminaires d'information destinés aux femmes. À mon retour, j'ai commencé à travailler comme enseignante, mais dans mon domaine, les sciences sociales, je devais raconter tout du point de vue turc, comme si les Kurdes n'existaient pas. J'avais du mal avec ça. Je voulais quitter mon travail. À cette période, je me suis présentée comme candidate aux élections sur la proposition de mes amis du parti. »¹⁶⁰

Il faut noter la haute proportion des jeunes élues dans le DBP par rapport aux autres partis politiques. Tous les âges sont représentés de manière égale parmi les seize élues locales de Diyarbakır : cinq sont dans la vingtaine, cinq dans la trentaine, cinq dans la quarantaine et une dans la cinquantaine. On note la présence de très jeunes ainsi que l'absence de personnes âgées de cinquante ans et plus.

La « disponibilité biographique » semble faire l'objet d'une gestion stratégique par les femmes politiques du DBP. Parmi les seize élues de Diyarbakır, neuf sont célibataires, deux sont divorcées (avec un enfant et deux enfants respectivement), l'une est veuve, trois sont mariées. Cette haute proportion des femmes célibataires pourrait s'expliquer par le rythme de vie qu'impliquent leurs travaux politiques, par la difficile conciliation de leur vie familiale et professionnelle ainsi que par l'attitude du conjoint¹⁶¹ qui peut en effet freiner l'activité politique de son épouse – mais cela n'expliquerait pas pourquoi chez les autres formations politiques, les femmes sont majoritairement mariées. Cela peut paraître encore plus paradoxal dans la société kurde contemporaine, à laquelle il est possible d'appliquer à la lettre les constats de Mariette Sineau sur le célibat selon qui « *par opposition au veuvage, semble beaucoup plus difficile à vivre en politique [...]. Il est clair qu'une femme seule est bien davantage en butte aux attaques*

¹⁵⁹ Govendê, conseillère municipale, DBP, 8.5.2016, Diyarbakır.

¹⁶⁰ Nazgül, conseillère municipale, DBP, 6.5.2015, Diyarbakır.

¹⁶¹ Selon plusieurs témoignages, l'adhésion du conjoint aux principes idéologiques du parti n'implique pas un soutien automatique à l'activité politique de son épouse.

sur sa vie sexuelle [...]. Par conséquent, le célibat est une faiblesse, une faille, par où une femme politique peut être attaquée. »¹⁶² Pourtant les interviewées ont mentionné une plus grande « tolérance » des familles quand il s'agit de s'engager dans des travaux du parti¹⁶³ – une mobilité accrue dans l'espace public, les activités durant jusqu'au tard le soir, la possibilité de reporter à l'avenir le moment du mariage et les enfants, la possibilité de militer dans des espaces mixtes. La sphère politique « bénéficie » dans ce sens de l'extension, dans l'imaginaire populaire, de la gestion des rapports entre les femmes et les hommes de la guérilla. Leur prestige et la prohibition des rapports sexuels sont projetés aux travaux du parti politique. Si pour une jeune femme « rejoindre la guérilla représentait une alternative au mariage et à son rôle traditionnel de soumission et de service »¹⁶⁴, de manière analogue, l'investissement politique peut aussi être analysé en termes d'opportunité pour les femmes concernées.

Pour cela, la disponibilité biographique pour la politique peut aussi se comprendre à travers une logique renversée – s'adonner à la politique peut être un moyen de se rendre « indisponible » pour le mariage. L'activité politique corrélée avec le célibat peut être une manière d'éviter « la voie classique » féminine. Les critiques à l'adresse du mouvement des femmes kurdes concernent souvent le maintien des tabous sur les droits reproductifs et la sexualité. Nadjé Al-Ali et Latif Taş y voient une forme de marchandage avec le patriarcat pour ne pas heurter la base électorale conservatrice¹⁶⁵. J'estime qu'il faut non seulement faire constat d'un tabou et mais également en considérer les usages car l'engagement politique correspond, à mon sens, pour de nombreuses femmes à une stratégie de « se rendre indisponible » pour les impératifs du mariage et de la maternité et peut être vu comme une forme de négociation à titre individuel avec les normes conservatrices.

On peut noter au passage de nombreux cas d'hommes politiques chez qui le mariage organisé par leurs familles a été un moyen d'éviter leur passage à la lutte armée. Ces cas sont courants alors qu'il est intéressant de noter que je n'ai identifié aucune femme pour qui le mariage forcé aurait pour but de la décourager de la guérilla. L'expérience de Govendê confirme à quel point le mariage peut réduire sa disponibilité

¹⁶² M. Sineau, *Des Femmes en politique*, op. cit., p. 55.

¹⁶³ Une tolérance qui ne concerne pas tous les aspects de leur vie (la même famille qui autorise les retours tard la nuit pour les travaux du parti peut s'opposer à ce qu'une femme célibataire loue pour elle seule un appartement à Diyarbakır.

¹⁶⁴ M. van Bruinessen, « From Adela Khanum to Leyla Zana: Women as Political leaders in Kurdish history », art cit, p. 105.

¹⁶⁵ N. Al-Ali et L. Tas, « Reconsidering nationalism and feminism », art cit, p. 16.

pour s'investir en politique malgré le fait que son mari est encarté au DBP et ses enfants sont déjà à l'âge adulte :

« Quand j'ai décidé de candidater, je me suis disputée avec mon mari qui était contre. Mes enfants m'ont soutenu contre lui. Mon mari avait même des problèmes psychologiques pendant la campagne électorale. Pourtant, je viens d'une famille éduquée. Notre lutte des femmes est notamment celle avec nos maris. Mes collègues ici sont célibataires, personne n'attend d'elles un dîner chaud le soir, mais mon mari ne se contenterait pas d'un sandwich. Il y a un moment, il m'a appelée pour me demander j'allais rentrer. Mais bon, ce soir-là, j'allais participer à la campagne électorale. »¹⁶⁶

Parmi les femmes politiques ayant accédé au mandat en 2014 se trouvaient plusieurs qui avaient été des « *çocuk gelin* », des jeunes filles mariées encore enfants – pratique illégale mais jusqu'à récemment très répandue. Leur qualité de « *çocuk gelin* » figure parmi leurs attributs principaux¹⁶⁷. Comme c'est le cas de Kejê, conseillère municipale à Diyarbakır, âgée de 41 ans, qui avait été mariée par ses parents en bas âge. Étant donné que sa mère s'était mariée à douze ans, l'âge de sa fille – quinze ans – ne lui paraissait pas trop bas, explique Kejê. « *Je suis victime des années 1990* », dit-elle encore lors de notre rencontre. Arrêtée par la police à l'âge de quatorze ans, sa famille la marie un an plus tard. Divorcée de son conjoint abusif après treize ans de mariage, elle a fait de la lutte contre les mariages précoces son cheval de bataille. Mère de quatre enfants, elle-même diplômée de collège, elle a déjà une fille à l'université et un fils qui prépare son examen d'entrée¹⁶⁸.

Enfin, malgré une certaine absence du registre féministe dans les propos des élues locales, on trouve chez les partis pro-kurdes la plus grande proportion de celles qui se réclament du mouvement féministe. Chez les femmes du DBP, qu'il s'agisse des élues ou des militantes dans les académies et le KJA, l'opinion la plus exprimée est celle de la « continuité » de la mobilisation des femmes par rapport au mouvement féministe en Turquie mais aussi celle de « renouer » avec le passé lointain – la période égalitaire du néolithique. Une différenciation s'impose à cet effet par rapport au HDP à Izmir qui affiche des profils des dirigeantes locales du parti similaire à celui du DBP avec justement comme particularité l'inclusion des féministes, des militantes de la

¹⁶⁶ Govendê, conseillère municipale, DBP, 8.5.2015, Diyarbakır.

¹⁶⁷ Berivan Kılıç, « “Çocuk Gelin”likten Başkan Adaylığına (De la mariée à l'âge d'enfant à la candidature au poste de mairie) ».

¹⁶⁸ Kejê, conseillère municipale, DBP, 8.5.2015, Diyarbakır.

gauche turque et des syndicalistes. Au niveau national, Figen Yüksekdağ¹⁶⁹ qui était co-présidente du HDP ainsi que la députée-académicienne Filiz Kerestecioğlu sont représentatives de ce profil. À l'ouest du pays, dans les grandes villes comme Istanbul et Izmir, les dirigeants et candidats du HDP ne sont pas tous kurdes. Le critère de *bedel* semble passé au second plan à l'exception de quelques candidatures. En revanche, pour les municipalités au sud-est, néanmoins, le DBP a retenu les militantes de longue date, avec quelques nouvelles entrantes là où le parti a expérimenté les difficultés à remplir le quota (surtout dans les arrondissements nouvellement acquis).

Néanmoins, il ne faudrait pas en conclure qu'au sein du HDP à Izmir, les féministes turcs ou les syndicalistes représentent le groupe le plus nombreux. Ce sont les femmes kurdes originaires de la région du sud-est qui semblent constituer le cœur de l'engagement politique féminin du HDP. Elles partagent souvent une partie de leur trajectoire avec Avşin, qui, originaire de Mardin, a grandi dans une grande ville à l'ouest du pays. À la différence de celle-ci, les femmes politiques du HDP ne sont pas rentrées dans leur arrondissement natal. Les parcours de Bade et Cansu apparaissent illustratifs. Alévie de Dersim, Bade, à moins de trente ans, assumait la fonction de co-porte-parole (*eş sözcüsü*) du HDK au niveau départemental. Diplômée de l'université, elle poursuivait ses études de master au moment de notre entretien. Son père, agent comptable, et sa mère, travailleuse dans le secteur tertiaire, participent à des événements politiques sans avoir eu de fonction partisane¹⁷⁰. Cansu, âgée d'un peu plus de trente ans, vient de Mardin, d'une famille de fonctionnaires publics dont la profession a ultimement amené à Izmir. L'intérêt pour la culture et la littérature kurde de son père allait de pair avec son engagement au sein d'un groupuscule politique socialiste kurde. Cansu, qui parle plusieurs langues étrangères, a fait ses études universitaires à Ankara. Elle était membre de la direction départementale du HDP et avait été candidate à la députation sur une place non-éligible¹⁷¹.

Les deux se consacrent pleinement à l'activité politique et sont donc, sans détenir un mandat électoral, des professionnelles de la politique. Leurs trajectoires comportent quelques similitudes. Elles proviennent de la région du sud-est, mais ont vécu à l'ouest, ont étudié à l'université et se sont installées à Izmir. Toutes les deux ont partagé leurs regrets par rapport à l'insuffisance de leur connaissance du kurde, leur langue maternelle. Cansu répond en turc à sa mère qui parle kurde. Pour toutes les deux,

¹⁶⁹ Voir Annexe 2 pour le profil de cette femme politique.

¹⁷⁰ Bade, ancienne co-porte-parole du HDK à Izmir, 13.6.2016, Izmir.

¹⁷¹ Cansu, membre de la direction départementale du HDP, 31.5.2016, Izmir.

la période des études universitaires a été un moment remarquable de la politisation individuelle. Cansu s'est familiarisée avec les structures de la gauche socialiste et féministes, Bade a pris conscience de la discrimination à l'égard des kurdes. Elle raconte :

« En entrant à l'université, je me suis fait des amis parmi les étudiants kurdes. Ce n'était pas par réflexe nationaliste mais parce qu'on était pareils, proches, on venait de familles similaires. On prenait le petit déjeuner ensemble, on partait en cours ensemble mais sans plus. Cela a attiré l'attention et un groupe d'étudiants nationalistes sont venus nous prévenir "Vous n'avez pas à vous regrouper comme ça" nous ont-ils dit. Un jour, quand moi et quelques autres de notre groupe attendions à la cantine, le reste ne venait toujours pas. On a appris plus tard que les nationalistes s'étaient munis de couteaux et de bâtons et les avaient chassés. Ils se sont abrités dans un café et ont appelé la police. Après l'arrivée de la police, les agents ont pris les cartes d'identité de tout le monde et voyant les lieux de naissance des nôtres, Diyarbakır, Mardin...ils les ont arrêtés ! »¹⁷²

Bade relie ses expériences de discrimination venant des nationalistes locaux ou de la police à sa politisation progressive :

« Tout est fait pour qu'on ne se sente pas en sécurité ou appartenant à la ville. Par exemple, nous marchions tous ensemble, un groupe d'étudiants, nous allions au centre-ville. La police nous suivait, mais elle attendait qu'on arrive à des endroits plus fréquentés pour nous tabasser, comme ça elle nous aliénait encore davantage des habitants de la ville. Ou bien, elle intentait des procès en justice pour chaque déclaration de presse, il y avait beaucoup de gardes à vue pour la moindre chose. On a développé une conscience de notre kurdeité. Nous avons plus tard fondé une association et nous nous retrouvions pour étudier l'histoire des Kurdes, pour discuter, pour faire les projets du théâtre. »

Mais ça n'a pas eu d'effet dissuasif, vous n'avez pas arrêté ?

« Certains ont arrêté, bien sûr, parce que chacun a ses peurs et craintes. Mais je n'ai pas reculé, parce qu'en reculant, on devient seul. En étant mobilisée, tu te réunis avec tes amis, mais aussi avec les gens que tu ne connais pas mais ce qui vous relie, c'est que vous êtes là pour la même chose. Ça crée un autre type de lien. »¹⁷³

Bade a d'abord commencé à travailler dans l'assemblée des femmes du BDP, parti précédent le HDP, puis elle s'est engagée dans le processus de création de plusieurs sections d'arrondissement à Izmir, pour enfin intégrer le HDK, qui réunit les associations et les syndicats et représente une structure plus large que le parti.

¹⁷² Bade, ancienne co-porte-parole du HDK à Izmir, 13.6.2016, Izmir.

¹⁷³ Bade, ancienne co-porte-parole du HDK à Izmir, 13.6.2016, Izmir.

Pour Cansu, la politisation s'est faite à un moment où elle vivait seule sans sa famille partie à l'étranger. Elle a fait connaissance d'un groupe étudiant organisant un boycott de la cantine le jour de la rentrée. Son premier contact avec eux est passé par la proximité tissée par le fait qu'ils ont grandi dans la même ville. Plus tard, elle les a rencontrés quand ils distribuaient des brochures :

« Je suis devenue proche d'une organisatrice du boycott de la cantine. Quand elle a été virée du dortoir à cause de ses activités politiques nous avons commencé à habiter ensemble. J'ai commencé à m'engager au sein du même groupe qui se fédérait autour de la publication d'un magazine. J'avais deux critères pour pouvoir me lancer : qu'est-ce que ce groupe pense des Kurdes et qu'est-ce qu'il pense des femmes. Même si j'ai quelques réserves encore aujourd'hui, c'est le groupe qui m'est le plus proche. Un jour nous avons protesté contre le budget municipal devant la mairie, et on a été mis en garde-à-vue. C'était trois ou quatre mois après mon entrée dans le groupe. Et j'ai été placée en détention. Normalement, ça ne se faisait pas, c'était la toute première fois que j'étais en garde-à-vue et j'ai été tout de suite détenue. Je suis restée en prison pendant six mois. C'était le temps qu'a pris la préparation de l'acte d'accusation. Normalement, c'était une affaire d'un mois et demi, mais dans mon cas, ils en ont mis six. J'avais vingt ans. Deux femmes en prison ont pris soin de moi, se sont occupées de moi. L'une avait trente-cinq ans, l'autre quarante. Elles étaient en prison pour avoir été membres d'une organisation terroristes. Grâce à elles, ce temps a été pour moi un apprentissage politique. »¹⁷⁴

On retrouve dans la trajectoire de Cansu un trait similaire aux processus de politisation des femmes du DBP – une politisation marquée par le passage en prison. Elle-même le présente comme une école idéologique. En même temps, elle nourrit sa détermination de mobilisation politique de cette sanction démesurée.

Outre les profils atypiques des élues DBP, situées sur les « marges », les femmes politiques à la marge – pas assimilables au profil dominant idéal-typique – existent dans tous les partis politiques. Parfois, ces marges se superposent. C'est le cas surtout entre le CHP et le HDP. D'un côté, le féminisme constitue pour certaines la référence commune. D'un autre, il est possible de rencontrer les antécédents familiaux de l'engagement à la gauche révolutionnaire. Cet héritage semble se traduire chez les femmes interrogées par une double trajectoire, soit par leur appartenance au CHP, une version modérée et « systémique », soit par leur poursuite de la politique au sein des formations plus marginales, comme le Parti socialiste des opprimés (ESP, *Ezilenlerin Sosyalist Partisi*) ou le Parti de la liberté et de la solidarité (ÖDP, *Özgürlük ve*

¹⁷⁴ Cansu, membre de la direction départementale du HDP, 31.5.2016, Izmir.

Dayanışma Partisi), ou encore au sein des partis pro-kurdes. Une partie des celles qui s'engagent au sein du CHP constituent un groupe d'adhérents et dirigeants le « plus à gauche » du parti et restent « marginaux » au sein de celui-ci. À Trabzon surtout, du fait de l'impossible existence du HDP, les adeptes de la gauche révolutionnaire sont plutôt actifs au sein du CHP.

Étant donné ces héritages et points de départ proches, une certaine affinité vis-à-vis des membres du HDP existe chez les responsables CHP – minoritaires encore une fois dans leur propre parti – qui se démarquent d'un consensus nationaliste antikurde et anti-gauche qui semble de s'abattre sur les voix d'opposition à Trabzon. À Trabzon, les membres du CHP ont sauvé les militants du HDP du lynchage lors du 1^{er} mai 2015. À Izmir, les dirigeantes locales du HDP participent à l'assemblée des femmes au sein du Conseil de la ville dominé par le CHP. Ces proximités permettent certaines collaborations à des moments et des espaces précis.

S'il y a un élément commun parmi les élues à travers le spectre politique, c'est l'impact qu'a eu sur toute une génération politique le coup d'État du 12 septembre. Son impact a été relevé par les interviewées à gauche comme à droite. Pour de nombreuses femmes, il s'agit d'une vraie rupture biographique – en conséquence du coup d'État, elles ont été retirées des écoles, les familles ne leur ont pas permis de poursuivre leurs études universitaires dans une autre ville, elles ont été envoyées à l'étranger ou mariées. Le climat d'extrême polarisation politique entre la gauche et la droite radicales a impacté les trajectoires des femmes politiques en amont et juste après l'année 1980. Néanmoins, pour les futures élues dans la région du sud-est, la situation sécuritaire et des affrontements entre les forces de l'État et la guérilla armée ont fait prolonger ce climat du 12 septembre bien au-delà de l'année 1980 jusqu'au moins la fin des années 1990 – l'expérience de Keleş qui a été retirée de l'école à cette époque-là le confirme une fois de plus.

Après cette revue des attributs et des profils des élues locales et des responsables des partis, la section suivante porte sur leurs trajectoires politiques et les modalités de constitution de leur capital politique. La carrière politique, concrètement la période entre l'engagement partisan et l'investiture au mandat électoral, n'est pas considérée comme « déterminée » par les expériences passées des politiciennes¹⁷⁵. Au contraire, il

¹⁷⁵ Dans ce sens, Olivier Fillieule souligne : « La formation des dispositions, des goûts et des préférences ne s'arrête pas au seuil de l'engagement et l'on s'intéresse directement à la manière dont les rôles

s'agit d'une période avec sa dynamique propre qui transparait à travers l'étude des trajectoires dans la section suivante.

3.2. Les inflexions féminines des trajectoires politiques

L'étude des trajectoires des élues permet de considérer les modalités de la réalisation de leurs capitaux dans des configurations concrètes. Elle sert, selon Maud Navarre, à « saisir la dialectique entre structure et stratégie individuelle à travers l'histoire personnelle, en accordant une attention particulière aux contextes des interactions »¹⁷⁶. Les évolutions des politiciennes au sein des partis politiques précédant leur élection montrent à quel point leurs capacités à mobiliser leurs capitaux diffèrent. Comme le souligne Bernard Lahire, un « acteur ne met pas invariablement, trans-contextuellement en œuvre le même système de dispositions »¹⁷⁷. La portée des ressources des femmes politiques peut subir une évolution dans le temps et dans l'espace – le fait même d'être femme peut être associé au stigmate (comme il l'est le plus souvent), mais peut également s'avérer comme une ressource particulière. Dans ce sens, l'étude des trajectoires permet d'ajouter une dimension processuelle à la notion statique du capital et donner sens à la portée changeante des ressources des femmes politiques.

Cette section est également l'occasion de s'interroger sur la participation politique en amont de la première élection notamment en termes de sa durée. Elle permet ainsi de trancher la question de l'expérience des élues : sont-elles des professionnelles de la politique avec un passé d'engagement intra-partisan ou s'agit-il de « profanes » – nouvelles entrantes directement inscrites sur les listes électorales ? Quelques cas d'inclusion de femmes sans un passé militant suffit pour que l'idée que les femmes sont parachutées sur les listes à la veille des scrutins s'enracine. Cette supposition mérite pourtant d'être problématisée. Enfin, si les femmes apparaissent davantage comme des « objets » dans les processus de sélection, l'approche par trajectoire des élues permet de rendre compte de leur participation à ces processus comme « sujets ». Les profils et les processus de politisation des élues évoqués dans la section précédente complètent le parcours politique des candidates et représentent des « déterminations expérientielles ». Celles-ci permettent, selon Frédéric Sawicki, de

endossés et les tâches accomplies peuvent avoir des effets transformateurs plus ou moins durables sur les personnes. » O. Fillieule, « Travail militant, action collective et rapports de genre », *art cit.*, p. 59.

¹⁷⁶ M. Navarre, *Devenir élue. Genre et carrière politique*, *op. cit.*, p. 14.

¹⁷⁷ B. Lahire, *Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations.*, *op. cit.*, p. 109.

rendre compte de « *la complexité des trajectoires et des "carrières" individuelles conduisant à l'engagement* »¹⁷⁸. L'une des femmes politiques interrogées par Mine Alparslan a affirmé que pour réussir en politique il faut « *vakit, nakit, nasip* » – le temps, l'argent et le destin¹⁷⁹. Dans ce sens, le rôle du destin – du « hasard » – n'est pas à sous-estimer tout en reconnaissant que le hasard est dans une certaine mesure socialement construit. Les récits déjà mentionnés permettent de voir à quel point le hasard est conditionné par la possibilité – la légitimité – de se trouver dans le même espace avec les hommes d'influence : Ezgi partage le même environnement de travail avec le chef de la section locale de l'AKP¹⁸⁰. Dilruba, a rencontré le ministre de son département lors d'un festival à Ankara. Il n'y a rien d'automatique dans la trajectoire de ces élues. Elles n'ont pas été prédisposées à la réussite politique. Leurs attributs et aspirations ont rejoint les demandes des faiseurs de listes. Enfin, comme le remarque Catherine Achin, la « *"particularité" de chaque destin politique trouve parfois ses limites dans l'existence de voies d'accès à la carrière politique, définies et instituées* »¹⁸¹. Les singularités et les points communs des trajectoires des élues locales font d'autant mieux ressortir les contraintes – institutionnalisées comme informelles – qui leur sont posées en amont de leur élection.

3.2.1. Profanes ou professionnelles de la politique ?

« Après un temps en politique, tu arrives à un certain niveau dans ta section et tu veux monter les échelons. J'étais la seule femme à la direction de la section, je me suis dit que j'allais devenir membre de la fédération. Quand j'en ai parlé à mon mari, il a réagi en disant "quelqu'un comme toi à la fédération ? Qui a vu ça... mais si tu penses que tu peux, alors vas-y". En amont du congrès départemental, il y avait deux candidats. Je n'arrivais pas à choisir avec lequel je devrais me porter candidate. Les deux ont fait un discours, Ahmet Bey m'a paru plus cordial alors je suis allée voir mon chef de section et je lui ai demandé son soutien en la matière. Il m'a dit "ce soir, il y a un dîner, viens, je vais te présenter". Pendant la soirée, j'ai remarqué qu'il était assis à côté d'Ahmet Bey et qu'ils me regardaient régulièrement et se parlaient. Après, mon chef de section a dit "alors nous avons donné la fille" [*kızı verdik*], et Ahmet Bey a répondu en souriant "et nous avons pris la fille" [*kızı aldık*]. Ma chance... notre liste a gagné au congrès et

¹⁷⁸ Frédéric Sawicki, « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement » dans Jacques Lagroye (ed.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 125.

¹⁷⁹ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 464.

¹⁸⁰ Ezgi, conseillère municipale, AKP, 3.6.2015, Trabzon.

¹⁸¹ C. Achin, *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000.*, op. cit., p. 148.

j'ai intégré la direction départementale. Au bout d'un an, Ahmet Bey a démissionné pour se porter candidat à la députation et peu après la direction centrale nous a révoqués. Je suis restée dans le vide, mais un jour Ahmet Bey m'a appelée pour me proposer de diriger les branches féminines d'arrondissement. J'y suis restée pendant un peu plus d'un an. Ma supérieure aux branches départementales m'a demandé de me porter candidate aux élections locales, car on n'avait pas, selon ses dires, de candidates femmes satisfaisantes [*doğru dürüst kadın adayımız yok*]. C'est comme ça que je suis devenue conseillère municipale. »¹⁸²

Ezgi, conseillère municipale de l'AKP à Trabzon, exerçait son deuxième mandat lors de notre rencontre. Son récit est plein d'enseignements notamment au sujet des éléments relatifs aux processus de recrutement qui ont déjà été évoqués. En premier lieu, son mari apparaît comme sceptique par rapport aux ambitions politiques de son épouse et ne l'a soutenue pas expressément. Il semble considérer qu'une telle tentative est plutôt vouée à l'échec mais ne la freine pas. Ensuite, dans le récit d'Ezgi, le choix de « son » candidat à la tête de la fédération ne semble pas être motivé par un calcul de son potentiel de vote. Au contraire, elle affiche sa décision comme basée sur une impression de cordialité d'Ahmet Bey. Pour se faire inclure sur sa liste, elle fait preuve de la connaissance des règles informelles intra-partisanes – elle aura beaucoup plus de chances en étant recommandée par le chef de section qu'en allant aborder le candidat spontanément. Le fait qu'Ezgi ne va pas voir le candidat seule pourrait être interprété comme une certaine passivité ou comme l'effet subi des contraintes de la situation car elle « dépend » de son intermédiaire. Néanmoins, elle est instigatrice de la démarche et son comportement est bien stratégique car elle sait qu'elle peut compter sur le soutien du chef de sa section. Les expressions qu'utilisent les deux hommes à la suite de leur tractation sont fortes en signification, le vocabulaire choisi est une référence – qui se veut drôle – aux mariages arrangés entre les deux familles des futurs mariés : « nous avons donné la fille », « nous avons pris la fille », la « fille » étant une femme politique âgée de plus de quarante ans. L'exercice relativement court du mandat départemental d'Ezgi est lié aux aspirations politiques de son supérieur, Ahmet Bey. Il est plutôt la règle à l'AKP que la direction centrale révoque l'ancienne équipe à la suite de départ du président. Celui-ci s'est pourtant occupé de la reconversion politique d'Ezgi en assurant sa nomination dans les branches féminines – ce qui correspond tout de même à un déclassement par rapport à son mandat à la direction départementale. Ici, elle est incitée par sa supérieure hiérarchique à se présenter aux élections – elle figure à la fois comme

¹⁸² Ezgi, conseillère municipale, AKP, 3.6.2015, Trabzon.

sujet et objet du processus de recherche par son parti d'une « femme » pour la liste électorale.

La trajectoire politique de Fidan s'inscrit dans la tradition familiale de l'engagement au sein du CHP, comme elle le dit, elle fait partie de la « *troisième génération des politiciens* ». Âgée de trente-sept ans au moment de notre rencontre, Fidan est élue municipale à Izmir. Ingénieure, diplômée du supérieur, ses deux parents sont enseignants et son grand père était diplômé des instituts du village (*köy enstitütleri*), l'institution d'éducation républicaine. Mariée à un ingénieur, elle a deux filles scolarisées dans le primaire. Elle a su jouer de son capital familial de notoriété dans son arrondissement pour décrocher un premier mandat électoral. La suite de sa trajectoire est révélatrice de son approche proactive :

« Je fais partie de la troisième génération de politiciens dans la famille. Mon grand-père a été maire dans une autre ville. Après que ma mère est partie à la retraite, elle a enchaîné trois mandats à la tête des branches féminines dans notre arrondissement ici à Izmir. La première raison de mon engagement est cette tradition familiale et le fait que je me trouvais dans cet environnement grâce à ma mère. La deuxième raison est liée à ma profession. Il y a peu de femmes comme moi en politique – c'est-à-dire des femmes professionnelles, qui ont à la fois leur métier, leur famille, sont jeunes et ont un intérêt pour la politique. Pour cela, je pense qu'on m'a proposé la candidature. »

Qui vous a sollicitée et quand ?

« C'était en 2012, j'ai été sollicitée par la direction de notre section du parti. L'idée me plaisait, même si je me suis demandée s'il était nécessaire que toute la famille fasse de la politique de cette manière. J'ai consulté mon mari, mais je dois avouer que c'était plus pour la forme, j'aurais accepté de toute façon. J'ai commencé à m'impliquer et ma visibilité a un peu augmenté. En amont des élections locales on m'a dit : "penserai-tu à un mandat de conseillère ?" J'ai dit que oui et j'ai déposé ma candidature. Il n'était pas certain que je sois choisie, mais j'étais la seule femme ingénieure parmi les femmes candidates à la candidature¹⁸³ et j'étais la plus jeune. Peu avant la clôture des listes électorales, le président du parti, Kemal Kılıçdaroğlu a fait un discours par vidéo-conférence destiné aux sections locales dans lequel il a souligné que désormais, le nombre de femmes et de jeunes allait augmenter et a demandé à ce qu'ils se trouvent sur les listes dans ces élections municipales. Cela a joué en ma faveur, j'en suis sûre. »

Votre mère, vous a-t-elle soutenue aussi ?

« Oui, bien sûr, en plus, le fait qu'elle soit aimée et respectée dans notre arrondissement m'a beaucoup aidée. Je pense que j'aurais

¹⁸³ On peut encore une fois rappeler que le statut du « candidat à la candidature » (*aday adayı*) constitue une étape en son propre droit dans le processus de composition des listes électorales. Il s'agit du moment où un intéressé manifeste auprès de son parti sa volonté d'être considéré au statut de candidat (*aday*).

été invitée en politique quand même, mais sans elle, ma progression aurait été beaucoup plus lente. Le fait que notre tête de liste, le candidat au poste de maire soit mon collègue de travail, que nous nous connaissions depuis vingt ans a aussi joué. »

En quoi consiste être conseillère municipale ?

« Moi, je suis en même temps enseignante dans l'académie politique du parti et je vois la politique en cohérence avec ce que j'enseigne là-bas : c'est un service à la société. Pour cela, je peux dire que mon mandat de conseillère a été une expérience très intense. J'ai quelques projets destinés aux femmes, mais je suis frappée par le fait que si je veux faire quelque chose, ce sont les femmes politiques en premier lieu qui le sabotent. Par exemple, j'ai initié un projet de la coopérative des femmes et j'ai été élue à sa tête. Mais depuis, à chaque réunion du groupe au conseil, mes collègues femmes me critiquent et disent "pourquoi c'est toi et pas nous", [...]. »

Vous êtes membre d'une commission dans votre arrondissement ?

« Non, mais je suis la porte-parole de notre groupe là-bas [*grup sözcüsü*]. Les membres du groupe ont dit au collègue qui le faisait avant moi de ne plus l'être parce qu'il ne le faisait pas assez bien. Ils l'ont dit aussi ouvertement. Cela a créé un choc dans le groupe et personne ne voulait se porter candidat. Comme il n'y avait personne, j'ai dit : "les amis, moi je n'ai pas de fonction dans des commissions de l'arrondissement, je pense qu'une femme mérite également d'être présente dans ce rôle de porte-parole. Si vous le trouvez opportun, je peux m'en charger. Personne ne s'y est opposé et maintenant ils me félicitent. »¹⁸⁴

À la différence d'Ezgi, Fidan n'a pas décroché de fonction intra-partisane juste après avoir été invitée à s'investir par la direction de sa section. Elle s'est focalisée sur le but de devenir enseignante dans l'académie politique du parti. Cette formation lui a permis non seulement de maîtriser l'idéologie du parti, mais d'acquérir un capital de notoriété personnel grâce à ses déplacements dans d'autres sections. Pour sa candidature électorale, ses réseaux ont joué un rôle crucial – non seulement grâce à sa mère mais aussi son propre lien d'interconnaissance avec le futur maire. La tête de liste pouvant influencer l'emplacement des candidats, sa candidature avait de fortes chances d'être retenue. Il est à noter que dans la compétition entre les candidats, Fidan compare ses attributs à ceux des autres femmes et non pas à l'ensemble de tous les candidats – elle apparaît bien consciente que les femmes sont en compétition les unes contre les autres pendant le processus de sélection. En dernier lieu, le discours du président du parti, Kılıçdaroğlu, donne un appui symbolique à sa candidature tout en faisant temporairement accroître la portée du capital du genre dans la sélection des candidats.

¹⁸⁴ Fidan, conseillère municipale, CHP, 17.6.2016, Izmir.

Fidan souligne sa jeunesse à plusieurs reprises : sa candidature a permis à des faiseurs de listes de cocher les cases de femme et de jeune à la fois. La suite de la trajectoire de Fidan est le moment de renforcement de son capital politique individuel, qui aurait pu être relativement faible du fait de la brièveté de son engagement avant l'élection. Sa candidature spontanée au poste de porte-parole du groupe CHP dans son arrondissement en constitue un exemple. Fidan a beaucoup joué de son « capital professionnel », de l'exceptionnalité de sa qualification d'ingénieure en amont de son élection et n'hésite pas à l'invoquer lors de ses discours pour accroître la « légitimité » de sa parole (qui semble augmenter avec un savoir technique dans le contexte municipal). Néanmoins, sa principale focale est dirigée vers les sujets liés aux femmes. Instigatrice du projet de coopérative des femmes, elle s'engage au sein de la commission d'égalité à la municipalité métropolitaine, participe à une plateforme qui réunit ces structures au niveau de la métropole et se rend à des séminaires thématiques proposés par les ONG. Quand je lui ai parlé de la « Plateforme des ONG des femmes d'Izmir », n'étant pas au courant de sa fondation récente, elle a noté le nom dans son cahier. Si elle s'est informée sur la plateforme, elle a pu constater que la plupart de ses membres étaient proches des groupes féministes, du HDK et de la gauche radicale. De ce fait, la participation d'une élue CHP à cette structure aurait été exceptionnelle étant donné la division « politique » des ONG à Izmir, entre celles proches du CHP à l'orientation kémaliste et celles proches des groupes féministes et des partisans des droits de l'homme proches du parti pro-kurde, semble déterminer les engagements associatifs des élues – l'investissement en vue des droits des femmes est donc « politiquement situé » avec peu d'instances de collaboration entre les différents camps. Pour Fidan, du point de vue de la construction de son capital politique, la spécialisation sur l'égalité des genres peut être considérée comme « risquée » du fait de la non-centralité de la question. Ses ambitions politiques pourraient souffrir de la relégation de cette thématique à la périphérie de l'action municipale. En effet, peu de femmes parviennent à devenir les « spécialistes des femmes » avec la fonction non-officielle de porte-parole des femmes. Si les « spécialistes des femmes » peuvent à terme avoir plus de chances d'ériger leur féminité en ressource politique, sa portée est généralement faible et dépend de la demande liée à la conjoncture politique – comme quand le président du parti demande explicitement la multiplication des candidatures féminines. Il apparaît tout de même clairement que si une femme parvient à une fonction – intra-partisane comme municipale – ce n'est pas seulement « au titre de sa féminité » mais

aussi parce qu'elle peut représenter le groupe « femmes » en tant que « spécialiste » engagée dans les projets qui leur sont destinés etc.

L'idée que les femmes en politique ne sont pas nécessairement des « femmes politiques », mais sont « inexpérimentées », autrement dit « profanes », trouve ses échos dans la presse comme parmi les militants des partis et les électeurs. Allant dans ce sens, Mine Alparslan, dont la recherche porte notamment sur les attributs des membres dans les organes centraux du CHP et de l'AKP, constate par rapport à leurs membres-femmes :

« L'ancienneté et l'expérience en politique, ou l'attachement de longue durée au leader et au noyau dur du parti ne sont pas forcément des critères de sélection pour les femmes du MKYK¹⁸⁵. [...]. Le faible poids de l'expérience politique en tant que ressource individuelle pour accéder à des postes dirigeants privilégie ainsi la sélection par des compétences professionnelles ou techniques acquises à travers la formation supérieure. »¹⁸⁶

Ces propos vis-à-vis des dirigeantes nationales sont à nuancer à l'aide des données spécifiquement locales : en effet, la trajectoire politique d'Ezgi affiche deux caractéristiques principales identifiables chez la plupart des élues locales interviewées : premièrement, elles ont une carrière intra-partisane avant d'être élues, deuxièmement, leur évolution politique est étroitement liée à leur « parrain », le plus souvent instigateur de leur entrée en politique. Ce fait révèle l'importance de la loyauté vis-à-vis du parrain mais aussi la dépendance par rapport à celui-ci dans l'évolution politique de l'intéressée. Le « parrain » détient le contrôle sur la trajectoire politique de sa « protégée ». Il apparaît que les têtes de liste aux municipales qui cherchent la réélection renouvèlent leur liste tout en conservant un taux de féminisation semblable mais en remplaçant les candidates par d'autres femmes – les taux des interviewées détenant leur premier mandat ont été sensiblement plus élevés par rapport aux réélues¹⁸⁷. Comme l'affirment Catherine Achin et Sandrine Lévêque, « *cette rotation plus rapide des actrices politiques apparaît comme l'un des mécanismes les plus subtils de reproduction de l'entre-soi [masculin]* »¹⁸⁸.

¹⁸⁵ Conseil d'administration et de décision central.

¹⁸⁶ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 124.

¹⁸⁷ Pour être complète cette comparaison devrait encore s'accompagner des taux de reconduite du mandat des hommes.

¹⁸⁸ C. Achin et S. Lévêque, « La parité sous contrôle », art cit, p. 127.

L'idée que les femmes dotées d'un capital politique sont souvent écartées des listes a été confirmée par l'équipe de recherche autour de Catherine Achin pour le contexte français :

« Les faiseurs de listes épuisent rarement les viviers de recrutement militants et électifs qui sont pourtant les plus immédiatement accessibles. Aux rares candidates à la candidature disposant de ressources électorales, les têtes de listes préfèrent souvent des profanes. »¹⁸⁹

En même temps, en analysant les listes aux municipales au cinquième arrondissement de Paris, Delphine Dulong et Sandrine Lévêque constatent que les listes constituées sont celles des professionnelles¹⁹⁰. Les deux visions trouvent une certaine pertinence dans le contexte turc avec des injonctions particulières. D'abord, en phase avec l'argument de Delphine Dulong et Sandrine Lévêque, la plupart des conseillères municipales interrogées dans les trois villes sont des « professionnelles » – il est possible d'en déduire la prépondérance des femmes avec un certain capital politique sur les places éligibles. Pour fournir un autre exemple de la manière de construire sa carrière politique au sein de l'AKP à Trabzon, il est possible de rappeler la trajectoire intra-partisane de Beyza qui a été analysée au chapitre précédent: Beyza a accepté un rôle de modérateur lors des réunions partisanes qui lui a valu une notoriété importante à l'interne du parti et dans le cadre duquel elle a affiché les compétences exigées des femmes en exercice d'un mandat politique¹⁹¹ – la diction, le soin de son apparence, la « représentativité » conforme à l'image que le parti souhaite projeter. Elle a ensuite été sollicitée sur la liste par le candidat à la mairie¹⁹².

Ensuite, l'expérience de Sevim confirme à la fois la richesse du capital politique des candidates et le fait que les plus expérimentées ne sont souvent pas retenues : à Izmir, au sein du CHP, elle est parmi celles avec une carrière intra-partisane la plus riche. Elle s'est impliquée dans le mouvement de gauche radicale en amont du coup d'État du 12 septembre 1980. Elle a intégré le SHP, qui dans les années 1980 abritait les anciens révolutionnaires et les anciens cadres du CHP, pour le quitter face à l'attitude de son président vis-à-vis du massacre de l'intelligentsia alévie à Sivas en 1992. Dix ans plus tard, elle est entrée au CHP et a exercé une foulée des fonctions intra-

¹⁸⁹ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 27.

¹⁹⁰ Delphine Dulong et Sandrine Lévêque, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, 2002, vol. 15, n° 60, p. 98.

¹⁹¹ Ces exigences apparaissent comme genrées car je n'ai jamais entendu à l'adresse d'un candidat homme que la bonne diction ou un style vestimentaire soigné doivent figurer parmi ses principaux atouts.

¹⁹² Beyza, conseillère municipale, AKP, 4.6.2015, Trabzon.

partisanes – déléguée électorale du quartier, membre de direction de la section locale, membre de direction départementale des branches féminines, puis déléguée au congrès national des branches féminines au poste de l'adjointe dans les auxiliaires féminines. Sa candidature au poste de maire a d'abord été retenue, mais a été écartée par son parti peu avant la date finale du dépôt des listes¹⁹³.

Dans les trajectoires des élues locales de l'AKP à Trabzon, deux éléments sont apparus comme récurrents. En premier lieu, et cela est également le cas pour leurs homologues de l'AKP à Izmir, leur trajectoire politique n'est pas « linéairement ascendante ». Certes, elles ne sont pas des profanes au moment où elles intègrent les listes électorales, mais elles ne sont pas non plus de simples militantes ayant grimpé les échelons de la hiérarchie partisane. En cela, la thèse de Catherine Achin et ses collègues se confirme car au lieu de recruter les militantes qui se sont engagées à des postes les plus bas hiérarchiquement, les partis « invitent » les femmes professionnelles, éduquées, socialement proches des dirigeants sur les postes dans les directions. Peu après leur entrée au parti, elles accèdent à un mandat intra-partisan – dans ce sens, elles peuvent être considérées comme « profanes » par rapport aux militantes de « base ». Leurs profils correspondent d'ailleurs à leurs trajectoires de « coupe-fil » : ce sont des femmes sur-sélectionnées par rapport au profil général des militantes.

Entre les échelons partisans de l'AKP, deux points de rupture apparaissent : le premier entre une militante « ordinaire » et l'élue municipale : aucune élue interrogée n'a commencé sa carrière politique par le militantisme dans son quartier. Le second point de rupture semble se situer entre les élues locales et les députées¹⁹⁴. La sélection des dirigeantes des branches féminines nationales s'avère très sévère du fait de l'exclusivité du poste. Il ne s'agit pas toujours des politiciennes qui auraient fait leur carrière au sein des branches féminines locales. Ce sont les chefs des branches féminines nationales qui deviennent systématiquement les ministres dans les gouvernements de l'AKP. Leur recrutement apparaît analogue à celui s'effectuant au niveau municipal – la responsable des branches féminines locales devient élue municipale, sa supérieure au niveau national intègre l'exécutif. On retrouve là une logique de recrutement propre à l'AKP.

¹⁹³ Sevim, ancienne responsable à la direction nationale des branches féminines, CHP, 7.7.2015, Izmir.

¹⁹⁴ Pour plus d'information sur les profils des députées AKP voir: B. Turam, « ASA 2006 », *art cit*, p. 24 ; A. Güneş Ayata et F. Tütüncü, « Party Politics of the AKP (2002–2007) and the Predicaments of Women at the Intersection of the Westernist, Islamist and Feminist Discourses in Turkey », *art cit*, p. 372.

Les branches féminines locales jouent le rôle de « tremplin » vers la politique électorale seulement pour quelques-unes de leurs membres – à savoir la présidente et le cas échéant une ou deux membres de son équipe de direction¹⁹⁵. Le processus de recrutement ne descend pas véritablement jusqu'aux échelons des militantes ni des responsables des quartiers. Prunelle Aymé atteste des différences dans l'intensité de l'engagement avec les responsables partisanes ayant un emploi du temps très chargé et les militantes « ordinaires » s'impliquant selon leur disponibilité : une sorte de division des tâches s'instaure au sein des branches féminines qui se répercute sur les chances d'élection de ces femmes¹⁹⁶. Le cas de Trabzon semble confirmer l'investissement intense des responsables des branches – surtout dans le sens où la gestion de leur temps leur échappe presque complètement. Le partage des tâches apparaît également, mais l'essentiel des activités régulières (visites à domicile, visites dans le quartier, quête de nouvelles adhérentes) sont conduites par les équipes des quartiers supervisés par la responsable du quartier (*mahalle başkanı*). Les différences entre les membres de l'équipe dirigeante et les équipes des quartiers sont institutionnalisées à travers le planning des réunions hebdomadaires. À Trabzon, la plupart des responsables de quartier ne disposent pas de voiture et les réunions se tiennent à un horaire où elles peuvent encore rentrer en transport en commun (qui ne dessert que quelques fois par jour les destinations plus éloignées du centre-ville). Tandis que l'équipe de la direction des branches féminines d'arrondissement se réunit le soir une fois par semaine pour accommoder l'emploi du temps des femmes professionnelles qui constituent la majorité de ses membres. Adalet, la chef des branches féminines, donne un aperçu sur la « nature » des réunions avec les responsables du quartier :

Est-ce que l'ensemble des quatre-vingt responsables du quartier se rend à vos réunions hebdomadaires ?

« Vous savez, toutes les femmes ne peuvent pas venir, on parle presque d'une moitié de femmes absentes. Il y a des travaux agricoles saisonniers à faire, nos réunions sont presque désertes dans la période du ramassage des noisettes. Ou bien leur enfant est malade, ou bien il faut se rendre à un enterrement, etc. »¹⁹⁷

¹⁹⁵ Les observations de Prunelle Aymé à Istanbul vont dans le même sens: « *Au vu du faible taux de féminisation du personnel politique en Turquie, on ne peut pas dire que la branche féminine ait permis de briser le "plafond de verre", mais elle a pu ouvrir une (petite) porte d'entrée vers la politique professionnelle.* » P. Aymé, *Engagement féminin conservateur et inclusion à la sphère politique*, op. cit., p. 56.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 97.

¹⁹⁷ Adalet, responsable des branches féminines, AKP, 13.4.2016, Trabzon.

La rupture entre les militantes et les élues ne s'explique pas uniquement par les capitaux personnels de ces dernières et des préférences des recruteurs mais découle également de la pénurie de postes accessibles aux femmes au sein de l'AKP. Quand les femmes se partagent un (ou exceptionnellement) deux sièges par arrondissement, comme c'est le cas à Trabzon, c'est en premier lieu à la présidente de la branche féminine de pourvoir le poste électif. Ce cas de figure mérite d'être particulièrement souligné dans le cas de l'AKP qui affirme disposer de l'organisation féminine la plus peuplée au monde mais dont les voies d'ascension partisane sont mis à mal par ce système d'invitation qui disqualifie les militantes « ordinaires ». Néanmoins, ce régime de sélection n'est pas l'apanage de l'AKP. Dans le DBP, certaines conseillères municipales n'ont pas non plus un passé au sein des assemblées des quartiers, l'échelon le plus « proche du peuple ». La rupture entre les bas échelons du parti et les fonctions électives, qui n'est certes pas si prononcée, existe dans une certaine mesure également au DBP. Par contre, elle existe dans un environnement partisan qui offre les modalités de participation féminines radicalement différentes en termes d'accès aux postes d'élues.

En deuxième lieu, pour une grande partie des élues, leur entrée au parti a été suivie de congrès internes où leur parrain n'a pas gagné ; elles ont cependant persisté dans leur engagement et l'ont suivi au congrès suivant. Ce cas de figure fournit une indication sur la circulation des élites locales – après avoir perdu la compétition en interne (à l'époque où ces élues sont entrées en politique, l'AKP faisait encore les congrès à plusieurs candidats), la faction¹⁹⁸ regroupée autour du leader malheureux « attend son tour » qui advient quand les premiers vainqueurs quittent leurs postes (souvent en raison des candidatures électorales ou en effort de captation des positions départementales). La première défaite, plutôt que d'entraîner la dissolution de la faction, est une préparation pour la prochaine échéance.

Si les candidates entrent dans les compétitions intra-partisanes et continuent à s'investir après leur perte, elles n'affichent pas la même stratégie lors des candidatures électorales. On peut constater, chez les élues à travers les partis, une réticence à se présenter à des courses perdues d'avance. Celle-ci explique notamment pourquoi

¹⁹⁸ Béatrice Garapon s'intéresse en détail aux factions qu'elle définit comme « *un groupe relativement organisé qui existe au sein d'un autre groupe, plus grand, et qui entre en compétition pour le pouvoir avec d'autres groupes au sein de ce plus grand groupe. [...] L'élément caractéristique de la faction est son caractère utilitaire. C'est une équipe qui se forme autour d'un but précis : gagner les élections, contrôler une arène politique, influencer telle ou telle politique publique.* » B. Garapon, *Aux origines de la Turquie conservatrice. Une sociologie historique du Parti démocrate (1946-1960)*, op. cit., p. 305.

aucune femme ne s'est portée candidate à la candidature (*aday adayı*) aux législatives de 2015 au CHP à Trabzon. Les potentielles intéressées ont fait le calcul qu'une femme ne se trouverait pas sur la première place de la liste – la seule à laquelle le parti a pu aspirer. Il y a cependant le cas d'Arzu, chef des branches féminines du MHP à Trabzon, qui a accepté de figurer sur la liste des candidats aux législatives comme une démarche symbolique pour soutenir son parti – de son côté, elle n'a pas perçu sa non-élection comme un échec¹⁹⁹. Toutefois, la plupart du temps, la candidature vouée à l'échec n'est pas prisée par les politiciennes même si elle peut constituer un moyen de construire un capital politique – notamment en accroissant leur notoriété. Les raisons d'ordre financier jouent un rôle important (Zekiye du CHP a bien expliqué qu'elle n'avait pas d'argent « à perdre »²⁰⁰). Une exception à cette règle constitue la candidature aux législatives d'Uzel, agente comptable, âgée de trente-quatre ans, mariée, mère d'une petite fille. Uzel présente une trajectoire personnelle d'ascension sociale marquante : elle a grandi dans un quartier pauvre de la ville d'Izmir dans une famille d'origine kurde de dix enfants, sa mère ne sait pas lire et écrire. Uzel a terminé l'université et s'apprête à étudier dans une autre branche à distance :

« Dans les primaires, les femmes nous assuraient que les femmes allaient voter pour les femmes. Rien de tel n'est sorti des urnes. Les femmes sont apparues au mieux à la dixième place, or ce n'est pas une place éligible. Le *kontenjan* a également été une déception, seules deux femmes en ont bénéficié et elles ne sont même pas d'Izmir, même s'il s'agit de très bonnes candidates. Mais c'est comme s'il n'y avait pas eu de femme qualifiée à Izmir. J'étais la candidate jeune la mieux placée sur la liste. Je savais que ne pourrais pas être élue, mais j'ai participé à la campagne de manière bénévole sans attendre les profits. »

Comment votre engagement politique a-t-il commencé ?

« Je suis membre du parti depuis quatre ans, à cause de mon travail d'agente comptable, je n'avais pas beaucoup de temps, j'allais au travail le matin et je sortais le soir. Mais dès que j'ai ouvert mon propre bureau, j'ai senti que les portes se sont ouvertes. D'abord, je me suis portée candidate aux élections locales de 2014. Ma candidature n'a pas été retenue. Ça s'est passé comme ça : on choisit un candidat au poste de maire et on le soutient. Le candidat que j'ai choisi n'a pas été retenu par la direction centrale du parti, et même si j'ai travaillé avec celui qui a fini par être élu, ils ne m'ont pas pris sur la liste. Ils ont pris ceux qui leur étaient proches sans prendre en compte leurs compétences. L'argent a joué un rôle. Moi, je n'avais pas d'argent à faire valoir. J'ai tenté ma chance. J'ai fait de même pour ma candidature à la députation. J'ai déposé mon dossier le dernier jour avant la clôture. Dans la campagne des primaires, c'étaient surtout les

¹⁹⁹ Arzu, présidente des branches féminines, MHP, 14.4.2016, Trabzon.

²⁰⁰ Zekiye, membre du CHP, présidente du Conseil de ville dans son arrondissement, 2.6.2016, Izmir.

zones rurales et les arrondissements périphériques qui m'ont soutenue. Pour la prochaine échéance, je vais surtout me concentrer sur ces zones. J'ai aussi eu beaucoup de soutien de mon arrondissement natal. »

Comment avez-vous organisé votre campagne pendant les primaires ?

« J'avais une équipe de quatre personnes : moi, mon mari, mon frère aîné, et le fils de ma tante. Nous faisons le tour des arrondissements mais nous ne savions pas comment faire car c'étaient les premières primaires après seize ans ! Puis, ils ont mis en place ce système où tu peux envoyer un message collectif à des numéros de téléphone enregistrés dans ta base de données. Nous avons informé les adhérents que nous venions par ce moyen-là. Mais pour nous aider à organiser les réunions locales et pour faire venir les gens, les directions des sections demandent parfois des contributions financières, des dons, de la part des candidats. Mais moi je n'ai pas les moyens de faire cela. Je m'étonnais en leur disant "vous recherchez un candidat qui soit jeune et qui soit une femme, mais qui dans ce groupe aura les moyens de se payer une telle campagne ? Je ne vais pas vous donner de l'argent, je veux me présenter, je veux que les gens me connaissent." Je sais que j'ai fâché pas mal de gens avec cette attitude. »²⁰¹

Dans ses candidatures successives, Uzel a beaucoup joué sur sa jeunesse qu'elle a reliée à son manque d'expérience politique. Le fait d'être la plus jeune candidate retenue dans sa circonscription (même si sur une place non-éligible) a été non seulement un de ses attributs les plus valorisés, mais aussi un moyen d'encadrer sa défaite. Elle présentait sa candidature à la députation – et au conseil municipal l'année précédente – comme un moyen de gagner de l'expérience politique et non pas comme un échec, ce qui serait plus probablement la lecture qui en serait faite par une professionnelle aguerrie.

Au sein du CHP, un élément marquant de la trajectoire politique féminine est le parcours des enseignantes intra-partisanes. Simge, Deniz et Fidan à Izmir, ainsi que Nehir²⁰² à Trabzon, toutes conseillères municipales élues en 2014, sont en même temps les enseignantes de l'idéologie partisane. Au CHP, ce type de parcours apparaît plus récurrent que l'entrée en politique électorale par la voie des branches féminines. La qualité d'enseignante intra-partisane signifie sans doute une familiarité avec les principes du parti, une certaine capacité à formuler les pensées, une facilité de communication et de transmission. Il s'agit également d'une manière de se faire connaître aux faiseurs de listes mais aussi aux membres des directions et aux adhérents. La notoriété acquise par une enseignante intra-partisane lui permet notamment d'obtenir

²⁰¹ Uzel, candidate à la députation, CHP, 6.7.2015, Izmir.

²⁰² Nehir, conseillère municipale, CHP, 16.3.2016, Trabzon.

le soutien de la direction centrale de son parti dont les membres la connaissent des formations politiques.

À la lumière des trajectoires d'Ezgi, Beyza et dans une certaine mesure de Fidan, il est possible de problématiser l'idée du faible poids de l'expérience politique en tant que ressource chez les femmes. Il semblerait plutôt que la clé de la sous-représentation féminine dans les hautes fonctions représentatives n'est pas l'absence de capital politique mais sa structure. Ce sont les types de fonctions intra-partisanes qu'occupent les femmes qui ne sont pas destinées à des parcours plus prestigieux – maire, député, ministre. Les femmes ne sont que très rarement les chefs des fédérations départementales ou des sections. Ainsi, les types de capital politique que détiennent le plus souvent les femmes « suffisent » à un mandat municipal de conseillère mais ne mènent pas à un poste de maire ni d'adjoint au maire. Parallèlement, ce sont les maires des grandes villes ou les chefs d'importantes fédérations qui ont le plus de chance de devenir député.

Même quand une femme accède à la tête de la structure partisane locale, cela ne se traduit pas toujours par leur sélection – comme dans le cas de Petek qui était présidente départementale du CHP, mais n'a pas été placée parmi les candidats éligibles à la députation par son parti. Le cas de Petek confirme la tendance à écarter les femmes les plus expérimentées lors des processus de désignation des candidats. Comme le souligne Catherine Achin, les partis ne puisent pas nécessairement parmi leurs adhérentes les plus aguerries. Les plus expérimentées se trouvent écartées des positions les plus prestigieuses : comme Bahar, Sevim et Zekiye au sein du CHP à Izmir ou Petek du CHP à Trabzon. Militantes de longue date avec un passé politique affirmé et ayant occupé de multiples fonctions intra-partisanes, elles peuvent prétendre aux mandats locaux (Bahar étant en exercice) mais leur candidature à la députation ou à la tête de la mairie n'est pas retenue.

Le parcours d'un futur maire se joue avant son accession au poste intra-partisan de responsabilité car avant cela, il s'est imposé en tant que chef de faction avec laquelle il a conquis ledit mandat intra-partisan. Le factionnalisme a été de multiples fois relevé pour le CHP²⁰³, néanmoins, l'AKP semble également être composé de factions même si leurs rivalités peuvent ne pas apparaître aussi clairement. Le DBP s'est avéré être le

²⁰³ É. Massicard, « Le factionnalisme comme mode d'ancrage social. Le Parti républicain du peuple à Adana (Turquie) », *art cit* ; I. Turan, « Old Soldiers Never Die », *art cit* ; M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, *op. cit.* ; A. Güneş Ayata, « The Republican People's Party », *art cit.*

parti le plus opaque en termes d'analyse des rivalités internes. Étant donné la séparation prononcée entre les processus de recrutement des femmes et des hommes ainsi que l'existence de l'agenda indépendant du mouvement des femmes kurdes, les opportunités d'observation de l'environnement partisan mixte ont été très rares. La gestion des concurrences au sein du DBP et la place que les femmes y occupent représentent des aspects qui nécessitent une étude supplémentaire. En même temps, l'institutionnalisation de la représentation féminine par le quota et le système de la co-présidence limite dans une certaine mesure le traitement des femmes comme objet de transactions entre les sections rivales car leur désignation et leur nombre échappent aux rivaux.

Au sein du parti nationaliste, le MHP, les femmes ne sont pas en-dessous des factions. Les luttes de pouvoir internes en 2015 et 2016 ont divisé les fédérations et les genres : à Trabzon, Arzu était aux côtés de l'aile de Devlet Bahçeli, tout comme Mehtap à Izmir, les deux étant présidentes des branches féminines. Dilay, la candidate à la députation à Trabzon, était de côté de Meral Akşener, enfin, Abide, membre de la direction dans un arrondissement de Trabzon, s'est faite exclure car elle soutenait Koray Aydın. La situation au sein du MHP s'apparentait à une fragmentation au niveau local et allait bien au-delà des sections qui représentent pour les autres partis, le CHP et l'AKP, le « mode d'ancrage social »²⁰⁴ dans la localité.

Au sein de l'AKP, les sections surgissent à l'œil de l'observateur externe au moment des congrès (à l'époque où ceux-ci étaient compétitifs) ou à travers les témoignages des élues mais toujours à la marge de leur récit, jamais en tant que sujet en soi. Couvertes sous le rideau de la loyauté partisane, les factions se laissent seulement entrevoir. Dilruba connaît des difficultés lors de l'exercice de son mandat électif car soutenue par Ankara, elle est discriminée par le maire, chef d'une faction à laquelle elle n'appartient pas. Son cas est révélateur car les rivalités qui se répercutent sur ses activités transparaissent non seulement à travers son discours, mais aussi à travers les récits de ses collègues et en espèce dans l'organisation de son travail municipal rendue difficile par le « manque de volonté » du maire. L'exemple d'Ezgi est intéressant car il montre que dans certaines conditions, les femmes peuvent naviguer entre les factions – elle a pu choisir « son » candidat à la présidence départementale. Au moment des congrès compétitifs, plusieurs interviewées ont également témoigné des transferts des

²⁰⁴ É. Massicard, « Le factionnalisme comme mode d'ancrage social. Le Parti républicain du peuple à Adana (Turquie) », *art cit.*

noms féminins entres les listes rivales. Généralement, à l'AKP, la trajectoire politique d'une interviewée est étroitement liée à celle de « son » chef de faction. Il assure son ascension ainsi que sa reconversion politique, comme dans le cas d'Ezgi. Enfin, le fait est que l'AKP reste une formation politique relativement récente fait que quelques femmes sont passées par une « reconversion » politique avant d'accéder à une position de responsabilité au sein du parti gouvernemental. Si pour Feriha, ancienne députée, le passage entre le Refah Partisi et l'AKP a été vécu comme une forte continuité, pour Pinar suivre son co-partisan Süleyman Soylu du Parti démocrate²⁰⁵ à l'AKP ne paraissait pas tout aussi évident. Soylu a été invité par R. T. Erdoğan à rejoindre l'AKP après son implication dans la campagne pour le « oui » au référendum constitutionnel de 2010, mais Pinar demandait les garanties avant de se lancer :

« Un jour Süleyman Soylu nous a appelés pour le suivre à l'AKP. J'attendais un moment propice. On m'invitait à exercer une fonction intra-partisane, mais j'ai refusé. Un jour, la mairie a placé un arrêt de bus juste devant notre magasin et cela nous gênait. Nous sommes allés voir le maire avec mon mari et nous lui avons demandé de changer son emplacement. Le maire nous a reçus et je lui ai dit que dans cette ville, seuls les tramways devraient rester car ce sont les transports d'avenir. Il appréciait mes idées et s'étonnait qu'on ne m'ait pas encore présentée à lui. Il m'a encouragée à candidater aux municipales de 2014. Nous nous sommes revus deux semaines plus tard, il a encore insisté mais j'ai répondu que j'avais des doutes. Puis, le dernier jour pour le dépôt des candidatures nous avons rencontré le président de la section de l'AKP, qui est également l'ami d'enfance de mon mari au match de foot de l'équipe de Trabzonspor. Il m'a assurée qu'il soutiendrait ma candidature. Ils ont tout préparé avec mon mari, j'ai juste signé. J'avais le soutien du maire, du chef de la section, ils m'ont promis la sixième place sur la liste et j'allais siéger aussi à la municipalité métropolitaine. Dans la nuit, mon nom est tombé à la quinzième place. »²⁰⁶

Pinar cherche à se prémunir contre une candidature malheureuse qui pourrait compliquer ses ambitions politiques qu'elle ne cache pas. Son expérience montre que si son co-partisan Soylu a pu faire une transition sans grande difficulté (et décrocher l'un des portefeuilles ministériels clé dans le gouvernement AKP), Pinar veille à « ne pas entacher » son profil. On pourrait être enclin à voir dans son expérience le jeu du « hasard » favorisant sa candidature : le rendez-vous chez le maire portant sur un autre sujet et puis la rencontre lors du match de football. Néanmoins, la série de ces

²⁰⁵ Le Parti démocrate (*Demokrat Parti*) est le résultat d'une fusion du Parti de la juste voie (*Doğru Yol Partisi*) avec le Partie de la mère patrie (ANAP) à la veille des législatives de 2007.

²⁰⁶ Pinar, conseillère municipale, AKP, 20.4.2016, Trabzon.

rencontres avec des hommes influents est fortement conditionnée socialement – en premier lieu, les rencontres avec le maire sont rares et sélectives. Il est à noter également qu'elle accompagne à cette rencontre son mari, au sujet duquel on apprend qu'il est ami d'enfance avec le chef de la section AKP d'un arrondissement central. Elle-même ayant été active dans la politique locale par le passé, elle se trouve dans les milieux d'interconnaissance et de sociabilité qui lui facilitent l'entrée en politique. Elle fait cependant les frais de la compétition qui s'intensifie au cours des dernières vingt-quatre heures et qui a déjà été relevée par d'autres élues. On ne peut que se demander si son « déclassement » est lié à son manque du capital politique intra-partisan en contraste avec ses « références fortes » au sein du parti.

Au CHP, qui, par rapport à l'AKP, enregistre plus d'adhésions spontanées des futures élues, les liens d'interconnaissance et de soutien semblent se cristalliser au moment des congrès et de la constitution des listes électorales. Les femmes apparaissent plus à « choisir » leur factions. La loyauté est hautement valorisée – comme en a témoigné Uzel, qui n'a pas été retenue car elle ne faisait pas partie de la faction du maire élu. Toutefois, après que Petek s'est fait évincer de la tête de la fédération du CHP à Trabzon, elle considérait que tous ses rivaux à travers les différentes factions s'étaient unis pour la battre. Elle estimait que le désaveu qu'a provoqué chez les hommes la présence d'une femme à la tête de l'organisation départementale a été plus fort que leurs différends. Un autre exemple rare d'une femme détenant une haute fonction représentative est celui de Sema Pekdaş, maire du CHP dans l'arrondissement central de Konak à Izmir, qui doit gérer dans l'exercice de son mandat un conflit entre les factions dans son arrondissement. Le récit d'Işık, appartenant à la faction de la maire, a permis d'identifier les luttes internes. La femme maire « ne tenait pas » l'ensemble de son équipe et ce fait s'est répercuté sur le fonctionnement du groupe, Işık précise :

« Tous les ans, la composition des commissions au sein du conseil se renouvelle. Étant agente comptable, je devrais faire partie de la commission budgétaire. J'aime aussi le sport et la première année j'étais membre de la commission sur le sport. Je pourrais aussi être dans la commission du droit, mais comme nous avons six avocats au conseil, je ne demanderais pas cette place. Cette année, je ne suis dans aucune commission. Il a fallu que je prenne position contre la fragmentation interne de l'équipe. Il y a des rivalités et des conflits. Parmi les vingt-six élus du CHP, la majorité numérique est du côté de l'autre groupe et ils se sont réparti les places dans les commissions. Je n'ai pas pu faire partie de la commission budgétaire. Dans beaucoup

d'endroits, ce sont directement les maires qui préparent les compositions des commissions, mais notre maire a dit qu'elle n'allait pas s'en mêler, que chacun devrait faire partie de la commission de son choix. Quand j'ai vu que l'autre groupe s'était réparti les postes, je ne me suis présentée à aucune commission et quand ils ont voulu inscrire mon nom dans une commission insignifiante dont je ne me rappelle plus le nom, j'ai refusé. Ils ont mis mon nom quand même et je leur ai dit que s'ils ne l'enlevaient pas j'allais démissionner. Malheureusement tout le monde de mon groupe n'a pas pris la même position que moi »²⁰⁷

Généralement, les candidats au poste de maire ont une grande influence sur la composition de la liste électorale. Éviter l'élection de leurs rivaux se retrouve alors dans une grande mesure entre leurs mains. Toutefois, dans le cas de la femme-maire d'arrondissement d'Işık, celle-ci s'est retrouvée avec une contrefaction plus nombreuse que ses alliés. Si la maire de Konak parvient à occuper la même place qu'un homme – le poste de maire – les modalités de l'exercice de son mandat diffèrent de manière significative car son bilan dépend notamment de sa coopération avec le conseil municipal.

Les modalités d'accès des femmes à des postes électifs locaux semblent différer de celles des hommes dans certains cas. Leur loyauté étant une précondition, les femmes se voient proposer une place par la tête de liste par un souci de « représentativité » de sa liste. Un responsable local de l'AKP à Trabzon a résumé ce principe en disant : « il faut une femme, sinon c'est la honte » (*kadın olsun, yoksa ayıp olur*). Il apparaît que celles qui parviennent à des postes électifs plus prestigieux suivent des parcours d'exception, outre l'appui de la direction centrale qui s'avère cruciale dans tous les égards, pas de trajectoire semblable qui se dessinerait entre les partis ou même entre les candidates du même parti.

Selon Michel Offerlé, le « *capital politique (accumulation de mandats partisans et électifs, ancienneté dans la carrière, structurations des réseaux) peut constituer un substitut de capitaux personnels initiaux* »²⁰⁸. Dans le cas des élues locales, le capital politique apparaît plutôt comme une condition *sine qua non* qui vient compléter leurs capitaux personnels initiaux. En tant que « *critère essentiel, voire décisif en cas de crise* »²⁰⁹, le capital politique est clé pour se prémunir contre les évictions des listes au cours des dernières vingt-quatre heures (comme l'a vécu Pınar, de l'AKP à Trabzon) et

²⁰⁷ Işık, conseillère municipale, CHP, 22.6.2016, Izmir.

²⁰⁸ M. Offerlé, *Les partis politiques, op. cit.*, p. 46.

²⁰⁹ C. Achin, *Sexes, genre et politique, op. cit.*, p. 74.

pour gérer les crises politiques comme la mobilisation menée par Petek contre un candidat désigné par le centre. Cela ne veut toutefois pas dire que seules les femmes dotées d'un capital politique décrochent des mandats. Le parcours de Begüm, en amont de son élection ne semble que peu différer de celui d'une « profane ». À la différence d'une « profane », Begüm était membre du CHP depuis 2009. Néanmoins, elle se rendait occasionnellement aux travaux du parti, elle n'a exercé aucun mandat intra-partisan et ne faisait partie d'aucune plateforme. Elle a pourtant été sollicitée par la tête de liste en amont du scrutin municipal²¹⁰.

Les trajectoires politiques des femmes du DBP méritent une mention à part car elles affichent des spécificités par rapport aux autres formations politiques. Le fait, que les partis politiques pro-kurdes font partie d'un ensemble plus large – le mouvement kurde, façonne largement les carrières des élues. Leurs trajectoires s'apparentent à une circulation au sein du mouvement. Elles occupent plusieurs fonctions dans ses différentes composantes et investissent régulièrement plusieurs fronts à la fois – leur positionnement multiple (*multipositionality*²¹¹) au sein de mouvement peut s'observer notamment dans l'engagement de la co-maire Avşın qui est en même temps membre du Congrès des femmes libres (KJA), et membre de l'Association des autorités locales (*Yerel Yönetimler Birliği*)²¹². Les conseillères municipales ont un passé dans l'administration locale, dans les syndicats (le plus souvent KESK, *Kamu Emekçileri Sendikaları Konfederasyonu* – Confédération des syndicats des travailleurs du service public), dans les ONG et plus particulièrement dans les associations féminines luttant contre la violence. Par exemple, une enseignante syndicalisée a refusé l'offre du poste de la co-maire mais a accepté quelques mois plus tard celui de la direction d'un département au sein de la mairie. Une militante des droits de l'Homme est d'abord passée par un centre culturel, puis est devenue co-maire. La plupart des élues ont un riche capital politique, comme Gülistan, âgée de 60 ans, co-maire dans la région d'Erzurum :

« De 1994 à aujourd'hui, je me suis impliquée au sein du parti. Je suis devenue membre tout de suite après que mes enfants ont un peu grandi. D'abord, j'étais trésorière, puis membre de la direction au

²¹⁰ Begüm, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

²¹¹ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 339.

²¹² Avşın, co-maire dans un arrondissement périphérique de Mardin, DBP, 2.3.2016, Mardin.

niveau départemental. J'ai également été active au sein des branches féminines au début des années 2000. Puis, je suis passée au comité disciplinaire. Une fois rentrée dans mon arrondissement d'origine, j'ai candidaté pour le poste de maire. »²¹³

Étant donné le caractère interconnecté des différentes composantes du mouvement kurde, il apparaît plus opportun de considérer les expériences acquises en leur sein comme relevant du capital politique des élues, qu'il s'agisse d'expériences au sein des associations ou des médias²¹⁴. Le parcours de Lalebend, élue municipale âgée de vingt-huit ans, est à ce titre illustratif :

Qu'aviez-vous fait avant d'être élue ?

« Ah, qu'est-ce que moi je n'ai pas fait ! Auparavant, j'ai travaillé dans de nombreux organes [*kurum*]. En 2004, j'ai intégré SELIS, le centre des femmes. Puis, j'ai travaillé dans une association de soutien attaché à la mairie de Bağlar à Diyarbakır. Puis, j'ai travaillé au centre des femmes, Kardelen, et avec le groupe des Mères de la paix [*Bariş Anneleri*]. Je me suis aussi impliquée dans des associations d'enfants et de réfugiés. »²¹⁵

Lalebend vient d'une famille politisée qui a payé le « prix » (*bedel*) de son investissement politique et elle s'est elle-même retrouvée en prison à l'âge de quatorze ans. Elle a également acquis un capital politique important au cours de sa trajectoire militante. Dans ce sens, son implication dans les centres des femmes SELIS et Kardelen ne relève pas d'un capital associatif « extérieur » au champ politique kurde, au contraire, il s'agit d'un engagement hautement politique. Quelques exemples des trajectoires des professionnelles impliquées au sein du mouvement kurde permettent d'éclairer l'idée de la circulation des cadres au sein du mouvement. Si dans les sections précédentes, les histoires des élues étaient privilégiées, je propose de décentrer la focale et de présenter plusieurs trajectoires militantes en supposant qu'il s'agit de « futures élues » ou d'« élues potentielles » avec pour but d'apprécier à quel point celles-ci ressemblent aux trajectoires des élues :

Âgée de quarante ans, mariée et mère de deux enfants, Sarya était employée au sein de la bureaucratie municipale à Diyarbakır au moment de notre rencontre. Elle y dirigeait le département des femmes.

²¹³ Gülistan, co-maire dans le département d'Erzurum, DBP, 4.3.2016 (Interview à Diyarbakır).

²¹⁴ L'analyse que proposent Dorronsoro et Watts est similaire à mon propos : « *Contrairement aux idées reçues que les ONG sont non-politiques ou neutres, le recrutement partisan des militants d'associations ne représente pas un "saut" dans la sphère politique, mais, dans la plupart de cas, représente une transformation des manières opératoires pour les personnes déjà intensément politisées.* » G. Dorronsoro et N.F. Watts, « The Collective Production of Challenge: Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakır », *art cit*, p. 111.

²¹⁵ Lalebend, conseillère municipale, DBP, 8.5.2015, Diyarbakır.

Fille du *muhtar* du village, elle était la seule fille du village qui a pu étudier. Sa sœur aînée, en revanche, n'a pas été envoyée à l'école pour assister sa mère à la maison. Journaliste de formation et de profession, elle a également suivi des études de sociologie à distance. Son expérience municipale est riche, elle est engagée à différents postes sur les sujets sociaux ou liés aux femmes depuis 2004.²¹⁶

Estêr, âgée d'un peu plus de trente ans, célibataire, est diplômée de l'université en relations internationales. Son engagement a commencé par le biais d'un projet municipal à Diyarbakır qui portait sur la situation des femmes dans la ville. En 2011, elle a intégré les travaux du DÖKH, la plateforme qui précède le Congrès des femmes libres, le KJA. Elle était en même temps employée à la mairie où elle s'occupait du projet de transformer la prison de Diyarbakır en lieu de mémoire.²¹⁷

Âgée d'un peu moins de quarante ans, Çavreşê est mariée et a deux enfants. Elle vient d'une famille de sept frères et sœurs qui ont tous été scolarisés. À l'université, elle s'est d'abord spécialisée sur les autorités locales, puis elle est passée à la branche de la gestion publique. Par le passé, Çavreşê a travaillé à la mairie. Au moment de notre rencontre, cela faisait un an qu'elle était à Kardelen, le centre des femmes à Diyarbakır, une parmi ses quatre conseillères aux victimes de la violence.²¹⁸

Haje avait trente-et-un au moment de notre entretien qui s'est déroulé à Diyarbakır. Son père actif en politique a dû quitter son poste de fonctionnaire. Diplômée du lycée, elle a fait des études de sociologie. Son premier engagement était en tant qu'animatrice bénévole des ateliers de lecture pour les jeunes. On lui a ensuite proposé un emploi dans un centre de conseil associé au centre des femmes où elle a travaillé pendant quatre ans avant de passer à l'académie, l'organisme gestionnaire de l'éducation intra-partisane. Haje a été sollicitée pour candidater aux municipales de 2014, mais elle a refusé. Au moment de notre second rencontre en 2016, elle préparait son retour au centre des femmes.²¹⁹

Les profils de Sarya, Estêr, Çavreşê et Haje ont des traits similaires par rapport à ceux des conseillères municipales en termes de leur origine sociale et des titres scolaires. Certaines d'origine rurale, d'autres affectées par la persécution de leur parents, elles sont toutes diplômées de l'université notamment grâce au cursus de l'école à distance. Dans leurs trajectoires deux points communs apparaissent – elles s'impliquent toutes sur le terrain des droits des femmes et elles ont occupé par le passé ou actuellement un emploi municipal. Surtout le premier élément est hautement valorisé

²¹⁶ Sarya, présidente du département à la mairie DBP, 12.5.2015, Diyarbakır.

²¹⁷ Estêr, responsable d'une section au sein du Congrès des femmes libres, KJA, 25.5.2015, Diyarbakır.

²¹⁸ Çavreşê, conseillère au centre des femmes, DBP, 27.5.2015, Diyarbakır.

²¹⁹ Haje, éducatrice à l'académie politique du parti, DBP, 29.5.2015, Diyarbakır.

notamment du fait que ce sont les femmes qui décident au sein du DBP des candidatures féminines et qui privilégient l'engagement sur le terrain des droits des femmes auprès des candidates. Dans les autres partis, un tel investissement n'est pas récompensé de façon comparable et il est possible d'émettre l'hypothèse que ceci est notamment dû au fait que la majorité des faiseurs de listes sont des hommes. Pour ce qui est de l'emploi municipal, sa prépondérance chez les élues ou élues potentielles dans le DBP s'explique notamment par le fait qu'il permet de concilier l'activité rémunérée avec l'engagement militant car la mairie contrôlée par le même parti se montre plus bienveillante à l'égard des absences dues à des manifestations politiques. Enfin, la notion de circulation au sein du mouvement veut également signifier une approche différente au mandat électoral au sein du DBP. Malgré un certain prestige, le mandat paraît plus clairement que chez les autres élues comme une étape parmi d'autres dans la trajectoire de sa détentrice, il n'a jamais été présenté comme le sommet de son engagement. Un élément assez particulier vient s'ajouter à cette approche du mandat électif – à savoir qu'il n'est pas rare que pour son deuxième mandat, une élue municipale soit envoyée dans un autre arrondissement, comme c'était le cas de Şeyda à Diyarbakır²²⁰. Dans les autres partis politiques, ce phénomène n'a pas été détecté : si reconduite, la conseillère l'est en règle générale dans le même arrondissement.

L'assignation des femmes à être un *proxy* – un « faire-valoir » des hommes – mérite d'être examinée car elle est parfois invoquée par les élues à l'adresse de leurs collègues dans le registre du commérage. Cette assignation contient plusieurs postulats de base : le premier est d'ordre genré – un homme issu d'une famille éminente ou avec un antécédent paternel en politique est vu comme « légitime » dans sa quête de mandat car ayant été socialisé dans ce milieu. Pour un homme, son héritage familial est conçu comme facilitant son entrée en politique. Tandis que pour une femme, la supposition est telle que sa condition familiale dicte complètement le contenu de son engagement politique – et ne s'arrête pas à l'entrée. À côté d'un « fils de », il y a donc une « fille de », mais qui apparaît comme éternellement soumise aux vœux des autorités familiales.

L'étiquette de *proxy* ou de femme « alibi » pèse sur les trajectoires politiques des élues. Çilay du MHP a renoncé à sa candidature car son beau-frère se portait

²²⁰ Şeyda, conseillère municipale, DBP, 6.5.2015, Diyarbakır.

candidat au même scrutin et elle craignait de voir associer sa propre élection à celle de son beau-frère²²¹. Dilay, elle aussi au MHP, craignait une disqualification facile :

« Je suis une femme blonde, qu'on remarque. J'ai eu la réaction de beaucoup d'hommes comme quoi "voici une belle femme qui s'est mariée dans une famille connue à Trabzon, elle deviendra députée pour le compte de son mari". Pour leur donner tort, je me suis focalisée sur l'approfondissement de mes connaissances concernant les problèmes du pays et de la ville. J'ai commencé à publier des commentaires dans les journaux locaux. Je pense qu'à ce moment, ces voix critiques se sont un peu tues et ont accepté que "cette femme ait présenté sa candidature pour ses pensées". Vous savez, c'est comme ça : l'homme peut être comme il veut, il est légitime, mais la femme, dès qu'elle est un peu belle, on attribue son succès uniquement à son apparence. »²²²

Tout en cherchant à se défaire de l'étiquette disqualifiante, Dilay « construit » son capital politique. Elle le fait en renforçant sa place dans les autres champs, notamment le champ journalistique local, ce qui lui permet de gagner en notoriété. L'idée de la candidature précède même son entrée dans le champ journalistique qu'elle effectue avec un but précis. Enfin, elle le mentionne elle-même, la question d'apparence physique joue un rôle dans la trajectoire politique féminine, elle sera encore abordée.

Il est possible que les femmes s'engageant en politique pour le compte de leurs maris, frères ou pères existent²²³. En Turquie, le MHP a été plusieurs fois désigné comme le « parti des hommes » par les interlocutrices elles-mêmes en faisant référence à la grande proportion d'engagements des épouses et des filles des responsables locaux. À Trabzon, dans un des arrondissements périphériques, une jeune femme était présidente de la section « pour le compte » de son père conseiller municipal. L'idée que le père « a fait sa fille présidente » pour contrôler la section tout en exerçant son mandat électoral était largement répandue au sein de la fédération du MHP en 2016. Cela est parlant au sujet des circonstances dans lesquelles une femme parvient à gérer une section – un poste généralement réservé aux hommes. J'ai supposé un arrangement semblable à deux ou trois reprises chez les élues des autres partis. À Izmir, le mari d'Azime, élue locale du CHP, est le directeur de département à la mairie et l'activité de son épouse semblait s'inscrire dans le prolongement de ses projets car son propre poste exclut l'engagement partisan. Il faut noter que cette impression a été renforcée par le

²²¹ Çilay, responsable d'associations, candidate pressentie à la mairie, MHP, 7.4.2016, Trabzon.

²²² Dilay, candidate à la députation, MHP, 13.4.2016, Trabzon.

²²³ À l'international, une littérature riche au sujet de *proxy* examine en particulier le cas de la politique locale en Inde. Cf. Stéphanie Tawa Lama-Rewal et Archana Ghosh, *Democratization in Progress, Women and Local politics in Urban India*, India, Tulika Books, 2005, 158 p.

fait qu’Azime, malgré son absence d’activité professionnelle, n’accordait qu’un minimum du temps au travail municipal²²⁴. Le mari de Dilruba, entrepreneur influant à Trabzon affichait ses ambitions politiques qu’il entendait réaliser dans l’avenir²²⁵. Ces deux cas d’élues ont confirmé à quel point l’identification du phénomène de *proxy* est problématique. Les circonstances des rencontres avec les élues ont joué un rôle important : il n’est pas accidentel que Dilruba et Azime sont les deux politiciennes que j’ai rencontrées en présence de leurs conjoints. Pour les autres interviewées, je n’avais pas eu la même possibilité d’interaction et d’observation. De ce fait, l’assignation d’une élue à *proxy* de son mari représente un défi méthodologique (car dépendante des circonstances d’observation) qu’il ne faut pas ignorer.

La notion de *proxy*, des femmes en tant que faire-valoir des hommes, reste inadéquate face à la variété des scénarios expérimentés par les femmes politiques. Le mari d’Adalet a inscrit son épouse à l’académie politique de l’AKP au moment où il déposait sa candidature à la députation. Pendant l’académie, Adalet a été remarquée par la chef des branches féminines qui l’a invité dans son équipe d’arrondissement et peu après, quand elle a quitté son poste, elle a désigné Adalet comme sa successeuse. Si Adalet admettait qu’on lui a fait comprendre que sa candidature aux municipales de 2014 était encore précoce, elle s’apprêtait à entamer une carrière politique électorale à l’avenir. Entre temps, son mari enchaînait les candidatures malheureuses à la députation mais il est probable qu’il n’ait pas prévu le tournant accélérateur qu’allait prendre la trajectoire politique de son épouse²²⁶. Il est également possible de remarquer que l’engagement politique d’Adalet a eu lieu à un moment qui ne correspond pas à la conception classique de la « disponibilité biographique » car à l’époque, l’un de ses enfants n’avait qu’un an. D’autre part, la recherche de bénéfices découlant de l’engagement politique de la femme peut naître progressivement chez ses proches après qu’elle décroche un mandat. Le regard des maris initialement sceptiques vis-à-vis de l’engagement politique de leur épouse évolue au fur et à mesure vers un soutien ; de la même manière, une indifférence vis-à-vis des biens que l’engagement politique peut procurer a pu se transformer en demandes des services de la part de l’entourage proche de la femme politique.

²²⁴ Azime, conseillère municipale, CHP, 19.6.2015, Izmir.

²²⁵ Dilruba, conseillère municipale, AKP, 31.05.2015, Trabzon.

²²⁶ Adalet, responsable des branches féminines, AKP, 13.4.2016, Trabzon.

Le revers de la logique des femmes comme du faire-valoir des hommes serait de considérer leur conjoint comme une ressource politique, comme le fait Maud Navarre quand elle estime que :

« [Les élues locales] ont plus souvent des conjoints affichant une forme de réussite sociale. Elles peuvent l'utiliser en politique, en se présentant comme « femme de... », d'autant plus que leur propre appartenance socioprofessionnelle est souvent moindre par rapport à celle de leurs collègues masculins. »²²⁷

Si en Turquie, les conseillères municipales paraissent surqualifiées par rapport à leurs homologues hommes, considérer qu'elles peuvent bénéficier du statut socio-professionnel de leur mari semble plus que fondé. Elles peuvent également profiter de l'engagement politique de leurs proches car il y a des nombreuses instances d'engagement parallèle à celui de leurs conjoints, frères ou pères. À Trabzon, le frère d'Emel se trouvait parmi les fondateurs de l'AKP au niveau départemental²²⁸. À Izmir, Işık a été élue conseillère au moment où son frère était à la tête d'une autre section dans la même ville²²⁹, à Izmir toujours, Bahar est sœur d'un ancien maire et d'un délégué au congrès national du CHP²³⁰. Au sein du MHP et AKP, il y a des nombreuses femmes détenant des fonctions intra-partisanes (dans une large majorité au sein des branches féminines) en parallèle aux carrières politiques locales (et aspirations nationales) des autres membres de la famille. Ce type d'engagement féminin, relativement rare parmi les élues municipales correspond à celui identifié par Ayşe Güneş Ayata : dans la politique locale, elle distinguait l'engagement féminin pour aider à avancer la carrière d'un homme de la famille (*erkekler için siyaset yapan kadınlar*) de l'engagement féminin « indépendant »²³¹.

Mais si ces femmes « faisant de la politique pour les hommes » existent sans doute toujours, il paraît plus porteur de considérer les engagements féminins sous le prisme des « engagements familiaux multiples » pour ne pas les priver de leur subjectivité, de leurs ambitions et de leur capacité d'action propres et pour en même temps ne pas exclure leurs contributions aux carrières politiques de leurs proches. Mehtap à Izmir représente un tel cas d'un « investissement politique familial multiple », avec son père ayant un passé politique, et sa sœur et son beau-frère ayant été candidats

²²⁷ M. Navarre, *Devenir élue. Genre et carrière politique*, op. cit., p. 149-150.

²²⁸ Emel, conseillère municipale, AKP, 1.6.2015, Trabzon.

²²⁹ Işık, conseillère municipale, CHP, 22.6.2016, Izmir.

²³⁰ Bahar, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

²³¹ A. Güneş Ayata, « Laiklik, Güç ve Katılım Üçgeninde Türkiye'de Kadın ve Siyaset (La femme et la politique en Turquie dans le triangle de la laïcité, le pouvoir et la participation) », art cit, p. 245-246.

aux législatives. Si cela participe à construire le capital politique de Mehtap, elle participe par son action à renforcer la position dans le champ politique local de ses proches. Il n'est pas sans intérêt que Mehtap et sa sœur ont été divisées sur la question de qui soutenir pendant la crise de direction par laquelle passait leur parti. Si Mehtap était du côté du président du parti, sa sœur penchait plutôt du côté de sa rivale Meral Akşener. Ce différend met en lumière une certaine autonomie politique des différents membres de la famille. Car Mehtap est loin d'être passive – elle a à son compte huit ans en politique au cours desquels elle a enchaîné des fonctions intra-partisanes. Elle a également repris ses études universitaires car selon elle « *si on veut monter les échelons politiques, il faut être éduqué. Ce n'est pas la seule chose, mais c'est crucial* »²³². Elle construit son capital scolaire avec une vision de promotion politique à l'avenir. Par ailleurs, Mehtap déploie un effort d'autodidacte au quotidien, elle confiait que : « *les gens croient que j'écoute de la musique quand je mets mes écouteurs, mais j'écoute les discours de Devlet Bahçeli et d'autres personnalités influentes de notre courant politique* ». À la lumière des aspirations de Mehtap, la notion de *proxy* apparaît une fois de plus dramatiquement déficiente.

Un cas très particulier d'engagement familial multiple est la carrière politique de la députée kurde Leyla Zana, épouse du premier maire « kurdiste » de Diyarbakır élu en 1977, Mehdi Zana. Parents éloignés, ils se sont mariés quand Leyla Zana avait quatorze ans. Après l'arrestation de son mari, elle s'est impliquée dans la politique « pour le compte de son mari » – avec pour but principal sa libération. Son patronyme a joué un rôle déterminant dans son inclusion sur la liste électorale du SHP au début des années 1990. Elle a développé une personnalité politique propre et sa notoriété a même dépassée celle de son mari²³³ qui s'est effacé au profit de Leyla Zana dès son apparition sur la scène politique. La phrase en kurde qu'a prononcée Leyla Zana après son serment à l'assemblée nationale lui a valu dix ans de prison et le Prix Sakharov des droits de l'homme²³⁴. Il est très rare que le renom de la femme politique dépasse celui de son conjoint quand celui-ci a également été, ne serait-ce que par le passé, investi en politique. De ce fait, le cas de Leyla Zana est exceptionnel. Sa nomination sur la liste électorale répond par ailleurs à la logique énoncée dans la section précédente, celle de

²³² Mehtap, présidente des branches féminines du département, MHP, 20.6.2016, Izmir.

²³³ M. van Bruinessen, « From Adela Khanum to Leyla Zana: Women as Political leaders in Kurdish history », *art cit*, p. 106-107.

²³⁴ European Parliament, « Prix Sakharov », *art cit*.

faire représenter les femmes proches des hommes éminents au sein du mouvement kurde.

Dans les partis pro-kurdes, l'évolution des modalités de sélection des candidates a permis d'écarter dans une large mesure les considérations sur les femmes *proxy* de leurs maris – car pour réussir, le mari devrait convaincre l'équipe des militantes chargée de la sélection des candidates-femmes. Au départ, pourtant, la situation se posait en termes radicalement différents. Comme l'a raconté Arvin, dirigeant local à cette période, lors des élections de 2004, le quota des candidates femmes a été annoncé dans plusieurs villes – cela voulait dire que pour la mairie en question seules les candidatures féminines allaient être acceptées. Les modalités de la course intra-partisane aux candidatures s'en trouvaient largement impactées. Dans l'un des arrondissements, la gestion de ce processus par les candidats hommes a même fait l'objet d'une pièce de théâtre satirique : la pièce exposait que les femmes qui se sont présentées à la suite de l'annonce du quota étaient toutes des proches des candidats masculins, certaines n'affichant pas d'activité politique par le passé. Au bout de quelques semaines, la direction centrale du parti pro-kurde a fini par annuler le quota féminin pour ce scrutin. Étant donné que dans l'arrondissement en question tous les hommes sauf un ont retiré leur candidature au profit de « leurs » candidates femmes, le seul homme restant a été désigné candidat à la mairie²³⁵. Cette histoire révèle le poids faible des candidatures féminines en l'absence de quota car elles ont toutes été écartées au profit d'un seul homme candidat. Néanmoins, en 2009 et 2014, le quota à la représentation féminine à la tête de la mairie comme dans les conseils municipaux a été maintenu et respecté dans la majorité des cas. Avec le poids qu'est parvenue à exercer dans la sélection des candidates l'organisation féminine (KJA), il est devenu beaucoup plus difficile pour un homme de pousser la candidature de son épouse ou fille à moins que celle-ci convainche la commission électorale féminine de son attachement aux valeurs du mouvement kurdes.

3.2.2. Ressources compensatoires ? Capital associatif, autochtone et genré

Compte tenu de la discrimination des femmes dans les processus de recrutement et de leur moindre représentation parmi les groupes les plus investis en politique locale – petits entrepreneurs, promoteurs immobiliers et industriels locaux, la question se pose

²³⁵ Arvin, ancien dirigeant local du parti à Nusaybin, 26.2.2017, Londres.

de leur capacité à mobiliser des « ressources compensatoires »²³⁶. Il est de ce fait opportun d'examiner comment s'articulent des différentes espèces de capitaux des élues avec l'attention portée sur le capital associatif, d'autochtonie et des transformations possibles d'identité sexuée en ressource en politique.

Le parcours associatif peut devenir une composante du capital politique²³⁷. Si, en Turquie, la moitié des dirigeants locaux font partie des associations, le type d'association le plus répandu est la chambre professionnelle²³⁸. Chez les femmes interrogées, l'implication dans une association ou dans une chambre professionnelle est de loin une règle – une écrasante majorité des interviewées affiche en effet une appartenance associative. Il est donc possible de concevoir « *la filière associative comme modalité genrée d'accès à l'espace public* »²³⁹. Les liens avec les associations ou les chambres professionnelles continuent de constituer une ressource pour les hommes et les femmes politiques même en cours de mandat²⁴⁰.

Plusieurs des interviewées ont de l'expérience avec les « Associations de l'école et de la famille » (*Okul-Aile Birliđi*), ces instances représentent les lieux de communication entre l'établissement scolaire et les parents, qui participent principalement de façon financière au développement de l'école. Souvent, ces associations servent à financer les besoins des élèves les plus démunis. Présider une telle association permet de gagner des capacités organisationnelles et de négociation ainsi qu'une certaine notoriété. Il s'agit également d'un espace d'action « féminine » légitime car ce sont souvent les mères qui s'intéressent davantage au programme scolaire et extra-scolaire des enfants. L'expérience de la présidence de l'Association de l'école et de la famille ne se limite pas à un parti ou une localité, même s'il est possible de remarquer sa relative absence parmi les élues DBP à Diyarbakır ; Dilruba, conseillère municipale de l'AKP à Trabzon ainsi que Sel, élue municipale du CHP à Izmir, sont parmi celles ayant passé par une telle association avant de se lancer en politique.

²³⁶ O. Fillicule, « Travail militant, action collective et rapports de genre », *art cit.*, p. 59.

²³⁷ Victor Marneur le souligne pour le contexte français. V. Marneur, *Rapports sociaux de sexe et pouvoir municipal dans les espaces ruraux. Le cas des « petites » communes de Gironde au tournant des réformes paritaires*, *op. cit.*, p. 358.

²³⁸ O. Topak et Uysal, Ayşen, *Particiler (Les adeptes des partis)*, *op. cit.*, p. 85.

²³⁹ V. Marneur, *Rapports sociaux de sexe et pouvoir municipal dans les espaces ruraux. Le cas des « petites » communes de Gironde au tournant des réformes paritaires*, *op. cit.*, p. 366.

²⁴⁰ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, *op. cit.*, p. 138.

Les femmes de l'AKP, et dans une moindre mesure celles du MHP, s'engagent plus souvent dans les associations caritatives : l'Association de la lutte contre le cancer de Dilruba à Trabzon, ou Alarcin, membre de la direction départementale de l'AKP qui s'implique au sein d'une multitude d'organisations caritatives, parmi elles l'Union des mères turques²⁴¹. Les femmes actives au sein du CHP affichent un bilan « associatif » très différent. L'Association de la pensée atatürkiste (*Atatürkçü Düşünce Derneği*) ou l'Union des femmes turques (*Türk Kadınlar Birliği*), les organisations à l'affinité laïque et kémaliste, sont parmi les plus représentées chez les femmes politiques CHP à Trabzon. À Izmir, elles ne manquent pas mais une plus grande variété d'implications associatives existe avec les projets qui ne s'inscrivent pas uniquement dans la ligne de pensée kémaliste mais qui affichent les aspirations d'égalité des genres, comme l'Association de la protection des droits des femmes (*Kadın Hakları Koruma Derneği*), l'Association de la vie égale (*Eşit Yaşam Derneği*) ou l'Association de l'union des femmes d'Izmir (*İzmir Kadınlar Birliği Derneği*).

Si chez les politiciennes de l'AKP, une simple adhésion à des associations est la règle, chez leurs homologues du CHP, c'est le fait d'occuper le poste de la présidente de ces associations, ou d'avoir un poste de responsabilité dans sa chambre professionnelle, qui constitue la règle. Toutes les militantes d'associations ne s'engagent pas en politique. Pour Camille Hamidi, le passage à la politique concerne un groupe spécifique et restreint de militants, ce que semble confirmer la situation au sein du CHP²⁴². En dehors des cas de plusieurs élues ayant détenu des fonctions de direction de département dans leurs chambres professionnelles respectives (Işık, agente comptable, était adjointe au président), le parcours le plus illustre est celui de Sema Pekdaş, maire de Konak, l'arrondissement central d'Izmir. Sema Pekdaş, avocate, connue notamment pour son implication en tant que défenseuse des droits de l'Homme, était la première femme à la tête du barreau à Izmir. Il est possible d'avancer l'hypothèse que c'est cet élément de son parcours qui a favorisé son accès au poste de maire peu ouvert aux femmes même si elle disposait d'un capital politique fort, fruit de son engagement de long terme au sein du CHP :

Représentante étudiante à l'Université technique du Moyen Orient (ODTÜ, *Orta Doğu Teknik Üniversitesi*) et puis dirigeante de

²⁴¹ Alarcin, membre de la direction départementale, AKP, 18.5.2016, Trabzon.

²⁴² Camille Hamidi, « Franchir les frontières du politique. Engagement associatif et socialisation politique : vers une théorie des effets limités et cumulatifs » dans Laurent Le Gall, Michel Offerlé et François Ploux (eds.), *La Politique sans en avoir l'air : aspects de la politique informelle, XIXe-Xxie siècles.*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 337.

l'Association des droits de l'Homme (IHD), Sema Pekdaş a intégré le parti en 1992. Entre 1994 et 1999, elle a exercé un mandat de conseillère municipale à Balçova, un arrondissement à Izmir. Puis, elle a perdu dans les élections primaires en vue des municipales de 1999 où elle s'est portée candidate au poste de maire dans le même arrondissement. Par la suite, elle ne s'est pas portée candidate aux scrutins municipaux mais au sein du barreau : « *En 2004 et 2006, j'ai perdu lors des élections au barreau. Il y a beaucoup d'élections que j'ai perdues. C'est aussi une expérience. En 2008, en étant membre du comité exécutif de notre groupe des Avocats progressistes (Çağdaş Avukatlar), je me suis présentée à la tête du comité, mais j'ai encore perdu.* » Elle est devenue la première femme à la tête du barreau d'Izmir en 2010. Puis, elle est devenue maire de Konak en 2014.²⁴³

Certaines associations semblent avoir une présidente, habituellement la fondatrice, à vie. Le mécanisme de révocation n'existe pas ou représente une formalité. Il se peut que créer une association pour accroître ses chances électorales soit une option envisageable à Izmir. Leyla a proposé encore une autre lecture d'« usage » des associations. Pour elle, il s'agit d'un usage compensatoire par les femmes :

« Dans la phase de l'évolution dans laquelle nous nous trouvons, les associations sont devenues les lieux de pouvoir pour les femmes. Les femmes, qui ne sont pas parvenues à acquérir le pouvoir en politique, le réalisent au sein des associations. Pour cela, [...] parce qu'il s'agit du pouvoir, les présidentes ne changent pas très facilement. »²⁴⁴

Il est possible que le parti sélectionne soigneusement les femmes actives au sein des associations pour « représenter » les caractéristiques de leur ONG sur la liste électorale, comme cela a pu être le cas pour Serdem, du DBP à Diyarbakır, qui co-préside une association alévie. Par le biais de son engagement associatif, Serdem a été identifiée comme la candidate représentant les alévis sur la liste. Il est également possible que les candidates mobilisent leur appartenance associative pour se présenter aux yeux de leur parti comme porteuses du marqueur identitaire que le parti souhaite rendre visible sur ses listes : Verda, élue municipale du CHP à Izmir, a rejoint une association alévie dans son quartier et a été considérée par les co-partisans comme alévie de confession, ce qui, comme elle l'a avoué lors de l'entretien, n'était pas le cas²⁴⁵. Certaines élues développent un engagement au sein de l'Assemblée des femmes du Conseil de la Ville dans leur arrondissement comme Zeynep, qui la présidait au

²⁴³ Sema Pekdaş, maire de Konak, CHP, 20.6.2016, Izmir.

²⁴⁴ Leyla, ancienne conseillère départementale, CHP, 29.6.2015, Izmir.

²⁴⁵ Verda, conseillère municipale, CHP, 16.6.2015, Izmir.

moment de notre entretien. Cet investissement peut permettre de développer un capital associatif en cours de l'exercice du mandat électoral et s'y appuyer par la suite : Zeynep est devenue la secrétaire générale de la fédération entre mes deux passages sur le terrain²⁴⁶.

Il advient également que l'engagement associatif maintienne son caractère prioritaire avec le mandat électif devenant un moyen d'assurer le financement et la durabilité de ses projets. Govendê à Diyarbakır a estimé que sans son poste de conseillère municipale, elle ne pourrait pas développer aussi bien son projet d'artisanat féminin bien antérieur à son élection. Elle a pu également – exceptionnellement – conserver son poste au sein de la commission municipale des femmes même si tous les autres élus circulent annuellement²⁴⁷. Si l'engagement associatif des élues DBP peut être analysé comme constituant leur capital politique, la situation diffère pour leurs homologues au sein du HDP. Actif à Izmir où les structures du mouvement kurde n'ont pas la même implantation, le HDP puise ses représentantes au sein des associations et des syndicats car il se superpose dans une large mesure avec le HDK (Congrès démocratique des peuples, HDK), qui représente une plateforme pour les associations et syndicats de gauche. Yüksel participe activement aux travaux du HDP au titre de son poste au sein du HDK. Elle est syndicaliste de gauche (Eğitim-Sen) et membre de l'Association des droits de l'Homme (*İnsan Hakları Derneği*, İHD)²⁴⁸. Vicdan participe également aux travaux du HDP comme extension de son adhésion au HDK, elle est membre de Foyers du peuple (*Halk Evleri*), une structure associée à la gauche radicale²⁴⁹. Les responsables du HDP participent régulièrement à des plateformes thématiques actives dans le domaine des droits des femmes. L'Initiative des femmes pour la paix (*Barış İçin Kadın Girişimi*) et la Plateforme « Nous allons arrêter les meurtres des femmes » (*Kadın Cinayetleri Durduracağız Platformu*) constituent deux exemples des plateformes à vocation ouvertement féministe et pacifiste dont les femmes du HDP sont les membres actives. Leur lien très proche est assuré par le HDK qui représente un espace de coopération et de rencontres entre le parti et un portefeuille encore plus large d'associations et de syndicats de gauche et favorables aux droits des minorités ethniques comme confessionnelles²⁵⁰.

²⁴⁶ Zeynep, conseillère municipale, CHP, 23.6.2015, Izmir.

²⁴⁷ Govendê, conseillère municipale, DBP, 8.5.2016, Diyarbakır.

²⁴⁸ Yüksel, militante du HDP via le HDK, syndicaliste, 1.6.2016, Izmir.

²⁴⁹ Vicdan, militante du HDP via le HDK, membre des Foyers du peuple, 8.6.2016, Izmir.

²⁵⁰ Esen Hızlı arrive à la même conclusion dans son mémoire de Master portant sur les différences des capitaux sociaux des femmes du CHP et celles du HDP à Izmir. E. Hızlı, *Siyasal Partilerin Sosyal*

L'autochtonie peut être une ressource tout comme une contrainte. Si le capital d'autochtonie semble s'acquérir par la naissance, l'origine peut aussi être une caractéristique difficile à échapper. Le capital d'autochtonie se construit. Victor Marneur parle même de la possibilité de « *captation conjugale du capital d'autochtonie* »²⁵¹. Le cas de Dilay permet de mettre en lumière le caractère potentiellement ambigu de cette captation. Elle est venue à Trabzon après avoir terminé ses études en s'intégrant par le mariage dans une famille localement établie. Néanmoins, elle craignait que le capital d'autochtonie de la famille de son mari ne joue en sa défaveur – active sur la scène culturelle locale, elle s'impliquait encore dans le champ journalistique cette fois-ci avec une vision claire de préparer sa candidature²⁵². Chez les hommes, l'autochtonie semble systématiquement être perçue comme un atout, alors que si une femme l'acquiert par le mariage, elle peut rester « illégitime ».

La construction du capital d'autochtonie semble marcher dans deux sens : en premier lieu, l'élue revient dans son lieu natal. C'est le cas d'Avşın du DBP qui revient de l'Ouest de la Turquie vers son arrondissement natal après des années de déplacement interne²⁵³, et aussi de Dilruba, élue municipale, qui a grandi à Istanbul et est revenue à Trabzon à l'âge adulte²⁵⁴. En second lieu, le capital d'autochtonie se construit vis-à-vis du lieu de résidence de longue durée. Une comparaison entre Izmir et Trabzon permettent de relever les variations dans les flux migratoires vers ces deux villes. Izmir apparaît réellement cosmopolite avec l'immigration ancienne et récente de l'étranger (les Tatars, les Çerkez, les Bulgares) et du reste du pays (la région du sud-est ou les départements voisins). Parmi les interviewées dont il a déjà été question, Fatma de l'AKP vit à Izmir mais est originaire d'Aydın ; Sevim du CHP vit à Izmir depuis 1966 mais est originaire de Kars ; Demet du CHP est elle aussi originaire de Kars ; Alev du CHP est née à Diyarbakır – où travaillait à l'époque son père, employé du secteur public – mais elle vit à Izmir depuis son enfance ; Zeynep du CHP est née à Dersim, mais vit depuis des décennies à Izmir ; Begüm du CHP est née à Manisa, mais vit à

Ağları: Partiler, Kadın Örgütleri ve Sosyal Sermaye (Les réseaux sociaux des partis politiques : les partis, les organisations des femmes et le capital social), op. cit., p. 145-146.

²⁵¹ Béatrice Garapon souligne dans son étude du Parti démocrate que « les non-locaux prennent souvent soin de mentionner qu'ils ont pris femme à Erzurum (« Erzurum'dan evli »). » V. Marneur, *Rapports sociaux de sexe et pouvoir municipal dans les espaces ruraux. Le cas des « petites » communes de Gironde au tournant des réformes paritaires*, op. cit., p. 275 ; B. Garapon, *Aux origines de la Turquie conservatrice. Une sociologie historique du Parti démocrate (1946-1960)*, op. cit., p. 371.

²⁵² Dilay, candidate à la députation, MHP, 13.4.2016, Trabzon.

²⁵³ Avşın, co-maire, arrondissement périphérique de Mardin, 2.3.2016, Mardin.

²⁵⁴ Dilruba, conseillère municipale, AKP, 31.05.2015, Trabzon.

Izmir depuis 2005 ; Leyla est parmi les rares élues qui sont nées à Izmir et y ont vécu toute leur vie. En revanche, la ville de Trabzon capte surtout la migration interne des zones rurales de sa propre région. L'immigration vers Trabzon s'apparente à une urbanisation pour la population rurale concernée qui déménage au centre départemental. Pelin de l'AKP est née à Trabzon, Ezgi aussi, Ahu est élue dans son arrondissement natal. Petek du CHP est née dans un arrondissement périphérique de Trabzon et a déménagé au centre-ville. Sinem du MHP a déménagé à Trabzon de Samsun natal, département voisin.

Si le recrutement par les femmes au sein du DBP pointe vers une relativisation du poids du capital d'autochtonie féminin, ce constat concerne avant tout les co-maires, c'est-à-dire les figures de représentation féminine les plus visibles et les plus haut placées dans la hiérarchie partisane. Elles tendent à nommer leurs candidates dans les lieux dont elles ne sont pas originaires (et parfois non résidentes au moment de l'élection) en suivant une double logique : en premier lieu, elles envoient une femme à laquelle elles font confiance dans la mise en place des principes idéologiques d'égalité entre les genres ; en deuxième lieu, elles remédient à l'absence des militantes du parti éligibles en envoyant une politicienne plus expérimentée originaire d'ailleurs. Dans un arrondissement où l'implantation partisane n'est pas si forte un double scénario se profile du point de vue des candidatures féminines – soit une militante non-originaire d'arrondissement y est affectée et elle ne détient alors pas le capital d'autochtonie (c'était le cas de Berzê²⁵⁵), soit une « profane » de la localité est inscrite sur la liste (comme c'était le cas de Rojhat²⁵⁶). Ce dernier cas de figure constitue un scénario (qui n'est pas rare) en vertu duquel une « profane » est invitée sur la liste électorale du DBP – le capital d'autochtonie est, dans ce cas de figure, la principale espèce de capital dont l'intéressée dispose.

Le fait qu'aucune interviewée n'ait invoqué son adhésion à une association des « *hemşehri* » (des originaires de la même ville) est frappant étant donné qu'il s'agit de « *la catégorie des associations la plus fréquentée par les dirigeants politiques* »²⁵⁷. Cela illustre une fois de plus que le capital d'autochtonie semble se réaliser selon les modalités genrées et que souvent, chez les femmes, l'autochtonie se trouve au second

²⁵⁵ Berzê, co-maire d'arrondissement périphérique hors Diyarbakır, DBP, 3.3.2016, (interview à Diyarbakır).

²⁵⁶ Rojhat, conseillère municipale, arrondissement périphérique hors Diyarbakır, DBP, 29.2.2016, (interview à Diyarbakır).

²⁵⁷ M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, op. cit., p. 140.

plan. Toutefois, les liens de proximité peuvent également être assumés sans être explicitement mentionnés au moment de l'entretien. Par ailleurs, les recherches des autres contextes ont démontré que dès que les électeurs avaient un choix entre une femme candidate aux primaires et un « candidat local », l'autochtonie est devenue un atout majeur des candidats locaux-hommes²⁵⁸. Cela montre qu'il est opportun de considérer, dans le cas de la Turquie également, les différents usages du capital d'autochtonie chez les femmes et chez les hommes.

Les femmes politiques ne sont pas conçues en premier lieu comme des individus qui font de la politique, remarque Mariette Sineau, elles sont avant tout des « êtres sexués » : « on tente de les ramener d'emblée à leur sexe, c'est-à-dire à leur corps »²⁵⁹. Les candidates, complètent Dulong et Matonti, « sont toujours ramenées à la singularité de leur condition de femmes »²⁶⁰. Il a déjà été relevé que le fait d'être femme peut compenser l'absence du capital d'autochtonie surtout chez les co-maires du DBP. Notamment à la lumière de cette observation, il est opportun d'examiner les modalités d'un possible renversement de stigmatisme²⁶¹ auquel s'apparente l'identité sexuée à l'échelle locale. Les candidates peuvent-elles jouer de leur genre ? Selon Catherine Achin, personne ne fait uniquement que subir son genre. Celui-ci peut être transformé en une ressource stratégique²⁶². Il s'agit alors d'en explorer les modalités.

On se rappelle qu'une absence relative de l'attention médiatique à la politique municipale figurait parmi une des raisons avancées par Ayten Alkan, pour lesquelles les partis ne se sentaient pas « obligés » de présenter des femmes au niveau local²⁶³. Paraître « progressiste » ou s'adresser spécifiquement aux électrices n'était pas considéré, dans les scrutins locaux, comme pouvant apporter des points politiques. Au-delà d'un sentiment d'« obligation » ou d'« opportunité » à inclure les femmes, à l'AKP, au CHP et aux partis pro-kurdes la question se pose quant aux arrangements internes régissant la représentation féminine minimale – notamment les quotas. En ce sens, le MHP est dans une position différente car l'inclusion des candidates dépend de la « bienveillance » individuelle, de l'arbitraire des faiseurs de listes. Il s'agit du seul parti où le capital du genre apparaît presque insignifiant. Il se peut que les femmes

²⁵⁸ S. Childs et P. Cowley, « The Politics of Local Presence », *art cit.*, p. 14.

²⁵⁹ M. Sineau, *Des Femmes en politique*, *op. cit.*, p. 16.

²⁶⁰ D. Dulong et F. Matonti, « L'indépassable « féminité ». La mise en récit des femmes en campagne », *art cit.*, p. 2.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 1.

²⁶² C. Achin, *Sexes, genre et politique*, *op. cit.*, p. 17.

²⁶³ A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit.*

placées sur les listes MHP le soient davantage du fait des réseaux dans lesquels elles s'inscrivent (le capital politique et de notoriété d'Ayşe, impliquée dans le mouvement nationaliste depuis les années 1970, ancienne chef des branches féminines à Trabzon²⁶⁴) ou pour leurs compétences techniques (Füsün est retraitée de la mairie où elle dirigeait un département²⁶⁵) que parce qu'« il faut une femme ». Au lieu d'être en concurrence avec les autres femmes, ces deux élues du MHP semblent avoir décroché une nomination en étant considérées au même titre que les candidats hommes. Toutefois, il ne s'agit pas d'une perspective « égalitaire », cette situation est plutôt révélatrice d'une « indifférence » vis-à-vis du genre dans un contexte où une conscience de l'opportunité d'inclusion des femmes n'est pas encore acquise.

Au sein des trois autres partis, le genre peut, selon Ayşe Güneş Ayata, être considéré comme une ressource :

« Du fait des quotas et de la portée symbolique, être femme peut se transformer en un atout politique important. Les femmes qui se comportent comme des hommes sont écartées, celles qui correspondent au comportement socialement associé au féminin sont acceptées. Néanmoins, ces dernières [...] ne menacent pas le patriarcat, au contraire, on sait qu'elles ont pu arriver à leur place grâce à l'aide des hommes. »²⁶⁶

Ayşe Güneş Ayata pointe du doigt un élément important – toutes les femmes ne semblent pas bénéficier dans la même mesure de la bienveillance des recruteurs. La question se pose alors qui et sous quelles modalités parvient à mobiliser son genre en tant que capital. Pour le souci de la démonstration, il est possible de distinguer deux logiques interconnectées expliquant comment le genre devient un atout. Premièrement, le « salto de stigmat » apparaît dans les stratégies des faiseurs de listes dans lesquelles le sexe est un critère parmi d'autres. Deuxièmement, l'identité sexuée est travaillée par les intéressées elles-mêmes. Le premier cas de figure apparaît fondamental. Si l'on devait baser la démonstration sur les considérations des faiseurs de listes, le genre des candidates constituerait toujours leur ressource principale. Car comme le disent Dulong, Matonti et Sineau citées plus haut, les femmes sont systématiquement ramenées à leur sexe. Avant d'être un individu, elles sont une femme. De ce fait, c'est à leur identité sexuée qu'elles doivent en premier lieu l'attention des faiseurs de listes. Leurs attributs personnels et professionnels viennent affiner le tri (le tri aboutit à une sur-sélection

²⁶⁴ Ayşe, conseillère municipale, MHP, 4.6.2015, Trabzon.

²⁶⁵ Füsün, conseillère municipale, MHP, 4.6.2015, Trabzon.

²⁶⁶ A. Güneş Ayata, « Laiklik, Güç ve Katılım Üçgeninde Türkiye'de Kadın ve Siyaset (La femme et la politique en Turquie dans le triangle de la laïcité, le pouvoir et la participation) », *art cit*, p. 246.

féminine comme cela était apparent dès le début de ce chapitre). Être femme est le minimum nécessaire à remplir pour être qualifiable au poste – le problème étant le nombre de postes étiquetés « femme ». Avec les quotas à la représentation féminine, les femmes sont évaluées les unes par rapport aux autres et n'entrent pas en compétition directe avec les hommes. L'exemple le plus poussé de cette logique est sans doute la sélection séparée des candidates féminines par les structures des femmes des partis kurdes.

Néanmoins, en rester à cette considération reviendrait à limiter la marge de manœuvre des candidates, cela serait négliger leurs possibilités de faire valoir leur genre dans les rivalités intra-partisanes. Dans ce second cas de figure, la mobilisation du genre affiche des spécificités selon les partis. Dans l'AKP, l'énoncé à l'usage fréquent « *il faut une femme, sinon c'est la honte* » suggère que le genre constitue un atout pour les candidates potentielles. Toutefois, le groupe des femmes qui pourrait mobiliser cette caractéristique est restreint : comme c'est souvent uniquement la chef des branches féminines qui peut prétendre aux fonctions électives, elle n'est pas en compétition directe avec les hommes car sa place est presque automatiquement garantie – « réservée ». Le genre peut jouer pour les autres femmes sur la liste, comme cela semble avoir été le cas pour Diba, une avocate célibataire dans sa trentaine placée au milieu de la liste AKP dans un arrondissement à Izmir²⁶⁷. Au sein de l'AKP, la mobilisation du genre par les femmes se heurte à deux types d'obstacles – à un nombre limité des places allouées aux femmes ; et à la vision spécifique du « féminin » qui d'un côté détermine quelles expressions de féminité sont acceptables au sein d'un parti islamo-conservateur, d'un autre côté proscrit aux femmes d'afficher ouvertement leurs ambitions politiques.

Au sein du CHP, le quota électoral accroît les chances que la candidature d'une femme soit retenue tant qu'il s'agit d'une femme professionnelle, dotée en titres scolaires, capital économique et avec un certain capital politique. Néanmoins, il ne s'agit pas pour elle de s'imposer face à un candidat homme aux qualités comparables ou inférieures, mais d'obtenir une place parmi celles « réservées » aux femmes. Il est alors difficile de parler du capital du genre quand les rivales appartiennent au même groupe. En revanche, se rappeler des profils sur-sélectionnés des conseillères municipales du CHP suffit pour rendre compte de la faiblesse du genre en tant que ressource car toutes ces femmes ne sont jamais « seulement » des femmes – ce sont des professionnelles,

²⁶⁷ Diba, conseillère municipale, AKP, 7.6.2016, Izmir.

des diplômées des universités, des originaires des familles établies etc. Le genre apparaît dans les stratégies des faiseurs de listes comme un attribut malléable et combinable avec d'autres « cases à cocher » – au sein du CHP à Izmir la « combinaison » la plus répandue était « femme » et « jeune ». Malgré cela, il est possible de retrouver au sein du CHP des professionnelles de la politique qui jouent systématiquement de leur genre. Leyla, ancienne élue départementale, a partagé son expérience :

« Après l'élection, au conseil départemental on élisait le président et deux adjoints. Parmi les candidats, il y avait seulement des hommes. La veille de l'élection du président, une amie-avocate qui a exercé le mandat départemental avant moi m'a appelée et m'a dit de me porter candidate. Je lui ai dit "mais je suis nouvelle, je ne connais pas ces choses", elle m'a dit "tu vas voir, les hommes diplômés de l'école primaire candidatent et ça ne leur pose aucun problème". Mais dans notre arrondissement, un autre homme était déjà candidat et donc mon groupe ne voulait pas que je me présente car il faut représenter plusieurs arrondissements à la direction. Le candidat-homme ainsi que tout mon groupe s'est fâché contre moi, mais je suis montée au pupitre et j'ai prononcé un discours dans lequel j'ai demandé à ce que deux femmes soient élues au titre d'adjoint car le président était un homme. On était trois femmes à candidater et deux hommes. J'ai demandé à ce qu'Izmir joue un rôle d'exemple en la matière. Je suis sortie de la salle et j'ai appris que j'étais parmi les deux élues d'un journaliste qui voulait me demander mes premières impressions. »²⁶⁸

À une autre occasion, Leyla a participé à une session plénière en présence du président général du parti où six hommes étaient placés à ses côtés. Elle s'est dirigée directement vers l'organisateur de l'événement et lui a dit qu'il était honteux de n'avoir aucune femme parmi les invités d'honneur. Elle a fini par rejoindre le premier rang « en tant que femme ». L'expérience de Leyla confirme que la mobilisation du genre s'avère à portée limitée – elle profite souvent à la femme qui appelle à une amélioration de la représentation féminine même si son appel prend une forme « générique » – « il faut inclure des femmes » (d'un point de vue stratégique, il apparaît plus désintéressé de demander l'inclusion du groupe des femmes au lieu de celle de sa propre personne). Néanmoins, l'inclusion de celles qui appellent à l'inclusion de leurs paires n'est pas uniquement l'apanage du CHP. L'une des interviewées de Pelin Ayan Musil s'est vu proposer une place à la tête du département pour les personnes handicapées dans une mairie d'Istanbul :

²⁶⁸ Leyla, ancienne conseillère départementale, CHP, 29.6.2015, Izmir.

« Je travaillais avec un député sur les projets ayant trait aux groupes handicapés ou marginalisés. Une fois, j'ai participé à un dîner où j'ai eu l'occasion de suggérer à notre leader Monsieur Erdoğan qu'il faudrait établir un département pour les personnes handicapées. Il m'a dit que si c'était moi qui le présiderais, alors il devrait certainement être établi. »²⁶⁹

L'exemple précédent de la conférence avec le président général du CHP montre également à quel point les politiciennes se trouvent « en dehors du périmètre cognitif » des dirigeants hommes – inviter la femme qui remarque le déséquilibre des sexes à les rejoindre peut également être une expression du fait qu'en l'absence d'une conscience égalitaire, aucune femme ne leur est « venue à l'esprit » – chose qui ne pourrait pas se produire au sein du DBP où l'inclusion des femmes est devenue un automatisme. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que ces instances de mobilisation de l'identité sexuée mentionnées par Leyla se situent après l'élection et non pas lors du processus de désignation des candidats. Un autre exemple est celui de Handé, qui faisait partie d'une formation de gauche ayant fusionné avec le CHP dans les années 1990. Handé estimait qu'être femme, professionnelle et motivée à travailler constituait à l'époque un avantage clair. En même temps, elle était la seule femme dans la direction d'une association locale et elle a témoigné de sa stratégie pour être traitée à un pied d'égalité avec ses coéquipiers hommes :

« On sent que l'entourage veut vous faire entrer dans une façon d'être féminine spécifique. Et vous êtes obligée de vous positionner contre ce type de féminité. Dans mon association j'étais la seule femme. J'étais convaincue que les hommes et les femmes devaient travailler ensemble. Pour cela, je me suis obstinée à participer à tous les repas d'équipe, même tard le soir, et ces hommes souffraient car ils ne pouvaient pas se détendre quand une danseuse venait par exemple, parce que moi j'étais là. Mais je continuais d'y aller. »²⁷⁰

Dans le DBP, le quota de 40% et le système de la co-présidence couplés à la sélection des candidates par les structures des femmes facilite l'accès des femmes aux postes électifs. Être femme devient avantageux dans un contexte où les sièges assignés à des femmes sont proportionnellement nombreux. L'usage du quota dans d'autres circonstances, notamment pour déterminer le nombre des places dont bénéficient les femmes au moment d'un déplacement, a déjà été relevé par Avşın, la jeune co-maire. Parmi les candidates à la candidature, les éléments comme tradition politique familiale,

²⁶⁹ P. Ayan Musil, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, op. cit., p. 133.

²⁷⁰ Hande, candidate à la députation du SHP, 16.5.2016, Trabzon.

l'investissement passé aux activités du parti politique, les titres scolaires et la conscience « féministe » sont examinées par les commissions de sélectrices. Avoir un passé de militantisme actif couplé du diplôme universitaire permet presque de garantir l'élection, comme disait Arvin, « il est impossible qu'une femme comme ça ne soit pas retenue ». Néanmoins, la propension à « cocher de multiples cases » a été relevée chez le HDP à Izmir où on fait représenter par les femmes également les groupes ethniques et confessionnels.

Les relations sexuelles et leur impact sur la trajectoire politique féminine restent opaques et ne sont pas traités dans le cadre de cette thèse²⁷¹. Toutefois, la sexualité, tout comme son contraire si souvent invoqué, l'honneur ou la chasteté (*namus*) ont une portée différenciée selon les genres. Le contrôle de sexualité féminine, le mot d'ordre implicite dans tous les partis politiques contribue à favoriser d'inclusion des femmes qui affichent une forme de féminité acceptée et qui savent tenir leur corps en accord avec l'ethos du parti. Dans ce contexte, l'apparence²⁷² constitue-t-elle une ressource individuelle ? Si, pour Mariette Sineau, il était indéniable qu'« une femme "réussit" avec son corps »²⁷³, pourtant la question est peu abordée par les interviewées elles-mêmes. L'apparence des femmes fait sans doute partie des critères « informels » de la sélection de la part des faiseurs de listes. Elle peut être disqualifiante : une interviewée de l'AKP²⁷⁴ a témoigné de l'échec à la course municipale d'une jeune candidate à Ankara parce que les faiseurs de listes ne la trouvent pas assez « représentative » (son poids corporel a été évoqué) tandis que ces considérations seraient inexistantes chez les candidats hommes²⁷⁵. Dans le registre « apparence », le port du voile à l'AKP a une signification politique. Il symbolise le « retour de la justice » à ces femmes exclues de la sphère publique du fait de leur voile ; au HDP et au DBP, le voile est marqueur de la volonté d'inclusion des profils hétérogènes et d'une manière de s'adresser à l'électorat

²⁷¹ Les cas sont connus dans la politique turque où une affaire dévoilée dans les médias termine la carrière politique de la femme mais pas celle de l'homme (l'ancien chef du CHP, Deniz Baykal a été au centre d'une telle affaire mais il a pu revenir en politique et décrocher un mandat de député quelques ans plus tard). Par ailleurs, ces questions restent relativement ignorées dans les recherches sur le personnel politique partout. Vanessa Jérôme est parmi les rares chercheurs à avoir traité la question dans le contexte français. Vanessa Jérôme, « Les liaisons (in)fructueuses: Effets différenciés des conjugalités et des sexualités sur la professionnalisation politique des militants verts », *Politix*, 2014, vol. 107, n° 3, p. 143.

²⁷² Mariette Sineau propose également de considérer les charmes physiques des femmes politiques comme une ressource individuelle. M. Sineau, *Des Femmes en politique*, op. cit., p. 49.

²⁷³ *Ibid.*

²⁷⁴ L'exemple est cité par Cemre, ancienne députée, AKP, 30.3.2016, interview à Trabzon.

²⁷⁵ Achin et Lévêque arrivent à la même conclusion pour le cas français paritaire: « alors que ce critère d'appréciation de la beauté physique n'intervient quasi jamais pour les hommes politiques, il est systématiquement mobilisé pour les femmes. » C. Achin et S. Lévêque, « La parité sous contrôle », *art cit.*, p. 128.

conservateur. À l'AKP cependant, il est possible de retrouver des apparences « plus extravagantes », une des élues avait des cheveux courts de deux centimètres colorés en rouge – et soulignait que son apparence « atypique » était un atout. Plusieurs responsables de l'AKP s'habillaient de façon soignée, comparable aux élues du CHP et du MHP, et leur tenue ne portait aucun signe du style vestimentaire religieux. Dans le CHP, une apparence soignée, les cheveux coiffés, le port d'un costume constituent une règle informelle si récurrente qu'elle s'apparente à un code vestimentaire. Si dans le CHP, « la mise en valeur » de ses attributs féminins n'est pas proscrite, cela a longtemps été le cas au sein des partis pro-kurdes. Surtout dans les années 1990, le maquillage ou le port des bijoux n'étaient pas préférés par les femmes politiques, considérés comme des signes du « luxe » mais aussi de la « féminité fragile et réifiée » contre laquelle se mobilisaient en parallèle les militantes de la guérilla – une de leur révoltes les plus connues avait par ailleurs consisté dans le fait de se couper court les cheveux toutes en même temps au cours d'une nuit pour protester contre la discrimination par les dirigeants – guérilleros hommes. En exigeant l'égalité, leur acte visait un attribut associé au féminin – les cheveux longs.

La sélection s'opère de façon genrée et met les femmes en concurrence entre elles plutôt que vis-à-vis des hommes. Le capital du genre ne peut que difficilement être considéré comme une « ressource compensatoire »²⁷⁶, il s'apparente plutôt à un « cadre d'interaction », ou à la première condition pour rentrer dans les rouages du processus de la sélection des candidats. Un certain nombre de postes au conseil municipal est « réservé » aux femmes, cela est le cas dans une mesure bien moindre pour les mandats de maires (à l'exception du DBP qui assure la représentation féminine dans ses mairies à travers le système de la co-présidence). Dans un environnement où toutes les prétendantes aux postes ont passé la première difficulté liée au fait-même d'être femme, la portée de l'identité sexuée diminue au profit des autres capitaux notamment socio-professionnels ou politiques. Cela ne signifie pas pourtant que l'identité genrée ne soit pas mobilisée par les femmes politiques. Conscientes des considérations des faiseurs de listes, elles peuvent œuvrer pour l'application scrupuleuse du quota à la représentation féminine ou militer pour aller « au-delà du minimum nécessaire ». Il n'en reste pas moins que l'usage du genre par les politiciennes comporte un risque décrit par Catherine Achin, à savoir que « *ce qui d'un côté apparaît comme une entreprise de construction d'une identité stratégique féminine ressemble fort de l'autre à un*

²⁷⁶ O. Fillieule, « Travail militant, action collective et rapports de genre », *art cit.*, p. 59.

processus d'enfermement des femmes politiques dans leur identité genrée »²⁷⁷. La séparation entre l'agenda « féminin » au sein du DBP et celle « du reste » du parti constitue un exemple comportant potentiellement ce risque.

On retrouve en Turquie, dans une moindre mesure, la même dynamique que « l'indépassable "féminité" »²⁷⁸, décrite par Dulong et Matonti. Les auteures ont relevé comment certains partis politiques adoptent « la stratégie de "féminisation" de la politique » avec pour but de renouveler sa « clientèle », et comment en conséquence, « la féminité, érigée en ressource symbolique, participe à la construction de l'image renouvelée que de parti souhaite donner de lui-même »²⁷⁹. Pour le parti pro-kurde, l'inclusion des femmes représente sans doute une telle ressource symbolique surtout dans la mesure où il s'agit d'une caractéristique qui les différencie des autres formations politiques. Lucie Bargel et Xavier Dunezat ont démontré comment temporairement en France « les qualités – supposées féminines – d'écoute, de proximité, etc. étaient convoquées pour résoudre la crise de la représentation et de la participation politique »²⁸⁰. La logique sous-jacente derrière la mise en valeur des « profanes » réside dans le postulat qu'une « nouvelle entrante » peut parvenir à régénérer la politique mieux qu'une professionnelle²⁸¹. En Turquie aussi, il n'est pas rare que les femmes participent à la propagation de ces idées sur les qualités spécifiquement féminines. Les propos comme « la femme est plus tendre », « la femme peut regarder par plusieurs perspectives, l'homme par une seule »²⁸², « la femme a plus de compassion parce qu'elle est mère »²⁸³ servent à « légitimer » la présence féminine dans la politique. Les reflets de la logique de faire la politique autrement apparaissent également, comme « les femmes ne sont pas là pour le pouvoir mais pour résoudre les problèmes », « les femmes sont moins corrompues, elles ne poussent pas leurs intérêts personnels », etc.

Dans ce sens, la mobilisation du genre apparaît plus fortement « à l'externe » lors de la campagne électorale, et non pas « à l'interne » lors du processus de sélection.

²⁷⁷ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 72.

²⁷⁸ D. Dulong et F. Matonti, « L'indépassable « féminité ». La mise en récit des femmes en campagne », *art cit*, p. 1.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 7-8.

²⁸⁰ L. Bargel et X. Dunezat, « Genre et militantisme », *art cit*, p. 253.

²⁸¹ D. Dulong et S. Lévêque, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *art cit*, p. 103-104.

²⁸² Havin, conseillère municipale, DBP, 8.5.2015, Diyarbakır.

²⁸³ Si ces propos pourraient être attendus plus souvent chez les femmes politiques des partis conservateurs, ils sont véhiculés également par les politiciennes du CHP et occasionnellement du HDP. Par exemple, Uzel, la jeune candidate aux législatives du CHP à Izmir a estimé que la femme du fait d'être mère a plus de sensibilité aux problèmes sociaux.

Abondamment mobilisé dans la communication politique, il serait donc possible de parler du « genre en représentation » à l’instar de Delphine Dulong et Sandrine Lévêque²⁸⁴. Les élues, leurs collaborateurs, mais aussi leurs co-partisans, leurs adversaires politiques et les médias contribuent à ce qu’elles se créent une « identité stratégique »²⁸⁵ et qu’elles transforment au moins partiellement à leur avantage les projections par rapport au genre féminin.

CONCLUSION

Les élues locales appartiennent-elles à une élite dans l’élite²⁸⁶ ? Offrent-elles une image inversée de la société²⁸⁷ ? S’il est possible de constater l’absence de la politique électorale locale des plus riches (pas de femmes Koç ou Sabancı, membres des familles les plus fortunées), les femmes qui s’y engagent se trouvent tout de même à l’intersection des privilèges²⁸⁸. Le multi-positionnement des femmes politiques se solde par leur position avantageuse par rapport à la plupart des membres de la catégorie « femmes » dans la localité donnée. En termes de caractéristiques sociales, les élues sont sans doute « non-représentatives ». Par rapport aux observations de Şirin Tekeli qui a caractérisé les élues municipales comme ayant une éducation limitée et étant majoritairement au foyer, le profil des conseillères a évolué²⁸⁹. On observe un rapprochement entre les profils des députées des premières décennies républicaines avec les profils des conseillères municipales contemporaines²⁹⁰, signes de la hausse en termes de scolarisation et d’accès à l’emploi, mais aussi signe de la hausse en exigences pesant sur les politiciennes locales. Par leurs propriétés sociodémographiques les élues semblent appartenir à l’élite locale ; toutefois, leurs trajectoires au sein des partis politiques et leur difficile ascension témoignent du fait qu’elles n’ont pas accès à des

²⁸⁴ D. Dulong et S. Lévêque, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *art cit.*

²⁸⁵ Annie Collovald, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988, vol. 73, n° 1, p. 29-40 ; C. Achin et S. Lévêque, « La parité sous contrôle », *art cit.*, p. 137.

²⁸⁶ Ş. Tekeli, « Women in Turkish Politics », *art cit.*, p. 304.

²⁸⁷ Gaxie cité par A. Cohen, B. Lacroix et P. Riutort, *Nouveau manuel de science politique, op. cit.*, p. 382.

²⁸⁸ Weldon, elle aussi, souligne que l’intersectionnalité ne s’applique pas seulement aux groupes marginalisés. S.L. Weldon, « Intersectionality », *art cit.*, p. 195.

²⁸⁹ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, *op. cit.*, p. 299.

²⁹⁰ Y. Arat, « Obstacles to Political Careers: Perceptions of Turkish Women », *art cit.*, p. 358.

postes clé au sein des réseaux locaux²⁹¹. Elles n'ont jamais de capital « homosocial »²⁹² ce qui leur complique l'accès aux réseaux informels.

La recherche récente de Serpil Çakır sur le Parlement en Turquie confirme l'idée du rapprochement entre les profils des députées et des conseillères municipales²⁹³, sans pour autant gommer les différences : l'accès au mandat national implique une mobilisation de ressources économiques et des réseaux autres que ceux mobilisés par une candidate locale. En considérant les résultats de ce chapitre, la conclusion suivante se dégage : les profils des responsables-femmes dans les localités apparaissent comme bien plus homogènes que ceux des hommes. Les différences des dirigeants de l'AKP et du CHP en termes de niveaux d'éducation (plus bas au sein de l'AKP) et en termes d'âge (l'âge moyen plus élevé au CHP) semblent être gommées dans les profils féminins²⁹⁴. En revanche, à la lecture de l'article de Negiz et Üçer²⁹⁵, il est frappant de pouvoir identifier l'appartenance politique des maires à partir des extraits cités sans que leur parti politique soit explicitement mentionné par les auteures. Cela signifie que les propos des élues affichent des caractéristiques communes selon les partis. Ce constat permettra, au cours du dernier chapitre, d'interroger les ethos partisans particuliers.

La plupart des travaux qui ont été réalisés sur la politique locale omettent les profils à la marge et calquent l'analyse sur le profil idéal-typique comme le fait Dilek Cindoğlu dont la recherche confirme que le profil féminin dominant est celui d'une femme éduquée, professionnelle et bien située économiquement²⁹⁶. Comme a été relevé au cours de ce chapitre, dans le profil idéal-typique, une variété des héritages familiaux apparaît et permet de constater l'hétérogénéité des cadres de socialisation des élues²⁹⁷. Ce processus n'est cependant pas linéaire, avec les instances de reconversion politique des intéressées qui se font souvent au prix d'un éclatement des rapports familiaux

²⁹¹ M. Woods, « Rethinking Elites: Networks, Space, and Local Politics », *art cit*, p. 2105.

²⁹² Le capital homosocial s'inscrit dans les règles informelles de l'institution partisane, c'est un capital interpersonnel entre les membres du même sexe qui implique la confiance, l'affinité et la familiarité. E. Bjarnegård, « Clientelist Networks and Homosocial Capital », *art cit* ; T. Verge et S. Claveria, « Gendered Political Resources », *art cit*, p. 2.

²⁹³ S. Çakır, *Erkek Kulübünde Siyaset: Kadın Parlamentarilerle Sözlü Tarih (La politique dans le club des hommes : l'histoire orale avec les femmes parlementaires)*, *op. cit.*, p. 132.

²⁹⁴ O. Topak et Uysal, Aysen, *Particiler (Les adeptes des partis)*, *op. cit.* ; Les conclusions d'Uysal et Topak ont notamment été reprises par M. Alparslan, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, *op. cit.*, p. 91, 98, 100.

²⁹⁵ N. Negiz et N. Üçer, « Yerel Siyasette Seçil(e)meyen Kadın: 2004- 2009 Mart Seçimleri Düzleminde Analitik Bir İnceleme (La femme non-éligible aux élections locales : une analyse de l'échantillon des élections de mars 2004 et 2009) », *art cit*.

²⁹⁶ D. Cindoğlu et al., *Yerel Siyasette Toplumsal Cinsiyet: Kadınların Yerel Düzeyde Temsili (Le genre dans la politique locale : la représentation des femmes au niveau local)*, *op. cit.*, p. 91.

²⁹⁷ L. Bargel, « Socialisation politique », *art cit*, p. 513.

(parfois seulement temporaire). Ces reconversions ont surtout été rendues possibles par la socialisation politique secondaire dont elles confirment l'importance. Les conjonctures nationales ont impacté les interviewées : celles âgées de plus de quarante ans, ont été frappées d'une manière ou d'une autre par le coup d'État de 1980. Une proportion considérable a dû modifier leur parcours scolaire (la famille n'a pas envoyé la fille dans une autre ville), ou bien ont interrompu leurs études. L'année 1980 marque également la rupture dans l'activisme politique pour des nombreuses élues.

Malgré l'existence d'un profil « typique » qui permet de constater une relative homogénéité des élues concernant les titres scolaires, la taille de leur famille, le statut civil, l'expérience professionnelle ou le « statut social », on distingue les variations notamment en termes de la représentation religieuse : il est possible de constater la présence des candidates aléviées chez le CHP et les partis pro-kurdes, tandis qu'elles sont absentes chez l'AKP et le MHP, partis qui se réclament du sunnisme et de la turcisme. Parallèlement, les mêmes propriétés n'ont pas la même portée dans les trois villes – être avocate à Izmir n'a pas la même portée qu'à Trabzon où l'appartenance à la majorité politique ou à l'opposition a ensuite les répercussions sur la réussite professionnelle de l'intéressée. Cela montre à quel point la portée des capitaux des femmes politiques dépend de la configuration locale.

Le regard sur les profils des femmes politiques permet de dégager certains postulats concernant la nature différente des profils sociodémographiques qu'attire chaque parti. Pour l'AKP, l'appartenance des élues à la nouvelle élite locale témoigne de la mise en place d'un « capitalisme des copains »²⁹⁸ qui implique que les transactions sont basées sur l'amitié de longue durée et sur la loyauté. L'homogénéité du statut socio-économique des femmes actives au sein du MHP pointe vers le caractère clos du parti nationaliste, perturbé par les scissions en 2016, notamment avec la création d'İyi Parti présidée par Meral Akşener, l'exclue du MHP. La présence des femmes aléviées et celles politisées avant le coup d'État de 1980 au sein du CHP révèle à la fois le repli du parti sur le vote alévi et en même temps une certaine présence des éléments de la gauche radicale qui occasionnellement décrochent les postes de responsabilité (comme avec l'élection de Canan Kaftancıoğlu à la tête de l'organisation départementale à Istanbul²⁹⁹). Le HDP et le DBP, qui reposent largement sur les femmes politiques

²⁹⁸ N. Khatri, « Definitions of Cronyism, Corruption, and Crony Capitalism », *art cit.*

²⁹⁹ *CHP İstanbul İl Başkanı Belli Oldu (La présidente de fédération du CHP à Istanbul a été élue)*, <http://www.milliyet.com.tr/chp-nin-istanbul-il-baskani-belli-siyaset-2590577/>, 14 janvier 2018, (consulté le 28 mars 2018).

kurdes et issues de la gauche radicale, intègrent en vertu de leur programme universaliste également les membres des minorités religieuses et ethniques.

Les temps de l'engagement politique des femmes défient les préceptes de la notion de « disponibilité biographique » qui suppose que les femmes sont plus à même de s'engager après s'être acquittées de l'essentiel de la charge du *care*³⁰⁰. Toutefois, notamment au sein de l'AKP, nombreuses sont les élues qui se sont engagées quand leurs enfants étaient encore petits. Cela relève, entre autre, de leur capacité à soustraire ces charges. En même temps, l'âge plus élevé de certaines politiciennes du CHP qui se sont lancées en politique après avoir pris leur retraite permet de constater une certaine validité des postulats de la disponibilité biographique : l'interdiction de l'activité politique aux fonctionnaires publiques frappe disproportionnellement le CHP car ses adeptes se recrutent par le vivier bureaucratique et scolaire (leur indisponibilité pour la politique pendant leur vie active n'est cependant pas liée à leur situation familiale mais à l'interdiction par la loi). Pour ce qui est des partis pro-kurdes, la disponibilité biographique semble être posée dans les termes inverses : l'activité politique permet de se rendre « indisponible » pour la vie familiale et maritale, un chemin sinon prescrit aux jeunes femmes de la région.

L'exceptionnalité des profils des élues du DBP apparaît à plusieurs titres : à travers l'âge (le parti présente plus souvent les candidates plus jeunes que les autres formations), les niveaux d'études plus variés, les profils socioéconomiques moins privilégiés et une politisation souvent précoce dans un contexte de répression violente vécue dans la région du sud-est. Avec leurs profils, les femmes politiques du DBP retournent la notion d'intersectionnalité (la combinaison des systèmes d'oppression³⁰¹). Au sein du DBP, les facteurs discriminants semblent se combiner pour constituer un profil de candidate recherché. Néanmoins, un rapprochement en termes des titres scolaires par l'accomplissement des études via le système d'éducation à distance est un phénomène très répandu parmi les élues du DBP.

La variété des trajectoires des femmes politiques s'offre à une catégorisation selon le type de carrière politique : ascendante, descendante et partisane³⁰². En Turquie, rare est une version de carrière « ascendante », qui s'apparenterait à la détention d'un poste de *muhtar* avant l'accès au conseil municipal. Relativement rare est également la

³⁰⁰ C'est ce qui a pu être constaté pour les députées qui semblent accéder au mandat après s'être libérées du *care*. S. Çakır, *Erkek Kulübünde Siyaset: Kadın Parlamenterlerle Sözlü Tarih (La politique dans le club des hommes : l'histoire orale avec les femmes parlementaires)*, op. cit., p. 229.

³⁰¹ S.L. Weldon, « Intersectionality », art cit., p. 193.

³⁰² A. Cohen, B. Lacroix et P. Riutort, *Nouveau manuel de science politique*, op. cit., p. 368.

carrière « descendante » où une ministre ou une députée est envoyée à la municipalité – trois exemples existent cependant – à Gaziantep, à Diyarbakır et à Aydın. La plus répandue est la carrière « partisane » – la plupart des intéressées ayant détenu un mandat intra-partisan avant leur élection. Il est également possible de distinguer entre celles qui ont suivi une carrière intra-partisane centrée sur la direction locale, celles qui ont uniquement détenu des fonctions au sein des branches féminines et celles qui ont connu une carrière mixte. Les propensions à un type ou autre de carrière politique varient légèrement selon les partis, avec les carrières des élues CHP centrées plus souvent sur les structures principales du parti (*ana kademe*), tandis que la carrière calquée sur les branches féminines est plus récurrente au sein de l'AKP. Les trajectoires au sein du DBP sont spécifiques : l'existence du mouvement kurde et de ses diverses composantes favorise une circulation au sein du mouvement, notamment entre les municipalités et les centres des femmes (car l'expérience sur le terrain des droits des femmes est valorisante pour l'inclusion sur la liste électorale).

Les mécanismes de « présélection » sont à l'œuvre, bien avant le moment du dépôt de la candidature par l'intéressée. Si les études d'autres contextes ont pointé du doigt une propension des dirigeants locaux à coopter les « profanes » afin de s'assurer de leur loyauté, les expériences des élues interrogées dans le cadre de cette enquête permettent de nuancer ce postulat : « profanes » au moment de leur entrée au parti, les femmes acquièrent le plus souvent une expérience politique dans la période précédant leur élection. L'ascension politique est notamment calquée sur le devenir de leur « parrain ». Toutefois, le fait que les femmes soient moins susceptibles d'être reconduites dans leurs mandats³⁰³ s'apparente à « *l'un des mécanismes les plus subtils de reproduction de l'entre soi [masculin]* »³⁰⁴. Les trajectoires politiques intra-partisanes des femmes permettent de relever une différence par rapport à celles des hommes qui ont vocation à devenir maires ou candidats à la députation. Chez les femmes, c'est le parcours d'exception qui est valorisé – être la première à exercer une fonction dans sa chambre professionnelle, leur renom ou bien celui de leur famille. Cela laisse présager que les « qualités » distinctes sont recherchées chez les femmes pour parvenir aux mandats les plus prisés. Ce qui différencie les hommes accédant au poste de maire ou de député, c'est (outre leur sexe) la structure de leur capital politique – ils

³⁰³ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit., p. 305.

³⁰⁴ C. Achin et S. Lévêque, « La parité sous contrôle », art cit, p. 127.

ont en règle générale détenu une haute fonction intra-partisane (comme celle du chef de département) de laquelle les femmes sont largement exclues.

Si les femmes apparaissent rarement comme les têtes des factions au niveau local, leur insertion dans celles-ci semble se faire à leur entrée au parti. Ce constat est compatible avec les conclusions de Béatrice Garapon qui a pu constater qu'à l'époque du Parti démocrate dans les années 1950, les nouveaux adhérents du parti entraient en tant que clients rejoignant les factions des hommes politiques qui les recrutaient³⁰⁵. Au CHP, les conflits entre les groupes à l'intérieur des conseils municipaux ont permis de détecter l'existence des factions ainsi que le rôle secondaire des femmes au sein de celles-ci. L'existence des factions a également été relevée pour l'AKP du fait des rivalités de deux hommes politiques entre lesquelles une élue s'est retrouvée coincée. Enfin, la temporalité particulière de l'enquête qui se déroulait au moment de la décomposition interne de MHP a permis de pointer vers au moins quatre courants au sein du parti réunis derrière quatre rivaux prétendant à la présidence du parti. L'intensité de leur implantation départementale variait en fonction des histoires locales spécifiques. À Trabzon, en dehors des partisans du président du parti Devlet Bahçeli, sympathisants de deux de ses rivaux ont également été présents.

À travers la démonstration, l'usage de la notion de *proxy* est apparu comme inadéquat car elle aplatit les modalités de l'engagement féminin. Il est sans doute vrai que les hommes déterminent les règles du jeu politique ainsi que le rôle « féminin » auxquels les femmes sont confrontées. Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que les femmes s'engagent en politique pour le compte d'un homme proche. Ainsi, la distinction opérée par Ayşe Güneş Ayata entre celles qui s'engagent pour le compte de leurs familles et celles qui s'engagent pour leur propre compte³⁰⁶ semble relativement artificielle. Ces deux modalités d'engagement peuvent apparaître indissociables. Pour cela, voir l'implication politique féminine sous le prisme des engagements familiaux multiples, solution adoptée dans cette thèse, permet de ne pas les priver de leur capacité d'action. L'idée semblable est également saisie dans la conception de la politique comme entreprise familiale³⁰⁷ qui implique, elle aussi, les engagements familiaux multiples. Toutefois, il ne faut pas ignorer le fait que parmi les modalités de sélection

³⁰⁵ B. Garapon, *Aux origines de la Turquie conservatrice. Une sociologie historique du Parti démocrate (1946-1960)*, *op. cit.*, p. 304.

³⁰⁶ A. Güneş Ayata, « Political Participation of Women in Turkey », *art cit.*, p. 244.

³⁰⁷ Les partis politiques ont été examinés sous le prisme des entreprises familiales notamment dans les pays asiatiques. « Asie : la démocratie à l'épreuve du phénomène dynastique ? », *Critique internationale*, 2006, no 33, n° 4, p. 111-113.

des candidates femmes, mais aussi des chefs des branches féminines, il y en a certaines qui sont plus que d'autres ouvertes à la nomination des femmes *proxy* des hommes influents : l'espace pour une nomination des femmes *proxy* est plus grand lorsque la désignation est entre les mains du président de la fédération que lorsque c'est l'assemblée des femmes qui fait le choix des candidates.

Parmi les inflexions spécifiques des capitaux chez les femmes, le capital d'autochtonie est apparu comme moins important chez les femmes que chez les hommes. C'est surtout manifeste chez le DBP où le processus centralisé de la désignation des co-maires répondait à des logiques politiques du mouvement des femmes kurdes. En favorisant l'expérience politique et une « solidité » idéologique, les sélectrices ont été plus à même de désigner les non-originares de l'arrondissement. En même temps, à Trabzon, une plus grande partie des élues étaient originaires du département par rapport à Izmir, reflétant notamment les flux migratoires différentiels dans les deux régions. Si Trabzon accueille surtout une migration de ses propres zones rurales, Izmir est la destination d'immigration intérieure importante. L'adhésion des élues à des associations des originaires de la même ville (*hemşehri*) a été rarement mentionnée. Pourtant, si ces liens n'apparaissent pas à travers des mentions explicites, il se peut qu'ils soient bien intériorisés sans qu'ils soient explicitement évoqués au moment de l'entretien. En revanche, les élues qui ne sont pas originaires de l'arrondissement ou qui n'appartiennent pas au « groupe dominant » en termes d'appartenance ethnique, religieuse, ou géographique, ressentent ce fait comme un défaut. Si le capital d'autochtonie n'est souvent pas mobilisé par les intéressées, il est sans doute « compensé » par l'engagement associatif, élément très répandu à travers le spectre politique. De surcroît, l'engagement associatif chez les femmes reproduit les frictions politiques car elles se départagent entre les associations selon leur affinité politique. La filière d'entrée en politique par la voie associative semble être pertinente pour les femmes tout en concernant un groupe bien spécifique – les chefs des associations. Si certains auteurs observent avec espoir la multiplication des espaces « politiques » alternatifs³⁰⁸, comme les assemblées des femmes et les conseils de la ville en Turquie, il est douteux que ceux-ci puissent représenter des voies d'accès alternatif pour les femmes. Il est possible de supposer que le passage à la politique électorale se fait grâce au « repérage » par un ou une dirigeante locale, que la politique reste un

³⁰⁸ A. Cornwall et A.-M. Goetz, « Democratizing Democracy », *art cit*, p. 789.

espace « invité » pour les femmes du fait de cette modalité d'entrée. Les possibilités de transformation du rôle d'élue s'en trouveraient alors limitées.

Les femmes politiques sont avant tout des « êtres sexués ». Dulong et Matonti parlent dans ce sens de « l'indépassable "féminité" »³⁰⁹. L'appartenance sexuée est une caractéristique dont il est difficile de se défaire. L'importance du corps sexué (le plus souvent analysée sous le prisme du stigmate) et de ses perceptions sociales se répercutent sur les carrières politiques féminines³¹⁰. Le genre apparaît comme une caractéristique à double tranchant – il est stigmatisant la plupart de temps (un homme aux attributs similaires est préféré à une femme), sauf pour une minorité qui décroche une investiture essentiellement du fait d'être femme (notamment en guise de représentation de la catégorie « femmes »). L'identité féminine apparaît comme une précondition pour être considérée pour un poste électoral. Les quotas semblent jouer un rôle particulier en consolidant la portée du capital sexué – car pour décrocher ces sièges réservés, être femme est une condition *sine qua non*. Cependant, cette logique est problématique car les quotas ne sont souvent pas respectés et qu'une compétition entre les femmes pour les sièges limités rend plus difficile leur mobilisation collective en vue de demander plus de places.

Comme le remarque Jacques Lagroye, les conditions d'accès à la position d'élue influent sur les modalités de l'exercice de son mandat électif³¹¹. En prolongement de cette considération, le dernier chapitre s'interroge sur les manières dont les femmes habitent l'institution partisane et dont elles assument le rôle d'élue aux vue de leurs caractéristiques personnelles et trajectoires biographiques.

³⁰⁹ D. Dulong et F. Matonti, « L'indépassable « féminité ». La mise en récit des femmes en campagne », *art cit*, p. 1.

³¹⁰ Catherine Achin, Elsa Dorlin et Juliette Rennes, « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons politiques*, 2008, vol. 31, n° 3, p. 12.

³¹¹ Jacques Lagroye, « Être du métier », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1994, vol. 7, n° 28, p. 10-11.

QUATRIÈME CHAPITRE

Les élues : apprendre, habiter et subvertir son rôle

« On aime bien le mouvement des femmes. Surtout quand il est rythmé ! »

Directeur de département à la mairie, Izmir. 2015.

« Il devrait y avoir des limites à cette "liberté des femmes" ! »

Adhérent du DBP, Diyarbakır, 2015.

« Incontestablement, le sexisme comme le racisme s'alimente d'ironie, de plaisanteries : le fort rit du faible, le majoritaire du minoritaire. »¹

Mariette Sineau, *Des femmes en politique*, 1988.

¹ M. Sineau, *Des Femmes en politique*, op. cit., p. 20.

INTRODUCTION

Blagues et plaisanteries, telles sont les manières de minimiser la portée de la mobilisation féminine. Le propos du haut bureaucrate d'Izmir s'appuie sur le caractère polysémique du mot « mouvement » qui signifie à la fois mobilisation et mouvement de corps comme la danse. Il fait comprendre quel type de « mouvement des femmes » lui plaît le plus. L'« autre » mouvement perturbe, rend inconfortable, délégitime les voies habituelles du traitement des femmes, rend certaines postures et actes irrecevables. De ce fait, le comportement féminin en fonction électorale est soumis aux contraintes et aux règles informelles : il y a un certain comportement qui ne dérange pas et un autre qui subvertit l'ordre établi. Le parcours politique des élues consiste ainsi à apprendre à discerner les comportements acceptables de ceux qui sont inacceptables et à naviguer entre ces deux pôles. L'adhérent du DBP, à son tour, exprime sa réaction, lui aussi sur le mode de la plaisanterie, à la montée en puissance des structures féminines au sein de son parti. Plusieurs interviewées m'ont parlé d'une certaine « prudence » de leurs copartisans hommes à leur égard. Cette prudence vise à éviter la réprobation de la part du mouvement des femmes kurdes². Les hommes ont appris qu'ils seront alertés pour leurs gestes ou remarques. Il est possible d'estimer que la retenue dans le comportement masculin doit beaucoup à la réaction anticipée qu'il provoquera. Le propos de l'adhérent du DBP laisse néanmoins présager l'existence d'une résistance interne par rapport aux avancées des femmes. Certaines des stratégies de freinage déployées par les militants du parti font l'objet d'une analyse au cours de ce chapitre.

Perçues souvent comme « différentes et illégitimes »³ dans la sphère politique, les élues assument leur position en se confrontant aux attentes liées à la manière dont leur rôle « devrait » être incarné⁴. Elles ont entamé l'apprentissage de leur rôle bien avant la séance inaugurale au conseil municipal : à travers l'expérience des limites érigées à leur carrière intra-partisane ou encore à travers la consécration de leur différence dans la campagne électorale. Les normes sociales avec lesquelles elles composent, les façons de faire de leurs collègues, les rapports aux autres femmes politiques, leur perception de la position des femmes au sein de leur propre parti constituent l'objet de ce chapitre. Au lieu de me concentrer sur le bilan de l'activité des

² Lors de l'enquête, j'ai pu à plusieurs reprises être témoin de l'« appel à l'ordre » d'un militant par les femmes présentes.

³ M. Sineau, *Des Femmes en politique*, op. cit., p. 15.

⁴ M. Navarre, *Devenir élue. Genre et carrière politique*, op. cit., p. 11.

femmes en termes des politiques municipales⁵, je mettrai en valeur leurs expériences de l'exercice du mandat intra-partisan et électoral sous le prisme de l'apprentissage genré du métier d'élue. Après l'analyse des modalités discriminantes du recrutement politique au deuxième chapitre et après avoir relevé le caractère non-représentatif du groupe d'élues au troisième chapitre, les défis rencontrés pendant l'exercice du mandat et les difficiles réformes intra-partisanes permettent d'aborder d'un autre angle l'interrogation principale portant sur la sous-représentation des femmes dans la politique locale turque.

Le rôle d'élue n'est pas figé. Il diffère selon le parti et la localité, selon que l'élue soit la seule femme à ce poste dans son arrondissement ou pas ; il évolue notamment en fonction de l'ancienneté politique de l'intéressée, selon qu'il s'agisse de son premier ou deuxième mandat (une élue dans son troisième mandat a été interrogée à Izmir – une longévité électorale exceptionnelle). Si les élues se conforment à leur « rôle », c'est notamment parce qu'elles ont progressivement intériorisé les exigences de ce rôle – leur conformité peut être considérée comme stratégique⁶ car elle vise à diminuer la précarité qu'apporte avec soi l'exercice du nouveau rôle. Les différentes stratégies d'accommodation et de gestion du rôle d'élue sont appréhendées au cours de ce chapitre à travers la notion d'*agency* – la capacité d'agir. L'intérêt de cette notion est surtout qu'elle permet de favoriser l'expérience des actrices⁷. Pour Catherine Achin et Delphine Naudier cette capacité d'agir passe par le renversement des normes dominantes et a un potentiel subversif, notamment dans le quotidien⁸. Tout en reconnaissant le potentiel subversif des actes des femmes politiques, je propose de considérer comme relevant d'*agency* également les pratiques d'accommodation et les comportements loyaux.

En donnant de l'espace aux aménagements individuels et aux mobilisations collectives des femmes au sein des partis, on s'aperçoit que les contraintes qui pèsent sur leurs actions sont nombreuses et de nature multiple⁹. Il y a une pluralité des registres d'action disponibles dans une configuration et un temps donnés¹⁰. Certains registres ou

⁵ A. Sumbas et B. Koyuncu, « Discussing women's representation in local politics in Turkey: The case of female mayorship », *art cit.*

⁶ Rémi Lefebvre, « Se conformer à son rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle » dans Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 221.

⁷ Frédéric Sawicki et Philippe Vervaecke, « Introduction. La fabrique des partis en Grande-Bretagne. », *Politix*, 2008, n° 81, p. 10.

⁸ C. Achin et D. Naudier, « L'*agency* en contexte », *art cit.*, p. 111.

⁹ R. Lefebvre, « Se conformer à son rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle », *art cit.*, p. 246.

¹⁰ Michel Offerlé, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe - XXIe siècles) », *Politix*, 2008, n° 81, p. 181.

« répertoires d'action »¹¹ sont privilégiés sur d'autres par les acteurs car ils leur sont « familiers », ayant été déjà utilisés, déjà mobilisés. Leur choix dépend des ressources des acteurs, mais aussi « *de la concurrence des autres groupes, des contraintes situationnelles [...]. La "préférence" est donc le résultat et le produit des structures d'interaction* »¹². Le choix des registres s'opère en cas d'action individuelle comme collective au sein des partis. L'action collective s'apparente à « une coordination des efforts au nom des intérêts partagés »¹³, mais elle implique aussi des improvisations et des aménagements. Ces improvisations ne se font pas « n'importe comment », car les acteurs « *innovent à l'intérieur des limites posées par un répertoire [d'action] déjà établi dans leur espace et temps* »¹⁴, comme le souligne Charles Tilly. L'intérêt de la démonstration qui suit est notamment d'examiner cette considération à la lumière des différences inter-partisanes. Est-il possible de détecter les répertoires d'action variables en fonction des partis politiques ?

Les stratégies des agents au sein des institutions ont fait l'objet de nombreuses conceptualisations. D'un côté, la sociologie des institutions¹⁵ a apporté les éléments de compréhension aux tentatives de réformes et aux modalités de subversion (y compris genrées¹⁶). D'un autre côté, une multiplicité de prises de positions intra-institutionnelles des agents a été relevée – le fameux triptyque d'Albert Hirschman « *exit, voice et loyalty* »¹⁷ a été notamment élargi par « apathie »¹⁸ ou « la prise de parole interne »¹⁹. Les tentatives de réforme et les pratiques subversives dépendent non seulement des propriétés des acteurs mais aussi du contexte dans lequel elles se développent²⁰. La politique représente pour les femmes un espace où les règles ont été définies par les hommes, un espace de domination où se déploie le patriarcat, pour cela, les stratégies de résistance déployées par les femmes politiques au quotidien peuvent également se lire à la lumière des études sur l'infra-politique²¹. Les manières de « performer » la

¹¹ *Ibid.*, p. 183.

¹² *Ibid.*

¹³ Charles Tilly, *Contentious Performances*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 6.

¹⁴ *Ibid.*, p. 14-15.

¹⁵ Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, 398 p.

¹⁶ D. Dulong, « Au dedans et en dehors. La subversion en pratiques », *art cit.*

¹⁷ Albert O. Hirschman, *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, s.l., Harvard University Press, 1970, 180 p.

¹⁸ Guy Bajoit, « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, 1988, vol. 29, n° 2, p. 325-345.

¹⁹ M. Offerlé, *Les partis politiques, op. cit.*, p. 75.

²⁰ D. Dulong, « Au dedans et en dehors. La subversion en pratiques », *art cit.*, p. 250.

²¹ James C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1992, 251 p ; Anna Johansson et Stellan Vinthagen, « Dimensions of Everyday Resistance: An Analytical Framework », *Critical Sociology*, mai 2016, vol. 42, n° 3, p. 417-435.

féminité dans ces conditions sont en même temps révélatrices des rapports de force qui existent au sein du champ politique.

Mais la subversion au sein des partis politiques est difficile – d’un côté, les dispositifs du contrôle d’accès permettent d’écarter les militantes subversives et réguler les carrières ; d’un autre côté, les élues qui sont passées par ce tri sont désireuses d’éviter la réprobation par leurs pairs – il est donc « *rare de faire "carrière" déviante et a fortiori subversive* »²². Enfin, comme le propose Delphine Dulong, il faut problématiser la notion-même de la subversion – la même action peut être perçue comme subversive ou non selon la position de l’intéressée :

« Prendre parole en public, a fortiori dans une enceinte politique, est très souvent vécu par les femmes politiques comme une forme de subversion puisque cela transgresse la division sexuelle du travail. Mais dans la mesure où la position qu’elles occupent les autorise à le faire – c’est le cas lorsqu’elles sont élues, ont un titre de porte-parole ou une position de pouvoir –, cette pratique subversive du point de vue des rapports sociaux de sexe ne sera pas perçue ainsi par les gardiens de l’ordre institutionnel. »²³

La réflexion sur les engagements des élues n’implique pas de voir toutes les actions des élues comme « subversives » à l’ordre établi. À l’examen des comportements et des prises de positions des femmes politiques, il apparaît que les femmes ne sont pas « condamnées à la transgression »²⁴, c’est plutôt le contraire qui apparaît : l’accommodation, l’indifférence, la loyauté sont tout autant des modalités d’ajustement à son rôle. C’est à travers leurs pratiques que les élues contribuent à maintenir ou à transformer les règles du fonctionnement partisan²⁵. Ces évolutions s’inscrivent néanmoins dans un contexte spécifique qui est fonction de la configuration concrète locale et nationale, qui peut se montrer propice à l’action – présenter une « fenêtre d’opportunité » ; mais cette configuration spécifique dépend également des caractéristiques propres de la formation politique donnée, selon s’il s’agit du parti d’opposition, si son implantation dans la circonscription est forte ou faible, ou encore

²² D. Dulong, « Au dedans et en dehors. La subversion en pratiques », *art cit*, p. 257-261.

²³ *Ibid.*, p. 252.

²⁴ C’est Mariette Sineau qui se demande si les femmes, enfermées dans l’altérité, sont condamnées à la transgression dans l’ordre politique. M. Sineau, *Des Femmes en politique, op. cit.*, p. 28.

²⁵ J. Fretel, « Habiter l’institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisans », *art cit*, p. 196.

selon l'ouverture de l'institution partisane aux réformes²⁶. Les partis politiques peuvent être classifiés selon leur « réceptivité » aux demandes de changement :

« Les partis peuvent être réceptifs, promouvant des changements dans la représentation féminine et dans le programme ; cooptant, recrutant plus de femmes sans alterner les priorités politiques ; non-réactifs, ne faisant aucun changement suite aux demandes féministes ; ou oppositionnels, refusant ouvertement de changer leurs pratiques de recrutement ou leurs principes politiques. »²⁷

Les réformes intra-partisanes sont les activités intentionnelles mais placées sous contraintes d'institution²⁸ par les barrières formelles, les héritages, les routines, et les contraintes intériorisées par les acteurs eux-mêmes. Les processus d'intériorisation font que ces caractéristiques des institutions ne pèsent pas sur les acteurs comme quelque chose d'extérieur, mais se manifestent sous forme des conduites d'autocontrainte²⁹. Les effets d'intériorisations des règles genrées du fonctionnement du champ politique apparaissent dans les entretiens notamment à travers les énoncés de ce qui est « normal » ou « naturel » dans l'exercice du mandat. Parmi les instances des mobilisations des femmes au sein des partis, elles ne se sont pas toutes soldées par un succès, ou du moins, elles n'ont pas toutes eu les effets attendus par leurs instigatrices. Certaines tentatives de réformes échouent. Toutefois, il faut également pouvoir penser le changement sans que les réformes soient passées. Enfin, les changements des règles apparaissent avoir les *temporalités complexes*³⁰, car certaines règles, comme les prescriptions formelles, peuvent changer du jour au lendemain, mais les coutumes, traditions et codes de conduite informels représentent des contraintes beaucoup plus résistantes aux réformes³¹.

L'institution exerce sur eux une certaine emprise sur ses membres en leur offrant des cadres de pensée et les manières d'agir considérées comme légitimes³². En analysant les stratégies d'adaptation et d'action, il me paraît essentiel de considérer dans quelle mesure les stratégies adoptées par les femmes s'inscrivent dans les « cadres

²⁶ Les institutions peuvent être robustes et rendre les coûts de transaction trop élevées pour les arrangements alternatifs. Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, op. cit., p. 41.

²⁷ Mona Lena Krook et Sarah Childs (eds.), *Women, Gender, and Politics: A Reader*, op. cit., p. 7 ; Lisa Young, *Feminists and Party Politics*, Vancouver, UBC Press, 2000, 249 p.

²⁸ Philippe Bezes et al., « Ordre institutionnel et genèse des réformes » dans *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 59-65.

²⁹ A. Giddens, *La constitution de la société*, op. cit., p. 239 ; cité par D. Dulong, « Au dedans et en dehors. La subversion en pratiques », art cit, p. 258.

³⁰ P. Bezes et al., « Ordre institutionnel et genèse des réformes », art cit, p. 84, 95.

³¹ N. Johnson, « Keeping Men In, Shutting Women Out », art cit, p. 396-397.

³² Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, op. cit., p. 19.

cognitifs »³³ ou les « catégories de pensée »³⁴ dominants au sein de chaque parti car, comme l'a dit Pierre Bourdieu, les « *rappports de force sont inséparables des rappports de sens* »³⁵. La domination s'exerce notamment à travers la capacité du dominant à « *imposer les structures cognitives selon lesquelles il se pense* »³⁶. La mobilisation des femmes peut ainsi notamment viser à rivaliser avec les structures cognitives dominantes au sein des partis. Toutefois, les nouvelles entrantes apprennent à fonctionner en accord avec l'habitus de leur institution. Cet habitus peut limiter le potentiel d'action féminine car les changements semblent envisageables « *dans la mesure où ils s'inscrivent dans le champ et l'horizon des possibles que balise l'institution partisane* »³⁷. Il est également possible que les adhérents se servent de l'ethos partisan pour ouvrir la voie à la transformation³⁸. Ces différents scénarios et stratégies peuvent s'influencer et coexister au même moment³⁹. À quel point les réformatrices au sein des partis turcs parviennent à faire usage de l'ethos partisan pour faire valoir leurs arguments ? L'action qui s'inscrit dans le prolongement de l'habitus du parti, a-t-elle plus de chances de réussir ?

4.1. « Agency » sous contraintes

« Quand on regarde l'ordre social du pays, toi aussi, tu as vécu ici, tu sais que c'est une société dominée par les hommes. Les hommes voient la politique comme un espace de pouvoir auquel ils ont droit et qu'ils doivent investir. Et le message envoyé aux femmes est celui-ci : "tu es en politique de toute façon car le proverbe dit que derrière chaque homme à succès, il y a une femme". La société te dit ça. »

Arsun, candidate à la candidature, AKP, Trabzon, 21.3.2016.

L'apprentissage du métier politique, l'exercice du mandat d'élue et les tentatives de réformes par les femmes politiques se heurtent à une série de contraintes. Trois types

³³ Sidney Tarrow, *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*, 3^e éd., Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 31.

³⁴ Les auteurs mentionnent les travaux de Mary Douglas (1999:128) à l'égard de l'organisation de mémoire de leurs membres par les organisations qui fournissent ainsi les catégories de pensée. Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, op. cit., p. 25.

³⁵ Pierre Bourdieu, *Sur l'État. Cours au Collège de France*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 260.

³⁶ *Ibid.*, p. 261.

³⁷ J. Fretel, « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisanes », *art cit.*, p. 211.

³⁸ A l'instar des militants homosexuels centristes en France, qui sont parvenus d'opposer à leur parti ses propres principes de tolérance pour faire accepter un certain affichage de leur identité. *Ibid.*

³⁹ Yann Raison du Cleuziou, « Des fidélités paradoxales. Recomposition des appartenances et militantisme institutionnel dans une institution en crise » dans Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 270.

de ces contraintes sont abordés au cours de la présente démonstration. Premièrement, les normes sociales telles que perçues, subies et travaillées par les élues apparaissent comme cruciales dans l'analyse du fonctionnement du champ politique. Car au-delà des règles qui lui sont propres, ce champ affiche une importante continuité avec le monde social⁴⁰, même s'il ne constitue pas systématiquement « *un moteur de l'évolution sociale* »⁴¹. Deuxièmement, il s'agit de considérer les variations locales dans la structure municipale et de l'implantation associative qui influent sur les possibilités de communication et de coordination entre les femmes politiques. Ces éléments participent à la constitution de chaque configuration locale dans laquelle s'inscrit l'action (ou l'inaction) des intéressées. Enfin, troisièmement, à l'interne des partis politiques, la difficile mise en place des mesures portant sur la représentation politique des femmes ainsi que les processus genrés à l'œuvre lors de la conduite de la campagne électorale sont examinées pour relever encore une autre série des contraintes qui pèsent sur les femmes politiques.

Cette triple perspective sur les difficultés rencontrées par les femmes en politique locale n'a pas la prétention d'exhaustivité. Elle n'évalue pas les éléments comme le manque d'ambition ou le sentiment d'incompétence chez les femmes⁴². À ce sujet, je me fie à l'observation de Delphine Dulong selon qui « *le sentiment d'incompétence des femmes en politique est de fait avant tout le produit d'une histoire : celle de leur exclusion contrainte et forcée du champ politique* »⁴³. Un autre élément qui reste à l'écart de la présente section est l'inégale répartition genrée des temps sociaux⁴⁴ et en particulier des soins de la famille et du foyer. Ce cas de figure a été abordé en lien avec la disponibilité biographique dans le chapitre précédent – la disponibilité biographique joue certes un rôle déterminant dans les modalités d'engagement féminin, tout en étant travaillée par les intéressées dans le cadre des stratégies de la gestion de vie privée. Les élues interviewées ont fait part de leurs manières de gérer des contraintes familiales – comme Dilruba qui a affirmé toujours cuisiner le repas du soir tôt le matin pour pouvoir se consacrer à son activité d'élue tout

⁴⁰ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 11.

⁴¹ *Ibid.*, p. 15.

⁴² En 1955, Duverger écrivait qu'il doit être reconnu que « *l'influence limitée des femmes dans la direction de l'État est dans une grande mesure due à l'inertie des femmes elles-mêmes* ». Maurice Duverger, *The Political Role of Women*, s.l., UNESCO, 1955, p. 126.

⁴³ Delphine Dulong, « Les femmes en politique » dans Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (eds.), *Nouveau manuel de science politique*, Édition revue et augmentée., Paris, La Découverte, 2015, p. 384.

⁴⁴ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 89.

en ne « négligeant » pas sa famille⁴⁵. Le partage de la charge du *care* ou du travail domestique confirme l'interconnexion qui existe entre l'ordre social et le champ politique mais reste à l'écart de la présente analyse.

4.1.1. Les normes sociales au cœur des modalités genrées de la prise de rôle

L'apprentissage du rôle d'élue ne pourrait pas se comprendre uniquement en étudiant le fonctionnement du champ politique. L'ordre social et le champ politique entretiennent un rapport complexe et dynamique⁴⁶ dont une des manifestations est justement l'usage que font de leur rôle les élues – elles apportent avec elles dans le champ politique les perceptions et les convictions quant aux manières « légitimes » d'être femme. Leur propre vision de la féminité peut toutefois se heurter à celle dominante au sein de leur parti. Elles sont ainsi amenées à travailler leur rôle et du fait de leur visibilité dans l'espace public, elles influencent à leur tour les rapports genrés dans l'ordre social.

Il a déjà été question des rumeurs et de leur impact genré, menaçant de ruiner la carrière politique des femmes politiques. Ce sont d'ailleurs elles que la rumeur semble prendre le plus souvent pour cible par rapport à leurs homologues masculins⁴⁷. L'impact des rumeurs dépend du contexte social et des types de comportement que celui-ci désapprouve. Pour rendre possible leur carrière politique, les efforts des nombreuses élues consistent à éviter les rumeurs et de ce fait à afficher une image publique cohérente avec les attentes genrées liées à leur rôle. Les plis au comportement jugé « permmissible » apparaissent surtout chez les interviewées de Trabzon et dans une moindre mesure de Diyarbakır. Il est possible de remarquer une relative absence de références à des « normes sociales » par les politiciennes à Izmir. Cela n'est sans doute pas anodin. À Izmir où les rumeurs battent pourtant leur plein, d'autres dynamiques peuvent être à l'œuvre qui permettent aux femmes de tenir leur rôle aux yeux des collègues et électeurs malgré les rumeurs. Cela signifie qu'à Izmir, où les langues semblent se libérer bien plus facilement, les allégations portant sur la conduite (avant

⁴⁵ Dilruba, conseillère municipale, AKP, 31.05.2015, Trabzon.

⁴⁶ Delphine Dulong, « Des actes d'institution d'un genre particulier, les conditions de légitimation des femmes sur la scène électorale (1945-2001) » dans Jacques Lagroye (ed.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 425.

⁴⁷ Une des rares enquêtes à mentionner le rôle des commérages dans le contexte turc, « *dedikodu* », est le rapport sur la politique locale et le genre de l'équipe autour de Dilek Cindoğlu. L'impact négatif des commérages sur les femmes est confirmé à travers les récits des élues locales interrogées dans le cadre du projet. D. Cindoğlu et al., *Yerel Siyasette Toplumsal Cinsiyet: Kadınların Yerel Düzeyde Temsili (Le genre dans la politique locale : la représentation des femmes au niveau local)*, op. cit., p. 47-48.

tout sexuelle illicite) d'une femme politique n'entraînent pas forcément la fin de sa carrière. Ce constat permet d'émettre l'hypothèse que les composantes de l'image « permmissible » de la femme politique diffèrent en fonction de la localité donnée.

Le langage de la politique et son usage genré pour frapper ou discréditer les femmes mériteraient une analyse à part. Le recours à la vulgarité a une portée bien différente à l'adresse des femmes et des hommes. Les insultes inscrites par les soldats de l'armée turque sur les murs des maisons détruites dans les villes du sud-est en 2016 visaient directement la sexualité féminine⁴⁸. Suivant la même logique, un dirigeant de l'équipe de football de Trabzonspor a désigné les épouses des auteurs du coup d'État de juillet 2016 de rançons du peuple⁴⁹. Dans les cas médiatisés de la politique nationale, les propos à l'adresse des femmes impliquant la chasteté ou l'honneur féminin font systématiquement scandale. En 2016, Kemal Kılıçdaroğlu, le président du CHP a utilisé une expression au sous-entendu sexuel en critiquant l'inaction de la ministre de la Famille quant aux allégations d'abus sexuels sur des enfants dans une fondation charitable proche du gouvernement. Cela a provoqué non seulement la réaction coordonnée des branches féminines de l'AKP dans les quatre-vingt-et-un départements du pays mais aussi la défense des députés et élus hommes de l'AKP. Si la ministre concernée semble ne pas avoir réagi publiquement elle-même, la protection de son « honneur » était assurée par les hommes du parti⁵⁰. La situation était toute autre pour Meral Akşener, politicienne dissidente du MHP. Le président de l'Assemblée nationale de l'AKP l'a attaqué en la désignant de « Meral Kılıçdaroğlu » (pour critiquer sa déclaration favorable au CHP), suite à quoi, Akşener a géré elle-même toute la controverse sans que son mari (ou un autre homme) s'implique dans l'affaire. Dans sa lettre ouverte, Meral Akşener a écrit : « *Nonobstant le fait avéré que le nom de famille d'une femme change seulement avec le mariage, vous avez fait une analogie immonde et immorale. Rien ne vous est-il sacré ? Quand, où et en échange de quoi avez-vous délaissé ce qui est sacré dans notre culture ?* »⁵¹ Il est parlant que dans le cas de la

⁴⁸ Etienne Copeaux, *Expression murale chez les Unités spéciales*, <http://www.susam-sokak.fr/2018/05/expression-murale-chez-les-unites-speciales.html>, 13 mai 2018, (consulté le 24 mai 2018).

⁴⁹ « “Darbecilerin karıları artık milletin ganimetidir” diyen Trabzonsporlu yönetici görevi bıraktı (Le dirigeant de Trabzonspor, qui a dit que « les épouses des auteurs du coup sont les rançons du peuple » a démissionné) », *art cit.*

⁵⁰ *Kılıçdaroğlu'ndan Kadın Bakan'a Hakaret (L'insulte de Kılıçdaroğlu à l'adresse de la ministre femme)*, <https://www.sabah.com.tr/gundem/2016/04/05/kilicdaroglundan-kadin-bakana-hakaret>, 5 avril 2016, (consulté le 27 avril 2018).

⁵¹ *Akşener'den Kahraman'a « Meral Kılıçdaroğlu » Tepkisi: Alçak, Şerefsiz bir Yakıştırma (D'Akşener à Kahraman, la réaction à la désignation de « Meral Kılıçdaroğlu » : une parallèle honteuse et basse)*,

ministre de l'AKP, c'étaient les hommes de son parti qui ont pris en charge la protection de son honneur, tandis que dans le cas de Meral Akşener, c'est elle seule qui a géré l'affaire. Ces exemples montrent les usages des propos sexistes. Dans le cas de l'AKP, les réactions ont permis de détourner l'attention du contenu du propos de Kılıçdaroğlu qui dénonçait un scandale d'abus sur des enfants. Pour Meral Akşener, cela a été l'occasion de souligner son dévouement à la culture turque et à la religion sunnite, selon les vertus suprêmes d'une femme politique nationaliste.

Au niveau local, parmi les élues interrogées, nombreuses ont été à concentrer leurs efforts à la protection de leur réputation et de leur « image publique ». Si une forme de la « bonne conduite » de femme politique ressort à travers les entretiens, celle-ci semble calquée sur le prolongement du rôle de « bonne » fille, mère et épouse. De ce fait, l'apprentissage du rôle politique ne commence pas avec le passage à la politique, mais passe par des rouages bien antérieurs de la socialisation et l'éducation des femmes. L'expérience de Sinem et Çilay, deux sœurs faisant partie du MHP à Trabzon, confirme qu'il s'agit d'une négociation sans cesse entre ce qui est considéré comme une bonne conduite et ce qui se fait concrètement. Si elles sont parvenues à assouplir l'interdiction parentale lors de leurs activités de théâtre liées au courant nationaliste, leurs activités sportives n'ont pas été acceptées aussi vite. Ces dernières ont été systématiquement surveillées et des fois réprouvées par leur entourage le plus proche. Fondatrices d'une équipe féminine de basketball, les deux sœurs n'avaient pas au départ obtenu l'accord de leur famille. Sinem a continué à expérimenter des difficultés après son mariage. Elle se rappelait que son mari lui avait demandé de ne pas sortir sur le terrain en short, souhait qu'elle n'a pas respecté : « *notre équipe a gagné, mais les fleurs que mon mari m'a apportées ont fini à la poubelle* »⁵².

Membre de la direction des branches féminines de l'AKP à Trabzon, Berna a obtenu une formation d'enseignante, profession qu'elle n'a jamais exercée. Âgée d'un peu plus de quarante ans, elle est mariée, mère de deux enfants, elle porte le voile. Femme au foyer, elle est entrée à l'AKP peu avant les municipales de 2014 après avoir rencontré une amie qui est passée à l'AKP après avoir été membre d'un autre parti. La décision de son amie a incité Berna à se lancer dans les travaux du parti. Elle a partagé sa réflexion sur les tenants conservateurs de son éducation familiale :

<http://www.diken.com.tr/aksenerden-kahramana-meral-kilicdaroglu-tepkisi-alcak-serefsiz-bir-yakistirma/>, 11 juillet 2017, (consulté le 27 avril 2018).

⁵² Sinem et Çilay, adhérentes du MHP, responsables d'associations, candidates pressenties à la mairie, 7.4.2016, Trabzon.

« Mon père était un peu conservateur. Mes deux grandes sœurs ont vécu les difficultés liées à cela. Mais moi non, je n'ai pas eu de problèmes. C'était sans doute aussi parce que mon comportement a toujours rassuré mon père. Pour cela, j'ai pu bénéficier d'une plus grande liberté. Par contre, j'aimais beaucoup le sport mais mon père ne m'a jamais donné la permission de participer aux déplacements que supposaient les entraînements. À mon tour, j'ai incité mes enfants à faire ce genre d'activités, mais ils n'en avaient pas envie. »⁵³

Le sport apparaît comme une ligne rouge chez Berna comme chez Sinem et Çilay, il implique probablement une image différente dans l'esprit des parents que les activités culturelles plus souvent autorisées – outre l'effort physique, il implique également les séjours en dehors de la ville, l'éloignement du contrôle parental et une potentielle mixité. Il n'est pas sans intérêt de noter quelle est la nature de la « liberté » dont Berna se vante – celle-ci s'inscrit dans les limites du comportement chaste de la jeune fille. C'est sa capacité de « connaître sa place » qui lui permet d'échapper aux interdictions explicites qui frappaient ses sœurs. Le récit de Berna suggère qu'elle a intériorisé des règles de « bonne conduite » genrée. À la lumière de ces exemples, la construction du rôle politique « féminin » se comprend notamment par le retour à la socialisation dès la plus basse enfance, car celle-ci est précurseure et partie constituante du rôle de l'élue locale.

En situation d'interview, les femmes politiques évoquent le plus souvent « les sensibilités locales » qui pèsent sur leurs manières d'être en politique, cela ne signifie pas que les normes sociales leur soient « extérieures » ni qu'elles y adhèrent forcément. L'intériorisation et la reproduction (ou encore la subversion) des manières de se comporter en public sont des processus complexes, à commencer par le soin de son apparence qui constitue un véritable prérequis pour trouver une place sur la liste électorale. La tenue, qu'elle soit de style professionnel ou suivant les règles de la foi musulmane, doit ne pas cacher la « féminité » de la politicienne, mais ne peut pas non plus être considérée comme « provoquante ». Dans ce sens, les élues et femmes politiques voilées ont une couche de « protection » supplémentaire contre la rumeur. Car le style vestimentaire religieux les protège des critiques prenant pour cible les vêtements séduisants. Au contraire, leurs vêtements portent en eux une idée de « chasteté ». Ainsi, la notion du contrôle de la sexualité féminine apparaît déjà à travers le style vestimentaire.

⁵³ Berna, membre de la direction des branches féminines d'arrondissement, AKP, 13.4.2016, Trabzon.

Toute une série de contraintes s'abattent sur la présence féminine en interaction avec leurs collègues hommes. Nurşen a peint une image des femmes politiques un peu enchantée allant dans ce sens :

« Selon notre culture, les femmes, particulièrement celles qui ont des origines rurales, maintiennent leur *hanımefendilik*⁵⁴, elles sont sobres, elles ne se poussent pas pour prendre une place de devant. Une dame se comporte à l'intérieur de certains cadres, pour cela, ces femmes se comportent toujours de façon un peu réservée. »⁵⁵

Cependant, peu de mes interviewées provenaient des espaces ruraux, y compris Nurşen qui vénérât le *hanımefendilik* comme une manière de se comporter « traditionnelle » et de ce fait « légitime » pour les femmes dans l'espace public.

Dilruba m'a fait part d'un conseil que ses parrains politiques lui ont donné : « *si un homme et une femme se trouvent seuls dans un bureau, les portes doivent toujours rester entrouvertes* »⁵⁶. Il s'agit là, une fois de plus d'une performance de sa chasteté à l'extérieur, vis-à-vis des collègues du parti ou vis-à-vis du public qui se rend dans le bâtiment du parti car si les membres des sexes opposés se trouvent seuls derrière des portes fermées, ils échappent au contrôle public et alimentent les rumeurs à leur égard. Dans ce cas précis, il est également révélateur qu'il se soit agi, selon les dires de Dilruba, d'un « conseil » de ses supérieurs-hommes. Cet exemple représente de ce fait un cas de transmission explicite des règles de conduite féminine acceptable, qui s'ajoute ainsi aux formes plus subtiles par lesquelles les contraintes de rôle d'élue sont apprises.

Pour certaines élues, la mobilité dans la ville s'avérait problématique – monter dans une voiture avec un autre homme pourrait alimenter des rumeurs. Face à cette difficulté, Beyza, élue municipale à Trabzon, a adopté une stratégie particulière qui lui a permis d'accroître sa marge de manœuvre :

« En hiver, quand nous nous rendons à des visites, il fait noir très tôt. Dans un endroit si petit que Trabzon, trois hommes et une femme dans une voiture – imaginez, ce que diraient les gens si on avait eu un accident. Bon, mon mari est bien sûr consentant, mais je ressens la même gêne si je vais quelque part seule avec un homme en voiture. Moi, j'ai le droit de porter une arme, alors je me suis fait faire le permis et j'ai acheté une arme que je garde dans ma voiture. Un jour, nous sommes allés dans un autre arrondissement avec mes collègues et je

⁵⁴ Une attitude de dame, le *hanımefendilik* signifie une manière de parler (en bas voix), de se tenir (ne pas croiser les jambes en étant assise), une manière de s'habiller (pas en décolleté, pas en minijupe, pas en jeans), une manière de se comporter dans les rapports aux autres (avec respect notamment envers les personnes âgées, les hommes et les supérieurs hiérarchiques).

⁵⁵ Nurşen, responsable des branches féminines de département, AKP, 29.3.2016, Trabzon.

⁵⁶ Dilruba, conseillère municipale, AKP, 31.05.2015, Trabzon.

conduisais. Ils m'ont félicitée pour ma manière de conduire et ont dit "tu es une femme comme un homme"⁵⁷ et je leur ai dit "j'ai même une arme". Ils ne m'ont pas crue, alors je leur ai dit de regarder dans le compartiment de devant. Ils ont vu l'arme et ont dit "on devrait te craindre". Cela m'a fait gagner du respect même si je considère les armes comme quelque chose d'horrible et que je n'ai jamais porté la mienne sur moi. »⁵⁸

La participation aux événements tard le soir s'avérant parfois difficile, les femmes sont plus à même de rentrer chez elles avant la fin du programme politique – de ce fait la protection de leur « image publique » a des répercussions directes sur leur accès aux coulisses car la politique continue à se faire en leur absence, dans un entre-soi masculin.

Lors de sa campagne en vue de la candidature à la candidature (*aday adayı*) à la députation, la jeune avocate Arsun à Trabzon a refusé d'afficher sa photo en grand format sur la place principale de la ville. Elle estimait que les gens « se moqueraient » : « *je passe par cette place tous les jours* »⁵⁹, a-t-elle dit. Elle a touché l'essence de ce qui différencie politique locale et nationale : dans la localité, les gens se connaissent et se croisent au quotidien dans l'espace urbain, ce qui n'est pas le cas à Ankara. Le visage de la femme politique est connu et reconnu, identifié dans l'espace public : maintes fois, les interviewées étaient sollicitées dans la rue par les passants qui leur confiaient leurs problèmes. Cette proximité s'apparente également à une surveillance plus importante que celle des députées – elles-mêmes certes dans le viseur des médias mais pas directement en contact quotidien avec les citoyens.

Si les entretiens avec les membres de l'AKP à Trabzon ont fourni des enseignements riches par rapport aux aménagements qu'impliquent les « normes sociales » par rapport à l'exercice de la fonction d'élue, il ne faut pas négliger le fait qu'une dynamique comparable est à l'œuvre au DBP à Diyarbakır. La projection populaire sur la sphère politique des règles de la guérilla interdisant les rapports sexuels permet aux femmes d'acquérir une mobilité accrue dans l'espace public. Il s'agit d'une forme de contrôle de la sexualité – de l'honneur – qui peut se comparer à celle à l'œuvre à Trabzon dont a été tirée la plupart des exemples.

Il me semble que la notion de « *namus* » (honneur, chasteté) qui fait directement allusion à la sexualité et octroie une certaine conduite permmissible de la

⁵⁷ « *Erkek gibi kadımsın* » – l'expression est considérée comme un compliment vis-à-vis de la femme, généralement signifie qu'elle performe bien une tâche pour laquelle on croirait l'homme plus à même.

⁵⁸ Beyza, conseillère municipale, AKP, 4.6.2015, Trabzon.

⁵⁹ Arsun, candidate à la candidature aux législatives, AKP, 21.3.2016, Trabzon.

femme permet de cerner une grande partie des difficultés qu'invoquent les élues par rapport au conservatisme ou aux « normes sociales ». Si dans la plupart des travaux académiques, le terme de « *namus* » est utilisé uniquement en lien avec les « crimes d'honneur » (*namus cinayetleri*), il m'apparaît pertinent dans l'analyse de la conduite et de la marge de manœuvre des femmes politiques. Les comportements et les stratégies développées peuvent être lues comme motivées par le souci de « maintenir son honneur intact/propre ». Dans le champ politique, l'accent est mis en particulier sur l'« apparence » – « apparaître chaste » aux yeux du peuple ou des co-partisans. Dans un milieu où les règles du jeu sont établies par les hommes, les femmes intègrent ce jeu en s'adossant aux prescriptions de la chasteté qui devient « représentative », « affichée » ou même « ostentatoire ». Se plier à ces règles de bonne conduite revient pour elles à rendre possible leur carrière politique. Tout de même, en projetant cette image vers le public, elles contribuent à renforcer/à légitimer ces prescriptions dans l'ordre social. De ce fait, la position des femmes politiques est radicalement différente de celle de quelques chanteuses ou actrices turques célèbres qui semblent « sortir » des paramètres de chasteté féminine. À la différence de ces dernières, la carrière des femmes politiques – elles aussi des figures publiques – dépend dans de nombreuses configurations locales de leur image de chasteté.

Néanmoins, un regard nuancé s'impose sur les contraintes que représentent les normes sociales conservatrices pour les femmes car on est en présence d'un paysage varié des pratiques : à Trabzon, une partie des élues affirmer d'endurer les réunions jusque tard le soir et de se déplacer en toute confiance seules avec leurs collègues du parti. À Izmir, les références aux normes sociales ont été très rares. Ce qui unit néanmoins l'expérience des élues locales, que ce soit perçu comme contraignant ou pas, c'est la proximité aux électeurs, le contact quotidien et la surveillance accrue qui en découle. Des nombreux entretiens se déroulaient dans les cafés – les élues m'invitaient dans lieux où elles étaient des habituées, le propriétaire du lieu venait les saluer, les autres clients les solliciter. Le contact, avec les sympathisants, comme les adversaires, était permanent.

Si le champ politique n'est pas nécessairement le moteur d'émancipation ou des changements dans l'ordre social, au lieu de voir les normes sociales s'abattre sur les femmes politiques, il convient de voir ce que font concrètement les partis politiques du conservatisme et du patriarcat. Les recruteurs locaux se servent régulièrement de l'argument sur les « sensibilités de l'électorat » pour justifier la non-inclusion des

femmes, notamment sur les listes de l'AKP à Trabzon. L'un d'entre eux a même estimé qu'une liste paritaire ferait perdre des voix au parti. L'usage de l'excuse du conservatisme local au sein de l'AKP est en contraste avec l'approche adoptée par le DBP à Diyarbakır qui présente des femmes même dans les arrondissements les plus conservateurs. La carte « sensibilité des électeurs » n'est pas perçue comme légitime au sein du DBP, ce qui pointe vers les différences majeures dans l'ethos partisan qui impactent la représentation des femmes.

En même temps, le « syndrome de femme unique » qui caractérise la logique de composition des listes AKP à Trabzon peut s'appliquer à la logique de représentation féminine du CHP dans la même ville de façon tout aussi pertinente : en amont des législatives du 2015, celles-ci estimaient qu'une seule femme devrait se porter candidate, sinon, le vote féminin serait divisé en deux (voire plus). Si les politiciennes estiment qu'une seule femme a des chances de réussir, cela ne reflète pas uniquement l'inclinaison conservatrice de l'électorat, mais aussi les logiques intra-partisanes à l'œuvre. Si les listes sont en définitif élaborées par la direction centrale, sur une liste de six candidats à la députation, au maximum un nom féminin semble envisageable. Le fait que le CHP n'ait fini avec aucune femme candidate à la candidature dans ce scrutin reflète notamment le calcul de probabilité qu'ont fait les candidates susceptibles – car avec une seule place éligible, le positionnement d'une femme n'allait pas se solder par l'élection.

Le poids des normes sociales et du conservatisme réapparaissent dans les propos des femmes politiques quand il est question des modalités d'accroissement de la représentation féminine. Si un groupe parmi elles se réfère à la nécessité d'introduire ou de faire appliquer les mécanismes qui la permettraient, pour les autres, le temps fonctionne comme un refuge argumentatif – au final, l'argument ainsi construit reflète celui des partisans de l'« *incremental track* » (du changement graduel qui permettrait à terme la représentation égale). Beyza, conseillère municipale de l'AKP, apparaissait comme adepte de ce courant :

Pourquoi n'y a-t-il pas de femme maire dans aucun arrondissement de Trabzon ?

« Il faudrait qu'il y en ait. C'est parce que nous sommes dans une petite ville. Pour l'illustrer, je fais toujours une comparaison avec l'Ouest. Je considère que nous sommes une dizaine d'années derrière l'Ouest. Regardez, à la tête du département, c'est seulement chez le CHP qu'on trouve une femme en ce moment. Mais pour y arriver, elle a dû énormément se battre, ils ne voulaient pas d'elle. Cela est lié à la

base sociale. Dans dix ans, je suis sûre qu'il y aura aussi des femmes à la tête de fédérations. »⁶⁰

Les instances des tentatives du contrôle du comportement féminin ont également été détectées au sein de HDP à Izmir à travers les appels au respect des normes sociales conservatrices vis-à-vis de l'électorat. Jeune membre de la direction départementale, Cansu a témoigné des contraintes que font peser les collègues hommes du parti sur les femmes malgré l'existence des principes d'organisation égalitaire :

« En théorie, tout ça, c'est très beau, passons maintenant à la pratique. Même si les rapports féodaux ont commencé à progressivement se défaire, reste la distribution du pouvoir au sein de la famille etc. Cela crée les débats. Le plus basique c'est ça : "il y a tout un tas de vieux messieurs dans le parti, pourquoi les camarades femmes s'assoient-elles les jambes croisées ?", disent certains. Traditionnellement, cette manière de s'asseoir est interprétée comme manque de respect vis-à-vis des personnes âgées ou comme une manière de flirter. Quand j'ai intégré la direction départementale, un jeune homme m'a critiquée pour ça, il a dit : "camarade, si tu t'assois comme ça, les gens qui viennent vont te critiquer, tu fais partie de la direction, fais attention à la manière de te tenir". Je lui ai dit qu'il n'avait pas le droit de décider de comment j'allais m'asseoir. Mais je suis sûre qu'il pense encore qu'il a raison. Et en plus il le présente comme un signe du respect vis-à-vis du peuple. Le parti, pour moi, c'est un lieu où on construit l'espace de liberté. Pour cela je ne laisserai personne se mêler de ma façon de m'asseoir. Mais certains hommes ne le supportent pas, ils se fâchent et partent. Et ça ce n'est pas le pire. »⁶¹

Cansu fait une fois de plus, comme nombreuses de ses collègues du parti, preuve de sa capacité de lecture critique du fonctionnement intra-partisan. La démarche de son co-partisan est révélatrice : il utilise l'argument de la « sensibilité du peuple » pour restreindre un certain type de conduite féminine. S'il est possible d'y voir la parallèle avec les excuses des faiseurs de listes de l'AKP qui invoquent les « sensibilités du peuple », le contexte au sein du HDP diffère largement car la représentation féminine y est assurée par un quota et cet argument ne vise pas à justifier l'exclusion des femmes candidates.

Les mentions des contraintes imposées sur les femmes par le régime patriarcal sont plutôt rares parmi les interviewées et sont corrélées à leur proximité au mouvement féministe. Dans l'AKP et le MHP, les références au patriarcat sont presque inexistantes, elles laissent la place aux « sensibilités de la population » et au « conservatisme ». Dans

⁶⁰ Beyza, conseillère municipale, AKP, 4.6.2015, Trabzon.

⁶¹ Cansu, membre de la direction départementale du HDP, 31.5.2016, Izmir.

le CHP, quelques élues ont ouvertement parlé du patriarcat, notamment en revenant sur leur enfance, elles ont été plusieurs à dire qu'il suffit de « naître femme » pour avoir la conscience de ces rapports de force et de la domination masculine. L'élue locale à Izmir, Zeynep a offert son expérience personnelle à titre d'exemple :

« Au lycée, je faisais du théâtre, du sport, j'avais toujours plein d'activités et des cheveux courts, comme les garçons. Nous avons beaucoup de proverbes en turc qui se moquent des femmes. Il y en a qui envisagent la fin du monde si les femmes sont autorisées à s'éduquer. J'ai cherché à démontrer que ce n'était pas vrai. J'ai senti ce besoin de prouver quel bien les femmes peuvent faire si elles en ont la possibilité. Mais mes succès n'étaient pas perçus comme représentatifs de la compétence des femmes en général, mais comme mes caractéristiques personnelles d'exception, ce qui me rendait très triste. Je pense que cette tendance à réduire les réussites aux capacités individuelles disparaîtra progressivement avec l'accroissement du nombre des femmes dans les gouvernements locaux. Mais tant que nous ne nous mettons pas en route, personne ne nous dira de nous y mettre. Au contraire, on nous posera des entraves. Même quand les lois sont bonnes, il y a les barrières invisibles contre lesquelles il est encore plus dur de se battre. »⁶²

La conscience féministe est répandue au sein des partis pro-kurdes où la critique du patriarcat constitue la norme et non pas l'exception. Au niveau discursif, ce qui les différencie des autres femmes politiques, c'est l'ambition de redéfinir le masculin tout autant que le féminin. Haje, employée de l'académie du parti, a résumé : « *je ne voudrais pas être égale avec les hommes dans ce monde-là* »⁶³. L'aspiration à transformer les rapports genrés apparaît véritablement révolutionnaire beaucoup plus qu'une mesure corrective. Cette capacité de lecture des rapports de pouvoir sexués distingue les femmes mobilisées au sein des partis pro-kurdes des autres politiciennes, mais elle s'inscrit dans le prolongement de l'idéologie politique du parti. La réflexion sur le caractère situé de la subversion proposée par Delphine Dulong est ici pertinente : si au sein de l'AKP ou du MHP, une critique du patriarcat serait sans doute subversive, au sein du DBP, il s'agit d'une approche cohérente avec les postulats de base du parti. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de difficultés dans la mise en place du programme d'égalité, mais l'analyse de l'oppression genrée n'est pas ouvertement contestée car elle ne heurte pas l'ethos partisan. Ce qui serait en revanche contraire à l'ethos partisan, c'est la critique d'une femme vis-à-vis de ses collègues femmes, à l'opposé du CHP, où la critique du même sexe apparaît récurrente.

⁶² Zeynep, conseillère municipale, CHP, 23.6.2015, Izmir.

⁶³ Haje, éducatrice à l'académie politique du parti, DBP, 29.5.2015, Diyarbakır.

Les normes sociales sont travaillées de manières différentes par les femmes politiques. On peut identifier une variété des pratiques : éviter de se trouver seule dans un espace fermé avec un homme, acheter une arme, ou s'efforcer d'endurer le rythme et les horaires du travail politique tels que définis par les hommes dominants dans le champ. Les remises en cause des prescriptions du rôle existent également à des degrés variés. Elles se réalisent dans les configurations locales distinctes et font objet de résistances intra-partisanes variées.

4.1.2. La configuration locale : des opportunités différentielles de mobilisation

Les opportunités d'organisation et d'action des femmes politiques diffèrent largement selon les villes. Izmir peut se vanter d'une primauté : à Bornova, le premier centre de soutien et de solidarité pour les femmes a été créé en 1989 (*Kadın Danışma ve Dayanışma Merkezi*). Toutefois, au-delà d'un mythe de ville pionnière, libérale et égalitaire⁶⁴, à Izmir, on est face à un paysage fragmenté des organisations des femmes où prévalent les difficultés de la circulation d'information. C'est également un espace polarisé avec des lignes de démarcation tracées à la fois par les antipathies personnelles comme par les affinités politiques. Les commissions d'égalité réunissant les élues municipales constituent un lieu d'apprentissage du rôle politique féminin « par excellence ». Leurs membres sont presque uniquement des femmes (même si à Izmir comme à Trabzon les exceptions existent). Du fait de leur genre, l'adhésion féminine à ces commissions est considérée comme « légitime ». Toutefois, ces organes ne se réunissent que sporadiquement (une fois tous les trois mois au mieux) et peu de dossiers leur sont envoyés. Il y a une disparité entre le potentiel de ces commissions qui pourraient demander de traiter chaque dossier arrivé au conseil municipal du point de vue de son impact différencié genre. L'échange avec Alev, élue municipale du CHP, était à cet effet illustratif :

Comment travaille la commission d'égalité au sein de la municipalité métropolitaine ?

« Lors de la première réunion, nous établissons un plan stratégique pour les cinq ans à venir. Celui-ci contient les idées de ce qui pourrait être fait pour les femmes. Franchement, cette commission

⁶⁴ L'idée de l'exceptionnalité d'Izmir en termes de liberté et de démocratie qui aurait supposément des effets vertueux sur la représentation politique des femmes est notamment entretenue dans cet article: *Siyasetin İzmirli Kadın Öncüleri (Les leaders en politique parmi les femmes d'Izmir)*, https://www.haberler.com/siyasetin-izmirli-kadin-onculeri-7940890-haberi/?utm_source=facebook&utm_campaign=tavsiye_et&utm_medium=detay, 5 décembre 2015, (consulté le 19 mars 2018).

n'est pas très reliée à la société. Elle se réunit s'il y a une proposition qui lui est envoyée pour l'examen. Mais là, nous n'en avons reçu aucune. La proposition peut aussi venir des conseillers municipaux ou des *muhtar* (représentants du quartier) par exemple. »

Mais vous pouvez demander à ce que chaque texte passe par votre commission pour l'examen de son impact genré ?

« Il est vrai, que cela pourrait être fait. Il faudrait par exemple que la commission responsable des permis de construire nous transmette les dossiers. Mais il faut que quelqu'un considère cela opportun, il faut que quelqu'un l'exige, sinon jamais aucun dossier ne nous sera transmis. »⁶⁵

Le « quelqu'un » qui peut ordonner l'envoi d'un dossier à la commission d'égalité est avant tout le maire. La présidente de la commission pourrait l'exiger mais son succès dépend de sa proximité au maire et de la sensibilité de ce dernier vis-à-vis de ces sujets. Abroger à la procédure ordinaire d'envoi des dossiers aux commissions déjà établies est voué à se heurter à une opposition politique. Il est plus que probable que les autres conseillers municipaux argumenteraient contre la complexification et le ralentissement de la procédure alors que c'est surtout la perte de leur monopole sur le dossier qui serait en jeu. Le *gender mainstreaming* piloté par la commission d'égalité apparaissant peu probable, une autre possibilité existe : des élues municipales présentes dans les commissions du foncier, du budget ou du « Conseil de la ville » (*Kent Konseyi*) pourraient introduire une perspective genrée dans les dossiers qui leur sont soumis. Toutefois, en l'absence de mécanisme institutionnel, le résultat dépendrait de la conscience individuelle des élues. Toutefois, les efforts individuels ont été à l'origine de développements non-négligeables : grâce à l'initiative de Zeynep, la commission d'égalité de son arrondissement s'est dotée de statuts. Cette adoption a ouvert la voie à une multiplicité d'activités de la commission :

« En tant que commission municipale, nous pouvons faire beaucoup de choses même sans qu'on nous transmette un dossier. Dans le cadre de nos statuts, nous voulons faire une revue des effectifs de la mairie – combien de femmes y travaillent-elles, quel est leur niveau d'études ? Quelles positions occupent-elles ? Nous savons que nous pouvons faire cela, car c'est spécifié dans nos statuts. Nous savons que grâce à cela nous pourrions obtenir les fonds de la mairie pour réaliser nos projets. [...] Pour que les femmes puissent réaliser quelque chose qui n'existe pas, il faut qu'elles se servent des moyens qui existent déjà. »⁶⁶

⁶⁵ Alev, conseillère municipale, CHP, 7.7.2015, Izmir.

⁶⁶ Zeynep, conseillère municipale, CHP, 23.06.2015, Izmir.

L'initiative de Zeynep – personnelle et individuelle – s'est soldée par un succès. En revanche, la lutte de Leyla en vue de pérenniser les commissions municipales d'égalité n'a pas abouti. Voici un résumé de sa mobilisation :

Leyla, élue locale, a tenté de transformer les commissions d'égalité au niveau local en structures permanentes, cela impliquerait que celles-ci soient automatiquement mises en place avec chaque nouvelle équipe municipale. Partisane d'une solution systémique et forte de sa formation d'avocate, Leyla a rédigé une proposition législative en 2009, la même année où la commission d'égalité des chances a été créée à l'Assemblée nationale. Elle a obtenu le soutien du gouverneur pour faire suivre son projet à l'Assemblée en s'appuyant sur l'existence du projet international de la Ville amie des femmes auquel Izmir appartenait. Le texte de proposition a été envoyé à l'assemblée où il a été attribué à un député. Malgré le fait que Leyla l'ait rencontré, le député en question a réduit la portée du texte seulement aux conseils départementaux en excluant les conseils municipaux d'arrondissement. Alarmée par l'incohérence, Leyla a demandé la raison et le député lui aurait répondu que "la commission d'égalité suffit au niveau du département". Suite à une série de rencontres, Leyla est parvenue à faire déposer le texte dans son intégralité par une députée femme, néanmoins, celui-ci n'a jamais été approuvé par la commission parlementaire qui en était responsable.⁶⁷

S'il est possible de voir les commissions d'égalité comme des espaces d'apprentissage politique, il ne s'agit pas d'un apprentissage uniforme. L'adhésion d'une conseillère ne lui fait pas automatiquement gagner une conscience des inégalités de genres ou une expérience politique à travers les prises de parole et la coopération avec les membres de la commission. Les activités de ces organes étant limitées, le leadership de la présidente s'avère critique. Un parallèle peut être observé par rapport « aux effets de politisation limités » constatés par Camille Hamidi pour le cas des associations de la société civile⁶⁸. Dans les commissions municipales, ce sont aussi surtout les présidentes et non pas les « membres ordinaires » qui gagnent en visibilité et dont les capacités politiques s'affinent dans les négociations avec le maire, tandis que les membres ordinaires restent plus à l'écart.

La fragmentation entre les différents organismes actifs dans le domaine de l'égalité entre les sexes a été relevée notamment par Zeynep qui critiquait l'absence de collaboration entre l'assemblée des femmes (*Kadın Meclisi*) du Conseil de la ville et le

⁶⁷ Leyla, ancienne conseillère départementale, CHP, 29.6.2015, Izmir.

⁶⁸ C. Hamidi, « Franchir les frontières du politique. Engagement associatif et socialisation politique : vers une théorie des effets limités et cumulatifs », *art cit.*

Département des projets liés aux femmes (*Kadın Çalışmaları Genel Müdürlüğü*) à la municipalité métropolitaine :

« Il y a la direction générale qui se spécialise dans les projets liés aux femmes. Nous en tant qu'assemblée des femmes, nous sommes coupées de cette direction générale. Nous n'avons aucun projet commun. Peut-être qu'il y en a avec le Conseil de la ville, mais je ne vois rien sur le terrain. Dans certains domaines, nous ne devrions pas nous enfermer dans nos camps respectifs. Je pense qu'au moment de la création de cette direction générale, on aurait pu nous inviter à y prendre part, à participer à ses réunions. Nous aurions pu envisager d'y avoir notre représentant et ainsi on aurait établi un lien. Dans ma pratique quotidienne, quand j'ai une difficulté à traiter, j'essaie de la résoudre par mes moyens avant de la transmettre là-bas. Peut-être que nous voyons les problèmes ensemble, mais nous ne les résolvons pas ensemble. »⁶⁹

Les assemblées des femmes organisent des formations sur le genre destinées aux femmes de l'arrondissement. L'académie politique de l'assemblée des femmes de la municipalité métropolitaine attire les intéressées de tous les arrondissements. Il s'agissait des femmes préparant leur entrée dans les branches féminines ou de candidates au poste de *muhtar*. Le fait d'avoir participé à ce séminaire durant plusieurs mois peut contribuer à l'acquisition d'une certaine conscience des inégalités genrées. Les assemblées des femmes expérimentent cependant des difficultés de financement, qui dépend de leur relation avec le pouvoir municipal en place. Il apparaît pertinent de considérer que la proximité des assemblées à la municipalité peut se transformer en subordination.

Malgré la multitude des structures des femmes organisées à Izmir, celles-ci communiquent peu et ne se retrouvent pas dans le cadre d'une plateforme commune (sauf les ONG au sein de l'assemblée des femmes). Au mieux, les commissions d'égalité participent à un réseau local des commissions supervisé par l'Association de la vie égale (*Eşit Yaşam Derneği*). Une fracture politique apparaît entre les associations kémalistes, souvent assimilées et réduites à leur présidente pérenne, et les plateformes qui participent aux travaux du HDK, proche du mouvement kurde. Dans les dernières années, le HDK a réussi à fédérer une multitude d'acteurs, souvent positionnés à gauche, des syndicalistes ou féministes. La polarisation politique provient non seulement de la proximité de certains acteurs au mouvement kurde (une association qui serait perçue comme pénalisante dans les milieux républicains nationalistes du CHP à

⁶⁹ Zeynep, conseillère municipale, CHP, 23.06.2015, Izmir.

Izmir), mais aussi de l'encadrement différent des dossiers traités – la critique radicale du patriarcat faisant encore exception au sein du CHP. On se rappelle également de la « recommandation » aux sections locales de ne pas participer aux défilés dénonçant le meurtre d'Özgecan Aslan qui a coûté le poste à une des chefs des branches féminines et qui a été motivée par la volonté de « ne pas heurter » l'électorat conservateur. Il ne faut cependant pas réduire le CHP à des courants nationalistes. La faction de la maire de Konak est réputée pour sa proximité aux défenseurs des droits de l'Homme, tout comme Zeynep Altıok, la députée CHP élue d'Izmir. La candidature de Demet à la députation s'inscrit dans sa longue tradition de militantisme à gauche et serait même envisageable pour le compte du HDP tellement Demet est proche de la perspective de ce parti. En dépit de la fragmentation politique, l'Assemblée des femmes à Izmir jouait un rôle crucial car elle permettait les rencontres entre les deux « camps », celui proche du kémalisme et celui proche du féminisme et du HDP : Sibel, membre de la direction locale du HDP se rendait régulièrement aux réunions du groupe de travail « Femme et politique » (*Kadın ve Siyaset Grubu*) au sein de l'Assemblée des femmes. Sa présence marquait l'existence d'un espace de dialogue en dépit des lignes de fragmentation politique.

Le cas de la ville de Trabzon permet de démontrer le caractère à la fois horizontal et vertical de la division sexuée du travail politique⁷⁰ : horizontal, car les femmes accèdent moins à des postes d'adjoint au maire et que ce sont les hommes qui déterminent les devenir politiques ; vertical parce que les femmes se replient parfois sur les sujets féminins ou de la politique sociale. Telle est souvent la vocation de la chef des branches féminines de l'AKP, qui semble exercer sa fonction électorale en prolongation de son mandat partisan. À Trabzon, la distribution des postes au sein des commissions municipales représente un élément important pour cerner le rôle « féminin » ainsi que les modalités sexuées de l'exercice du mandat. Néanmoins, contrairement à ce qui pourrait être attendu à la lumière du poids que semble exercer le conservatisme social sur l'activité publique féminine, le bilan de la distribution des postes au sein des commissions est plutôt nuancé. Si les domaines du social sont souvent attribués aux élues femmes, il n'en reste pas moins que celles-ci intègrent tout aussi systématiquement les commissions correspondant à leur spécialisation professionnelle. La distribution des postes dans les commissions ne suit cependant pas

⁷⁰ D. Dulong, « Les femmes en politique », *art cit*, p. 384-285.

toujours les souhaits des élues. Ahu déplorait le fait que les hommes de son conseil municipal l'avaient inscrite dans la commission du foncier (une des plus influentes), mais qu'elle aurait préféré les affaires sociales, un domaine où elle considérait avoir de l'expertise et des projets à proposer⁷¹. Membre de la commission du budget dans un autre arrondissement, Emel, elle aussi, se plairait plus dans la commission des affaires sociales. D'ailleurs, un des projets municipaux qu'elle souhaitait lancer avec sa collègue, élue du MHP, révélait sa conception du « social » :

« Avec ma collègue, nous sommes très ennuyées par le vocabulaire injurieux des hommes dans l'espace public. Si en tant que femme vous rencontrez un homme qui jure dans la rue, c'est vous qui ressentez de la honte. Pour cela, nous voulons faire coller les panneaux dans les rues avec les extraits du Coran et les proverbes turcs contre les vulgarités. »⁷²

Dans le quotidien politique de Trabzon, l'espace pour aborder les sujets ayant trait à l'égalité des genres paraît plutôt restreint. Ces thèmes entrent sur l'agenda politique le plus souvent à travers le spectaculaire et l'extraordinaire : comme à l'occasion du 8 mars. Dans une certaine mesure, c'est le cas dans les trois localités – le maire d'Izmir profite souvent de du 8 mars pour inviter les femmes à la politique⁷³. Néanmoins, à Trabzon, il semblerait que la symbolique des journées contribue à confiner les projets d'égalité à plusieurs jours dans l'année (le 8 mars, Journée internationale des femmes ; le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ; et le 5 décembre, Journée anniversaire du droit de vote des femmes en Turquie). À ces occasions, le maire semble plus ouvert à des gestes symboliques à l'adresse des femmes : en 2016, le 8 mars, une des deux conseillères a présidé la municipalité métropolitaine de Trabzon. En 2017, l'autre (seconde et dernière) conseillère a pu s'asseoir sur le fauteuil du maire.

C'était également à l'approche du 8 mars 2015, que le conseil municipal d'arrondissement a approuvé le plan d'égalité au niveau local soutenu par la commission d'égalité auparavant présidée par Ezgi :

« À Trabzon, nous avons proposé le plan d'égalité au niveau local au conseil le jour du 8 mars. C'est notre stratégie de nous servir de ce genre d'occasions pour faire les choses qui vont attirer l'attention.

⁷¹ Ahu, conseillère municipale, AKP, 15.3.2016, Trabzon.

⁷² Emel, conseillère municipale, AKP, 1.6.2015, Trabzon.

⁷³ *Kocaoğlu'ndan Kadınlara Siyaset Çağrısı (L'appel de Kocaoğlu invitant les femmes en politique)*, <https://www.egehaber.com/izmir/kocaoğlu-ndan-kadınlar-siyaset-cagrisi-h101030.html>, 1 juin 2016, (consulté le 28 mars 2018).

Nous avons aussi invité nos députées femmes, qu'il faut remercier car elles ont bien voulu venir. »⁷⁴

Le nombre des journées spéciales étant limité, il serait possible de considérer ce calendrier comme contraignant. Néanmoins, chaque repère dans le temps séquence ce dernier et nécessite une mobilisation en amont et un traitement en aval. De ce fait, ces gestes symboliques représentent tout autant de ressources entre les mains des femmes politiques dans une atmosphère de désintérêt généralisé vis-à-vis de ces questions. Ces dates permettent de gérer la temporalité de certains projets : elles permettent d'avancer l'argument qu'il faut « être à l'heure » pour une ouverture solennelle le 8 mars. Elles servent également à s'assurer du financement des certains projets : « *il faut bien que la municipalité fasse "quelque chose" le 25 novembre* »⁷⁵, comme disait Ezgi.

Comme Izmir, Trabzon fait partie depuis dix ans du projet « Ville amie des femmes » (*Kadın Dostu Kent*). Plusieurs femmes interrogées, notamment des associations, ont fait part de l'usage stratégique de ce projet pour faire pression sur le maire, pour créer une commission d'égalité au sein du conseil, pour établir un secrétariat d'égalité au sein de la bureaucratie municipale, pour leur accorder un budget:

« Nous avons créé un bureau d'égalité à la mairie et nous avons demandé à ce qu'une secrétaire y soit nommée. Mais nous n'avons pas obtenu des locaux présentables. Nous voulions un bureau, des ordinateurs, internet... Le maire a dit "Non, pour une commission aussi petite, autant de dépenses ne sont pas possibles." Alors nous lui avons montré le projet de Ville amie des femmes. Nous avons dit : "nous faisons déjà partie de ce projet, vous avez approuvé au conseil de créer la commission d'égalité, elle existe aussi à l'Assemblée nationale. Nous trouvons cela important". À l'époque nous avions gagné la mairie pour la première fois, donc c'était un peu difficile de nous trouver une place, les problèmes avec l'affectation d'une secrétaire ont duré pendant cinq ou six mois. Mais en fin de compte, Monsieur le Maire nous a vraiment soutenues. »⁷⁶

Avec le passage du projet de la tutelle des Nations Unies aux mains du ministère de l'Intérieur turc, Ezgi ne cachait pas ses craintes par rapport à l'avenir des activités locales destinées aux femmes. Cela a relevé une fois de plus de la dépendance vis-à-vis

⁷⁴ Ezgi, conseillère municipale, AKP, 16.3.2016, Trabzon.

⁷⁵ La concentration des projets destinés aux femmes à des jours particuliers n'est pas unique à Trabzon même si elle semble gagner une ampleur particulière dans cette ville. En mars 2018, Sema Pekdaş, la maire de Konak à Izmir a déclaré son arrondissement pour ce mois-là comme « Konak ville amie des femmes », le fait que la Journée internationale des femmes incombe au même mois n'est sans doute pas un hasard. '*Kadınlar, Siyasette Eşit Şekilde Olmalı*' (*Les femmes devraient être présentes en politique de manière égale*), <http://www.milliyet.com.tr/kadinlar-siyasette-esit-sekilde/ege/haberdetay/03.03.2018/2620099/default.htm>, 3 mars 2018, (consulté le 4 mars 2018).

⁷⁶ Ezgi, conseillère municipale, AKP, 16.3.2016, Trabzon.

des ressources symboliques, dans ce cas, d'un soutien international prestigieux qui permettait de faire pression sur la bureaucratie locale :

« J'ai parlé à la délégation suédoise de leur plan d'enlever leur soutien au projet et de le transmettre au ministère de l'Intérieur turc. Et je leur ai dit "si vous arrêtez, nous ici, nous sommes finies. Nous avons encore beaucoup trop de choses à apprendre. Si vous arrêtez de nous soutenir, les ONG vont rester sans appui." [...] Ce n'est pas mon opinion personnelle, c'est un fait. Pour un maire, les travaux dans le social sont toujours secondaires. En premier lieu, il privilégie l'infrastructure, les constructions, la canalisation, les routes – les choses qu'on peut toucher. »⁷⁷

L'image du désintéret quant au sujet de l'égalité des sexes peut être nuancé par les initiatives personnelles de certaines politiciennes, que ce soit dans la promotion de la place des femmes au sein de la mairie (pousser pour la présidence symbolique de la mairie le jour du 8 mars) ou par la persévérance lors du vote sur le plan d'action locale portant sur l'égalité des genres. Grâce au projet Ville amie des femmes, une multiplicité de structures existe au sein de l'administration locale à Trabzon, que ce soit à la mairie ou à l'office du gouverneur. Une relative inaction du bureau d'égalité du gouvernorat confirmait toutefois une fois de plus l'importance de l'initiative personnelle du gouverneur en absence de mécanismes établis. Il ne faut pas non plus passer à côté de l'activité des associations en marge de la municipalité dont certaines, comme l'assemblée des femmes ont montré leur persévérance dans la réalisation des projets qui ne bénéficiaient pas du soutien des autorités (comme le projet caritatif d'envoi de vêtements à l'arrondissement Sur à Diyarbakır, détruit lors des opérations militaires de 2015-2016). Outre les associations qui se tiennent à l'écart de la bureaucratie, il y a celles qui ont des relations épineuses avec les pouvoirs publics du fait de leur posture critique. On retrouve à Trabzon, malgré une existence impossible du HDP, des poches de mobilisation de gauche, que ce soient certaines commissions du barreau (chapeautant une formation sur les droits des individus LGBTi, en 2016) ou les *Halk Evleri* (Maisons du peuple, organisations de gauche protestant contre les politiques publiques notamment sur le campus de l'université de Trabzon). La ville accueille également le Festival des sorcières (*Cadı Festivali*) féministe qui attire un public bien au-delà de la ville.

⁷⁷ Ezgi, conseillère municipale, AKP, 16.3.2016, Trabzon.

Un événement particulier a eu lieu au moment de l'enquête de terrain. En mars 2016, dans l'arrondissement d'Of⁷⁸, une conférence a été organisée pour les employés de la mairie. Une femme, envoyée de Diyanet, a été chargée de se prononcer sur le sujet de la contribution de son organisme à la gestion en cas de catastrophe naturelle. Avant qu'elle ait pu monter sur le podium, l'adjoint au maire, présent dans l'audience, s'est levé et l'a empêchée de faire son discours en s'exclamant : « une femme ne va pas me donner des instructions »⁷⁹, il est ensuite sorti de la salle tout en éteignant les lumières. Telle a été la reprise de cet événement par la presse locale. Par la suite, une des réactions les plus critiques est venue de KADEM, l'ONG de la fille du président Erdoğan. Son intervention ne s'est pas faite à travers un affrontement dans les médias, mais à travers une rencontre avec le maire d'arrondissement. Il semble cependant que l'adjoint au maire ait conservé son poste.

L'appartenance politique joue un rôle important dans les modalités de l'exercice d'un mandat local. À Trabzon, l'AKP domine le conseil municipal, suivi par le MHP. En revanche, le CHP perd progressivement ses mandats locaux. En l'absence relative de mandats électoraux du CHP à Trabzon, les politiciennes se replient sur les mandats intra-partisans ou marquent un point d'arrêt dans leur carrière politique. C'était notamment le cas d'Itır, âgée de trente-deux ans, mariée, mère d'un enfant. Originnaire de Trabzon, avocate de profession, elle témoigne de la difficulté que représente pour elle son appartenance politique dans une ville où son parti est en voie de marginalisation :

Quand avez-vous commencé à vous intéresser à la politique ?

« Il y a quatre ans de cela, en 2012. Je n'aime pas la politique en fait. La politique pour moi signifiait les hommes et les dames tirées à quatre épingles et âgées de plus de cinquante ans. Mais une fois, quand je présidais la commission des femmes au barreau, Madame Petek du CHP m'a appelée et m'a demandé de remplacer un conférencier qui n'avait pas pu venir d'Ankara. Mon discours sur les femmes et la violence a attiré l'attention du public et peu après, Madame Petek m'a sollicitée. Elle me soutenait toujours même si je ne pouvais pas participer à toutes les réunions à cause de mon travail et de ma famille. Quand elle est devenue présidente du département, je suis devenue la chef de la commission juridique à la direction départementale. [...] À

⁷⁸ L'article n'était plus disponible en novembre 2017. *OF Belediye Başkan Yardımcısı Alireisoğlu'ndan « Bayan Vaiz » Açıklaması (La déclaration d'adjoint au maire d'Of, Alireisoğlu concernant la femme-prédicatrice)*, <http://www.milliyet.com.tr/of-belediye-baskan-yardimcisi-alireisoglu-trabzon-yerelhaber-1303890/>, 5 avril 2016, (consulté le 1 juin 2017).

⁷⁹ Cet article non plus n'était plus disponible en 2017. *Kadın Hatibi Kürsüden İndirdiler (Ils ont forcé la femme-prédicatrice du pupitre)*, <http://www.gunebakis.com.tr/haber/103817/kadin-hatibi-kursuden-indirdiler.html>, 31 mars 2016, (consulté le 1 avril 2016).

Trabzon, être jeune femme en politique au sein d'un parti qui recueille les réactions négatives des gens, c'est un peu une *Don Quichotterie*. Parce que certains clients viennent me voir, ils voient le sigle du parti sur ma table et disent "je ne veux pas travailler avec vous". Certains de mes clients ont été sous pression, on leur disait "tu ne devrais pas te faire représenter par Itir, elle n'est pas des nôtres". Toutes ces affaires marchent en réseaux. Du coup, ils ne veulent pas faire gagner de l'argent à quelqu'un qui n'est pas de leur parti. »⁸⁰

Outre les difficultés du CHP, il a déjà été question de l'« impossible » institutionnalisation du HDP à Trabzon. Il n'est pas question d'un siège électoral, le parti n'a pas pu ouvrir son bureau dans la ville. Itir a été parmi ceux et celles qui ont signé une pétition en soutien au HDP en argumentant par le fait que la liberté d'organisation est un droit constitutionnel. La pétition était un cas où plusieurs membres du CHP, notamment des femmes, ont manifesté leur solidarité vis-à-vis du HDP. Une telle action n'a pas été observée à Izmir où le CHP est en position de domination. Ce cas singulier témoigne des variations au sein du même parti, le CHP, à travers les différentes configurations locales. Il a été relevé que les profils des femmes du CHP à Trabzon contiennent plus souvent qu'à Izmir un héritage de la gauche radicale. Le fait que le CHP accueille les femmes politiques de gauche joue sans doute un rôle dans leur attitude vis-à-vis du HDP.

Orkide, âgée de trente-et-un an, était co-présidente du département du HDP à Trabzon. Diplômée de l'université, sa politisation a commencé dans les associations de la société civile avant d'assumer la fonction à la co-présidence locale :

« J'étais parmi les enseignants qui avaient terminé leur formation mais à qui n'ont pas été accordé de poste. Je travaillais alors dans un établissement privé. À cette époque-là, les enseignants sans poste ont commencé à s'organiser à travers le pays. J'ai rejoint le groupe de Trabzon. Je suis entrée dans un syndicat. Après, en 2008-2009, je suis entrée dans une association des femmes actives dans le secteur de l'éducation où se faisaient notamment les formations sur l'égalité des genres. Travailler avec les femmes m'a fait beaucoup de bien. J'ai fini par animer ces ateliers d'égalité. En même temps, les négociations de paix ont été lancées avec le mouvement kurde. J'ai vu que mes amies de l'association ne voulaient pas s'impliquer en politique. J'ai intégré l'Initiative des femmes pour la paix [*Barış İçin Kadın Girişimi*]. À cette époque-là, à Trabzon, une quarantaine de personnes de traditions politiques très diverses, les socialistes, comme les gens de l'AKP, ont commencé à se réunir au sein de l'Assemblée de la paix [*Barış Meclisi*], transformée plus tard en Congrès démocratique

⁸⁰ Itir, ancienne membre de la direction départementale, CHP, 23.3.2016, Trabzon.

des peuples (HDK) et qui suivait ce processus de paix qui se déroulait au niveau national. J'étais la seule femme parmi les participants. »⁸¹

L'engagement politique d'Orkide s'est intensifié et a fini par avoir des répercussions majeures sur sa trajectoire personnelle :

« Au sein du HDK, il y a eu un manque sérieux de femmes et j'étais prête à prendre des responsabilités. Quand nous avons formé le HDP sur la base du HDK, on m'a demandé d'être la co-présidente. Nous avons commencé les travaux à Trabzon mais nous étions très prudents, la situation au niveau national était tendue, nous pensions qu'un problème quelconque pourrait être une raison pour annuler les élections. À Trabzon, nous n'avons pas pu louer de locaux pour le parti, sinon il y aurait eu des attaques contre nous. Nous savions ça et nous n'avons pas insisté. Mais il fallait quand même faire une déclaration de presse comme quoi le HDP participe aux élections à Trabzon. Nous la remettions toujours au lendemain. Finalement, nous avons fixé la date au 20 février à midi. Nous avons fait la déclaration et une demi-heure plus tard, les médias locaux en ont informé. Le même jour, au soir, nous avons appris qu'un membre des branches de la jeunesse du MHP a été assassiné à Izmir. Selon les premières allégations, il a été assassiné par les socialistes, même si plus tard il s'est avéré que c'étaient ses copains qui en étaient coupables. La presse locale et les membres du MHP à Trabzon ont réagi à notre déclaration de presse comme si on avait fait exprès de choisir le jour de la mort de leur membre.

Je suis devenue cible d'une campagne diffamatoire sur les réseaux sociaux. Puis, ils se sont rassemblés sur la place principale et ont pris la décision de marcher vers un bâtiment dans lequel notre bureau était situé. À partir de ce moment-là, les gens m'ont pointée du doigt dans la rue et m'ont appelée "la tête du terrorisme" (*terör başı*). Ma famille qui savait que j'étais membre du HDP n'a pas pu supporter cette exposition publique et s'est éloignée de moi. J'ai quitté la maison. Si je pensais venir à Istanbul auparavant, ce que nous avons vécu à Trabzon a certainement accéléré mon départ. Le lendemain de la déclaration de presse, j'ai perdu mon emploi dans l'enseignement privé. On m'a dit que nos idées politiques n'étaient pas en accord. »⁸²

Les membres du HDP ont poursuivi la campagne électorale jusqu'aux élections de juin 2015 tout en évitant l'attention médiatique. Ils ont été victimes d'une tentative de lynchage lors du premier mai, qui a déjà été relatée par Petek du CHP.

La politique municipale dans la ville de Diyarbakır est marquée par l'implantation de longue durée des formations politiques issues du mouvement kurde. Dans le cadre de leur programme d'égalité des genres, la direction des femmes a été

⁸¹ Orkide, ancienne co-présidente départementale, HDP, 12.5.2016, Trabzon (interview à Istanbul).

⁸² Orkide, ancienne co-présidente départementale, HDP, 12.5.2016, Trabzon (interview à Istanbul).

promue, en 2014, dans la structure municipale au rang du département général. La mairie emploie activement les femmes, notamment sur les postes « inhabituels », comme les chauffeurs des bus publics. Les femmes accèdent également à la tête des départements municipaux. Une seule se trouvait à ce niveau en amont de 2014, tandis qu'en 2016, on comptait quatre femmes directrices générales à la municipalité métropolitaine. La hausse en opportunités d'emploi profite souvent aux élues « passées » étant donné la circulation des cadres au sein du mouvement kurde. Parfois, ces nouveaux postes sont confiés aux anciennes représentantes du parti ou aux candidates malheureuses. La mémoire et la réalité quotidienne du conflit armé sont omniprésentes non seulement dans la ville mais aussi à la mairie. Le contexte de la guerre en Syrie et les opérations de l'armée turque dans la région ont freiné dès 2014 la mise en place de la politique municipale prévue dans son plan stratégique. La politique d'emploi municipal cherche à concilier, parfois difficilement, la logique de la « récompense » des familles qui ont perdu leurs proches dans le conflit et l'embauche de professionnels, éduqués en la matière mais plus désintéressés par rapport aux valeurs idéologiques du mouvement. Les rapports entre les différentes composantes du mouvement kurde et la mairie ne sont pas toujours lisses. Si la circulation ainsi que le multi-positionnement des cadres féminins ont déjà été relevés, la pratique quotidienne laisse entrevoir des points de friction. Ainsi, les membres des centres des femmes vivent parfois des difficultés logistiques – si leur déplacement en dehors de la ville est perçu comme rentrant dans le cadre de la mobilisation politique, la mairie est parfois réticente à leur fournir un bus, etc. Il n'est également pas systématique que les employées municipales soient excusées de leur travail le jour où elles se rendent aux travaux du parti.

En 2015, au cours de la campagne électorale plusieurs ouvertures solennelles se sont tenues à Diyarbakır au centre-ville comme dans les arrondissements périphériques. Il a déjà été question de l'inauguration du nouveau bâtiment du KJA. À la même période, un centre des femmes a été ouvert à Hanî, un arrondissement rural et périphérique de Diyarbakır. La co-maire de la municipalité métropolitaine, Gültan Kışanak a prononcé un discours dans le prolongement de la campagne électorale en insistant sur le nombre de kilomètres de routes que la municipalité avait fait construire pour le village. Puis, elle a souligné que le centre des femmes était au service des habitantes d'arrondissement et qu'il proposerait des activités en fonction de leurs

souhais. Enfin s'est exprimée une candidate zaza⁸³ à la députation sans que ses paroles soient traduites en turc ou en kurde-kurmanci. Parmi les spectateurs se trouvaient d'un côté un groupe de femmes du village, habillées le plus souvent en noir et d'âge moyen ou élevé, avec quelques enfants. D'un autre côté, un groupe des femmes de la ville de Diyarbakır est venue dans le village en bus. L'ouverture solennelle a été l'occasion d'une rencontre entre ces deux publics très différents. Du point de vue de la municipalité métropolitaine, il s'agissait d'une part de tisser des liens avec les zones nouvellement sous sa gestion territoriale (avant c'était l'administration spéciale du département et l'office du gouverneur qui étaient en charge). D'autre part, l'ouverture d'un centre des femmes a été important du point de vue symbolique pour la mise en place de la politique d'égalité dans un endroit très conservateur. Hanî a été sélectionné comme un arrondissement « prioritaire » pour la construction d'un centre des femmes suite à une enquête sociologique conduite par la mairie dans laquelle l'impossibilité de quitter la maison est ressortie comme la plainte des femmes la plus récurrente. Le centre des femmes était alors censé en offrir l'opportunité. Quelques hommes sont venus observer l'ouverture solennelle mais se sont tenus bien à l'écart de l'événement, à quelques dizaines de mètres, suffisamment près pour entendre la co-maire Kışanak qui dénonçait haut et fort la domination masculine⁸⁴.

Pour la ville de Trabzon, la contrainte et l'opportunité que représentent pour les femmes les journées de commémoration ont été soulignées. À Diyarbakır, il semblerait que les sujets liés aux femmes n'aient pas été confinés aux dates spécifiques étant donné la priorité que leur accordait la co-maire Gültan Kışanak et grâce au statut administratif de la direction générale du département dévoué à ces thématiques : à titre d'exemple, la campagne contre les violences faites aux femmes a commencé trois mois avant le 25 novembre. La coopération de la mairie avec les associations de la société civile est étroite à Diyarbakır⁸⁵. En même temps, il existe des organisations qui alimentent une réputation d'« indépendance » vis-à-vis du mouvement kurde, notamment KAMER (*Kadın Merkezi Vakfı*, la Fondation du centre des femmes, créée à Diyarbakır dans les années 1990, qui s'est focalisée sur la problématisation des « crimes d'honneur » et l'aide aux victimes) et VAKAD (l'Association des femmes de Van, *Van*

⁸³ Zaza est le dialecte du kurde parlé par une minorité en Turquie mais qui est majoritaire à Hanî.

⁸⁴ L'ouverture solennelle du centre des femmes à Hanî a eu lieu le 9 mai 2015.

⁸⁵ B. Ersanlı et G. Göksü Özdoğan, « Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey », *art cit.*, p. 85 ; G. Dorronsoro et N.F. Watts, « The Collective Production of Challenge: Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakır », *art cit.*

Kadın Derneği, établie en 2004 et fermée en 2017)⁸⁶. En dehors de quelques cas, la plupart des associations étaient réunies au sein de la plateforme de DÖKH, devenue KJA en 2015, puis TJA en 2017. Cette structure parvient à chapeauter l'essentiel des activités associatives féminines dans la ville et plus largement dans la région et sert également d'organe de coordination.

L'implantation du DBP, fruit notamment de plusieurs victoires électorales successives, peut difficilement être comparée avec la configuration locale dans laquelle s'inscrit son homologue, le HDP, à Izmir. Le parti n'a pas remporté de mandats électoraux aux municipales de 2014, mais a pu envoyer ses députés au Parlement en 2015. Au moment de ma recherche de terrain, le processus d'établissement des bureaux partisans n'avait pas encore été achevé dans tous les arrondissements et ceux qui existaient déjà ont été attaqués à de nombreuses reprises, certains ont eu des vitres cassées, d'autres ont été brûlés. Tel avait également été le destin de plusieurs stands du parti en amont du scrutin municipal de 2014⁸⁷. Plusieurs membres du parti ont été victimes de tentatives de lynchage comme lors d'une attaque dans l'arrondissement d'Urla⁸⁸. En amont des législatives de novembre 2015, le parti a recensé 126 attaques sur ses bureaux dont plusieurs ont eu lieu à Izmir, notamment dans les arrondissements de Dikili, Bergama, Kemalpaşa et Buca⁸⁹. Dans ces conditions, le parti a pu mener son travail de mobilisation politique de façon limitée.

Dans un des arrondissements centraux de la ville, le HDP comptait environ cinquante femmes parmi les cent-quatre-vingt adhérents. Les femmes constituaient alors un peu moins d'un tiers des membres, tout en occupant les 40% des places dans la direction d'arrondissement – le respect du quota par le parti couplé d'un lot d'intéressées plutôt réduit et d'arrestations régulières des cadres ont contribué, comme il en a déjà été question, à l'accélération des carrières des nouvelles entrantes à Izmir. D'autre part, la mise en place de l'organisation partisane « du bas vers le haut » buttait du fait de pénurie de personnel pour mener les travaux d'organisation. Les travaux dans

⁸⁶ B. Ersanlı et G. Göksü Özdoğan, « Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey », *art cit*, p. 86.

⁸⁷ *İzmir ve Isparta'da HDP bürolarına saldırı (L'attaque sur les bureaux du HDP à Izmir et Isparta)*, <http://siyasihaber3.org/izmir-ve-ispirtada-hdp-burolarina-saldiri>, 21 mai 2015, (consulté le 19 mars 2018).

⁸⁸ *Kadıköy ve Urla'da HDP'ye Saldırı (L'attaque au HDP à Kadıköy et Urla)*, <https://www.evrensel.net/haber/79014/kadikoy-ve-urлада-hdp-ye-saldiri>, 23 février 2014, (consulté le 19 mars 2018).

⁸⁹ *HDP'nin 126 İl ve İlçe Örgütüne Saldırı (Les attaques sur les 126 locaux du HDP dans les départements et arrondissements)*, <http://www.agos.com.tr/tr/yazi/12697/hdp-nin-126-il-ve-ilce-orgutune-saldiri>, 8 septembre 2015, (consulté le 19 mars 2018).

les quartiers ont également été ralentis au cours des campagnes électorales qui se succédaient à un rythme infernal – deux élections en 2014 (municipales et présidentielles), deux scrutins en 2015 (législatives), le référendum constitutionnel en 2017. En 2016, aucun rassemblement du parti n'a obtenu l'autorisation du gouverneur. Celui avec la participation de la co-présidente du parti Figen Yüksekdağ ne faisait pas exception : il a été interdit la veille alors que toute l'organisation était déjà en place. En guise d'improvisation, la co-présidente s'est adressée aux sympathisants à partir du balcon du siège du parti⁹⁰.

Comme il en sera question ci-dessous, une relative précarité d'implantation du HDP à Izmir est couplée à une faible présence du mouvement des femmes organisées, l'agent principal de la mise en place des acquis en termes d'égalité des genres. En découlent des difficultés et des défis spécifiques aux membres du HDP à Izmir qui diffèrent des défis du DBP à Diyarbakır.

4.1.3. L'apprentissage de la mixité : naviguer contre les résistances intra-partisanes

Le panorama des contraintes et des règles informelles dans les configurations locales spécifiques peut paraître éclectique. La suite de la démonstration se focalise sur les défis liés à l'entrée des femmes dans les collectifs qui auparavant étaient entièrement masculins. De ce fait, l'étude des modalités d'« apprentissage de la mixité » permet de saisir les différentes manières du vivre ensemble politique. Se faisant, se révèlent les nombreux mécanismes intra-partisans qui visent à limiter l'étendue de ces espaces mixtes et le poids décisionnel des femmes en leur sein.

La représentation tokénistique (purement formelle, limitée souvent à une seule femme) des femmes politiques dans les conseils municipaux dominés par l'AKP à Trabzon constitue sans doute un cas particulier d'apprentissage de la mixité. Les entretiens avec les élues ont révélé l'existence de manières multiples de composer avec leurs collègues hommes dans les équipes où elles sont l'unique femme. Conseillère municipale de l'AKP à Trabzon, Emel considère que sa présence en tant que femme au conseil municipal contribue à élever la culture d'expression de l'équipe mais vit en même temps les difficultés découlant de son unicité :

⁹⁰ L'événement a été relaté par la presse nationaliste. Le titre *Türkiye Gazetesi* a mentionné l'interdiction du rassemblement du HDP par l'office du gouverneur. Le fait que le HDP soit le seul parti visé par ce type d'interdiction à l'époque ne figure pas dans l'article. Le message principal consiste à prouver par la faible participation des « habitants d'Izmir » au discours du balcon de la co-présidente le manque d'attrait du parti dans la ville. *Figen Yüksekdağ'a İzmir Şoku! (Le choc pour Figen Yüksekdağ à Izmir)*, <http://www.turkiyegazetesi.com.tr/gundem/375177.aspx>, 4 juin 2016, (consulté le 19 mars 2018).

« La femme doit être partout. Je l'ai vu et vécu moi-même. Lors de nos réunions, quand je vois une certaine manière de s'asseoir ou de parler j'alerte le conseiller concerné en disant "moi, Emel, je suis présente ici en tant que femme", ou bien je dis "faites attention à votre façon de parler". »⁹¹

Vous êtes la seule femme de votre parti ?

« Oui, au départ on était deux, mais ma collègue a fini par être évincée de la liste. À l'époque, j'ai pas mal réagi contre cette décision. Je leur ai demandé "pourquoi m'avez-vous laissée seule ?" Je pense que si nous avions été deux femmes, nous aurions eu plus de succès. En étant seule, ce n'est pas très confortable. Même se lever et aller aux toilettes n'est pas évident. J'arrive à remplir mes devoirs au conseil, parce que les gens m'aiment, y compris mes collègues, mais parfois je me sens seule. »⁹²

Si les femmes vivent des difficultés dans les collectifs qui seraient sans elles entièrement masculins, leur présence peut servir d'apprentissage mutuel sur le vivre-ensemble politique entre les deux sexes. Le cas d'Ezgi, qui, elle aussi, a expérimenté la position de femme unique au sein de la direction de son arrondissement, semble aller dans ce sens :

« Il y avait trente membres de la direction et j'étais la seule femme. Je me disais "mais comment vais-je aller à des réunions avec eux chaque semaine ?" Ces hommes qui d'habitude se lancent des gros mots, quand ils me voyaient, ils cherchaient à se contrôler. D'abord, ils ne se sont pas habitués à moi, au fait que moi, je suis décontractée. Étant décontractée, je les stressais en fait. Mais au bout de deux mois, ils m'ont acceptée comme une des leurs et nous sommes devenus de bons amis. Ces amitiés durent encore. De cette équipe de la direction proviennent deux maires, un adjoint au maire, deux chefs de section et quatre ou cinq conseillers municipaux. »⁹³

Emel et Ezgi réservent des expériences très diverses à leurs collègues en termes d'apprentissage de la mixité. Emel se place dans le prolongement de son rôle féminin en tant que génératrice de l'ordre, du respect et de la politesse. Sa présence joue un rôle « contraignant » pour ses collègues qui sont, eux aussi, tenus à afficher une certaine forme de masculinité compatible avec les principes conservateurs. En revanche, Ezgi est proche dans son comportement de ses co-partisans hommes. Pour elle, cela signifie une transgression par rapport au comportement habituellement attendu des femmes. Il est difficile de classer le comportement d'Ezgi : il est subversif par rapport à la façon d'être féminine, mais en même temps, il signifie l'accommodation à la norme

⁹¹ Emel, conseillère municipale, AKP, 1.6.2015, Trabzon.

⁹² Emel, conseillère municipale, AKP, 1.6.2015, Trabzon.

⁹³ Ezgi, conseillère municipale, AKP, 3.6.2015, Trabzon.

masculine. Dans le contexte où son entrée dans l'équipe n'a pas perturbé les manières de faire et d'être masculines, Ezgi est acceptée comme une « exception » plutôt qu'en tant que femme. Son privilège d'être intégrée dans le collectif précédemment exclusivement masculin ne s'étend ainsi pas forcément aux autres femmes. Il faut remarquer l'importance qu'avait dans la trajectoire d'Ezgi l'intégration de cette équipe au sein de laquelle proviennent de nombreux politiciens influents. Toutefois, Ezgi est une figure qui fait office d'exception au sein de l'AKP. L'apprentissage de la mixité se fait de manière différente dans un contexte où les femmes sont présentes dans les équipes de direction dans de nombreux cas, comme dans le DBP. Dans ce dernier, les femmes visent, de façon collective, à alterner le paradigme de « vivre ensemble » partisan et non pas à se faire accepter en se pliant aux règles du jeu existantes.

Malgré quelques différences, l'expérience féminine intra-partisane porte des traits remarquablement similaires indépendamment des différents partis. Adalet de l'AKP à Trabzon a été parmi celles qui ont explicitement mentionné la difficulté de collaborer avec ses collègues hommes :

« Je n'arrive pas à transformer les opinions de chaque homme parce qu'il y a des gens si différents, de chaque type. L'éducation qu'ils ont reçue en famille, la pratique de la religion, rien n'est identique. Il est impossible d'avoir une influence sur tout le monde. [...] Mais le résultat est que les hommes nomment trois femmes dans une direction de trente personnes.

Que vous disent les hommes quand vous demandez une plus grande inclusion ?

« Ils ne disent rien en fait. C'est ça le problème, ils font leurs affaires en silence et toi, tu n'es pas au courant. Sauf que tu es au courant, la plupart du temps, tu finis par l'apprendre par quelqu'un d'autre. Mais tu n'y peux rien, même si tu sais qui était la personne qui t'a bloquée sur telle ou telle question. »⁹⁴

Le récit d'Adalet pointe vers une caractéristique cruciale des stratégies du contournement – le non-dit, le fait d'omettre d'inviter les membres de la direction-femmes, les situations où la politicienne se présente à la réunion de la direction à l'heure mais constate que tout le monde est déjà présent et qu'avec son arrivée, ce n'est pas véritablement le début de la réunion, plutôt le début de la partie « officielle » de la réunion. Ces expériences renforcent le sentiment d'extériorité chez les femmes par rapport aux locus principaux de la prise de décision partisane.

⁹⁴ Adalet, présidente des branches féminines d'arrondissement, AKP, 13.4.2016, Trabzon.

Ahu, élue locale à Trabzon, a partagé avec émotion son expérience du voyage commun à l'étranger qu'elle a effectuée avec une délégation d'élus : « *C'était la première fois que je me sentais acceptée par mes collègues* »⁹⁵. Le temps passé en dehors du cadre municipal semble avoir permis de tisser des rapports plus informels qui ont été à l'origine de son sentiment d'inclusion. Ce que cela révèle en premier lieu, c'est qu'Ahu ne se sentait jusqu'alors pas à l'aise dans son équipe municipale du fait de ne pas avoir accès aux structures informelles qui relient les politiciens locaux. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'Ezgi a également relevé l'importance de ce même voyage au moment de notre second entretien. Pour elle, il s'agissait de nouer des liens d'amitié avec une élue d'opposition. Quant aux travaux municipaux, Ezgi a relevé l'omniprésence de la discrimination genrée. Elle s'est plainte que même si les citoyens venaient la voir pour demander des services dans leurs quartier ou villages, ses requêtes auprès du maire n'étaient pas satisfaites aussi vite que celles de ses collègues-hommes⁹⁶.

Les élues du CHP à Izmir ont fait part de toute une série d'actes, de gestes et de démarches qui menaient à les contourner ou à les marginaliser dans le quotidien politique local. Leyla a fait l'expérience d'attitudes différenciées vis-à-vis des femmes détenant une position de responsabilité :

« On ne m'a jamais remerciée pour les fois où j'ai présidé les sessions du conseil, même si certains disaient que je m'en sortais comme si j'avais quarante ans d'expérience. Mais c'était difficile parfois. Il y en a qui frappent sur les tables, il y en a qui protestent. Il suffit d'être un homme sur ce fauteuil pour avoir déjà un minimum de respect. Si en tant que femme vous n'êtes pas en mesure de les faire taire, ils feront de vous leur marionnette. Ils vous testent, mais je me suis établie avec une posture forte dès le début. J'ai été respectée par les femmes et les hommes à travers les partis politiques. Néanmoins, en me présentant à quelqu'un, on disait systématiquement, Madame Leyla, la défenseuse des droits des femmes ou la féministe et jamais Madame Leyla, l'adjointe au président. »⁹⁷

Ne pas accorder à Leyla le titre qui lui appartient représente une manière de « diminuer » son statut par rapport à un homme détenant le même poste. Sa copartisane, Begüm a, elle aussi, pu constater que ce sont les hommes du parti qui renvoient les femmes à un rôle d'auxiliaire :

⁹⁵ Ahu, conseillère municipale, AKP, 15.3.2016, Trabzon.

⁹⁶ Ezgi, conseillère municipale, AKP, 3.6.2015, Trabzon.

⁹⁷ Leyla, ancienne conseillère départementale, CHP, 29.6.2015, Izmir.

« Les hommes, même ceux qui défendent nos principes d'égalité, pensent que la place de la femme est à la maison. Pour cela, dans leurs comportements, ces hommes ne soutiennent pas les femmes. Pour les travaux politiques, les femmes sont utilisées parce qu'elles peuvent faire la campagne électorale en allant chez les gens. Mais pour devenir conseillère municipale, maire ou encore députée, il n'y a pas de soutien. Les femmes sont vues comme bonnes à collecter les votes pour les hommes. Même si nous sommes éduquées, nous n'arrivons pas à nous débarrasser de cette mission, les hommes ne nous aident pas dans cela. Et si jamais il y a une femme qu'ils soutiennent, ils tiennent bien à l'écart leurs épouses ou filles. Même ceux de notre ligne idéologique n'ont pas brisé cette mentalité. »⁹⁸

Dans l'organisation des activités politiques vis-à-vis des citoyens, les disponibilités ou les préférences des femmes politiques sont rarement prises en compte. Deniz, élue municipale à Izmir, a remarqué qu'elle critique souvent son frère, un haut placé de la fédération :

« Nous nous disputons avec mon frère car je lui fais remarquer les éléments qu'il faut corriger dans le parti pour s'approcher à l'égalité des genres. Par exemple, dans les séminaires intra-partisans, on utilise encore l'expression "être comme un homme"⁹⁹. Puis, quand le parti organise les rencontres, il ne prend pas en compte les disponibilités des femmes. Récemment, la municipalité a invité le peuple au *savur*. Mais *savur*, c'est le repas qu'on mange au milieu de la nuit pendant le mois de Ramadan quand on jeûne. Or pour y participer, en tant que conseillère municipale, que devrais-je faire ? Réveiller mon fils au milieu de la nuit pour me rendre à ce repas collectif ? En préparant cette organisation, ils n'ont pas pensé aux femmes. En dehors de ça, je critique aussi le fait que les tâches de secrétaire sont souvent déléguées aux femmes avec l'excuse qu'elle a "une belle écriture" ou "un bon style de rédaction". »¹⁰⁰

Élue municipale du même parti, Kamelya, jeune étudiante au moment de notre interview, vient, comme Deniz, d'une famille aux engagements politiques multiples : en effet, dans la famille de Kamelya, « *tout le monde devient membre du CHP à l'âge de dix-huit ans* »¹⁰¹. Elle compte parmi ses proches de nombreux délégués des quartiers et des responsables des bureaux électoraux. En même temps qu'elle, un membre de sa famille détient lui-aussi le mandat de conseiller. Elle a partagé son expérience

⁹⁸ Begüm, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

⁹⁹ « Adam olmak » – une expression qui fait référence à une attitude courageuse, sincère et droite d'un individu.

¹⁰⁰ Deniz, conseillère municipale, CHP, 7.7.2015, Izmir.

¹⁰¹ Kamelya, conseillère municipale, CHP, 3.7.2015, Izmir.

d'inégalité intra-partisane qui pointe vers une discrimination intersectionnelle sur les axes genre/âge qu'elle a cependant su contourner :

« J'ai l'expérience des branches de la jeunesse, de la direction de la section et de la fédération. Je suis jeune, mais je suis passée par tous ces organes. Je le voyais comme un stage politique. J'ai passé mon stage. Après cela, j'ai candidaté au conseil municipal. C'est là où j'ai expérimenté une forme de discrimination dont beaucoup de jeunes sont victimes. Je postulais pour un poste ensemble avec deux cent personnes dont seulement vingt-cinq allaient être retenues. Une nuit, un des grands du parti a appelé et il m'a dit "tu as candidaté pour la mairie, tu penses avoir une chance ? Au milieu d'autant de loups, il est très improbable que ta candidature soit retenue". Cela m'a rendue très triste. »¹⁰²

Malgré cet appel nocturne d'un « grand du parti » (*parti büyüklerinden biri*), la candidature de Kamelya a été retenue et elle a pu intégrer le conseil municipal. Le fait qu'elle ait bénéficié du soutien du chef de la section locale avec lequel elle avait collaboré étroitement a pu jouer en sa faveur, tout comme dans une certaine mesure le quota attribué aux jeunes candidats. Même si souvent, ce sont plutôt des jeunes hommes qui bénéficient de ce quota, il se peut que le soutien à Kamelya d'un acteur local influent ait pu se combiner au fiat qu'en étant femme et jeune, elle a permis de cocher deux cases en occupant une seule place.

Les récits des femmes politiques du MHP sont plutôt pauvres par rapport aux contraintes que leurs co-partisans hommes feraient peser sur leur action politique. Une des rares politiciennes affichant son ambition au sein du parti, Dilay, a expérimenté le manque de soutien de sa formation politique, qu'elle a cependant su tourner à son avantage. Aux législatives de 2011, elle a conduit sa campagne de candidature dans ces conditions :

« Ils m'ont envoyée pour faire campagne dans les villages, ils se sont dit "une femme, que peut-elle faire". Mais notre candidat à l'époque a été élu avec une petite marge et tout le monde s'accordait qu'il n'aurait pas été élu sans ma campagne dans les villages. Tous mes travaux, je les ai postés sur Facebook, j'ai pris des milliers de photos avec les femmes. Je suis allée dans les centres d'éducation populaire. Pour la première fois, j'ai rendu la campagne dans les zones rurales visible. Être vu ajoute aussi de la motivation à vos collaborateurs et ça plaît aux gens avec qui vous entretenez en contact. Cela a renforcé ma

¹⁰² Kamelya, conseillère municipale, CHP, 3.7.2015, Izmir.

position à Trabzon. Et puisque les gens m'ont aimée, j'ai décidé de continuer et je me suis présentée comme candidate à nouveau. »¹⁰³

Les dirigeants locaux ont affecté Dilay dans les zones « ingrates » où mener la campagne électorale est difficile et demande un effort logistique supplémentaire. Cela ne l'a pas découragé pour l'avenir, mais le fait qu'aux législatives suivantes sa candidature n'était pas mieux placée est parlant quant à l'éternelle administration de la preuve qui pèse sur les femmes en politique¹⁰⁴. De surcroît, le cas de Dilay montre qu'il ne suffit pas de « faire ses preuves » pour être retenue la fois suivante.

Les élues municipales du DBP font partie de celles qui ont critiqué le plus vigoureusement l'attitude des hommes qu'il s'agisse de leurs co-partisans ou des bureaucrates à la mairie. Lalebend, élue de Diyarbakır âgée de moins de trente ans, rejoint Kamelya du CHP à Izmir en son expérience de discrimination à l'intersection du genre et d'âge :

« La première année après l'élection municipale était dure. La plupart des directeurs des départements à la mairie sont des hommes d'un âge avancé. Ils ne nous prenaient pas au sérieux. Ils nous traitaient comme si on ne savait rien, parce que nous sommes jeunes et sans expérience municipale. Je me suis disputée avec eux pour qu'ils m'acceptent. J'ai des relations excellentes avec les gens de mon village de tous les âges, mais j'avais du mal à assurer les services pour le village car le directeur du département ne me prenait pas au sérieux tandis qu'il prend toujours au sérieux les hommes. »¹⁰⁵

Les critiques à l'adresse des co-partisans hommes au sein du HDP à Izmir rejoignent celles exprimées à Diyarbakır. Elle aussi jeune et femme, Bade, active au sein du HDP, fait une observation allant dans le même sens que Lalebend :

« Qu'il se disent intellectuels, révolutionnaires, ou de gauche, les hommes sont marqués par la manière dont ils étaient élevés, par la mentalité patriarcale. Dans notre pratique des co-porte-paroles, je vois que les hommes, plutôt que de me regarder les yeux, regardent dans ceux de mon co-porte-parole homme. C'est à lui qu'ils posent les questions. C'est lié à ma jeunesse, mais aussi au fait d'être femme. Certains en sont conscients et s'efforcent de diriger leurs questions vers moi. Mais mon mot compte moins aussi auprès du peuple. Je me suis imposée avec le temps, mais je suis dans une situation typique : en tant que femme je lutte non seulement à l'externe, mais aussi à l'interne. [...] J'ai parlé à mon co-porte-parole du fait que le peuple vient le voir

¹⁰³ Dilay, candidate à la députation, MHP, 13.4.2016, Trabzon.

¹⁰⁴ M. Sineau, *Des Femmes en politique*, op. cit., p. 108.

¹⁰⁵ Lalebend, conseillère municipale, DBP, 8.5.2015, Diyarbakır.

plutôt lui que moi et il a commencé à envoyer les gens me voir moi avec leurs demandes. Comme ça, j'ai commencé à m'impliquer dans les sujets généraux, pas seulement les sujets liés aux femmes. C'est comme ça que j'ai gagné une reconnaissance extérieure. »¹⁰⁶

Les parallèles entre les vécus des femmes politiques à travers les partis sont remarquables. D'abord, les dynamiques d'exclusion qui sont souvent subtiles et peuvent échapper à l'égard de l'intéressée apparaissent en plein lumière au moment où un changement se produit, comme dans le cas d'Ahu à Trabzon qui s'est rendu compte de son exclusion du collectif municipal après qu'elle a pu expérimenter une période d'inclusion lors du voyage municipal à l'étranger. Ensuite, un positionnement spécifique des jeunes femmes politiques apparaît à travers les récits. Celles-ci identifient un comportement condescendant à leur égard, qu'elles relient à leur jeunesse ou l'absence d'expérience en politique.

Néanmoins, j'estime qu'il est possible de lire ces attitudes de l'entourage masculin à l'égard des jeunes ou des nouvelles entrantes comme une expression plus subtile, déguisée, de la discrimination genrée. Celle-ci peut par ailleurs prendre différentes formes : l'exemple des partis politiques pro-kurdes semble fournir des éléments de compréhension à ce sujet. La co-maire de la municipalité métropolitaine de Diyarbakır, Gültan Kışanak a été la cible de critiques virulentes, néanmoins, jamais son appartenance genrée n'a été mentionnée. Dans les coulisses, on critiquait le fait qu'elle était alévie ou encore qu'elle ne parlait pas le kurde couramment¹⁰⁷. Étant donné que la présence des femmes en politique et dans les postes de pouvoir est régie par le quota appliqué par le mouvement des femmes, une attaque à la féminité de Kışanak ne serait pas permisible du fait de la réaction que cela provoquerait (ce qui montre notamment l'enracinement des principes d'égalité au niveau de discours). Parallèlement à l'expérience de Kışanak, les co-maires femmes ont été plus souvent que leurs homologues masculins critiquées pour leur inexpérience politique et pour le manque de compétences¹⁰⁸. En arrivant au point où la présence des femmes en politique s'impose comme « légitime », le patriarcat s'adapte en attaquant les femmes sur la base d'autres caractéristiques que leur féminité.

Dans la même logique, les mécanismes de sanction semblent s'attaquer plus spécifiquement aux femmes. Si les sanctions officielles sont plus rares que les sanctions

¹⁰⁶ Bade, ancienne co-porte-parole du HDK à Izmir, 13.6.2016, Izmir.

¹⁰⁷ Ces critiques m'ont été rapportées de façon informelle en dehors de la situation d'interview par plusieurs élues et employées de la mairie.

¹⁰⁸ J'étais témoin de ces critiques lors des séances d'éducation au sein du parti en 2016.

informelles¹⁰⁹, ces premières retombent tout de même sur la tête des femmes avec une sévérité remarquable. La députée du CHP, Aylin Nazlıaka, a été expulsée du parti après s'être impliquée dans un scandale concernant le portait de Mustafa Kemal¹¹⁰. Quelques mois plus tard, Meral Akşener, une des quatre contestataires de la direction du MHP a été, elle aussi, expulsée de son parti¹¹¹. Cette punition l'a touchée elle en premier lieu, avant que la carrière politique de trois hommes dans une situation similaire ne soit remise en cause. Dans les deux cas, il s'agissait d'appliquer la procédure disciplinaire officielle (pas de pression informelle à démissionner, ce qui serait sans doute le cas pour l'AKP). Après que la levée de l'immunité parlementaire a été votée par l'Assemblée nationale, Figen Yüksekdağ, à l'époque co-présidente du HDP, a été la première députée HDP à être déchue de son mandat parlementaire¹¹². Les autres destitutions concernaient légèrement plus de femmes que d'hommes (cinq femmes et quatre hommes ont été ôtés de leur mandat avant le 20 mars 2018)¹¹³.

Le déroulement de la campagne électorale constitue un des moments politiques importants qui se prêtent à l'analyse du point de vue genre¹¹⁴. Je propose de regarder de plus près les campagnes de l'AKP et du DBP que j'ai eu l'occasion de suivre – un jour avec un candidat à la députation de l'AKP dans deux arrondissements périphériques de Trabzon en juin 2015 et un jour avec la délégation DBP conduisant la campagne au nom de leur parti dans les zones rurales de la région du sud-est. La comparaison de ces deux moments pré-électorales permet également de revenir sur la notion initiale de l'« apprentissage des collectifs mixtes ».

À Trabzon, j'ai intégré l'équipe d'un des candidats à la députation qui comptait une vingtaine de personnes. Mon « unité » était composée de trois jeunes femmes et d'une conseillère municipale. Les jeunes femmes (30 ans ou moins), étaient toutes diplômées de l'université, l'une d'elles était mariée, mais était sans enfants. Pendant la période de la campagne, elles travaillaient dans le centre électoral de l'AKP où elles

¹⁰⁹ D. Dulong, « Au dedans et en dehors. La subversion en pratiques », *art cit*, p. 258.

¹¹⁰ *Aylin Nazlıyaka CHP'den İhraç Edildi (Aylin Nazlıyaka a été expulsée du CHP)*, <http://www.milliyet.com.tr/aylin-nazliaka-chp-den-ihrac-edildi-siyaset-2204249/>, 4 mars 2016, (consulté le 20 mars 2018).

¹¹¹ « Meral Akşener MHP'den ihraç edildi (Meral Akşener a été expulsée du MHP) », *art cit* ; *Ibid.*

¹¹² *Figen Yüksekdağ'ın Milletvekilliği Düşürüldü (Figen Yüksekdağ a été ôté de son mandat de députée)*, <http://www.bbc.com/turkce/haberler-turkiye-39042816>, 21 février 2017, (consulté le 20 mars 2018).

¹¹³ TBMM, « Milletvekilliği Sona Erenler (Ceux dont le mandat de député est arrivé à l'échéance) », *art cit*.

¹¹⁴ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, *op. cit.* ; M. Navarre, *Devenir élue. Genre et carrière politique*, *op. cit.* ; D. Dulong et S. Lévêque, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *art cit*.

organisaient le programme de la campagne au quotidien. Le jour où je les ai rejointes, elles partaient sur le terrain pour la première fois. Lors du rassemblement public dans le premier arrondissement périphérique, les jeunes femmes de l'équipe ont occupé un étage du bâtiment à côté du podium (faisant office du bureau électoral improvisé) pour avoir un bon point d'observation. Sur le podium, aucune femme ne s'est exprimée même si la chef des branches féminines du département était présente. Seuls les hommes se sont passés le micro et ont lancé des slogans. La foule avait visiblement des difficultés à suivre les exclamations des orateurs qui se succédaient rapidement. Les membres masculins de branches de la jeunesse assuraient le rôle de « souffleurs » pour assurer les bonnes réponses de la foule (des oui ou non selon les propos). Le rôle des jeunes femmes venues avec le convoi du candidat était passif, réduit à l'observation.

Le convoi électoral s'est ensuite arrêté dans plusieurs endroits dans les arrondissements voisins. À chaque arrêt, les femmes ont été assises, on leur a offert à boire et à manger et régulièrement demandé si tout allait bien. Elles ne s'impliquaient ni dans la propagation du message politique aux passants ni dans les entretiens avec les commerçants locaux. Leur présence semblait plutôt symbolique. Le soir, quand je suis rentrée, les membres les plus jeunes de l'équipe sont parties peu après moi. Peu de femmes sont restées jusque tard le soir et leur présence était soumise à des règles encore plus strictes. Elles ont dû attendre dans les voitures pendant que les hommes visitaient certains lieux de loisir. Le déroulement de la journée à Trabzon interroge sans doute le rôle de ces jeunes militantes dans la campagne électorale. Il en ressort qu'un soin particulier a été prêté au maintien d'une présence non-mixte. L'interaction avec toute la délégation a au final été limitée pour les femmes.

Néanmoins, ce n'est qu'en comparant cette expérience avec celle du DBP qu'il est possible de constater l'ampleur du contraste. Lors de la campagne électorale de 2015, j'ai rejoint une délégation urbaine mixte partie vers les zones rurales du sud-est. Au cours de la journée, on a fait le tour de cinq villages et rencontré les habitants réunis le plus souvent autour d'un repas ou dans un jardin avec une offre riche de fruits et de sucreries. Parmi les membres de la délégation se trouvaient les représentants locaux du parti, le maire de la ville la plus proche, la présidente du parti au conseil spécial du département et plusieurs hommes et femmes membres du parti et des élus locaux. Les femmes voilées comme celles aux cheveux découverts ont fait partie de la délégation et ont été reçues ensemble avec les hommes. Toutefois, malgré le caractère mixte du groupe d'arrivants, nous avons partout été reçus uniquement par les hommes. Les

femmes ne faisaient qu'une apparition passagère en servant le repas. Les membres de la délégation ont systématiquement dénoncé sur ce fait. À un moment, les élues se sont introduites dans la cuisine de la maison d'hôte pour discuter avec les femmes. À un autre moment, elles ont protesté contre l'absence des femmes locales à la réunion et ont quitté le salon pour faire le tour dans le village et parler aux habitantes directement chez elles.

Si les deux délégations électorales, celle de l'AKP comme celle du DBP, sont parties en campagne comme collectifs mixtes, la gestion pratique de cette mixité a été sensiblement différente. À Trabzon, il est possible de parler de la consécration des normes sociales qui excluent les femmes de ces activités en tant que protagonistes (elles assurent tout de même une présence symbolique). Dans la région du sud-est¹¹⁵, les femmes étaient les membres actives de la délégation permettant ainsi à asseoir la légitimité de la présence féminine dans ce type d'événements. En même temps, elles ont activement recherché la participation des femmes habitantes des villages visités. L'apprentissage de la mixité, ne serait-ce qu'au niveau symbolique, semblait se faire par le message explicite adressé aux participants hommes que l'absence des femmes locales à ces réunions n'était pas acceptable en vertu des principes énoncés par leur parti politique. Dans ce sens, les femmes s'engageaient dans une entreprise de subversion des normes sociales locales qui bannissent les femmes des activités politiques.

Il ne faudrait cependant pas exagérer la nature « subversive » de ces pratiques au sein des partis pro-kurdes. À cet égard, la genèse et la mise en pratique du système de la co-présidence sont à la fois illustratives et révélatrices des difficultés qui accompagnent la mise en place des principes d'égalité de ces partis. Le système de la co-présidence est soumis à une double résistance (interne et externe) à laquelle ses défenseuses doivent faire face.

Le système de co-présidence peut être vu comme la dernière innovation stratégique du mouvement des femmes kurdes pour accroître la représentation féminine concomitante à la mise en place des quotas. Néanmoins, l'opposition intra-partisane accompagnait déjà les négociations autour des quotas. En 2004, lors des élections municipales, le quota a été annoncé et puis annulé. L'interviewée Tara qui s'est

¹¹⁵ Cette partie de la campagne s'est déroulée en dehors de Diyarbakır.

impliquée activement dans cette période se souvient des débats qui accompagnaient le processus :

« En 2004, le quota a été annulé car à l'époque, au sein du mouvement kurde, on vivait une contestation autour des partisans d'Osman Öcalan¹¹⁶. Ils voulaient acquérir de l'influence au sein du parti politique. Ils voulaient imposer leurs candidats. Les hommes ont argumenté par cette situation pour forcer les femmes à abandonner la mise en place du quota. »¹¹⁷

La mise en place du quota a donc dû attendre les élections législatives de 2007. Son avènement a fait l'objet de mobilisation de la part des femmes et était loin d'être gagné à l'avance, comme en témoigne dans une interview Gültan Kışanak, élue co-maire à la municipalité métropolitaine à Diyarbakır :

« Cela peut être difficile à croire, mais quand je regarde en arrière ma propre expérience et histoire, le temps le plus dur à vivre pour moi en tant que femme ce n'était pas mon temps en prison. Ce n'était pas non plus mon temps à l'université ou quand j'ai travaillé comme journaliste. C'était quand nous devions nous battre pour la mise en place du quota aux législatives. En amont de l'élection de 2007, nos camarades hommes étaient satisfaits de notre travail difficile. Nous organisons les rassemblements et les manifestations et nous faisons face à la police au quotidien dans nos luttes politiques et genrées. [...] Le quota de 40% à la représentation féminine faisait partie de nos politiques depuis 2002, mais sa mise en œuvre a été repoussée à la prochaine élection. Nous ne voulions plus de nouveau délai. [...] Nos tentatives ont lancé un grand débat au sein du mouvement politique kurde. »¹¹⁸

Il est notable que la difficulté de la mise en place du quota est aux yeux de Kışanak plus grande que l'obligation d'endurer la torture dans la prison de Diyarbakır.

Une fois l'engagement du parti acquis, l'application du quota n'était pas non plus sans controverses. Il suffit de se rappeler de l'expérience d'Avşîn, jeune co-maire, dont les collègues ont tenté de se servir du quota comme s'il définissait la limite maximale à la participation féminine. Roza de l'Académie des femmes a confirmé les tentatives du détournement de la logique du quota :

« Le quota de 40% signifiait que les femmes n'auront jamais 41%. Si une direction se composait de dix personnes, il était clair qu'il

¹¹⁶ Jeune frère d'Abdullah Öcalan, ancien commandant du PKK, qui a tenté de prendre le contrôle de l'organisation.

¹¹⁷ Tara, militante du mouvement des femmes, 24.5.2017, Londres.

¹¹⁸ N. Al-Ali et L. Tas, « Reconsidering nationalism and feminism », *art cit*, p. 10.

y aura quatre femmes et jamais plus. C'était une forme d'opposition masculine. Comme si notre droit était limité à 40%. »¹¹⁹

L'efficacité du quota a été assurée surtout grâce à l'intransigeance du mouvement des femmes au sein du parti qui veillait à son respect et qui a fondé les structures permettant la sélection des candidates femmes de façon séparée. Le régime de la co-présidence a d'abord été discuté pour la direction du parti. Comme pour le quota, la réaction des partisans hommes a été en premier temps hostile. Leur argument principal reprenait l'idée du mauvais timing – il s'agissait de l'année 2005, proche encore des rivalités internes au mouvement kurde qui ont causé l'annulation du quota aux municipales. Malgré l'opposition au sein du parti, les femmes (avec le soutien de quelques hommes à la direction) ont réussi à faire voter l'introduction de la co-présidence. Tara a expliqué la manière dont les femmes sont parvenues à pousser pour l'adoption du système. Leur investissement constitue en même temps un exemple par excellence de la mobilisation collective :

« Avec la mise en place de la co-présidence, les femmes ont fait un putsch aux hommes. Abdullah Öcalan a proposé le système dans ses défenses au tribunal. Les femmes se sont penchées sur cette proposition et en ont discuté. Le débat était mené à l'intérieur de la plateforme féminine de DÖKH. Mais les hommes du parti étaient contre. Ils disaient que le timing n'était pas bon. Leur argument était notamment que c'était une pratique contraire au droit turc, "vous allez faire fermer le parti", disaient-ils. À cela les femmes répondaient que si on ne mettait pas la pression, la situation ne changerait jamais. Lors de la réunion de DÖKH à Diyarbakır, nous avons discuté les propositions d'Öcalan et avons décidé de les mettre en place même si le système juridique turc n'autorisait pas la co-présidence. Nous avons décidé de créer une situation *de facto*. À cette réunion, nous avons préparé une liste d'une dizaine de femmes qui pourraient occuper ce poste et puis, Aysel Tuğluk a été choisie. Mais personne en dehors de nous n'était au courant. La veille du congrès, nous avons rassemblé les femmes, qui représentaient à l'époque 30% des délégués, et nous leur avons présenté notre plan. Elles étaient toutes d'accord pour nous soutenir. Le jour du congrès, nous avons publié une grande interview avec Aysel Tuğluk dans le journal *Özgür Gündem* en la présentant comme la candidate des femmes à la co-présidence. Les hommes ont appris la situation dans le journal le jour même et ne pouvaient pas s'y opposer car c'était argumenté à l'aide des textes d'Öcalan. Nous étions tellement fortes, nous étions tellement bien organisées à l'époque ! »¹²⁰

¹¹⁹ Roza, responsable à l'Académie des femmes, 8.5.2015, Diyarbakır.

¹²⁰ Tara, militante du mouvement des femmes, 24.5.2017, Londres.

La co-présidence a été mise en place. Néanmoins, le contrecoup ne s'est pas fait longtemps attendre. C'est du moins en ces termes que Tara interprète la décision prise peu après sur la dissolution de l'organisation des femmes intra-partisane. Elle permet de réfuter une lecture linéaire de l'avancement de la participation politique des femmes au sein des partis pro-kurdes, une lecture qui serait simpliste et qui considérerait que chaque nouvelle structure serait automatiquement plus forte que sa prédécesseure :

« À la fin de 2006, en 2007, c'étaient les hommes qui ont fait un putsch aux femmes. Ils ont dissout les branches féminines. Les femmes sont restées dans le vide. Ce vide a duré pendant un certain temps après quoi l'assemblée des femmes a été créée à la place. Néanmoins, autour des branches féminines, il y a eu un groupe de six cent femmes avec un potentiel de mobilisation très élevé et ces femmes-là étaient en partie dispersées. Certaines se sont impliquées au sein de la nouvelle assemblée, mais la mise en place a pris du temps et de l'énergie et cela les a affaiblies. Néanmoins, ce qui a émergé à cette période de la lutte pour la co-présidence c'est que personne ne pouvait dissiper la conscience acquise par les femmes. »¹²¹

Le fait que la co-présidence au niveau des partis politiques ait été par la suite, en 2014, introduite dans le système légal en Turquie¹²² donne raison à celles qui argumentaient de la nécessité d'être pionniers du changement, que la consécration législative suive ou pas. À la lumière de cette logique, les débats sur l'introduction du système de la co-présidence dans les mairies ont commencé dès 2010. Les préparatifs ont été lents à démarrer et l'opposition en interne se fédérait autour de l'argument que ni la structure partisane ni l'électorat n'étaient prêts à un tel changement. Le mouvement des femmes a fait un double pari en se montrant intransigeant sur l'introduction du système. En estimant d'abord que le pas en avant supplémentaire aiderait à pérenniser leurs avancées, puis que le système s'apprendrait mieux en cours de route que dans des discussions théoriques. Dans la campagne de 2014, toutes les affiches électorales du parti présentaient un homme et une femme, candidates à la gestion conjointe de la mairie. En pratique, le quota de 30% de la représentation féminine au niveau des mairies a été maintenu : environ 30% des femmes ont été élues en tant que candidates « officielles », tandis que le reste des élues, deux tiers, ont détenu

¹²¹ Tara, militante du mouvement des femmes, 24.5.2017, Londres.

¹²² *Demokratikleşme Paketi Yasalaştı; Farklı Dillerde Propaganda Serbest (Le paquet de démocratisation a été voté ; la dissémination d'information dans d'autres langues a été autorisée)*, <http://t24.com.tr/haber/demokratikleşme-paketi-yasalasti/252355>, 2 mars 2014, (consulté le 20 mars 2018).

le mandat de conseillère municipale et étaient censées exercer la fonction de co-maire *de facto*.

Dans une ébauche de bilan de la co-présidence, telle que mise en place dans les municipalités, son rôle dans la promotion de l'engagement politique des femmes mérite d'être souligné en premier lieu. Le système a permis une hausse en visibilité des femmes sur des postes toujours majoritairement occupés par les hommes. La généralisation de la présence féminine à ce niveau de l'administration locale est dans une certaine manière un élément subversif. La co-présidence a permis l'élection des femmes dans une centaine de mairies, allant bien au-delà du quota de 30% qui leur était réservé pour les postes « officiels ». Tout de même, le caractère subversif de la mesure est à problématiser : la co-présidence a permis non seulement la présence généralisée d'une femme à la tête, mais elle a aussi assuré la présence à un homme. De ce fait, les candidats hommes ont non seulement maintenu mais encore élargi les circonscriptions où ils peuvent se faire élire par rapport à la situation antérieure. À la lumière de cette considération, le maintien du quota de 30% aux candidatures féminines officielles acquiert une importance particulière.

La mise en place du système de la co-présidence affichait des différences considérables dans les arrangements concrets qui découlaient en majeure partie des spécificités de chaque configuration locale. Ayant eu l'occasion d'interroger une dizaine de co-maires élues en dehors de Diyarbakır, leur expérience se rapportait surtout à l'intensité de l'implantation partisane dans la localité donnée. Car l'ancienneté de la présence du parti pro-kurde se répercute également sur l'état d'implantation du mouvement des femmes, l'appui principal dans la mise en place du programme d'égalité du parti. Ainsi, si à la municipalité métropolitaine de Diyarbakır, les femmes comptaient pour 38% des élues du DBP, dans certains arrondissements d'Erzurum et d'Ağrı, la co-maire était la seule femme à la mairie – aucune autre ne siégeait au conseil ou n'était employée à la mairie. En pratique cela signifiait que la co-maire, si elle souhaitait créer le département des femmes, elle devait nommer à sa tête un homme. Pour éviter cela, la création de ces départements était ralentie par la recherche des femmes sociologues qui pourraient les gérer. Dans un tel contexte, la co-maire risque de se voir réduite à une présence symbolique. Berzê, une des co-maires interrogées, a fait part de ses dilemmes :

« Depuis des siècles, les femmes ne reçoivent pas d'éducation, elles sont confinées à la maison où elles s'occupent des enfants. Il y a

des femmes qui regardent la vie seulement par la fenêtre de leur maison. Par où devrais-je commencer ? D'abord, je montre à ces femmes qu'une des leurs peut être à la mairie. Je prévois d'ouvrir un département des femmes dès que je trouve une sociologue qui le prendra en charge. Je veux lancer des séminaires sur la santé et sur l'éducation des enfants et comme ça faire sortir les femmes de la maison. Je ne peux pas leur parler du KJA [*Congrès des femmes libres*] et de la libération des femmes. On me regarderait comme une folle ici. Mais je peux commencer par des événements à caractère social. »¹²³

La répartition des tâches entre les co-maires varie également d'un endroit à l'autre. Parfois, les co-maires ont des bureaux séparés, parfois ils en partagent un seul. L'organisation des meubles dans le bureau partagé s'avère révélatrice : l'arrangement spatial peut déjà donner une idée de hiérarchie ou des modalités du partage, avec la co-maire femme assise sur le côté à la place de visiteur tandis que l'homme domine l'espace au milieu derrière une grande table. Dans certaines mairies, les deux maires se départagent aussi les agendas ou les visiteurs, les femmes étant directement envoyées chez la co-maire femme, même si cette approche a été découragée par le parti. Avşin a partagé la façon de faire dans son arrondissement :

« Nous ne sommes pas assis pour dire : tu t'occupes de cela, moi de cela. J'ai été adjointe au maire lors du mandat précédent, donc j'ai déjà de l'expérience. Le maire actuel a lui aussi été conseiller, mais il a passé une grande partie de son mandat en détention et n'a donc pas beaucoup d'expérience. Nous ne nous sommes pas partagés les domaines d'intérêt. Nous nous complétons. Nous nous réunissons et nous informons sur ce que nous avons fait dans la semaine. Cela ne se fait pas seulement entre nous deux. S'il s'agissait seulement de se partager les compétences à deux, il n'y aurait pas eu d'intérêt de mettre en place ce système de co-présidence. On se réunit aussi avec nos adjoints, au moins une fois par semaine. Une fois par mois, nous avons la réunion du conseil municipal, là on se partage les tâches assez naturellement. Mais parfois, c'est difficile. Nous sommes dans un endroit féodal après tout. Parfois, les vieux hommes viennent et préfèrent parler avec un homme. C'est une réalité sociale. Il est difficile de se faire accepter. Jusqu'à aujourd'hui, il y en a qui ne me serrent pas la main, c'est rare mais ça arrive. Mais généralement, nous avons fait vivre le système. Moi, je suis le maire qui n'est pas officiel. Mais chaque document à faire signer vient d'abord sur ma table et puis va à l'autre maire. Pour coopérer. Pas pour contrôler. »¹²⁴

Le système de la co-présidence est devenu un lieu d'apprentissage politique par excellence pour les nouvelles entrantes, même si cet apprentissage relève de ses défis

¹²³ Berzê, co-maire d'arrondissement périphérique hors Diyarbakır, 3.3.2016, (interview à Diyarbakır).

¹²⁴ Avşin, co-maire d'arrondissement périphérique de Mardin, 2.3.2016, Mardin.

propres. Les femmes politiques développent les stratégies pour y réussir au mieux, comme Berzê :

« Je suis de ces personnes qui ne sont jamais entrées à la mairie avant l'élection. Mais d'un coup je suis devenue la personne la plus haut placée. Et c'est un travail que je ne connais pas, je n'ai pas eu d'expérience avec la mairie avant. Parfois j'appelle mon mari et je lui demande comment faire ci ou ça. J'essaie de ne pas le montrer à mon entourage, je ne veux pas donner l'impression que je ne connais pas les affaires, mais la vérité est que je ne les connais pas. Par exemple, ils disent, allons-y, il y a la réunion municipale, je leur dis : allez-y, j'arrive tout de suite et je regarde sur internet quel est son déroulement, qui la préside. »¹²⁵

Tout en admettant des difficultés, les élues sur ces postes insistent sur l'accroissement de la visibilité des femmes politiques, sur les opportunités d'apprentissage politique que représente pour elles l'exercice du mandat de co-maire ainsi que sur la possibilité de faire peser une « perspective féminine » dans les décisions de la mairie (cela pourrait être considéré comme une proto-version du *gender mainstreaming*). Dans les entretiens, les difficultés étaient nommées, mais souvent reléguées au second plan. Ce qui importait aux interviewées était la représentation « du regard féminin » dans l'action municipale. Les instances de contournement des co-maires femmes ne manquent pourtant pas. Selon les informations non-officielles, plusieurs co-maires voulaient démissionner après les premiers mois en fonction. Ce fait témoigne des difficultés qui accompagnent l'exercice de leur mandat. En témoignent aussi les vifs débats aux séminaires du parti où la co-présidence à la mairie constitue régulièrement le thème le plus débattu. Le niveau de la critique à l'adresse des femmes co-maires par les hommes s'apparente à une forme subtile de résistance masculine.

Le système de la co-présidence ne fait pas seulement l'objet de résistances à l'intérieur du parti. Il fait l'objet de poursuites judiciaires menées par l'État. Néanmoins, l'action publique n'est pas homogène. Il y a eu encore en 2015 des mairies contre lesquelles un procès n'a pas été entamé. Dans certains cas, l'office du gouverneur envoyait les « contrôleurs » dans des municipalités, même quatre ou cinq fois de suite :

« Cette année, on a déjà envoyé quatre auditeurs à notre mairie. La première question que le dernier venu m'a posée en tant que co-présidente: "Pourquoi avez-vous un bureau à vous ? Vous pratiquez la

¹²⁵ Berzê, co-maire d'arrondissement périphérique hors Diyarbakır, 3.3.2016, (interview à Diyarbakır).

double signature ?¹²⁶ Nous avons dit que non pour la signature. Mais par rapport au bureau, je lui ai répondu que tous les bureaux dans cette mairie sont à moi. Toutes les maisons dans cet arrondissement sont les miennes. »¹²⁷

La réponse des autorités publiques (l'office du gouverneur, les forces de l'ordre, les tribunaux) par rapport à la double signature des documents officiels n'a pas non plus été uniforme. Certains offices publics ont fait traîner les dossiers cosignés, d'autres les acceptaient, d'autres encore les renvoyaient directement comme irrecevables. Mais quand on en est venu aux arrestations des maires, il est plutôt la règle que ce soit les deux co-maires qui soient arrêtés. Il est possible d'y voir une forme paradoxale de reconnaissance publique de ce système.

La répression étatique qui s'est intensifiée à partir de 2015 a gravement impacté les activités du mouvement des femmes kurdes. Les projets prévus, notamment celui de cartographier les violences faites aux femmes dans la région, ont été reportés ou annulés afin de satisfaire les priorités immédiates – le logement et la nourriture pour la population déplacée. L'activité du mouvement des femmes est devenue axée sur la gestion des conséquences de guerre. La fermeture de nombreuses associations expérimentées et actives dans la région a rendu cette tâche d'autant plus difficile. La destitution des maires DBP a fait également disparaître du répertoire du mouvement des femmes le relais du pouvoir municipal.

Il a été difficile de suivre les trajectoires de mes interviewées du DBP. Avşin a été arrêtée en mars 2016, peu après notre interview. Relâchée quelques semaines plus tard, elle a été à nouveau incarcérée en décembre 2016. À la fin de l'année 2016, Gülistan, co-maire, s'est, elle aussi, retrouvée en garde à vue. En janvier 2017, Mihriban, co-maire, a été arrêtée en même temps que son homologue masculin dans le cadre de l'opération des forces de l'ordre qui visait plus d'une dizaine de politiciens locaux. Berzê, co-maire d'arrondissement périphérique hors de Diyarbakır, a connu le même sort également en janvier 2017. Les exemples sont multiples.

Les politiques des technocrates nommés à la place des maires s'apparentaient à un mémoricide¹²⁸. Parmi les premières gestes hautement symboliques ont été les remaniements de l'espace urbain – enlèvement des statues et des panneaux multi-

¹²⁶ Les co-présidents dans certaines municipalités signent les documents officiels à deux.

¹²⁷ Avşin, co-maire, arrondissement périphérique de Mardin, 2.3.2016.

¹²⁸ A. Çelik, « Can-kırımından Hafıza-kırımı: Sur'da Yeni-den Rejim İnşası (Du meurtre au mémoricide : la re-construction du régime à Sur) », *art cit.*

langues¹²⁹, changement de noms des parcs. Uğur Kaymaz était un jeune de douze ans, tué de plusieurs coups de balles avec son père devant chez lui à Mardin en 2004. La statue qui lui a été dédiée dans l'arrondissement de Kızıltepe a été enlevée par le *kayyum*. D'autre part, sa mère, employée de la mairie, a été licenciée quatorze ans jour pour jour après la mort de son fils¹³⁰. Ceylan Önkol avait elle aussi douze ans. Elle est morte d'une balle quand elle menait les animaux à la pâture en 2009. Le parc qui portait son nom à Lice, arrondissement périphérique de Diyarbakır, a été renommé Fırat Sımpil, soit un garçon âgé de treize ans, mort dans un attaque à la bombe du PKK à Silvan en 2015¹³¹.

L'impact spécifiquement genré des activités des *kayyum* a également été relevé¹³². Les femmes ont été victimes de licenciements massifs. À Van, le *kayyum* a licencié les femmes chauffeurs des bus municipaux¹³³. Avec la fermeture ou la transformation des centres de santé ou des centres des femmes, les services ne sont plus disponibles en kurde. À Cizre, le centre de santé et d'éducation a été transféré aux branches féminines de l'AKP – faisant office de collusion sans cachette entre le nouveau pouvoir municipal et le parti gouvernemental¹³⁴. À Batman, le théâtre donnant des pièces en plusieurs langues a été fermé¹³⁵. Les directions générales responsables des femmes ont été fermées dans une dizaine de mairies dans les premières semaines depuis la nomination des technocrates¹³⁶. Ces pratiques visant à défaire les projets municipaux s'attaquent également à l'idéologie d'égalité, signe distinctif du DBP par rapport aux autres partis politiques.

¹²⁹ *Diyarbakır Büyükşehir Belediyesi'ndeki Kürtçe Tabela Kaldırıldı, Kayyum Açıklama Yaptı* (Le panneau en kurde sur la mairie métropolitaine de Diyarbakır a été enlevé, le technocrate nommé a fait une déclaration), <http://haber.sol.org.tr/toplum/diyarbakir-buyuksehir-belediyesindeki-kurtce-tabela-kaldirildi-kayyum-aciklama-yapti-177833>, 3 décembre 2016, (consulté le 28 mars 2018).

¹³⁰ *Atanmış Kayyum, Uğur Kaymaz Heykelini Kaldırıldı* (Le technocrate nommé a enlevé le statut d'Uğur Kaymaz), http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/turkiye/758535/Atanmis_kayyim_Ugur_Kaymaz_heykelini_kaldirildi.html, 11 juin 2017, (consulté le 28 mars 2018).

¹³¹ *Kayyum Ceylan Önkol Parkı'nın adını değiştirdi* (Le technocrate à la mairie a changé le nom du parc de Ceylan Önkol), <http://www.artigercek.com/kayyum-ceylan-onkol-parki-nin-adini-degistirdi>, 28 septembre 2017, (consulté le 28 mars 2018).

¹³² Ozan Üner, « *Kayyumlar Kadın Kazanımlarını Yok Ediyor* » (Les *kayyum* détruisent les réussites des femmes), <https://bianet.org/bianet/toplum/179883-kayyumlar-kadin-kazanimlarini-yok-ediyor>, 22 octobre 2016, (consulté le 1 juin 2017).

¹³³ *AKP'nin atadığı kayyum, kadın şoförleri görevden aldı*, <http://haber.sol.org.tr/toplum/akpnin-atadigi-kayyum-kadin-soforleri-gorevden-aldi-186985>, 26 février 2017, (consulté le 1 juin 2017).

¹³⁴ « Cizre'de Kayyum Sağlık ve Eğitim Merkezini AKP Kadın Kollarına devretti (A Cizre, le *kayyum* a transféré le centre de santé et d'éducation aux branches féminines d'AKP) », *art cit.*

¹³⁵ O. Üner, « "Kayyumlar Kadın Kazanımlarını Yok Ediyor" (Les *kayyum* détruisent les réussites des femmes) », *art cit.*

¹³⁶ Les mairies concernées à l'époque étaient Sur, Erciş, Edremit, İpekyolu, Özalp, Cizre, Silopi, Mazıdağı, Derik et Suruç. *Ibid.*

Le coup d'arrêt effectif à l'expérience municipale des partis pro-kurdes pose la question de la possible continuité de ce système organisationnel ainsi que celle de l'avenir de la représentation politique féminine en son sein. La répression empêche le renouvellement au sein du mouvement. Le parti ne peut pas faire un bilan des co-présidences, s'attaquer aux problèmes avec la mise en place de son programme ou réfléchir sur l'avenir. Le rétrécissement de l'espace politique est un vrai frein pour les partis pro-kurdes car il rend l'introspection partisane – son moyen d'avancement – difficilement envisageable.

Le HDP à Izmir constitue une autre configuration locale où les principes de représentation féminine du DBP sont mis en place. L'expérience du HDP représente un exemple d'apprentissage « régional » de ces principes à travers une transmission de l'expérience du sud-est vers l'ouest de la Turquie. Néanmoins, à Izmir, la pénurie des militantes et les limites conjoncturelles à l'expansion de l'organisation partisane ont des répercussions sur l'engagement politique des femmes. En découle une relative absence du soutien du mouvement des femmes (assuré à Diyarbakır par le KJA). Cela permet en partie d'expliquer la difficulté qui accompagnait la mise en place des « vendredis des femmes » dans les locaux du parti. L'objectif était de créer un espace non-mixte pour les femmes – un lieu d'apprentissage de la non-mixité – dans lequel elles pourraient développer leurs propres projets. Pourtant, en pratique, les « vendredis des femmes » ont souvent cédé la place aux préparatifs des manifestations du weekend, ou bien se diluaient du fait du non-respect par certains hommes qui se présentaient au bureau.

La capacité des femmes à agir collectivement en vue de corriger certains comportements des homologues hommes était également impactée par la faible implantation du mouvement des femmes. Dans un des arrondissements, les rapports entre les deux co-présidents se sont tellement détériorés que le parti a dû organiser le congrès extraordinaire pour faire élire la nouvelle direction. Si l'organisation des femmes avait été là pour soutenir la co-présidente, il se peut que la situation ait pu être résolue par une intervention collective avant que le recours au congrès soit nécessaire. L'organisation du congrès en période électorale témoigne pourtant de la capacité des femmes à l'« Ouest » à se servir des instruments d'égalité développés au sud-est. Dans aucune autre formation politique il ne serait pas pensable d'organiser un congrès au moment de la campagne électorale en vue des législatives du novembre 2015. Le fait qu'une co-présidente du parti a eu la capacité de le faire témoigne d'un certain ancrage

des principes idéologiques du parti même dans ses sections nouvelles. Sibel, la femme politique concernée, a raconté son expérience avec son homologue co-président :

« Nous avons été élus peu avant les législatives de 2015. Nous avons coordonné la campagne électorale de juin. Mais cela ne se passait pas bien. Nos relations étaient tendues. Mon collègue est quelqu'un de conservateur. Il se voyait plus haut que moi. Il disait par exemple "c'est moi le président" et s'attendait à ce que je me soumette. Quand il s'agissait de faire les permanences dans le bureau du parti, il a enlevé son nom, et il a dit "parce que je suis président de la section, je ne suis pas obligé de faire les permanences". Mais il a laissé mon nom. »¹³⁷

En convoquant le congrès extraordinaire, Sibel a fait preuve d'un courage et d'une détermination remarquables – notamment au vu du calendrier électoral. Elle a suivi la procédure de révocation telle que prévue dans les statuts, elle s'est servie du mécanisme mis à disposition par le parti. La présence du mécanisme ne représente cependant qu'un élément d'explication. L'autre élément est sans doute la trajectoire personnelle et politique de Sibel, dont le militantisme de gauche date d'avant le coup d'État de 1980 après lequel elle a passé la moitié de la décennie en prison. Syndicaliste, féministe, elle a de l'expérience avec l'organisation politique et associative de longue date. De ce fait, il serait réducteur d'imputer son action uniquement à l'existence d'un mécanisme disciplinaire du parti, même s'il représente une condition pour non action.

Les difficultés que les femmes expérimentent en lien avec la mise en place du système de la co-présidence à Izmir se limitent au niveau partisan car le HDP n'a remporté aucune mairie – même si le parti a dûment présenté deux candidats au poste de co-maires dans tous les arrondissements en 2014. À Izmir aussi, la co-présidence a ouvert la voie à la représentation systématique des femmes dans les plus hautes fonctions partisans qui sont proscrits aux femmes dans les autres partis politiques. Cansu a partagé quelques observations par rapport à la mise en place pratique de la co-présidence :

« Si le co-président est un vieil homme, l'opinion de la femme co-présidente risque d'être ignorée. Quand il lui dit quelque chose, il se peut qu'il ne la regarde même pas dans les yeux. Quand elle exprime une pensée, il l'ignore mais quand quelqu'un d'autre propose la même chose, il le trouve très précieux. Il lui fait subir une violence, mais quand on l'alerte, il se replie sur soi et dit "mais non, Dieu protège", car la violence dans sa tête est uniquement physique. Nous avons devant nous une période d'éducation vis-à-vis de ces hommes. Mais les attaques qui visent le parti et les arrestations font que ces hommes qui

¹³⁷ Sibel, ancienne co-présidente de la section, HDP, 3.6.2016, Izmir.

sont là pendant deux mois, nous risquons de ne pas les retrouver au même poste le troisième mois parce qu'ils ont été arrêtés, ou parce qu'ils ont été envoyés ailleurs. Pour cette raison, nous n'arrivons pas à assurer une continuité dans nos efforts de transformer les mentalités des hommes. »¹³⁸

Cansu pointe du doigt un élément crucial : le fait de se trouver dans le viseur de l'État ne permet pas de mettre en pratique les stratégies de long terme par rapport à l'éducation des hommes dans le parti. Il s'agit là d'une autre manifestation de la double résistance à laquelle les femmes politiques font face. Celles-ci se mobilisent notamment contre l'empiètement sur leurs prérogatives. Bade a décrit un épisode parlant à cet égard :

« Une femme a expérimenté un problème impliquant un homme du quartier. L'affaire doit normalement être communiquée à nous, à moi, et si nous n'arrivons pas à la résoudre, nous nous dirigeons vers le KJA. Mais en l'espèce, nos camarades hommes se sont réunis, l'ont écoutée et ont pris la décision, sans nous. Je l'ai appris après coup. Nous avons tout de suite fait révoquer la décision. Il est suffisant de dire "Camarades, il faut qu'on parle", ça a tout de suite un effet. Ils savent qu'ils ne peuvent pas traiter ce sujet eux-mêmes. Et on ressent lors de la réunion qu'ils sont mal à l'aise et après ça ils se comportent avec plus de prudence. »¹³⁹

L'implantation partisane limitée à Izmir se traduit également par un accès réduit aux séminaires politiques destinés aux responsables du parti. Si à Diyarbakır, la plupart des femmes et hommes politiques sont passés par l'éducation partisane, ceci n'est pas le cas à Izmir. Ainsi, un des principaux canaux de la dissémination et de la solidification de l'idéologie partisane se trouve affaibli à Izmir. Malgré cela, les femmes du HDP ont été les seules à systématiquement questionner le caractère « libéral » de la ville d'Izmir, elles ne considéraient pas que la liberté dans les pratiques vestimentaires suffise pour qualifier la ville d'un espace de liberté pour les femmes. Elles ont ainsi fait preuve de leur capacité à questionner les paradigmes dominants, comme le font leurs homologues à Diyarbakır.

4.2. Les tentatives de subversion

Les théoriciens de la résistance au quotidien, dont James C. Scott est le pionnier, s'accordent sur le caractère multiforme et potentiellement omniprésent des pratiques de

¹³⁸ Cansu, membre de la direction départementale du HDP, 31.5.2016, Izmir.

¹³⁹ Bade, ancienne co-porte-parole du HDK à Izmir, 13.6.2016, Izmir.

la résistance. Vinthagen et Johansson voient les manifestations de résistance comme des « négociations continues entre les agents, les acteurs de la résistance, et leur « cibles », les détenteurs du pouvoir »¹⁴⁰. Les pratiques de la résistance peuvent prendre des formes multiples qui sont ancrées dans une configuration spécifique, que les résistances soient ouvertes ou dissimulées, qu'il s'agisse de manières différentes de performer son rôle d'élue, ou de s'adonner à des formes particulières de rituels en politique. James C. Scott conceptualise les différentes manières de s'exprimer auxquelles les acteurs ont recours face et en absence d'agent du pouvoir¹⁴¹. Dans ce scénario, les hommes représentent les agents du pouvoir, tandis que les femmes sont les acteurs susceptibles de modifier leurs façons de s'exprimer en leur présence. L'enjeu des espaces mixtes est donc notamment celui de comprendre les modalités genrées de la prise de parole selon s'il s'agit d'un milieu mixte ou non-mixte.

La conception de la capacité d'action politique, ou *agency* est souvent calquée sur les références à la résistance : l'« *agency* politique », selon Shaminder Takhar, représente une « capacité des femmes à agir contre les pratiques d'oppression »¹⁴². Les expressions de la capacité d'action féminine sont identifiées lorsqu'il s'agit d'une remise en question de l'ordre qui opprime. Néanmoins, comme le souligne Lois McNay :

« Il est important d'éviter un amalgame trop simple entre l'idée d'*agency* et de résistance. Car aucune action n'est jamais une reproduction simple et mécanique ; la non-conformité est une caractéristique répandue de l'*agency* sociale, mais cela ne peut être pris comme une garantie automatique de son caractère résistant. »¹⁴³

Il s'agit de reconnaître que la capacité d'agir des femmes politiques est ancrée dans la configuration locale dans laquelle elles s'inscrivent : leur capacité d'action est une caractéristique dynamique qui se réalise dans le temps et dans l'espace et dépend notamment de la manière dont s'est leur apprentissage politique. Les modalités d'action sont changeantes, tout comme le contexte dans lequel l'action se déroule. Cette perspective pourrait être articulée avec la notion de subjectivité, telle qu'elle est développée par Judith Butler. Cette dernière permet de saisir les négociations permanentes dans le processus de devenir sujet, qui est en même temps intrinsèquement

¹⁴⁰ A. Johansson et S. Vinthagen, « Dimensions of Everyday Resistance », *art cit*, p. 418.

¹⁴¹ J.C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance*, *op. cit.*

¹⁴² Shaminder Takhar, *Gender, Ethnicity and Political Agency: South Asian Women Organizing*, New York, Routledge, 2013, p. 11.

¹⁴³ Lois McNay, *Against Recognition*, Cambridge, Polity, 2008, p. 192.

lié à la dynamique d'assujettissement. Selon Butler, partout où se trouve la domination ou le pouvoir, il y a également la capacité d'action. L'*agency* des femmes est donc omniprésente dans leurs interactions quotidiennes au sein du champ politique¹⁴⁴.

En dehors des mécanismes d'adaptation individuels, les tentatives de changement (individuelles ou collectives) au sein des partis politiques sont rares. Comme le souligne Delphine Dulong, tenir son rôle est récompensé par les responsables du parti qui permettent une ascension politique qu'à un nombre limité de femmes¹⁴⁵. Si elles parviennent à décrocher un poste électif, il s'agit d'une certaine manière du « *dépassement de leur horizon des possibles* »¹⁴⁶. Elles sont autorisées à s'extraire du rôle social que leur propre parti réserve aux femmes tout en incitant les autres femmes à tenir ce rôle. Les stratégies adoptées par les femmes politiques sont multiples. On est face à un panorama de pratiques de nature différente – certaines permettent de performer son rôle de façon cohérente par rapport à ce qui est attendu, d'autres génèrent des résistances quotidiennes individuelles, d'autres encore résultent en des stratégies discursives particulières.

Toute action n'a pas vocation à être subversive. On peut rappeler des stratégies de « marchandage avec le patriarcat » (*bargaining with patriarchy*) conceptualisées par Deniz Kandiyoti¹⁴⁷, qui révèlent la prégnance des pratiques d'accommodation et d'adaptation également à l'intérieur des partis politiques. Au sein de chaque parti, une variété des prises de position existe, toutefois, certaines pratiques apparaissent plus récurrentes que d'autres. Les manières de travailler son rôle évoquées sur les pages suivantes sont associées aux partis où elles sont les plus répandues.

4.2.1. L'irrecevable ambition féminine : l'ethos du don de soi et les conduites de compensation

Au sein de l'AKP et dans une certaine mesure également au sein du MHP, les femmes politiques naviguent dans un environnement qui proscrit l'affichage de l'ambition politique. Si chaque politicien a sans doute l'intérêt à présenter son engagement comme « désintéressé », il prétend agir en réponse à un appel ou d'une pure volonté de servir le peuple, cet « ethos de *fedâkarlık* – du don de soi » pèse encore plus lourdement sur les femmes. Dans ce sens, il est question d'un concept genré. Le

¹⁴⁴ Alev Özkazanç, « Butler'in Feminizmi: Siyasi bir Okuma için kılavuz (Le féminisme de Butler : la clé pour une lecture politique) », *Mülkiye Dergisi*, 2013, vol. 37, n° 4, p. 118-138.

¹⁴⁵ D. Dulong, « Au dedans et en dehors. La subversion en pratiques », *art cit.*, p. 261-262.

¹⁴⁶ M. Avanza, « Les femmes padanes militantes dans la ligue du nord, un parti qui « l'a dure » », *art cit.*

¹⁴⁷ Deniz Kandiyoti, « Bargaining with Patriarchy », *Gender and Society*, 1988, vol. 2, n° 3, p. 274-290.

discours vénérant l'altruisme, systématiquement mobilisé par les interviewées, se concilie mal avec l'affichage ouvert de l'ambition politique. Plus encore, cet ethos partisan contribue à la délégitimer. Une femme ambitieuse est « *hırslı* » (ambitieuse mais au sens négatif), elle s'écarte de l'idéal féminin du don de soi. Cela ne veut pourtant pas dire qu'il n'y a pas de compétition ou que les femmes seraient dépourvues d'ambitions. Fatma, chef des branches féminines de l'AKP à Izmir, l'atteste :

« Il y a une coopération entre les femmes, bien sûr, mais au moment des candidatures, on oublie les amitiés. Cela fait partie de la politique. Par exemple, les femmes ne disent pas "réunissons-nous derrière une candidate et insistons pour qu'elle prenne la seconde place sur la liste", non. Chacune veut être candidate et cela donne lieu à des médisances des unes contre les autres. Par cela, elles ouvrent la voie aux hommes. »¹⁴⁸

L'intuition de Fatma suggère que si une action collective se mettait en place, « les femmes » pourraient obtenir la seconde place sur la liste. La mobilisation du groupe entraînerait l'attribution d'une bonne place à une candidate. Il est révélateur que Fatma ne considère pas que l'action coordonnée puisse avoir pour but la multiplication des places accordées aux femmes sur la liste ou bien la captation de la première place. Dans une telle configuration qui s'apparente à une « *survalorisation de l'engagement désintéressé* »¹⁴⁹, les candidates de l'AKP développent les manières de se dire intéressée par un poste : leurs propos sont mesurés et gardent un « profil bas » – reconnaissant de façon ostentatoire que la suprême décision à leur égard appartient au parti.

« *Si un devoir m'est confié, je l'accepte* », a dit Nurşen, la présidente des branches féminines de l'AKP à Trabzon¹⁵⁰. Il s'agit d'une expression standardisée qu'on entend de la bouche des figures les plus haut placées dans la hiérarchie des structures féminines. À titre d'exemple, la très médiatisée ancienne reine de beauté devenue chef départementale des branches féminines de l'AKP à Aydın, Seda Sarıbaş a ainsi répondu à la question de savoir si elle se porterait candidate aux élections locales prévues pour 2019 : « *Chez nous, on ne demande pas un devoir, on le reçoit. Si la direction centrale me confie un tel devoir, je vais alors mettre la main sous la pierre*¹⁵¹,

¹⁴⁸ Fatma, responsable des branches féminines départementales, AKP, 21.6.2016, Izmir.

¹⁴⁹ A. Jacquemart, « Engagement militant », *art cit*, p. 220.

¹⁵⁰ Nurşen, responsable des branches féminines de département, AKP, 29.3.2016, Trabzon.

¹⁵¹ « Mettre la main sous la pierre » est un proverbe en turc qui est un appel à se lancer, à ne pas se tenir à l'écart et à persévérer dans un travail qui peut s'avérer difficile.

je ne vais pas le fuir. »¹⁵² C'est une manière de déclarer son intérêt tout en obéissant à la hiérarchie partisane et en maintenant une image « désintéressée ». À Trabzon, Nurşen a été parmi celles qui ont articulé le principe du don de soi le plus explicitement :

« Je suis dévouée à l'idée. J'ai une cause. Je pense que les gens actifs en politique devraient avoir une cause. Ils ne devraient pas s'empresser quelque part juste parce qu'ils ont des ambitions. Si vous foncez juste en pensant à vous-même, vous serez oublié par l'histoire. L'affaire n'est pas Nurşen elle-même. Moi, je suis assise dans ce fauteuil et je fais tout ce que ce poste demande. Mais je n'ai pas pensé à l'occuper. Je suis une personne très idéaliste. Je fonce pour la cause et il m'importe peu de ne pas être dans la vitrine. Si à l'avenir, il y a des occasions d'avoir un rôle représentatif et d'apparaître dans la "vitrine", pourquoi pas. Je suis consciente de certaines possibilités, mais je ne me presse pas pour qu'elles se présentent. »¹⁵³

Le concept de *fedakârlık* apparaît en cohérence avec l'orientation conservatrice de l'AKP qui met l'accent sur le rôle de la femme comme mère, ce qui renforce encore l'exigence du caractère désintéressé de son « service ». Du point de vue des responsables locaux du parti, il s'agit d'une manière efficace de ralentir les carrières féminines tout en affirmant, avec cynisme, que les femmes « ne demandent pas de postes ». Un travail dévoué et intense est attendu d'elles sans qu'elles demandent des mandats ou des positions de responsabilité en retour. Marquées par le surtravail, le conformisme et la sur-adhésion aux normes masculines¹⁵⁴, les comportements adoptés par de nombreuses élues correspondent bien aux « conduites de compensation ». Dans un environnement partisan qui est hostile à leur ascension, les professionnelles de la politique affichent les stratégies d'accommodation et d'adaptation. Consacrer une grande partie de son temps au porte-à-porte, se rendre disponible pour les travaux partisans, être toujours là quand le chef de la section sollicite les femmes pour l'accompagner lors d'un déplacement, telles sont quelques-unes des « conduites de compensation » adoptées par les femmes de l'AKP.

La reproduction du discours officiel fait partie des stratégies d'adaptation les plus récurrentes¹⁵⁵. Les plus hautes représentantes des femmes au sein de l'AKP contribuent encore à inciter cette adhésion au discours tout en infligeant aux femmes

¹⁵² G. Öztekin, « Sarıbaş: Görev Verilirse Sorumluluktan Kaçmam (Sarıbaş : Si on me donne un devoir, je ne vais pas chercher à échapper à la responsabilité) », *art cit.*

¹⁵³ Nurşen, responsable des branches féminines de département, AKP, 29.3.2016, Trabzon.

¹⁵⁴ M. Sineau, *Des Femmes en politique*, *op. cit.*, p. 110.

¹⁵⁵ Coşar et Yeğenoğlu parlent d'« allégeance exemplaire des députées femmes aux discours masculiniste de l'AKP refusant l'action positive ». S. Coşar et M. Yeğenoğlu, « New Grounds for Patriarchy in Turkey? », *art cit.*, p. 563.

l'éternelle administration de la preuve¹⁵⁶ (elles doivent constamment prouver leur qualifications et capacités). Güldal Akşit, l'ancienne présidente des branches féminines affirmait :

« La femme devrait être en politique. [...] Mais cela ne veut pas dire que chaque femme qui vient se présenter va pouvoir se lancer en politique aussi facilement que si elle sautait dans la mer. Si une femme est candidate à la candidature, elle devrait se demander "est-ce que je peux faire ça ? Est-ce que j'ai les capacités suffisantes ? Est-ce que j'ai une expérience politique suffisante ?" Bien sûr, personne ne naît maire, mais il faut qu'elle passe par une phase d'autoévaluation avant de se porter candidate. Je ne trouve pas correct qu'une femme soit candidate juste pour le compte de sa féminité car sinon, le moindre échec sera imputé à toutes les femmes. »¹⁵⁷

Les mécanismes d'adhésion au discours officiel apparaissent également chez les femmes politiques qui ne rentrent pas dans la case de la « féminité idéale » telle que projetée par le parti. À la lumière des propositions législatives de l'AKP visant à « maintenir l'unité familiale », force était de constater le silence que les politiciennes divorcées réservaient aux suggestions contenues dans le « rapport sur le divorce »¹⁵⁸. Aucune interviewée divorcée n'a critiqué le rapport, alors que celui-ci envisageait de restreindre le droit de l'épouse divorcée à une pension alimentaire de la part de son ex-conjoint. La confiance qu'affichait Kösem, ancienne membre de la direction locale du parti à Izmir, à l'égard du projet du législateur semble d'autant plus paradoxale que son entrée au parti était motivée par la législation réformatrice que l'AKP a introduite sur ce même sujet :

« Je suis de ces femmes qui ont été victimes des provisions discriminantes de l'ancienne loi civile. Il y avait une loi qui diminuait sensiblement les droits des femmes au niveau légal et matériel. En tant que femme, j'étais persuadée qu'il fallait changer ces articles et qu'il fallait faire élire des femmes politiques pour ça, parce qu'elles vont être plus sensibles par rapport à ces mesures. En 2003, l'AKP a entamé un changement sérieux de la situation. Depuis, le gouvernement continue à élargir les droits des femmes. »

Etes-vous contente de la modification telle qu'elle a été faite ?

« Oui, moi j'ai été victime de cet article du Code civil, mais les femmes venant après moi ne vivent plus la même chose. Mais je ne

¹⁵⁶ M. Sineau, *Des Femmes en politique*, op. cit., p. 108.

¹⁵⁷ F. Can, « Güldal Akşit: "AK Parti'de 3 Adaydan Biri Kadın Olacak" (2) (Güldal Akşit : À l'AKP, sur trois candidats, il y aura une femme) », art cit.

¹⁵⁸ Ç. Tahaoğlu, « Boşanma Komisyonu Raporunda Neler Var? (Qu'est-ce qui se trouve dans le rapport de la commission sur le divorce?) », art cit.

peux pas dire que cela soit réglé à 100%, disons qu'on en est à la moitié. »¹⁵⁹

Kösem n'est pas la seule à ne pas critiquer les propositions de son parti qui touchaient aux droits des femmes. En 2016, j'ai rencontré une membre de la direction de la section locale de l'AKP à Trabzon pour ce qui devait être un entretien sur son parcours politique. Pendant que je lui posais les questions, trois collègues femmes du parti (dont une que j'avais déjà interrogée), sont venues nous rejoindre à la table. Du fait de cette présence multiple, j'ai orienté la conversation du parcours de mon interviewée vers les politiques du parti. Le débat s'est vite polarisé sur plusieurs axes. Un axe de polarisation divisait ma personne, une « étrangère », et les femmes du parti connaissant « de près » et de l'« intérieur » la réalité de l'action publique. Toutefois, le second axe de polarisation est apparu entre les politiciennes elles-mêmes : j'ai pu être témoin d'une surenchère dans la défense des politiques du parti. La ferveur avec laquelle la défense était faite laissait penser à une compétition dissimulée entre les femmes réunies autour de la table à savoir qui afficherait au mieux sa loyauté. Un tel environnement n'était sans doute pas propice au moindre éloignement de la ligne officielle du parti. Toutefois, la situation d'entretien individuel permettait parfois d'obtenir un discours plus nuancé, comme il en sera à nouveau question plus loin. Il est possible d'ores et déjà de retenir que la présence de plusieurs politiciennes favorisait davantage la reproduction du discours officiel et la sur-adhésion aux principes du parti.

Selon les contributrices de la revue de critique féministe *Amargi*, signées Ayşe et Fatma, « *la culture d'objection ou de demande n'est pas développée* »¹⁶⁰ au sein de l'AKP. Leur observation se base notamment du fait que les femmes du parti ne communiquent que très rarement leurs préoccupations à l'extérieur et se réunissent le plus souvent à huis-clos. Déjà au début des années 2000, lors des premières années du gouvernement AKP, les femmes politiques se retrouvaient le plus souvent à huis-clos notamment pour discuter la possibilité de la levée de l'interdiction sur le port du voile. Aucune déclaration de presse ne suivait. Le travail, s'il y en a eu, a été destiné à un public interne, « *une discussion fermée accompagnée de zéro publicité* »¹⁶¹, ce qui constitue, selon Tepe, le procédé partisan habituel. La survalorisation de la discipline intra-partisane empêche l'usage de la presse et d'autres moyens de pression par lesquels

¹⁵⁹ Kösem, ancienne membre de la direction départementale, AKP, 16.6.2016, Izmir.

¹⁶⁰ Ayşe & Fatma Antepli Feministler, « Antep ve Yerel Seçimler (Antep et les élections locales) », *Amargi Dergi*, automne 2014, numéro spécial en amont des élections locales.

¹⁶¹ S. Tepe, « Turkey's AKP », *art cit.*, p. 79.

les femmes pourraient mobiliser l'opinion publique pour soutenir leurs demandes. En cela, les stratégies des femmes au sein de l'AKP se distinguent de leurs homologues du CHP et des partis pro-kurdes. Les politiciennes du CHP n'hésitent pas à mobiliser la presse pour dénoncer la discrimination intra-partisane. De la même manière, fortes d'une critique systémique vis-à-vis du système patriarcal, les femmes du DBP et du HDP s'attaquent en public aux pratiques de leurs partisans hommes.

Étant donné que les voix critiques trouvent rarement une représentation électorale, les prospections pour une carrière subversive chez l'AKP sont limitées. La Plateforme des femmes de la capitale (*Başkent Kadın Platformu*) dont plusieurs membres importants soutenaient l'AKP mais ont maintenu un ton critique constitue un exemple parlant. Adhérentes du courant islamo-conservateur, ces membres, dotées en capitaux scolaires, professionnels et associatifs, ont été progressivement écartées des listes que ce soit dans les scrutins municipaux ou nationaux. Leur membre illustre, Fatma Bostan Ünsal a même été licenciée de l'université par un décret publié dans le cadre du régime d'état d'urgence¹⁶². En revanche, l'Association de la femme et de la démocratie (KADEM, *Kadın ve Demokrasi Derneği*) représente un réservoir de candidates potentielles pour l'avenir du fait de ses liens organiques avec le leader du parti (la fille de R. T. Erdoğan est la fondatrice de l'association). À Trabzon, l'adjointe à la présidente de la section locale de KADEM était une ancienne élue locale. Le diplôme universitaire et le port du voile constituent la règle parmi les cadres de l'association. En cela elles correspondent au profil recherché, celui d'une femme modeste et pudique (affiché par le voile), et en même temps compétente (ce que montre son titre scolaire). L'investissement des adeptes de KADEM peut contribuer à différencier les filières d'accès des femmes politiques de l'AKP aux mandats électoraux. Ces derniers sont jusqu'alors surtout réservés aux dirigeantes des branches féminines.

La discrimination peut devenir d'autant plus difficile à dénoncer du fait des logiques d'intériorisation des règles du jeu politique par les actrices elles-mêmes. En les intériorisant, « *les femmes contribuent activement à leur efficacité* »¹⁶³. Toutefois, passer sous silence son ambition politique ou adopter des stratégies d'accommodation ne revient pas à transformer les femmes en êtres dociles dont les actions sont tout à fait

¹⁶² Fatma Bostan Ünsal, « *Kadını Değersizleştiren Diskur Hayat Karşısında Çözülecek* » (*Le discours qui déprécie la femme va se dissiper face à la vie*), <https://www.evrensel.net/haber/347979/kadini-degersizlestiren-diskur-hayat-karsisinda-cozulecek>, 19 mars 2018, (consulté le 21 mars 2018).

¹⁶³ C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 94.

contrôlées. Prunelle Aymé qualifie les militantes de l'AKP de « militantes paradoxales » car « *leur engagement génère des pratiques, des discours et des dispositifs institutionnels qui entrent en tension avec leur milieu social d'origine et, parfois, avec l'idéologie même du parti* »¹⁶⁴. Il s'agit donc de reconnaître que les élues et responsables partisanes de l'AKP peuvent contribuer à l'apparition de pratiques et de rôles nouveaux.

Pour commencer par le niveau discursif, certains messages qu'adressent les figures éminentes du parti aux militantes dérogent partiellement à la conception classique du rôle de femme politique qui se sacrifie pour la « cause ». Fatma Şahin, députée devenue ministre de la Famille et des Politiques sociales et puis maire de Gaziantep a déclaré : « *Au lieu de se focaliser sur des rencontres autour d'un thé ou d'une soupe et sur les œuvres caritatives, les femmes devraient apprendre la dynamique interne de la politique. Au lieu du quota [...], elles devraient se consacrer à l'éducation politique.* »¹⁶⁵ Tout en endossant le discours officiel réfutant les quotas, Fatma Şahin, ancienne chef des branches féminines, se réfère aux activités privilégiées de ces structures, le thé, les œuvres caritatives, en laissant entendre que celles-ci sont insuffisantes pour assurer l'ascension politique des femmes.

Il a déjà été question des stratégies de sur-adhésion aux normes masculines dans le cadre des processus de négociation de son rôle. Cette manière de procéder permet paradoxalement à certaines femmes politiques de créer un espace d'exception pour leur propre personne. Se faire championne de la reproduction du discours officiel du parti peut signifier être au moins partiellement à l'abri de celui-ci. Fatma de l'AKP à Izmir, jeune présidente des branches féminines, avec une expérience politique déjà riche, ne cessait de faire l'éloge de celles qui ont fait le choix de la vie familiale à temps plein. Toutefois, elle-même a donné la priorité à la politique « au lieu » de se consacrer à la maternité multiple, ce qui est pourtant le souhait du chef de son parti¹⁶⁶.

L'ethos dominant du don de soi et la proscription de l'affichage de l'ambition politique pèsent sans doute en faveur des pratiques d'accommodation que développent les femmes politiques au sein de l'AKP. Néanmoins, les stratégies individuelles d'ascension existent, comme celle d'Ezgi à Trabzon qui a su jouer des règles de la constitution des listes intra-partisanes pour intégrer la direction départementale ce qui,

¹⁶⁴ P. Aymé, *Engagement féminin conservateur et inclusion à la sphère politique*, op. cit., p. 21.

¹⁶⁵ A. Güneş Ayata et F. Tütüncü, « Party Politics of the AKP (2002–2007) and the Predicaments of Women at the Intersection of the Westernist, Islamist and Feminist Discourses in Turkey », *art cit*, p. 375.

¹⁶⁶ Fatma, présidente des branches féminines départementales, AKP, 21.6.2016, Izmir.

plus tard, lui a ouvert la voie vers la sélection au conseil municipal. De fait, elle a su contourner les contraintes imposées à l'expression de l'ambition féminine sans pour autant remettre en question les piliers de l'ethos partisan¹⁶⁷. De son côté, Arsun, candidate à la candidature à la députation du même parti, a fait preuve d'une autonomie discursive rare. Jeune femme professionnelle, active dans les associations locales, elle s'est présentée au scrutin de sa propre initiative sans soutien d'un « parrain ». Si elle a bénéficié de l'appui d'une ancienne chef des branches féminines et de ses collaboratrices, sa candidature peut être considérée comme « indépendante », dans le sens où elle ne s'inscrivait pas dans les rivalités locales entre les factions. Cela a pu, par ailleurs, constituer sa principale faiblesse. À la différence de la plupart des interviewées du même parti, Arsun a constaté et critiqué la discrimination à l'égard des femmes et s'est montrée favorable au quota, prenant des libertés avec la ligne officielle :

« Les partis mettent les femmes sur les listes aux conseils municipaux pour l'image, pour faire semblant : "il faut qu'il y ait une femme pour qu'on ne puisse pas nous dire qu'on n'en a pas mis". Mais il n'y a aucune femme adjointe au maire. Il faut modifier la loi sur les partis politiques et introduire le quota. Sans le quota, je ne pense pas que les femmes puissent avancer beaucoup dans la politique locale. »

Mais beaucoup de femmes considèrent-elles que le quota est une insulte à leur égard ?

« Je ne pense pas que le quota soit une insulte dans la phase dans laquelle nous nous trouvons. Si le quota n'est pas mis en place, alors les femmes ne seront pas élues du tout. D'abord il faut nous donner la possibilité de prouver que nous sommes compétentes. [...] J'étais moi-même contre le quota avant, mais là je pense qu'il est nécessaire. »

Quand votre regard a-t-il changé ?

« Quand j'ai commencé à m'impliquer activement en politique et que j'ai vu l'état des choses. »¹⁶⁸

Il est possible de supposer que la candidature malheureuse d'Arsun a contribué à une plus grande liberté de parole. Les conditions dans lesquelles s'est déroulé notre entretien ont également pu jouer – à l'inverse de la discussion en groupe qui générerait une défense sans faille des règles partisanes. La rencontre avec Arsun s'est déroulée dans des circonstances très différentes. Nous nous sommes retrouvées sur la recommandation de notre connaissance commune, nous avons parlé pendant deux heures dans le calme de son bureau. D'une façon similaire, Çimen, membre de la direction des branches féminines d'arrondissement à Trabzon, a affirmé sans hésiter

¹⁶⁷ Max Weber, *La Domination*, Paris, La Découverte, 2014, p. 321-322.

¹⁶⁸ Arsun, candidate à la candidature aux législatives, AKP, 21.3.2016, Trabzon.

qu' « *il n'est certainement pas vrai que les femmes ne demandent pas des mandats. Ce sont les hommes qui nous freinent et qui après font semblant de ne pas voir nos revendications* »¹⁶⁹. J'ai pu également expérimenter l'existence de brèches par rapport à l'idéologie officielle avec Tijen, ancienne élue municipale de l'AKP à Trabzon. Quand nous avons abordé la question du droit à l'avortement, elle a réitéré les propos de R. T. Erdoğan de 2012 associant l'avortement à un meurtre. Elle a souligné que le président reflétait les sensibilités de la majorité de la population. Notre échange s'est poursuivi sur ce point :

S'il s'agit de l'opinion de la majorité, la question de l'accès à l'avortement devrait-elle être tranchée par un référendum populaire ?
« Oui, en effet, pourquoi pas ? »
Les hommes devraient-ils avoir le droit de se prononcer sur le sujet ?
« [Un long silence]... Il faudrait réfléchir sur cela. »¹⁷⁰

Tijen était clairement hésitante et semblait même prête à exclure les hommes du vote. Cela m'a paru introduire une brèche dans la cohérence du discours qu'elle avait soutenu jusqu'alors.

Au sein du MHP, les logiques d'engagement féminin sont largement similaires à celles identifiées dans l'AKP. Néanmoins, au niveau discursif, deux stratégies distinctes se dessinent : d'un côté, soit les dirigeantes des branches féminines nient la faible représentation des femmes au sein du parti, soit elles en imputent la responsabilité aux femmes. En niant que la faible représentation des femmes serait un apanage du MHP, la secrétaire générale des branches féminines, Nevin Taşlıçay a eu recours à une contextualisation remarquablement large :

« Contrairement à ce qui a pu être le cas par le passé, le nom de la femme n'existe pas¹⁷¹ dans la Turquie contemporaine. Cela n'est pas une généralisation de dire que les femmes n'ont de nom nulle part dans le monde. L'inégalité des genres représente actuellement un des principaux problèmes de l'humanité. [...] Si on regarde avec cette perspective, il n'est pas de question d'un manque de la part du MHP mais de la part de l'humanité. Il faut voir que le MHP, du point de vue de la solution au problème de [la sous-représentation] des femmes est le seul parti avec un rôle moteur. »¹⁷²

¹⁶⁹ Çimen, membre de la direction des branches féminines d'arrondissement, AKP, 13.4.2016, Trabzon.

¹⁷⁰ Tijen, ancienne conseillère municipale, AKP, 6.4.2016, Trabzon.

¹⁷¹ « Kadının adı yok » – « La femme n'a pas de nom ». L'intéressée fait allusion au titre d'un ouvrage précurseur de Duygu Asena publié en 1987.

¹⁷² « MHP'li Kadınlar Siyasete Nasıl Bakıyor? », *art cit.*

Nevin Taşlıçay estime que le problème de la sous-représentation féminine est un problème qui concerne le monde entier et que son parti est proactif en la matière. Le journaliste qui l'interrogeait n'a pas posé la question des mesures concrètes que le parti réserve aux femmes. Le discours de la « coordinatrice des femmes » est ainsi resté abstrait – le MHP exerçant selon elle un rôle moteur. Ses propos rappellent ceux de sa prédécesseuse, citée au premier chapitre, qui évitait systématiquement la comparaison avec les autres formations politiques turques en anticipant le bilan peu favorable du MHP. À son tour, Mehtap à Izmir estimait que le problème n'est pas celui du manque de militantes femmes mais de leur visibilité :

« C'est notre faute. Il est vrai que nous ne pouvons pas dire que notre nombre est très élevé. Nous ne sommes pas nombreuses et ça crée l'image qu'il n'y a pas de femmes au sein du MHP. Et pourtant si, nous sommes là, mais nous avons les problèmes avec la publicité. Étant le parti provenant de la synthèse turco-islamique, nous sommes plutôt modestes, plus fermées sur nous-mêmes. Aujourd'hui tout dépend de la publicité et de la communication, alors nous devons faire un effort dans ce sens. »¹⁷³

Les cadres dirigeants du MHP envoient un message mitigé aux militantes du parti. Si l'altruisme est une « qualité » valorisée, le mot d'ordre est pourtant à l'opposé : les femmes doivent vouloir et demander les postes partisans comme électoraux. Les militantes du MHP invoquent souvent la division des tâches « naturelle » entre les femmes et les hommes ainsi que leur dévouement à la famille. On retrouve ici une logique similaire à l'AKP où la reproduction du discours officiel conservateur du parti permet de s'en extraire partiellement. Tokdoğan considère que l'acceptation du discours sur le rôle « naturel » des femmes leur permet d'« *exister au sein de l'espace politique, il s'agit pour elles d'un bouclier* »¹⁷⁴. Si les femmes ont gagné une certaine place au sein du MHP, ce n'est pas grâce aux hommes de leur parti mais malgré eux¹⁷⁵.

En même temps, l'exercice d'un mandat électoral ou d'une fonction intrapartisane implique de « connaître sa place » : on se rappelle de Mehtap qui ne voulait pas imposer le choix de la présidente des branches d'arrondissement contre la volonté du chef de section. Pendant notre entretien, elle se vantait de sa capacité d'action indépendante, qui se manifestait par le fait de ne pas devoir consulter son chef de

¹⁷³ Mehtap, présidente des branches féminines du département, MHP, 20.6.2016, Izmir.

¹⁷⁴ N. Tokdoğan, « „Biraz da feminist olmak lazım” MHP ve ülkü Ocaklarında Kadınlık Halleri », *art cit*, p. 282.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 293.

section pour participer aux conférences et aux événements divers. « *Mais que se passerait-il s'il n'était pas d'accord ?* » ai-je demandé, ce à quoi elle a répondu : « *Je connais bien les lignes rouges de mon parti politique* »¹⁷⁶.

Les mobilisations des femmes au sein de l'AKP et du MHP semblent être d'ordre individuel et leur aboutissement semble conditionné par la bonne volonté du chef de la section ou la fédération locale. Malgré tout, les exemples de mobilisation réussie existent. Comme il a déjà été mentionné, en amont des municipales de 2014, les membres de la direction des branches féminines du MHP à Trabzon sont allées collectivement à la rencontre avec le chef du parti local et lui ont demandé l'inclusion de « leurs » candidates sur les listes. Leur stratégie a eu du succès et une majorité de ces noms a été placée sur la liste électorale.

L'interdit, qui pèse sur l'affichage d'une ambition politique chez les femmes, a surtout été traité en prenant les exemples de l'AKP et du MHP. Si cette dynamique n'est pas limitée à ces partis, c'est là qu'elle s'observe le plus clairement. Au sein du DBP, pourtant, une pression pour modérer l'affichage de son ambition existe également. Même si elle se pose en d'autres termes, on en retrouve plusieurs traces : d'abord, les femmes qui défendaient la mise en place d'un quota ont été accusées de rechercher avidement le pouvoir au lieu de servir la cause kurde et ainsi d'affaiblir l'unité nationale¹⁷⁷. Ces critiques, qui leur ont été adressées par des co-partisans hommes, reflétaient bien l'irrecevabilité de l'ambition féminine. Puis, les élues elles-mêmes affirment haut et fort leur adhésion à la « cause » : elles mobilisent un discours dans lequel elles se posent comme « interchangeables » (« cette fois-ci c'est moi, la prochaine fois ça sera quelqu'un d'autre ») et ne tiennent pas de façon ostentatoire à la reconduction de leur mandat. Tandis que, dans les autres formations, la détention du mandat électoral est une source de fierté, les femmes du DBP participent à la création d'une image d'engagement « désintéressé », non seulement en amont de l'obtention du mandat mais aussi après l'élection, ce qui pousse cet idéal de désintéressement encore plus loin que chez l'AKP. Toutefois du fait de l'espace ouvert aux femmes dans la politique électorale du DBP, le fait de ne pas afficher son ambition ne semble pas provoquer un ralentissement des carrières politiques féminines. L'ethos du don de soi n'est pas utilisé pour écarter les candidatures des femmes dans les partis pro-kurdes.

¹⁷⁶ Mehtap, présidente des branches féminines du département, MHP, 20.6.2016, Izmir.

¹⁷⁷ Z. Sahin-Mencutek, « Strong in the Movement, Strong in the Party », *art cit*, p. 483.

4.2.2. Les stratégies individuelles : des effets éphémères et des « effets papillons »

Entretien avec Bahar, conseillère municipale du CHP à Izmir :

Y a-t-il de la compétition entre les femmes ?

« Oui, il y en a. Je me rappelle d'une collègue femme qui m'incitait à voter pour les femmes pendant l'élection. Je voterai pour une femme de toute façon, donc je lui ai assuré que je voterai pour elle et elle a dit qu'elle ferait de même pour moi. Peu après, elle s'est retournée vers un groupe de délégués hommes et je l'ai entendu dire, qu'elle n'avait jamais donné sa voix à une femme et qu'elle ne le ferait pas. C'est parce qu'elle pensait que cette femme deviendrait par la suite sa concurrente. J'ai souri intérieurement sans rien dire. Je lui ai donné mon vote quand même. »¹⁷⁸

Les interviewées du CHP témoignaient plus souvent que celles des autres partis de leurs stratégies individuelles d'ascension politique, elles n'ont pas occulté les rivalités entre les femmes et n'ont pas épargné leurs collègues de critiques, parfois à caractère diffamatoire. Pour cette raison, dans mon analyse des stratégies individuelles, la plupart des expériences citées proviennent du Parti républicain du peuple (CHP). La visée et la portée de ces efforts individuels varie sensiblement. Ils peuvent avoir pour but l'ascension politique personnelle ou une réforme intra-partisane. Ils peuvent avoir des effets éphémères – temporaires ou infimes, ou bien ne pas aboutir. Ils peuvent tout autant avoir un impact considérable. Si tel est le cas, ces efforts peuvent être considérés comme ayant un « effet papillon »¹⁷⁹, c'est-à-dire qu'ils dépassent le cadre d'interaction concrète et ont un effet d'étincelle pour un processus plus large. L'adoption des statuts à la commission municipale d'égalité à Izmir, fruit de l'effort individuel d'une élue locale, Zeynep, dans la section précédente en constitue un exemple. Il s'agissait de la première fois que cette commission se dotait de statuts juridiques ce qui lui garantissait une certaine légitimité au sein du conseil municipal. Étant donné les difficultés que la plupart des commissions rencontrent dans leur fonctionnement interne, l'adoption de statuts semble y avoir remédié en partie. L'« effet papillon » de cette initiative personnelle réside dans sa dissémination – elle a dépassé sa localité. Plusieurs arrondissements se sont inspirés de la démarche et Zeynep a été convoquée à des réunions d'information pour détailler le processus pas à pas¹⁸⁰.

¹⁷⁸ Bahar, conseillère municipale, CHP, 7.6.2016, Izmir.

¹⁷⁹ Catharine MacKinnon propose dans son livre la métaphore de « *Butterfly politics* » pour désigner ses propres initiatives juridiques qui ont eu un effet d'étincelle pour un mouvement plus large. Catharine A. MacKinnon, *Butterfly Politics*, Boston, Harvard University Press, 2017, 504 p.

¹⁸⁰ Zeynep, conseillère municipale, CHP, 23.6.2015, Izmir.

La compétition intra-partisane est un fait avéré dans tout parti politique à travers les contextes : « *le champ politique est un espace particulièrement concurrentiel, où les relations entre les femmes sont aussi des relations de pouvoir* »¹⁸¹, constatent les chercheurs réunis autour de Catherine Achin. Toutefois, la récurrence de ce thème au sein du CHP par rapport aux autres formations peut attirer l'attention. Les femmes politiques au sein du CHP ont de loin le profil le plus qualifié (en matière scolaire et professionnelle) et les carrières politiques les plus longues. Malgré cela, leur représentation électorale ne s'approche que très rarement de celle des femmes des partis pro-kurdes. Les rivalités entre les femmes apparaissent comme un fourre-tout facile pour expliquer l'échec des tentatives de la réforme interne, les conflits pendant les congrès des branches féminines, le part faible des candidates à la députation ou l'impossibilité de mettre place la parité. L'expérience du CHP montre que l'addition des profils individuels privilégiés ne se traduit pas en action collective efficace.

L'« individualisme » ou les « rivalités »¹⁸² ne fournissent pas réellement d'éléments d'explication aux dynamiques à l'œuvre au sein des partis, au mieux, elles font partie du diagnostic. Plutôt que de conclure que les femmes du CHP sont « compétitives », se font concurrence entre elles et pour cela ne parviennent pas à faire aboutir une réforme intra-partisane, il est opportun d'étudier cet environnement ouvertement concurrentiel. Cela permet de questionner le fonctionnement intra-partisan et les manières dont les femmes s'y inscrivent. Dans le CHP, les politiciennes qualifient plus souvent que dans les autres partis leur engagement politique comme résultant de leur propre initiative. Les parrains ou les invitations des collègues – même s'ils ne sont pas complètement absents – n'apparaissent pas aussi souvent. La carrière politique est conçue comme étant plus « entre les mains » de l'élue. Il se peut que la modalité différentielle de son adhésion au parti façonne ses manières de grimper les échelons. Les trajectoires des femmes du CHP sont parsemées des demandes d'un mandat ou de candidatures « de leur propre gré ». Elles ont moins tendance à se légitimer en montrant qu'on leur a offert une place sur la liste électorale. Cela ne signifie pas pour autant que leur ambition est reconnue comme légitime dans le parti. Étant vues comme illégitimes, devant répondre, elles aussi, à une éternelle charge en administrant la preuve de leur

¹⁸¹ C. Achin, *Sexes, genre et politique, op. cit.*, p. 140.

¹⁸² Il ne s'agit pas de traiter ces catégories comme outils d'analyse scientifique. Il s'agit là, à mon sens, des catégories de pensée telles qu'elles transparaissent à travers des nombreux récits et conversations informelles lors de la recherche de terrain.

compétence politique, les femmes qui affichent ouvertement leur ambition sont plus facilement étiquetées comme individualistes ou compétitives.

Les rivalités apparaissent mieux lors d'importants moments politiques, comme la constitution des listes, mais également lors des congrès des branches féminines. Le CHP est le seul parti où il y a systématiquement une pluralité des candidates aux congrès¹⁸³. Les résultats des congrès ne sont d'habitude pas connus à l'avance, les alliances se forment et se défont encore dans le lieu de rassemblement. *A contrario*, l'AKP privilégie depuis des années les congrès à candidate unique – celle qui détient le soutien de la direction centrale. L'assemblée des femmes du DBP détermine sa candidate au poste de co-présidente du parti et présente un nom unique au congrès général. La sélection de cette représentante étant restée assez obscure à mon sens, je peux émettre l'hypothèse que les modalités de cette élection révèlent une procédure plutôt centralisée. Par rapport à cela, la compétition au sein du CHP apparaît plus ancrée dans la configuration locale, reflétant les rapports de force locaux. La direction centrale des branches féminines ne semble pas intervenir systématiquement dans le déroulement des congrès départementaux et d'arrondissement. En revanche, la volonté des dirigeants (hommes) des sections et des fédérations de peser dans le congrès des branches féminines locales a été dénoncée à plusieurs reprises car leurs tentatives ont été vues comme illégitimes. Enfin, le CHP se distingue par ses congrès du MHP qui reste le seul parti où la chef est nommée et non pas élue à son poste. Il n'en reste pas moins que même si on est en présence d'un processus « politique », c'est-à-dire concurrentiel, de la désignation des directions des branches féminines, les perdantes s'éloignent souvent de la politique active pour le temps du mandat de l'« autre » équipe, ce qui montre une gestion problématique des déceptions au sein du parti.

Le caractère relativement moins centralisé des branches féminines du CHP par rapport aux autres formations représente un cadre d'interaction spécifique pour les différents niveaux de la structure féminine. Il apparaît également dans les mobilisations liées à l'actualité politique. Le jour de mon entretien avec la présidente des branches féminines du CHP, Fatma Köse faisait une déclaration de presse critiquant les recommandations de la « commission parlementaire sur le divorce » qui empiétaient sur

¹⁸³ Dans le congrès départemental du CHP à Izmir en janvier 2018, il y a eu à nouveau trois candidates. *CHP İzmir'de Gözler Kadın Kongresinde: 3 Aday Örgüte Ne Mesaj Verdi? (Les yeux du CHP à Izmir sont sur le congrès des femmes : quel message ont donné au parti les trois candidates ?)*, <http://www.gercekizmir.com/yazdir.asp?haberid=38824>, 17 janvier 2018, (consulté le 6 mars 2018).

de nombreux acquis légaux des femmes¹⁸⁴. La conférence se déroulait dans le bâtiment central du parti à Ankara). La présence sur le podium se limitait à la présidente et ses quatre collaboratrices, dans l'audience, les journalistes au même nombre, dont aucun des médias proches du gouvernement, ainsi que quelques collaborateurs. Tout dans ce déroulement semblait différencier le CHP de l'AKP. La direction des branches féminines de l'AKP se « donne à voir », ses déclarations de presse sont en règle générale plus peuplées, « la force étant dans le nombre » – parfois même plusieurs dizaines de collaboratrices se placent derrière la chef. Le public composé de journalistes et de militantes est également plus grand, reflétant la position de domination que détient l'AKP sur l'échiquier politique et la proximité qu'il entretient avec la plupart des chaînes de télévision et titres de presse. L'exemple de la conférence de presse du CHP illustre le recours à un petit nombre de membres de la direction pour la conduite quotidienne de leurs affaires.

Toutefois, dans un autre aspect, dans le cas de cette déclaration par Fatma Köse, le CHP a opté pour la stratégie similaire à celle de l'AKP en organisant une déclaration concomitante dans tous les départements où le parti est implanté. Cela a permis de faire apparaître la nouvelle dans la presse locale qui relate plus souvent les activités d'opposition que la presse nationale. À Izmir, l'affaire a été gérée de façon plus spectaculaire qu'à la direction centrale. La chef des branches féminines locales a fait une déclaration de presse simultanée, la même que Fatma Köse¹⁸⁵. Quelques 200 personnes étaient présentes, parmi eux un député d'Izmir et des membres de la direction locale du parti. Pour la suite de la mobilisation, une marge de manœuvre assez large a été reconnue aux membres des sections. À la réunion conjointe des membres des commissions d'égalité entre les femmes et les hommes à Izmir, Zekiye, qui figurait comme coordinatrice de la réunion, a lu son analyse du rapport sur le divorce en présence de la presse locale. La critique du rapport est venue s'ajouter à la programmation prévue du séminaire grâce à l'initiative personnelle de Zekiye. Lors de la discussion qui s'en est suivie à huis-clos, le traitement différentiel du rapport au niveau de l'arrondissement est apparu – dans certains arrondissements, les conseillères ont négocié avec le maire, qui a inscrit le rapport comme point extraordinaire sur l'agenda municipal – cela a permis de lire la déclaration de presse et de l'enregistrer

¹⁸⁴ Fatma Köse, présidente des branches féminines du parti, CHP, 25.5.2016, Ankara.

¹⁸⁵ *İzmir'li kadınlar; Bizim sizin yasalarınıza kurban edeceğimiz çocuğumuz yok (Les femmes d'Izmir : Nous n'avons pas d'enfant à sacrifier pour vos lois)*, <http://www.halkizbiz.com/izmir/izmir-li-kadinlar-bizim-sizin-yasalariniz-a-kurban-edecegimiz-cocugumuz-yok-h16588.html>, 26 mai 2016, (consulté le 6 mars 2018).

dans les minutes du conseil municipal. En faisant cela, les conseillers AKP ont été exposés à la critique du rapport lors de la réunion. Dans d'autres arrondissements, la déclaration de presse a été imprimée et distribuée à la réunion sans traitement oral ; dans d'autres encore, les conseillères concernées n'ont pas pris l'initiative et le sujet n'est pas apparu sur l'agenda. Ces initiatives individuelles de plusieurs conseillères municipales étaient notamment rendues possibles par la marge de manœuvre qui leur a été reconnue par la direction centrale. Toutefois, cet espace n'est pas nécessairement le produit d'une vision politique « démocratique » de la direction centrale, il se peut que celui-ci découle de l'incapacité de la direction de contrôler d'avantage les localités ce qui se traduit par leur plus grande indépendance. En revanche, les problèmes de coordination rendent une mobilisation collective plus difficile à piloter.

Les femmes du CHP se distinguent des autres formations également par la récurrence des voix critiques. Si la critique peut s'apparenter à une prise de parole intra-institutionnelle, essentielle pour les tentatives de changement, elle peut tout autant prendre la forme de commérages. Si les commérages ont sans doute un potentiel pour impacter les carrières individuelles, elles ne mènent pas à des changements systémiques de l'institution partisane. Néanmoins, la critique prend également pour cible les mécanismes intra-partisans de désignation des candidats ou encore le non-respect du quota. La possibilité de l'exprimer ne devrait pas être considérée comme automatique ou acquise d'avance. Elle découle d'une capacité individuelle à formuler un diagnostic du problème (avoir conscience de la discrimination) et d'une configuration partisane qui permet son expression. La critique est une précondition à l'effort réformateur. Dans ce sens, le débat qui a eu lieu au sein du CHP sur une possible fermeture des branches féminines peut aussi se lire en ces termes. Le débat, dont aucune opinion majoritaire ne se dégagait, était mené à l'intérieur des branches de façon spontanée, non modérée par la direction des branches. Pour certaines, il s'agissait d'une manière d'exprimer leur frustration : Zümra, membre de la direction centrale des branches, voulait, en 2016, que le système de fermeture éclair (une parité assurée par l'alternance des noms masculins et féminins) soit adopté pour les listes électorales, ou bien que les branches soient dissoutes car elles échouaient visiblement à favoriser l'insertion des femmes en politique¹⁸⁶. D'autres estimaient qu'il ne fallait pas clôturer cet espace qui appartient aux femmes. Kumru, membre de l'Union des femmes turques était plutôt partisane de la fermeture :

¹⁸⁶ Zümra, membre de la direction centrale des branches féminines, CHP, 25.5.2016, Ankara.

« Je trouve les branches féminines ridicules. C'est comme l'arrière-cour des partis. Les hommes font travailler les femmes pour se faire élire. »

Mais beaucoup de femmes ne souhaitent pas leur abolition...

« Parce qu'elles ne veulent pas perdre le seul endroit où elles peuvent détenir une fonction. Si les branches féminines ferment, de nombreuses femmes ne pourront pas intégrer l'assemblée du parti. Pour les femmes, le siège est important car c'est seulement si tu as un mandat que l'homme t'écoute. »¹⁸⁷

Le débat sur la fermeture des branches n'occupe pas le devant de la scène au sein du CHP mais représente un sujet de controverses occasionnelles. Il est révélateur d'une capacité de lecture critique de la position des branches féminines au sein de la structure partisane et plus généralement des discriminations à l'égard des femmes lors de la constitution des listes.

La genèse du quota électoral au sein du CHP est révélatrice des difficultés de la mobilisation collective coordonnée. Le quota électoral crée un nombre de places « réservées » aux femmes (en théorie au sexe le moins représenté) qui se font concurrence pour les décrocher. La mise en place du quota a ainsi modifié les modalités de la compétition intra-partisane, en créant un espace de « lutte » féminine séparée. S'inscrivant dans ce contexte, la mobilisation collective en vue de l'augmentation du quota concilie les demandes individuelles d'ascension avec la possibilité d'accroissement des places disponibles. Le quota à l'inclusion du sexe le moins représenté au sein du CHP a plusieurs dimensions. D'une part, il y a un aspect de son « hauteur », d'autre part, il y a la question de l'étendue et de la rigueur de l'application du quota. En premier lieu, les demandes se focalisent sur la hausse du quota de 25% que le parti avait « hérité » du SHP, une de ses composantes avec laquelle il avait fusionné en 1995. Quand ce quota a été augmenté 33% en 2012, certains parlaient de « révolution »¹⁸⁸. Toutefois, la parité semble jusqu'alors inatteignable. En même temps, la question de l'étendue du quota est omniprésente : selon les statuts, la mesure concerne les organes du parti, l'élection des déléguées et les scrutins où les candidats sont déterminés par la direction centrale (mais pas ceux où les primaires ont lieu)¹⁸⁹. L'enjeu principal est sa mise en place pour toutes les listes électorales. Les tentatives successives de modification des statuts se sont soldées par des échecs.

¹⁸⁷ Kumru, membre de l'Union des femmes turques, 15.7.2015, Ankara.

¹⁸⁸ M. Tamer, « CHP'de 1. Devrim », *art cit.*

¹⁸⁹ Gönül Dinçer, *CHP Tüzüğüne Göre Kadın Kotası Ne Kadar? (Combien est le quota des femmes selon les statuts du CHP?)*, https://kazete.com.tr/makale/chp-tuzugune-gore-kadin-kotasi-ne-kadar_812, 3 mars 2012, (consulté le 26 mars 2018).

La hausse du quota a été la priorité de plusieurs équipes à la tête des branches féminines. Comment interpréter l'aboutissement de leur demande en 2012 ? Il semble qu'il s'agissait à l'époque, plutôt que d'une mobilisation collective d'envergure, de l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité avec laquelle ces demandes des femmes ont coïncidé. Récemment arrivé (en 2010) à son poste, le président du parti, Kemal Kılıçdaroğlu, affichait sa volonté de définir une « nouvelle orientation » politique du parti tout en tenant à se montrer « démocrate ». La hausse du quota représentait un pas en avant cohérent avec l'image du parti que son leader souhaitait projeter. Étant donné la structure hiérarchique et autoritaire des partis politiques en Turquie, la réalisation des modifications des quotas dépend avant tout du soutien du chef. Si la mobilisation féminine intra-partisane en faveur de ce projet semblait être un prérequis, le soutien du leader a été un facteur déterminant. C'était ce changement dans la structure d'opportunité qui permet de donner sens à la modification statutaire en 2012.

L'autre enjeu portait sur la question de l'étendue de la mise en place du quota. En amont des législatives de 2011, les initiatives locales pour l'application du quota sur les listes électorales se sont multipliées. Inscrit dans ce contexte, l'effort personnel de Leyla, élue locale à Izmir, a contribué à ce que le président du parti acquière l'idée que ses sympathisants demandaient le quota :

« J'ai commencé les préparatifs pour le congrès en janvier 2011. D'abord, je suis allée à Aydın. Je suis arrivée un jour avant le président Kılıçdaroğlu pour faire les préparatifs. Le lendemain, la rencontre s'est faite autour d'un petit déjeuner en présence de la presse. Les chefs des branches féminines locales sont là, les présidents des chambres professionnelles, les commerçants, les représentants d'associations. Il ne restait déjà plus beaucoup de temps et aucune femme n'avait posé la question des quotas. Je me suis tournée vers le groupe des femmes et je leur ai dit "les amies, vous n'allez pas poser une question ? Demandez au moins si le quota va être appliqué". Quelqu'un a posé la question, mais c'était déjà à la fin, le président du parti a donné une réponse englobante et il a juste dit : "Je souhaite une plus grande représentation des femmes. Luttez pour ça." Quel discours classique !

La rencontre d'après était à Denizli. J'ai décidé de ne pas laisser les choses tomber dans le vide comme à Aydın. [...] Le jour de la réunion, les femmes sont arrivées avec un dossier qui comportait leurs demandes. Je leur ai dit : "mes amies, ici c'est la presse qui est présente. Elle écrit ce qui se dit, elle ne connaît pas le contenu de votre dossier". J'ai pris un stylo et un bout de papier et j'ai rédigé deux questions sur la représentation des femmes aux prochaines élections et je les ai données à des responsables d'associations. La première question allait dans ce sens "Atatürk a donné les droits politiques aux femmes mais depuis, tous les leaders nous disent seulement de lutter

pour nos droits. Je lutte pour mes droits mais mes efforts ne sont pas récompensés. Vous aussi, allez-vous dire aux femmes de lutter ou bien allez-vous appliquer le quota ?" La deuxième question reprenait le fait que dans quarante-deux départements aucune femme députée n'était élue depuis la fondation de la république. En passant les questions rédigées aux femmes, un membre de la direction du parti m'a vu, je me suis dit qu'ils allaient m'expulser du parti. Mais deux-trois questions de suite sur la représentation des femmes ont eu leur effet et c'était pour la première fois à Denizli que le président du parti a dit qu'il appliquerait le quota aux élections. »¹⁹⁰

Leyla a poursuivi ses efforts. Elle a suivi Kemal Kılıçdaroğlu dans tous les arrondissements de la région. Elle s'est attachée à créer l'image d'une « base électorale » désireuse du quota. L'activité de Leyla a sans doute eu un « effet papillon ». Dans un contexte d'action faiblement organisée, les figures solitaires gagnent en importance, néanmoins, elles restent, comme Leyla, isolées dans leur exceptionnalité. L'initiative personnelle de Leyla est allée jusqu'à la subversion de son rôle, qui n'a pas été une première dans sa carrière politique. Il suffit de se rappeler la manière dont Leyla a fait pression pour devenir l'adjointe au président du conseil départemental – en violant l'accord tacite intra-partisan selon lequel une pluralité d'arrondissements devait être représentée aux postes de direction.

L'échec des efforts successifs de l'après 2012 pour augmenter le quota et son étendue s'explique ainsi en partie par le fait que le sujet semble avoir – temporairement – perdu son importance politique. La fenêtre d'opportunité chez Kemal Kılıçdaroğlu s'est refermée – une hausse au-delà des 33% ne semble pas à l'ordre du jour ; plusieurs congrès généraux du parti se sont déroulés depuis et aucun n'a marqué un avancement en la matière. Plusieurs points faibles de la mobilisation collective des femmes peuvent être relevés à cet égard. Les députées femmes ne se sont pas activement jointes aux demandes concernant la hausse du quota – si lors des échanges informels elles se disent partisans du quota ou du système de la fermeture éclair, leur soutien ne transparaît pas dans la presse – puissant instrument d'*agenda setting*. Les critiques ont été formulées à l'adresse de l'ancienne chef des branches féminines à qui on a reproché de ne pas faire suffisamment pression pour la hausse des quotas pour ne pas compromettre ses chances de nomination à la députation. Cette attitude conciliante n'a pourtant pas mené à sa nomination. De plus, la coordination de la campagne dans les fédérations était plutôt chaotique – les réunions portant sur le projet de modification des statuts étaient courtes et improvisées. Enfin, la direction des branches féminines n'a pas su investir le

¹⁹⁰ Leyla, ancienne conseillère départementale, 29.6.2015, Izmir.

processus local d'élaboration des propositions de modifications statutaires. Ces propositions étaient ensuite envoyées à la direction du parti qui préparait son propre projet de modification. Toutefois, la demande de la hausse du quota n'a pas transpiré à travers plusieurs rapports locaux, ce qui a rendu son inclusion dans la proposition finale peu probable. La direction des branches féminines n'a pas poussé pour l'inclusion des femmes dans ces commissions, bien que la « demande » locale soit une carte, puissante comme l'a démontré à la marge l'initiative de Leyla. Par exemple, la commission qui en était chargée à Trabzon ne comportait aucune femme. La fédération d'Istanbul a demandé en 2016 à ce que le système de la co-présidence à la HDP soit introduit dans le parti. Mais comme l'a dit Bahar, conseillère municipale à Izmir :

« D'abord, la Turquie n'est pas seulement composée d'Izmir, Istanbul et Ankara. Ensuite, nous avons une structure des délégués dominée par les hommes et une société dominée par les hommes. Ils ne voudront pas donner leur place aux femmes. »¹⁹¹

Bahar avait raison d'invoquer la structure des délégués dans laquelle les femmes sont très faiblement représentées. Néanmoins, la hausse du quota de 25% à 33% a également été votée par les délégués hommes – qui ont obéi aux souhaits du chef du parti.

À la lumière de l'expérience politique des femmes du CHP, l'action collective n'apparaît pas comme un répertoire d'action privilégié. Cette logique semble également à l'œuvre au sein du MHP, selon les dires de Nagehan Tokdoğan :

« La confiance en soi que [les femmes au sein du MHP] gagnent en devenant actives en politique est conçue comme un moyen de renforcement tout à fait individuel ; les femmes ne mentionnaient pas du tout l'appartenance à un ensemble stratégique ou sentimental qui irait dans le sens du renforcement collectif des femmes. »¹⁹²

La coopération entre les femmes est également érodée par les mécanismes de contrôle qu'exercent les chefs des sections et les maires sur « leurs » femmes. Étant donné que la carrière politique féminine dépend en grande partie de ces hommes influents, une action solidaire menée par les femmes est difficilement envisageable. Néanmoins, les ingérences des chefs des sections dans les congrès des branches féminines sont dénoncées et critiquées, comme je l'ai montré au deuxième chapitre.

¹⁹¹ Bahar, conseillère municipale, CHP, 07.06.2016, Izmir.

¹⁹² N. Tokdoğan, « „Biraz da feminist olmak lazım” MHP ve ülkü Ocaklarında Kadınlık Halleri », *art cit.*, p. 297.

Cela différencie le CHP de l'AKP et du MHP, où les interventions des hommes semblent plus légitimes.

En somme, au sein du CHP, la carrière d'une femme politique peut être brillante, certaines peuvent accéder à des postes de maire ou de chef de fédération, mais il s'agit de trajectoires individuelles, qui font figure d'exception. Les tentatives de transformation des règles intra-partisanes concernant la représentation féminine semblent également se nourrir d'efforts individuels. Si l'action collective est rare, la critique des rapports de pouvoir au sein du parti est partagée. Dans ce sens, il est possible d'identifier une multitude de stratégies d'action face à une situation qui est « défavorable » aux femmes. Le triptyque d'Albert Hirschman offre une grille de lecture pertinente pour comprendre la diversité de ces attitudes¹⁹³. Certaines femmes politiques du CHP choisissent le départ, « *exit* », surtout après un congrès ou une candidature malheureuse. La variante « *exit* » semble être genrée dans la mesure où ce sont plutôt les mandats des femmes qui sont moins systématiquement reconduits. De plus, la création en 2014 du Parti des femmes (*Kadın Partisi*) des dissidentes du CHP peut être considérée comme un autre exemple d'*exit*¹⁹⁴. La prise de parole, « *voice* », est une autre manière d'exprimer son mécontentement ; « *voice* » recouvre tant la critique verbale que les tentatives de changement, les deux ayant été identifiés au CHP. Enfin, la notion de loyauté peut recouvrir l'action de toutes celles qui expriment des critiques et demandent un changement parce que le ralliement ultime se fait derrière son parti – « contre la menace terroriste », « contre les islamistes », « contre un gouvernement autoritaire ». Ces justifications servent à mettre de côté les demandes d'amélioration de la représentation féminine. La priorité est placée, par les hommes comme les femmes, du côté de la survie et de la réussite du parti. Le devoir de « ne pas affaiblir son parti » fonctionne souvent comme outil de dissuasion contre les tentatives pour renverser le statu quo interne. L'impératif de la loyauté ultime à son parti est d'ailleurs un trait commun à toutes les formations, où il fait office d'un instrument efficace de suppression des contestations internes. Les partis pro-kurdes représentent dans ce sens une certaine exception car les demandes des femmes n'y sont pas balayées avec un succès aussi systématique.

¹⁹³ A.O. Hirschman, *Exit, Voice, and Loyalty*, op. cit.

¹⁹⁴ *Kadın Partisi Kuruldu (Le Parti des femmes a été créé)*, <http://ka-der.org.tr/kadin-partisi-kuruldu/>, 26 juin 2014, (consulté le 29 mars 2018).

4.2.3. L'action collective : les mécanismes de la construction des solidarités

Parmi les partis politiques étudiés, le DBP et ses prédécesseurs représentent l'exemple propice à l'analyse des mobilisations collectives intra-partisanes des femmes. Groupe « déviant » par rapport aux structures féminines des autres organisations, l'assemblée des femmes du DBP demande la parité non seulement dans l'accès aux mandats électifs mais aussi dans l'accès aux mécanismes décisionnels intra-partisans. Le maintien de leurs acquis dépend notamment de leur « *capacité à promouvoir une représentation cohérente de leur action, et à prescrire des comportements à leurs membres* »¹⁹⁵. Pour ce faire, les femmes dans le mouvement kurde mobilisent une multitude des ressources. Ces ressources stratégiques dont la mobilisation a facilité la mise en place des mesures de représentation égalitaire sont également celles qui ont facilité le recours à l'action collective par les femmes au sein des partis pro-kurdes. Elles peuvent de ce fait être traitées de manière conjointe dans une tentative de repérer les mécanismes de construction des solidarités.

Les écrits d'Abdullah Öcalan constituent la première ressource stratégique dont se servent les femmes politiques. Leurs projets ambitieux trouvent chacun leur justification dans les écrits d'Öcalan qui bénéficie d'une autorité incontestée au sein du mouvement kurde. Il ne s'agit pas ici d'analyser en profondeur la pensée politique d'Öcalan, qui a connu des évolutions notables, notamment en ce qui concerne ses idées sur l'égalité des genres. Il s'agit de voir en quoi et comment ses idées ont pu servir à l'avancement de la représentation politique féminine. Concrètement, ses propositions d'établir une organisation féminine indépendante ont permis la mise en place de branches féminines transformées en assemblée des femmes indépendante de la structure principale du parti. Celle-ci s'appuie sur son indépendance pour justifier la monopolisation de la gestion des candidatures féminines.

Les femmes ont fait preuve de leur capacité à formuler une exégèse des textes d'Öcalan. Le discours développé par les femmes des partis pro-kurdes est directement calqué sur le postulat que la libération de la société est conditionnée par la libération des femmes¹⁹⁶. Si l'apport de l'idéologie d'Öcalan à l'égalité des genres est reconnu tant par les hommes que par les femmes, ce sont les femmes qui soulignent les

¹⁹⁵ R. Lefebvre, « Se conformer à son rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle », *art cit*, p. 239.

¹⁹⁶ Massoud Sharifi Dryaz, *Women and Nationalism: How Women Activists Are Changing the Kurdish Conflict*, <https://www.soas.ac.uk/lmei/events/ssemme/file67896.pdf>, 2011, (consulté le 26 mars 2018).

difficultés qu'elles ont expérimentées dans la mise en place pratique des énoncés du fondateur du PKK¹⁹⁷. Même l'autorité incontestée d'Öcalan ne suffit pas à écarter les difficultés dans la mise en œuvre de l'idéologie partisane, il n'est pas question d'une transposition automatique de ses idées. Nadjé Al-Ali et Latif Taş ont, eux aussi, identifié les écrits d'Öcalan comme un support non-négligeable, tout en soulignant que les avancées des femmes sont liées à leur propre capacité de mobilisation¹⁹⁸. Les difficultés expérimentées lors des tentatives de réformes ne sont pas occultées par les interviewées, qui ne cherchent pas à donner une image enchantée de l'égalité au sein du parti.

La familiarisation avec les textes d'Öcalan constitue un passage obligé dans le processus d'engagement politique au sein du mouvement kurde. Si les pressions pour adhérer à une lecture uniforme peuvent légitimement nourrir les critiques d'endoctrinement, l'adhésion à ces principes est d'une importance tout à fait vitale pour le mouvement des femmes car elle permet de disséminer l'idéologie égalitaire. Si Al-Ali et Taş s'étonnent de l'impossibilité de trouver des critiques des propos d'Öcalan¹⁹⁹, je considère qu'il faut plutôt considérer les degrés d'adhésion au discours officiel. Il ne faut pas la supposer totale ou uniforme. L'usage des textes d'Öcalan par le mouvement des femmes est une manière de gérer l'opposition intra-partisane aux projets envisagés. La prise en charge par les femmes de la gestion de l'éducation politique peut également s'expliquer par leur détermination à diffuser une interprétation homogène de principes égalitaires. Pour assurer l'efficacité de cette ressource, les textes d'Öcalan sont propagés et réimprimés par des maisons de publication proches du mouvement, et font l'objet de lectures organisées. Néanmoins, cette ressource peut également représenter une contrainte : si la parole d'Öcalan permet d'introduire des mesures toujours plus ambitieuses, s'écarter des écrits d'Öcalan pourrait ouvrir la voie aux critiques, qui permettraient à terme de faire reculer les avancées du mouvement des femmes.

L'héritage de la lutte pour l'émancipation des femmes au sein de la guérilla représente une autre ressource symbolique, qui se décline à plusieurs niveaux. Premièrement, en affrontant l'oppression sexuée au sein de l'organisation militaire, les guérilleras s'érigent en modèle pour les femmes en politique, notamment dans leur effort pour établir des structures indépendantes non-mixtes qui pèsent dans le processus

¹⁹⁷ N. Al-Ali et L. Tas, « Reconsidering nationalism and feminism », *art cit*, p. 9.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 10-11.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 19.

de la prise de décision²⁰⁰. Selon Zeynep Şahin-Mencutek, « *les femmes militantes tendent à croire que la lutte organisée des femmes a commencé avec le militantisme et les activités organisationnelles au sein du PKK parce que c'est là où la conscience du genre et le pouvoir d'organisation ont d'abord été acquis* »²⁰¹. Deuxièmement, des nombreuses femmes-martyrs sont élevées au rang d'icônes. Ces figures emblématiques de la lutte armée incarnent la mémoire de la lutte féminine au sein des structures armées²⁰² et apparaissent dans les rassemblements politiques. Leyla Zana, elle aussi une figure phare du mouvement, se distingue dans ce panorama par sa qualité de femme politique et non pas combattante de la guérilla. Elle est sans doute une icône, mais ses portraits ne sont pas exhibés de la même manière, notamment parce qu'elle est toujours en vie.

Troisièmement, les femmes de la guérilla sont pionnières en termes d'avancée idéologique. Elles ont entamé le travail sur la *jineolojî*. *Jineolojî*, la science des femmes, représente une innovation mentionnée sur une page dans le livre d'Öcalan intitulé « *Sociologie de la liberté* », publié en 2009²⁰³. Depuis, les partisans de *jineolojî* visent à l'ériger en approche scientifique du savoir, avec pour ambition de réinterpréter le savoir scientifique. Le livre des guérilleras résumant les préceptes de base de cette approche a longtemps servi de base pour comprendre ce projet. La plupart des interviewées voient l'impact de la guérilla dans presque tous les domaines de vie. Une des interviewées de Zeynep Şahin-Mencutek a expliqué que c'était seulement quand les combattantes ont commencé à porter des pantalons que leur port est devenu acceptable pour les femmes dans les villes²⁰⁴.

De nouvelles figures sont venues s'ajouter à ce panorama d'icônes plus récemment, parmi elles Sakine Cansız, Leyla Söylemez et Fidan Doğan, trois figures proéminentes du mouvement kurde, assassinées à Paris en janvier 2013. Leurs affiches ne manquent dans aucun événement organisé par les femmes. En mai 2015, un centre des femmes à Nusaybin dans la région de Mardin a été nommé d'après Sakine

²⁰⁰ La première structure féminine indépendante a été créée en 1994. Nagehan Tokdoğan, « Kürt Kadınların Sesi: Bir Karşıt Kamusal Pratiği Olarak Hêviya Jinê Dergisi (La voix des femmes kurdes : le magazine Hêviya Jinê comme une pratique de contre-public) », *Fe Dergi : Feminist Eleştiri*, 2013, vol. 5, n° 2, p. 41-42.

²⁰¹ Z. Sahin-Mencutek, « Strong in the Movement, Strong in the Party », *art cit*, p. 480.

²⁰² Pour plus d'information sur ces femmes – icônes du mouvement kurde, voir Orhan et Özcan: M. Orhan, *La violence politique dans l'espace kurde de Turquie : fragmentations, mobilisations, participations et répertoires*, *op. cit.*, p. 210-279 ; A.K. Özcan, *Turkey's Kurds*, *op. cit.*, p. 175-176.

²⁰³ Abdullah Öcalan, *Özgürlük Sosyolojisi (La sociologie de la liberté)*, Istanbul, Aram, 2009, 361 p.

²⁰⁴ Z. Sahin-Mencutek, « Strong in the Movement, Strong in the Party », *art cit*, p. 480.

Cansız²⁰⁵. Depuis que les unités combattantes des femmes, les YPJ, ont été fondées dans les territoires kurdes en Syrie, celles-ci représentent une nouvelle source de fierté pour le mouvement kurde en Turquie²⁰⁶. Leyla Zana reste une figure insolite dans ce panoptique iconographique du mouvement kurde et il est à noter qu'avec le rétrécissement de l'espace politique et l'intensification des affrontements le contexte ne semble pas propice à l'avènement d'héroïnes issues de la mobilisation politique.

Au cours des chapitres précédents, le caractère exceptionnel (à l'échelle du pays et au-delà) de la représentation des femmes dans les partis pro-kurdes a été relevé – les quotas, le système de la co-présidence du parti et dans les municipalités, les départements des femmes dans les mairies, le rôle que détiennent les femmes dans la sélection des candidates. Dans la section précédente, j'ai montré que les difficultés que les femmes organisées ont rencontrées lors de l'introduction et de la mise en place de ces mesures découlaient d'une opposition interne (des partisans hommes) et externe (de l'État). Dans ce contexte, l'action coordonnée des femmes devient une question de survie (en termes de survie physique autant que dans le sens du maintien des acquis politiques).

En s'appuyant sur les textes d'Abdullah Öcalan et l'héritage des femmes dans la guérilla, un système idéologique prônant l'égalité a progressivement émergé. Les mobilisations collectives entrent en relation dialectique avec ce système : d'un côté, elles s'en nourrissent – le système idéologique permet de tisser des solidarités au niveau discursif, de l'autre, elles contribuent à le maintenir et à le modeler – les solidarités sont construites sur la base d'expériences de lutte commune. Cette entreprise idéologique se réalise à travers deux axes – lors des séances d'éducation et dans les publications (les médias en particulier). En ce sens, la *jineoloji*, aussi nouvelle soit elle, est importante car elle s'inscrit dans un effort des femmes pour asseoir une idéologie égalitaire. L'idée de *jineoloji* est notamment d'engendrer la contribution des femmes à la production scientifique, comme l'a expliqué Roza, responsable de l'académie des femmes :

« Notre système d'administration locale est basé sur la commune, la coopérative, l'assemblée et l'académie. Nous essayons de

²⁰⁵ Nusaybin'de Sakine Cansız Kadın Akademisi Açıldı (A Nusaybin, l'académie des femmes nommée d'après Sakine Cansız a été ouverte), http://www.nusaybinim.com/nusaybinde_sakine_cansiz_kadin_akademisi_acildi_haber7729.html, 29 mai 2015, (consulté le 1 juin 2017).

²⁰⁶ L'agence de presse féminine JINHA a consacré une série d'articles aux combattantes en Syrie: JINHA, *Devrimin Mimarı Kadınlar Rojava'nın 4 Yılıni Anlatıyor (1) (Les femmes, les architectes de la révolution, racontent les 4 années de Rojava (1))*, <http://jinha.com.tr/TUM-HABERLER/content/view/58105>, 16 juillet 2016, (consulté le 1 juin 2017).

rendre à la société le savoir qui lui a été volé, en particulier le savoir anciennement détenu par les femmes. Nous regardons beaucoup dans l'histoire. Quand la femme a-t-elle perdu son influence ? A-t-elle toujours été opprimée ? Les États ont un passé de 5 000 ans. Mais les découvertes archéologiques nous amènent beaucoup plus loin. Dans la période néolithique, la société vivait de manière bien plus égalitaire et démocratique. La femme avait plus d'autorité. Mais depuis, elle est enfermée à la maison. Ce processus dure depuis 5 000 ans. Les gens nous critiquent pour vouloir revenir au temps des cavernes. Mais ce n'est pas du tout le cas. Nous voulons transposer la logique d'antan aux conditions contemporaines. »²⁰⁷

D'une certaine manière, la *jineoloji* est similaire – sans pourtant s'y référer – à la démarche des courants du féminisme poststructuraliste, transnational et postcolonial dans lesquels la critique des sciences sociales est récurrente. D'autre part, la *jineoloji* diffère de la pratique féministe qui reste très souvent limitée à des cercles de femmes des couches urbaines de la classe moyenne et éduquée. Ce qui distingue la *jineoloji* des groupes féministes (notamment en Turquie), c'est son accès à des groupes des femmes aux profils très variés. Si la *jineoloji* apparaît plutôt réductrice dans son appréhension du féminisme uniquement sous sa forme de « féminisme blanc occidental et libéral », elle développe progressivement un regard plus nuancé et englobant vis-à-vis de la tradition de la mobilisation féministe dans d'autres contextes – dans ce sens, la *jineoloji* est un projet en gestation propice aux évolutions. De nombreuses sessions de formation à la *jineoloji* organisées dans le monde entier (essentiellement en Europe mais aussi en Amérique latine) visent à l'internationalisation de l'approche, qui implique la mise en place d'un dialogue avec les traditions de mobilisation féministe et anarchiste à l'étranger. Même si la conception de la *jineoloji* est attribuée à Öcalan, Tara, journaliste et militante du mouvement des femmes, a proposé une version intéressante de la genèse du terme qui permet d'apprécier le caractère stratégique de son choix :

« Une camarade en prison avait déjà proposé ce terme en 1995. Elle a dit qu'il fallait une science des femmes, *jineoloji*, littéralement. Quelques années plus tard, il s'avère qu'Öcalan a utilisé le même mot. Il permet de contourner les réactions négatives que la plupart de gens ont vis-à-vis du mot féminisme qui est conçu uniquement comme un mouvement occidental bourgeois et libéral. L'avantage de *jineoloji* est que les hommes ne peuvent pas l'écarter aussi vite que le féminisme car là il s'agit d'un mot kurde et qu'Öcalan l'a aussi utilisé. Proposer un terme kurde peut aussi jouer dans la volonté du mouvement de se positionner comme une force innovatrice au Moyen Orient. L'autre avantage, c'est que *jineoloji* trouve une application pratique dans les

²⁰⁷ Roza, responsable à l'Académie des femmes, 8.5.2015, Diyarbakır.

territoires kurdes en Syrie, à Kobâne. *Jineoloji* peut être une version locale du féminisme. Mais les débats continuent et idéologiquement, le contenu n'est pas assez stabilisé. Les cadres du parti devraient s'asseoir et bien en discuter, une fois que les conditions le permettront. »²⁰⁸

Avec ses retours fréquents à la période néolithique et à l'organisation de la société matriarcale, la *jineoloji* reprend les postulats de base de la lecture qu'Abdullah Öcalan fait de l'histoire. Une production littéraire et scientifique vient appuyer ces postulats, notamment le livre de Pervin Erbil, qui relate le processus de soumission historique de la femme²⁰⁹.

L'unité discursive des interviewées au sein du DBP est frappante et témoigne d'un succès dans la transmission des piliers idéologiques. Certaines nuances existent malgré tout. Si les responsables des académies et les membres des groupes de débats sur la *jineoloji* fournissent la version la plus complète et la plus précise du discours, les militantes de longue date, surtout celles qui sont passées par la prison, ont également une haute capacité à communiquer les principes idéologiques. Une partie des élues et des nouvelles entrantes ne rentrent pas dans les détails du système de pensée, mais elles mobilisent des mots-clés et les idées-phares spontanément en situation d'entretien, comme Nazgül :

« Au néolithique, la femme était au premier plan, c'était elle qui créait, qui produisait. C'est avec le passage à la vie sédentaire que la femme a commencé à être enfermée à la maison. Notre idéologie se base sur cette interrogation : pourquoi la femme n'occupe-t-elle plus la place qu'elle occupait au néolithique ? Il n'y a pas de raison pour que ça ne soit pas le cas. Ce que la femme a pu faire jadis, elle en est capable aujourd'hui. »²¹⁰

Active à HDP à Izmir, Bade a eu, elle aussi, recours aux principes fondateurs de l'idéologie d'égalité :

« Ce que nous demandons, c'est l'égalité, c'est pour ça que dans nos assemblées, il y a les co-porte-paroles et dans nos partis les co-présidents, c'est pour cela qu'on vise la représentation égale. Les femmes, même si elles ont peut-être parfois du mal à prendre la parole, siègent dans ces assemblées et gagnent en expérience. Nous ne voulons pas opprimer les hommes, ça serait juste de renverser les rapports de force contre lesquels nous luttons. Mais jusqu'à ce que l'égalité soit acquise, pour compenser les 5 000 ans d'oppression nous avons mis en

²⁰⁸ Tara, journaliste, militante du mouvement des femmes, 24.5.2017, Londres.

²⁰⁹ L'évolution de la division des tâches entre les femmes et les hommes au cours de l'histoire chez Pervin Erbil : Pervin Erbil, *Kibele'den Pandora'ya: Kadının Tarihsel Yenilgisi. (De Cybèle à Pandore : la soumission de la femme dans l'histoire)*, Ankara, Arkadaş, 2007, 207 p.

²¹⁰ Nazgül, conseillère municipale, DBP, 6.5.2015, Diyarbakır.

place le principe selon lequel "la volonté de la femme emporte" (*kadının beyanı esastır*), non pas pour ignorer l'homme, mais pour renforcer la femme. »²¹¹

Une série de séminaires destinés aux employés de la mairie et une série de formations aux élus étaient en cours en 2015 et 2016 à Diyarbakır. La session à laquelle j'ai pu participer en mai 2015 a été organisée par la municipalité métropolitaine pour les employées femmes et a duré quelques heures. L'animatrice était Şeyma, sociologue installée dans la région du sud-est depuis une dizaine d'années. Elle a été écoutée par environ soixante femmes. La discussion a été encouragée tout au long du séminaire et Şeyma s'appuyait de façon extensive sur les exemples cités par les participantes, ce qui lui a permis d'aborder le sujet par le vécu concret des participantes. En guise de lancement, Şeyma a énuméré une vingtaine d'activités qu'une femme fait avant d'aller se coucher : vérifier les sacs des enfants pour l'école, préparer à manger pour le lendemain, nettoyer la cuisine... S'en est suivie la liste d'« activités » masculine vite finie : éteindre la télé et aller se coucher. Şeyma a ouvert sa présentation avec une touche humoristique mais qui résonnait auprès de son public. Sa seconde histoire était sur la pression qu'exerce la société et notamment les hommes, à travers leurs commentaires sur l'apparence physique des femmes : elle a raconté qu'après le commentaire d'un co-partisan sur l'apparition de ses cheveux gris, Şeyma les avait rapidement teints ; en effet, ses cheveux étaient fraîchement teints lors du séminaire montrant qu'elle-même s'était pliée à l'injonction.

À travers plusieurs anecdotes, la sociologue a passé en revue les grands thèmes que ces histoires concrètes lui permettaient d'illustrer : la pression sociale concernant la beauté, la division inégale des tâches domestiques, etc. Elle s'est beaucoup attardée sur le langage, non seulement sur les prénoms donnés aux enfants (souvent les prénoms associés à la guerre et au courage aux garçons, et ceux associés aux fleurs et à la fragilité aux filles²¹²), mais aussi aux expressions de la vie quotidienne, comme celle de « mon mari m'aide à la maison » – elle a attiré l'attention sur la logique sous-jacente à cette expression qui suppose que la tâche incomberait naturellement à la femme et que le mari l'aide à l'alléger. Dans cette conception pourtant manque l'idée de partage. Enfin, à travers quelques exemples, Şeyma a mis en garde contre les approches trop simplistes des logiques d'émancipation, par cela, elle a contextualisé ses propos et a

²¹¹ Bade, ancienne co-porte-parole du HDK à Izmir, 13.6.2016, Izmir.

²¹² Parmi les prénoms des filles, il y avait notamment Azra, qui signifie « vierge » ou « intacte » – « ne pas avoir été touchée » (*bakire, el değmemiş*). *Kız İsimleri (Les noms des filles)*, http://www.e-gebelik.net/bilimesi_gerekenler/kiz_isimleri.asp, non daté, (consulté le 27 mars 2018).

montré la connaissance de son public : elle a parlé notamment d'un ouvrier qui faisait un travail lourd toute la journée et dont l'épouse était au foyer. Celle-ci est passée par un séminaire sur l'égalité et un soir, quand son mari est rentré à la maison, elle lui a dit de préparer le dîner lui-même parce qu'elle est connaît ses droit désormais et son mari l'a battue. L'exemple a également été donné d'un homme qui a blessé à coups de couteau son épouse parce qu'il avait vu sa photo dans un journal, le journaliste l'avait photographiée dans la rue et a publié la photo sans demander la permission à l'intéressée. Le message principal de ces incidents était qu'il ne faut pas s'attendre à un changement soudain des rôles genrés. Ces exemples ont également permis de complexifier le panorama des transformations des rapports sociaux du genre.

Au-delà des séminaires d'une journée ou d'une demi-journée destinés aux employés de la mairie, les élues peuvent opter pour des formations politiques de quinze jours ou d'un mois. Les premières, mixtes, sont surtout destinées aux co-maires, les secondes sont destinées uniquement aux femmes élues et aux employées de la mairie. Il s'agit de formations intenses, avec hébergement sur place, qui occupent l'intégralité du temps des participants. Les bases idéologiques du mouvement sont abordées et discutées, les formations offertes par les sociologues passent en revue les grands penseurs dont s'est inspiré Abdullah Öcalan. La formation, autant que j'ai eu l'occasion de l'observer, représente une charge lourde en termes de connaissance transmise et d'apprentissage requis. Après les élections locales de mars 2014, la capacité de plusieurs sessions a même été augmentée pour que tous les élus locaux puissent passer au moins deux semaines de séminaires. Le fait que malgré la reprise des affrontements en 2016, ces séminaires n'aient pas été arrêtés, témoigne de l'importance qui leur est accordée par le parti.

En dehors de l'éducation partisane, les publications et les médias de manière générale sont les canaux privilégiés pour la transmission des principes idéologiques du mouvement kurde. L'histoire des publications des femmes kurdes date des années 1990, quand plusieurs magazines ont été lancés, souvent avec une existence certes éphémère : en 1996, *Roza* et peu après *Jujin* ont vu le jour. Centrées sur les sujets comme l'« honneur », la chasteté, les violences domestiques ou la place des femmes au sein de la famille, ces magazines ont critiqué l'ordre patriarcal qui existe au sein du mouvement kurde. Fondé en 1998, le magazine *Jin û Jiyân* (La femme et la vie) était de par son « féminisme » proche de *Roza* et *Jujin*. En revanche, la revue *Yaşamda Özgür Kadın* (La femme libre dans la vie) reflétait de façon plus docile les principes dominants du

mouvement kurde²¹³. Enfin, le bimensuel *Hêviya Jinê* (Espoir de la femme)²¹⁴ publié à partir de 2008 fait partie des publications plus récentes qui concilient à la fois l'adhésion au cadre idéologique du mouvement kurde et une attaque à l'égard du patriarcat²¹⁵. Ce magazine a été contraint de changer de nom plusieurs fois et plusieurs de ses numéros ont été confisqués. En 2011, son ancienne éditeuse-en-chef a été condamnée à une peine de prison pour « propagande d'une organisation armée »²¹⁶.

Dans les médias généralistes mais proches du mouvement, la présence de sujets liés aux femmes et à l'égalité a acquis une place stable. Le « *Mor Bülten* » (Bulletin violet), programme quotidien sur la chaîne IMCTV, et le *Binevş*, complément hebdomadaire du journal *Özgür Gündem*, se trouvent parmi les sources d'information les plus accessibles. À la fin de l'année 2015 et en 2016, deux nouveaux titres sont apparus. Le premier était le journal de KJA (Congrès des femmes libres) rassemblant à la fois les contributions de militantes du mouvement et des féministes turques. Il est remarquable que dans les quatre premiers numéros, aucun texte d'Abdullah Öcalan n'ait été publié²¹⁷. Le second journal, lancé en mars 2016 (qui continue à paraître en 2017 et 2018 et qui est notamment accessible à l'étranger), s'intitule « *Jineoloji* ». Ce périodique est proche dans son style des revues de la gauche socialiste turque (tels que *Birikim*). Dans son comité consultatif, les noms du monde académique prévalent. Le journal de *Jineoloji* se donne pour but, à travers les numéros thématiques, de faire avancer la « science des femmes » en abordant un par un les principes idéologiques du mouvement kurde (à titre d'exemple, le huitième numéro du journal a été consacré à la « vie conjugale libre » (*özgür eş yaşam*)²¹⁸).

Par ses activités dans les domaines de l'éducation et de la publication, le mouvement des femmes contribue à souder idéologiquement le mouvement pro-kurde et en même temps à faire avancer ses priorités concernant les droits des femmes. Mais

²¹³ Necla Açıık, « Ulusal Mücadele, Kadın Mitosu ve Kadınların Harekete Geçirilmesi: Türkiye'deki Çağdaş Kürt Kadın Dergilerinin Bir Analizi (La lutte nationale, le mythe des femmes et la mobilisation féminine : une analyse des magazines contemporaines des femmes kurdes en Turquie) » dans Aksu Bora et Asena Günel (eds.), *90'larda Türkiye'de Feminizm (Le féminisme en Turquie dans les années 1990)*, Istanbul, İletişim, 2002, p. 279-306.

²¹⁴ N. Tokdoğan, « Kürt Kadınların Sesi: Bir Karşıt Kamusal Pratiği Olarak Hêviya Jinê Dergisi (La voix des femmes kurdes : le magazine Hêviya Jinê comme une pratique de contre-public) », *art cit.*

²¹⁵ *Ibid.*, p. 43.

²¹⁶ Emir Çelik, *Berivan Eker'e "Örgüt Propagandası"ndan Ceza ve Tahliye (La condamnation et la libération à Berivan Eker pour « la propagande d'organisation »)*, <https://www.bianet.org/bianet/ifade-ozgurlugu/127420-berivan-eker-e-orgut-propagandası-ndan-ceza-ve-tahliye>, 26 janvier 2011, (consulté le 7 mars 2018).

²¹⁷ Cela distingue le journal « KJA » des autres titres du mouvement, notamment du *Hêviya Jinê* qui accorde systématiquement un espace aux écrits d'Öcalan.

²¹⁸ *Jineoloji Dergisi : Özgür Eş Yaşam : Neden? Nasıl? (Le magazine de Jineoloji : La vie maritale libre : pourquoi ? comment ?)*, Istanbul, Jineh Basın Yayıncılık, 2017, 200 p.

l'apprentissage idéologique est inégal. La *jineoloji* reste à la marge malgré plusieurs années de développement au sein du mouvement. Şeyda et Avşın ont été parmi les élues qui ont avoué ne pas avoir le temps de suivre les journaux de *KJA* ou de *Jineoloji*. Leurs sources d'informations étaient notamment le quotidien *Özgür Gündem* et *twitter* – des outils de circulation d'information rapides, à la différence des articles longs, parfois lourds, argumentés et à prétention académique de *Jineoloji*.

La fermeture de la plupart de ces titres et des chaînes de télévision proches du mouvement au cours de l'année 2016 n'a pas été sans impacte. Il serait même possible de parler d'un impact genré, même si difficilement mesurable, de ces fermetures sur la dissémination de l'idéologie partisane d'égalité. Les hommes étaient exposés au discours d'égalité à travers ces canaux – ces chaînes de télévision étaient systématiquement allumées dans les bureaux du parti partout où j'ai pu les visiter. La répétition de ces thématiques contribuait sans doute à les forger en tant que sujets légitimes, même si les sujets d'égalité étaient essentiellement abordés sur les pages et dans les programmes « Femme » (*Kadın*) et que le « *gender mainstreaming* » (la généralisation de l'approche sensible au genre) était plutôt absent des autres contributions. Si les modalités de lecture des journaux ont pu impliquer que certains lecteurs hommes ne s'attardent pas sur la page « Femme », quand il est question d'un programme télévisé, on ne changeait pas de chaîne quand un programme sur les femmes et l'égalité des genres commençait. L'exposition à ce genre de discours a été diminuée à la suite de la tentative du coup d'État de juillet 2016 et l'instauration de l'état d'urgence qui a permis l'interdiction de dizaines de publications et chaînes de télévision. La double résistance des femmes au sein du mouvement gagne un sens nouveau à la lumière de ces évolutions : la répression étatique affaiblit les femmes dans leur mobilisation contre l'opposition masculine intra-partisane.

Si les femmes semblent être les principales destinataires des formations politiques les plus longues ainsi que de certaines publications les plus lourdes à lire (comme le *KJA* ou *Jineoloji*), les hommes sont, au moins en théorie, tout autant visés. Au cours de ma recherche de terrain, je n'ai pourtant rencontré personne parmi les militants du parti qui connaissait le journal *Jineoloji* au-delà de sa simple existence. Dans ce contexte, les interactions personnelles et quotidiennes avec les femmes du parti représentent un vecteur important de la dissémination pratique des principes égalitaires du mouvement. L'essentiel du travail se fait au niveau discursif, comme le confirmait Cansu à Izmir et comme j'en ai été témoin à de nombreuses reprises :

« Quand un homme dit en réunion *bayan*²¹⁹ au lieu de *kadın*, il est tout de suite corrigé. Il se fait corriger peu importe son âge, même s'il a soixante-dix ans. On le corrige même s'il cite un proverbe dans lequel le mot *kari*²²⁰ apparaît, on lui dit de le changer pour *kadın*. Comme ça on maintient éveillée une conscience de la liberté des femmes, c'est ce qui me motive pour continuer mon activité politique. »²²¹

L'adhésion aux principes égalitaires du parti semble acquise au niveau du discours. La hausse de la représentation féminine y a sans doute contribué, à l'instar du mécanisme qui a été observé en France après l'introduction de la parité : « *Un des effets de la loi sur la parité est d'avoir contraint les hommes en public ou en simple face-à-face à réprimer les propos et les comportements les plus nettement misogynes* »²²². La pratique ne suit cependant pas toujours le discours. Un exemple devenu notoire est celui d'un employé à la mairie de Diyarbakır qui lors d'un séminaire s'exclamait n'avoir même pas demandé un verre d'eau à son épouse et qui a été condamné quelques mois plus tard pour les violences domestiques.

La mobilisation des femmes se fait en permanence et oscille entre efforts individuels et sollicitations occasionnelles d'interventions collectives. En cela, l'existence d'espaces non-mixtes apparaît comme déterminante dans la capacité de mobilisation collective des femmes au sein des partis pro-kurdes. Si au sein du CHP, le débat sur la fermeture des branches féminines s'alimente de l'idée que ces structures tiennent les femmes à l'écart, dans le DBP et le HDP, les assemblées des femmes sont conçues comme des espaces d'émancipation. La force de ces structures réside notamment dans leur durabilité, même si parler de durabilité à la lumière des transformations rapides de ces organisations peut paraître paradoxal. Néanmoins, depuis au moins l'an 2000, une forte continuité existe dans les logiques d'organisation, d'opération et de mobilisation des femmes des partis pro-kurdes.

Il a déjà été question des défis auxquels se heurtent les femmes organisées dans leurs tentatives de réforme intra-partisane. Les ressources stratégiques dont elles se servent dans la mise en place de nouveaux projets et qui viennent d'être passées en revue soulèvent à leur tour une nouvelle série de difficultés. D'une part, à cause de l'importance que détiennent les textes d'Abdullah Öcalan dans la justification des

²¹⁹ Une désignation de « femme » mais qui est étymologiquement dérivée du mot « bay » – homme. La femme est ainsi définie comme ce qui est à côté de l'homme. Le terme « kadın » est donc préféré par les cercles féministes comme par les partis pro-kurdes.

²²⁰ Femme, mais aussi épouse.

²²¹ Cansu, membre de la direction départementale du HDP, 31.5.2016, Izmir.

²²² C. Achin, *Sexes, genre et politique*, op. cit., p. 144.

avancées en termes d'égalité, le mouvement des femmes contribue à placer la parole d'Öcalan dans un espace de non-critique. Elles perpétuent dans leurs formations une logique d'endoctrinement, et l'accent est mis sur l'acquisition de l'interprétation correcte des préceptes du mouvement kurde. D'autre part, la base du savoir mobilisée par Öcalan (même si impressionnante pour un individu) constitue également une contrainte car elle limite les références que ces lectrices mobilisent. C'est manifeste dans les points de départ théoriques de la *jineoloji*, comme le remarquent Al-Ali et Taş :

« Il est douteux à quel point Abdullah Öcalan s'est familiarisé avec les tournants épistémologiques dans les sciences sociales et humaines qui ont eu lieu dans les dernières décennies ainsi qu'avec les différents courants de la pensée et de l'activisme féministe au niveau mondial. Bien avant l'appel d'Öcalan à remettre en question la production du savoir scientifique, les épistémologies et politiques féministes postmodernes, poststructuralistes, marxistes, postcoloniales et transnationales avaient déjà déconstruit les notions positivistes de l'objectivité. De surcroît, beaucoup de théoriciennes et militantes féministes à travers le monde ont critiqué et défié les prémisses des féminismes libéraux et impérialistes. La notion de *jineoloji* ne semble cependant pas bâtir sur ces différents courants de pensées et apparaît présumer l'exceptionnalisme kurde dans une tentative d'ethniciser les expériences politiques et les luttes des femmes kurdes. »²²³

Si dans ce sens, la dépendance des écrits d'Öcalan représente une contrainte, en Europe, mais aussi dans la région kurde syrienne de Rojava, il existe des tentatives visant à assurer une évolution plus autonome. Ces tentatives d'autonomisation risquent cependant de se heurter à des formes de contrôle vis-à-vis de l'organisation féminine au sein du mouvement kurde, comme le remarque Zeynep Şahin-Mencutek :

« Le mouvement [kurde] a contrôlé l'accent sur les sujets des femmes et a favorisé ses propres organisations féminines, en partie parce qu'il voulait éviter que les mouvements de femmes ne "divisent" la nation [...]. Les groupes des femmes qui, à travers les journaux des femmes, mettaient plus d'accent sur le féminisme que sur l'ethno-nationalisme ont été traités avec suspicion [...]. »²²⁴

Enfin, si la construction d'un espace contre-hégémonique dans la région du sud-est est rendue possible par les victoires électorales successives, ses modalités sont sujettes à interrogation. Cet espace favorise un certain mode d'engagement politique qui peut négativement peser sur certains sympathisants du mouvement ou sur des simples employés à la mairie. Dans notre échange informel, une des employées a partagé son

²²³ N. Al-Ali et L. Tas, « Reconsidering nationalism and feminism », *art cit*, p. 14-15.

²²⁴ Z. Sahin-Mencutek, « Strong in the Movement, Strong in the Party », *art cit*, p. 481-482.

expérience : ne voulant pas participer à une manifestation pour les droits des femmes, la membre de l'équipe organisatrice a demandé son nom et lui a fait savoir qu'elle allait « mentionner son manque de motivation ». La participation aux manifestations ou l'achat des publications du mouvement montrent comment la mobilisation féminine dans un espace contre-hégémonique peut s'apparenter à une forme d'obligation.

Il n'en reste pas moins qu'« *une représentation plus juste des femmes élargit l'espace démocratique au sein du mouvement kurde tout comme dans la sphère politique en Turquie* »²²⁵. C'est ainsi que Zeynep Şahin-Mencutek a conclu son article qui date de 2016. C'est également à ce moment que s'est arrêtée ma recherche de terrain. Toutefois, la conjoncture post-2015 laisse entrevoir des évolutions contraires aux avancées des femmes kurdes. Une baisse de la représentation féminine touche en premier lieu les femmes des partis pro-kurdes, mais impacte la notion de la représentation et d'égalité à travers tout le spectre politique.

CONCLUSION

L'apprentissage genré du métier d'élue commence bien en amont de la prise de fonction électorale. Il se situe dans le prolongement des normes sociales qui régissent le comportement autorisé des femmes dans l'espace public. Les politiciennes s'inscrivent dans la continuité de ces normes. Elles optent souvent pour des stratégies d'accommodation qui leur permettent de demeurer dans un espace politique dominé et régi par les hommes. Il n'en reste pas moins qu'elles participent de ce fait à la coproduction des règles du champ politique mais aussi de l'ordre social et font perdurer des normes genrées contraignantes. Mais le *namus* – l'honneur, la chasteté – qui représente pour les élues un souci surtout de l'ordre de l'apparence, de la perception et de l'image envoyée à l'extérieur et à l'intérieur du parti, pèse de manière plus tangible sur les vies des femmes « ordinaires ».

Les normes sociales affectent les modalités de la prise de rôle par les femmes politiques. Toutefois, elles deviennent contraignantes par l'usage qu'en font les partis politiques, surtout ceux qui élaborent les listes électorales. Le « syndrome de femme unique » qui semble régir la logique de la composition des listes électorales chez l'AKP à Trabzon en constitue un exemple parlant. Les sensibilités de l'électorat sont systématiquement présentées comme fait avéré par ces hommes faiseurs de listes,

²²⁵ *Ibid.*, p. 484.

toutefois, elles paraissent tout autant cultivées par leur imaginaire et par ce qui les arrange lors de la composition des listes. Les institutions partisanes étant des espaces genrés, les limites au comportement féminin sont omniprésentes. Avec la conscience féministe, les interviewées du HDP et du DBP ont fait preuve de la capacité à identifier des instances de contrôle à leur égard, qu'il s'agisse de remarques sur leur tenue vestimentaire ou leur manière de s'asseoir et de se tenir en public. Ce sont en même temps uniquement les élues des partis pro-kurdes qui ont affiché une capacité de critique systémique et une volonté de transformer les rapports sexués, au-delà du cosmétique.

L'organisation du travail municipal fournit des éléments de compréhension des spécificités genrées de l'exercice du mandat électoral local. En premier lieu, l'engagement au sein des commissions municipales d'égalité qui existent dans les trois localités étudiées n'a pas un effet uniforme sur l'acquisition du savoir-faire politique. Le potentiel de travail de ces commissions restant en règle générale inexploité, elles sont un lieu d'apprentissage surtout pour leur présidente. Leur participation à des travaux municipaux est limitée et les rapports avec les associations des femmes et l'assemblée des femmes du Conseil de la ville sont plutôt irréguliers. À Izmir surtout, l'action des organismes des femmes souffre d'un manque de coordination et de fragmentations selon des démarcations idéologiques. À Trabzon, en revanche, leur activité semble circonscrite à des journées anniversaires et des commémorations annuelles. Cette limite est également utilisée par les femmes politiques pour accélérer la réalisation de certains projets. À Trabzon également, l'appui symbolique de l'adhésion de la ville au projet des Nations Unies la Ville amie des femmes a été souligné à de nombreuses reprises par les intéressées. À Diyarbakır, l'action municipale proactive dans le domaine des droits des femmes marquait l'existence de possibilités d'emploi féminin. Étant donné la circulation des cadres féminins entre les différentes composantes du mouvement kurde, de nombreuses bureaucrates ont par le passé exercé un mandat électoral ou s'apprêtaient à le faire à l'avenir. L'accès des femmes à des postes municipaux, leur passé d'activistes dans le secteur des droits des femmes et l'unité idéologique assurent une meilleure communication entre les acteurs locaux à Diyarbakır par rapport aux autres villes.

En vertu de la division genrée du travail domestique et politique, on pourrait s'attendre à ce que les femmes soient dirigées en priorité vers les commissions du domaine social. Le panorama des engagements municipaux des élues offre cependant

une image plus nuancée. Compte tenu des spécialisations professionnelles de la plupart d'élues qui se situent dans les domaines du droit, de l'ingénierie et de la comptabilité, elles décrochent le plus souvent les postes dans ces commissions respectives. Leur travail municipal découle en ce sens de leurs attributs professionnels. En revanche, certaines élues qui se sont retrouvées dans les commissions « techniques » et prestigieuses du budget ou du foncier ont ouvertement exprimé leur préférence pour la commission des affaires sociales. Le fait que leurs envies personnelles vont dans le sens de la division genrée du travail peut notamment relever des mécanismes d'intériorisation de rôle selon les préceptes valides dans le monde social. Toutefois, la prépondérance des élues dans les commissions proches de leur spécialisation met en garde contre une conclusion trop rapide sur la division sexuée du travail municipal.

Le traitement différentiel que réservent les partisans hommes aux femmes politiques prend parfois la forme de discrimination ouverte, comme l'omission à inviter une responsable des branches féminines à la réunion de l'unité locale ou l'exclusion des femmes des listes des candidats. Il peut aussi prendre des formes plus subtiles comme au sein des partis pro-kurdes où un discours d'égalité des genres a acquis une place dominante. Les femmes ne sont pas critiquées du fait de leur identité genrée, mais sont plus souvent objets des critiques pour leur travail politique. D'autre part, les prises de paroles des membres femmes des directions locales sont parfois limitées, elles ne bénéficient pas de la même écoute que les dirigeants hommes. Les demandes de la hausse de la représentation féminine, qu'il s'agisse de l'augmentation du quota ou de la mise en place de la co-présidence ont été au départ refusées sur la base d'un mauvais *timing*, ces stratégies de freinage déguisées témoignent des instances d'adaptation du système patriarcal dans un environnement acquis à un discours d'égalité.

La présence de femmes politiques fait des conseils municipaux et des bureaux locaux des partis politiques des espaces mixtes. Avec le nombre et les propriétés différentes des actrices politiques, les modes d'apprentissage de la mixité diffèrent également entre les partis et les localités. Les manières dont les élues habitent les institutions partisans varient en fonction des partis et réservent ainsi à leurs collègues hommes les expériences différentes de la mixité. Les femmes politiques de Trabzon ont révélé qu'elles adoptaient une multitude de stratégies. Soit elles se conforment aux projections de la féminité selon les normes sociales et agissent dans les espaces mixtes comme « régulatrices » du comportement masculin (en critiquant le comportement ou la parole des collègues hommes), soit elles se fondent dans le collectif masculin en

adoptant une façon d'être « masculine » (après une période d'acclimatation des homologues masculins, ceux-ci poursuivent leur comportement d'antan). Aucun de ces deux manières d'être ne transforme l'*habitus* au sein de l'institution partisane. La première femme politique renforce les normes en place, la seconde est acceptée dans son exceptionnalité et grâce à son comportement identique aux hommes. En revanche, la mobilisation des femmes au sein des partis pro-kurdes affichent d'autres caractéristiques. Avec une critique explicite du patriarcat, les femmes organisées aspirent à la transformation des règles du fonctionnement du champ politique. Le *statu quo*, malgré sa véritable pérennité, est ainsi défié. Les nombres relativement plus élevés de femmes au sein des partis pro-kurdes contribuent à assurer un statut légitime à leur critique. Elles participent à tous les travaux politiques et leur présence lors de la campagne électorale de 2015 dans les zones rurales a potentiellement eu un caractère subversif par rapport à l'exclusion féminine encore habituelle des femmes dans ces lieux.

Si lors de la composition des listes, les femmes sont appréciées par les dirigeants locaux car elles portent une multitude de marqueurs identitaires (femme, jeune, issue d'une minorité religieuse et autres), à l'intérieur des partis, elles souffrent de discriminations du fait de ces mêmes marqueurs : surtout les politiciennes jeunes étaient nombreuses à faire part du traitement différencié qu'elles reçoivent de la part de leurs collègues du parti mais aussi des employés hommes à la mairie. Les femmes politiques du CHP, du HDP et du DBP ont dénoncé ce traitement bien plus régulièrement que leurs homologues de l'AKP et du MHP. Cela ne signifie pas l'absence de ces difficultés au sein des formations conservatrices mais montre plutôt que la critique interne est perçue comme problématique et n'a pas vocation à être exprimée. Si les différences partisans dans les prises de rôle féminines apparaissent à travers ce constat, celui-ci permet également de questionner le caractère nécessairement subversif de l'*agency* féminin. La carrière déviante (celle qui s'affranchit des impératifs du rôle des femmes politiques) au sein des partis est difficilement concevable. Si les chapitres précédents ont permis d'identifier les mécanismes qui servent à écarter les carrières subversives avant même l'entrée de certaines femmes en politique²²⁶, l'accommodation domine les stratégies de celles qui sont parvenues jusqu'à un mandat électoral. De surcroît, tenir son rôle et adopter des conduites de compensation peut être récompensé tandis que la critique et la subversion sont marginalisées dans les partis. Les femmes contribuent au

²²⁶ D. Dulong, « Au dedans et en dehors. La subversion en pratiques », *art cit*, p. 261.

maintien d'ethos partisan discriminant qui délégitime l'affichage de l'ambition féminine. Ces stratégies individuelles d'adaptation façonnent à leur tour les éventualités d'une action collective. En même temps, toute résistance n'a pas de caractère collectif. La résistance apparaît la plupart du temps non-organisée, diffuse et non-stratégique²²⁷. De façon paradoxale, surtout pour ce qui est de l'engagement féminin au sein des partis conservateurs, il apparaît que les femmes politiques parviennent à s'extraire d'une certaine façon des préceptes conservateurs qui les excluent de l'espace public tout en devenant porteuses du discours officiel du parti qui maintient les femmes dans leur rôle « traditionnel » au foyer. Ce procédé permet à la fois l'accès de certaines femmes à l'espace public tout en limitant leur nombre²²⁸. Les instances du marchandage avec le patriarcat permettent une ascension et un dépassement des horizons des possibles pour une carrière féminine individuelle mais semblent compliquer l'action collective. Cependant, l'accommodation ne signifie ni l'inaction ni la passivité mais oblige à ce que les stratégies personnelles de promotion politique soient dissimulées dans ce contexte de la survalorisation de l'engagement désintéressé et du « don de soi » (*fedakârlık*) féminins.

Les appropriations individuelles du rôle d'élue ne sont pas homogènes. Leur pluralité met en évidence la diversité des modes de subjectivation²²⁹, tout comme une variété des stratégies d'adaptation. Il est possible, à l'instar de Joan Wallach Scott, de problématiser les manières dont l'expérience est travaillée par les actrices²³⁰ : l'expérience des inégalités ne signifie pas nécessairement leur reconnaissance, ni elle n'engendre automatiquement une action corrective. Parallèlement, la conformité à l'ethos partisan ne signifie pas nécessairement une pleine acceptation de celui-ci. Il existe des cas où les femmes réclament leurs droits tout en se pliant aux formes d'expression associées au féminin²³¹. Le choix de présentation de soi et l'adoption d'un

²²⁷ Dans ce sens, les constats découlant de mon enquête de terrain sont compatibles avec les résultats des recherches des autres contextes, comme celui des États-Unis décrit dans cet article : Julie-Anne Boudreau, Nathalie Boucher et Marilena Liguori, « Taking the Bus Daily and Demonstrating on Sunday: Reflections on the Formation of Political Subjectivity in an Urban World », *City*, juin 2009, vol. 13, n° 2-3, p. 344.

²²⁸ Dilek Cindoğlu arrive à la même conclusion pour la politique locale, Yeşim Arat pour la politique nationale. D. Cindoğlu et al., *Yerel Siyasette Toplumsal Cinsiyet: Kadınların Yerel Düzeyde Temsili (Le genre dans la politique locale : la représentation des femmes au niveau local)*, op. cit., p. 91 ; Y. Arat, « Obstacles to Political Careers: Perceptions of Turkish Women », art cit, p. 360.

²²⁹ C. Achin et D. Naudier, « L'agency en contexte », art cit, p. 127.

²³⁰ Joan Wallach Scott, « Experience » dans Judith Butler et Joan Wallach Scott (eds.), *Feminists theorize the political*, New York, Routledge, 1992, p. 22-40.

²³¹ Jennifer Erickson et Caroline Faria, « “We Want Empowerment for Our Women”: Transnational Feminism, Neoliberal Citizenship, and the Gendering of Women's Political Subjectivity in Postconflict South Sudan », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, mars 2011, vol. 36, n° 3, p. 646-647.

discours compatible avec les préceptes partisans du rôle féminin peuvent relever d'une stratégie qui vise à ne pas heurter les sensibilités masculines tout en avançant ses demandes.

À Trabzon et à Diyarbakır, les normes sociales conservatrices pèsent sur les femmes en politique de façon tangible. Toutefois, ces deux villes affichent les taux de représentation féminine très différents. La variation dans l'engagement politique de femmes dans des contextes similairement conservateurs permet de souligner le caractère déterminant de l'idéologie partisane pour expliquer la représentation féminine. En revanche, dans le cas d'Izmir, les proportions d'élues municipales peuvent se comprendre à travers une articulation entre la politique partisane et la configuration locale. Au sein du CHP, où les politiciennes sont plus à même d'afficher leur ambition, la critique de l'ambition féminine apparaît comme une autre forme de la domination patriarcale qui a clairement deux poids deux mesures vis-à-vis des hommes et des femmes qui se présentent pour les postes. Le CHP apparaît également comme le parti où les stratégies individuelles et collectives des femmes sont les plus visibles, bien qu'elles n'aboutissent pas toujours. Les raisons de ces échecs sont notamment à chercher dans le statut et la structure de l'organisation féminine qui promeut les réformes. En effet, la direction centrale des branches féminines dispose d'une influence très réduite pour faire respecter ses décisions et les lacunes dans la coordination de ses activités à travers les départements s'avèrent nombreuses. Les tentatives de réformes et de changement institutionnel sont souvent le résultat d'efforts individuels qui oscillent entre effets éphémères et, plus rarement, « effets papillon ». À travers les tentatives d'augmentation du quota électoral au sein du CHP apparaît l'importance des fenêtres d'opportunités pour l'action politique féminine. Les opportunités de mobilisation ainsi découlent du contexte plus large et qui ne dépendent pas uniquement de la « capacité » de mobilisation féminine. La hausse du quota au sexe le moins représenté au sein du CHP en 2012 a été possible parce qu'elle était en cohérence avec le projet politique du leader du parti, Kemal Kılıçdaroğlu qui voulait projeter une image démocratique de son parti à l'extérieur. Depuis, les demandes d'augmentation du quota ont été sans succès.

Les femmes mobilisées au sein des partis pro-kurdes semblent avoir réussi à « *promouvoir une représentation cohérente de leur action, et à prescrire des comportements à leurs membres* »²³². J'ai tenté de montrer que le dévouement à la

²³² R. Lefebvre, « Se conformer à son rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle », *art cit*, p. 239.

« cause kurde » domine les autres enjeux et permet notamment d'expliquer l'acceptation par l'électorat de mesures égalitaires d'envergure. La mobilisation des femmes en vue d'obtenir ces avancées a joué un rôle crucial. Dans ce sens, il n'est pas question de la transposition directe des textes d'Abdullah Öcalan même s'il jouit d'une autorité incontestable. Au mieux, ses écrits permettent d'asseoir la légitimité des demandes des femmes et servent d'instruments puissants pour façonner l'idéologie officielle du parti. La pratique, toutefois, s'avère problématique à de nombreux égards – la capacité, chez les femmes des partis pro-kurdes à identifier les cas de discrimination, est d'ailleurs particulièrement élevée. Il n'en reste pas moins que l'inclusion des principes d'égalité dans les programmes politiques du DBP et du HDP est un appui important à leur mise en œuvre. La prise en charge par le mouvement des femmes des académies du parti, qui fournissent une formation politique aux femmes et aux hommes politiques, constitue un pas en avant significatif dans l'assise de l'idéologie égalitaire. L'inclusion de sujets liés au statut des femmes dans les publications proches du mouvement kurde (allant de la presse généraliste aux titres académiques spécialisés) contribue aussi à pérenniser cet agenda. Avec le développement de la *jineoloji*, une approche à prétention scientifique des questions du genre, le mouvement des femmes kurdes est devenu l'acteur principal de l'avancée idéologique des partis pro-kurdes. La politique de la répression étatique, de la destruction urbaine, de l'effacement de l'héritage de l'action municipale, du démantèlement des structures partisans et de l'exclusion physique des acteurs politiques kurdes de l'espace public contribue par ailleurs à affaiblir les acquis des femmes kurdes qui font face à une double oppression – étatique et masculine. En se concentrant sur la première, une moindre capacité d'action peut être consacrée à affronter la seconde.

Les tentatives de changement intra-partisan affichent des différences selon les partis. Il apparaît que les femmes s'adaptent et négocient leurs pratiques avec l'ethos partisan dominant. Dans ce sens, l'apprentissage du métier politique se présente non seulement comme un processus genré, mais aussi comme un processus façonné par l'ethos partisan en question. Celui-ci rend certaines formes de comportement légitimes et en délégitime d'autres. De ce point de vue, il est possible de considérer les actions des femmes au sein des partis pro-kurdes comme subversives par rapport aux prises de rôles et aux « horizons des possibles » de leurs homologues des autres partis. Toutefois, leurs modalités d'organisation et d'action ne sont pas « subversives » quand elles sont considérées à la lumière des modalités d'organisation et d'action intra-partisane – on est

en présence d'un environnement qui valorise fortement l'action collective. La lecture critique des relations d'oppression fait partie de l'idéologie officielle et dénoncer l'oppression des femmes est en cohérence avec le programme du parti. Dans ce sens, les répertoires d'action des femmes kurdes suivent l'ethos partisan du DBP et du HDP. Dans le même sens, au sein du CHP, les rivalités entre les femmes politiques semblent s'inscrire dans le système des factions qui constituent le cœur de l'organisation partisane. La récurrence avec laquelle l'existence des rivalités féminines sont relevés constitue encore un signe de l'interdiction qui frappe l'affichage de l'ambition politique par les femmes. En revanche, au sein de l'AKP et du MHP, les femmes se gardent d'exprimer une critique ouverte du parti – l'acte de critiquer est proscrit pour tous, comme en témoignent la gestion des dissidences au sein du MHP et le contrôle suprême qu'exerce la direction de l'AKP sur les carrières politiques de tous les cadres.

CONCLUSION GÉNÉRALE

**Les entraves à l'ascension politique féminine et la
confiscation du « local »**

En vue de contribuer à expliquer la sous-représentation féminine dans la politique locale en Turquie, cette enquête s'est intéressée aux profils et aux trajectoires de femmes ayant réussi à intégrer les conseils municipaux ou à acquérir un mandat intra-partisan local. La recherche a été réalisée dans un contexte où l'intérêt pour la politique locale est encore récent et où les études genrées focalisées sur ce niveau de gouvernance restent relativement rares. L'enquête s'est appuyée sur les travaux de sociologie politique anglo-américains et francophones, notamment sur la sociologie du militantisme, du personnel politique et des institutions, auxquels a été introduite la perspective genrée. Cette thèse a visé notamment à restaurer l'intérêt conceptuel de la représentation numérique, souvent mise à l'écart au profit des considérations sur la représentation substantive. Cette représentation numérique a été conçue comme allant au-delà de la simple question du nombre pour interroger les attributs sociaux des élues, leurs processus de politisation et les manières d'entrer et de se comporter en politique.

Les instances d'exclusion des femmes ont été observées à travers les processus de recrutement des candidats sur les listes électorales. Les femmes sont alors apparues comme des objets des transactions intra-partisanes dont la représentation jouit d'une importance de second ordre. Le caractère sélectif de ces procédures a encore été confirmé à la lumière des profils socialement privilégiés de la plupart de celles qui sont parvenues à passer le tri. L'examen des formes d'apprentissage de leur rôle d'élues a révélé des difficultés d'ordres multiples qui pèsent sur les femmes politiques. Leurs expériences ont confirmé que, en Turquie aussi, les carrières politiques féminines sont soumises aux effets du genre¹. Les modalités concrètes par lesquelles s'organise cette soumission résultent d'une part de l'ethos partisan propre à chaque formation politique et d'autre part des propriétés de son implantation locale qu'il s'agisse des caractéristiques de la configuration locale ou des « réappropriations du local » par les actrices elles-mêmes. Toutefois, à travers les parcours politiques des élues de quatre partis politiques dans trois villes différentes en Turquie transparaissent également des histoires d'ambition, de détermination et de capacité d'action individuelle et collective qui restent encore aujourd'hui relativement peu connues. La richesse des trajectoires des élues permet non seulement de relever les rouages des processus du recrutement mais aussi les dilemmes et les choix des femmes politiques en tant qu'actrices, leurs stratégies d'adaptation et, à l'occasion, les instances de subversion.

¹ M. Navarre, *Devenir élue. Genre et carrière politique*, op. cit., p. 13.

L'intérêt initial pour l'analyse de la représentation locale par la perspective du genre a été éveillé par le constat d'un « paradoxe turc »² : les femmes aux conseils municipaux en Turquie sont proportionnellement moins nombreuses qu'au Parlement. De plus, ces proportions étaient réellement minimes, se trouvant encore au début des années 2000 aux alentours d'un pourcent. Dans ce sens, il était plus pertinent, au lieu de la sous-représentation, de parler d'« un syndrome d'absence » des femmes en politique, comme l'évoquait autrefois Şirin Tekeli³. Avec la hausse du nombre des conseillères municipales à 10,72% en 2014⁴, force est de constater que le syndrome d'absence a progressivement cédé la place à la notion de la sous-représentation dont il est pertinent d'analyser les tenants et aboutissants. Ce « paradoxe turc » est décelable au premier abord en comparant le taux de femmes siégeant actuellement dans les conseils municipaux et au Parlement. Néanmoins, il devient plus relatif en compliquant l'équation. Ainsi, la taille de la municipalité joue un rôle – dans des municipalités des plus grandes villes, la représentation féminine dépasse régulièrement celle du Parlement. La distinction entre les différents types de mandats locaux révèle que les municipalités métropolitaines ont souvent une présence féminine moindre que celles de leurs propres arrondissements centraux. Ceci découle de la manière dont le conseil métropolitain est composé (par les mieux placés des listes d'arrondissements, ce qui ajoute une couche de sélection supplémentaire). Puis, les postes de maire s'avèrent particulièrement inaccessibles aux femmes, tandis que les postes de conseillère d'arrondissement le sont plus. En tenant compte du fait qu'il faut replacer le « paradoxe turc » dans son contexte, l'enquête a permis de situer la sous-représentation numérique des femmes dans les trois localités données. Les observations et conclusions principales suivent trois axes en fonction des interrogations suivantes : à savoir qui sont les élues qui parviennent à intégrer la politique municipale, quels sont les éléments les plus pertinents pour expliquer leur ascension et enfin, quelles sont les entraves et les perspectives de changement ?

² A. Alkan, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *art cit.*

³ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, *op. cit.*

⁴ « Seçimin Kazanan Kadınları (Les femmes qui ont gagné les élections) », *art cit.*

Réussir en politique locale : Qui ? Comment ?

À plusieurs moments dans l'histoire de la Turquie républicaine, l'inclusion des femmes dans la citoyenneté politique apparaît comme une démarche à caractère symbolique : l'adoption du droit de vote des femmes dans les années 1930 semble correspondre à des considérations stratégiques de l'élite kémaliste. La baisse des taux de représentation féminine après le passage au multipartisme peut s'expliquer par la perte du rôle symbolique des députées femmes – c'est la compétition politique qui leur a ôté le rôle de marqueur de démocratie et de civilisation. Le fait que la première femme ministre ait été nommée dans le gouvernement intérimaire mis en place suite au coup d'État de 1971 pointe vers la même logique d'inclusion, tout comme une légère hausse en nombre des députées suite aux premières législatives après le coup d'État de 1980. La création de la bureaucratie chargée du statut des femmes dans les années 1980 s'apparente également à une volonté de signaler, à moindre coût, le caractère « démocratique » du régime de l'après putsch. La dimension stratégeste de ces démarches s'apparente à une « instrumentalisation » des femmes en politique, qui font souvent office des marqueurs de la démocratie. En ce sens, leur présence semble avoir une fonction symbolique. Ces lectures calquées sur les considérations des acteurs politiques, qu'ils soient en tête de l'État ou en opposition, occultent toutefois la capacité d'action des élues, leurs ambitions et leurs stratégies d'ascension politique. De ce fait, l'analyse suivante privilégie la perspective des intéressées.

Les élues locales constituent par leurs attributs sociaux (héritage familial, appartenance sociale, capital scolaire, carrière professionnelle) une élite dans la localité donnée. En intégrant les conseils municipaux, elles ne révolutionnent pas les profils d'élus. À partir de quelques données disponibles sur les caractéristiques sociales des hommes politiques locaux, il est même possible d'émettre l'hypothèse que les femmes dépassent leurs homologues masculins surtout en titres scolaires⁵. Toutefois, si elles « ressemblent » à l'élite par leurs attributs, leur absence dans les coulisses politiques et dans les réseaux locaux d'influence semble signer leur exclusion de l'élite politique locale. En ce sens, il apparaît que les femmes dans la politique locale ont, tout comme leurs homologues au Parlement, une fonction iconique pour leurs formations politiques. Leur manière de gérer l'exclusion des coulisses varie notamment en fonction

⁵ Cela reste pourtant à vérifier dans d'autres configurations locales et pour toutes les formations politiques majeures.

de leur positionnement individuel au sein du parti ainsi qu'en fonction de l'ethos partisan qui sera encore abordé ultérieurement.

L'existence d'un profil « idéal-typique » de conseillère municipale constitue une des principales observations de cette thèse. À travers les trois formations majeures (AKP, CHP et MHP), une similitude des caractéristiques sociales des élues a été constatée. Une conseillère municipale « idéale-typique » est ainsi mariée, avec deux enfants, ayant une quarantaine d'années, économiquement bien située, diplômée du supérieur et poursuit une carrière professionnelle. Les métiers prisés sont surtout les professions libérales comme avocate, architecte ou agente comptable. Le mandat municipal étant perçu comme un travail avant tout « technique », les femmes mandataires parviennent à s'imposer grâce à la compatibilité de leur métier avec l'imaginaire populaire du travail municipal. Comme il a été démontré au cours du troisième chapitre, une telle conseillère municipale, dans son privilège, est bien différente de la majorité de la population féminine de Turquie où le titre universitaire tout comme l'exercice d'un emploi restent des faits minoritaires.

Toutefois, les éléments qui différencient ces élues idéales-typiques sont d'ordres multiples. En premier lieu, on est face à une variété de l'héritage familial. La ligne de démarcation entre celles qui ont reçu une socialisation à la politique dès l'enfance et celles qui se sont familiarisées avec la politique plus tard divise les interviewées en deux groupes de taille similaire. Cela permet notamment de souligner l'importance et le poids non-négligeable des socialisations ultérieures pour l'entrée des femmes en politique. En deuxième lieu, les distinctions selon les partis permettent d'introduire des nuances dans les profils. Les femmes politiques au CHP provenaient plus souvent que dans d'autres partis des milieux de la bureaucratie, de l'armée ou de l'enseignement. Une partie d'entre elles peut être associée à une « ancienne élite » du fait d'avoir été originaire d'une famille marquée par un certain intellectualisme kémaliste. Une autre partie d'entre elles a, au contraire, des racines ouvrières où l'ascension sociale des enfants s'est faite par l'éducation. Les milieux d'affaires apparaissent les mieux représentés au MHP. Puis, la nouvelle classe moyenne entrepreneuriale semble plus souvent s'engager au sein de l'AKP – ce qui forge l'alliance entre le parti gouvernemental et une frange de la population dont le statut social dépend notamment de la persistance de l'AKP au pouvoir.

À la différence de ces trois formations politiques, les partis pro-kurdes, le DBP et le HDP, permettent un accès à la politique électorale à des femmes aux

profils « atypiques ». Dans les autres partis, les profils « atypiques » n'ont qu'une présence résiduelle – par exemple, au sein du CHP, on remarque un certain engagement des militantes de la gauche radicale d'avant 1980 (et cela plus à Trabzon qu'à Izmir). Les élues des partis pro-kurdes proviennent majoritairement de la région du sud-est qui a souffert du sous-investissement public et de la gestion militaire pendant des décennies. Le profil des femmes politiques apparaît plus proche des caractéristiques sociales majoritaires chez les femmes de la région. Elles sont moins à même de détenir des titres scolaires, elles proviennent plus souvent de milieux défavorisés, elles ont plus rarement exercé une profession, même si les sociologues, les journalistes ou les avocates-militantes des droits de l'Homme ne manquent pas non plus parmi elles. Par ailleurs, l'enseignement à distance (*açık öğretim*) s'apparente à un véritable phénomène chez ces élues qui complètent leur éducation en parallèle à l'exercice de leur mandat.

Plus représentatives de la population locale, ces élues « atypiques » détiennent toutefois des attributs personnels et des espèces des capitaux qui sont privilégiés par les sélectrices. Dans le cas particulier des ressources valorisées chez les candidates du parti pro-kurde, leur héritage politique familial d'investissement dans la cause kurde occupe une place centrale. Les élues proviennent dans leur écrasante majorité de familles politisées qui ont perdu leurs proches dans la lutte armée contre l'État turc. Cet héritage politique (et plus particulièrement le fait d'avoir « payé le prix », *bedel*, de cet engagement) joue dans leur cas non seulement comme vecteur de leur propre politisation, mais aussi comme l'élément essentiel de leur capital politique.

À partir des profils et des trajectoires biographiques des élues locales, il est possible de problématiser deux notions conceptuelles : l'intersectionnalité mobilisée dans le cadre des études sur les inégalités, et la disponibilité biographique ayant trait aux carrières militantes. Habituellement, l'intersectionnalité est conçue comme une articulation des marqueurs identitaires et du positionnement spécifique de l'acteur qui se combinent pour produire une situation de discrimination multidimensionnelle⁶. Dans le cadre de ma thèse, je mobilise la notion d'intersectionnalité de deux façons distinctes par rapport à sa définition de base. Premièrement, elle est utilisée dans le sens de la combinaison des attributs qui aboutissent à un statut privilégié. En effet, le positionnement des nombreuses élues locales aux profils « typiques » correspond à une « intersection des privilèges », en termes de ressources individuelles, familiales, sociales et économiques. Deuxièmement, l'intersectionnalité revêt une signification très

⁶ A. Jaunait et S. Chauvin, « Intersectionnalité », *art cit.*

différente chez les élues des partis pro-kurdes. Dans leurs cas, l'articulation des attributs discriminants (être femme, kurde, jeune, issue d'un milieu défavorisé, faiblement scolarisée) devient leur ressource lors du processus de constitution des listes électorales. Dans les partis pro-kurdes, l'intersectionnalité des facteurs discriminants par ailleurs favorise l'inclusion de la candidate sur la liste.

La seconde notion à problématiser est celle de la disponibilité biographique. Dans la sociologie des mouvements sociaux, cette notion désigne une temporalité dans le parcours biographique d'un individu pendant laquelle les conditions sont réunies qui favorisent son engagement politique⁷. Les recherches sur les députées en Turquie, notamment celle de Serpil Çakır⁸ ont confirmé que pour les femmes au Parlement, la période privilégiée pour s'engager survient en général quand leurs enfants ont grandi. Toutefois, chez les conseillères municipales et les responsables des branches féminines, l'engagement politique avec des enfants à bas âge est une pratique récurrente. L'enquête de terrain réalisée dans le cadre de cette thèse permet ainsi d'établir une distinction entre la politique nationale et locale quant à la portée de la notion de la disponibilité biographique. Les caractéristiques propres à la politique locale contribuent sans doute à l'engagement de jeunes mères, impliquant moins de déplacements et une charge de travail moindre par rapport aux députées. Parallèlement, les expériences politiques des femmes des partis pro-kurdes, mais aussi des politiciennes des autres partis, invitent à une lecture inversée du concept de la disponibilité biographique : pour les femmes engagées, l'activité politique devient une possibilité de se rendre « indisponible » pour le mariage et la procréation qui représenteraient sinon une étape « obligatoire » du parcours biographique d'une femme. Chez les membres du parti gouvernemental, l'engagement politique leur permet de s'extraire de la demande de R. T. Erdoğan d'avoir au moins trois enfants. Elles n'ont que rarement trois enfants, mais elles véhiculent ce discours tout en considérant qu'elles apportent un sacrifice à la cause du parti en se consacrant pleinement à la politique. Pour les femmes au sein des partis pro-kurdes, l'implication dans la politique partisane leur permet de décaler ou d'éviter le mariage et la maternité et accroît leur marge de manœuvre dans l'espace public.

Les trajectoires des élues en amont de leur accès au mandat ont révélé que la plupart d'entre elles n'étaient pas des « profanes ». Elles n'étaient pas parachutées sur la liste électorale grâce à leur proximité avec un dirigeant local sans avoir une

⁷ D. McAdam, « Recruitment to High-Risk Activism », *art cit.*

⁸ S. Çakır, *Erkek Kulübünde Siyaset: Kadın Parlamenterlerle Sözlü Tarih (La politique dans le club des hommes : l'histoire orale avec les femmes parlementaires)*, *op. cit.*

expérience politique préalable. La proximité d'un homme influent jouait certes un rôle déterminant dans leur entrée en politique et a favorisé leur ascension, mais la plupart des élues avait exercé une fonction intra-partisane auparavant. L'expérience d'un congrès malheureux où leur faction a échoué à remporter la direction de la section locale est récurrente, surtout chez les femmes de l'AKP. Cela dit, la plupart des femmes interrogées disposaient d'un capital politique. Toutefois, la structure de leur capital politique (liée à leur trajectoire au sein du parti) s'avérait systématiquement inadéquate pour l'accès à un poste de maire ou de députée. Les voies royales pour accéder à la tête de la mairie représentent les postes au sommet de la hiérarchie partisane locale, or les femmes n'accèdent que très rarement à la tête des sections et des fédérations et, de ce fait, elles ne peuvent pas faire valoir ce type de capital politique lors des processus de sélection. En revanche, chez celles qui se présentent pour un mandat de maire, des caractéristiques d'excellence sont recherchées, comme la primauté dans une fonction professionnelle (être première présidente du barreau par exemple). À côté des profils d'excellence, c'est le volume des ressources économiques mobilisées par l'intéressée qui permet de neutraliser les effets négatifs du genre. Dans les partis pro-kurdes, où un quota de 40% de femmes régit la composition des listes électorales, l'héritage familial de l'engagement au sein du mouvement kurde et la maîtrise de l'idéologie égalitaire véhiculée par celui-ci apparaissent comme les deux critères décisifs chez les femmes qui, dans leur majorité, se sont, elles aussi, investies dans les structures du mouvement kurde (au sein des centres des femmes, des associations, ou des mairies).

Considérant la sous-représentation politique des femmes, leur appartenance genrée apparaît plus systématiquement comme un stigmate. Delphine Dulong et Frédérique Matonti ont démontré le caractère « indépassable » de la féminité sur le cas des campagnes électorales en France⁹. Toutefois, l'appartenance sexuée peut également représenter une ressource « contingente », comme l'ont démontré Delphine Dulong et Sandrine Lévêque toujours pour le contexte français¹⁰. Chez les élues locales en Turquie, le capital sexué occupe une place particulière. En vertu du premier argument de Dulong et Matonti, l'appartenance sexuée s'avère « indépassable » pour les femmes politiques turques dans la mesure où elles sont avant tout considérées comme femmes. Compte tenu des règles discriminantes qui régissent la sélection intra-partisane du

⁹ D. Dulong et F. Matonti, « L'indépassable « féminité ». La mise en récit des femmes en campagne », *art cit.*

¹⁰ D. Dulong et S. Lévêque, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *art cit.*

personnel politique, une proportion limitée des places est « réservée » aux femmes (par les considérations informelles ou par un quota). Dans ce contexte, être femme représente une précondition pour être considérée pour un tel poste. Les autres attributs de la candidate entrent en jeu par la suite. Des variations intra-partisanes sont à observer dans l'évaluation de la portée du capital sexué : au sein de l'AKP, une femme est incluse sur la liste pour représenter la catégorie « femmes » et sa féminité reste au premier plan tout au long de sa carrière. Au CHP, être une femme permet de se qualifier pour une réserve de candidates à qui les places sont distribuées en fonction du quota. Dans les partis pro-kurdes, être une femme s'avère comme un avantage tangible du fait de la part élevée de sièges qui leur sont alloués et des candidatures féminines en moins grand nombre que les candidatures masculines. Ce sont des logiques d'inclusion féminine dans le cadre d'une stratégie de communication vis-à-vis de l'électorat qui enferment les élues dans leur « indépassable féminité ». Il semble que c'est uniquement au MHP que le capital sexué semble peu pertinent à considérer. Le parti, dans lequel si peu de femmes trouvent une place sur les listes, n'a pas mis en place de politique genrée et l'inclusion résiduelle des femmes semble surtout répondre à des considérations liées à leur statut économique et à leurs qualifications professionnelles. Toutefois, cette approche ne peut que partiellement remédier à l'absence du capital homosocial des femmes qui résulte en leur exclusion des coulisses politiques où les listes électorales sont élaborées.

Une typologie des filières d'accès des femmes à la politique a révélé la prépondérance de la voie partisane dans l'accès à la politique électorale. Au sein des partis, une pluralité des voies existe – entre les carrières centrées uniquement sur les directions locales de la structure principale (*ana kademe*) et celles centrées uniquement sur les branches féminines ou un mélange des deux. Au CHP, c'est surtout la filière au sein de la structure principale qui prévaut, tandis qu'à l'AKP, on retrouve avant tout des carrières centrées sur les branches féminines ou des parcours mixtes. Une carrière descendante impliquant l'élection d'une ministre ou d'une députée au poste de maire est plus rare. Les partis ne sont concernés par ce scénario qu'exceptionnellement (Gülten Kışanak du HDP est devenue maire après avoir été chef de parti et députée, Özlem Çerçioğlu du CHP a démissionné de son mandat parlementaire pour gérer la municipalité métropolitaine en 2014, enfin Fatma Şahin est devenue maire après avoir été ministre de l'AKP). Une trajectoire descendante d'un mandat intra-partisan national vers un mandat électoral local est également inhabituelle et, si elle existe, c'est surtout

au sein du CHP. Dans les partis pro-kurdes, un parcours au sein d'un centre de femmes ou d'un département d'égalité à la mairie est un atout valorisé chez une femme candidate. Enfin, une carrière ascendante qui permettrait l'arrivée au poste électoral d'une « simple militante » est très rare. Cela témoigne d'une « échelle cassée » au sein des partis. Les militantes de base peuvent au mieux devenir des responsables de quartiers ou des observatrices dans les bureaux de vote. Cela n'empêche pas entièrement les carrières exceptionnelles, notamment au sein du CHP. Au sein du DBP, on retrouve proportionnellement plus d'élues qui ont intégré le parti « par le bas », par un travail de mobilisation des quartiers. En règle générale, toutefois, il n'y a pas de parcours ascendants linéaires dans les carrières politiques féminines. Pour celles déjà « présélectionnées », qui parviennent à décrocher un mandat intra-partisan, leur trajectoire est marquée par les congrès perdus et les mises en hibernation occasionnelles de leur carrière politique locale.

Avec la création de nouveaux espaces d'organisation de la société civile au niveau municipal, comme les assemblées des femmes (*kadın meclisleri*) du Conseil de la ville, il est peu probable que ceux-ci deviennent des voies alternatives d'entrée des femmes en politique. Si certaines chefs d'associations pourraient à terme intégrer la liste électorale grâce à leur engagement dans une assemblée des femmes, les modalités de leur entrée en politique ne s'en trouveraient pas alternées : il s'agirait une fois de plus du repérage de l'intéressée par un dirigeant local et de sa cooptation sur la liste en tant que sa loyale. Par ailleurs, les trajectoires des femmes *muhtar*, responsables élues des quartiers, sont à considérer à terme car ce mandat peut être vu comme une antichambre potentielle à la politique municipale¹¹. Si parmi toutes les élues, il y a eu seulement une qui auparavant détenait la fonction de *muhtar*, plusieurs femmes *muhtar* élues en 2014 ne cachaient pas leurs ambitions politiques ultérieures. Ce poste qui exclut largement les femmes à présent peut devenir une étape pertinente dans les carrières politiques féminines à l'avenir. Le renforcement du vivier « associatif » chez l'AKP est également envisageable lors des prochains scrutins du fait de la montée de l'association KADEM, proche du président R. T. Erdoğan. Si actuellement, c'est le vivier des branches féminines qui domine, il se peut que dans les scrutins suivants les cadres de cette association soient aussi recrutés. Il s'agit de profil de femmes jeunes et

¹¹ Yıldırım Senem, « The Case of Female Mukhtars in Turkey : the “Glass Ceiling” of Local Politics » dans *Gender and Activism, Women's Voices in Political Debate*, Amsterdam, Verloren, 2015, p. 119-132.

très éduquées qui bénéficient de liens privilégiés avec la direction centrale du parti et qui peuvent à terme s'imposer dans les gouvernements locaux.

Les élues locales sont des personnes expérimentées de la politique qui parviennent à organiser leur ascension intra-partisane et électorale malgré les entraves que leur pose le système partisan. Elles déploient des stratégies diverses, souvent à la marge de préceptes contraignants du rôle « acceptable » d'une femme politique. Les expériences de Dilruba, d'Ezgi, de Fidan, de Beyza et de nombreuses autres relatées sur les pages de cette thèse témoignent de la capacité des élues à structurer leur carrière politique. Elles n'apparaissent pas comme des êtres passifs dépendants des loyautés qui les relient à leur parrain au parti. Quid alors de la notion de *proxy*, parfois utilisée à l'égard des femmes dans d'autres contextes¹² ? La désignation de femmes comme un « faire-valoir » des hommes ignore leur capacité d'action. De surcroît, considérer que les femmes s'engagent en politique pour le compte d'un homme proche contribue à délégitimer la participation féminine. Il faut toutefois rendre compte, conceptuellement, de la présence de plusieurs membres d'une famille en politique. Pour ce cas de figure, j'ai proposé de parler d'« engagements familiaux multiples », notamment en étudiant les modalités d'investissements politiques au sein du MHP qui ont montré que les membres d'une même famille peuvent se voir divisés selon les lignes de fraction de l'opposition intra-partisane tout en maintenant leur loyauté au parti. En même temps, à l'instar des exemples sud-asiatiques, la politique peut être considérée comme « l'entreprise familiale »¹³ pour les cas de certaines élues. Pour ce faire, tous les membres de famille ne doivent pas être ouvertement engagés au sein d'un parti politique pour avoir des intérêts politiques partagés en vue desquels ils œuvrent. Ces deux notions, la politique comme entreprise familiale et les engagements familiaux multiples ont la vertu de ne pas gommer l'*agency* féminine, comme le fait la désignation de *proxy*.

Le rôle déterminant des partis politiques

Outre les observations concernant les profils et les trajectoires des femmes politiques locales, la seconde conclusion principale de cette enquête porte sur la prépondérance du critère partisan pour expliquer les engagements féminins locaux et la

¹² S. Tawa Lama-Rewal et A. Ghosh, *Democratization in Progress, Women and Local politics in Urban India*, *op. cit.*

¹³ « Asie : la démocratie à l'épreuve du phénomène dynastique ? », *art cit.*

sous-représentation des femmes dans la politique locale. Si les différentes formes de la gouvernance locale découlent dans une grande mesure de la majorité politique en place, cela ne signifie pas que le local fait seulement office de coulisses dans lesquelles se déroulent les luttes partisans et intra-partisans. Au contraire, cette conclusion invite à repenser la portée du « local » dans l'analyse des engagements politiques en termes des appropriations par les actrices de l'histoire et de l'espace locaux.

Les partis politiques offrent une gamme variée de mesures visant à accroître la représentation des femmes dont ils font usage à degré varié. Celles-ci vont d'une relative absence au MHP, en passant par le non-respect des directives internes au sein de l'AKP, par des quotas gelés au niveau de 33% au CHP, jusqu'à l'ambition de parité sur les listes des partis pro-kurdes, le HDP et le DBP. Ce sont ces dernières formations qui apparaissent comme les acteurs du changement en termes de représentation politique des femmes. Après avoir relevé, au cours du premier chapitre, les différences dans le taux de représentation féminine en fonction des partis, les partis pro-kurdes apparaissent comme les plus féminisés. Quel sens peut-on alors donner aux dires du parti gouvernemental, l'AKP, qui se félicite d'« avoir ouvert la porte de la politique aux femmes »? Observer les conseils des arrondissements de Trabzon et le niveau parlementaire après les législatives de novembre 2015 permet de constater que l'élection des femmes de l'AKP est fonction du nombre élevé de postes que le parti emporte dans la circonscription donnée. Dans les municipalités, l'élue AKP intègre régulièrement le conseil de la huitième ou neuvième place sur la liste électorale. D'une part, cela témoigne du non-respect de la directive interne qui stipule que la chef des branches féminines sera placée parmi les trois premiers candidats (elle n'est souvent même pas parmi les trois suivants). D'autre part, son élection est rendue possible par la victoire écrasante de l'AKP qui remporte la grande majorité des sièges. Il en va de même pour le Parlement où les femmes sont élues des dernières places allouées à la circonscription (à Trabzon, la seule députée a été élue de la 4^e place sur six députés du département dont l'AKP a remporté cinq).

Les processus de recrutement sur les listes électorales montrent la non-centralité de la question de la représentation féminine. Ceci explique le non-respect des mesures intra-partisans malgré la réputation des partis d'être des structures autoritaires¹⁴. La non-inclusion des femmes peut se lire comme un acte d'omission¹⁵ contre lequel aucun

¹⁴ P. Ayan Musil, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, *op. cit.*

¹⁵ J. Robinson, « Act of Omission », *art cit.*

mécanisme intra-partisan ou légal n'existe. Ce sont les hommes, dans une large mesure, qui façonnent les modalités de l'engagement politique féminin, notamment par leur rôle de recruteurs pour les listes. La présente recherche a donc permis de confirmer les conclusions d'études déjà réalisées sur la participation politique des femmes au Parlement turc qui constatent une emprise masculine sur la gestion des carrières intra-partisanes¹⁶. Les cas de femmes enlevées des listes dans les transactions des dernières vingt-quatre heures ou de celles placées sur les listes grâce aux interventions des hautes instances du parti à la dernière minute témoignent du fait qu'en l'absence de processus institutionnalisés de sélection, l'informel et l'arbitraire ouvrent la voie à une élection féminine sporadique. Ces éléments permettent de s'attendre à une représentation féminine au caractère volatil même à l'avenir. L'enquête sur les processus d'élaboration des listes a également relevé que la division entre le niveau « local » et « national » des partis est artificielle. Les liens qui existent entre ces niveaux à travers des réseaux d'acteurs interconnectés aboutissent à des pratiques de coopération et de cooptation. Le cas de Dilruba, une femme politique de Trabzon, a illustré la capacité des acteurs locaux à faire jouer leur réseau qui s'étend au-delà des frontières départementales et qui était en même temps révélateur de la capacité d'acteurs nationaux à intervenir dans les processus d'élaboration des listes dans la localité ne serait-ce qu'à la dernière minute.

L'implantation partisane est constituante de la configuration locale et le taux de représentation féminine locale dépend dans une large mesure du parti politique qui domine : le bilan électoral genré du DBP à Diyarbakır en est le principal indice. Le parti prône le principe d'égalité entre femmes et hommes et a mis en place le système de coprésidence et un quota de 40%. Le DBP (ainsi que le HDP mais qui n'a pas une présence électorale locale dans les villes étudiées) se distingue des autres formations par une multitude d'aspects : il est le plus proche de la parité numérique, il a intégré les principes d'égalité dans l'idéologie partisane et possède des assemblées féminines relativement indépendantes par rapport à la structure principale (*ana kademe*) du parti. Le DBP réussit avec ce programme à attirer le vote d'un électorat à Diyarbakır, qui est au moins tout aussi conservateur qu'à Trabzon où les faiseurs de listes de l'AKP ont fait de la « sensibilité locale » l'argument principal contre l'inclusion des femmes. Il faut toutefois remarquer que la mobilisation en vertu de la cause kurde qu'incarne le DBP,

¹⁶ Ş. Tekeli, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, op. cit. ; S. Sallan Gül, « 22 Temmuz Seçiminin Galibi Kim? Bıyıklı Kadınlar mı Yoksa Eril Siyaset mi? (Quel est le vainqueur de l'élection du 22 juillet ? Les femmes à moustache ou la politique machiste?) », art cit, p. 2.

en tant que composante politique du mouvement kurde de Turquie, domine les autres dossiers. En ce sens, la politique partisane devient indissociable de la configuration locale car le soutien électoral du DBP est étroitement lié à l'histoire locale de la lutte armée du PKK et à la répression étatique.

En l'absence d'application rigoureuse d'une politique partisane vis-à-vis de la représentation politique féminine, ce sont les caractéristiques de la configuration locale qui gagnent en pertinence. Observant la carte électorale turque, si le DBP n'était pas pris en compte, les élues municipales apparaîtraient comme bien moins nombreuses à l'est qu'à l'ouest de la Turquie. Cela conduit vers deux observations. Premièrement, le niveau de représentation municipale des femmes est corrélé au statut social et économique des femmes dans la localité donnée. La ressemblance des profils des élues à Trabzon et à Izmir ne devrait pas gommer la différence dans la « signification » de ces profils. Être avocate ou agente comptable correspond à un profil bien plus rare à Trabzon qu'à Izmir. La taille de la « réserve » de candidatures féminines dans la localité donnée joue de ce fait un rôle important. Il semble qu'en l'absence d'un soutien partisan notable pour inclure des femmes sur les listes électorales, leur participation reflète leur présence dans l'espace public local et leur poids dans les chambres professionnelles et les structures associatives. Deuxièmement, les nombres d'élues décroissants de l'ouest à l'est, inférieurs en dehors des régions côtières et des grandes villes, témoignent des stratégies de recrutement différenciées mise en œuvre par les partis politiques. Celles-ci pointent vers des pratiques d'accommodation au « conservatisme social », mais aussi vers l'usage de ce conservatisme pour justifier la non-inclusion des femmes.

À Izmir et Trabzon, dans trois partis (AKP, CHP et MHP), l'absence de mesures législatives exécutoires et le non-respect des mesures intra-partisanes à l'égard de la représentation féminine permettent d'interroger les moments où les faiseurs de listes considèrent l'inclusion féminine comme une « nécessité », ne serait-ce pour en inclure une seule car « *sinon, ce serait la honte* »¹⁷. Si une certaine conscience de l'opportunité de la représentation des femmes semble être acquise, elle est loin d'être explicitement réclamée par les électeurs. La non-inclusion des femmes n'est pas sanctionnée par l'opinion publique. Dans ce sens, les médias jouent un rôle particulier. Force est de constater que les médias nationaux ont relayé les campagnes publicitaires de l'ONG KA-DER et ont contribué à la diffusion d'une sensibilité vis-à-vis de la représentation

¹⁷ Selon une formule répandue parmi les faiseurs de listes à Trabzon.

genrée¹⁸. Toutefois, le *modus operandi* médiatique qui implique la recherche de scandales et la transmission de commérages, fait des médias des acteurs à craindre pour les élues car l'apparition d'un scandale peut avoir des effets particulièrement dommageables sur les carrières politiques féminines qui dépendent dans une grande mesure de l'image de leur chasteté.

Les différentes expériences des élues dans les trois villes étudiées suggèrent également que la configuration locale est importante lors de l'exercice de leur mandat et lors des processus de leur prise de rôle. On peut rappeler les témoignages des conseillères municipales de Trabzon concernant les risques de monter dans une voiture avec un homme ou la nécessité de garder la porte entrouverte lors des rencontres à deux. Ces craintes semblaient absentes chez leurs homologues à Izmir qu'il s'agisse de l'AKP ou du CHP. Il a déjà été mentionné à quel point l'engagement politique des femmes au sein du DBP à Diyarbakır élargit leur marge de manœuvre dans l'espace public, rend possible des déplacements notamment tardifs et un travail politique notamment dans les collectifs mixtes. L'engagement partisan permet d'outrepasser partiellement les normes sociales contraignantes.

Le processus de la prise de son rôle peut être analysé sous le prisme des réappropriations de l'espace et du temps local par les élues. Les élues du DBP se plaçaient dans l'histoire du conflit armé, notamment à travers leurs héritages familiaux et leurs parcours biographiques propres. Être issues de l'immigration interne suite aux destructions des villages dans les années 1990 figurait comme un des éléments du rapport à l'espace local qui leur permettait de construire un lien de proximité aux habitants. À Trabzon, l'appartenance à un arrondissement spécifique a été un attribut mis en avant par les élues. Un arrondissement était connu comme pourvoyeur de personnes très religieuses depuis des générations, un autre présenté comme plus libéral notamment pour l'éducation des filles. L'élection d'une « fille » de cet arrondissement était vue comme d'autant plus légitime que la tradition d'éducation féminine locale a été relevée. Les présidentes des branches féminines de l'AKP, anciennes comme contemporaines, ont construit un rapport très particulier à l'espace local. Expérimentées en porte-à-porte constant qu'implique leur fonction, elles sont connues des habitants du quartier et les interactions quotidiennes font partie intégrante de leur travail politique. Leur rapport à la localité est déterminé par cet élément de notoriété. À Izmir, les

¹⁸ A. Yaraman, *Türkiye'de Kadınların Siyasal Temsili (La représentation politique des femmes en Turquie)*, op. cit., p. 238.

membres des branches féminines de l'AKP ont participé de façon cruciale à l'expansion du récit officiel du parti qui a été élaboré spécifiquement pour cette ville. Le message diffusé par les femmes à Izmir a été double : d'abord, que les habitants d'Izmir ne connaissent pas bien le parti, ensuite, que le changement de la majorité politique était imminent. Selon ce récit, l'AKP proposait une lecture alternative des temporalités politiques à Izmir et s'attaquait à l'imaginaire de la ville comme un bastion du CHP, son principal rival.

Repenser les entraves à l'action collective

La recherche a permis de révéler que les modalités de l'exercice du mandat par les élues locales découlent de leurs attributs sociaux, de leurs filières d'accès en politique et des stratégies de sélection des candidates au sein des partis. L'apprentissage du rôle d'élue, le travail de celui-ci et le cas échéant sa subversion est dans une large mesure façonné par l'ethos partisan dominant. Une distinction parmi les différentes formations politiques permet d'éclairer les représentations qui pèsent sur le rôle « légitime » d'une femme en politique.

L'ethos partisan influe sur l'action des élues. Au sein de l'AKP, le MHP et le CHP, il apparaît que les stratégies d'ascension individuelle priment. Au sein de l'AKP, malgré un certain soutien de la direction centrale du parti, l'ethos du don de soi et la proscription d'affichage de l'ambition politique féminine rendent difficile l'avancée des politiciennes au sein du parti comme sur les postes électoraux. L'ethos du don de soi est à la fois exigé auprès des politiciennes du parti et à la fois utilisé pour les écarter des listes en « valorisant » leur engagement désintéressé. Au MHP, le statut secondaire des branches féminines se combine avec le petit nombre de femmes au sein du parti. Les secrétaires générales des branches affichent systématiquement un malaise à expliquer la quasi-absence de femmes à des postes de responsabilité. L'ambition affichée semble jouer contre une candidate au sein du MHP : d'une part les dirigeants du parti sollicitent des femmes qui n'ont pas postulé pour un poste électoral, et d'autre part, celles qui ont demandé un mandat elles-mêmes sont écartées. Avec ses congrès compétitifs, la présence d'un quota de femmes relativement respecté et la possibilité d'expression de la critique intra-partisane, le CHP se situe à mi-chemin d'un parti qui pourrait, à terme, faire de la parité un de ses buts politiques. Surtout, la possibilité d'exprimer une critique apparaît comme un atout du parti républicain, rare dans les autres formations.

Les troisième et quatrième chapitres de la thèse ont été l'occasion de faire part des stratégies individuelles des femmes politiques. Les usages stratégiques du discours partisan, les mises à profit des fenêtres d'opportunité et les initiatives personnelles ont été relevés. À titre d'exemple, l'adoption de manières d'expression « féminines » permet de ne pas se heurter à une opposition intra-partisane et peut contribuer à élargir le périmètre d'action des femmes, comme c'était le cas à l'AKP. L'affichage ostentatoire de l'accord avec le chef de la fédération aide à gagner sa confiance et progressivement une certaine autonomie d'action comme dans l'exemple d'une chef des branches féminines du MHP. Toutefois, les pratiques subversives restent rares et les stratégies d'accommodation prévalent. Comment expliquer ce phénomène ? Pour y voir plus clair, il est possible de poursuivre la réflexion sur la matérialisation des ethos partisans, cette fois-ci au DBP. Le DBP se distingue des autres partis car il dispose d'une structure féminine indépendante qui réclame les réformes systémiques de l'ordre genré. L'ouverture d'un espace aux femmes au sein du parti a favorisé la multiplication des investissements féminins, surtout dès le début des années 2000. Toutefois, la simple présence des femmes n'est suffisante pour initier un changement du statut de l'organisation des femmes au sein du parti ni pour établir des mécanismes de sélection visant la parité. La comparaison avec les branches féminines de l'AKP qui comptabilisent quatre millions et demi de membres confirme que le nombre des militantes n'induit pas directement une hausse en représentation politique féminine.

Ce n'est donc pas la présence des femmes qui compte, même si elle est un facteur d'importance, c'est avant tout la manière dont ces femmes sont organisées et le développement d'une conscience des inégalités genrées. Chez les militantes du DBP, la perspective féministe prime, même si elles pourraient ne pas s'attribuer cette étiquette elles-mêmes. Elles partagent la même lecture de l'ordre genré inégal et de la domination masculine. En revanche, les femmes politiques de l'AKP reproduisent un discours sur la complémentarité des genres et promeuvent l'impératif du « don de soi ». Dans ce sens, ces deux collectifs féminins réservent à leurs collègues hommes au sein des partis des expériences de la mixité bien différentes. À l'AKP, la présence singulière de femmes (souvent une seule dans toute l'équipe) ne permet pas de transformer le paradigme de la division sexuée du travail (notamment) politique. Les deux exemples des élues de Trabzon ont révélé que soit la politicienne agit comme une institution de contrôle vis-à-vis des hommes (elle les avertit contre l'usage des gros mots), soit elle se fond dans le groupe en adoptant les mêmes comportements. En revanche, au sein du

DBP, les femmes intègrent tous les échelons du parti et de l'administration locale en nombre plus important et avec pour ambition de construire une alternative au pouvoir patriarcal au sein du système partisan. Elles tiennent aux temps de parole accordés aux femmes lors des réunions et elles avertissent leurs collègues des expressions sexistes.

L'approche inédite des partis pro-kurdes à la question de la parité politique semble avoir des effets de contagion de nature multiple. Considérant la législation actuelle en Turquie, la légalisation du système de la co-présidence d'un parti politique a été une victoire majeure pour les partis pro-kurdes. Puis, les actions des associations de femmes ont favorisé les rencontres avec les politiciennes des autres partis politiques (dont certaines voient les élues kurdes comme des marionnettes, d'autres admirent leur expertise sur les sujets considérés comme « masculins », comme la politique étrangère ou la défense). En ce qui concerne le taux de représentation des femmes dans les autres partis, un certain effet de contagion peut être supposé¹⁹. Les branches féminines du CHP, notamment dans les arrondissements à l'ouest du pays réclament l'adoption du système de la fermeture éclair pour la composition des listes électorales. L'AKP a présenté des candidates féminines dans les circonscriptions où le HDP en a également proposé²⁰. Outre un effet de contagion entre les partis, il est possible d'identifier des processus plus subtils d'apprentissage « régional » entre le DBP et le parti-toit national, le HDP. En ce qui concerne les villes d'Izmir et de Diyarbakır, l'implantation partisane est bien plus intense dans cette dernière ville. De ce fait, le cas d'Izmir représente un exemple de transposition de l'idéologie d'égalité des partis pro-kurdes implantés dans la région du sud-est. Ainsi, le HDP à Izmir a présenté deux candidats à chaque poste de co-maires aux municipales de 2014 et respecte le quota de 40% de présence de femmes dans les directions du parti au niveau d'arrondissement et de département. Néanmoins, ce parti souffre de l'implantation du mouvement des femmes plus faible à Izmir qui rend plus difficile la mobilisation de mécanismes qui sont à la disposition des femmes politiques à Diyarbakır. La gestion des différends entre les co-présidents des sections constitue un des exemples où la présence plus faible d'un mouvement de femmes se fait sentir.

Qu'est-ce qui différencie le DBP et le HDP des autres formations ? L'autonomie de la structure féminine, l'intégration des principes d'égalité dans le programme

¹⁹ Richard E. Matland et Donley T. Studlar, « The Contagion of Women Candidates in Single-Member District and Proportional Representation Electoral Systems: Canada and Norway », *The Journal of Politics*, 1996, vol. 58, n° 3, p. 707-733.

²⁰ Z. Sahin-Mencutek, « Strong in the Movement, Strong in the Party », *art cit*, p. 476.

politique, et l'espace ouvert aux femmes à tous les échelons de la hiérarchie partisane font partie de ces points distinctifs. Toutefois, si la façon d'agir des femmes des partis pro-kurdes apparaît comme subversive par rapport à d'autres formations, elles agissent en cohérence avec l'ethos partisan qui favorise l'action collective. L'organisation féminine qui prend la forme de l'assemblée des femmes correspond à l'organisation promue par le mouvement kurde en vertu des principes de l'autonomie démocratique. De manière parallèle, la monopolisation de la sélection des femmes candidates par les femmes et l'autorité qu'elles détiennent sur leur propre agenda correspondent aux modalités de la prise de décision au sein des assemblées de quartiers. Ensuite, si la critique du patriarcat et des réflexes masculinistes semble subversive par rapport aux autres partis, elle se montre en phase avec l'idéologie partisane qui dénonce le capitalisme et l'impérialisme au même titre que le patriarcat. Enfin, la mobilisation féminine s'inscrit dans l'ethos partisan qui favorise l'action collective sur la « poursuite des intérêts individuels ».

Si la délégitimation de l'ambition féminine est commune à tous les partis, elle ne génère pas partout l'action commune des femmes. Pourquoi les mobilisations collectives sont-elles bien plus rares dans les autres formations ? L'ethos partisan dominant contribue, notamment au sein de l'AKP et du MHP à placer une critique intra-partisane largement en dehors de l'« horizon des possibles »²¹ des intéressées. L'apprentissage du rôle politique féminin est calqué, au moins dans ces deux formations, sur une représentation conservatrice du rôle social des femmes en tant que mères, qui valorise leur engagement désintéressé et qui les exclut de la ligne de front des luttes de pouvoir. Dans un tel contexte, tout comportement subversif doit être analysé comme ayant un coût pour l'élue en question. La carrière politique des nombreuses femmes étant étroitement liée à celle de leur « parrain », tout dans leur activité intra-partisane est fait pour favoriser la loyauté sur la subversion. Le lien de dépendance politique entrave l'expression indépendante. Un comportement subversif individuel est voué à la sanction. Au contraire, la loyauté est récompensée par la nomination à un poste à la tête des branches féminines, à la direction locale ou à la liste électorale. Il n'est pas anodin que l'AKP et le MHP soient les deux formations où les chefs des sections et des fédérations exercent la plus forte emprise sur la sélection des dirigeantes des branches féminines. Le statut autonome de l'assemblée des femmes du

²¹ Selon la formule qu'utilise Martina Avanza dans sa contribution à l'ouvrage de Fillieule et Roux. M. Avanza, « Les femmes padanes militantes dans la ligue du nord, un parti qui « l'a dure » », *art cit.*

DBP et même les ébauches d'autonomisation des branches féminines du CHP sont en opposition remarquable avec la situation au sein des partis conservateurs. Toutefois, ce n'est pas uniquement l'arrangement intra-partisan qui décourage la subversion, la loyauté est également favorisée par l'organisation du travail municipal. Celle-ci place au centre de la prise de décision le maire au détriment des conseillers et exige une discipline de vote pendant la session plénière, ce qui anéantit la capacité d'action individuelle d'une élue. Enfin, il est paradoxal que les branches féminines apparaissent dans tous les partis comme indispensables pour la conduite des campagnes électorales (et contribuent à gagner le soutien électoral surtout par le porte-à-porte), mais ce poids ne se transforme pas en une représentation électorale des femmes ni en poids institutionnel de la branche féminine. En expliquant ce phénomène, les intéressées ont systématiquement placé leur loyauté partisane au-dessus des « intérêts » des femmes. Il ne serait pas étonnant que les faiseurs de listes fassent l'usage de la même rhétorique pour décourager les candidatures féminines.

Le cas du CHP est intéressant du point de vue des tentatives des réformes internes. Malgré le fait que les politiciennes du CHP soient les mieux éduquées de tout le spectre politique et qu'elles aient souvent la plus longue expérience politique, les mobilisations féminines au sein du parti butent souvent sur la mainmise masculine. D'une part, une relative absence de conscience féministe s'ajoute sans doute à un environnement concurrentiel dans lequel les candidates très qualifiées sont amenées à se confronter entre elles pour un nombre de sièges parfois inférieur aux 33% prévus par les statuts du parti. Ce contexte ne favorise pas l'émergence d'une action collective. D'autre part, la difficile coordination au sein des branches féminines constitue la principale faiblesse de cette structure qui n'arrive pas à mettre en place une mobilisation à l'échelle nationale soutenue par des localités. À titre d'exemple, les femmes étaient systématiquement absentes ou très minoritaires dans les commissions départementales chargées d'élaborer les propositions pour les modifications des statuts en 2016. De ce fait, les demandes de représentation paritaire (et même du système de la co-présidence pour le parti) ont été sporadiques et n'ont pas pesé dans la proposition finale retenue par le congrès du parti. Enfin, l'expérience des tentatives précédentes de l'augmentation du quota au sein du CHP a montré que le soutien du président du parti est une condition *sine qua non* pour l'aboutissement de la demande. Si la mobilisation féminine a contribué à légitimer le sujet à l'intérieur du parti, la hausse du quota en 2012 a été surtout fonction de la volonté de la nouvelle direction du parti de projeter

une image démocratique, une logique non-étrangère aux exemples de l'« instrumentalisation » des femmes cités *supra*.

Le rapport hétéroclite de la représentation féminine au régime politique

L'augmentation de la représentation politique des femmes est cruciale pour la société, la démocratie et la légitimation du système politique²². Toutefois, le lien entre la représentation féminine et la démocratie est loin d'être évident. En Turquie, la représentation politique a été rendue possible par le régime du parti unique et a diminué au moment du passage au multipartisme. L'organisation des primaires au CHP en amont des législatives de 2015, un mode de désignation des candidats plus participatif que la sélection par la direction du parti, a négativement impacté les candidatures féminines, car le succès aux primaires a été corrélé avec la notoriété médiatique et le capital économique du candidat – amplifiant les inégalités de genre dans ces domaines. En revanche, la procédure de sélection des candidates supervisée par les femmes au sein du DBP est particulièrement centralisée. Ces observations confirment que la centralisation de la procédure peut favoriser l'élection des femmes que ce soit dans les partis de gauche ou de droite²³. Ces exemples montrent également que les arrangements « démocratiques » comme la décentralisation de la procédure de sélection des candidats n'ont pas nécessairement d'effets positifs sur l'inclusion des femmes. Au contraire, la direction centrale corrige à l'occasion les listes électorales composées dans les localités. Cela ne signifie pas que des mesures paritaires ne pourraient pas être envisagées dans une procédure de sélection décentralisée – parmi toute une palette d'arrangements possibles, la liste finale des candidats pourrait être composée selon le système de fermeture éclair en prenant les noms d'une liste de femmes et d'une liste d'hommes qui ont concouru séparément lors des primaires.

À la lumière des évolutions politiques en Turquie, surtout des tentatives de pérennisation du gouvernement de l'AKP à tous les échelons du pouvoir, le rapport complexe entre représentation politique des femmes et nature du régime politique apparaît une fois de plus. Filiz Kerestecioglu, députée du HDP, a attiré l'attention sur le

²² Marō Pantelidou-Malouta, *The Gender of Democracy: Citizenship and Gendered Subjectivity*, s.l., Taylor & Francis, 2006, p. 38-39 ; M. Sineau, *Profession, femme politique*, *op. cit.*, p. 21 ; A. Cornwall et A.-M. Goetz, « Democratizing Democracy », *art cit.*

²³ M. Caul, « Women's Representation in Parliament », *art cit.*

fait que tous les *kayyum*, technocrates nommés à la tête des mairies orphelines, sont des hommes : « Parmi les *kayyum* nommés aux mairies, il n'y a aucune femme. Elle ne pourrait pas en faire partie... car la nomination des *kayyum* est une pratique masculiniste militariste »²⁴. Les remarques de Kerestecioğlu ont été critiquées en soulignant notamment que la représentation paritaire des femmes parmi les *kayyum* n'aurait pas changé la nature des révocations des maires ni les pratiques masculinistes qu'impulsent ces technocrates²⁵. Toutefois, Kerestecioğlu met en évidence un phénomène qui n'est sans doute pas accidentel : les hommes nommés à la place des maires sont, plutôt que représentants d'un genre, les représentants d'une logique, celle que Deniz Kandiyoti nomme la « restauration masculiniste »²⁶ et qui témoigne de la capacité du patriarcat à s'adapter aux défis que lui posait, entre autres, la féminisation des partis pro-kurdes.

Une future recherche sur les engagements politiques féminins pourrait poursuivre une double voie. Premièrement, elle peut se focaliser en priorité sur l'AKP. D'une part, la longévité du parti au pouvoir invite à considérer les investissements féminins également en termes de rétributions ou même en tant que nécessité matérielle (les programmes de caritatives étant pilotés par les branches féminines du parti). Pour les femmes issues des milieux conservateurs, l'implication au sein du parti rend légitimes les déplacements dans l'espace public et accroît la marge de manœuvre des intéressées (la même logique peut être observée à Diyarbakır). Cette perspective élargit l'étendue de la recherche au-delà des élues et des responsables du parti vers les militantes, simples membres ou sympathisantes. D'autre part, la nature des engagements féminins pourrait être questionnée : le retour de R. T. Erdoğan à la tête du parti en 2017 a alimenté les hypothèses sur la domination de la machinerie partisane par un seul homme. Dans un tel contexte, il serait possible de considérer les loyautés tissées au sein de l'AKP comme situées en dehors du politique, s'apparentant plutôt à un dévouement « au Prince ». En suivant Alain Garrigou : « *Le dévouement au Prince*

²⁴ HDP'li Kerestecioğlu: *Kayyum Erkek Egemen, Militarist bir Uygulama (Kerestecioğlu du HDP : la nomination des technocrates aux mairies est une pratique masculiniste militariste)*, <http://t24.com.tr/haber/hdpli-kerestecioğlu-kayyim-erkek-egemen-militarist-bir-uygulama,360207> , 17 septembre 2016, (consulté le 28 mars 2018).

²⁵ Arin Kızıldağ, *Kadın ya da Erkek Kayyum: Ya da Başka Bir Kavgada Feminizme Yer Açmak? (La femme ou l'homme technocrate à la mairie : ou bien ouvrir la voie au féminisme dans une autre dispute ?)*, <http://www.teorivepolitika.net/index.php/arsiv/item/583-kadin-ya-da-erkek-kayyum-ya-da-baska-bir-kavgada-feminizme-yer-acmak> , 29 septembre 2016, (consulté le 28 mars 2018).

²⁶ Deniz Kandiyoti, *Fear and Fury: Women and post-Revolutionary Violence*, <http://www.opendemocracy.net/5050/deniz-kandiyoti/fear-and-fury-women-and-post-revolutionary-violence> , 10 janvier 2013, (consulté le 7 septembre 2017).

interdisait toute conviction politique. [...] La politique courtoise n'est pas tout à fait la politique puisqu'elle est une politique sans cause. »²⁷ À l'avenir, il serait intéressant de découvrir les prises de positions féminines dans ce contexte partisan contraignant et dynamique. Les femmes de l'AKP semblent avoir été épargnées par les purges intra-partisanes contre les réseaux gülenistes. Leur socialisation à la loyauté, a-t-elle joué un rôle ? Ensuite, quelles ont été les prises de position féminines par rapport aux dossiers politiques ? Se réfugient-elles dans le silence ou bien ont-elles pris le risque et se sont faites le porte-voix d'un discours partisan particulièrement instable ?

Deuxièmement, les dynamiques de désengagement et de sorties de la politique qui restent largement à l'écart des études sont tout aussi pertinentes pour comprendre la représentation politique des femmes au même droit que l'étaient les mécanismes d'engagement sur lesquels s'est focalisée cette thèse. Dans tous les partis, les femmes obtiennent en règle générale moins de mandats par rapport à leurs homologues masculins. Ceci est non seulement dû aux processus de nomination et au rôle qui est accordé aux femmes sur les listes électorales (représenter le groupe, donner une image progressive du parti), mais aussi aux retraits féminins de la politique et à la gestion des déceptions et des dissidences par les partis. Il existe autant de phénomènes de dépolitisation que de politisation²⁸, comme l'affirment Yves Déloye et Florence Haegel. Non seulement la politisation n'est pas linéaire, elle n'est pas non plus irréversible, d'où l'intérêt de l'inscrire et de la considérer dans *un régime de temporalités*²⁹. Les processus du désengagement sont multifacettes³⁰ (exil, désengagement désintéressé, départ forcé) et font tout autant partie de la « carrière politique » des intéressées. De ce fait, il est opportun d'étudier les reconversions et de concevoir le mandat politique lui-même comme une des ressources de la future trajectoire professionnelle des femmes.

Il ne faut pas non plus occulter les départs forcés de la politique, notamment ceux des élues et militantes des partis pro-kurdes, emprisonnées surtout à partir de 2016. Depuis lors, la représentation féminine parmi les mandataires est en baisse, aidée par l'adoption de l'état d'urgence durant l'été 2016. Il en devient de plus en plus pertinent de changer la focale et de poser la question de la sous-représentation féminine non pas en termes d'inclusion, mais en termes d'exclusion. Si l'exclusion de la

²⁷ Alain Garrigou, « Les mœurs en politique : maîtriser les passions » dans Jacques Lagroye (ed.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 20.

²⁸ Y. Déloye et F. Haegel, « Politisation. Temporalités et échelles », *art cit*, p. 332.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ M. Offerlé, *Les partis politiques*, *op. cit.*, p. 75 ; Olivier Fillieule, « Demobilization and Disengagement in a Life Course Perspective » dans Donatella Della Porta et Mario Diani (eds.), *The Oxford Handbook of Social Movements*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p.

politique peut revêtir des formes multiples, l'impossibilité de se porter candidate ou d'exercer son mandat après avoir été élue devient un scénario de plus en plus fréquent. La baisse de la représentation numérique des femmes au niveau local comme national, due avant tout au démantèlement du DBP et du HDP, interrompt la tendance à la hausse entamée, timidement, depuis plusieurs décennies. Les processus d'émancipation politique des femmes apparaissent alors en Turquie contemporaine dans leur « complexité, réversibilité et fragilité »³¹.

³¹ C. Achin et D. Naudier, « L'agency en contexte », *art cit*, p. 126.

BIBLIOGRAPHIE

ABADAN UNAT Nermin, *Women in the Developing World: Evidence from Turkey*, 1^{re} éd., Denver, Graduate School of International Studies, University of Denver (coll. « Monograph series in World Affairs »), 1986, 199 p.

ABADAN-UNAT Nermin, KANDIYOTI Deniz et KIRAY Mübeccel Belik (eds.), *Women in Turkish Society*, Leiden, Brill, 1981, 368 p.

ABBAS Sara, « Pathways to Political Power in Sudan » dans Mariz Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014, p. 167-201.

ABDULLAH Hussaina J., « Independent Candidacy: An Alternative Political Pathway for Women in Sierra Leone? » dans Mariz Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014, p. 233-258.

ACHIN Catherine, *Sexes, genre et politique*, Paris, Économica, 2007, 204 p.

ACHIN Catherine, *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000.*, Paris, Dalloz, 2005, 637 p.

ACHIN Catherine, DORLIN Elsa et RENNES Juliette, « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons politiques*, 2008, vol. 31, n° 3, p. 5.

ACHIN Catherine et LÉVÊQUE Sandrine, « La parité sous contrôle : égalité des sexes et clôture du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2014, vol. 204, n° 4, p. 118.

ACHIN Catherine et LÉVÊQUE Sandrine, *Femmes en politique*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2006, 122 p.

ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « L'agency en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, 2013, vol. 55, n° 2, p. 109.

AÇIK Necla, « Ulusal Mücadele, Kadın Mitosu ve Kadınların Harekete Geçirilmesi: Türkiye'deki Çağdaş Kürt Kadın Dergilerinin Bir Analizi (La lutte nationale, le mythe des femmes et la mobilisation féminine : une analyse des magazines contemporaines des femmes kurdes en Turquie) » dans Aksu Bora et Asena Günel (eds.), *90'larda Türkiye'de Feminizm (Le féminisme en Turquie dans les années 1990)*, Istanbul, İletişim, 2002, p. 279-306.

ACUNER Selma, « 90'lı Yıllar ve Resmi Düzeyde Kurumsallaşmanın Doğuş Aşamaları (Les années 1990 et les étapes initiales de l'institutionnalisation au niveau officiel) » dans Aksu Bora et Asena Günel (eds.), *90'larda Türkiye'de Feminizm (Le féminisme en Turquie dans les années 1990)*, 4^e éd., Istanbul, İletişim, 2011, p. 125-158.

AĞLI Esra, *Cumhuriyetten Günümüze Türk Kadınının Eğitim, Sosyal ve Siyasal Hayata Katılımları Üzerine Bir Çalışma (Un travail sur les modalités de participation des femmes turques dans l'éducation et la vie sociale et politique de la République à nos jours)*, Mémoire de master non publié, Gazi Üniversitesi, Ankara, 2015, 129 p.

AGRIKOLIANSKY Éric et HAEGEL Florence, « Les « carrières militantes ». Portée et limite d'un concept narratif » dans Olivier Fillieule, Florence Haegel, Camille Hamidi et Vincent Tiberj (eds.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche...*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2017, p. 167-192.

AÏT-AOUDIA Myriam, BARGEL Lucie, ETHUIN Nathalie, MASSICARD Élise et PETITFILS Anne-Sophie, « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *Revue internationale de politique comparée*, 2010, vol. 17, n° 4, p. 15-30.

AKAL Emel, « 1970'li Yıllarda Kan Gölüne Döndürülen Trabzon Sokakları (Les rues de Trabzon transformées en lac du sang dans les années 1970) » dans Güven Bakırezer et Yücel Demirer (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 193-236.

AKDEMİR Musa, *Turquie: Tansu Çiller dans de sales draps. Mise à jour d'une collusion pouvoir-mafia et démission du ministre de l'Intérieur*, http://www.liberation.fr/planete/1996/11/26/turquie-tansu-ciller-dans-de-sales-draps-mise-a-jour-d-une-collusion-pouvoir-mafia-et-demission-du-m_187476, 26 novembre 1996, consulté le 1 août 2017.

AKILLI Husniye et AKILLI H. Serkan, « Decentralization and Recentralization of Local Governments in Turkey », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, août 2014, vol. 140, p. 682-686.

AKKOYUNLU Feyzi Karabekir, *The Rise and Fall of the Hybrid Regime: Guardianship and Democracy in Iran and Turkey*, Thèse de doctorat, London School of Economics (LSE), London, 2014, 311 p.

AKP, *Millete Hizmet Yolunda 12 yıl - 61 Trabzon 12 ans sur le chemin du service à la nation – 61 Trabzon*, Ankara, AKP (coll. « 30 Mart Yerel Seçimler için Broşuru »), 2014, 110 p.

AKP, *Millete Hizmet Yolunda 12 yıl - 35 İzmir 12 ans sur le chemin du service à la nation – 35 İzmir*, Ankara, AKP (coll. « 30 Mart Yerel Seçimler için Broşuru »), 2014, 110 p.

AKP, *Millete Hizmet Yolunda 12 yıl - 21 Diyarbakır (12 ans sur le chemin du service à la nation – 21 Diyarbakır)*, Ankara, AKP (coll. « 30 Mart Yerel Seçimler için Broşuru »), 2014, 110 p.

AKP, *2023 Siyasi Vizyon (La vision politique pour 2023)*, https://www.akparti.org.tr/site/akparti/2023-siyasi-vizyon#bolum_, non daté, consulté le 9 octobre 2017.

AKP, *AKP Kurucu Üyeleri (Membres fondateurs de l'AKP)*, <https://www.akparti.org.tr/site/yonetim/kurucu-uyeler>, non daté, consulté le 10 octobre 2017.

- AKP KADIN KOLLARI, *Kadın Kollarında Devir Teslim (La remise des fonctions au sein des branches féminines)*, Ankara, 2015.
- AKP KADIN KOLLARI, *Kadın Kolları Genel Merkez : Faaliyet Raporu (Le rapport d'activité de la direction centrale des branches féminines)*, Ankara, AKP, 2010.
- AL-ALI Nadje, *Women's Movements in the Middle East: Case Studies of Egypt and Turkey*, Genève, United Nations Research Institute for Social Development, 2002.
- AL-ALI Nadje et TAS Latif, « The Kurdish Political Movement in Turkey: Reconsidering Nationalism and Feminism », *Nations and Nationalism*, 8 janvier 2018, Online Version of Record before inclusion in an issue, p. 1-21.
- ALKAN Ayten, « Gendered Structures of Local Politics in Turkey », *Digest of Middle East Studies*, Printemps 2009, vol. 18, n° 1, p. 31-56.
- ALKAN Ayten, « Yerel Siyaset Kadınlar İçin Neden Önemli? (Pourquoi la politique locale est importante pour les femmes ?) », *Birikim Dergisi*, 2004, n° 179, p. 71-77.
- ALKAN Ayten, *Yerel Politika ve Kadın (La politique locale et la femme)*, Ankara, Ankara Üniversitesi Kadın Sorunları Araştırma ve Uygulama Merkezi, 2000, 46 p.
- ALOZIE Nicholas O. et MANGANARO Lynne L., « Women's Council Representation: Measurement Implications for Public Policy », *Political Research Quarterly*, juin 1993, vol. 46, n° 2, p. 383-398.
- ALPARSLAN Mine, *Les modes de gouvernement des partis politiques en Turquie. L'exemple du Parti de la justice et du développement (AK Parti) et du Parti républicain du peuple (CHP) (2001-2010)*, Thèse de doctorat, Université Paris I - Panthéon Sorbonne, Paris, 2014, 584 p.
- ALTINAY Ayşe Gül, *The Myth of the Military-Nation. Militarism, Gender and Education in Turkey*, London, Palgrave Macmillan, 2004, 206 p.
- ALTINDAL Aytunç, *Türkiye'de Kadın (Marksist bir Yaklaşım) (La femme en Turquie, l'approche marxiste)*, 2^e éd., Istanbul, HAVASS, 1977, 248 p.
- ALTINDAL Yonca, *Kadının Siyasal Katılımı Bağlamında Partilerin Kadın Kollarının Sosyolojik Açından Değerlendirilmesi (L'analyse sociologique des branches féminines des partis en lien avec la participation politique féminine)*, Mémoire de master non publié, Adnan Menderes Üniversitesi, Aydın, 2007, 182 p.
- ANDERSON Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1991, 244 p.
- ANTEPLI FEMINISTLER Ayşe & Fatma, « Antep ve Yerel Seçimler (Antep et les élections locales) », *Amargi Dergi*, automne 2014, numéro spécial en amont des élections locales.
- ANTHIAS Floya et YUVAL-DAVIS Nira, *Woman-Nation-State*, London, Palgrave Macmillan, 1989, 185 p.
- ARAT Yeşim, « Men's Coups, Women's Troubles », *Journal of Middle East Women's Studies*, mars 2017, vol. 13, n° 1, p. 175-177.

ARAT Yeşim, *Rethinking Islam and Liberal Democracy: Islamist Women in Turkish Politics*, Albany, State University of New York Press, 2005, 150 p.

ARAT Yeşim, « From Emancipation to Liberation: The Changing Role of Women in Turkey's Public Realm », *Journal of International Affairs*, 2000, vol. 54, n° 1, p. 107-123.

ARAT Yeşim, *Political Islam in Turkey and Women's Organizations*, Istanbul, TESEV, 1999, 114 p.

ARAT Yeşim, « The Project of Modernity and Women in Turkey » dans Sibel Bozdoğan et Reşat Kasaba (eds.), *Rethinking Modernity and National Identity in Turkey*, Washington, University of Washington Press (coll. « Publications on the Near East »), 1997, p. 95-111.

ARAT Yeşim, *The Patriarchal Paradox: Women Politicians in Turkey*, New Jersey, Fairleigh Dickinson University Press, 1989, 162 p.

ARAT Yeşim, « Türkiye'de Kadın Milletvekillerinin Değişen Siyasal Rollerini. 1934-1980 (Les rôles politiques changeants des femmes députées en Turquie. 1934-1980) », *Ekonomi ve İdari Bilimler Dergisi*, 1987, vol. 1, n° 1, p. 45-66.

ARAT Yeşim, « Obstacles to Political Careers: Perceptions of Turkish Women », *International Political Science Review*, 1985, vol. 6, n° 3, p. 355-366.

ARAT Zehra F., « Educating the Daughters of the Republic » dans Zehra F. Arat (ed.), *Deconstructing Images of The Turkish Woman*, London, Palgrave Macmillan, 1998, p. 157-180.

ARAT Zehra F., « Politics of Representation and Identity » dans Zehra F. Arat (ed.), *Deconstructing Images of The Turkish Woman*, London, Palgrave Macmillan, 1998, p. 1-34.

ARAT Zehra F., « Kemalism and Turkish Women », *Women & Politics*, 20 novembre 1994, vol. 14, n° 4, p. 57-80.

ARAT Zehra F., « Turkish Women and the Republican Reconstruction of Tradition » dans Fatma Müge Gökçek et Shiva Balaghi (eds.), *Reconstructing Gender in the Middle East: Tradition, Identity and Power*, New York, Columbia University Press, 1994, p. 57-78.

ARIKAN E. Burak, « The Programme of the Nationalist Action Party: An Iron Hand in a Velvet Glove? », *Middle Eastern Studies*, octobre 1998, n° 4, (coll. « Turkey before and after Atatürk: Internal and External Affairs »), p. 120-134.

ARIKBOĞA Erbay, « Türkiye'de Dönüşen Büyükşehirler ve Yerel Siyaset (Les municipalités métropolitaines en transformation et la politique locale en Turquie) » dans Pınar Uyan Semerci (ed.), *Yerel Demokrasi Sorunsalı: Türkiye'de Dönüşen Büyükşehirler ve Yerel Siyaset (Les problématiques de la démocratie locale : Les municipalités métropolitaines en transformation et la politique locale en Turquie)*, Istanbul, Bilgi Üniversitesi Yayınları, 2015, p. 49-71.

ARIKBOĞA Erbay, « Yerel Yönetimlerde Temsil ve Kadın Üyeler: Kadın Adayların Önündeki Görünmez Engeller (La représentation dans les autorités locales et les élues femmes : les obstacles invisibles devant les candidates femmes) », *Türk İdare Dergisi*, 2009, vol. 81, n° 463-464, p. 15-43.

ARIKBOĞA Erbay, EKİN ERKAN Nihal et GÜNER Ayşe, « The Rise of Women in Local Politics in Turkey: Whereabouts? Up to Where? », Trabzon, (coll. « Version turque de la contribution »), 2010.

ARK Ceren, *Transformation urbaine et réseaux clientélistes : Le quartier de Şahintepe à Istanbul*, Thèse de doctorat, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, Paris, 2015, 561 p.

ASLAN Mehmet, *Erillikten Dişiliğe Türkiye’de Kadın Belediye Başkanlığı (Du masculin au féminin les femmes maires en Turquie)*, Mémoire de master non publié, Akdeniz Üniversitesi, Antalya, 2009, 121 p.

ATAKAN Bahar, *Kadın Milletvekili Sayısı 81’e düştü (Le nombre de femmes députées est tombé à 81)*, <http://www.milliyet.com.tr/kadin-milletvekili-sayisi-81-e-gundem-2141969/>, 3 novembre 2015, consulté le 31 mai 2017.

AVANZA Martina, « Les femmes padanes militantes dans la ligue du nord, un parti qui « l’a dure » » dans Olivier Fillieule et Patricia Roux (eds.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 143-165.

AVŞAR NEGİZ Nilüfer, « Türkiye’de Yerel Siyasette Kadının Konumu: Siyasetçi Kadınlar Gözüyle Eleştirel bir Değerlendirme (La place de la femme dans la politique locale en Turquie : l’analyse critique par la perspective des femmes politiques) » dans Yalçın Akdoğan et Davut Dursun (eds.), *Yerel Siyaset (La politique locale)*, Istanbul, Okutan, 2008, p. 213-236.

AYAN MUSIL Pelin, « Emergence of a Dominant Party System After Multipartyism: Theoretical Implications from the Case of the AKP in Turkey », *South European Society and Politics*, 2014, vol. 20, n° 1, p. 71-92.

AYAN MUSIL Pelin, *Authoritarian Party Structures and Democratic Political Setting in Turkey*, New York, Palgrave Macmillan, 2011, 240 p.

AYAN MUSIL Pelin, « Authoritarian Party Structures in Turkey: A Comparison of the Republican People’s Party and the Justice and Development Party », *Turkish Studies*, juin 2010, vol. 11, n° 2, p. 197-215.

AYDEMİR Gökşen, « Gençler mi, Kadınlar mı? Önce Kadınlar Bence de... (Les jeunes ou les femmes ? D’abord les femmes, selon moi aussi...) », *Politus*, hiver 2012, vol. 3, n° 6.

AYMÉ Prunelle, *Engagement féminin conservateur et inclusion à la sphère politique, Le cas de la branche féminine du Parti de la Justice et du Développement en Turquie*, Mémoire de master non publié, Institut d’études politiques de Paris, Paris, 2017, 120 p.

AYTEKİN Gülizar, « İzmir’de Seçime Giderken (Sur le chemin des élections à Izmir) », *Amargi Dergi*, 1 mars 2014, numéro spécial.

- BAJOIT Guy, « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, 1988, vol. 29, n° 2, p. 325-345.
- BAKIREZER Güven, « Trabzon'un Sosyo-Ekonomik Çöküşü (L'effondrement socio-économique de Trabzon) » dans Güven Bakirezer et Yücel Demirer (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 25-96.
- BAKIREZER Güven et DEMIRER Yücel, « Giriş: Trabzon'u Anlamak (Introduction : Comprendre Trabzon) » dans Güven Bakirezer et Yücel Demirer (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 11-24.
- BAKIREZER Güven et DEMIRER Yücel (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, 429 p.
- BARGEL Lucie, « Socialisation politique » dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Références »), 2009, p. 510-517.
- BARGEL Lucie et DUNEZAT Xavier, « Genre et militantisme » dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Références »), 2009, p. 248-255.
- BAŞBAKANLIK MEVZUATI GELİŞTİRME VE YAYIN GENEL MÜDÜRLÜĞÜ, *Yüksek Seçim Kurulu Kararı (La décision du Haut Comité Électoral)*, <http://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2009/03/20090329-9.htm> , 29 mars 2009, consulté le 31 mai 2017.
- BAŞEĞMEZ Nergiz, *Turkish Women Deputies in between 1935 and 1960*, Mémoire de master non publié, Yeditepe University, Istanbul, 2013, 178 p.
- BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.
- BEAUVOIR Simone DE, *Le deuxième sexe, tome 1 : Les faits et les mythes*, Paris, Gallimard, 1986, 408 p.
- BELGE Burçin, *Kadın Bakanlığı Kaldırıldı, Kadın Örgütleri Öfkeli (Le ministère de la Femme a été supprimé, les organisations féminines sont mécontentes)*, <https://www.bianet.org/bianet/kadin/130585-kadin-bakanligi-kaldirildi-kadin-orgutleri-ofkeli> , 8 juin 2011, consulté le 6 avril 2018.
- BELLI Aziz, « Yerel Yönetimlerde Kadın Temsili ve Yerel Demokrasi (La représentation des femmes dans les autorités locales et la démocratie locale) », *Yasama Dergisi*, 2015, n° 31, p. 65-88.
- BEN SHITRIT Lihi, « Authenticating Representation: Women's Quotas and Islamist Parties », *Politics & Gender*, décembre 2016, vol. 12, n° 4, p. 781-806.
- BERKTAY Fatmagül, ÖZKAN KERESTECIOĞLU İnci, UÇAN ÇUBUKÇU Sevgi, TERZİ Özlem et KIVILCIM FORSMAN Zeynep, *The Position of Women in Turkey and in the European Union: Achievements, Problems, Prospects*, Istanbul, KA-DER Press, 2004, 177 p.

BEŞLİ Gizem Merve, *Siyasi Partilerde Cinsiyet Kotası, Uygulanışı ve Kadının Siyasi Katılımı (Le quota genre dans les partis politiques, sa mise en place et la participation politique féminine)*, devoir écrit sous la direction d'Aksu Bora, Hacettepe Üniversitesi, Ankara, 2015, 11 p.

BESSIN Marc, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, 2009, n° 156, p. 12-21.

BEYERLEIN Kraig et BERGSTRAND Kelly, « Biographical Availability » dans David A. Snow, Donatella Della Porta, Bert Klandermans et Doug McAdam (eds.), *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Oxford, UK, Blackwell Publishing, 2013.

BEZES Philippe, LE LIDEC Patrick, LAGROYE Jacques et OFFERLÉ Michel, « Ordre institutionnel et genèse des réformes » dans *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin (coll. « Sociologiquement »), 2010, p. 55-73.

BJARNEGÅRD Elin, « Clientelist Networks and Homosocial Capital » dans *Gender, Informal Institutions and Political Recruitment*, London, Palgrave Macmillan UK, 2013, p. 151-181.

BJARNEGÅRD Elin et KENNY Meryl, « Comparing Candidate Selection: A Feminist Institutional Approach », *Government and Opposition*, juillet 2016, vol. 51, n° 03, p. 370-392.

BJARNEGÅRD Elin et KENNY Meryl, « Revealing the “Secret Garden”: The Informal Dimensions of Political Recruitment », *Politics & Gender*, décembre 2015, vol. 11, n° 04, p. 748-753.

BLANCHET Alain et BEZILLE Hélène (eds.), « Les interviewés parlent » dans Alain Blanchet et Hélène Bezille (eds.), *L'entretien dans les Sciences Sociales*, Dunot Paris., Paris, Dunod, 1985, p. 117-142.

BÖLGESEL GELİŞME VE YAPISAL UYUM GENEL MÜDÜRLÜĞÜ, *İllerin ve Bölgelerin Sosyo-Ekonomik Gelişmişlik Sıralaması Araştırması (SEGE-2011) (L'enquête en vue de la classification du développement socio-économique des départements et des régions)*, Ankara, T.C. Kalkınma Bakanlığı (Le ministère du Développement), 2013, 98 p.

BORA Aksu, *Yerel Kalkınma ve Cinsiyet Eşitliği (Le développement local et l'égalité des genres)*, Ankara, KA-DER, 2009, 51 p.

BORA Aksu et İŞAT Ceren, *Düğüm Bilgisi (Le savoir du nœud)*, İstanbul, KA-DER Yayınları, 2006, 67 p.

BORA Tanil et CAN Kemal, *Devlet ve Kuzgun: 1990'lardan 2000'lere MHP (L'État et le corbeau : le MHP des années 1990 aux années 2000)*, İstanbul, İletişim, 2004, 250 p.

BORA Tanil et CAN Kemal, *Devlet, Ocak, Dergâh: 12 Eylül'den 1990'lara Ülkücü Hareket (L'État, le foyer, le lieu du culte: le mouvement nationaliste du 12 septembre aux années 1990)*, 1^{re} éd., İstanbul, İletişim, 1991, 520 p.

BORA Tanil, « Nationalist Discourses in Turkey », *South Atlantic Quarterly*, 1 avril 2003, vol. 102, n° 2-3, p. 433-451.

BOSTAN ÜNSAL Fatma, « *Kadını Değersizleştiren Diskur Hayat Karşısında Çözülecek* » (*Le discours qui déprécie la femme va se dissiper face à la vie*), <https://www.evrensel.net/haber/347979/kadini-degersizlestiren-diskur-hayat-karsisinda-cozulecek>, 19 mars 2018, consulté le 21 mars 2018.

BOUDREAU Julie-Anne, BOUCHER Nathalie et LIGUORI Marilena, « Taking the Bus Daily and Demonstrating on Sunday: Reflections on the Formation of Political Subjectivity in an Urban World », *City*, juin 2009, vol. 13, n° 2-3, p. 336-346.

BOUMAZA Magali et CAMPANA Aurélie, « Enquêter en milieu « difficile » », *Revue française de science politique*, 2007, vol. 57, n° 1, p. 5-25.

BOURDIEU Pierre, *Sur l'État. Cours au Collège de France*, Paris, Le Seuil, 2012, 672 p.

BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Editions Seuil, 1994, 256 p.

BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1986, vol. 62, n° 1, p. 69-72.

BOURDIEU Pierre, « La représentation politique [Éléments pour une théorie du champ politique] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1981, vol. 36, n° 1, p. 3-24.

BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit (coll. « Le sens commun »), 1980, 480 p.

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Le sens commun., Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, 283 p.

BOZARSLAN Hamit, « La question kurde à l'heure de l'« ouverture » d'Ankara », *Politique étrangère*, 22 mars 2010, Printemps, n° 1, p. 55-64.

BOZARSLAN Hamit, *Une histoire de la violence au Moyen-Orient: De la fin de l'Empire ottoman à l'Al-Qaida*, Paris, La Découverte, 2008, 324 p.

BOZARSLAN Hamit, « Kemalism, Westernization and anti-Liberalism » dans Hans-Lukas Kieser (ed.), *Turkey Beyond Nationalism : Towards Post-Nationalist Identities*, London, I.B.Tauris, 2006, p. 28-34.

BOZARSLAN Hamit, *Histoire de la Turquie contemporaine*, 2e édition., Paris, La Découverte, 2006, 128 p.

BOZARSLAN Hamit, *La question kurde : État et minorités au Moyen-Orient*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 284 p.

BOZARSLAN Hamit, « Political Crisis and the Kurdish Issue in Turkey » dans Robert W. Olson (ed.), *The Kurdish Nationalist Movement in the 1990s*, Kentucky, University Press of Kentucky, 1996, p. 135.

BOZARSLAN Hamit, *La question kurde*, s.l., La Documentation française, 1993, 383 p.

BOZGAN Özgen Dilan, « Kürt Kadın Hareketi Üzerine Bir Değerlendirme (Une analyse sur le mouvement des femmes kurdes) » dans Serpil Sancar (ed.), *Birkaç Arpa Boyu... : 21. Yüzyıla Girerken Türkiye'de Feminist Çalışmalar (A petits pas... : Sur le chemin du 21e siècle, les études féministes en Turquie)*, Istanbul, Koç Üniversitesi Yayınları, 2011, p. 757-799.

BRAUDEL Fernand, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, 324 p.

BROWNING Janet, *Atatürk's Legacy to the Women of Turkey*, England, Centre for Middle Eastern and Islamic Studies, University of Durham (coll. « Occasional Papers Series »), 1985, 44 p.

BRUINSEN Martin VAN, « From Adela Khanum to Leyla Zana: Women as Political leaders in Kurdish history » dans Shahrzad Mojab (ed.), *Women of a non-state nation, the Kurds*, California, Mazda Publishers (coll. « Kurdish Studies series »), 2001, p. 95-112.

BUĞRA Ayşe et SAVAŞKAN Osman, « Politics and Class: The Turkish Business Environment in the Neoliberal Age », *New Perspectives on Turkey*, 2012, vol. 46, p. 27-63.

BULUT Birkan, *Yerel yönetimlerin sadece yüzde 1'i kadın (Les femmes représentent seulement 1% dans les administrations locales)*, <https://www.evrensel.net/haber/77450/yerel-yonetimlerin-sadece-yuzde-1i-kadin> , 31 janvier 2014, consulté le 31 mai 2017.

BUSCATTO Marie, « Ethnographies du travail artistique : apports et usages épistémologiques », *Sociologie de l'Art*, 2006, OPuS 9 & 10, n° 2, p. 87-105.

ÇADIR Mustafa, *Kadının Siyasal Yaşama Katılımında Siyasi Parti Kadın Kollarının Rolü (Le rôle des branches féminines des partis politiques dans la participation à la vie politique des femmes)*, Ankara, T.C. Başbakanlık Kadının Statüsü Genel Müdürlüğü, 2011, 209 p.

ÇAĞAPTAY Nilüfer et NUHOĞLU-SOYSAL Yasemin, « Comparative Observations on Feminism and the Nation-building Process » dans Şirin Tekeli (ed.), *Women in Modern Turkish Society, a reader*, 1995^e éd., London, Zed Books, 1991, p. 263-272.

ÇAĞLAYAN Handan, *Kürt Kadınların Penceresinden, Resmî Kimlik Politikaları, Milliyetçilik, Barış Mücadelesi (Par la fenêtre des femmes kurdes, les politiques officielles d'identité, le nationalisme, la lutte pour la paix)*, 1^{re} éd., Istanbul, İletişim, 2012, 164 p.

ÇAĞLAYAN Handan, « TBMM'de Cinsiyet Kompozisyonu Açısından Aykırı bir Örnek: DTP/BDP ve %40 Cinsiyet Kotası ve Ardındaki Dinamikler (À l'Assemblée nationale, un exemple inverse du point de vue de la composition genrée : le DTP/BDP et le quota genré de 40% et les dynamiques afférentes) » dans *Kürt Kadınların Penceresinden, Resmî Kimlik Politikaları, Milliyetçilik, Barış Mücadelesi (Par la fenêtre des femmes kurdes, les politiques officielles d'identité, le nationalisme, la lutte pour la paix)*, 1^{re} éd., Istanbul, İletişim, 2012, p. 121-152.

ÇAĞLAYAN Handan, *Analar, Yoldaşlar, Tanrıçalar. Kürt Hareketinde Kadınlar ve Kadın Kimliğinin Oluşumu (Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine)*, İstanbul, İletişim, 2007, 278 p.

ÇAKIR Serpil, *Erkek Kulübünde Siyaset: Kadın Parlamenterlerle Sözlü Tarih (La politique dans le club des hommes : l'histoire orale avec les femmes parlementaires)*, İstanbul, Versus Kitap, 2014, 392 p.

ÇAKIR Serpil, *Osmanlı Kadın Hareketi (Le mouvement des femmes ottomanes)*, İstanbul, Metis Yayınları, 1994, 456 p.

CAN Fatma, *Güldal Akşit: « AK Parti'de 3 Adaydan Biri Kadın Olacak » (2) (Güldal Akşit : À l'AKP, sur trois candidats, il y aura une femme)*, https://www.haberler.com/guldal-aksit-ak-parti-de-3-adaydan-biri-kadin-5150268-haberi/?utm_source=facebook&utm_campaign=tavsiye_et&utm_medium=detay , 6 octobre 2013, consulté le 21 octobre 2017.

CANSUN Şebnem, « Siyasette Cinsiyet Kotası: AKP ve CHP Örnekleri (Les quotas genrés en politique : les cas de l'AKP et du CHP) », *İstanbul Sabahattin Zaim Üniversitesi Sosyal Bilimler Dergisi*, 2012, vol. 1, n° 1, p. 19.

CANSUN Şebnem, *Démocratisation, égalité des sexes et implication des femmes en politique : Le cas des deux partis politiques turcs, l'AKP et le CHP*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble, Grenoble, 2010, 500 p.

ÇARKOĞLU Ali et KALAYCIOĞLU Ersin, *Turkish Democracy Today: Elections, Protest and Stability in an Islamic Society*, London, I.B.Tauris, 2007, 262 p.

CARTY R. Kenneth et EAGLES Munroe, *Politics is Local: National Politics at the Grassroots*, Don Mills, Oxford University Press, 2005, 211 p.

CAUL Miki, « Women's Representation in Parliament: the Role of Political Parties » dans Mona Lena Krook et Sarah Childs (eds.), *Women, Gender, and Politics: A Reader*, Oxford ; New York, Oxford University Press, 2010, p. 159-166.

CAUL Miki, « Women's Representation in Parliament: The Role of Political Parties », *Party Politics*, janvier 1999, vol. 5, n° 1, p. 79-98.

ÇELİK Adnan, *Can-kırımından Hafıza-kırımına: Sur'da Yeni-den Rejim İnşası (Du meurtre au mémoricide : la re-construction du régime à Sur)*, <http://www.yeniozgurpolitika.org/index.php?rupel=nuce&id=73086> , 21 juin 2017, consulté le 28 novembre 2017.

ÇELİK Adnan, « 1990'lı Yılların Olağanüstü Hal Rejimi ve Savaş : Kürdistan Yerellerinde Şiddet ve Direniş (L'état d'exception dans les années 1990 et la guerre : la violence et le soulèvement dans les localités du Kurdistan) », *Toplum ve Kuram Dergisi*, 2014, n° 9, p. 99-146.

ÇELİK Emir, *Berivan Eker'e "Örgüt Propagandası"ndan Ceza ve Tahliye (La condamnation et la libération à Berivan Eker pour « la propagande d'organisation »)*, <https://www.bianet.org/bianet/ifade-ozgurlugu/127420-berivan-eker-e-orgut-propagandasi-ndan-ceza-ve-tahliye> , 26 janvier 2011, consulté le 7 mars 2018.

ÇELIKKAN Erdiñ, *AK Parti'de İlk Kriter "Davaya Adanmışlık" (Le premier critère chez l'AKP « la dévotion à la cause »)*, <http://www.hurriyet.com.tr/ak-partide-ilk-kriter-davaya-adanmislik-40591476>, 27 septembre 2017, consulté le 30 septembre 2017.

ÇETIN Ferda, *Böyle Ölüer Bizimkiler (C'est comme ça que les nôtres meurent)*, <http://www.yeniozgurpolitika.org/index.php?rupel=nivis&id=5058>, 16 décembre 2013, consulté le 31 octobre 2017.

CHATTERJEE Partha, « Whose Imagined Community? » dans Gopal Balakrishnan (ed.), *Mapping the Nation*, London, Verso, 1996, p. 214-225.

CHEVIRON Nicolas et PÉROUSE Jean-François, *Erdoğan. Nouveau Père de la Turquie ?*, Paris, Editions Nouvelles François Bourin, 2016, 440 p.

CHILDS Sarah et COWLEY Philip, « The Politics of Local Presence: Is there a Case for Descriptive Representation? », *Political Studies*, mars 2011, vol. 59, n° 1, p. 1-19.

CHP, *CHP Tüzüğü (Les statuts du CHP)*, 2016^e éd., Ankara, CHP, 2016, 142 p.

CHP EDİRNE KADIN KOLLARI, *Dünden Bugüne CHP Kadın kolları (Les branches féminines du CHP d'hier à aujourd'hui)*, https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=555053634510340&id=554419117907125, 12 novembre 2012, consulté le 30 juillet 2017.

CHP KADIN KOLLARI, *CHP Kadın Kolları Yönetmenliği (Le règlement des branches féminines du CHP)*, Ankara, CHP, 2012, 17 p.

CHP KADIN KOLLARI MERKEZ YÖNETİM KURULU, *Kadın Kolları Merkez Yönetim Kurulu 2010 - 2012 Çalışma raporu (Le rapport d'activité du comité centrale des branches féminines nationales 2010-2012)*, Ankara, CHP, branches féminines, 2012.

ÇİÇEK Cuma, *Küreselleşme ve Yerel Demokrasi, Liberal Katılım Söyleminin Sınırları, Diyarbakır Örneği (La globalisation et la démocratie locale, les limites du discours libéral sur la participation, l'exemple de Diyarbakır)*, Istanbul, Vate Yayınları, 2011, 252 p.

CİFTÇİ Kemal, « The Kemalist Hegemony in Turkey and the Justice and Development Party (AKP) as an "Other" », *L'Europe en formation*, 2013, vol. 367, n° 1, p. 143.

CINDOĞLU Dilek, SAKTANBER Ayşe, AKYÜZ ŞAŞMAZ Selin et YARAŞ Sezen, *Yerel Siyasette Toplumsal Cinsiyet: Kadınların Yerel Düzeyde Temsili (Le genre dans la politique locale : la représentation des femmes au niveau local)*, Ankara, 2011, 126 p.

ÇİTÇİ Oya (ed.), *Yerel Seçimler Panoraması 1963-1999 (Le panorama des élections locales 1963-1999)*, Ankara, TODAIE, 2001, 287 p.

ÇİTÇİ Oya, *Yerel Yönetimlerde Temsil (La représentation dans les autorités locales)*, Ankara, TODAIE, 1989, 249 p.

ÇİTÇİ Oya, *Kadın Sorunu ve Türkiye'de Kamu Görevlisi Kadınlar*, Ankara, TODAIE (coll. « 200 »), 1982, 279 p.

- COHEN Antonin, LACROIX Bernard et RIUTORT Philippe, *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2015, 828 p.
- ÇOLAK Hikmet, *1930 Belediye Seçimleri (Les municipales de 1930)*, Mémoire de master non publié, Ankara Üniversitesi, Ankara, 2007, 214 p.
- COLLINS Patricia Hill, « It's All in the Family: Intersections of Gender, Race, and Nation », *Hypatia*, 1998, vol. 13, n° 3, p. 62-82.
- COLLOVALD Annie, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988, vol. 73, n° 1, p. 29-40.
- COMBES Hélène, *Faire parti. Trajectoires de gauche au Mexique*, Paris, Karthala, 2011, 452 p.
- COPEAUX Etienne, *Expression murale chez les Unités spéciales*, <http://www.susam-sokak.fr/2018/05/expression-murale-chez-les-unites-speciales.html> , 13 mai 2018, consulté le 24 mai 2018.
- CORNWALL Andrea et COELHO Vera Schatten, *Spaces for Change? : The Politics of Citizen Participation in New Democratic Arenas*, s.l., Zed Books, 2007, 294 p.
- CORNWALL Andrea et GOETZ Anne-Marie, « Democratizing Democracy: Feminist Perspectives », *Democratization*, 1 décembre 2005, vol. 12, n° 5, p. 783-800.
- CORREA Fernanda Vidal, « Gender Stereotypes and Patronage Practices in Women's Careers: A study of the Mexican Executive Branch », *Cogent Social Sciences*, 31 décembre 2016, vol. 2, n° 1, p. 1266202.
- COŞAR Simten et ÖZKAN-KERESTECIOĞLU İnci, « Feminist Politics in Contemporary Turkey: Neoliberal Attacks, Feminist Claims to the Public », *Journal of Women, Politics & Policy*, 3 avril 2017, vol. 38, n° 2, p. 151-174.
- COŞAR Simten et YEĞENOĞLU Metin, « New Grounds for Patriarchy in Turkey? Gender Policy in the Age of AKP », *South European Society and Politics*, décembre 2011, vol. 16, n° 4, p. 555-573.
- COURT Martine, « La construction du rapport à la beauté chez les filles pendant l'enfance : quand les pratiques entrent en contradiction avec les représentations du travail d'embellissement du corps », *Sociétés & Représentations*, 2007, n° 24, p. 97-110.
- COURT Martine et MENNESSON Christine, « Les vêtements des garçons », *Terrains & travaux*, décembre 2015, n° 27, p. 41-58.
- CRENSHAW Kimberlé Williams, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, traduit par Oristelle Bonis, 2005, vol. 2, n° 39, p. 51-82.
- CROSS William, « The Importance of Local Party Activity in Understanding Canadian Politics: Winning from the Ground Up in the 2015 Federal Election », *Canadian Journal of Political Science*, décembre 2016, vol. 49, n° 04, p. 601-620.

CROWDER-MEYER Melody Ara, « Gendered Recruitment without Trying: How Local Party Recruiters Affect Women's Representation », *Politics & Gender*, décembre 2013, vol. 9, n° 4, p. 390-413.

DAHLERUP Drude, « The Story of the Theory of Critical Mass », *Politics & Gender*, décembre 2006, vol. 2, n° 4, p. 511-522.

DAHLERUP Drude, « From a Small to a Large Minority: Women in Scandinavian Politics », *Scandinavian Political Studies*, décembre 1988, vol. 11, n° 4, p. 275-298.

DAHLERUP Drude et FREIDENVALL Lenita, « Quotas as a 'Fast Track' to Equal Representation for Women », *International Feminist Journal of Politics*, 1 mars 2005, vol. 7, n° 1, p. 26-48.

DARMON Muriel, *La socialisation*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 2016, 132 p.

DAVIDSON-SCHMICH Louise K., *Gender Quotas and Democratic Participation : Recruiting Candidates for Elective Offices in Germany*, Ann Arbor, University of Michigan Press (coll. « New Comparative Politics »), 2016, 320 p.

DÉLOYE Yves et HAEGEL Florence, « Politisation. Temporalités et échelles » dans Olivier Fillieule, Florence Haegel, Camille Hamidi et Vincent Tiberj (eds.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche...*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2017, p. 332-346.

DEMİR Zekiye, « Kadınların Siyasete Katılımı ve Katılımı Artırmaya Yönelik Stratejiler (La participation politique des femmes et les stratégies destinées à l'accroître) », *KADEM Kadın Araştırmaları Dergisi*, décembre 2015, vol. 1, n° 2, p. 35-47.

DEMİRAY Emine, « Kadın Hareketi ve Örgütlenme (Le mouvement et l'organisation des femmes) » dans Gürsel Yaktıl Oğuz (ed.), *Toplumsal Yaşamda Kadın (La femme dans la vie sociale)*, Istanbul, Anadolu Üniversitesi, 2009, p. 189-218.

DEMİRCİ Elif, *Kiraz Belediyesi kolları sıvadı (La municipalité de Kiraz a terni ses branches)*, <http://www.hurriyet.com.tr/kiraz-belediyesi-kollari-sivadi-26620951>, 18 juin 2014, consulté le 22 novembre 2017.

DEMİRDİREK Aynur, *Osmanlı Kadınlarının Hayat Hakkı Arayışının Bir Hikayesi (Une histoire sur la recherche du droit de vivre des femmes ottomanes)*, s.l., Ayizi Kitap, 2011, 104 p.

DEMİRDİREK Hülya et ŞENER Ülker, *81 İl İçin Toplumsal Cinsiyet Eşitliği Karnesi (Le carnet de l'état d'égalité des genres dans les 81 départements)*, Ankara, TEPAV, 2014, 113 p.

DEWERPE Alain, « La « stratégie » chez Pierre Bourdieu. Note de lecture », *Enquête*, 1 novembre 1996, n° 3, p. 191-208.

DIKEN Seyhmuş, *Sezgili Şehir Diyarbakır (La ville sensible de Diyarbakır)*, <https://www.evrensel.net/haber/138167/sezgili-sehir-diyarbakir>, 6 janvier 2003, consulté le 2 novembre 2017.

DİNÇER Gönül, *CHP Tüzüğüne Göre Kadın Kotası Ne Kadar? (Combien est le quota des femmes selon les statuts du CHP?)*, https://kazete.com.tr/makale/chp-tuzugune-gore-kadin-kotasi-ne-kadar_812, 3 mars 2012, consulté le 26 mars 2018.

DINER Çağla et TOKTAŞ Şule, « Waves of feminism in Turkey: Kemalist, Islamist and Kurdish Women's Movements in an Era of Globalization », *Journal of Balkan and Near Eastern Studies*, mars 2010, vol. 12, n° 1, p. 41-57.

DORRONSORO Gilles, « L'État-AKP et le gouvernement par la crise », *Mouvements*, 2017, vol. 90, n° 2, p. 11.

DORRONSORO Gilles et GOURISSE Benjamin, « Une clé de lecture du politique en Turquie : les rapports État-Partis », *Politix*, 2014, vol. 107, n° 3, p. 195.

DORRONSORO Gilles et WATTS Nicole F., « The Collective Production of Challenge: Civil Society, Parties, and pro-Kurdish Politics in Diyarbakır » dans Élise Massicard et Nicole F. Watts (eds.), *Negotiating Political Power in Turkey: Breaking up the Party*, London ; New York, Routledge, 2013.

DRECHSELOVÁ Lucie, « Pro-Kurdish Women Politicians in Diyarbakır: Negotiating Autonomy (Not Only) Toward The State » dans Daniel Hambly (ed.), *Mapping Nations, Locating Citizens: Interdisciplinary Discussions on Nationalism and Identity*, Ebook., Toronto, Humber Press, 2017, p. 75-88.

DRECHSELOVÁ Lucie et RICHARD Joseph, *En Turquie, le spectre du coup d'Etat de septembre 1980*, <https://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2012-09-12-Turquie>, 12 septembre 2012, consulté le 11 mai 2018.

DRYAZ Massoud Sharifi, *Women and Nationalism: How Women Activists Are Changing the Kurdish Conflict*, <https://www.soas.ac.uk/lmei/events/ssemme/file67896.pdf>, 2011, consulté le 26 mars 2018.

DTP, *DTP Programı ve Tüzüğü (Programme politique et les statuts du DTP)*, Ankara, DTP, 2005, 227 p.

DUCRET André, « Le concept de “configuration” et ses implications empiriques : Elias avec et contre Weber », *Sociologies*, 11 avril 2011, n° 04.

DULONG Delphine, « Les femmes en politique » dans Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (eds.), *Nouveau manuel de science politique*, Édition revue et augmentée., Paris, La Découverte, 2015, p. 384-385.

DULONG Delphine, « Au dedans et en dehors. La subversion en pratiques » dans Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, p. 249-266.

DULONG Delphine, « Des actes d'institution d'un genre particulier, les conditions de légitimation des femmes sur la scène électorale (1945-2001) » dans Jacques Lagroye (ed.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 425-443.

DULONG Delphine et LÉVÊQUE Sandrine, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, 2002, vol. 15, n° 60, p. 81-111.

DULONG Delphine et MATONTI Frédérique, « L'indépassable « féminité ». La mise en récit des femmes en campagne » dans Jacques Lagroye, Patrick Lehoucq et Frédéric Sawicki (eds.), *Mobilisations électorales*, Paris, Presses Universitaires de France - P.U.F., 2005, p. 1-15.

DURAKBAŞA Ayşe, « Kemalism as Identity Politics in Turkey » dans Zehra Arat (ed.), *Deconstructing Images of The Turkish Woman*, London, Palgrave Macmillan, 1998, p. 139-155.

DURAKBAŞA Ayşe, « Cumhuriyet Döneminde Modern Kadın ve Erkek Kimliklerinin Oluşumu : Kemalist Kadın Kimliği ve “Münevver Erkekler” (La formation des identités de la femme et de l'homme modernes dans la période républicaine : l'identité des femmes kémalistes et les « les hommes éclairés ») » dans Ayşe Berktaş Hacımırzaoğlu (ed.), *75 Yılda Kadınlar ve Erkekler (Les femmes et les hommes pendant les 75 ans)*, Bilanço 98., Istanbul, Tarih Vakfı Yayınları, 1998, p. 29-50.

DUROĞLU Sibel, *Türkiye 'de İlk Kadın Milletvekilleri (Les premières députées femmes en Turquie)*, Mémoire de master non publié, Ankara Üniversitesi, Ankara, 2007, 192 p.

DUVERGER Maurice, *The Political Role of Women*, s.l., UNESCO, 1955, 221 p.

ELIAS Norbert, DUNNING Eric et CHARTIER Roger, *Sport et civilisation*, Paris, Fayard, 1994, 392 p.

ENLOE Cynthia, *The Morning After: Sexual Politics at the End of the Cold War*, California, University of California Press, 1993, 293 p.

ERASLAN Sibel, « Uğultular... Siluetler... (Les murmures... les silhouettes) » dans Bora Aksu et Asena Günel (eds.), *90'larda Türkiye'de Feminizm (Le féminisme en Turquie dans les années 1990)*, 4., Istanbul, İletişim, 2011, p. 239-277.

ERBAY Vecdi, « Kayyım partisi » Çığ gibi Büyüyor: 82 Belediye! (« Le parti des technocrates » pousse comme des champignons: 82 municipalités!), <http://www.gazeteduvar.com.tr/gundem/2017/03/04/kayyim-partisi-cig-gibi-buyuyor-82-belediye/>, 4 mars 2017, consulté le 1 juin 2017.

ERBİL Pervin, *Kibele'den Pandora'ya: Kadının Tarihsel Yenilgisi. (De Cybèle à Pandore : la soumission de la femme dans l'histoire)*, Ankara, Arkadaş, 2007, 207 p.

ERDİNÇ Işıl, *Syndicats, partis, Etat sous le gouvernement AKP (2002-2015). Contribution à l'analyse des dynamiques interchamps.*, Thèse de doctorat, Université Paris I – Panthéon Sorbonne, Paris, 2016, 440 p.

ERDOĞAN Barış, *Médias, pouvoirs et violence: gestion des oppositions kurde et islamiste en Turquie*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2006, 435 p.

ERICKSON Jennifer et FARIA Caroline, « “We Want Empowerment for Our Women”: Transnational Feminism, Neoliberal Citizenship, and the Gendering of Women's

Political Subjectivity in Postconflict South Sudan », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, mars 2011, vol. 36, n° 3, p. 627-652.

ERKEN Ali, « Ideological Construction of the Politics of Nationalism in Turkey: The Milliyetçi Hareket Partisi (MHP), 1965–1980 », *Nationalism and Ethnic Politics*, 3 avril 2014, vol. 20, n° 2, p. 200-220.

EROĞUL Ali, « Trabzonspor Tarihi Üzerine bir Deneme (Un essai sur l’histoire de Trabzonspor) » dans Güven Bakırezer et Yücel Demirer (eds.), *Trabzon’u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 337-360.

ERSANLI Büşra et GÖKSÜ ÖZDOĞAN Günay, « Obstacles and Opportunities: Recent Kurdish Struggles for Political Representation and Participation in Turkey », *Southeastern Europe*, 2011, n° 35, p. 62-94.

ERSANLI Büşra et MAZLUM İbrahim, *Her Zaman, Her Yerde Siyaset! Türkiye’de Siyasal Kültür, Siyasal Sistem ve Kadın (La politique partout et tout le temps! La culture politique, le système politique et femme en Turquie)*, Istanbul, KA-DER Yayınları (coll. « KA-DER Siyaset Okulları Eğitim Dizisi »), 2008, 174 p.

ESEN Berk et GUMUSCU Sebnem, « Rising Competitive Authoritarianism in Turkey », *Third World Quarterly*, septembre 2016, vol. 37, n° 9, p. 1581-1606.

EŞLEN-ZIYA Hande et KORKUT Umut, « Political Religion and Politicized Women in Turkey: Hegemonic Republicanism Revisited », *Totalitarian Movements and Political Religions*, 1 septembre 2010, vol. 11, n° 3-4, p. 311-326.

EUROPEAN PARLIAMENT, *Prix Sakharov*, <http://www.epgenpro.europarl.europa.eu/static/sakharovprize/fr/laureates/1988-1998.html>, non daté, consulté le 27 août 2017.

FILLIEULE Olivier, « Demobilization and Disengagement in a Life Course Perspective » dans Donatella Della Porta et Mario Diani (eds.), *The Oxford Handbook of Social Movements*, Oxford, Oxford University Press (coll. « Oxford Handbooks »), 2015.

FILLIEULE Olivier, « Carrière militante » dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Références »), 2009, p. 85-94.

FILLIEULE Olivier, « Travail militant, action collective et rapports de genre » dans Olivier Fillieule et Patricia Roux (eds.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009, p. 23-72.

FILLIEULE Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l’engagement individuel, Abstract », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 1, p. 199-215.

FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009, 361 p.

FRANCESCHET Susan, KROOK Mona Lena et PISCOPO Jennifer, *The Impact of Gender Quotas*, New York, Oxford University Press, 2012, 256 p.

- FREEMAN Jo, *A Room at a Time: Women's Entry into Party Politics from the mid-Nineteenth Century to the mid-1960s*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield, 1999, 368 p.
- FREIDENVALL Lenita, *Women's Political Representation and Gender Quotas - the Swedish Case*, Stockholm, Department of Political Science, Stockholm University (coll. « The Research Program on Gender Quotas »), 2003.
- FRETEL Julien, « Habiter l'institution. Habitus, apprentissages et langages dans les institutions partisanes » dans Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin (coll. « Sociologiquement »), 2010, p. 195-217.
- FREY F. W., *The Turkish Political Elite*, Cambridge, Massachusetts, M.I.T. Press, 1965, 480 p.
- FURKAN Hakan, *ÇATOM, Güneydoğulu Kadınların Umut Kapısı Oldu (ÇATOM est devenu la porte vers l'espoir des femmes au sud-est)*, <http://www.hurriyet.com.tr/catom-guneydogulu-kadinlarin-umut-kapisi-oldu-37036807>, 9 janvier 2015, consulté le 27 novembre 2017.
- GAMBETTI Zeynep, *The Conflictual (Trans)Formation of the Public Sphere in Urban Space: The Case of Diyarbakir*, Florence, European University Institute (coll. « EUI Working Paper RSCAS »), 2004.
- GARAPON Béatrice, *Aux origines de la Turquie conservatrice. Une sociologie historique du Parti démocrate (1946-1960)*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, Sciences Po Bordeaux, Bordeaux, 2017, 704 p.
- GARRIGOU Alain, « Les mœurs en politique : maîtriser les passions » dans Jacques Lagroye (ed.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 9-29.
- GERRITSEN Sylvia, *Les territoires de l'identité*, Amiens, L'Harmattan, 1999, 270 p.
- GIDDENS Anthony, *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Sociologies »), 1987, 474 p.
- GIDENGIL Elisabeth et VENGROFF Richard, « Representational Gains of Canadian Women or Token Growth? The Case of Quebec's Municipal Politics », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 1997, vol. 30, n° 3, p. 513-537.
- GIRARD Muriel et SCALBERT-YÜCEL Clémence, « Le patrimoine comme catégorie d'action publique dans la région du Sud-Est anatolien » dans Marc Aymes, Benjamin Gourisse et Élise Massicard (eds.), *L'Art de l'Etat en Turquie*, Paris, Karthala, 2014, p. 195-221.
- GOERTZ Gary et MAZUR Amy G. (eds.), *Politics, Gender, and Concepts: Theory and Methodology*, Cambridge New York, Cambridge University Press, 2008, 322 p.
- GÖĞÜŞ TAN Mine, ECEVİT Yıldız et SANCAR ÜŞÜR Serpil, *Kadın-Erkek Eşitliğine Doğru Yürüyüş: Eğitim, Çalışma Yaşamı ve Siyaset (La marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes : l'éducation, la vie professionnelle et la politique)*, Istanbul, Tüsiad, 2000.

GÖK Maide, « Kadın Hareketlerinin Kurumsallaşmanın Kadının Siyasi Yaşama Katılımına Etkileri (Les impacts de l'institutionnalisation du mouvement des femmes sur la vie politique de la femme) » dans Zeynep Banu Dalaman (ed.), *Women and Politics in a Global World - Küreselleşen Dünyada Kadın ve Siyaset*, İstanbul, İstanbul Aydın Üniversitesi, 2015.

GÖKARIKSEL Banu, « Making Gender Dynamics Visible in the 2016 Coup Attempt in Turkey », *Journal of Middle East Women's Studies*, mars 2017, vol. 13, n° 1, p. 173-174.

GÖKÇİMEN Semra, « Ülkemizde Kadınların Siyasal Hayata Katılım Mücadelesi (La lutte des femmes pour la participation à la vie politique dans notre pays) », *Yasama Dergisi*, 2008, n° 10, p. 5-59.

GOTMAN Anne et BLANCHET Alain, *L'Enquête et ses méthodes : L'entretien*, Paris, Nathan, 1992, 125 p.

GREY Sandra, « Numbers and Beyond: The Relevance of Critical Mass in Gender Research », *Politics & Gender*, décembre 2006, vol. 2, n° 4, p. 492-502.

GRISONI Anahita et LANDEL Pauline, *Entretien avec Ahmet Insel*, <http://mouvements.info/entretien-avec-ahmet-insel/> , 10 juin 2017, consulté le 11 mai 2018.

GROJEAN Olivier, « Turquie : le mouvement kurde à l'heure du « processus de paix » », *Politique étrangère*, 2 juillet 2014, Été, n° 2, p. 27-37.

GÜLCAN Emel, *Öldürülen Gazeteciler ve Cezasızlık: Musa Anter Cinayeti (Les journalistes assassinés et l'impunité : le meurtre de Musa Anter)*, <https://www.bianet.org/bianet/ifade-ozgurlugu/141870-musa-anter-cinayeti> , 30 novembre 2012, consulté le 27 août 2017.

GÜNEŞ AYATA Ayşe, « The Republican People's Party », *Turkish Studies*, mars 2002, vol. 3, n° 1, p. 102-121.

GÜNEŞ AYATA Ayşe, « Laiklik, Güç ve Katılım Üçgeninde Türkiye'de Kadın ve Siyaset (La femme et la politique en Turquie dans le triangle de la laïcité, le pouvoir et la participation) » dans Aksu Bora (ed.), *75 Yılda Kadınlar ve Erkekler (Les femmes et les hommes pendant les 75 ans)*, İstanbul, Tarih Vakfı Yayınları, 1998, p. 237-248.

GÜNEŞ AYATA Ayşe, « Political Participation of Women in Turkey » dans Şirin Tekeli (ed.), *Women in Modern Turkish Society: A Reader*, 2^e éd., London, Zed Books, 1994, p. 235–249.

GÜNEŞ AYATA Ayşe, « Türkiye'de Kadının Siyasete Katılımı (La participation des femmes en politique en Turquie) » dans Şirin Tekeli (ed.), *1980'ler Türkiye'sinde Kadın Bakış Açısından Kadınlar (Les femmes du point de vue des femmes dans la Turquie des années 1980)*, 2^e éd., İstanbul, İletişim, 1993, p. 293-312.

GÜNEŞ AYATA Ayşe et TÜTÜNCÜ Fatma, « Party Politics of the AKP (2002–2007) and the Predicaments of Women at the Intersection of the Westernist, Islamist and Feminist Discourses in Turkey », *British Journal of Middle Eastern Studies*, décembre 2008, vol. 35, n° 3, p. 363-384.

GÜNEŞ AYATA Ayşe et TUTUNCU Fatma, « Critical Acts without a Critical Mass: The Substantive Representation of Women in the Turkish Parliament », *Parliamentary Affairs*, 2008, vol. 61, n° 3, p. 461-475.

GÜNEŞ Cengiz, « Turkey's New Left », *New Left Review*, octobre 2017, n° 107.

GÜNEŞ Cengiz, *The Kurdish National Movement in Turkey, From Protest to Resistance*, London ; New York, Routledge, 2012, 244 p.

GÜNEY Aylin, « The People's Democracy Party » dans Metin Heper et Barry Rubin (eds.), *Political Parties in Turkey*, London, Frank Cass & Co. Ltd, 2002, p. 102–121.

GÜRCANLI Zeynep, ALP Aysel et SARIOĞLU Bülent, *Türbanlı Milletvekilleri Genel Kurul'da (Les députées voilées en assemblée plénière)*, <http://www.hurriyet.com.tr/turbanli-milletvekilleri-genel-kurulda-25017264> , 1 novembre 2013, consulté le 14 janvier 2018.

HAMIDI Camille, « Franchir les frontières du politique. Engagement associatif et socialisation politique : vers une théorie des effets limités et cumulatifs » dans Laurent Le Gall, Michel Offerlé et François Ploux (eds.), *La Politique sans en avoir l'air : aspects de la politique informelle, XIXe-XXe siècles.*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 323-338.

HASIRCIOĞLU Ecem, *Les Enjeux du Faible Engagement Politique chez les Jeunes Femmes en Turquie: Exemple de Sakarya*, Mémoire de master non publié, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris, 2016, 124 p.

HDP, *Halkların Demokratik Partisi Parti Programı (Programme politique du Parti démocratique des peuples)*, Ankara, HDP, 2014, 12 p.

HDP, *Halkların Demokratik Partisi Parti Tüzüğü (Les statuts du Parti démocratique des peuples)*, Ankara, HDP, 2014, 22 p.

HEPER Metin (ed.), *Democracy and Local Government, Istanbul in the 1980s*, North Humberstone, UK, The Eothen Press, 1987, 100 p.

HEPER Metin et İNCE Başak, « Devlet Bahçeli and 'Far Right' Politics in Turkey, 1999–2002 », *Middle Eastern Studies*, novembre 2006, vol. 42, n° 6, p. 873-888.

HEPER Metin et SAYARI Sabri, *Political Leaders and Democracy in Turkey*, Lanham, Md. Oxford, Lexington Books, 2002, 270 p.

HIRSCHMAN Albert O., *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, s.l., Harvard University Press, 1970, 180 p.

HIZLI Esen, *Siyasal Partilerin Sosyal Ağları: Partiler, Kadın Örgütleri ve Sosyal Sermaye (Les réseaux sociaux des partis politiques : les partis, les organisations des femmes et le capital social)*, Mémoire de master non publié, Dokuz Eylül Üniversitesi, İzmir, Turquie, 2016, 188 p.

HOBBSAWM E. J., *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Reality*, s.l., Cambridge University Press, 1991, 199 p.

HÜR Ayşe, « Trabzon'un Etnik Tarihine bir Bakış (Un regard sur l'histoire ethnique de Trabzon) » dans Güven Bakirezer et Yücel Demirer (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 127-174.

İHSAN DAGI, « Turkey's AKP in Power », *Journal of Democracy*, 2008, vol. 19, n^o 3, p. 25-30.

ILKKARACAN Pinar, « How Adultery Almost Derailed Turkey's Aspirations to Join the European Union » dans Pinar Ilkkaracan (ed.), *Deconstructing Sexuality in the Middle East: Challenges and Discourses*, 2^e éd., London, Routledge, 2016, p. 41.

İLKKARACAN Pinar, *Women's Movement(s) in Turkey: A Brief Overview*, 2^e éd., Istanbul, Women for Women's Human Rights Reports, 1997, 31 p.

İNCIOĞLU Nihal, « Local Elections and Electoral Behavior » dans Sabri Sayarı et Yılmaz Esmir (eds.), *Politics, Parties and Elections in Turkey*, USA, Lynne Reiner Publishers, 2002, p. 73-90.

INSEL A., « The AKP and Normalizing Democracy in Turkey », *South Atlantic Quarterly*, 1 avril 2003, vol. 102, n^o 2-3, p. 293-308.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Managing Turkey's PKK Conflict: The Case of Nusaybin*, Bruxelles, International Crisis Group (coll. « Europe & Central Asia »), 2017.

İZMİR BÜYÜKŞEHİR BELEDİYESİ, *Siyasette İzmir'in Kadınları, Milletvekilleri, Belediye Başkanları, Belediye meclis üyeleri (1930-2014) (Les femmes d'Izmir en politique, les députées, les maires, les conseillères municipales 1930-2014)*, Izmir, Izmir Büyükşehir Belediyesi, 2014, 168 p.

JACQUEMART Alban, « Engagement militant » dans Catherine Achin et Laure Bereni (eds.), *Dictionnaire. Genre et science politique*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) (coll. « Références »), 2013, p. 215-226.

JAD Islah, « Local Power and Women's Empowerment in a Conflict Context: Palestinian Women Contesting Power in Chaos » dans Mariz Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014, p. 135-166.

JAUNAIT Alexandre et CHAUVIN Sébastien, « Intersectionnalité » dans Catherine Achin et Laure Bereni (eds.), *Dictionnaire. Genre et science politique.*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 286-297.

JAYAWARDENA Kumari, *Feminism and Nationalism in the Third World*, 4^e éd., London, Zed Books Ltd, 1992, 304 p.

JÉROME Vanessa, « Les liaisons (in)fructueuses: Effets différenciés des conjugalités et des sexualités sur la professionnalisation politique des militants verts », *Politix*, 2014, vol. 107, n^o 3, p. 143.

JINHA, *Devrimin Mimarı Kadınlar Rojava'nın 4 Yılını Anlatıyor (1) (Les femmes, les architectes de la révolution, racontent les 4 années de Rojava (1))*, <http://jinha.com.tr/TUM-HABERLER/content/view/58105>, 16 juillet 2016, consulté le 1 juin 2017.

- JOHANSSON Anna et VINTHAGEN Stellan, « Dimensions of Everyday Resistance: An Analytical Framework », *Critical Sociology*, mai 2016, vol. 42, n° 3, p. 417-435.
- JOHNSON Niki, « Keeping Men In, Shutting Women Out: Gender Biases in Candidate Selection Processes in Uruguay », *Government and Opposition*, juillet 2016, vol. 51, n° 03, p. 393-415.
- JOPPIEN Charlotte, *Municipal Politics in Turkey: Local Government and Party Organisation*, s.l., Routledge, 2017, 308 p.
- KA-DER, *İnfoğrafiklerle Siyasette Kadın (La femme en politique à travers les infographiques)*, <http://www.kaderankara.org.tr>, non daté, consulté le 10 avril 2018.
- KA-DER ANKARA İNCELEME KOMİTESİ, *Siyasi Parti Belgelerine Toplumsal Cinsiyet Üzerinden Bakmak (Analyser les programmes politiques des partis de la perspective genrée)*, Ankara, KA-DER, 2011.
- KADIRBEYOĞLU Zeynep et SÜMER Bilgesu, « The Neoliberal Transformation of Local Government in Turkey and the Contracting Out of Municipal Services: Implications for Public Accountability », *Mediterranean Politics*, novembre 2012, vol. 17, n° 3, p. 340-357.
- KADIN KOALİSYONU, *Parti Program ve Tüzüklerin Feminist Perspektifinden Değerlendirilmesi (L'analyse des programmes et statuts des partis par la perspective féministe)*, Ankara, Kadın Koalisyonu, 2015.
- KAHN Joel S. et FORMOSA Francesco, « The Problem of 'Crony Capitalism': Modernity and the Encounter with the Perverse », *Thesis Eleven*, 2002, vol. 69, n° 1, p. 47-66.
- KANDIYOTI Deniz, « Locating the Politics of Gender: Patriarchy, neo-Liberal Governance and Violence in Turkey », *Research and Policy on Turkey*, 2016, vol. 1, n° 2, p. 103-118.
- KANDIYOTI Deniz, *Fear and Fury: Women and post-Revolutionary Violence*, <http://www.opendemocracy.net/5050/deniz-kandiyoti/fear-and-fury-women-and-post-revolutionary-violence>, 10 janvier 2013, consulté le 7 septembre 2017.
- KANDIYOTI Deniz, « Gendering the Modern: on Missing Dimensions in the Study of Turkish Modernity » dans Sibel Bozdoğan et Reşat Kasaba (eds.), *Rethinking Modernity and National Identity in Turkey*, Seattle and London, University of Washington Press, 1997, p. 113-132.
- KANDIYOTI Deniz, « Patterns of Patriarchy: Notes for an Analysis of Male Dominance in Turkish Society » dans Şirin Tekeli (ed.), *Women in Modern Turkish Society, a reader*, 1995^e éd., London, Zed Books, 1991, p. 306-318.
- KANDIYOTI Deniz (ed.), *Women, Islam and the State*, Basingstoke, Macmillan, 1991, 276 p.
- KANDIYOTI Deniz, « Bargaining with Patriarchy », *Gender and Society*, 1988, vol. 2, n° 3, p. 274-290.

KANDIYOTI Deniz, « Women's Place in Turkish Society, A Comparative Approach », *Current Turkish Thought*, Spring 1977, n° 30, (coll. « New Series »).

KAPLAN Caren, ALARCÓN Norma et MOALLEM Minoo, *Between Woman and Nation: Nationalisms, Transnational Feminisms, and the State*, Durham, Duke University Press, 1999, 416 p.

KARA Esra, *Kadınların Yerel Siyasetteki Konumu ve Karar Alma Sürecindeki Rollerini* (*La place des femmes dans la politique locale et le rôle dans le processus de la prise de décision*), Mémoire de master non publié, Université de Marmara, Istanbul, 2012, 138 p.

KARAARSLAN Hale, *Kadının Seçme Seçilme Hakkı: 82 Yıl Sonra Türkiye'de Kadın* (*Le droit de vote et d'être élues : la femme en Turquie 82 ans après*), <https://indigodergisi.com/2016/12/kadinin-secme-secilme-hakki/>, 5 décembre 2016, consulté le 31 mai 2017.

KARAKAŞ Burcu, *Tek Duruşmaya Gitmeyen Çocuk İstismarcısına « İyi Hal » İndirimi* (*La réduction de peine pour bonne conduite pour un violeur d'enfants qui ne s'est présenté à aucune instance de son procès*), <http://www.diken.com.tr/tek-durusmaya-gitmeyen-cocuk-istismarcisina-iyi-hal-indirimi/>, 28 octobre 2016, consulté le 20 octobre 2017.

KARAKAŞ Rahime Kesici, *5 Noluda Kadın Olmak* (*Etre femme dans la prison numéro 5*), 1^{re} éd., Istanbul, Nas Yayınları, 2017, 248 p.

KARAKUŞ Abdullah, *Erdoğan'ı Kızdıran Ruanda Örneği* (*L'exemple du Rwanda qui a fâché Erdoğan*), <http://www.haber7.com/siyaset/haber/271966-erdogani-kizdiran-ruanda-ornegi>, 2 octobre 2007, consulté le 20 octobre 2007.

KARDAM Nüket, *Turkey's Engagement with Global Women's Human Rights*, s.l., Ashgate, 2005, 224 p.

KARTAL Cemile Burcu, *Türkiye'de Kadınların Siyasal Haklarını Kazanma Süreci ve 1930 Belediye Seçimleri* (*Le processus de l'acquisition des droits politiques par les femmes en Turquie et les élections municipales de 1930*), Mémoire de master non publié, Istanbul Üniversitesi, Istanbul, 2005, 215 p.

KATZ Richard S. et MAIR Peter, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, janvier 1995, vol. 1, n° 1, p. 5-28.

KAVAS URUL Asmin, *81 İl İçin Toplumsal Cinsiyet Eşitliği Karnesi - 2016* (*Le carnet de l'état d'égalité des genres dans les 81 départements - 2016*), Ankara, TEPAV, 2016, 37 p.

KAZGAN Gülten, « Labour force participation, occupational distribution, education attainment and the socio-economic status of women in Turkish society » dans Nermin Abadan Unat, Deniz Kandiyoti et Mübeccel Belik Kıray (eds.), *Women in Turkish Society*, Leiden, Brill, 1981, p. 131-159.

KEMAL Mustafa, *Atatürk'ün Söylev ve Demeçleri I-III* (*Les discours et les déclarations d'Atatürk I-III*), 2^e éd., Ankara, Atatürk Araştırma Merkezi Başkanlığı, 1961, 337 p.

KENDIRCI Sema, *Türk Kadınlar Birliği - Tarihçe (L'histoire de l'Union des femmes turques)*, <http://www.turkkadinlartirliigi.org/kurumsal/Tarih%C3%A7e> , non daté, consulté le 23 juillet 2017.

KENNY Meryl, « Gender and Institutions of Political Recruitment: Candidate Selection in post-Devolution Scotland » dans Mona Lena Krook et Fiona Mackay (eds.), *Gender, Politics and Institutions - Towards a Feminist Institutionalism*, London, Palgrave Macmillan, 2011, p. 21-41.

KENNY Meryl et VERGE Tània, « Opening Up the Black Box: Gender and Candidate Selection in a New Era », *Government and Opposition*, juillet 2016, vol. 51, n° 03, p. 351-369.

KESKIN Nuray, *Kadınların Siyasal Haklarında İlk Aşama: 3 Nisan 1930 - Belediye Seçimlerinde Seçme ve Seçilme Hakkı (La première étape dans les droits politiques des femmes : le 3 avril 1930 - le droit de vote et d'être élue aux municipales)*, s.l., Academia.edu, date pas communiquée.

KEYMAN E. Fuat, « Modernization, Globalization and Democratization in Turkey: The AKP Experience and its Limits: Modernization, Globalization and Democratization in Turkey: E. Fuat Keyman », *Constellations*, juin 2010, vol. 17, n° 2, p. 312-327.

KHATRI Naresh, « Definitions of Cronyism, Corruption, and Crony Capitalism » dans Naresh Khatri et Abhoy K. Ojha (eds.), *Crony Capitalism in India*, London, Palgrave Macmillan UK, 2016, p. 3-7.

KIM Byung-Kook et IM Hyug-Baeg, « 'Crony Capitalism' in South Korea, Thailand and Taiwan: Myth and Reality », *Journal of East Asian Studies*, février 2001, vol. 1, n° 1, p. 5-52.

KILIÇ Berivan, « "Çocuk Gelin"likten Başkan Adaylığına (De la mariée à l'âge d'enfant à la candidature au poste de mairie) ».

KILIÇDAĞI Ohannes, *Kürtaj ama Roboski Unutulmaz (L'avortement, mais on ne peut pas oublier Roboski)*, <http://www.agos.com.tr/tr/yazi/8748/kurtaj-ama-roboski-unutulmaz> , 8 juin 2012, consulté le 6 avril 2018.

KIZILDAĞ Arin, *Kadın ya da Erkek Kayyum: Ya da Başka Bir Kavgada Feminizme Yer Açmak? (La femme ou l'homme technocrate à la mairie : ou bien ouvrir la voie au féminisme dans une autre dispute ?)*, <http://www.teorivepolitika.net/index.php/arsiv/item/583-kadin-ya-da-erkek-kayyum-ya-da-baska-bir-kavgada-feminizme-yer-acmak> , 29 septembre 2016, consulté le 28 mars 2018.

KLEIN Janet, « En-Gendering Nationalism: The "Woman question" in Kurdish Nationalist Discourse of the Late Ottoman Period » dans Shahrzad Mojab (ed.), *Women of a non-state nation, the Kurds.*, California, Mazda Publishers (coll. « Kurdish Studies Series »), 2001.

KOÇ Handan, *Muhafazakârlığa Karşı Feminizm (Le féminisme contre le conservatisme)*, Istanbul, Destek Yayınevi (coll. « Araştırma »), 2012, 175 p.

- KORKMAN Zeynep Kurtuluş, « Castration, Sexual Violence, and Feminist Politics in Post-Coup Attempt Turkey », *Journal of Middle East Women's Studies*, mars 2017, vol. 13, n° 1, p. 181-185.
- KROOK Mona Lena et CHILDS Sarah (eds.), *Women, Gender, and Politics: A Reader*, New York, Oxford University Press, 2010, 384 p.
- KROOK Mona Lena et MACKAY Fiona, « Introduction: Gender, Politics, and Institutions » dans *Gender, Politics and Institutions - Towards a Feminist Institutionalism*, London, Palgrave Macmillan, 2011, p. 1-20.
- KUMAŞ Rahmi, *CHP'nin Soyağacı (La généalogie du CHP)*, Istanbul, Çağdaş Yayınları, 1999, 347 p.
- LAGROYE Jacques, « Être du métier », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1994, vol. 7, n° 28, p. 5-15.
- LAGROYE Jacques, FRANÇOIS Bastien et SAWICKI Frédéric, *Sociologie politique*, s.l., Dalloz (coll. « Amphi »), 2012, 624 p.
- LAGROYE Jacques et OFFERLÉ Michel (eds.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin (coll. « Sociologiquement »), 2010, 398 p.
- LAHIRE Bernard, *Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations.*, Paris, La Découverte, 2013, 176 p.
- LAHIRE Bernard, *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2005, 448 p.
- LEFEBVRE Rémi, « Se conformer à son rôle. Les ressorts de l'intériorisation institutionnelle » dans Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin (coll. « Sociologiquement »), 2010, p. 219-247.
- LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, *La société des socialistes : Le PS aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2006, 255 p.
- LEHINGUE Patrick et GAXIE Daniel, *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale.*, Paris, PUF, 1984, 287 p.
- LESTON-BANDEIRA Cristina, « Why Symbolic Representation Frames Parliamentary Public Engagement », *British Journal of Politics & International Relations*, mai 2016, vol. 18, n° 2, p. 498-516.
- LIBAL Kathryn, « Staging Turkish Women's Emancipation: Istanbul, 1935 », *Journal of Middle East Women's Studies*, 2008, vol. 4, n° 1, p. 31-52.
- LOVENDUSKI Joni, « Foreword » dans Mona Lena Krook et Fiona Mackay (eds.), *Gender, Politics and Institutions - Towards a Feminist Institutionalism*, London, Palgrave Macmillan, 2011, p. vii-xi.
- MABILEAU Albert (ed.), *A la recherche du « local »*, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 1993, 232 p.

- MACKINNON Catharine A., *Butterfly Politics*, Boston, Harvard University Press, 2017, 504 p.
- MANGO Andrew, *Ataturk: The Biography of the Founder of Modern Turkey*, New York, The Overlook Press, 2002, 539 p.
- MANUH Takyiwaa, « Politics as Service: Pathways of District Assembly Women in Ghana » dans Mariz Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014, p. 40-73.
- MARCOU Jean, *Triple assassinat de Paris : les pistes et leurs éventuelles conséquences*, <https://ovipot.hypotheses.org/8317> , 15 janvier 2013, consulté le 24 janvier 2018.
- MARCOU Jean, *Ouverture du procès du KCK à Silivri et inconstances gouvernementales*, <http://ovipot.hypotheses.org/7567> , 6 juillet 2012, consulté le 27 août 2017.
- MARCOU Jean, *La Turquie entre l'affaire «Balyoz» et l'affaire «Ergenekon».*, <http://ovipot.hypotheses.org/1726> , 21 février 2011, consulté le 19 octobre 2017.
- MARNEUR Victor, *Rapports sociaux de sexe et pouvoir municipal dans les espaces ruraux. Le cas des « petites » communes de Gironde au tournant des réformes paritaires*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, Sciences Po Bordeaux, Bordeaux, 2016.
- MASSICARD Élise, *Une décennie de pouvoir AKP en Turquie : vers une reconfiguration des modes de gouvernement ?*, Paris, CERI - Centre d'études et de recherches internationales (coll. « Les études du CERI »), 2014.
- MASSICARD Élise, « Les élections locales du 30 mars 2014 en Turquie : un scrutin entre national et local », *Pôle Sud*, 2014, vol. 41, n° 2, p. 195-202.
- MASSICARD Élise, « Le factionnalisme comme mode d'ancrage social. Le Parti républicain du peuple à Adana (Turquie) », *Politix*, 2010, vol. 92, n° 4, p. 53.
- MASSICARD Élise, « Régionalisme impossible, régionalisation improbable : la gestion territoriale en Turquie à l'heure du rapprochement avec l'Union européenne », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2008, vol. 39, n° 3, p. 171-203.
- MASSICARD Élise, « L'étude des partis politiques en Turquie : bilan des travaux et pistes de recherche. Pour une sociologie localisée des partis politiques en Turquie », *halshs.archives-ouvertes.fr*, juin 2007, halshs-00164474, (coll. « Lille »), p. 1-38.
- MASSICARD Élise et BAYRAKTAR Ulaş, *La décentralisation en Turquie*, s.l., Agence française de développement (coll. « Focales »), 2011, 104 p.
- MASSICARD Élise et WATTS Nicole, *Negotiating Political Power in Turkey: Breaking up the Party*, s.l., Routledge (coll. « Routledge studies in Middle Eastern politics »), 2013, 208 p.
- MASSICARD Élise et WATTS Nicole, « Introduction: Reconsidering parties, power, and social forces » dans *Negotiating political power in Turkey*, Oxon, Routledge (coll. « Routledge studies in Middle Eastern politics »), 2013, p. 1-16.

- MATLAND Richard E. et STUDLAR Donley T., « The Contagion of Women Candidates in Single-Member District and Proportional Representation Electoral Systems: Canada and Norway », *The Journal of Politics*, 1996, vol. 58, n° 3, p. 707-733.
- MCADAM Doug, « Recruitment to High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 1986, vol. 92, n° 1, p. 64-90.
- MCCLINTOCK Anne, « Family Feuds: Gender, Nationalism and the Family », *Feminist Review*, 1 juillet 1993, vol. 44.
- MCNAY Lois, *Against Recognition*, Cambridge, Polity, 2008, 241 p.
- MEEKER Michæl, *A Nation of Empire: The Ottoman Legacy of Turkish Modernity*, Berkeley, University of California Press, 2002, 438 p.
- MELLINI Laura, « Entre normalisation et hétéronormativité : la construction de l'identité homosexuelle », *Déviance et Société*, 5 mars 2009, vol. 33, n° 1, p. 3-26.
- MEMİŞ Halil, *Büyükşehir Belediyelerinde Meclis Üyelerinin Tespiti (L'identification des conseillers municipaux métropolitains)*, <http://www.miargem.org.tr/index.php?mod=haber&h=187>, 5 novembre 2013, consulté le 20 novembre 2015.
- MERRITT Sharyne, « Winners and Losers: Sex Differences in Municipal Elections », *American Journal of Political Science*, novembre 1977, vol. 21, n° 4, p. 731-743.
- MHP, *MHP Tüzüğü (Les statuts de MHP)*, Ankara, MHP, 2009, 161 p.
- MHP, *MHP Kadın Kolları Yönetmenliği (Le règlement des branches féminines du MHP)*, Ankara, MHP, non daté, 13 p.
- MIDYAT Sermiyan, *Hükümet Kadın (La femme - gouvernement)*, s.l., BKM Film, 2013.
- MOGHADAM Valentine M., *Identity Politics and Women: Cultural Reassertions and Feminisms in International Perspective*, New York, Westview Press, 1994, 480 p.
- MOR ÇATI, *19. Kadın Sığınakları ve Da(ya)nışma Merkezleri Kurultayı Sonuç Bildirgesi (La déclaration finale du 19e congrès des centres d'asile et de solidarité avec les femmes)*, Adana, Mor Çatı, 2016.
- MÜFTÜLER-BAÇ Meltem et KEYMAN E. Fuat, « The Era of Dominant-Party Politics », *Journal of Democracy*, 2012, vol. 23, n° 1, p. 85-99.
- MULLER Mark, « Nationalism and the rule of law in Turkey: elimination of Kurdish representation during the 1990s » dans Robert W. Olson (ed.), *The Kurdish Nationalist Movement in the 1990s*, s.l., University Press of Kentucky, 1996.
- MUXEL Anne, « Les jeunes et la politique : entre héritage et renouvellement », *Empan*, 2003, vol. no50, n° 2, p. 62-67.
- NAVARRÉ Maud, *Devenir élue. Genre et carrière politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 257 p.

- NAZNEEN Sohela, EHSAN Iqbal et HASAN Bayazid, « Exceptional Women: Reserved Councillors in Municipal Corporations in Bangladesh » dans Mariz Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014, p. 70-100.
- NEGİZ Nilüfer et ÜÇER Nilay, « Yerel Siyasette Seçil(e)meyen Kadın: 2004- 2009 Mart Seçimleri Düzleminde Analitik Bir İnceleme (La femme non-éligible aux élections locales : une analyse de l'échantillon des élections de mars 2004 et 2009) », *Çağdas Yerel Yönetimler*, avril 2012, vol. 21, n° 2, p. 1-23.
- NEGRÓN-GONZALES Melinda, « The Feminist Movement during the AKP Era in Turkey: Challenges and Opportunities », *Middle Eastern Studies*, 3 mars 2016, vol. 52, n° 2, p. 198-214.
- NORRIS Pippa et LOVENDUSKI Joni, *Political Recruitment: Gender, Race and Class in the British Parliament*, s.l., Cambridge University Press, 1995, 340 p.
- ÖCALAN Abdullah, *Özgürlük Sosyolojisi (La sociologie de la liberté)*, Istanbul, Aram, 2009, 361 p.
- ÖCALAN Abdullah, *Sosyal Devrim ve Yeni Yaşam (La révolution sociale et la nouvelle vie)*, Istanbul, Çetin, 2005, 143 p.
- OFFERLÉ Michel, *Les partis politiques*, 7^e éd., Paris, PUF (coll. « Que sais-je? »), 2010, 127 p.
- OFFERLÉ Michel, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIIIe - XXIe siècles) », *Politix*, 2008, n° 81, p. 181-202.
- OFFERLÉ Michel, « Le champ politique national » dans *La Sociologie de la vie politique française*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2004, p. 17-32.
- OFFERLÉ Michel, « Introduction : Professions et profession politique » dans Michel Offerlé (ed.), *La profession politique, XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin, 1999, p. 7-35.
- OFFERLÉ Michel et LECA Jean, « Un "Que sais-je ?" en questions. Un débat avec Michel Offerlé et Jean Leca », *Politix*, 1988, vol. 1, n° 2, p. 46-59.
- OFFICE OF THE UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS, *Report on the Human Rights Situation in South-East Turkey, July 2015 to December 2016*, Genève, OHCHR, 2017.
- ÖKTEM Kerem et AKKOYUNLU Karabekir, « Exit from Democracy: Illiberal Governance in Turkey and Beyond », *Southeast European and Black Sea Studies*, octobre 2016, vol. 16, n° 4, p. 469-480.
- ÖNCÜ Ayşe, « Turkish Women in the Professions : Why So Many ? » dans Nermin Abadan Unat (ed.), *Women in Turkish Society*, s.l., Brill, 1981, p. 181-193.
- ÖNIŞ Ziya, « Turkey's Two Elections: The AKP Comes Back », *Journal of Democracy*, 2016, vol. 27, n° 2, p. 141-154.

ÖNIŞ Ziya, « Monopolising the Centre: The AKP and the Uncertain Path of Turkish Democracy », *The International Spectator*, 3 avril 2015, vol. 50, n° 2, p. 22-41.

ORDU Emre, *Dokunulmazlıkların Kaldırılması Onaylandı: Peki Süreç Nasıl İşleyecek? (La levée des immunités a été approuvée : quelle sera la suite du processus ?)*, <https://onedio.com/haber/dokunulmazliklarin-kaldirilmesi-onaylandi-pekisiurec-nasil-isleyecek--711918> , 20 mai 2016, consulté le 18 avril 2018.

ÖRER Ayça, *Kadın Bu Hafta Medyada Mal, Seksi, Apolitik (La femme dans les médias cette semaine : objet, sexy, apolitique)*, <http://www.bianet.org/kadin/saglik/94056-kadin-bu-hafta-medyada-mal-seksi-apolitik> , 30 mars 2007, consulté le 16 octobre 2017.

ORHAN Mehmet, *La violence politique dans l'espace kurde de Turquie : fragmentations, mobilisations, participations et répertoires*, Thèse de doctorat, EHESS - Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 2012.

ÖYMEN GÜR Şengül, « Trabzon'da Kentsel Kimlik ve Dönüşüm (L'identité de la ville et la transformation à Trabzon) » dans Güven Bakirezer et Yücel Demirer (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., Istanbul, İletişim, 2010, p. 317-335.

ÖZARSLAN Aslı, *Dil Leyla (La chère Leyla)*, s.l., Essence Film, 2016.

ÖZBAY Cenk, « Same-Sex Sexualities in Turkey » dans *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, 2^e éd., Oxford, Elsevier, 2015, p. 870-874.

ÖZBAY Ferhunde, « The Impact of Education on Women in Rural and Urban Turkey » dans Nermin Abadan Unat (ed.), *Women in Turkish Society*, s.l., Brill, 1981, p. 160-180.

ÖZBUDUN Ergün, « Parties and the Party System » dans Ergün Özbudun (ed.), *Contemporary Turkish Politics: Challenges to Democratic Consolidation*, London, Lynne Rienner Publishers, 2000, p. 83.

ÖZCAN Ali Kemal, *Turkey's Kurds: A Theoretical Analysis of the PKK and Abdullah Öcalan*, London, Routledge, 2010, 256 p.

ÖZCAN Emine, *Kadın İl Belediye Başkanı Birdi İki Oldu (La maire-femme dans la ville chef-lieu du département a été une, elles sont maintenant deux)*, <http://www.bianet.org/bianet/siyaset/113481-kadin-il-belediye-baskani-birdi-iki-oldu> , 30 mars 2009, consulté le 28 novembre 2017.

ÖZÇELİK Sami, *Türkiye'nin İlk Kadın Belediye Başkanı (Artvinli) (La première femme maire en Turquie, d'Artvin)*, http://www.artvinpost.com/haber/siyaset_1/turkiyenin-ilk-kadin-belediye-baskani-artvinli/4130.html , 5 décembre 2016, consulté le 2 novembre 2017.

ÖZKAN KERESTECIOĞLU İnci, « Women's Social Position in Turkey: Achievements and Problems » dans Fatmagül Berktaş, İnci Özkan Kerestecioğlu, Zeynep Kıvılcım Forsman et Özlem Terzi (eds.), *The Position of Women in Turkey and in the European Union: Achievements, Problems, Prospects*, Istanbul, KA-DER Press, 2004, p. 35-54.

ÖZKAZANÇ Alev, « Butler'in Feminizmi: Siyasi bir Okuma için kılavuz (Le féminisme de Butler : la clé pour une lecture politique) », *Mülkiye Dergisi*, 2013, vol. 37, n° 4, p. 118-138.

ÖZTEKİN Gülay, *Sarıbaş: Görev Verilirse Sorumluluktan Kaçmam (Sarıbaş : Si on me donne un devoir, je ne vais pas chercher à échapper à la responsabilité)*, <http://www.aydindenge.com.tr/siyaset/27/12/2017/saribas-gorev-verilirse-sorumluluktan-kacmam> , 27 décembre 2017, consulté le 5 janvier 2018.

ÖZYÜREK Esra, « Mecliste Başörtüsü Düğümü (Le nœud de voile à l'Assemblée) » dans Ayşe Gül Altınay (ed.), *Vatan, Millet, Kadınlar (La partie, la nation, les femmes)*, 4^e éd., Istanbul, İletişim, 2011, p. 357-375.

PANDAY Pranab Kumar, « Representation without Participation: Quotas for Women in Bangladesh », *International Political Science Review / Revue internationale de science politique*, 2008, vol. 29, n° 4, p. 489-512.

PANTELIDOU-MALOUTA Marō, *The Gender of Democracy: Citizenship and Gendered Subjectivity*, s.l., Taylor & Francis, 2006, 224 p.

PARLA Taha, *Türkiye'de Anayasalar (Les constitutions de la Turquie)*, Cep Üniversitesi., Istanbul, İletişim, 1991, 184 p.

PARMAKSIZ Pınar Melis Yelsalı, « Paternalism, Modernization, and the Gender Regime in Turkey », *Aspasia*, 1 janvier 2016, vol. 10, n° 1.

PÉROUSE Jean-François, « Turquie : premières arrestations et une colère intacte ».

PETERSON V. Spike, « How (the Meaning of) Gender Matters in Political Economy », *New Political Economy*, décembre 2005, vol. 10, n° 4, p. 499-521.

PETITFILS Anne-Sophie, « Partis politiques » dans Catherine Achin et Laure Bereni (eds.), *Dictionnaire. Genre et science politique*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) (coll. « Références »), 2013, p. 382-394.

PETÖ Andrea, KÖTTIG Michaela et BITZAN Renate (eds.), *Gender and Far Right Politics in Europe*, London, Palgrave Macmillan, 2017, 386 p.

PHILLIPS Anne, *The Politics of Presence, The Political Representation of Gender, Ethnicity, and Race*, Oxford, Oxford University Press, 1995, 224 p.

PHILLIPS Anne, *Engendering Democracy*, Cambridge, Polity Press, 1991, 183 p.

PIETROBELLI Marta, *In Whose Interests? : the Politics of Gender Equality in Jordan*, School of Oriental and African Studies (SOAS), London, 2013, 278 p.

PITKIN Hanna Fenichel, *The Concept of Representation*, Berkeley, University of California Press, 1972, 323 p.

PUTNAM Robert, *The Comparative Study of Political Elites*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1976, 246 p.

RACIOPPI Linda et O'SULLIVAN Katherine, « Engendering Nation and National Identity » dans Sita Ranchod-Nilsson et Mary Ann Tétreault (eds.), *Women, States and Nationalism: At Home in the Nation?*, London, Routledge, 2003, p. 18-34.

RAISON DU CLEZIOU Yann, « Des fidélités paradoxales. Recomposition des appartenances et militantisme institutionnel dans une institution en crise » dans Jacques Lagroye et Michel Offerlé (eds.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin (coll. « Sociologiquement »), 2010, p. 267-289.

ROBINSON Jenny, « Act of Omission: Gender and Local Government in the Transition », *Agenda: Empowering Women for Gender Equity*, 1995, n° 26, p. 7.

ROY Srila, « The Positive Side of Co-optation? Intersectionality. », *International Feminist Journal of Politics*, 3 avril 2017, vol. 19, n° 2, p. 254-262.

ŞAHİN Fatma, *Discours de Fatma Şahin à l'Assemblée nationale*, https://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/tutanak_b_sd.birlesim_baslangic_yazici?P4=12885&P5=B&page1=80&page2=80, 10 novembre 2004, consulté le 6 avril 2018.

ŞAHİN MENCÜTEK Zeynep et KADEM, « Kadın, Siyaset ve Demokrasi » *Söylem Çalışması Yapıldı (L'analyse du discours a été faite au sujet de « la femme, la politique et la démocratie »)*, <http://kadem.org.tr/kadin-siyaset-ve-demokrasi-soylem-calismasi-yapildi/>, 28 septembre 2013, consulté le 19 janvier 2018.

ŞAHİN Rifat, *Lice'de Medeni Yıldırım Parkı'nın ismi de değiştirildi (A Lice, le nom du parc de Medeni Yıldırım a aussi été changé)*, <https://www.evrensel.net/haber/333908/licede-medeni-yildirim-parkinin-ismi-de-degistirildi>, 1 octobre 2017, consulté le 28 novembre 2017.

SAHİN-MENCUTEK Zeynep, « Strong in the Movement, Strong in the Party: Women's Representation in the Kurdish Party of Turkey », *Political Studies*, juin 2016, vol. 64, n° 2, p. 470-487.

SAKARYA Adem et İBİŞOĞLU Çiğdem, « Türkiye'de İllerin Sosyo-Ekonomik Gelişmişlik Endeksinin Coğrafi Ağırlıklı Regresyon Modeli ile Analizi (Une analyse de l'index du développement socio-économique des départements en Turquie par le modèle de la régression pondérée) », *Marmara Coğrafya Dergisi*, juillet 2015, n° 32, p. 211-238.

SALLAN GÜL Songül, « 22 Temmuz Seçiminin Galibi Kim? Bıyıklı Kadınlar mı Yoksa Eril Siyaset mi? (Quel est le vainqueur de l'élection du 22 juillet ? Les femmes à moustache ou la politique machiste?) », *Toplum ve Demokrasi*, 2007, vol. 1, n° 1, p. 1-26.

SALLAN GÜL Songül et ALTINDAL Yonca, « Türkiye Siyasetinin Eril Anatomisi: 2015 Seçimlerini Kota Uygulamaları Üzerinden Yeniden Düşünmek (L'anatomie masculiniste de la politique : repenser les mises en pratique des quotas lors des élections de 2015) », *Toplum ve Demokrasi*, 2015, vol. 20, n° 19-20, p. 51-71.

SANCAR Serpil, « Türkiye'de Kadınların Siyasal Kararlara Eşit Katılımı (La participation égale des femmes aux décisions politiques en Turquie) », *Toplum ve Demokrasi*, 2008, vol. 2, n° 4, p. 173-184.

SAWICKI Frédéric, « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement » dans Jacques Lagroye (ed.), *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 123-146.

SAWICKI Frédéric, *Les réseaux du Parti socialiste*, s.l., Belin (coll. « Socio-histoires »), 1997, 335 p.

SAWICKI Frédéric, « Configuration sociale et genèse d'un milieu partisan. Le cas du parti socialiste en Ile-et-Vilaine », *Sociétés Contemporaines*, 1994, vol. 20, n° 1, p. 83-110.

SAWICKI Frédéric et VERVAECKE Philippe, « Introduction. La fabrique des partis en Grande-Bretagne. », *Politix*, 2008, n° 81, p. 7-12.

SAYARI Sabri, « Aspects of Party Organization in Turkey », *The Middle East Journal*, 1976, n° 30, p. 187 – 199.

SAYIN Aysun, *Kota El Kitabı : “Geçici Özel Önlem Politikası : Kota” Le manuel des quotas : « Les quotas en tant que mesure temporaire »*, Ankara, KA-DER Yayınları, 2007, 102 p.

SCALBERT-YÜCEL Clémence, « Guerre, état d'urgence, droits culturels et linguistiques kurdes bafoués. Retour sur le pluralisme selon l'AKP », *Mouvements*, 9 juin 2017, n° 90, p. 101-108.

SCARROW Susan E., WEBB Paul D. et POGUNTKE Thomas, *Organizing Political Parties: Representation, Participation, and Power*, s.l., Oxford University Press, 2017, 362 p.

SCOTT James C., *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1992, 251 p.

SCOTT Joan Wallach, « Experience » dans Judith Butler et Joan Wallach Scott (eds.), *Feminists theorize the political*, New York, Routledge, 1992, p. 22-40.

ŞEBİN Rezzan, *Kadınlar « Belediye Göreve! Sığınak Nerede? » (Les femmes demandent : « La municipalité au boulot ! Où est la maison d'asile ? »)*, <http://www.bodrumaktif.com/kadınlar-belediye-goreve-siginak-nerede/>, 8 mars 2016, consulté le 6 avril 2018.

SELVA ÇAM Lütfiye, *"Kadın Kollarımız 4,5 milyon Üyesiyle Dünyanın en Büyük Kadın Örgütü" (Nos branches féminines représentent avec 4,5 millions de membres, la plus grande organisation de femmes au monde)*, <http://www.akparti.org.tr/kadinkollari/haberler/kadin-kollarimiz-45-milyon-uyesiyle-dunyanin-en-buyuk-kadin-orgutu/96126>, 6 janvier 2018, consulté le 19 janvier 2018.

ŞENEL Şennur, « MHP Kadın Kolları Genel Başkanı Sn. Şennur Şenel (Interview avec la présidente générale des branches féminines du MHP Şennur Şenel) ».

SENEM Yıldırım, « The Case of Female Mukhtars in Turkey : the “Glass Ceiling” of Local Politics » dans *Gender and Activism, Women's Voices in Political Debate*, Amsterdam, Verloren (coll. « Yearbook of Women's History »), 2015, p. 119-132.

ŞENGÜL Tarık, *Başkanlığa Büyükşehirden Gelmek! (Arriver de la municipalité métropolitaine à la présidence)*, <http://www.birgun.net/haber-detay/baskanliga-buyuksehirden-gelmek-138013.html> , 3 décembre 2016, consulté le 31 mai 2017.

ŞENTÜRK Erman, *2017 Kamu Yatırımları Planı Belli Oldu: İzmir'e Bu Senede Para Yok! (Les plans d'investissements pour 2017 publiés: cette année encore, pas d'argent pour Izmir)*, <http://www.egepostasi.com/haber/2017-kamu-yatirimlari-plani-belli-oldu-izmir-e-bu-senede-para-yok/152064> , 31 janvier 2017, consulté le 23 novembre 2017.

SEVEN Sevcan et KAYIM Sena, *Toplumsal Cinsiyet ve Politika, Yerel Seçimlerde Kadının Rolü, Sarıgazi Belediyesi ve AKP Sancaktepe Şubesi ile Görüşme (Le genre et la politique, le rôle des femmes dans les élections locales, un entretien avec le bureau de l'AKP de Sancaktepe à la municipalité de Sarıgazi)*, Istanbul, Kadın Eserleri Kütüphanesi, 2009.

ŠIKLOVÁ Jiřina, « Women and the Charta 77 Movement in Czechoslovakia » dans Robin Teske et Mary Ann Tétreault (eds.), *Feminist Approaches to Social Movements, Community, and Power, volume 1: Conscious Acts: The Politics of Social Change.*, Columbia, University of California Press, 2000, p. 265-273.

SINEAU Mariette, *Profession, femme politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, 299 p.

SINEAU Mariette, *Des Femmes en politique*, Paris, Economica, 1988, 240 p.

ŞİRİN PINARCIOĞLU Nihal, « Eril Siyasette Kadın Temsili (Mi?) (La représentation des femmes dans la politique masculiniste?) », *Batman Üniversitesi Yaşam Bilimleri Dergisi*, 2017, vol. 7, 1/1, p. 12-24.

ŞİRİN PINARCIOĞLU Nihal, *Yerel Siyaset ve Kadın Katılımı: İstanbul ve Kocaeli'nde Niteliksel Bir Araştırma (La politique locale et la participation des femmes : une enquête qualitative sur İstanbul et Kocaeli)*, Thèse de doctorat, Université de Marmara, İstanbul, 2011, 346 p.

SIRKECIOĞLU DÖNMEZ Zühal, *CHP'de Kadınlara; Eşit Temsil ya da Mutlak Kota (Au sein du CHP aux femmes ; la représentation égale ou quota péremptoire)*, <http://www.istanbulgercegi.com/chp-de-kadinlara-esit-teslim-ya-da-mutlak-kota-59121206.html> , 8 juillet 2015.

SIRMAN Nükhet, « Friend or Foe? Forging Alliances with other Women in a Village of Western Turkey » dans Şirin Tekeli (ed.), *Women in Modern Turkish Society, a reader*, 1995^e éd., London, Zed Books, 1991, p. 199-218.

SIRMAN Nükhet, *Turkish feminism: A Short History*, s.l., Women Living Under Muslim Laws (coll. « Women Living Under Muslim Laws »), 1988, 103 p.

SMITH Adrienne R., REINGOLD Beth et OWENS Michael Leo, « The Political Determinants of Women's Descriptive Representation in Cities », *Political Research Quarterly*, juin 2012, vol. 65, n° 2, p. 315-329.

SMITH Anthony D., *National Identity*, s.l., University of Nevada Press, 1991, 244 p.

SOH Chunghee Sarah, « Fathers and Daughters: Paternal Influence among Korean Women in Politics », *Ethos*, 1993, vol. 21, n° 1, p. 53-78.

SUIÇMEZ Sibel, « Kadın Ticareti Önemli bir İnsan Hakları İhlalidir (Le commerce des femmes est une violation grave des droits humains) », İstanbul et Trabzon, 2005.

SUMBAS Ahi et KOYUNCU Berrin, « Discussing women's representation in local politics in Turkey: The case of female mayorship », *Women's Studies International Forum*, 2016, n° 58, p. 41-50.

SUNDSTRÖM Aksel et STOCKEMER Daniel, « What Determines Women's Political Representation at the Local Level? A Fine-grained Analysis of the European Regions », *International Journal of Comparative Sociology*, juin 2015, vol. 56, n° 3-4, p. 254-274.

ŞUR Tuncay, *Kürdün Oyu (Le vote du Kurde)*, <https://www.gazeteduvar.com.tr/forum/2017/04/19/kurdun-oyu/>, 19 avril 2017, consulté le 23 novembre 2017.

TADROS Mariz, « Ejecting Women from Formal Politics in the 'Old-New' Egypt (2011-2012) » dans Mariz Tadros (ed.), *Women in Politics: Gender, Power and Development*, London, Zed Books, 2014.

TAHAOĞLU Çiçek, *Dünyanın Sonu da Gelse Erkeklik Baki Kalıyor (Si la fin du monde arrive, l'éternel masculin restera)*, <http://www.bianet.org/bianet/kadin/176873-dunyanin-sonu-da-gelse-erkeklik-baki-kaliyor>, 19 juillet 2016, consulté le 7 avril 2018.

TAHAOĞLU Çiçek, *Kürtaja Fiili Yasak: 12 İlde Sadece 9 Kamu Hastanesi Yasaya Uygun Kürtaj Yapıyor (L'interdiction de facto de l'avortement : dans 12 départements, on peut accéder à l'avortement selon les termes de la loi dans seulement 9 hôpitaux)*, <https://www.bianet.org/bianet/toplumsal-cinsiyet/175499-12-ilde-sadece-9-kamu-hastanesi-yasaya-uygun-kurtaj-yapiyor>, 3 juin 2016, consulté le 20 octobre 2017.

TAHAOĞLU Çiçek, *Boşanma Komisyonu Raporunda Neler Var? (Qu'est-ce qui se trouve dans le rapport de la commission sur le divorce?)*, <https://www.bianet.org/bianet/toplumsal-cinsiyet/174880-bosanma-komisyonu-raporunda-neler-var>, 17 mai 2016, consulté le 20 octobre 2017.

TAHAOĞLU Çiçek, *Kadın Vekil Oranı Düştü; 43 İlden Sadece Erkek Vekil Çıktı (La proportion des femmes députées a baissé ; dans 43 départements, seulement les hommes ont été élus)*, <https://www.bianet.org/bianet/siyaset/168890-kadin-vekil-orani-dustu-43-ilden-sadece-erkek-vekil-cikti>, 2 novembre 2015, consulté le 31 mai 2017.

TAHAOĞLU Çiçek, *Ankara'daki 30 Kamu Hastanesinden Sadece Üçü Kürtaj Yapıyor (Parmi les trente hôpitaux publics à Ankara, seulement trois pratiquent de l'avortement)*, <https://www.bianet.org/bianet/kadin/164877-ankara-daki-30-kamu-hastanesinden-sadece-ucu-kurtaj-yapiyor>, 28 mai 2015, consulté le 20 octobre 2017.

TAHAOĞLU Çiçek, *10 Temmuz 1991/ Diyarbakır: Vedat Aydın'ın Cenazesini Anlatıyorlar (10 juillet 1991/Diyarbakır : les récits de l'enterrement de Vedat Aydın)*, <http://www.bianet.org/bianet/insan-haklari/148387-vedat-aydin-in-cenazesini-anlatiyorlar>, 10 juillet 2013, consulté le 27 août 2017.

TAKHAR Shaminder, *Gender, Ethnicity and Political Agency: South Asian Women Organizing*, New York, Routledge, 2013, 256 p.

TAMER Meral, « CHP’de 1. Devrim: % 33’lük Cinsiyet Kotası Kabul Edildi (La première révolution au sein du CHP : le quota genré a été accepté) », *Milliyet*, 24 févr. 2012 p.

TAN Mine, ECEVIT Yıldız, SANCAR ÜŞÜR Serpil et ACUNER Selma, *Türkiye’de Toplumsal Cinsiyet Eşitsizliği: Sorunlar, Öncelikler ve Çözüm Önerileri (L’inégalité genrée en Turquie : les problèmes, les priorités et les propositions de solution)*, Istanbul, Tüsiad et Kagider, 2008.

TARROW Sidney, *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*, 3^e éd., Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 352 p.

TAŞTAN Murat, *Türkiye Büyük Millet Meclisinde Kadın Milletvekilleri (Les députées femmes à l’Assemblée nationale de la Turquie)*, Mémoire de master non publié, Marmara Üniversitesi, Istanbul, 1993, 163 p.

TAWA LAMA-REWAL Stéphanie et GHOSH Archana, *Democratization in Progress, Women and Local politics in Urban India*, India, Tulika Books, 2005, 158 p.

TBMM, *Milletvekilliği Sona Erenler (Ceux dont le mandat de député est arrivé à l’échéance)*, https://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/milletvekillerimiz_sd.ayrilarlar , 20 mars 2018, consulté le 20 mars 2018.

TEKELİ Şirin, « Les femmes républicaines et la place de la femme turque dans la société d’aujourd’hui : statut juridique et politique », *Cahiers d’Études sur la Méditerranée Orientale et le Monde Turco-Iranien*, 1996, n° 21.

TEKELİ Şirin, « Kadınlar Neden Politikada Yoklar? (Pourquoi les femmes ne sont pas en politique ?) », *Kaktüs*, 1988, n° 5, p. 18-26.

TEKELİ Şirin, *Kadınlar ve Siyasal – Toplumsal Hayat (Les femmes et la vie politique et sociale)*, Istanbul, Birikim Yayınları (coll. « Yerli araştırmalar dizisi »), 1982, 383 p.

TEKELİ Şirin, « Women in Turkish Politics » dans Nermin Abadan-Unat (ed.), *Women in Turkish Society*, Leiden, Brill, 1981, p. 293-310.

TEPE Sultan, « Turkey’s AKP: A Model “Muslim-Democratic” Party? », *Journal of Democracy*, 2005, vol. 16, n° 3, p. 69-82.

TILLY Charles, *Contentious Performances*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, 254 p.

TOKDOĞAN Nagehan, « „Biraz da feminist olmak lazım” MHP ve ülkü Ocaklarında Kadınlık Halleri » dans Aksu Bora (ed.), *İradenin İyimserliği, 2000’lerde Türkiye’de Kadınlar*, Ankara, Ayizi Kitap, 2015, p. 265.

TOKDOĞAN Nagehan, « “Biraz da Feminist Olmak Lazım” MHP ve Ülkü Ocaklarında Kadınlık Halleri (« Il faut aussi être un peu féministe », les formes de féminité au sein du MHP et des Foyers idéalistes) » dans Aksu Bora (ed.), *İradenin İyimserliği*,

2000'lerde Türkiye'de Kadınlar (L'optimisme de l'expression, les femmes en Turquie dans les années 2000), 1^{re} éd., İstanbul, Ayizi Kitap, 2015, p. 265-310.

TOKDOĞAN Nagehan, « Sevginin ve Nefretin Eğilip Bükülebilirliği: Kadınların Milliyetçiliği (L'arbitraire de l'amour et de la haine : le nationalisme des femmes) » dans Simten Coşar et Aylin Özman (eds.), *Milliyetçilik ve Toplumsal Cinsiyet (Le nationalisme et le genre)*, 1^{re} éd., İstanbul, İletişim, 2015, p. 111-140.

TOKDOĞAN Nagehan, « Kürt Kadınların Sesi: Bir Karşıt Kamusal Pratiği Olarak Hêviya Jinê Dergisi (La voix des femmes kurdes : le magazine Hêviya Jinê comme une pratique de contre-public) », *Fe Dergi : Feminist Eleştiri*, 2013, vol. 5, n° 2, p. 38-52.

TOL Gönül et AKBABA Yasemin, « Islamism in Western Europe: Milli Görüş in Germany », *Interdisciplinary Journal of Research on Religion*, 1 janvier 2016.

TOLLEY Erin, « Do Women “Do Better” in Municipal Politics? Electoral Representation across Three Levels of Government », *Revue canadienne de science politique*, septembre 2011, vol. 44, n° 3, p. 573-594.

TOPAK Oğuz et UYSAL, AYŞEN, *Particiler (Les adeptes des partis)*, İstanbul, İletişim, 2010, 223 p.

TOPALOĞLU Haşmet et SÖYLEMEZ Belmin, *Bu Ne Güzel Demokrasi (Quelle belle démocratie)*, s.l., 2008.

TOPRAK Zafer, « Türkiye'de Siyaset ve Kadın: Kadınlar Halk Fırkası'ndan Arsiulusal Kadınlar Birliği Kongresi'ne (1923-1935) (La politique et la femme en Turquie : du Parti populaire des femmes au Congrès de l'Union internationale des femmes, 1923-1935) », *Kadın Araştırmaları Dergisi*, 1994, n° 2, p. 5-13.

TOSKA Zehra, « Cumhuriyet'in Kadın İdeali: Eşiği Aşanlar ve Aşamayanlar (L'idéal féminin de la république : celles qui passent le seuil et celles qui ne le passent pas) » dans *Vatan Millet Kadınlar (La patrie, la nation, les femmes)*, İstanbul, Tarih Vakfı (coll. « Bilanço 98 Yayın Dizisi »), 1998, p. 71-88.

TROUNSTINE Jessica, « All Politics Is Local: The Re-emergence of the Study of City Politics », *Perspectives on Politics*, septembre 2009, vol. 7, n° 03, p. 611.

TÜİK, *İşgücü İstatistikleri, 2016 (Les statistiques de l'emploi, 2016)*, <http://www.tuik.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=24635>, 23 mars 2017, consulté le 2 novembre 2017.

TURAM Berna, « Women and “Civilizing” Projects: New Bonds between Islamic and Secular Men in Turkey », s.l., 2006.

TURAN Fatih, *KTÜ'de Ensar Vakfı Protestosu Arbedesi: 22 Öğrenci Gözaltına Alındı (La tourmente lors de la manifestation à KTÜ contre la fondation Ensar : 22 étudiants pris en garde-à-vue)*, <http://www.milliyet.com.tr/ktu-de-ensar-vakfi-protestosu-gundem-2215311/>, 24 mars 2016, consulté le 25 novembre 2017.

TURAN İlter, « Old Soldiers Never Die: The Republican People's Party of Turkey », *South European Society and Politics*, décembre 2006, vol. 11, n° 3-4, p. 559-578.

TÜRKİYE BÜYÜK MİLLET MECLİSİ - KÜTÜPHANE VE ARŞİV HİZMETLERİ BAŞKANLIĞI,
TBMM - Siyasi Partileri Arşivi (L'archive des partis politiques de l'Assemblée nationale),
http://web.archive.org/web/20160527053434/https://www.tbmm.gov.tr/kutuphane/siyasi_i_partiler.html , 27 mai 2016, consulté le 31 juillet 2017.

TÜRKİYE İSTATİSTİK KURUMU, *İstatistiklerle Kadın, 2017 (La femme dans les statistiques, 2017)*, Ankara, Türkiye İstatistik Kurumu, 2018.

TÜRKİYE İSTATİSTİK KURUMU, *İstatistiklerle Kadın, 2016 (La femme dans les statistiques, 2016)*, Ankara, Türkiye İstatistik Kurumu, 2017.

ÜNER Ozan, « *Kayımlar Kadın Kazanımlarını Yok Ediyor* » (*Les kayyum détruisent les réussites des femmes*), <https://bianet.org/bianet/toplum/179883-kayyumlar-kadin-kazanimlarini-yok-ediyor> , 22 octobre 2016, consulté le 1 juin 2017.

UNITES NATIONS, *Turkey: UN Report Details Allegations of Serious Rights Violations in Country's Southeast*,
<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=56330#.WS9FH8akLIV> , 10 mars 2017, consulté le 31 mai 2017.

ÜSTE Rabia Bahar, « *Yerel Siyaset ve Yerel Demokrasinin 30 Mart Yerel Seçimlerine Etkileri (Les impacts de la politique locale et de la démocratie locale aux municipales de 30 mars)* », *Mahalli İdareler Dergisi*, 2014, vol. 2, n° 17, p. 32-44.

ÜSTEL Füsün, « *1930 Belediye Seçimlerinde Kadın Faktörü (Le facteur féminin dans les municipales de 1930)* », *Argos*, mars 1990, n° 19, p. 71-76.

ÜSTÜN İlknur, *Yerelden Yerel Seçime, Adaletten Barişe (De la localité à l'élection locale, de la justice à la paix)*, <http://www.amargidergi.com/yeni/?p=23> , 1 avril 2014, consulté le 31 mai 2017.

ÜSTÜN İlknur, « *Trabzon'un Misafirleri (Les invitées de Trabzon)* » dans Güven Bakırezer et Yücel Demirel (eds.), *Trabzon'u Anlamak (Comprendre Trabzon)*, 2^e éd., İstanbul, İletişim, 2010, p. 361-402.

UYŞAL, AYŞEN, « *Continuity and Rupture: The "New CHP" or 'What Has Changed in the CHP?* », *Insight Turkey*, 2011, n° 4, (coll. « 13 »), p. 129-146.

VAN DONK Mirjam, « *Local Government: A Strategic Site of Struggle for Gender Equity* », *Agenda: Empowering Women for Gender Equity*, 1995, n° 26, p. 4-12.

VERGE Tània, « *The Gender Regime of Political Parties: Feedback Effects between "Supply" and "Demand"* », *Politics & Gender*, décembre 2015, vol. 11, n° 04, p. 754-759.

VERGE Tània et CLAVERIA Sílvia, « *Gendered Political Resources: The Case of Party Office* », *Party Politics*, 16 août 2016, p. 135406881666304.

WALSH Denise, « *Party Centralization and Debate Conditions in South Africa* » dans Susan Franceschet, Jennifer M. Piscopo et Mona Lena Krook (eds.), *The impact of gender quotas*, New York, Oxford University Press, 2012, p. 119-135.

WATTS Nicole F., *Activists in Office, Kurdish Politics and Protest in Turkey*, Washington, University of Washington Press (coll. « Studies in Modernity and National Identity »), 2010, 208 p.

WATTS Nicole F., « Activists in Office: Pro-Kurdish Contentious Politics in Turkey », *Ethnopolitics*, 2006, n° 2, (coll. « 5 »), p. 125-144.

WATTS Nicole F., « Allies and Enemies: Pro-Kurdish Parties in Turkish Politics, 1990-94 », *International Journal of Middle East Studies*, 1999, vol. 31, n° 4, p. 631-656.

WEBER Max, *La Domination*, Paris, La Découverte, 2014, 420 p.

WELDON S. Laurel, « Intersectionality » dans Gary Goertz et Amy G. Mazur (eds.), *Politics, Gender, and Concepts: Theory and Methodology*, Cambridge New York, Cambridge University Press, 2008, p. 193-218.

WHITE Jenny B., « State Feminism, Modernization, and the Turkish Republican Woman », *NWSA Journal*, 2003, vol. 15, n° 3, p. 145-159.

WILFORD Rick, « Women, Ethnicity and Nationalism: Surveying the Ground » dans Rick Wilford et Robert L. Miller (eds.), *Women, ethnicity and nationalism: the politics of transition*, London ; New York, Routledge, 1998, p. 1-20.

WOODS Michael, « Rethinking Elites: Networks, Space, and Local Politics », *Environment and Planning*, 1998, vol. 30, n° 12, p. 2101-2119.

YAKAR Mürsel, *Türkiye Belediyeler Birliği - Genel İstatistikler (Les statistiques générales de l'Union des municipalités de la Turquie)*, <http://www.tbb.gov.tr/belediyelerimiz/istatistikler/genel-istatistikler/>, 2014, consulté le 20 novembre 2017.

YARAMAN Ayşegül, *Türkiye 'de Kadınların Siyasal Temsili (La représentation politique des femmes en Turquie)*, 2^e éd., Istanbul, Bağlam, 2015, 256 p.

YARAŞ Sezen, « A Historical Synopsis of Over-feminized Local Governance in Neoliberal Turkey », *Turkish Studies*, 2 janvier 2014, vol. 15, n° 1, p. 100-116.

YAYLI Hasan et EROĞLU Gülçin, « Yerel Katılım Bağlamında Türkiye'de Kadın Temsili (La représentation des femmes en Turquie en lien avec la participation locale) », *International Journal of Science Culture and Sport*, juillet 2015, Special Issue 3, p. 504-524.

YILDIRIM Huriye, « Yerel Yönetimlerde Kadının Siyasi Temsil Yetersizliği (L'insuffisance de la représentation politique des femmes dans les autorités locales) », *Akademik Perspektif*, 8 mars 2013.

YILDIZ Hacer, *Türkiye 'de Kadınların Siyasal Haklar Mücadelesi ve Nakiye Elgün (La lutte des femmes pour les droits politiques en Turquie et Nakiye Elgün)*, Mémoire de master non publié, Ankara Üniversitesi, Ankara, 2015, 110 p.

YILMAZ Özcan, *La formation de la nation kurde en Turquie*, s.l., Graduate Institute Publications, 2015, 276 p.

YOUNG Lisa, *Feminists and Party Politics*, Vancouver, UBC Press, 2000, 249 p.

YOUSSEF Nadia F., « Women in the Muslim Worlds » dans Lynne B. Iglitzin et Ruth Ross (eds.), *Women in the World: A Comparative Study*, Santa Barbara, Calif., ABC-CLIO Ltd, 1976, p. 203-217.

YÜKSEL Ayşe Seda, « Rescaled Localities and Redefined Class Relations: Neoliberal Experience in South-East Turkey », *Journal of Balkan and Near Eastern Studies*, décembre 2011, vol. 13, n° 4, p. 433-455.

ZENGİN TOPAL Özlem, « “AK Parti’yi Kadınlar İktidar Yaptı” (Les femmes ont amené AKP au pouvoir) ».

ZEYREK Deniz, *Kılıçdaroğlu: Milli Sorundur, Elimizden Gelen Desteği Sağlarız* (*Kılıçdaroğlu : c'est un problème national, nous allons apporter le plus grand soutien possible*), <http://www.hurriyet.com.tr/yazarlar/deniz-zeyrek/kilicdaroglu-milli-sorundur-elimizden-gelen-destegi-saglariz-40718696> , 23 janvier 2018, consulté le 18 avril 2018.

ZIHNİOĞLU Yaprak, *Kadınsız İnkılap : Nezihe Muhiddin, Kadınlar Fırkası, Kadınlar Birliği* (*La révolution dans femmes : Nezihe Muhiddin, le Parti des femmes, l'Union des femmes*), Istanbul, Metis Yayıncılık, 2003, 336 p.

ZIHNİOĞLU Yaprak et TOPRAK Zafer, « Conférence: Kadınsız İnkılap: Nezihe Muhiddin, Kadınlar Halk Fırkası, Kadın Birliği (La révolution sans femme : Nezihe Muhiddin, le Parti populaire des femmes) », Istanbul, Osmanlı Bankası Arşiv ve Araştırma Merkezi, 2009.

Başbakan Yardımcısı Recep Akdağ Açıkladı: Kimyasal Hadım Geliyor! (*L'adjoind au Premier ministre Recep Akdağ a annoncé l'introduction de la stérilisation chimique*), <https://www.sabah.com.tr/gundem/2018/04/06/basbakan-yardimcisi-recep-akdag-acikladi-kimyasal-hadim-geliyor> , 6 avril 2018, consulté le 6 avril 2018.

'Kadınlar, Siyasette Eşit Şekilde Olmalı' (*Les femmes devraient être présentes en politique de manière égale*), <http://www.milliyet.com.tr/kadinlar-siyasette-esit-sekilde/eg/haberdetay/03.03.2018/2620099/default.htm> , 3 mars 2018, consulté le 4 mars 2018.

Tutuklu HDP Milletvekili Selma Irmak'a Verilen Hapis Cezası Onandı (*La peine de prison confirmée pour la députée incarcérée Selma Irmak*), http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/siyaset/935218/Tutuklu_HDP_Milletvekili_Selma_Irmak_a_verilen_hapis_cezasi_onandi.html , 28 février 2018, consulté le 27 mars 2018.

Cinsel İstismara 571 Yıl Hapis Cezası (*Une peine de prison de 571 ans pour abus sexuel*), <https://www.sabah.com.tr/yasam/2018/02/26/cinsel-istismara-571-yil-hapis-cezasi> , 26 février 2018, consulté le 6 avril 2018.

CHP İzmir'de Gözler Kadın Kongresinde: 3 Aday Örgüte Ne Mesaj Verdi? (*Les yeux du CHP à Izmir sont sur le congrès des femmes : quel message ont donné au parti les trois candidates ?*), <http://www.gercekizmir.com/yazdir.asp?haberid=38824> , 17 janvier 2018, consulté le 6 mars 2018.

CHP İstanbul İl Başkanı Belli Oldu (La présidente de fédération du CHP à Istanbul a été élue), <http://www.milliyet.com.tr/chp-nin-istanbul-il-baskani-belli-siyaset-2590577/>, 14 janvier 2018, consulté le 28 mars 2018.

Diyabet'ten « 9 Yaşındaki Kız Çocuğu Evlenebilir » Açıklaması (La déclaration de Diyanet sur la permissibilité du mariage des filles de 9 ans), <https://www.evrensel.net/haber/342343/diyanetten-9-yasindaki-kiz-cocugu-evlenebilir-aciklamasi>, 2 janvier 2018, consulté le 6 avril 2018.

Taşeron İşçilere Kadro Kimleri Kapsıyor? KİT'lerin Son Durumu Ne Oldu? (Qui des employés sous-traités est concerné par l'embauche au statut d'employé régulier ? Quelle est la dernière situation de ceux dans les entreprises publiques ?), <http://www.hurriyet.com.tr/ekonomi/taseron-iscilere-kadro-kimleri-kapsiyor-hangi-kurumlara-kadro-var-40689127>, 27 décembre 2017, consulté le 19 avril 2018.

Portekizli turist Mescid-i Aksa maketine yaslandı, Trabzon'da ortalık karıştı (Une touriste portugaise s'est appuyée sur la maquette de Mescid-i Aksa, à Trabzon, l'atmosphère s'est tendue), http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/turkiye/893237/Portekizli_turist_Mescid-i_Aksa_maketine_yaslandi_Trabzon_da_ortalik_karisti.html, 25 décembre 2017, consulté le 7 janvier 2018.

Kadın Cinayetinin İşlenmediği Tek İl Belli Oldu (Le seul département où n'a pas été commis un meurtre de femme est désormais connu), <https://www.yenisafak.com/hayat/kadin-cinayetinin-islenmedigi-tek-il-belli-oldu-2842766>, 26 novembre 2017, consulté le 6 avril 2018.

Kadına Yönelik Şiddette Türkiye İstatistikleri (Les statistiques de la Turquie concernant la violence faite aux femmes), <https://www.cnnturk.com/video/turkiye/kadina-yonelik-siddette-turkiye-istatistikleri>, 25 novembre 2017, consulté le 6 avril 2018.

The Global Gender Gap Report 2017, Switzerland, World Economic Forum, 2017.

Melih Gökçek « Emir Demiri Keser » Diyerek İstifa Etti (Melih Gökçek a démissionné en disant : « l'ordre brise le fer »), <http://www.bbc.com/turkce/haberler-turkiye-41787648>, 28 octobre 2017, consulté le 6 janvier 2018.

Erdoğan AKP'de Değişim Düğmesine Neden Bastı? (Pourquoi Erdoğan a-t-il appuyé sur le bouton du changement à l'AKP ?), <http://www.bbc.com/turkce/haberler-dunya-41632586>, 28 octobre 2017, consulté le 10 janvier 2018.

Kayyum Ceylan Önkol Parkı'nın adını değiştirdi (Le technocrate à la mairie a changé le nom du parc de Ceylan Önkol), <http://www.artigercek.com/kayyum-ceylan-onkol-parki-nin-adini-degistirdi>, 28 septembre 2017, consulté le 28 mars 2018.

İstanbul Büyükşehir Belediye Başkanı Kadir Topbaş İstifa Etti (Le maire de la municipalité métropolitaine d'Istanbul Kadir Topbaş a démissionné), <http://www.bbc.com/turkce/haberler-turkiye-41367374>, 22 septembre 2017, consulté le 6 janvier 2018.

AK Parti Kadınlara Kollarını Açtı (L'AKP a ouvert ses branches aux femmes), <http://www.samsunkulishaber.com/samsun-haber-ak-parti-kadinlara-kollarini-acti/295348/>, 18 septembre 2017, consulté le 3 avril 2018.

MHP Manisa İl Teşkilatında Toplu İstifa (Une démission collective dans la fédération du MHP à Manisa), <http://www.akhisarhaber.com/mhp-manisa-il-teskilatinda-toplu-istifa-33401h.htm> , 29 août 2017, consulté le 22 octobre 2017.

HDP Diyarbakır Milletvekili Çağlar Demirel'e Hapis Cezası (La peine de prison de la députée de HDP de Diyarbakır Çağlar Demirel), http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/siyaset/780964/HDP_Diyarbakir_Milletvekili_Cağlar_Demirel_e_hapis_cezasi.html , 14 juillet 2017, consulté le 27 mars 2018.

Akşener'den Kahraman'a « Meral Kılıçdaroğlu » Tepkisi: Alçak, Şerefsiz bir Yakıştırma (D'Akşener à Kahraman, la réaction à la désignation de « Meral Kılıçdaroğlu » : une parallèle honteuse et basse), <http://www.diken.com.tr/aksenerden-kahramana-meral-kilicdaroglu-tepkisi-alcak-serefsiz-bir-yakistirma/> , 11 juillet 2017, consulté le 27 avril 2018.

Diyarbakır'a Yatırım Müjdesi (La bonne nouvelle de l'investissement à Diyarbakır), <http://www.turkiyegazetesi.com.tr/ekonomi/485508.aspx> , 30 juin 2017, consulté le 23 novembre 2017.

Atanmış Kayyum, Uğur Kaymaz Heykelini Kaldırıldı (Le technocrate nommé a enlevé le statut d'Uğur Kaymaz), http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/turkiye/758535/Atanmis_kayyim__Ugur_Kaymaz_heykelini_kaldirildi.html , 11 juin 2017, consulté le 28 mars 2018.

Gözüne Alınan HDP'li Öztürk Serbest Bırakıldı (Le membre du HDP Öztürk, qui avait été placé en garde-à-vue, a été relâché), <http://t24.com.tr/haber/hdp-milletvekili-ozturk-gozaltina-alindi,404970> , 19 mai 2017, consulté le 1 juin 2017.

Selin Sayek Böke CHP'deki görevlerinden istifa etti (Selin Sayek Böke a démissionné de son poste au sein du CHP), <https://www.evrensel.net/haber/318623/selin-sayek-boke-chpdeki-gorevlerinden-istifa-etti> , 6 mai 2017, consulté le 15 janvier 2018.

Cizre'de Kayyum Sağlık ve Eğitim Merkezini AKP Kadın Kollarına devretti (A Cizre, le kayyum a transféré le centre de santé et d'éducation aux branches féminines d'AKP), <http://sendika44.org/2017/04/cizrede-kayyum-saglik-ve-egitim-merkezini-akp-kadin-kollarina-devretti/> , 23 avril 2017, consulté le 1 juin 2017.

Kadın Konuk Evleri Hakkında Genelge (La directive sur les maisons d'asile des femmes), Ankara, Aile ve Sosyal Politikalar Bakanlığı, 2017.

'KCK Ana Davası'nda Karar Açıklandı: Ahmet Türk ve Hatip Dicle dahil 99 Kişiye Hapis Cezası (Décision dans le procès principal du KCK : une peine de prison pour 99 personnes y compris Ahmet Türk et Hatip Dicle), http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/turkiye/708735/_KCK_Ana_Davasi_nda_karar_aciklandi__Ahmet_Turk_ve_Hatip_Dicle_dahil_99_kisiye_hapis_cezasi.html , 28 mars 2017, consulté le 1 juin 2017.

AKP'nin atadığı kayyum, kadın şoförleri görevden aldı, <http://haber.sol.org.tr/toplum/akpnin-atadigi-kayyum-kadin-soforleri-gorevden-aldi-186985> , 26 février 2017, consulté le 1 juin 2017.

Figen Yüksekdağ'ın Milletvekilliği Düşürüldü (Figen Yüksekdağ a été ôté de son mandat de députée), <http://www.bbc.com/turkce/haberler-turkiye-39042816> , 21 février 2017, consulté le 20 mars 2018.

Özgecan'ın Babası: Biz Ailecek Öldük (Le père d'Özgecan : Nous sommes morts en tant que famille), <http://www.dw.com/tr/%C3%B6zgecan%C4%B1n-babas%C4%B1-biz-ailecek-%C3%B6ld%C3%BCk/a-37502638> , 11 février 2017, consulté le 6 avril 2018.

Leyla Atakan Kabri Başında Anıldı (Leyla Atakan a été commémorée là où elle est enterrée), <http://www.hurriyet.com.tr/leyla-atakan-kabri-basinda-anildi-40362658> , 11 février 2017, consulté le 31 mai 2017.

Yasemin Çakal Davası: Düinden Bugüne (Le procès de Yasemin Çakal: du passé au présent), <https://catlakzemin.com/yasemin-cakal-davasi-dunden-bugune/> , 7 février 2017, consulté le 6 avril 2018.

Tunceli Belediyesi'nde Kayyum Değişikliği (Le changement du kayyum à la municipalité de Tunceli), <http://www.ntv.com.tr/turkiye/tunceli-belediyesinde-kayyum-degisikligi,ThXCHJTA2UGUwMUTT8Z7IA> , 19 janvier 2017, consulté le 31 mai 2017.

Diyarbakır'daki Roboski Anıtı Yıkıldı, İsimler Parçalandı (A Diyarbakır, le site de commémoration de Roboski a été détruit, les noms ont été endommagés), <https://www.evrensel.net/haber/303148/diyarbakirdaki-roboski-aniti-yikildi-isimler-parcalandi> , 8 janvier 2017, consulté le 28 novembre 2017.

Diyarbakır Nüfusu (La population de Diyarbakır), <https://www.nufusu.com/il/diyarbakir-nufusu> , 2017, consulté le 2 novembre 2017.

Jineoloji Dergisi : Özgür Eş Yaşam : Neden? Nasıl? (Le magazine de Jineoloji : La vie maritale libre : pourquoi ? comment ?), Istanbul, Jineh Basın Yayıncılık, 2017, 200 p.

Avukat Sayıları - 31.12.2016 (Les nombres d'avocats), <http://www.barobirlik.org.tr/Detay.aspx?ID=75022> , 31 décembre 2016, consulté le 7 février 2018.

HDP'li Konca Tekrar Gözaltında (Konca du HDP a été arrêtée à nouveau), <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/hdpli-konca-tekrar-gozaltinda-40305898> , 13 décembre 2016, consulté le 28 mars 2018.

HDP'ye Operasyon: Türkiye Çapında Gözaltı Sayısı 120 (Opération visant le HDP : 120 personnes arrêtées à travers la Turquie), <http://www.diken.com.tr/hdpye-operasyon-turkiye-capinda-gozalti-sayisi-120/> , 12 décembre 2016, consulté le 28 août 2017.

Çemberli Efe, Bu Defa Partisinden Hemcinsine Gol Attı! (Çemberli Efe a cette fois-ci marqué un but vis-à-vis de son co-partisan du même sexe), <http://www.gundemotuzbes.com/flas-cemberli-efe-bu-defa-partisinden-hemcinsine-gol-atti/16722/> , 5 décembre 2016, consulté le 23 novembre 2017.

Diyarbakır Büyükşehir Belediyesi'ndeki Kürtçe Tabela Kaldırıldı, Kayyum Açıklama Yaptı (Le panneau en kurde sur la mairie métropolitaine de Diyarbakır a été enlevé, le

technocrate nommé a fait une déclaration), <http://haber.sol.org.tr/toplum/diyarbakir-buyuksehir-belediyesindeki-kurtce-tabela-kaldirildi-kayyum-aciklama-yapti-177833> , 3 décembre 2016, consulté le 28 mars 2018.

MHP'li Nevin Taşlıçay'a Yeni Görev (Le nouveau devoir à Nevin Taşlıçay du MHP), <http://www.ulkucumedia.com/mhpli-nevin-taslicaya-yeni-gorev-84789h.htm> , 14 novembre 2016, consulté le 22 octobre 2017.

Demirtaş ve Yüksekdağ tutuklandı (Demirtaş et Yüksekdağ ont été arrêtés), <http://www.bbc.com/turkce/live/haberler-turkiye-37869462> , 4 novembre 2016, consulté le 12 décembre 2016.

Kayyumlar Kadın Kazanımlarını Nasıl Etkiliyor? (Comment les technocrates nommés à la mairie influencent les avancées des femmes?), <http://ozgurlukcudemokrasi.com/2016/10/23/kayyumlar-kadin-kazanimlarini-nasil-etkiliyor/> , 23 octobre 2016, consulté le 24 janvier 2018.

HDP'li Kerestecioğlu: Kayyım Erkek Egemen, Militarist bir Uygulama (Kerestecioğlu du HDP : la nomination des technocrates aux mairies est une pratique masculiniste militariste), <http://t24.com.tr/haber/hdpli-kerestecioglu-kayyim-erkek-egemen-militarist-bir-uygulama,360207> , 17 septembre 2016, consulté le 28 mars 2018.

Meral Akşener MHP'den ihraç edildi (Meral Akşener a été expulsée du MHP), <http://www.bbc.com/turkce/37303091> , 8 septembre 2016, consulté le 22 octobre 2017.

« Darbecilerin karıları artık milletin ganimetidir » diyen Trabzonsporlu yönetici görevi bıraktı (Le dirigeant de Trabzonspor, qui a dit que « les épouses des auteurs du coup sont les rançons du peuple » a démissionné), <http://t24.com.tr/haber/darbecilerin-karilari-artik-milletin-ganimetidir-diyen-trabzonsporlu-yonetici-gorevi-birakti,350361> , 16 juillet 2016, consulté le 24 mai 2018.

Figen Yüksekdağ'a İzmir Şoku! (Le choc pour Figen Yüksekdağ à Izmir), <http://www.turkiyegazetesi.com.tr/gundem/375177.aspx> , 4 juin 2016, consulté le 19 mars 2018.

Kocaoğlu'ndan Kadınlara Siyaset Çağrısı (L'appel de Kocaoğlu invitant les femmes en politique), [https://www.egehaber.com/izmir/kocaoğlu-ndan-kadinlara-siyaset-cagrisi-h101030.html](https://www.egehaber.com/izmir/kocaoглу-ndan-kadinlara-siyaset-cagrisi-h101030.html) , 1 juin 2016, consulté le 28 mars 2018.

2015 Yılı Mahalli İdareler Genel Faaliyet Raporu (Le rapport d'activité générale des administrations locales de 2015), Ankara, Mahalli İdareler Genel Müdürlüğü, 2016.

İzmir'li kadınlar; Bizim sizin yasalarınıza kurban edeceğimiz çocuğumuz yok (Les femmes d'Izmir : Nous n'avons pas d'enfant à sacrifier pour vos lois), <http://www.halkizbiz.com/izmir/izmir-li-kadinlar-bizim-sizin-yasalariniz-kurban-edecigimiz-cocugumuz-yok-h16588.html> , 26 mai 2016, consulté le 6 mars 2018.

Yargıtay onaylı BDP tüzüğü yasak yayın sayıldı (Les statuts du BDP, pourtant approuvés par la Cour de Cassation, ont été interdits à la publication), <https://www.evrensel.net/haber/278154/yargitay-onayli-bdp-tuzugu-yasak-yayin-sayildi> , 21 avril 2016, consulté le 10 octobre 2017.

Kılıçdaroğlu'ndan Kadın Bakan'a Hakaret (L'insulte de Kılıçdaroğlu à l'adresse de la ministre femme), <https://www.sabah.com.tr/gundem/2016/04/05/kilicdaroglundan-kadin-bakana-hakaret> , 5 avril 2016, consulté le 27 avril 2018.

OF Belediye Başkan Yardımcısı Alireisoğlu'ndan « Bayan Vaiz » Açıklaması (La déclaration d'adjoint au maire d'Of, Alireisoğlu concernant la femme-prédicatrice), <http://www.milliyet.com.tr/of-belediye-baskan-yardimcisi-alireisoglu-trabzon-yerelhaber-1303890/> , 5 avril 2016, consulté le 1 juin 2017.

14/12/2015-02/03/2016 79 Günlük Sokağa Çıkma Yasağı Cizre Gözlem Raporu (Le couvre-feu de 79 jours entre 14/12/2015 et 02/03/2016, le rapport d'observation de Cizre, Ankara, TIHV - Türkiye İnsan Hakları Vakfı (La fondation des droits de l'homme de la Turquie), 2016.

Kadın Hatibi Kürsüden İndirdiler (Ils ont forcé la femme-prédicatrice du pupitre), <http://www.gunebakis.com.tr/haber/103817/kadin-hatibi-kursuden-indirdiler.html> , 31 mars 2016, consulté le 1 avril 2016.

Aile Bakanı'na Bak... « Bir Kere Olması Karalamak için Gerekçe Olamaz » (Voyons la ministre de la famille... « Faire une fois ne justifie pas une campagne diffamatoire »), http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/turkiye/502587/Aile_Bakani_na_bak..._Bir_kere_olmasi_karalamak_icin_gerekce_olamaz_.html , 22 mars 2016, consulté le 6 avril 2018.

TBB, 2015 Yılı Avukat Sayılarını Yayınladı (TBB a publié les nombres d'avocats pour l'année 2015), <http://hukuksokagi.com/guncel/tbb-2015-yili-avukat-sayilarini-yayinladi/> , 17 mars 2016, consulté le 7 février 2018.

Türkiye'de Kadın Olmak: Yüzde 44.7 Şiddet Görüyor; yüzde 68.7 Eşi tarafından Öldürülmekten Korkuyor (Etre femme en Turquie : 44,7% des femmes sont exposées à la violence; 68,7% craignent de se faire assassiner par leur mari), <http://t24.com.tr/haber/turkiyede-kadin-olmak-yuzde-447-siddet-goruyor-yuzde-687-esi-tarafindan-oldurulmekten-korkuyor,331172> , 8 mars 2016, consulté le 6 avril 2018.

Aylin Nazlıyaka CHP'den İhraç Edildi (Aylin Nazlıyaka a été expulsée du CHP), <http://www.milliyet.com.tr/aylin-nazliaka-chp-den-ihrac-edildi-siyaset-2204249/> , 4 mars 2016, consulté le 20 mars 2018.

MHP Yönetimi Kadın Kolları Teşkilatlarını da Kapatıyor! (La direction du MHP ferme aussi les organisations des branches féminines !), <http://www.yenicaggazetesi.com.tr/mhp-yonetimi-kadin-kollari-teskilatlarini-da-kapatiyor-132379h.htm> , 1 mars 2016, consulté le 21 janvier 2018.

AK Parti Ne Zaman Kuruldu? AK Parti Kurucuları Kimlerdir? (Quand AKP a-t-il été fondé? Qui sont ses fondateurs?), <http://www.medyafaresi.com/haber/ak-parti-ne-zaman-kuruldu-ak-parti-kuruculari-kimlerdir/770935> , 22 février 2016, consulté le 22 octobre 2017.

Turkey Assassinate three Kurdish Female Activists in Şırnak, <http://aranews.net/2016/01/turkey-assassinates-three-female-kurdish-activists-in-sirnak/> , 6 janvier 2016, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - Çaykara (Les conseillers municipaux - Çaykara), <http://www.caykara.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51> , 2016, consulté le 1 juin 2017.

« *Tutuklamalar ve Görevden Almalar Savaş Politikasının Parçası mı?* » (*Les arrestations et les révocations des postes, font-elles partie de la politique de guerre ?*), <http://web.archive.org/web/20151226010003/http://www.hdp.org.tr:80/guncel/meclis-calismalari/tutuklamalar-ve-gorevden-almalar-savas-politikasinin-parcasi-mi/6471> , 2016.

Hedef: 622 Mahallede Yaygınlaşmak (Objectif est de nous propager dans 622 quartiers), <http://www.denizligazetesi.com/haberler/guncel/hedef-622-mahallede-yayginlastirmak/55774/> , 16 décembre 2015, consulté le 31 mai 2017.

Kadın Kolları'nda Kongre Coşkusu (L'excitation du congrès des branches féminines), <https://www.akparti.org.tr/site/haberler/kadin-kollarinda-kongre-heyecani/80997#1> , 5 décembre 2015, consulté le 24 octobre 2017.

AK Parti Kadın Kolları Başkanlığına Lütfiye Selva Çam seçildi (Lütfiye Selva Çam a été élue à la tête des branches féminines de l'AKP), <http://www.gazetevatan.com/ak-parti-kadin-kollari-baskanligina-lutfiye-selva-cam-secildi-891538-gundem/> , 5 décembre 2015, consulté le 9 octobre 2017.

Siyasetin İzmirli Kadın Öncüleri (Les leaders en politique parmi les femmes d'Izmir), https://www.haberler.com/siyasetin-izmirli-kadin-onculeri-7940890-haberi/?utm_source=facebook&utm_campaign=tavsiye_et&utm_medium=detay , 5 décembre 2015, consulté le 19 mars 2018.

MHP'li Kadınlar Siyasete Nasıl Bakıyor? (Comment les femmes du MHP voient-elles la politique ?), <http://www.roportajlik.com/mhpli-kadinlar-siyasete-nasil-bakiyor/> , 29 octobre 2015, consulté le 21 janvier 2018.

HDP'nin 126 İl ve İlçe Örgütüne Saldırı (Les attaques sur les 126 locaux du HDP dans les départements et arrondissements), <http://www.agos.com.tr/tr/yazi/12697/hdp-nin-126-il-ve-ilce-orgutune-saldiri> , 8 septembre 2015, consulté le 19 mars 2018.

Yolu hapisanelerden Meclis'e uzanan HDP milletvekilleri... (Les députés HDP qui ont fait le chemin de prison à l'Assemblée nationale), <https://www.cnnturk.com/turkiye/yolu-hapishanelerden-meclise-uzanan-hdp-milletvekilleri?page=18> , 10 juin 2015, consulté le 12 octobre 2017.

Kader Ankara - Hakkımızda (présentation de Kader Ankara), <http://www.kaderankara.org.tr/hakkimizda/> , 31 mai 2015, consulté le 1 août 2017.

Nusaybin'de Sakine Cansız Kadın Akademisi Açıldı (A Nusaybin, l'académie des femmes nommée d'après Sakine Cansız a été ouverte), http://www.nusaybinim.com/nusaybinde_sakine_cansiz_kadin_akademisi_acildi_haber_7729.html , 29 mai 2015, consulté le 1 juin 2017.

İzmir ve Isparta'da HDP bürolarına saldırı (L'attaque sur les bureaux du HDP à Izmir et Isparta), <http://siyasihaber3.org/izmir-ve-ispirtada-hdp-burolarina-saldiri> , 21 mai 2015, consulté le 19 mars 2018.

12 Eylül Darbesinin Korkunç Bilançosu (Le bilan atroce du coup d'Etat du 12 septembre), <http://www.birgun.net/haber-detay/12-eylul-darbesinin-korkunc-bilancosu-78576.html> , 10 mai 2015, consulté le 26 août 2017.

Trabzon'daki 1 Mayıs yürüyüşünde HDP'ye saldırı (L'attaque sur le HDP pendant la marche du premier mai à Trabzon), http://www.radikal.com.tr/turkiye/trabzondaki_1_mayis_yuruyusunde_hdpye_saldiri-1347763/ , 1 mai 2015, consulté le 25 novembre 2017.

CHP Afyonkarahisar İl Kadın Kolları Başkanı Görevinden İstifa Etti (La présidente des branches féminines du CHP à Afyonkarahisar a démissionné), <http://www.milliyet.com.tr/chp-afyonkarahisar-il-kadin-kollari-afyonkarahisar-yerelhaber-687628/> , 22 mars 2015, consulté le 22 janvier 2018.

HDP Eş Genel Başkanı Demirtaş Antalya'da (Le co-président du HDP Demirtaş est à Antalya), <http://www.milliyet.com.tr/hdp-es-genel-baskani-demirtas-antalya-antalya-yerelhaber-645869/> , 28 février 2015, consulté le 10 octobre 2017.

DÖKH Yola KJA Olarak Devam Edecek (DÖKH va continuer la route en tant que KJA), <https://www.evrensel.net/haber/103542/dokh-yola-kja-olarak-devam-edecek> , 1 février 2015, consulté le 23 janvier 2017.

Nevin Taşlıçay MHP Kadın Kolları Genel Başkanı oldu (Nevin Taşlıçay est devenue la présidente générale des branches féminines du MHP), <https://eczacidergisi.com.tr/nevin-taslicay-mhp-kadin-kollari-genel-baskani-oldu/> , 23 janvier 2015, consulté le 22 octobre 2017.

AK Parti Yenişehir İlçe Kadın Kolları Kongresi Yapıldı (A l'AKP, s'est tenu le congrès des branches féminines d'arrondissement d'Yenişehir), <http://www.milliyet.com.tr/ak-parti-yenisehir-ilce-kadin-kollari-diyarbakir-yerelhaber-579261/> , 19 janvier 2015, consulté le 19 janvier 2018.

AK Parti İlçe Kadın Kolları Kongresi Yapıldı (Le congrès des branches féminines d'arrondissement s'est tenu à l'AKP), <http://www.milliyet.com.tr/ak-parti-ilce-kadin-kollari-kongresi-diyarbakir-yerelhaber-577435/> , 18 janvier 2015, consulté le 19 janvier 2018.

Trabzon Seçim Sonuçları - 1 Kasım 2015 (Les résultats électoraux à Trabzon - 1 novembre 2015), <https://secim.haberler.com/2015/trabzon-secim-sonuclari/> , 2015, consulté le 25 novembre 2017.

O ilçede Transfer Savaşı (La bataille du transfert dans cet arrondissement), <http://www.egepostasi.com/haber/o-ilcede-transfer-savasi/97662> , 30 décembre 2014, consulté le 23 novembre 2017.

1960-1980 Yılları Arasında İmar Politikaları ve Bu Politikaların Yerel Seçim Propagandalarına Yansıması (Les politiques urbaines et leurs reflets dans les campagnes électorales locales entre les années 1960-1980), <http://www.yenimakale.com/1960-1980-yillari-arasinda-imar-politikalari-ve-bu-politikalarin-yerel-secim-propagandalarina-yansimasi.html> , 24 décembre 2014, consulté le 8 novembre 2017.

Yurdusev Özsökmenler: Zekiye'den Bugüne Kürt Kadınları Siyasette en Önde (Yurdusev Özsökmenler: De Zekiye à nos jours, les femmes kurdes sont les plus en pointe en politique),

<http://www.yeniozgurpolitika.org/index.php?rupel=nuce&id=36156> , 13 novembre 2014, consulté le 1 juin 2017.

KA.DER: CHP Kotayı Kadın Adayların Aleyhinde Kullandı (KA.DER : Le CHP a utilisé le quota au détriment des candidates femmes),

<http://www.bianet.org/bianet/toplum/158416-ka-der-chp-kotayi-kadin-adaylarin-aleyhinde-kullandi> , 10 octobre 2014, consulté le 31 mai 2017.

Röportaj: Genel Başkan Yardımcımız ve Malatya Milletvekilimiz Öznur Çalık (Reportage: Notre adjoint au président et le députée de Malatya Öznur Çalık),

<http://www.akparti.org.tr/ekm/haberler/roportaj-genel-baskan-yardimcimiz-ve-malatya-milletvekilimiz-oznur-calik/67253> , 23 septembre 2014, consulté le 3 avril 2018.

Son 12 Yılın Katılım Oranları ve 30 Mart Dağılımı (Les taux de participation des derniers 12 ans et la répartition du vote du 30 mars),

<https://bianet.org/bianet/siyaset/157722-son-12-yilin-katilim-oranlari-ve-30-mart-dagilimi> , 10 août 2014, consulté le 31 mai 2017.

Cumhurbaşkanlığı Seçim Sonuçları (Les résultats des présidentielles),

<https://secim.haberler.com/cumhurbaskanligi-secimi/> , août 2014, consulté le 28 août 2017.

Kadın Partisi Kuruldu (Le Parti des femmes a été créé), <http://ka-der.org.tr/kadin-partisi-kuruldu/> , 26 juin 2014, consulté le 29 mars 2018.

2014 Yerel Yönetim Seçim Sonuçları (Les résultats des élections locales de 2014),

<http://kadinkoalisyonu.org/2014-yerel-yonetim-secim-sonuclari/> , 22 juin 2014, consulté le 25 mai 2017.

İşte yerel seçimlerin iptal edildiği yerler (Voici la liste des endroits où les résultats des élections locales ont été annulés), <http://www.sabah.com.tr/gundem/2014/04/07/iste-yerel-secimlerin-iptal-edildigi-yerler> , 7 avril 2014, consulté le 31 mai 2017.

Seçimin Kazanan Kadınları (Les femmes qui ont gagné les élections),

<https://www.bianet.org/bianet/siyaset/154631-secimin-kazanan-kadinlari> , 1 avril 2014, consulté le 22 novembre 2017.

Araklı Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à Araklı),

http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=127026 , avril 2014, consulté le 1 juin 2017.

Arsın Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à Arsin),

http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=127030 , avril 2014, consulté le 1 juin 2017.

Bağlar Belediyesi Meclis üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Bağlar),

https://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_bm_secimsonuclari.php?belediyeid=128891 , avril 2014.

Izmir'de İlçe Belediyelerinin 22'si Chp, 6'sı Akp, 2'si MHP Dedi (22 des arrondissements à Izmir ont dit oui au CHP, 6 à l'AKP et 2 au MHP), https://www.haberler.com/izmir-de-ilce-belediyelerinin-22-si-chp-6-si-akp-2-5853395-haberi/?utm_source=facebook&utm_campaign=tavsiye_et&utm_medium=detay , 31 mars 2014, consulté le 31 mai 2017.

BDP 11 İl, 68 İlçe, 23 Beldede Kazandı (Le BDP a gagné 11 départements, 68 arrondissements et 23 bourgs), <https://www.evrensel.net/haber/81303/bdp-11-il-68-ilce-23-beldede-kazandi> , 31 mars 2014, consulté le 28 novembre 2017.

Demokratikleşme Paketi Yasalaştı; Farklı Dillerde Propaganda Serbest (Le paquet de démocratisation a été voté ; la dissémination d'information dans d'autres langues a été autorisée), <http://t24.com.tr/haber/demokratikleşme-paketi-yasalasti/252355> , 2 mars 2014, consulté le 20 mars 2018.

Kadıköy ve Urla'da HDP'ye Saldırı (L'attaque au HDP à Kadıköy et Urla), <https://www.evrensel.net/haber/79014/kadikoy-ve-urlada-hdp-ye-saldiri> , 23 février 2014, consulté le 19 mars 2018.

CHP Trabzon Kadın Belediye Başkan Adaylarından Ortak Basın Toplantısı (Une conférence de presse commune aux candidates-femmes aux postes de maire de CHP à Trabzon), <http://www.milliyet.com.tr/chp-trabzon-kadin-belediye-baskan-adaylarindan-trabzon-yerelhaber-39397/> , 20 février 2014, consulté le 29 janvier 2018.

Diyarbakır Büyükşehir Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine de Diyarbakır), <https://web.archive.org/web/20140926142738/http://www.diyarbakir.bel.tr:80/meclis.aspx> , 2014, consulté le 25 mai 2017.

Trabzon Nüfusu 2014 (La population de Trabzon 2014), <https://www.nufusu.com/il/2014/trabzon-nufusu> , 2014, consulté le 20 novembre 2017.

Menemen Seçim Sonuçları - 2014 (Les résultats électoraux à Menemen - 2014), <https://secim.haberler.com/2014/menemen-secim-sonuclari/> , 2014, consulté le 1 juin 2017.

Konak Seçim Sonuçları - 2014 (Les résultats électoraux de Konak - 2014), <https://secim.haberler.com/2014/konak-secim-sonuclari/> , 2014, consulté le 1 juin 2017.

Kiraz Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Kiraz), https://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=128359 , 2014, consulté le 23 novembre 2017.

Trabzon Yerel Seçim Sonuçları - 2009 (Les résultats électoraux des municipales de 2009 pour Trabzon), <https://secim.haberler.com/2009/trabzon-secim-sonuclari/> , 2014, consulté le 31 mai 2017.

1990'larda Kürt Siyasi Hareketi (Le mouvement politique kurde dans les années 1990), <http://www.aljazeera.com.tr/dosya/1990larda-kurt-siyasi-hareketi> , 26 décembre 2013, consulté le 27 août 2017.

Yerel Seçim 2014: BDP'den 32 Belediyeye Kadın Aday (Les municipales de 2014 : 32 candidates femmes au poste de maire), <https://www.bianet.org/bianet/siyaset/152307-bdp-den-32-belediyeye-kadin-aday> , 24 décembre 2013, consulté le 3 avril 2018.

Erdoğan: O Konuda Başarısız Olduk (Erdoğan : À ce sujet, nous avons échoué), <http://www.haber7.com/partiler/haber/1087707-erdogan-o-konuda-basarisiz-olduk> , 24 octobre 2013, consulté le 20 octobre 2017.

Trabzon'da Ayasofya Camii İbadete Açıldı (A Trabzon, la mosquée d'Ayasofya a été ouverte au culte), <http://www.hurriyet.com.tr/trabzonda-ayasofya-camii-ibadete-acildi-23610676> , 29 juin 2013, consulté le 23 novembre 2017.

Siyasi Mücadelemiz Yükseliyor (Notre lutte politique est en hausse), <http://www.yeniozgurpolitika.org/index.php?rupel=nuce&id=20177> , 8 mai 2013, consulté le 1 juin 2017.

Türkiye'nin İlk Kadın Belediye Başkanı Filme Konu Oldu (La première femme maire de la Turquie est devenue sujet d'un film), <https://www.facebook.com/mardinarenagazetesi/videos/474536862592132/> , 31 janvier 2013, consulté le 31 mai 2017.

Kadına Yönelik Şiddet AKP Döneminde Yüzde 1400 Arttı (La violence faite aux femmes a augmenté 1400 fois dans la période des gouvernements AKP), <https://odatv.com/akp-doneminde-1400-artti-2411121200.html> , 24 novembre 2012, consulté le 6 avril 2018.

Alparslan Türkeş 12 Eylül'le Helalleşmiş! (Alparslan Türkeş s'est réconcilié avec le 12 septembre), <https://www.evrensel.net/haber/28102/alparslan-turkes-12-eylulle-helallesmis> , 30 avril 2012, consulté le 22 octobre 2017.

Gelinlikle Girilen Evden Kefenle Çıkmak (Quitter la maison où l'on est entrée en robe de mariée seulement dans des draps mortuaires), <https://eksisozluk.com/gelinlikle-girilen-evden-kefenle-cikmak--3325205> , 6 avril 2012, consulté le 6 avril 2018.

CHP Tüzüğü Değişti (Modification des statuts du CHP), <https://www.bianet.org/bianet/siyaset/136500-chp-tuzugu-degisti> , 27 février 2012, consulté le 10 octobre 2017.

İzmit Eski Belediye Başkanı Leyla Atakan Ölümünün 41. Yılında Anıldı (L'ancienne maire d'Izmit a été commémorée 41 ans après son décès), <https://www.haberler.com/izmit-eski-belediye-baskani-leyla-atakan-olumunun-3352084-haberi/> , 11 février 2012, consulté le 31 mai 2017.

Başörtülü Aday Yoksa Oy da Yok! (Sans la candidate voilée, pas de vote!), <https://basortuluadayyoksaoydayok.wordpress.com/> , avril 2011, consulté le 14 janvier 2018.

Bakan Kavaf'a Göre A.P. 'nin Ölümü « Münferit » (Selon la ministre Kavaf, la mort d'A.P. est un cas isolé), <http://www.bianet.org/bianet/kadin/126834-bakan-kavaf-a-gore-a-p-nin-olumu-munferit> , 27 décembre 2010, consulté le 6 avril 2018.

BDP Belediyelere de Eş Başkanlık Getiriyor (La co-présidence sera mise en œuvre dans les mairies BDP), <http://www.ntv.com.tr/turkiye/bdp-belediyelere-de-es->

baskanlik-getiriyor,O4Kw-Un4SUOqt5UL-Zdl7w , 30 novembre 2010, consulté le 12 octobre 2017.

Buz Gibi Sözcükler (Les mots glaciers),
http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/diger/164212/Buz_gibi_sozler.html , 20 juillet 2010, consulté le 6 avril 2018.

Türkiye'de Köylü Nüfus Oranı Geriledi (Une baisse des taux de la population rurale en Turquie), <http://www.dunyabulteni.net/index.php?aType=haber&ArticleID=106612> , 28 février 2010, consulté le 20 septembre 2017.

1990'dan Bugüne, HEP'ten DTP'ye Kürtlerin Zorlu Siyaset Mücadelesi (Des années 1990 jusqu'à aujourd'hui, du HEP au DTP, la difficile lutte politique des Kurdes),
<http://www.bianet.org/bianet/siyaset/117387-1990-dan-bugune-hep-ten-dtp-ye-kurtlerin-zorlu-siyaset-mucadelesi> , 12 décembre 2009, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Toplantılarına Başını Açarak Girecek (Elle entrera à la réunion à l'assemblée en enlevant son voile), <http://www.haberturk.com/gundem/haber/142276-meclis-toplantilarina-basini-acarak-girecek> , 22 avril 2009, consulté le 5 mai 2015.

2004'te Trabzon'da Neler Oldu? (Que s'est-il passé à Trabzon en 2004?),
<https://www.haber61.net/gundem/2004te-trabzonda-neler-oldu-h34125.html> , 28 mars 2009, consulté le 1 juin 2017.

Demokratik Bölgeler Partisi Tüzüğü (Les statuts du Parti des régions démocratiques), Ankara, DBP, 2008, 49 p.

CHP Kadın Kolları Tarihçe (L'histoire des branches féminines du CHP),
<http://web.archive.org/web/20071221234612/http://kadin.chp.org.tr/kkchptarihce.html> , 21 décembre 2007, consulté le 30 juillet 2017.

1936'da İlk Defa 18 Kadın Birlikte Meclis'te Oturuyordu (Pour la première fois en 1936, 18 femmes siégeaient ensemble à l'Assemblée), , 5 décembre 2007, consulté le 5 mai 2015.

Erdoğan'dan KADER'e büyük tepkisi (Réaction d'Erdoğan à la campagne à moustache de KADER), <http://www.haber7.com/siyaset/haber/230415-erdogandan-kadere-biyik-tepkisi> , 28 mars 2007, consulté le 16 octobre 2017.

Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, Innsbruck, Conseil des Communes et Régions d'Europe, 2006.

« Asie : la démocratie à l'épreuve du phénomène dynastique ? », *Critique internationale*, 2006, no 33, n° 4, p. 111-113.

Türkiye'nin İlk Kadın Belediye Başkanının Öyküsü (Le récit de vie de la première femme maire de la Turquie), <http://www.hurriyet.com.tr/turkiyenin-ilk-kadin-belediye-baskaninin-oykusu-208835> , 11 mars 2004, consulté le 31 mai 2017.

Seçim 2002 - Genel Seçim Sonuçları (Election 2002 - les résultats électoraux),
<http://www.haberturk.com/secim2002> , 2002, consulté le 6 octobre 2017.

Seçim Sonuçları 1999 (Les résultats électoraux 1999), <http://www.secim-sonuclari.com/1999> , 1999, consulté le 1 juin 2017.

Seçim Sonuçları 1995 (Les résultats électoraux 1995), <http://www.secim-sonuclari.com/1995> , 1995, consulté le 1 juin 2017.

5703 Siyasi Partiler Kanunu (La loi 5703 sur les partis politiques), s.l., 1983.

Trabzon Büyükşehir Belediyesi - Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine de Trabzon), <http://www.trabzon.bel.tr/meclis-uyeleri.aspx> , non daté, consulté le 31 mai 2017.

İzmir Büyükşehir Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité métropolitaine d'Izmir), <https://www.izmir.bel.tr/MeclisUyeleri/131/tr> , non daté, consulté le 25 mai 2017.

Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/> , non daté, consulté le 31 juillet 2017.

Türkiye İstatistik Kurumu (Le site du Département des statistiques de la Turquie), <http://www.tuik.gov.tr/UstMenu.do?metod=temelist> , non daté, consulté le 31 mai 2017.

TBMM Albümü (L'album de l'assemblée nationale de la Turquie), https://www.tbmm.gov.tr/TBMM_Album.htm , non daté, consulté le 27 juillet 2017.

1982 Anayasasının Hazırlanması (Les préparatifs de la Constitution de 1982), <http://www.anayasa.gen.tr/82ay-hazirlik.htm> , non daté, consulté le 30 juillet 2017.

AK Parti - Parti Programı (Le programme politique de l'AKP), https://www.akparti.org.tr/site/akparti/parti-programi#bolum_ , non daté, consulté le 9 octobre 2017.

AK Parti Yönetmenliği (Le règlement de l'AKP), http://www.akparti.org.tr/kadinkollari/akparti/parti-yonetmelikleri#bolum_ , non daté, consulté le 9 octobre 2017.

Lütfiye Selva Çam Haberleri (Les nouvelles sur Lütfiye Selva Çam), <http://www.milliyet.com.tr/lutfiye-selva-cam/> , non daté, consulté le 9 octobre 2017.

Yerel Seçim Sonuçları 2014 Yerel Seçimleri Hürriyet'te (Les résultats des élections locales de 2014 chez Hürriyet), <http://www.hurriyet.com.tr/yerel-secim-2014/> , non daté, consulté le 31 mai 2017.

Türkiye İstatistik Kurumu - Yıllara Döre İl Nüfusları (Le Département des statistiques de la Turquie - la population des départements selon les années), <http://www.tuik.gov.tr/UstMenu.do?metod=temelist> , non daté, consulté le 31 mai 2017.

Tire Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la maire de Tire), http://www.tire.bel.tr/index.php?option=com_content&view=article&id=35&Itemid=93 , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - Bayındır Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité de Bayındır), <http://bayindir.bel.tr/meclis-uyeleri/> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

T.C. Selçuk Belediyesi Resmi Web Sitesi : Belediye Meclis Üyeleri (Le site officiel de la municipalité de Selçuk: les conseillers municipaux),
<http://www.selcuk.bel.tr/icerik/74/3640/belediye-meclis-uyeleri.aspx> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Kınık Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Kınık),
<http://kinik.bel.tr/kinik-belediyesi-meclis-uyeleri/> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Kemalpaşa Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Kemalpaşa), <http://izmir-kemalpaşa.bel.tr/pageMeclisUyeleri.aspx> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Menderes Belediyesi - Belediye Meclisi (La municipalité de Menderes - les conseillers municipaux), <http://www.menderes.bel.tr/kurumsal/belediyemiz/belediye-meclisi> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Belediye Meclisi Ödemiş Belediyesi (Le conseil municipal à la municipalité d'Ödemiş),
<http://www.odemis.bel.tr/belediye/belediye-meclisi.html> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - T.C. Torbalı Belediyesi (les conseillers municipaux - municipalité de Torbalı), <http://www.torbalı.bel.tr/hizmetlerimiz/kurumsal/meclis-uyeleri/> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - Aliağa Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité d'Aliağa), <http://www.aliaga.bel.tr/meclis-uyeleri-21.html> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Balçova Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Balçova),
<http://www.balcova.bel.tr/Sayfa/108/chp-meclis-uyeleri> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - Konak Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité de Konak), <http://www.konak.bel.tr/sayfa/belediye-meclisi/meclis-uyeleri> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Belediye Meclisi Çeşme (Le conseil municipal de Çeşme),
<http://www.cesme.bel.tr/sayfa/belediye-meclisi> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - Dikili Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité de Dikili),
<http://www.izmir-dikili.bel.tr/tr/meclis-uyeleri-8784> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Foça Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Foça),
http://www.foca.bel.tr/y%C3%B6netim-11-Belediye_Meclisi.aspx , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Narlıdere Belediyesi Meclis Üyelerimiz (Nos conseillers municipaux à la municipalité de Narlıdere), <http://www.narlidere-bld.gov.tr/Sayfa/25/meclis-uyelerimiz.aspx> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Beydağ Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Beydağ),
https://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=129790 , non daté, consulté le 23 novembre 2017.

Meclis Üyelerimiz - Karaburun (Nos conseillers municipaux - Karaburun),
<http://www.karaburun.bel.tr/index.php/belediye/meclis-uyelerimiz> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - Urla (Les conseillers municipaux - Urla),
<http://www.urla.bel.tr/index.php/kurumsal/meclisuye> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

30 Mart 2014 Sandık Sonuçları Paylaşım Sistemi (Les élections du 30 mars 2014, le système du partage des résultats par bureaux de vote),
<https://sonuc.ysk.gov.tr/module/sspsYerel.jsf> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Trabzonspor Tarihçe (L'histoire de Trabzonspor),
<http://www.trabzonspor.org.tr/tr/kulup/tarihce> , non daté, consulté le 26 novembre 2017.

Meclis Üyeleri - Yomra (Les conseillers municipaux - Yomra),
<http://www.yomra.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Beşikdüzü Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité de Beşikdüzü),
http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=127033 , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Dernekpazarı Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à Dernekpazarı),
http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=126982 , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - Düzköy (Les conseillers municipaux - Düzköy),
<http://www.duzkoy.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Hayrat Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie de Hayrat),
http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=126932 , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - Köprübaşı Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité de Köprübaşı), <http://www.trabzonkoprubasi.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - Sürmene Belediyesi (Les conseillers municipaux à Sürmene),
<http://www.surmene.bel.tr/belediye/meclis-uyeleri/> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Şalpazarı Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la municipalité de Şalpazarı), <http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye.php?belediyeid=126966> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis üyeleri - Tonya Belediyesi (Les conseillers municipaux - Tonya),
<http://www.tonya.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Belediye Meclisi Vakfıkebir Belediyesi (Le conseil municipal de Vakfıkebir),
http://www.vakfıkebir.bel.tr/?page_id=9149 , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Of Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à Of),
http://www.yerelnet.org.tr/belediyeler/belediye_meclisi_uyeleri.php?belediyeid=129811 , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Maçka Belediyesi Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à Maçka),
<http://macka.bel.tr/?p=230> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - Akçaabat Belediyesi (Les conseillers municipaux - municipalité de Akçaabat), http://www.akcaabat.bel.tr/management_board.php?department=13 , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Meclis Üyeleri - Çarşıbaşı (Les conseillers municipaux - Çarşıbaşı),
<http://www.carsibasi.bel.tr/genel.asp?sayfalama=goster&id=51> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Trabzon Ortahisar Belediyesi - Meclis Üyeleri (Les conseillers municipaux à la mairie d'Ortahisar), <http://www.trabzonortahisar.bel.tr/meclis-uyeleri.aspx> , non daté, consulté le 31 mai 2017.

CHP - Selin Sayek Böke,
<https://www.chp.org.tr/Ozgecmis/MTE0MTEzMjA5NDY=/selinsayek-boke.aspx> , non daté, consulté le 15 janvier 2018.

Selma Aliye Kavaf Biyografisi (La biographie de Selma Aliye Kavaf),
<https://www.haberler.com/selma-aliye-kavaf/biyografisi/> , non daté, consulté le 19 janvier 2018.

Kürt Kadınlarının Mücadelesi (La lutte des femmes kurdes),
<http://www.yuksekovahaber.com.tr/yazdir/haber/haber/kurt-kadinlarinin-mucadelesi-38948.htm> , non daté, consulté le 1 juin 2017.

Bekiranlı Seçilmişler ve Tanınmışlar (Les élus et les personnes connues parmi les Bekiran),
http://www.bekirandernege.com/index.php?option=com_content&task=view&id=15&Itemid=12 , non daté, consulté le 1 avril 2018.

Kız İsimleri (Les noms des filles), http://www.e-gebelik.net/bilinmesi_gerekenler/kiz_isimleri.asp , non daté, consulté le 27 mars 2018.

CHP Kadın Kolları (Les branches féminines du CHP),
<http://chpkadinkollari.org.tr/default.aspx>, consulté le 30 juillet 2017.

Sadiye Hanım (Madame Sadiye), https://tr.wikipedia.org/wiki/Sadiye_Han%C4%B1m, consulté le 31 mai 2017.

İlçe Belediye Meclisi - Gazimir (Le conseil municipal d'arrondissement - Gazimir),
<http://www.gazimir.bel.tr/belediye-meclisi/11/ilce-belediye-meclisi-chp-%27-li-uyeler.html>, consulté le 1 juin 2017.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Glossaire et la liste des acronymes en turc

Açık öğretim – l’enseignement à distance, utilisé surtout pour l’éducation des adultes, à tous les niveaux de scolarité. Un véritable phénomène chez les élues municipales du DBP, conséquence des entraves à l’éducation présentielle des jeunes filles au sud-est.

Adalet ve Kalkınma Partisi, AKP (ou bien AK Parti, sigle préféré par les dirigeants du parti pour faire apparaître le mot « ak » – blanc, propre) – Parti de la justice et du développement, créé en 2001, présidé par Recep Tayyip Erdoğan, parti gouvernemental de droite d’orientation islamo-conservatrice néolibérale, son héritage politique provient de l’islam politique et des formations de la droite conservatrice existantes dès les années 1950 ; aux législatives de novembre 2015, l’AKP a remporté 317 sièges (sur 550).

Aday adaylığı – « la candidature à la candidature » à un mandat politique, étape critique de la présélection du personnel politique, démarche individuelle de postuler à la candidature au moment de l’élaboration de listes des candidats à l’intérieur des partis.

Adalet Partisi, AP – Parti de la justice, parti conservateur de droite, fondé en 1961 et fermé suite au coup d’Etat de 1980, il a composé plusieurs gouvernements monopartites dans les années 1960. Le parti se projetait dans la succession du Parti démocrate renversé par le coup d’Etat en 1960.

Aile ve Sosyal Politikalar Bakanlığı – Ministère de la famille et des politiques sociales, successeur du Ministère de la femme et de la famille dont le nom a été changé en 2011 par le gouvernement AKP au déplaisir des organisations féministes.

Ana kademe : l’organisation principale au sein du parti politique, accompagnée par des structures auxiliaires – les branches féminines et de la jeunesse, *ana kademe* est la colonne vertébrale de la hiérarchie du parti allant de la direction centrale aux fédérations et sections. Signe illustratif de l’exclusion des femmes des postes à *ana kademe*, plusieurs interviewées s’y référaient comme à « l’organisation des hommes ».

Anavatan Partisi, ANAP – Parti de la mère patrie, formation néolibérale de droite des années 1980, il a gouverné seul pendant toute la décennie. Son fondateur Turgut Özal est devenu président de la République en 1989. Le parti a mis en place le quota à la représentation féminine de 33%.

Atatürkçü Düşünce Derneği, ADD – Association de la pensée atatürkiste, fondée en 1989, dénonçant les « attaques contre la laïcité ». Parmi ses fondateurs se trouvait Bahriye Üçok, députée. Il a organisé les « Rassemblements de la République » (*Cumhuriyet Mitingleri*) en 2007 contre l’élection d’Abdullah Gül à la présidence du pays sous prétexte que son épouse portait le voile.

Barış Anneleri – Mères de la paix, une association créée en 1996 qui réunit des mères des victimes des opérations militaires et des exactions paramilitaires commis surtout au sud-est de la Turquie. Il s’agit de l’une des composantes du mouvement kurde qui

demande ouvertement la libération d'Abdullah Öcalan et a fait de l'usage exclusif de la langue kurde l'une de ses devises.

Barış İçin Kadın Girişimi – Initiative des femmes pour la paix, créée en 2009 pour promouvoir la paix dans le pays, surtout avec la perspective de la résolution pacifique du conflit kurde, réunit une multiplicité d'associations féministes, s'implique dans les campagnes contre la violence au sens plus large.

Barış Meclisleri – Assemblées de la paix, des entités établies pour envisager des possibilités de la résolution pacifique du conflit kurde, elles ont évolué vers le Congrès démocratique des peuples (HDK) en 2011. L'assemblée de la paix de Trabzon est parvenue à réunir les représentants d'une variété des courants de gauche marginalisés dans l'espace public local.

Başkent Kadın Platformu – Plateforme des femmes de la capitale, association des femmes intellectuelles islamiques basée à Ankara. Ses adeptes sont le plus souvent les femmes professionnelles dotées en titres scolaires avec un statut socio-économique élevé. Elles se distinguent par leurs critiques occasionnelles vis-à-vis du gouvernement. Les candidatures individuelles des adeptes de la plateforme auprès de l'AKP sont le plus souvent écartées.

Barış ve Demokrasi Partisi, BDP – Parti de la paix et de la démocratie, créé en 2008, transformé en Parti des régions démocratiques (DBP) en 2014. Parti de la gauche pro-kurde, co-présidée conjointement par une femme et un homme, de 2011 à 2014 il a été co-présidé par Selahattin Demirtaş et Gültan Kışanak. Le BDP a maintenu le quota à la représentation féminine de 40%.

Bedel – le « prix », le « coût », se réfère au prix qu'ont payé les adeptes du mouvement kurde et leurs proches du fait de leur engagement, il s'agit des longues années de prison ou de la mort en conséquence de la répression étatique du conflit kurde. Provenir de la famille qui a payé le « prix » est un des critères majeurs pour l'inclusion d'une candidate sur la liste électorale. Cette perspective oriente également en partie la politique municipale d'embauche dans les mairies qu'a remportées le parti pro-kurde.

Belde – bourg, dans la division administrative du pays, le bourg est plus grand qu'un village et plus petit qu'un arrondissement. La tendance à la transformation des unités administratives locales les plus petites (villages et bourg) en « quartiers », composants des arrondissements, a contribué à baisser le nombre des *belde* qui ne dépasse pas 400.

Bilim Yönetim ve Kültür Platformu – Plateforme de la science et de la culture, une des plateformes au sein du Parti républicain du peuple (CHP). Investie majoritairement par les femmes, la plateforme est devenue une source de controverses en 2014 quand le quota « du sexe moins représenté » a été utilisé pour écarter deux candidatures féminines au profit de deux noms masculins proches du chef du parti.

Büyükşehir Belediyesi – municipalité métropolitaine, l'unité de gestion locale hiérarchiquement supérieure à la municipalité d'arrondissement. Les trois premières municipalités métropolitaines – Istanbul, Izmir et Ankara – ont été instituées en 1984.

Depuis, une trentaine de villes ont acquis le statut. Les municipalités métropolitaines couvrent 51% du territoire du pays et accueillent 77% de la population. En 2014, la réforme des autorités locales a étendu le champ de compétences des métropoles à l'intégralité du département rattachant les zones rurales à la ville chef-lieu local. La tendance est au renforcement des compétences techniques et des capacités budgétaires de ces unités.

CEDAW – la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, convention internationale des Nations Unies, entrée en vigueur en 1981, son programme d'action couvre essentiellement trois domaines : les droits civils et sociaux, le statut juridique et les droits reproductifs des femmes.

Cumhuriyet Halk Partisi, CHP – Parti républicain du peuple, fondé en 1923 par Mustafa Kemal, depuis, il a été fermé et relancé à plusieurs reprises ; les « six flèches », principes idéologiques du kémalisme, sont inscrits dans les statuts du parti ; formation étatiste centriste, principale formation « d'opposition » depuis le début des années 2000. Le CHP a été le premier à créer les branches féminines dans les années 1960. Le quota à la représentation féminine est de 33%. Le parti affichait régulièrement les taux de représentation des femmes similaire aux formations de la droite conservatrice.

Çağdaş Yaşamı Destekleme Derneği, ÇYDD – Association du soutien à la vie moderne, fondée en 1989, association d'orientation atatürkiste a fait de la protection de la laïcité et des principes du kémalisme son but principal. A travers les contributions de ses membres, elle finance les projets du soutien éducatif dans les zones rurales, octroie les bourses et gère les programmes de la protection de la santé d'enfants.

Çocuk gelin – une fille mariée à l'âge d'enfant. Parmi les élues du DBP en 2014 se trouvent plusieurs *çocuk gelin*, désormais divorcées, qui ont fait de la lutte contre cette pratique le but de leur mandat. Le sujet reste d'actualité : en 2018, la Direction des affaires religieuses (*Diyamet*) a été à l'origine d'une controverse en se penchant sur la possibilité du mariage des filles de neuf ans.

Çok Amaçlı Toplum Merkezleri, ÇATOM – Centres sociaux polyvalents, les organisations étatiques créées dans le sud-est du pays s'adressant aux femmes. En proposant les formations artisanales et cours d'alphabétisation, ils ont été critiqués par le mouvement kurde pour l'effort à l'assimilation des participantes à la turcité. La controverse autour des ÇATOM a marqué les disparités entre le mouvement féministe turc qui les associait avec l'amélioration du statut des femmes et le mouvement des femmes kurdes qui les dénonçait en tant qu'instruments impérialistes.

Danışma kurulu – comité de consultation, une structure au sein des branches féminines de l'AKP relevé par Mine Alparslan à Erzurum, une manière créative de la dirigeante locale de répondre à la nécessité d'accorder un poste de responsabilité (et par là de fidélisation) à un nombre croissant d'intéressées. *Danışma kurulu* a été accompagnée par une autre structure, la « commission des jeunes filles » (*Genç kızlar komisyonu*).

Demokrasi Partisi, DEP – Parti de la démocratie, fondé en 1991, comme le second dans la suite des partis pro-kurdes. L’immunité de quatre de ses députés, y compris de Leyla Zana, a été levée en 1994. La même année, le parti a été dissout par la Cour constitutionnelle pour ses liens supposés avec la guérilla armée.

Demokrat Parti, DP – Parti démocrate, fondé en 1946 a marqué le passage de la Turquie au multipartisme, parti de droite conservatrice qui a remporté toutes les législatives de la décennie de 1950. Le parti a été renversé en 1960 par le premier d’une série de coups d’État. Trois de ses représentants, y compris le Premier ministre Adnan Menderes, ont été pendus.

Demokratik Bölgeler Partisi, DBP – Parti des régions démocratiques, fondé en 2014, une composante du mouvement kurde et la force politique principale à l’intérieur du Parti démocratique des peuples (HDP). Implanté dans la région du sud-est, le parti a remporté une centaine de municipalités au scrutin local de 2014. Il a mis en place le système de co-présidence au niveau de la mairie. Il a été visé par la répression étatique en 2015, ses co-maires ont été destitués de leurs fonctions et remplacés par des technocrates nommés par le Ministère de l’intérieur.

Demokratik Halk Partisi, DEHAP – Parti populaire démocratique, parti de la gauche pro-kurde. Dans la série des partis de cette orientation, le premier à ne pas avoir été dissout par la Cour constitutionnelle. En 2005, il s’est dissout au profit du Parti de la société démocratique (DTP).

Demokratik Özgür Kadın Hareketi, DÖKH – Mouvement démocratique des femmes libres, fondé en 2003 sur la base de plusieurs plateformes locales réunissant les associations féminines proches du mouvement kurde. La face « publique » de l’organisation des femmes au sein des partis politiques ; à cheval entre le parti politique et la sphère associative. En 2010, le mouvement a organisé la première Conférence des femmes kurdes à Diyarbakır avec 500 participantes. En 2015, DÖKH s’est transformé en Congrès des femmes libres (KJA).

Demokratik Sol Partisi, DSP – Parti de la gauche démocratique, fondé en 1985 par Raşan Ecevit, épouse de Bülent Ecevit, l’ancien chef du CHP et Premier ministre, proscrit de la politique suite au coup d’Etat de 1980. L’implication de Raşan Ecevit a donné lieu à identifier sa présence en politique comme « proxy », s’engageant pour le compte de son mari.

Demokratik Toplum Partisi, DTP – Parti de la société démocratique, parti de la gauche pro-kurde, actif entre 2005 et 2009, fermé par la Cour constitutionnelle. Le DTP a été le premier parti à avoir mis en place le système de co-présidence pour la direction du parti ainsi qu’à toutes les fédérations locales, les premiers co-présidents étaient Aysel Tuğluk et Ahmet Türk.

Diyanet – Direction des affaires religieuses, institution étatique rattachée au bureau du Premier ministre marque le contrôle gouvernemental sur la religion ainsi que la prééminence « officielle » de l’islam sunnite en Turquie.

Doğru Yol Partisi, DYP – Parti de la juste voie, fondé en 1983 comme l’héritier du Parti de la justice (AP) fermé suite au coup d’Etat de 1980, parti de la droite conservatrice. Le DYP a participé à la plupart de gouvernements de coalition de la décennie de 1990. A la tête du DYP, Tansu Çiller est devenue la première femme chef de gouvernement en Turquie. Le parti a mis en place un quota de 10% à la représentation féminine.

Doğu Mitingleri – Rassemblements de l’Est, une série de rassemblements non violents organisés par le Parti des travailleurs de la Turquie (TİP) qui se sont tenus entre 1967 et 1969 dans plusieurs villes surtout au sud-est (notamment Diyarbakır, Batman, Varto) et qui protestaient contre le sous-développement de la région.

Dokuz Işık Doktrini – Doctrine des neuf lumières, les principes fondateurs de l’idéologie du parti nationaliste (MHP) qui prônent l’anticapitalisme, l’anticommunisme, l’anti-occidentalisme et l’opposition contre « *tout élément contraire à l’histoire et aux traditions des Turcs* ». Elle se base sur un pamphlet d’Alparslan Türkeş publié dans les années 1960.

Eğitim ve Bilim Emekçileri Sendikası, Eğitim-Sen – Syndicat des travailleurs de l’enseignement et de la science, fondé en 1995, un syndicat de gauche, membre de la Confédération des syndicats des travailleurs du service public (KESK).

Emek, Demokrasi ve Özgürlük Bloku – Bloc du travail de la démocratie et de la liberté, un ensemble des formations politiques de gauche qui se sont associées aux législatives de 2011, le Bloc a présenté les candidats entrant aux élections comme indépendants dont treize femmes.

Encümen – comité exécutif au conseil municipal, un organe assurant la gestion des dossiers municipaux et la communication entre le conseil élu et la bureaucratie de la mairie. L’appartenance au comité exécutif est décidée annuellement à la réunion du conseil. Les femmes sont en règle générale exclues de cet organe ou bien bénéficient d’une représentation minime.

Ergenekon davası – procès d’Ergenekon, les premières arrestations dans le cadre du procès se sont déroulées en 2008, la première session du tribunal a eu lieu en 2012. Plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées et accusées d’organiser un complot pour renverser le gouvernement du Parti de la justice et du développement (AKP) ainsi qu’une série d’attaques visant à déstabiliser le pays. Le procès a permis au pouvoir politique d’effectuer une purge au sein de l’armée. Les journalistes et intellectuels publics ont également été inculpés, parmi eux, Mustafa Balbay, journaliste de Cumhuriyet, élu député du CHP à Izmir en 2015.

Eşbaşkanlık – coprésidence, système de gestion conjointe par une femme et un homme d’un parti politique (voire association, union ou syndicat), instauré pour la première fois en Turquie au sein du Parti de la société démocratique (DTP) en 2005. Il s’agit de l’un des acquis du mouvement des femmes kurdes qui a fait l’objet de résistances intra-partisanes. Toutefois, la mesure a été légalisée dans le système turc par une

modification législative de 2014. Pour les mairies, une première tentative de la mise en place d'*eşbaşkanlık* a eu lieu à Diyarbakır après le scrutin municipal de 2009, il a été généralisé en 2014, mais a fait l'objet de poursuites judiciaires. Depuis 2016, les co-maires ont été déçus de leurs fonctions.

Eş sözcüsü – co-porte-parole, titre partagé par une femme et un homme notamment au sein du Congrès démocratique des peuples (HDK), il s'agit d'une fonction de représentant, équivalente à celle des co-présidents au sein des partis politiques pro-kurdes.

Eşit Yaşam Derneği – Association de la vie égale, une organisation non-gouvernementale fondée en 2014 à Izmir et présidée par Nazık Işık. L'association réunit les élues locales, les membres des organisations de la société civile œuvrant en vue de l'égalité entre les genres.

Ezilenlerin Sosyalist Partisi, ESP – Parti socialiste des opprimés, parti de la gauche radicale fondé en 2010 par Figen Yüksekdağ qui est par la suite devenue la co-présidente du Parti démocratique des peuples (HDP). Le parti participe aux travaux du HDP et du HDK.

Fedakârlık – le don du soi, dans certains contextes, sacrifice de soi, fait partie du jargon des partis politiques surtout répandu chez les femmes membres de l'AKP. Appel au don du soi fonctionne comme une manière discursive de délégitimer l'affichage de l'ambition féminine.

Fazilet Partisi, FP – Parti de la vertu, créé en amont de la fermeture du Parti de la prospérité (RP, *Refah partisi*) en 1998, fermé en 2001, parti conservateur islamique de l'orientation de la « vision nationale » (*millî görüş*, voir infra), il a enregistré un succès électoral minime. Ses fondateurs sont surtout les anciens membres du Refah, lui aussi adepte de l'islamisme politique.

Halk Fırkası – Parti du peuple, nom originaire de la formation politique fondée par Mustafa Kemal. En 1924, le mot « républicain » (*Cumhuriyet*) a été ajouté à l'appellation.

Halk Evleri – Maisons du peuple, d'abord ouvertes dans les années 1930. Après la fermeture par le Parti démocrate, elles ont rouvert dans les années 1960. Les *Halk Evleri* opèrent sous forme d'organisation non-gouvernementale, positionnée à gauche, se réclamant de la protection des opprimés et des victimes de la discrimination. Dans certaines occasions, la coopération avec le HDK a lieu.

Halkın Demokrasi Partisi, HADEP – Parti de la démocratie du peuple, fondé en 1993, fermé en 2003, parti de la gauche pro-kurde. Il a décidé de ne pas participer aux municipales de 1994 en raison de la violence à laquelle étaient exposés ses militants. Trente-trois de ses membres ont été assassinés dans les meurtres non-élucidés, notamment par les forces paramilitaires soutenues par l'Etat. En 1999, le parti a remporté trente-sept municipalités.

Halkın Emek Partisi, HEP – Parti du travail du peuple, lancé en 1990, le premier parti pro-kurde de gauche en Turquie. Fondé après l’expulsion des députés kurdes du Parti populiste social-démocrate (SHP) ; aboli par la Cour constitutionnelle en 1993.

Halkların Demokratik Kongresi, HDK – Congrès démocratique des peuples, créé en 2011, ses co-portes-paroles en 2018 ont été Ertuğrul Kürkçü et Sebahat Tuncel. Si les composantes principales du HDK sont les partis pro-kurdes, il s’agit d’une association de plusieurs dizaines d’organismes, des partis politiques, des ONG, des associations féministes et des syndicats. Par rapport aux partis politiques pro-kurdes, le HDK est une plateforme plus large qui n’est pas directement impliquée dans la politique représentative. Le congrès partage les perspectives idéologiques avec les partis pro-kurdes, basés sur la doctrine de l’autonomie démocratique (*demokratik özerklik*) propulsée par Abdullah Öcalan.

Halkların Demokratik Partisi, HDP – Parti démocratique des peuples, fondé en 2013, parti de la gauche pro-kurde, un « toit » de plusieurs courants politiques avec une place prépondérante du Parti démocratique des peuples (DBP) qui compte pour la majorité du vote du HDP. Le parti est implanté dans les départements en dehors du sud-est et assure la représentation parlementaire. En juin 2015, le HDP est devenu le premier parti pro-kurde à dépasser le seuil électoral de 10% aux législatives. Géré par les co-présidents, le parti affichait également la représentation féminine proche de 40%. Depuis 2016, plusieurs de ses élus ont été privés de leurs mandats et incarcérés.

Hemşehrilik – le fait d’être originaire de la même ville. Les liens d’*hemşehrilik* entrent en jeu dans un endroit où les intéressés se côtoient mais dont ils ne sont pas non-originaux. L’origine partagée (parfois même assez lointaine) permet de tisser les liens de solidarité et d’entraide notamment à travers les nombreuses associations. L’acquisition du soutien politique est l’un des enjeux de la mobilisation de ces liens.

İnsan Hakları Derneği, İHD – Association des droits de l’homme, fondée en 1986, une association des bénévoles qui enregistre et suit les violations des droits de l’homme, fait du monitoring lors des manifestations, suit l’état de santé des prisonniers gravement malades et publie régulièrement le recensement des violations des droits de l’homme dans le pays.

İl başkanı – président de la fédération locale d’un parti politique, l’*il başkanı* préside l’organisation partisane au niveau du département. Ce poste est souvent corrélé avec celui du chef de faction influente au niveau local et constitue une composante cruciale du capital politique de son détenteur pour une candidature à la tête de la mairie ou à la députation. Le poste est dominé par les hommes, à l’exception des partis pro-kurdes qui ont mis en place le système de co-présidence à chaque échelle de la hiérarchie partisane.

İl Özel İdareleri – conseils spéciaux départementaux, les organes faisant partie des autorités locales, élus au suffrage universel direct. Dans les départements qui n’ont pas le statut de la municipalité métropolitaine, ils sont chargés d’assurer les services

d'infrastructure dans les zones rurales. Les conseils spéciaux départementaux sont les organes qui affichent durablement les taux les plus bas de la représentation féminine.

İlçe başkanı – président de la section du parti politique, à la tête de la structure partisane au niveau d'arrondissement, inférieure à la fédération. La plupart de ces chefs sont des hommes, comme à tous les niveaux d'*ana kademe*, de la structure principale des partis. Les membres de la direction sont élus en congrès.

İlerici Kadınlar Derneği, İKD – Association des femmes progressistes, fondée en 1975 et fermée en 1980, première organisation féministe d'orientation socialiste, considérée comme précurseur au mouvement féministe qui s'est développé suite au coup d'Etat de 1980. L'implantation d'İKD était importante notamment à Trabzon où l'association réunissait surtout les professionnelles de l'enseignement.

İmamhatip – école des prédicateurs, une forte tendance à transformer les établissements scolaires du niveau d'école secondaire et du lycée est à remarquer dans les dernières années de la gouvernance du Parti de la justice et du développement (AKP). Parmi les élues locales, une petite minorité seulement est passée par une telle école, tandis qu'il s'agit d'un espace de socialisation de nombreux cadres hommes au sommet du parti.

İzmir Kadınlar Birliği Derneği, İZKAB – Association de l'Union des femmes d'Izmir, fondée en 2012, rassemblant plusieurs associations, des femmes-muhtars, et bénévoles locales notamment proches du CHP.

Jineoloji – science des femmes, une innovation méthodologique et idéologique du mouvement kurde en Turquie, mentionnée pour la première fois dans le livre d'Abdullah Öcalan, *Sociologie de la liberté*, en 2009. Les premières discussions sur la *jineoloji* ont eu lieu parmi les adeptes de la guérilla, puis ont été élargies à la sphère civile et à l'international (sur les territoires kurdes de la Syrie et en Europe). Critiquée pour une dénonciation trop simpliste du mouvement féministe, la *jineoloji* souligne l'importance de la mobilisation « par le bas ». Elle appelle à la réécriture de tout savoir scientifique du point de vue féminin. Elle représente une approche épistémologique nouvelle et une critique du positivisme.

Kabül günleri – les rencontres hebdomadaires féminines, sont entrées dans le vocabulaire politique dans les années 1990 en référence aux travaux de mobilisation politique du Parti de la prospérité (Refah) qui a réussi à fonder une organisation féminine peuplée et influente. Yeşim Arat interprète cette entreprise comme une politisation des liens sociaux déjà existants.

Kadın Adayları Destekleme ve Eğitim Derneği, KA-DER – Association pour le soutien et la formation des femmes candidates, fondée en 1997, basée à Istanbul avec les branches dans plusieurs départements. L'association fournit le soutien aux femmes candidates, organise les campagnes médiatiques à la sensibilisation aux inégalités genrées, surtout en politique. Elle produit les statistiques de référence sur le sujet.

Kadın Cinayetlerini Durduracağız Platformu – Plateforme de « Nous allons arrêter les meurtres des femmes », fondée en 2010, la plateforme est surtout active dans les

grandes villes à l'Ouest du pays. Elle rassemble plusieurs associations féministes qui militent pour les changements législatifs, pour la mise en pratique des lois existantes, qui suivent les procès sur les féminicides et mènent les campagnes de sensibilisation du public.

Kadın Çervesi – un groupement des féministes qui se réunissaient dans les années 1980. Parmi leurs premières apparitions publiques se trouve la pétition demandant à l'État de mettre en œuvre les dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) dont la Turquie était signataire. La pétition a recueilli 7000 signatures.

Kadın Danışma ve Dayanışma Merkezi – Centre pour le soutien et la solidarité des femmes, premier centre des femmes officiellement créé en Turquie au niveau municipal a été fondé dans l'arrondissement de Bornova à Izmir en 1989.

Kadın Dostu Kent Projesi – projet de la « Ville amie des femmes », projet international piloté par les Nations Unies lancé en Turquie en 2006. Trabzon et Izmir font partie de la première étape du projet qui a rendu possible la création de plusieurs bureaux des femmes au sein de la bureaucratie locale et l'élaboration du Plan d'égalité locale.

Kadın Eserleri Kütüphanesi ve Bilgi Merkezi Vakfı – Bibliothèque des œuvres des femmes et la Fondation du centre d'information, fondée en 1989 à Istanbul, reste la seule institution spécialisée de son genre. Elle rassemble les publications sur la question des femmes, elle dépend des donations individuelles et développe une archive des journaux spécialisés.

Kadın Hakları Koruma Derneği – Association de la protection des droits des femmes, fondée en 1954, se réfère ouvertement à l'héritage de Mustafa Kemal et se donne pour but le maintien des réformes à l'égard des femmes votées à son époque.

Kadın Koalisyonu – Coalition des femmes, fondée dans les années 2000, basée à Ankara, proche des associations de la protection des droits de l'homme. Elle rassemble les associations des femmes. Elle se donne pour but d'accroître la participation politique et sociale des femmes.

Kadın kolları – branches féminines, les structures auxiliaires des partis (à l'exception des partis pro-kurdes où il s'agit des structures autonomes), les premières branches féminines ont été créées par le CHP des années 1960. Interdites suite au coup d'Etat de 1980, elles ont été à nouveau autorisées en 1999. Le Parti de la justice et du développement (AKP) se targue d'avoir l'organisation féminine la plus peuplée au monde (4,5 millions de membres).

Kadın meclisi – notion polyvalente qui désigne dans un premier temps l'assemblée des femmes rattachée au Conseil de la ville (*Kent Konseyi*), un ensemble des ONG locales des femmes, certaines conseillères municipales et représentantes des syndicats. Dans un second temps, il s'agit de la structure des femmes au sein des partis pro-kurdes. Depuis 2005, cette structure s'est transformée des branches féminines en assemblées avec la compétence de gérer tous les sujets ayant trait aux femmes.

Kadın Merkezi Vakfı, KAMER – Fondation du centre des femmes, créée à Diyarbakır dans les années 1990, KAMER s’est d’abord focalisée sur la problématique des « crimes d’honneur » (notamment en s’attaquant à l’usage de cette notion) et à l’aide aux victimes de la violence envers les femmes. L’association se distingue des autres par sa volonté de garder une distance vis-à-vis de l’Etat comme vis-à-vis du mouvement kurde.

Kadın Partisi – Parti des femmes, créé en 2014 par les dissidentes du CHP, son implantation est limitée à des grandes villes comme Izmir et Ankara. Il a une certaine présence médiatique locale, surtout à Izmir.

Kadın ve Demokrasi Derneği, KADEM – Association de la femme et de la démocratie, établie par l’entourage proche de R. T. Erdoğan, sa fille étant dans la direction de l’association. Elle a bénéficié d’un appui administratif lors de son implantation locale et dispose des nombreuses branches départementales. Les responsables de l’association s’expriment sur tous les sujets ayant traits aux femmes – véhiculant la plupart du temps la position officielle du gouvernement. Toutefois, elles demandent une représentation politique féminine plus élevée.

Kadınlar Halk Fırsası – Parti populaire des femmes, sa tentative de création date de juin 1923, une date antérieure à celle de la création du Parti républicain du peuple. Le projet politique de quelques femmes illustres, parmi elles, Nezihe Muhiddin, a été refusé par le Ministère de l’intérieur huit mois après le dépôt de la demande de permission pour la création. Les mêmes personnages ont fondé, en février 1924, l’Union des femmes turques.

Karadeniz Teknik Üniversitesi, KTÜ – Université technique de la Mer Noire, fondée en 1963, en tant que premier établissement de l’enseignement supérieur en dehors d’Istanbul et d’Ankara. D’une institution à rayonnement national, le KTÜ est devenue une université provinciale qui attire surtout les étudiants de sa propre région.

Kaymakam – préfet, dans le système administratif turc, le *kaymakam* est l’inférieur hiérarchique du gouverneur (*vali*). Il s’agit d’un bureaucrate dépendant du Ministère de l’intérieur. Sadiye Hanım, la première femme maire en Turquie était la fille d’un *kaymakam*. D’autre part, les préfets ont souvent été nommés comme gestionnaires à la tête des municipalités dont les maires du DBP ont été déchus de leur fonction.

Kayyum – gestionnaire bureaucratique, technocrate nommé à la tête de la mairie. Une pratique de gestion administrative par nomination n’est pas étrangère au système d’autorités locales turques. Le gouverneur présidait jusqu’aux années 2000 les conseils spéciaux départementaux. La région du sud-est a été gérée par les cadres nommés, un « super-*vali* » avec les compétences extraordinaires dirigeait la région pendant les décennies de l’état d’exception. Depuis 2016, le Ministère de l’intérieur nomme les *kayyum* à la place des co-maires pro-kurdes déchus de leurs fonctions.

Koma Civakên Kurdistan, KCK – Union des communautés de Kurdistan, une structure urbaine civile du mouvement kurde considérée illégale. Théoriquement, elle supervise

le mouvement kurde en Turquie. En 2009, un procès a été lancé contre les prétendus membres de KCK lors duquel plus de 2 000 personnes ont été arrêtées et inculpées. Les procès de la plupart d'entre eux n'ont toujours pas abouti en 2018, même s'ils ont été relâchés.

Kent Konseyi – Conseil de la ville, une entité qui rassemble les acteurs locaux de la société civile, les syndicats, les associations et certains conseillers municipaux ; conçue comme instance de la démocratie participative. Son existence n'est pas systématique, il est en règle générale lancé par le maire. Le Conseil de la ville est associé à la mairie et dépend d'elle pour le financement de ses projets. L'instabilité du statut de ces instances les rend vulnérable vis-à-vis du pouvoir politique local.

Kongreya Jinên Azad, KJA – Congrès des femmes libres, créé en 2015 suite à la transformation du Mouvement démocratique des femmes libres (DÖKH). La structure d'organisation des femmes kurdes à cheval entre les associations et les partis politiques pro-kurdes. Elle supervise le processus de la sélection des candidates femmes aux postes électifs et intra-partisans. Elle a été fermée en 2017 par le décret-loi.

Kontenjan Adaylığı – « quota de candidature réservée au centre », une proportion des sièges sur la liste électorale est réservée à la direction centrale du parti politique. Elle lui permet d'y insérer les noms souhaités et, à l'occasion, de modifier sensiblement, voire « corriger » (du point de vue de la représentation féminine), les résultats des primaires (dans le cas du CHP).

Korucu – garde de village. Les gardes du village sont les paysans kurdes qui se battent aux côtés de l'armée turque. Depuis 1985, le gouvernement turc emploie environ 90 000 gardes de village qui, armés, protègent leur localité et servent d'éclaireurs. Les familles de nombreuses interviewées ont émigré afin d'éviter de devenir *korucu*.

Köy Enstitütleri – Instituts du village, ouverts en 1940 avec pour but notamment de donner une formation aux habitants du village, les cours d'alphabétisation étaient complétés par une éducation pratique sur les avancées technologiques agricoles, accompagnés par les cours sur les principes idéologiques kémalistes. Ils ont été fermés en 1954 par le gouvernement du Parti démocrate (DP) considérés comme instruments de dissémination des idées de gauche. Avoir un grand parent éduqué dans un institut du village représente un capital prestigieux pour les femmes politiques, notamment au sein du CHP.

Kürd Kadınları Teâli Cemiyeti – Comité pour le relèvement des femmes kurdes, fondé en 1919, une des premières associations des femmes kurdes connues par les chercheurs. Par leurs publications sur le comité, Rohat Alakom et Janet Klein ont permis de combler une lacune dans le savoir sur l'engagement politique des femmes kurdes à la période ottomane.

Kurmançî – le dialecte du kurde le plus répandu en Turquie. Une petite minorité seulement des interviewées parle à l'origine le dialecte plus rare, le *zazakî*. Même celles dont la langue maternelle est le *zazakî* maîtrisent le *kurmançî*. Si une pratique du kurde

dans les municipalités au sud-est est loin d'être généralisée et l'usage du turc reste la règle, les mairies DBP proposaient (entre 2014 et 2016) les cours de langue à tous leurs employés non-kurdophones.

Kurum – une entité, une organisation. Le terme se réfère aux différentes organisations fédérées au sein du mouvement kurde. Les trajectoires des femmes politiques du DBP s'apparentent le plus souvent à une circulation dans les *kurum*, entre les centres des femmes, la mairie, les associations des droits de l'homme ou la KJA.

LGBT – abréviation utilisée à l'international qui fait référence aux lesbiennes, gays, bisexuels et personnes transgenres. Elle peut se rallonger par d'autres lettres notamment « i » pour inclure également les personnes « inter-sexe ». Parfois le terme *queer* est privilégié pour inclure tous les individus et groupes qui ne s'identifient pas avec la catégorisation binaire femme-homme.

Mahalle başkanı – un ou une responsable du quartier d'un parti politique. Officiellement, les partis ne disposent pas d'une implantation au niveau des quartiers, en pratique c'est à ce niveau et même des fois au niveau plus bas pour l'AKP (comme la rue ou le bâtiment) que s'organise la mobilisation politique. Attribuer les titres de *mahalle başkanı* (pour l'AKP) ou de *mahalle temsilcisi* (pour le CHP) permet au parti de distribuer une pluralité des postes et de fidéliser ces représentants.

Merkez Karar ve Yönetim Kurulu, MKYK – Conseil d'administration et de décision central, organe central de l'administration intra-partisane, chez l'AKP il est composé de 50 membres élus par les délégués au congrès du parti. Parmi eux, le chef du parti sélectionne les membres du Comité exécutif central (MYK), composé de ses collaborateurs les plus proches.

Merkez yoklaması – « la consultation de la direction » est l'une des manières pour la direction du parti politique d'établir la liste des noms susceptibles d'être nommés candidats. La direction demande les propositions dans les fédérations et constitue la liste mais reste l'autorité suprême pour établir la version finale.

Merkez Yürütme Kurulu, MYK – Comité exécutif central, l'organe central au sein de la direction du parti politique. Si un quota à la représentation féminine existe au sein du parti, il s'applique notamment aux postes dans cet organe qui supervise le fonctionnement du parti et qui est présidé par le chef du parti.

Milliyetçi Hareket Partisi, MHP – Parti du mouvement nationaliste, parti politique nationaliste conservateur qui défend la synthèse turco-islamique. Fondé par Alparslan Türkeş, ses antécédents politiques remontent aux années 1960. Le parti est antikurde et qui prête l'oreille aux théories du complot. Traversé par une crise interne remettant en cause la légitimité de la direction, en 2017, une partie de ses membres ont fait sécession et ont rejoint l'*İyi Parti* (Bon parti) présidé par Meral Akşener.

Millî görüş – « vision nationale » ; fondé par Necmettin Erbakan en 1969, le mouvement de *millî görüş* a donné lieu à la création d'une série des partis adeptes de l'islamisme politique et du protectionnisme économique à commencer par *Millî Nizam*

Partisi (Parti de l'ordre national). Ce courant a également recueilli des sympathisants parmi la diaspora turque en Europe.

Muhtar – un responsable élu du village ou du quartier. « Fonctionnaire inachevé », selon les mots d'Élise Massicard ; élu au suffrage direct, son supérieur hiérarchique est pourtant le préfet nommé par le ministère de l'intérieur. Dans le cadre de l'enquête de terrain, seules les femmes muhtar des villes ont été interrogées. En 2014, le nombre des femmes muhtar dans les quartiers des villes a été de 622 sur près de 32 000.

Müstakil Sanayici ve İşadamları Derneği, MÜSIAD – Association des industriels et hommes d'affaires indépendants, créé en 1990, association des entrepreneurs à l'orientation conservatrice, proche des partis conservateurs de droite islamique. Proche du gouvernement, l'association fonctionne comme un antipode à la TÜSIAD, une union similaire mais d'affinité centriste voir kémaliste. L'une des élues de l'AKP a participé à la création de la branche locale de MÜSIAD à Trabzon.

Orta Doğu Teknik Üniversitesi, ODTÜ – Université technique du Moyen Orient, université publique fondée en 1956, il est l'un des établissements académiques les mieux classés du pays surtout dans les domaines des sciences naturelles. Plusieurs interviewées ont été diplômées de l'établissement qui jouit d'un certain prestige aux yeux des recruteurs partisans.

Okul-Aile Birliği – Association de l'école et de la famille, existent à la marge des établissements scolaires de tout niveau (sauf université). Présidé par un des parents, l'association relie la communauté des parents à l'école. Souvent, elle participe à travers les collectes charitables au financement des dépenses des élèves démunis. Plusieurs femmes politiques locales ont par le passé présidé cet organisme.

Ön seçim - les élections primaires, régies par l'article 37 de la Loi sur les partis politiques, les élections primaires permettent la désignation d'une partie des candidats pour les législatives par le vote des membres du parti. Si les primaires ont été pratiquées notamment dans les années 1960, le CHP est revenu au système dans les années 2000. La direction centrale maintient un quota pour ses propres candidats et s'octroie le droit d'organiser la liste à son gré. En revanche, les élections locales ne sont concernées par les primaires dans aucun des partis ; considérées comme instrument de la « démocratie participative », la réussite dans les primaires semble cependant découler de l'argent investi dans la campagne et de la notoriété médiatique du candidat, excluant dans une large mesure les femmes.

Özgürlük ve Dayanışma Partisi ÖDP – Parti de la liberté et de solidarité, fondé en 1996, un rassemblement des groupements de la gauche radicale et internationaliste, il a mis en place un quota à la représentation féminine à la hauteur de 30%. Depuis 2012, le parti pratique le système de la co-présidence. Aux municipales de 2014, le parti a remporté la mairie d'arrondissement de Mazgirt à Tunceli (Dersim).

Partiya Karkerên Kurdistanê, PKK (appellation en kurde) – Parti des travailleurs du Kurdistan, créé en 1978, il est parvenu à monopoliser la place d'opposition armée vis-à-

vis de l'Etat. Son fondateur, Abdullah Öcalan a été capturé en 1999 et est depuis emprisonné en Turquie. Il a entamé une transformation idéologique du PKK, au départ l'organisation marxiste, vers une entité qui prône depuis 2005 la doctrine de l'autonomie démocratique, basée sur les principes du confédéralisme, autogestion et participation populaire directe.

Refah partisi, RP – Parti de la prospérité, fondé en 1983 par Necmettin Erbakan, le parti succède au Parti du salut national (*Millî Selamet Partisi*) ; adepte du mouvement du *millî görüş* (vision nationale), la formation prône l'islamisme politique et le nationalisme. En 1994, R. T. Erdoğan, candidat du Refah, a emporté la mairie métropolitaine d'Istanbul. En 1995, le président du parti, Necmettin Erbakan, est devenu le Premier ministre. Le parti a été dissout par la Cour constitutionnelle en 1998.

Serbest Cumhuriyet Fırkası, SCF – Parti républicain libéral, parti éphémère fondé en 1930 qui a été dissout la même année. Il a pu participer au scrutin municipal de 1930 qui est devenu non seulement le premier auquel les femmes ont pris part mais aussi la première élection multipartite en Turquie républicaine. Le SCF a présenté sur sa liste notamment Nezihe Muhiddin, figure publique de renom, qui a échoué dans la tentative de fonder son propre Parti populaire des femmes en 1923.

Saadet Partisi, SP – Parti de la félicité, fondé en 2001 en même temps que l'AKP marquant une scission au sein d'une formation politique islamique de la vision nationale (*millî görüş*). Si l'AKP est parvenu à dominer le spectre de la politique, le vote du Parti de la félicité n'a jamais dépassé les 2,5% aux législatives. Le parti a enregistré un succès légèrement plus grand aux municipales de 2009 en recueillant plus de 5% de voix.

Sosyaldemokrat Halkçı Parti, SHP – Parti populiste social-démocrate, fondé en 1985 par la fusion de deux formations politiques lancées en 1983 en continuation avec le CHP fermé par le coup d'Etat de 1980. Le SHP a été le premier en Turquie à inscrire les quotas genrés dans ses statuts. Certaines élues considéreraient que les femmes avaient plus d'influence sur la prise de décision interne dans les années 1980 qu'au sein du CHP à la période contemporaine.

Şehit aileleri – les familles des martyrs, au sein du mouvement kurde, le terme désigne les proches de ceux qui sont morts dans le conflit armé opposant la guérilla à l'Etat turc. Les familles des martyrs réunies en associations ont un poids dans la désignation des candidats politiques, notamment les femmes.

Temayül yoklaması – la consultation des tendances, une manière pour la direction centrale du parti de déterminer les noms des candidats pressentis pour les listes électorales. Le caractère « consultatif » de la démarche mérite d'être relevé car la direction du parti se réserve le droit de ne pas tenir compte des résultats.

Tevgera Jinên Azad, TJA – Mouvement des femmes libres, structure principale du mouvement des femmes kurdes, créé en 2017 après la fermeture de son prédécesseur, le Congrès des femmes libres (KJA) par un décret-loi. TJA, lui aussi, à cheval entre les

associations des femmes et les partis politiques pro-kurdes, opère dès sa création dans le contexte de l'état d'exception.

Türkiye Ekonomi Politikaları Araştırma Vakfı, TEPAV – Fondation turque de la recherche sur les politiques économiques, fondée en 2004 et basé à Ankara, le think tank TEPAV a produit en 2014 et en 2016 un carnet d'égalité des genres, une des rares sources des informations sur les 81 départements du pays.

Türkiye İşçi Partisi, TIP - Parti des travailleurs de la Turquie, créé en 1961, le parti de la gauche radicale affiche une existence discontinue, souvent dissout à la suite d'un coup d'État. Le TIP a été le premier parti légal à reconnaître l'existence des Kurdes en Turquie. En 1965, Behice Boran, la présidente du parti, a été élue au parlement. En 1988, le parti a fusionné avec le Parti communiste de Turquie (*Türkiye Komünist Partisi*).

Türk Kadınlar Birliği – Union des femmes turques, fondée en 1924 après l'échec de la tentative de création d'un parti politique des femmes. L'Union, prônant avec un ton modéré les droits politiques féminins, a été dissoute en 1935 après l'acquisition du droit de vote par les femmes. Toutefois, elle a été relancée en 1949 car « l'égalité des genres n'aurait pas encore été atteinte ». Dans les années 2000, la levée de l'interdiction d'adhésion à un parti politique des membres de l'Union a permis l'arrivée d'un certain nombre de militantes surtout du CHP.

Türk Sanayicileri ve İş İnsanları Derneği, TÜSIAD – Association des industriels et personnes d'affaires turcs, fondé en 1971 à Istanbul ; le TÜSIAD ne jouit pas des rapports privilégiés avec le gouvernement à la différence de son concurrent plus récent, MÜSIAD. Entre 2010 et 2013, l'organisation a été présidée par une femme de famille d'entrepreneurs, Ümit Boyner.

Türkiye Büyük Millet Meclisi, TBMM – Grande assemblée nationale de Turquie, organe législatif du Parlement unicaméral du pays, composée de 550 députées (600 après les législatives de 2018). Le seuil électoral de 10%, le plus élevé parmi les pays membres du Conseil de l'Europe, constitue une entrave pour la représentation politique des plus petits partis.

Türkiye İş Kurumu, İş-Kur – Organisme d'emploi de Turquie, organisme public qui propose l'emploi et les requalifications, coopère avec les entrepreneurs privés et les institutions publiques pour y insérer les demandeurs d'emploi. Dans les années 2000, İş-Kur a prôné une série de contrats précaires visant à augmenter l'emploi des femmes. En vertu de ces contrats, les femmes sont employées dans le secteur public pour six mois non renouvelables.

Türkiye Ulusal Kadınlar Partisi – Parti national des femmes de la Turquie, fondé en 1972, le premier parti des femmes du pays (après la tentative échouée en 1923, et avant la création de Kadın Partisi dans les années 2000) ; dirigé par Mübeccel Gökün, le parti a été fermé suite du coup d'Etat de 1980.

Tüzük – statuts du parti, le texte officiel enregistré auprès du Ministère de l'intérieur pour chaque parti politique légal en Turquie. Les statuts définissent le fonctionnement interne ainsi que les principes fondateurs de la formation en question. Si tous les partis disposent des statuts, les branches féminines disposent plus souvent d'un règlement interne (*yönetmenlik*). La fermeture d'un parti politique entraîne souvent l'effacement de ses statuts du registre du ministère.

Ülkü Ocakları – Foyers idéalistes, organisation de la droite radicale et de la synthèse turco-islamique, antisémite, antikurde, antiarménien, par laquelle se recrutent notamment les cadres du Parti du mouvement nationaliste (MHP), les instances de mobilisation et de radicalisation disposant d'une organisation ultranationaliste armée, les Loups gris (*Bozkurtlar*), active surtout dans les années 1970.

Van Kadın Derneği, VAKAD – Association des femmes de Van, établie en 2004, fonctionnant comme un centre de solidarité féminine. Elle a été fermée, comme plusieurs centaines d'associations, par décret-loi dans la période de l'état d'exception.

Yardımcı teşkilatlar – corps d'assistance, le statut dont jouissaient officiellement les branches féminines au sein du Parti de la justice (AP). Selon les statuts révisés en 1967, les branches féminines étaient devenues les auxiliaires avec pour objectif de diffuser l'idéologie du parti et de gagner des nouveaux adhérents.

Yerel Eşitlik Eylem Planı - Plan d'action pour l'égalité locale, élaboré dans les départements faisant partie du projet des Nations Unies, la Ville amie des femmes. A Trabzon, le document sert notamment comme ressource aux élues locales pour pousser pour le financement de certains des projets inscrits dans le plan.

Yönetmenlik – régulation ou directive interne au parti politique. Il s'agit entre autre du document qui prévoit le statut des branches féminines, leurs prérogatives et les limites à leur action, notamment en termes de budget ou de compétences.

Yüksek Seçim Kurulu, YSK – Conseil électoral supérieur, parfois traduit comme Haut comité électoral, institution étatique responsable du déroulement des élections. Le conseil vérifie la légalité des candidatures et recense les résultats électoraux. Il décide des annulations des scrutins, surtout dans les circonscriptions où les résultats sont très proches. L'institution a été au cœur des controverses après avoir annoncé que dans les scrutins de 2018 seront considérés comme valides les bulletins de vote présentés dans les enveloppes non-tamponnées.

ANNEXE 2 : Index des noms de personnes

Akşener, Meral – fondatrice et présidente d'İyi Parti (Bon parti) en 2017. Ministre de l'Intérieur de 1996 à 1997, Akşener a d'abord été membre du Parti de la juste voie (DYP), avant d'intégrer le Parti du mouvement nationaliste (MHP). Elle a été expulsée du MHP après avoir contesté la présidence de Bahçeli et a fondé son parti, rejointe par les autres rivaux de Bahçeli. En 2018, elle s'est portée candidate à la présidence de la République.

Akyol, Februniye – femme politique syriaque, membre du parti pro-kurde des régions démocratique (DBP), alors âgée de 25 ans, Akyol était élue en 2014 aux côtés d'Ahmet Türk à tête de la mairie de Mardin, sa ville d'origine. Elle a été destituée de son mandat en 2016.

Altıok, Zeynep – femme politique turque alévie, fille du poète Metin Altıok, tué dans le massacre de Madımak visant l'intelligentsia alévie. Avocate et militante des droits de l'homme, Zeynep Altıok a été élue députée d'Izmir en 2015, peu après avoir intégré le Parti républicain du peuple (CHP) à Istanbul. Elle représente l'aile située plus à gauche et moins nationaliste par rapport de la moyenne du CHP.

Bahçeli, Devlet – président du Parti du mouvement nationaliste (MHP) depuis 1997, l'adjoint au Premier Ministre entre 1999 et 2002. En 2016, Bahçeli a expulsé du parti ses concurrents au poste du dirigeant de MHP. Depuis, le parti a vécu de nombreuses sécessions. Bahçeli a allié son parti à l'AKP à la suite des législatives du novembre 2015, les deux formations agissant désormais en concert.

Baykal, Deniz – homme politique turc, président du Parti républicain du peuple (CHP) à plusieurs reprises entre 1992 et 2010. Sous sa direction, le parti est pour la première fois resté en dehors de l'Assemblée nationale aux législatives de 1999. En 2015, il a brièvement occupé le poste du président de la TBMM en tant que l' élu le plus âgé.

Böke, Selin Sayek – femme politique turque, membre du Parti républicain du peuple (CHP), élue députée d'Izmir en 2015, Sayek Böke a été « parachutée » sur la liste électorale dans cette ville. Devenue porte-parole de son parti, elle a démissionné de ses fonctions intra-partisanes en 2017 à cause des désaccords sur l'orientation du parti.

Çiller, Tansu – femme politique turque, Premier Ministre de 1993 à 1996, seule femme à accéder à ce poste dans l'histoire de la République. Éluée députée pour la première fois en 1991 pour le Parti de la juste voie (DYP), elle a été soutenue par Suleyman Demirel, chef du parti devenu président du pays. Pendant que Çiller était adjointe au Premier Ministre, l'accident de Susurluk de novembre 1996 a révélé les liens entre son gouvernement et le crime organisé.

Davutoğlu, Ahmet – homme politique turc, ministre des Affaires étrangères de 2009 à 2014 du Parti de la justice et du développement (AKP), président de l'AKP de 2014 à 2016, Premier Ministre à la même période. Durant son mandat aux Affaires étrangères,

il a été à l'origine de la nouvelle stratégie politique turque surnommée « zéro problèmes avec les voisins » qui a été largement démantelée après son départ de la politique active.

Demirtaş, Selahattin – ancien co-président du Parti démocratique des peuples (HDP), il a co-dirigé le parti quand celui-ci a passé le seuil électoral de 10% en 2015. Ancien député privé de son mandat, il a été candidat à la présidence du pays en 2014 et en 2018. La deuxième candidature a été faite depuis la prison où il est incarcéré depuis 2016.

Ecevit, Rahşan – présidente du Parti de la gauche démocratique (DSP), qu'elle a fondé en 1985 alors que son mari Bülent Ecevit était proscrit de la vie politique à la suite du coup d'État de 1980. Elle a poursuivi un engagement au sein du parti jusqu'en 2009, quand elle a fondé une autre formation politique à l'âge de 87 ans.

Erbakan, Necmettin – homme politique turc, fondateur d'une série des partis d'orientation islamique et nationaliste dits de « *millî görüş* » (de la vision nationale). Premier Ministre turc de 1996 à 1998, il a été cible d'un mémorandum de l'armée turque, faisant office d'un coup d'État « postmoderne » (car issu d'un texte publié en ligne). Avant de quitter ses fonctions, Erbakan a entériné par sa signature plusieurs changements législatifs que demandaient les chefs d'armée afin de « prévenir la réaction islamiste à se propager ».

Erdoğan, Recep Tayyip – homme politique turc, président de la République élu en 2014 au suffrage universel direct, fondateur et président du Parti de la justice et du développement (AKP). Ancien membre du Parti de la prospérité (Refah), Tayyip Erdoğan a perdu sa place aux législatives de 1992 grâce aux voix préférentielles accordées au numéro 2 sur la liste. En 1994, il été élu maire d'Istanbul. Il a été Premier Ministre de la Turquie de 2003 à 2014.

Gökçek, Melih – homme politique turc du Parti de la justice et du développement (AKP), issu de la mouvance islamique de *millî görüş* de Necmettin Erbakan, élu député en 1991, devenu maire d'Ankara en 1994, poste qu'il a exercé jusqu'en 2017. Il a démissionné de ses fonctions dans la foulée des départs de plusieurs politiciens locaux de l'AKP avec les mots l'« *ordre coupe le fer* » (*emir demir keser*), laissant entendre que sa démission a été demandée par R. T. Erdoğan, revenu à la tête du parti.

Gül, Abdullah – homme politique turc du Parti de la justice et du développement (AKP), président de 2007 à 2014. Son élection par le Parlement dominé par l'AKP a causé les controverses du fait que son épouse allait devenir la première femme d'un chef d'État portant le voile. À l'époque, ce fait a été interprété par les milieux kémalistes comme la mainmise de l'islam politique à la plus haute fonction représentative. Depuis 2014, Gül s'est éloigné de la politique active.

Kavakçı, Merve – femme politique turque, membre du Parti de la félicité (Fazilet Partisi), Kavakçı a été élue députée en 1999. Toutefois, elle n'a pas pu exercer ses fonctions car elle portait le voile au moment de prêter serment à l'Assemblée nationale.

Elle a été privée de la nationalité turque lors du procès qui a suivi la controverse. Sa sœur, Ravza Kavakçı a été élue députée pour l'AKP en 2015 et a prêté serment voilée.

Kışanak, Gültan – co-maire de Diyarbakır élue en 2014 et destituée de ses fonctions en 2016. Active dans le mouvement kurde, Kışanak a été arrêtée en 1980 quand elle était encore étudiante et a passé deux ans dans la prison de Diyarbakır où elle a été exposée à la torture. Co-présidente du BDP, elle a exercé deux fois le mandat de députée élue de parti pro-kurde.

Kılıçdaroğlu, Kemal – président du Parti républicain du peuple (CHP) depuis 2010. Ancien haut fonctionnaire d'État, Kılıçdaroğlu a intégré le Parlement en 2002. En 2009, il a perdu au profit de l'AKP lors de sa candidature au poste de maire d'Istanbul. Sous sa direction, le CHP a soutenu les manœuvres majeures de l'AKP, parmi les plus récentes : l'organisation du référendum constitutionnel, la levée de l'immunité des députés kurdes, l'opération militaire turque en Syrie.

Konca, Besime – femme politique kurde, militante du Mouvement démocratique des femmes libres (DÖKH), en prison de 2009 à 2014 dans le cadre des procès dit de KCK, élue députée en 2015, incarcérée à nouveau en 2017. Elle a fait l'objet des arrestations arbitraires et multiples, relâchée pour de courtes périodes, parfois inférieures à 24 heures.

Köseoğlu, Ayşe Sula – femme politique turque, avocate, élue députée du Parti de la justice et du développement (AKP) à Trabzon en 2015 à la suite de sa troisième candidature à ce poste. Il est probable que le port du voile de Sula Köseoğlu a empêché l'aboutissement de ses candidatures passées. Elle a été élue au moment où les premières députées voilées ont prêté serment à l'Assemblée nationale.

Nazlıka, Aylin – femme politique turque, députée élue en 2011 et 2015, elle a été expulsée du Parti républicain du peuple (CHP) en 2016 par la décision du comité disciplinaire après avoir été impliquée dans un scandale médiatisé. Elle a conservé son mandat de députée. Elle a attiré l'attention à nouveau quand elle s'est attachée au pupitre à l'Assemblée nationale avec des menottes pour protester le projet de modification constitutionnelle visant la transformation du système politique turc en système présidentiel.

Öcalan, Abdullah – fondateur du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), organisation de guérilla armée, l'une des composantes du mouvement kurde. Actif dans les organisations de la gauche radicale des années 1970, Öcalan a fondé le PKK en 1978. Capturé en 1999 et incarcéré à perpétuité en Turquie, il bénéficie toujours d'une autorité incontestable au sein du mouvement kurde. Il est l'auteur de nombreuses publications qui constituent la colonne vertébrale idéologique du mouvement.

Pekdaş, Sema – femme politique turque, élue maire de l'arrondissement central d'Izmir – Konak – en 2014, membre du Parti républicain du peuple (CHP). Pekdaş, avocate, était la première femme à présider le barreau d'Izmir. Elle a intégré le CHP en 1992, à une époque où elle était dirigeante de l'Association des droits de l'homme (İHD). Entre

1994 et 1999, elle a exercé le mandat de conseillère municipale à Balçova à Izmir. Elle a échoué dans sa candidature au poste de maire dans ce même arrondissement en 1999.

Tuğluk, Aysel – femme politique kurde, membre de l'équipe des avocats d'Abdullah Öcalan, elle est devenue la première co-présidente du parti pro-kurde (Parti de la société démocratique, DTP) en 2005. Elle a été élue députée en 2007 pendant qu'elle était en prison. Réélue en 2011 et 2015, elle a été condamnée à 10 ans de prison en 2018.

Türk, Ahmet – homme politique kurde, premier co-président du parti pro-kurde (DTP) élu conjointement avec Aysel Tuğluk en 2005. Élu député en 2007, mais privé de son mandat deux ans plus tard, Türk est devenu co-maire de la mairie municipale de Mardin aux côtés de Februniye Akyol, jeune femme politique syriaque. Türk a été démis de ses fonctions et remplacé par un technocrate nommé par le ministère de l'Intérieur.

Türkeş, Alparslan – (1917-1997), fondateur d'une série de formations de la droite nationaliste dont est issu le Parti du mouvement nationaliste (MHP). En tant que colonel de l'armée turque, il a participé au coup d'État de 1960 après lequel il s'est engagé dans les partis de droite radicale, engagement qu'il a poursuivi jusqu'à sa mort.

Yıldırım, Binalı – Premier Ministre turc depuis 2016, ministre à plusieurs reprises entre 2002 et 2016, candidat malheureux à la mairie d'Izmir en 2014, chef du Parti de la justice et du développement (AKP) de 2016-2017, il est depuis l'adjoint de Recep Tayyip Erdoğan revenu à la tête de son parti.

Yüksekdağ, Figen – femme politique turque, féministe, militante de la gauche radicale, ancienne présidente du Parti socialiste des opprimés (ESP), elle a été co-présidente du Parti démocratique des peuples (HDP) avec Selahattin Demirtaş de 2014 à 2017. Elle a été la première députée du parti pro-kurde qui a été privée de son mandat électif par décision de la justice après la levée d'immunité des parlementaires votée en 2016.

Zana, Leyla – femme politique kurde, elle s'est lancée en politique après l'incarcération de son mari, Mehdi Zana, élu maire de Diyarbakır en 1977. Leyla Zana a été élue députée en 1991 dans les rangs du Parti populiste social-démocrate (SHP). Elle a gagné un renom international pour avoir prononcé une phrase en kurde au moment de prêter serment à l'Assemblée. Incarcérée pendant dix ans, elle s'est vu décerner le Prix Sakharov du Parlement européen accordé aux militants des droits de l'homme. Elle est retournée à l'Assemblée nationale en 2011 et en 2015.

ANNEXE 3 : Grille d'entretien

Les entretiens ont été réalisés en adaptant une grille d'entretien semi-directif. Au cours de la recherche, les entretiens ont été de plusieurs types. Les entretiens exploratoires ont été conduits en 2014 lors des élections municipales. Les entretiens principaux ont été réalisés durant les recherches de terrain en 2015 et 2016. Les entretiens complémentaires ont été, eux aussi de plusieurs types en fonction de la « qualité » de l'interlocuteur ou du lieu. En premier lieu, il s'agissait des rencontres répétées avec les femmes politiques qui avaient déjà été interviewées – la complémentarité résidait alors dans le fait d'avoir déjà acquis un certain niveau de confiance et dans la possibilité de comparaison des développements individuels entre les deux années. En second lieu, il s'agissait d'entretiens « latéraux » - ceux qui ont lieu dans les autres villes (Siirt, Yalova, Ankara) ou dans les directions centrales des partis (CHP, AKP, HDP). Il s'agissait également d'entretiens réalisés avec des hommes, faiseurs de listes. En troisième lieu, les rencontres qui se sont tenues en Europe en 2017 peuvent également être considérées comme complémentaires. Ces dernières concernaient en grande majorité la politique pro-kurde.

La grille d'entretien pour les conseillères municipales (le groupe d'interviewées le plus étendu) était partagée en trois sections :

1. La vie privée et familiale (la socialisation, l'héritage politique familiale, le profil, le parcours biographique), l'activité professionnelle et associative.
2. La vie politique (l'entrée en politique, l'expérience intra-partisane, les candidatures, les congrès)
3. L'exercice du mandat (expérience, difficultés, opinions sur les événements d'actualité politique locale et nationale)

Il serait sans doute possible de multiplier les exemples et les types d'entretiens mobilisés. Différents extraits auraient montré que les questions n'étaient pas toujours posées dans le même ordre. Parfois, la logique d'entretien invitait à entamer les questions par la toute dernière section, parfois, les questions sur la vie privée et familiale ont été posées à la fin car jugées trop personnelles pour le début de l'interaction. Si un tableau récapitulatif (de grande taille) regroupant toutes les interviews était réalisé, il serait possible de constater que toutes réponses n'ont pas été recueillies à toutes les questions. Cela est dû à la fois à l'omission volontaire (question

d'éthique personnelle) comme involontaire (un oubli ou un manque de temps au moment de rencontre), ou encore à la réticence des interviewées à répondre à telle ou telle question.

Afin d'illustrer l'usage de cette grille, les questions qui suivent ont été tirées d'un entretien réalisé à Izmir en 2016. Les réponses ont été volontairement raccourcies et censurées afin de ne pas dévoiler l'identité de l'interviewée, élue municipale. Cet exemple montre bien le tâtonnement dans les questions, le retour au sujet évoqué précédemment se fait assez fréquemment. La discussion a beaucoup porté dans ce cas précis sur la politique nationale au détriment des informations concernant la vie familiale et associative. L'interview a été utile notamment pour dévoiler l'existence des factions au sein du même parti ainsi que les poids des engagements familiaux multiples dans la trajectoire politique d'une élue.

Izmir, 22.6.2016

Pourriez-vous parler de vous-même, d'où êtes-vous, où êtes-vous née ?

Je viens de [...]. Je suis née en [année]. J'ai toujours vécu à Izmir. Je suis d'origine alévie. Nous sommes émigrés à Izmir parce que dans notre département d'origine nous vivions sous tension du fait de notre alévitité.

Quel était l'occupation de vos parents ?

Mon père était agriculteur, mais après notre migration, la vie était difficile et tout le monde travaillait ici et là pour survivre.

Combien de frères et de sœurs avez-vous ?

Nous sommes [...] frères et sœurs, [...] filles, [...] garçons.

Dans la famille, avez-vous expérimenté une différence dans la manière dont les filles et les garçons étaient élevés ?

Partout dans le monde il y a une différence dans l'éducation familiale des filles et des garçons, mais nous, dans la région du sud de la Turquie, nous avons vécu la séparation entre les femmes et les hommes encore plus. Dans les pays développés, les femmes sont davantage conçues comme les individus, chez nous, elles sont discriminées. Dans notre famille élargie, et nous sommes toute une dynastie, mon père a été le seul qui a envoyé ses filles à l'école. Il avait des perspectives sur la vie plus éclairées. En revanche, mon oncle a cinq filles. Elles sont toutes allées à l'école primaire obligatoire après quoi elles ont ni continué à étudier, ni travaillé.

Pourquoi ?

Parce que l'école et le travail, pour les filles, c'est lié à l'honneur, à la chasteté. Si la fille quitte la maison, c'est le risque que quelque chose va se passer. Mais inversement, si elle ne quitte pas la maison, elle va attendre que quelqu'un vienne pour l'épouser. Sa famille va la donner sans trop se poser de questions, elle va se marier etc. Mon père, je pense, qu'il a vu plus loin que ça.

Où avez-vous étudié ?

À partir de la quatrième classe de l'école primaire, je suis allée à l'école à Izmir. Je suis diplômée de la faculté de [...]. Puis, avec une loi a été acceptée dans le cadre du paquet de mise en conformité du système législatif turc en vue de l'entrée dans l'Union européenne. La loi permettait à ceux diplômés de 4 années d'études universitaires d'étudier un deuxième cursus universitaire sans devoir passer l'examen d'entrée. En utilisant ce droit, l'année passée, je me suis inscrite au département de [...]. J'étudie à distance.

Pour votre premier cursus de [...], vous avez choisi d'étudier à Izmir ?

Oui, mais c'était un peu une obligation parce que les conditions économiques de la famille ne permettaient pas que j'étudie dans une autre ville.

Est-ce que votre famille a été impactée par le coup d'État de 12 septembre 1980 ?

Le 12 septembre représente pour la Turquie un tournant. Nous sommes une famille de gauche. Moi, j'avais neuf ans. Le fils de mon oncle a passé cinq ans en prison. Mon frère aîné a été mis en garde à vue et puis relâché. Ce sont seulement quelques exemples de ce que nous avons expérimenté en tant que famille en raison des politiques répressives.

Avez-vous vécu des moments difficiles liés à votre confession ?

Oui, c'est difficile pour les Alévis qui ont toujours fait l'objet de pressions. Par exemple, à Trabzon, il y a aussi des alévis, mais ils se sont beaucoup rapprochés du sunnisme à cause des pressions. Dans la période de la règle du Sultan Yavuz, les alévis ont commencé à s'éloigner de la politique. Ils ont été contraints à la migration interne. Les alévis de l'Est sont assez conservateurs. À Kars, à Diyarbakır, à Erzurum, chez les alévis non plus, les femmes ne sont pas reconnues comme individus ayant des droits. De là d'où je viens, nous ne sommes pas aussi conservateurs. Par contre, après avoir déménagé ici, j'ai vu que même les alévis de la région égéenne sont conservateurs. La raison était de lutter contre l'assimilation. Pour cela, ils ne se sont pas beaucoup mêlés à la population locale, ils n'autorisaient pas les mariages avec les sunnites. Mais dans ma famille, nous avons quelques mariages avec les sunnites.

Dans votre région vit une population significative kurde...

Moi, je ne suis pas kurde, je suis d'origine turque.

Ce que vous avez décrit par rapport aux traditions me rappelle des Çerkez...

Oui, j'ai quelques clients Çerkez et j'observe aussi les similitudes. Chez nous aussi par exemple, les femmes qui sont âgées de 70 ans n'appellent pas leurs maris par leurs prénoms, par respect. Quand nous sommes arrivés à Izmir, quand j'étais petite, nous avons partagé une maison avec mes grands-parents paternels et la famille de mon oncle. Je me rappelle d'une soirée où ma mère a cuisiné le dîner, mais elle ne s'est pas assise elle-même avec nous. Et mon oncle lui a dit : « non, cette époque est déjà révolue, elle est restée dans notre région d'origine. Ici, nous allons vivre de façon moderne ». À partir de ce moment-là, nous mangions le dîner tous ensemble.

Dans votre famille, il y avait donc bien les membres investis en politique, vous avez parlé de l'impact du coup d'État sur votre cousin...

Le fils de mon oncle était incarcéré, oui, en famille, nous avons vécu un tel drame.

Comment la famille a réagi ? Est-ce que ça a eu les répercussions sur vous ?

Moi, je suis célibataire et sans enfant, mais je pense qu'il s'agissait à l'époque surtout de protéger les enfants. Les familles essayaient d'empêcher les engagements politiques des enfants pour les protéger. Mon frère a été activement investi en politique. Dans notre famille élargie, il y a eu des députés.

Il s'agissait toujours du [nom du parti politique] ?

Oui, tout le monde était au [nom du parti politique].

Comment vous êtes entrée en politique ?

Je pense que c'était surtout mon frère aîné qui m'a inspiré pour me lancer en politique. Je me suis lancée aussi grâce à son soutien. Parmi les plus jeunes de la famille, mes neveux parlent politique dès très bas âge. Nous ne leur avons pas ouvertement parlé de la politique, mais la famille est engagée et transmet implicitement un intérêt, par exemple en réagissant en regardant le journal du soir. Mes neveux se disputent à l'école avec les proches du [parti rival]. Je pense que je me suis engagée aussi du fait de mon expérience professionnelle. Je suis active dans la chambre professionnelle et je ne me limite pas seulement à voter dans les réunions, je prends les tâches de représentation, je me porte candidate. Pour cela, je me suis engagée en politique. Je pense que la société a besoin des femmes en politique.

Votre frère, est-il aussi en politique à Izmir ?

Oui, lui aussi.

Comment a été entamée votre carrière professionnelle ?

J'ai commencé à travailler en étudiant parce que notre famille n'avait pas une très bonne situation économique. Nous ne sommes pas préparés pour l'immigration, nous ne l'avons pas planifiée. Puis, nous sommes une grande famille, ma grand-mère vivait avec nous, on était neuf personnes au foyer. Il a fallu que tout le monde travaille. On attendait les vacances scolaires pour qu'on puisse aller travailler. Je suis diplômée d'un

lycée spécialisé dans le commerce, nous avons une obligation de stage. Je n'avais pas beaucoup de choix que de viser à ouvrir mon propre bureau. C'est un travail très dynamique.

Votre père, comment a-t-il réagi à vos projets professionnels ?

Il ne m'a pas limité. Mais mon oncle n'a pas autorisé ses filles à travailler.

Le même oncle qui a invité votre mère à s'asseoir au dîner commun ?

Oui

Cela apparaît contradictoire...

Oui, tu as raison, je m'en rends compte aussi. En fait, on se moque de lui un peu dans la famille parce qu'il a eu deux filles célibataires à notre arrivée à Izmir. Une était très belle. Enfin, à l'Est, il suffit que tu aies une peau un peu blanche et pas trop de kilos tu es considérée comme belle. Donc l'une était belle, l'autre avait une teinte plus sombre et celle-là, il l'a envoyée travailler. Elle est même partie à la retraite maintenant et elle reçoit une mensualité de l'État. Par contre, l'autre, la belle, elle paie encore pour compenser le fait qu'elle n'a jamais travaillé pour avoir le droit à la retraite. Les considérations de la société et de la chasteté féminine ont joué dans leur cas, c'était comme si une femme « moche » ne pouvait pas avoir des sentiments ou des relations.

Comment vous conciliez la politique avec votre profession ?

Ma profession demande déjà beaucoup de temps, mais il est clair qu'après être entrée en politique, j'ai encore moins de temps libre. Mais je n'ai jamais vu la politique comme un moyen de gagner de l'argent. J'y suis entrée pour être utile à la société. Pour cela, pendant mon mandat électoral, je poursuis mon activité professionnelle, pour ne pas avoir les attentes économiques de la politique.

Quelles sont vos activités en tant qu'élue ?

Par exemple, je suis allée à Soma, où a eu lieu le désastre minier. Ça m'a beaucoup touchée. J'avais [...] ans quand cette tragédie s'est produite. Il y avait des femmes de mon âge qui attendaient à la surface leurs enfants coincés à l'intérieur, il y avait des femmes âgées de 18 ans qui attendaient leurs maris à la surface. Après cette tragédie, le gouvernement a donné à ces familles 40 000 TL et aux prochaines élections, le soutien de l'AKP est monté à 51%. Où est l'honneur dans ce cas ? Ou un scandale avec l'abus sexuel d'enfants. Un cas a été révélé et depuis ça ne finit pas. Alors quel « honneur » est-on en train de défendre ? Dans les régions de l'Est, il tue sa femme ou sa sœur et on appelle ça un « crime d'honneur », mais le même homme vient dans une métropole et prend en charge un bordel. Il y a énormément de contradictions. Je pense que tout cela n'a rien à faire avec l'honneur, c'est la question d'éducation, de la capacité à se contrôler et d'autre part, de la capacité à se protéger.

Comment êtes-vous entrée en politique ?

Je n'étais jamais vraiment en dehors. J'ai commencé à m'impliquer dans la chambre professionnelle avant même que celle-ci soit créée, j'ai commencé dans l'association qui la précédait. J'ai été représentante des employés de notre bureau dans notre association. C'est comme ça que j'ai commencé. Une fois, un client m'a appelé et a demandé de travailler avec moi. J'ai demandé pourquoi et il a dit qu'ils veulent travailler avec une femme, qu'ils ont appelé ma chambre professionnelle qui a donné mon nom. C'était en 1993-1994, j'ai pensé qu'il s'agit d'un pervers, mais ils ont dit qu'ils sont une société familiale et qu'ils préfèrent travailler avec une femme parce qu'elles sont plus fiables et mieux organisées que les hommes.

Comment vous êtes entrée au parti ?

Je pense que c'était au début des années 2000.

Pourquoi à ce moment-là ?

Je ne me rappelle plus... il se peut que les amis du parti cherchaient de nouveaux membres à ce moment-là.

Pourquoi avez-vous décidé d'entrer dans la politique active ?

Parce que j'ai vu la discrimination à l'égard des femmes. Une autre personne s'octroyait le droit de décider sur le nombre d'enfants que les femmes devaient avoir. Tous ces discours sur la vertu d'être au foyer etc... Nous avons demandé de devenir pays membre de l'Union européenne en 1987, mais il me paraissait qu'on reculait. Quand j'ai commencé à exercer mon métier dans mon propre bureau, en 1993, nous avions trois ou quatre femmes participant à nos réunions. Aujourd'hui, les femmes sont à tous les niveaux et dans tous les bureaux. L'école secondaire est, elle aussi devenue obligatoire, les femmes ont commencé à s'impliquer plus. Mais maintenant on recule. Peut-être que je suis entrée non pas pour directement représenter les femmes, mais pour aller contre ce système.

Pourquoi avez-vous choisi la politique locale ?

Je n'ai jamais eu d'attentes économiques de la politique. Dans l'échèle de la politique, le local est le premier pas, le début. Bon, ce n'est pas comme dans les livres, la députation n'est pas juste « à quelques pas près ». Mais dans le local, tu es plus proche du peuple. Tu peux voir ses ambitions, ses colères... Je vis tout ça directement avec les gens. Pour cela, j'ai pensé que la politique locale était meilleure.

Quelles étaient vos activités politiques avant l'élection ?

J'ai été élue en 2014, avant j'étais adhérente au parti, parfois, je participais aux événements que le parti organisait, mais je n'exerçais pas une fonction.

Aviez-vous des liens avec les branches féminines ?

Non, je ne travaillais pas avec elles.

Comment vous avez décidé de vous porter candidate ?

J'ai adhéré au parti aux alentours de l'an 2000, puis j'y allais de temps en temps. Le fait que mon frère aîné soit en même temps le chef d'une section a sans doute joué. Puis, quand les candidats aux postes de maire se présentaient, j'ai voulu vraiment travailler avec [nom du maire de son arrondissement] que je respecte beaucoup pour son passé. Je pense qu'il est crucial de faire de la politique avec les bonnes personnes. La candidature de [nom de maire de son arrondissement] a été le dernier point qui m'a propulsée pour me porter candidate au conseil.

Comment s'est passé pour vous la période de la candidature à la candidature (aday adaylık süreci) ?

Nous avons dû présenter notre dossier jusqu'à une date buttoir, ce que j'ai fait. Je n'étais pas personnellement appelée pour un entretien. Mais s'en suivait une période d'attente. Au [nom de son parti], on a ouvert les académies pour les candidats où on nous a expliqué le fonctionnement des autorités locales. Mais je suppose que parallèlement, le parti étudiait les dossiers et cherchait les références des candidats, il évaluait si telle ou telle personne allait profiter au parti ou lui nuire. Moi, j'étais élue en tant que membre du quota reconnu au maire (kontenjan).

Comment marche ce kontenjan ?

Nous avons [nombre] conseillers municipaux, dont [nombre] sont élues sur la liste en tant que candidats etc., et [nombre] autres accèdent au conseil au cas où le maire de notre parti emporte le scrutin, le « kontenjan » devient quelque chose comme une prime au maire. Par contre, initialement, j'avais moi aussi ma place sur la liste « ordinaire », j'allais être placée cinquième, mais j'étais enlevée de la liste et notre candidat au maire s'est impliqué personnellement pour que je fasse partie de son « kontenjan ». Au final, j'avais des fortes chances d'être élue car notre candidat allait remporter la mairie.

En fait, en regardant les proportions des femmes aux conseils des arrondissements centraux d'Izmir, ce n'est pas mal...

Oui, le quota a été mis en place et appliqué. Surtout chez nous, à [nom d'arrondissement], le quota est appliqué depuis deux échéances électorales. Mais je pense que la direction centrale du parti devrait intervenir plus dans les arrondissements qui ne respectent pas le quota. Je pense que ça fait partie des faiblesses du parti, le fait que la direction centrale n'est pas intervenue.

Dans d'autres villes, notamment à Trabzon, j'ai beaucoup entendu qu'il n'y a pas assez de femmes qui se portent candidates, que les femmes ne manifestent pas la volonté. J'imagine qu'à Izmir, il n'y a pas ce problème là...

Non, pas du tout, ici, les femmes vont se porter candidates quand elles veulent, on a été élevé dans un contexte où on ne restreint pas notre ambition.

La hausse du quota, est-elle concevable ?

Selon moi, oui. Il n'y a pas de raison à ce que le quota ne soit pas 67%. Il n'y a pas de raison que le parti soit aussi laxiste par rapport à la représentation des femmes.

Quelles sont les obstacles à cette hausse ?

Les hommes ! C'est très clair, parce que ce sont eux qui vont perdre les postes avec la hausse des élues femmes. Disons que le quota, c'est la parité, alors dans ce cas, il y a 17% des hommes qui vont perdre leur poste. Et cela, ils ne vont pas le permettre.

C'est comme s'il y avait une solidarité entre les hommes. Comment est la solidarité entre les femmes ?

Quand tu me demandes ça, il y a les élections des branches féminines qui me viennent à l'esprit. J'y ai participé, c'était assez affreux. Je pense que pendant trois heures nous n'étions pas capables de passer à l'acte de voter. Il y avait deux listes rivales. Et on a installé les urnes et pendant deux heures et demie, il était impossible d'expliquer aux participantes qu'il fallait attendre dans une ligne pour pouvoir voter. Je me rappelle qu'il y avait celles qui étaient tellement dégoûtées qu'elles sont rentrées chez elles sans voter.

Pourquoi ça s'est passé comme ça ?

Parce que les femmes n'ont jamais eu cette liberté du choix, d'élection, on n'a pas été éduquées avec cette perspective. Parmi celles qui allaient utiliser leur voix étaient aussi les femmes des quartiers pauvres de la ville, elles ont eu la possibilité d'exprimer leur préférence, elles se disputaient pour la place dans la queue etc.

Est-ce qu'il y a une rivalité entre les femmes en politique ?

La compétition est sérieuse et ignoble. Pourquoi ? Parce que la femme n'est pas véritablement intégrée à la politique jusqu'aujourd'hui. La femme est encore absente de la vie active. Tu peux lire mille livres chez toi, la possibilité de quitter la maison est irremplaçable. Chez nous, il n'est toujours pas rare que la famille hésite d'envoyer une étudiante brillante à l'école dans une autre ville. Pourquoi ? Ils se soucient de son honneur. Ils pensent que si elle reste dans la même ville, ils vont pouvoir la contrôler. Avec cette logique, les femmes se familiarisent tard avec la politique, mais aussi avec la société. Et les rivalités font qu'un acte qui devrait durer dix minutes prend six heures. Mais chacune veut utiliser au maximum cette première opportunité de s'exprimer. Aussi, je pense que les femmes sont très jalouses les unes vis-à-vis des autres.

Pourquoi votre parti semble avoir beaucoup de rivalités féminines ?

Parce que chez nous, les femmes ont obtenu un certain espace pour leur parole avant les autres partis. Dans les autres formations, ce n'est pas comme ça. Au [nom du parti rival], il y a une culture d'être d'accord avec les dirigeants hommes. Les femmes obéissent. Si elles sont incluses sur la liste, il est probable qu'elles s'assoient au conseil et qu'elles ne fassent qu'écouter. Chez nous, la compétition est plus grande parce que l'espace pour l'expression des femmes est plus grande aussi. Aussi, les femmes

politiques chez nous sont plus éduquées que dans d'autres partis. Il est clair que la solidarité est une condition pour avancer, mais elle est très difficile d'envisager.

Pourquoi il y a peu de femmes en politique ?

C'est un problème lié à l'enfance. Les filles sont obligées de faire à manger, de s'occuper de leurs petits frères et sœurs. L'entrée des femmes en politique s'apparente à une remise en question d'un domaine qui « appartient » aux hommes. En même temps, les femmes sont exclues de la politique du fait de l'absence d'un État social. Si vous êtes une femme qui habite à [nom d'un arrondissement périphérique] et que vous avez trois enfants, vous ne pouvez pas sortir de chez vous très facilement. Vous n'avez pas d'argent, vous n'êtes pas allée à l'école, vous n'avez personne à qui confier vos enfants. Si votre mari a un travail, alors c'est que vous avez de la chance. Cette femme, battue par son mari, n'a même pas la possibilité de retourner dans sa maison natale, parce que comme il se dit en turc, tu rentres dans la maison de ton mari en robe de mariée et tu ressorts en draps mortuaires. Les familles plus éclairées acceptent le retour de leur fille pour la sauver d'un mariage qui a échoué. Mais les conditions dans lesquelles les femmes vivent les empêchent d'entrer en politique. On apprend la lutte et à demander ses droits avec l'éducation. Si on est sans éducation, on manque de confiance en soi. Aussi, quand tu ne sais pas ce que tes enfants auront pour dîner, tu ne penses pas à la politique.

Mais les femmes peuvent peut être plus facilement devenir les muhtar ?

Oui, dans mon quartier, il y a une femme muhtar. Elle n'est pas encore à la retraite, mais elle a travaillé dans sa vie. Elle a candidaté pendant deux scrutins. Elle exerce bien son mandat. Elle est proche du [nom du parti rival], mais elle ne discrimine pas ceux qui n'appartiennent pas au même parti. Elle aide même à celui du parti pro-kurde, s'il le faut. Moi, j'ai de très bons contacts avec elle.

Vous faites partie de quelle commission au conseil municipal ?

Il y a des commissions principales et puis les périphériques. Du fait de ma profession, je devrais être à la commission de [nom de commission]. Aussi, j'aime le sport, donc pendant deux ans, j'ai été à la commission du sport. Je pourrais aussi être à [nom d'une autre commission], mais étant donné que nous avons plusieurs [profession] au conseil, c'est logique que ce sont eux qui intègrent cette commission. Je pourrais aussi bien faire partie de la commission sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Cela change tous les ans. Mais par exemple cette année, je ne fais partie d'aucune commission. C'est ma manière de protester contre la façon dont les postes ont été distribués entre les membres d'une faction qui ont laissé de côté les membres d'une autre. Ces rivalités en interne ont fait que j'ai été écartée de la commission où mon adhésion allait être la plus pertinente. Notre maire a décidé de ne pas se mêler à ces divisions et les a laissés aux membres du conseil. Mais l'autre faction étant en majorité, je n'ai pas pu avoir la commission souhaitée. Ils ont inscrit mon nom dans une commission sans importance. Je leur ai dit qu'ils doivent l'effacer. Ils ont insisté et ont laissé mon nom. J'ai dit que s'ils ne l'effacent pas, je vais démissionner de ce poste pendant la réunion du conseil. Et vue

que toutes ces bagarres se font à l'intérieur du groupe, l'idée est de ne pas les refléter à l'opposition. Alors, ils ont accepté et ont effacé mon nom.

Alors, cela veut dire que votre candidature à un prochain mandat électoral n'est pas garantie car les femmes qui protestent ne sont généralement pas préférées ?

Oui, les femmes qui parlent haut et fort sont généralement écartées.

Mais il y a aussi ceux qui ne parlent pas haut et fort ?

Oui, il y a ceux qui s'accommodent à tout. Dans la vie comme en politique. Ce sont les personnes qui ont déjà un certain âge, elles ont leur profession... bien sûr qu'il y a des alliances et des proximités, mais je suis contre le factionnalisme. Je pense qu'on devrait prendre les décisions unies en tant que groupe au conseil. Je regrette beaucoup que certains de mes collègues n'ont pas eu la même attitude que moi pendant la distribution des postes aux commissions du conseil municipal.

Est-ce que cela vous est arrivé d'être moins écoutée en réunion du fait d'être une femme ?

Non, parce que je ne permettrais pas une telle chose. Je suis déterminée à m'exprimer.

Comment les développements récents de la politique nationale ont influencé votre parti ?

Au sein de notre parti, l'aile démocratique social-démocrate a été affaiblie au profit des nationalistes.

Êtes-vous impliqué dans les plateformes comme Barış Bloku ?

Ils sont passifs désormais.

Néanmoins, quelques députés, notamment [nom de député], ont participé à leurs rassemblements...

Oui, il y a eu [nom de député] et [nom de député] de notre parti. Mais c'est difficile de participer à ce type d'événement, c'est très polarisé. Le président polarise beaucoup la politique et se sert des sensibilités du peuple, notamment le fait que le peuple est très sensible aux morts de ses soldats. Les développements au sud-est font que les soldats meurent et les gens se rallient derrière le président. Il fait tout cela pour remporter les élections. Par contre, dans notre parti, je pense que nous avons dû prendre une attitude différente vis-à-vis des Kurdes même au prix de perdre certains de nos membres plus nationalistes. Je pense que la direction n'approche pas le sujet correctement. Si on voit une injustice, on ne va rien dire parce qu'il s'agit des Kurdes ? [...]

Coopérez-vous avec l'Initiative des femmes pour la paix ?

Honnêtement, je n'arrive pas participer trop activement, mais j'essaie de prendre part à des événements des associations des femmes. Je me fais inviter, mais je n'y vais pas toujours. Récemment, j'ai lu qu'à Ankara, huit jeunes sont morts après un accident de

gaz à l'appartement où ils fêtaient le Nouvel An. Après cette tragédie, le directeur de la compagnie qui fournit le gaz a dit « de toute façon, ils ont été retrouvés à moitié nus et ils étaient saoules, qui sait ce qu'ils faisaient ». Alors, qu'est-ce que cette déclaration signifie ? Que si quelqu'un est à moitié nu alors il mérite la mort ? Je m'attends à ce qu'un membre de familles de ces jeunes décédés aille tuer ce directeur pour ces paroles. Il faut réagir à ce genre de propos.

Les groupes féministes réagissent systématiquement, mais ils sont peu nombreux...

Oui, le gros du travail reste sur les épaules des associations. Mais tout est politisé. Avant que je participe à un rassemblement, je regarde qui l'organise peu importe la cause. Pour voir si quelqu'un ne va pas chercher à se saisir de la cause pour son propre profit. La pauvreté rend toute mobilisation difficile. Nous sommes allés à Soma le jour après la tragédie. On était une vingtaine de personnes d'Izmir, il y avait plusieurs avocats et les groupes de gauche avec nous. Ces familles ont tellement souffert, mais malgré cela, elles n'ont pas appelé le gouvernement prendre ses responsabilités. Ceux qui l'ont fait ont été arrêtés.

ANNEXE 4 : Liste d'entretiens anonymisée

Les entretiens réalisés dans le cadre de la recherche de terrain ont été anonymisés afin de protéger les interviewées. Les tableaux récapitulatifs qui suivent sont organisés selon les années et selon les villes. En premier lieu figurent les entretiens avec celles dont les noms n'ont pas pu être anonymisés du fait de leur caractère unique. Suivent celles (et celui) qui ont été citées dans la présente thèse. Les interviewées apparaissent dans la liste avec les surnoms sous lesquels elles figurent dans le texte. Pour les entretiens multiples avec une seule interviewée, la marque « 2nd » a été ajoutée pour les signaler dans la liste. Puis, viennent les entretiens qui ne font pas l'objet de mention explicite dans le texte de la thèse.

Les interviewées dont les noms n'ont pas pu être anonymisés

Nom	Fonction	Parti	Date	Lieu
1. Nurgül Uçar	Ancienne maire de Seyrek, Menemen	CHP	29.6.2015	Izmir
2. Sibel Uyar	Maire d'Urla	CHP	26.6.2015	Izmir
3. Sema Pekdaş	Maire de Konak	CHP	20.6.2016	Izmir
4. Fatma Köse	Présidente des branches féminines au niveau national	CHP	25.5.2016	Ankara
5. Zeynep Altıok	Députée d'Izmir	CHP	23.2.2016	Ankara
6. Safiye Seymenoğlu	Ancienne députée de Trabzon	AKP	19.5.2016	Trabzon
7. Ayşe Sula Köseoğlu	Députée de Trabzon	AKP	16.4.2016	Trabzon
8. Oya Eronat	Ancienne députée de Diyarbakır	AKP	23.5.2016	Ankara

Les interviewées avec les surnoms cités dans la thèse

Surnom	Fonction	Parti	Date	Lieu
<i>Izmir</i>				
9. Zeynep	Conseillère municipale	CHP	23.6.2015	Izmir
10. Sevim	Ancienne responsable à la direction nationale des branches féminines	CHP	7.7.2015	Izmir

11. Alev	Conseillère municipale	CHP	7.7.2015	Izmir
12. Leyla	Ancienne conseillère départementale	CHP	25.6.2015	Izmir
13. Uzel	Candidate à la députation	CHP	6.7.2015	Izmir
14. Demet	Candidate à la candidature à la députation	CHP	18.6.2015	Izmir
15. Azime	Conseillère municipale	CHP	19.6.2015	Izmir
16. Gülgün	Conseillère municipale	CHP	27.6.2015	Izmir
17. Zekiye	Présidente du Conseil de la ville d'arrondissement	CHP	20.6.2015	Izmir
18. Engin	Conseillère municipale	CHP	26.6.2015	Izmir
19. Verda	Conseillère municipale	CHP	16.6.2015	Izmir
20. Deniz	Conseillère municipale	CHP	7.7.2015	Izmir
21. Kamelya	Conseillère municipale	CHP	3.7.2015	Izmir
22. Sel	Conseillère municipale	CHP	3.7.2015	Izmir
23. Simge	Conseillère municipale	CHP	3.7.2015	Izmir
24. Begüm	Conseillère municipale	CHP	7.6.2016	Izmir
25. Bahar	Conseillère municipale	CHP	7.6.2016	Izmir
26. Ceyda	Présidente des branches féminines départementales	CHP	8.6.2016	Izmir
27. Zekiye	Présidente du Conseil de la ville d'arrondissement	CHP	2.6.2016 (2 nd)	Izmir
28. Leyla	Ancienne conseillère départementale	CHP	31.5.2016 (2 nd)	Izmir
29. Işık	Conseillère municipale	CHP	22.6.2016	Izmir
30. Akasya	Représentante régionale de la direction nationale des branches féminines	CHP	5.6.2016	Izmir
31. Fidan	Conseillère municipale	CHP	17.6.2016	Izmir
32. Turna	Conseillère municipale	AKP	3.7.2015	Izmir
33. Fatma	Présidente des branches féminines	AKP	21.6.2016	Izmir

	départementales			
34. Kösem	Ancienne membre de la direction départementale du parti	AKP	16.6.2016	Izmir
35. Diba	Conseillère municipale	AKP	7.6.2016	Izmir
36. Mehtap	Présidente des branches féminines départementales	MHP	20.6.2016	Izmir
37. Yüksel	Membre de la direction départementale	HDK	1.6.2016	Izmir
38. Vidan	Membre de la direction départementale	HDK	8.6.2016	Izmir
39. Bade	Co-porte-parole départementale	HDP	13.6.2016	Izmir
40. Nergis	Membre de la direction d'arrondissement du parti	HDP	3.6.2016	Izmir
41. Berfin	Co-présidente d'arrondissement	HDP	31.5.2016	Izmir
42. Arya	Membre de la direction d'arrondissement du parti	HDP	9.6.2016	Izmir
43. Sibel	Ancienne co-présidente d'arrondissement	HDP	3.6.2016	Izmir
44. Cansu	Membre de la direction départementale du parti	HDP	31.5.2016	Izmir
45. Naile	Centre des femmes de la mairie d'arrondissement		8.6.2016	Izmir

Trabzon

46. Nehir	Conseillère municipale	CHP	16.3.2016	Trabzon
47. Petek	Ancienne présidente de la fédération du parti	CHP	23.3.2016	Trabzon
48. İtir	Ancienne membre de la direction départementale du parti	CHP	23.3.2016	Trabzon
49. Hande	Candidate à la députation	SHP	16.5.2016	Trabzon
50. Ayşe	Conseillère municipale	MHP	4.6.2015	Trabzon

51. Füsün	Conseillère municipale	MHP	4.6.2015	Trabzon
52. Abide	Ancienne membre de la direction d'arrondissement	MHP	19.4.2016	Trabzon
53. Sinem	Candidate pressentie à la mairie	MHP	7.4.2016	Trabzon
54. Çilay	Adhérente au parti, responsable d'association	MHP	7.4.2016	Trabzon
55. Dilay	Candidate à la députation	MHP	13.4.2016	Trabzon
56. Çiğdem	Membre de la direction départementale	MHP	6.4.2016	Trabzon
57. Arzu	Présidente des branches féminines départementales	MHP	14.4.2016	Trabzon
58. Ezgi	Conseillère municipale	AKP	3.6.2015	Trabzon
59. Beyza	Conseillère municipale	AKP	4.6.2015	Trabzon
60. Emel	Conseillère municipale	AKP	1.6.2015	Trabzon
61. Dilruba	Conseillère municipale	AKP	31.5.2015	Trabzon
62. Ahu	Conseillère municipale	AKP	15.3.2016	Trabzon
63. Çağla	Conseillère municipale	AKP	4.4.2016	Trabzon
64. Ezgi	Conseillère municipale	AKP	16.3.2016 (2 nd)	Trabzon
65. Pınar	Conseillère municipale	AKP	20.4.2016	Trabzon
66. Tijen	Ancienne conseillère municipale	AKP	19.5.2016	Trabzon
67. Alarcin	Membre de la direction départementale du parti	AKP	18.4.2016	Trabzon
68. Nurşen	Présidente des branches féminines départementales	AKP	29.3.2016	Trabzon
69. Adalet	Présidente des branches féminines d'arrondissement	AKP	13.04.2016	Trabzon
70. Arsun	Candidate à la candidature à la députation	AKP	21.3.2016	Trabzon
71. Cemre	Ancienne députée, recteure	AKP	30.3.2016	Trabzon
72. Berna	Membre de la direction	AKP	13.4.2016	Trabzon

	d'arrondissement du parti			
73. Çimen	Membre de la direction d'arrondissement du parti	AKP	13.4.2016	Trabzon
74. Orkide	Ancienne co-présidente départementale de Trabzon	HDP	12.5.2016	Istanbul

Diyarbakır et la région du sud-est

75. Estêr	Congrès des femmes libres (KJA)	DBP	25.5.2015	Diyarbakır
76. Payız	Congrès des femmes libres (KJA)	DBP	25.5.2015	Diyarbakır
77. Şeyda	Conseillère municipale	DBP	6.5.2015	Diyarbakır
78. Çavreşê	Centre de femmes de la mairie	DBP	27.5.2015	Diyarbakır
79. Haje	Académie des femmes, enseignante	DBP	29.5.2015	Diyarbakır
80. Rewşen	Employée à la mairie	DBP	5.5.2015	Diyarbakır
81. Serdem	Conseillère municipale	DBP	6.5.2015	Diyarbakır
82. Yekcan	Conseillère municipale	DBP	6.5.2015	Diyarbakır
83. Nazgül	Conseillère municipale	DBP	6.5.2015	Diyarbakır
84. Lalebend	Conseillère municipale	DBP	8.5.2016	Diyarbakır
85. Havin	Conseillère municipale	DBP	8.5.2016	Diyarbakır
86. Govendê	Conseillère municipale	DBP	8.5.2016	Diyarbakır
87. Kejê	Conseillère municipale	DBP	8.5.2015	Diyarbakır
88. Sarya	Chef du département de femmes à la mairie	DBP	12.5.2015	Diyarbakır
89. Şeyma	Sociologue, employée à la mairie	DBP	5.5.2015	Diyarbakır
90. Avşîn	Co-maire	DBP	2.3.2016	Hors Diyarbakır
91. Berzê	Co-maire	DBP	3.3.2016	Hors Diyarbakır
92. Delal	Co-maire	DBP	3.3.2016	Diyarbakır
93. Gülistan	Co-maire	DBP	4.3.2016	Hors

					Diyarbakır
94. Mihriban	Co-maire	DBP	6.3.2016	Hors Diyarbakır	
95. Rojhat	Conseillère municipale	DBP	29.2.2016	Hors Diyarbakır	
96. Haje	Académie des femmes	DBP	29.2.2016 (2 nd)	Diyarbakır	
97. Zêrav	Coordinatrice de l'Assemblée du quartier	DBP	28.2.2016	Diyarbakır	

Ankara

98. Zümra	Membre de la direction nationale des branches féminines	CHP	25.5.2016	Ankara	
99. Bilge	KADER		13.7.2015	Ankara	
100. Asli	Union des femmes turques		26.2.2016	Ankara	
101. Kumru	Union des femmes turques		15.7.2015	Ankara	

Europe

102. Tara	Membre du Mouvement démocratique des femmes libres (DÖKH)	DBP	24.5.2017	Londres	
103. Arvin	Ancien dirigeant local (homme)	DBP	26.2.2017	Londres	

Les interviewées dont les propos n'ont pas été expressément cités dans la thèse

N° de l'entretien	Fonction	Parti	Date	Lieu
104.	Coordinatrice du projet Ville amie des femmes		20.03.2014	Izmir
105.	Responsable du département d'égalité à la mairie	CHP	20.03.2014	Izmir
106.	Responsable du bureau d'égalité à		14.3.2014	Ankara

l'Union des municipalités turques

107.	Responsable d'association féministe		16.3.2014	Ankara
108.	Responsable du bureau d'égalité à la mairie de Nilüfer		25.3.2014	Bursa
109.	KADER Ankara		13.7.2015	Ankara
110.	Responsable d'association féministe		12.7.2015	Ankara
111.	Enseignante à la TODAIE		13.7.2015	Ankara
112.	Responsable du projet participatif à l'association féministe		14.7.2015	Ankara
113.	Membre de l'association féministe		15.7.2015	Ankara
114.	Présidente du Conseil de la ville	CHP	27.6.2015	Izmir
115.	Présidente de l'Assemblée des femmes du Conseil de la ville		27.6.2015	Izmir
116.	Responsable départementale du Parti des femmes (Kadın partisi)	Kadın Partisi	9.7.2015	Izmir
117.	Responsable d'association des femmes		30.6.2015	Izmir
118.	Conseillère municipale	CHP	3.7.2015	Izmir
119.	KADER Izmir		18.6.2015	Izmir
120.	Responsable du département d'égalité à la mairie		23.6.2015	Izmir
121.	Présidente de l'Assemblée des femmes du Conseil de la ville		17.7.2015	Yalova
122.	Femme muhtar		27.5.2015	Diyarbakır
123.	Centre des femmes, spécialiste de la lutte contre les violences		27.5.2015	Diyarbakır
124.	Membre de groupe de discussion <i>Jineoloji</i>	DBP	28.5.2015	Diyarbakır
125.	Responsable de l'académie des femmes	DBP	8.5.2015	Diyarbakır
126.	Co-maire	DBP	29.2.2016	Diyarbakır
127.	Co-maire (homme)	DBP	29.2.2016	Hors

				Diyarbakır
128.	Conseillère municipale	DBP	29.2.2016	Diyarbakır
129.	Assistant au co-maire (homme)	DBP	1.3.2016	Diyarbakır
130.	Conseillère municipale	DBP	2.3.2016	Hors Diyarbakır
131.	Ancienne conseillère municipale	DBP	2.3.2016	Hors Diyarbakır
132.	Académie des femmes, enseignante	DBP	6.3.2016	Diyarbakır
133.	Responsable du département des femmes à l'Union des municipalités du sud-est (GABB)	DBP	6.3.2016	Diyarbakır
134.	Co-maire	DBP	6.3.2016	Hors Diyarbakır
135.	Conseillère municipale	DBP	20.5.2015	Hors Diyarbakır
136.	Conseillère municipale	DBP	20.5.2015	Hors Diyarbakır
137.	Conseillère municipale	DBP	20.5.2015	Hors Diyarbakır
138.	Responsable du département d'égalité à la mairie	DBP	19.5.2015	Hors Diyarbakır
139.	Candidate à la candidature à la députation	AKP	23.2.2016	Ankara
140.	Responsable de l'Union des femmes muhtar		24.2.2016	Ankara
141.	Adjointe au maire d'arrondissement	CHP	19.2.2016	Istanbul
142.	Présidente de l'Assemblée des femmes du Conseil de la ville	CHP	2.6.2016	Izmir
143.	Écrivaine, militante de la gauche radicale	HDP	5.6.2016	Izmir
144.	Co-présidente départementale du parti	HDP	9.6.2016	Izmir
145.	Assemblée des femmes du Conseil de		9.6.2016	Izmir

	la ville, enseignante			
146.	Conseillère municipale	AKP	10.6.2016	Izmir
147.	Responsable régionale de l'Association des avocats pour la liberté	HDP	10.6.2016	Izmir
148.	Conseillère municipale	AKP	11.6.2016	Izmir
149.	Responsable d'association		13.6.2016	Izmir
150.	Responsable d'association, universitaire		13.6.2016	Izmir
151.	Responsable du Centre des femmes de la mairie d'arrondissement		15.6.2016	Izmir
152.	Responsable de l'Association des femmes écrivaines		15.6.2016	Izmir
153.	Conseillère municipale	AKP	15.6.2016	Izmir
154.	Candidate à la candidature à la députation	MHP	16.6.2016	Izmir
155.	Candidate à la candidature à la députation	AKP	17.6.2016	Izmir
156.	Responsable d'association des femmes proche du CHP		20.6.2016	Izmir
157.	Responsable d'association des femmes proche de l'AKP		22.6.2016	Izmir
158.	Responsable de l'Assemblée des femmes du Conseil de la ville		22.6.2016	Izmir
159.	Universitaire		22.6.2016	Izmir
160.	Conseillère municipale	CHP	23.6.2016	Izmir
161.	Responsable (homme) de l'Association des droits de l'Homme		29.5.2016	Izmir
162.	Responsable d'association féministe membre de HDK	HDK	30.5.2016	Izmir
163.	Universitaire		31.5.2016	Izmir
164.	Membre de la direction	CHP	1.4.2016	Trabzon

d'arrondissement du parti				
165.	Responsable d'association des femmes		4.4.2016	Trabzon
166.	Ancienne membre de la direction départementale du parti	CHP	5.4.2016	Trabzon
167.	Responsable du Centre d'asile pour les victimes de la violence		6.4.2016	Trabzon
168.	Membre de la direction des branches féminines d'arrondissement	AKP	13.4.2016	Trabzon
169.	Membre de la direction des branches féminines d'arrondissement	AKP	13.4.2016	Trabzon
170.	Membre de la direction des branches féminines d'arrondissement	AKP	13.4.2016	Trabzon
171.	Membre de la direction départementale du parti	AKP	14.4.2016	Trabzon
172.	Membre de la direction départementale du parti	AKP	15.4.2016	Trabzon
173.	Candidate à la candidature à la députation	AKP	15.4.2016	Trabzon
174.	Présidente des branches féminines départementales	CHP	16.3.2016	Trabzon
175.	Candidate au poste de muhtar		16.5.2016	Trabzon
176.	Femme muhtar		17.5.2016	Trabzon
177.	Femme gouverneure de l'arrondissement (kaymakam)		18.5.2016	Trabzon
178.	Présidente de l'Assemblée des femmes du Conseil de la ville		18.3.2016	Trabzon
179.	Responsable du projet Ville amie des femmes		18.3.2016	Trabzon
180.	Universitaire, responsable des études du genre		18.3.2016	Trabzon
181.	Membre de la direction départementale du parti	AKP	18.4.3016	Trabzon

182.	Ancienne maire d'arrondissement	CHP	18.5.2016	Trabzon
183.	Femme muhtar		18.5.2016	Trabzon
184.	Ancienne présidente des branches féminines départementales	MHP	19.4.2016	Trabzon
185.	Responsable d'association de femmes		20.4.2016	Trabzon
186.	Présidente des branches féminines d'arrondissement	AKP	20.4.2016	Trabzon
187.	Universitaire		20.4.2016	Trabzon
188.	Présidente des branches féminines départementales	AKP	20.5.2016	Hors Trabzon
189.	Membre de la direction des branches féminines départementales	AKP	20.5.2016	Hors Trabzon
190.	Journaliste dans le quotidien local		21.4.2016	Trabzon
191.	Responsable du quartier (mahalle başkanı)	AKP	21.4.2016	Trabzon
192.	Conseillère municipale	AKP	22.3.2016	Trabzon
193.	Responsable du festival féministe		22.3.2016	Trabzon
194.	Candidate au poste de maire d'arrondissement	CHP	23.3.2016	Trabzon
195.	Responsable d'association de femmes		23.3.2016	Trabzon
196.	Universitaire	AKP	24.3.2016	Trabzon
197.	KADER Trabzon		24.3.2016	Trabzon
198.	Candidate à la candidature au poste de maire d'arrondissement	CHP	27.3.2016	Trabzon
199.	Responsable du bureau d'égalité à l'office du gouverneur		29.3.2016	Trabzon
200.	Universitaire		29.3.2016	Trabzon
201.	Responsable d'association, membre de l'Assemblée des femmes du Conseil de la ville		29.3.2016	Trabzon
202.	Membre de l'Assemblée des femmes		30.3.2016	Trabzon

	du Conseil de la ville			
203.	Ancienne conseillère municipale	CHP	31.3.2016	Trabzon
204.	Membre de l'Assemblée des femmes du Conseil de la ville		31.3.2016	Trabzon
205.	Responsable de Jineoloji, Europe		20.8.2017	Köln
206.	Responsable de Jineoloji, Grande Bretagne		5.10.2017	Londres
207.	Responsable de Jineoloji, France		15.11.2017	Paris

ANNEXE 5 : Sélection des supports visuels



Figure 1 : Affiche de KADER pour les législatives de 2011

Le slogan lit « Pour entrer à l'Assemblée, est-il obligatoire d'être un homme ? »

Source : <http://ka-der.org.tr/galeri/>

L'affiche de l'ONG KADER en amont des élections municipales de mars 2014. Le *post-it* sur les fronts des leaders des trois formations politiques (CHP, AKP et MHP) lit « N'oublie-pas les candidates femmes ! »



Figure 2 : Affiche de KADER pour les municipales de mars 2014

Source : <http://ka-der.org.tr/galeri/>

Figure 3 : Campagne de KADER pour les législatives de juin 2015 (AKP)



Source : <http://ka-der.org.tr/galeri/>

La campagne médiatique de l'ONG KADER en amont des législatives de juin 2015. Le titre des affiches est identique : « Ce que nous disons, ce que vous comprenez ! ». Ci-dessus, une femme dit « Je suis candidate » et le Premier Ministre Ahmet Davutoğlu de l'AKP entend par un jeu de sonorité « aaa, mon oncle ! ». Ci-dessous, la co-présidente du HDP Fiden Yüksekdağ dit « co-président(e) », à quoi son homologue Selahattin Demirtaş répond « co-président(e) ».



Figure 4 : Campagne de KADER pour les législatives de juin 2015 (HDP)

Source : <http://ka-der.org.tr/galeri/>

Deux publications du mouvement des femmes kurdes : à gauche, la première page du premier numéro de la revue Jineolojî, paru en mars 2016. La thématique que ce numéro a développée concernait la critique des sciences sociales à la lumière des perspectives des femmes kurdes. À droite, la première page d'une brochure sur la « Jineology », publiée en anglais et destiné au public européen.
Source : archive personnelle de l'auteure de thèse

Figure 5 : Couverture du premier numéro de la revue Jineolojî

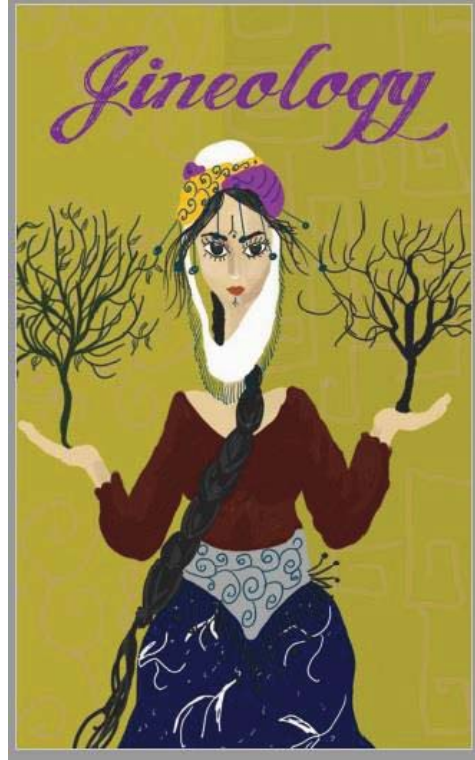


Figure 6 : Couverture de la brochure Jineology en anglais

Trois des ouvrages cités dans cette thèse portant sur la question des femmes en politique : Serpil Çakır, *La politique dans le club des hommes* (2014), Şirin Tekeli, *Les femmes et la vie politique et sociale* (1982), Handan Çağlayan, *Les mères, les camarades, les déesses: les femmes dans le mouvement kurde et la formation de l'identité féminine* (2007). Source : archive personnelle de l'auteure de thèse



Figure 8 : Couverture de l'ouvrage de Serpil Çakır



Figure 9 : Couverture de l'ouvrage de Şirin Tekeli

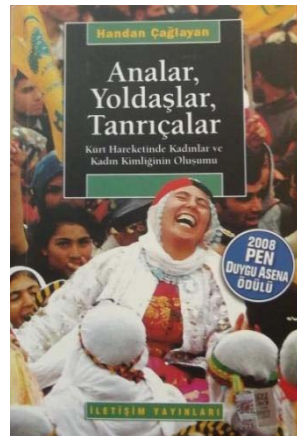


Figure 7 : Couverture de l'ouvrage de Handan Çağlayan